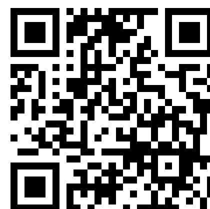
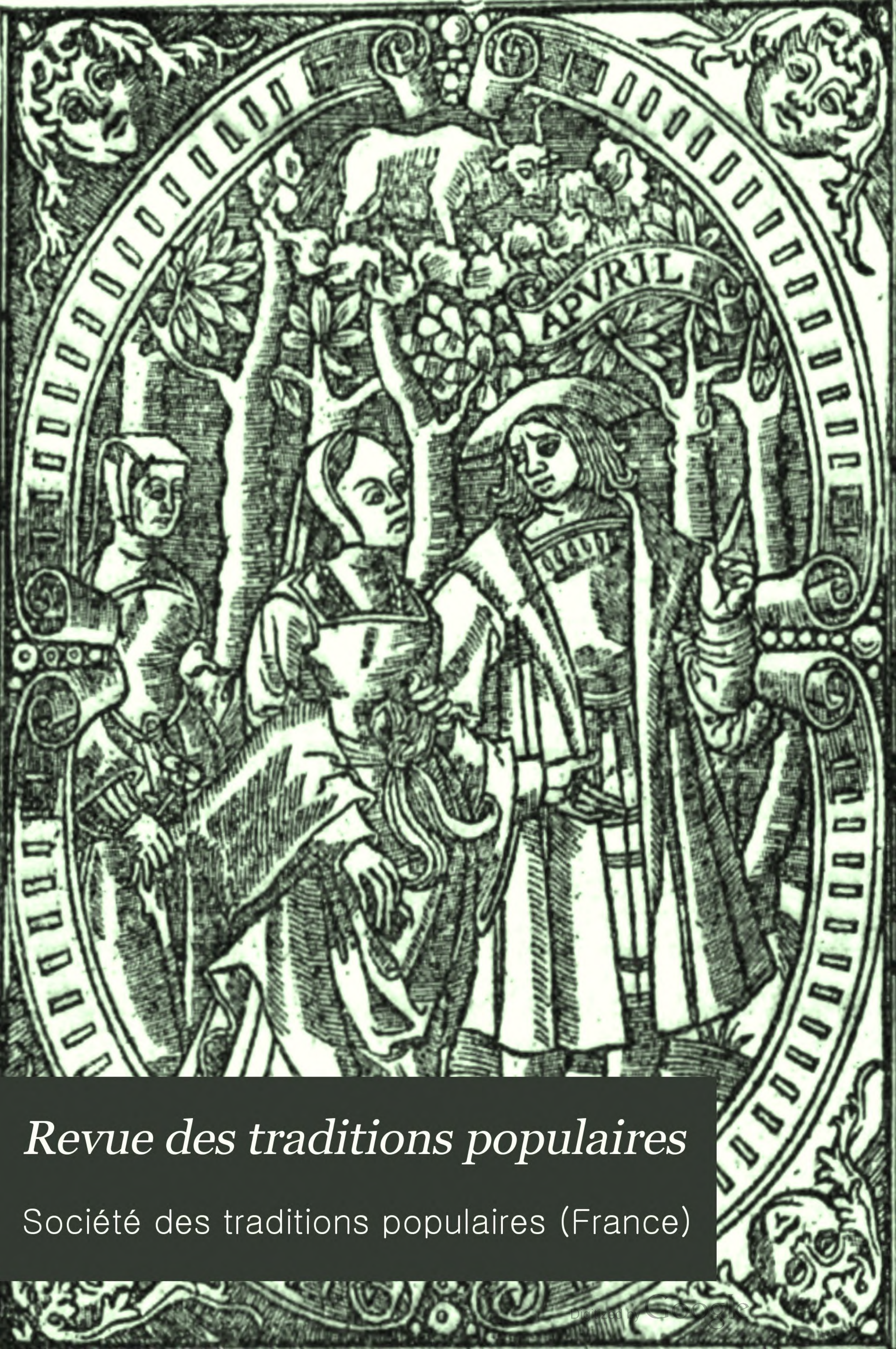
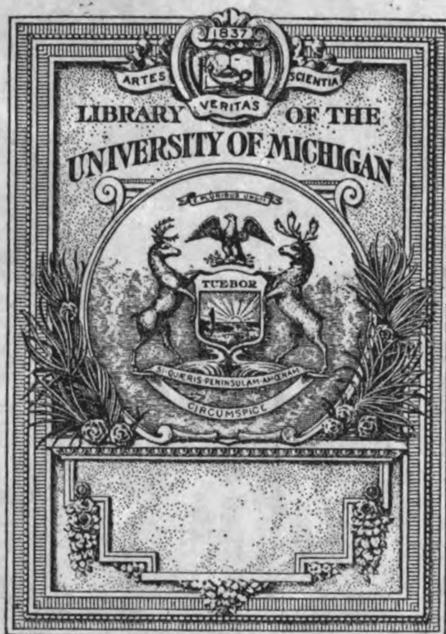
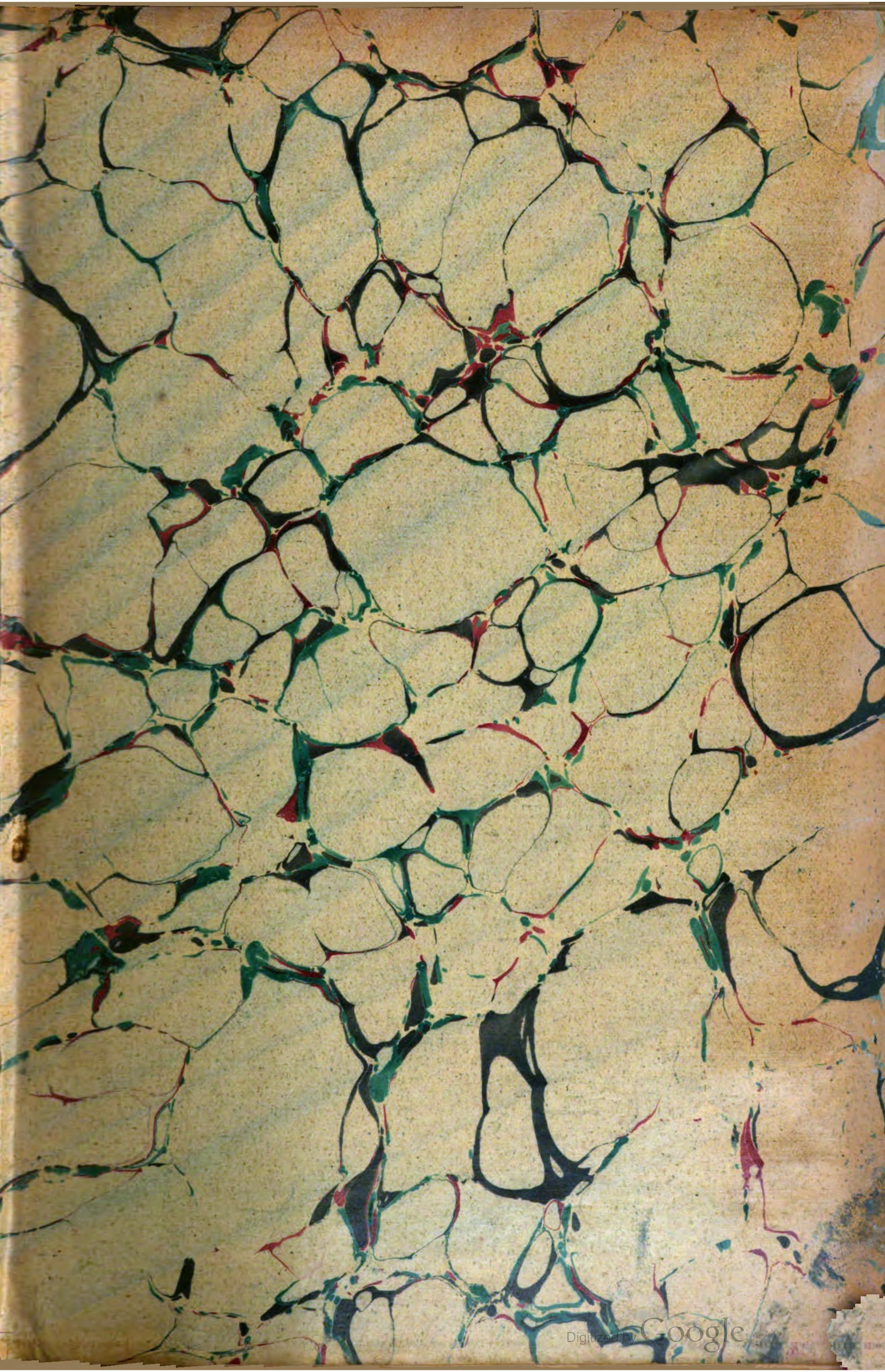



APVRIL
Revue des traditions populaires
Société des traditions populaires (France)


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e ANNÉE. — 1889. — Tome IV.

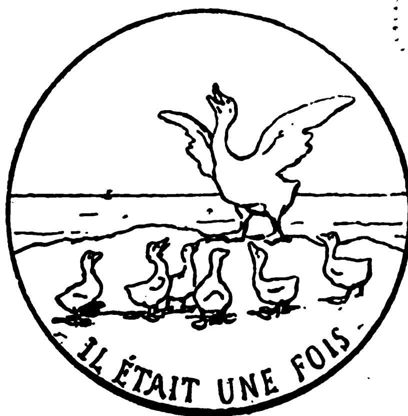
LAVAL. — IMPRIMERIE ET STÉRÉOTYPIE E. JAMIN, RUE DE LA PAIX, 41

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES



4e ANNÉE. — 1889. — Tome IV.

PARIS

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

J. MAISONNEUVE
25, Quai Voltaire, 25

ÉMILE LECHEVALLIER
39, Quai des Grands-Augustins

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 1. — Janvier 1889.

LA FIN DU ROI BONAPARTE.

CHANSON DES GUSLARS ORTHODOXES DE LA BOSNIE ET HERCEGOVINE.



l'heure actuelle la poésie nationale des Slaves du Sud paraît être épuisée, tant pour le genre lyrique que pour l'épopée. Elle a dépensé ce qu'elle avait de meilleur dans ces chansons des Guslars slavo-musulmanes, qui ont trait à la période du refoulement du gouvernement turc hors de la Hongrie. Depuis ce temps le feu paraît éteint, et les luttes libératrices des Serviens contre les Turcs, au commencement de ce siècle, n'ont pas même pu inspirer aux Guslars des poésies au-dessus du vulgaire.

La forme épique avait été fixée par les précurseurs jusqu'aux moindres vétilles; chaque tour de phrase était consacré. Du commencement à la fin des façons de dire stéréotypées, des refrains travaillés et monotones. Le vieux modèle antique est conservé, on y ajoute seulement des noms nouveaux. Aussi nous trouvons un manque complet d'inspirations poétiques et nouvelles dans les épopées des Guslars serviens. Mais on chante et l'on dit toujours avec prédilection les chants anciens. Le folkloriste peut donc encore les recueillir et arracher mainte chanson à l'oubli.

Ainsi lors de mon voyage dans la Bosnie-Hercegovine, je n'ai pu qu'à de rares exceptions, faire collection que de chants anciens disant des tradi-

(1) La traduction française a été faite d'après le manuscrit de l'auteur par l'excellent et célèbre romancier viennois Léon Norberg.

tions d'une époque antérieure à la nôtre. Ce voyage que j'avais entrepris dans l'intention de faire des explorations ethnographiques, a néanmoins été riche en butin, car j'ai pu découvrir des poésies nationales vraiment pleines de valeur sérieuse et poétique. Mais il paraîtrait que l'esprit national des Slaves du Sud a quelque peu sommeillé pendant les temps modernes.

Dans ce déclin de la poésie, on trouve une exception très remarquable ; c'est celle de la chanson des Guslars qu'on lira ci-après et qui traite de l'expédition de Napoléon Bonaparte en Russie.

Une pierre lancée dans une eau dormante y fait naître des ondulations, plus le cercle s'élargit, plus les vagues s'affaiblissent. Les guerres de Napoléon Ier ne peuvent être comparées à une pierre lancée dans l'eau, elle ressemblent plutôt à un tremblement de terre, les contrées les plus éloignées se ressentent des oscillations du cataclysme.

Il n'est pas étonnant que dans les pays qui n'ont pas eu à souffrir du phénomène la mémoire en soit affaiblie, alors que dans ces lieux mêmes, qui furent le théâtre des événements, le souvenir en a pu pâlir sitôt.

Je veux dire, pour m'exprimer d'une façon folklorique, qu'en Russie les guerres dont Napoléon désola l'Europe sont tombées presqu'entièrement en oubli.

Vingt pages ont suffi, dans la collection la plus complète de chants populaires historiques que possède la Russie pour recueillir les souvenirs des guerres du Czar Nikolaus contre Napoléon Bonaparte. On se serait attendu à entendre chanter la mort de l'empereur Paul, Suvarov et son génie, la bataille d'Eylau et la paix de Tilsit — sujets qui présentent des accents importants pour chaque nuance du chant populaire, l'horrible, les fanfaronnades, l'héroïsme se coudoient dans ce temps pleine d'évènements. Et pourtant tout cela est passé sous silence dans cette poésie épique pour ainsi dire spontanée qui est l'expression de l'âme poétique du peuple. La poésie populaire ne s'occupe de Bonaparte qu'au moment où il paraît sur le sol de la Russie, menaçant la sainte nation « avec l'armée de vingt peuples. »

Alors le chant populaire se rue sur l'ennemi de la patrie, le « Francus » et son maître, qu'il désigne par le mot « Poleon » mais de son propre souverain, du Czar, il parle extrêmement peu, et quand cela lui arrive, d'une manière timide, d'une manière presque honteuse. Il ne connaît que deux hommes puissants et magnanimes, l'homme qui se trouve à la tête des ennemis, et le général des Cosaques, *Platov* ; ce sont eux seuls et leur gloire qui lui suffisent pour en illustrer toute a « sainte guerre » de « l'an douze ». Une seule fois il est fait mention

du prince de Wittgenstein, qui « marchait sur Paris ». ***Miloradovich***, ***Bagration***, ***Barclay de Tolly*** n'existent pas pour le chant populaire. Il est vrai qu'ils n'inspirent pas l'intérêt comme le font par exemple, l'aveugle ***Kutusov***, ou ***Rostopchin*** l'incendiaire, poussé par le patriotisme.

D'après l'imagination populaire, Bonaparte apparaît à la tête d'une flotte, toute chargée de poudre et de plomb.

Le « chien d'un ennemi » écrit au Czar une missive dont voici le contenu : « Je t'en prie, Czar Alexandre, ne sois pas fâché, arrange pour moi, le roi français, une réception dans ta Moskou de pierre. »

Le Czar est comme anéanti. Il pâlit et regarde fixement devant lui. Heureusement le prince ***Kutusov*** se trouve en sa présence, et c'est lui qui l'aide à se remettre.

La guerre commence. Toutefois il est singulier que le nom « Borodino » n'apparaisse nulle part dans le chant national russe, ni dans les mélodies de deuil ni dans la victoire. On pourrait croire que la lutte sanglante qui précéda l'entrée dans le Kreml' a disparu de la mémoire de la nation. L'incendie de Moscou seulement allume quelques traits flamboyants dans les esprits.

« Une fillette vit dans son rêve
Le Francus agir en grande insolence,
Et ensuite la sainte ville de Moskva
Il la ruina de fond en comble. »

Mais ensuite ils poussent des cris d'allégresse : de Smolensk, de la Bérésina, dans laquelle est noyé « le brigand français » il est parlé beaucoup et souvent. Le « hetman des Cosaques » ***Platov*** apparaît, et autour de lui se forment un nombre respectable de légendes assez risquées, mais qui glorifient plutôt le ***Cosaque*** en général que ***Platov*** lui-même. ***Platov*** passe à cheval dans les rangs de toute l'armée, à tous il porte des commandements, il leur indique les routes qu'ils doivent prendre, les marches qu'ils ont à faire. Sous ses ordres, la mort pour le Czar devient douce.

En vérité il a le diable au corps, ce Cosaque tout chevaleresque ! Il se fait raser par les propres mains du Czar, et ensuite il se rend en France, et va à la cour déguisé en marchand, et Arina, la fille du Français lui dit : « Viens, mon cher marchand, monte auprès de moi et bois du vin autant que tu voudras, mais raconte-moi quelque chose de Platov, le Cosaque. » L'espiègle guerrier se rend à sa prière ; mais comme la curiosité de la demoiselle va toujours grandissant, il lui montre son propre portrait, et ensuite il disparaît en toute hâte :

« A cheval et au loin comme un oiseau dans les airs,
Le coquin, le Français, n'en peut croire ses yeux. »

Mais en dehors de ce thème de « Platov et de la demoiselle française » dont nous trouvons quatorze variantes, le butin est bien maigre, et le folkloriste ne peut collectionner des choses importantes sur cette formidable époque de l'histoire russe. Et même ce qu'on en rapporte cause peu d'agrément, les motifs se répétant comme les airs d'un orgue de barbarie.

L'originalité en est exclue, et on n'y trouve jamais le moindre vestige de la grandiose inspiration qui distingue les chants slavo-musulmans de la Bosnie-Hercegovine. Bien souvent on parle de la *Volga* au lieu de la *Bérésina*, quelquefois même le *Danube* est nommé pour désigner le fleuve fatal, dont le passage ruina l'armée de l'ennemi. Les généraux français sont passés sous silence : de Ney, de Davoust, de Murat, les chants ne soufflent mot. De même qu'Alexandre est encouragé par Kutusov, quand il reçoit la lettre de Napoléon, ainsi l'impératrice Elisabeth est réconfortée par Rumancov, qui se trouve présent quand il lui arrive un message de la part des Prussiens. Kathérine reçoit le même service de Suvarov, quand les Turcs l'effrayent par une missive.

L'histoire de l'expédition guerrière de Napoléon en 1812 se trouve en Russie même réduite à l'état de légende ; les Serbes de la Hercegovine-Bosnie en ont fait un mythe à moitié effacé qui n'est plus cru par personne.

J'ai demandé au Guslar où donc se trouvait le royaume du roi « Bonaparte » et à quelle époque ce roi pouvait avoir vécu ?

A cette question le Guslar m'a répondu : « Bog si ga znao jeli kad il nikad bio. Ja ovu jednu pjesnu upantio a vise za njega nisam nikada slusao. » (Dieu lui seul peut savoir si jamais il a existé ou s'il n'a jamais existé. Je n'ai retenu que cette seule chanson dans ma mémoire, mais hors de cela je n'ai jamais eu l'occasion d'entendre la moindre des choses où l'on s'occupât de lui). Ensuite je lui demandai ce que signifie « *Galatur.* » (Vers 258). Il répondit : *al ga ludovnoga !* (On appelle ainsi un homme à moitié fou. « C'est quelque chose comme un homme à moitié fou »). Donc, le chanteur *lui-même* ne connaissait ni comprenait le mot « Gallier » (Gaulois) un nom pour lequel s'est conservé la « survivance *Galatur.* »

L'expédition guerrière toute grandiose est rabaissée au niveau d'une guerre religieuse. Bonaparte devient un « *Luthérien* » et il veut convertir les orthodoxes, et à leur suite les Turcs, à sa croyance hérétique. Il est vrai que Bonaparte s'avance avec sept rois, ses alliés et leurs sept millions de combattants, mais il paraît avoir très peu de confiance dans ses propres forces, puisqu'il veut à tout prix débaucher le général de l'ennemi et le pousser à la trahison avec ses 40,000 com-

battants. Pas le moindre souvenir des grandes batailles, des luttes sanglantes, de la retraite de la grande armée ni de l'incendie de Moskou. Au lieu de Moskou on fait le siège de Pétersbourg, mais toujours sans le moindre résultat. Toute l'armée, malgré le nombre colossal des combattants est gelée sur pied dans l'espace de trois journées. Bonaparte lui-même est fait prisonnier, et le roi Nikolaus le conduit à Pétersbourg.

La *Russie* n'est point nommée dans la chanson. L'on ne pourrait s'en étonner, parce que le peuple serbe se fait une idée extrêmement vague de la Russie, que généralement ils nomment « *Moskovska zemlja* » (Pays Moskouvien). Je possède plusieurs chansons des Guslars qui traitent de la Russie. « Le roi du pays de Moskou » y joue toujours un rôle déplorable. Dans un de ces chants il donne sa fille en mariage à l'*empereur des juifs* (car cifucki) il se rend encore coupable d'une misérable supercherie, car ce même « *empereur des juifs* » est dupé par lui, d'une façon très perfide, et il le fait assassiner nuitamment pour s'en défaire. Ce sont des contes à dormir debout, sans valeur aucune, ni au point de vue de la poésie, ni à celui des faits qui y sont racontés.

Dans notre chanson le *Czar* n'est plus le grand empereur, on en a fait un « roi de l'orient » et il est en une certaine dépendance de celui qui règne en Bosnie-Hercegovine (V. 86, p.). Il se trouve être un homme sans initiative personnelle, sans fermeté, qui croit aveuglément les prédictions qui sont écrites dans un certain livre providentiel gromovnica: (Losbuch) qui est tombé du ciel. Seulement il commence à agir, quand il se voit dans une situation fatale ; alors il appelle à l'aide son beau fils l'empereur Tataran, — probablement il s'agissait originairement d'un allié d'origine tatare, ou de troupes tatares, — et l'empereur Konstantin. Ce dernier a été sans doute substitué par les Guslars, qui l'auront pris dans les chants plus anciens, dans ces poésies épiques qui glorifient les hauts faits de l'empereur grec du nom de Konstantin. Ce n'est qu'un nom, un nom mythique, rien autre chose.

J'ai toujours usé de la méthode d'écrire tout d'abord d'après le Guslar les chansons ou les textes, ensuite je leur ai lu ce que j'avais noté, très lentement, pour me faire donner des amplifications et des explications si j'en ressentais la nécessité. Ainsi j'ai demandé à l'occasion du vers 39 : Dis donc, comment se fait-il, qu'une fois tu nommes le roi de l'orient l'*empereur Alexius* tandis que d'autre part tu l'appelles toujours *Nikolaus* ? Il me répondit :

« Jedan vrag, tako sam i ja primio. » (C'est un diable, ainsi j'ai entendu dire l'histoire).

Le général Komnen pourrait signifier le hetman des Cosaques Pla-

tov, que toujours on a fait presqu'en caricature. Mais on pourrait croire que ce n'est pas purement le hasard qui le fait tellement ressemblant au Platov de la chanson nationale russe. Il est probable que des Serviens ont servi comme volontaires, qu'ils ont fait la campagne de 1812, et qu'ils ont rapporté la version du peuple russe sur le désastre de Napoléon. Le nom de « Komnen » n'a rien d'étonnant. Il se trouve dans la même couche des chants des Guslars plus anciens, du temps reculé gréco-servien, auquel appartient aussi le nom de l'empereur Konstantin. Mais le même « Komnen » est le nom toujours répété dans la poésie plus moderne des Guslars dalmatico-serviens il désigne le *bajraktar* c'est-à-dire le « porte-étendard » des bandes *chrétiennes*, qui mènent la guerre d'extermination contre les Turcs. Ce « bajraktar » est toujours en rude gaillard, d'une bravoure extrême, rusé, subtil, plein d'astuce, filant l'intrigue, et traître au besoin. Notre *Komnen*, celui de la chanson, ne saurait nier cette parenté. Nous le voyons trahir et temporiser, il est fanfaron, sans action véritable, et jamais il n'hésite à ramper bassement devant son ancien maître. Flagorneur et traître, voilà les qualités principales de Komnen.

Aussi sous d'autres rapports le Guslar s'en tient à son chapelet de phrases traditionnelles. Les pensées se suivent sans énergie, mollement liées les unes aux autres, et les répétitions des choses déjà avancées, la manière hâtive du développement, l'anticipation de l'effet marquent le déclin de la poésie des Guslars serviens orthodoxes.

Le commentaire donnera l'explication des particularités qui se trouvent dans la chanson.

Les Slaves du sud ne connaissaient autrefois ni le chant ni la déclamation, et il n'y avait point d'écoles pour les chanteurs. Celui d'entre eux, à qui la nature en avait accordé le don, se mettait à chanter et à dire, si toutefois il avait eu l'occasion de connaître la tradition et de la garder dans sa mémoire. *Pjesmu primiti* (recevoir une chanson) et *gatku slusati* (entendre dire un conte); voilà les expressions techniques du peuple en Hercegovine-Bosnie, qui nous indiquent la voie, par laquelle la tradition s'est soutenue en vie. *Kazivati* (réciter), c'est ainsi que le chanteur des épopées, le Guslar, appelle lui-même ses récits. Le peuple aussi distingue à peu près entre « chant » et « conte rythmique ». Le chant s'appelle *pjesn a*(ce qui est chanté) et pour le chant épique l'Hercegovien dit : « pjesan. » La différence est purement formale, mais pourtant elle est peu significative. Je l'ai transmise dans la langue de la littérature servienne, après l'avoir prise dans le langage du peuple, c'est une innovation que j'ai entreprise lorsque j'ai choisi pour une chanson des Guslars, paru en 1885 à Ra-

guse la dénomination « *Smailagic Meho* » que je disais d'autre part *pjesan*. Les Croates et les Serviens ont, depuis, suivi mon exemple.

Le chanteur accompagne son chant avec le bourdonnement d'une espèce de violon. C'est un instrument en forme de mandoline, très primitif, fait d'une seule pièce, (en général on se sert de bois d'érable, de hêtre ou de frêne) il présente quelques sculptures, et n'a



qu'une seule corde qui est formée d'un mince paquet de crins de cheval, fortement tendus. La table d'harmonie est recouverte d'une peau de chèvre ou de cheval, grossièrement tannée ; il s'y trouve trois ou quatre trous acoustiques. Le chevalet ressemble au chevalet de nos violons. L'archet est une forte baguette pliée en demi cercle et, comme nos archets, tendue avec des crins de cheval. Le manche en est gros-

Le dessin ci-dessus a été exécuté par M. Léon Sichler d'après une photographie représentant le Dr Krauss et le guzlar qui lui chante la fin du roi Bonaparte.

sièrement travaillé. Souvent l'instrument se trouve enjolivé sur le dos par des plantes grimpantes, des ornements en arabesques, d'une facture extrêmement simple, comme on les trouve sur les vieux monuments funèbres de la Bosnie-Hercegovine. Iln'est pas rare qu'une tête d'animal sculptée couronne l'extrémite du manche ; presque jamais on ne s'est servi de la forme humaine, la tradition musulmane ne permettant point à l'art de la reproduire. Dans l'art de sculpter le bois les Slaves du sud n'ont pu s'élever au-dessus des commencements naïfs et simples, et en cette matière les noirs de l'Australie pourraient leur en remontrer.

L'instrument est appelé « *Gusle* (Plurale tantum) et seulement en Dalmatie on le désigne au singulier, *Gusla* (féminin) l'archet s'appelle *gudalo* et le joueur *Guslar* (racler, *guditi*).

Le Guslar étant assis tient l'instrument droit sur ses genoux : ainsi la peau qui recouvre la table d'harmonie se trouve tournée vers le public, qui est assis devant le Guslar, à peu près comme l'on a habitude de tenir le violoncelle. Le Guslar ne râcle son instrument que pour marquer la mesure. Il accorde la corde unique à la hauteur de sa voix, mais le récit diffère pourtant toujours du ton musical de l'accompagnement, et ce sont deux mélodies différentes qu'il nous fait entendre. Elles n'ont en commun que la hauteur du ton. mais même cela ne leur paraît pas toujours nécessaire.

Le chant n'est pas un chant proprement dit, mais plutôt une manière de réciter qui écorche les oreilles tant soit peu musicales. J'ai entendu réciter 127 Guslars en Bosnie-Hercegovine, mais aucun d'eux n'a possédé en vérité un vrai talent musical. Tous les Guslars chantent en ton mineur, quelques ressemblantes que puissent être leurs mélodies, elles possèdent un certain caractère local ; ainsi l'on peut distinguer en entendant la musique, de quelle contrée le Guslar est originaire. Les airs des Guslars du Monténégro ont une grande sécheresse, c'est une diction qui s'approche beaucoup de la manière vulgaire de parler : on trouve plus de charme chez les Guslars mendiants de la Hongrie du sud, qui ont arrangé des airs magyaro-bohémiens. Le Musulman chante d'une façon inarticulée, aiguë et désagréable. On ne trouvera chez aucun Guslar une bonne interprétation déclamative ; en général, leur accentuation est faible. On les voit appuyer de toutes leurs forces sur des endroits insignifiants, ils s'égosillent en accents pathétiques, tandis qu'ils passent avec indifférence sur des choses dramatiques et fortes, avec leur ton nasal et mécanique. Ils s'arrangent des intervalles sans prendre garde à la marche du contenu de leur chant. La fatigue seulement leur dicte la distribution dont ils se servent. Lorsqu'il y a une pause le Guslar la remplit pour son propre bien-être, il boit un verre ou il fume sa pipe.

Presque jamais on ne s'entretient du contenu d'un chant quelconque. L'auditoire du pays en connaît les textes depuis longtemps, et ils aiment à les entendre de nouveau pour se les remetttre en mémoire.

En Hercegovine, on trouve dans chaque village des personnes qui connaissent très bien les chants anciens, aussi on ne fait pas grand cas des Guslars. On ne fait attention qu'aux virtuoses qui possèdent par exemple une mémoire phénoménale accompagnée d'un second avantage, d'une voix claire, que l'on entend au loin, et d'une prononciation très distincte.

(*A suivre*) Dr FRIEDRICH S. KRAUSS.

PROVOCATIONS, QUERELLES ET COMBATS

I

CÉRÉMONIE DE COMBATS DANS L'ARDÈCHE.

Dans l'Ardèche, les combats au couteau, suite fréquente des discussions d'intérêts entre paysans, sont toujours précédés d'un cérémonial assez singulier.

Les adversaires se rendent dans une auberge, s'attablent, se font servir du vin.

Au bout de quelques instants, le provocateur dit « trinquons » puis se lève à demi et crie en patois « En voulez-vous un pouce, monsieur ! »

L'autre le calme ; il se rassied, mais la discussion ne tarde pas à reprendre violemment, et cette fois le provocateur propose de « changer de chapeaux », ce qui se fait immédiatement, et offre « deux pouces », sous entendu « de la lame de son couteau ».

Après cette seconde manifestation de ses sentiments peu bienveillants, il reprend place sur le banc, cependant, et continue la dispute jusqu'à ce que, élevant de nouveau la voix, il demande qu'on change de verres, et demande « En voulez-vous trois pouces ? »

Nouvel arrêt, suivi d'un nouvel appel, mais cette fois proféré avec fureur : « Embrassons-nous ! » et après l'accolade : « En voulez-vous quatre pouces ? »

Cette fois c'est fini, les deux rivaux se lèvent, tirent leurs couteaux et si on ne se hâte de les séparer, se précipitent l'un sur l'autre avec une sauvage violence.

(*A suivre*). A. LANDRIN.

L'EMIGRANT

I

CHANSON DE MOISSON

(Pays de Caux)

Lentement et sans mesure rigoureuse.

Ah! je m'en vas de-dans les î - les,
Ma mi - gnon - nette, y viendrez - vous ? Eh! non, non,
non, ce me dit - el - le, Je n'irai pas, Car tout' les
fill' qui vont aux î - les N'en revienn' pas.

— Ah! je m'en vais dedans les îles,
Ma mignonnette, y viendrez-vous ?
— Eh! non, non, non, ce me dit-elle,
Je n'irai pas,
Car tout' les fill's qui vont aux îles
N'en revienn' pas.

— J'ai cent écus dans ma boursette,
Ma mignonnette, les voulez-vous ?
— Eh! non, non, non, ce me dit-elle,
Gardez pour vous.
Car tous garçons qui vont aux îles
Boiv' bien un coup.

Quand vous serez dedans les îles
A moi vous ne penserez plus.
Vous voirez l'une vous voirez l'autre,
Vous m'oublierez.
Moi en attendant vos nouvelles
Je languirai.

Il ne fut pas plutôt aux îles
A sa mignonne il a pensé:
« Que l'on m'apporte ici de l'encre
Et du papier.
Que je récrive à ma maîtresse
Mes amitiés.

Ma maîtresse est belle et bien faite,
Elle a une humeur qui me plaît,
Elle a toujours le mot pour rire ;
Versez du vin.
Elle a toujours le mot à dire,
Verse tout plein.

J'entends tambour, j'entends trom-
J'entends le son du violon, [pette,
J'entends la voix de ma maîtresse
Dans ce vallon,
Qui s'écrie d'une voix plaintive:
Viens, mon mignon.

— Me voici de retour des îles,
Ma mignonnette, me voulez-vous ?
— Eh ! oui, oui, oui, ce me dit-elle,
Marions-nous,
Car voilà longtemps que j'espère
Votre retour.

AUG. BERNARD.

II

CHANSON DE LA HAUTE-BRETAGNE

Andantino.

Je m'en i - rai de - dans les In - des,
Ma bonne a - mi - e, viendrez - vous? Ah! nen-ni
non, répondit - el - le, Je n'i-rai point! Tout garçon
qui va dans les In - des N'en revient point.

Je m'en irai dedans les Indes,
Ma bonne amie, viendrez-vous ?
— Ah ! nenni non, respondit-elle (1),
Je n'irai point ;
Tout garçon qui va dans les Indes
N'en revient point.

Quand tu seras dedans les Indes,
A moi tu n'y penseras plus.
Tu voiras l'un, tu voiras l'aut'e,
Tu m'oublieras.
En attendant de mes nouvelles
Tu t'ennuieras.

— Là haut, là bas, j'entends musique,
J'entends le son du violon,
J'entends la voix de ma maîtresse
Sur ces vallons
Qui dit dans son joli langage :
Viens mon mignon.

Recueillie aux environs de Moncontour en 1881.

BOURGAULT-DUCOUDRAY ET PAUL SÉBILLOT.

(1) Le chanteur disait toujours *respondit* et non *répondit*.

ADIEU MA BELLE (1)

II

VERSION DE LA HAUTE-BRETAGNE

Moderato.

A - dieu mi - gnon - ne, je m'en vas, A - dieu mi -
- gnon - ne, je m'en vas, Puisque mon ré - giment s'en va, Puisque mon
ré - giment s'en va. Je m'en vas dans les In - gues,
Dans les Ingue, à Pa - ris; Au son de la mu -
- si - que J'au - rai bien du plai - sir
Puisque la loi l'or - don - ne, La belle il faut par - tir

—Adieu, mignonne, je m'en vas, (*bis*)
Puisque mon régiment s'en va. (*bis*)
Je m'en vas dans les Ingues,
Dans les Ingue, à Paris:
Au son de la musique
J'aurai bien du plaisir.
Puisque la loi l'ordonne,
La belle, il faut partir.

Adieu, mignonne, je m'en vas, (*bis*)
Puisque mon régiment s'en va. (*bis*)
Je m'en vas en Egypte
Pour batt' les ennemis;
Puisque la loi l'ordonne,
La belle, il faut partir.

—Si dans les Ingues tu t'en vas, (*bis*)
Crois-tu que je n't'y suivrai pas? (*bis*)
Je suis bonn' lavandière,
J'y mettrai du savon;
Je blanchirai ton linge
Dedans ton bataillon.

N. B. Aux 2e et 3e couplets, il faut supprimer de la mélodie les mesures 14 à 17, correspondant aux vers: *Au son de la musique j'aurai bien du plaisir.*

PAUL SÉBILLOT ET JULIEN TIERSOT.

(1) Voir le t. III. p. 77.

III

VERSION DES MONTAGNES DU LYONNAIS (1)

— Adieu, la Belle, je m'en vas
Adieu, la Belle, je m'en vas,
Je vais m'en aller dans l'Hollande
Où mon régiment me demande.

— Dedans l'Hollande si tu vas
Un corselet m'apporteras ;
Un corselet à l'allemande,
Que ta maîtresse te demande.

Dedans l'Hollande il est allé,
Au corselet n'a pas songé ;
Il n'a songé qu'à la débauche,
Au cabaret comme les autres.

— « Ah ! si j'avais du papier blanc,
Dit-il un jour en soupirant,
J'en écrirais à ma maîtresse
Une lettre de compliments.

Pas de rivières sans poissons,
Pas de montagne sans vallons,
Pas de printemps sans violettes,
Ni pas d'amant sans maîtresse !

AIMÉ VINGTRINIER.

IV

VERSION DE NANTES

— Adieu, ma mie, je m'en vas,
Adieu, ma mie, je m'en vas,
Je m'en vas faire un tour à Nantes,
Puisque le roi me le commande.

— Ah ! puisqu'à Nantes vous allez,
Un corselet m'en rapport'rez
Un corselet qu'aura des manches,
Qui sera brodé de roses blanches.

A Nantes, à Nantes il est allé,
Au corselet n'a plus songé,
Il n'a songé qu'à la débauche,
Au cabaret avec les autres,

— Mais que dira ma mie de moi ?
— Tu mentiras, tu lui diras
Qu'il n'y a pas de corselets à Nantes,
De la façon qu'elle demande. »

— J'aime mieux la mer sans pois-
Ou les collines sans vallons, [sons,
Ou le printemps sans violettes
Que de mentir à ma maîtresse. »

FÉLIX MARTIN.

(1) Notre collaborateur nous écrit qu'il a entendu sa mère et sa grand'-mère chanter cette chanson, lorsqu'il était enfant, avant 1830 au bourg de Thurins, dans les montagnes du Lyonnais. Il l'a entendue à la même époque de la bouche des domestiques de ses parents.

LE FANTASTIQUE JAPONAIS

II

Le Feu (*Suite*).

Soghen, mauvais prêtre, a scandalisé les fidèles par sa conduite dévergondée et déconsidéré l'église. Il a été bien sévèrement puni, car voici sa tête convulsée, soufflant, sifflant, grinçant des dents, qui passe emportée dans un tourbillon de flammes ; elle va, se heurtant à tous les obstacles que rencontre en chemin son vol capricieux, ainsi que celui des chauves-souris crépusculaires zigzagant dans l'espace. C'est à Kiotto, aux alentours du temple de Onganzi, qui fut le théâtre de ses exploits passés, que s'accomplit la pénitence de ce Juif-Errant des airs (Fig. 22).



Wa Nioudo, est le nom qu'on donne à cette machine phénoménale qui doit son origine à l'avarice extrême d'un bonze médiocre, dont le châtiment rappelle celui du précédent.

Depuis sa mort, sa tête monstrueuse, séparée du tronc, s'en va, roulant éperdue dans la nuit ; elle est devenue le moyeu d'une lourde roue enflammée qui court les rues de Kiotto, jetant l'effroi sur son passage, et c'est une fâcheuse rencontre que de se trouver nez à nez avec ce véhicule effréné ; plus fâcheuse encore s'il vient heurter à votre seuil ; le moyen d'éviter qu'il pousse plus avant existe cependant ; il ne s'arrêtera pas chez vous, si vous avez eu soin d'écrire sur une pancarte qu'on suspend au-dessus de la porte ce simple mot : « Komotokoroshoponosato » ! (Fig. 23)

Les Japonais disent : « Frappez du doigt à petits coups sur le crâne d'un bonze, le son sera le même que si vous frappiez sur une cale-

(1) Voir le t. III, p. 141, 189, 257, 576, 639.

basse vide. » Ce proverbe ne témoigne pas d'un respect bien profond pour le sacerdoce ; c'est qu'aussi à côté d'individualités douées de rares vertus et d'un haut mérite, les faibles d'esprit, ratatinés par l'abus des patenôtres accompagnées de roulement de gros tambour qui durent des journées entières et du couchant à l'aurore, ne sont pas rares, et nous venons de voir que ces religieux n'ont pas plus qu'ailleurs le monopole exclusif de la vertu.



Ce ne sont cependant pas ces brebis galeuses qui pourront ébranler sérieusement cette foi aimable, naïve et aussi gouailleuse, qui fait, au Japon, si bon ménage avec l'esprit d'obéissance et de discipline, et chacun n'en remplit pas moins très exactement — sans trop d'emportement toutefois — les prescriptions du culte.

Il est d'usage de célébrer au temple un service pour les morts de qualité : c'est la nuit pendant la veillée funèbre qu'apparaît l'oiseau noir aux yeux luisants qui vomit du feu par le bec, avec un grand bruit d'ailes (Fig. 24).



Omoraki, oiseau funeste, que t'a fait ce cadavre dont tu viens troubler le repos ? Cette question, que nous n'avons pas eu d'ailleurs, l'occasion de lui poser directement, est restée sans réponse. Nous n'avons donc d'autre ressource que de nous perdre en conjectures.

L'histoire naturelle a été, dans tous les temps et dans tous les pays, une source inépuisable de récits fabuleux, de cocasseries fantasques ; les bons auteurs japonais ne sont pas restés en arrière sur ce chapitre, comme bien on pense. Non contents d'inventer de toutes pièces toutes sortes de bêtes apocalyptiques telles que le kilin, le dragon, etc., ils ont prêté à certains animaux existant réellement des traits et des mœurs que Buffon n'a jamais entrevus.

C'est ainsi que, d'après eux, le tapir peut procurer des rêves heureux, à la condition de broder son image sur les oreillers ! Qu'un corbeau noir habite le soleil et qu'un lapin blanc est visible dans la lune où il pile sans relâche du riz dans un mortier.

Voici maintenant pour le tigre : Cet animal qui a la taille d'un bœuf, dort le jour dans les cavernes, ne sort que la nuit en quête d'une proie, et alors un jet de lumière s'échappe d'un de ses yeux, éclairant la campagne qu'il fouille avec l'autre !

Ce qu'on raconte du chat n'est pas moins surprenant. Ce n'est pas à cause du fameux ver dont il est parfois question dans nos loges de concierge, que les Japonais coupent inexorablement le bout de la queue de leurs chats — c'est pour qu'ils ne deviennent pas trop vieux.

Le chat doit l'immortalité à



sa queue intacte, disent-ils. Ne chicanons pas là dessus, mais en quoi l'immortalité des chats peut-elle bien les gêner ? et est-il bien sûr ensuite que le moyen employé pour les y soutraire soit bien efficace ?

Le chat, après qu'il a vécu des siècles, devient terrible, son poil se hérisse et il n'apparaît plus qu'environné de flammes ; il change alors son nom ordinaire de Nekko en celui de *Kasha*, et se livre à des déprédations redoutables ; bien des bouleversements lui sont dûs, et il montre un goût particulier pour les femmes dont ils déterre les cadavres, qu'il dévore (Fig. 25).

C'en est assez, n'est-ce pas, pour motiver toutes les précautions, et puisque le *Kasha* ne se montre plus depuis qu'on coupe la queue du chat à sa naissance, c'est bien la preuve que la précaution est bonne à prendre.

Voici maintenant les furets flamboyants, titans en miniature, qui semblent vouloir escalader le ciel, à les voir se dresser, grimpant les uns sur les autres au sommet des arbres (Fig. 26).

Cela n'est pas vu d'un très bon œil par les bonnes gens voisins de l'endroit où ont lieu ces acrobaties — Signe d'incendie, disent-ils, au diable les furets flamboyants ! »

Enfin, voici une sorte de vampire fulgurant, aux yeux ronds, aux crocs aigus et à forte griffe (Fig. 27).

Toujours bondissant, il opère de préférence dans les jardins ; les dégâts qu'il cause sont considérables, son haleine brûlante dessèche les plantes frêles, flétrit les fleurs et fait tomber les feuilles des arbres, et partout où il passe, c'est comme si le feu y avait passé.

(*A suivre*) FÉLIX RÉGAMEY.



MŒURS ET SUPERSTITIONS COMPARÉES
DES INDES ORIENTALES ET DE L'EUROPE (1)

CHAPITRE III

L'adoration de l'arbre aux Indes Orientales.



ANS les Indes Orientales, deux espèces de figuier reçoivent un culte spécial des Bouddhistes et des Hindous, ce sont le banian (*ficus indicus*) et le pipal (*ficus religiosa*). Le pipal est tellement sacré chez les Hindous qu'ils prêtent des serments sous son ombre. Les marchands refusent de s'installer près d'un arbre de ce genre, parce que, disent-ils, il ne leur serait pas possible de demander pour leur marchandises plus que le juste prix.

Selon les Bouddhistes, ce fut sous un pipal que le Bouddha parvint au Nirvana. (2)

Un arbre tout jeune de cette espèce descendant de l'arbre originel, est encore vénéré à Bódh-Gaya dans le Bengale. Les traditions bouddhistes disent qu'on désirait envoyer une branche de l'arbre originel à Ceylan, mais comment le faire ? nul couteau ne devait le toucher (3). Dans cet embarras, l'arbre lui-même leur vint en aide ; une branche se détacha, et elle tomba justement dans la vaisselle d'or qu'on avait préparée.

Pietro della Valle, un Sicilien qui voyagait en Perse et dans les Indes-Orientales au commencement du dix-septième siècle, parle d'un arbre du Cambay » auquel on donnait le nom de *bar* (i. e. banian) dédié à une de leurs déesses qu'ils appellent Parbati. » Il raconte « qu'on pratiquait toutes sortes de cérémonies superstitieuses devant cet arbre, que tout à fait en bas, sur son tronc, on avait sculpté un cercle rude, ne ressemblant nullement à la figure humaine, mais qu'ils imaginent y voir le visage de leur idole. Ce cercle était

(1) Voir le numéro d'octobre.
(2) Une condition de sainteté parfaite, selon quelques autorités, — d'anéantissement ou d'extinction selon d'autres.
(3) La même coutume existe encore dans l'Asie centrale ; dans la *Revue scientifique* du 5 mars mars 1887, — un article sur les habitants de la Vallée d'Obi, — M. Charles Rabot dit que les Ostiaques placent leurs dieux dans les bois ; et la partie de la forêt avoisinante est sacrée à leurs yeux. L'abattage d'un arbre, et même d'une branche du bois sacré est une profanation. Les pins qui entourent les idoles sont couverts d'*ex voto* ; à leurs branches sont suspendus des morceaux de drap, des anneaux de cuivre, des têtes et des peaux de rennes offerts aux divinités. Les indigènes, continue-t-il, n'ont garde de tirer aucun profit de l'animal qu'ils sacrifient ; ils le mangent devant leurs fétiches, et se bornent à barbouiller de son sang et de sa graisse la bouche des idoles ».

peint d'un vermillon vif. Les Romains faisaient de même, car Pline raconte qu'ils donnaient cette couleur au visage de Jupiter ».

Dans le fort de Allahabad, dans les provinces du Nord-Ouest, il y a un temple hindou, maintenant à six mètres sous le sol à peu près — ; dans l'intérieur de ce temple on montre le tronc d'un figuier et on prétend que chaque annnée, à un certain jour, il pousse miraculeusement des feuilles. Les pèlerins vont en foule pour le voir, mais il est très probable que les Brahmanes, moyennant un bonne somme donnée au sergent de garde, introduisent un nouvel arbre la nuit précédente. Quand je le vis il n'avait qu'un tronc d'un mètre de hauteur, d'où sortaient trois ou quatre branches, des tronçons seulement, dont chacun avait 50 centimètres environ de longueur, et peut-être huit centimètres de largeur ; ni l'écorce, ni le bois n'avaient l'apparence d'un arbre mort.

Dans les Himalayas, où le pipal ne fleurit pas, on vénère le Deodara, arbre conifère ; son nom Deodara signifie l'arbre des dieux. Des bosquets de Deodara ont été plantés autour de tous les temples principaux dans les vallées du Satluj et de Kullu.

Le peuple thibetain et le peuple indien font encore des offrandes aux arbres ; quelquefois elles sont propitiatoires, et quelquefois en signe d'action de grâce pour des bienfaits reçus. A Nagkanda, à 50 kilomètres au-delà de Simla, endroit dont nous avons déjà parlé à propos du serpent, plusieurs buissons et petits arbres au sommet du col sont décorés d'un grand nombre de chiffons votifs de toutes les couleurs, déposés par les voyageurs indigènes pour rendre grâce de qu'ils ont surmonté les difficultés de l'ascension.

Où il n'y a pas d'arbres convenables, le peuple emploie des pierres et d'autres objets. Chez les Bouddhistes du Thibet occidental, ces offrandes, pour la plupart, sont propitiatoires ; avant de faire un voyage, ils déposent des pierres gravées ayant des inscriptions sacrées, sur des murs de pierre sans mortier ; ils font de même pour enregistrer un vœu. Les Hindous de Ahmedabad en Guzerat, avant de commencer un ouvrage quelconque, attachent de petits simulacres de cheval en calicot blanc rempli de son, à la grille qui entoure la tombe d'un saint mahométan, s'imaginant qu'ainsi leur entreprise aura du succès.

Tavernier, qui voyagait dans les Indes du temps de Akbar (le grand Mogol par excellence), raconte qu'alors les pèlerins, quands ils visitaient un temple dans l'espoir d'être guéris de quelque maladie, avaient l'habitude d'apporter avec eux des modèles du membre malade comme offrandes, en or, en argent ou en cuivre, selon les moyens du donateur.

De nos jours à Fattehpur-Sikri, près d'Agra, des Hindous font des offrandes propitiatoires à la tombe de Salim-Chisti, saint mahométan, ami de cet empereur. Des Hindous d'une certaine secte, sautent d'une hauteur de vingt mètres dans un réservoir d'eau, pour amuser, à ce qu'ils prétendent, mais plutôt pour inquiéter les Européens. On constate que ces hommes donnent toujours un quart de ce qu'ils reçoivent au saint, croyant que s'ils manquaient de le faire, leur vie serait en danger la prochaine fois qu'ils feraient ce saut périlleux. Un usage pareil existe aussi près du tombeau de Nisa-Mu-ddin-Aulia, près de Dehli.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, il y a un arbre indigène nommé le Kola; les graines de son fruit sont très estimées par les habitants comme nourriture. On a dernièrement découvert la valeur médicinale de ce fruit, et on commence à le cultiver dans les Indes-Occidentales et aussi en Orient. En Afrique, cet arbre ne se trouve que près de la côte (selon M. Christi (1) qui a écrit là-dessus). Dans l'intérieur de ce continent ses graines réduites en poudre, se vendent moyennant un poids égal de poudre d'or. Ce fruit a aussi une place importante dans la vie sociale de ces tribus. Il y a deux espèces de Kola : l'un porte des graines blanches, l'autre des graines rouges. Les premières, envoyées par un chef à un autre signifient unité et paix, tandis que l'envoi des graines rouges constitue un acte de défi.

Parmi les nègres de l'Afrique occidentale, on fait prêter des serments devant des graines de kola. Le nègre, en jurant, met la main dessus, et ensuite il les mange.

Maurice, dans son ouvrage intitulé « Les Antiquités des Indes », dit : « Les Indiens ont l'habitude de se purifier en passant à travers une grotte naturelle ou artificielle ; les dévots pèlerins entrent par la porte du Sud, et sortent par celle du Nord, comme cela se faisait anciennement dans les mystères mithriaques, ainsi ils regardent certaines pierres percées naturellement comme des pierres sacrées.

Selon eux, tout adulte, tout enfant qui traverse ces trous, reçoit par ce moyen *une nouvelle naissance de l'âme*. En Europe, la même cérémonie procure une renaissance, une guérison du corps seulement. — Ce qui était au commencement une obligation religieuse, avec le changement de temps et de circonstance devient une superstition.

Les souverains de Travancore (principauté dans la péninsule du Sud des Indes) sont nés Nairs de caste, ils deviennent Brahmanes quand ils montent sur le trône : cette transformation s'opère de la manière suivante : on les fait passer à travers une vache en or fin de grandeur naturelle, ou une fleur de lotus colossale, faite du même métal, cet objet alors devient la propriété des Brahmanes assistants.

L'histoire légendaire de cette province démontre que jeter un instrument de fer sur le terrain est la marque qu'on en prend possession. La fable dit que Parasu Rama, la sixième incarnation de Vishnou, acquit cette province en jetant sa hache d'armes d'une extrémité à l'autre, à une distance de 800 kilomètres.

CHAPITRE IV

Vestiges du culte des arbres en Europe

Tout près du vieux Upsala, en Suède, la tradition parle d'un arbre sacré, lequel, comme celui du temple à Allahabad, avait toujours des feuilles vertes ; la même chose est aussi constatée pour un arbre dans l'île de Gothland,

Dans la Scandinavie, l'arbre qu'on vénérait le plus était le bouleau, dont les feuilles en forme de cœur, et l'écorce d'un blanc-jaune, res-

(1) Cité dans le « Chambers Journal » du 9 juillet 1888.

semblent plus au pipal qu'aucun autre arbre européen : on peut y ajouter le hêtre, le frêne et le sorbier. En Norvège, selon M. Holmboë, (1) « on rencontre encore des arbres dits sacrés. Un bouleau magnifique à Sognedal dans le diocèse de Bergen, mérite d'être cité. — Les habitants de ce lieu racontent que nul instrument tranchant n'a jamais touché cet arbre, et qu'anciennement à Noël on lui faisait des libations de bière nouvelle. Nous avons ici la combinaison des idées bouddhistes, et de l'usage hindou d'offrir des libations.

En Europe, certains arbres étaient anciennement reconnus comme cours de justice ; il y avait des assemblées publiques qui étaient illicites ailleurs qu'en plein air, on devait les tenir à l'ombre de quelque arbre ; ordinairement on choisissait un chêne. La même idée existe parmi les races qui habitent le Congo ; chez eux, les conseils legislatifs et judiciaires, s'assemblent sous un arbre. — On dit que c'est le *ficus religiosa* qu'ils emploient. Dans le premier volume de la *Revue des Traditions populaires*, on cite divers pays et plusieurs endroits où l'usage existe encore de frapper les enfants pour qu'ils se rappellent toujours les bornes d'une paroisse, ou les limites d'une propriété. Nous avons une coutume analogue en Angleterre. Chez nous, il y a des arbres qui portent le nom de *Gospel Oaks* (chênes de l'Evangile) lesquels indiquaient autrefois les bornes d'une paroisse. Sous l'ombre d'un de ces arbres, le prêtre devait réciter l'Evangile le jour de l'Ascension de N. S. Jésus Christ (Le Jeudi-Saint, comme nous l'appelons)-cela fait, lui, et tous les assistants étaient tenus à battre les bornes. De fait, presque tous les arbres renommés dans mon pays, ont étés plantés pour servir de bornes. Tels sont par exemple le Shire oak de Sherwood-Forest, dans la province de Nottingham, et beaucoup d'autres.

La cérémonie de battre les bornes a lieu actuellement chaque année dans quelques-unes des paroisses de la ville de Londres. Le cortège se compose de garçons appartenant à plusieurs écoles gratuites ou de bienfaisance, venant de diverses paroisses ; ils sont habillés d'uniformes bizarres dont la forme et les couleurs remontent au moins jusqu'au seizième siècle. Chaque enfant est muni d'une longue canne faite d'une branche de saule blanc. En tête de la procession marchent le sacristain, le bedeau des diverses paroisses, et d'autres fonctionnaires. Quelque fois, pour définir les limites d'une paroisse, le cortège est obligé de traverser l'intérieur des maisons ou des ateliers ; les enfants, qnand on leur indique l'endroit où se séparent leurs paroisses respectives, frappent vigoureusement sur la terre avec leurs verges. Lorqu'on a fait la ronde de cette façon, on régale les enfants avec du lait et des gâteaux, chacun d'eux reçoit une pièce d'argent, et on leur donne congé pour le reste de la journèe.

On se demande pourquoi on a choisi le jeudi pour cette cérémonie ? Il me semble qu'il faudra en chercher la cause dans la Scandinavie, où le jeudi porte le nom de Torsdag (en anglais Thursday) — ou le jour de Thor — Pour les Scandinaves Thor était le dieu de la foudre, du feu, et par consé-

(1) Le Bouddhisme en Norvège.

quent du foyer domestique. Le jeudi était leur jour de prédilection pour les mariages, il l'est encore, dit-on. Quand la mariée entre dans sa nouvelle maison, on jette un marteau de fer (l'emblème de Thor) dans son tablier comme symbole de possession ; — pour entrer en possession d'un terrain inoccupé ou nouvellement acquis, on allumait aussi un feu dessus.

On retrouve le Varasu Rama des Indiens dans le Thor du nord de l'Europe, et dans le Jupiter Tonans des races latines, auquel on donnait l'aspect et les attributs de Thor ; de là le nom de giovedi en italien, et de jeudi en français qui correspond au Tors-dag de la Scandinavie.

Comme nous l'avons déjà vu, dans les Indes Orientales, passer à travers une pierre percée, une vache d'or, ou une fleur du lotus du même métal, indiquait une renaissance, (naissance nouvelle) de l'âme ; en Europe, la même cérémonie se faisait avec une pierre ou un arbre, mais avec cette différence, qu'elle avait pour but, la renaissance du corps d'un individu. En Europe, on se servait de la branche d'un arbre tordu exprès, aussi bien que d'une pierre perforée par la nature ou artificiellement pour guérir les maladies, et produire pour ainsi dire une renaissance du corps.

En 1883, non loin de Roeskilde en Danemarck, pendant une promenade en voiture que nous faisions dans une forêt, une dame Danoise me fit remarquer un vieux hêtre, dont une branche à la hauteur d'un pied du sol, formait un arc parfait ; plus haut elle s'unissait encore avec l'arbre. Apparement, quand il était tout jeune, on avait fendu une portion du tronc, le le fixant dans cette position au moyen de coins. Cette dame avait elle-même très souvent vu des mères qui passaient leur enfants malades par ce tronc ; avant de s'en aller, elles déchiraient un morceau de la robe de leur enfant, et attachaient ce chiffon à cette branche, avec l'idée qne quand l'étoffe serait abimée ou que le vent l'aurait emportée, le petit malade deviendrait en bonne santé.

Cette dame ajouta, que souvent il y avait plusieurs de ces petites banderolles à la fois attachées à cette branche.

Gilbert White de Selborne, (ancien naturaliste anglais fort renommé dans son temps), constate qu'il se souvenait d'avoir vu dans ce village une rangée de frênes étêtés, lesquels d'après les sillons et les cicatrices dont leurs troncs étaient couverts, avaient été évidemment traités de cette façon. On avait l'habitude dit-il, de passer les enfants malades tout nus par cet orifice, croyant qu'ainsi les pauvres petits seraient guéris. Après l'opération, on couvrait la plaie de suite avec un plâtre fait avec de la marne, et on l'emmaillotait soigneusement. Si la blessure se fermait bien (ce qui arrivait ordinairement si on était adroit, l'enfant se rétablissait sûrement, mais si au contraire les deux parties ne s'unissaient pas, la cure n'avait point de succès. Il ajoute que, parmi les habitants de ce village, plusieurs personnes lui avait été indiquées, lesquelles, lui assurait-on, avaient été guéries de cette manière dans leur enfance ; cet usage, continue-t il, est sans doute très ancien, il vient de nos ancêtres, avant qu'ils aient reçu le Christianisme.

J'ai entendu dire qu'une coutume analogue à l'égard du hêtre est encore en vigueur dans quelques-unes des provinces du Sud de l'Angleterre, et que

là aussi on passe les enfants souffrant de la coqueluche à travers le nœud formé par une ronce, laquelle s'est enracinée des deux bouts. Une amie m'a assuré qu'elle-même avait vu cette cérémonie.

Deux exemples de semblables pierres percées artificiellement ont été cités par M. le Rév, W. C. Lukis, dans la première partie d'un ouvrage sur les *Monuments préhistoriques des Iles Britanniques* (1885). Ces pierres se trouvent toutes les deux dans la Cornouaille anglaise, on les appelle, le *Tolven* et le *Meu an Tol*. De la première, de mémoire d'homme on s'en est toujours servi pour guérir des enfants maladifs, en les passant par ce trou ; l'ouverture dans la seconde, n'est pas tout à fait au milieu.

Les noms que portent ces pierres sont d'un grand intérêt pour l'étymologiste. *Men* ou *Maen* est un mot usité maintenant en Bretagne et dans le pays de Galles pour signifier pierre ; et *Tol* dans la Norwège et dans le pays de Galles signifie un trou. (Toul en Bretagne)

L'usage des tiges de rue, comme préservatif moral et physique est répandu en Europe. Selon Miller (1) la rue était nommée anciennement en Angleterre *Herb Grace* ou *Herb of Grace*. Warburton dit qu'elle avait acquis cette dernière appellation parce qu'on s'en servait dans les exorcismes qu'on faisait dans les églises les dimanches. Chez nous le mot rue a un double sens, le verbe « to rue » signifie se repentir d'une action. On allait à l'église confesser ses péchés, et on y apportait des tiges de rue. Etant enfant, je me rappelle parfaitement avoir vu dans des villages des femmes de la campagne qui allaient à l'église portant un brin de cette plante à la main.

Il y a trente ou quarante ans tout au plus que dans les cours de justice en Angleterre on avait l'habitude de répandre près du juge, et autour du prisonnier des morceaux de cette herbe ; depuis cet usage a cessé. A Old Bailey, on place maintenant tous les jours, du mois d'avril au mois d'octobre, un petit bouquet de fleurs sur l'écritoire du juge.

Laurence, dans sa vie de Fielding en donne cette explication : il dit que « cette coutume a pris naissance après une maladie contagieuse engendrée, par l'atmosphère impure, il y a un siècle à peu près. »

Brand, dans ses *Antiquités populaires* dit que du temps d'Aristote la rue se portait comme amulette contre le maléfice. — Un autre auteur donne pour cause de cet usage, qu'au dix-huitième siècle une fièvre de geôle emporta le juge, le jury et les prisonniers, et que depuis ce temps là, on s'en est servi comme de désinfectant.

Chez les Hindous, il y a des plantes aussi bien que des arbres sacrés. Le *Tulsi* (*Ocymum sanctum*, botanique), par exemple (c'est un buisson que nous ne connaissons pas), se voit fréquemment sur un petit autel devant les maisons indigènes : en s'en sert de grand matin pour les dévotions de famille.

M. Colebrooke, qui a beaucoup écrit sur les mœurs et coutumes des Indes, décrivant un mariage hindou, dit « qu'après que l'époux a donné un nouveau vêtement à son épouse, l'habit et la robe sont liés ensemble, et que le mari fait ensuite une oblation au feu sur lequel sa femme jette des tiges de rue. »

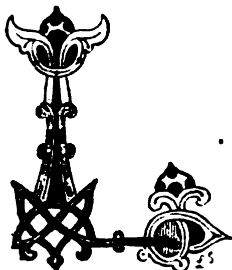
(*A suivre*) Mme G. H. Murray Aynsley.

(1) Garden and Botanical Dictionnary. — London. 1807.

LES GATEAUX TRADITIONNELS (1)

II

FLANDRE FRANÇAISE ET RÉGION DU NORD.



A coutume de donner des coquilles le jour de Noël est conservée à Lille et dans toute la région voisine, on peut même dire tout le nord de la France. La coquille est un gâteau fabriqué avec plus ou moins de finesse, avec ou sans raisin. Cela dépend du prix que les clients veulent y mettre.

Les boulangers ou les patissiers ajoutent un enfant Jésus en sucre, incrusté dans la pâte ou attaché simplement avec un ruban, pour faire plaisir aux enfants.

Les coquilles sont données aux enfants. qui les trouvant sous leur oreiller le matin du jour de Noël, croient que c'est le petit Jésus lui-même qui en fait le dépôt pendant la nuit. Il y a des enfants qui ne dorment pas pendant la nuit du 24 au 25 décembre, espérant voir le petit Jésus, et bien des mamans ontété surprises en faisant le dépôt sous l'oreiller.

Des sociétés chorales de Lille chantent des messes en musique dans les paroisses et font la quête pour donner des coquilles aux enfants pauvres. La société des orphéonistes a quelquefois fait pour 8 à 900 francs de distribution.

On fait des coquilles depuis cinq centimes jusqu'à des prix élevés.

Les boulangers offrent à titre gracieux à leurs clients, des coquilles qui varient de poids et de finesse de pâte selon l'importance et la qualité de la pratique (c'est ainsi qu'on nomme le client à Lille). Ceux qui reçoivent le cadeau doivent donner un pourboire (*dringuelle*) aux garçons boulangers.

Les coquilles n'ont pas été toujours réservées pour la fête de Noël, en voici les preuves :

— Dans son Histoire de Lille publiée en 1730, Thiroux, page 77, nous apprend qu'a l'occasion des fêtes pour la paix célébrées le 20 septembre 1579 « on jeta du haut du beffroy des petits gâteaux en forme de coquille au peuple ».

— Nous trouvons également dans les Notices historiques qui suivent le renouvellement de la loi de Lille, 1785 à 1786, p. 79, qu'à l'occasion des fêtes données pour la paix, entre Philippe roi d'Espagne et Henri IV, le 6 juin 1598, il y fut jeté par la fenêtre du beffroi plus de six mille coquilles de six deniers (valeur actuelle deux centimes et demi).

(1) V. le t. I, p. 18 (les Gâteaux d'étrennes en Basse-Bretagne), cf. aussi t. II, p. 56, 424, 478 ; t. III, p. 12, 136, 168, 247, 512.

Le même petit volume indique, page 85, que pour les fêtes de la paix entre l'Espagne et l'Angleterre le 31 octobre 1604 il « fut jeté par la fenêtre du beffroi plus de mille coquilles de la valeur de six deniers chaque. »

Le même nombre de coquilles a été jeté en 1598 et 1604.

Dans le chapitre VII, La Charité à Lille, tome IV de l'*Histoire de Lille*, de M. V. Derode, nous trouvons page 134 : « Desquiens veut assurer deux fois par an aux petits enfants des hospices, deux de tels gâteaux qu'à Lille on nomme coquilles. »

Le keniole est une sorte de gâteau composé de farine, de lait, d'œufs et de bourre; sa forme est conique aux deux bouts : on place au milieu une figure de terre d'enfant emmailloté. (HÉCART. *Dictionnaire Rouchi*).

Je trouve dans le *Dictionnaire du patois de Lille*, par M. Pierre Legrand, page 50: *Coquille*. S. f. Gateau de forme oblongue que petit Jésus met, le « jour de Noël, sous l'oreiller des enfants qui ont été bien sages. J'ignore « pourquoi on a donné ce nom à ce gateau, mieux désigné à Cambrai, où on « l'appelle *quéniole* ou *cuniole*, du latin *cunæ*, berceau, maillot, *cunalis*. »

Desrousseaux a dit dans une de ses chansons :

J' vas dir' une prière à p'tit Jésus,
Pour qui t'apporte unn' *coquille.*



Une chanson du poëte populaire Ch. Decottignies, est intitulée les *Coquilles du petit Jésus*. Elle a été publiée à Lille, avec musique, vers 1868 et est ornée d'une lithographie de Boldoduc frères, que nous reproduisons et qui représente la scène décrite dans les couplets suivants :

. . . . , ...
Des enfants, l' bouqu' muette,
Sont autour de l'couchette,
In qu'miche et pieds nuds,
Pour ne point éveiller petit Jésus.

Sans fair' de bruit pindant que l' sœur cadette,
A l'abordach' grimp' su l'arrière du lit,
L' grand père impoigne eune bieille coquille rond'lette,
Qui sous les draps s'laich' glicher p'tit à p'tit.

Comme un soufflet d' forge,
L' rusé père infle s'gorge,
Et souffle aussitôt
Crainte de rire au nez d' sin marmot.

Sous l'oreiller p'tit's filles,
Mettez tout sin sous d'ssus,
Et du bon petit-Jésus
Vous trouv'rez les coquilles (1).

Le Glossaire Picard de M. Corblet parle d'un *Quignot* en ajoutant : « Autrefois, le magister de l'église de Bray, choisissait la veille de Noël, à matines, un de ses écoliers, pour chanter la principale leçon de l'office du jour, et présenter le *quignot*, C'était une espèce de gâteau qu'on distribuait aux fidèles, lorsque le magister avait levé l'écolier en l'air et lui avait fait crier trois fois : *Noël*.

A Arras le gâteau de Noël qui a la même forme que la coquille de Lille s'appelle Queugnot.

Dans son *Histoire des fêtes civiles et religieuses, usages anciens et modernes de la Belgique méridionale et d'un grand nombre de villes de France*, Mme Clément, née Hémery, nous fait connaître qu'en Lorraine, la coquille Lilloise porte le nom de *Cogné*.

(*A suivre*) L. QUARRÉ-REYBOURBON.

(1) Cette chanson est aussi accompagnée de l'air noté. Nous en devons communication à Mme veuve DECOTTIGNIES.



DICTONS ET PROVERBES MALAYS (1).

II

— C'est un buffle dont les naseaux sont enclavés d'un anneau :

Se dit d'un homme sans volonté propre.

— Petite mesure reste petite mesure.

Petits moyens, petits effets; qui peu sème, peu récolte.

— Ciseaux qui coupent de la pointe.

Travailleur discret, assidu et rangé.

— On peut saisir un charbon ardent, le retenir n'est pas possible.

On peut rêver l'impossible, mais le réaliser, jamais.

— La place au riz et à la sauce.

Pays de cocagne, marché où l'on peut se pourvoir du nécessaire.

— Quand le vent ne souffle pas, les arbres ne s'agitent pas.

Pas de cause, pas d'effet; pas de fumée sans feu.

— Il prétend que le bois est de la pierre et s'offre à prendre le ciel avec la main.

Se dit d'un homme qui ne doute de rien.

— Sacrifier une fleur pour acquérir des gerbes.

Donner un œuf pour avoir un bœuf.

— Virer par l'arrière.

Dissiper son bien.

— Sous le bois pourri fourmillent les vers.

Chez l'homme taré les vices abondent.

— Crispé comme un ver, qui tombent en eau chaude.

Homme que le malheur rend acariâtre.

— Les tigres sont à craindre tant qu'ils ont des dents, pourquoi les craindrait-on dès qu'ils n'en ont plus?

Les méchants au pouvoir sont à craindre; méprisons-les quand ils en sont tombés.

— Le fer de la charrue ne s'oxide qu'au temps impropre au labour.

L'homme intelligent ne se tait que pour parler ensuite plus utilement.

(1) Voir le n° d'octobre 1888.

— Sel absent, salière sans objet.

Cognée perdue, manche inutile.

— A courir après des rêves on perd son bien.

Lâcher la proie pour l'ombre.

— Nain qui veut emporter la lune.

Pauvre cervelle à folles visées.

— Saler la mer.

Faire besogne vaine.

— Paroles que le vent emporte.

Belles promesses sans effet.

— Arrivât-il dix navires, les chiens n'en iraient pas moins la queue entre les jambes.

Aucun événement ne trouble les indifférents.

— Unies comme le ros (1) et le chassis.

Se dit de deux personnes inséparables. Nous disons : unies comme la chair et l'ongle.

— Vider sa cruche en prévision d'ondées orageuses, c'est s'exposer à manquer d'eau.

Un « *Tu le tiens* » vaut mieux de deux « *tu l'auras* » :

— Lorsqu'à force d'adresse on est parvenu à faire de l'ivoire, le serpent *Kandey* perd ses droits.

Lorsqu'à force de mérite un homme s'est élevé à une position considérable, la basse calomnie n'a plus prise sur lui.

— L'éléphant fiente abondamment, l'insecte en veut faire autant.

Le Corbeau veut imiter l'aigle, la grenouille veut se faire aussi grosse que le bœuf.

— Un couteau de bois tendre peut se changer en couteau de fer.

Un homme paisible peut devenir furieux, un timide peut devenir un effronté.

— Comme le musc que l'on tue pour le parfum qu'il porte.

Se dit d'hommes riches que, dans quelques contrées de l'Extrême-Orient, des gouverneurs de provinces ne craignent pas de faire juger et mettre à mort pour confisquer leurs biens.

— Un âne qui veut se faire cheval.

Le geai qui se pare des plumes du paon, l'âne qui se vêt de la peau du lion.

(1) Claie couchée dans le battant du métier à tisser et entre les lames de laquelle passent, de deux en deux, tous les fils d'une chaîne.

— Confier son bien aux singes.

Remettre ses biens aux mains des dissipateurs.

— Le lait vient de la bufflesse mais on l'attribue à la vache.

Affaire d'habitude ou de préjugé; c'est ainsi que nous disons : Le soleil se lève, le soleil se couche.

— De sa nature un cheval est un cheval un âne est un âne.

Nul ne ment à son origine, dit Beaumarchais, *Mariage de Figaro*.

— Gouvernail cassé, support rompu.

Être sans ressource.

— Éléphant avalé par un petit serpent.

Grand et riche personnage ruiné par son esclave.

— Siège enlevé, siège réclamé. Le texte malay dit : un siège étant enlevé, aussitôt arrive une famille pour se reposer.

Pour fille mariée, gendres abondent.

— Le bois d'aigle est prêt, à présent passons au bois de sandal.

C'est comme nous disons aux discoureurs qui partent de trop loin : Passons au déluge.

G. M. OLLIVIER BEAUREGARD.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES (1)

II

L'OBSTINATION DES FEMMES.

I'ay cogneu cent et cent femmes que vous eussiez plustost faict mordre dans le fer chauld, que de leur faire desmordre une opinion qu'elles eussent conceue en cholere ; elles s'exasperent à l'encontre des coups et de la contraincte ; et celui qui forgea le conte de la femme qui, pour aulcune correction de menaces et bastonnades, ne cessoit d'appeller son mary Pouilleux, et, qui, precipitee dans l'eau, haulsoit encore, en s'estouffant, les mains, et faisoit, au-dessus de sa teste, signe de tuer des pouils, forgea un conte duquel en vérité tous les iours on veoit l'image expresse en l'opiniastreté des femmes. (MONTAIGNE. *Essais*. l. II, ch. 32).

LE LOUP ET LA BREBIS.

Ceux qui disent que les Espagnols sont dangereux empiriques et font

1. V. t. I, p. 243.

comme le loup qui promettoit à la brebis de la guarir de sa toux, cela est faux : ce sont tous heretiques qui le disent. (*Satyre Ménippée.* Harangue du cardinal de Pelvé).

LE RENARD ET LES MURES.

Vous avez la teste assez grosse pour porter une couronne : mais quoy, vous dites que vous n'en voulez point, et qu'elle vous chargeroit trop ! Les meschants politiques disent qu'ainsy disoit le Reqnard des meures. (*Satyre Ménippée.* Harangue de Roze).

Tu veux dégoûter de ma marchandise : mais c'est comme le Renard des mures (*Variétés hist. et lit.* t. V, p. 347).

Ainsi dist le renard des mures quand il n'en peult avoir : « Elles ne sont point bonnes ». (Proverbes communs, XV[e] siècle. LEROUX DE LINCY).

TROP PARLER NUIT.

Béronie, *Dict. du patois limousin*, rapporte qu'en ce pays, l'on dit en proverbe à quelqu'un qui est bavard : *Tu parlas tro, noouras pas la tielo.* tu parles trop, tu n'auras pas la toile. C'est, dit-il, une allusion à un ancien conte d'après lequel la Sainte-Vierge adjugea une pièce de toile à un garçon qui avait gardé le silence, et éconduisit un bavard en lui adressant les paroles ci-dessus citées.

Fleury de Bellingen, *Etymologie des proverbes françois*, donne une autre version : Une paysanne qui avoit une pièce de toile à vendre, chargea son fils de la porter au marché. Elle luy recommanda de bien prendre garde de la vendre à quelqu'un qui parleroit trop, parce qu'elle craignoit qu'on ne l'attrapast avec des paroles pour l'obliger de la donner à vil prix. Ce jeune homme qui estoit fort simple, prist ce que lui avoit dist sa mère au pied de la lettre. Quand quelqu'un luy avoit demandé combien la toile et qu'il en avoit dit le prix, si on disoit : C'est trop, il répliquoit : Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile et renvoyoit ainsi le monde.

GRILLON LE DEVIN.

D'après Mignard, *Glossaire de l'idiome bourguignon*, on dit en proverbe *T'a pri, Grillo*, tu es pris Grillon, pour signifier qu'on est à la disposition de celui qui parle. C'est une expression empruntée au conte du Devin qui s'appelait Grillon, et qui prononça ces paroles, se croyant à bout de finesse, et ne sachant pas qu'un grillon était placé dans une soupière qu'on lui présentait.

BERTRAND ET RATON

Seroit-il raisonnable que vous fussiez le singe et nous les levrettes ? Vous vous serviriez donc de nous pour attirer les chataignes hors du feu. (*Variétés historiques et littéraires*, t. IV, p. 332).

Il fait comme le singe qui tire les chataignes du feu avec la patte du levrier (*Caquets de l'accouchée.* Bibl. el. p. 267).

Faire comme le singe, tirer les marrons du feu avec la patte du chat. (*Mimes de Baïf* dans LEROUX DE LINCY).

(A suivre) PAUL SÉBILLOT.

SUPERSTITIONS DE LA SAINT-ANDRÉ

I

EN ALLEMAGNE

« Aujourd'hui, Saint-André,
Dorment tous les gens,
Tous les gens, vivant
Entre le ciel et la terre
A l'exception de l'homme
Qui devra m'épouser. »

Ainsi chantent le 29 novembre, veille de St-André, les jeunes filles avant de se mettre au lit, et alors, le futur leur apparait en rêve. Cette coutume est répandue dans toute l'Allemagne, de même qu'en Alsace où on l'appelle « das Andresleschauen » (la vision de la St-André).

Dans certains pays la jeune fille se pétrit un homme en pain ou gâteau, et le mange avant de se coucher en disant :

« Je vais entrer au lit,
Saint André, je te prie,
Laisse-moi voir mon bien-aimé ;
Qu'il soit jeune ou vieux,
Laisse-moi le voir. »

Quelquefois la jeune fille ne se contente pas de voir, elle voudrait aussi savoir ; et, pour apprendre si son mari sera riche ou pauvre, elle met à côté de son lit deux verres, l'un rempli d'eau, l'autre de vin. Le fiancé boit de l'un ou de l'autre selon les habitudes de sa famille, du vin s'il est riche, de l'eau s'il est pauvre. Dans les pays où il n'y a pas de vin, elles s'arrangent en disant :

Si je dois l'épouser riche
Qu'il tienne un rameau vert,
Si je dois l'épouser pauvre,
Qu'il apporte son pain.

Datant des époques les plus reculées, ces coutumes chrétiennes se sont confondues avec des superstitions païennes comme le prouve du reste une ancienne prière latine qui veut dire à peu près : Oh ! Saint André, fais que je trouve un mari pieux et bon ; fais moi voir aujourd'hui comment sera celui qui me prendra pour femme ! « (*O Sancte Andrea, effice ut bonum pium aquiram virum, hodie mihi ostende qualis sit qui me in uxorem ducere debet*). » La première moitié de la pièce est évidemment chrétienne, la seconde fait allusion aux anciennes superstitions germaniques. L'Avent — le Julfest — était le moment où l'on adressait toutes sortes de questions au destin. Cette espèce d'ordalie avait lieu non seulement au sujet du mariage, mais aussi à celui de la mort. Ainsi on dressait le soir un petit tas de farine ou de cendres, et si au matin il s'était écroulé on était sûr de mourir avant la fin de l'année ; si, au contraire, il était resté debout, la mort n'avait pas de prise sur vous. Pour confirmer la véracité de toutes ces superstitions, un narrateur naïf cite le fait

suivant : Une fillette de douze ans à laquelle une servante avait conseillé de rester seule auprès du fourneau et de réciter le « Notre-Père » à l'envers pour voir apparaître son fiancé, y aperçut vers les minuit un fantôme enveloppé d'un linge blanc. La servante lui dit que nul autre que la mort ne serait son fiancé.

Et la jeune fille ne se maria point ; elle mourut à — 70 ans, et ainsi la mort fut son unique fiancé ! »

(Trad. de A. v. de Miele. *Journal de Hulberstade*).

HEDWIGE HEINEKE.

LE RENARD ET LE MARLE

CONTE POITEVIN



LL' y avait ine fait in p'tit boun'houme qui avait tendu dau lacs pre preindre dau begasses [1].

Au lieur de begasses, le prindjit in marle ; mais in marle si vieux que n'on avait jamouais vu son pareil : l'était tout blonc.

Thiau [2] chétif osiâ était en train de fouaire ce que le perait [3] pre copaie le lac ; coure oll' arrivit in renard.

Regardant thiau malheureux qui se demalait tant que le peuvait :

— « Ça ne me fera ja fouaire ine fameuse ribote, que le dicit, mais o s'ra trejou in coumoincement [4]. »

— Ah ! moun' amit, quo dicit le paure marle, ne seije pas si sot de me meingé : tu ne saraie fouaire de mé mais [5] d'ine demi goulaie ; et si tu vaux me dépreindre i me charge de bein te reingalaie, de bein te faire rire, et coure t'aras bein rit de te fouaire bramaie [6].

— Marché fouait, quo dicit le renard.

Le copit le lac, et v'la nout' paure chétif marle en libarté.

Oll' était précisément un jour de marché : in soula [7] de fumelles chargeais de penaies tout plleins de poulets, doies et de perots devaliant pre se rondre à la ville.

— Tu ne tarderas ja à bein déjuné, quo dicit le marle, tape-te dons thiau ramigeau [8] et ne biauge que coure o sera tomps.

[1] Des bécasses — [2] ce — [3] pourrait — [4] commencement — [5] plus — [6] pleurer — [7] une troupe — [8] endroit touffu plein d'épines où l'on ne peut passer.

Le v'la qui preindjit la volaie et qui s'en ondjit s'appoué devont thiellaie fumelles fasant son paure boitoux.

Les v'là tretoutes d'appoué leu penaies pre couri apres le marle qui se léchait[1] bé approchaie in p'tit, mais qui s'envolait après thieu in p'tit pu lein.

Le les fasit galopaie tout leu saoul, et, pendant thiau temps le renard se foutait une bosse de poulets et de chapons.

Coure le marle retornit l'était à sa derère[2] goulaie.

— Eh bé ! que l'dicit, t'es-tu bé reingalé !

— Ah ! mon p'tit marle, quo répounit le renard, i saie bein content de té, oll' y a quieuques jours qui avaie fouait in si bon déjuné.

— Tant meux, ien saie ben'aise, quo dicit le marle, mais o n'est pas tout, o faut bé avoure qui te baille ton déssert : veins avec mé i m'en vat te fouaire copaie le corps de rire.

L'arrivirant tout de contre in village voure oll'y avait trois gârs qui labouriant à la pale dons n'in vregeaie : oll' était le père et les deux faills[3].

— Regarde bein, quo dicit le marle, et le v'la qui s'en ondjit s'appoué sû la teïte au boun'houme.

— Mon père, quo dicit in de thiellaie gars : mon père, grouillez pas ! in marle blonc qui est sû vout'teïte, i m'on vat li foutre in cot de pale[4].

D'auss'tout dit, d'auss'tout fouait : v'la mon bougre qui lonce in cot de pale qui ne jeindit[5] poué le marle, mais qui tuit le boun'houme.

Le renard qui était core caché dons n'in coin et qui veuillait tout thieu se copait le corps de rire.

Le marle ne sit jà longtemps à le rejeindre. — Eh bé ! que le dicit, que dis-tu de thieu ?...

— I dit que thiau gârs n'est diaire fin, mais que le m'at trejou bein fait rire : n'on baillerait quieuques faits deux sous à n'ine coumédie que n'on ne rirait pas mouais.

— Pre qui scigions quitte, avoure faut qui te fasse bramaie.

— Thieu ne te s'ra ja si coumode, quo dicit le renard, y n'ai jamouais odju le thieur[6] bein sonsible.

— Ah ! tu crait, eh bé ! ialons veure.

Tout en causant, l'arrivirant dons n'in grond ronfroumis[7]. Le marle avisit ine musse[8] voure qu' oll' y avouait in peige de tendu.

— Parions, dit-el, que tu passes pas à thielle musse.

— Ah ! quo dicit le renard, thieu n'est jà bein difficile quond même iai le vontre pllein i sautereirai bé toût de même.

Le se mettit à velé sautaie mais crac le cheusit[9] dans le peige.

[1] Laissait — [2] dernière — [3] fils — [4] un coup de pelle — [5] atteignit — [6] cœur — [7] pièce de terre entourée de haies — [8] passage étroit dans une haie — [9] il tomba.

— Ah ! mon pauvre petit marle, quiai donc odjiu in grond malheur de passaie à thielle musse; oll'est à ton tour à me rondre sarvice, coument vas-tu fouaire pre me dépreindre ?

— I ne te daît pus rein, quo dicit le marle, i t'ai pouayé tout ce qui te devaie : avoure que t'es pris rechte-zi.

R.-M. Lacuve.

LÉGENDES CHRÉTIENNES DE L'OUKRAINE (1).

II (*suite*).

Légendes du Nouveau Testament.

VI. — LE SAUVEUR, SAINT PIERRE ET LA MÉCHANTE FEMME



E Sauveur et Pétro allaient par un certain village : déjà le soir arrivait et ils se demandaient où ils passeraient la nuit. Comme ils regardent autour d'eux, un homme avec une faulx se tient debout près d'une porte ; voilà que Pétro dit :

— Homme, tu vas avec une faulx, tu dois connaître le malheur, accueille-nous pour la nuit !

— Hé ! bonnes gens, je vous accueillerais de bon cœur, mais ma femme est une cruelle vipère ; quand elle viendra du cabaret elle ne me laissera pas en repos, et vous aussi, vous aurez à souffrir.

Pétro regarda le Sauveur !

— Ce n'est rien, accueille-nous, dit-il, qu'est-ce qu'elle oserait nous faire ?

— Entrez, seulement ne vous en prenez pas à moi !

Le Sauveur dit à Pétro :

— Comme tu voudras, pour moi tout m'est égal — resterons-nous chez cet homme ou peut-être irons-nous à la recherche d'une autre place ?

— Où irions-nous donc ? Nous ne ferions qu'agacer les chiens ! répondit Pétro.

Ils entrèrent dans la chaumière, s'étendirent par terre et se couchèrent, le Sauveur, le long du mur, et Pétro auprès de lui.

Ils étaient à peine couchés que voilà qu'ils entendent crier, déjà de la rue on entend la femme s'approcher. L'homme, le chef de ménage, se cache :

— C'est ma vieille qui arrive, dit-il.

Alors la porte s'ouvre avec fracas, et elle entre à grand bruit dans la chaumière, en criant :

(1) Voir les numéros de septembre et octobre 1887 et de janvier et août 1888.

— Qu'as-tu ici chez toi ! Ce n'est pas assez que tu traînes pendant le jour, il faut encore que tu reçoives ici chez toi des vagabonds. Attends ! — Et elle prit une verge de dessous le poèle, et elle se mit à fouetter Pétro qui était plus proche, si bien qu'elle lui arracha son vêtement. — Hé ! non, je vois que cette verge ne suffit pas, j'irai en chercher une plus belle et je vous arrangerai, vagabonds !

Elle sortit. Et Pétro dit :

— Seigneur, couche-toi à ma place, sans cela elle me fera sortir l'âme en frappant.

Le Sauveur changea de place et Pétro se coucha près du mur. Voilà qu'elle accourt avec une verge solide :

— J'ai battu celui du bord, maintenant je battrai celui qui se serre contre le mur !

Elle fouetta de nouveau Pétro.

— Hé ! c'est tout le pareil à l'autre, dit elle, gris et chauve !

Et ainsi, sans qu'il eût rien fait, elle fouetta deux fois le pauvre Pétro (1).

VII. — LE SEIGNEUR ET SAINT PIERRE DISTRIBUENT LES SORTS

Il y avait dans un village un gars si propre et si beau, qui travaillait comme salarié ; mais chaque fois qu'il demandait la main d'une jeune fille il essuyait un refus : car bien qu'il fût beau de sa personne il ne lui restait jamais rien de ce qu'il gagnait. Tandis qu'il va aux soirées il remarque chaque nuit que dans une chaumière en construction, chaque nuit il y a de la lumière.

— Ça, dit-il, je me coucherai ici !

Il monta sur le poèle et s'y coucha. Voilà qu'arrivent deux prêtres en étole dorée ; ils allumèrent un cierge, prirent un pain consacré et se mirent à manger. Alors un ange arrive en volant :

— Seigneur, dit-il (car c'était le Seigneur et Saint Pétro), un enfant est venu au monde : quel sort lui accordes tu ?

— Lequel ? dit-il, je lui donne le sort dans lequel je suis aujourd'hui.

Ayant mangé ils s'en allèrent.

Le lendemain il se couche de nouveau sur le poèle. Voilà qu'arrivent deux paysans tant bien que mal, ni pauvres ni riches, proprement habillés. Ils allumèrent un cierge. déposèrent sur la table un chanteau de pain et se mirent à manger. Arrive, en volant un ange :

— Seigneur, dit-il, un garçon est venu au monde : quel sort lui accordes-tu ?

— Mais celui, dit-il, dans lequel je suis aujourd'hui.

Voilà que le troisième jour arrivent deux moines : ils mirent tremper des biscuits et mangèrent. Arrive en volant un ange :

— Seigneur, un garçon est venu au monde ; quel sort lui accordes-tu ?

— Mais celui, dit-il, dans lequel je suis aujourd'hui.

(1) Cet épisode se trouve presque textuellement dans un conte populaire de la Haute-Bretagne. SÉBILLOT, t. I, p. 53.

L'ange s'envola et l'autre descendit du poêle et se prosterna devant le Seigneur.

— Et à moi, Seigneur, quel sort m'accordes-tu ? Accorde-moi celui dans lequel tu étais le premier jour.

— Et pourquoi donc, dit-il, ne t'es tu pas montré alors ?

L'autre se tient debout et pleure.

— Ne pleure pas, dit-il, vous avez dans le village une nommée Dziouba, demande-la, son père est riche et lui donnera toute sa fortune en dot. Seulement, fais attention ; quand tu seras en ménage et qu'on te demandera : « A qui cela est-il ! » réponds : « C'est à Dziouba. »

Ils le bénirent et s'en allèrent.

Voilà qu'il envoie demander la main de Dziouba. Les gens se moquent :

— Voyez donc, un si beau gars qui prend une fiancée toute couturée ! Et elle était si laide et grêlée — d'où son surnom de Dziouba — que personne, même entre les plus pauvres, ne voulait d'elle. On fit la noce ; ils vécurent ensemble une année, une seconde, une troisième et il devint le premier ménager du village. Mais à qui lui demande : Ceci est à vous ? il répond : Non c'est à Dziouba, et il vécut ainsi. — Quoi, pensa-t-il, toujours à Dziouba et à Dziouba ; au moins que ceci soit à moi et cela à Dziouba ! Et voilà qu'un orage survint, pluie et grêle ! tout ce dont il avait dit : « C'est à moi ! » fut haché, et ce dont il avait dit « c'est à Dziouda » parut encore plus florissant. — Qu'à tout jamais tout soit à Dziouba !

VIII. — LE SAUVEUR, SAINT PIERRE ET LE FER A CHEVAL

Le Sauveur et Pétro allaient ensemble. Le Sauveur voit à terre un fer à cheval. Il dit à Pétro :

— Ramasse-le.

Celui-ci, ayant regardé, dit :

— Du diable si j'irai me mettre à ramasser toute espèce de loques, et il passa.

Le Sauveur ramassa le fer et étant arrivé à un bazar, il l'échangea contre un petit pain. Ils continuent leur route avec Pétro. Pétro tout en marchant dit :

— J'ai terriblement faim !

Le Sauveur se tait :

— J'ai tellement faim, Seigneur, que j'en ai même mal à la peau !

Alors le Sauveur, faisant en sorte que Pétro ne le vît pas, laissa tomber un morceau du petit pain. L'autre le ramassa et l'avala d'un coup.

— Eh ! je n'ai fait que m'exciter, dit-il, j'ai encore plus faim qu'avant.

Le Sauveur lui jeta un nouveau morceau et l'autre se baissa de nouveau ; et il lui jeta ainsi tout le petit pain et l'autre se baissa chaque fois. Quant celui-ci eut tout mangé, le Sauveur lui dit :

— Vois, tu n'as pas voulu te baisser une fois pour le fer à cheval et maintenant tu t'es baissé dix fois.

Et il lui conta comment il avait agi avec lui. Pétro (de dépit) en gratta son crâne chauve.

(*A suivre*). EUGÈNE HINS.

LA FÊTE DES ROIS (1)

VI

NOTES DIVERSES

On sait que les Romains célébraient la fête des Rois à l'époque des Saturnales (fin décembre ou dans les premiers jours de janvier), ils tiraient au sort à qui serait roi du festin avec des fèves, empruntant cet usage aux Grecs qui se servaient aussi de fèves pour l'élection de leurs magistrats. Le seul perfectionnement que la suite des temps y ait apporté fut de cacher la fève dans un gâteau et voici comment.

Lorsque le christianisme succéda au paganisme, il consacra par ses rites et ses cérémonies les fêtes populaires qui n'étaient pas en contradiction trop grande avec ses dogmes et sa morale. Ainsi, le 5 janvier, la veille de l'Epiphanie, dans chaque cathédrale, les chanoines élisaient un roi parmi eux et l'installaient en grande pompe sur le maître-autel, où chacun venait lui offrir des présents. Un festin, que ce roi présidait, couronnait ce jour de réjouissances. Les fidèles, en rentrant chez eux, imitaient ce qu'ils avaient vu faire à l'église et choisissaient un roi, par le moyen d'une fève introduite dans un gâteau. Le convive le plus jeune se glissait sous la table et désignait la portion qui devait revenir à chacun des assistants. La première, appelée *la part de Dieu*, était réservée aux voyageurs, aux pèlerins et aux hôtes qui pouvaient survenir pendant le repas.

C'est dans une fête des rois qu'en l'année 1521 François Ier, assiégeant avec des boules de neige, des pommes, des œufs et autres projectiles inoffensifs, le manoir du comte de Saint-Pol que la fève avait fait souverain, reçut à la tête un tison enflammé qui le blessa si grièvement qu'il fut obligé de faire couper ses cheveux, que depuis il porta toujours courts; en revanche, comme il ne voulait pas avoir l'air d'un moine avec sa figure rase et le chaperon de ce temps, il laissa croître sa barbe et inventa le chapeau ; des courtisans l'imitèrent, et la mode des cheveux courts et de la barbe longue subsista jusqu'au règne de Louis XIII.

En 1793, on essaya de détruire l'usage de la fête des Rois, mais dès

(1) Voir le tome II, p. 55, 56; le t. III, p. 7, 116, 117. 167, 168.

l'an VII il fut rétabli. Un immense gâteau sur lequel était figuré le soleil avec ses rayons, fut envoyé aux cinq directeurs. Ce gâteau était surmonté d'une figure de la Liberté avec cette légende : « *La Liberté dans le plus grand des astres.* » C'était un calembour... d'actualité, mais le gâteau n'en était pas moins bon pour cela, et la royauté de la fève fut rétablie.

Dans certaines parties de la Beauce, la fête des Rois a conservé le caractère religieux et naïf du bon vieux temps.

Au commencement du dîner, toute la famille réunie nomme un président, qui est presque toujours la personne la plus âgée et la plus respectée d'entre les convives. Au moment de partager le gâteau traditionnel, un enfant, le plus jeune garçon de la famille, monte sur la table ; le président coupe alors une première tranche et demande à l'enfant pour qui est cette part.

« *Pour le bon Dieu* », répond le gamin, et, en effet, elle est mise de côté pour être donnée au premier pauvre qui viendra la demander, ce qui ne tarde jamais ; car il y a toujours quelques malheureux qui attendent à la porte le moment d'entrer en scène ; sitôt qu'il est venu, l'un d'eux chante sur un air dolent ;

Honneur à la compagnie
De cette maison !
Nous souhaitons année jolie
Et biens en saison.
Nous sommes d'un pays étranger
Venus en ce lieu
Pour demander à qui mange
La part du bon Dieu.

Tous les autres crient alors : « La part du bon Dieu, s'il vous plaît », et ils reprennent en chœur :

Les Rois ! les Rois ! Dieu vous conserve,
A l'entrée de votre souper,
S'il y a quelque part de galette,
Je vous prie de nous la donner.
Puis nous accorderons nos voix,
Bergers, bergères,
Puis nous accorderons nos voix
Pour chanter les Rois.

En Normandie, la fête des Rois est célébrée le dimanche qui suit le 6 janvier et même les trois dimanches suivants de cette date, la fête du troisième dimanche est dite des Rois Maures.

Dans cette région les pauvres réclament aussi *la part de Dieu.* Voici le couplet qu'ils chantent :

Sur nos hautbois,
Monsieur de céans et madame aussi,
Donnez de vos biens à ce pauvre ici.
Que l'âme de vous
Aille en Paradis
Et la nôtre aussi.
Planté, planté autant de fèves que de pois,
La part du bon Dieu, ma bonne dame, s'il vous plaît !

Dans le Berry, le gâteau doit être coupé par une main féminine qui n'a pas encore l'anneau nuptial; puis, les morceaux sont cachés sous un napperon et c'est la plus petite fille de l'assemblée qui les tire. La distribution se fait dans un silence religieux. Tout d'abord, *la part du bon Dieu* ou des pauvres est mise seule sur un plat (autrefois on choisissait le plus beau plat d'étain); ensuite, vient le tour de l'aïeul et de M. le curé, les autres portions sont distribuées, sans ordre, aux divers convives.

A Paris, dans ces dernières années, la fève a été successivement remplacée par des petits bébés nus et des petits cochons en porcelaine; l'année dernière, les petits bébés étaient revêtus d'une chemise.

Partout le roi choisit sa reine et chaque fois que ces souverains prennent leur verre on crie : le roi boit ! ou : la reine boit !

A. Certeux.

VII

L'ÉPIPHANIE DANS L'OUEST DE L'ANGLETERRE.

La fête de l'Épiphanie était observée dans l'ouest de l'Angleterre. Il y avait des gâteaux d'Épiphanie qu'on donnait aux enfants en mémoire des dons des Mages. Ils étaient couverts de sucre et de bonbons. En Devonshire on avait aussi des bals pour les enfants, où l'on choisissait par le sort un roi et une reine en mémoire des Mages ou des Trois Rois. Shakespeare a intitulé une de ses comédies célèbres « *Twelfth Night* », la Douzième Nuit, ou l'Epiphanie.

W. S. Lach-Szyrma.



LA CRÉATION DE L'HOMME (1)

II

LÉGENDE DE LA CRÉATION

(racontée par un naturel d'Akropang)
recueillie en 1853.



Lorsque Dieu créa le monde,il créa d'abord une femme. Comme il vit que la femme tant qu'elle serait seule, n'enfanterait pas et que le monde ne serait pas peuplé, il créa l'homme. Ils eurent deux fils. L'homme était immortel. La brebis fut envoyée avec ce message: L'homme mourra puis reviendra. La brebis s'arrêta dans un pâturage. Alors les hommes dirent: Si l'homme ne meurt, il n'engendrera pas. La chèvre fut envoyée avec ce message : Si l'homme meurt il ne reviendra pas. Tandis que la chèvre reprenait sa route la brebis était toujours occupée à manger. Si la brebis s'était empressée d'acquitter son message, l'homme serait revenu de sa mort, mais comme la chèvre fut plus zélée à s'acquitter de son message opposé, l'homme ne revient pas de la mort.

(J.G. Christaller, *Negersagen von den Goldküste* n° 2,p. 56-58).

A une époque, le ciel et la terre existaient, mais il n'y avait pas encore d'homme sur terre, il tomba une grande pluie. Bientôt quand elle eut cessé une grande chaîne descendit du ciel, à laquelle se tenaient sept hommes que Dieu avait créés et il vinrent ainsi sur la terre. Ils apportèrent le feu avec eux et allumèrent du feu pour cuire leur dîner. Ils avaient besoin d'eau et en manquaient ; d'où l'auraient-ils eue ? Deux d'entre eux se rendirent dans la brousse et allèrent si loin qu'ils trouvèrent un fleuve d'où ils se procurèrent de l'eau pour leur cuisine (id. n. 1. c. p. 55).

III

LÉGENDE DES ADIMAS (2)

Au sujet de la création du genre humain, les Adimas racontent que

(1) Cf. t. II, p. 41 cf. aussi *Evangelische Missions Magazin* Bâle 1885, p. 321.

(2) Analogue sur l'origine des hommes (noirs, blancs et mulâtres) à une légende du Musso-rongo, et une autre des Kabindes ap. Ch. Jeannest. Quatre années au Congo. Paris, 1873 in-18 (Charpentier) p. 97-99) et Bastian. Die deutsche Expedition an der Loangoküste. Iena, 1874-74, 2 v. in-8, t. II, p. 185-186, 209-213.

Dieu fit les hommes d'une seule couleur. Ceux-ci se trouvant réunis au centre de la terre, résolurent de se disperser, mais pour gagner l'endroit désigné à chacun, il fallait traverser un grand fleuve et se purifier dans ses eaux. Ceux qui se mirent en route les premiers trouvèrent le fleuve avec beaucoup d'eau : ils le traversèrent et devinrent blancs. Cependant les africains, beaucoup plus paresseux s'étaient laissés aller au sommeil d'une façon immodérée : quand ils s'éveillèrent, le fleuve était presque à sec. Ils voulurent aller faire un barrage pour en retenir les eaux, mais ils réussirent à peine à se mouiller la plante des pieds et la paume des mains, seule partie de leur corps qui soit à peu près blanche.

MANUEL PACHECO. *Un voyage de Tête à Zumbo* en 1861-62. (Bulletin de la Soc. de Géog. de l'Est, 1er trimestre 1888, p. 23).

RENÉ BASSET.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA TOURAINE

I

PETIT GUIDE AGRONOMIQUE.

Le paysan tourangeau a dans l'influence de la lune sur la végétation une confiance aveugle, car, dit-il, puisque la lune exerce son action sur les vagues de la mer, pourquoi n'agirait-elle pas de même sur les *affiements* (1) ? Nous nous proposons d'indiquer brièvement en quoi consistent ses principales croyances.

Les phases de la lune sont le croissant, la pleine lune et le décours. D'une façon générale, les semailles ou plantations faites pendant le croissant poussent en feuilles et en branches, mais non en fleurs et en fruits ; il en est de même pour les plantes qu'on a taillées à cette même époque. Ainsi, quand une plante pousse mal et reste chétive, on la taille pendant le croissant, ce qui ne manque pas de la faire pousser. Les provins, les marcottes et les boutures faits ou plantés pendant le croissant poussent activement dans l'année, mais s'enracinent mal ; sous l'influence du décours, le contraire se produit.

La vigne taillée et le blé semé en croissant sont infailliblement mangés par les lapins de la garenne voisine ; cette fâcheuse circonstance est évitée, quand on taille ou sème en décours.

Les semailles doivent se faire aussitôt après la Saint-François (4 octobre) ;

(1) Les *affiements* sont les plantations, les cultures, tout ce qu'on *affie* ou laisse croître. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) cite le mot *affier* et le définit : « planter ou provigner des arbres de bouture », définition trop étroite ; il le fait dériver de *à* et *fier*, confier, dit ainsi par métamorphore. Pour nous, cette expression vient tout simplement du latin *ad fieri* ou *affieri*, dont elle a le sens exact.

mais il est essentiel d'attendre le décours, à cause des inconvénients susdits, si cette fête coïncide avec le croissant ; toutefois, on pourra semer le premier vendredi de croissant, ce jour-la « portant décours », c'est-à-dire ayant la même efficacité que les jours du décours.

Pendant le croissant, le vin travaille sans cesse : si on le soutire ou si on remplit les tonneaux en vidange, il aigrit et se couvre de *fleuret* ; au contraire, il se comporte bien, si on pratique ces opérations pendant le décours.

Si on laboure en croissant, la terre a moins de « guéret » qu'en décours, époque à laquelle elle est plus « en humeur ».

Le croissant est donc, en somme, une période peu favorable aux affiements. Le décours possède des propriétés inverses, les semailles, plantations, greffes, tailles, boutures et marcottes qu'on fait à cette époque poussent en fleurs et en fruits, bien plus qu'en feuilles et en branches ; le bois se tourne en fruit, les haricots grainent mieux, les choux pomment mieux, les fruits cueillis se conservent mieux, les lapins épargnent le blé et la vigne. Le décours est donc l'époque la plus propice à la culture.

Quelques dates ont une importance spéciale, dont il convient de tenir compte. Les carottes doivent être semées le premier ou le second jour de la lune : elles ne sont jamais rameuses ; elles le deviendraient, si on les semait dans le décours.

Les greffes et les boutures faites du deuxième au quatrième jours donnent promptement des fruits ou des fleurs ; en général, on ne récolte qu'au bout d'un nombre d'années égal à celui des jours écoulés depuis la nouvelle lune, au moment où se fait la greffe ou le bouturage.

Les pommes de terre se sèment du sixième au septième jour : la récolte est peu abondante, mais les tubercules sont de belle taille. Si on les semait dans le décours, on récolterait des tubercules plus nombreux, mais beaucoup plus petits.

Enfin, les navets se sèment du 15e au 17e jour de la lune.

Voici encore quelques pratiques qui, bien qu'elles n'aient rien à voir avec la lune, n'en sont pas moins utiles à observer :

On ne doit jamais semer les petits pois un jour dont le nom renferme un *r*, sans quoi ils deviennent véreux.

Pour obtenir des giroflées, il importe de les semer le jour du vendredi-saint et à jeun ; si on s'est confessé la veille, cela n'en vaut que mieux. De même, les *sacrines* (potirons) ne réussissent bien que si on les sème le jour de la Ste-Eutrope.

Est-on désireux de connaître quel vent dominera pendant toute l'année ? C'est celui-là même qui souffle le dimanche des Rameaux, au moment de l'adoration de la croix, pendant la cérémonie qui se fait au cimetière. Si c'est le vent « qui est dans le soleil de 10 heures à 11 heures », c'est-à-dire le vent de l'est, l'année sera sèche et productive, car ce vent est celui de la « *guernaison* » Si c'est le vent de galerne ou du nord-ouest, le temps sera froid et rude ; si c'est le vent bas ou de l'ouest, l'année sera pluvieuse et, naturellement, la moisson s'en ressentira. Il en est de même s'il pleut le 8 juin, parce que

Quand il tombe de l'eau le jour de la Saint-Médard,
La moisson diminue du tiers ou du quart.

L'œuf qui, couvé, donnera un coq se reconnaît à sa forme plus longue et moins large, l'œuf qui donnera une poule à sa forme plus arrondie. Un canard provenant d'un œuf couvé par une poule s'accouple toujours avec des poules.

Le jour où l'on fait la lessive, on donne un morceau de pain à un pauvre à l'intention de Ste-Baudruche, pour obtenir du beau temps.

(*A suivre*) Dr Raphael Blanchard.

LE BEL HOMME TROMPÉ PAR SA FEMME

CONTE HONGROIS



Il était une fois un homme dont la beauté dépassait tout ce qu'on peut imaginer ; il n'y avait certainement, dans le monde entier, personne qui lui pût être comparé. Aussi on avait fait peindre son portrait et on le promenait par tout le pays, et quiconque l'avait vu, ne se pouvait empêcher de l'acheter et de le mettre dans un cadre, comme si c'eût été l'image de la Sainte-Vierge. Il en tomba un par hasard dans les mains de la reine, celle-ci ne pouvait se lasser de le regarder et de l'admirer. Elle dit un jour au roi, son mari : — Je ne puis croire qu'homme vivant ait une figure aussi ravissante.

— Mais, ma chère, répondit le roi, heureusement le nom de l'homme, dont la beauté te paraît si invraisemblable, se trouve écrit au dessous de son portrait, et tu y peux lire aussi où il demeure : ainsi rien n'est plus aisé que de te convaincre si le peintre a exagéré ou non.

Le roi envoie donc, sur la prière de sa femme, deux de ses huissiers avec l'ordre d'aller chercher et d'amener l'homme dont la beauté était si prodigieuse. Celui-ci ne se fit point attendre et il se rend bien volontiers, joyeux même, à la cour où l'on est si désireux d'admirer ses traits. Mais, lorsqu'il fut déjà bien loin de chez lui, il s'aperçut tout à coup qu'il avait oublié son livre de prières, sans lequel il ne voulait faire un pas en avant, car il croyait que sa beauté était un don du Ciel, accordé à condition qu'il récitât chaque jour les oraisons contenues dans ce livre.

Il retourne donc accompagné des huissiers qui ne voulaient le perdre de vue, et il entre dans sa maison pour y chercher son livre. Mais, mon Dieu ! c'était à ne pas croire à ses propres yeux, il vit sa femme qui se laissait caresser par un gars imberbe et chétif, qui n'était qu'un avorton auprès de lui. Le bel homme en fut si courroucé qu'il changea sur le champ de couleur et devint jaune comme de la cire. Mais bien qu'il eût maintenant préféré rester à la maison, il lui fallut aller bon gré mal gré, car les deux huissiers insistaient et l'ordre du roi devait être suivi.

Notre homme se met donc en route, avec son chagrin et sa colère dans le cœur ; et aussitôt qu'il arrive au palais du roi, on le conduit devant Sa Majesté qui le regarde attentivement et compare ses traits avec ceux de son portrait. Après l'avoir scrupuleusement examiné, le roi lui dit :

— Pour beau, tu es bien beau, mais le peintre a pourtant faussé la nature, car il a de beaucoup exagéré ta beauté.

— Sire, repartit l'homme, que Votre Majesté me permette de rester seul pendant trois jours dans une chambre isolée, et je vous promets par Dieu, que je deviendrai aussi beau qu'auparavant ; si non, vous aurez le droit de me traiter comme le mérite de l'être un menteur effronté !

Le roi lui accorde sa demande et lui assigne une chambre dont les fenêtres donnaient sur le jardin. Le bel homme y était assis dans l'embrasure de la fenêtre et lisait sans cesse les prières de son livre, en faisant des vœux ardents pour le recouvrement de sa beauté.

Un jour, c'était le dernier des trois qui lui étaient accordés, il promenait ses regards dans le jardin, où il aperçut la reine qui s'était glissée furtivement hors du palais et allait trouver dans le pavillon en face de la chambre qu'habitait le bel homme, un nègre affreux dont elle était amoureuse jusqu'au point de risquer un rendez-vous au grand jour. L'homme à la face jaune se sentit tout à coup guérir de sa jalousie, et son teint rose lui revint à la suite de la satisfaction qu'il éprouvait d'être le compagnon d'infortune de sa gracieuse Majesté.

Le lendemain, il se présenta devant le roi qui fut bien content de le voir en effet aussi beau que le portrait l'avait représenté. Mais quel fut son chagrin lorsque le bel homme lui raconta ce qu'il avait vu par la fenêtre de sa chambre !

— Tu t'es consolé, mon ami, lui dit le roi, mais c'est en étant témoin d'une trahison qui me déchire le cœur que tu as regagné ta beauté et la paix de ton âme. Peut-être qu'en voyageant par le monde entier, je pourrai retrouver mon calme et voir des choses qui me feront oublier l'outrage dont je me sens blessé.

Ils se mirent donc en route et allaient par monts et par vaux, visitant tous les pays habités et voyant d'innombrables femmes qui trompaient leurs maris, sans que ceux-ci en fussent trop inquiétés. Mais c'était un jour sur un champ de labour qu'ils eurent l'occasion de se réjouir d'un spectacle qui était le plus édifiant de tous ceux qu'ils avaient vus dans leur voyage.

Quatre bœufs y étaient attelés à une charrue et labouraient le champ. Or, ce n'était point l'homme qui tenait la charrue, mais sa femme ; pendant que son mari trottait auprès d'elle, tout essoufflé sous le poids d'une lourde caisse qui lui faisait ruisseler la sueur de son front. Curieux de savoir ce que la caisse pouvait contenir, le roi et son compagnon interpellèrent la femme au mari docile et surchargé ; mais voyant qu'elle refusait carrément toute explication, ils ordonnèrent au mari de déposer la caisse et la firent ouvrir, malgré les protestations furieuses de la femme, qui semblait être hors d'elle, quand on touchait à ce qu'elle avait de plus cher dans le monde : c'étaient ces propres mots pour désigner vaguement le contenu du coffre.

Quelle fut la surprise du roi et de son compagnon, lorsqu'ils virent sortir de la caisse un gros gaillard qui se désignait franchement comme l'amant de la femme du pauvre laboureur, dont le sort était ainsi de beaucoup plus pitoyable que n'était celui de nos deux voyageurs, qui, à leur tour, étaient aussi trompés par leurs femmes, mais qui ne devaient pas, au moins, servir de bête de somme à leurs lieutenants.

Dr Louis KATONA.

Lafontaine, dans le premier de ses contes (Joconde), a donné la forme définitive à cet épisode charmant du *Roland furieux* (ch. XXVIII, st. 4-74), dont nous voyons une variante assez caractéristique et partant intéressante dans le conte magyar ci-dessus communiqué et traduit d'après l'original du recueil des MM. *L. Arany* et *P. Gyulai*, t. III, p. 393. (Cf. la remarque de M. *Schuchardt* dans la revue hongroise : *E. Philologiai Kœzlœny*, 1886, sur cette ressemblance du conte magyar et du récit de l'Arioste.) La source de ce « fabliau », assez répandu, est, sans contredit, l'introduction aux contes des « Mille et une Nuits » qui en contient le germe sous une enveloppe différente. Et c'est encore cette introduction au recueil fameux de la sultane Sheherezade qui offre le pendant du *coffre* porté par le mari trompé dans le conte hongrois. Seulement il y a la différence essentielle que, dans le récit oriental, c'est la femme, d'ailleurs aussi infidèle, d'un djinn que celui-ci porte enfermée dans une caisse, sans pouvoir, avec toute cette précaution, empêcher que la créature rusée ne le trompe aussitôt qu'une occasion s'y présente.

COUTUMES CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOEL

IX

EN ANGLETERRE



EAUCOUP de cérémonies anciennes sont observées en Angleterre lors de la fête de Noël, la plus grande de toutes les fêtes pour les Anglais du moyen âge et aujourd'hui encore dans l'année du jubilé (Jubilee Year) de la reine Victoria 1887-88.

Au moyen âge la fête de Noël commençait avec le jour *O Sapientia* (16 décembre) quand les antiphons de Noël débutaient dans l'église par l'antiphon « *O Sapientia* ». Le début des fêtes mondaines avait lieu ordinairement le jour de St-Thomas (21 décembre, Solstice d'hiver).

Dans la Cornouaille anglaise, quand les écoles commencent leurs vacances de Noël, (*Christmas holidays*) on pratique encore quelquefois l'ancienne coutume appelée « *Dancing round the candles* » dancer autour des chandelles. Cet usage est peut-être très ancien dans ce pays celtique et son origine est peut-être la même que celle des torches de la nuit de Noel en Bretagne, rapportée par M. Le Calvez (t. II, nº 12, *Revue des Traditions populaires*, p. 537, 8). Les enfants font des peintures sur les chandelles, et les placent dans un panier plein de sable. Ils les allument, posent le panier sur le plancher de l'école et les filles et les garçons chantent autour en exécutant une danse.

A l'église de St-Paul près de Mount's Bay (dédiée à Saint-Pol-de-Léon, le célèbre saint de Bretagne) on allume quelquefois des chandelles dans la tour de l'église. A Newlyn près de St-Paul on fait une petite illumination aux fenêtres qui sont ornées des symboles de Noël, de houx, de lierre etc. On fait aussi parfois une sorte d'arc de triomphe dans le village avec des houx, du lierre, du laurier, etc.

Les chansons de Noël (en mémoire du *Gloria in excelsis* des anges « Luc, II »). sont universelles aujourd'hui en Angleterre. Dans beaucoup d'églises anglicanes a lieu un « carol service » en musique; le Dr Benson, archevêque de Cantorbery, a écrit un petit formulaire liturgique pour ces services quand il était évêque de Truro. Il y a des livres spéciaux de « carols, » par exemple celui de M. le révérend Chope curé de St-Augustin à Londres. Les anciennes chansons de Noël sont très intéressantes. Celles de Cornouaille avec leur musique celtique ont été éditées par M. Davies Gilbert.

Le dîner de Noël a été pendant beaucoup de siècles une grande fête domestique en Angleterre. Les anciens rois s'assayaient alors à table en grande

(1) Voir les numéros de décembre de 1887 et de janvier 1888.

cérémonie, même avec leurs habits royaux et leur couronne sur la tête. Il y a quelques traditions singulières au sujet de ces dîners des rois du moyen âge. Aujourd'hui même,en 1888, « le dîner de la reine » de Noël, est une cérémonie où l'on observe l'étiquette ancienne, il y a trois plats de règle au palais (*a*) Le « Baron » de Bœuf. (*b*) Le pâté de coq de bruyère. (*c*) La tête de sanglier. La tête de sanglier (*Boars head*) est aussi servie à Queen's College à Oxford, avec grande cérémonie et elle est accompagnée d'une ancienne chanson.

Le rosbif et « plum pudding » sont le dîner de la plupart des Anglais à Noël ; mais aujourd'hui dans les familles aisés on mange quelquefois un dindon.

Le « plum pudding » est un plat national. Au XVIe et au XVIIe siècle (et peut-être au moyen âge) c'était le *plum porridge* (potage des raisins et d'épices). Mais quelque cuisinier inconnu a inventé la forme globulaire et fait le potage plus solide qu'on met à bouillir dans une nappe. Les Puritains de 1650-1660 ont beaucoup persécuté les cuisiniers qui faisaient le « *plum porridge* » qui était regardé comme un signe de loyalisme. Mais aujourd'hui tout le monde, même les dissidents et les socialistes « mangent le plum pudding ». La composition de ce plat historique est bien connue à Paris. Les Anglais le mangent dans le monde entier : en Amérique, dans les Indes, sur le continent européen etc. On place ordinairement un petit ornement de houx sur le pudding et quelquefois on le sert en brûlant de l'eau-de-vie. On donne aussi aux pauvres des plum puddings pour cadeau de Noël.

Le *mince pie,* paté de hachis, est un pâté fait de bœuf et de raisin de Corinthe coupés menus avec des épices. C'est un plat très ancien dont la forme autrefois rappelait celle de la mangeoire de Bethléhem.

C'était une coutume druidique de conclure la paix par un baiser donné sous le gui sacré (Mistletoe). Aujourd'hui on pend le gui au dessus de la porte et si un garçon trouve une fille sous le gui, il peut l'embrasser ; maintenant quelques filles anglaises, même de la bourgeoisie, attachent le gui à leurs robes (par exemple en le plaçant à leurs broches) comme une invitation à leurs bons amis qui peuvent les embrasser à leur gré. Les garçons aussi mettent le gui sur leurs chapeaux.

La comédie de Noël (*Christmas play*) était en grande faveur au moyen âge en Angleterre, surtout en Cornouaille. J'ai vu à Pensilva près de Liskeen une comédie de Noël très ancienne intitulée « *S. George and the Turkisk knight* » « Saint-Georges et le chevalier Turc » dont j'enverrai une petite description. A Newlyn et dans les autres villages de l'Ouest il y a des « Guise dancers ». Ce sont des hommes et quelquefois des filles déguisés qui dansent dans les maisons. Dans le nord d'Angleterre on les appelle « *Christmas Mummers* » Le nom cornique « *Guise dancers* » est derivé du Français-Normand « déguiser » L'aristocratie cornique parlait le Français plus que l'Anglais pendant le moyen-âge. Une autre survivance de la comédie de Noël est la « *Christmas Pantomime* » qui a pour sujet quelque conte de fée et est représentée dans les théâtres de Londres et des villes de l'Angleterre.

Les anciennes félicitations de Noël sont devenues aujourd'hui l'objet d'un

grand commerce. Les *Christmas Cards* sont très nombreuses et tout le monde aujourd'hui (même les paysans) en envoie à ses amis.

W. S. LACH SZYRMA.

COUTUMES DE MARIAGE (1)

III

CHAMPAGNE.



Mailly (département de l'Aube), au moment où les jeunes mariés vont sortir de l'église, deux jeunes gens du pays, coiffés d'un bonnet de femme dont les rubans, fixés par uue épingle, flottent sur le dos, et ayant un tablier blanc de ménagère) s'installent, au milieu de la rue, devant une table couverte d'une nappe blanche pour « servir la soupe » anx jeunes époux. On a allumé un feu de paille pour simuler la cuisine ; la soupière, toute fumante, apportée de la maison, passe au-dessus de ce foyer improvisé ; on la met sur la table et on sert une ou deux cuillerées du contenu aux jeunes mariés qui y goûtent ou font semblant d'y goûter : c'est le « premier plat », comme dit un des deux servants. « Le second plat » : ce sont les carottes, les navets, etc., ayant servi à la confection de cette soupe. « Le troisième plat » est une brioche coupée en menus morceaux. Le tout est distribué aux enfants du village auxquels on donne en outre un verre de vin. — « Le quatrième plat », c'est le bouquet : un pot de grès avec un couvercle de fonte ; on ouvre : il s'en échappe une poule à la grande joie des assistants.

Au moment où les jeunes mariés rentrent dans la maison de leurs parents, une femme déjà âgée, *la cousine Champagne* (originaire de Trouan-le-Grand, Aube), leur chante la bienvenue suivante dont je regrette de n'avoir pu noter la musique (mais la brave femme chantait si mal et si faux !) :

En revenant de l'église,
La couronne sur la tête,
Les parents au côté, (2)
C'est son amant qui la ramène
Pour y passer le jour ensemble.

N'avait un anneau d'orre
Qui faisait la rondeur de son doigt :
C'est son amant qui la ramène
Pour y passer le jour ensemble.

(1) Voir t. II, p. 521, le t. III, p. 107, 456, 609, et la table alphabétique de 1887 et 1888.
(2) La mère Champagne dit tantôt « les parents, » tantôt « le bouquet ».

N'avait une belle ceinture
Qui tournait tout autour de elle :
C'est son amant qui la ramène
Pour y passer le jour ensemble. (1)

Après le déjeuner, on va « courir les gants. » Les jeunes gens recrutent des chevaux chez les cultivateurs complaisants (il y en a de moins en moins, me dit quelqu'un du pays) ; on se rend dans les champs, près du village ; les cavaliers s'alignent à 2 ou 300 mètres d'un bâton auquel est noué un ruban tricolore (primitivement, mon oncle s'en souvient, c'était véritablement une paire de gants) ; il y a trois courses successives ; les vainqueurs se partagent le ruban, suivant leur mérite.

Le lendemain, on court encore les gants, mais à pied (2).

Pendant le déjeuner du second jour, une couronne de fleurs est suspendue au-dessus de la tête des jeunes mariés ; à un moment donné, un jeune homme se glisse doucement derrière le jeune ménage, coupe le fil qui retient la couronne, et la façon dont celle-ci tombe fait le sujet de nombreux et bruyants commentaires.

A la fin de ce même déjeuner, les jeunes gens mettent aux enchères un gâteau, une brioche : le produit de cette vente constitue les petits profits de la cuisinière.

Le lendemain des noces, les jeunes gens, porteurs de plusieurs litres de vin sucré, entrent dans la chambre des jeunes mariés et leur font goûter cette tisane dont ils absorbent ensuite le reste avec beaucoup de plaisir.

Mme L. DOREZ.

(1) Une autre cuisinière de la noce m'a communiqué les variantes suivantes des 2e et 3e couplets :

L'anneau d'or que je porte,
C'est mon amant qui m'l'a donné
Pour y vivre en sincérité.

La ceinture que je porte,
C'est mon amant qui m'l'a donné
Pour y vivre en sécurité.

Autre leçon de la variante du 2e couplet :

L'anneau d'or que je porte,
Qui fait trois fois la rondeur de mon doigt,
C'est mon amant qui m'l'a donné
Pour y vivre en sincérité.

(2) A Trouan-le-Grand (département de l'Aube) et à Dampierre de l'Aube, on *saute* les gants.

JEUX DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (1)

II

ANCIENNES FORMULETTES DE GUERNESEY

Dans son intéressant article M. Lionel Bonnemère donne quelques exemples de formulettes d'élimination dont les enfants se servent dans leurs jeux. Parmi ces formulettes il y en a qui ressemblent à deux que j'ai recueillies de la bouche d'une vieille cousine, Mlle Henriette de Sausmarez décédée en février dernier à l'âge avancé de 98 ans et six mois. Elle m'a dit que dans sa jeunesse les enfants s'en servaient encore, mais aujourd'hui elles paraissent être tout-à-fait oubliées.

A la grand'rue
Les étoiles y sont suspendues.
Du vin blanc et du vin noir.
On le met à baptiser
Sur le dos de la cuiller;
Sa cuiller se passe,
L'enfant trépasse ;
Ainsi, par ci,
Mon cœur me dit
Ceci, celà.
Hors d'ici, hors de là.

Un loup passant par le désert,
La queue levée, le bec en l'air.
Un, deux, trois; vers le bois;
Quatre, cinq, six: vers le buis;
Sept, huit, neuf; vers le bœuf;
Dix, onze, douze; dans la bouze.

En voici une autre qui m'a été communiquée par feu Mme Collings (née Lukis), veuve du seigneur de l'île de Serk. La formulette était en usage à Guernesey.

Un « I » un « I », ma tante Michelle;
Des rocs, des choux, des figues nouvelles;
Ne passez pas par mon jardin,
Ne cueillez pas mon romarin,
Trim, cram, ou crom.

Il est évident que dans sa transmission orale d'une génération d'enfants à une autre la première de ces formulettes a dû avoir subi quelques altérations graves, et qu'apparamment une ligne en a disparu entièrement.

On ne s'attend pas à trouver beaucoup de sens dans ces petites bagatelles; mais il y a toujours quelque chose de logique et de positif dans l'esprit des enfants, et ils ne s'accommodent pas facilement d'un galimatias tout pur.

EDGAR MAC CULLOCH.

(1) V. le tome III, n° 10.

SOLAIMAN (SALOMON)

DANS LES LÉGENDES MUSULMANES (1)

(Suite)

III

LES JUGEMENTS DE SALOMON

3. *Le trésor.*

On a pu remarquer, à propos de la domination de Salomon sur les vents et les djinns, que la légende du fils de David offre plusieurs ressemblances avec des traditions aryennes et surtout persanes. Le fait s'explique aisément par les rapports qui existèrent entre les Juifs et les Perses, dès avant la captivité de Sabylone, à partir de la disparition des dix tribus d'Israël (1) : un grand nombre de traits, appartenant aux héros plus ou moins légendaires de la Perse, furent attribués à Solaïman. Le même fait se produisit au temps des Sassanides, héritiers de la gloire et des légendes des Achéménides et des descendants de Kaï Khosrou. C'est ainsi, que, comme exemple de la sagesse de Solaïman, on lui rapporte la décision suivante, rendue, d'après El Ibchihi, par Chosroès le Grand (Khosrou Anouchirwân) (1).

« On raconte, et Dieu sait ce qui en est, qu'au temps du roi Anouchirwân le juste, un homme acheta d'un autre un fonds de terre où il trouva un trésor. Il alla en toute hâte chez le vendeur et lui dit : « J'ai trouvé un trésor, viens le prendre. » L'autre répondit : « J'ai vendu le terrain et la trouvaille t'appartient : c'est un bienfait de Dieu. » « L'acheteur reprit : « Je n'en veux pas, je ne le désire pas. » Ils portèrent ce débat devant le roi qui en fut très satisfait. « Avez-vous des enfants ? demanda-t-il aux deux plaideurs ? — J'ai une fille, répondit l'un. — Et moi un fils, dit l'autre. Le roi décida ainsi : « Je veux qu'il y ait entre vous alliance et parenté : vous marierez ensemble cette fille et ce fils et vous leur donnerez le trésor pour suffire à leurs dépenses, de façon à ce qu'il appartienne à vos enfants et à vous. »

4. *Salomon et le voleur d'oies.*

Dans une autre occasion, le roi fit preuve d'une rare présence d'esprit pour trouver un coupable. « Un homme vint un jour se plaindre à lui : « Prophète de Dieu, lui dit il, j'ai des voisins qui me volent mes oies, et je ne puis découvrir le coupable. Solaïman appela les fidèles pour prier à la mosquée (1)

(1) V. le t. III, p. 353, 503, 537.

(1) Cf. un autre exemple dans l'histoire de Tobie.

(1) Bresnier, *Anthologie arabe*, Alger, 1876, in-16, p. 76 du texte arabe ; Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, N.69 ; Weil, *Biblische Legenden*, p. 215-216, donne Salomon pour le héros de cette histoire.

(1) Nous verrons plus loin Solaïman et son peuple s'acquitter des prières et des devoirs des vrais musulmans, le pèlerinage de la Mekke entre autres.

et leur adressa une exhortation. Au milieu de son discours, il leur dit : « L'un de vous a volé les oies de son voisin, puis il est entré à la mosquée avec une plume sur la tête. » Le coupable se frotta aussitôt la tête et Salomon s'écria : « Arrêtez cet homme-là, c'est lui (2). »

Un trait semblable existe dans les contes Kurdes : Tchechedji Abd Allah pacha, vali d'Erzeroum, découvre de la même façon deux voleurs au milieu d'une foule. Il interroge la porte de la maison qui a été pillée et feint qu'elle lui répond : « Les voleurs sont là dans la foule : chacun d'eux a un serpent enroulé autour de son bras. » Instinctivement, les coupables regardent leurs bras et se trahissent eux-mêmes (1).

(*A suivre*)

RENÉ BASSET.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XI

(CONTES DE PERRAULT).

La Belle au Bois dormait. Cendrillon sommeillait.
Madame Barbe-Bleue ? elle attendait ses frères ;
Et le petit Poucet, loin de l'ogre si laid,
Se reposait sur l'herbe en chantant des prières.

L'oiseau couleur-de-temps planait dans l'air léger·
Qui caresse la feuille au sommet des bocages
Très nombreux, tout petits, et rêvant d'ombrager
Semaille, fenaison, et les autres ouvrages.

Les fleurs des champs, les fleurs innombrables des champs,
Plus belles qu'un jardin où l'homme a mis ses tailles,
Ses coupes et son goût à lui, — les fleurs des gens ! —
Flottaient comme un tissu très fin dans l'or des pailles,

Et, fleurant simple, ôtaient au vent sa crudité,
Au vent fort mais alors atténué, de l'heure
Où l'après-midi va mourir. Et la bonté
Du paysage au cœur disait : Meurs ou demeure !

Les blés encore verts, les seigles déjà blonds
Accueillaient l'hirondelle en leur flot pacifique.
Un tas de voix d'oiseaux criait vers les sillons
Si doucement qu'il ne faut pas d'autre musique...

(1) Ah'med ech Chirouani, *Hadiqat el Afrâḥ*, Boulaq, 1298 hég., p. 165. Le texte a été reproduit (sans indication de source) dans le *Cours de littérature arabe* de M. Belkassem ben Sedira, n° 195, et traduit en zouaoua dans le *Cours de langue kabyle* du même auteur, n° 42, p. 80. J'en ai donné une recension d'après un Chelh'a du Sous (Maroc) : *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, n° 15.

(2) Cf. Jaba, *Recueil de notices et récits kurdes*, St-Pétersbourg, 1860, in-8, XXIIIe récit.

Peau d'Ane rentre. On bat la retraite — écoutez ! —
Dans les états voisins de Riquet à la Houppe,
Et nous joignons l'auberge, enchantés, esquintés,
Le bon coin où se coupe et se trempe la soupe !

PAUL VERLAINE. (1)

SUPERSTITIONS ET CROYANCES
DU JOUR DE L'AN

Dans les campagnes, et même dans bien des villes, le premier jour de l'année a donné lieu à de nombreuses superstitions.

Si, à votre lever, et surtout sans le vouloir, vous avez la chance de briser, casser ou fêler un verre à boire où l'on n'ait pas encore bu, vous pouvez compter sur une année heureuse et qui amènera de l'agrément dans votre intérieur. Tout sera de bonne humeur autour de vous, et vos amis n'auront qu'à partager vos joies.

En déjeûnant, si, par suite d'un choc, toujours involontaire, vous répandez votre boisson sur la nappe, vous vous assurez, par cette libation fortuite, une année entière de jubilation et de prospérités, — probablement proportionnées à l'étendue de la tache rouge.

Prenez grand soin, dès le matin de ce premier jour, que rien, ni provision, ni câdeau, ne sorte de votre maison avant qu'un ami, un voisin ne vous ait, de chez lui, apporté quelque objet. Une fois ce point réussi, vous êtes sûr que, tout le long de l'année, vous aurez très peu à donner.

Le boulanger a volontiers coutume de vous offrir en étrennes le froment. S'il arrive chez vous avant qu'on y ait apporté la moindre des offrandes, réjouissez-vous ; le froment est un indice certain de richesse, et dans cette année privilégiée, par suite de ce présent qui en devance un autre, vous deviendrez un des enfants gâtés de la fortune.

Après les chances favorables, viennent à leur tour les chances défavorables. Seulement chacun y prend garde, et quelquefois on manœuvre, on triche même pour conjurer l'influence des fâcheuses combinaisons.

Il est entendu, dans certaines localités bourguignonnes et même champenoises, que si, ce premier jour de l'année, dans l'intérieur ou

1. *Amour*. Paris, Vanier. 1888, in-12 (Comm. de M. A. TAUSSERAT.

en dehors de la maison, la première personne qu'un homme rencontre est une femme. cette rencontre sera nuisible. Alors, pour éviter ce désastre, un voisin complaisant se dévouera, et ira gaiement bonjourer et embrasser sa voisine (qui en sera ravie) à l'heure où il sait que nulle femme n'y est encore allée.

Si c'est d'un homme que vous receviez un premier cadeau, soyez content, ou au moins sans crainte, car ce début n'implique rien de défavorable. Mais si c'est une femme qui vous donne votre première étrenne, craignez d'être engagé dans la voie de la mauvaise chance : « Qu'y ét-y qu'alle me veut donc, c'telle-là ? Y étot ben la pouéne qu'alle veûne la premeire ! » (*Qu'est-ce qu'elle me veut donc, celle-là ? C'était bien la peine qu'elle vienne la première !*)

Pour finir, autre nuance, mais du bon côté :

On prétend que, à la rencontre du premier pauvre, si vous réussissez à lui glisser votre aumône avant qu'il vous l'ait demandée, vous pouvez espérer un premier jour de l'an plein d'agréables surprises, — sans doute parce qu'il y aura eu surprise agréable pour le mendiant.

Il serait difficile de préciser, pour la localisation de ces croyances qui, malgré certains airs contradictoires, ont entre elles quelque parenté ; mais on est sûr de les rencontrer en allant de la Bourgogne à la Champagne.

F. Fertiault.

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE (1)

XII

CHEZ LES NÈGRES DE LA LOUISIANE

Le premier janvier, dès la pointe du jour, les réjouissances commençaient sur la plantation. Il s'élevait un grand vacarme, et tous les noirs, jeunes et vieux, se serraient les mains et échangeaient des souhaits de bonne année. Les domestiques employés à la maison veneient éveiller le maître, la maîtresse et les enfants. Les nourrices venaient au lit de ceux-ci présenter leurs souhaits. Aux garçons elles disaient

(1) Voir le t. II, p. 8 et 563, et le t. III, p. 85.

invariablement : « Mo souhaité ke vou bon garçon, fé plein l'argent é ké vous bienheureux » ; aux filles : « Mo souhaité ké vous bon fïe, ke vou gaguin eiṇ mari riche é plein piti. »

(Alcée Fortier, *Journal of American folk-lore*, t. I, p. 136).

P. S.

XIII

A BOURG-SUR-GIRONDE (GIRONDE)

Si j'avais une couronne d'argent
Je vous en ferais présent;
Je n'ai que mon cœur pour étrennes
Donnez-moi les miennes.

F. Daleau.

LES MOIS ET L'IMAGERIE

I

LES MOIS ET LA VIE HUMAINE

Nous devons à M. H. du Cleuziou la communication du livre dont est extraite la gravure ci-jointe. Le titre manque; mais à la fin on trouve la mention suivante en caractères gothiques :

Cy finent les grandz suffrages
des Heures au grand possible. Nou-
vellement imprimees a Rouen
par George Loyselet.
On les vend a Rouen chez Henry
le Mareschal libraire tenant sa bou-
tique devant le Pelican.

Cet ouvrage, entièrement imprimé en caractères gothiques, contient de nombreuses gravures sur bois. Il remonte au commencement du XVIe siècle. Chacun des mois est accompagné d'une gravure qui est suivie d'un quatrain où la vie humaine est comparée aux mois, chacun de ceux-ci étant égal à six années de la vie.

Voici l'image de janvier et au-dessous le quatrain explicatif.



Les six p̄miers ans q̄ vit lhōme au mōde
Nous comparons a Janvier droictement
Car en ce moys vertu ne force abonde
Non plus que quand six ans a un enfant.

On remarquera que chacun des cinq enfants est occupé à un divertissement différent, et a des jouets dont quelques-uns sont encore en usage sous une forme un peu modifiée.

P. S.

EXTRAITS ET LECTURES

I

UNE EXÉCUTION A BAGDAD

Nous extrayons d'une lettre de Constantinople du 2 juin suivant :

Il y a quelques temps, le nommé Mustapha, domestique, employé chez un négociant musulman de Bagdad, assassina son maître pour le voler. Arrêté et jugé, il fut condamné à quinze ans de travaux forcés. La fille unique de la victime ne fut pas satisfaite de cette condamnation et interjeta appel, exigeant la tête de l'assassin de son père. Le tribunal supérieur condamna, en effet, Mustapha à la peine capitale et l'arrêt fut soumis à la sanction du Sultan. Selon l'usage mulsuman, le firman impérial sanctionnant le jugement laissait au « davadji », c'est-à'dire à la partie civile, le droit de « pardonner » au meurtrier, dont la peine en ce cas devait être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Si la fille du négociant assassiné restait inflexible, on devait passer outre à l'exécution du coupable. La jeuue hanoum ne voulut pas entendre parler de pardon et on chercha un bourreau. En attendant, le condamné manifestait des intentions de suicide et, comme l'implacable vengeresse craignait de voir sa proie lui échapper, elle demanda et obtint que Mustapha fût enchaîné au mur de son cachot dans une position qui lui interdisait tout mouvement. Il y resta ainsi trois jours entiers. Un Kurde était venu s'offrir pour remplir l'office de bourreau moyennant 30 fr. L'exécution a eu lieu le 20 mai sur la place publique qui regorgeait de curieux, surtout de jeunes femmes ; car, d'après une supertition orientale, les femmes qui n'ont pu avoir des enfants et qui assistent à la décollation d'un criminel goûteront peu après les joies de la maternité. Le condamné fut amené, dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture et attaché à un poteau très bas. Le bourreau, armé d'un sabre, se mit à l'œuvre et porta plusieurs coups sans parvenir à séparer la tête du tronc. Le Kurde, pour prendre de nouvelles forces, trempa son index dans le sang du condamné et s'en humecta les lèvres ; il réussit alors seulement à terminer d'un coup énergique son horrible besogne. A peine la tête avait-elle roulé sur le pavé que la fille du négociant assassiné et ses parentes se jetèrent sur le cadavre et trempèrent leurs mains dans le sang fumant pour s'en mouiller les lèvres « en expiation du crime ».

(Journal des Débats, 7 juin 1888). Comm. de M. Girard de Rialle.

BIBLIOGRAPHIE

KAARLE KROHN. *Bar (wolf) and Fuchs, eine nordische Tiermaerchen-kette, vergleichende studie aub dem Finnischen übersetzt von Oscar Hackman.* Helsingfors, 1888, in-8, 129 p.

Cette publication, comme l'indique un court avant-propos, est la traduction d'une partie de la thèse présentée en 1887 à l'Université d'Helsingfors par M. Krohn. Dans ce travail, prenant pour base les matériaux si nombreux du folk-lore finnois qu'il avait recueillis et publiés en 1886, M. Krohn, en digne disciple de son regretté père le professeur Julius Krohn, le premier et éminent folkloriste de Finlande, a fait une étude comparée de contes d'animaux des plus intéressantes. Le traducteur a laissé de côté tout ce qui ne présentait pas l'attrait de la nouveauté, entre autres les chapitres d'introduction où l'auteur passe en revue les différentes théories émises jusqu'ici sur l'origine des contes, leur constitution et leurs divers modes de propagation. Ce que nous avons ici dans son intégrité, c'est la partie maîtresse de l'œuvre, l'exposé des idées de M. Krohn sur l'importance et la réelle originalité des contes du Nord de l'Europe.

C'est une question importante, sujette à controverse et qui méritait d'être discutée à fond, que celle du rôle réel à attribuer à l'ours dans le folk-lore animal du Nord. Est-il admis que tous les contes d'animaux de l'Europe lui sont venus de l'Inde par l'intermédiaire de Byzance, il semble tout naturel de croire que l'ours et le renard des contes scandinaves, russes et finnois sont les correspondants exacts du lion et du chacal des contes indiens et africains. Reconnaît-on au contraire aux contes de l'Europe septentrionale une originalité absolue, une existence indépendante, il en va tout autrement, et c'est à une analyse sérieuse et profonde de ces contes et de leurs variantes qu'on doit demander la solution du problème. M. Krohn l'a compris. Prenant d'abord trois contes indiens bien connus (le cœur du cerf mangé par le chacal — le lion, le bœuf et le chacal — le lion malade) il montre que les variantes populaires de ces contes, surtout celles du Nord, en ont notablement défiguré le contenu et que d'ailleurs l'ours n'y occupe nullement la place du lion. D'autre part, après un examen minutieux de toute une série de contes où le renard est en présence de l'ours et dont il prouve nettement que la patrie est le Nord, il arrive à cette conclusion qu'il n'y a aucune ressemblance entre la conception méridionale du chacal compagnon du lion et la conception septentrionale du renard compagnon de l'ours. Suivant la première, le chacal n'est auprès du lion que comme un serviteur : suivant la seconde, le renard est l'égal de l'ours. Dans l'Inde, le chacal est l'associé du lion ; dans le Nord, le renard est l'antagoniste de l'ours.

Ce qui a pu produire l'illusion, c'est le mélange qui s'est naturellement opéré dans le centre de l'Europe entre les traits caractéristiques des contes du Nord et ceux des contes du Sud, il y a eu souvent entre eux échange et réciprocité. Un des cas les plus frappants de cette pénétration mutuelle est le suivant : dans les contes du centre, l'ours du Nord et l'hyène du Sud ont été remplacés l'un et l'autre par le loup. Or ce dernier, dans les contes populaires et dans les fables du moyen-âge, est toujours représenté comme violent et stupide, alors que dans les prototypes indiens ou africains, l'hyène ne joue que le rôle d'un calomniateur ou d'un flatteur. N'est-ce pas là, conclut M. Krohn, un témoignage évident que les contes du Nord étaient fortement implantés de bonne heure dans le centre de l'Europe ? N'est-ce pas là aussi, ajouterons-nous, un élément de discussion dont il faudra désormais tenir

compte non-seulement dans l'étude de la filiation des contes, mais aussi dans celle de l'origine des fables des moines et du Tierepos ?

Importante par ces conclusions si grosses de conséquences, la thèse de M. Krohn présente en outre un intérêt tout particulier par l'analyse si complète et si ingénieuse de ces scènes d'animaux où il arrive à démêler les motifs primordiaux et dont il montre le surprenant enchaînement. Remarquable entre tous est son examen du conte de la pêche à la queue sur lequel il semblait pourtant qu'il n'y eût plus rien à dire après les pages si savantes de M. Kolmatchevsky.

L. SUDRE.

SACHER MASOCH, *Contes juifs.* — Magnifique volume in-4° carré de 300 pages, comprenant 100 en têtes ou culs-de-lampe et 27 grandes compositions hors textes, avec une jolie couverture enrichie d'une héliogravure en couleur. — Paris, Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. — Prix, broché : 30 francs.

Malgré son titre, ce livre n'est pas un recueil de contes populaires, mais une série de nouvelles, toujours intéressantes, parfois amusantes et gaies comme certains livres d'Erckmann-Chatrian. Il contient beaucoup de renseignements sur les superstitions et les coutumes qui existent encore chez les juifs dans toutes les parties de l'Europe où ils habitent. On y trouve de nombreux détails sur leurs cérémonies et aussi sur l'évolution qui s'opère, malgré tout, en Europe, et qui tend à rapprocher le *jeune Israël* des populations au milieu desquelles, jadis persécuté partout il vit maintenant, égal en droit à ses persécuteurs d'autrefois. Cette fusion ne s'opère pas sans quelques résistances des *vieux juifs*, et plusieurs des nouvelles de M. S. M. font très bien ressortir cet antagonisme. Les illustrations ont été confiées par la maison Quantin à des artistes, justement aimés du public, qui se sont fait une spécialité par leur connaissance intime de la vie juive. MM. Alphonse Lévy, Henri Lévy, Emile Lévy, Edward Loevy, Vogel, Worms, Schlesinger, etc., ont interprété ces vingt-six contes avec esprit, vérité et talent. Plusieurs de leurs compositions ont trait à des coutumes, à des légendes ou à des superstitions, et forment un document qui explique le texte et est intéressant pour nos études.

P. S.

DESROUSSEAUX (A.). *Mœurs populaires de la Flandre française*, 2 vol. de VIII-312 p. et 365 p. in-8. Lille, Quarré-Reybourbon, prix : 7 fr. 50.

Le premier volume de cet ouvrage pourrait s'appeler la Flandre en liesse : il y est partout question des fêtes populaires qui sont nombreuses et suivies, et des amusements de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge mûr. Les hommes faits, en ce joyeux pays, semblent prendre — ce dont on ne fait que les féliciter — autant de plaisir que les enfants aux farces et aux divertissements; il y en a de très singuliers; ils sont décrits d'une manière pittoresque et amusante dans l'ouvrage de M. A. D., qui a noté un grand nombre de chansons et de formulettes.

On trouve aussi beaucoup de chansons, de vieilles rondes, de berceuses et de récits rimés pour amuser les enfants dans les chapitres V et VI du second volume. Sous ce titre : « Nos friandises », l'auteur a écrit une curieuse monographie des Mœurs épulaires des Flandres. Il n'a eu garde d'oublier les carillons flamands dont quelques-uns sont célèbres. On en trouvera la description, accompagnée de notations musicales dans le dernier chapitre intitulé : « Choses diverses », et qui n'est pas le moins intéressant. Il contient deux contes : la Rose paternelle et les Poussins (ceux-ci se changent en têtes de mort), des dictons historiques, une bibliographie de la littérature patoise qui a été et est encore florissante dans le Nord ; M. A. D. a aussi parlé des célébrités de la rue à Lille. On voit, par ce rapide exposé, quels riches matériaux M. A. D. a ramassés. Ils sont, ce qui ne gâte rien, présentés

sous une forme attrayante. Comme contribution au folk-lore des villes, c'est probablement la plus importante qui ait été écrite en France. Il est à souhaiter que l'exemple de M. A. D. soit suivi et qu'on nous donne des monographies des traditions et coutumes de nos autres grandes villes.

P. S.

ALCÉE FORTIER. *Bits of Louisiana Folk-Lore.* (Extraits des Transactions of the Modern language Association of America, 1887, vol. III), in-8° de 69 p. Baltimore.

Les contes qui forment la première et la plus importante partie de cette monographie, sont au nombre de dix. I. *Piti Bonhomme Godron*, qu'on peut traduire par la Petite Sentinelle de Goudron (les animaux s'étant mis, malgré la défense du créateur, à se manger les uns les autres, il les punit, non par un déluge, mais par le manque absolu d'eau ; chacun des animaux qui parlaient alors, avait son dialecte particulier, mais quand ils étaient tous ensemble ils se comprenaient ; dans leur conseil, le Renard émet l'avis que pour avoir de l'eau, il faut creuser la terre qui l'a toute bue ; son avis est adopté par le lion, qui ordonne à compère Bourriquet, de convoquer de sa voix retentissante tous les animaux : seul compère Lapin refuse de venir, sous prétexte qu'il ne boit pas ; le lion l'ayant fait sommer de comparaître ; il l'apaise en lui offrant une chaîne d'or, et en suivant les conseils de maître Renard. Dr Ane et son fils Bourriquet tendent un piège au lapin qui va boire à la source creusée par les animaux, dont l'eau apaise la soif et donne des forces et même de la jeunesse. Ils placent sur son passage un bonhomme en goudron, compère Lapin qu'en a eu d'abord peur, finit par le frapper, et il y resta collé. Le lion le condamna à mort, mais lui laissa le choix. Le lapin déclare que cela lui est indifférent, mais qu'il ne veut pas être jeté dans les épines. Pour le contrarier, on l'y jette, il se sauve sans être incommodé, II-VII. Les six contes qui suivent mettent en scène *Compère Lapin et Compère Bouki*, le premier, ainsi que le fait justement observer M. A. F., est une sorte de Jean le Fin, qui joue un rôle analogue à celui du renard des épopées et des contes européens ; compère Bouki est Jean le Sot, et est sa dupe, comme le loup dans nos contes. VIII. *Ein Vie Zombi Malin.* Dans ce conte, le vieux sorcier malin rend le diamant perdu par la princesse par des procédés analogues à ceux du conte français de Devin. Le conte créole est vraisemblablement d'importation européenne. IX *Choal Djé*, le cheval de Dieu est encore trompé par compère lapin, qui se revêt de la peau d'un chevreuil et lui dit (feignant d'être cet animal), que le lapin est très puissant. X. *Ein fame ki tournin macaque.* Au moyen d'une incantation une femme gourmande et voleuse est changée en guenon. Ces contes, dont le texte créole est suivi d'une traduction anglaise, sont accompagnés de notes grammaticales. A la suite, M. A. F. a donné un certain nombre de proverbes créoles et quelques chansons, dont l'intérêt est surtout linguistique.

Ce travail de M. A. F. est la contribution la plus considérable qu'on ait donné jusqu'ici des traditions populaires de la Louisiane. En y ajoutant les contes publiés dans le *Journal of American Folk-Lore* par le même auteur, et ce qu'il a sans doute en portefeuille, il y aurait, ce nous semble, matière à un volume de littérature orale de la Louisiane, qui ne serait pas moins intéressant pour nous que celui de M. Baissac sur le Folk-Lore de le Maurice. M. A. F., auquel la langue française est familière, devrait bien le publier en France, et nous pensons que l'un ou l'autre des éditeurs des contes populaires serait disposé à en enrichir sa collection.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archeological Review t. II. 1. The permanence of village communities under successive conquests. The village communities at Aston and Cote in Oxfordshire *G.L. Gomme.* — Notes from the North Higlands. *Donald Masson.* — The Pisan game. *J. Theodore Bent.*

Bulletin de la société d'Anthropologie. T. XI,2e fasc. La femme et l'anthropophagie en Polynésie. *A. Letourneau.*— L'anthropophagie à Madagascar. *Olivier Beauregard.*

Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. IVe série t. XVI, mai-juin 1888. Rapport sur la mission de M. René Basset au Sénégal (folk-lore de la Sénégambie). *Barbier de Meynard.* — Note sur le Vaticanus grec 2098, un manuscrit du Stefanites (recension grecque plus complète que celles connues jusqu'à présent du Pantchatantra). *P. Batiffol.*

Germania. XXXIII an. f. 1. Zur mythologischen Methodik, *L. Beer.*—Der nordische Tristanroman und die ästhethische Würdigung Gottfried's von Strassburg. *G. Glöde.*— Beiträge zur Geschichte der Minnesinger. *F. Grimm.* — Rätsel, *K. Bartsch.*

F. 2. Narrengesellschaften. *Liebrecht.* — Seewosser in Tempeln, *id.* — Erin volkvers, *id.* — Zur Alexinslegende, *F. Blau.* — Zu Reinke de Vos, *R. Sprenger.*— Märchen aus Lothringen (deux contes: Les trois proverbes. L'enfant de Noel). *F. Peters.*

Journal asiatique. VIII : Série, t. XII n° 2, septembre-octobre 1888. La rage, son traitement chez les arabes (suite). *H. Camussi.* — Lettre de M. Jannier, chancelier du consulat de France à Bagdad (mœurs et coutumes des habitants de cette ville).

Journal des savants. Janv. et numéros suivants. La tradition antique du moyen-âge. *E. Müntz.*

Literaturblatt für germanische, und romanische Philologie. IXe année, n° 7, 1888. Lange, Die lateinischen Osterfeiern C. R. par *Bechstein.* — Drees, Die politische Dichtung der deutschen Minnesinger seit Walther v. d. Vogelweide, C. R. par *R. Becker.*— Dänische Schaubühne hersg. v. Hoffory et P. Schlenther C.R. par O, *Brenner.* —Twelth night v. Shakspeare C. R. par *L. Proescholdt.* — W. Bernhardt Die Werke des Trobadors n'At de mons. C.R. par *Lévy.*

N° 8. Max Ortner, Reinmar der alte, Die Niebelungen C. R. par *H. Klinghardt.* -- J. Sanchez Arjona. El teatroenn Sevillas en los siglos XVI y XVII C. R. par *A. L. Stiefel.*

N° 9 Westenholz, Die Griseldissage C. R. par *Spiller* — Wimmer, Li tornoiemenz Antecrit von Huon de Méry C. R. par *Mussafia.*

N° 10. W. Söderhhjelm, Saint-Laurent, poème anglo-normand C. R. par *Suchier.*

Modern Language notes, t. III, f.6. Die romanhafte Richtung der Alexius legende in altfranzösischen und mittelhochdeutschen Gedichten, *H. Schneegans.* — Sally in our Alley and a german Student song, *H. Schmidt.*

Revue celtique t. IV. 3. La création du monde. mystère breton (suite). *Eugène Bernard.*

Revue d'Ethnographie, t. VI, 3. Les premiers habitants des provinces de Murcie et d'Almérie *H. et L. Siret.* — Nouvelles observations sur les tours Kiams de la province de Binh-Dinh. G. *Dumoutier.* — Origine des nationalités de la Transylvanie. Cte *Gesa Kuun.*

Revue de l'histoire des religions t. XVII. 3. Les hypogées royaux de Thè-

bes.*G. Maspéro*.— Les controverses religieuses entre les chrétiens et les juifs du moyen âge en France et en Espagne. *H. Loeb.* — Les travaux de M. Jeremias et de M. Haupt sur la religion et la langue des anciens Hsyriens. *J. Halévy.*

Strassburger Studien t. III, f. 4. Die Fabeln von Gottlieb Konrad Pfeffel und ihre Quellen, *Poll.*

Volkskunde I. 9. 10, L'homme dans la lune. Même sujet traité par J. C. HOUZEAU dans sa *Bibliographie générale de l'astronomie*, ouvrage très important pour le folklore de l'astronomie, de *Bazel.* — Contes : 13. Le devin habile.—14. Janneken et Mieken. — Rimettes. — Notes et enquêtes : Origine de la croyance qu'une cuiller ou une fourchette en argent mise dans l'eau où l'on fait cuire des champignons vénéneux doit acquérir une teinte noire. Le baptême d'un navire dans l'Oldenbourg.

T. II. *Les vêpres sauvages* [Aug. Gittée] (parodie d'un chant d'église, rattaché à des variantes allemandes du XVIe siècle, et expliquée dans sa forme de *randonnée*, avec des détails sur l'origine et l'universalité de ce genre de composition populaire. L'auteur traite également le *latin populaire*, et donne un conte basé sur l'idée que le peuple se fait du latin. — *Boer, boer, houtenen Bak* [Aug. Gittée] Rimettes appartenant à certain jeu aux cartes, connu à Gand. — Rimettes satiriques (*P. de Mont*). 1. Wallons ; Villes et villages flamands. 2. Professions et métiers. Partis. 3. Noms et prénoms. 4. Défauts corporels. 5. Varia.

Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft t. XLII, 1888, 2e fasc. Gebranch von Psalmen zur Zauberei (superstition syriaque). *C. Kayser.*

Zeitschrift für deutsche Philologie t. XX, f. 4 Das Gerdicht von Joseph, *Piper.* — t. XXI, f. 1. B. Sijmons, Die Lieder der Edda C.R. p. *E. Sievers.*

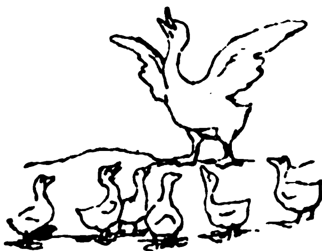
Zeitschrift für agyptische Sprache. XXVIe année, 1888 fasc. 1. Das Gedicht von Harfenspieler. *H. Brugsch.*

Zeitschrift für Voelkerpsychologie und Sprachwissenschaft (Revue de pschychologie ethnique et de linguistique), publiée par les professenrs Lazarus et Steinthal. — Leipzig, 1888, XVIIIe vol., 4e fascicule. — Coutumes et superstitions relatives au manger, *Carl Haberland* (suite). — Deux histoires de sorciers, *W. Schwartz.* — Exclamation, interrogation et négation dans les langues sémitiques, *P. Jensen.* — Invocation prophétique, *H. Steinthal.* Compte-rendus : de la constitution du temps et du mode dans les langues finnoises de Setälä. Mythes et contes populaires lapons de Qvigstod et Sandberg (en norwégien) ; contes et légendes d'Arménie de Joannissiany (tous deux intéressants). A la fin de ce fascicule, une adresse au lecteur l'informe que dorénavant une place encore plus considérable sera faite dans la *Revue* aux études de mythologie et aux traditions populaires. M. Ulrich Jahn, de Berlin, sera spécialement chargé de centraliser les travaux de cette nature.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Cours de mythologie ethnographique.* Notre confrère M. André Lefèvre, dont l'excellente édition des *Contes de Perrault* est bien connue de tous ceux qui s'occupent de traditions populaires, a été appelé par l'école d'anthropologie à suppléer M. A. Hovelacque, chargé du cours d'Ethnographie. Dans

la leçon d'ouverture, M. A. Lefèvre a présenté un vaste tableau du cérémonial, du sacerdoce et des religions, et de leur influence sur la destinée des peuples. Dans ses cours qui auront lieu le mardi à 3 heures 1/2 à l'Ecole d'Anthropologie, 15, rue de l'Ecole de médecine, il parlera successivement des théories explicatives, jusqu'ici proposées, de l'animisme et de l'anthropisme . Le 2e mardi de janvier 89, il abordera l'étude des divers groupes d'éléments mythiques, en commençant par la Zoolâtrie, mythes relatifs aux animaux, depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours.



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 45e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 30 novembre au restaurant Foyot, sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la Société. Les autres convives étaient MM. le prince Roland Bonaparte, Lionel Bonnemère, Loys Brueyre, A. Certeux, H. Cordier, E. Hamy, E. Lamy, Ch. Leclerc, Michau, Félix Régamey, Raoul Rosières, de Santa-Anna Néry, Paul Sébillot, René Stiébel, G. Stérian, A. Tausserat, Julien Tiersot, Paul Topinard.

Au dessert, M. Sébillot a porté un toast au succès du livre que notre collègue M. de Santa-Anna Néry vient de publier sur le Folk-lore du Brésil ; des chansons ont été chantées par MM. J. Tiersot, F. Régamey, Loys Brueyre, et par M. Quellien qui, ainsi que plusieurs autres membres de la Société, n'ayant pu assister au dîner, est arrivé au moment où commençaient les chansons. M. Régamey a continué sur l'album du dîner la série des portraits des convives; M. Sébillot a présenté les portraits de nos collègues, MM. Pol de Mont, Zinciem Wissendorff, Paul Ristelhuber, Braulio Vigon, destinés à l'album de la Société.

∴ *L'Icone et le déraillement du Czar.* On lit dans la *Pall-Mall Gazette* du 14 novembre 1888 :

« Quant le train du tsar a déraillé, tout ce que contenait le wagon impérial a été brisé. Le seul objet qui ait entièrement échappé à la catastrophe est l' « icone » ou peinture sacrée de Notre-Sauveur. Cette « icone » fera des miracles avant peu, et accompagnera probablement toujours le tzar dans ses voyages, de même que l'icone de Troitza accompagne toujours l'armée russe en campagne. » (*Comm.* de M. L. Dorez).

∴ *Les chansons populaires à la Société d'émulation du Doubs.* A la séance du 13 décembre, notre collègue, M. Ch. Beauquier, a fait une conférence, fort applaudie, sur les chants populaires de la Franche-Comté. Plusieurs de ces chansons ont été très bien interprétées par Mlle Hugues. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le *Recueil des chansons populaires de la Franche-Comté* de M. Beauquier sera prochainement publié.

∴ Demandes et offres de livres. On demande à acheter :

Nicole. Sur la plage d'Etretat, publié vers 1872.

Labille. Les bords de la mer. Boulogne, 1858, in-18.

Joubert (Laurent). Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine (éd. du XVIe siècle ou éd. postérieures).

Adresser les réponses au bureau de la *Revue.* 4, rue de l'Oédon.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 2. — Février 1889.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE.

I

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LES SOUVENIRS POPULAIRES.



IEN de ce qui semble de nature à frapper vivement l'imagination populaire n'a manqué à la Révolution française. Dans une courte période, l'état social, politique, religieux et militaire d'un grand pays a subi les modifications les plus profondes ; elles ont été accompagnées d'évènements de toute sorte, qui ont eu pour théâtre les villes, les campagnes et la frontière, et auxquels toutes les classes de la société ont été mêlées. On y a vu les actions les plus héroïques et les plus belles à côté d'actes qui semblaient une reversion de la barbarie, et personne de ceux qui vivaient alors n'a pu y rester indifférent. Il serait naturel de croire que les souvenirs qui s'y rattachent sont restés nombreux et vivaces, et qu'ils ont pris peu à peu la forme de la légende. Mais la formation des légendes suppose un héros dont le rôle est prépondérant, que le vulgaire gratifie des exploits de ceux qui l'ont précédé, en les adaptant ou en les transformant : dans sa première période, la Révolution française est restée pour ainsi dire impersonnelle aux yeux du peuple ; rien ne reste de l'éloquent Mirabeau, de l'audacieux Danton, du chevaleresque Camille Desmoulins ; le nom de Robespierre a survécu, associé à un proverbe grotesque. Louis XVI, Marie-Antoinette, le dauphin sont l'objet du même oubli de la part du peuple que le glorieux Hoche, l'héroïque Kléber, le doux Marceau et tant d'autres généraux qui moururen jeunes après des actions prodigieuses. Avant Napoléon, le peuple ne connaî guère que le nom de quelques chefs de la Vendée ou de la chouannerie.

Il ne faudrait pas toutefois aller trop loin, et s'imaginer que les souvenirs

La lettre R a été composée par M. Sébillot, d'après des figures fantastiques empruntées à la Bible de Souvigny (XIIIe siècle).

de la Révolution ne subsistent plus à l'état folklorique ; la vérité est qu'ils sont assez nombreux, souvent confus, très dispersés, et que d'autre part on ne s'est guère donné la peine de les recueillir, *sine studio et ira*. Dans les notes qui suivent, je vais essayer de réunir, en les classant, ceux qui ont été relevés, à ma connaissance, par les enquêteurs de traditions populaires, ou par les historiens. Une exploration qu'il est encore temps de faire et qui serait digne de tenter nos collègues et nos lecteurs, en révèlerait sans doute bien d'autres.

Aux yeux du peuple, la Révolution est une époque, une sorte de jalon chronologique, le seul — avec le règne de quelques souverains modernes, et la guerre de 1870 — qu'il connaisse réellement. Il lui semble même, et à juste titre, partager en deux son histoire. C'est ainsi qu'en Haute-Bretagne, les récits populaires, surtout ceux des marins, font remonter à peu près à l'époque révolutionnaire le départ des fées, qui, pour d'autres, coïncide avec la fin du siècle, départ qui n'est que momentané, puisque après 1900, les « bonnes dames » deviendront de nouveau visibles.

En Ille-et-Vilaine et dans la partie française des Côtes-du-Nord, les paysans rapportent au temps de la « grande Révolution » presque tous les évènements importants qui se perdent dans la nuit des âges (1); on doit pourtant faire une exception pour la Ligue qu'ils savent être de beaucoup antérieure. Lorsque les Bas-Bretons disent qu'un fait s'est passé avant la Révolution, il s'agit aussi pour eux d'une époque reculée. En Haute-Bretagne, une des formules initiales des contes populaires, — mais qui sert de préambule aux récits de sorcellerie plutôt qu'à ceux où figurent les fées, — parle expressément de l'époque révolutionnaire (2).

Suivant une légende assez répandue aux environs de Moncontour et de Collinée (Côtes-du-Nord), la Révolution fut une sorte de châtiment envoyé par Dieu ; il voulut en particulier punir les moines de Bosquen, qui s'occupaient de choses étrangères à leur état et se mêlaient même de sorcellerie. Un prieur de cette abbaye, dont la réputation de richesse est encore proverbiale, prédit à l'un des moines que les religieux seraient persécutés, que la forme du gouvernement changerait et que cet état de choses durerait une douzaine d'années (3).

Ce fut un temps où l'on vit des prodiges : un peu avant 1789, il y eut en Bretagne une terrible bataille entre les chats du pays ; les *Histoires prodigieuses* de Belleforest nous apprennent (t. III, c. 3), qu'au moyen-âge et au XVI[e] siècle, beaucoup de calamités furent précédées de combats entre des oiseaux. Des statues annoncèrent aussi ce grand évènement. La figure de Notre-Dame de Nanteuil se montra avec des traits attristés, et

(1) BÉZIER, *Supplément à l'Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine.*

(2) Cf. SÉBILLOT, *Contes populaires de la Haute-Bretagne.* C'était avant la grande Révolution (1[re] série, n. L), C'était il y a longtemps, si longtemps, que les grands pères de ceux qui ont vu la Révolution n'étaient pas encore nés (Ibid. n. XLVII). D'autres commencent par cette phrase : c'était du temps de la grande Révolution (Ibid. n. XLV, 3[e] série, n. L).

(3) SÉBILLOT. *Trad. et sup. de la Haute-Bretagne*, T. I, p. 337, T. II, p. 51.

des larmes coulèrent de ses paupières (1). Il y eut, pendant la période révolutionnaire, d'autres miracles. En 1793, le bruit se répandit que l'évangéliste saint Marc était apparu sous un arbre antique de la lande de Lanfains. D'innombrables curieux accoururent ; plusieurs affirmèrent avoir vu l'apôtre, l'avoir entendu même. Les pèlerinages à l'arbre miraculeux se multiplièrent, et la lande devint un lieu de rendez-vous où l'on accourait de toutes parts. L'abbé Tresvaux du Fraval rapporte dans ses *Confesseurs de la foi en Bretagne pendant la Révolution*, que des chefs royalistes profitèrent de ces rassemblements pour faire des enrôlements; mais que l'autorité civile défendit et dissipa cette agglomération de citoyens, et que depuis, on n'a plus parlé de la vision merveilleuse (2).

Le souvenir de la Terreur subsiste plutôt dans les appellations que dans les légendes : en Limousin on la désignait sous le nom de *Las Paous*, l'an de la peur: dans le Forez, elle portait celui de la *Paurassie*, dans le centre on l'appela tout simplement la Peur (3).

Un mégalithe de l'Auvergne était jadis l'objet d'une singulière tradition, qui du reste a disparu assez rapidement. Des habitants de Saint-Nectaire dirent au Dr Chabory que leurs anciens donnaient au dolmen de la Pierre à Jonas, le nom de la Guillotine, et que c'était sur sa dalle de recouvrement que la Révolution égorgeait ses victimes (4).

Il semble que, tout au moins à la campagne, on ait presque oublié les exécutions des prêtres et des nobles, alors que les guerres civiles y ont laissé tant de légendes. Cela tient sans doute à ce que le nombre des paysans décapités fut peu considérable, que la guillotine fonctionna presque toujours dans les villes, et qu'aux yeux des gens de la campagne, habitués à respecter l'autorité, les exécutions, qui avaient lieu avec un certain déploiement de la force publique, gardaient à cause de cela, le même caractère de légalité que les pendaisons, la roue et les autres supplices dont ils avaient été témoins sous l'ancien régime.

Deux légendes, dont l'origine purement populaire n'est pas très prouvée, racontent le châtiment providentiel de certains persécuteurs. Le président du tribunal qui avait condamné à mort les demoiselles de Renac se trouvant quelque temps après leur exécution près de leur hôtel (à Rennes), entendit deux fois prononcer son nom et demanda qui l'appelait, mais personne ne lui répondit. Un instant après, il entendit encore prononcer deux fois son nom : « Qui donc m'appelle ? » s'écria-t-il. Quelqu'un qui se promenait sous les arbres de la promenade de la Motte, lieu où la scène se passait, frappé de sa question, lui dit : « Ne vois-tu pas que ce sont les demoiselles de Renac ? » A ces paroles ce malheureux fut saisi d'un tremblement à la suite duquel il mourut au bout de quelques jours (5).

(1) PAUL PARFAIT. Le *Dossier des pèlerinages*, p. 232, d'après les Petits Bollandistes.
(2) B. JOLLIVET. Les *Côtes-du-Nord*, T. I, p. 335.
(3) BÉRONIE. *Dict. du patois du Bas-Limousin*. — GRAS. *Dict. du patois forézien*. — JAUBERT. *Glossaire du Centre*.
(4) Le *Mont-Dore*, 1879, p. 19.
(5) ABBÉ TRESVAUX. *Histoire de la persécution en Bretagne*, p. 106. — GUILLOTIN DE CORSON. *Trad. de la Haute-Bretagne*, p. 29.

On raconte en Savoie qu'un homme ayant dénoncé la cachette du curé de Megève, mourut subitement sur le seuil même de sa maison. Depuis ce jour, une eau rougeâtre a jailli sur le lieu même, et une croix y a été érigée (1).

Autrefois, il y avait dans beaucoup de vieilles habitations des cachettes, dont quelques-unes avaient leur entrée à une certaine hauteur du conduit de la cheminée. D'autres avaient été obtenues à l'aide de faux plafonds, de fausses cloisons ou de doubles murs ; beaucoup portent le nom de cachette au prêtre, parce que les membres du clergé qui avaient refusé le serment à la constitution civile s'y cachèrent (2). On m'en a montré plusieurs en Haute-Bretagne : il y en avait une dans la maison de mon grand-père, où fut caché pendant de longs mois l'abbé Egault de Saint-René, ci-devant professeur au collège de Dol, mon grand-oncle maternel ; pour plus de sûreté, on avait eu soin de placer des fagots devant et d'y ménager une sorte de trou.

Malgré ces cachettes, il y a eu nombres de prêtres qui, découverts, furent guillotinés ou fusillés. Je ne sais si on a relevé ailleurs la singulière opinion, populaire aux environs de Liffré, (Ille-et-Vilaine) d'après laquelle les meurtres des prêtres auraient été commis par les chouans (3). En ce qui concerne le clergé non assermenté, l'accusation est mal fondée, mais elle a quelque chose de vrai, si elle s'applique aux prêtres qui avaient prêté serment à la constitution civile ; plusieurs en effet furent mis à mort par les bandes royalistes. Le peuple n'a pas distingué entre eux.

Dans l'Ouest, les prêtres assermentés étaient exposés à toutes sortes d'avanies, et leur position était moins enviable peut-être que celle des prêtres réfractaires. Quelquefois on plaçait clandestinement dans le tabernacle de leur église un chat noir qui sautait brusquement pendant la messe. C'est le diable, criaient les paysans, et tout le canton s'insurgeait (4). Il courait des chansons et des formulettes injurieuses pour eux. Quand M. Cormeaux, curé de Plaintel, eut été guillotiné en 1794, les paysans de cette commune composèrent, dit-on, des litanies dont le refrain était :

Saint Cormeaux délivrez-nous
Des habits bleus et des jurous (5).

On sait qu'une croyance populaire, très répandue, regarde comme maudits les lieux arrosés de sang humain, surtout lorsque la victime est innocente ; la terre elle-même en porte des signes visibles ; les lieux où les prêtres ont été exécutés en conservent encore des traces. Dans le bois de la Chouannière, près Merdrignac, la fougère, très abondante aux environs, ne pousse pas dans une partie du taillis : un prêtre, avant de mourir, l'a maudite. A Saint-Germain-sur-Ille, on montre un espace qui a la forme d'un corps étendu et où l'herbe est plus rare qu'ailleurs ; un prêtre y a été fusillé. Au Bois-Rouge en Chevaigné, l'herbe ne pousse pas dans un coin de champ où s'est passée une tragédie analogue (6).

(1) ANTHONY DESSAIX. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 132.
(2) J. LECŒUR. *Esquisses du Bocage Normand*, t. I. p. 79
(3) SÉBILLOT. *Trad.* t. I. p. 383.
(4) VICTOR HUGO. *Quatre-vingt-treize*. p. 213 éd. in-8.
(5) HABASQUE. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 406.
(6) SÉBILLOT. *Trad.* t. I, p. 383-4.

On raconte aussi des légendes de prêtres qui se montrent encore à l'endroit témoin de leur supplice. En Poitou, dans la commune de Saint-Laurs, on a vu jusqu'à ces dernières années, un prêtre sans tête se promenant avec son bréviaire. C'était le fantôme d'un curé dont on avait, dit-on, fait sauter la tête à coup de boules après l'avoir enterré jusqu'au cou. A Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine), on voit la nuit cheminer lentement dans un petit chemin creux derrière le château du Boschet un prêtre qui eut la tête coupée en cet endroit (1).

Une autre série de traditions, renouvelées pour la plupart de légendes qui avaient cours au moyen âge, racontent comment furent punis les iconoclastes, ou les miracles qui mirent les statues des saints à l'abri de leurs atteintes. Dans le Bocage normand on appela Briseurs de bon Dieu ceux qui, à l'époque de la Terreur, avaient brisé ou profané les saintes images, et l'on assurait que le malheur s'appesantissait non-seulement sur eux, mais sur leurs descendants. On rapporte que l'un des hommes qui descendaient une des statuettes du beau calvaire du Saint-Esprit près Dinan, fut tué par la chute de l'une d'elles, ce qui passa pour un miracle et préserva le monument d'une destruction complète ; Dulaurens de la Barre dans son conte du Casseur de Croix, fait un récit analogue (2).

En 1793, les habitants du faubourg de Noyers à Auxerre voulurent mettre à l'abri des mutilations une statue de la Vierge qu'il possédaient dans une chapelle. Ils la chargèrent sur une voiture pour aller la cacher à la campagne dans une grange. A la limite du territoire de Noyers, le cheval refusa d'avancer ; on en attela successivement plusieurs qui, tous, refusèrent aussi de marcher. On se décida à ramener la statue à Noyers, et aussitôt le cheval se mit en marche, et la statue fut déposée dans une grange du faubourg (3).

Les habitants de Monpetot racontent qu'en 1793, quand on emporta leur Vierge en Suisse, l'orme qui ombrage la chapelle et qui chaque année ressemblait à un immense réseau de verdure ne poussa pas une feuille. Pendant la Révolution, toutes les statues qui ornaient l'église de Lancieux furent brûlées, à l'exception de celle de saint Cieux ; on eut beau la mettre dans le feu, les flammes ne lui firent point de mal (4).

Lorsque les nobles furent obligés de se cacher, ils choisirent quelquefois des endroits que la crédulité populaire regardait comme hantés. Un M. de Châteaubriand, parent de l'auteur des *Martyrs,* passa plusieurs mois près du Guildo, soit dans les ruines de ce château où apparaissait, dit-on, le spectre de Gilles de Bretagne, soit dans une sorte de pigeonnier au bord de la mer, tout près d'une grotte où l'on voyait les fées.

Dans le Bocage normand, on raconte qu'un fermier fit cacher ses maîtres dans une petite excavation entre les rochers de la vallée de la Vère, qu'on appelait la grotte aux Fées. La lueur du feu qu'ils avaient allumé pour se

(1) L. Desaivre. *Le monde fantastique,* p. 9 ; A. Orain. *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine,* 1887. (Rennes) p. 4.
(2) J. Lecœur. l. c. t. II p. 206. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne,* nouv. édit. art. Lehon ; *Nouveaux fantômes bretons.*
(3) C. Moiset. *Traditions etc., de l'Yonne,* p. 98.
(4) Marmier. *La Franche-Comté,* p. 181 ; Sébillot, *Petites Légendes chrétiennes de la Haute Bretagne,* p. 9.

réchauffer ayant été aperçue, il répandit le bruit que ces feux étaient allumés par les fées, et personne n'osa plus désormais approcher de ce lieu. Un domestique du même pays cacha aussi son maître dans une grotte aux Fées qui passait pour hantée ; la Chambre à la Dame, près de Domfront, où l'on voyait une fée, servit de retraite pendant plusieurs mois à une famille noble et proscrite (1).

PAUL SÉBILLOT.

(*A suivre*).

SUPERSTITIONS ET CROYANCES DU JOUR DE L'AN (2)

II

A SAINT-MALO

Le matin du jour de l'an, les petits gamins de Saint-Malo viennent en bandes, frapper aux portes des maisons et souhaiter la bonne année. Leurs souhaits coûtent un sou. Au premier gamin qui se présente, la jeune fille demande : « Comment se nomme-t-il ? » Le gamin interpellé cite un nom de baptême, n'importe lequel. Ce nom est celui du futur mari de la jeune fille et celle-ci, pour connaître son fiancé, n'a plus qu'à chercher parmi les jeunes gens susceptibles de l'épouser, celui qui porte le nom de baptême prononcé par l'enfant.

E. HERPIN.

III

EN HAINAUT

Dans l'église de « Deux-Acren », le premier jour de l'an, les enfants de chœur, munis d'un *instrument de paix*, en os, sculpté en bas-relief et armé d'une poignée en bois, se présentent devant les fidèles agenouillés et leur font baiser cette patène d'un nouveau genre. Le dessin, sculpté assez grossièrement sur l'un de ces instruments, représente saint Martin, à cheval, coupant et distribuant son manteau à un pauvre estropié.

ALFRED HAROU.

(1) J. LECŒUR, *l. c.*, p. 99, 101, 374.
(2) V. le t. IV, p. 54.

LES MOIS ET L'IMAGERIE

II

FÉVRIER

Dans le livre auquel nous avons emprunté l'image de janvier, le médaillon de février représente un intérieur d'école ; le maître, assis dans sa chaire, une verge à la main, tient de l'autre un livre dans lequel lit un des élèves : au-dessous est ce quatrain :

Les six ans dapres ressẽblent a feburier,
En fin duquel commence le printemps :
Car lesprit se ouvre prest a enseigner
Et doux deuient lenfant quand a douze ans.



Martin de Vos, né à Anvers en 1519, mort en 1604, a représenté, dans cette composition, des joueurs et des masques, et il en a fait l'attribut caractéristique de février, époque habituelle du carnaval. P. S.

POURQUOI FÉVRIER EST COURT (1)

II

LÉGENDE DE BASSE-NORMANDIE

Février était, dans sa jeunesse, un joueur forcené ; bien qu'il perdît sans cesse, il remuait constamment les dominos. Dépouillé par le jeu de ses meubles les plus précieux, il engagea un jour une importante partie avec ses camarades Janvier et Mars. Ceux-ci lui gagnèrent chacun une partie. N'ayant plus d'enjeu, il leur céda un jour à chacun. Et voilà pourquoi Janvier et Mars ont trente-et-un jours et que Février n'en a plus que vingt-huit.

VICTOR BRUNET.

LA VIERGE DE FOY-NOTRE-DAME (2)

LÉGENDE DE LA MEUSE



AINT Marterne venait, en dépit des ruses désespérées du diable, de construire à Senenne, dans l'espace d'une seule nuit, une église si belle qu'aucune basilique ne lui était comparable

Poursuivant sa route, il rencontra à quelque distance de Dinant, au pied d'une montagne, un pauvre village composé de quelques huttes grossières. L'apôtre renversa les faux dieux et convertit les habitants. Puis, de ses mains, — car il était aussi sculpteur, — il tailla dans un bloc de pierre jaunâtre une Vierge Marie tenant entre les bras son bel enfant Jésus. Il creusa ensuite une niche dans le tronc d'un chêne et y plaça la rustique statue.

—.Vous invoquiez l'impudique Freya, déesse des coupables amours. Vous prierez Marie, la belle et chaste Mère de Dieu.

Comme ils avaient adoré Freya, les nouveaux chrétiens glorifièrent

(1) Voir le t. II, p. 53; cf. aussi, t. I, p. 29.

(2) J'ai recueilli cette légende en même temps que toutes celles que je ferai paraître prochainement sous le titre de *Légendes de la Meuse*. Celle ci est d'un genre sensiblement différent ; elle ne paraîtra pas dans mon livre ; mais j'ai pensé que ce récit de miracle intéresserait les lecteurs de la *Revue*.

la Vierge Immaculée, et pendant plusieurs siècles, leurs descendants demeurèrent fidèles à son culte.

Mais les Barbares, venant de par delà le Rhin, se répandent à travers la Gaule. Ils mettent les villas à feu et à sac, tuent les hommes et les enfants, violent les femmes, dévastent les églises et jettent à bas de leurs autels les Vierges et les Christs.

Les Barbares passèrent au pied du chêne et ne virent rien.

Pareille à une paupière qui se clôt d'instinct pour défendre l'œil menacé, l'écorce de l'arbre s'était abaissée, enfermant la statue comme dans un impénétrable tabernacle.

Le charpentier est un bon serviteur. Le baron de Celles, son châtelain, lui a dit :

— Tu peux aller dans mon bois seigneurial et y couper le plus beau de mes chênes, je te le donne, tu en feras la barque dont tu as besoin.

Et le bûcheron s'en alla dans la forêt. Il abattit un chêne et avec l'aide de ses amis le traîna jusqu'à sa chaumière.

Le lendemain qui était le premier jour de mai, dès l'aube, le charpentier s'est mis à l'œuvre, et d'un coup de hache il a fendu le chêne dans toute sa longueur ; mais quelle n'est point sa stupéfaction quand, dans le cœur de l'arbre, il voit apparaître une petite statue de la Vierge, — et la Madone lui souriait doucement, heureuse d'être enfin délivrée de sa longue prison.

Le paysan court au château, au presbytère, dans les fermes, dans les masures ; partout il clâme le miracle qui vient de s'accomplir. La nouvelle se répand de clocher en clocher. De dix lieues à la ronde, les foules arrivent haletantes et pieuses, ceux-ci chantant des cantiques d'allégresse, ceux-là déjà implorant des grâces. Et comme ils ont raison de demander, comme Marie, avec prodigalité leur paie sa bienvenue ! Les miracles tombent plus nombreux sur leurs têtes que les gouttes d'eau un jour d'orage. Rien qu'à baiser les pieds de la statue, les aveugles voyent, les muets chantent, les paralytiques dansent, les lépreux et les galeux sont frais et roses comme de belles jeunes filles, les femmes stériles sentent remuer dans leurs entrailles le fils si longtemps souhaité.

Le baron de Celles fit bâtir une église à l'endroit même où se dressait le grand chêne miraculeux, et l'on donna à l'humble village de Foy le nom de Foy-Notre-Dame qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

HENRY DE NIMAL.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DES MARINIERS (1)

II

QUELQUES EXPRESSIONS DES MARINIERS DE LA RÉGION LYONNAISE

Les mariniers de la Saône, dans leurs manœuvres, crient encore comme au temps jadis :

Fà tirà du Royaumô !
Fà tirà dę l'Empirô !

Pour eux, comme au douzième siècle, le royaume, c'est la rive droite de la Saône, la France, l'empire, c'est la rive gauche, c'est-à-dire l'empire d'Allemagne, dont la frontière venait jusqu'à Caluire, aux portes de Lyon.

Si l'eau est basse, les mariniers crient dans leur langage dont la tonalité élevée se fait entendre de loin.

L'eau à la mer !

L'eau est à la mer, elle n'est donc plus dans la rivière.

III

LES BATELIÈRES DE LYON

A l'époque où il y avait moins de ponts à Lyon, il y avait des *bèches* pour passer l'eau, et de jolies batelières pour les conduire. Debout, appuyées sur une rame, elles appelaient les passants et l'on cite encore ce dialogue.

Un beau jeune homme blond se promène ; une batelière lui crie en souriant :

— Bïau blondin, voli vo passa liau ?
— Non, répond le beau blond.
— Alli vos in don, fotu rossiau ! crie la batelière avec mépris.

AIMÉ VINGTRINIER.

EMBLÈMES DE MÉTIERS ET DE CORPORATIONS (2)

I

LES BLASONS DE LILLE ET DES VILLES DE FLANDRE

Les blasons dont nous allons parler sont des images coloriées à la main, après avoir été gravées sur cuivre ou sur zinc et dont la forme, qui n'a

1. Voir le numéro de juillet 1888.
(2) Après avoir lu le très intéressant ouvrage de notre collègue M. A. Desrousseaux sur les *Mœurs populaires de la Flandre*, nous lui avons de-

jamais varié, est à peu près ovale, avec bordure écaillée. Chacune d'elle est montée sur plume d'oie, afin de pouvoir la mettre facilement à une casquette, au bourdaloue d'un chapeau, à un cadre, etc.

Ces images, que les valets des sociétés ou des corporations offrent aux sociétaires à la fête annuelle, représentent généralement les saints sous le patronage desquels ces associations sont placées : saint Sébastien pour les archers ; saint Georges pour les arbalétriers ; saint Paul pour les joueurs à la boule ; sainte Marthe pour les cabaretiers ; saint Honoré pour les boulangers ; saint Eloi pour les forgerons, etc., etc. Dans certaines compagnies d'archers ou d'arbalétriers, on en distribue représentant


BLASON DES BOULANGERS



BLASON DES ARBALÉTRIERS

le roi, le capitaine, le porte-drapeau, le connétable, le tambour, un joueur de violon, un joueur de clairinette, le cabaretier, et même le brasseur.

Nous en avons vu représentant un joueur de boule, un joueur de beigneau (1), etc., etc. Il y en a enfin où se montre celui qui les distribue dans le but d'obtenir un pourboire, par exemple, un porteur d'eau bénite à domi-

mandé s'il ne pourrait pas nous procurer quelques-unes des images citées dans son livre. Il a bien voulu nous en envoyer trois que nous reproduisons, réduites de moitié.

D'autres villes de France ou de l'étranger ont dû avoir de semblables images ; nous serions reconnaissants à nos lecteurs de nous les envoyer — sans être coloriées autant que possible, — et de les accompagner d'une notice.

Il y a eu aussi des jetons de corporations, des bannières, parfois des faïences ou des étains, portant des figures ou des inscriptions, qui se liaient à des cérémonies publiques ou privées. Il serait intéressant d'en avoir une description exacte et des dessins.

P. S.

(1) Le beigneau est une sorte de jeu de palet dont on trouvera la description dans le T. I, p. 93, de l'ouvrage cité.

cile, comme il y en a encore, même dans nos villes, lequel tient d'une main un seau, et de l'autre un goupillon.

La plupart des sociétaires à qui des blasons sont donnés, les placent ostensiblement dans leurs magasins, s'ils sont marchands; dans une salle commune, s'ils sont cabaretiers ou aubergistes; dans leurs habitations, s'ils ne font pas de commerce.

Nous ignorons à partir de quelle époque a commencé la fabrication des blasons. Dans des collections qui nous ont été communiquées par deux de nos concitoyens, MM. Charles de Prins et Georges Hunbert, nous voyons que dès 1771, des blasons étaient gravés par un sieur Merché, demeurant rue des Récollets. (Nous avons même vu *un sauveur flagellé* portant cette indication : gravé par la femme Merché 1770).

A la même époque *on vendait* des blasons chez Hecquez, chez Rogé et chez Rémi Morel, demeurant aussi rue des Récollets, mais le nom de *Gaulette* figurant comme celui du graveur sur plusieurs de leurs planches, il y a lieu de supposer qu'ils ne gravaient pas eux-mêmes.

Un sieur Louis Mélino, décédé à Lille en 1859, âgé de 69 ans, a fait toute sa vie des blasons, après avoir succédé à son père, lequel, s'il n'a pas succédé à Rogé, a, du moins, repris un certain nombre de ses planches, qu'il a parfois utilisées après y avoir mis simplement son nom, parfois aussi, après y avoir fait des modifications qui n'étaient pas toujours heureuses.

La veuve Mélino, qui existe encore, a continué la profession de son mari; puis elle a vendu ses planches à diverses personnes, notamment à une veuve Michel, qui colorie à la main, comme le faisait Mélino, les blasons qu'elle imprime.

Elle en vend encore bon nombre à des sociétés de Lille et des environs.

On a fait aussi, depuis un certain nombre d'années, des blasons en chromo-lithographie dans plusieurs imprimeries de Lille.

Depuis une dizaine d'années, dans un grand nombre de sociétés, dans les villes surtout au lieu de blasons, les *valets*, qu'on appelle quelquefois *domestiques*, *receveurs* ou *clercs* offrent souvent des roses.

DESROUSSEAUX (*Mœurs populaires de la Flandre française*, T. II, p. 273 et suiv).



LE PORTRAIT DE LA MAITRESSE

I

HAUTE-BRETAGNE

Moderato.

Quand j'é_tais à ma ta_ble ron_de, Ma

belle a_mie auprès de moi, Quand j'é_tais à ma ta_ble

ron_de, Ma belle a_mie au_près de moi,

De temps en temps je la re_gar_de

En lui disant, ma belle, em_bras_se moi.

Variante pour la 1re reprise.

Je suis assi' à ma ta_ble ron_de, Ma

douce a_mie au_près de moi

Variante pour le vers final.

Qui sont cent fois plus bell' que moi.

Quand j'étais à ma table ronde, (1)
Ma belle amie auprès de moi, } *bis*
De temps en temps je la regarde,
En lui disant : Ma belle embrasse-moi. } *bis*

— Comment veux-tu que je t'embrasse
Après le mal qu'on dit de toi ? } *bis*
On dit que tu vas à la guerre,
A la guerre servir le roi. } *bis*

(1) Var : Je suis assis à ma table ronde.

— Celui qui t'a dit c'là la belle,
Il t'a bien dit la vérité : } *bis*
Mon cheval est à l'écurie,
Sellé, bridé, prêt à marcher. } *bis*

— Quand tu seras sur ces frontières,
A moi tu n'y penseras pas ; } *bis*
Tu penseras aux Italières
Qui sont cent fois plus bell' que moi } *bis*

— Je ferai faire un peinture
Semblable à toi, ma belle amie ; } *bis*
Je la mettrai dans ma ceinture,
Cent fois le jour je l'embrass'rai. } *bis*

— Que diront-ils, tes camarades,
De t'voir embrasser ce portrait ? } *bis*
— C'est le portrait d'une belle amie
Que mon cœur a tant regretté. } *bis*

PAUL SÉBILLOT et JULIEN TIERSOT

II

PAYS DE REVERMONT

Moderato.

Je suis un gar_çon à mon ai_se, Te_nant ma mie auprès de moi ; De temps en temps je la re_gar_de En lui disant : Belle em_brasse moi

Variante pour les deux derniers vers.

De temps en temps je la re_gar_de En lui di_sant : La belle, embras_se moi

Je suis un garçon à mon aise,
Tenant ma mie auprès de moi ;
De temps en temps je la regarde
En lui disant : La belle embrasse-moi.

— Comment veux-tu que je t'embrasse ?
Toujours tu t'éloignes de moi.
Tu t'en iras dedans la guerre,
Dedans la guerre servir le roi.

— Ceux qui t'ont dit cela, la belle,
Ils t'ont bien dit la vérité ;
Mon cheval est à l'écurie,
Sellé, bridé, prêt à marcher.

— Quand tu seras dedans la guerre,
Tu ne penseras plus à moi.
Tu pens'ras à ces Piémontaises. (1)
Qui sont cent fois plus belles que moi.

— Je ferai faire une image
A la ressemblance de toi ;
Je la mettrai dans ma ceinture,
Cent fois par jour j' l'embrasserai.

— Que diront-ils, tes camarades,
De t'y voir un si beau portrait ?
— Je leur dirai qu' c'est ma maîtresse,
Ma bonne amie du temps passé.

— J'ai tant pleuré, versé de larmes,
Que les prés en sont arrosés ;
J'ai tant pleuré, versé de larmes,
Que les moulins marchent à grand train.

Recueilli à Journans (Ain).

JULIEN TIERSOT.

Comparez à ces deux versions de la même chanson, recueillies la même année aux deux extrémités de la France, celles du Poitou et de l'Angoumois, dans Bujeaud, *Chans. Prov. de l'Ouest*, I, 288, et du Roussillon dans les *Chansons populaires des Provinces de France*, 203. M. Champfleury dit à ce sujet : « Cette chanson est incontestablement du Roussillon, puisqu'elle nous a été communiquée par le chanteur Lamayon, et cependant je l'ai entendue à Besançon, chantée par une paysanne, et on me l'a communiquée dans le Bourbonnais tout récemment. » Tout cela ne prouve pas absolument que la chanson soit du Roussillon, et la preuve tirée du fait de sa communication par le chanteur pyrénéen nous semble moins incontestable qu'elle n'a paru à l'écrivain. Il est vrai que, si les paroles sont presque semblables à celles des autres versions, la mélodie est tout autre que dans les versions bretonne, bressane et poitevine : elle a en effet le caractère des chants des Pyrénées.

J. T.

(1) Var. : Tu penseras sur ces frontières.
A des plus joli' fill' que moi.



DE QUELQUES LÉGENDES CELTIQUES (1).

III

CEARBHALL 'O D'ALAIGH.



E héros de tradition Momonienne est parfois, en apparence, l'Ioldánach (polydorus), dont le nom a quelque approximation de son.

Cearbhall ne se reconnaîtrait pas promptement dans le « strapping young fellow up out of Connaught, Carroll O' Daly » ou « Devil Daly », de la « Légende de Knockfierna » de Crofton Croker. Son nom devient Kyrle Daly dans la nouvelle de Griffin : « Les Collégiens ». Mais Kyrle Daly est un héros rassis et calme, tandis que Carroll O Daly, comme Diarmaid na mBan (D. aux Dames), est une sorte de Pan ou d'Adonis irlandais, ou comme le Paunas des Montagnes roumaines, l'amant de toutes les femmes et de toutes les filles.

Dans des légendes recueillies par le présent auteur, Cearbhall acquiert son savoir d'une façon merveilleuse. Un jour qu'il paissait son bétail, il vit un taureau noir descendre du ciel et s'approcher d'une vache blanche du troupeau. Le magicien charge Cearbhall de surveiller la vache et de lui apporter son premier lait dès qu'elle aura vêlé. Cearbhall en boit auparavant quelques gouttes. Son maître désappointé le chasse.

Nous avons vu que Lug Ildánach était un *gein buada* (*buad*, vertu, victoire). Cearbhall Ioldánach, de ce jour, eut le don de vaincre toutes les difficultés, de réussir dans toutes ses entreprises (buadh gach t'ruis), et la connaissance de tous les métiers. Il fabriquait des souliers magiques ; il pouvait faire des montres ; comme tisserand il façonnait un tissu d'une merveilleuse couleur ; comme maçon il sculpta le chat à deux queues ; de la harpe il tira des sons magiques. Il n'avait en horreur qu'un métier, celui de fabricant de cribles (Limerick. Clare. Tipperary).

Faire l'amour et faire des souliers sont les métiers pour lesquels il était le plus renommé. Il trompa un nombre infini de femmes. Aux accords de sa harpe, en jouant la mélodie Aibhlin-a-rúin (2), il charma la fille du Tighearna Caomhánach au point de la décider à s'enfuir avec lui. En chemin, ils arrivèrent à un lieu où se célébraient les noces de la fille du Lord de Lacy. Le ménestrel inconstant mêlé dans la foule se fait aimer de cette nouvelle beauté, oubliant celle qui l'attendait à la porte.

Le caractère bardique de notre héros est dérivé, sans doute, des traditions poétiques du nom de O Daly. Plusieurs fragments poétiques se trouvent dans

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) L'air est ancien. Probablement quelques légendes sont perdues. Nous trouvons aussi une légende d'Aileen Astore, dont le nom a presque la même signification que Aileen Aroon.

le récit. La fille du Caomhánach célèbre en des chants naïfs son habileté dans les travaux d'aiguille, et sa noblesse :

The blood of O Kane, that ancient race ;
And the Geraldines' blood, burning red in the face ;
And the blood of the Burke, of throat so loud ;
But O Cavanagh's blood none missed in the crowd ! (1)

Un fragment semblable se rencontre dans l'histoire de l'aventure avec la première femme de Cearbhall, la fille du tisserand. Cearbhall affectant d'être impuissant, sa jeune femme se plaint à son père. Les présents de noces sont rendus à Cearbhall. Le lendemain, sur le point de s'en aller, il se plaint mélancoliquement de ne savoir où coucher cette nuit. Le simple et honnête beau-père laisse Cearbhall passer près de sa divorcée cette dernière nuit. Le jour d'après on trouve inscrit sur la porte de la chambre le quatrain suivant : dont la grossièreté est atténuée par la traduction.

Thou quean of the brows so bright and of matchless frame,
My soul's concealed delight, yet the source of my mortal shame,
Temptation and folly alike, that thy sire could his child confide
To be laid in her charms last night by Carroll O Daly's side. (2)

Cearbhall avait fait des souliers pour la fille de O Cavanagh, et l'un d'eux devait être refait. Il se présenta devant elle, le genou orné de rubans, s'agenouilla et laissa voir sur son sein gauche le signe ou étoile de beauté qui (comme Pan et Diarmaid) le rendait irrésistible. Il explique qu'il a ainsi orné son genou parce que sur lui s'est posé le pied de la dame, la première fois qu'elle a essayé sa chaussure. Le lecteur curieux devra se rappeler dans cette légende la Jarretière et son Étoile (Clare).

Dans une autre version du récit du « Lait de la Vache Noire », un brouillard et une rosée magique descendent sur une touffe de roseaux. La vache en mange trois fois. Le taureau n'est pas mentionné ici (Limerick). Dans la province du Finnbennach (3), le taureau du récit est blanc (Leitrim). La tradition du Domhnall Cam est apparentée aux autres récits. Dans une assez bonne version de Wexford, donnée par Kennedy, « Le Prophète avant son Temps », le héros est Diarmaid Kavanagh de Sliabh Buidhe. Là nous trouvons la vache noire, le brouillard, une vieille épine et une grande mouette volant à travers la brume et faisant grand bruit avec ses ailes. Dans ce récit il n'est pas question du taureau.

Les autres légendes de Cearbhall relatent son colloque avec l'Echo ; la pro-

(1) Le sang des O Kane, cette antique race : et le sang des Geraldines, dont la chaleur brûle dans leur figure ; et le sang des Burke, aux gosiers retentissants ; mais le sang des O Cavanagh, cela était dans l'oubli.

(2) Coquine au front brillant, aux formes non pareilles, délices cachées de mon âme et pourtant source de ma mortelle honte, à la fois tentation et folie, que ton père t'ait permis d'étendre tes charmes près des flancs de Carroll O Daly, la nuit dernière.

A chaile úd, na maileadh do b'áilne gné,
Mo sheare-rúin, do mharbhaighis lé náire mé, 7c. (Kilkee).

Très répandu dans le comté de Clare, ce quatrain, néanmoins, quant à sa forme, paraît être assez moderne.

(3) Nom d'un taureau aux cornes blanches dans le *Tain Bo Cuailnge* (Traducteur).

position qu'il fait de vendre des guinées d'or à un penny la pièce à la foule incrédule qui passe sur le Pont de Londres ; et sa mort étrange. Les Anglais lui opposent un cercle de 24 bayonnettes. Il marche autour sur les pointes, descend, et tombe sur son épée au milieu du cercle.

Dans les manuscrits du libraire Bryan Geraghty, vendus à Dublin le 29 février 1848, il s'en trouvait un d'une belle écriture, de Peter O Daly, qui comprenait un traité relatif à notre héros. Il racontait ses amours avec la fille du roi d'Ecosse ; et il y était représenté comme le plus bel homme de son temps, comme aussi le meilleur ménestrel. En outre, cf. « *The Vision of Carroll Oge* « *O Daly*, written about the year 1680. »

Ces histoires ont probablement quelquefois été attribuées à des personnages historiques, tels que Cearbhall O Dalaigh (1404. IV. MM.) le *ollamh* de Corcomroe, — ce même district où j'ai recueilli les légendes ci-dessus (1877).

Parmi les contes que j'omets est celui de C. O D. enfermant des oiseaux, comme dans des récits inédits de Saint Colum et de Saint Senánus ; de Sion Cent, dans une légende galloise ; et de Saint Martin et le Martinet, dans une tradition normande donnée par mademoiselle Amélie Bosquet (p. 219).

IV

G'ARLACH IOLL'ANACH (1)

L'Enfant Iollánach se cache sous les noms de Gárlach Cuileánach, Gárlach Cuileán. De même que l'Ildánach figure ci-dessus comme un O Daly, ainsi, par une autre étymologie populaire, on interprète l'Enfant « Cuileánach », dans le langage de clan, comme « un enfant des Collinses ».

Sa mère se noya en traversant le Blackwater. « Il y a un an et un jour (dit le garçon) que ma mère est morte : elle serait ici si elle prenait la grande « route ». — Sa belle-mère lui fit un gâteau mince, étendu sur une petite dalle, qu'il fallait que le garçon grattât. Il révèle ce traitement en murmurant une chanson.

Il fait un gâteau et danse tout autour le jour de la fête de Saint-Pierre. Le saint lui apparait et lui accorde trois souhaits. La suite est celle du « Juif dans les Epines » (Grimm, nº 110), ou : « Le Frère et le Garçon ». L'enfant Coileánach était un sot, mais qui disait des choses sages (Cork).

La tradition des Highlands occidentales célèbre le Leanbh Ileach (l'enfant d'Islay) (Ile). Une ballade, The Child of *Elle*, mérite, peut-être, mention ; mais le mot Child est ici un titre de chevalerie (Cf. le Poer), et une place, *Elle*, se trouve près de Duncrief sur la frontière écossaise).

Les histoires du garçon Iollánach ressemblent parfois, ou sont identiques, aux contes que j'ai recueillis sur Salomon et le roi David. (Pour les autres formes irlandaises ou galloises de la légende, voir les notes additionnelles).

(1) Gárlach signifie un enfant, par exemple, dans le langage de Waterford. Gaelic Journal, iii, 6 (« a young child »). Fragments légendaires et poétiques se rencontrent parfois ici. Le numéro cité donne une chanson de Waterford sur un autre Ildánach, Séamus na Sróna (Jacques Camard), amant trop célèbre de Sarah Baker de Limerick. Le nom, Gleann na hUidhre (Glen of the Dun Cow), indique une légende oubliée.

V

IOLLAN

Iollan Og (Campbell, ii. 470) ou Iollan Airmdheirg, figure dans les romans Conall Gulban et Ur, Artur et Iollan. En 1877 j'ai copié une version de ce dernier d'après un manuscrit de O Curry daté de 1819. Un fragment du début était d'une meilleure main et d'un irlandais plus ancien et plus pur. O Mulconry, dans son poème en l'honneur de Brian na Múrtha O Rorke (1566), l'assimile au Iollánach (Hardiman, ii, 292). Quant aux noms Illand, Iollán, Ildánach, on peut admettre une identité apparente, sans affirmer rien de plus.

VI

LÉGENDES IRLANDAISES DE CHATS

Les légendes précédentes forment une série. Nous nous proposons maintenant de donner certaines traditions relatives à la célèbre colline enchantée (Cnoc Sidhe) près de Rathkeale, comté de Limerick, Cnoc Firinne, ou Knock fierna (*firinne* signifie « vérité », « justice »).

Il y a des gens qui affirment que Knockfierna fut jadis une montagne brûlante (1). On montre l'ouverture profonde comme un cratère (hors de laquelle Carroll O Daly reçut en pleine figure une pierre) et l'on prétend que par moments il s'en échappe de la fumée. Une femme un jour y jeta un peloton de fil, et quand elle le ramena à elle, il était couvert de sang.

Geróid Iarla est enchanté à Lough Guir. Robert de Barry est à Carn-Tighearna, dominant Fermoy. Donn Firinne (le Véridique) habite Cnoc-Firinne. Il existe ou a existé un dicton lorsqu'on discute sur un sujet : « Allez à Cnoc-Firinne et vous le saurez. » On me dit qu'il y a un dicton saxon analogue relatif au Katzenstein. Ceci, à son tour, rappelle une autre classe de traditions dont ceux qui s'intéressent aux légendes celtiques ne seront pas fâchés de trouver des exemples. Nous verrons dans les notes de cet article que la pierre de chat prophétique a des analogies orientales.

Dans une pierre à Clogher était un oracle, qui non seulement proclamait des vérités infaillibles, mais encore ne tolérait pas en sa présence le mensonge. Un nommé O Cathalain, qui avait perdu une jument, eut recours à l'oracle. Il décrivit sa jument comme grosse d'un poulain, ainsi qu'il le croyait. L'oracle lui ordonna d'aller à Triucha chercher sa jument sans poulain ; la pierre irritée se fendit en deux fragments, et un grand chat noir apparut.

(1) Moffet dans son poème incivil de : Hesperinesographia, ou description de l'île Occidentale » (1755), s'exprime ainsi :

And where the mountains once a year
In flames, like Ætna, do appear;
And burn (believe me) day and night,
To strangers a most dreadful sight.

... (Et là une fois par an, les montagnes paraissent en flammes comme l'Etna, et brûlent, je vous l'affirme, nuit et jour, montrant aux étrangers un spectacle terrible). — Peut-être une figure pour décrire des incendies de bruyères. Cf. aussi le récit : Sliabh na mBan Fionn en feu, donné dans la *Revue Celtique*, IV, 181.

La conclusion de l'histoire se rencontre en général dans une forme séparée. O Cathalain tue le chat ; l'animal mourant le charge de faire savoir à ses chats qu'il a tué le chat-roi de Cruachan, séjour antique des rois Connaciens. O Cathalain de retour chez lui répète ce message, et ses chats le tuent.

Cet épisode se retrouve dans une longue et grave histoire irlandaise sous la forme suivante :

> Tabhair scéal uaim a bhaile, Go Cronán Cillteailla,
> Gur mharbhaigh 'O Chealla Macanna Mór.

(Dis au *Rouet* de Kiltealla que O Kelly a tué Macanna Mór). Ou ... « que « O Kelly a tué le Chat-roi d'Irlande. »

Dans une version (Newmarket, Cork) c'est la reine des chats qui est morte. Dans une forme peu ordinaire, un homme voit passer les funérailles du roi des chats ; quatre chats le portent à sa tombe, chacun prenant une jambe (Moate). Les plus récentes versions irlandaises et anglo-irlandaises (j'en ai recueilli plus de vingt) imitent parfois le miaulement.

« Man-o-o, dites à Moll Roe que Tom Teaser est mort » (Charleville). A cette nouvelle, le chat du foyer s'écrie : « J'ai perdu le père de mes pauvres enfants. »

Ces histoires ont des analogies bien connus dans d'autres pays. Ainsi, j'ai trouvé une version de Buckinghamshire : « Dites à Pellmell que le vieux Malgrim est mort ». « Dites à Dildrum que Doldrum est mort », se rencontre dans Lancashire. On peut y ajouter la phrase proverbiale: « To tell Dildrams « and Buckingham Jenkins » (Dire D. et Jenkins de Buckingham) (1).

Quelquefois le message, comme Mannhardt l'indique, a lieu entre des génies ou démons d'arbres. « Sag' der Stutzkatze (Stutzamutza) die Hochrinde (Hoachrinta) sei todt ». Il existait des histoires de chats d'arbres ; car le chat des contes irlandais a été le chat sauvage. Les plus anciens noms dans les histoires allemandes se rapportent aux arbres. Dans des versions anglo-irlandaises je trouve : « Dites à Anne *Cam* (Annette Tortue) que Peg Stret (Droite Margot) est morte ». « Dites à Doll Coll, ou Call (*coll*, coudrier) que Tip Wood est mort ». « Dites à Polly Hazel (coudrier) qu'Olivier Garter est mort ».

Une petite forestière vint s'abriter au foyer d'un fermier de l'Oberinnthal. Un homme sauvage de la forêt apporte ce message : « Du Holzhacker, sag zum Stizl zum Wizl, der Thorizl sei gestorben. Der Bauer teilt abends heimgekommen dem Weiblein die Botschaft mit, das weinend mit den Worten davongeht : hättet ihr mich mehr gefragt, hätte ich euch mehr gesagt ». (Mannhardt, *Baumkultus*, 89-93).

Le héros d'un conte de Galway que j'ai trouvé à Shannonbridge en 1882 se sépare en termes semblables. Un grand chat étrange entre dans une ferme où les femmes le nourrissent. Comme il est assis près de l'âtre, l'une d'elles lui demande, en plaisantant sans doute : « D'où venez vous ? — De Kil-gee-

(1) *Notes and Queries*, série 2, X. 463. Grose (supplément). Grose y s'imagine « une allusion à je ne sais quelle vieille incroyable histoire ou ballade concer- « nant un Jenkins de Buckingham ». Il y a un mot allemand *dolder*, sommet d'arbre.

e-var (avec miaulement). — Et pourquoi êtes vous en chassé ? — Pour avoir mangés les oisons ». Les femmes effrayées lui montrent la porte, et il se retire en disant : « Si vous m'en aviez demandé davantage, je vous en aurais dit davantage. »

Les sorcières de la tradition irlandaise se transforment parfois en chats. Dans une ou deux de ces histoires, ce sont des hommes morts sous la forme de chats. Ce sont aussi des démons et parfois des démons des forêts. Dans les collections récemment publiées de sir William Wilde on trouve une curieuse histoire de loups-garous (1). Je possède un conte similaire dans lequel le rôle amical est tenu par un chat. Cette alternance du loup et du chat sauvage nous rappelle les lubins normands, fantômes en forme de loups, qui rôdent la nuit, cherchent à entrer dans les cimetières, et du reste sont peureux. Leur chef est tout noir et plus grand... Lorsqu'on s'approche de lui, il se dresse sur ses pattes, se met à hurler, et toute la troupe disparaît en criant : « Robert est mort ! Robert est mort ! » (Pluquet, p. 14). Cette croyance devrait être mieux constatée.

On se souvient de l'animal dans l'Edda (Gylfi's Mocking, 47, Dasent), « a gray cat and a very great one », que Thor essaie de soulever. Utgard's Loki explique que c'est le serpent de Mitgard, qui s'enroule autour de la terre, et qu'il est assez long pour l'enserrer entre sa tête et sa queue. Tel est le Cat a' Leasa, qui, dans une longue histoire de Kerry, est enroulé autour d'un fort, en se mordant la queue. Sa description fait penser à l'antique image du temps ou de l'année comme un serpent enroulé et se nourrissant de sa chair (2).

A cette classe d'idées nous rapporterons le dicton irlandais : « le chat n'a mangé pas encore l'année », ce qui équivaut à : nous avons du temps devant nous (3).

Dans la « Navigation de Máildúin » (Book of the Dun, 23) les voyageurs arrivent à une certaine île où ils trouvent de grandes maisons d'une blancheur de neige. Dans la plus grande ils ne trouvent rien qu'un petit chat, jouant sur quatre piliers de pierre, en sautant d'un pilier à un autre. Il regarde un instant les hommes, et ne cesse pas son jeu.

On peut se rappeler ici le chat et les quatre souris sculptées dans la cathédrale de Ribe (Thiele, i, 243), et les quatre statues magiques de Virgile, représentant les saisons, qui se lancent une balle. Pourtant le récit irlandais peut être indépendant, ou pure fantaisie.

(1) La valeur de ces collections (en dépit de quelques insipidités du style et traductions trop audacieuses) n'a pas été assez appréciée par les critiques. Dans l'« Academy », une dame traitait de la philologie à ce propos. Dans la « Nation » de New-York un autre cherche dans le livre les traces d'une « hostilité de race ». Il fut désappointé : mais non pas le critique de l'« Athenæum ». Celui-ci a trouvé que le style en était simple à merveille, plein de charme et de goût. Il a découvert la délicieuse légende de Seanchan le Barde et du roi des Chats (elle était publiée depuis près de trente ans) et a été enchanté du Phonka.

(2) Cf. Macrobius. Sat. I, 9 : Phœnices in sacris... draconem finxerunt in orbem redactum, caudamque suam devorantem ; ut appareat mundum et ex seipso ali et in se revolvi.

(3) Cork. Cf. dans Asbjornsen : le « Greedy Cat ».

L'énigme suivante sur l'Année se trouve dans « Aenigmatographia siue sylloge Aenigmatum (Reusner, Francfort, 1599) p. 98 :

Arbor (*a*) in hoc seclo generatur, quæ duodenis
Frondibus (*b*) ornata est, et redimita nimis.
Quilibet at ramus decies ternos quasi nidos (*c*)
Sustinet : in nido sex quater oua (*d*) cubant.
Nascitur ex ouo quouis auis una, duabus
Et sexaginta vocibus (*e*) usque canens.
Candidus (*f*) attondet niger (*g*) et mus omnia : donec
Murem, oua et nidos *Catta* (*h*) proterua voret.

(*a*) Annus. (*b*) Menses 12. (*c*) Dies 30. (*d*) Horæ 24. (*e*) Min. 60. (*f-g*) Æstas, Hyems. (*h*) Fatum.

Quelques-unes des explications ci-dessus ne sont pas tout à fait correctes.

Souvent assez absurdes en elles-mêmes, ces bagatelles donnent néanmoins quelquefois des indications du génie national. « Il existe une filiation très étroite entre le chat (normand) et les puissances de l'enfer » ; tandis que « beaucoup de (chats gascons)ont fait un contrat avec le Diable », et se trouvent chez lui le mardi gras : « voilà pourquoi il est si rare de voir un chat ce jour-là. »

Dans le comté de Cork, un fermier veillait une nuit sa vache qui vêlait. Une troupe de chats étaient assis en silence autour du feu dans un champ, et l'un d'eux s'approchant rendit au fermier un service fort à propos. « Je vous souhaite une longue vie », dit l'homme reconnaissant. L'animal ami lui répondit : « Ne savez-vous pas que jamais on ne doit souhaiter à un chat une vie ou longue ou courte ? » — « Et que puis-je dire ? » — « Dites : Le diable soit avec « vous, et cela ne fera de mal ni à vous, ni au chat » (Fermoy) (1).

Quelques temps avant la Révolution, il y eut sur le Mené un combat de chats et il en resta plus de dix mille sur la place. Trois chats seulement survécurent. De tels combats sont communs en Irlande, où les chats de paroisses rivales ont des cris de ralliement. D'autres légendes font penser que les combattants ne sont autres, sous leur forme de chats, comme autrefois sous la figure humaine, que les Bonnes Gens, ou les morts.

Les chats bretons disent leurs prières. Le « pater » du chat, c'est son ronron (*pater*, prière, *Revue Celtique*, VI, 528). Il prie pour ceux qui le nourrissent et ses parents, *in saecula saeculorum*. Cronán (rouet, ronron) est un nom irlandais du chat.

Les chats, semble-t-il, n'étaient pas étrangers aux cellules des saints austères de l'Erin. Dans le charme suivant, cité par Scott (« Guy Mannering »), le chat de saint Colum Cille est mentionné avec le manteau merveilleux de « la Nonne qui parcourait le Currech », « the little fair one of Currech Life », Bride de Kildare :

Sainte Bride et son manteau,
Saint Colme et son chat,
Saint Michel et sa lance,
Gardez cette maison de toute injure.

(1) Cf. le chat près de la Croix du Meurtel : cela t'apprendra une autre fois à ne pas t'occuper de ce qui ne te regarde pas, et à ne rien dire à qui ne te dit rien (SÉBILLOT, II, 47), Bosquet, 218, Bladé, II, 257.

Quelque chat blanc de Carinthie partageait la chambre et est célébré dans les vers irlandais du glossateur du *Codex Sancti Pauli*. Ciarán de Cluain bénit pour sa mère une si belle teinture qu'elle teignit en bleu tous les vêtements des Cinel-Fiachra, et qu'ensuite elle rendit bleus les chiens, les chats et les arbres qu'elle touchait. (1)

Ce même saint figure dans une autre légende. Seanchán, grand barde d'Erin, résolut de faire une satire contre la tribu des chats et le roi-chat de l'Irlande, le sauvage Irusan, grand comme un bœuf de charrue du Connaught. La satire d'un barde irlandais, capable de tuer des rats et des hommes, fit une certaine impression sur cet animal, tout au moins sur son esprit sensitif. — « Seanchán m'a satirisé ! » criait-il, en partant pour le rechercher. Arrivant comme la tempête, et s'élançant sur le barde, il le chargea sur son dos. A ce moment, Ciarán de Cluain travaillant à sa forge vit ce spectacle et cria : « Désastre déplorable, l'hospitalité du roi Guaire « violée, tandis que sur le dos d'un chat est emporté le grand ollamh d'Erin ! » — Ainsi disant, et levant la boule de fer rouge qu'à cet instant il tenait dans ses pinces, il fit un jet heureux, très courageux sur le chat, l'étendit raide mort, et délivra son illustre fardeau (Tromdámh, 80 et suiv).

(*A suivre*).

DAVID FITZGERALD.

Traduit sur le texte inédit par M. LOYS BRUEYRE.

ERRATA

dans le numéro de novembre

Sommaire (de même, Table des Matières), « Lug Lam-Pada », « Lug Lamb-Fada ».	Lire, Lug Lámh-fada.
Page 604, paragraphe 2, « faber œrarius »,	Lire, faber aerarius: ôter les virgules (« »).
» » note 2.	Voir p. 607, paragraphe 1.
» 605. Lug Lámh-fada. « Ceci est également conté de la naissance de Fionn. »	C'est à dire, la « légende moderne », p. 607 (fin).
» » Note 2 (« Voir Notes and Queries, 30 juin, 1888 »).	C'est à dire, pour le « conte de Mayo » nommé ci-dessus.
» » Ligne dernière. « Le gardien (3) leur dit. »	Oter 3.
» » Note 3.	Renvoyer à la ligne pénultième.
» » Quatrain.	Lire, Book of Leinster, 164.
» 607, ligne 6 « (1) ».	Renvoyer à la note 2, p. 604.
» » note 1.	» ligne 9, ci-dessus.
» » note 2.	Ceci se rapporte au quatrain que j'ai traduit du Livre de Leinster à la p. 605.

D. F.

(1) Windisch, 316. O Curry, *Manners and Customs*, III, 12.

LES GATEAUX TRADITIONNELS (1)

I

FLANDRE FRANÇAISE ET REGION DU NORD (*suite*).

Gâteaux de Saint-Nicolas.

A Boulogne-sur-Mer existe depuis un temps immémorial l'usage de fabriquer, au moment de la fête de saint Nicolas, des gâteaux d'une forme particulière, qui représentent ce bienheureux et les trois enfants qu'il a ressuscités après que le boucher les a mis dans le saloir. La pâte est faite de pâte à macarons pour les gâteaux fins et de pâte à pains d'épices pour les gâteaux ordinaires. Elle est recouverte d'une couche de sucre couleur rouge Pompéi : les ornements en relief sont en sucre blanc. Les figures du saint et des trois enfants n'ont point de relief : la bouche, le nez, les yeux, la barbe sont tracés au crayon. Ainsi qu'on peut le voir par le dessin ci-joint, les ornements rappellent ceux de l'époque byzantine, et aussi ceux qu'on voit encore sur les images russes. La taille de ces gâteaux est variable : les uns n'ont pas moins de 0,50 centimètres de longueur et coûtent dix francs ; d'autres sont longs tout au plus de 10 centimètres. Ce sont ceux qu'on donne aux enfants pauvres, on les vend cinq centimes seulement (les gâteaux ordinaires représentent saint Nicolas monté sur un âne).



A Boulogne, la Saint-Nicolas est la fête des garçons. La veille au soir (5 décembre), les enfants pendent leurs bas dans la cheminée ; le saint est supposé y descendre sur un baudet pour garnir les bas de bonbons, jouets et gâteaux à son effigie. Les enfants adressent à saint Nicolas la prière suivante :

Saint Nicolas, mon bon patron,
Apportez-moi quelque chose de bon,

(1) V. le t. I, p. 18 (les Gâteaux d'étrennes en Basse-Bretagne), cf. aussi t. II, p. 56, 424, 478 ; t. III, p. 12, 168, 136, 247, 512 ; t. IV, p. 25.

Le saint Nicolas ainsi que les autres dessins de cet article ont été dessinés par M. Sébillot, d'après des gâteaux qui lui ont été envoyés par MM. Poure, de Nimal et Maurice Sand.

Plein mes souliers, plein mes bas,
Saint Nicolas, mon bon patron (1).

On fait aussi a Boulogne-sur-Mer, pour la veillée de Noël, un gâteau spécial appelé craquelin. Ce gâteau a la forme d'un 8 ; la pâte est semblable à celle de la galette ; il se mange chaud. Cette coutume est fort ancienne.

FIN.

Gâteaux de Noël à Charleroi

Dans les environs de Charleroi et, d'une façon générale dans tout le Hainaut belge, existe encore l'usage de distribuer aux enfants, le matin de Noël, des gâteaux d'une forme spéciale. Celui dont nous donnons ci-contre le croquis a environ quarante centimètres de longueur. Comme forme, il se rapproche assez des *Coquilles du Petit Jésus* dont la *Revue*, T. IV, p. 26, a donné un dessin ; toutefois ses deux extrémités arrondies rappellent la tête et les pieds d'un poupon emmaillotté, bien plus que la pâtisserie lilloise. Il est probable qu'à l'origine, l'un et l'autre ont été anthropomorphes, et que peu à peu la figure primitive en aura été altérée, peut-être parce que les boulangers n'étaient plus assez habiles pour les modeler. Le médaillon du milieu est en plâtre ; le cercle qui l'entoure est de couleur rouge ; les teintes les plus employées au coloriage des figures sont le bleu, le vert (dans les terrains), le jaune, le bistre. Nous avons sous les yeux une collection de ces plâtres que nous devons a l'obligeance de M. Chaltin, boulanger, à Marchiennes-au-Pont ; les plus grands d'entre eux portent, au dos, la marque du fabricant, la veuve Leclerc à Baudour.



Sur ces plâtres d'une exécution et d'un coloris grossiers, l'ouvrier a modelé en relief, au centre d'un médaillon, ici un trompette de chasseur sur son cheval, ailleurs un cerf, un chien, un lièvre, un lapin, ou bien des oiseaux variés, ou encore des fleurs. Quelquefois, au lieu d'un médaillon, c'est une petite figure représentant assez grossièrement une espèce de Vierge, un enfant dans ses langes, ou même des personnages en costume moderne.

Ces gâteaux s'appellent *cougnoux* dans le pays de Charleroi, *cougnolles* à Mons et dans le Borinage.

HENRY DE NIMAL.

(1) En Belgique, on trouve aussi des images de saint Nicolas : il s'agit non de l'évêque, mais de l'ermite Nicolas de Tolentino.

On a l'habitude à Mons, à la chapelle du couvent des Sœurs-Noires, de bénir, le jour de Saint-Nicolas de Tolentino, ermite de saint Augustin (10 septembre), des petits pains à son effigie et qui se débitent comme des préservatifs contre la fièvre.

A Gand, dit le baron de Reinsberg-Düringsfeld (*Calendrier belge. Fêtes religieuses et civiles, usages, croyances et pratiques populaires des Belges*, t. II, p. 164), on mange pour se préserver de la fièvre des petits pains bénits appelés Sint Niklaes van Tolentino broodjen, pains de Saint Nicolas de Tolentino. On en porte même sur soi pour se préserver des sortilèges, et surtout des *maren* (les *maren*, cauchemars, sont très redoutés des populations flamandes. Elles se jettent sur l'homme endormi et cherchent à l'étouffer).

Comm. de M. ALFRED HAROU.

II

EN BERRY

En Berry, on confectionnait naguère dans toutes les fermes des *cornabœufs* ou *pains aux bœufs*, que l'on distribuait aux pauvres dans la matinée du premier jour de Noël ; à Argenton, à Saint-Gaultier, etc., les cornabœufs sont connus sous le nom de *hôlais*. Tous les laboureurs de ces contrées, qu'ils emploient des bœufs ou des chevaux pour cultiver leurs terres, donnent aux pauvres autant d'hôlais qu'ils possèdent de ces différents animaux. Autrefois les hôlais ou cornabœufs pesaient de trois à quatre livres (1).



Le gâteau dont nous donnons ici le dessin est beaucoup plus petit ; il n'a guère que 12 centimètres de hauteur et ne pèse que quelques grammes ; c'est en réalité une sorte de pâtisserie. Cette année, plusieurs boulangeries de Paris ont vendu des gâteaux de formes sensiblement analogues, dont l'intérieur était, comme ceux du Berry, rempli d'une sorte de crême. Nous ignorons si à Paris cette fabrication est ancienne ou si elle n'a pas été introduite par les Berrichons.

Dans quelques-unes des villes et des grosses bourgades du Berry, les boulangers fabriquaient, pour le jour de Noël, de petites galettes auxquelles ils donnaient autant que possible la forme d'un petit Jésus et que l'on appelait *naulet* (2). Actuellement on se contente, à la Châtre du moins, de gâteaux de forme ronde, qui, bien que portant le nom de naulet, n'ont plus aucun rapport de forme avec ceux en usage encore il y a trente ans (3).

A la Châtre, au commencement du siècle, on vendait à la même époque des gâteaux très minces, dans lesquelles il n'entrait ni levain, ni beurre, et qui figuraient des chevaux et des bœufs (4).

MAURICE SAND.

(1) LAISNEL DE LA SALLE, *Croyances et Légendes du Centre*, t. I, p. 7 et 9.
(2) LAISNEL DE LA SALLE, *l. c.*, p. 12.
(3) Dans les campagnes du Bas-Berry, il est encore d'usage dans les fermes et chez les propriétaires qui ont des bestiaux de faire, pour le jour de Noël, des pains ronds que l'on distribue aux pauvres. Cette coutume, paraît-il, porte bonheur aux bœufs et aux « bêtes à laine » et les font prospérer.
(4) LAISNEL DE LA SALLE, *l. c.*, p. 8.

PROVERBES ET DICTONS RUSSES

SUR LA RUSSIE ET SES HABITANTS (1)

Dieu et le tsar.

— Hum ! ça sent la Russie ici.
— Le Dieu russe est grand.
— Le Dieu russe et le tsar russe sont les assises du territoire de la sainte Russie.
— Toute la terre russe est sous Dieu.
— Le peuple russe aime le tsar.
— Un seul soleil au ciel, et le tsar russe sur la terre.
— Qui ne pèche pas envers Dieu n'est pas coupable devant le tsar.
— Près du tsar, près de la mort.
— Le peuple c'est le corps, le tsar c'est la tête.
— Le bien du tsar n'enfonce pas sur l'eau, ne brûle pas sur le feu.
— Pour un péché du tsar Dieu châtie toute la terre ; pour un plaisir, un caprice, il lui fait grâce.
— Si le peuple fait une faute, le tsar la pardonne ; si le tsar en a fait une, le peuple ne lui en fait pas grâce.
— Le tsar est comme un arc ; les flèches ce sont les ambassadeurs.
— Le passé est à Dieu, l'avenir au tsar.
— Le tsar a besoin des hommes.
— Le tsar a besoin de la vérité.
— Transi et affamé refuse son service au tsar (prov. de soldat).
— Le tsar est bien loin, et Dieu bien haut.
— Les faveurs du tsar passent par le tamis des seigneurs (boïars).
— L'oppression ne vient pas du tsar ; mais de ses favoris.
— Ce n'est pas le tsar mais l'*homme du moment* (c'est-à-dire le favori) qui opprime le peuple.
— N'aie pas de cour (maison) près de la cour d'un prince, n'aie pas de bourgade près du bourg d'un prince.
— Ne crains pas la poursuite tsarienne, crains le poursuiveur du tsar.

Les Russes et la Russie.

— Grand est le territoire de la sainte Russie, mais partout luit le soleil.
— Grande est la terre russe ; mais il n'y a de place nulle part pour la vérité.

(1) La plus grande partie de ces proverbes est empruntée au recueil de Dahle, les autres sont tirés de notes personnelles.

— La Russie et l'été ne sont pas amis.

— La Russie est engourdie sous la neige.

— En Russie personne n'est jamais mort de faim.

— La Russie a les joies de la boisson, elle ne peut exister sans elle (Vladimir Ier).

— Les os russes aiment la chaleur.

— La vapeur ne brise pas les os (allusion aux bains de vapeur).

— Le régal russe : une pâte de seigle (kalouga) avec de la bouillie de seigle (salamata).

— L'homme russe sait entretenir l'hospitalité.

— Le Russe guérit (ou redresse) la plaie qu'il passe à la vapeur (du bain).

— Le Russe est patient jusqu'à l'aggression.

— Le Russe attend l'emportement.

— Le Russe ne plaisante ni avec l'épée ni avec le kalatsch (pain, sorte de gâteau en forme de cadenas).

— L'homme russe est un homme bon (accueil tchouvache).

— Le Russe est intelligent par derrière.

— Le peuple russe n'a pas peur de la croix ; mais il a peur du pilon.

— Bâtonne le Russe : il te fera une montre. Ce qu'il a vu, le Russe le fera.

— Le Russe n'est pas bête : a-t-il envie de manger, il le dit, de s'asseoir, il le fait.

— Le Russe devine facilement.

— Il n'y a pas que des carassins en Russie, il y a aussi des petites perches (de rivière).

— Le Russe aime le qu'importe.

— Le Russe aime « le qu'importe, » (le peut-être), le « n'aie pas peur, » et le « comme ça ira » (mots très fréquents dans la bouche des paysans et ouvriers).

— Le Russe est vagabond et vantard.

— L'appétit russe ne se refuse à rien.

— Le gosier d'un paysan est comme un peigne à drap (de tisserand) : il tord tout.

— Dans le ventre russe un ciseau même fermentera.

— L'heure russe c'est (l'espace de) dix heures, celle de l'Allemand n'a pas de terme.

— Ce qui fait la santé du Russe fait la mort de l'Allemand.

— Je suis un Russe aux façons françaises mais avec quelque chose de plus espagnol.

— Sans être de lignée allemande il est expert à démontrer, ordonner.

— Recevoir quelqu'un à la Russe (c'est-à-dire tout de go et grossièrement ou avec hospitalité).

— Je te taillerai à la Russe, sans détours.

— La Russie sainte, orthodoxe, chevaleresque, cette mère sacrée la terre russe.

— Vivez, vivez, mes garçons, tant que Moscou n'en sait rien (dicton des anciens kosaks de l'Oural).

— La Russie a devalé, nous a tout à fait étouffés (les Sibériens).

— En Sibérie les femmes tuent les zibelines à coups de bâtons à seaux.

— Les Petits-Russiens appellent les Russes *Moscales* et disent : lie amitié avec le Moscale, mais tiens ton sabre.

— On se débarrasse du diable avec un signe de croix, on ne peut se débarrasser d'un Moscale même à coups de bâton.

— Il est devenu si Moscale, qu'il coupe les semelles même sous les pieds d'un être vivant (voleur).

Les villes russes.

— Qui est devant Dieu et Novgorod la Grande ?

— Où est sainte Sophie, là est Novgorod.

— Novgorod se juge avec son droit particulier (dans l'antiquité).

— Dieu seul juge Novgorod.

— Le vieux Novgorod et Pskof sont des seigneurs.

— Le cœur est sur le Volkof (à Novgorod), l'âme sur la Vélikaya (l'ancien Pskof).

— Novgorod c'est Novgorod, mais il est plus vieux que l'antiquité.

— L'honneur novgorodien, l'âme, le cœur novgorodiens (c'est-à-dire la probité dans le commerce d'autrefois).

— Novgorod c'est le père, Kief c'est la mère, Moscou c'est le cœur, Pétersbourg c'est la tête.

— Les Novgorodiens discouraient, discouraient et leurs discours ont ruiné Novgorod (à propos de la suppression du conseil, de l'assemblée populaire de Novgorod ou de la soumission de cette ville).

— Moscou est une mère pour tous.

— Qui n'a pas été à Moscou n'a rien vu de beau.

— La petite mère Moscou est (une ville) de pierre blanche, au faîte d'or, hospitalière, orthodoxe, aimant à parler.

— Pétersbourg c'est le nourricier, Moscou : la nourriture.

— Moscou a été créée par les siècles, Piter (diminutif familier, populaire de Pétersbourg) par les millions.

— Piter est une belle ville, mais il m'a ruiné.

— Quand Piter prend femme, Moscou se marie.

— Moscou est célèbre par ses *kalatschs*, Pétersbourg par ses hommes moustachus (proverbe rimé).

— Il y a quarante quarantaine d'églises à Moscou.

— La vérité moscovite (c'est-à-dire le mensonge, la tromperie ; l'origine de ce proverbe vient des premiers temps que Moscou était devenu la capitale de l'empire).

— La vérité se faisait entendre près de Pierre et Paul (St-Pierre et St-Paul, aux remparts de Moscou, où on faisait la question).

— Va à Moscou porter ta tête (ancien proverbe).

— Il n'y a pas qu'à Moscou qu'on entend tinter.

— A Moscou on sonne fort et souvent, mais on mange peu et rarement (à propos de la cherté des vivres pour les paysans).

— Moscou a brûlé par la faute d'une chandelle d'un kopek ; une étincelle a causé l'incendie de Moscou (en 1443, l'incendie de Moscou a été occasionnée par un cierge dans l'église de Saint-Nicolas ; en 1737, par une chandelle dans la maison de Miloslavsky).

— Les premières villes sont à 2,900 verstes de Moscou (Vladimir, Tver, Toula, Kalouga, Riazan).

— Moscou est bossue ; c'est une petite vieille bossue (c'est-à-dire sur des collines).

— Goûter au pain et sel, entendre un peu les belles sonneries (de petite Mère Moscou).

— On trouve de tout à Moscou, sauf du lait de poule.

— A Moscou on peut tout trouver, excepté son père et sa mère.

— Il n'y a pas de disette à Moscou.

— Moscou se dresse sur un marais, on n'y moud pas de blé, mais on y mange plus qu'autre part de la cuisine de paysans.

— Moscou est célèbre par ses fiancées (jeunes filles à marier), ses cloches et ses pâtisseries (kalatschy).

— Moscou aime les provisions.

— A Saint-Sauveur on n'est pas sans provision.

— Moscou est populeuse et bien fournie de pain.

— Moscou est un royaume, le village est le paradis.

— A Moscou chaque jour est une fête (à cause du grand nombre d'églises et de carillons).

— La boue de Moscou n'est pas salie.

— Moscou est comme une planche : on est au large pour dormir et le vent souffle autour.

— Aller à Moscou, c'est y porter son dernier sou.

— Moscou est une mère pour l'un, pour tel autre une belle-mère.

— Moscou ne croit pas aux larmes (c'est-à-dire tout le monde y est etranger).

— On ne peut inspirer la pitié à Moscou.

— Moscou n'a pas de sujet de pleurs.

— En vivant à Moscou on vit aussi dans le chagrin

Les rivières et les monts.

— Sur la Volga la route est longue, sur le Dniepr elle est spacieuse.

— Apparemment le Don ne s'unira pas à la Volga.

— La Volga est la mère de toutes les rivières.

— La mère Volga est large et longue.

— La petite mère Volga est profonde, étendue, vagabonde.

— Le Dniepr rapide et large.

— Le Don Ivanovitsch tranquille, doré.

— Le Proute, le Dniestr, le Némane sont limitrophes,

— Le Danube Ivanovitsch.

— L'Oural : fond en or, couvercle en argent.

Races étrangères ou méprisées.

— Même le Tsigane a une âme pure.
— Le Tsigane ne peut passer une journée sans mentir.
— Où un Juif n'a pu passer, un Tsigane y passera.
— Le Tsigane ne dira qu'une fois en un siècle la vérité, et encore s'en repentira-t-il.
— Le Juif sur le marché est comme un pope aux fêtes du baptême.
— Plus le Tsigane a faim, plus il est gai.
— Baptise un Juif et noie-le aussitôt sous la glace (proverbe sur le Juif baptisé).
— De deux chaudrons remplis de Juifs, les diables ont sorti, cuit, un seul Arménien.
— Pour un Juif, deux Grecs ; pour un Grec, deux Arméniens ; pour un Arménien, deux seigneurs de Poltava.
— Le Grec ne mangera qu'une olive et encore s'en pourléchera-t-il les doigts.
— Si le Grec se met à jurer, fais bien attention.
— Dieu créa Adam, et le diable le Moldave.
— Bien des malheurs nous sont venus du Khan de Crimée et du Pape de Rome.
— C'est une truie qui a engendré le premier Tatare, c'est pourquoi ils n'en mangent pas.
— Le Tatare : oreille de cochon *ou* calvitie rasée.
— Le Tatare, comme le chien, n'a pas d'âme : il n'a que du souffle (de la vapeur).
— Plus méchant qu'un méchant Tatare.
— Les yeux du Tatare ne restent pas tranquilles.
— Maintenant on n'entend plus parler du bonheur des Tatares que dans les contes.
— J'aime le vaillant gars même chez les Tatares.
— Le Tatare est ou tout bon ou tout mauvais.
— Le Kalmouk c'est Ivan Ivanovitsch ; il est mécanicien ; il a mangé sous lui sa jument.
— Qui est là ? — Nous. — Qui vous ? Kalmouks. — Et vous êtes nombreux ? — Je suis seul.
— Où deux rennes ont passé, c'est une grand'route pour le Toungouse.
— Les Tchouvaches, fussent-ils cent hommes, parlent tous à la fois.
— C'est un *lieschi* (génie des bois, satyre) qui a engendré le premier Tchéremisse, c'est pourquoi ils campent dans les fonds.
— Dame aux pieds noirs (une Tchouwache ou une Tchéremisse, à cause des chausses noires, des morceaux de toile dont elles enveloppent les pieds).
— Les Mordvines ont deux museaux (c'est-à-dire possédait deux langages), mais une seule peau.
— Une verste de Karelie, c'est toute une journée de route.
— Dieu a créé le Ziranène roux, le diable a créé le rouge Tatare.

— Entêté comme le roux Ziranène.

— Le Tchoude aux yeux blancs.

— La gent Tchoude est rentrée sous terre (1).

— La gent Tchoude s'est enterrée sous tout ce qui vit.

— La gent Tchoude a disparu sous terre.

— On trouve des hommes aussi parmi les Samoyèdes.

— La pauvreté est ingénieuse en inventions (pr. relatif aux étrangers qui arrivent en Russie).

— Il s'est repu de pain russe.

— La gent allemande est rusée, sans foi, révoltée.

— L'Allemand possède un *instrument* (le mot allemand par dérision est russifié) pour tout.

— L'Allemand est rusé : il a inventé le singe.

— L'Allemand arrive par l'esprit, le Russe par les yeux (l'un invente, l'autre copie) (2).

— L'instruction allemande (c'est-à-dire ponctuelle et classique). — C'est un véritable allemand ! (se dit d'un homme pointilleux, pédant, bizarre).

— L'Allemand (ou le Français) ont les jambes fines et l'âme courte.

— Le Prussien est *goute* (gut, bon ; le mot est russifié par plaisanterie); le Russe est plus *goute* (meilleur) (dicton de soldat).

— L'Allemand, fût-il un brave homme, il vaut toujours mieux le pendre.

— Un véritable Anglais (se dit de quelqu'un qui fait le gentilhomme, le généreux et agit toujours en égoïste).

— Un véritable Italien est synonyme, dans la bouche du peuple, d'un homme complaisant à l'excès.

Le peuple dit encore :

— C'est un véritable Français : un homme léger.

— Un Français, un courtaud.

— Le vent français, le chassevent français.

— Contre les Français, les fourches même sont des armes.

— Il est gelé, pris de froid comme un Français.

— Le Français (ou le Polonais) s'agite (est batailleur), le Russe reste immobile (est solide au poste) (3).

Traduit du russe par LÉON SICHLER.

(1) C'est une croyance particulière dans la Russie du Nord-Est; la gent Tchoude, ayant eu peur de Ermak ou de l'apparition soudaine d'un bouleau, emblème de la puissance du Tsar Blanc, éleva des mines sur des échafaudages, fit des entailles aux étais et périt. Leurs restes se retrouvent dans les *kourganes* (tertres, tumuli) et les *gorodoks* (petites villes, enclos anciens. Voir Rambaud : *la Russie épique*).

(2) Ceci me rappelle ce que me disait un jour, sous forme d'anecdote, un jeune et célèbre savant polonais, le Dr Neugebohr, sur la caractéristique des peuples européens : Le Français a le don, les idées géniales : il invente, imagine, mais abandonne souvent son idée ; l'Allemand la saisit, la creuse, la tourne et la retourne, et écrit des volumes là-dessus ; l'Anglais l'applique, en ait une machine ; le Russe arrive avec sa pelisse et ses roubles, regarde si la machine lui plaît, l'achète, — et, peut-on ajouter, la fait copier par un simple moujik.

(3) Cf. trois proverbes français sur les Russes dans le *Blason populaire de la France* de H. Gaidoz et Paul Sébillot, p. 375.

PSYCHOLOGIE LÉGENDAIRE

DE L'ACCUSATION D'HÉRÉSIE



La tolérance est sans doute plus naturelle à l'humanité qu'on le suppose, car, en toutes les religions, les croyants qui veulent perdre un impie, comme s'ils reconnaissaient l'impuissance d'une simple accusation d'hérésie à soulever les foules contre lui, ne manquent jamais de lui imputer tout d'abord un crime quelconque.

Quel crime lui reprocheront-ils de préférence? Les circonstances, à ce qu'il semble, en décideront, et, selon les temps, les lieux, les mœurs, les croyances, les traditions, les civilisations, le caractère de la religion dominante, la nature de l'hérésie dénoncée, et mille autres causes, l'inculpation formulée changera constamment de nature. Ajoutez que les dévôts n'ont que l'embarras du choix entre les nombreuses actions condamnées par les morales et que, l'impie étant à leurs yeux un monstre capable de tous les forfaits, ils peuvent à leur gré les compliquer et les exagérer sans peur de l'invraisemblance. Donc, tout porte à le croire, l'accusation énoncée contre l'hérétique pourra varier à l'infini... Eh bien! à notre grande surprise, nous allons constater au contraire que, partout et toujours, elle affecte invariablement la même forme et n'allègue jamais d'autres crimes que la fornication et le sacrifice humain.

Commençons par la Judée. Sans parler de Sodome, que Iaveh prétend châtier à cause de sa lubricité, alors qu'il la punit plutôt pour sa trop longue obéissance à l'idolatrique roi Koudour-Lagamar; sans noter les maints griefs d'immoralité invoqués par le *Pentateuque* contre les infidèles, arrivons de suite aux paroles plus explicites des prophètes. Chez eux Israël ne se détourne jamais de son Dieu sans choir ausitôt dans la prostitution la plus abominable: « Tes fils m'ont abandonné, dit l'Eternel à son peuple, et ils jurent par ceux qui ne sont point dieux : je les ai rassasiés, et ils ont commis adultère, et sont allés en foule dans la maison de la prostituée. Ils sont comme des chevaux bien repus ; quand ils se lèvent le matin chacun hennit après la femme de son prochain » (1),

Passons en Grèce. Le culte de Dionysos s'introduit à Thèbes, que vont dire les Thèbains de ses premiers partisans? « Nos femmes ont quitté leurs maisons ; elles courent çà et là dans l'ombre des montagnes pour célébrer un dieu nouveau; des coupes remplies sont placées au milieu de leurs assemblées ; puis, elles s'échappent, chacune de leur côté, dans la solitude, pour se livrer aux embrassements des hommes.» (2) Et aussitôt, le meurtre de Penthée, mis

(1) Jérémie : V. 7. 8.
(2) Euripide : *Bacchantes*

en pièces par les prêtresses du dieu, vient fournir un sacrifice sanglant à l'élaboration de la légende,

Allons ensuite à Rome. Le « culte mystérieux et nocturne » que découvre le consul Posthumius Albinus, en l'an 186 avant J.-C. jouit d'une réputation pareille. « Les vapeurs du vin, rapporte Tite-Live, les ombres de la nuit, le mélange des sexes et des âges y eurent bientôt éteint tout sentiment de pudeur, et l'on s'y livra à des débauches de toute nature, chacun trouvant à satisfaire sa passion favorite. Le commerce honteux des hommes et des femmes n'était pas le seul scandale : de cette caverne sortaient de faux témoignages, des faux, des testaments supposés, des délations, avec cela des empoisonnements, des meurtres commis dans l'ombre, si bien que quelquefois on ne retrouvait pas les cadavres pour les ensevelir... Une fois introduit, on était livré aux prêtres comme une victime. Ils vous menaient dans un lieu qui retentissait d'affreux hurlements, du son des instruments, du bruit des cymbales et des tambours, de telle façon que, victime des plus odieux attentats, vous ne pouviez faire entendre la moindre plainte... C'était plus encore entre eux qu'avec les femmes que les hommes s'y livraient à d'infames débauches. Si quelqu'un montrait de la répugnance à souffrir ces infamies, il était immolé comme une victime » (1).

Evidemment les Romains ne manqueront pas de reprendre contre les premiers chrétiens ces accusations. « La luxure fait une partie de leur religion, disent-ils : ils s'appellent communément frères et sœurs, pour transformer une débauche ordinaire en inceste : on dirait que ces malheureux se plaisent aux crimes. Ils ont aussi en vénération, à ce qu'on prétend, les parties honteuses de leurs prêtres. D'ailleurs, les cérémonies qu'ils observent quand ils admettent quelqu'un à leurs mystères, ne sont pas moins publiques qu'horribles. On met devant ce nouveau-venu un enfant couvert de pâte, afin de cacher le meurtre qu'on veut faire commettre : c'est là-dedans qu'il donne, par leur commandement plusieurs coups de couteau ; le sang coule de toutes parts, ils le sucent avidement, et ce crime commun est le gage commun du silence et du secret. On sait aussi quels sont leurs banquets. Ils s'assemblent tous en un jour solennel, femmes, enfants, frères, sœurs, et enfin de tous âges et de tous sexes, et après avoir bu et mangé, lorsque la chaleur du vin et des viandes commence à les échauffer et à les provoquer à la luxure, ils attachent un chien au cadelabre et lui jettent un gâteau si loin qu'il n'y peut atteindre, afin qu'en sautant il renverse le flambeau. Ainsi s'étant défait du témoin de leurs crimes, ils se mêlent au hasard, et par ce moyen sont tous incestueux de volonté s'ils ne le sont tous d'effet, puisque le péché de chacun est le souhait de toute la troupe ». (2)

Les chrétiens peu après triomphent. Ce sont eux maintenant qui vont accuser de fornication et de sacrifice humain leurs adversaires.

Tout d'abord ils se tournent contre ceux d'entre eux qui s'écartent si peu que ce soit de la stricte orthodoxie. « Les *Cathaphrygiens*, assurent-ils, pra-

(1) Tite-Live. *Hist.* XXXIX. 8, 10, 13.
(2) Minucius Felix: *Octavius*. IX.

tiquent le sacrement de l'Eucharistie d'une manière abominable : ils recueillent le sang d'un enfant d'un an, au moyen de petites piqûres qu'ils lui font par tout le corps et, mêlant ce sang a de la farine, en font le pain sacré » (1). — « Les *Catharistes* humectent de semence humaine l'Eucharistie qu'ils mangent ». (2)

Et, pendant tout le moyen-âge on entendra l'Eglise formuler invariablement les mêmes griefs, à propos de tout hérétique et de tout infidèle.

En 1114 une hérésie est découverte à Soissons : Quel est le crime de ses partisans ? « C'est dans des caves ou dans des souterrains cachés qu'ils tiennent leurs assemblées : là, les deux sexes sont confondus pêle-mêle ; là pendant que les lumières sont encore allumées, une des femmes retire, dit-on sa robe, à la vue de tous les assistants, et se présente dans cetétat indécent à celui qui est prosterné derrière elle : aussitôt on éteint les lumières, tous se mettent à crier *chaos ! chaos !* et chacun s'unit à la première femme qui lui tombe sous la main. S'il arrive de là qu'une femme devienne grosse, dès qu'elle est accouchée, on se réunit de nouveau dans le même lieu. Alors on allume un grand feu, tous s'assoient autour, se passent l'enfant de main en main, le jettent dans le brasier et l'y laissent jusqu'à ce qu'il soit entière ment consumé ; ensuite, et quand il est réduit en cendres, ils font de ces cendres un espèce de pain dont chacun mange un morceau en guise de communion. »

Philippe-Auguste, en 1181, expulse de France, les Juifs. « Les Juifs qui demeuraient à Paris, repétait-on alors dans le populaire, descendaient secrètement tous les ans dans des retraites souterraines, le jour de Pâques ou pendant cette sainte-semaine consacrée par notre deuil, et ils y faisaient un sacrifice où ils immolaient un chrétien pour outrager la religion chrétienne » (4). — Même crime sera imputé, en 1235, en 1239, en 1240, en 1244, en 1255, avec surcroit progressif de détails horribles, aux Juifs d'Angleterre (5).

Pendant les treizième, quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième siècles, ce sont particulièrement les sorciers qui encourent l'inculpation consacrée. Le récit de ce qui se passe à leurs sabbats ne varie jamais chez aucun historien, et, en somme, c'est toujours celui qui a servi contre les autres assemblées hérétiques. « Quand ils vouloient aller à la dicte vaulderie, d'un oignement que le diable leur avoit baillé, ils oindoient une vergue de bois bien petite et leurs palmes et leurs mains, puis mectoient cette verguette entre leurs jambes, et tantôt ils s'envoloient où ils voulloient estre, par desseure bonnes villes et bois et eaux ; et les portoient le diable en lieu où ils debvoient faire leur assemblée, et, en ce lieu, trouvoient l'ung l'autre les tables mises, chargées de vins et viandes ; et illecq trouvoient ung diable en forme de boucq, de quien, de singe, et auculne fois d'homme ; et là foi-

(1) St.-Augustin : *Liber de hæresibus*. C. 26.
(2) St.-Augustin : *Lib. de hæres*. C. 46.
(3) Guibert de Nogent : *De vita sua* III. 16.
(4) Rigord : *De gest. Philip. Aug.* a° 1181.
(5) Matthieu Paris. *Hist. maj. passim*.

soient oblation et hommaiges audict diable et l'adoroient; et lui donnoient les plusieurs leurs âmes, et à peine tout ou du moins quelque chose de leurs corps, puis baisoient le diable en forme de boucq au derrière, avec candeilles ardentes en leurs mains... Et après cette hommaige faicte, marchaient sur la croix et cacquoient de leur salive sus, en dépit de Jésus-Christ et de la Sainte-Trinité... Et après qu'ils avaient tous bien beu et mangié, ils prenoient habitation charnelle tous ensemble.... Et mesme illecq commectoient le pechié de sodomie, de bougrerie, et tant d'aultres crimes si très fort puants et énormes, tant contre Dieu que contre nature, que le dict inquisiteur dict qu'il ne les oseroit nommer (1). »

Le Moyen-Age, au reste, s'est si bien habitué à toujours associer la luxure à l'impiété, qu'il les confond et ne parvient plus à les considérer séparément. Quand Philippe-le-Bel s'élève contre Boniface VIII, qui, à son avis, outrepasse les droits pontificaux, c'est tout à la fois d'être « boulgre et hérétique », qu'il l'accuse. Pourquoi Dieu se résolût-il à noyer l'humanité sous les flots du déluge? parce que, explique le *Mystère du Viel Testament*, il était écœuré de voir les hommes se vouer à la polygamie et à l'adultère (2). Et, dans le *Mystère de la Passion*, d'Arnoul Greban, écoutez ce que répondent à Joseph d'Arimathie, lequel n'a commis que le simple délit religieux d'avoir enseveli Jésus, les sergents qui viennent l'arrêter : « Messeigneurs, » leur dit-il.

« Messeigneurs, allez doulcement :
Quel chose me demandez-vous ? »

Eux ripostent :

« Vous le sçarez à vos chers coutz
Avant qu'il soit guaires plus tard ;
Vous estes un mauvais paillard » (3).

Viennent les protestants enfin, ils ne seront pas mieux épargnés. « Nous estions blasmez et vituperez de calomnies perverses et meschantes, raconte l'un d'eux. Les uns disoyent, si leur doctrine estoit bonne ils prescheroyent publiquement; les autres disoyent que nous nous assemblions pour paillarder, et qu'en nos assemblées, les femmes estoient communes; les autres disoyent que nous allions baiser le cul au diable avec de la chandelle de rosine » (4).

Un être extraordinairement obscène et sanguinaire, tel est donc, en définitive, l'hérétique pour les foules. Cela constaté, elles se détournent de lui et, à moins de circonstances exceptionnelles, dédaignent en général ses autres actions. Pourtant, s'il ne meurt pas de mort violente, frappé par Dieu d'un châtiment subit ou brûlé par les hommes sur un bûcher, elles prendront encore plaisir à considérer ses derniers moments, car, à leur estime, tout hérétique doit mourir d'une maladie spéciale qui consiste à rendre ses intestins.

Le premier qui périt de la sorte fut Judas. Honteux d'avoir livré son

(1) Jacques Du Clercq, *Mém.* (édit. du *Panth. litt.*), IV, 4.
(2) *Mystère du Viel Testament* (édit. Rothschild), t. I, p. 171, 203, etc.
(3) *Mystère de la Passion* (édit. Paris et Raynaud), v. 28130.
(4) Bernard Palissy, *Œuvres* (édit. Cap), p. 109.

maître, il se pendit et, son âme souillée, ne pouvant s'échapper par sa bouche sanctifiée du baiser donné à Jésus, dut s'exhaler par son ventre que l'agitation de ses intestins déchirait (1).

L'hérétique Arius, en 336, eut même trépas, dans des latrines où il rendit tout à la fois son âme, ses intestins, son foie et sa rate.

La perte des entrailles par l'abdomen entr'ouvert est d'ailleurs, dans l'*Enfer* de Dante, le supplice réservé aux schismatiques. « Il coule moins de vin d'une tonne défoncée que je ne vis de sang couler d'un esprit fendu depuis le menton jusque sous le ventre. — Ses boyaux pendaient sur ses jambes ; on voyait le cœur en mouvement et le triste sac où la fiente humaine se fait de ce qu'on avale. — Tandis que je le considérais avec attention, il me regarda et, de ses mains s'entr'ouvrant la poitrine, il me dit : « Vois comme je me déchire ! — Vois comme Mahomet est estropié ; devant moi marche Ali tout en pleurs, le visage ouvert depuis le menton jusqu'au crâne. — Tous les autres que tu aperçois ont été vivants, et, pour avoir semé le scandale et le schisme sur terre, ils sont fendus ainsi » (2).

Voltaire, gêné sans doute par les mœurs élégantes de son siècle, n'osa pas se livrer à une pareille fin, mais — au dire de certains catholiques ultra-fervents, parmi lesquels, si j'ai bonne mémoire, le cardinal de Ségur — il fit de son mieux pour la symboliser et, demandant son vase de nuit, dévora ses excréments.

De la similitude constante de toutes ces accusations, que devons-nous conclure ? Faut-il admettre l'existence d'une unique tradition circulant à l'état latent d'âge en âge, et se ravivant autour de chaque hérésie surgissante ? Vaut-il mieux invoquer une fois de plus cette loi, si distincte déjà à travers l'incertitude qui l'enveloppe encore, d'après laquelle l'intelligence humaine, dépendant partout des mêmes conditions physiologiques, évolue partout semblablement et aboutit tôt ou tard à des conceptions analogues ? Aux folkloristes d'aviser.

Mais aux historiens aussi à beaucoup réfléchir, car il y a là pour eux un enseignement salutaire.

Avez-vous remarqué combien d'anecdotes terribles sont restées attachées, même dans nos plus graves livres d'histoire, à la mémoire des conquérants, des rois, des grands, de tous les hommes enfin qui ont eu à soulever des colères et des ressentiments. Louis XI, au dire du docte Robert Gaguin, hume le sang de petits enfants égorgés pour rajeunir son corps vieilli ; le Régent épuisé se baigne dans du sang d'enfant ; Marat fait de même ; les massacreurs de Septembre forcent Mlle de Sombreuil à boire un verre de sang ; les Conventionnels se font confectionner des culottes de peau humaine (3). Que d'actes immoraux surtout imputés par les chroniques scandaleuses, même aux plus austères, même aux plus saints ! Le reproche d'immoralité a été de

1) Pour les détails de cette légende, voy. surtout la *Passion* d'A. Greban (édit. Paris et Raynaud), p. 288.
(2) Dante, *Inferno*, c. 28.
(3) Chose incroyable, Th. Carlyle lui-même (*The French revolution*, part. III, b. V, c. 7) prend cette légende au sérieux.

tous temps le plus facilement prodigué, et, de nos jours encore, nous le rencontrons partout, guettant toute suprématie qui porte ombrage, circulant, se faisant place dans les discussions, si bien qu'il est peu de nos contemporains sur le compte desquels nous ne sachions quelque histoire déshonorante dont l'authenticité nous a été affirmée par les gens les mieux informés du monde. Or, à considérer la complète analogie de ces accusations de crime ou de lubricité avec celles que l'on portait autrefois contre les hérétiques, il est évident qu'elles sont pour la plupart de même nature, c'est à-dire absolument traditionnelles et sans aucun fondement. C'est devant de tels faits que l'histoire doit faire appel à toute sa perspicacité pour ne pas enregistrer de calomnies à la légère. Il lui a déjà suffi de regarder d'un peu près le verre de sang de Mlle de Sombreuil et les culottes humaines des membres de la Convention pour les rejeter dans la légende (1). Que de réputations n'a-t-elle pas encore à épurer peut-être, et que de renommées mêmes à réhabiliter ! Un érudit m'affirme qu'il se pourrait fort bien que le maréchal de Retz, brûlé en 1440, fut tout simplement un hérétique et que les mille atrocités pour lesquelles on le condamnait—sodomie, égorgements d'enfants, etc. — dussent être tenues pour imaginaires.

Et nous mêmes enfin, simples particuliers, méditons bien sur ce que nous venons d'entendre et apprenons à résister, dans toutes nos polémiques, aux habitudes folkloriques de notre esprit.

RAOUL ROSIÈRES.

LA FILLE ÉVEILLÉE

CHANSON DE L'ANJOU

Lent.

Qu'é - tau - queu qui m'é - vail - le, Mâ qui dormant si bé? O l'é mâ ma megnonne Que vo-lant te biser, De-ri-ta la madondaine, Deri-ta, la madonde.

— Qu'é-tau-queu qui m'évaille,
Mâ qui dormant si bé ?
— O l'é mâ, ma megnonne,
Que volant te biser.
Derita, la madondaine,
Derita, la madondé !

— Pouvais-tu pas lau faire
Lourdao, sans m'évailler ?
Qué bia mousieurs de ville
Sont bé pus délurés.
Derita, etc.

(1) V. L. Combes, *Episodes et curiosités révolutionnaires*, p. 49 et 183.

O l'é mâ, ma megnonne,
Que volant te biser !
— Pouvais-tu pas lau faire
Lourdao (Lourdaud), sans m'évailler ?
Derita, etc.

Qué bia mousieurs de ville
Sont bé pus délurés ;
Y bisant bé les feuilles,
Y-au font sans y-au d'mander.
Derita, etc.

Mme G. C...

LA GRENOUILLE ET LA COULEUVRE

Légende arabe

Le ciel était bleu, l'onde était pure, le soleil brillait.

Sur les bords du lac Fezzara, une grenouille (*Djourâna*), qui sautillait au soleil, fut surprise par la couleuvre (*Haiia*), son ennemie; celle-ci la saisit par ses jambes de derrière. — « Es-tu contente ? demanda la grenouille. — *Ffrrâa*, répondit la couleuvre en serrant les dents. — Mais, quand on est contente, réplique gaiement la pauvre grenouille qui, au fond, riait jaune, on ouvre la bouche et l'on prononce ainsi : *ferhâna*. — *Ferhâna* », s'empresse de répéter la couleuvre en ouvrant la bouche. La grenouille, se sentant dégagée, applique ses deux pattes sur la tête de la couleuvre et, d'un bond qui aurait fait l'admiration des singes de la Chiffa, pique une tête dans le lac et disparaît.

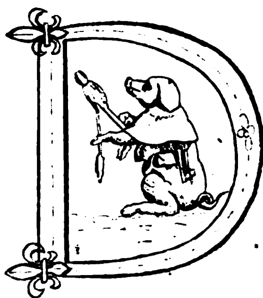
A. Certeux.

J'ai recueilli à Philippeville, en 1869 cette légende, qui a été publiée alors dans le *Moniteur de l'Algérie*. Nous pensons que le conte est bien d'origine arabe et qu'il a été importé dans différents pays, notamment à Madagascar. M. D. Charnay en a donné une version en termes presque identiques (voir *Tour du Monde*, t. X, p. 214) et M. d'Escamps la lui a empruntée pour son *Histoire et Géographie de Madagascar* (Paris, Firmin-Didot ; 1884). — (Cf. sur ce dernier ouvrage les réserves faites dans la *Bibliographie des Frances d'Outremer* (supplément) par MM. Gaidoz et Paul Sébillot, p. 18).



LE FOLK-LORE DE GUERNESEY (1).

III



DANS un article précédent, en parlant des fées, nous avons raconté l'histoire de la sage-femme conduite au Creux-des-fées pour soigner un enfant malade. Ce creux ou caverne mérite qu'on en dise quelque chose, car il en est fait mention dans plusieurs de nos traditions populaires. Nous avons déjà fait la remarque qu'il y a une tendance dans l'esprit du peuple à confondre les fées avec les sorciers, et même avec les pirates et écumeurs de mer qui faisaient des descentes dans l'île pour piller les habitants, et les ennemis qui, pendant les longues guerres entre la France et l'Angleterre pour la possession de la Normandie, l'ont envahie à plusieurs reprises. C'est ainsi que plusieurs attaques sur l'île au moyen âge ont été confondues dans la tradition populaire, et les faits qui s'y rattachent ont été réunis dans une vieille ballade intitulée : « *Yvon de Galles, ou la descente des Aragousais.* » Froissart et d'autres anciens chroniqueurs se servent de ce mot « *aragousais* » pour désigner les sujets du royaume d'Aragon ; mais dans la bouche du peuple de Guernesey il s'est corrompu et est devenu « *sarragouzets.* » C'est de cette forme du mot que Victor Hugo, dons son roman *Les travailleurs de la mer*, se sert pour désigner une espèce de lutin ou farfadet.

L'invasion de Guernesey par Yvon de Galles en 1372 est racontée par Froissart, par l'auteur anonyme de la *Chronique des quatre derniers Valois* et par les historiens anglais ; mais une descente non moins sérieuse, arrivée vers l'année 1406, paraît avoir échappé à ceux-ci, et n'est connue que par une ancienne chronique espagnole, le *Victorial* de Pero Niño, comte de Buelna, dont une traduction française par le comte Albert de Circourt et le comte de Puymaigre a paru en 1867. L'auteur de cette chronique, Gutierre Diaz de Gamez, raconte avec beaucoup de détails une attaque sur une île qu'il appelle Jarzay, mais qui, d'après la description qu'il fait du pays et les faits qu'il mentionne, qui s'accordent parfaitement avec les traditions locales, ne peut être que Guernesey. D'après ce récit, des Espagnols, sous la conduite de Pero Niño, auraient débarqué sur la côte ouest de l'île, et n'éprouvant qu'une faible résistance de la part des paysans, auraient traversé la campagne, tuant ceux qui s'opposaient à eux et mettant le feu à toutes les maisons qu'ils trouvèrent sur leur route. Arrivés sur les hauteurs dominant la ville de Saint-Pierre-Port, qui était dès cette époque un hâvre très fréquenté et où il

(1) Voir les numéros de mars et août 1888.

se faisait un commerce considérable, les bourgeois n'ayant pas les moyens de résister aux envahisseurs consentirent à payer une forte rançon, et l'ennemi ayant pris des otages pour l'accomplissement de cet accord, se rembarqua et se rendit à Brest. Eh bien! la tradition de cet événement s'est perpétuée parmi les habitants de cette partie de la côte où la descente a eu lieu, c'est-à-dire sur la plage de la baie du Vazon ; c'est entre celle-ci et la baie de Caûbo que se trouve la péninsule du Hommet, où est situé le Creux-des-fées. On raconte comment, un matin avant l'aube du jour, un homme nommé Jean Letocq « s'étant levé plus matin qu'à l'accoutumée », pour se rendre à sa bergerie, vit des troupes innombrables de petites gens armées de toutes pièces qui sortaient comme un essaim d'abeilles du Creux-des-fées ; comment ils se répandirent bientôt, malgré la résistance qu'on leur fit, par tout l'île, tuant tous les hommes, et prenant possession de leurs femmes et de leurs demeures. Deux personnes du sexe masculin échappèrent à ce carnage, un homme et un jeune garçon de la paroisse de Saint-André, qui réussirent à se cacher dans un four. Pendant bien des années, les envahisseurs, qui appartenaient évidemment à la race des fées, vécurent tranquillement avec les femmes qu'ils s'étaient appropriées, se conduisant en bons pères de famille et engendrant fils et filles. C'est à ce mélange de races que l'on attribue la petite taille et l'intelligence supérieure de quelques familles. Le jour vint cependant que, pour quelque raison qu'on n'a jamais pu deviner, mais que l'on croit avoir été un ordre émanant du Roi des fées, il leur fallut quitter les femmes et les demeures auxquelles ils s'étaient attachés. Une nuit donc, tous s'en allèrent ou devinrent, devrait-on plutôt dire, invisibles, car ils ne cessèrent pas, la nuit quand tous les habitants de la maison dormaient, de visiter leurs anciennes demeures pour compléter l'ouvrage qu'on avait laissé inachevé la veille, et rendre mille autres petits services qui, au dire de nos anciens, n'ont cessé que du temps de leurs grands pères.

Il ne sera pas hors de propos de donner ici une description de ce Creux-des-fées, car il y a une autre localité qui porte le même nom, dont nous aurons à parler ci-après. Le premier est situé, comme nous avons déjà dit, sur la côte ouest de l'île de Guernesey, sur la péninsule du Hommet. C'est une caverne de peu de dimension creusée par l'action des flots dans un rocher granitique très friable et abondant en particules de mica qui, lorsque le soleil y donne, reluisent comme des paillettes d'or (1). C'est peut-être cette circonstance qui a donné lieu aux croyances superstitieuses que les paysans des alentours y rattachent. On croit que les fées en sortent la nuit de la pleine lune pour danser jusqu'à l'aube du jour sur le Mont-Saint et sur les dunes qui avoisinent la baie du Vazon. On ne peut y pénétrer que lorsque la mer est retirée et en grimpant par dessus de grosses masses du rocher entassées à l'entrée de la grotte. On est persuadé que, si on pouvait le trouver, il y a un passage souterrain qui conduit à une voûte sous l'église de Saint-

(1) Certaines houles ou cavernes de la mer en Haute-Bretagne présentent aussi cette particularité. On trouvera de nombreux similaires des faits cités dans cet article dans les *Contes populaires de la Haute-Bretagne* de M. Paul Sébillot (2me série).

Sauveur située à deux milles de distance en ligne directe (2). Une autre caverne qu'on appelle le Creux-Mahié, au pied d'un précipice dans la paroisse de Torteval sur la côte du sud, a aussi, selon la croyance populaire, une communication directe et souterraine avec la même église de Saint-Sauveur. On dit qu'il y a en cette caverne un trou, pas plus grand que la bouche d'un four, qui donne accès à une salle spacieuse taillée dans le roc, et qu'au milieu de cette salle se trouve une table en pierre, sur laquelle sont étalés des plats, des assiettes, des gobelets, et tous les autres ustensiles nécessaires pour le service d'un grand festin. Tous ces articles sont en pierre et destinés à l'usage des fées ; mais personne jusqu'ici n'a eu le courage de pénétrer assez avant dans le trou pour s'assurer de la vérité de ce qu'on en dit (1).

Parlons maintenant d'un autre Creux-des-fées, situé aussi sur la côte de l'ouest de Guernesey sur la pointe de l'Érée entre les baies de Rocquaine et de la Perelle, et justement vis-à-vis de l'îlot de Lihou, où il y avait au moyen âge un prieuré et une chapelle sous l'invocation de N.-D. de la Roche. C'était apparemment un lieu de pélerinage et réputé si saint que même aujourd'hui les petits caboteurs bretons et français, en le passant au large, baissent le mât de hune pour le saluer. Ce creux est un monument préhistorique de la nature de ceux qu'on appelle en France *allées couvertes* et *dolmens*, et en Normandie et dans les îles *pouquelées*. Il est parfaitement bien conservé et couvert encore en partie de terre entassée à l'entour. Les recherches qu'on a faites dans ces anciens monuments d'une race disparue prouvent à ne pas en douter que c'étaient des lieux de sépulture.

On raconte qu'un jour deux hommes étaient à labourer un champ dans le voisinage de ce creux, lorsque tout-à-coup la charrue s'arrêta sans qu'il leur fût possible, même en réunissant leur force à celles de leurs bœufs, de la faire avancer d'un pas. Comme ils regardaient autour d'eux, et se demandaient quelle pouvait être la raison de l'empêchement, ils virent dans un des sillons qu'ils venaient de tracer un pot de fer. En y regardant de plus près, ils remarquèrent qu'il était cassé, et que le morceau qui manquait était au fond du pot avec deux clous. Un des hommes se baissa pour lever le pot, et dès qu'il l'eut touché, une voix qui paraissait venir de sous la terre le pria de le faire raccommoder et de le replacer là où il l'avait trouvé. Il ne perdit pas de temps à porter le pot à la forge la plus proche, et quand il fut réparé il retourna au champ et le plaça dans le sillon où il l'avait trouvé, puis lui et son camarade continuèrent leur travail. Cette fois les bœufs avançaient sans être poussés, et bientôt il ne resta que deux ou trois sillons à tracer pour accomplir la tâche. Voilà pourtant que la charrue s'arrête pour la deuxième fois. Cette fois les laboureurs virent par terre quelque chose soigneusement enveloppé dans un linge propre. En l'ouvrant ils virent que le paquet contenait un gâteau de fine farine tout chaud comme s'il sortait du four et une bouteille de cidre *cœuru* (2). En même temps leur ami invisible leur adressa

(2) Plusieurs grottes de Haute-Bretagne s'étendent jusque sous l'église de la paroisse dont elles font partie.
(1) La même croyance existe en Haute-Bretagne.
(2) Cf. Sébillot, *l.* c., n. 1.

la parole, les priant de manger et de boire sans crainte, les remercia de la promptitude avec laquelle ils avaient exécuté leur commission et les assura qu'une bonne action ne reste jamais sans récompense (*Raconté à Mme Lane Clarke par une vieille femme de l'Érée*).

On raconte d'autres histoires touchant le même endroit ; comment un homme qui se reposait sur le gazon auprès du Creux-des-fées entendit une voix qui paraissait venir de sous terre et qui disait : « La pàille, la pàille, le fouar est caûd » (la pelle, la pelle, le four est chaud), à laquelle une autre voix répondit : « Bon ! j'airons de la gâche tantôt » (Bon ! nous aurons du gâteau tantôt). Il y en a d'autres qui disent que c'était deux hommes qui travaillaient ensemble dans un champ avoisinant qui entendirent la voix, mais on n'est pas d'accord si la réponse était donnée par un des boulangers invisibles, ou si c'était un des laboureurs qui répliqua ; toutefois, presqu'immédiatement après, un gâteau tout chaud tomba à leurs pieds (1). Un des hommes se jeta dessus pour le ramasser, disant qu'il en aurait la moitié pour sa femme, mais en se baissant il reçut d'une main invisible un horion qui l'étendit tout son long sur le sol. C'est ainsi qu'il fut puni de son manque d'égards envers son compagnon (*Raconté par M. Jean de Garis et par Élisabeth de la Mare*).

On croit que les fées avaient une affection toute particulière pour quelques familles ; qu'elles se plaisaient à leur rendre des services, et qu'elles n'hésitaient pas à leur en demander quand elles en avaient besoin. Parmi les familles ainsi favorisées étaient les Dumont et les de Garis (2). C'est à un membre de celle-ci que les fées, à ce qu'on dit, s'adressaient lorsqu'elles avaient quelque ouvrage à faire qui nécessitait l'usage d'une charrette. La nuit, quand tous les habitants de la maison étaient couchés et dormaient de leur premier sommeil, le bonhomme du ménage entendit parfois en dehors une voix qui disait :

« Garis, Garo,
Prête-mé ten quériot (charrette)
Pour qu'j'allions à Saint-Malo
Queurre (quérir) des roques et des galots,
Rindelles, roulettes ou roulons,
S'il en manque, j'en mettrons. »

La demande n'était jamais refusée, le père de famille se levait, ouvrait la remise où l'on gardait la charrette et allait se recoucher, sans avoir vu ses visiteurs nocturnes. Le lendemain on retrouvait la charrette dans la remise en ordre parfait. Quelques-uns disent que si les fers des roues ou d'autres parties de la charrette se trouvait endommagés, les fées réparaient le dommage avec de l'argent. On ne sait pas quel usage elles en faisaient, mais on dit qu'au milieu de la nuit on entendait quelquefois le bruit des roues d'une voiture sur les falaises et sur les bords des précipices du promontoire de Pleinmont dans des endroits où un cheval n'aurait jamais pu mettre le pied (*Raconté par Élisabeth de la Mare*).

Comme nous l'avons déjà dit, les monuments mégalithiques, vulgairement appelés druidiques, sont associés dans l'esprit du peuple avec les fées et les lutins. Si l'on en peut juger par les noms que plusieurs localités ont conservés

jusqu'à ce jour, ils ont dû avoir été très nombreux autrefois ; mais l'extension de l'agriculture dans un pays si restreint et où la population est si grande en proportion de son étendue, a été, sans doute, cause que plusieurs ont disparu entièrement et que des autres il n'en reste que quelques débris laissés par les ouvriers qui les ont utilisés pour la construction de murs d'enclos, ou pour la réparation des routes. Dans toutes les parties de l'île on trouve des champs qui portent le nom de *Pouquelaie*, nom que l'on donne aussi aux dolmens dans le département de la Manche ; de *Longue-Pierre*, désignation des *menhirs* ou *pierres levées* : de *Trépied*, nom d'une variété de dolmen, où un gros bloc est levé sur trois autres d'une moindre dimension. Il y a plus d'un champ qui est appelé le *Camp Dolent*, nom qui n'est pas inconnu en France. Un de nos monuments celtiques le mieux conservé est celui qu'on appelle la *Pierre Dehus* ou *T'hus*, tout auprès duquel on voyait encore, il n'y a pas bien des années, un autre appelé le *Tombeau du Grand Sarrazin*, qui a malheureusement disparu sous le marteau des carriers. Il y a aussi des champs, en diverses parties de l'île, qui portent le nom de Dehusets et Tusets, évidemment un diminutif de Dehus ou T'hus, et dont nous aurons quelque chose à dire dans un autre article.

EDGAR MAC CULLOCH.

(*A suivre*).

ANCIENS LIVRES POPULAIRES

I

LE LIVRE D'ANEAU SUR LA NATURE ET LES OISEAUX.

Aneau ou Anneau (Barthélémy) dit *Annulus*, poète français né à Bourges, vers le commencement du XVIe siècle, professa la rhétorique à Lyon, au collège de la Trinité dont il devint principal en 1542. Il fut massacré dans une émeute, sur le soupçon qu'il professait secrètement le protestantisme (1561). Il a laissé un grand nombre de poésies latines et françaises pleines de pointes et d'équivoques dans le goût du temps.

Son ouvrage le plus intéressant au point de vue des traditions populaires est certainement « La *Description philosophale des oyseaux, et de l'inclination et propriété d'iceulx*. Paris, J. Ruelle, 1571, in-16, 48 ff., fig. Ce petit volume n'est que la suite de la « *Description philosophale, forme et nature des bestes tant privees que sauvages avec le sens moral comprins sur le naturel et conditions d'iceux*. J. Ruelle, 15 1, 16, 48 ff., fig. du même auteur. Les deux ouvrages paraissent être une réimpression du livre d'Aneau paru en 1554 sous le titre : *Premier* (et *second*) *livre de la description philosophale* etc. La description des oiseaux a eu la chance d'avoir plusieurs éditions populaires plus

ou moins conformes à l'original, pendant le XVIe et le XVIIe siècle. C'est une de ces éditions que possède la Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle. En voici le titre exact : *La description philosophale de la natvre et condition des oyseaux, et de l'inclination et propriété d'iceux. Auec le sens moral moral comprins sur le naturel et condition d'iceux.* A Roven, chez David Ferrand, rue aux Juifs, près le Palais. MDCXLI, in-12o, 96 pp., fig. L'exemplaire du Muséum, en bon état, porte sur le verso d'une couverture modeste en parchemin, l'*ex-libris* de Hyacinthe-Théodore Baron, ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, mort en 1787, et sur la première page la griffe de Georges Cuvier.

Cette édition était évidemment destinée au peuple : elle est ornée de gra-



vures qui n'ont pas toutes un parfait rapport avec le sujet. Celle que nous reproduisons est une des plus intéressantes ; elle accompagne les vers qui suivent :

Quand une cornille se baigne
Ce nous est un présage d'eau.
Et quand elle chante en la campagne
C'est un grand signe de temps beau.

Ell' est de si chaste courage,
Et ayme son masle si fort,
Que s'il est surpris de la mort
Toujours elle demeure en veuvage.

MORAL (*sic*).

Cela denote mesmement
Femme qui ayme son mary
Et qui a le cœur fort marry
Le iour de son trépassement.

De nul autre homme n'a envie,
Et demeure toute sa vie
Solitaire et pleine d'ennuy
Pour l'amour grand qu'avoit en luy.

Les vers suivants sont aussi curieux à cause des idées qui se rapportent à la reproduction de la vipère ; ils donnent aussi des indications sur les sentiments religieux de l'auteur qui était cependant tué comme protestant.

Une Vipere proprement,
Conçoit par la gueule son fruict
Puis serre les dents fermement
Dont le masle estrangle et destruict,

Pour sortir les petits luy mangent
Le ventre dont leur pere vengent:
Et pour ce on dit que la Vipere
Ne vit iamais pere ni mere.

MORAL

Par la Vipere veneneuse
Qui faict mourir sa mere propre
S'entend la secte malheureuse
De Luther plein de grand opprobre:
Par une grosse tyrannise
Les faux supports veulent manger
Le ventre de leur mere Eglise
A leur grand peril et danger.

J. DENIKER.

LES POURQUOI (1)

XXX

POURQUOI LE DAMAN N'A PAS DE QUEUE

Une fable que j'ai pu recueillir des Bassoutos, et que Callaway a trouvée également parmi les Zoulous, explique pourquoi le *daman* ou *hyrax*, petit rongeur assez semblable à la marmotte, n'a pas de queue. Il paraît que jadis des queues furent distribuées à tous les animaux. Tous vinrent l'un après l'autre et reçurent chacun une queue. Seul l'hyrax fut trop paresseux pour aller demander la sienne; il chargea un autre animal de la lui apporter. Celui-ci oublia la commission dont on l'avait chargé, et lorsqu'enfin l'hyrax se décida à y aller lui-même, il se trouva que toutes les queues avaient déjà été prises par d'autres animaux, et qu'il n'en restait plus pour lui. C'est ainsi que l'hyrax a été privé de queue jusqu'à aujourd'hui.

Les Bassoutos ont tiré de cette fable un proverbe très souvent cité: *Pela e ne e tloke mohathla ke ho romeletsa,* l'hyrax n'a pas reçu de queue parce qu'il a envoyé (un autre au lieu d'aller lui-même).

E. JACOTTET.

(1) Voir le t. II, p. 433, 491, 549, t. III, p. 25, 97, 98, 156, 252, 265, 606.



LA FÊTE DES ROIS (1)

VIII

EN NORMANDIE

A Rouen, garçons et fillettes, se tenant par la main, parcouraient les rues en chantant :

« Adieu Noël,
Noël s'en va.
Il reviendra
Quand il voudra,
La femme à cheval,
Les petits enfants
Qui s'en vont pleurant :
Le petit Colin,
Qui porte le vin
La petite Colinette,
Qui porte la galette. »

Et les pauvres, allant de maison en maison, réclamaient à chaque porte leur part du gâteau, haranguant l'hôtesse avec ce refrain :

« Monsieur de céans et madame aussi,
Donnez de vos biens à ce pauvre ici,
Que l'âme de vous
Aille en paradis, et la nôtre aussi.
Planti, planté
Autant de fèves que de pois.
La part à Dieu, ma bonne dame, s'il vous plaît ! » (2)

Dans le Calvados et la Manche, la veille de l'Epiphanie, les enfants des villes et des campagnes se répandent par les rues et par les champs, des torches ou *brandons* allumés à la main, et passent une partie de la nuit à crier cette sorte de conjuration, évidemment renouvelée du paganisme :

Taupes et mulots,
Sors de mon clos,
Ou je te mets le feu sur le dos.

Les chansons qui accompagnent ces processions portent dans le Calvados le nom de *chants des Coulines*. On appelle ainsi le brandon de paille assujetti au bout d'une gaule qui, passée légèrement sur l'écorce des arbres, détruit les insectes et les lichens. Les restes des coulines forment ensuite un feu de joie. Dans la Manche, ce sont les *Collinettes* ou *Flambarts*.

(1) V. le t. II, p. 55, 57 ; t. III, p. 7, 116, 117, 168 ; t. IV, p. 38.
(2) Lucien d'Hura, *Rouen, ses monuments*, etc., Paris, 1877, gr. in-8, p. 42.

M. E. de Beaurepaire, dans son *Etude sur la poésie populaire en Normandie* (1), donne plusieurs spécimens de ces complaintes célébrant la destruction des animaux malfaisants, source de prospérité et de récolte abondante, par une triple incantation :

Couline vaut lolot,
Pipe au pommier,
Guerbe au boissey,
Bieurre et laict,
Tout à planté.
Adieu Noël!
Il est passé.

Couline vaut lolot,
Pipe au pommier,
Guerbe au boissey,
Bieurre et laict,
Tout à planté.
Noël s'en va,
Il reviendra.

Couline vaut lolot,
Pipe au pommier,
Guerbe au boissey,
Bieurre et laict,
Tout à planté.

Taupes et mulots,
Sors de mon clos,
Ou je te casse les os.

David Ferrand, imprimeur et poète qui vivait à Rouen dans le milieu du XVII[e] siècle, a fait allusion à cette coutume dans un passage de sa *Muse Normande*, lorsqu'il dit de certains manoirs de sa province qu'ils étaient « painturais de la même fachon que le sont les fallots des Rois, quand no zi fique des candelles allumais pour crier : « Adieu Noël ! »

M. Weckerlin, qui cite ce curieux passage dans son intéressant travail sur les *Chants populaires du printemps et de l'été*, (2) donne plus loin une autre chanson de coulines :

Taupes et mulots,
Sortez de mon clos,
Ou je vous brûlerai la barbe et les os.
Bonjour les rois,
Jusqu'à douze mois :
Douze mois passés,
Rois, revenez.

Charge pommier,
Charge poirier,
A chaque petite branchette,
Tout plein ma grande pouchette,
Taupes, mulots,
Sortez de mon clos,
Ou je vous brûlerai la barbe et les os.

Il indique encore cette variante, dont les garçons chantent une partie, les fillettes l'autre, tandis que le refrain est repris par tous en chœur:

A chaque braquette,
Tout plein mes pouquettes,
— A chaque bourgeon,
Tout plein mes cotillons.
— Taupes et mulots,
Si tu viens dans mon enclos,
Je te brûle la barbe et l's os.

(1) Avranches. 1856. in-8°.
(2) Paris. 1869. in-8°.

IX.

EN CHAMPAGNE

La veille du jour des Rois, dans les Ardennes, et le premier jour de Carême, dans l'Aube et dans la Marne, une cérémonie analogue à celle que nous venons de signaler en Normandie s'accomplissait avec les exorcismes suivants :

Sortez, sortez d'ici, mulots !
Ou je vais vous brûler les crocs !
Quittez, quittez ces blés !
Allez, vous trouverez
Dans la cave du curé
Plus à boire qu'à manger.

Taupes et mulots,
Sortez de l'enclos !
Allez chez le curé,
Beurre et lait vous y trouverez
Tout a planté !

Celle de la Marne a été décrite tout au long dans la *Faune populaire* d'Eugène Rolland t. I, p. 25.

Le soir de la fête, à l'heure du repas, dans les villages ardennais, les pauvres gens allaient de porte en porte réclamer leur part du gâteau en ces termes :

Ecoutez, seigneurs bourgeois.
Nous prions Dieu et saint Eloy,
Le grand saint Hubert, notre Ardennois,
Qu'ils nous donnent bonne santé,
Bonne santé à volonté.
Quand nous serons tretous morts,
Et dans la terre boutés,
Point de parents ni d'amis
Ne nous viendront visiter,
Voilà la mort ! qu'en ferons nous ?
En la jetant elle fleurira
A l'honneur des trois rois!

Avant de prononcer les trois derniers vers de cette complainte mélancolique, un des chanteurs pénétrait dans la maison, s'avançait vers le foyer, y prenait une braise, la jetait par terre comme pour purifier le sol, et sortait en achevant son couplet.

Réminiscence païenne encore, se rapportant sans doute à un usage antérieur disparu.

Dans l'Aube, le même jour, à la nuit tombante, les jeunes filles de chaque village, la tête cachée dans leur mante, et un panier neuf au bras, allaient de maison en maison, chantant aussi :

Bonjour, dame de céans,
Vous et votre compagnie :
Si je viens ici présent,
Ce n'est pas par gourmandie :
Mais c'est pour l'amour de Dieu.
Donnez-nous la part à Dieu !

Si vous voulez la donner,
Ne nous faites point attendre;
Car il fait bien froid, voyez
Ma camarade qui tremble.
Nous tremblons bien toutes deux.
Donnez-nous la part à Dieu !

La part à Dieu, ma bonne dame,
La part à Dieu, s'il vous plaît !

Alors on les faisait entrer ; puis elle recommençaient leur chanson. Après avoir tenté de les reconnaître, on leur donnait du gâteau. (1)

X

EN LIMOUSIN

A Limoges, les mendiants chantaient, en patois du pays, la complainte naïve dont nous donnons ici la traduction :

« La chèvre est morte
Dessous la porte,
Le pauvre enfant,
Qui en veut tant,
Ah ! ce petit ! ah ! ce grand !
Ah ! ce pauvre innocent !
Qui n'a ni or ni argent,
Qu'un petit denier blanc,
Encore qui n'est pas à lui,
Mais à notre Seigneur Jésus-Christ
Couronné d'épines blanches
Et d'épines rouges.
La part à Dieu, s'il vous plaît ! » (1)

A. TAUSSERAT

(1) Pr. Tarbé. *Romancero de Champagne.* Reims. 1863-1864, 5 vol. in-8°, t. II.

(1). J.-J. Juge. *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années.* 2e édition. Limoges, 1817, in-8. p. 18.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XII.

La chanson du roi de la fève.

Crions tous : — Le roy boit!
De forte haleine.
Vuider ores se doit
La tasse pleine.

Elisons quelque roy
Qui aime à boire.
Le vin chasse l'esmoy.
De la mémoire.

Amis, en ce repas
Beuvons sans trêve,
Nous n'elirons là-bas
Un roy de fève. (1)

Aux Louvres aussi bien
Qu'aux maisonnettes,
La mort n'espargne rien
De ses sagettes, (2)

Il ne nous faut nourrir
Longue espérance :
On voit souvent mourir
Qui, sain, n'y pense.

Amadis Jamyn (3)

(1) Inspiration épuisée à l'ode horatienne:

« Quo simul mearis, non regna vini sortiere talis. »

(2) Cf. les fameuses stances de Malherbe à Du Perrier, écrites en 1599:

« Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend point nos rois. »

(3) *Œuvres poétiques* d'Amadis Jamyn, reveües corrigees et augmentees pour la seconde impression (dédié) au roy de France et de Pologne. A Paris par Mamert-Patisson au logis de Robert Estienne, MDLXXVII, in-12. Né à Chaource (Aube), vers 1530, Amadis Jamyn fut le disciple favori de Ronsard, et composa de nombreux sonnets, églogues, élégies, qui n'ont pas été, que nous sachions, réimprimés depuis sa mort, arrivée en 1593. (Nous devons communication de cette pièce et des notes qui l'accompagnent à M. Alexandre Tausserat.)

LÉGENDES CHRÉTIENNES DE L'OUKRAINE (1).

II. *Légendes du Nouveau Testament* (*suite et fin*).

IX. — LE SAUVEUR, LE CHIEN ENRAGÉ ET L'IVROGNE



E Sauveur allait par une route avec Pétro, quand accourut vers eux un chien enragé, la queue entre les jambes et l'écume à la bouche, Pétro aussitôt se cache derrière le Sauveur :

— Pourquoi te caches-tu ? dit le Sauveur, ne crains rien, il ne nous mordra pas.

Ils vont plus loin, et ils voient venir un ivrogne qui chancelle, regarde tout de travers avec une mine de diable et marmotte quelque chose à part lui.

— Détournons-nous de celui-là, dit le Sauveur, car un ivrogne est pis qu'un chien enragé.

L'intention de ce récit est excellente, mais la sagesse populaire aime à se démentir. Après avoir fait son procès à l'ivrognerie, voici qu'elle vante l'influence civilisatrice de la boisson :

IX. — DIEU ET L'HOMME INSOUCIANT.

Un jour Dieu allait avec saint Pétro; ils virent un homme construisant une étable ; il fiche en terre de l'arroche (2).

— Qu'est-ce que tu fais-là, homme ! Pourquoi fiches-tu en terre de l'arroche et clayonnes-tu avec de l'arroche ?

— Et pourquoi pas ? Tout de même je mourrai demain !

— Demande-lui donc, Pétro, peut-être veut-il boire ?

— Peut-être voudrais-tu boire, homme !

— Hé ! si vous aviez quelque chose à boire !

— Nous en avons.

Ils lui donnèrent à boire et s'en allèrent.

Comme ils s'en reviennent, ils le trouvent occupé à manier des poutres et à construire une grange.

— Que fais-tu là, homme ! n'as-tu pas dit que tu mourrais demain ?

(1) Voir les numéros de septembre et octobre 1887, de janvier et août 1888, et de janvier 1889.

(2) L'arroche étant une plante herbacée ne peut servir à ces usages ; mais il s'agit ici d'un dicton populaire que l'on applique aux travaux faits négligemment.

— Eh bien quoi ? Les enfants resteront et ceux-là vivront.

La légende suivante roule sur le thème universellement répandu sur lequel a été brodée la fable d'Œdipe ; la fin est destinée à montrer la puissance du repentir et de l'expiation.

XI. — L'INCESTUEUX

Il était un homme et une femme, et ils avaient un fils. Voilà qu'un jour ils rêvèrent que lorsque leur fils serait grand, il tuerait son père, vivrait avec sa mère et ensuite la tuerait aussi. Ils se racontèrent l'un à l'autre ce qu'ils avaient rêvé.

— Eh bien, dit le père, ouvrons-lui le ventre, mettons-le dans un tonneau et jetons-le à la mer.

Ils lui ouvrirent le ventre, le mirent dans un tonneau et le jetèrent à la mer. Il flotta, flotta et des matelots le virent :

— Ne semble-t-il pas, dirent-ils, qu'il y ait dans ce tonneau un enfant qui pleure.

Ils saisirent le tonneau, en retirèrent l'enfant, lui recousirent le ventre et l'élevèrent.

Quand il eut grandi, il dit adieu aux matelots et s'en fut chercher son pain. Il arriva chez son père et celui-ci ne le reconnut pas ; il s'engagea à garder le jardin de celui-ci avec la consigne, si quelqu'un venait dans le jardin, de l'appeler trois fois, et si, à la troisième fois, il ne répondait pas, de tirer dessus. Après que le jeune homme eut servi quelque temps, le maître se dit :

— Allons l'éprouver pour savoir s'il observe ce que je lui ai ordonné.

Il arrive au jardin : l'autre l'appelle une fois, il se tait; une seconde, il se tait ; une troisième, il se tait. Alors l'autre tire, et quand il arrive près du corps, il reconnait son maître.

Alors il alla trouver la maîtresse dans sa chambre ; il l'épousa et se mit à vivre avec elle. Un dimanche, qu'il changeait de chemise, elle aperçut la cicatrice :

— Qu'as-tu là ?

— Cela, dit-il, c'est lorsque, étant petit, des matelots m'ont trouvé en mer avec le ventre ouvert et me l'ont recousu.

— Je suis donc ta mère ! dit-elle.

Il la tua sur le lieu même, et l'ayant tuée, il s'en alla. Il marcha, marcha et étant arrivé chez un pope, il lui demanda de lui infliger une pénitence pour qu'il pût expier ses péchés.

— Quels sont tes péchés.

— Tels et tels.

— Non, dit-il, je ne puis.

Il tua alors le pope. Il arrive chez un autre pope : celui-ci lui dit la même chose et il le tue également. Il arriva chez un troisième et le troisième, cette fois, lui indiqua un moyen d'expiation.

— Prends ce bâton de pommier ; plante-le sur cette montagne et matin

et soir portes-y à genoux de l'eau dans ta bouche et arrose ce bâton. (1). Quand il aura repris et que les pommes auront mûri, alors, secoue : dès qu'elles tomberont, tes péchés te seront pardonnés.

Voilà qu'au bout de vingt-cinq ans, les pommes mûrirent ; il secoua et toutes tombèrent — il n'en resta que deux. Il retourna vers ce pope :

— Eh bien, allons, dit celui-ci, je te jetterai dans un puits.

Il le descendit dans le puits, ferma sur lui les portes de fer, les recouvrit de terre et jeta les clefs dans la mer.

Trente ans après, les pêcheurs de ce pope, étant à la pêche, prirent un brochet, l'ouvrirent, et y trouvèrent les clefs. Ils apportent ces clefs au pope.

— Ah ! dit le pope, mon homme est sauvé !

On courut aussitôt au puits, on l'ouvrit et on le trouva déjà mort, (2) avec un cierge brûlant au dessus de lui. Alors tout lui fut pardonné et il fut admis parmi les bienheureux.

La même légende s'offre encore sous la variante suivante que nous donnons à cause de son dénouement particulièrement curieux :

XII. — LE BRIGAND

Il était un brigand qui s'en alla durant douze ans par le monde pour trouver un pope qui lui imposât une expiation pour ses péchés. Celui qui s'y refuse, il le tue. En douze ans, il tua douze popes. Arrivé au treizième, auquel il demandait une expiation, il lui raconta ses aventures et lui dit combien de popes il avait tués. Le pope s'effraya et dit :

— Et bien, je t'imposerai une expiation. Va, dit-il, dans mon jardin, il s'y trouve un pommier à sept branches, coupe-les, hache-les en menus morceaux, mets-y le feu et pose dessus tes bras jusqu'aux coudes et tes jambes jusqu'aux genoux.

Le brigand fit ainsi et se brûla les bras et les jambes. Après cela le pope lui apporte un puisoir de cuivre et dit :

— Prends, et dans ce puisoir porte de l'eau durant douze ans et arrose le pommier jusqu'à ce qu'il repousse et porte des fruits.

Durant douze ans le brigand se traîna en rampant avec son puisoir, porta toujours de l'eau et arrosa le pommier. Au bout de douze ans, ses bras et ses jambes repoussèrent. Le brigand vint trouver le pope et lui annonça que le pommier avait si bien produit, que même il avait dû l'étayer. Le pope dit :

— Va maintenant et secoue-le douze fois pour que toutes les pommes tombent jusqu'à la dernière et alors déjà tu auras expié tous tes péchés.

Quand le brigand eut secoué douze fois le pommier, les pommes s'éparpillèrent et il n'en resta que deux. Alors le brigand demanda au pope.

— Qu'est-ce que cela signifie ? toutes les pommes sont tombées et deux seulement sont restées.

(1) On reconnaîtra ici un trait qui se rencontre dans nos vies des Saints.
(2) Le récit suivanf fera comprendre ce « déjà mort ».

Et le pope dit :

— Ce sont les péchés de ton père et de ta mère. Pour les expier, dit le pope, les péchés de ton père et de ta mère, entre à mon service et reste un an à paître mes brebis.

Le brigand y consentit. Voilà qu'un jour il passe près du cimetière, quand il voit un homme qui marche avec un fléau et frappe sur les tombes.

— Levez-vous, dit-il, fils de chienne, et allez à la corvée !

Le brigand s'approche et demande :

— Que fais-tu ici ?

L'autre se tait. Alors il le frappa de sa houlette et le tua. Alors ayant ramené ses brebis chez le pope, il lui dit qu'il avait tué un homme.

— Lequel ?

Et le brigand raconte :

— Il allait, dit-il, par les tombes, il frappait les tombes de son bâton en s'écriant : « Levez-vous, fils de chienne, à la corvée !

— Eh bien, dit le pope, maintenant tu as expié tous tes péchés et tu es devenu sans péché, car tu as tué l'homme que la terre ne recevait pas. Cet homme était chez un seigneur comme chef de ses gens et il tourmentait si cruellement les gens et agissait si injustement qu'il n'y avait peut-être pas de plus grand pécheur au monde.

Et alors le pope congédia le brigand.

Nous trouvons ici un trait qui se rencontre dans bien des légendes russes : l'homme condamné à ne pas mourir en punition de ses péchés : *la terre ne le reçoit pas*. On peut le rattacher au Juif-Errant. Il se rencontre d'ailleurs un peu partout ; citons pour exemple la gardeuse d'oies dans le conte danois des *Trois tailleurs*.

Nous terminerons par une curieuse légende qui nous montre un vieux conte païen dénaturé au moyen de détails chrétiens qui font ici une aussi singulière figure que la mythologie dans le poëme du Camoëns.

Il ne manque pas de contes qui ont pour sujet l'enlèvement de la fille d'un magicien, la poursuite des amoureux, les ruses que la fille, experte en la magie, emploie pour échapper à son père. Ici, c'est Hérode qui joue le rôle du magicien et c'est un moine qui enlève la fille de celui-ci pour le bon motif, c'est-à-dire pour la convertir.

XIII. — EUDOXIE, LA FILLE D'HÉRODE

Evdokia était chez le tsar Irode, une belle demoiselle. Et les tsars et les rois arrivaient, admiraient sa beauté et lui faisaient don de choses que ni le roi, ni elle ne possédaient. Le moine Ilirman arrivant des montagnes d'Okhman, s'arrêta devant la porte du tsar Irode et demanda un asile pour la nuit. On lui donna une cellule dans la cuisine et derrière le mur de cette cuisine se trouvait la chambre à coucher, le lit d'Evdokia. De toute la nuit, le moine ne dormit que trois heures et tout le reste du temps il lut et chanta. Et elle l'entendait à travers le mur et ne put dormir de toute la nuit. Lui, s'étant levé de bon matin, s'en alla ; elle court à la cuisine et demande :

— Qui était là ?

On lui répond :

— C'est le moine Hirman qui était de passage.

— C'est que, dit-elle, je me suis effrayée et épouvantée de ce qu'il chantait et lisait : « Que le juste ne brûle pas dans le feu, que les fauves ne le dévorent pas et que le tonnerre ne le frappe pas. » Si je pouvais le faire revenir pour qu'il passât encore une nuit ici !

Ses serviteurs lui dirent :

— Comme vous le voulez, c'est à votre volonté.

Alors elle envoya un messager à cheval. En attendant qu'il revînt, elle fit une ouverture dans le mur et y plaça une fenêtre. Le moine arriva et elle lui demanda :

— Hirman, moine voyageur, lis et chante : moi, je suis curieuse de t'entendre, et je t'en prie, prends-moi avec toi.

L'autre lui répond.

— C'est impossible, ton père est de feu, il me brûlerait.

— Comment faire alors ? Je désir mourir dans notre foi.

— Si tu désires mourir dans notre foi, distribue tes biens, ton argent et ton or à tes serviteurs, et moi, après avoir passé la nuit, je partirai. Je m'en irai seul, et toi, après avoir distribué ton argent, ton or et tes biens à tes serviteurs, fais atteler tes chevaux à ton équipage et ordonne de me poursuivre. Avant de m'avoir atteint, à la distance d'un jet de bâton, renvoie les chevaux et rejoins-moi. On demandera où tu vas. Alors réponds : Je vais par tel chemin et vous allez m'attendre à telle route, je ferai le tour et je vous rejoindrai.

Ses gens ayant retourné les chevaux, elle leur dit :

— Allez à tel carrefour, tenez-vous là et attendez jusqu'à ce que je vienne ; je ne viendrai peut-être que le soir.

Et elle s'assit dans la *kibitka* (charrette à bâche) d'Hirman et celui-ci lui dit :

— Maintenant peut-être échapperons-nous.

Voilà que les serviteurs attendirent jusqu'au soir, dételèrent les chevaux, coururent de tous côtés et ne la trouvèrent nulle part. Ils revinrent chez le roi Irode. Après qu'ils y eurent passé la nuit, le père arrive et demande.

— Où est Evdokia ?

Alors ils disent :

— Nous ne savons où elle est.

— Qui a été ici ? Sont-ce des tsars ? sont-ce des rois ? Peut-être des tsars ou des rois l'ont-ils enlevée ?

— Il n'y a eu ni tsars, ni rois, mais le moine Hirman a passé par ici ; il a demandé un asile pour la nuit, et s'étant levé de bon matin, il s'en est allé. Et elle, accourant à la cuisine, a demandé : « Qui a passé la nuit ici ? » Nous lui avons répondu : « C'est le moine Hirman arrivant des montagnes d'Okhman, qui est venu passer la nuit et s'en est allé au matin. » Elle nous a ordonné de le faire revenir. Pendant que celui-ci revenait, elle a ouvert une fenêtre dans le mur en face de son lit. Alors il a passé une seconde

nuit ici et s'en est allé. Personne d'autre n'a été ici. Et alors, au bout de trois jours, elle est partie en voiture nous ne savons où.

Il interrogea les cochers et les laquais pour savoir où ils l'avaient menée. Et ils lui répondirent :

— Nous avons poussé vos chevaux, à toute vitesse, nous ne savons pourquoi — arrivés à un défilé, elle est descendue de voiture et nous a dit :

« Retournez les chevaux et allez jusqu'à telle route. J'irai par la montagne, je ferai le tour et je reviendrai vers vous, probablement assez tard. »

Nous avons attendu, nous avons dételé les chevaux, couru tout autour, cherché à travers tout — point ! — et alors nous nous en sommes retournés. Nous sommes arrivés à la maison et elle n'y était pas non plus.

Alors il se saisit du feu et se mit à la poursuite d'Hirman ! Hirman dit :

— Ah ! belle Evdokia, ton père nous poursuit ; déjà je sens mes épaules brûler, je n'y tiens plus. Que ferons-nous ?

Elle répondit :

— S'il le faut, je mourrai avec toi dans la foi chrétienne orthodoxe, mais je ne m'en retournerai pas avec lui.

Le seigneur envoya des cieux des anges, vers elle, et ils la prirent et l'emportèrent vers les cieux. Et lui s'envola à sa poursuite, grinçant des dents. Le seigneur cria des cieux à l'archistratège Mikhaïl :

— Fais sur lui un signe de croix avec ton sceptre.

Mikhaïl fit le signe, lui coupa les ailes et l'autre fut précipité sur la terre.

Cependant on baptisa et on oignit Evdokia et on l'envoya, avec l'archistratège Mikhaïl et avec Gavril (Gabriel) vers le saint moine Hirman. On ordonna à celui-ci de l'instruire dans la foi et les livres chrétiens et de la faire entrer dans un monastère.

Elle entra dans le monastère et *l'goumenia* (abbesse) mourut. L'archevêque arrive et demande à toutes les moinesses :

— Qui choisissez-vous pour mère ?

Elle s'écrièrent :

— Nous ne souhaitons personne autre que la belle (1) Evdokia : elle est très sage et miséricordieuse.

Alors il la bénit et lui donna pouvoir sur toutes.

Mais le tsar Irode apprit qu'elle était dans un monastère et il fit publier dans tout son empire : « Celui qui peut retirer de là Evokia, je lui donne la sixième partie de mon empire ».

Alors quelqu'un se présenta :

— Je puis l'enlever, mais il faut me fournir un habit de moine.

Il revêtit des habits de moine, on attela un cheval, il s'assit dans la *kibitka* et partit. Il arrive à la cellule de Hirman et assis dans un fauteuil près de sa cellule. Il descend de sa *kibitka*, salue le moine et le prend par la main ; il veut lui baiser la main, mais celui-ci la retire et lui demande :

— Qui es-tu ?

(1) La qualification, à cette place, ne doit pas surprendre : c'est le procédé populaire de l'épithète perpétuelle.

— Moi, dit-il, je suis un moine.

— Je vois que tu es moine, mais tu n'as pas l'aspect monastique. Pourquoi es-tu venu ici ?

— Je suis venu voir ma sœur Evdokia.

— Tu ne la verras pas, dit-il, avant trois jours. Je lui envoie dans trois jours, par un moine, de l'huile d'olive, de l'encens et des cierges, et alors je te permetterai d'aller jusqu'à l'enceinte du couvent et quand le vieillard entrera portant les provisions, charge-le de ton message, et peut-être viendra-t-elle vers toi.

Le moine porta les provisions et ne dit rien à l'abbesse, mais lui, s'était glissé derrière le vieillard, de sorte qu'elle le vit. Il va vers elle et lui demande :

— Qu'as-tu donc voulu, belle Evdokia ? Tu as abandonné ton argent, ton or et tous tes biens et maintenant tu as quitté ta maison.

Alors elle souffle sur lui et le tua de son souffle. Les moinesses se mirent à pleurer. Elle regarde tantôt l'une, tantôt l'autre, leur demanda :

— De quoi vous affligez-vous ?

Et elles lui répondirent :

— Comment ne pas pleurer, quand non-seulement nous ne serons plus, mais le monastère lui même n'existera plus. Quelqu'un est venu, on ne sait qui et vous l'avez tué de votre souffle.

— Inutile de vous affliger : mettez-vous à prier Dieu, je le ressusciterai. Elle souffla sur lui de son souffle, il se leva et courut atteler son cheval, sans dire merci ; et l'ayant attelé, il partit.

Il arrive chez le tsar Irode et le tsar lui demande :

— Pourquoi n'as-tu pas amené la belle Evdokia ?

— Il n'est pas possible de l'amener, c'est une très grande magicienne : elle m'a tué de son souffle, puis m'a ressuscité.

Alors le tsar l'arrête et demande aux autres :

— Qui peut l'amener ?

Alors quelqu'un dit :

— Donnez-moi une armée et des munitions, je démolirai le monastère et je la prendrai.

Alors, on lui donna aussitôt un régiment de *moscals* et des munitions comme il avait demandé. Le monastère s'entoura de feu, ne permettant pas d'approcher à vingt-cinq verstes. Alors il tirèrent de leurs canons, mais la mitraille se retourne et les frappe, jusqu'à ce que tous soient blessés et s'en retournent ; il ne reste pas un seul homme entier ; tous sont vivants, et tous sont estropiés. Ils arrivent vers le tsar :

— Eh bien, comment cela s'est-il passé ?

— Une très grande magicienne : le monastère se défendait par le feu à vingt-cinq verstes, ne nous laissant pas approcher ; et quand nous tirons de nos canons, la mitraille revient sur nous et nous estropie.

Alors son fils de sept ans :

— Père, donnez-moi une armée et des munitions et je l'aménerai attachée à mon étrier.

Le tsar accomplit aussitôt son désir, lui donna tout, fit tous les préparatifs. A vingt-cinq verstes du monastère, apparut un jardin, mais un jardin comme il n'y en a dans aucun empire : oiseaux, animaux sauvages, reptiles, fruits, fleurs de toute espèce. Il cria à sa troupe de s'arrêter et descendit de cheval. Comme il mettait le pied à terre, il se cassa la jambe au-dessus du genou et tomba en criant. On courut à lui ; il lui fut impossible de se remettre sur pied. On le releva, on le mit dans un équipage et l'on s'en retourna. Ils parurent devant le tsar Irode. Le tsar Irode s'affligea et fit publier dans tout son empire : « Celui qui guérira mon fils, je le comblerai d'argent et d'or ». Des médecins de tous les empires le traitèrent, mais ils ne purent le guérir. Alors il se mit à prier sa fille, la belle Evdokia disant :

— Ma fille, belle Evdokia ! je t'en supplie, guéris ton frère, mon fils, et je t'en jure par la parole de Dieu, je te comblerai d'argent et d'or et je t'enverrai chercher dans un équipage à douze chevaux.

Elle lui écrivit en réponse : « Je n'ai pas besoin de vos chevaux ; je viendrai dans ma troïka (1), je guérirai mon frère, votre fils. »

Elle arriva de nuit, le traita, remit en ordre ses jointures et partit sans que personne l'eût vue. Alors Irode envoya douze chariots d'or au monastère.

Nous avons donné ici à peu près toutes les légendes chrétiennes que renferme l'ouvrage de M. Dragomanof ; nous ne comptons point dans ce nombre les nombreuses histoires où intervient le diable, parce que, comme nous l'avons déjà fait observer, ce sont toutes des légendes païennes où le diable ne fait que remplacer des divinités malfaisantes.

Si nous n'avions dû nous borner, nous aurions pu emprunter des récits nombreux à d'autres recueils. Mais c'est surtout la littérature manuscrite des *rasklnoiki* (schismatiques) qui offrirait une grande abondance de matériaux. Malheureusement, le gouvernement russe ne permet pas l'impression de ces documents qu'il détruit partout où il peut les saisir. Les savants même ne sont pas mieux traités que les schismatiques. Le livre des légendes chrétiennes d'Afanassief n'est plus à trouver en librairie : on nous a assuré qu'après en avoir autorisé l'impression, la censure ecclésiastique, se ravisant, a fait détruire les exemplaires restants, l'ouvrage étant « contraire à la foi ! »

EUGÈNE HINS.

(1) Voiture attelée de trois chevaux.



EXTRAITS ET LECTURES

LES KINOLY (ÊTRES FABULEUX)

(*Traduit du malgache*).

Les Kinoly sont, dit-on, des êtres humains. Lorsqu'une personne meurt et qu'elle doit être transformée en Kinoly, ses parents l'enterrent, mais veillent jusqu'au moment où les intestins et la peau du ventre ont disparu. Alors ils ouvrent le tombeau. Il en sort un être dont les yeux sont rouges, les ongles longs et ne ressemblant en rien à ceux des autres vivants. C'est le Kinoly. Si l'on en excepte l'absence complète des intestins et de la peau du ventre, la rougeur des yeux et la longueur des ongles, le Kinoly est semblable aux autres hommes.

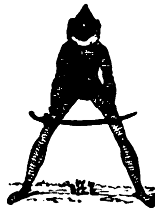
On prête aux Kinoly des instincts de voleurs. Si on laisse sur la table des reliefs ou du riz cuit, ils s'en emparent. Quelquefois ils dérobent du riz non cuit; heureusement ils ne sont pas capables de porter de lourds fardeaux. On raconte que quelqu'un qui les guettait, les a vus, un jour, voler du riz. Ils en remplissaient un sac et cette opération terminée, l'homme soulevait et plaçait le paquet sur son épaule. Alors il s'écriait : « Mon épaule est morte ! » Entendant cela, sa femme lui disait : « Laisse le moi porter » et elle plaçait le sac sur sa tête. Mais elle était obligée de le déposer en poussant la même exclamation que son mari : « Ma tête est morte ! » On raconte également que des personnes ayant rencontré les Kinoly, leur dirent : « Pourquoi vos yeux sont-ils rouges ? » Ils répondirent : « Dieu a passé sur nos yeux. » « Pourquoi vos ongles sont-ils longs ? » « C'est pour vous arracher le foie » répondirent les Kinoly qui se mirent à déchirer l'estomac de leurs interlocuteurs.

On prétend qu'il existe encore des Kinoly dans le Sud et dans le Nord des Betsileos. On ajoute qu'ils vivent dans les champs de maïs. Personne, cependant, ne les a vus. La plupart des habitants croient à leur existence et pensent que c'est un grand malheur lorsqu'un membre de la famille est changé en Kinoly.

(*Progrès de l'Imerina*, de Tananarive, 15 octobre 1888).

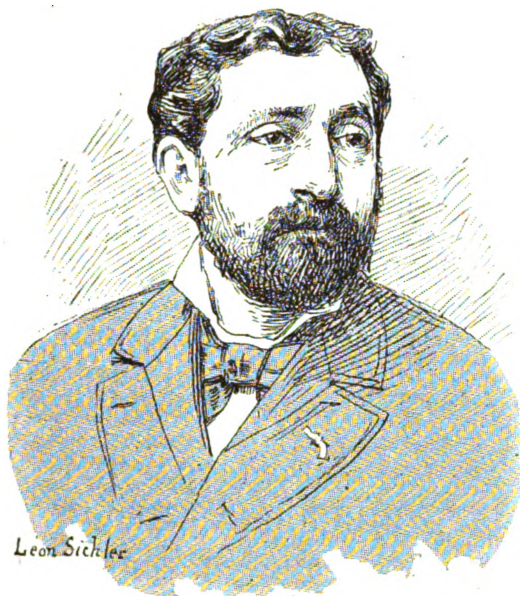
Com. de M. GIRARD DE RIALLE.

Le *Progrès de l'Imérina* est, croyons-nous, le seul journal français publié dans cette grande île de Madagascar. Nous souhaitons que notre confrère nous fournisse souvent l'occasion de lui faire de semblables emprunts.



NÉCROLOGIE

CHARLES LECLERC (1)



Charles-Alfred Leclerc naquit à Paris en avril 1843 ; il y est mort le 9 janvier. Associé de la librairie Maisonneuve, il s'occupa de bibliographie, et sa compétence en cette spécialité était bien connue. La *Bibliotheca americana*, vaste répertoire qui restera comme document à consulter, les catalogues des différentes sections de la librairie Maisonneuve, témoignent de la conscience et de la sagacité qu'il apportait à ces recherches. Il a aussi publié en collaboration avec M. L. Adam la *Grammaire caraïbe* du P. Raymond Breton (1876).

Dans le mouvement contemporain des traditions populaires, beau-

(1) Assistaient aux obsèques de Charles Leclerc les membres de la Société dont les noms suivent : MM. Girard de Rialle, ancien président, Paul Sébillot, secrétaire général, A. Certeux, trésorier, H. Cordier, Raoul Rosières, Julien Vinson, du Comité central, Ollivier Beauregard, H. Champion, E. Leroux, N. Quellien, Léon Sichler. Une couronne avait été envoyée par la Société. L'absoute fut donnée par M. Petitot, ancien missionnaire, auteur des *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest*.

coup ont joué un rôle plus en vue et plus brillant ; il en est peu qui aient rendu plus de véritables services à cette science nouvelle. Bien que la collection des *Littératures populaires de toutes les nations* n'ait porté le nom de Leclerc qu'à partir de 1886, il en a été le véritable fondateur. Collaborateur de la première heure, même avant la lettre, puis-je dire, de cette précieuse bibliothèque, j'ai été témoin de toute la part qu'il a prise à cette création, à laquelle son souvenir mérite de rester attaché ; il ne se bornait pas au côté matériel : souvent ses conseils ont été des plus utiles aux auteurs qu'il éditait ; pour beaucoup d'entre eux, c'était un ami d'un commerce sûr, et qu'ils aimaient à consulter.

Il fut l'un des fondateurs du dîner de « Ma mère l'Oye », et, en 1885, lors de la création de la *Société des traditions populaires*, il fut l'un des commissaires élus pour procéder à son organisation. Il était membre du comité central qui, dans sa séance de décembre, l'avait nommé membre de la commission de bibliographie.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

CH. BORDES. *Danses Béarnaises* pour orchestre. Paris, Lissarague, éditeur, 10 rue Taitbout.

Le mouvement qui pousse les musiciens de notre école française contemporaine vers la mélodie populaire va toujours en s'accentuant. Nous recevons aujourd'hui une suite de *Danses Béarnaises* pour orchestre (elles sont également transcrites pour piano à quatre mains) écrites par M. Charles Bordes sur des thèmes populaires. Les développements, l'harmonisation et l'instrumentation en sont très heureux ; les formes musicales sont d'ailleurs simples, et se rapprochent plutôt des danses hongroises de Brahms ou des danses norwégiennes de Grieg que des rapsodies de Liszt ou de la symphonie de M. Vincent d'Indy. Cette œuvre est une preuve nouvelle de ce que l'art peut gagner au contact des mélodies populaires en s'appropriant leurs rythmes, leurs tonalités, leurs contours mélodiques ; nous espérons l'entendre prochainement dans un de nos concerts d'orchestre.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que M. Ch. Bordes entreprend des compositions de ce genre. Déjà l'année dernière nous avions entendu de lui, aux concerts de musique de chambre de la Société nationale, une *Suite basque* pour flûte, 2 violons alto et violoncelle, très-colorée ; et nous savons d'autre part que M. Bordes prépare un travail sur les mélodies populaires du Pays Basque, dont l'étude, bien faite pour séduire un musicien, n'a encore été tentée par aucun.

J. T.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American notes and queries. II. 3. Curious English. — Indian words in French Canadian (suite) *A. F. Chamberlain* About beards. Continuée dans les numéros suivants). 4. Prophetics dreams.

Archœological Review. II. 6, 2, A folk-tale from New-Hebrides. *R. Codrington.* — Old gaelic Prophecy concerning Iona. *Donald Masson.* — Celtic Myth and Saga,a Survey of Recent Literature, *Alfred Nutt.* — 3. Heirship of the Youngest among the Kafirs of Africa. *Brinsley Nicholson.* — Widowhood in Manorial law. G. *Gomme.*

Bulletins de la société d'Anthropologie, XI. 3. Réponses faites au questionnaire de la Société, pour la Nouvelle-Guinée *L. Bink.* — Survivances de la propriété communautaire dans le Morbihan. *Letourneau.* — Les mensurations du cou en Bretagne et en Kabylie (à propos de leur rapport avec les fonctions sexuelles). *Letourneau.*

La Calabria. I. 4. Proverbii in uso nel Monteleonese. *Carlo Massinissa Prestera.* — Sacri rappresentazioni in Calabria (suite). *Apollo Lumini.* — Vendetta di servo, novellina popolore di Briatico, la Volpe ed il corvo, favoletta greca di Roccaforte. *Luigi Bruzzano.*

Journal of American Folk-lore I. 3. Huron Folk-lore. *Horatio Hale.* — Witchcraft and Demonism of the modern Iroquois. *De Cost Smith.* — Onondaga Customs. *W. M. Beauchamp.* — Abstracts of Omaha and Ponka Myths. J. *Owen Dorsey.* — Omaha Folk.-lore Notes *J. Owen Dorsey.* — Gleanings from the Emmons collection of Ethnological specimens from Alaska. *Franz Boas.* — Chinook Songs. *Franz Boas.* — English folk-tales in America.

Journal of the Gypsy-Lore Society. I. 3. A. letter from Hungary. *Charles G. Leland.* — Transylvanian Gypsy Songs. *Anton Hermann.* — Gypsiyng by the Adriatric. *J. Pincherle.* — Christmas cards the three Magi. *W. Webster and David Mac Ritchie.* — Tale of a girl who was sold to the Devil. I. *Kopernicki.* — George Borrow in Spain. *W. Webster.* — Hand-List of English books relating to Gypsies. *H. T. Crofton.*

Revue celtique. IX. 4. La procession de la Lunade, et les feux de la Saint-Jean à Tulle. La fête du solstice d'été et le commencement de la période diurne chez les Gaulois. *M. Deloche* (importante étude sur cette procession, considérée surtout dans ses origines ; cf. pour l'époque actuelle le t. III p. 440 de la Revue). — The Voyage of Mael Duin. *Whistley Stock.*

Revue de Bretagne et d'Anjou. IV. 1. Le roi René musicien. *Julien Tiersot.* — Traditions populaires relatives au roi René. *Paul Sébillot.* (Ce numéro contient en outre des reproductions d'anciennes gravures représentant les divers détails de la procession de la Fête Dieu à Aix au siècle dernier).

Revue des Patois. II. 3. Grande complainte en patois vosgien. *Hingre.* — Tant mieux ! tant pis ! dialogue populaire en patois de Beaune. *F. Bonnardot.* — Une ruse de paysan, conte de l'Aunis. *F. Fertiault.* — La chèvre de maître Raphaël, conte en patois de Maillane. *F. Mistral.* — La chanson du pauvre Jean (avec musique), patois de Périgueux. *L. Clédat.*

Le Temps, 7 janvier, Mœurs Flamandes de Desrousseaux, *J. Weber.*

Um Urds-Brunnen. V. 6. Bosniches-Hercegovinisches. Dr *F. S. Krauss et Th. Dragicevich.* — Der Kriegsgott-Tyr (*Schultz*). — Tierremie aus Flandern. *Aug. Gittée.* — Sagen und Erzählungen aus dem östlichen Hinterpommern. *D. Knoop.* — Mann ohn Kopf. *Bernard Gaubert.*

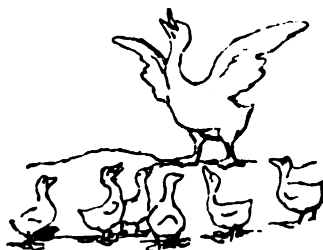
NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Congrès des Traditions populaires*. Par arrêté en date du 24 décembre 1888, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membres de la commission d'organisation du congrès international des « Traditions populaires » :

MM. *Arbois de Jubainville* (*d'*), *Arène* (*Paul*), *Beauquier*, *Blémont* (*Emile*), *Bréal* (*Michel*), *Brueyre* (*Loys*), Carnoy (H.), *Certeux*, *Cordier*, (*H.*), *Girard de Rialle*, Gaidoz (H.), *Hamy*, Leger (Louis), Legrand (Émile), *Paris* (*Gaston*), *Ploix* (*Ch.*), *Puymaigre* (*comte de*), *Régamey* (*F.*), Rolland, *Rosières* (*Raoul*)) *Sébillot* (*Paul*), *Sicotière* (*de la*), *Tiersot* (*J.*), Vicaire (Gabriel), Weckerlin (J.-B). Les membres dont les noms sont en italiques font partie de la société des *Traditions populaires*, qui compte dans le Congrès 18 membres sur 25.

La première réunion de la commission a eu lieu le 7 janvier à l'Hôtel des Sociétés savantes : elle a ainsi constitué son bureau :

PRÉSIDENT, Charles Ploix :
VICE-PRÉSIDENTS : Loys Brueyre, Girard de Rialle, Louis Leger.
SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL : Paul Sébillot.
SECRÉTAIRES-ADJOINTS : Emile Blémont, Raoul Rosières.
TRÉSORIER : A. Certeux.



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye*. Le 46e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 27 décembre au restaurant Foyot, sous la présidence de M. Eugène Müntz. Les autres convives étaient MM. A. Certeux, H. Cordier, Morel-Retz, (Stop), Charles Normand, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Sageret, G. Sterian, A. Tausserat, Julien Tiersot.

Au dessert, M. Sébillot a présenté de la part de M. Poure, de Boulogne, un gâteau de Saint-Nicolas que nous reproduisons, et qui a eté trouvé des plus curieux au point de vue de l'ornementation. Des chansons ont été chantées par MM. Morel-Retz, Julien Tiersot et A. Tausserat.

A l'avenir des invitations continueront à être adressées à ceux des sociétaires qui ont déjà assisté à l'un des diners. Ceux qui n'étant pas encore venus voudraient recevoir des invitations, sont priés de se faire inscrire aux bureaux de la Revue, 4 rue de l'Odéon.

∴ *Nominations*. — Plusieurs de nos collègues viennent d'être l'objet de distinctions honorifiques : M. Louis Gallet a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, MM. Félix Frank, Roger Marx ont été nommés officiers de l'Instruction publique ; M. Emile Blémont a reçu les palmes d'officier d'académie.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 3. — Mars 1889.

L'ENFER ET LE DIABLE

DANS L'ICONOGRAPHIE



RAND est le rôle que l'enfer et le diable jouent dans les traditions populaires, en prenant celles ci dans leur sens le plus étendu. La plupart des religions ont admis l'existence d'un lieu de supplice, éternel ou temporaire, destiné à punir, par des tortures physiques, les crimes contre les personnes, les sacrilèges, les manquements aux rites. Depuis Hercule jusqu'aux héros anonymes de nos contes, les descentes aux enfers sont un épisode fréquent dans les récits populaires. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer dans l'iconographie le reflet de ces croyances si répandues : c'est un des sujets les plus souvent traités par les sculpteurs, par les peintres et par les imagiers, au moyen âge, et jusqu'au milieu du XVIIe siècle. On les trouve aussi en dehors de l'Europe peints ou sculptés sur les parois des temples, ou reproduits par l'imagerie. A l'enfer est souvent associé le diable, auquel on donne des formes fantastiques.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs un certain nombre de documents empruntés à l'iconographie des différents pays, pour faire voir comment les artistes ont interprété les conceptions religieuses ou populaires relatives aux punitions d'outre-tombe.

I. L'ENFER TONKINOIS.

Les bouddhistes tonkinois n'admettent pas l'éternité des peines ; les pécheurs doivent passer successivement par une série de dix grands enfers. A chaque enfer, la peine est augmentée ; au dixième, ils subissent un examen : ceux

La lettre G a été composée par M. Sébillot d'après un diable et des serpents qui figurent dans *le Jugement dernier* de Jean Cousin, qui se trouve au musée du Louvre.

qui ont suffisamment expié leurs fautes sont envoyés sur la terre sous une forme quelconque; les autres doivent recommencer la série d'épreuves autant de fois qu'il sera nécessaire pour la purification définitive. A côté de ces grands enfers, il y en a dix autres de moindre importance qui sont en réalité des purgatoires, où les âmes vont expier de légers méfaits. Ils ne sont pas terribles comme ceux dont nous trouvons la description dans un intéressant article



Le premier enfer.

de M. G. Dumoutier, auquel nous avons aussi emprunté les détails qui précèdent. (1)

Chacun de ces enfers est placé sous le contrôle d'un juge, dont on voit les statues assises et uniformes adossées aux murs des pagodes, à droite et à gauche de l'autel. Ce sont eux aussi qui siègent en tête des dix gravures qui accompagnent le travail de M. Dumoutier; celles-ci ont été exécutées d'après

(1) Nous devons à nos collègues, M. E. T. Hamy, directeur de *la Revue d'Ethnographie*, et M. E. Leroux, éditeur, le prêt gracieux de deux des dix clichés qui accompagnent l'article de M. G. Dumoutier, p. 294-301 du t. VII de *la Revue d'Ethnographie*.

les hauts-reliefs de la pagode de Ham-Long. On trouve d'ailleurs beaucoup de ces tableaux figurés dans les pagodes au Tonkin ; quelques-uns sont en ronde bosse et sont faits d'un mélange durci de terre et de papier annamite : le tout est recouvert de loques de différentes couleurs. Ainsi que nous aurons l'occasion de le constater dans la suite de cette série, les représentations de l'enfer étaient aussi très fréquentes au moyen âge, soit isolées, soit comme épisodes du jugement dernier ; elles figuraient assez souvent sur le tympan du



Le dixième enfer.

portail des églises, ou sur les verrières : c'était aussi l'un des sujets souvent traités par les peintres de fresques.

Les tourments du premier grand enfer tonkinois sont relativement bénins : on y fait manger aux damnés des boules de feu ; ceux qui pendant leur vie ont tué des animaux sont livrés à leurs victimes. Dans la figure du premier enfer on voit un bœuf accuser un homme de l'avoir tué : l'homme nie le fait : le juge fait alors apparaître la scène dans un miroir. Un diable tenant à la main la sentence rendue, entraîne les condamnés et les précipite sur des rochers brûlants, d'où sortent des flammes qui les consument. Ils renaissent et

deviennent la proie d'oiseaux à bec et ongles de fer qui les mettent en pièces. Un autre diable frappe, au moyen d'une pioche, ceux qui tentent de s'échapper du cercle des tourments.

Nous ne ferons pas la description des enfers qui vont de ce premier au dixième, nous nous contenterons de noter certains traits : la balance où sont pesées les âmes, le pont qu'elles ont à traverser (2e enfer) ; les pécheurs sciés entre deux planches, les lacs de feu (8e enfer), la colonne de fer rougi (9e enfer) qui rappellent des traits bien connus du folk-lore européen. Plus humains que les chrétiens, les bouddhistes ont placé dans plusieurs de ces lieux de supplice, de bons génies qui adoucissent les tourments de ces damnés provisoires.

Dans le dixième enfer, on n'endure aucune peine. Un tribunal présidé par Chuyên Lan est chargé de juger du degré de purification de ceux qui ont subi les épreuves des neuf enfers précédents. Après la sentence, les pécheurs sont enfermés dans un cylindre, mis en mouvement par deux diables dont l'un a une tête de bœuf. Il en sort six courants. Le courant supérieur ramène sur la terre, à l'état de mandarins ou de simples paysans, selon leur plus ou moins de pureté, ceux qui ont été complètement absous. Quatre autres courants ramènent également sur la terre, sous la forme d'oiseaux, d'insectes, de quadrupèdes, et de reptiles ceux qui, bien qu'absous, devront vivre une existence d'animal avant d'être tout à fait purifiés. Quant aux autres, ils sont entraînés par le sixième courant qui les ramène en enfer, où ils recommenceront à subir, une ou plusieurs fois, la série des tourments des neuf enfers. On remarquera que l'entrée de l'enfer tonkinois est figurée par une sorte de gueule de monstre, qui semble s'ouvrir pour avaler les pécheurs. On trouve dans les figures de l'enfer, au moyen âge et au XVIIe siècle, une conception très voisine.

Les diables que l'on voit dans les deux planches ci-jointes, se retrouvent, avec peu de variantes, dans les huit tableaux que nous ne reproduisons pas ; ils se rapprochent beaucoup plus des hommes que ceux de nos images européennes ; ils n'ont ni griffes, ni cornes, ni ailes de chauves-souris, ni queues d'animal ; c'est surtout leur tête qui les différencie des mortels : la plupart sont chauves avec un crâne pyriforme ou fuyant et d'étranges dépressions frontales ; c'est une sorte de caricature produite par l'exagération de certains traits physiques. De derrière leurs oreilles, généralement très apparentes, partent des touffes de poils hérissés comme des dards de porc-épic. Leurs yeux sont gros et saillants ; le nez est pointu ou épaté, la bouche souvent largement fendue, avec des lèvres énormes, est surmontée de moustaches raides comme celle des tigres, qui contrastent avec les moustaches pendantes des juges, des génies et des hommes. Quelques-uns ont aussi, mais c'est l'exception, des têtes d'animaux : dans le premier et dans le dixième enfer, deux diables ont une tête de bœuf ; dans le huitième sont un démon à tête de veau, et un autre à tête de mouton ; dans le septième un diable a une sorte de tête de tigre, avec une longue langue. Le savant auteur de la monographie de l'enfer tonkinois pourrait sans doute nous donner la raison de ces attributs animaux placés sur les corps anthropomorphes des diables.

PAUL SÉBILLOT.

LE MARI ASSASSIN

Chanson du pays de Caux

Allegretto.

Dans la rue d'Mar-tain-vil-le, Y a trois jeu-nes fil-les; Mais y-en a un' par des-sus tout — A qui j'ai con-fié mes a-mours.

Dans la rue d'Martainville
Y a trois jeunes filles
Mais y en a un' par dessus tout } bis
A qui j'ai confié mes amours }

Elle a-z-une belle-mère,
Ah! ell' s'en souci' guère.
Ell' dit chaque jour à son fils :
« Quand este-c' la feras tu-mouri' ? »

— Taisez, taisez-vous, mère,
Vous n' la verrez plus guère:
Avant qu'il soit deux jours d'ici
Votre dessein s'ra z accompli. »

La bell' est à z écoutes
Ell' entendit sans doute
Ell' prit les clefs de son logis
De chez son pèr' ell' s'en allit.

— Bonjour, boujour, mon père,
Vous n' me voirez plus guère
Vous m'avez donné z'un mari
Il dit qu'il va me fair' mouri'.

— Tais-toi, petite sotte,
Je crois que tu es folle,
Retourne vit' à ton logis
Ce soir j'irai parler à lui. »

La bell' ouvrit sa porte
Et son mari y rentre :
—Bell' mettez vos habits blanches
Car il fait bon z hermis les champs.

Quand elle fut dans la forêt.
Elle vit que son trou était fait.

— Sainte Vierge Marie,
Envoyez-moi z'un prêtre,
Un prêtre pour m'y confesser
L'absolution de mes péchés.

— L'absolution que tu auras
Cinq à six coups de mon poignard. »

Au bout de la barrière
Rencontrit ses trois frères.
— D'où viens-tu, frère, maintenant,
Que tes souliers sont pleins de sang?

— Je reviens de la chasse
Faut-il que tu le saches!
Je viens de tuer trois pigeons blancs
Que mes souliers sont pleins de sang.

— Tu mens, tu mens, infâme,
Tu viens de tuer ta femme,
Tu as tué ma belle sœur
Que j'en ai la douleur au cœur. »

En entrant dans la ville
Rencontrit trois gendarmes
Y ont mis la main sus l'collet
L'ont fait passer au pachinet.

Augustin Bernard.

Taf. I.





LES MOIS ET L'IMAGERIE

III

MARS.

Les calendriers illustrés ont tenu aussi leur place dans les façades de nos églises, quelquefois même sur le tympan des portes. Sur celui de Saint-Ursin à Bourges, (XII[e] siècle) les mois sont représentés chacun par une action en rapport avec la saison. Chaque scène est encadrée dans une arcature particulière, et pour qu'il ne puisse rester d'incertitude, le nom du mois auquel elle correspond est inscrit au-dessous. (De Caumont *Abécédaire* p. 227.) Dans l'image du portail de Saint-Ursin que nous reproduisons, mars est personnifié par un vigneron qui taille sa vigne. Aux siècles suivants, on voit aussi souvent sur les portails des signes du zodiaque, la représentation des travaux agricoles, et douze mois de l'année. Ainsi à Sens, vers le treizième siècle, janvier est indiqué par un vieillard au repos et paraissant méditer, février par un vieillard qui se chauffe, mars par un vigneron qui taille la vigne; avril par un homme qui sème; mai, époque de la guerre et des voyages, par un homme à cheval; juin par un faucheur; juillet par un moissonneur, août par un homme battant du blé; septembre par les vendanges; octobre par l'entonnage des vins; novembre par un bûcheron faisant la provision du bois nécessaire pour l'hiver; décembre par un homme tuant un porc. (De Caumont p. 431). On les trouve aussi peints, à l'intérieur des églises, ou représentés sur des dallages gravés. Viollet-Leduc, dans son *Dictionnaire d'architecture* t. V, p. 15, a donné une partie du dallage de la chapelle de Sainte-Osmane, église de Saint-Denis, qui appartient au XIII[e] siècle. Ainsi qu'on le voit par le dessin ci-contre, mars y est aussi figuré par un homme qui émonde un arbre; février est représenté, comme à Sens, par un vieillard qui se chauffe; avril par un mariage; mai par un fauconnier à cheval. Au





XVe et au XVIe siècle, lorsque les imagiers composèrent des gravures pour les calendriers populaires, plusieurs s'inspirèrent des scènes représentées dans les églises. Ainsi dans l'Almanach de Zurich pour 1508, dont nous reproduisons le frontispice p. 134 d'après l'*Histoire du Messager boiteux de Berne*, dont l'éditeur a gracieusement mis le cliché à notre disposition (Vevey, Lœrtscher, 1885, p. 20), les mois présentent des attributs qui, pour février, juillet, août, octobre, novembre et décembre, sont sensiblement les mêmes que ceux de la cathédrale de Sens. Plusieurs ont été conservés presque jusqu'à ces derniers temps par le *Messager boiteux* (cf. les p. 113 et suiv. de l'ouvrage cité).

Dans les *Grands suffrages des Heures au grand possible* (cf. t. IV, p. 56), où le calendrier assimile les mois à la vie humaine, voici le quatrain de mars :

> Mars signifie les six ans en suivant
> Que le temps change en produisant verdure,
> En celuy age sadonnent les enfants
> A maint esbat sans soucy et sans cure.

P. S.

PROVERBES BASSOUTOS.

— Une main aide l'autre.
— Celui qui embrasse un enfant embrasse sa mère.
— Deux chiens viennent à bout d'un chacal,
— La sauterelle ne vole que lorsqu'elle est rassasiée.
— La richesse est un brouillard. (Elle se dissipe vite).
— Un enfant brûlé craint le feu.
— On façonne l'argile lorsqu'elle est encore fraîche.
— Quand le pot boût on y met de la viande.
— Le singe ne voit pas la bosse qu'il a sur le front.
— On ne plaint pas celui qui est la cause de son propre malheur.
— Celui qui creuse une source n'en boit pas l'eau.
— La braise est mère de la cendre (c'est-à-dire qu'un père a souvent des lâches pour fils).
— Le cavalier n'oublie pas qu'il peut tomber.
— La veille jarre à lait sent le lait caillé.

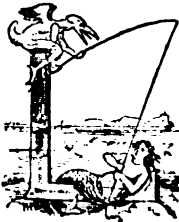
E. JACOTTET.

LÉGENDES DE L'OCÉANIE CENTRALE

(Tonga, Samoa, Wallis, Futuna).

I

LE PETIT OISEAU BLEU



Le petit oiseau bleu avait quitté Tonga la Sainte.

Sous son vol la mer, toujours la mer, les flots s'étendaient à l'infini.

Ses ailes commençaient à s'engourdir. Il ne trouvait pas un coin de terre pour se reposer, pas une goutte d'eau douce pour étancher sa soif.

Dans sa détresse le petit oiseau bleu invoqua le Ciel son père.

« O Ciel, bleu comme mon plumage, ô Ciel, mon père, donne moi le moyen de me reposer et de me rafraîchir, sinon je vais succomber. »

Le Ciel prit pitié de son fils et un rocher jaillit du sein des flots.

Mais ce n'était qu'un étroit récif que la mer balayait à moitié. Quelques gouttes de pluie séjournaient dans un creux, mais les embruns avaient rendu cette boisson saumâtre. Et pour éviter les lames qui déferlaient tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, le pauvre oiselet était obligé de voleter et de sautiller continuellement. Il demanda mieux.

Le Ciel exauce sa prière : sur son ordre, l'archipel entier des Samoa sortit des flots : toutes les îles, depuis l'humble Olou-Singa jusqu'à l'altière Savaï apparurent couronnées de forêts, zébrées de brillantes cascades. Le voyageur céleste y trouva de frais ombrages et des eaux pures, mille fruits délicieux, mille oiseaux charmants. Mais en même temps, naquit sous les palmiers des grèves une race orgueilleuse et avide : les hommes.

Les dons merveilleux du Ciel ne leur semblèrent pas suffisants : ayant deviné l'amour du Dieu pour le petit oiseau d'azur, ils le dépêchèrent vers le Ciel pour que celui-ci leur accordât : devinez quoi ? Ils voulurent, les insatiables, l'immortalité !

Mais le Dieu irrité de tant de prétentions, leur refusa net et pour

les humilier davantage, déclara que l'immortalité serait le privilège d'un animal immonde et infime, le toupa (tourlourou, crabe de terre). Depuis ce temps on croit aux Samoa que les toupas sont immortels.

La genèse des Samoa est plus gracieuse que celle des autres îles qui est en général simplement bizarre. Exemple : Tahiti pêchée à la ligne par un Dieu (Cf. sur ces légendes, Sébillot, *Légendes de la mer*, t. I, p. 346 et suiv.).
Cette légende de l'oiseau bleu paraît avoir pris naissance à Tonga, car elle est peu flatteuse pour les Samoans. Elle est connue dans les quatre groupes : Wallis, Foutouna, Tonga, Samoa.

II

LA BELLE FINALASSI

(Foutouna).

Un parti de Tongiens poussa un jour ses pirogues de guerre sur la plage de Singavé dans l'île Foutouna et se mit en devoir de conquérir ce pays. Les Foutouniens se retirèrent sur leur montagne abrupte au flanc couvert de broussailles et du haut de leur « pah » (fort Maori) défièrent les assaillants.

Ceux-ci ne voyant aucun moyen de pratiquer l'escalade d'une position aussi forte restèrent campés sur la grève. Mais du haut du pah une fille de Foutouna, noble et belle, Finalassi remarqua dans leurs rangs un jeune et brillant guerrier. Elle le désira et son parti fut pris aussitôt.

La nuit venue elle descendit en secret de la montagne et indiqua au jeune chef et à ses compagnons le moyen d'entrer au fort. C'était une liane très grosse et très longue qui pendait du haut de la montagne jusqu'en bas.

Elle grimpa la première, recommanda au beau jeune homme de la suivre, puis vint la foule des gens de Tonga. Arrivée en haut elle laissa passer le beau guerrier, et vite coupa la liane. Les Tongiens roulèrent brisés sur les rochers de la plage.

Le jeune prisonnier ne fut ni mangé ni même tué. Il épousa naturellement la belle Finalassi, passant à l'ennemi sans remords.

Pendant bien des années après ce jour mémorable où fut sauvée l'indépendance de Foutouna, tous deux vécurent riches et honorés et ils eurent une nombreuse descendance.

(*A suivre*)

CHARLES HERCOUET.

SUR LES MŒURS ET LES COUTUMES DE L'AUVERGNE



L'AUVERGNE, cette partie centrale du vieux sol gaulois, conserve encore un certain nombre d'usages qui remontent à une haute antiquité. Dans les villes de la plaine, comme dans les hameaux perdus des montagnes, on retrouve des traces, des survivances des anciennes pratiques de la vie civile et religieuse. Il n'est que temps de recueillir ces débris des âges passés ; chaque année qui s'écoule en emporte ou en altère quelques-uns. Les descriptions qui suivent, se rapportent à des objets, à des coutumes, que l'ethnographe ne doit pas laisser tomber dans l'oubli.

I. — *L'araire à silex de Loubeyrat.*

Le village de Loubeyrat est situé à 800 mètres d'altitude, sur le grand plateau granitique du Puy-de-Dôme et presqu'à l'extrémité septentrionale de la chaîne des puys. Le terrain, essentiellement formé par la désagrégation des roches cristallines, est maigre, graveleux, et use très-vite les instruments de culture. Aussi les habitants ont-ils inventé un araire peu coûteux et très-résistant ; les pièces qui le composent sont les suivantes :

1° La pièce supérieure la plus longue et la plus forte constitue l'*araire* proprement dit. Elle est recourbée dans sa partie inférieure, au bout de laquelle viennent se superposer et se joindre les autres pièces maintenues par une large bande de fer. A l'extrémité opposée se remarquent les anneaux d'une chaîne (dans l'idiome local *lous tsadenos*) destinée à rattacher l'araire au timon.

2° Le soc (*le dinto*) est formé d'une pièce médiane principale à laquelle s'ajoutent en arrière deux pièces latérales (*les oreilles*) auxquelles sont fixées en haut et sur chaque bord deux tiges (*las varsadouiras*) longues d'environ 20 centim., obliques de bas en haut et de dedans en dehors, et destinées à écarter la terre.

3° Sur le soc repose un grand coin (le *ticou*).

4° Sur le *ticou* est le coutre (*la rilia*), simple tige de fer à section carrée et à extrémité antérieure pointue.

5° Sur le coutre se trouve un petit coin (*la surilia*).

6° Entre ce dernier et l'araire proprement dit se place un long manche (*l'itèra*) que le laboureur tient à la main.

7° Enfin le soc est assujetti par deux tiges ou branches (*las tindillas*) séparées inférieurement et fixées au soc même ; supérieurement elles se rejoignent, passent dans un trou de l'araire et sortent plus ou moins de ce trou dans lequel elles sont immobilisées par un petit coin (*le souterro*). C'est en raccour-

cissant plus ou moins ces tiges qu'on donne au soc une inclinaison et une force de pénétration plus ou moins grande.

A l'araire s'attache le timon (*le batrio*) qui est constitué par une forte pièce allongée. A l'extrémité postérieure est fixée un crochet de fer qui s'adapte à la chaîne de l'araire. A l'extrémité antérieure et à une certaine distance est attachée par entrecroisement réciproque une pièce de bois très courte formant la croix. Elle porte au milieu une cheville de 20 centim. environ de longueur. En avant, le timon est percé d'un trou pour recevoir *la taladouèra* (grosse cheville de fer à tête élargie verticalement) contre laquelle s'appuie le joug quand les bêtes tirent sur l'araire. Au milieu du timon est une *rondelle* de 20 à 25 centim. de diamètre, faite d'un morceau de planche et portant à sa circonférence de petites pointes de fer soigneusement aiguisées. Cette pièce est mise pour empêcher les animaux qui labourent de se pousser latéralement l'un l'autre.

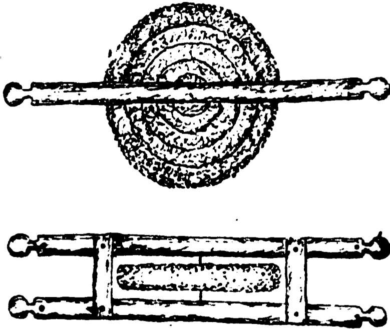
Le caractère le plus curieux de cet araire est d'être garni de silex ou de quartz. A cet effet, on pratique aux *oreilles* spécialement, et au *nez* du *dinto,* une cinquantaine de trous obliques de dehors en dedans et d'avant en arrière, dans lesquels on enchâsse des pierres siliceuses très-dures de la grosseur d'une petite noix. Ces pierres sont généralement des quartz ou quarzites jaunâtres, veinées de noir qu'on trouve à la surface des champs, dans les terrains granitiques. Elles sont, à leur état naturel, d'un volume plus ou moins considérable, et généralement taillées à facettes irrégulières dont les arêtes, les angles et les surfaces sont plus ou moins usés, polis par les agents atmosphériques, par la pluie et les poussières, les sables, les petits graviers entraînés par le vent. Le charron casse ces quartzites en fragments convenables qui sont enfoncés dans les trous pratiqués avec une tarrière (*ambirou*) à la surface du dinto. Quelquefois au lieu de revêtir le soc de pierres, le charron y place un certain nombre de vieux fers de vache et de clous à grosse tête. Un araire non garni dure de quinze à vingt jours ; avec son revêtement de fer ou de quartz, il dure environ deux ans.

Cet araire ne se trouve pas seulement dans la commune de Loubeyrat. J'ai appris dernièrement qu'il était aussi employé dans les environs de la montagne du Puy-de-Dôme. A l'exception du coutre, de la chaîne, et de la bande du bout inférieur de l'araire, les différentes pièces qui le forment sont généralement en bois de frêne et quelquefois de *fayard* ou hêtre.

II. — *La roue de Saint-Amable.*

La fête de Saint-Amable, patron de la ville de Riom (Puy-de-Dôme) se célèbre dans la première quinzaine du mois de juin. Par les cérémonies religieuses du matin, par les jeux et les divertissements de la soirée, elle attire chaque année un grand nombre de pélerins et surtout de curieux. La procession forme un spectacle fort intéressant. La châsse du saint est portée en grande pompe par un groupe de paysans revêtus des culottes et du *gage* en laine blanche des anciens *brayauds* ; tout à côté et en avant se trouve la célèbre roue de Saint-Amable, dont le système comprend la roue proprement dite et

le *portant* ou brancard qui repose sur les épaules de ceux qui promènent et font tourner la roue.



Le brancard consiste en deux tiges de bois arrondies, parallèles, longues d'environ 2 mètres, et se terminant en boules aux extrémités. Elles sont écartées de 35 centim ; à 45 centim. de chaque extrémité, elles sont reliées par deux traverses de bois. Chaque bout de brancard détermine ainsi un espace rectangulaire ouvert dont les branches latérales sont garnies de cuir et viennent reposer sur les épaules. Aux quatre angles du rectangle sont des trous dans lesquels on fixe des rameaux de lilas garnis de leurs feuilles.

La roue est placée dans l'espace rectangulaire médian formé par les deux traverses et les deux tiges principales. Elle tourne sur un essieu passant par l'axe transversal du rectangle. Elle est formée d'un moyeu de bois d'où partent huit rayons ; la jante ou circonférence est faite d'une bande de fer. Des cercles en fils de fer sont placées concentriquement et attachés aux rayons. Cercles et rayons servent à tenir la garniture de fleurs. Tout le système est peint d'une couleur rouge foncée.

Les fleurs sont disposées par bandes circulaires ou anneaux concentriques. Au centre est un disque de verdure parsemé de roses ; il est recouvert d'un anneau composé de pieds d'alouette, de violettes et de gueules de loup. L'anneau suivant est entièrement blanc et fait avec des reines des prés. Enfin, le dernier anneau est un mélange de lilas d'Espagne et de roses. La roue présente ainsi un aspect tricolore comme notre drapeau national, disposition certainement faite avec intention. Ainsi garnie, la roue a environ 1m,50 de diamètre.

Elle est portée par deux jardiniers de la ville, habillés de veste et de pantalons noirs ; ils abritent leur tête sous les feuilles de lilas, pour la garantir des ardeurs du soleil de juin.

Au son des cloches et des fanfares, au chant des cantiques et des psalmodies, les deux jardiniers vont d'un air solennel, l'un devant l'autre ; celui de derrière saisit de temps en temps la roue, et de sa main la fait mouvoir rapidement. La roue parcourt ainsi toute la ville. Après la cérémonie, on la dépose sur deux chaises dans une des petites chapelles latérales de l'église de Saint-Amable où les curieux et les croyants viennent l'admirer. Elle reste exposée quelques jours avant et après la fête, et l'on assure que les jeunes gens qui désirent se marier dans l'année ne doivent pas manquer de la faire tourner.

Dulaure est le premier qui ait parlé de la roue de Riom. De son temps, une roue de cire ornée de rubans était promenée en procession le jour de la fête

de Saint-Amable (1) ; le dimanche suivant on la transportait à l'église de Marsat. M. Gomot dit qu'à la révolution cet usage disparut ; on n'alla plus à Marsat, et la roue de cire fit place à la roue de fleurs (2).

Riom n'est pas la seule localité où la roue est venue se mêler aux cérémonies religieuses. A Limoges, la veille de l'Ascension, on offrait autrefois à la Vierge une roue de cire. Jusqu'en 1770, à Douai, une grande roue a fait partie de la procession de Saint-Gayant. Dans plusieurs églises de Bretagne (Comfort, Pouldavid, Saint-Thégonec, Quemperven, Locarn et Lanircat), dans l'église de Saint-Béat, près Bagnères-de-Luchon, existent des roues garnies de clochettes, suspendues à la voûte ou à un des piliers ; les fidèles les font tourner pour interroger le destin. La roue de Comfort est, comme celle de Saint-Amable, consultée par les garçons et les filles pour savoir s'ils se mariront dans l'année (3). M. Gaidoz a démontré que les cérémonies et les fêtes populaires où la roue joue un certain rôle sont les restes d'un ancien culte solaire qui se celébrait à l'époque du solstice d'été. La fête de Saint-Amable qui a lieu ordinairement au milieu du mois de juin est une nouvelle preuve apportée à cette manière de voir.

III. — *La bouteille des conscrits.*

Les conscrits dans certaines parties du Puy-de-Dôme, accomplissent après le tirage au sort une singulière cérémonie. Ceux de la même commune se réunissent dans une salle d'auberge et achètent au maître de l'établissement une ou plusieurs bouteilles remplies autrefois de vin, mais aujourd'hui de rhum, de cognac ou de kirsch. La bouteille est d'habitude apportée par la femme de la maison qu'en cette circonstance on désigne du nom de *tante*, comme dans le compagnonage. On procède à sa décoration : On colle à la panse une liste contenant le nom des conscrits de la classe et leurs numéros respectifs ; au goulot sont passés des *flots* et des nœuds de rubans donnés par les *bonnes amies*. Un lien est fixé lâchement aux deux extrémités. En présence de la tante, le conscrit premier partant attache à une des solives du plancher deux clous sur lesquels on pose le lien entourant la bouteille qui se trouve ainsi suspendue horizontalement. Et la musique joue, et on danse, la nuit durant, des bourrées avec grand bruit et tapage ; les assistants font des vœux pour que les conscrits, le service militaire terminé, reviennent tous sains et saufs au village.

Quand la classe est de retour, les jeunes gens pour fêter leur joie, s'assemblent de nouveau. Le premier revenu décroche la bouteille avec le même cérémonial. On la débouche, on la vide, au son de la musique et au bruit des bourrées.

Au temps où la durée du service était de sept ans, sept bouteilles au moins pendaient constamment au plancher, aujourd'hui on n'en voit que cinq naturellement. Tous les ans on en attache une nouvelle, et on dépend la plus

(1) Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, Ve partie, Auvergne, p. 123.
(2) Gomot, *Histoire de Tournoël*, 1881, p. 190.
(3) Gaidoz, *le Dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la Roue*. Paris, 1886.

ancienne. Cet usage, je l'ai observé dans la commune de Loubeyrat, canton de Manzat, ainsi que dans la commune de Fayet, canton de Saint-Dier. Il doit se pratiquer probablement dans plusieurs autres localités de la montagne.

Dr POMMEROL.

SAINT EFFLAM

LÉGENDE BRETONNE

Saint Efflam était un homme qui, dans les anciens jours, habitait l'Angleterre et dont la profession est inconnue. Pendant quelque temps il vécut en très bonne intelligence avec sa femme, puis il la répudia, disant qu'il ne voulait désormais plus vivre avec elle, ni même la revoir. Il la quitta, et alla se réfugier dans une petite caverne, au bord de la mer, en Plestin. Il y vivait en ermite : il ne sortait que pour aller méditer en se promenant sur cette magnifique plage qui s'étend entre Plestin et Saint-Michel-en-Grève.

Pendant ce temps-là sa femme se demandait tous les jours ce qu'elle ferait bien pour retrouver son cher Efflam. Un jour elle prit une résolution ; elle se fit coudre dans une peau de vache et jeter à la mer ; par un hasard providentiel, les flots la menèrent à Plestin, juste aux pieds d'Efflam qui s'empressa de défaire ce paquet. Il fut bien surpris en retrouvant celle qu'il ne voulait plus revoir. Il jura encore une fois qu'il ne reprendrait pas avec elle la vie commune, et la laissa sur le rivage ; elle s'installa dans une petite grotte auprès de celle de son mari ; ils vécurent ainsi l'un auprès de l'autre pendant bien des années. Efflam mourut et fut canonisé sous le nom de saint Efflam. On lui fit construire une belle chapelle ; à cent mètres environ de cette chapelle s'élève un modeste petit monument dédié à sa femme qui n'a pas été complètement oubliée dans ce pays. On voit aussi dans l'église de Plestin une statue de saint Efflam qui foule aux pieds une espèce de dragon.

EMÉRANCE JOSSE.

Cette version diffère sur plusieurs points de celles données par Souvestre dans les *Derniers Bretons*, t. I, p. 70, et par Albert de Morlaix. Elle présente un épisode original : c'est celui de la femme cousue dans une peau de vache, qui est intéressant au point de vue des modifications que subit une légende quand un trait devient incompréhensible. Les Gallois se servaient de bateaux faits de peaux de bêtes ; cette mention, qui se trouve encore dans Albert de Morlaix, a disparu du récit populaire ; les conteurs ne comprenant plus ce bateau fait de peaux, y ont substitué une sorte d'esquif miraculeux, la peau de vache dans laquelle l'héroïne est cousue et qui flotte comme un bateau.

P. S.

LES CHINOIS ET LES MÉDECINS



n plaisante beaucoup les médecins en Europe, en Chine aussi.

Ceci pourra étonner beaucoup d'Européens, persuadés qu'en Chine on paie les médecins tant qu'on est bien portant, et qu'on cesse de les rétribuer, dès qu'on devient malade. C'est là une erreur que je tiens à dissiper tout d'abord : nous ne sommes, malheureusement, pas assez logiques encore pour adopter une mesure aussi rationnelle. Nous payons nos médecins quand nous sommes indisposés et il nous tuent, là-bas, comme leurs confrères, ici. Rien d'étrange, dès lors, à ce qu'on les ait raillés chez nous autant qu'en Europe.

Voici quelques échantillons de ce que la verve chinoise raconte sur les docteurs.

I

Un fonctionnaire était arrivé avec toute sa famille et une suite nombreuse dans une ville où il ne connaissait personne. Il devait y attendre sa nomination à un poste plus élevé. Après avoir fait ses visites officielles et procédé à son installation, il eut le chagrin de voir sa femme tomber malade. Il envoya vite son domestique chercher le premier médecin de l'endroit. Le serviteur courut toute la journée et vit tous les médecins, dont chacun se disait le premier de la ville : n'ayant pas grande expérience, le domestique ne pouvait juger quel était vraiment le meilleur. Il les invita donc tous à venir voir sa maîtresse, qu'aucun d'eux ne put guérir. Le fonctionnaire dut alors recourir à un vieux notable, pour avoir l'adresse du prince de la science désiré.

« C'est très simple, dit le vieillard. Pour reconnaître le meilleur docteur « du pays, vous n'avez qu'à compter les revenants accroupis sous son enseigne, « devant sa porte. Le médecin le plus distingué en a toujours un plus grand « nombre. »

II

Un médecin avait fait insérer dans les journaux l'avis qu'il possédait un moyen infaillible de redresser les bossus. Grande émotion dans le public des affligés de cette infirmité. Un malheureux, doué d'une gibbosité extraordinairement développée, ne peut résister au désir d'essayer le traitement.

Il se rendit chez le médecin et lui demanda, bien sérieusement, s'il était vrai qu'il sût redresser les bosses. Le docteur ayant affirmé de la façon la plus

catégorique l'excellence de son procédé, le malade voulut immédiatement tenter l'aventure.

On fit alors coucher le patient sur une longue et large planche, puis on lui appliqua sur le ventre une planche pareille, qu'on chargea de gros poids et de pierres très lourdes.

Le résultat est facile à prévoir : le bossu, après quelques minutes de traitement, se trouva aplati, parfaitement redressé, mais tout aussi parfaitement mort.

Grand émoi dans la famille, qui intente un procès au charlatan. « Eh bien ! « répondit-il, que voulez-vous ? N'ai-je pas tenu ma parole ? J'ai promis de « redresser les bossus, j'ai redressé le vôtre. Mais jamais je n'ai dit que je « garantissais la vie du sujet ! C'était à ses risques et périls ?

« Or ça, payez-moi mes honoraires. »

III

En Chine, la distinction entre médecins et chirurgiens est assez nettement établie ; ceux-ci sont appelés médecins *extérieurs* ; ceux-là portent le nom de médecins *intérieurs*.

Un riche négociant avait été blessé d'un coup de flèche : la douleur lui arrachait des cris atroces. On courut chercher le premier chirurgien de l'endroit, qui arriva d'un air solennel, et commença par exiger des honoraires extraordinairement élevés et payés d'avance.

Le négociant marchanda bien un peu, mais le mal que lui faisait la flèche toujours prise dans la blessure, l'engageait avec une éloquence irrésistible à céder au plus vite. Il s'exécuta donc.

Le chirurgien s'empressa d'empocher les lingots d'argent. Puis il s'approcha du malade, prit une paire de ciseaux, coupa la flèche au ras de la peau, rengaîna les ciseaux et fit mine de partir.

— Eh bien ! que faites-vous donc, lui cria le blessé ; et la flèche qui est toujours dans mon corps ? Et mon pansement ?

— Ah, mais, est ce que ça me regarde, moi ? Je suis médecin *extérieur* J'ai fait mon affaire. Pour le reste adressez-vous au médecin *intérieur*.

GÉNÉRAL TCHENG-KI-TONG.



LA FIN DU ROI BONAPARTE (1)

CHANSON DES GUSLARS ORTHODOXES DE LA BOSNIE ET HERCEGOVINE.

(Suite)



ù nous sommes assis, laissez-nous être joyeux, afin que, — ainsi est notre espoir, — Dieu aussi nous donne de la joie, de la joie en nous excitant à l'échange de bonnes paroles.

Que Dieu soit en aide à notre couronne d'or, à la couronne d'or, à l'empereur de Vienne ! [2] Qu'il lui accorde le bonheur ainsi que la santé ! Que ses ennemis soient terrassés sous ses pieds, tandis que des rois seront avec lui, buvant du vin [3] qui les réconforte, s'adonnant à la joie. Mais moi, souffrez que je vous dise une chanson, une chanson originaire du bon vieux temps, et d'un passé lointain, toujours en vénérant Dieu et en portant hommage à notre noble empereur.

Seigneur Dieu, donnez de la joie au maître de la maison qui nous héberge, et aussi à ce beau sire, [4] mon voisin ! Honneur à sa table et à la coupe (timbale) [5] qu'il porte à ses hôtes !

Nous ne chantons pas pour chanter seulement, nous chantons plutôt pour nous réjouir de notre joie et pour nous égayer de notre entretien.

* * *

Ils furent sept rois à se délecter en buvant du vin. Au milieu de ces sept rois se trouvait assis le roi *Boneparta*. Quand les rois furent rassasiés ils se mirent à parler — les sept rois :

« O ! Boneparta, notre couronne d'or ! Laisse-nous envoyer message au général Komnen. [6] Il commande à 40,000 guerriers, féroces et furieux comme le feu vif, tous des cuirassiers [17] bien montés. Il faut qu'il trahisse pour nous son souverain ! son souverain, le roi de l'orient, le roi *Alexius*. Nous voulons le convertir à notre croyance. »

(Alors répondit le roi Boneparta) :

« Vrai, le général [9] Komnen commande à 40,000 guerriers. Il faut qu'il amène devant nous cette armée formidable. Il sera le chef de toute l'armée, personne ne sera au-dessus de lui. Komnen tout seul commandera toute ma force armée.

(1) Voir le t. IV, p. 1 et suiv.

« Quand nous arriverons devant la praticable (d'accès facile) ville de Pétersbourg, je lui remettrai les canons qui donnent la mort. Il devra faire feu sur Pétersbourg,[10] il devra faire feu sur la ville, sans trève, jusqu'à ce qu'il l'ait anéantie.

« Si Dieu et tous les saints du ciel nous l'accordent, je ferai monter des canons formidables, je ferai prisonnier le roi de l'orient, et je me soumettrai le monde entier. Mais le général Komnen sera le plus haut placé dans mon empire. »

Dans ce sens il écrivit une lettre.

Quand la lettre arriva au général Komnen, il se leva devant elle, tout plein de respect. Komnen resta debout devant la lettre [11]. Des larmes baignèrent ses joues :

« Qui jamais pourrait être assez scélérat pour trahir son souverain ; son souverain, le roi de l'est ! C'est lui qui me nourrit, c'est lui qui me préserve de maux de toute espèce. »

Après que Komnen eut réfléchi, le voilà à écrire une lettre, une jolie lettre bien parée, en gracieux petits caractères, et il l'envoya au souverain ; ainsi il est dit — au souverain :

« Au roi Boneparta !

« Boneparta, notre couronne rayonnant d'or ! Attends-moi d'ici à quinze jours [12], le temps d'équiper mes soldats ! »

Mais il n'équipa point ses soldats, il versa des larmes qui mouillèrent ses joues et dit à ses serviteurs : « Apprêtez-moi mes chevaux et la voiture ! »

Ils apprêtèrent les chevaux et la voiture. Le général se mit en route. Il marcha lentement et arriva vite, et quand il se trouva dans la ville, dans Pétersbourg, ainsi il parla à son souverain, le roi de l'orient :

« O ! mon souverain, roi Nikolaus ! Récemment il m'est parvenue une lettre du puissant roi *Boneparta*, il veut que pour lui je trahisse mon souverain, mon souverain, le roi de l'orient.

« Hélas ! comment pourrais-je trahir mon souverain ? Ce n'est point facile de trahir son souverain, celui qui me fait vivre et me préserve des maux de toute espèce ! »

Le roi Nikolaus lui dit :

« O ! Komnen, mon fol enfant ! Dans nos livres de tonnerre [13] que la foudre a fait tomber du ciel, il se trouve écrit, (il y a plus de quarante ans de cela), que le roi luthérien [14] fera la conquête du praticable pays [15] de la Bosnie et de l'Hercégovine, et qu'il subjuguera notre pays. Nous ne saurions nous défendre contre lui, ni nous protéger du malheur.

« Il vaut mieux que tu te rendes dans la plaine de Kijevo, et là

tu prendras une feuille blanche dans un livre et tu écriras une lettre au roi Boneparta :

« Boneparta, notre couronne d'or !

« Que chacun des tiens amène une armée formidable, les sept rois, sept millions [16] de combattants et qu'ils se mettent en route vers la (*praticable*) ville de Pétersbourg. »

« Toi, Komnen, tu donneras ta signature que tu veux bien trahir ton souverain. Boneparta n'aura qu'à conduire son armée et ses canons dans Kijevo [17], la plaine étendue.

« Quand il apparaîtra à Kijevo, avec ses armées, tu feras avancer tes 40 canons et tu conduiras au dehors tes 40,000 guerriers, qui sont tous des combattants furieux comme le feu vif, tous des cuirassiers bien montés.

« Approchez-vous du roi Boneparta, baisez lui la main et donnez-vous au roi Boneparta. O ! Komnen, mon fol enfant [18], tu t'es acquis vraiment de grands mérites auprès de moi, tu n'as point voulu m'affliger d'une trahison perfide.

« Mais si notre seigneur Dieu, lui le maître fort et puissant, me prête appui, je n'aurai pas besoin de ton aide [19].

« L'autre te fera cadeau des clefs, il te donnera les clefs des églises, et il fera de toi le commandant en chef de son armée.

« Oh ! ne souffre pas qu'on jette le feu dans nos églises célèbres ! En revanche tu allumeras tous les villages, bourgs et bourgades. Tu ne devras, pour aucun prix du monde, souffrir qu'on sabre les moines à barbe blanche, les prêtres et les jeunes pasteurs, mais les clefs de l'église, tu les garderas dans tes poches.

« Et quand tu arriveras devant la capitale Pétersbourg, il n'y aura que toi à savoir de quel côté s'en trouve l'accès, de quel côté se trouve la grande porte de la ville de Pétersbourg [20], mais le roi ne saura point de quel côté se trouve la porte, il ne connait ni porte ni accès. Il fera feu de ses canons sur la ville, mais il ne parviendra pas même à broyer le mortier, il ne pourra en détacher ni mortier ni pierre, et encore moins saurait-il découvrir de quel côté se trouvent les portes de la ville.

« Quand le roi Boneparta verra qu'il n'est pas même capable d'émietter le mortier, il fera faire des treillis en osier [21], sur ces treillis il fera hisser les canons, et du moment qu'il commencera la canonade du haut de ces treillis les murs des fortifications commenceront à tomber. »

Quand Komnen eut entendu ces paroles, il s'en alla et retourna à Kijevo. A sa rencontre vinrent les 40,000 hommes, tous des garçons

beaux comme des filles, et il lui baisèrent les mains et le pan de son habit.

« O! Komnen, notre maître chéri ! »

Komnen alla s'asseoir, les jambes croisées sous lui [22] et il prit l'encrier et le papier, et sur le genou il écrivit une lettre, toute gracieuse :

« Boneparta, notre couronne d'or, voilà mon message, une lettre fine et jolie. Je suis prêt à trahir mon souverain, mon souverain, le roi de l'orient.

« Toi, fais appel à tes sept royaumes, envoie les ordres aux sept rois, qu'ils rassemblent leurs sept millions de combattants, et venez ici dans la plaine de Kijevo. Je mènerai mon armée à ta rencontre.

« Si tu veux me faire un don quelconque, je t'en rends grâce et te baise les mains pour t'en remercier. Mais si telle n'est point ta volonté, je reste néanmoins à ta disposition. »

Il plia sa lettre et y apposa son anneau à cacheter, et trouva un messager pour sa lettre[23]. Alors la lettre marcha à travers le pays et à travers le monde.

Quand Boneparta reçut la lettre, il rit de plaisir et parla ainsi aux rois :

« Mes rois, souverains du pays ! Il nous est arrivé une lettre de Komnen, qui nous dit qu'il se tient prêt à trahir son souverain, son souverain, le roi de l'orient.

« Quand une fois nous aurons vaincu le roi de l'orient, Constantinople saurait à peine nous suffire pour en faire une bouchée. Je veux aussi me soumettre l'empereur des Turcs et le convertir à ma croyance, sans tarder, dès que j'aurai pris Constantinople aux Turcs. »

Alors il commença à rassembler une armée formidable. Il amassa sept millions de combattants, et déjà le voilà avec eux dans la plaine de Kijevo. Quand il en fut proche à quatre lieues, la nouvelle en parvint au général Komnen, qui mit en branle toute son armée et ses canons. Il alla à la rencontre de son roi et lui baisa les mains.

« O ! Boneparta, notre couronne d'or ! Me voilà avec mes guerriers ! Ainsi que tu me l'as enjoint dans ta lettre, je suis venu à ta rencontre et me suis prosterné devant toi ! »

Boneparta lui donna une tape amicale dans le dos.

Ensuite ils mirent l'armée en marche, vrai, ce ne fut pas un badinage, sept millions de combattants !

De là ils mirent l'armée en marche : la terre tremble et le ciel clair donne l'écho de la marche formidable des légions impériales.

Ils incendient tous les villages, bourgs et bourgades qui se trouvent sur leur chemin.

Komnen fut le commandant en chef de l'armée ; cette dignité lui

avait donné le pouvoir impérial. De fait il épargna les églises célèbres, mais il fit sabrer les moines à barbe blanche, les jeunes prêtres et les pasteurs, les uns après les autres. Les clefs des églises, il les rassembla, il rassemble les clefs des églises, mais il n'incendie point les temples de Dieu. Ainsi il procéda jusqu'à la fin ; l'armée arriva devant Pétersbourg.

Quand l'armée se trouva arrivée devant Pétersbourg, il écrivit une lettre fine et gracieuse[24], le général Komnen l'écrit et l'envoie à son souverain :

« O ! mon souverain, roi Nikolaus ! Tu ne devras point dire qu'il y ait eu trahison, demain je ferai ranger les canons et bombarder ta ville de Pétersbourg.

« Je ferai faire des treillis en osier, j'y ferai hisser les canons, des canons qui sont capables de fracasser les nuages du ciel, que feront-ils donc des fortifications de Pétersbourg ! »

Ainsi il écrivit et alors il plia sa lettre. Quand l'aube commença à poindre le lendemain matin, le roi déplia la lettre, regarda l'écriture de la lettre et s'exprima comme suit :

« O ! Komnen, mon fol enfant ! Tu m'as servi douze ans, jamais tu ne m'as fait un tort quelconque.

« Tu chargeras les canons qui donnent la mort : eh bien! charge-les avec de la poudre sans plomb, afin que les murs des fortifications ne puissent être abattus. »

Komnen obéit parce que ce fut son gouvernement qui en avait donné l'ordre. Il fit charger les canons avec de la poudre, sans plomb, et alors il commença le bombardement de Pétersbourg.

Quand le roi Boneparta s'aperçut qu'il ne pouvait pas même réussir à trouer le mortier, bien moins encore à rompre les murs de la forteresse, il dit :

« Oh ! Komnen, mon serviteur nouvellement acquis ! J'y placerai mes propres artilleurs, afin qu'ils bombardent la ville de Pétersbourg. »

Komnen lui répondit tout bas[25] :

« Boneparta, notre couronne d'or, bombarde la ville et le grand diable, bombarde la ville et tout ce que tu voudras. »

Alors tu aurais dû voir le roi Boneparta ! Il y plaça de nouveau des artilleurs et de nouveau il fit charger les canons, il les fit hisser aussi haut que possible, et quand il commença le bombardement de Pétersbourg, aussitôt les murs des fortifications commencèrent à s'émietter.

Quand le roi Nikolaus vit que l'autre prendrait la capitale, Pétersbourg — et que le peuple latin[26] innombrable remporterait la victoire, il para une lettre avec de jolis petits caractères :

« Concède-moi un amnistice de quinze jours, tu pourras aussi plus tard prendre sans peine la ville de Pétersbourg. Quand j'aurai porté dehors toutes mes affaires, je (rendrai) les clefs de la ville. »

Quand le roi eut reçu la lettre gracieusement écrite, sans délai il fit trêve au bombardement.

Le roi Nikolaus n'écrit point d'autre lettre hors une seule, une lettre en chiffres frisés, une missive aux mains de son gendre chéri, au beau-fils préféré, l'empereur Tataran [27].

« As-tu entendu dire, as-tu compris, que le Galatur est venu à Pétersbourg ? Tu dois, ainsi je le désire, assembler une armée de 100,000 hommes, conduis cette armée au praticable Pétersbourg, si toutefois tu veux me venir en aide. Je t'en supplie, ainsi que je supplierais Dieu. »

Une seconde lettre il écrit à l'empereur Konstantin :

« Konstantin, oh ! toi, le soleil de l'univers [28] ! Va me rassembler une armée de 100,000 guerriers, sinon notre croyance est perdue sans retour ; pour l'armée fais provision de vivres et de munitions, et au surplus de canons qui donnent la mort, et ainsi viens devant ma ville de Pétersbourg; peut-être que nous réussirons à garder notre croyance et à la protéger ! »

Il se passa un peu de temps, non beaucoup ; tiens, voici que s'approche déja l'empereur Tataran, à sa suite marchent une armée de 100.000 hommes, les provisions et les canons.

Toute cette force armée s'entassa dans Pétersbourg.

Presqu'en même temps aussi l'empereur Konstantin s'approche, suivi d'une armée de 300,000 guerriers, et derrière l'armée vient une telle masse de vivres et de canons, qu'il aurait pu, s'il devait ne plus être de vivres et de canons de par le monde, s'en contenter pour douze ans sans chômer. Aussi cette force armée arriva dans Pétersbourg. Tout cela s'accomplit dans l'espace de douze jours.

Voilà Komnen qui se trouve avoir une idée.

Une nuit, vers minuit, Komnen appela ses officiers devant lui, ses officiers et les jeunes préposés de dix hommes [29] ; ces derniers le dirent aux soldats, toujours en secret, afin que personne n'en sût quelque chose.

Puisqu'il était le chef de toute l'armée, il en ôta ses 40,000 hommes et s'enfuit dans la ville de Pétersbourg.

Il s'enfuit nuitamment, vers minuit, et il vint dans la capitale Pétersbourg, puisqu'il savait où se trouve la porte de la ville, à l'orient, d'où se lève le soleil.

Il ouvrit la porte du mur d'enceinte. Il n'appela point son gardien ;

mais conduisit ses 40,000 guerriers dans l'enceinte, et les rangea sur les remparts.

Mais il fut reçu par des forces déjà trop grandes, et par toutes les sentinelles du roi Nicolaus.

Komnen rangeait son armée un peu de côté.

Ainsi il se passèrent deux, trois heures, jusqu'à ce que les chefs de l'armée eurent pris leurs dispositions.

Pendant ce temps, dans l'armée de Boneparta se répandit la nouvelle, se répandit dans les quatre régions du monde que Komnen s'était sauvé devant eux et qu'il avait enlevé ses cuirassiers et qu'il s'était sauvé devant le roi puissant.

Pendant qu'on colportait encore cette nouvelle, voilà que les canons de la ville se mettent à gronder, deux en même temps, trente d'un coup, et trois cents l'un après l'autre.

Alors Komnen apparut sur le rempart de la forteresse.

Quand Komnen parut sur le mur de la forteresse, il alluma les mèches des canons qu'il avait dirigés contre l'armée formidable, et il fit feu sur le roi l'espace de trois jours blancs.

Mais Komnen ne put lui faire le moindre mal.

Quand l'empereur Tataran vit cela, il dirigea contre l'ennemi les canons qui donnent la mort, il bombarda les ennemis qui se trouvaient dans la plaine ; lui aussi il frappe sur eux, l'espace de trois jours blancs, mais il ne peut leur faire le moindre mal, et ainsi il émoussa ses canons.

Alors s'avance l'empereur Konstantin ; il dirigea contre l'ennemi tous ses canons qui donnent la mort, et il commença à bombarder les guerriers dans la plaine, mais il ne put leur faire la moindre chose.

Le ciel était clair, et alors des nuages l'assombrirent : des nuages commmença à ruisseler une pluie fine, et après la pluie vint la neige, et avec la neige le vent du nord s'est mis à souffler.

Là où se trouva l'armée puissamment formidable, il tomba une neige si immense que là où un soldat se tenait debout sur ses jambes, la terre en cet endroit se l'a attaché en le glaçant (qu'il gela, attaché à la terre par la gelure).

Dieu et tous les saints du ciel l'avaient ordonné ainsi, que personne d'autre n'eût pu leur faire du dommage [30]. De cette armée il n'est resté aucun vestige, car chaque combattant est glacé sur le sol, et il est debout sur ses jambes, attaché par la glace.

Personne d'autre n'a pu leur faire la moindre chose, Dieu seul les a vaincus.

Quand l'aube du troisième jour se fit, alors le roi Nikolaus regarda dehors, mais on ne pouvait rien distinguer dans la plaine,

Le roi Nikolaus implora Dieu, pourqu'il lui fasse souffler un vent de l'est, afin qu'il puisse voir quelle armée avait succombé ; quelle armée avait succombé et quelle armée remportera la victoire.

La prière fut exaucée par Dieu, et un vent de l'est se mit à souffler et dissipa les brouillards dans le lointain.

Tous les soldats se tiennent debout sur leurs jambes, mais dans aucun d'eux ne se trouve l'âme vivante.

Quand le roi Nikolaus se fut aperçu de cela, il mit sa formidable armée en marche, et quand il se trouva dans la plaine, il chercha le roi Boneparta.

Oh ! alors tu aurais dû voir le roi Boneparta !

Il avait éventré sept juments arabes [31], pour se cacher dans leur ventre, et tout justement il se trouva dans la septième, quand le jour commença à poindre.

Alors le roi Nikolaus lui demanda, il lui demanda :

« Qui es-tu et d'où viens-tu ? »

Boneparta lui répondit fidèle à la vérité :

« Je suis le chef de l'armée toute et entière ».

Quand le roi Nikolaus eut entendu cela il lui parla ainsi : « Pourquoi as-tu mis en marche ton armée formidable, d'autant plus que tu aurais dû savoir que tu allais à ta ruine [32] ? Tu peux ne pas me croire, mais voilà mes livres de tonnerre que je te montre, et alors regardes-y toi-même, quel sort pour toi se trouve écrit dans ces livres. »

Ainsi il s'exprima et lui passa le livre.

Après que le roi Boneparta eut pris connaissance des choses que prédisent les livres célestes, le roi Nikolaus conduisit le roi Boneparta, il le conduisit dans son donjon blanc.

Tous les autres sont restés dans le chagrin et dans le néant, mais les deux empereurs s'en furent dans le donjon impérial (le château blanc impérial).

*
* *

Cela peut s'être passé et cela peut aussi ne pas s'être passé, mais nous, laissez-nous nous amuser ! Que la paix et la santé soient ici notre gain ! A toi, chef de la maison, je bois en ton honneur !

Chef de la maison, apporte-moi du vin, si tu veux que ta ménagère te reste en vie !

Si tu ne veux point m'apporter du vin, ta ménagère me devra, pour cela, ne point rester en vie [33] !

« Et là c'est tout ! »

COMMENTAIRE

(1) Le titre m'a été donné par le Guslar, comme je l'ai dit au commencement ; la désignation : *fin de la vie* ne paraît pas tout à fait juste, parce que Bonaparte reste en vie, même après la chanson. Mais il est clair que le Guslar a supposé que le roi prisonnier serait tué dans Pétersbourg.

Jadis les Slaves du Sud, tuaient les prisonniers de guerre en leur tranchant la tête, ou bien ils leur coupaient les oreilles, le nez et les parties génitales. Parfois on arrachait les yeux au malheureux prisonnier et ensuite on le renvoyait, comme exemple terrifiant, si l'on ne préférait le garder dans les oubliettes du donjon, dans un cachot horrible, sans fenêtres, humide et profond, jusqu'à ce que la rançon fût venue. Quelquefois même on le relâchait sous sa parole d'honneur, afin qu'il pût vagabonder dans le pays, mendiant sa rançon et implorant les âmes charitables. Cela se nommait : « lâcher à rachat » (*na otkup pustiti*). Les femmes que l'on avait prises à la guerre étaient déshonorées, on les donnait comme une part de butin, ou on les vendait à l'étranger comme esclaves. Des histoires pareilles sont traitées à profusion dans le répertoire des Guslars. Les Monténegrins en font des contes horribles : chez eux la captivité des prisonniers de guerre signifiait une mort affreuse dans les tortures : bedeutet neuen Zeilenaufang (Vers I, 19). Ces vers sont un prélude. Le peuple appelle ces sortes de préludes, regardés en eux-mêmes, sans faire attention à la chanson qui suit : « *razgovor* » ou *besjeda* ou *lakrdija* (du turc *lakerde*, parole, entretien ; en langue bulgare : *lakerdija*). Vis-à-vis de la chanson on appelle le Prooemium popijevka, pripijevka (Prélude, Zugesang), *napjesna* (chant de surplus), *naklapalica* (ce qui trotte après) ou *kasalica* (trotteuse). Le Prooemium sert au Guslar pour louer et saluer le gardien de la maison, son auditoire et le souverain du pays et pour demander la bénédiction de Dieu. Il va sans dire que le Guslar ne donne un prélude que lorsqu'il y a société, et il n'en fait précéder que la première chanson qu'il chante. Dans ma collection je possède cinquante préludes, peut-être davantage. Tous se ressemblent, ils sont formés d'après le même modèle, plus ou moins des prières, de plaisants apostrophes ou des réflexions amusantes. Les lignes des préludes sont des clichés stéréotypés. Le contenu n'a presque jamais de rapport avec la chanson qui le suit, de temps en temps le Guslar s'entretient dans un monologue avec sa Gusla, ou avec *ses Gusle*, dont il chante la louange. Mon *Commentaire* de *Smail agic Meho*, p. 70-77 (Raguse, 1885), offre de nombreux exemples de ces sortes de préludes.

(2) L'empereur de Vienne « od Beca Cesar » est dit en contraste du « *car* » par lequel le Bosniaque désigne le *sultan*. Dans les temps plus récents le peuple dit aussi : « Svapski car — l'empereur souabe. » Chaque étranger, non originaire de la Bosnie est appelé : *Svaba* (Schwabe). C'est surtout le nom pour tout ce qui est allemand. Le nom « Njemac » (le muet) pour « allemand » ne s'est conservé d'un temps plus ancien que dans les formules stéréotypiques des chants des Guslars, quand ils font la description des armes allemandes ou quand ils disent, le héros ait su s'exprimer dans la « *langue allemande, la langue dure* » (njemackijem tvrdijem jezikom). D'après l'idée que s'en fait le peuple il y a dans le monde un « car » (le sultan), un *Cesar* (l'empereur d'Autriche) et encore sept rois. Mais le plus puissant de tous après la conquête de la Bosnie Hercégovine c'est « l'empereur des « *Suabes* » de Vienne (Schwabenkaiser). De l'empereur actuel le peuple raconte, que tout le monde libre a accès auprès de lui, tandis qu'il faut passer sept sentinelles avant de parvenir en présence du sultan. L'empereur doit cette bonne réputation qui est répandue même dans les provinces les plus éloignées de son vaste empire, à son affabilité, sa bienveillance et sa bonté qui lui ont acquis du premier abord l'affection et le respect des populations musulmanes des nouvelles provinces de la Bosna et de la Hercégovine.

(3) Le Bosniaque ne peut s'imaginer qu'un entretien ou un amusement quelconque ait lieu entre des gens également haut placés, s'il n'est accompagné des libations, sans vin. Les femmes sont exclues des divertissements des hommes, il est donc tout naturel que l'on s'en tienne au vin pour animer l'entretien.

(4) Avec les mots : beau sire « *ljepi gospodin* », le Guslar voulait me désigner moi-même, celui qui notait sa chanson.

Lijep (*beau*) à proprement parler signifie plus que « beau » et veut dire aussi « agréable », « cher », « valeureux », « brave », « ayant de la bonhomie » si l'on en peut traduire le sens, (*lijepo jelo*) se dit aussi d'un met succulent et agréable.

(5) La timbale qui fait la ronde. Le chanteur et tous les autres désirent qu'à la table du maître de la maison ne soient placés que des gens honorables, et que la timbale ne soit vidée qu'en tout honneur.

(6) *Komnen*. Le chanteur se sert tout à fait librement des différentes formes de ce nom, la traduction au contraire se voit forcée de s'en tenir à une seule. Dans d'autres chansons la forme « *Komljen* » est la plus usitée. Aucun de ces conteurs populaires ne se pique de conséquence dans l'usage d'une locution ou d'un nom, et leur idiome n'est pas tout à fait pur, c'est-à-dire que leur langage prend facilement quelques expressions des voisins, comme le fait chaque peuple qui a des rapports avec les gens qui se trouvent à leur proximité.

(7) Gjeneral pour général. Ils l'emploient chaque fois pour « Heerführer » (celui qui conduit l'armée), quand ils parlent d'un général en chef chez des étrangers. Un général en chef des leurs est toujours appelé *vojvoda*. Dans les épopées de date récente on voit des noms turcs apparaître à la place de ces expressions, ou aussi ils se servent du mot « *kapetan* » (capitaine) pour désigner un commandant de rang plus inférieur. Le premier commandeur d'une province, le chef, était appelé : *ban* (maître. seigneur).

(8) La supposition de chevaliers tout armurés ou cuirassés est naturellement un reste de l'art épique plus ancien.

(9) Dans la suite des idées il s'est opéré une interruption en forme de saut. Les vers 88-46 je les fais dire à Bonaparte. A plusieurs reprises la chanson offre de ces changements qui s'opèrent sans transition et des répétitions inutiles. Cela appartient à la caractéristique de l'art épique des Guslars orthodoxes serviens qui se trouve en son déclin, tandis que la chanson slave-musulmane présente beaucoup moins de défauts sous ce rapport.

(10) Pétersbourg est dans le chant populaire presque toujours appelé *Petribur*. L'écriture donne le nom traduit littéralement avec « *Petrograd.* »

(11) Komnen se lève, d'après l'étiquette orientale plein de respect devant la lettre du roi. Il était assis par terre, les jambes croisées. D'après la chanson populaire, le Turc devait recevoir à genoux un Firman du Padischah, il doit baiser la lettre, et la presser à son front, en signe de vénération, ensuite se laver les mains avant de l'ouvrir.

(12) Comme d'après la vieille coutume judiciaire en France on dit « quinze jours » aussi chez les Slaves du Sud. Pourtant le délai ne comporte que deux fois sept jours. On y ajoute un délai en sus d'un jour, pour rendre plus possible l'exactitude à celui qui est assigné. D'après les chansons des Guslars le temps qui s'écoule entre les fiançailles et le mariage comporte généralement quinze jours (14 + 1). Par exemple dans Smailagic Meho le héros dit à sa belle mère prétendue : V. 849 f. :

« Ma chère vieille, tu devras m'attendre moi et les hôtes pour les noces pendant l'espace de quinze jours. »

Si le fiancé est inexact, et s'il ne s'en tient pas au terme convenu, le prix qu'il a payé pour la fiancée devient caduc, la demoiselle recouvre sa liberté et peut en épouser un autre.

(13) Les livres de tonnerre *Knjige gromovnice* sont des livres saints ; d'après la croyance du peuple ils seraient tombés du ciel accompagnés d'éclairs et de coups de foudre, ils contiennent par écrit le sort à venir du pays et de ses habitants. Voir: *Krauss: Sréca*. Bonheur et destin dans la croyance populaire des Slaves du sud. Vienne, 1868 P. 1 61 — 168 *ibidem* p. 151 f. relativement à des *livres à piquer* : (Stechbücher): dans le cas douteux on aime à chercher un conseil dans ces espèces de livres et le paysan les ouvre volontiers pour apprendre ce qui concerne son bonheur et son destin à venir.

(14) Les Slaves du Balkan regardent ce mot luthérien *lutoran* comme un nom injurieux de la pire espèce. La responsabilité est tombée sur les prêtres, qui dans leur zèle indiscret font des attaques furieuses contre les Juifs et les Luthériens. Ils poussèrent dans leurs homélies le peuple à des méfaits contre les hétérodoxes au lieu de leur enseigner la crainte de Dieu et la douceur.

(15) Si le peuple appelle le pays montagneux, la Bosnie *Bosna ravna la*

plane, cela paraît être un non sens. *Ravan* veut dire ici seulement *praticable*, facile à cheminer, *Ravna polja* ne sont pas toujours des plaines, « *ravnice* plutôt des contrées plaines touchant l'une à l'autre ». Quand il est dit d'un cavatier qu'il volait à ras-terre, cela signifie pour la plupart qu'il allait en ligne droite.

(16) *Miljun* qui vient de l'allemand, *million*. Le peuple se sert rarement du terme, et le paysan ne se fait pas une idée de l'étendue du chiffre. S'il veut exprimer un grandeur extrême, quelque chose d'exorbitant il applique les chiffres *300* (trista), 1000 (hiljada), 12,000 dvanaest *hiljada* et 40,000 *ceterest hiljada* quelquefois dans les épopées plus modernes il fait le fanfaron avec le chiffre de 100,000 hommes. Un chef de bande marche en général avec 30 hommes ou combattants. Trois hommes viennent en surplus, 1. le chef. (cetovogja) 2. le sous-chef et 3. le porte-étendard (bajraktar).

(17) Comme ce vers le démontre, le Guslar ignore que *Kijevo* c'est le nom d'une ville.

(18) *Djete ludo* fol enfant comme dans le grec, νήπιε μῶρε, en allemand Närrchen. Le servien s'est adjoint l'expression grecque *moré* pour désigner cette mi-cajolerie.

(19) Dans cette donnée est pour ainsi dire comme non-sens. Ma traduction remet donc la chose au juste. D'ailleurs le Guslar ne prend pas garde à un peu de non-sens de plus ou de moins.

(20) La question *où se trouve la porte de ville* qui nous paraît un contre-sens, devient plus claire et se laisse comprendre, quand on veut bien se souvenir qu'au moyen-âge on avait l'habitude de murer les portes de la ville ou du donjon lorsque l'ennemi qui s'approchait, afin que l'on ne puisse pas distinguer la place où se trouvait la porte la plus faible du mur d'enceinte. On la masquait par un mur plus faible, que l'on pouvait détruire dans une seule nuit, si les asssiégés voulaient faire une sortie. Si l'ennemi faisait une brêche dans les murs de la porte de la ville, les assiégés se tinrent pour perdus.

(21) Des treillis, *lugove kosove*, en forme d'une tour ronde, faite d'osier et de branches solides à une auteur de 7 — 8' remplie dans l'intérieur avec des pierres, des cailloux, même de nos temps encore les soldats s'en servent comme remparts à l'occasion d'un siège. Les artilleurs s'en couvrent pour rester en sûreté en servant les canons.

(22) Komnen s'assied par terre, ainsi le Guslar se l'imagine, les jambes croisées, comme s'il était un bey de la Bosnie.

(23) Comparez mes observations sur les porte-lettres, *les facteurs* des Slaves du sud au temps épique, supprimé dans les « Mitt. d. Anthropol. Gesell. 1887. Vienne.

(24) On écrit d'après les mœurs orientales avec de toutes petites lettres à des personnes haut placées. Une écriture ordinaire, non soignée, avec des caractères grands et difformes, est regardée comme un signe de mépris, un manque de respect.

(25) Probablement le contenu d'une lettre en guise de réponse. Avec des personnes d'un rang supérieur on parle bas presque murmurant, ainsi le veulent les mœurs de l'Orient.

(26) *Latinija*. Peuple latin. Chrétien catholique. Le Guslar ne s'aperçoit pas de la contradiction, quand il appelle une fois Bonaparta et sa suite des *luthériens*, une autre fois des chrétiens-catholiques (latins-romains).

(27) *Tataran* du mot : *Tatar chan*.

(28) *Svitovo oj sunce, soleil du monde* ou *soleil de l'orient*, pour exprimer « majesté » dans l'apostrophe au souverain de Byzance.

(29) *Desetare. Préposé de 10 hommes*. Le Guslar n'a pas connaissance du rang des officiers dans les armées à l'étranger.

(30) Textuellement « Dieu lui même en a fait victoire ».

(31) Arab. *bedavi at*. Cheval du désert, *Bedevi* habitant du désert.

(32) Comment Boneparta aurait dû savoir sa fin d'avance, ce n'est pas très clair puisqu'il ne pouvait connaître les fameux « livres de tonnerre ». Mais le Guslar ne sent pas la bêtise de l'observation que fait le roi Nikolaus.

(33) C'est une espèce d'épilogue, une apostrophe finale dans le genre du provenisme. On la nomme *priklapusa* ou *naklapusa* ou *dopjesna*.

Il y en a trois espèces. Ou c'est un épilogue véritable, adapté à la chanson ayant des rapports avec le contenu, en général des formes arrêtées, ou le Guslar se fait des compliments, à lui-même, au maître de la maison et à l'auditoire, ou c'est une véritable prière, c'est-à-dire une bénédiction.

Voir l'explication du Smalagic M. p. 133. 161. Quelquefois on fait suivre l'épilogue par une chansonnette, une plaisanterie ou petite drôlerie, qu'on nomme *zacinka* (assaisonnement, épice) de contenu érotique.

Elosve. « C'est tout » ce sont les mots que le Guslar dit pour déclarer que sa déclamation est finie. Il se trouvait là un Pope vieux et vénérable, et mon Guslar ne voulait pas lui faire tort avec une zacinka.

Voilà la chanson des Guslars sur le roi Boneparta. J'en ai fait part non pour donner un échantillon de l'art épique des Guslars de Bosnie, — pour servir d'exemple le choix ne serait pas heureux, — mais pour faire connaître aux Français un souvenir des plus singuliers qui s'attache à la mémoire du grand homme corse. On peut reconnaître à cet exemple comment la fantaisie de ce peuple plein d'originalité, mi-slave, mi-oriental, a arrangé l'époque guerrière du commencement de notre siècle, et comment il s'est formé un mythe autour de ces ébranlements violents, qu'ils connaissent de tradition seulement. A plusieurs reprises l'art épique des Guslars s'est occupé du peuple français, mais d'une façon beaucoup plus aimable, que ne le fait la chanson imprimée ci-dessus. Je possède, par exemple, une chanson des Guslars, qui parle de la défaite des Russes par l'armée française, dans la Hercégovine. Peut-être la donnerai-je un jour à la *Revue des Traditions populaires*.

Dr Friedrich S. Krauss.

COUTUMES DE MARIAGE (1)

IV

BOURGOGNE. — SAONE-ET-LOIRE.

Les branches de saule.



Aux environs de Verdun-sur-Doubs, comme dans nombre de localités de province, les garçons font la cour aux filles ostensiblement, et en tout bien tout honneur. Il en résulte qu'on sait toujours quand telle fille est courtisée. Plus des trois quarts du temps le mariage sanctionne ces gentils préliminaires. Mais enfin il arrive quelquefois qu'un gars change d'idées et porte ses hommages à une autre fillette qu'il a trouvée mieux à sa convenance pour la beauté ou pour la dot. Dans ce dernier cas, les camarades du volage se réunissent, vont couper de grandes branches de saule, et les portent clandestinement devant la porte de la délaissée. Pourquoi ce choix du saule ? et quel sens les railleurs lui donnent-ils dans cette malice ? Ces railleurs en sont venus à ne plus donner au-

1. Voir le t. II, p. 521, le t. III, p. 107, 456, 609, t. IV, p. 49, et les tables alphabétiques de 1887 et 1889.

cun sens à leur allusion. Ils plantent les branches parce que c'est la coutume de planter les branches. — Il en est ainsi de bien des usages traditionnels. On peut néanmoins trouver le pourquoi de l'usage. Jadis c'était, non pas une branche de saule, mais une tige de *sauge* que l'on plantait à la porte de l'ex-promise. La signification était alors bienveillante. La sauge était regardée comme curative, cela voulait dire que l'on voulait calmer la douleur da la jeune fille. Mais le mot *sauge* désignant aussi le *saule*, il y a eu confusion ; on ne s'est pas occupé du sens vrai de l'objet cueilli, et la branche d'arbre sans vertu s'est inconsciemment substituée à la tige bienfaisante. Quoi qu'il en soit, la démarche est-elle généreuse ? La fillette n'est certes pas sans ressentir le contre-coup de cette malveillante symbolisation. On se souvient volontiers des branches de saule, et les courtisans futurs sont par là dûment avertis que la pauvre amoureuse a été abandonnée par un des garçons du pays.

Le laurier planté.

A Verdun-sur-Doubs et dans les contrées environnantes, il existe un usage que l'on voit souvent pratiqué. Quand une noce a eu lieu et le jour, — généralement le troisième, — qui suit la terminaison des fêtes, les fifres et les tambours qui ont promené les invités au complet en promènent encore une partie, les hommes, ayant à leur tête l'un d'eux qui porte un beau branchage de laurier. L'arbuste est enguirlandé et de sa tige se déroule et flotte un long ruban. Les musiciens lui font parcourir la ville, en n'évitant pas trop les stations pour entretenir le culte du vin blanc, et finissent par arriver à la maison des parents de la mariée. Là, sans qu'il soit besoin de choisir quelqu'un, car le porteur s'est toujours offert d'avance pour l'ascension, l'arbuste est monté sur le toit. Et celui qui le monte n'est jamais seul : un groupe de bonne volonté le suit, désireux de tenter avec lui l'entreprise téméraire. Une fois parvenu à ce sommet, les vaillants commencent par arroser le laurier ; son porteur le hisse et le fixe à la plus haute cheminée ; les libations continuent, sur les branches et aussi un peu dans les gosiers ; on chante ; parfois même, si l'inclinaison du toit le permet, on forme une ronde autour du laurier planté ; puis, après plusieurs bouteilles vidées, on descend rejoindre la noce. Tout le monde attendait ce moment. Alors, à la foule qui s'est amassée dans la rue, on jette à profusion des dragées, des anis, ce qui met fin aux démonstrations extérieures.

Plus haut nous avons dit que l'usage en question est *souvent* pratiqué. Donc cela ne veut pas dire *toujours.* Le laurier ne se plante pas à tous les mariages. On ne pose ce bouquet au faîte de la maison que lorsque les père et mère marient leur dernier enfant. Quelle est l'allusion ? Que signifie ce laurier, ordinairement l'emblème de la gloire ? Au lieu d'allusion, d'emblême ou de symbole, il y a peut-être simplement l'emploi d'une locution. Pourquoi cela ne vaudrait-il pas dire que la famille, ayant établi tous ses rejetons, va maintenant « se reposer sur ses lauriers » ? A la rigueur, en attendant qu'on ait retrouvé la vraie source, on peut noter cette étymologie.

Les droits des garçons.

A Bragny (ce village qui rappelle le séjour préféré du célèbre Pontus de Tyard, ami de Ronsard et membre de la Pléïade), lorsqu'un jeune homme étranger à la localité épouse une jeune fille du pays, les garçons de l'endroit n'acceptent pas avec plaisir cette sorte d'émancipation. Ils se trouvent sans doute lésés en quelque point de leur nationalité ou de leur plaisir ; ils entrent en délicatesse et, après s'être réunis et concertés, ils se rendent en groupe au domicile de la mariée.

Le couple, bien entendu, vient leur répondre. Alors ils lui réclament ce qu'ils appellent « leurs droits ». En quoi consistaient ces « droits » à l'origine de la coutume ? — Le pays ne le sait plus. Mais aujourd'hui la jeunesse, pour être satisfaite, se contente de recevoir une somme plus ou moins forte, qui lui permet d'aller se réjouir à la santé du nouveau ménage. Les gars du village trouvent dans cette générosité une compensation suffisante à la brèche que leur fait l'épouseur en enlevant une femme à la commune.

F. FERTIAULT.

V

BELGIQUE.

Présages et Sorts.

A Anvers, si, dans un repas, deux sœurs sont assises ayant un jeune homme au milieu d'elles, et si le jeune homme se trouve lui-même placé sous une poutre du plafond, l'une des sœurs épousera ce jeune homme bien certainement.

Dans la même ville, la jeune fille additionne tous les chevaux blancs qu'elle rencontre. Quand elle a atteint le chiffre de cent, elle compte un âne. Heureux le jeune homme qui, le premier se trouvera ensuite sur son chemin et lui adressera la parole parce que, prince ou mendiant, c'est celui-là qu'elle aimera et qu'un jour elle épousera !

La même coutume existe dans le pays de Charleroi, sauf que, ici, l'âne n'intervient pas. Après les cent chevaux blancs, la jeune fille tout de suite rencontre son promis. Est-ce à dire que mariage et ânerie sont tout un et que le jeune homme qui se marie fait une sottise ? Je suis trop galant pour répondre affirmativement à une aussi irrévérencieuse question.

A Chooz, département des Ardennes, le soir des Rois, au premier coup de minuit, les filles se lèvent avec précaution. Elles allument une chandelle qu'elles ont placée devant une glace. Un pied sur le lit, l'autre pied sur le plancher, elles récitent trois *Ave Maria* avec toute la ferveur dont elles sont capables. A peine la prière est-elle terminée que la glace soudain s'anime. Tantôt un beau jeune homme y passe souriant : la jeune fille se mariera et épousera le beau gars qu'elle a vu lui sourire ; Tantôt c'est un cercueil qui apparait sur le miroir ; la jeune fille ne se mariera pas et mourra au printemps de la vie. Si aucune image ne se montre à elle, elle restera vieille fille.

HENRY DE NIMAL.

LE MERCREDI DES CENDRES

I

LES HARENGS.

A Verdun-sur-Doubs, jolie petite ville de Saône-et-Loire, il existe, entre autres coutumes originales, celle de la course des harengs du lendemain de Carnaval. Cette promenade locale est des plus piquantes, et jadis s'y mêlait une grande partie de la population. Chacun voulait « *cöri lé-zarengs* » (courir les harengs).

Tous les acteurs de cette joviale manifestation marchaient processionnellement deux par deux, une chemise de femme par dessus leurs habits, et à la main une ligne à pêcher, au fil de laquelle pendait le poisson symbolique. Ainsi accoutrés, ils parcouraient les rues psalmodiant tout le long de leur trajet :

Un-n'areng !
Deu-z'arengs !
Troi-z'arengs !

Parfois jusqu'à *six*. — Et les gamins de sauter, tâchant presque toujours en vain, d'attraper le gibier-saur.

Quelques-uns, au lieu de hareng, accrochaient à leur ligne un beignet, une gaufre, ou toute autre pâtisserie frite, dont l'intérieur, avant la cuisson, avait été soigneusement garni d'une bonne pincée de filasse... Quels rires quand le gamin mordait dedans !

Nous ne pouvons passer sous silence une note grasse et très caractéristique : plusieurs promeneurs des derniers rangs avaient au bon endroit de leur chemise, mais extérieurement, de la moutarde ; le suivant tenait à la main un boudin, le trempait dans la moutarde, et le mangeait. C'était digne des temps de la Mère-Folle : mais cela rompait la monotonie du hareng. En tout cas, on peut répondre que les chemises étaient blanches, la moutarde fine, et le boudin excellent.

Mais laissons les hors-d'œuvre pour ne nous occuper que de la signification du hareng. On l'a peut-être déjà comprise. Il venait dire : « Les joies du Carnaval sont passées. Voici le temps de la pénitence. Après avoir mangé les poulardes et les oies, vous allez vous contenter du maigre hareng. » — Et les boudineurs, avec leur exhibition contradictoire, que voulaient-ils dire ? Probablement ils montraient, par dessus leur mélancolie cachée, une dernière image des bonnes *mangeries* qu'il allait leur falloir abandonner.

La coutume n'est pas encore complètement éteinte. Les buveurs de vin blanc la ressuscitent gaîment de temps à autre.

F. FERTIAULT.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES (1)

IV

PÈLERINAGES AUX FONTAINES (HAUTE-BRETAGNE)



En Bretagne il existe beaucoup de petites chapelles, où se rendent en pèlerinage, les gens qui désirent invoquer les saints qu'elles renferment, afin d'obtenir leur protection ou la guérison de quelque affection, au moyen de prières et d'offrandes.

La plupart de ces chapelles sont bâties près de fontaines, et quelquefois même, la source jaillit à l'intérieur du monument.

Quand les paysans s'adressent à un saint pour obtenir une faveur, ils ne se contentent pas d'aller prier aux pieds du bienheureux qu'ils invoquent et de lui porter une offrande; ils croient devoir s'imposer d'humiliantes corvées : faire dire une *messe de charité*, par exemple, c'est-à-dire quêter comme de simples mendiants, la somme nécessaire pour faire dire cette messe, en ayant soin de ne recevoir qu'un sou par maisonnée ; ou encore ils vont quémander trois *beurrées de pain* chez trois veuves, si le malade est du sexe féminin, et chez trois veufs dans le cas contraire, pour les offrir ensuite aux trois premiers pauvres qui se trouveront à passer... Dans les cas désésperés, on a recours aux neuvaines : on envoie au bienheureux une députation de neuf personnes du même sexe, et autant que possible du même âge et de la même condition que le malade. Pendant le trajet, aller et retour, les pèlerins doivent réciter le chapelet.

Beaucoup d'affections assez communes en Bretagne ne sont désignées par le vulgaire que par des noms de saints, il y a le mal Saint-Georges, le feu Saint-Laurent, le mal de Saint-Kado, de Sainte-Ara-

(1) Voir le t. III, p. 105, 169, 278.

La lettre E a été composée par M. Émile Hamonic, d'après un vieux meuble sculpté.

gond, de Saint-Fiacre, de Saint-Gilles, etc.... Ces maux souvent très tenaces lorsqu'on néglige de les soigner, disparaissent rapidement quand on les traite avec l'eau de certaines sources.

Il existe plusieurs fontaines dont les eaux sont réputées guérir le feu Saint-Laurent, sorte d'exéma, appelé aussi croûte de lait, qui atteint surtout les enfants en bas âge.

Une des plus connues est celle des Sept-Saints, près de la chapelle du même nom, commune d'Iffiniac, près Saint-Brieuc. La légende dit qu'en ce lieu un riche seigneur, au retour d'une longue expédition, aurait, aveuglé par la jalousie, martyrisé ses sept enfants, tous d'une ressemblance frappante et vêtus habituellement de la même manière. Sur une des pierres de la fontaine, sont gravées sept silhouettes grossières qui représentent d'une façon bien naïve les sept martyrs.

Près de la chapelle Saint-Laurent en Plémy, canton de Plouguenast, est une autre fontaine dont les eaux ont la même vertu. L'image



du saint domine la fontaine, mais ici, la coutume veut que chaque pèlerin lui jette une poignée de boue, dans la croyance que le mal sèchera et disparaîtra de la figure et du corps du malade à mesure que sèchera la boue sur la figure du saint. Cet usage bizarre et assez irrespectueux subsiste malgré les remontrances du clergé, et presque toujours la figure du saint est recouverte de boue fraîche. (1)

On vient de loin chercher de l'eau à la fontaine Saint-Malo en

(1) La fontaine de Saint-Laurent a été dessinée par M. Hamonic; l'homme qui jette de la boue à la figure du saint porte le costume de Plessala.

Bréhand, canton de Moncontour, pour la guérison des clous, furoncles, etc. Comme offrande, on jette dans la fontaine une poignée de clous qui n'ont dû, n'être ni pesés, ni comptés (1).

L'usage de jeter une offrande aux fontaines est sans doute aussi ancien que le culte des fontaines lui-même, car en nettoyant ces fontaines, on retrouve dans les diverses couches de limon, des pièces et des amulettes qui, à mesure qu'on fouille plus profondément, sont d'époques plus anciennes.

Le mal Saint-Just est une sueur intense, la suette. Le malade, surtout lorsqu'il est couché, transpire d'une façon anormale; il suffit, paraît-il, de tremper une chemise dans la fontaine de Saint-Just (canton de Plœuc) et de la porter ensuite, après avoir été séchée à l'ombre, pour faire disparaître cette sueur. Un bonhomme de Hénon qui souffrait beaucoup de cette maladie fit le pèlerinage et réussit à faire passer sa sueur, mais il fut tellement incommodé par d'autres indispositions qu'il retourna prier le bienheureux saint Just de lui rendre la suette.

Pour les écrouelles, les humeurs, les maladies vénériennes, on a recours à Saint-Kado et à ses fontaines. Un de ses sanctuaires se trouve tout près de Loudéac. C'est une minuscule chapelle où l'on n'a guère que la place de s'agenouiller. Elle est encore plus luxueuse que celle de Saint-Ermet, dans la forêt de Loudéac, qui est faite de genêts et est même plus pauvre que la plus mauvaise hutte de sabotier. On y va chercher de l'eau que l'on boit pour la guérison des maux de ventre et des coliques.

Saint-Quéteu, est encore moins bien partagé. Son image, grossièrement sculptée, et presque complètement pourrie par l'humidité, est isolée dans une grande prairie, à peu de distance d'une fontaine, dans la commune de Penguily (Côtes-du-Nord). Il ne faudrait pas croire pour cela que son culte soit abandonné. On vient à cette fontaine pour la guérison des coliques; mais, comme offrande, sans doute, on entoure le ventre du bienheureux d'un ruban ou lacet, ce qui lui procure un accoutrement bariolé; le nombre considérable de bouts de laine et de ruban de couleurs variées, dont il est entouré, prouve la fréquence des visites.

Tout près de là, à St-Trimoël, paroisse voisine, dans une grange de la métairie des Fermes, au milieu des charettes et des machines

(1) Ces clous servent à la réparation de la toiture de la chapelle.

agricoles, est une grossière image représentant saint Georges. On vient l'invoquer et prendre de l'eau à la fontaine voisine pour le mal Saint-Georges, affection exémateuse qui ressemble un peu au feu Saint-Laurent. Le tronc obligatoire est installé près de la statue et tout près se voit une chapelle qui est longtemps restée en ruine. Elle est un peu restaurée, et le recteur de Saint-Trimoël a voulu installer le saint dans la chapelle, mais, d'après le bruit populaire, il est revenu lui-même trois fois reprendre sa place dans la grange.

Le mal Sainte-Blanche consiste en une infinité de petits boutons qui couvrent entièrement le corps du malade. La chapelle et la fontaine Sainte-Blanche se trouvent près de l'abbaye en ruine de Lantenac, forêt de Loudéac. Elle a tous les jours de nombreux visiteurs. On y vient de fort loin, tellement l'eau de la fontaine est réputée favorable à la guérison de cette maladie. Beaucoup de personnes qui n'ont pu être guéries de cette affection par des médecins, m'ont assuré l'avoir été radicalement par l'eau de Sainte-Blanche. Il faut boire un peu de cette eau et porter une chemise qui a été trempée dans la fontaine, et toujours séchée à l'ombre : ne pas oublier surtout une prière et l'offrande à la bienheureuse. Il est recommandé aussi de ne pas négliger le culte de Saint-Froumi et de Saint-Pontin dont les images se trouvent aux côtés de Sainte-Blanche.

Une fontaine qui également est en grand renom à bien des lieues à la ronde, est celle de Saint-Event, à la Malhoure, canton de Lamballe ; elle est efficace pour les coliques et maux de ventre et peut-être aussi pour les affections à la tête, si communes chez les enfants, si l'on en juge par la quantité de petits bonnets laissés à la fontaine, sans doute en guise d'ex-voto.

On voit également des piles de petits bonnets laissés par les pèlerins aux pieds des statues représentant Sainte-Radegonde, qui a la spécialité de guérir du mal *Sainte-Aragond*, affection commune chez les petits enfants de la campagne et qui, je crois, est bien proche parente de la teigne. Cette sainte a de nombreux sanctuaires en Bretagne.

La peur chez les enfants est appelée le mal Saint-Gilles. Les enfants atteints de cette maladie sont conduits en pèlerinage aux chapelles dédiées à Saint-Gilles où on leur fait donner les évangiles. Une messe, à laquelle assistent généralement tous les enfants, est dite annuellement dans chaque paroisse le jour de la fête de ce saint ; tous ensuite, reçoivent les évangiles.

On appelle mal St-Jean-Baptiste, des boutons noirs sur les mains et le corps; on les guérit en se lavant avec l'eau de la fontaine qui porte le nom de ce saint à Saint-Martin-des-Prés, canton d'Uzel.

Pour les maux de dents on s'adresse au bon saint Blaise et à ses fontaines, à saint Roch pour la dyssenterie, à saint Fiacre pour les hémorrhoïdes, (quelques-uns préfèrent soigner cette affection avec un morceau de suaire) à Notre-Dame de la Clarté pour la vue, à Notre-Dame de bon Repos quand on ne peut reposer la nuit, à Notre-Dame de la Rivière pour les fièvres, à la Vierge et sainte Marguerite pour les femmes en couches.

Les femmes qui n'ont pas de lait vont en demander à la chapelle de Sainte-Marie du Chêne, commune de Trégueux. On raconte qu'un charretier, passant un jour devant cette chapelle, se serait moqué en blasphémant et aurait dit : « La voilà donc, cette fameuse chapelle où les femmes viennent demander du lait, je voudrais bien qu'elle m'en donne à moi ! » Et cet homme aurait vu, peu après, ses seins enfler et donner du lait comme ceux d'une femme. Pour en être débarrassé, il dut venir bien humblement, pieds nus, se prosterner devant la Vierge en la suppliant de lui ôter le lait dont elle l'avait gratifié.

Les femmes stériles, qui désirent avoir des enfants, vont en pélerinage à Quintin pour toucher un morceau de la ceinture de la Vierge. (1) Elles donnent comme offrande une ceinture en étoffe qu'elles ont eu soin de porter préalablement.

Près du bourg de Morieux, canton de Lamballe, est une fontaine consacrée à sainte Ujâne (sainte Eugénie). Elle est en très grande vénération dans le pays et on y vient en pélerinage de toute la contrée environnante. Ses eaux ont la propriété de guérir de la migraine. Avant d'en boire, les pèlerins s'entourent la tête avec de la petite bougie en torche, qu'ils font brûler sur le bord de la fontaine, dans laquelle ils jettent ensuite des épingles leur ayant servi.

Pour les enfants idiots ou inintelligents et les épileptiques, on invoque le Saint-Esprit.

Au milieu de la forêt de Plédeliac se trouve une chapelle qui lui est dédiée. Elle est le but d'un pardon annuel, autrefois fort important :

A Saint-Esprit-des-Bois
On y va deux on en revient trois,

(1) Cette relique, qui seule, aurait échappé miraculeusement à un incendie qui a consumé la sacristie de l'église paroissiale où elle est conservée, a été apportée, dit-on de Jérulasem, par les anciens comtes de Laval. Elle est de réseau de fil blanc, et les mailles en sont d'inégale grandeur.

dit un vieux dicton du pays, car les citadins de Lamballe, de Jugon et de Plancoët, vont au pardon beaucoup plus pour se divertir que pour invoquer le Saint-Esprit. C'est un prétexte à boire, à danser et à bien goûter sur l'herbe, puis la jeunesse s'éparpille dans la forêt. A ce pardon l'on vend des plombs représentant le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe. Le plomb est suspendu à un ruban ou à un bouquet, qui est attaché soit sur la poitrine, soit au chapeau des pèlerins.

A la procession de Saint-Amateur, dont le culte est très populaire à Lamballe, beaucoup de pèlerins portent des imitations de membres humains en cire. Le membre choisi correspond naturellement à celui dont souffre le pèlerin, ou la personne pour laquelle il est venu en pèlerinage. On trouve à acheter ces objets chez les ciriers de la ville; après la procession, ils sont offerts à l'église.

Au pardon de Notre-Dame de Lorette au Quillio, dans les environs d'Uzel, tous les pèlerins venus pour demander la guérison de maux d'oreilles, portent à la procession de petites vierges en plâtre que la fabrique leur confie moyennant quelques sous.

Le bienheureux saint Antoine est invoqué pour aider à retrouver les objets perdus. Ceci me rappelle qu'étant enfant je lui ai bien souvent porté des sous ; lorsque mon père égarait quelque objet, ses lunettes par exemple, il en était fort ennuyé et quand il ne parvenait point à les retrouver, il disait: « Je promets deux sous à saint Antoine si je les retrouves promptement. » Le moyen réussissait quelquefois sans doute, car je me rappelle avoir porté des sous aux pieds de son image, une des plus belles statues de l'église de Moncontour.

Lorsqu'une personne est dangereusement malade, qu'elle est considérée comme perdue et que son état n'empire ni ne s'améliore, on invoque saint Guinfort et on fait brûler un cierge en son honneur et s'il est possible devant son image, pour qu'il amène un changement, soit en mieux, soit en plus mal, ce qu'on pourrait appeler jouer quitte ou double : aussi dit-on toujours :

Saint-Guinfort,
Pour la vie ou la mort.

Il a un sanctuaire à Lamballe.

ÉMILE HAMONIC.



QUELQUES CONTES LITTÉRAIRES
DANS LA TRADITION POPULAIRE

I

Un conte turc.

C'EST AUX ÉPAULETTES QU'ON PRÉSENTE LES ARMES (1).



N jour le Hodja assistait à un repas de noces, ses habits étaient vieux, l'assistance y prend garde et ne lui témoigne aucune considération. Le Hodja s'en aperçoit, quitte aussitôt sa place et court chez lui mettre sa pelisse. Il revient et, à peine arrivé à la porte, on l'invite à entrer. — « Mettez-vous, s'il vous plaît, seigneur Hodja, au haut bout de la table », lui dit-on en l'accablant de respects et de politesses. On le voit alors saisir les manches de sa pelisse, et s'écrier : « Donnez, s'il vous plaît, à dîner à mon habit. » — Les convives le regardent et lui demandent de s'expliquer. — « Mon habit a, dit-il, les honneurs du festin, pourquoi n'en aurait-il pas le bénéfice ? »

Notes comparatives.

Il faut d'abord observer que ce conte en sa badinerie renferme une haute vérité morale, c'est-à-dire que dans le monde l'apparence souvent devient réalité, et que, comme le dit très bien Béranger dans sa chanson : *Vieux habits*, etc. : *L'habit fait tout*, c'est pour cela que malgré les proverbes italiens très fréquents : *L'habit ne fait pas le moine ni la toge le magistrat* ; pourtant plus vraisemblable est l'autre proverbe toscan : *Vêtu du bois, il semble un royaume* ; la vérité de ce proverbe fut très bien exprimée en forme poétique quoique burlesque par Antoine Guadagnoli dans sa gracieuse poésie : *Il vecchio abito*. Pour ce conte cfr. Gladwin, *Persian Moonshee*, Paris, Didot, 1840, vol. I, nº LXIII ; F. Petrarca, *De rebus memorandis*, Basileæ, 1581, p. 427 ; Innocentius III, *De contemptu mundi, sive de miseria humanæ conditionis*, lib. II, capo XXXIX ; Melandri, *Jocoseria*, vol. I, nº 264 ; *Gaudentii Jocosi, Doctæ nugæ*. Solisbaci, 1713, p. 222 ; Ludovici Milichii, *Oratio contra immoderatum vestitum* ; Weidner, *Teutcher Nation Apophthegmata*, Amsterdam, 1655, vol. IV, p. 127 ; Johannes Pauli, *Schimpf und Ernst*, nº 416 (1) ; Kirchhof, *Wendunmuth*, Stuttgart, 1869, vol. I, p. 122 ; Cosmi Anysii, *Poemata*, Neapoli, 1533, *Facetiæ*, lib. III, car. 127 : *De Dante poeta in convivio* (2) ; Venerando

(1) Avec quelque variante.
(2) Cfr. Giovanni Papanti, *Dante secondo la tradizione e i novellatori*, Livorno F. Vigo, 1873, pour notre conte voir p. 31-33, 65-67, 76, 80, 130, 133.

Gangi, *Favuli ed autri poesii di Venerandu Gangi*, Catania, P. Giuntini, 1839, p. 99; Agostino Longo, *Aneddoti siciliani*, Catania, G. Musumeci Papale, 1845, p. 47, n° XXII; Giovanni Sercambi, *Novelle*, Bologna, Romagnoli, 1871, n° IX : *De bonis moribus* (1); Laura Gonzenbach, *Sicilianische Marchen*, Leipzig, V. Engelmann, vol. I, p. 258; G. Pitrè, *Fiabe, novelle e racconti popolari siciliani*, Palermo, 1875, t. III, n° 190, § 8; F. Crane, *Italian popular Tales*, London, Macmillan, 1885, p. 296 et 380, note 17.

II

Un conte de Beroalde de Verville et d'Aloyse Cintio de' Fabritii.

1

CONTE DE LA SOUPE DE SAINT GLOUGOURDE (2).

Érasme. — Hé gai, dit *Saint Glougourde*, c'est le bouchon (3) des écuelles, qui fut cause que je fus canonisé ; en voici l'occasion. Je faisois la cuisine des cordeliers de Rennes, et je mis, par mégarde, le bouchon des écuelles au pot, où je fis cuire la potée. Cela fit une soupe miraculeuse, sentant le potage des gueux jusqu'au tiers ciel (4) : au reste, il était gras et gluant. Les frères le trouvèrent si bon, qu'ils en eussent mangé leurs mains jusqu'aux coudes ; les novices, qui en eurent le plus et le fond, la savourèrent, et, pource que cela étoit mêlé de beaucoup d'essence, en devinrent si savants, qu'ils surpassèrent leurs maîtres, qui, par envie, en firent mettre trois *in pace*, que je délivrai, tandis que l'on disoit matines de tripes.

Apulée. — Et qu'est-ce que cela?

Alcuin. — C'est le déjeûner.

(1) R. Köhler, notes sur les Nouvelles de Sercambi sur le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, XII, p. 352, et les notes du même Köhler au n° 37 des *Sicilianische Märchen*.

(2) Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de ce qui a été, est et sera avec démonstration certaine selon la rencontre des effets de la vertu avec un commentaire historique et philosophique*, par Paul L. Jacob, bibliophile. Paris, Charpentier, 1870, XXXIII : *Remontrance*, pag. 98.

(3) C'est sans doute un tampon de linge ou bien une brosse de chiendent, qui sert à récurer les écuelles ; en Haute-Bretagne, c'est un chiffon qui sert aux cuisinières.

(4) On comptait, en théologie mystique, neuf ordres de cieux pour atteindre la Jérusalem divine. Saint Jean évangéliste fut ravi jusqu'au septième ciel, et il put faire la description des merveilles vues dans son Apocalypse, et saint Paul jusqu'au troisième, pendant l'extase de sa conversion.

2

CHACUN FAIT VENIR L'EAU A SON MOULIN (1)

Un moine mendiant avait coutume de porter dans sa besace une pierre et il disait qu'elle était celle dont jadis saint Jérôme dans son hermitage se frappait la poitrine pour se rendre aux autres hommes humble et méprisable. Et quand il entrait dans quelque riche ferme il demandait aux femmes de la maison de faire cuire sa pierre dans l'eau, disant qu'elle faisait un excellent bouillon et que sans autre nourriture elle lui sustentait la vie et ne lui laissait jamais l'envie de prendre aucune viande ou boisson, et qu'ainsi il vivait très-sain comme tout homme qui mange de bon pain et boit du vin généreux et qui jouit de toutes sortes de choses nécessaires à la vie. (2)

3

LA SOUPE AU CAILLOU

Conte populaire français (3)

Un missionnaire entre chez des pauvres gens qui ont laissé leurs enfants au logis avec défense de rien donner aux passants des maigres provisions de la famille.

— Allumez-moi du feu avec des broussailles; mettez de l'eau dans un chaudron: je vais faire une soupe au caillou.

— Une soupe au caillou ?

— C'est excellent ; ramassez-moi un caillou sur le chemin.

— Voilà, mon père.

— Non, celui-là est trop gros, il y aurait de la sensualité, — et c'est maigre aujourd'hui — prenez-en un plus petit.

— Voilà, mon père.

— Très-bien, voilà un caillou maigre... l'eau est-elle chaude ?

— Elle bout.

— Mettez-y le caillou... attendez seulement que je l'aie béni.

(1) Aloyse Cynthio de' Fabritii, *Origine delli volgari proverbi*, Vinegia, 1526, in-folio, n° 42 : *Ciascuno fa venir l'acqua al suo mulino*.

(2) Dans les *Novelle di Giovanni Sercambi*, Bologna, Gaetano Romagnoli, 1871, n° 1 : *De inganno plausibili* un autre moine avec son compagnon fait croire à un vilain, pour en obtenir le souper dans sa maison, qu'il doit pour pénitence avaler tout de suite vingt-cinq pierres rondes et sans tache de fleuve ou d'autre eau courante ; mais quand le moine se les a fait porter par le vilain, les met dans une omelette, cependant avec sa ruse il aboutit à manger à foison des autres mets, sans qu'il avale une seule de ses pierres; et ainsi maître frappart gratis se saoûle aux dépenses des sots.

(3) Cfr. L'*Italie, journal politique* du 4 février 1869; Alphonse Karr, *Les Guêpes*.

Les enfants ouvrent de grands yeux. Le moine, au bout de quelque temps, demande une cuiller et goûte le bouillon.

— Pas mauvais... mais il manque quelque chose... Avez-vous un peu de sel?

— Certainement.

— Très-bien !... Et un peu de poivre?

Quelques instants après, il goûte encore.

— Ça va bien... N'auriez-vous pas une gousse d'ail?

— Oui.

— Et dans le jardin, une ou deux carottes, quelques feuilles de chou?

— Oui.

— Donnez-les moi... Le bouillon est déjà excellent sans cela; mais je me trompais, ce n'est pas un jour de maigre, et le voyage et les austérités m'ont tellement fatigué que je vais réparer mes forces par un bon dîner. — Ouvrez donc cette armoire. Eh! eh! voici un bon morceau de lard. Donnez-moi un couteau; mais non, j'ai le mien dans ma besace. Allez-moi chercher encore un petit caillou, deux cailloux. C'est tout à fait sensuel.

4

LA RECETTE DU SOLDAT (1)

Conte populaire russe

Un soldat vint, un jour, loger chez une bonne femme.

— Eh! bonjour, la vieille! y a-t-il quelque chose à manger?

— Oui, tu peux pendre tes affaires au clou, répond la vieille.

— As-tu donc les oreilles bouchées?

— Oui, tu peux aller te coucher.

— Attends, vieille sorcière, je te guérirai de ta surdité. Et, montrant les poings: — Allons, sers la table.

— Je n'ai rien, mon fils!

— Fais-moi de la bouillie.

— Avec quoi, mon fils?

— Donne-moi une hache, je ferai de la bouillie avec.

(1) A. Afanasieff, *Russkija dietskija Skazki* (Contes russes pour les enfants) 2 vol. in-8°, Moscou 1870; Louis Léger, *Recueil des contes populaires slaves*, Paris, E. Leroux, 1882, n° XXXIII, pag. 259-61.

— C'est étrange ! se dit la vieille ; voyons un peu comment il fait de la bouillie avec une hache.

Elle lui apporta une hache ; le soldat la prit, la mit dans le pot, versa de l'eau, et voilà la hache qui bout.

Il la fait cuire, cuire et goûte :

— La bouillie serait excellente, dit-il, si l'on y ajoutait seulement un peu d'orge.

La vieille apporte de l'orge.

Il fait cuire, cuire et goûte :

— C'est parfait ; il ne manque plus qu'un peu de beurre.

La vieille apporte du beurre. Le soldat fait cuire la bouillie.

— Maintenant, la vieille, apporte du pain et du sel, et prends la cuiller, nous allons manger la bouillie.

Ils avalèrent le tout.

— Mais, quand donc, demanda la bonne femme, mangerons-nous la hache ?

— Elle n'est pas encore tout à fait cuite. Je finirai de la faire cuire en route. Elle me servira pour mon déjeuner de demain (1)

Et il fourra la hache dans son sac, dit adieu à la vieille, et le voilà parti pour un autre village.

III

Un conte de Hans Sachs.

LE DIABLE QUI ÉPOUSE UNE VIEILLE FEMME (2)

Traduction française

Un jour le diable vint sur la terre
Et voulut goûter la joie des épousailles ;
Il prit en mariage une vieille femme
Qui était riche, mais très laide de corps.
Dès qu'il fut lié avec elle en mariage,
Pour lui commencèrent chagrins et peines;
La vieille était perpétuellement dépitée ;
Dans toute la journée il endurait ses cris et ses querelles,
Et la nuit il souffrait la noise des puces, des punaises et des poux.
Il disait avec soi-même : « Hélas ! Je ne puis plus ici demeurer,
Je m'en veux partir, et plutôt qu'ici, vivre

(1) Dans le conte de Sercambi, ci-dessus cité, le moine pour se délivrer de l'engagement fait avec le vilain d'avaler les pierres, le prie de les lui garder jusqu'à demain.

(2) *Der Teufel nahm ein altes Weib zur Ehe*; Hans Sachs, *Ausgewählte poetische Werke*, Leipzig, Philipp Reclam jun. (Universal-Bibliothek, n° 1283-84, 46 Schwank.

Dans la solitude, et dans les bois sauvages,
Où je goûte plus de repos. » Et aussitôt il s'enfuit
Au bois, il s'assit sur un arbre
Et vit aller par son chemin
Un médecin avec sa besace,
Qui vivait chétivement sur la médecine.
Avec lui conféra le diable
Disant à l'esculape : « Avec la médecine
Tâchons, nous, de guérir les malades,
Et partageons justement le gain. »
Le médecin lui demanda qui était ;
Le diable lui dit sans peur
Qu'il était un esprit d'enfer et que dans le mariage
Il avait enduré autant de chagrins
Avec une mauvaise vieille femme,
Qui lui avait torturé le corps
Par de cruelles intolérables peines ;
Pour cela il n'avait pas plus voulu demeurer avec elle ;
« Prends-moi par conséquent à ton service (lui dit-il);
Je te servirai très bien et honnêtement ; »
Depuis il démontra précisément au médecin
Comment il pouvait lui être utile ;
En un mot tantôt furent très-intimes amis.
Le diable lui dit : « Maintenant je veux aller
Chez un bourgeois de cette ville,
Qui a gagné avec l'usure beaucoup d'argent,
Et je le veux châtier aussitôt très cruellement.
Après viens comme en passant par là ;
Entre dans la maison de ce bourgeois,
Et m'exorcise avec des certains mots ;
Soudain de bon gré je m'enfuirai,
Et quand t'auront payé en argent comptant
Très volontiers vingt florins en récompense,
Tu m'en donneras la moitié. »
Ainsi ils furent d'intelligence. Ensuite le diable
S'en alla chez le bourgeois dans la ville,
Et le tourmenta la nuit entière.
Le matin suivant le médecin de même arriva dans la ville,
Et s'engagea à le guérir,
Et selon l'adresse de son art
Exorcisa énergiquement le diable,
Qui aussitôt s'enfuit de sa maison,
Et alla à attendre le médecin dans le bois.
Le médecin reçut en rémunération
Trente talers en monnaie sonnante ;
Il rattrapa tantôt le diable dans le bois ;
Lui en donna dix, et en garda vingt pour son payement,
Disant au diable qu'il en avait eu seulement vingt.
Celui-ci sur le champ s'aperçut de la filouterie
Du médecin qui le trompait de cinq talers,
Néanmoins se tut en pensant au moyen de s'en dédommager ;
Feignit de s'en être pas aperçu
Et dit au médecin : « Je connais un riche
Chanoine dans le chapitre de là-bas (1),

(1) Ces mots probablement doivent être prononcé avec l'indication d'un lieu lointain.

Qui demeure avec une cuisinière.
Je veux entrer dans son ventre,
Et je le veux vexer très-grièvement,
Demain tu t'en iras chez lui,
Et tu m'y exorciseras avec ton ordinaire formule,
Ainsi nous pourrons acquérir d'autre argent;
Le moyen est sûr, et ne faillira pas. »
Le diable donc entra, selon l'accord fait
Dans le chanoine, et beaucoup le tourmenta ;
Le médecin se présenta à sa maison,
Et la cuisinière courut à lui, et lui demanda
S'il pouvait exorciser le diable,
Et elle promit de lui donner vingt florins.
Le médecin y consentit, et aussitôt entra dans la chambre,
Et commença soudainement l'exorcisme,
Ainsi qu'il avait déjà fait l'autre fois ;
Mais le diable ne voulut pas décamper
Comme auparavant, et demeura dans le chanoine,
Disant : « Le médecin est un voleur ;
Et m'a déçu de cinq talers,
Pour cela je te dis clairement :
Aucun voleur ne me pourra chasser,
Pour la vertu d'aucun voleur je ne sortirai de cette maison. »
Le médecin en était beaucoup chagriné,
Ne pouvant pas nier rien de cela,
Et s'enfuit très bouleversé de la chambre;
Cependant une ruse se présenta à l'esprit (1)
Et dès qu'il fut descendu dans la cour, il cria :
« O diable, est arrivée ta vieille femme,
Et elle a porté une dénonciation au juge,
Dans laquelle elle produit les droits sur toi, comme ta femme,
Pourtant ne retarde pas plus longtemps et t'enfuis,
Si tu ne veux pas répondre devant le tribunal. »
Le diable le regarda en cachette et lui dit :
« Comment ? Ma viejlle maudite truande
Est arrivée et porte une sommation cachetée
Que je dois retourner à vivre encore dans sa maison ?
Jamais je ne me résoudrai à demeurer avec elle ;
Plutôt je préfère sauter de nouveau dans l'enfer,
Parce que là-bas je jouis, mon cher compagnon,
De plus de paix que dans son taudis. »
Prononçant ces mots il sortit par la cheminée
Laissant derrière soi une affreuse puanteur.

Conclusion

Comprenez-vous par cette facétie
Que, quand homme et femme dans ce temps (de la vie)
Sont liés ensemble par le mariage,
Toujours se querellent mutuellement,
Parce que aucun d'eux ne s'accomode à l'humeur de l'autre;
Mais ils se méprisent réciproquement,
Et crient, se bernent, s'outragent, se dédaignent,
Et tour-à-tour se déchirent, se frappent, se vexent,
Et alternativement se bourrèlent avec les injures et réciproquement [s'accusent,
Quand l'amour et la paix leur sont inconnus.

(1) C'est très clair dans le but de chasser de la maison le diable.

Stone Soup

Le mariage est justement appelé
Vie diabolique et d'enfer,
De laquelle Dieu nous garde toujours!
Au contraire il nous donne dans l'état conjugal de ce temps
Paix, joie et bonne intelligence
Afin que par ces biens il s'accroisse et s'agrandisse.
Hans Sachs vous souhaite la fidélité conjugale.

Notes comparatives :

Le conte est d'origine orientale et se trouve d'abord dans *Çukasaptati*, récit des 45 et 46 Nuits, et dans les *Quarante Vizirs, traduction de A. Behrnauer*, Leipzig, 1851 page 277 ; dans les *Mille et une Nuits*, édit. de Breslau, 1835, I, 235 : *Le bûcheron et le génie* et dans *Tuti-nameh*, cfr. aussi *Mille et un Jours* (Breslau) XI, 247; *Talmud, Traité Melia*, 12 ; Jellinet. *Bet ha-Midrasch* u. s. w. Leipzig, 1855-57, cinq volumes, voir dans le IV, page 117, la légende du démon Asmodée, extraite du livre de Tobie (1) ; cfr. encore Haxthausen *Transkaukasia*, I, 322, *Notes* ; Lehman, *Magasin für die Literatur des Auslandes*, 1857, n° 54. *Der Mann sturzt seine böse Frau in einem Abgrund* (communication faite par Salmelainen); Le Grand d'Aussy, *Fabliaux ou contes du XIIe et XIIIe siècles*, Paris 1779-81, II, 334 : *Les prés fauchés* ; Lefebvre de Thérouane, Paris, 1488, lib. II, p. 28 ; *Facetieux devis et plaisants contes par le sieur de Moulinet, comédien*, Paris, Techener, 1829, page 205 : *Un diable menacé, qu'on le marierait, s'il ne sortoit pas du corps d'un homme, en sortit, ce qu'il n'avoit voulu faire pour aucune conjuration ni menace* ; Gabriel Chappuys, *Les Facétieuses Journées, contenant cent certaines et agréables nouvelles*, etc., Paris, 1584, T. III, c. 3 ; Robert, *Fables inédites* des XIIe, XIIIe, XIVe siècles, Paris 1825, II, pages 434-44; Abstemius, *Hecatomythium*, Venise, 1425, pages 122 et 194; Neveleti, *Mythologia æsopica* etc. Francfort 1610 et 1660, page 615; Benfey, *Pantschatantra*, traduct. allem. I, pages 512-34 ; Liebrecht, *Zum Pantsch*, in *Iahrbuch für romanische und englische Literatur*, III, 148 ; Iohn Dunlop, *Geschichte der Prosadichtung übertragen und vielfach vermehrt und berichtigt* von F. Liebrecht, Berlin, 1851, pages 259, 264, 273-83, 516, note 69 ; Basile, *Pantamerone*, traduct. allem, de F. Liebrecht, II, 264 ; cfr. aussi § 159 ; Reumont, *Contribution à l'histoire littéraire d'Italie*, I,443 ; Keller, *Li roman des sept Sages*, Tubingen. 1836, CLXXV ; *Diocletien, Einleitung*, 52 ; Gutzkow, *Unterhaltungen am häuslichen Herd*, 1857, n° 45, p. 705, où est rapporté le conte polonais de *Pan Twardowski;* Bozéna Nemçova, *Narodni Bachorky* VII, 44-53; Wenzig, *Westlawischer Märchenschatz*, Leipzig, 1857, page 167: *Räthe und der Teufel* (conte bohémien); Johann Vogl, *Wolksmärchen* (slowenisch) Wien, 1837 : *Das bose Weib, und der Teufel*; Wuk Stephanovich, *Volksmärchen der Serben* u. s. w. Berlin, 1854, n° 37 : *Eine böse Weib* ; Gaal, *Märchen der Magyaren*, Wien, 1822, n° 4 ; *Contes populaires de la Russie.... traduits par M. Loys Brueyre*, Paris, Hachette, 1874, page 35: *La méchante femme*; Louis Leger, *Recueil de contes populaires slaves traduits*, Paris, E. Leroux, 1882, n° IV : *La mauvaise femme*, conte russe (Afananieff, *Russkija dietskija skazki*, 2 vol. Moskwa, 1870) ; Fernan Caballero, *Cuentos y poesias populares andaluces* ; Leipzig, 1866 : *La Suegra del diablo* ; Grimm, *Kinder und Hausmärchen*, n° 125 : *Der Tevfel und seine Grossmutter* ; Niccolò Machiavelli, *Novella di Belfagor arcidiavolo* ; Sansovino, *Cento novelle scelte*, 1561, n° 64 ; A. F. Doni, *Seconda libreria* ; G. Brevio *Rime e prose volgari* ; *novelle*, la 6e : La Fontaine, *Œuvres* t. II, page 348 (*Biblioth., elzévir*) : *Belphégor*, conte ; Straparola, *Le Pia-*

(1) Publiée par Rabbi Simon ben Jochai; une analyse particulière de la légende talmudique fut donnée dans le journal de Vienne : *La Presse* du 28 juin 1872, dans le feuilleton.

ceroli Notti, n. II, f. IV (1). Le conte de Machiavel fut traduit en français par Tanneguy Lefebvre et publié à Saumur dans le 1664 en-12 sous le titre : *Mariage de Belphégor* comme suite à la *Vie des poëtes grecs*. Il a été reproduit avec une traduction allemande vis-à-vis dans les *Galanteries diverses arrivées pour la plupart en France*, Nuremberg, 1685; cfr. encore Carlo Casalicchio, *L'utile col dolce, ovvero Quattro centurire d'argutissimi detti e fatti di savissimi uomini*. Napoli, 1687, parte II, decade I, argomento X : *Invenzione faceta per dimostrare l'inquiete degli ammogliati* ; Giuseppe Pitrè, *Fiabe, novelle e racconti*, Palermo, L. Pedone-Lauriel, 1875, t. II, page 18, n° 54 : *Lu Diavulu Zuppiddu*. Ce conte a de plus minutieuses particularités sur la prétention de la femme : dans une note M. Pitré dit qu'il a dans Borgetto le titre : *La mugghieri diavulu*, et on y démontre qu'une femme est plus importune et farouche que le diable même, qu'elle force à s'enfuir, cfr. encore D. G. Bernoni, *Fiabe popolari veneziane*, Venezia, 1875, n° 3 : *El diavolo*, voir enfin le *Diable amoureux* de Cazotte, *Œuvres badines* ; sur le diable on peut consulter aussi J. M. Cayla, *Le Diable, sa grandeur, sa décadence*. Paris, E. Dentu, 1864 ; chap. IX : *Le Diable loup-garou*, et *noueur d'aiguillette*. Dans la facétie d'Hans Sachs, et dans plusieurs variantes du même récit au moyen de l'annonce de l'arrivée de sa femme le diable qui n'a pu endurer sa mauvaise compagne, terrifié, s'engage de bon gré à sortir du corps de la personne, dans laquelle était entré. Aussi dans une nouvelle populaire comasque inédite (de Camnago-Volta) intitulée : *L'ajut del diavul*, celui-ci qui vient prendre la fille d'un vilain à lui promise par le père, est chassé au moyen d'une chandelle de la Vierge plongée dans l'eau bénie.

Des noces du diable avec une femme de ce monde ne parlent pas seulement les contes, mais aussi les proverbes populaires, ce qui nous montre la persuasion du peuple sur la vraisemblance de ces noces. En effet quand il fait soleil et pluie on dit en Italie : *Il diavolo batte sua moglie* ; en France on dit de même : *Le diable bat sa femme* ; ce proverbe se trouve encore en Portugal et (selon Leite de Vasconcellos *Tradições populares de Portugal, Porto* 1882, pages 15-16) on y dit : *O Diabo está a bater na mulher* (Povoa de Lanhoso) *ou na mae* (Porto) :

Stá o Diabo a bater na mulher
C'o rabo da colher.
(No concelho de Penafiel).

Cando chove e fai sol
Anda o demo per Ferrol,
Con un saco d'alfileres
Para pical as mulleres.

(*Cantos Gallegos-apud Parnaso mod.* de Th. Braya, page 284).

En Allemagne on dit : *Teufel hat Hochzeit* ; pour ce proverbe cfr. Mullenhoff, *Sagen, Märchen und Lieder der Herzogthümer Schleswig, Holstein und Lauenburg*, Kiel, 1845, n° 601 ; Wolf, *Wodana*, II, 221 ; ou on dit . *Der Teufel bleicht seine Grossmutter*, dans l'Hollande : *De duivel slaat zyn wyf* ; dans la Suisse : *Der Teufel schlagt seine Mutter*, et dans l'Angleterre : *It rained and the sun shone at the same time Why then, the devil was beating his wife behind the door with a shoulder of mutton.*

A propos du conte il faut observer que l'épisode de la convention du médecin et du diable, et de l'exorcisme de celui-ci se trouve seulement dans toutes les variantes orientales et européennes du récit, hormis les italiennes.

Addition

Après l'achèvement de notre travail, nous nous sommes aperçus d'une

(1) Dans la traduction française de Straparola (1726) II, 4 on trouve la note suivante : « Un chanoine de St-Martin de Tours m'a dit que le mariage du diable en 5 ou 6 lignes, se trouvait dans un vieux manuscrit latin de cette église ; » Leinez chez Robert, *Fables inédites*, II, 444.

lacune dans les notes comparatives, il y a lieu de la combler en ajoutant les références suivantes : Cardonne, *Mélanges de littérature orientale*, II, 96; M. Gaster, *Literatura populara romana. Cu un apendice : Versava garamantilor cu Alexandru Machedon de Nicolae Costin*. Bucuresci, 1883, pag. 132-37 : *Dracul si femea*; H. Carnoy et J. Nicolaïdes, *Traditions populaires de l'Asie-Mineure*, Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc, 1889, 1re partie. *Contes*, p. 173, n° XII : *Les démons eux-mêmes ont peur des femmes*; il y faut aussi joindre une légende bouddhiste communiquée par le professeur A. Schiefner à M. Th. Benfey et rapportée par celui-ci à la page 520 du t. I de la traduction allemande du *Pantschatantra*, dans les notes au même conte qui se trouve aussi dans ce livre.

IV

La Mère dépravée.

CONTE OMBRIEN (DE SPOLETE)

Traduit de l'italien.

Il y avait une fois un roi qui avait une belle femme, mais comme elle ne lui donnait pas d'enfants, cela l'affligeait beaucoup. Le roi fit faire tant de prières qu'à la fin sa femme devint enceinte. Alors le roi fit appeler un philosophe de l'endroit, et suivant la coutume des grands personnages, fit consulter les astres sur le sort de l'enfant qui devait naître. Et le philosophe répondit que si l'enfant était un garçon, il devait mourir, lui ou sa mère ; c'était sa destinée.

En effet, un mois après, naquit un enfant et la mère commença à réfléchir à son sort. Or, il arriva qu'avant qu'elle accouchât, le roi partit pour la guerre, et lorsque l'enfant naquit, il était encore absent. Tout près du palais du roi demeurait une boulangère qui eut un enfant au même temps que la reine, mais il était si chétif qu'il ne pouvait vivre. La reine la fit appeler et, dans le plus grand secret, se fit remettre l'enfant et le garda, comme s'il était le sien ; mais quelques jours après, il mourut et fut enterré dans la sépulture royale. Et elle ordonna à un de ses domestiques de prendre avec lui l'enfant, de se rendre dans un bois et là de le tuer.

Le domestique obéit ; mais il eut tant de pitié pour l'enfant qu'au lieu de le tuer, il le laissa au milieu de certaines herbes de la campagne, et étant de retour auprès de la reine, il lui dit qu'il avait exécuté ses ordres, et pour preuve lui fit voir un œil de chien. Vers le soir, une pauvre vieille femme vint à passer au même endroit, entendit un enfant pleurer, le prit avec elle et le garda comme son propre fils. L'enfant grandit et devint un beau jeune homme, et à vingt ans,

il se fit soldat et il partit, au grand regret de la vieille qu'il croyait sa mère.

Une fois soldat, il devint un très brave guerrier et son capitaine l'aimait beaucoup.

Dans une bataille, le roi lui-même fut témoin de son courage ; mais dans un combat il fut blessé à la poitrine et fut obligé d'aller à l'hôpital. Dès qu'il fut guéri, le roi fit appeler le capitaine et lui demanda des nouvelles du jeune homme. Le capitaine répondit qu'il était fils d'une pauvre vieille paysanne, mais qu'il était un très honnête jeune homme, discipliné, obéissant et courageux avant tout.

Le roi dit qu'il voulait lui parler et le capitaine le lui envoya. Quand le jeune homme fut en la présence du roi, il fut frappé d'épouvante, car c'était la première fois qu'il lui parlait. Mais le roi lui donna de l'aisance et il voulut qu'il lui racontât où il avait été blessé. Et le jeune homme répondit que c'était à la poitrine. Alors le roi voulut voir la blessure, et pendant que le jeune homme se déshabillait, le roi lui remarqua l'empreinte de son sceau royal au milieu de la poitrine et lui demanda, tout étonné, s'il savait qui lui avait fait cette marque ; mais le jeune homme répondit qu'il n'en savait rien. Alors le roi fit appeler le chancelier (son grand officier de la couronne) qui lui avoua que c'était lui-même qui avait fait la marque au milieu de la poitrine du jeune homme ; qu'il avait fait cela, ajouta-t-il, se réglant d'après les usages de la famille, et que pour le reste, il n'en savait rien.

Le roi, entré en soupçon, fit appeler le valet de la reine, et d'un ton sévère lui demanda s'il avait connaissance de la marque et du jeune homme. Et le valet fit une pleine confession : il avoua qu'il avait reçu ordre de la reine de se rendre dans un bois avec l'enfant, et là de le tuer ; mais que, pris de pitié, il épargna sa vie et le laissa seul et abandonné au milieu d'une forêt.

Alors le roi appela la reine, qui confessa son crime, et malgré les prières de l'enfant et des parents, le roi ordonna de construire un bûcher et d'y faire mourir la reine au milieu de la place publique.

NOTES COMPARATIVES.

Le premier épisode du conte, c'est-à-dire celui du fils obtenu au moyen des prières adressées au ciel, se rencontre dans la quatrième de nos *Quattro novelle popolari livornesi* avec le titre : *Il re serpente*, dans un conte de *Pantschatantra*, voir la traduction allemande de Th. Benfey, pag. 144, et dans le *Prince prédestiné*, chez G. Maspero, *Contes populaires de*

l'Egypte ancienne, Paris, Maisonneuve, 1882, pag. 83. Quant à l'autre épisode, regardant l'horoscope tiré sur la vie future du fils, dont était grosse la femme du roi, on peut consulter le commencement du conte arabe : ***Histoire d'Ibrahim et de son fils*** (cfr. pour le même : René Basset, *Contes arabes, Histoire des dix vizirs* (*Bakhtiar-Nameh*), *traduite et annotée*, Paris, E. Leroux, 1883, 9e Journée ; cet épisode se trouve aussi dans G. Maspero, *Contes populaires de l'ancienne Egypte*, Paris, Maisonneuve, 1882, voir : *Le Conte des deux frères* (XIXe dynastie), pag. 12, et *Le Prince prédestiné* (XXe dynastie), pag. 38; cfr. encore La Fontaine, *Fables*, liv. VIII, n. 15 : *L'Horoscope* : Auguste Dozon, *Contes albanais*, Paris, E. Leroux, 1881, n° XIII : *L'Enfant vendu, ou la destinée*; Hahn, *Griechische und albanesische Märchen*, Leipzig, W. Engelmann, 1864, I, n° 20; *Die erfüllte Prophezeihung*; Grimm, *Kinder und Hausmärchen*, n° 29; *Der Teufel mit den drei goldenen Haaren*; A. Chodzko, *Contes des paysans et pâtres slaves traduits en français*, etc. Paris, Hachette, 1864 : *Le Soleil ou les trois cheveux d'or du vieillard Vsévèd* (cfr. aussi la traduction italienne de ce conte bohème faite par le prof. Emile Teza sous le titre : *I tre capelli del Nonno Satutto*); Francisco Maspons y Labros, *Lo Rondallayre, Cuentos populars catalans*, Barcelona, A. Verdaguer, 1871, 1re série, n° 11 : *Los tres cabells del dimoni* ; A. Trueba. *Cuentos de vivos y muertos*, 3e édition, Madrid, Miguel Guijarro, 1879, pag. 123 : *Lo gendre del rey* ; Asbjörnsen et Moe, *Norske, Folkæventyr Ny Sammling*, pag. 31 : *Le riche marchand* : pour tous les autres contes qui contiennent le même épisode, cfr. la très-érudite étude du prof. A. Wesselofsky intitulée : *Le dis de l'empereour Coustant* dans la Romania, n° 22, avril 1877, pag. 161-198. La teneur de l'horoscope de notre conte « que si l'enfant était un garçon il devait mourir, lui ou sa mère, c'était sa destinée », fait souvenir l'horoscope du conte arabe : « Si l'enfant échappe à un lion, le sulthân périra de sa main », celui du conte égyptien donnné par les Hathors : « Qu'il meure par le crocodile, par le serpent ou par le chien. » L'ordre de prendre l'enfant et d'aller le tuer dans un bois, fait entrer notre conte dans le cycle des contes ou légendes sur les fils condamnés à la mort ou exposés par leurs parents, ou par autres personnes ; cfr. le mythe d'Œdipe, les légendes de Persée, Cyrus, Paris, Romulus et Rémus, et du pape Grégoire ; cfr. aussi Callavay, *Izinganekwane*, etc. *Nursery tales, traditions, and histories of the Zulus*, Natal, 1866, pag. 412 et suiv. et les nombreux récits cités par le prof. Wesselofsky dans son étude. Quant à l'idée de la destinée inévitable, on peut rappeler l'histoire d'Adraste, fils de Crésus, dans Hérodote, *Histoires*, liv. I, 36-45, et celle du jeune homme tué dans une île par Sindbad le marin ; sur la destinée, chez les Egyptiens, on peut consulter les savantes observations de M. Maspero, pag. LIII-LVII de son Introduction à l'ouvrage cité ci-dessus. Pour ce qui regarde la substitution de l'œil d'un chien à celui de l'enfant, ruse dont se sert le domestique pour sauver celui-ci, on peut consulter les nombreux contes appartenant au thème : *La cruelle marâtre et le fils poursuivis* ; le dernier épisode de la découverte du fils par le roi au moyen de l'empreinte du sceau royal au milieu de la poitrine se trouve dans plusieurs contes, qui appartiennent à un autre thème.

STANISLAS PRATO.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XIII

RONDEAUX SUR LA FÊTE DE SAINT VALENTIN (1)

I

A ce jour de Saint Valentin,
Bien et beau karesme s'en va ;
Je ne sçay qui ce jeu trouva,
Penser m'y a pris au matin ;
Et puis pour jouer à tin tin
Avecques moy tost se leva :
A ce jour de Saint Valentin,
Bien et beau karesme s'en va.
Soussy m'a cuidé un tatin (*coup, ennui*)
Donner, mais pas ne l'acheva,
Bien garday que ne me greva ;
Maledicœtur en latin,
A ce jour de Saint Valentin.

II

A ce jour de Saint Valentin,
Veuz avant, nouveaux faiseurs,
Faittes de plaisir ou douleurs
Rimes en françoys ou latin.
Ne donnez pas trop au matin.
Pensez à garder vos honneurs.
A ce jour de Saint Valentin,
Venez avant, nouveaux faiseurs.
Heur et malheur sont en hutin (*lutte, dé-*
Pour donner pers, ey et ailleurs, [*bat*),
Autant aux moindres qu'aux greigneurs ;
Veulent départir leur butin,
A ce jour de Saint Valentin.

(1) « Saint Valentin joue un grand rôle dans la poésie amoureuse du Moyen-Age. Il était considéré comme le patron des amants; le jour de sa fête (14 février) correspondait, dit-on, à cette date du printemps où les oiseaux s'accouplent. Les jeunes gens choisissaient ce jour-là une compagne envers laquelle ils étaient tenus à certains devoirs gracieux. » Toutefois, il est à remarquer que dès le XV[e] siècle, la Saint Valentin était plus célébrée en Angleterre qu'en France, et son souvenir y est encore bien vivant aujourd'hui. Les jeunes gens adressent à l'élue de leur choix des cartes poétiques ou plaisantes, des fleurs, de menus cadeaux; envois souvent anonymes et, qui piquent la curiosité des *Valentines*.

On sait que le duc Charles d'Orléans, aux œuvres duquel nous empruntons les rondeaux suivants, fut pris par les Anglais à la bataille d'Azincourt, en 1415, et passa vingt-cinq années de sa vie (jusqu'en 1440) dans l'exil et la captivité.

III

A ce jour de Saint Valentin
Qu'il me convient choisir ung per,
Et que je n'y puis eschapper,
Pensée prens pour mon butin.
Elle m'a réveillé matin,
En venant à mon huis frapper,
A ce jour de Saint Valentin
Qu'il me convient choisir ung per.
Ensemble nous aurons hutin,
S'elle veult trop mon cueur happer,
Mais, s'Espoir je pense attrapper,
Je parlasse d'autre latin,
A ce jour de Saint Valentin.

CHARLES D'ORLÉANS (1)

IV

Pour la coustume maintenir,
Ceste Saint Valentin nouvelle.
Mon cueur a choisi damoiselle,
Moyennant l'amoureux désir.
Par un regard fait à loisir,
Je voult logier ès mains de celle,
Pour la coustume maintenir,
Cette Saint Valentin nouvelle.
S'on lui fait trop de mal souffrir,
Je m'accorde qu'i se rappelle,
Et puis se tiengne à la plus belle
Que ses yeux pourront choisir,
Pour la coustume maintenir.

TIGNONVILLE. (2)

(1) *Poésies complètes*. Edit. de Charles d'Héricault. *Nouvelle collection Jannet-Picard*, Paris, Lemerre. 1874, 2 vol. in-16 (t. II, p. 210).
(2) Valet de chambre de Charles d'Orléans.
Nous devons à M. ALEXANDRE TAUSSERAT la communication des deux pièces qui montrent l'ancienneté de la coutume de la Saint Valentin et les notes qui les accompagnent.

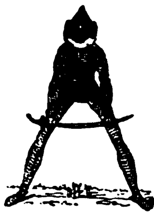


SUPERSTITIONS ET COUTUMES DE PÊCHEURS (1)

II

CORNOUAILLE ANGLAISE

Dédicace d'un chemin à un dieu payen.



Newlyn en Cornouaille (Angleterre), existe un exemple très singulier, mais aussi très instructif, de la survivance des anciens mythes celtiques parmi les pêcheurs de Mounts-Bay. Dans les temps très anciens les populations maritimes corniques adoraient un dieu de mer et de l'orage (le Neptune et l'Éole des Celtes) le Buccaboo. Le nom est Aryen ; ainsi : en Slavonique « bog » un dieu, « bogi » les dieux payens, en Irlande *puca,* en Galles *puck*, en anglais *bogey,* un démon. Le *buccaboo* était autrefois en grand honneur parmi les pêcheurs qui, pour se le rendre propice, lui jetaient des poissons dans la mer. Après leur conversion au christianisme, Buccaboo cessa d'être Dieu, pour devenir un démon mythique, un grand ennemi des pêcheurs chrétiens. Suivant une tradition à Newlyn il y avait autrefois un arbre qui lui était consacré et que personne n'osait détruire. On assurait que celui qui l'aurait abattu aurait été changé en singe. Au dernier siècle ou peut-être au XVIIe, un brave pêcheur dit qu'il ne craignait pas le Buccaboo qui n'était rien, et il coupa l'arbre sacré.

Une autre légende dit que le Buccaboo pendant la nuit volait les filets des pêcheurs (2). Quelques-uns des volés qui étaient chantres dans l'église paroissiale, sachant qu'on ne peut faire tort à Buccaboo par des armes humaines, mais qu'il est possible de le vaincre en faisant usage du pouvoir de l'Eglise se mirent en marche en chantant le « *Credo* ». Le Buccaboo qui, comme tous les dieux payens, craint beaucoup le « Credo » de l'Eglise, s'envola sur la montagne vers l'ouest du village, portant les filets, mais le chœur de l'église le poursuivait en chantant le *Credo*. En sa qualité de dieu marin il ne pouvait traverser l'intérieur du pays. Que faire ? Il était pressé par les chantres. Il se décida à franchir un ravin au rocher de Folcarne. Là il a changé les filets des choristes en pierre. Les géologues les nomment les veines d'elvan, c'est un résultat des éruptions volcaniques, mais le peuple dit que ce sont « les filets de pêcheurs transformés par le Buccaboo en pierres. »

Le Buccaboo, même en 1889, n'est pas tout à fait mort. Le gouvernement de Londres a ordonné de construire à Newlyn aux dépens des pêcheurs un chemin qui sera surtout utile aux fermiers. Ce chemin coûtera beaucoup, et

(1) Voir le T. I, p. 463.
(2) En Haute-Bretagne on attribue aux fées des houles des vols analogues.

les pêcheurs, qui ont le caractère emporté des peuplades celtiques, sont très fâchés. Que faire ? Le gouvernement dit qu'il faut payer. Deux meetings ont eu lieu à ce sujet qui, d'après le système du « local government » (gouvernement communal), ont une certaine autorité légale. Dans une de ces assemblées un pêcheur a proposé que le chemin détesté soit dédié au Buccaboo, l'ennemi mythique des pêcheurs. Avec de grands éclats de rires, l'assistance a donné ses suffrages pour la dédicace au dieu payen, devenu le démon de mer du moyen âge. Le président ne put résister à la voix du peuple. La dédicace du chemin au *Buccaboo* est consignée sur les registres de la paroisse. Le jour de l'an 1889 les garçons ont écrit sur les portes : « *No rates for Bucca's pass.* » « Pas payer pour le chemin du Bucca. » Cette survivance jusqu'en l'an 1889 d'un ancien mythe celtique nous a paru digne d'être signalée.

W.-S. LACH SZYRMA.

REQUIESCANT IN PACE.

CONTE NORMAND.



ILS s'étaient mariés bien jeunes, Ré et Cantine ; ils avaient été aussi malheureux qu'on peut l'être en ce monde, mais la misère avait été impuissante à troubler leur amour et à modifier leur joyeux caractère. C'est pourquoi, malgré leur vieillesse, se trouvaient-ils heureux et appréhendaient-ils le moment de la séparation qui arriverait aussi bien pour eux que pour tous les humains.

Ré, le plus âgé, mourut le premier. Il promit à Cantine de rester auprès du concierge du Paradis, afin de la recevoir lorsqu'elle serait appelée par le souverain juge.

Mais, lorsque Ré fut reçu au nombre des élus, saint Pierre ne voulut jamais consentir à le laisser auprès de lui dans sa guérite, affirmant qu'il pouvait se passer de coadjuteur. Il l'envoya donc prendre place avec les patriarches de la région. Ré, bien désolé, dut se conformer aux ordres donnés ; mais il fit promettre au préalable, à saint Pierre de recevoir Cantine dès qu'elle frapperait à la porte.

Des années s'écoulèrent et Cantine ne vint pas. Le bon Ré se désolait, craignant que Cantine ne se fût trompée de route et ne fût restée soit en Purgatoire, soit en Enfer.

Cantine, elle aussi, s'ennuyait profondément sur terre ; la misère s'était installée à son foyer et n'en quittait point. Aussi appelait-elle de tous ses vœux l'heure du départ.

Un jour, elle se sentit mal à l'aise ; elle fit venir un prêtre à qui elle confessa humblement ses fautes. Après avoir reçu l'absolution, Cantine entra dans l'éternité.

Elle marcha longtemps, bien longtemps, la pauvre vieille, dans un étroit sentier, dont les pierres et les ronces lui ensanglantaient les pieds ; elle avança courageusement et arriva enfin à la porte du Paradis.

Elle frappa tout doucement, la bonne vieille ; n'ayant point mené grand bruit sur cette terre de larmes, elle craignait de troubler la joie des bienheureux. Aussi, saint Pierre, qui dormait dans son cabinet, ne l'entendit point.

Cantine se hasarda alors à frapper un peu plus fort, mais saint Pierre, qui rêvait de Ponce-Pilate, ne l'entendit pas davantage.

Alors Cantine se rappela que son mari devait être tout près de là, et elle cria :

— *Ré* ?

Saint Pierre se réveilla en sursaut.

— *Ré* ? fit pour la seconde fois Cantine.

— Tiens ! se dit alors saint Pierre, voilà encore un professeur de musique qui épèle ses notes. Je ne vais pas ouvrir sans savoir son nom. *Qui est-ce* ? cria-t-il à travers la porte !

— *Cantine* !

Et saint Pierre, qui se rappela de suite qu'il devait introduire dans le Paradis la pauvre femme, s'empressa d'ouvrir la porte à Cantine, en lui disant :

— *Passez* !

Et Cantine fit une belle révérence à saint Pierre, entra dans le Paradis où elle fut réunie pour toujours à Ré.

Les prêtres catholiques ont formé depuis cette époque, avec les mots ci-dessus, une phrase pour envoyer au Paradis les chrétiens qui ont observé fidèlement la parole de Dieu. C'est pourquoi ils terminent les prières des morts par ces mots :

Requiescant in pace !

VICTOR BRUNET.

EXTRAITS ET LECTURES

I

UNE CHANSON DU MOYEN-AGE

De nos jours, lorsqu'une chanson est à la mode, dans les salons aussi bien que dans les rues on l'entend répéter sans cesse. Quel que soit l'engouement, plus ou moins mérité que l'on ait pour elle, on va pourtant moins loin qu'on ne le faisait au moyen-âge. En effet. si l'on en croit M. Augustin Challamel (1), à cette époque il y eut d'enragés mélomanes qui ornaient leurs vêtements des paroles brodées des chansons les plus en vogue. L'auteur que nous venons de nommer en cite un exemple bien curieux. Il nous dit que le duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, avait une robe — de grande cérémonie à coup sûr, car elle avait dû coûter une somme énorme, — dont une des manches portait en lettres brodées, tout au long, les paroles de la chanson : « *Madame, je suis plus joyeux.* » L'air était noté sur chacune des deux manches. Cinq cent soixante-huit perles fines avaient été employées pour former les notes ! Que sont les éditions de luxe modernes auprès de ces morceaux de musique ?

Avis à ceux de nos amis qui s'occupent le plus spécialement de musique. Peut-être qu'à force de rechercher ils pourront retrouver dans quelque manuscrit la chanson qui plaisait tant au duc d'Orléans.

LIONEL BONNEMÈRE.

II

IMAGE A QUI ON OFFRE A BOIRE.

Dans son journal de voyage aux Indes orientales, publié à Lausanne en 1869, M. Auguste Glardon, missionnaire protestant à Genève, fait le récit d'une coutume superstitieuse dont il fut le témoin le 22 novembre 1865 à Pottôsun en allant de Didhpour à Trinpourah. Cette superstition est la seule qui figure dans le livre.

« Je viens de découvrir une superstition qui présente quelque intérêt, comme révélant chez les Hindous un sentiment d'amour de famille dont je n'avais vu jusqu'ici que bien peu d'indices. Je regardais mes cochers manger leur repas; assis en rond autour d'un plateau de cuivre chargé de riz et de légumes épicés, ils plongeaient tour à tour la main dans ce plat favori et, la relevant d'un geste rapide, l'appliquaient prestement contre leur bouche, sans qu'un seul grain tombât à terre. L'un d'eux, grand gaillard à l'air éveillé, s'étant levé, je le suivis machinalement des yeux jusqu'à la margelle du puits voisin. Lorsqu'il eut puisé de l'eau, il y trempa le bout de son doigt et en

(1) *La France à vol d'oiseau au Moyen-âge*. Ch. Delagrave. éd.

déposa une goutte sur une médaille d'argent que j'avais déjà remarquée sur sa poitrine. Puis il but, comme boivent tous les Hindous, en faisant couler l'eau dans sa bouche sans toucher le vase avec ses lèvres.

« A son retour, l'ayant appelé auprès de moi, j'ai demandé à voir sa médaille. L'effigie complète d'un être humain était grossièrement burinée sur chaque face.

— Dites-moi, Chotou, qui représentent ces images ?

— L'une est mon frère, l'autre est mon fils aîné. Tous deux sont morts.

— Que faisiez-vous tout-à-l'heure auprès du puits ?

— Je leur donnais à boire, — et voyant que je souriais d'un air sceptique, il continua avec chaleur :

— Quand j'ai soif, et que je me trouve auprès d'un puits, je n'oublie pas que pour moi l'eau est toujours abondante, tandis que mes morts sont dans un pays où la terre est sèche. C'est pourquoi je leur donne à boire.

— A qui ? à ces images ? je croyais que vous parliez d'amis qui ne sont plus ici-bas ?

— Ils n'y sont plus, mais voici leurs effigies consacrées (ou charmées, soumises au *mantr*), et quand je les humecte, mes morts hument la fraîcheur du puits. »

A. Certeux.

NÉCROLOGIE

Jules Krohn, dont nous donnons ici le portrait, d'après une gravure faite en Finlande, naquit à Wiborg, le 18/29 mai 1835 ; il a péri le 18/28 août 1888 dans un accident de mer. Jules Krohn a été professeur à l'Université d'Helsingfors. La littérature et le folk-lore finnois lui sont redevables de plusieurs excellents ouvrages, dont voici les principaux titres :

Suomenkielinen runollisuus Ruotsinvallan aikana ynnä kuvaelmia suomalaisuden historiasta. (La poésie finnoise sous le règne suédois et tableaux de l'histoire de la fennomanie). Dissertation. 1862. 8°, 186 p. — *Helmivyö suomalaista runoutta* (Anthologie finnoise et notices biographiques). 1866. 8°, 287 p. — *Suomalaisen virsikirjan historia* (L'histoire du psautier finnois). 1880. 8°, 98 p. — *Kullervon runot* (Les chansons de Kullervo, augmentées par les variantes ingermanlandaises). 1882, 8°, 98 p. — *Suomalaisen kirjallisuuden historia I. Kalevala* (L'histoire de la littérature finnoise I. Kalevala). [Couronné dans le jubilé (L) de la société de la littérature finnoise

1881]. 1883-85. 8°, 616 p. Il a laissé dans la suite : II. *Kanteletar* (les chansons lyriques), *Loitsurunot* (les chants magiques) sont en partie.

JULES KROHN



III. *Varsinainen kirjallisuus* (la littérature en propre sens), un manuscrit présque achevé. — *Kalevalan toisinnot I.* (Les variantes du Kalevala). 1888. 4°, V. 172 p. — *Lunastettava neito.* (Ballade finnoise. = Liebesprobe. Ethnol. Mittheil. aus Ungarn I, 1. 34) publiée dans la Revue Wirittäjä II. 1886. pp. 36-50. — *Europaeuksen runokeräykset* (Les voyages d'Europaeus, dont le recueil folklorique est plus grand que celui de Lönnrot) dans la revue Walwoja. 1887, pp. 49-56, 112-120, 193-206, 384-391.

P. S.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée de 1889 a eu lieu le 31 janvier, sous la présidence de M. Raoul Rosières, membre du Comité central.

Après la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1888, M. Paul Sébillot, secrétaire-général, expose la situation de la Société. Le nombre des sociétaires n'a cessé d'augmenter, non plus que celui des abonnés ; en 1888, il a été inscrit 71 membres nouveaux, et au 31 janvier 1889, les sociétaires s'élèvent à 264, contre 230 à pareille époque en 1888. Le gain, démissions, décès et radiations défalqués, est de 34, mais il est en réalité plus considérable, une quinzaine de radiations ayant dû être opérées. Il y a lieu d'espérer un nouvel accroissement, surtout si nos collègues veulent bien nous recruter des adhérents ; plus leur nombre sera considérable, plus nous pourrons améliorer la Revue et donner suite à d'autres projets utiles au développement de nos études. Parmi ces derniers figure l'organisation de séances publiques dans lesquelles on pourrait lire des mémoires sur des sujets se rattachant aux traditions populaires, et la fondation d'un Musée auquel serait annexée notre Bibliothèque.

Jusqu'à présent, nous avons fait porter tous nos efforts et nos ressources sur la Revue : le nombre des feuilles en a été augmenté, les dessins qui en 1888 étaient au nombre de 20 seulement, ont dépassé 110 en 1888 ; en 1889, nous essayerons de faire mieux encore ; les articles parvenus à la rédaction, ceux qui ont été promis, permettent d'affirmer, qu'en la présente année, nos travaux seront supérieurs au point de vue de la variété et du mérite à ceux de l'année 1888.

En l'absence de M. Certeux, trésorier, empêché par une indisposition d'assister à la séance, M. Sébillot donne lecture de son rapport dont voici le résumé :

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de présenter en janvier un règlement parfaitement complet de l'année écoulée ; à la dernière assemblée pour 1887, nous avions annoncé 4.900 fr. de recettes et 4.800 fr. de dépenses. Tout compte fait, les recettes ont été de 4.795 fr., chiffre inférieur de 105 fr. aux prévisions, et les dépenses de 4.897 fr. Sans l'Annuaire de 1887, qui faute d'un devis ferme vainement réclamé à l'imprimeur, a dépassé les prévisions, nous aurions eu un excédent de recettes de près de 400 fr. On a dû reporter 102 fr. sur 1888, chiffre inférieur au prix du tirage des *Instructions et Questionnaires*, ouvrage qui peut être considéré comme un capital de la société.

Ce sont ces dépenses de l'Annuaire de 1887 et celles de la propagande qui nous ont fait employer à la Revue les souscriptions volontaires que nous aurions voulu garder comme fonds de réserve.

En 1888, la Revue a coûté beaucoup plus qu'en 1887, parce que nous avons augmenté à la fois le nombre des feuilles et celui des gravures. Pour cela, nous avons dû faire des sacrifices. Il y a lieu aussi de déduire des sommes employées en 1888, les clichés non employés et payés, qui s'élèvent à 300 fr. environ, et les dépenses exceptionnelles occasionnées par le changement d'imprimerie, le brochage des volumes des années 1886, 1887 et 1888, le transport du stock des exemplaires de Montévrain à Paris, les autographies d'adresses, etc. En défalquant ces frais, qui constituent des avances dans lesquelles nous rentrerons, les dépenses afférentes à 1888, s'élèveront à 5,120 fr.,

et les recettes à 5,225 fr., en ne tenant pas compte des cotisations douteuses. Il y aura une centaine de francs d'excédent des recettes sur les dépenses.

Pour 1889, nous pouvons établir un budget beaucoup plus ferme : nous avons changé d'imprimeur, et tout se passe maintenant avec la plus grande régularité. Les prévisions budgétaires sont de 5.280 fr. en recettes (en supposant que le nombre des sociétaires n'augmente pas, ce qui est contraire à toute vraisemblance), les dépenses, calculées largement, s'élèveront à 5,240 fr., soit un excédent de 40 fr., dans le cas où toutes les dépenses prévues seraient faites et où les recettes ne présenteraient aucune augmentation. Toutefois, pour ne pas être gênés dans l'amélioration de notre Revue, et en raison de l'Exposition, nous laissons la souscription ouverte, et nous invitons à y prendre part ceux qui nous tiennent compte des efforts faits en vue de leur être agréables.

Des remerciements sont votés à M. le Trésorier, et le Secrétaire général est chargé de les lui transmettre.

Le scrutin ouvert à 4 h. est fermé à 6 h. 1/2. La liste proposée par le comité central est adoptée presque à l'unanimité ; l'écart de voix le plus considérable n'a été que de 3 : en conséquence, le bureau et les comités pour 1889 sont ainsi composés :

BUREAU

Présidents honoraires

MM.
X. MARMIER.
F. MISTRAL.
E. RENAN.
L. H. DE LA VILLEMARQUÉ.

Président

M. CHARLES PLOIX.

Vice-Présidents

MM.
CHARLES BEAUQUIER.
LOYS BRUEYRE.
E. T. HAMY.

Secrétaire général

M. PAUL SÉBILLOT.

Secrétaires

MM.
LIONEL BONNEMÈRE.
ALEXANDRE TAUSSERAT.

Trésorier

M. A. CERTEUX.

COMMISSION DE RÉDACTION

MM.
FÉLIX FRANK.
GIRARD DE RIALLE.
N. QUELLIEN.
FÉLIX RÉGAMEY.
RAOUL ROSIÈRES.
LÉON SICHLER.
JULIEN TIERSOT.

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris

MM.
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
CHARLES BEAUQUIER.
ÉMILE BLÉMONT.
PRINCE ROLAND BONAPARTE.
LIONEL BONNEMÈRE.
LOYS BRUEYRE.
A. CERTEUX.
H. CORDIER.
LOUIS FARGES.
E. T. HAMY.
ARMAND LANDRIN.
CHARLES PLOIX.
COMTE DE PUYMAIGRE.
N. QUELLIEN.
RAOUL ROSIÈRES.
PAUL SÉBILLOT.
ALEXANDRE TAUSSERAT.
JULIEN TIERSOT.
PAUL TOPINARD.
JULIEN VINSON.

Anciens présidents membres du comité central

MM.
GIRARD DE RIALLE.
GASTON PARIS.

Membres ne résidant pas à Paris

MM.
RENÉ BASSET.
J.-F. BLADÉ.
EMMANUEL COSQUIN.
F.-M. LUZEL.
ACHILLE MILLIEN.

BIBLIOGRAPHIE

Alfred Nutt, *Studies on the legend of the Holy Grail with especial reference to the hypothesis of its celtic origins*. In-8 de 281 p. London, D. Nutt, 1888 (10 sh. 6).

« L'histoire de la légende de saint Graal est la transformation progressive de vieux contes populaires celtiques en un poème plein de symbolisme et de mysticisme chrétiens. » Tel est, selon les propres paroles de l'auteur (p. 227), le résumé de ce livre.

Cette théorie n'a rien d'imprévu pour nous, car depuis les travaux de M. de la Villemarqué, elle est classique en France. Mais jamais elle n'avait été démontrée avec une telle abondance d'arguments. Toute la littérature celtique a été fouillée par l'auteur et a dû fournir ses points de rapprochement et de similitude. Nous recommanderons particulièrement la lecture du chapitre VII où M. Nutt recherche dans les vieux contes celtiques non seulement les diverses particularités de la *Queste* du Graal, mais encore l'historique des vases légendaires et des épées merveilleuses. Rien de plus clair d'ailleurs et d'une lecture plus attachante que l'ouvrage tout entier : dans les trois premiers chapitres, l'auteur catalogue les différents textes médiéviques relatifs au Graal, analyse ces textes, puis résume l'état actuel de la question ; dans les six chapitres suivants, il recherche les origines des divers incidents de l'histoire de Perceval ; enfin dans un dernier chapitre, il suit dans le monde moderne la fortune de la légende qu'il a vu naître dans le monde ancien.

Nous ne pouvons évidemment songer à analyser ici un aussi vaste travail. Les détails s'y ajoutent sans relâche aux détails et, sans les décrire les uns après les autres, il serait impossible de donner une idée de la valeur de l'ensemble.

Maintenant la démonstration est-elle absolument péremptoire ? Ceci est une autre question, à laquelle il est bien difficile de répondre. En matière d'érudition, comme en matière de religion, la vérité est bien souvent ici ou là, selon la foi du croyant et en dépit des meilleurs raisonnements du monde. Quiconque croit déjà à l'origine absolument celtique de la légende du Graal, sortira de la lecture du livre de M. Nutt convaincu à tout jamais. Mais quiconque a préalablement des doutes, les conservera, et là où l'auteur aperçoit des similitudes indubitables ou des preuves topiques, verra souvent des coïncidences heureuses et des rapprochements ingénieux. Est-il certain que cette légende, si lente à prendre sa forme complète quand on la suit chronologiquement dans les textes, ait bien pu être un mythe abandonné, émergeant peu à peu de l'oubli, et ne serait-ce pas plutôt un mythe nouveau qui s'élabore ? Dans le conte gallois des *Mabinogion*, qui pourrait bien être, somme toute, la version originale de l'histoire de Perceval, malgré la postériorité de la forme sous laquelle nous le possédons, il faut une singulière complaisance pour apercevoir quelque chose de mythque dans le plat et le glaive que le héros voit passer devant lui ; il n'est pas bien certain non plus que Chrestien de Troyes ait eu réellement l'intention de nous raconter la légende que narreront ses continuateurs et qui a très bien pu naître entre lui et eux ; bref, à moins qu'on ne découvre un jour l'œuvre du problématique Kyot, dont Wolfram d'Eschembach prétend s'être inspiré, peut-être serait-on en droit de soutenir que la légende s'est constituée peu à peu au treizième siècle, en pleine littérature écrite, avec bien moins de folk-lore celtique et de symbolisme chrétien qu'on ne l'aurait cru d'abord. Mais il faudrait tout un livre pour exposer cette thèse, et c'est de ce côté, croyons-nous, que de nouvelles recherches doivent être tentées, car sur la thèse de l'origine celtique il n'y a plus rien à dire après le livre si complet de M. Nutt.

Raoul Rosières.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archæological Review. II. 4. Dedication of Churches. *Edward Peacock* (avec une table des saints auxquels les églises étaient dédiées). — Wichteraft in the Sixteenth century. *C. Trice Martin.* — II. 5. Stonehenge. *Arthur J. Evans* (Etude importante sur ces célèbres alignements). — Ethnographical Museums. *Christian Bohnson.* trad. par *H. Simpson* (Ve et dernière partie de cette revue des Musées).

Archivio per lo studio delle tradizioni popolari. VII, 1. 2 : Di alcune cerimonie funebri. — La leggenda di Cola Pesce. *G. Pitrè.* — Il Natale nei Canti popolari Calabresi. *Apollo Lumini.* — Un matrimonio abissino. — Le Feste dell'anno nelle credenze popolari svedesi. *L. Lloyd e M. Di Martino.* — La scappata della sposa, usi nuziali in Canossa. *Caterina Pigorini-Beri.* — Usi nuziali fra i contadini del Lucchese. — 'U cuntu 'l Pipituccìu, novellina popolare siciliana. *Francesco-Adolfo Cannizzaro.* — Saggi di letteratura popolare della Colonia albanese di Piana dei Greci. *Giuseppe Schiro.* — La Canzone di Margherita nel « Faust » die W. Goethe. *Angela Nardo-Cibele.* — Maggi della Montagna pistoiese. *Michele Barbi.* — Alcune usanze religiose del Canavese. — La notte di San Giovanni in Oriente. *Di Giovanni.* — I Chiochiari nel mandamento di Tegiano (Salerno). *Gaetano Amalfi.* — Frammenti di Canti popolari politici raccolti in Messina. *Tommaso Cannizzaro.* — Ensayo de recordatorio de Fiestas, Espectaculos y Costumbres en Sevilla. *Alejandro Guichot y Sierra.* — Fra proprietari e coloni, costumanze nasitane. *G. Crimi-Lo Giudice.* — Una canzone albanese di Vena. *Luigi Bruzzano.* — Il Libro delle Finte Sorti. *S. Salomone-Marino.* — Canti popolari marchigiani inediti raccolti a Fossombrone. *Druso Rondini.* — Due Filastrocche fanciullesche del secolo XVI. *Vittorio Rossi.* — Morso e rabbia dei cani nell'Abruzzo. *Gennaro Finnamore.* — Fiabe nylandesi. *Mattia di Martino.* — Notes sur les traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. *Paul Sébillot.* — Credenze religiose de Negri di Kibanga nell'Alto Congo. *P. Guillemé.* — Acque, Pregiudizi e Leggende bellunesi. *Angela Nardo-Cibele e G. C. Buzzati.* — Adivinhas portuguezas, recolhidas da tradicao oral, na provincia do Douro. *Ant. Thomaz Pires.* — Tre leggende siciliane intorno Gesù Cristo. — Miscellanea : Don Angelo, burattinaio catanese. *M. Rocca.* — Una frase popolare di Castrogiovanni. — Scenette napoletane per il Lotto. — Il gran foco in Piazza Navona in Roma. — Proprieta del Venerdi in Toscana. — Il Venerdi, il numero Tredici e Giovacchino Rossini. — La leggenda del merlo della contessa Matilde in Casciana (Toscana). — Scommessa « a mascho o femina ». *G. Pitrè.* — Appunti sulla Idrofobia. *G. Ferraro.* — Origine del noce di Benevento secondo un agiografo del sec. IX. — Usi convivali. — G. P., L'origine dell'Universo, leggenda dei popoli della California. *G. Gioeni.*

La Calabria. II. 5. Proverbi in uso nel Monteleonese (suite). *Massinissa Prestera.* — Sacre rappresentazioni in Calabria. *Apollo-Lumini.* — Canti popolari Acresi. *Antonio Iulia.* — La Ngioca degli Albanesi di Vena. *L. Bruzzano.*

Revue de l'Afrique française. VIIe année, no 53, 15 novembre 1888. — Tlemcen. *J. Canal* (p. 385, légende sur le Saharidj).

Revue des Patois Gallo-Romans. II, 7. Les trois bonnes commères. *A. Jeanroy* (version de la Haute-Saône avec musique et étude sur cette chanson). — Chanson de la Saint-Jean, Isère. *Georges Doncieux.* — Noms propres Saint-Polois. *Ed. Edmond* (contient des formulettes, des proverbes et des notes de blason).

Revue d'Ethnographie. VII. 4. Notes sur le bouddhisme tonkinois. L'Enfer. *G. Dumoutier.* — Les Nouvelles-Hébrides. *Hagen et Pineau.* — Notes sur une statue ancienne du dieu Çiva. *E. T. Hamy.*

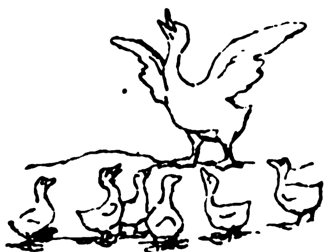
Romanische Revue. IVe année, fasc. XII.—Breitschulter et Dürberg (Large d'épaules et montagne aride) conte roumain, trad. en allemand par *P. Brosteann*. — Bonheur et intelligence, trad. par *B.-T. Kaurek*.

Variétés bibliographiques. organe de la librairie E. Rolland. I. 4. Les femmes serves de l'homme, chanson du XVIe siècle. — Noms de la chiquenaude. — Dictionnaire d'argot de l'an VIII. — Phrases familières en style d'argot. — La Femme dans les proverbes (suite). — Supplément à la Faune populaire : La Chauve-souris ; la Taupe. — Enigmes du XVIe siècle. — Chansons de tous les cris de Paris. — Les chansons de Sainte Marie-Madeleine.

Vom Fels und Meer, 1888-1889, IVe fasc. Les bergers dans la nuit d'hiver, *Sturm*. — Rayons de Noël, *V. Perfall*. — Les trois rois mages, *V. Falke*. — La nuit de Noël chez les anciens Romains, par *E. Eckstein*. — Le joyeux temps de Noël en Autriche, *Ch. Schlegel*.

Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft (Revue de psychologie ethnique et de linguistique), publiée par les professeur Lazarus et Steinthal. Leipzig, 1889, XIXe vol., 1er fascicule. — De la question homérique, *Louis Erhardt*. — La parole (ratio, λόγος), *Karl Schultz*. — Les dieux qui traient chez les Indo-Germains, *W. Schwartz*. — Sur la légende de Robert-le-Diable, *Karl Borinski*. — Comptes-rendus : La poëtique de Wilhelm Schérer ; Médecine populaire et superstitions médicales en Styrie, de Victor Fossel ; Médecine populaire et superstitions en Haute-Bavière dans le présent et le passé de M. Hofler ; Souvenirs du Tyrol méridional allemand d'Alois Merglin ; promenades de montagnes et châteaux en vallées près de Merau et de Botzen de Fridolin Plant ; Légendes et histoires légendaires du Simmenthal de D. Gempeler ; coutumes populaires du comté de Rupin de K. E. Haase ; Légendes, croyances et mœurs superstitieuses de Silésie de Ludwig Grabinski ; Divinités des anciens Slaves d'A. S. Famincyn.

NOTES ET ENQUÊTES



⁂ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 46e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 31 janvier, au café Voltaire, sous la présidence de M. de la Sicotière, l'un des vétérans de la Tradition populaire. Les autres convives étaient MM. Charles Beauquier, Aug. Bernard, Emile Blémont, de Charencey, J. Deniker, Léon Dorez, Aug. Dozon, Paul Guieysse, Oscar Havard, E. Lamy, Eug. Müntz, Charles Normand, Félix Régamey, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Léon Sichler, Julien Tiersot.

Au dessert, M. Sébillot a présenté les portraits gravés ou photographiés de nos collègues MM. Stanislao Prato, Paul Ristelhuber, Z. Wissendorff et celui de sir Edgar Mac Culloch, le doyen d'âge de la Société ; on a bu à leur santé, et l'on a adopté par acclamation la motion d'inviter tous nos collègues à envoyer leur photographie qui sera placée dans l'album de la Société. On a aussi posé quelques questions que les convives du prochain dîner seront invités à résoudre : Pourquoi les cris de Paris disent-ils : « Il arrive le maquereau » alors que le « hareng glace ? » etc. Quelle est l'origine du dicton : « Connu comme le loup blanc ? » etc. MM. Aug. Bernard, Julien Tiersot, Ch. Beauquier, Paul Sébillot. etc., ont chanté des chansons.

∴ *Congrès des traditions populaires*. La commission d'organisation a décidé que les séances se tiendraient à Paris dans la dernière quinzaine de juillet. Le programme sera prochainement publié. Adresser les demandes de renseignements à M. Paul Sébillot, secrétaire général du Congrès, 4, rue de l'Odéon.

∴ *Exposition de M. Ch. Rabot*. Notre collègue, M. Ch. Rabot, qui revient du Groenland, a exposé à la Société de géographie de très intéressants objets rapportés de son exploration recente. Parmi ceux qui intéressent nos études, nous citerons des amulettes en os attachés à des hameçons de pêche, qui font penser aux os de vérité (partie des os de la tête des morues) que nos marins bretons interrogent pour savoir leur chance à la pêche. On voit aussi dans cette collection des journaux et des livres populaires imprimés au Groenland, et illustrés par des indigènes. Parmi eux est un recueil de contes, dont nous traduirons quelques-uns en reproduisant les images faites par les indigènes : il sera curieux de comparer le fantastique sauvage des Groenlandais avec les conceptions raffinées des Japonais.

∴ *La librairie Maisonneuve*. Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que cette librairie, à laquelle les Traditions populaires sont si redevables, continuera à s'en occuper. Par suite du décès de notre regretté collègue Charles Leclerc, M. Jean Maisonneuve, son associé, en prend seul la direction.

∴ *Nominations*. Notre collègue, M. Yves-Guyot, député de la Seine, a été nommé ministre des Travaux publics; M. Paul Sébillot a été nommé chef du cabinet du Ministre des Travaux publics.

Les nouvelles fonctions du secrétaire général de la Société des Traditions populaires ne l'empêcheront pas de s'occuper de la Revue et de la Société. Il prie ses collègues de ne pas lui en vouloir si la correspondance souffrait quelque retard.

SOUSCRIPTION POUR DÉVELOPPER LA REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Cinquième Liste

M. Bovet, 30 fr.; M. Léon Dorez, 5 fr.; M, O. 5 fr.; C. V. 7 fr.; Bibliothèque de Strasbourg, 10 fr.
Total des cinq premières listes : 675 fr. 75.

En 1888 nous avons commencé à donner dans la Revue d'importantes illustrations : nous désirons continuer en 1889, et faire encore mieux. Nous avons pu, non sans peine, réunir des documents iconographiques inédits ou rares d'une grande importance au point de vue de nos études. Nous voudrions en faire part à nos lecteurs, sans trop grever notre budget. C'est pour cela que nous laissons ouverte la souscription inaugurée en 1888.

ON DEMANDE A ACHETER : 1° *Laisnel de la Salle*, Légendes et Croyances du centre, 2 in-8, 1875; *Frank et Asleben*, Contes allemands du temps passé. Paris, Didier, in-8; *Chodzko*, Contes des paysans et des pâtres slaves. Hachette, in-18.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 4. — Avril 1889.

NOTES DE LITTÉRATURE POPULAIRE ROUMAINE

I

LÉGENDES



yant sommairement indiqué, d'abord, dans un précédent article, les origines et la formation des contes roumains, ainsi que les principales influences qui ont pu leur imprimer un caractère spécial, nous avons remarqué dans les légendes de ce pays, mieux que dans toutes celles dérivant du Mythe solaire, les traces profondes laissées par la mythologie grecque.

Ne voyons-nous pas dans les deux contes antérieurement cités (1), apparaître déjà les réminiscences des Cyclopes, de Pégase, de Persée et d'Andromède? Enfin, dans les saintes Mercredi, Jeudi, Vendredi (*Mercuri, Joé, Vineri*), ne retrouvons-nous pas Jupiter, Mercure, et Vénus eux-mêmes, que le Christianisme naïf du peuple a cru devoir canoniser.

Mais allons plus loin, considérons les titres seuls des contes favoris que l'on dit aux veillées ; c'est: *Fet-Fromos aux cheveux d'or*, *Fet-Fromos et la Fille du Laurier* (2) *(dafin)*, et nous reconnaîtrons immédiatement dans Fet-Fromos (le Bel Enfant) Apollon aux cheveux d'or, et Daphné dans la Fille du Laurier. La légende en vers chantée par le peuple : *La Lune et le Soleil*, est l'exemple le plus frappant, peut-être, que nous ait conservé la tradition païenne :

Le Soleil surgit des ondes, il plane au-dessus des vagues sans fin, cherchant une épousée ; car, il a parcouru déjà le pays moldave et le pays roumain de long en large, afin de trouver une compagne digne de lui.

(1) *Revue des Traditions populaires*, décembre 1888.
(2) La fille du Laurier s'appelle ici Sanda-Lucsandra. N'est-ce point Kassandra, fille de Priam, aimée d'Apollon ?

Voilà qu'il aperçoit, parmi neuf jeunes filles (1) *qui se jouent sur la grève, une enfant d'une beauté incomparable, c'est :*

Hélène Simdzeana, (2), — la reine des fleurs — et des œillets,
— la sœur (même) du Soleil, — l'écume du lait.

Hélène se refuse absolument aux vœux du Soleil :

Où a-t-on jamais vu ? — a-t-on jamais entendu
que le frère épousât sa sœur ?

Alors l'auteur inconnu de ce poëme a l'ingénieuse idée d'envoyer Hélène et le Soleil dans le Paradis ; là, ils trouveront Adam et Eve qui jadis ont bien été forcés de bénir l'union incestueuse de leurs enfants pour engendrer l'Humanité, peut-être les deux vieillards consentiront-ils à unir le frère et la sœur ? Mais Adam lui-même est scandalisé de ce projet de mariage et il s'y oppose formellement ; cependant il accueille les deux jeunes gens avec affabilité, les promène par l'Eden, leur en fait voir les merveilles. Il descend ensuite avec eux aux Enfers et leur en montre les horreurs. Les descriptions, brèves d'ailleurs, qui nous sont faites ici du séjour des Bienheureux ou de celui des damnés sont dans cette légende purement chrétiennes et rappellent plutôt la *Divine Comédie* que l'*Enéïde*.

Hélène consent enfin à épouser le Soleil, à condition cependant que celui-ci lui construise un pont d'airain par dessus la Mer Noire et, à l'extrémité de ce pont, un monastère merveilleux pour y célébrer leurs fiançailles. Lorsque le Soleil eut accompli ces vœux, il passe avec sa douce sœur sur le pont magnifique ; mais elle se précipite dans les flots, et là se métamorphose en un joli petit poisson que des anges et des saints ravissent aussitôt et emportent au Ciel. De cette créature aux écailles brillantes, aux reflets changeants, le Très-Haut fit la Lune qu'il lança dans le firmament ; il voulut que pendant toute l'existence du Monde l'astre du Jour et celui de la Nuit ne se rencontrassent jamais ; il ordonna, quand l'un paraîtrait à l'Orient, que l'autre à l'Occident disparaisse (3).

II

NOELS

Maintenant que nous avons vu le côté païen plus nettement marqué dans les contes et dans certaines légendes, si nous voulons retrouver les traces les plus fortement accusées des traditions chrétiennes dans la littérature populaire, nous arrivons aux *chants de l'Etoile* (*Cantice de Stea*) aux *Bethléems* (*Vicleime*) et aux *Hérode* (*Irodzi*). On peut ajouter aux premiers les *Fleurs merveilleuses* (*Florile Dalbe*) qui sont, comme les chants de l'Etoile, des Noëls

(1) Les Muses.
(2) Hélène Simdzeana ou Cosindzeana est presque toujours l'héroïne des contes.
(3) Légende de Diane et d'Apollon.

aussi. Il ne faut pas oublier non plus *la Petite Charrue*, qui est une sorte de compliment de nouvelle année.

A partir du quinze décembre, alors que la campagne est couverte d'une neige épaisse et que du grand ciel gris tombent de gros flocons, on voit passer à travers les champs déserts des groupes d'enfants enveloppés dans leur lourd *cojoc* (Touloupe), coiffés d'énormes bonnets en peau de mouton et chaussés de bottes trop grandes pour eux; ils portent au bout d'un bâton une blanche étoile dont l'armature est faite de bois et de ficelle, recouverte de papier : à chaque pointe il y a une clochette, et les cinq rayons de l'astre sont garnis de franges découpées ; au centre, sur un disque, ils ont dessiné de leur mieux les Rois-Mages à cheval, passant par dessus des montagnes et suivant l'étoile qui les guide.

Lorsqu'ils arrivent dans un village, ces enfants entrent chez les habitants, et là, dans une longue litanie psalmodiée, racontent en chœur l'histoire de l'apparition de l'astre, celle des Rois et leur arrivée à Bethléem. Ce récit est accompagné par le son des clochettes, qu'ils font tinter en imprimant un petit mouvement à l'Etoile sur son pivot.

Ils terminent leur chanson par l'Acte de Foi, puis par un compliment en quoi ils sont devenus bien modernes, vous souhaitant la bonne année quinze jours d'avance.

Viennent enfin les *Colinde* (1) de Noël. Ces Colinde, dont le nom vient peut-être de *Kalende*, sont des compliments ou des petites légendes que l'on dit à l'avènement de certains mois de l'année, à certaines fêtes, ou encore à quelques cérémonies. La colinde de Noël intitulée *Fleurs merveilleuses* (2) (*Florile Dalbe*) (3) est dite par des jeunes gens qui portent une petite icone représentant la Nativité ; ils vont aux fenêtres des maisons et disent :

Levez-vous, levez-vous, grands seigneurs !
— Fleurs merveilleuses —
Levez-vous aussi, roumains laboureurs.
— Fleurs merveilleuses —
Voici venir les chanteurs de Colinde,
— Fleurs merveilleuses —
La nuit, vers le chant du coq,
— Fleurs merveilleuses —
Ils vous apportent un Dieu,
— Fleurs merveilleuses —
Pour vous sauver du mal,
— Fleurs merveilleuses —
Un Dieu nouveau-né,
— Fleurs merveilleuses —
Tout de fleurs de lys habillé.
— Fleurs merveilleuses —
Dieu véritable,
— Fleurs merveilleuses —

(1) En Galicie on donne également le nom de *Kolendy* aux Noëls.
(2) Recueil de M. B. Alecsandri.
(3) *Dalbe* veut dire merveilleuses, pures, sacrées.

Soleil éclatant de rayons.
— Fleurs merveilleuses —
Levez-vous, levez-vous, grands seigneurs,
— Fleurs merveilleuses —
Et vous, roumains laboureurs, aussi,
— Fleurs merveilleuses —
Car sur le ciel vient de paraître
— Fleurs merveilleuses —
Un astre d'Empereur,
— Fleurs merveilleuses —
L'Etoile-comète brillante,
— Fleurs merveilleuses —
D'heureux présage;
— Fleurs merveilleuses —
Voici le monde refleurir,
— Fleurs merveilleuses —
Et la Terre se rajeunir.
— Fleurs merveilleuses —
Par le bois chantent les tourterelles,
— Fleurs merveilleuses —
Et aux fenêtres les hirondelles.
— Fleurs merveilleuses —
Un pigeon beau et luisant
— Fleurs merveilleuses —
Est venu de l'Occident
— Fleurs merveilleuses —
Apportant une fleur sacrée;
— Fleurs merveilleuses —
A votre seuil il s'est posé,
— Fleurs merveilleuses —
Vous souhaitant de vivre
— Fleurs merveilleuses —
Beaucoup d'années heureuses,
— Fleurs merveilleuses —
Comme les arbres fruitiers de fleurir,
— Fleurs merveilleuses —
Et comme eux de vieillir.
— Fleurs merveilleuses —

III

FÊTES DU NOUVEL AN

Le soir qui précède le premier janvier, c'est un tapage infernal dans les villages, dans les cours de fermes et chez les paysans : des bandes de jeunes gens tirent des coups de pistolet et font claquer des fouets. Les uns imitent le mugissement du taureau avec un instrument, spécialement construit à cet effet : c'est un tonnelet fermé d'un côté par une peau traversée d'une corde de crin, sur laquelle on fait glisser les mains enduites de résine; d'autres jouent du chalumeau. Cet ensemble représente les travaux des champs.

D'autres enfin, agitant une petite clochette, récitent à l'hôte *la petite charrue*. Ils font semblant d'interrompre les travaux du labour pour raconter une histoire :

A-ho, A-ho, enfants et serviteurs,
Attendez un peu, ne conduisez plus (votre attelage).
Accotez-vous près de vos bœufs,
Pour écouter mon récit :
Il y a aujourd'hui près d'un an
Que s'est levé *badea* (1) Trajan (2)
Et qu'il a enfourché
Un cheval bien dressé
Du nom de *Graor* (étourneau),
A la selle d'or,
A la bride de soie,
Grosse comme une branche.
Et sur ses étriers se haussant,
Il regarde à travers champs
Pour choisir un lieu bien net,
    Propre aux laboureurs
    Et aux semailles.
Et aussitôt qu'il l'eut trouvé,
Il se mit à le labourer
        En long
    Et en large.
Il commença vers un jeudi
Avec une charrue à douze bœufs,
Bœufs, petits bœufs,
A la queue blanchette,
Avec un petit signe à la tête (au front).
Allez, mes enfants !
    Hi ! Hi !

Ici, ils font le simulacre de reprendre le travail et d'entraîner les bœufs, les hommes crient et font claquer leur fouets ; puis le chanteur reprend son récit, où dans plusieurs couplets il explique comment Trajan a semé; comme la pluie a fait germer le blé et comme il a mûri :

Les épis sont comme des moineaux,
Les feuilles comme des roseaux,
Allons ! vous autres !
    Hai ! Hai !

Trajan change de cheval et va à Tighina pour acheter de l'acier,

(1) *Badea*, *Baditza*, frère, titre qu'on donne à un ami et surtout à un frère plus âgé.
(2) Trajan (53-117 ap. J.-C.), après la conquête de la Dacie, établit des colonies romaines dans ce pays; aussi son nom est il devenu légendaire là-bas: il est resté à une vallée et à une antique route romaine (Voie Trajane), il a été donné à certains phénomènes physiques, tels que les grands amoncellements de neige (*Troian*) qui se forment pendant les rudes hivers.

De l'acier pour les faucilles,
Avec des manches de fleurettes,
Pour les fillettes gentilles,
Et pour les jeunes femmes brunettes.
Allez, mes enfants !
    Hii ! Hii !
Puis il fait venir enfin
    Ses filleules
Et ses voisines
    Ses filleuls
Et ses voisins.

Alors on coupe le blé, on en fait de grande meules, on le bat avec des chevaux ; les garçons le passent avec la pelle au vent, puis on le charge sur des chariots et on le porte au moulin.

Mais ce brigand de moulin,
Quand il vit autant de chars
Si chargés, si surchargés,
Il mit la queue sur le dos (1)
Et s'enfuit au grand galop.

Enfin le meunier rattrape son moulin, on moud le blé dont on fait ensuite des pains et des gâteaux que l'on distribue à tout le monde, et l'histoire se termine par le compliment suivant :

Ainsi que Dieu a donné
De belles récoltes à Trajan,
Qu'il vous en donne autant à vous,
Pour qu'aussi nous en ayons part ;
    Que votre maison
    Soit une vraie maison,
    Votre table
    Une vrai table ;
Que les tables soient toujours dressées
Avec de belles nappes blanches :
Que vos maisons toujours purifiées
Soient par de bons hôtes habitées.
Vivez ainsi de longues années,
Et qu'on vous trouve florissants,
    Comme les poiriers,
    Comme les pommiers,
    En plein été.
Allons ! vous autres !
    Hii ! Hii !
Nous pourrions vous en souhaiter plus long ;
Mais nous craignons de nous attarder.
    En votre palais,
Loin de nos maisons....

(1) Certains animaux, les chevaux entre-autres, lorsqu'ils prennent la fuite mettent la queue sur le dos; de là l'expression populaire, synonyme de se sauver.

Car l'hôte à toujours en partage de grands palais lumineux, passés à la chaux, avec de belles fenêtres, tandis que le paysan n'a que de petites chaumières, mais bien suffisantes pour de vaillants laboureurs.

Elles sont faites de gros bois,
Enduites de terre.
Et couvertes de roseaux ;
Mais autant qu'il y a de pailles chez nous,
Qu'il y ait autant d'argent chez vous.....

Et ils reprennent encore avec une discrétion charmante et naïve :

Nous pourrions vous en souhaiter encore plus long,
Mais nous craignons de nous mettre en retard ;
Et nous avons à passer
Un mauvais petit bois qui est dans la vallée,
Tout rempli de filles folles.
Qui lancent des noisettes,
Et s'en prennent aux jeunes garçons
Comme aux fleurs font les abeilles,
Et leur font perdre les chemins
Avec leurs baisers malins.

A la suite de ceux-ci viennent les danseurs avec les musiciens tziganes accompagnant la *Chèvre* (*Capra*).

La chèvre, c'est un garçon enveloppé d'une couverture sur laquelle sont cousues des houppes de papier découpé, il tient à la main un bâton qu'on ne voit pas et au bout duquel est emmanchée la tête de l'animal formée de bois et de papier. La chèvre danse seule au milieu de la *hora* (ronde) (1), qui est formée de jeunes gens déguisés en filles, ou en turcs, — du moins autant qu'ils se figurent les musulmans, — c'est-à-dire en tuniques rouges serrées dans tous les sens sur le corps par des ceintures à boutons de cuivre ; de grandes bottes, des pistolets et un fez complètent le costume.

Cet usage de la chèvre est-il originaire de la plus haute antiquité, ou simplement des pays voisins ? nous ne saurions le dire, ce qui reste de cette coutume étant si complètement vague. Il est certain néanmoins que les turcs qui accompagnent ce cortège sont un souvenir de ces *Hérodes* (*Irodzi*) dont on voit encore des représentations dans quelques villes.

IV

MYSTÈRES D'HÉRODE

Les *Hérodes*, que l'on pourrait assimiler aux anciens mystères, ou aux *crèches* et *pastorales* qui se jouent en France à cette même époque de l'année, représentent l'arrivée des trois Rois d'Orient devant Hérode.

Cependant si les Rois Mages n'ont pas conservé ici toutes les traditions de leur miraculeuse histoire comme dans la merveilleuse Bretagne, dont M. Re-

(1) *Hora*, le *chorus* des Romains.

nan parlait l'autre jour, et dont M. Quellien nous a retracé les détails si curieux, on les voit néanmoins encore arriver dans leurs longues robes orientales et la couronne au front.

L'empereur Hérode, couvert d'un grand manteau rouge avec de la fourrure blanche aux manches et au col, d'une cuirasse brillante laissant passer sa tunique plissée jusqu'aux genoux, l'Empereur Hérode, à la barbe fleurie, est vieux, mais parle encore fièrement, tandis que sous le diadème son front sillonné de rides est pensif. Un officier romain son confident, et deux guerriers qui portent la traîne de son manteau de pourpre, ne le quittent jamais. Chaque fois qu'il parle, le chœur exécute une volte rapide en frappant du pied, pour indiquer combien sont terribles les paroles du souverain.

HÉRODE (*à l'officier*).

Officier !

L'OFFICIER.

Ordonnez, grand Empereur.

HÉRODE.

Quelle nouvelle de bien ou de mal
Puis-je apprendre de toi ?

L'OFFICIER.

Parmi les gardes et les sentinelles
On a capturé trois hommes étrangers.

HÉRODE.

Que disent-ils être ?
D'où viennent-ils ?
Et où vont-ils ?

L'OFFICIER.

Montés sur des chevaux,
Ce sont philosophes (sages) et rois,
Qui viennent d'Orient.
Ils vont au pays Nazaréen
Se prosterner devant le Christ,
Qu'on dit aussi le Messie.

HÉRODE

Fais les paraître tous trois
Afin qu'ils parlent avec moi !

Alors paraissent Gaspard, Balthazar et Melchior ; ils abordent le monarque avec une fierté hautaine ; cependant, après avoir satisfait Hérode en lui disant leur nom, leur pays et le but de leur voyage, ils lui demandent à leur tour quel empereur fameux est-il donc pour oser les interroger de la sorte ?

HÉRODE.

C'est moi l'empereur Hérode !
Je suis monté sur mon cheval,
J'ai pris mon glaive en main,
Dans Béthléem je suis entré,
Et lorsque du pied j'ai frappé,
La terre entière a tremblé !

(*Ici le chœur exécute une volte rapide en frappant du pied*).

HÉRODE

Oui, dans Bethléem je suis entré,
Quatorze mille enfants j'ai tués,
Tous nouveaux-nés
Depuis deux ans !
Et avec eux le Christ aussi.
Pourquoi donc, le cherchez-vous ?
Pour le servir et vous soumettre ?
Voici le nouvel Empereur,
C'est mon glaive taché de sang !

Alors les Rois-Mages appellent les malédictions du Ciel sur ce souverain criminel et sacrilège.

HÉRODE (*aux Mages avec affectation*).

Frères, accordez votre pardon
A mon esprit d'abord troublé.
Maintenant qu'il est rassuré
Je vous donne justement raison.

Balthazar, Gaspard et Melchior quittent la cour du roi Hérode, suivant toujours l'Etoile qui les guide. Le chœur raconte comment toutes les choses qu'ils ont vues en rêve s'accomplissent.

Puis la seconde partie de ce mystère se passe censément dans le même décor que dans la première : Hérode ordonne à son officier de lui amener un enfant innocent qui ne sache point mentir encore, afin de savoir par lui ce qui en est du Christ ; le chœur chante la légende de la Nativité :

LE CHŒUR

Trois Empereurs d'Orient
Sont venus se prosterner,
De riches présents ont apportés
Et à Jésus ils ont chanté :
« Repose, Souverain céleste
Dans cette étable d'animaux ;
Repose sur le foin sec,
Entouré par des anges,
Qui chantent tes louanges
Et te donneront la Majesté,
La Gloire parmi ceux d'en Haut,
En bas, la paix, jusqu'à l'Occident. »

Lorsque que devant le roi paraît l'enfant qu'il a fait amener, la vérité parle par la bouche de l'innocent : Le Christ naîtra de Marie, il vivra trente-trois ans, — ceux qui lui voudront du bien, — seront les évangélistes : Marc, Luc, Mathieu et Jean. — Parmi ceux qui voudront sa perte, — on verra Hérode, puis les Sadducéens, — les Scribes et les Pharisiens. — Enfin il sera crucifié, mais ressucitera. — Monté au Ciel, il siègera à la droite du Père !

Hérode, profondément troublé par ces révélations, fait disparaître cet enfant de sa vue, et, se jetant à genoux, il invoque les dieux :

HÉRODE.

O Dieux des Dieux,
Dieux des Scribes,
Des Sadducéens
Et des Pharisiens !
Ainsi que je vous ai honorés
Et que je vous ai rendu hommage,
Toujours je vous honorerai,
Et hommage vous rendrai !
Mais par vous j'avais bien cru
Que l'étoile qui avait paru,
Sur ma tête s'était arrêtée
Et mon sceptre avait fortifié !
O Hérode, Hérode !
Présomptueux monarque,
Tu n'es plus qu'un jouet de la Malédiction,
L'horreur de la terre.
Trois Mages sont venus vers toi,
Qui t'ont déshonoré tous trois;
A ta face ils ont insulté.
Puis ce fut un maudit
D'enfant éhonté...
O Dieux des Dieux !
Dieux des Scribes,
Des Sadducéens
Et des Pharisiens !

Hérode, par un raisonnement assez étrange, ajoute qu'il offrirait encore aux Dieux un sacrifice de quatorze mille enfants, si seulement son glaive pouvait être purifié du précédent massacre.

Ainsi se termine ce naïf mystère.

Dans ce bref aperçu de la littérature populaire roumaine, nous avons pris aux recueils faits par M. B. Alexandri d'abord et par MM. Ispirescou et Téodorescou ensuite, les sujets les plus marquants et les plus connus. Nous nous sommes efforcés, tout en respectant littéralement le texte, de conserver par tous les moyens permis, aux vers aussi bien qu'à la prose, leur saveur et leur allure originales.

G. Stérian.



LES MOIS ET L'IMAGERIE

AVRIL



Cette image est extraite des *Heures au grand possible* : elle est accompagnée du quatrain suivant :

Six ans prochais vingt et quatre en lhome
Sont figurez par Apvril gracieux :
Et soubs cest aage est gay et joly lhome
Plaisât aux dames courtois et amoureux.

P. S.

LE ROSSIGNOLET

I

VERSION DE LA HAUTE-BRETAGNE

Ros-si-gno-let du bois, Ros-si-gnolet sau-
-va - - ge, — Apprends moi ton lan-
-ga-ge, Apprends moi-z-à par - ler, Dis moi dans ton ra-
-ma-ge Celle qu'il faut z'ai-mer, Celle qu'il faut z'ai - mer.
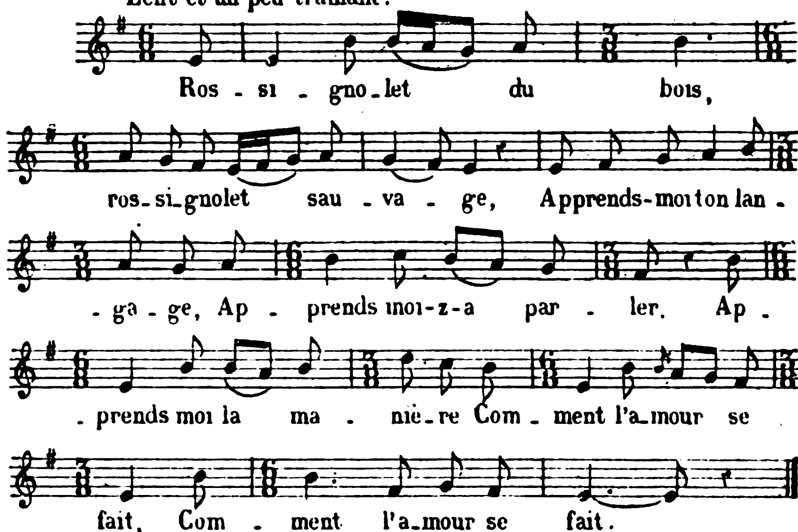
Rossignolet du bois,
Rossignolet sauvage,
Apprends-moi ton langage,
Apprends moi z'à parler,
Dis-moi dans ton ramage,
Celle qu'il faut z'aimer. (*bis*)

Celle qu'il faut z'aimer,
Je m'en vais vous le dire.
C'est la gentille Annette ;
Son cœur est tendre, aimant ;
En secret la pauvrette
Vous aime éperdûment. (*bis*)

EMILE DURAND.

II

VERSION BRESSANE



Rossignolet du bois, — rossignolet sauvage,
Apprends-moi ton langage, — apprends-moi-z-à parler,
Apprends-moi la manière — Comment l'amour se fait.

Comment l'amour se fait, — je m'en vais vous le dire :
Faut mener les ébaudes (1) — à toute heur' de la nuit,
En frappant à la porte : — Mie, viens donc m'ouvrir.

— Pour vous aller ouvrir, — je suis déjà couchée,
Mon père et ma mère aussi. ...
Montez là aux fenêtres, — je m'en vais vous ouvrir.

(1) On nomme *ébaude*, en Bresse, une sorte de sérénade donnée, le plus souvent à une jeune fille, quelquefois à un personnage à qui l'on veut faire honneur, par un groupe de jeunes gens qui, formés en cortège au son des instruments populaires du pays, la vielle et la clarinette (cette dernière ayant remplacé la musette aujourd'hui abandonnée) chantent à l'unisson, pendant la marche, ainsi qu'en arrivant devant la maison où ils doivent stationner. Il y a des chansons spéciales aux *ébaudes* ; cependant le genre ne craint pas de s'enrichir d'autres chansons populaires, pourvu qu'il y soit parlé d'amour. Le nom d'*ébaude* s'applique à la fois à la chanson et à l'ensemble du cérémonial. Rapprochez, tant pour le mot que pour la coutume, l'*ébaude* bressane de l'*aubade* provençale.

— Si je monte là-haut, — m'ouvrirez-vous, la belle ?
Je suis dedans la neige, — dans l'eau juspu'aux genoux ;
Voilà la récompense — la bell' que j'ai de vous.

Belle, dans ton jardin — y-a de bell' pomm' rainettes.
Voudrais-tu me permettre — que j'y porte la main ? (*bis*)

— Pour y porter la main, ...
Il faut avoir la lune, — le soleil à la main,
Pour attraper les pommes — qu'il y a dans mon jardin.

Recueilli à Corgenon (*Ain*). JULIEN TIERSOT.

La chanson *Rossignolet du bois* est une des plus vieilles chansons populaires françaises dont la tradition se soit conservée dans nos provinces ; aussi n'est-ce pas sans de nombreuses altérations qu'elle nous est parvenue (on en a pu juger par les exemples ci-dessus). On en trouve des variantes, au moins du premier couplet, imprimées dans des livres du XVI[e] siècle : Le *Recueil de toutes les sortes de chansons nouvelles rusticques et musicales*, etc. Lyon, 1555 ; le *Premier livre de chansons en forme de vau de ville*, Paris, Ad. Le Roy, 1572. M. Weckerlin a publié la première dans son recueil : L'*Ancienne chanson populaire en France*. Nous même en avons trouvé une autre dans un chansonnier antérieur aux deux précédents, conservé à la bibliothèque de Munich : le *22[e] livre contenant XXVI chansons*, Paris, Attaingnant, 1547. En voici le premier couplet :

Rossignolet du boys
Qui chante au verd bocage,
As-tu ouy la voix
D'ung garson de village ;
D'ung garson de village,
Qui s'est voulu marier ;
Mais il n'entend pas l'usage
Comme c'est qu'il faut aymer.

La musique, à quatre parties, a été composée par Gardane ; mais, suivant l'usage du XVI[e] siècle, la mélodie, placée au ténor, est empruntée à la tradition populaire. Or, cette mélodie (exemple presque unique), sans être absolument semblable à celles qu'on chante encore, procède évidemment du même type : la tonalité, qui en est peut-être l'élément le plus caractéristique (c'est le premier ton du plain chant) est la même dans les trois cas. On trouvera la mélodie du XVI[e] siècle dans notre *Histoire de la chanson populaire en France* qui paraîtra très prochainement.

J. T.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE (1).

I

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LES SOUVENIRS POPULAIRES.



ERS 1790, il y eut une période où les profondes réformes que l'Assemblée constituante avait décrétées et que le roi avait sanctionnées, semblaient devoir s'accomplir, sinon sans résistance, du moins sans protestation à main armée ; c'est à cette lune de miel de la Révolution que remonte la plantation symbolique des arbres de la Liberté. Suivant Champfleury, elles eurent lieu à l'imitation des *mais* qui, comme on le sait, étaient fréquents sous l'ancien régime. Peut-être s'y mêla-t-il un ressouvenir inconscient de l'ancien culte des arbres, et celui des ormes de Sully (2). Quelques-uns de ces derniers furent même transformés en arbres de Liberté : un chêne, dit de Henri IV, qu'on voyait encore à Saint-Paul, près Gignac (Hérault), fut sacré arbre de la Liberté pendant la Révolution et aussi en 1848 ; il est vraisemblable qu'on trouverait dans les histoires locales d'autres faits similaires.

La première plantation fut, d'après le *Moniteur* du 25 mai 1790, faite par M. de Pressac de la Chassagnaye, curé de Saint-Gaudens, près Civray ; il fit arracher un jeune chêne et des jeunes gens le plantèrent au milieu de la place du village. « Au pied de cet arbre, leur dit le curé, vous vous souviendrez que vous êtes Français, et dans votre vieillesse vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté. » Des arbres de la Liberté furent érigés un peu partout ; mais ce fut surtout en 1792, au moment où la guerre était à l'intérieur et aux frontières, que les fêtes qui accompagnaient la plantation de ces emblèmes se multiplièrent. Un contemporain assure que le nombre de ces arbres s'éleva à plus de soixante mille.

L'arbre choisi était en général le chêne; il est même formellement indiqué dans les instructions. Lorsque la guerre civile éclata, beaucoup de ces arbres furent coupés par les bandes royalistes : on en trouve plusieurs exemples dans les historiens du temps.

Deux chênes de la Liberté qui se trouvent au village de la Lande, près Sains

La lettre V a été composée par M. Sébillot d'après une figure du Moyen âge, qui représente le diable avec des ailes de chauve-souris.

(1) Cf. *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 65.
(2) CHAMPFLEURY, *Histoire des faïences patriotiques*, p. 185-6.

(Ille-et-Vilaine), sont l'objet d'une sorte de culte de la part des habitants, auxquels les vieillards les montrent comme des monuments (1).

Les végétaux jouèrent du reste un rôle dans la Révolution : on se rappelle que des feuilles d'arbre servirent de cocarde à la foule haranguée au Palais-Royal par Camille Desmoulins. Plus tard, les fleurs devinrent des emblèmes politiques ; la rose et le thym étaient des fleurs républicaines (2). Le lys représentait la royauté. Un œillet rouge devint le signe de ralliement de la conspiration du chevalier de Maison-Rouge.

∴

Par la Constitution civile du clergé, la Révolution avait froissé, surtout dans les pays de l'ouest, bien des convictions : l'émigration d'une partie des nobles, la suspicion dont ceux qui restaient étaient l'objet, y créa aussi de profonds mécontentements. Mais quelque graves qu'ils fussent, ils n'auraient peut-être pas suffi pour provoquer des résistances à main armée. La levée de 300,000 hommes ajoutant un nouvel élément de discorde à tous ceux qui existaient déjà, amena le soulèvement d'une partie de ces provinces.

Ces pays furent alors coupés pour ainsi dire en deux : les villes, les gros bourgs et un assez grand nombre de communes rurales, attachés aux idées nouvelles, les soutinrent énergiquement ; les paroisses où vivait, loin de Versailles et de la cour, une noblesse populaire, en rapports constants avec les paysans qui considéraient ces gentilshommes campagnards comme des espèces de chefs de clans, se soulevèrent au contraire, et pendant des années opposèrent aux armées de la République une résistance plus difficile à vaincre que les invasions des armées régulières.

On vit alors en présence les bleus, ainsi nommés à cause de la couleur de l'uniforme de l'armée républicaine, et les blancs, qui tiraient leur nom à la fois de la couleur de l'uniforme royal et de celle des lys.

Ces noms ne furent pas les seuls : les chouans et les Vendéens appelèrent *Patauds* les habitants des villes républicaines qui se trouvaient au milieu de pays royalistes (3). C'était une forme méprisante de patriote : il est resté le sobriquet de plusieurs localités ; on dit encore les « Patauds de Nantes », les « Patauds de Saint-Aubin-du-Cormier », etc. Dans le Maine, en Anjou, Pataud était le surnom des républicains civils, la qualification de bleu était plus spécialement réservée aux républicains militaires (4).

Le sobriquet de *Chouans* est demeuré attaché à un grand nombre de commune en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord. C'est par dizaine qu'on les compte. En ces pays, « avoir de la plume aux pattes » signifie, comme dans le Haut-Maine, être royaliste, par allusion au chouan ou chat-huant, qui présente, comme on sait, cette particularité.

Quelques blasons de villes ou de villages font aussi allusion à des faits de

(1) Sébillot, *Trad. et Superst. p.*, p. 620.
(2) *Revue des langues romanes*, t. IV, p. 474.
(3) Dans Froissard cité par Menière, les patauds étaient des paysans brusquement arrachés à leur charrue pour être soldats.
(4) H. Gaidoz et Paul Sébillot, *Blason populaire de la France* ; Paul Sébillot, *Blason populaire de la Haute-Bretagne*, 1887-8, tirage à

la guerre civile. C'est ainsi qu'en Ille-et-Vilaine on appelle les gens de Gosné les « Cantaches. » Cantache est un endroit de la forêt de Rennes où les chouans de cette commune attaquèrent un courrier du gouvernement.

Le sobriquet « Pétache d'Avignon, poltrons d'Avignon », fait allusion, à ce qu'on assure, à la déroute de la horde de Patrix et de Jourdan Coupe-Tête devant Carpentras, dont elle était venue, en 1791, faire le siège à cinq reprises différentes. Cette bande, qui avait apporté des sacs pour mettre le butin, se montra prompte à fuir à chaque sortie des assiégés.

A l'époque des guerres civiles, bleus et blancs chantèrent ; il y eut des refrains guerriers pour exciter au combat, et les Vendéens répondirent à la *Marseillaise* par une chanson patoise sur le même air ; il suffira de citer les deux premiers vers du premier et du dernier couplet de cette parodie pour montrer qu'elle est due, ainsi que le fait observer Bujeaud (1), à un prêtre réfractaire :

Allons, armées catholiques,
Le jour de gloire est arrivé, etc.

O sainte Vierge Marie,
Condis, soutins nos bras vengeürs.

Il y eut aussi une *Carmagnole* vendéenne que chantèrent les patriotes de ce pays (2) ; ce sont eux aussi qui composèrent les chansons où ils célébraient la défaite des blancs à Chollet et à Montaigu, leur poursuite par les colonnes infernales, etc. (3).

Les chansons qui eurent cours dans « l'armée catholique et royale » furent cependant plus nombreuses ; beaucoup semblent l'œuvre de demi-lettrés ; telle est la suivante à la louange de Charette :

La Vendée pour défense
De sa division,
Le soutien de la France
De toutes les nations,
Il se nomme Charette,
Vive son cœur !
Chantons à pleine tête
Gloire et honneur ! (4).

Il en est d'autres dont l'allure est plus populaire, témoin le couplet suivant d'une chanson à l'état fragmentaire, dans laquelle un jeune gars pris à la circonscription répond aux gendarmes qui le pressent de partir :

part de la *Revue de linguistique*; MONTESSON, *Vocabulaire du Haut-Maine*; MENIÈRE, *Dict. étymologique*, expression *Blason*, p. 7, n. 22.

(1) *Ch. pop. de l'Ouest*, t. II, p. 109.

(2) Ibid., p. 112.

(3) Ibid., p. 94 et suiv.

(4) Ibid., p. 96. — Il existe une autre chanson dont Charette est le héros, « M. de Charette a dit à ceux de Montfort », etc., qui est devenue presque populaire de nos jours. Nous avons démontré, t. III, p. 226, qu'elle était apocryphe, et que ni Charette, ni ses compagnons ne l'avaient connue.

N'y avait ni gendarmerie
Ni Nationaux
M'empêcher de voir ma mie
Sous les ormaux (1).

Dans les couplets suivants, du siège de Montaigu, l'auteur a fait entrer, avec quelques modifications, des couplets presque entiers de chansons antérieures :

La ville de Montaigu, grand Dieu qu'elle est belle,
Elle est si belle et parfaite en beauté
Que monsienr Charette veut la gagner.

Charette a-t-envoyé son tambour par la ville
Monsieur Charet' m'a t'envoyé ici,
C'est pour dire de vous donner à lui (2).

Toutes ces chansons citées se trouvent dans Bujeaud, avec une vingtaine d'autres qui ne sont pas plus dignes que celles-ci de figurer dans un Romancero de la Vendée. Bujeaud constatait qu'il n'avait pu se les procurer qu'après de longues et pénibles recherches. Il est probable qu'aujourd'hui elles sont encore plus oubliées qn'à l'époque de son exploration·

En Bretagne, les chansons qui gardent le souvenir des guerres civiles sont rares ; sur plus de trois cents chansons recueillies en Haute-Bretagne, je n'en ai pas rencontré une seule qui puisse se rattacher à cette époque nouvelle.

M. P. Bézier a recueilli une sorte de chanson énumérative que M. Decombe a publiée dans ses *Chansons populaires de l'Ille-et-Vilaine*, sous le titre du Départ des chouans. Il ajoute en note : « D'après une tradition qui a cours dans le pays, cette chanson, qui n'est autre chose qu'une énumération des communes comprises dans un certain rayon autour d'Antrain, de Dol, de Combourg et de Hédé, aurait autrefois servi de chant de ralliement aux chouans. Plus tard, les conscrits la chantèrent aussi, en lui faisant subir quelques modifications. »

En Basse-Bretagne, il n'y en a guère davantage : M. de la Villemarqué avoue que la pièce des Chouans a été composée par un prêtre ; M. Luzel n'en a aucune, non plus que M. Quellien, dont le recueil vient de paraître, et l'on peut, je crois, affirmer que les chansons de guerre civile sont d'un médiocre intérêt au point de vue du folk-lore et surtout de la poésie populaire.

⁂

Les faits de guerre, et surtout les exécutions et les cruautés ont laissé des souvenirs plus nombreux et plus intéressants.

En Haute-Bretagne, aussi bien aux environs de Rennes, dans la partie du département qui se distingua par son attachement à la Révolution, que dans celles des communes des Côtes-du-Nord qui fournirent un fort contingent à la chouannerie, et sont même encore en majorité royalistes à l'heure ac-

(1) P. 95.
(2) P. 111.

tuelle, des récits nombreux attribuent aux chouans presque tous les actes criminels, presque tous les attentats contre les personnes ou les propriétés commis à cette époque. Ils sont représentés comme méchants, cruels et pillards. Ils enterraient des gendarmes jusqu'au cou et s'amusaient à jouer aux boules en prenant pour but leurs têtes (1). brûlaient à petit feu les acquéreurs de biens nationaux ou chauffaient les femmes qu'ils faisaient asseoir sur le galetier (disque en fer battu sur lequel on fabrique les galettes de sarrasin), pour les forcer à découvrir la retraite de leurs hommes ou la cachette où était leur argent ; ils emportaient les couettes des lits et mettaient le cidre à courir quand ils étaient lassés d'en boire. A Dourdain, près de Rennes, on raconte qu'ils coupaient les doigts des bleus en se servant en guise de billot de la balustrade qui entourait l'autel ; près de Montmuran, le lieu où beaucoup de bleus furent fusillés, s'appelle encore le Morbihan, et naguère tout le monde connaissait cet endroit sinistre et hanté (2).

On raconte en Poitou qu'un gendarme fut pris par les chouans, attaché à un arbre et tué après mille cruautés. Son fantôme à cheval vient la nuit visiter le lieu du supplice, en poussant des gémissements épouvantables. Il commença à paraitre peu après l'assassinat, et ceux qui avaient entendu les cris du gendarme, lorsqu'il subissait ce martyre, croyaient reconnaître sa voix. Dans la forêt de Teillay est la tombe à la Fille, où certains habitants du quartier viennent prier. On raconte que cette fille, ayant vu une troupe de royalistes qui se cachait dans la forêt, alla les dénoncer à la garde nationale de Bain. Les royalistes furent surpris et presque tous tués. Les chouans tuèrent la fille et l'enterrèrent au lieu où se voit encore sa tombe. Par dérision les ennemis de la République l'appelèrent sainte Pataude. (3).

Aux environs de Josselin, les bleus tuèrent un paysan qui leur avait servi de guide. A l'endroit où toucha sa tête quand il tomba, il se fit un trou qu'on n'a jamais pu boucher.

A Tré-Auray, les âmes des émigrés fusillés après le désastre de Quibéron se réunissent la nuit près d'une croix de pierre, le premier monument élevé à Tré-Auray aux « martyrs » (4).

PAUL SÉBILLOT.

(*A suivre*).

(1) Nous avons vu qu'on attribue en Poitou la même atrocité aux bleus. Néel de la Vigne, dans ses Mémoires publiés à Dinan, dit qu'un commis de district, qui passait pour être d'intelligence avec les royalistes, fut accusé par ceux-ci de les trahir et condamné à mort. On l'enterra, dit-on, jusqu'au cou, et les exécuteurs, postés à courte distance de ce poteau d'une nouvelle espèce, lançaient contre lui des projectiles de toutes leurs forces.

(2) SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 379-383.

(3) L. DESAIVRE, *l. c.*, p. 9 ; abbé GOUDÉ, *Châteaubriand, son histoire et ses légendes*, p. 352.

(4) SÉBILLOT, t. I, p. 383 ; D'AMEZEUIL, *Légendes bretonnes*, p. 152.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XIV

BALLADE SUR LA FÊTE DE SAINT GABRIEL. (1)

Sitost que l'autre jour j'ouy
Que ma souveraine sans per (*égale*)
Estoit guérie, Dieu mercy,
Je m'en alay sans point tarder
Vers mon cueur pour le luy conter;
Mais certes tant le désiroit,
Qu'à peine croire le povoit,
Pour la grant amour qu'a en elle,
Et souvent apar soy disoit:
Saint Gabriel, bonne nouvelle!

Je luy dis: mon cueur je vous pry,
Ne vueilliez croire ne penser
Que moi, qui vous suy vray amy,
Vous vueille mensonges trouver,
Pour en vain vous réconforter.
Car, trop mieulx taire me vauldroit,
Que le dire se vray n'estoit;
Mais la vérité si est telle.
Soyez joyeulx comment qu'il soit.
Saint Gabriel, bonne nouvelle!

(1) Saint Gabriel, archange (18 mars), était au moyen âge le messager de Dieu et de la Vierge, par conséquent le porteur de la bonne nouvelle. C'est lui déjà qui, dans l'Ancien Testament, fut envoyé au prophète Daniel pour lui expliquer le sens de sa vision (Daniel, VIII, 16); dans l'évangile de saint Luc, c'est encore lui qui annonce au grand-prêtre Zacharie la naissance du Précurseur et, six mois plus tard, à la Vierge Marie la venue du Sauveur. Ce rôle annonciateur de l'archange ressort, dans le texte sacré, de ses paroles mêmes : « *Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum; et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare* » (Luc, I, 19).

Dans le théâtre populaire du XIVe siècle, Dieu ou sa Mère viennent toujours secourir les malheureux, et ils sont toujours précédés de Gabriel; si les maîtres ne prennent pas la peine de venir eux-mêmes, Gabriel, du moins, descend pour annoncer au personnage qu'on pense à lui là-haut. Il joue ainsi un rôle constant de Mercure chrétien : dans les *Miracles de Notre-Dame*, c'est lui l'intermédiaire obligé par qui se dénouent toutes les situations (Edit. de MM. G. Paris et Ulysse Robert. Paris, Didot, 1876-1879, 4 vol. in-8). De là ce dicton assonancé : « Saint Gabriel, bonne nouvelle », cité dans les *Proverbes françois* recueillis en 1475 par Jean Miélot, secrétaire du duc Philippe-le-Bon (Bibl. nat., mss. du suppl. fr., n° 201), et reproduit dans le livre de Leroux de Lincy (*Le Livre des proverbes français*, Paris, Delahaye, 1859, 2 vol. in-12), qui ne l'avait point, du reste, remarqué dans l'œuvre de Charles d'Orléans.

Alors mon cueur me respondy :
Croire vous vueil sans plus doubter,
Et tout le courrous et soussy
Qu'il m'a convenu endurer,
En joye le vueil retourner;
Puis après, ses yeulx essuyoit
Que de plourer moilliez avoit,
Disant : il est temps que rappelle
Espoir qui délaissié m'avoit.
Saint Gabriel, bonne nouvelle!

Envoi.

Il me dist aussi qu'il feroit,
Dedens l'amoureuse chapelle,
Chanter la messe qu'il nommoit
Saint Gabriel, bonne nouvelle!

CHARLES D'ORLÉANS. (1).

DICTONS D'AVESSAC

(MORBIHAN).

— Quand les alouettes huchent en l'air
Le soleil va voir la terre (Il fera beau).
— Corbins (corbeaux) d'avril, corbins d'Avent
Apportent autant de pluie que de vent.
— Trâ (grive) en mars dans les hâs (haies)
Autant de froment que de gâtpâs (2).
— Au premier chant du coucou,
Qui a de l'argent 'nn'aura son soûl.
— Quand les cloches sonnent dans Murain
J'avons gros temps et guère de grain (3).
— Amoureux de la Saint Jean,
Longtemps galants,
Mais guère d'enfants.

COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

(1) *Poésies complètes*, Edit. de Ch. d'Héricault, Nouvelle collection Jannet-Picard. Paris, Lemerre, 1874, 2 vol. in-16, (t. I, p. 74). Com. et notes de M. A. TAUSSERAT.

(2) Paille hachée et mauvaise balle qui reste dans l'aire après que le grain est battu.

(3) D'après une tradition, les Normands revenant de piller Rennes, auraient jeté dans la Vilaine et dans le lac de Murain, les cloches qu'ils y avaient volées, au moment où ils furent surpris et battus par les Bretons de Salomon (en Avessac, en 869).

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES (1)

III

QUELQUES PIERRES A LÉGENDES DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

I. Le Puits de Saint Martin ou le Pas de Saint Martin

(commune de Corancez, canton de Chartres-Sud).



N trouve au sud de la commune, au milieu d'un champ et au ras du sol un magnifique polissoir de l'époque néolithique. Cette pierre mesure 5^m50 de long sur 3^m dans sa plus grande largeur.

En plus des rayures et des cuvettes existe, au centre de la pierre, un trou presque circulaire de 0^m50 de diamètre et profond de 0^m50 à 0^m60. Dans ce trou, qui est le Puits de Saint Martin, l'eau, dit-on, se conserve indéfiniment.

On l'appelle encore, mais moins communément Pas de Saint Martin. Le contour du trou représente, à peu près, la forme d'un énorme pied de cheval et la légende dit que c'est l'empreinte du pied de cheval de Saint Martin, alors que ce saint cavalier voyageait dans la Beauce.

M. de Fréminville, qui a visité cette région, vers 1817, au point de vue archéologique, cite une pierre qu'on lui a montrée au milieu d'un champ et qui ne peut être que le Puits de Saint Martin. D'après la tradition qu'il a recueillie, il jaillirait de cette pierre, à certains jours de l'année, une source d'eau vive (2).

II. Le Puits de Saint Martin

(commune de Civry, canton de Châteaudun).

Cette pierre est, comme la précédente, un très beau polissoir. Elle est à moitié enterrée au milieu d'un champ dépendant de la ferme de Vallière. Sa forme est triangulaire et le plus grand côté mesure près de 4^m50 de long.

La lettre O, qui représente saint Martin coupant son manteau pour le donner à un pauvre, a été exécutée par M. Léon Sichler, d'après une miniature du moyen-âge qui lui appartient.

(1) Voir le t. III, p. 617 et 618.

(2) *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, tome II, page 170.

C'est de ce côté qu'elle est le mieux visible. Il y a, à 0m60 de ce bord, vers le centre de la pierre, un trou de 0m10 de diamètre. Ce trou est si régulier qu'il semble avoir été creusé intentionnellement. C'est un puits de Saint Martin.

Il n'y a pas cinquante ans, cette pierre était l'objet d'une certaine croyance. L'eau qui séjournait dans le trou et dans les cuvettes du polissoir passait pour guérir les fièvres occasionnées par les marais et les débordements de la Conie qui passe tout à côté.

Les malades venaient boire de cette eau et prier sur la pierre. Des femmes appelées voyageuses venaient quelquefois de très loin en chercher pour des malades qui ne pouvaient plus marcher.

III. La Borne de Saint Martin

(commune de Civry, canton de Châteaudun).

Au champtier de la Haute-Borne, sur le chemin de Civry à Arville, dans le pli de terrain où se trouve le Puits de Saint Martin, existent deux pierres de dimensions médiocres, l'une est enterrée presque jusqu'au niveau du sol, l'autre, longue de 0m60, gît à côté.

On dit que ces deux pierres n'en faisaient qu'une, et que c'est Saint Martin qui, en fauchant le champ, l'a coupée d'un seul coup de faux.

IV. La Pierre de Saint Martin

(commune de Nottonville, canton d'Orgères).

C'est un grand polissoir faisant saillie d'un côté de 0m75 au-dessus du niveau du sol; le plan se trouve légèrement incliné, il a 3m65 dans sa plus grande largeur. Il se trouve près du hameau de la Chenardière, entre ce hameau et la route qui va de Varize à Pontault. Il porte onze rayures et dix cuvettes, plus trois grandes excavations naturelles.

Ainsi qu'au Puits de Saint Martin de Civry, les malades atteints des fièvres occasionnées par la Conie venaient prier sur cette pierre et boire l'eau qui séjournait dans les trous. Les enfants, je parle des enfants de 1849 à 1850, trouvaient souvent dans le fond de ces trous des pièces de monnaie que laissaient les malades comme offrandes à Saint Martin.

V. La Pierre de Saint Martin

(commune de Villiers-Saint-Orien, canton de Bonneval).

Ainsi que presque toutes les pierres précédentes, cette pierre de Saint Martin était encore un polissoir. Elle a été brisée vers 1886.

Elle avait environ 2m carrés de superficie, au milieu se trouvait cinq rayures (cinq doigts, m'a dit un vieux berger). Les débris de ce polissoir, ainsi que d'autres pierres retirées du champ gisent près de leurs places primitives. Ils sont à droite du chemin de traverse qui va de Godouville au Mesnil.

Soit que ce polissoir n'eût pas de cuvettes ni d'excavations naturelles qui retenaient les eaux des pluies, soit qu'il fût de petite taille, il n'a pas été, ainsi que ceux de Civry et de Nottonville, l'objet d'un certain culte. Au contraire, mon berger m'a avoué qu'étant enfant, lui et les autres gamins du village, lorsqu'ils étaient à glaner ou à garder les vaches aux environs, se faisaient un jeu d'uriner dans les rayures de la Pierre de Saint Martin.

VI. Le Pied de Saint Martin

(commune de Viabon, canton de Voves).

C'est une pierre qui n'a pas plus de 0m40 carrés. Elle présente deux cavités qui sont, l'une l'empreinte du pied, l'autre l'empreinte du genoux de saint Martin. Voici dans quelles circonstances ces empreintes se sont produites.

Saint Martin s'était égaré dans le pays, et ne sachant de quel côté aller pour trouver un village, il s'agenouilla sur une pierre et fit à Dieu une fervente prière; elle fut exaucée, car en relevant la tête, il vit devant lui la croix du clocher de Viabon. C'est depuis ce moment que saint Martin est le patron de Viabon et que la pierre a conservé les empreintes qu'elle porte.

Cette pierre se trouve entre Ymonville et Viabon, dans le fond d'un vallon par où a passé la Conie et que l'on appelle La Vallée.

Elle était sur le flanc du coteau qui regarde Viabon, et comme elle était, vu ses dimensions, facile à transporter, les individus qui voulaient voir la croix seulement du clocher de Viabon, en se plaçant dessus, la mettaient plus ou moins haut, selon leur taille (1).

Cela ne plaisait pas beaucoup au cultivateur, sa récolte était souvent endommagée ; alors, pour obvier à cet inconvénient et pour honorer la mémoire de saint Martin, il a fait sceller la pierre sur un petit monument surmonté d'une croix de fer.

Ce monument que nous reproduisons ci-dessous dans son état actuel, est



(1) On dit qu'une fois, un homme de Mérouville l'avait emportée chez lui et que pendant la nuit la pierre est revenue à sa place.

tout au bas du coteau, le long d'un chemin de traverse. Voici l'inscription qu'il porte :

A LA MÉMOIRE DE SAINT MARTIN —o— Je suis érigée par la volonté de HURAULT, François, Augustin et Suzanne, Rosalie, COUVRET, son épouse à VIABON, 1883

On arrive au Pied de Saint-Martin par quelques marches, et si on est de haute taille et qu'on mette son pied dans l'empreinte en se cramponnant à la croix, on voit devant soi, à l'horizon, la croix seulement du clocher de Viabon.

G. FOUJU.

DE QUELQUES LÉGENDES CELTIQUES (1)

(*Suite et fin*)

VII

DONN FIRINNE



CE personnage, espèce de Rübezahl de Limerick, passe pour être, en général, bienveillant. Il punit les vaniteux, les égoïstes et leurs pareils. Son intervention peut avoir quelque chose de capricieux et de fantasque, comme dans les récits suivants :

1

L'École de Donn Firinne.

Depuis nombre d'années on remarquait dans une ferme au pied du Knockfierin qu'aucun occupant ne prospérait. Le bétail mourait, la nielle détruisait les récoltes ; la mauvaise chance était si persistante que personne à la fin, ne voulait plus louer et que la ferme abandonnée tombait en ruines.

(1) Voir le t. III, p. 602 et le t. IV, p. 80.

Un jour pourtant un jeune fermier, nouvellement marié à une belle et riche fille, eut le courage de louer la Ferme Malheureuse. Il fit réparer les bâtiments, et s'y fixa. Il n'y était que depuis quelques mois lorsqu'un jour de pluie il vit de sa porte l'eau tomber du chaume dans un torrent boueux, et s'écouler de là jusqu'au pied de la grande colline en face. Avec ce petit ruisseau toute l'eau sale de la maison faisait route et, comme conséquence, la fondrière au bas du Knockfierin était toujours boueuse. Le jeune fermier prit sa bêche, creusa un nouveau canal, et détourna l'eau dans une autre direction.

Quelques semaines plus tard, le fermier était parti acheter du bétail, quand une jeune femme proprette, vêtue en servante, entra dans la maison, et, s'adressant à la fermière par son nouveau nom, lui dit que sa maîtresse lui serait obligée de vouloir bien lui prêter un *griddle* (1). La fermière, ne connaissant aucun être vivant à moins d'un demi-mille, répondit : « Et quelle est votre maîtresse ? » « Ne me le demandez pas, madame, mais si vous me le prêtez, avant une demi-heure je vous l'aurais rapporté ». L'ustensile fût prêté, et l'étrangère disparut si rapidement que la fermière, bien qu'elle s'efforçât de deviner où la messagère avait passé, ne pût y parvenir. Moins d'une demi-heure après, le *griddle* lui fut rendu, et il était encore chaud, comme si on venait de s'en servir. La porteuse lui remit un petit message. « Madame, dit-elle, ma maîtresse vous remercie de votre obligeance, et mon maître me charge de vous dire qu'il sera content si votre mari veut venir le voir au retour de la foire ».

Fort surprise d'un tel message en tel lieu, la fermière lui demanda où son mari devrait aller. — « Qu'il se rende à l'ouest de la colline, dit la messagère, et il verra la maison de mon maître. » Disant ces mots, elle disparût. Quand le jeune fermier revint de la foire, sa femme lui conta l'histoire, et l'invitation impérative qui lui était adressée. Sans plus attendre, il se rendit à l'ouest de Knockfierin. Il aperçut un beau château ; à l'entrée il fût accueilli par un petit monsieur à cheveux blancs et sa petite femme très vénérable. Elle était vêtue de blanc, et sur sa tête elle portait une couronne de fleurs sauvages. Invité amicalement à entrer, le fermier pénétra dans une salle qui l'étonna par sa grandeur. Puis son guide le conduisit à une autre plus grande encore, où se trouvaient, assis autour de tables nombreuses, une foule de jeunes hommes qui lui semblèrent tous du même âge, et qui tous lisaient sans mot dire des livres de divers grandeurs. Le fermier demanda à son hôte si c'était un collège, et quelle sorte de science étudiaient ces jeunes gens, si silencieux. L'hôte sourit, et lui répondit qu'ils étudiaient les mystères de la création depuis la première heure où les étoiles brillèrent au ciel. Il demanda au fermier s'il connaissait quelqu'un de ces jeunes garçons, et celui-ci répondit qu'il reconnaissait un frère unique qui était mort depuis neuf ans. « Eh bien ! dit l'hôte, il vous sera rendu si vous le désirez sincèrement. Le désirez-vous ? » — « De toute mon âme », dit le fermier. Le gentleman, qui semblait jouir d'une grande autorité, murmura quelques mots au jeune garçon. Ce-

(1) Ustensile de cuisine.

lui-ci se leva, sans que ses compagnons fissent attention à lui, et se dirigea vers son frère, mais sans paraître le reconnaître, ce qui chagrina le fermier. Le gentleman lui conseilla de ne point s'en alarmer, comme devant vite disparaître.

Tous les trois quittèrent la salle, et retrouvèrent la petite dame à la couronne de fleurs sauvages, qui dit à son mari : « Vous venez de montrer vos élèves à notre bon ami ; je lui montrerai les miennes ». Elle mena alors le fermier dans une autre grande pièce où, autour de tables, étaient assises une foule de jeunes filles, écrivant chacune sur un cahier. « Qu'écrivent-elles » ? demanda le fermier. « Elles écrivent les vertus et les fragilités des femmes depuis Adam et Ève : et elles font de bon ouvrage. Mais en connaissez-vous quelqu'une » ? — « Oui, dit le fermier, une sœur à moi qui mourut il y a douze ans. » — « Désirez-vous l'emmener avec vous » ? — « Rien, dit le fermier, ne peut m'être plus agréable ». La petite dame dit quelques mots à la jeune fille, qui se leva et se dirigea vers son frère, mais sans paraître le reconnaître. La dame lui dit que cela ne durerait pas. Ils rejoignirent ensuite le gentleman et le frère qui attendaient dans la salle.

« Vous m'avez rendu, mon ami, dit l'hôte au fermier, un service qui mérite sa récompense. Je vous ai déjà rendu un frère et une sœur que vous croyiez morts. » — « Et quand donc, et en quoi, vous ai-je obligé ? » dit le fermier. — « Vous rappelez-vous le jour où vous avez frayé un nouveau chemin à l'eau qui a si longtemps séjourné à votre porte, et formé une mare boueuse au pied de cette colline ? L'odeur de cette mare, qui gênait grandement tous les gens de cette demeure, a été la seule cause pour laquelle n'ont pas réussi vos prédécesseurs. Vous avez chassé la mauvaise chance, en éloignant sa cause. A l'avenir, vous avez mon bon vouloir. Tout ce que vous ferez prospérera, et vous serez le plus riche fermier du pays. Allez, emmenez votre frère et votre sœur. »

Ce disant, il le reconduisit à la porte du château. Au moment où ils sortirent, les frères et la sœur se reconnurent et s'embrassèrent, mais quand ils se retournèrent, on ne voyait plus que la verte colline. Donn Firinne et son château avaient disparu.

(Envoyé de Limerick, 10 mars 1885 ; traduit mot à mot, ou à peu près).

2.

Le récit qui suit est rapporté avec quelques différences de détail dans Griffin : *Tales of the Jury Room* (London, 1842). Je l'ai entendu à Londres le 18 décembre 1877, de Patrick Keating, jeune laboureur de Rathkeale. Il se peut donc que cette version soit dérivée du livre, mais c'est peu probable pour divers motifs. J'ai de bonnes raisons de croire que le narrateur, si même il pouvait lire, n'a jamais vu les *Tales of the Jury Room*. L'édition bon marché est récente, et est de fait inconnue aux paysans. Le narrateur était de la contrée où la légende avait survécu, et où sans doute Griffin l'a recueillie il y a quelque 60 ans. Et de ce même narrateur, nous donnons plus loin une autre légende qui appartient à la tradition irlandaise originale. Le récit peut avoir été d'abord conté en irlandais. Griffin ne le comprenait pas, mais il a pu obtenir des traductions. Les noms qu'il donne aux grands hom-

mes, tels que John of the Wine O'Conor, sont probablement d'un manuscrit. Il introduit « Cluas O'Failbe » ; et il y a un Luathas O Failbhe que j'ai trouvé dans la tradition de Kerry. Ces détails divers, que Griffin a employés avec un art sobre et facile, manquent tous dans notre légende.

Macaneiry (*Abrégé*).

Il y avait jadis un nommé Macaneiry, qui vivait au pied du Knockfierin. Cet homme avait eu d'heureux jours, et beaucoup d'amis. Puis tout changea ; les amis disparurent; et lui qu'on nommait jadis *Mr. Macaneiry* était devenu « le pauvre Macaneiry ». Un jour vint où il n'avait ni pain ni argent. Macaneiry songea alors à sa harpe, dont il avait jadis joué assez bien. Il la prit, l'essaya, et erra sur les routes comme un pauvre musicien. A un carrefour un étranger le salua et le pria de jouer. Macaneiry, dont les doigts étaient engourdis par le froid d'un jour d'hiver, joua médiocrement. Alors, l'étranger lui prit les mains, les réchauffa dans les siennes, et Macaneiry, étonné, joua mélodieusement. L'étranger s'offrit à l'accompagner comme second à une foire du voisinage. Macaneiry, naturellement égoïste et soupçonneux, accepta pourtant. A la foire, la foule applaudit, le cuivre fût jeté en quantité, et à la fin au château on demanda le musicien. Il laissa en dehors son compagnon. Macaneiry commença de jouer, mais ses accords étaient infernaux, il n'avait plus de talent, et on le jeta dehors avec sa harpe. Son ami du carrefour le prévint que seul, il ne ferait rien de bon ; il lui frotta de nouveau les mains et le renvoya au château. Macaneiry charma alors les gens du château. Le grand homme qui y vivait le paya grassement. « Dites-lui, lui souffla son compagnon, que vous pouvez faire mieux encore ; que vous pouvez mettre une belle tête sur le corps d'un homme laid. » Le gentleman, qui se savait laid, accepta tout de suite. Macaneiry opérait, mais son compagnon l'aidait. On plaça sur la table un grand vase ; le châtelain s'y assit dans une chaise. L'homme de Macaneiry coupa la tête tout autour du cou, la dévissa comme à un poulet, et la plaça dans le bassin. Puis, ayant l'air d'être sous les ordres de Macaneiry, il saupoudra les bords du cou comme d'une farine, enleva la tête, la lava, puis la replaça, ensuite lui donnant une tape entre les épaules, il cria : « Soyez content, vous avez une belle tête! » (1) — Le gentleman alla à la glace, et il s'y mira grandement ; jamais dans vos voyages vous n'en vîtes d'aussi beau.

Comme honoraires, il donna soixante vaches, trois bourses d'or, deux chevaux avec leurs selles, et pour mener les vaches, deux vachers à qui on laissa un mois pour aller à Cnoc-Firinne et revenir. Les deux musiciens prirent congé, s'éloignèrent avec leurs bêtes et les autres présents, et parvinrent enfin au carrefour en vue du Knockfierna. Là, le second de Macaneiry congédia les bouviers, leur donnant dix vaches à chacun et une bourse d'or à se partager. Macaneiry fût mécontent, et sa mauvaise humeur s'accrût quand l'étranger lui demanda de faire les parts. — Macaneiry répondit en grognant : « Quoi, partager ce qui reste. Je suis le maître, vous le valet ; tout est à moi ».

(1) « Well wear your beautiful head! »

— « Non, dit l'étranger, mais prenez vingt-cinq vaches, moi quinze; gardez une bourse et les deux tiers de l'autre ». Macaneiry refusa, voulant tout. — L'étranger reprit : « Que ce passant soit notre arbitre ». Macaneiry tourna la tête et ne vit personne, et quand il l'eût retourné, étranger, vaches, argent, tout avait disparu, même le cheval et la selle sur laquelle il était assis. Macaneiry chercha partout, mais le chemin était désert et, comme à l'ordinaire, le Cnoc-Firinne était là silencieux et brumeux. A la fin, tête basse, les mains dans les poches, il rentra chez lui. Mais quand sa femme apprit qu'il ne rapportait pas un penny de son voyage, elle lui dit de retourner là où il avait dépensé son argent, et le frappant avec son battoir, elle le chassa de la maison.

Macaneiry, dans cette triste occurrence, songea au gentleman qu'il avait embelli et, après beaucoup de pas et de démarches, il parvint à le retrouver. Le seigneur lui donna une lettre pour un frère qu'il avait dans le Nord, et Macaneiry s'éloigna. Au bout d'un long voyage, il fût bien reçu par ce grand seigneur, qui lui demanda s'il était vrai, comme l'annonçait la lettre, qu'il savait donner la beauté. Macaneiry s'en vanta hardiment.

Or, bien qu'en général on puisse reconnaître à leur belle prestance les descendants des vieilles familles irlandaises, ce seigneur Ultonien ne le témoignait pas par son exemple, et il était heureux que Macaneiry pût lui rendre le même service qu'à son frère. Macaneiry se mit aussitôt à l'œuvre. Mais pourquoi détailler son désastre ? La tête, vraiment, fut habilement coupée, mais le difficile, c'était de la remettre. Le sang inondait le plancher; Macaneiry avait assassiné un grand seigneur irlandais, et il comprenait que sa vie tenait à un fil. Au désespoir, il se jeta par la fenêtre, au moment où les serviteurs, inquiets de ces délais, s'élançaient dans la chambre. Macaneiry, le gibet devant ses yeux, se sauva à toutes jambes, jusqu'à ce que n'en pouvant plus, et entendant ceux qui le poursuivaient, il se jeta par terre, enfonçant sa tête dans une touffe de genêts. De cette retraite, il se sentit tirer par les pieds. En regardant autour de lui, résigné à être pendu, quelle fût sa surprise de voir l'homme du carrefour. « Revenez avec moi », dit-il. — Les serviteurs étant dispersés de tous côtés à la recherche de Macaneiry, les deux hommes parvinrent sans peine dans la chambre du seigneur. Le compagnon de Macaneiry ne s'étonna pas de voir le seigneur sans tête assis à la table. Il reprit la tête, la baigna dans le bassin, la saupoudra d'une espèce de farine, la remit sur le cou, et donnant au patient une tape, il lui cria : « Et maintenant, vous avez une belle tête ! »

Le seigneur se dressa comme sortant d'un long sommeil, très bien portant, mais plus beau qu'avant, et alla s'admirer dans une glace. Le seigneur Ultonien doubla les honoraires de son frère et leur donna 120 vaches à se partager, six bourses d'or, un cheval avec selle et bride pour chacun, avec trois hommes pour conduire le bétail et deux mois pour aller et revenir.

Arrivés enfin, après avoir traversé maints ponts et frontières, au mont de Cnoc-Firinne, le second de Macaneiry renvoya les trois bouviers avec une forte récompense.

Il leur donna vingt vaches à chacun, et leur distribua deux bourses d'or. —

Puis au carrefour, se tournant vers Macaneiry, spectateur muet de cette libéralité, il lui demanda à partager le reste entre eux. — « Comment partager, quand vous laissez si peu ? Je suis le maître, vous le valet ; tout ceci est à moi. »

L'étranger offrit de lui laisser 40 vaches et une part proportionnelle d'or. Macaneiry en colère maintenait son droit, quand il entendit un grand bruit derrière lui, et il tourna la tête. A l'instant, étranger, cheval, argent, tout avait fui comme un rêve, et Macaneiry se retrouva seul au carrefour. — Que faire ? rentrer chez lui, jamais ; il s'assit sur un tas de pierres, arrangeant ses ongles avec un vieux rasoir rouillé qui lui restait. Ainsi occupé et pleurant, il aperçut un vieillard monté sur un cheval gris. — « Que voulez-vous de ce rasoir ? » cria le vieux. Je ne sais ce que répondit Macaneiry, mais quand le vieux lui offrit le cheval gris, Macaneiry accepta tout de suite. Macaneiry donna le rasoir, l'autre descendit et Macaneiry monta.

Il était à peine en selle, que le cheval gris bondit hors du chemin, l'emporta comme le vent de Mars par dessus les haies et les fossés, je devrais plutôt dire à travers haies et fossés, fondrières et ronces, mares et rivières, si bien que Macaneiry se croyait sur le dos du diable. Il était inondé d'eau, noir de boue, le corps déchiré par les épines et tous les os souffrants, lorsqu'enfin, après avoir fait le tour de l'Irlande et traversé une grande rivière, le cheval le ramena au point de départ. Le vieillard était là attendant tranquillement son retour.

« Macaneiry, dit il, vous avez chevauché le cheval de Donn Firinne. Voici une bourse, quoique vous ne la méritiez pas. Que la leçon vous rende moins égoïste et moins avide ». Puis remontant son cheval gris, Donn Firinne s'éloigna vers la colline, et Macaneiry revint chez lui, songeant à ses aventures et comptant ses belles pièces d'or.

Pendant longtemps ses voisins constatèrent qu'il était meilleur de tous points. Mais cela ne dura pas. Par degrés il redevint égoïste, inhospitalier aux voisins et amis, et sans cœur pour le pauvre. Une nuit, le Sluagh Sidhe de la colline lui rendirent visite, et cette fois ils l'emportèrent. Depuis lors, on n'a plus entendu parler de lui. Sans doute, il est avec bien d'autres dans la colline de Knockfierna, où vraiment il n'est guère à plaindre, si, comme on le dit, on s'y tient à boire du vin d'Espagne.

(Raconté *bis* par P. Keating de Rathkeale, Latimer Road, Londres, 18 décembre 1877).

3.

Pat Mylan à Knockfierna.

Il y avait sur les communaux de Rathkeale un tertre sur lequel se tenait la foire, et qui récemment peu à peu a été enlevé. Il y habitait jadis un boiteux nommé Pat Mylan. Il avait été agile et leste jusqu'au jour où, jouant à la crosse, il reçut sur le pied d'une main inconnue un coup de bâton. Mylan devina que ce coup ne venait pas d'un vivant. De ce jour, il resta boiteux.

Une nuit qu'il ne dormait pas, il entendit à sa porte les sabots de chevaux.

Ils s'arrêtèrent et aussitôt un étranger leva le loquet et entra. — « Debout, Pat Mylan, et venez avec moi. J'ai besoin de vous pour affaires particulières. » — « Puisque vous savez mon nom, savez-vous aussi que je suis boiteux. » — « Qu'importe ? Debout, et partons ! »

Pat sortit du lit, et, à sa surprise, il marcha dans sa chambre comme jamais il ne l'avait fait. Il vit qu'outre son cheval, l'étranger en tenait un autre. — « Montez ce cheval, et pas de questions. »

Pat obéit, et ils s'élancèrent par la nuit hors de Rathkeale. Ils se dirigeaient vers la colline au sud-est et ils ne s'arrêtèrent qu'à l'extrémité sud de Knockfierna. Là est un abîme profond et noir qui pénètre dans les entrailles de la montagne, et se tenant à l'entrée, l'étranger tira une lettre. — « Pat Mylan, dit-il, je vous ai amené ici pour descendre cette lettre dans la vallée. Soyez sans crainte et allez hardiment. Vous voyez assez clair ; bientôt vous trouverez de la lumière. Devant vous, il y a un bon chemin avec des maisons sur votre route. Ne faites pas attention aux gens armés que vous rencontrerez, mais dirigez-vous vers la porte où vous verrez de la lumière. Une fille rousse vous ouvrira. Demandez Donn Firinne, et ne donnez pas cette lettre à d'autres qu'à lui. Encore deux avis à vous rappeler : ne mangez ni ne buvez rien de ce qui vous sera offert, mais partez dès que votre commission sera faite. Et aussi ne touchez ni ne regardez la femme rousse. Pat Mylan fit comme on le lui ordonnait. Quand il descendit dans le passage, il le trouva brillant d'une lumière rougeâtre, qui augmenta à mesure qu'il s'avançait. De chaque côté de cette route souterraine il y avait des maisons, mais Pat fila droit son chemin sans faire attention à une double rangée d'hommes armés qu'il traversait, vers une maison de la porte de laquelle filtrait une lueur rouge sombre. En approchant, il vit qu'elle provenait d'une escarboucle qui, fixée au marteau de la porte, jetait une lueur de feu sur sa figure et ses vêtements. Saisissant le marteau, Pat frappa hardiment ; une fille rousse à coup sûr lui ouvrit et lui demanda ce qu'il désirait. Pat baissa les yeux : « J'ai une lettre pour Donn Firinne ». — « Donnez-la moi, je la remettrai ». — « Non, je dois la remettre en mains propres. »

Elle l'emmena alors, fermant la porte derrière lui, dans une chambre où un homme très vieux, à longue barbe blanche, était assis à une table. Donn Firinne prit la lettre, brisa le sceau, et la lut. Ce faisant, sa contenance changea. – « Fâcheuses nouvelles, Pat Mylan, » dit-il. Vous m'apportez un défi de bataille du roi des Sidhfir du Nord, et mon peuple de Munster est le plus faible. Je ne l'aurais pas accepté s'il n'avait été apporté de la main d'un boiteux. Néanmoins il semble avoir trouvé en vous l'homme qu'il lui fallait. — Allons, servante, donnez à Pat Mylan ce que nous avons de meilleur ici à manger et à boire. »

Aussitôt on dressa une table chargée des meilleurs comestibles et des vins les plus fins. Mais Pat refusa tout. On l'entoura, on l'appela de son nom, on le pressa de manger ; mais ce fut en vain : Pat évita l'œil de la fille rousse ; tenant même sa main devant sa bouche. Enfin, Donn Firinne vint à lui, le conduisit jusqu'à la porte, et le laissant sortir sous les rayons brillants de l'escarboucle, ferma la porte derrière lui.

« Pat Mylan est parti », dit Donn Firinne. — « Pat Mylan est parti », répéta la fille rousse. — « Pat Mylan est parti ! » cria l'un des hommes armés. Ainsi, de proche en proche, jusqu'au bout de la ligne et à l'entrée même du passage. Pat ressortit du côté de Knockfierna où se promenait le cavalier, en l'attendant.

« Avez-vous remis ma lettre à Donn Firinne ? » — « Oui ». — Tous deux remontèrent et regagnèrent Rathkeale ; là l'étranger le quitta, chevauchant dans la nuit, pour rejoindre évidemment ses gens dans le Nord. Le lendemain, Pat Mylan étonna chacun par son étrange récit, et confondit les incrédules en marchant avec la même légèreté qu'avant son accident.

(Du même narrateur, P. Keating de Rathkeale, à Londres juillet 1877).

David Fitzgerald.

LES POURQUOI (1)

XXXI

POURQUOI LES ARABES HAÏSSENT LES JUIFS

ou les puces d'Orient et les puces d'Occident.

En Algérie, les Arabes ont plusieurs raisons de haïr les Juifs, mais comme bien que légendaires, elles n'ont rien de folklorique, nous n'avons pas à en parler ici. Autre est celle des indigènes de Tibériade, en Turquie d'Asie, qui prétendent que c'est la puce d'Occident qui leur a communiqué la haine pour le Juif.

Dans son ouvrage *Le pays des croisades*, M. Jules Hoche a rapporté à ce sujet une curieuse légende qu'il avait recueillie d'un Arabe de la contrée ; c'est la même que nous allons mentionner. Rappelons d'abord que sur les rives du lac Tibériade ou de Galilée les puces abondent en certaines saisons au point de devenir an véritable fléau. L'imagination orientale devait naturellement enfanter une légende pour se venger de cet inconvénient et voici celle que les Syriens racontent.

« La puce actuelle est certainement originaire des pays d'Occident ; elle a du sang infidèle dans les veines, et ce qui le prouve bien, c'est qu'elle s'acharne partout à persécuter les pauvres musulmans. Nous autres, Arabes, nous sommes absolument convaincus que la puce dont nous souffrons tant à Tibériade et dans les environs a été rapportée d'Europe à dos de Juif, à dos d'*achénoïzim*, par conséquent.

« Nos pères nous ont souvent parlé d'une grande bataille qui ensanglanta le lac, il y a quelque cent ans, au moment même où une nouvelle recrudescence de Juifs européens se manifestait dans la contrée : c'était le dernier

(1)

combat que les puces d'Orient livraient à celles d'Occident pour défendre leur territoire; elles succombèrent malheureusement dans cette lutte héroïque de dix contre mille, et leurs cadavres jonchèrent les rives du lac comme jadis ceux des Francs vaincus par Saladin, le représentant de Mahomet.

« Au lendemain de cette victoire, le roi des puces d'Occident planta son sceptre dans le cuir d'un des nôtres, et depuis les puces juives n'ont cessé de régner sur nous et de nous tourmenter *de là la vieille haine qui nous anime contre les juifs en général.*

« Vous voyez ces lauriers verts et ces jolies fleurs qui bordent la rive sud tout du long : on assure que ce sont les âmes des petits insectes qui ont péri jadis dans la lutte contre les envahisseuses, et nous le croyons tous fermement, car ces grèves verdoyantes et fleuries sont restées funestes aux puces actuelles ; sitôt que vous vous approchez de ces bords qu'elles redoutent, elles vous fuient auec terreur ; baignez-vous un matin dans le lac, vous en sortirez blanc comme une neige et débarrassé de tous les hôtes malfaisants qui vous auront incommodé pendant la nuit, c'est un conseil que vous donneront tous les musulmans qui sont vos amis. « Les juifs jamais »,

Il est heureux pour les Juifs d'Algérie que cette légende n'ait pas été connue de nos Arabes qui en auraient profité sans doute pour augmenter le nombre, déjà si respectable, de volées de coups de matraque qu'ils leur octroyaient avec une libéralité proverbiale. Il n'y a plus d'inconvénient à les éclairer, aujourd'hui que les Juifs sont citoyens français.

Veut-on, à propos, et pour une fois, me permettre de citer un curieux mot d'Arabe : quand le décret Crémieux parut à l'*Officiel*, un Arabe vint au bureau du journal et s'exprima ainsi :

« Qu'est-ce qu'il dit *Poublique* (la République) l'Juif citoyen ! l'arabe *Macache* !!! »

A. CERTEUX.

DEVINETTES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Qui est-ce qui monte dans sa chambre sans jambes ?

— La fumée.

Je traverse toutes les mers, je parcours tout l'univers, et quiconque se sert de moi me lèche le derrière.

— C'est un timbre-poste.

La jument est visible ; mais non pas le cavalier qui cependant la commande et la fait trotter sans jambes.

— La jument c'est la mer, le cavalier c'est le vent, qui dit-on, commande à la mer.

FRANÇOIS MARQUER.

UNE FORME SINGULIÈRE DE LA CROIX

L'article de M. Henri de Nimal sur la vierge de Foy-Notre-Dame, publiée dans la *Revue des traditions populaires* (février 1889), traite d'une légende curieuse qui existe dans la Meuse à propos d'une image de la Madone trouvée par un bûcheron dans le cœur d'un arbre. Un pendant de cette légende se trouve vraisemblablement en Espagne, où j'ai acheté la croix en argent que je vais décrire.

Il faut premièrement avertir nos lecteurs que dans ce pays les femmes du bas peuple portent assez souvent comme collier plusieurs petites images d'argent ou de laiton, attachées à une triple chaîne du même métal. Entre autres amulettes de ce genre, j'en ai trouvé une pendant mon séjour dans ce pays qui représentait un vieil arbre étêté, il n'a plus maintenant qu'une branche seulement, mais celle-ci avait évidemment une branche correspondante sur le côté opposé. Derrière l'arbre s'élève un crucifix — du côté gauche — et tout à fait en bas est un bûcheron, son attitude est celle de la supplication, son air montre de l'étonnement à la vue de l'arbre ainsi transformé. Voyant Notre-Seigneur Jésus-Christ attaché à l'arbre qu'il avait l'intention d'abattre, sa hache lui est échappée de la main. Vis-à-vis de lui se voit le mulet du bûcheron, qu'il voulait sans doute charger de bûches, après qu'il aurait dépecé l'arbre. La gravure ci-jointe est une représentation fidèle de cet objet — dont la forme est rare maintenant en Espagne même — car M. Juan Riaño, rédacteur en chef du journal d'archéologie de ce pays, m'a dit qu'il ne la connaissait point jusqu'alors, bien que depuis plusieurs années il eût été à la recherche de semblables objets.

Madame H. G. M. MURRAY-AYNSLEY.



LES MYSTIFICATIONS

II

LE POISSON D'AVRIL EN BELGIQUE

En Belgique, le premier jour du mois d'avril vient donner lieu, chaque année, à de nombreuses farces. La note grotesque y domine : aussi ne sont-elles pas toujours très délicates à raconter.

Les enfants, imitateurs par excellence de tout ce qu'il voient faire par les grandes personnes, ont vu les mystifications(1) projetées par leurs parents pour le premier jour d'avril : ils y ont peut-être joué un rôle. De leur côté, ils se sont mis à ruminer quelles farces il pourraient faire à leurs camarades, ils se sont associés et ont eu bientôt un répertoire des plus variés. Bien peu de farces sont neuves. On les a faites l'an dernier, on les fera cette année, encore l'an prochain ; elles sont passés à l'état traditionnel et trouvent toujours des dupes.

Le plus souvent, la verve espiègle des gamins s'exerce sur un enfant peu au fait des habitudes locales, sur un étranger installé depuis peu dans la commune, sur des enfants de meilleure condition, à l'éducation plus soignée et qui, d'aventure se trouvent égarés parmi eux. Tout est prévu. La victime est choisie d'avance et attirée au dehors par un subterfuge. Dans un conseil préalablement tenu, le mode de mystification a été soigneusement élaboré, chacun a pu émettre son avis, tout est réglé, chacun a son rôle.

Les farces les plus anodines consistent à envoyer le mystifié faire une fausse commission ou bien demander une chose invraisemblable, d'existence chimérique. La troupe infantine est réunie au coin d'une rue, près du porche de l'église, à côté de l'école ou au pied d'une haie. Des clins d'œil s'échangent, on se parle mystérieusement à l'oreille. Bientôt, l'impressario de la bande s'en détache : il accoste sa victime qui passe bien paisible et sans rien soupçonner. De son ton le plus sérieux, il dit à l'innocent que sa présence est désirée dans une maison qu'il indique. Pendant ce temps, derrière la haie, on étouffe avec peine les accès de fou rire, lorsqu'on voit le naïf se rendre précipitamment à l'endroit qui lui a été indiqué. Les espiègles le suivent à distance. Toujours sans soupçons, le mystifié entre avec assurance, curieux de savoir pourquoi on le mande. Il salue, puis reste immobile, mais la ménagère s'est bientôt rappelée qu'on est au premier jour d'avril. Elle plonge sournoisement ses mains dans la poudre bleue, en usage pour les travaux de la lingerie et en barbouille consciencieusement l'infortuné commissionnaire, qui ne comprend pas le mobile de cette fantaisie. Il se précipite à la porte tout marri, mais dehors il est accueilli par les moqueries et les lazzis de ses camarades. Pour la circonstance, ceux-ci ont composé un orchestre des

(1) Voir le t. III, p. 184.

plus discordants à l'aide de vieilles marmites, de casseroles hors d'usage, de tous les invalides de la batterie de cuisine sur lesquels ils frappent à coups redoublés, en accentuant cette cacophonie de vigoureux hou ! hou !

Parfois la « victime » est chargée de se rendre prestement dans une boutique qu'on lui indique, afin d'y acheter une chose qui n'existe pas. Ici surtout le répertoire est complet : Le commissionnaire demande à la marchande, pour deux sous de *semences d'aiguilles* ; chez le maréchal, c'est une *roue carrée* que l'on réclame de son obligeance, au charron on demande une *hache à trois tranchants*, le *maillet à deux manches*, au fermier c'est du *lait de cochon*, etc., etc.

Le lourdaud s'esquive confus, mais toujours il a son charivari et est *barbousé* de bleu. Les enfants, de même que les grandes personnes, ont chez le peuple, un goût particulier pour les farces à forte saveur. Il serait même très curieux de suivre, les narines bien closes, l'influence exercée par ce que le lecteur devine aisément, dans les usages populaires. Le mauvais tour favori des gamins est le jeu de la *baguette d'or*. Appellation bien trompeuse.

Le boute-en-train de la bande propose cette récréation et tous de consentir avec enthousiasme, lorsqu'un non-initié se trouve parmi eux. On lui bande soigneusement les yeux avec un mouchoir dont la propreté est souvent très douteuse, puis on le laisse aller à la recherche de la baguette, soigneusement enduite d'une matière offrant beaucoup d'analogie avec de l'argile humide. Le dupé s'avance, tendant les bras. La baguette s'offre à ses mains, il s'en empare vivement et s'englue les mains. D'autres fois, le bâton est remplacé par une vieille platine pleine du même onguent. Au patient qui attend, les yeux bandés, on ordonne de chercher une épingle. Il se courbe, tâte le sol avec soin et plonge fatalement les doigts dans le récipient, à son grand dam, et à la grande joie des espiègles ! La recherche du nid de *croupe à terre*, n'est qu'une variante bien facile à deviner.

Une autre farce consiste à creuser plus ou moins profondément le sol dans une prairie. On remplit le trou avec ce que vous savez, puis, à l'aide de légères baguettes prises à la haie voisine, on forme un treillis fragile sur lequel on dispose délicatement les gazons, en dissimulant toute trace. Sous un motif quelconque, on attire des enfants qui ignorent l'existence du piège et bientôt, l'un d'eux n'a plus qu'à se dépêtrer de cette vilaine situation. Voilà les plus habituelles parmi les farces exécutées par nos enfants le premier jour d'avril. Toutefois, ces dernières mystifications se font pendant toute l'année, lorsque l'occasion s'en présente.

A l'atelier. — L'apprenti, l'éternel souffre-douleur des ateliers, reçoit aussi sa bonne part des prémices d'avril. Les ouvriers ont, pour le mystifier, quantité de tours dans leur sac. Dans les houillères, les hiercheurs et les « *tapeurs à la veine*. » l'envoient chercher la *barrière de la taille* (veine), la *clef des piliers* , les *bottes rouges du porion*, le *quinquet sans mèche*, le *fusil pour tuer la veine*, toutes choses qui n'existent pas. A l'apprenti soldat, à la recrue, l'ancien conseille gravement de prendre pour deux sous d'*huile de bras* ou de *graine d'argent de casernement*, pour fourbir ses armes. C'est surtout dans les petits ateliers, forges, menuiseries, saboteries, que les farces les plus piquantes sont

organisées. Citons-en quelques-unes que nous avons recueillies dans une boutique de sabotiers.

A un mur de l'atelier, un *ancien* attache gravement un mauvais sabot, de telle sorte qu'on ne puisse en voir l'intérieur. A une distance de quatre ou cinq mètres, on doit s'évertuer à jeter un gros sou dans le sabot : celui qui peut y réussir le premier, ramasse les sous qui ont manqué le but, quelquefois encore des paris s'engagent. Les « anciens », tous maladroits, manquent leur coup. Le novice arrive, l'air narquois, se prépare avec réflexion, lance sa pièce dans le sabot, court joyeusement la rechercher et plonge sa main dans... une matière que l'on devine.

Une autre fois, on met un *demi-franc au fond d'un seau* à moitié rempli d'eau. La pièce sera pour celui qui, sans se mettre sur ses genoux, pourra la prendre avec les dents. Tous les « anciens » font des efforts inouïs, mais inutilement. Un novice vient. Il se penche, il va saisir la pièce... mais un vieux compagnon relève le manche du seau, tandis qu'un autre pique le patient aux fesses. Prestement, l'apprenti se relève, coiffé du seau dont le contenu lui procure une douche très désagréable. On organise encore la *procession* : chacun s'empare d'un des outils rangés dans la hutte. Dans un pot en terre, un *ancien* a mis un document humain. Prenant à part un apprenti, il lui dit que lorsqu'il entendra chanter : « *Sancte potæ* » il devra jeter le pot sur celui qui le précède : ce à quoi le novice consent, tout heureux. La litanie commence. Selon l'outil que chacun porte, on chante :

« *Sancte hachæ*.

« Ora pro nobis » répondent en chœur tous les sabotiers.

« *Sancte planæ*.

« Ora pro nobis ».

« *Sancte cuilleræ* »

« Ora pro nobis ».

Il est de pratique que, lorsqu'on dit « *Sancte maillochæ*, celui qui porte le maillet, et qui se trouve toujours placé derrière l'apprenti au pot, donne un vigoureux coup de son outil sur le vase que soutient le novice et l'oint avec le maillet.

Chez les hommes mûrs, les farces à jouer suivent les caprices de l'imagination. On les prépare longtemps d'avance, dans les causeries de l'atelier ou de la veillée. Souvent, on charge un *simplet* de porter chez un gros bonnet quelconque, un lourd colis soigneusement emballé et ce, à une grande distance. Le mystifié se met en marche, stimulé par l'espoir d'un gros pourboire. Il arrive à destination, suant à grosses gouttes et il se trouve qu'il a véhiculé un énorme moellon qu'il avait entouré de mille précautions pendant le voyage ou encore une caisse remplie de rats, de souris. Il nous souvient qu'un premier avril, on avait envoyé à un fermier, fort connu pour sa lésinerie, la commande d'une charretée de foin, pour un important établissement industriel. Le cultivateur, radieux, chargea son char, y attela ses quatre chevaux et arriva péniblement à la porte de l'usine où on lui expliqua bientôt, à son grand chagrin, qu'il était la victime innocente d'un fidèle observateur du premier avril.

Une autre fois, un menuiser jovial donna à un lourdaud, une lourde cruche hermétiquement bouchée et d'un contenu fort suspect. Il lui remit en même temps un billet sur lequel étaient crayonnés ces mots : « Cassez-la lui sur la gueule ». L'homme chargea délicatement la cruche sur son dos, selon ses instructions, et arriva à la forge du destinataire. Le maréchal lut la missive grossière et saisissant son lourd marteau en asséna un coup sur le vase, dont le contenu se répandit sur les vêtements du malheureux mystifié.

Dans la nuit du 31 mars au 1er avril, une véritable fièvre s'empare de tous les jeunes gens du village qui le parcourent, décrochant lés enseignes, en dénaturant le sens, les changeant de place.

Nous nous rappelons qu'en une semblable nuit à Macon, village situé à deux lieues de Chimay, les gars s'étaient amusés à mettre bas les volets de toutes les habitations, et les avaient transportés sur l'étang où chacun dut aller reconnaître sa propriété. La même nuit un tas immense de fagots avait été démoli. Contre la porte de chaque maison, on en avait planté quelques uns. Le matin, lorsqu'on voulait ouvrir, ils retombaient avec fracas à l'extérieur, au grand étonnemeut de la ménagère matinale.

Du reste, il est toujours très-prudent d'ouvrir sa porte avec de grandes précautions; car on court le risque de trouver suspendu à la cliche, un vieux chaudron d'un contenu plus que désagréable,

Le premier avril donne aussi libre cours à certaines critiques de mœurs. Un mannequin de paille, trouvé suspendu à la maîtresse branche d'un arbre du courtil, ou dressé devant la porte d'une maison où habite une jeune fille, est une allusion à certaines rencontres, faites le soir, de la belle avec quelque vigoureux gars.

Une fille menacée de coiffer Saint Catherine, une autre dont la vertu est sujette à caution, sont certaines, au village, de voir sur la façade immaculée de leur demeure, la grotesque caricature d'un homme, faite avec une brosse enduite de goudron ou de lait de chaux. Il est impossible de faire disparaître cette malencontreuse silhouette goudronnée sous de nouvelles couches de lait de chaux. Elle reparait plus tenace que jamais.

Ces sortes d'exécutions se font aussi le premier jour de mai et prennent le nom de *mais*.

JULES LEMOINE.



SOLAIMAN (SALOMON)

DANS LES LÉGENDES MUSULMANES (1)

CHAPITRE IV

LES OBJETS MERVEILLEUX DE SALOMON

I. — *La table.*



olaïman avait reçu du ciel, outre la sagesse, divers objets merveilleux dont quelques-uns restèrent sur la terre après sa mort comme témoignages de la faveur divine : une table, un tapis, un anneau, un sceau et un trône.

Un très ancienne tradition qui paraît reposer sur un fait réel, fait mention de la table de Salomon : mais les écrivains musulmans sont peu d'accord sur la matière dont elle était faite ; en revanche, tous la placent en Espagne, à Tolède ou aux environs. Une tradition relative à cette dernière ville, rapportait que Solaïmân l'avait visitée (2), ainsi que Jésus ('Isa), Alexandre (Dzou'l qarnain) et Elie (Khidhr).

Lorsque les Musulmans envahirent l'Espagne, le Berbère Tariq ben Zyad, lieutenant du gouverneur d'Afrique, Mousa ben Noçair, trouva à Tolède (T'olaïtala) une table qui provenait de Solaïman ben Daoud (3). Quelques auteurs, parmi lesquels l'archevêque de Tolède, Roderic Ximénès, prétendent que cette table ne se trouvait pas à Tolède même, mais dans une ville appelée « *Medinat el Maïdah* » (ville de la Table), près de la montagne nommée encore au moyen-âge « *Gebel Zuleman* » (Djebel Solaïmân, montagne de Salomon) qui domine le bourg de S. Just (4). Les détails rapportés par le traditioniste légendaire Ibn 'Abd el Hakem s'accordent à peu près avec ceux de l'écrivain chrétien : A son entrée à Tolède, Târiq demanda après la table et le diadème de Solaïman, fils de David... On lui répondit qu'elle était dans une forteresse appelée Farâs, à la distance de deux jours de marche, e

(1) Voir le t. III, p. 353, 503, 537, et le t. IV, p. 52.
(2) Yaqout. *Mo'djem el Boldân*, éd. Wüstenfeld, t. III, p. 545. Leipzig, 1868, in-8° ; Al Maqqari. *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*. Leyde, 1858-61, 2 vol. in-4°, t. I, p. 101.
(3) Ibn Khordadbeh, *Le livre des routes et des provinces* éd. Barbier de Meynard. (*Journal asiatique*, 1865, t. I, p. 118, 517) ; Tabari. *Annales* éd. de Leyde, IIe partie, p. 1254, dont le texte est reproduit par Ibn Al Athir *Kamil* éd. de Boulaq t. IV, p. 377 ; Zakarya el Qazouini, *Athâr el bilâd* éd. Wüstenfeld, Göttingen 1848, in-8°, p. 367.
(4) *Historia Arabum* ch. IX, p. 17, à la suite de l'*Historia saracenica* éd. Erpenius, Leyde, 1625, in-4°. *Chronique* de Arib à la suite d'Ibn Ad'ari. *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. Dozy, Leyde, 1859-61, 2 vol. in-8°, t. II, p. 14. En Noueiri ap. De Slave, *Histoire des Berbères* t. I, p. 349.
(5) Ibn Abd el Hakem, *History of the conquest of Spain* edited by J. H. Jones, Gœttingen, 1858, in-8, p. 4.

gardée par un neveu de Roderic (le dernier roi des Goths). Il le fit venir avec un sauf conduit, lui et sa famille, et se fit remettre la table.

Il est fort vraisemblable que la prétendue Table de Salomon faisait partie du fameux trésor des Goths sur lequel il nous reste tant de légendes. La suivante est tirée des Mille et Une nuits.

« On raconte que dans une ville nommée Lebt'a (1) capitale d'un royaume chrétien, se trouvait un palais fermé continuellement. Chaque fois qu'un roi mourait, son successeur appliquait une serrure solide, de sorte qu'à la fin, la porte compta vingt-quatre serrures. Ensuite vint un roi (3) qui n'était pas de race royale ; il voulut ouvrir ces serrures pour voir ce que renfermait ce palais. Les grands du royaume essayèrent de l'en détourner et de l'en dissuader, mais il persista dans son dessein. Il fit enlever les serrures, on ouvrit la porte et on trouva dans le palais des images d'Arabes montés sur des chevaux et des chameaux, coiffés de turbans retombant de chaque côté, ceints d'épées et portant de longues javelines à la main. On trouva aussi un écrit que le roi prit et lut ; il contenait ces mots : Quand cette porte sera ouverte, ce pays sera conquis par une troupe d'Arabes dont voici l'image : gardez-vous bien d'ouvrir cette porte.

« Cette ville était en Espagne : Tariq ben Zyâd s'en empara cette même année, sous le khalifat d'El Oualid ben 'Abd el Melik l'Omayade. Le roi périt de la pire mort : le pays fut ravagé, les richesses pillées : on trouva

(1) Le plus ancien historien arabe qui ait parlé de ce palais mystérieux, ouvert par Rodrigue, d'où vinrent les malheurs de l'Espagne, est un musulman d'origine chrétienne, Ibn el Qoutya (le fils de la Gothe) dont le texte a été publié par Cherbonneau, *Anecdotes musulmanes*, Paris, 1847, in-8°, n° 6, et traduit par le même orientaliste : *Journal asiatique*, novembre-décembre 1856, p. 431. Il y est fait allusion dans la chronique de'Arib. Cf. le fragment publié par Dozy, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. II, p. 4. Cette tradition manque dans Mas'oudi et El Edrisi, mais elle est mentionnée par Ibn Khordadbeh, *Le livre des routes et des provinces* (*Journal asiatique* 1865, t. I, p. 118-119 et 517-518), l'auteur anonyme de l'*Ah'adith el imama*. (P de Gayangos, *The history of the Mohammedan dynasties of Spain* London, 1840, 2 vol. In-4°, p. LXXIII) ; par Abou Dja'far El Qortabi (ibid. p. XLIII-XLIV) el Fatih el Hamadani. *Compendium libri kitab al* Leyde, 1885, in-8°, p. 82, par el Qazouini. *Athâr el Bilâd* p. 367 et el Maqqari qui la cite d'après el Homaïdi : cf. Grangeret de la Grange. *Les Arabes en Espagne* (*Journal asiatique*, juin, 1825, p. 352-354) ; Wright *An arabie readingbook*, Londres, 1870, in-8°, p. 49-51). En Noueiri, *Appendice*, au premier volume de l'*Histoire des Berbères*. d'Ibn Khaldoun, trad. de Slane Alger, 1852, in-8° p. 353. On la trouve dans les *Mille et une Nuits*, t. VII, nuits 533-534 de l'édition de Habicht t. II, n. 272-273 de celle de Calcutta, et t. II, nuit 271-272 de celle de Boulaq, in-8°. C'est cette dernière version que je traduis ici, comme la plus développée. Le texte a été reproduit dans le *Cours de littérature arabe* de M. Belkassem ben Sedira, n. 153, p. 194-196. Cette tradition était peut-être d'origine chrétienne, du moins on la rencontre dans le Romancero : cf. Wolf et Hofmann, *Primavera y flor de romances*, Berlin, 1856 en in-12, t. I, p. 6 : Damas-Hinard, *Romancero espagnol*, Paris 1844, t. I, in-18° j'és p. 3-4 ; De Puymaigre, *Les vieux auteurs Castillans*, Metz, 1862, 2 v. in-8°, t. II, p. 266-267 : « *Comment Rodrigue pénétra dans la maison d'Hercule*. Elle existe aussi dans la chronique du *Victorial* de Dias de Gomes, trad. de Puymaigre et de Circourt. Paris, 1867, in-8°, p. 41. Cette légende se rattache à celles qui ont pour objet l'interdiction d'une chambre, cf. F. Kirby, *The forbidden doors of the Thousand and one nights* (*Folk-Lore Journal*, t. V, p. 112-124).

(2) Altération de Volaït'alah. Le texte de Calcutta porte Lebt'it'.

(3) Roderich ou Rodrigue, le Lod'riq des Arabes.

un butin considérable ; entre autres, plus de soixante-dix couronnes de perles, de rubis, de pierres précieuses, des salles où les cavaliers joutaient avec leurs lances, une quantité innombrables d'objets d'or et d'argent, la table de Salomon, fils de David (1) : elle était, à ce qu'on raconte, faite d'une seule émeraude verte, et elle est à présent dans la ville de Rome : il y avait des vases d'or, d'autres en émeraudes et en pierres précieuses. On trouva dans ce trésor les Psaumes écrits en caractères grecs sur des feuilles d'or enrichies de joyaux ; un livre où étaient mentionnées les particularités des pierres, des plantes, des villes et des villages ; les talismans, la science de l'alchimie pour faire l'or et l'argent ; un autre livre renfermant l'art de travailler les rubis et les pierreries, de composer les poisons et la thériaque, l'image de la terre, des mers, des pays et des mines, une fiole remplie de l'élixir avec lequel un dirhem d'argent est changé en mille dirhems d'or pur ; un grand miroir, circulaire, admirable, faits des éléments, pour le prophète Solaïmân, fils de David ; en y regardant, on voyait distinctement les sept climats. On trouva aussi un salon rempli de rubis indiens, d'une valeur au-dessus de toute description. Toutes ces richesses furent portées à El Oualid ben 'Abd el Melik (2). »

Les écrivains arabes qui ont parlé de la Table de Salomon sont loin d'être d'accord dans la description qu'ils en font (3). Suivant les uns, comme El Maqqari et l'auteur de l'*Ahadith el imama*, elle était jaune, faite d'un mélange d'or pur et d'argent, orné de trois rangs, l'un de perles, le second de rubis, le troisième d'émeraudes. Abou Dja'far el Qortobi ne mentionne que des pierreries, mais il ajoute que la table était garnie de bois aromatiques et portait des inscriptions grecques. El Marrekochi (4) dit qu'elle se composait d'un cercle d'or et d'un cercle d'argent, enrichis de perles et de rubis. Suivant 'Arib 'El Edrisi et le compilateur des Mille et une Nuits, elle était faite

(1) Ces détails sont racontés dans les mêmes termes par El Maqqari, *Analectes*, t. I, p. 101. Ibn el Fakih el Hamadani, *Compendium*, éd. de Leyde, p. 82, parle des diadèmes, mais sans en dire le nombre. Abou Djâfar el Qort'obi. (de Cordoue) auteur du *Kitâb el Iktifa* dit que c'était la coutume de chaque roi goth de déposer dans le trésor un diadème orné de joyaux, et portant son nom, son portrait, et en plus une inscription mentionnant la durée de son règne et le nombre des enfants qu'il avait eus. (Gayangos. *The history of the mohammedan dynasties*, t. I. Append. D. p XLVIII).

(2) Cette dernière partie de l'énumération a été sans doute empruntée par le compilateur des Mille et une Nuits au *Kitâb el Iktifa* d'Abou Dja'far El Kortobi « T'ariq s'empara de 21 copies de la Torah, des Evangiles et des Psaumes, de même que d'un exemplaire du livre d'Abraham et d'un autre du livre de Moïse... Il trouva aussi quelques ouvrages traitant de la manière d'employer les plantes, les minéraux et les animaux ; plusieurs talismans merveilleux, le livre des anciens philosophes un autre sur le Grand Œuvre, ses racines et ses élixirs » (P. de Guyangos. *History of the Mohammedan dynasties of Spain*, t. I, app. D. p. XLVIII).

(3) Dans les notes de sa traduction de l'*Akhbar madjmoua'*, chronique arabe espagnole du XIe siècle, M. Lafuente y Alcantara croit qu'il s'agit d'un pupitre où l'on plaçait les évangiles. La chose n'est pas impossible, bien que rien ne le dise formellement, mais, en tout cas, il ne saurait ici s'agir du plat d'or promis, d'après Frédégaire (ch. LXXIII) par Sisenand à Dagobert, comme semble l'avancer le traducteur espagnol (p. 27 de la trad., note 2). Le chroniqueur arabe (p. 15 du texte) dit que la table avait 366 pieds en émeraudes.

(4) *The history of the Almohades*, éd. Dozy, Leyde, 1847, p. 8.

d'une émeraude (1) : El Qazouini rapporte seulement qu'elle était en or.

La tradition est muette sur la manière dont cette table aurait été apportée en Espagne. Jones, le traducteur anglais d'Ibn 'Abd el Hakem, cite Procope (*De bello Gothico* I. 12 et *De bello vandalico* II, 9) à l'appui de la tradition d'après laquelle la fameuse table, trouvée d'abord à Jérusalem, transportée ensuite à Rome par Titus, puis, après le pillage de cette ville par Alaric, aurait été apportée à Carcassonne par les rois Goths. Mais Procope, que Jones ne cite peut-être que d'après Gibbon, ne parle nulle part de la table de Salomon. Dans l'histoire de la guerre des Goths (2) il dit seulement qu'à Carcassonne (3) se trouvaient les dépouilles enlevées à Rome par Alaric, entre autres, les joyaux de Salomon, parmi lesquels plusieurs vases ornés de pierres précieuses. Dans l'histoire de la guerre des Vandales, au contraire, Procope rapporte que les vases des Juifs, entre autres trésors enlevés par Titus, puis par Gizeric, roi des Vandales, firent partie du butin rapporté par Bélisaire et servirent à enrichir les églises de Jérusalem (4). Jones, qui du reste n'attache aucune valeur à la tradition de l'origine de la table, ajoute que « suivant quelques écrivains arabes, elle aurait été apportée en Espagne par les Juifs qui s'établirent dans ce pays, aussitôt après la destruction de Jérusalem » (5). Mais il ne cite aucun de ces historiens arabes et je n'ai trouvé nulle part trace de cette tradition.

La destinée de ce meuble est au moins aussi douteuse que son origine. D'après El Edrisi, El Maqqari et les Mille et une Nuits, elle aurait été cédée avec la ville de Tolède par le roi Qadir ibn Dzi' n Noun au roi de Castille, Alphonse VI, en 477 hég. (1085) et elle aurait été transportée à Rome où elle existait encore plusieurs siècles après. Mais d'autres écrivains prétendent qu'elle fut apportée en Orient et racontent à ce sujet l'anecdote suivante : Tariq, prévoyant que la jalousie de Mousa chercherait à amoindrir ses succès auprès du Khalife, enleva un des pieds de la table et le remplaça à l'insu de Mousa qui la présenta à El Oualid en s'attribuant l'honneur de cette trouvaille, mais Tariq dit au khalife : « Examinez les pieds de cette table. » Le prince s'aperçut que l'un d'eux n'était pas semblable aux autres. Alors Tariq présenta celui qu'il avait enlevé et l'imposture de Mousa devint évidente (6).

Suivant quelques traditions, El Oualid fit faire avec l'or de la Table des ornements pour la gouttière de la Ka'aba (7).

(*A suivre*) RENÉ BASSET.

(1) En Noueiri ajoute à ces détails que les bords étaient garnis de corail, de perles et de rubis et que la table reposait sur 60 pieds en or.
(2) Ed. Dindorf. Bonn. 1833, 3 v. in-8, t. II.
(3) Un manuscrit d'Ibn Hayan cité par M. de Slane, dit que cette table aurait été trouvée à Narbonne (*Histoire des Berbères*, t. I, p. 349 note 4). En ce cas, elle n'aurait pas pu être prise par Tariq. Il faut ajouter que les vases de Salomon n'ont jamais appartenu à ce prince, eussent-ils été réellement apportés de Jérusalem : le temple ayant été pillé et dépouillé plus d'une fois depuis le fils de David jusqu'au temps de Titus.
(4) *De bello vandalico*, t. I, éd. de Bonn.
(5) *History of the conquest of Spain*, note 15, p. 61.
(6) Arib, *Chronique*, p. 18 : Ibn el Faqih el Hamadani, *Compendium*, p. 82 ; En Noueiri, p. 352-353.
(7) El Qazouini op. laud. p. 367. Suivant ce dernier la table n'aurait pas été envoyée en Orient, mais dépouillée de ses ornements. Ce qui restait aurait été pris par les Francs.

L'IMAGERIE POPULAIRE (1).

III

UNE QUALIFICATION BIZARRE DES IMAGES.

Dans certains villages de la Champagne, les images, les gravures, les dessins de toute sorte ont une dénomination particulière,

Je venais de couper des numéros de journaux illustrés, pour y prendre tel dessin d'art à conserver, et faire des heureux avec les dessins d'actualité.

Une brave fille champenoise était à côté de moi :

— Tenez, Marie, lui dis-je ; voilà des images,

— Ah ! des *saints* ! s'écrie-t-elle. Merci bien, monsieur !

A ce mot de « saints », je lui fais part de mon étonnement. Il n'y a pas ombre de saint dans tout ce que je lui remettais, répondit-elle, — mais chez nous, toutes les images c'est des « saints ».

En voici la raison : l'imagerie dans ces localités comme à peu près partout, a commencé par fournir abondamment des sujets pieux, « des saints » par conséquent. Les écoles, les catéchismes en donnaient en récompenses à leurs élèves, ot les deux choses sc sont tellement identifiées que les bonnes gens ont fini par appeler « des saints » toutes les images, quelques sujets qu'elles représentent. On pourra donc, à propos d'une scène joviale, d'une caricature désopilante, entendre dire :

— Tiens ! le drôle de « saint » qu'il a collé à son mur !

F. FERTIAULT.

NÉCROLOGIE

LUDOVIC MARTINET.

Le docteur Ludovic Martinet, membre de la commission des monuments mégalithiques, est mort à Banyuls (Pyrénées-Orientales) en décembre 1888. Dans plusieurs de ses ouvrages, il s'est occupé des traditions populaires ; ses *Légendes et superstitions du Berry* (Bourges, 1879, 28 p. in-8), résument les principales croyances berrichonnes, dont il s'occupa aussi dans son livre le *Berry préhistorique* (Bourges et Paris, Leroux, 1878, in-4).

P. S.

(1) V. t. III, p. 305 et 407.

BIBLIOGRAPHIE

FRANZ M. BOEHME. — *Geschichte des Tanzes in Deutschland. — Beitrag zur deutschen Sitten-, Litteratur- und Musikgeschichte.*
I. Darstellender Theil, 339 p.
II. Musikbeilagen, 221 p.
Leipzig, Breitkopf u. Haertel, 1886.

Le nom de l'auteur du *Altdeutsches Liederbuch* est une garantie suffisante pour la valeur de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'histoire de la danse en Allemagne. Tout en paraissant s'occuper d'un seul pays, ce livre a un intérêt général, particulièrement par les chapitres qui traitent de la danse au point de vue de sa place dans l'histoire de la civilisation. La partie spéciale à l'Allemagne comporte la description des danses locales, appartenant en propre à telle ou telle partie du pays, et encore celles-ci doivent nous intéresser presque au même titre que tout le reste, comme elles rentrent dans l'étude des mœurs populaires, et trouvent leur origine dans des conceptions d'ordre mythologique ou religieux, communes aux différents peuples de l'Europe occidentale. Néanmoins, la place que la danse occupe dans l'histoire de notre développement, constitue pour le folkloriste le point, qui l'attirera surtout dans un ouvrage comme celui dont il est question. Sa curiosité sera pleinement satisfaite dans le livre de Boehme. Celui-ci réunit tout ce que nous pouvons savoir sur le sujet, depuis l'antiquité germanique jusqu'à nos jours. La danse était primitivement unie aux rites religieux, non seulement chez les Germains, mais chez les peuples en général : les Hindous, les Perses, les Grecs, les Egyptiens, etc. Il y a peu de documents à l'appui de cette assertion, bien entendu pour ce qui concerne les Germains; mais les décrets des conciles, qui croient devoir défendre les danses comme partie intégrante des fêtes religieuses au moyen-âge, encore à moitié païen, prouvent suffisamment combien les danses religieuses étaient encore en usage. Les légendes et les mythes, d'un autre côté, où nous retrouvons évidemment les divinités que nos ancêtres ne manquaient jamais de de créer avec les mêmes goûts et les mêmes passions que les hommes, fournissent une autre preuve : les elfes, les nymphes, leurs successeurs christianisés les sorcières, et d'autres, passent des nuits à danser. Il s'est conservé, malgré l'influence désagrégeante de la civilisation qui tend à ôter à la vie du peuple tout son pittoresque, des restes de danses religieuses dans les cérémonies populaires ou enfantines, qui s'accomplissent encore à l'occasion des fêtes païennes, telles que le 1er mai ou le commencement de l'Eté, la Saint-Jean ou le solstice d'été, etc. L'auteur cite et décrit beaucoup d'usages et de fêtes populaires particulières à l'Allemagne. Je passe les chapitres qui traitent notre répertoire de danses actuel, dont il recherche l'origine et l'histoire, et la partie purement technique et musicale, pour signaler plus spécialement les chapitres pleins de détails intéressants sur la danse au moyen-âge. L'auteur décrit les danses connues antérieurement, pour autant que cela est possible. Au moyen âge, le peuple s'adonnait à la danse avec une véritable fureur, malgré l'opposition du clergé contre un amusement représenté comme une invention diabolique : ainsi on était convaincu que la première danse avait été exécutée autour du *Veau d'or*, que Moïse brisa. Boehme fait ressortir encore le caractère souvent libre des danses à cette époque : comme étude de mœurs, ce sont des chapitres pleins d'intérêt. Il y rattache l'examen d'autres points, tels que la *Danse de Saint-Gui* et la *Danse des Morts*. Quoique rendus possibles par le fanatisme et le mysticisme chrétiens de l'époque, ces faits étaient provoqués par la passion, avec laquelle le moyen-âge était attaché à la danse; sous ce rapport, les couches inférieures de notre

société n'ont pas encore changé. Le second volume comprend les mélodies d'une foule de danses locales ou anciennes, souvent inédites jusqu'ici, qu'il n'a su se procurer qu'au prix de bien des recherches.

AUG. GITTÉE.

Le Jeu de Robin et de Marion, d'Adam de la Halle, publié avec accompagnement de piano par M. J.-B. Wéckerlin. Paris, Durand et Schœnewerk (Prix net, 3 francs).

Cette célèbre pastourelle fut composée dans la dernière partie du XIIIe siècle : vers 1282, disent les auteurs du *Théâtre français au moyen-âge* ; vers 1285, dit Fétis ; vers 1275, dit M. Weckerlin : de Coussemaker dit simplement après 1265, époque à laquelle Adam de la Halle suivit Charles d'Anjou à la cour de Naples, pour laquelle fut fait le *Jeu*. C'est la simple mise en œuvre et le développement sous forme scénique de nombre de pastourelles du moyen-âge, dont les sujets sont d'ordinaire peu renouvelés. La partie littéraire appartient en propre à Adam de la Halle ; quant à la musique, il est démontré aujourd'hui que les couplets dont sont parsemées les différentes scènes sont empruntés au répertoire populaire, et que le rôle musical d'Adam de la Halle a consisté cette fois uniquement à rassembler des chansons populaires et à les noter. Grâce à quoi nous sommes en possession non seulement d'une œuvre littéraire et musicale exquise, mais encore d'une précieuse collection de chansons populaires du moyen-âge, le plus important recueil de mélodies populaires françaises antérieures au XVe siècle qui soit venu jusqu'à nous.

Le poème du *Jeu de Robin et de Marion* a été plusieurs fois publié. De Coussemaker, qui en a donné la meilleure édition, y a joint la musique, dans la notation ancienne, avec traduction littérale en notes modernes. Bottée de Toulmon et Fétis en ont aussi publié des fragments. M. Weckerlin est le premier qui ait tenté de vulgariser cette œuvre en en donnant des auditions en public. En 1872, il la fit entendre dans une des séances de la Société des compositeurs : la pièce était lue par Edouard Fournier, les rôles chantés par Mme Barthe Banderali, MM. Valdejo et Archainbaud. Pour cette occasion, M. Weckerlin avait aux airs du XIIIe siècle joint un accompagnement de piano : c'est l'œuvre ainsi présentée qu'il vient de livrer au public sous la forme d'une partition de seize pages, précédées d'une courte préface et d'un fac-simile du manuscrit de la chanson : *Robins m'aime*. Ses accompagnements « n'ont aucune prétention d'être du temps d'Adam de la Halle », dit-il lui-même ; mais du moins on retrouve au cours de la partition toutes les mélodies, dont la plupart sont charmantes : parfois d'une forme toute moderne, très proches, par le caractère, le rythme et l'accent, de beaucoup de pastourelles ou de rondes à danser que l'on chante encore dans nos campagnes. Le mode majeur y domine dans une notable proportion.— Une seule observation, relative aux rythmes que les notations du moyen-âge nous transmettent d'une façon très indécise. M. Weckerlin a très bien jugé que les mélodies du *Jeu de Robin et de Marion* sont de deux styles : style lié, correspondant à des mouvements assez lents, comme dans la romance *Robin m'aime* et la pastourelle *Trairideluriau*, etc., et style syllabique et rythmé, analogue à celui des chansons de danse, comme dans les couplets dialogués : *Hé ! Robichon* (n° 5), *Robin, par l'âme ton père* (n° 8), ceux de Robin : *J'ai encore un tel pâté* (n° 12), qu'il note avec raison à *six-huit*. Il eût été bon, croyons-nous, de marquer plus complètement la différence, et d'appliquer le dernier procédé à plusieurs autres mélodies : celles des n°s 2, 3, 6, 7, et 10 le refrain final, qui, dans son vrai mouvement, a tant de grâce et de vivacité. Signalons encore une erreur de notation dans les couplets : *J'ai encore un tel pâté*, dont les notes sont exactement à leur place, mais où le transcripteur a mis à la clef deux bémols que ne comporte aucunement le manuscrit : la mélodie est en réalité en *ut*, commençant par *si* et concluant sur la tonique, au lieu d'être en *si bémol*, commençant par la

tonique et concluant sur le second degré. Ces réserves faites, la publication est intéressante et précieuse pour les amateurs qui s'intéressent à nos anciennes chansons populaires et à la musique du temps passé.

J. T.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

P. RISTELHUBER. *Heidelberg et Strasbourg.* Recherches biographiques et littéraires sur les étudiants alsaciens immatriculés à l'université de Heidelberg de 1886 à 1662. Paris, Leroux grand in-8°, de pp. 142.

ASTURO GRAF. *Un Monte Pilato in Italia.* Torino. Ermanno Loescher. in-8, de pp. 15. (E. de Atti della R. Academia di Torino, v. XXIV).

HENRY COROT. *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans.* Dijon, Darantière, in-18 de pp. 14 (avec figures).

LOUIS DUVAL. *Rôle des croyances populaires et des traditions dans la protection des animaux.* Alençon, imp. du *Courrier de l'Ouest*, p. in-12 de pp. II-144.

WENTWORTH WEBSTER. *Le mot « République » dans les Pyrénées-Occidentales.* Bayonne, A. Lamaignère, in-8 de pp. 51.

D. CELS GOMIS. *Meteorologia y agricultura populars.* Barcelona. Alvar Verdaguer, in-18 de pp. IX-176.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archœological review. II. 6. — Lala or Fijian service tenure. — III. 1. Recent research in biblical archæology. *Joseph Jacobs.*— A fresh scottish Ashpitel tale and the glass shoe. *Karl Blind.* — Robberies from fairy land: the luck of Edenhall. *E. Sidney Hartland.*

Folk-lore Journal, VII. 1. — Notes on African Folk-lore. *Edward Clodd.* — Batcombe Cross *H. I. Moule.* — The London ballads. *W. H. Babcock.* — Some Irish Proverbes. G.-H. *Kinahan.* — Wexford folk-lore. — Some folk-lore of trees, animals, and river fishing from the Nord East of Scotland. *W. Gregor.* — Superstitions of Scottish fishermen. *Ellen E. Guthrie.* — Notes on harvest customs. *J.-G. Frazer.*

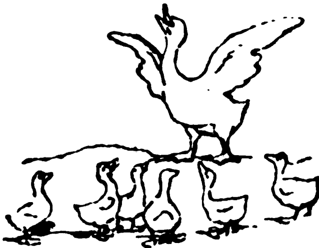
Journal of the Anthropological society of Bombay. I. 5. — On the Moghiahs or Baoris of Rajputana and Central India. *Cap. M. J. Meade.* — Omens amongst the Parsees. *Jivanji Jansetji Modi.* — Omens amongst the Hindies. *Johu de Cunha.* —Anthropogonic trees of the Hindu Castes. *W. Dymock.* — Veneration of the Dead in China. *E. Rehatsek.*

Revue de Bretagne et d'Anjou, 15 février, 1er mars. Les héros bretons dans les traditions populaires. *Paul Sébillot.*

Société archéologique du Finistère, XVI. 1. — Le cloarec breton d'après la poésie populaire. *Le Braz.*

Variétés bibliographiques, I. 5. — Flore populaire : Renonculacées. *E. Rolland* (commencement de la publication de cet ouvrage annoncé et attendu depuis longtemps). — La femme dans les proverbes E.-R. — Les Pieds des Chinoises. — Cantus de lepore.

NOTES ET ENQUÊTES



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 47e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 28 février au café Voltaire, sous la présidence de M. H. Cordier.

Les autres convives étaient MM. Ch. Beauquier, Émile Blémont, prince Roland Bonaparte, Eug. Müntz, H. de Nimal, Charles Normand, Henri Oudin, Félix Régamey, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Charles Toché, Paul Topinard. Au dessert, M. Cordier a porté un toast à M. Paul Sébillot, récemment nommé chef du cabinet du Ministère des Travaux publics. M. Sébillot a répondu que le « Cabinet des fées » serait toujours celui qu'il aimerait le mieux, puis, il a souhaité la bienvenue à M. H. de Nimal, venu tout exprès de Belgique pour assister au dîner, et bu à la santé des traditionnistes belges. MM. E. Blémont, H. Oudin, Sébillot, etc., ont dit des vers ou chanté des refrains populaires.

∴ *Ordalies de mariage.* En Poitou, pour voir en rêve celui qu'elles devront épouser, les jeunes filles se coupent les ongles pendant neuf vendredis de suite ; ou bien encore, elles choisissent dans les champs un certain nombre de chardons, leur attribuent à chacun le nom de l'un de leurs amoureux et des jeunes qu'elles connaissent, puis leur coupent la barbe : la première barbe qui repousse leur dit ainsi le nom de leur futur mari.

(Comm. de M. Léon Pineau).

∴ *Cri pour annoncer le maquereau à Saint-Malo.* Ce cri est parait-il, de formation récente :

Au gros maquereau,
Au gros rogué
Qu'à déjeuné dans l'eau
Et qui sera tout frais pour souper.

(Vieux Corsaire 24 juin 1887).

∴ *Croix pour présèrver le lait.* Dans le pays flamand et en Hollande les paysans peignent une croix à l'entrée (sur la porte) de leur cave au lait pour empêcher le diable de venir boire la crême.

Ce qui a donné lieu au dicton suivant :

En Kruis hovdt den duivel
Van room (*melk*) *en zuivel.*

Une croix éloigne
Le diable du lait et du beure.

(Comm. de M. Alfred Harou).

∴ *Les certains.* On croit généralement dans les campagnes de Chalosse qu'il est facile de prévoir dès les premiers jours de l'année le temps qu'il fera pendant les douze mois dont elle se compose. Il suffit pour cela de bien observer la température des douze premiers jours de janvier : chacun de ces jours correspond à l'un des mois et est appelé le *certain* de ce mois. Le 1er janvier est le *certain* de janvier ; le 2 janvier est le *certain* de février et ainsi de suite. Si le 1er janvier est beau, le mois de janvier sera beau, si le

2 janvier est brumeux, il y aura du brouillard pendant le mois de février : si il pleut le 3 janvier, le mois de mars sera pluvieux : s'il gèle le 4 janvier, il gèlera pendant le mois d'avril, etc., etc.

(Comm. de M. J. DE LAPORTERIE).

∴ *Concours de musique pittoresque.* Le Ministre du commerce et de l'industrie vient d'arrêter que des concours et auditions de musiques pittoresques des provinces de France et de l'étranger (tambourinaires, joueurs de vielle, de cornemuse et de biniou, *estudiantinas* du midi de la France et d'Espagne, etc.), auront lieu pendant l'Exposition universelle de 1889. Une somme de 5,000 francs est mise à la disposition de la commission chargée d'organiser ces concours et ces auditions, pour les prix qui seront attribués aux lauréats.

Sont nommés membres de cette commission :

MM. BARDOUX, sénateur; FAURE (Maurice), député; LEYDET, député; BOURGAULT-DUCOUDRAY, professeur au Conservatoire national de musique; GAILHARD, directeur de l'Académie nationale de musique; De LAJARTE, bibliothécaire de l'Académie nationale de musique: MARÉCAHL (Henri), inspecteur de l'enseignement musical; MICHEL (Sextius), président des Félibres de Paris; PALADILHE (Emile), compositeur de musique; TIERSOT (Julien), sous-bibliothécaire du Conservatoire national de musique. La commission, dans ses deux premières réunions, a constitué son bureau, qui se compose de MM. Paladilhe, président, Leydet, vice-président, et Th. de Lajarte, secrétaire-rapporteur ; elle a, en outre, élaboré un projet de règlement qui sera ultérieurement publié. Ce que nous tenons, dès à présent, à porter à la connaissance de nos lecteurs, c'est que la seule musique admise à être entendue dans ces concours sera la musique populaire des provinces d'où sortiront les exécutants et que la date en est fixée au mois de juin.

Nous prions tout particulièrement les membres de la Société des traditions populaires (à laquelle appartiennent plusieurs des membres de la commission), surtout ceux qui habitent les provinces ayant conservé quelques éléments musicaux caractéristiques, comme la Bretagne, le Pays basque, la Provence, le Béarn, l'Auvergne, le Bourbonnais, etc., d'aider au recrutement des instrumentistes capables de figurer honorablement dans ces auditions, et au besoin de leur faciliter les moyens d'y prendre part. Les premières communications pourront être adressées au secrétaire de la commission, M. Th. de Lajarte, bibliothécaire de l'Opéra.

∴ *Congrès des Traditions populaires.* Le programme auquel travaillent les diverses commissions sera imprimé et distribué prochainement. Le Congrès s'ouvrira dans la dernière quinzaine de juillet, date indiquée dans la réunion de la commission le 29 janvier dernier. La première séance est fixée au 29 juillet. Les savants étrangers invités à faire partie du comité de patronage ont répondu avec empressement. Citons parmi les adhésions déjà reçues celles de MM. R. Koehler (Allemagne), Crane (Amérique), Ralston, Gomme, Lang, Tylor, Mac Ritchie (Angleterre), Dr Krauss (Autriche), Gittée, Pol de Mont (Belgique), général Tcheng-Ki-Tong (Chine), Machado y Alvarez (Espagne), N. Politis (Grèce), d'Ancona, G. Pitrè (Italie), Th. Braga (Portugal), Karlovicz (Pologne), J. Fleury, Bogisic (Russie), Molkee, Moe, Nyrop (Scandinavie).

Le Gérant : A. CERTEUX.

LAVAL. — IMP. ET STÉR. E. JAMIN, 41 RUE DE LA PAIX.

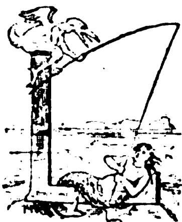
REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 5. — Mai 1889.

LES MYTHES DU FEU



E feu réclame une place à part entre les éléments mythiques. Il appartient à deux catégories : à celle des agents naturels, à celle des facultés ou inventions humaines. La flamme des volcans, l'incendie spontané d'une forêt dans certaines régions tropicales, l'embrasement des nuages, la lueur des éclairs, le rayonnement du jour et l'éclat des astres sont des manifestations naturelles du feu. Autre chose est le feu allumé par l'homme, trésor conquis et utilisé par les industries. Le produit est le même, l'origine est différente. La cause est double, le phénomène est identique. Je ne m'excuse pas d'insister sur une remarque aussi banale. Le double caractère du feu et l'inévitable confusion qui s'est établie dans la pensée entre le feu du volcan, de l'abime, de la foudre, des astres et le feu du foyer, de la forge, de l'autel ont joué un rôle capital dans l'évolution des mythologies, des religions, des philosophies et des sciences. L'identité des eaux terrestres, marines et célestes suggère des considérations très intéressantes sur l'unité, sur les vertus, sur la puissance cosmique et fécondante du principe humide. Le principe igné n'a pas moins exercé l'imagination et la raison ; n'a pas moins engendré de mythes génésiques et cosmogoniques ; de divinités solaires ou domestiques, météoriques ou infernales ; mais il a d'autres titres à notre attention. De ce fait que la flamme, essence de la lumière et de la vie, substance des dieux, est à la disposition de l'homme, procède toute une série de croyances et de conceptions qui se tiennent étroitement. Par le feu, l'homme communique avec les dieux ; le feu est un intermédiaire, un intercesseur que le prêtre évoque et crée tous les jours ; le dieu rédempteur est donc fils du sacrifice, fils de l'homme, et n'en demeure pas moins signe, verbe, synonyme des dieux célestes. Voilà le thème sur lequel broderont

(1) Cet article est l'une des leçons professées à l'École d'Anthropologie par M. André Lefèvre.

leurs variantes infinies les religions et les métaphysiques. D'autre part la science, après mille tâtonnements, en extraira la grande idée de l'équivalence des forces ou variétés du mouvement : lumière, chaleur, électricité.

Le gland recèle un chêne qui engendre une forêt. L'humble étincelle née du choc de deux cailloux a projeté sur le monde un rayonnement qui nous éclaire encore. De ces deux merveilles, l'une se constate seulement, l'autre s'explique d'elle-même, pour peu que l'on songe à l'influence incalculable du feu sur la destinée humaine.

La conservation et l'emploi du feu doivent être considérés comme des attributs caractéristiques de l'humanité, plus anciens certainement, plus spéciaux même et presqu'aussi précieux que le langage articulé. Tous les animaux communiquent entre eux par le geste et par la voix ; les plus élevés parlent, en quelque sorte. Mais si l'on excepte quelques traits douteux, dont on fait honneur aux singes apprivoisés, l'entretien d'un foyer demeure hors de la portée de l'intelligence animale. La plupart des animaux sont effrayés, ou attirés, par le feu ; quelques-uns seulement, domestiqués, l'aiment et en sentent les bienfaits ; mais aucun, pas même le chat, si frileux, n'a songé à pousser une brindille dans l'âtre ou à rapprocher deux tisons.

Il est curieux de constater que les premiers objets où se révèle une sorte de travail intentionnel portent des traces de feu. Les silex éclatés et retouchés découverts à Thenay avaient été visiblement soumis à l'action préalable du feu. Ces outils auront été le dernier effort, le chef d'œuvre, d'une race quasi-humaine qui vivait à l'époque tertiaire, il y a environ trois mille siècles.

Mais ces précurseurs ont péri sans laisser leur secret à nos ancêtres, et pour trouver des hommes en possession du feu, il faut redescendre, dans le temps, jusqu'à la période moustérienne, dans le dernier tiers de l'âge quaternaire ; cette lacune immense a été marquée par l'extrême douceur et l'égalité de la température ; il a fallu le refroidissement notable des temps qu'on appelle glaciaires pour ramener le besoin et l'usage du feu. Il s'en faut d'ailleurs que toutes les races en aient tiré le même parti. Dans quelques pays intertropicaux, là où l'hiver est inconnu, où la céramique et la métallurgie n'ont pas même été soupçonnées, l'homme a pu vivre sans avoir aucune idée du feu. Tel était, à en croire Pigafetta, compagnon de Magellan, l'état des insulaires Mariannais vers 1521 ; et, plus récemment, des gens de Fakaofo, l'une des îles Tokalaou, au nord des Samoa. Certaines tribus australiennes, qui savent pourtant se chauffer et cuire leur gibier, n'avaient pas encore pensé à faire bouillir de l'eau. Enfin le prix partout attaché à la conservation du feu, à l'entretien du feu sacré, prouve chez les civilisés comme chez les sauvages, la vivacité du souvenir traditionnel qui s'attachait pour eux à la découverte et à la production de la flamme.

Comment l'homme s'est-il procuré le feu ? Evidemment il a été guidé par certaines coïncidences ou expériences fortuites. L'Esquimau, l'Algonquin, le Sémite, auront vu l'étincelle jaillir du contact de deux pierres, et, imitant la nature, ils ont entrechoqué avec succès deux pyrites de fer, deux cailloux ou deux fragments de silex ; d'autres, voyant la foudre ou, paraît-il, le simple frottement des branches incendier une forêt, auront cherché à tirer du bois

le feu qu'ils en avaient vu sortir, et ils sont arrivés à leur but par des procédés qui demandent beaucoup de patience et d'adresse, par la giration et par la friction. La première de ces manières, de beaucoup la plus répandue, consiste à faire pivoter rapidement la pointe d'un bâton bien sec dans un trou creusé sur un morceau de bois. Ainsi ont opéré les ancêtres des Indo-Européens, ainsi opèrent encore certains Peaux-rouges, les naturels des Carolines, les Kamtchadales, les Boschimans, les Nubas du Sennaar et les Australiens. Les Polynésiens et beaucoup de Malais préfèrent le va et vient rapide du bâton pointu dans la rainure d'un autre bâton.

Ce n'est pas du premier coup que l'homme a acquis l'habileté nécessaire à la production quotidienne et instantanée du feu. Bien longtemps la horde s'est groupée autour d'un foyer unique, allumé par le plus adroit de ses membres, par le sorcier qui savait les paroles puissantes et les gestes évocateurs, et qui demeura, sans conteste, le prêtre, le gardien, le distributeur du trésor national. A ce foyer commun, désormais sacré, à cet animal vivant — car c'est ainsi qu'il apparut aux Mariannais cités par Pigafetta, c'est ainsi que le nommait encore Cicéron, *Ignis animal*, chacun venait allumer sa torche et son brandon. Et lorsque la tribu émigrait, elle ne manquait jamais d'emporter un tison enflammé qui représentait le feu de la nation, et qui recevait les mêmes honneurs. Ainsi agissent encore les sauvages Damaras, dans l'Afrique centrale ; ils ne voyagent pas sans s'être munis du tison sacré, et l'entretien du feu est confié aux filles de leurs chefs.

Dans toute l'Australie et dans nombre d'îles mélanésiennes, la conservation du feu est pour les femmes un devoir de premier ordre. Il leur faut, dit Letourneau, tenir constamment allumées des baguettes de *Banksia grandis*, qui ont la propriété de brûler lentement à la manière d'une mèche. Quand par malheur elles ont laissé éteindre ce bois, on les renvoie en chercher et elles font parfois de très longs voyages pour rallumer leurs torches au foyer de la tribu.

Les Chippeways, les anciens habitants de la Louisiane, de la Virginie, les Leni-Lenapes ne laissaient jamais éteindre le foyer national, et entretenaient dans leurs temples des feux éternels.

Ainsi, par toute la terre, chez les sauvages, et, nous le verrons tout à l'heure, chez les races supérieures, la découverte et l'entretien du feu a laissé des traces durables dans les coutumes et dans les rites. Nous nous sommes efforcé dans les indications qui précèdent de ne mentionner que les exemples les plus simples du culte direct. Mais le départ est bien difficile entre les suggestions de l'anthropisme et de l'animisme. Dès que le feu a été considéré comme un être animé, il a été doublé d'un esprit ; cet esprit s'est trouvé apparenté à celui de l'ancêtre, du héros éponyme ; chaque foyer eut son génie. C'est à ce génie local que les Virginiens, les Comanches, les Algonquins et les Abénaquis demandaient des oracles ; c'est ce génie que les anciens sorciers Péruviens consultèrent, lors de la réforme inaugurée par Manco-Capac ; c'est à lui que les Chinouks et les Indiens de la Colombie font des offrandes : ils le redoutent et sont plus frappés de ses violences que de ses bienfaits. Lorsque les populations altaïques, Tatars, Mongols, Tongouses jettent dans

le feu de la yourte un morceau de ce qu'ils vont manger, lorsque les Kamtchadales y roussissent le museau des bêtes tuées à la chasse, leur hommage s'adresse évidemment à l'esprit, à la puissance capable de contrarier ou de favoriser leurs entreprises et qui réclame sa part de tout ce qu'elle est censée leur accorder. Cet animisme est déjà sensible chez les Dahomiens ; Zo, leur esprit du feu, réside au milieu des charbons incandescents, dans un pot, où on le supplie de rester de peur qu'il n'incendie la case sacrée et, par occasion, le village tout entier. La parenté, ou plutôt l'identité du feu avec les esprits des ancêtres et avec les âmes des vivants, est si répandue et sous tant de formes que nous nous bornons, pour le moment, à la signaler. Enfin, à mesure que le cerveau s'habituait à classer ses impressions, c'est-à-dire à abstraire, à généraliser et à raisonner sur des concepts, de tous les foyers spéciaux, foyer de la nation, foyer de la famille, se dégageait l'idée de feu, de substance commune à tout ce qui chauffe et à tout ce qui luit ; de sorte que les génies ignés petits et grands n'étaient plus que des doublures, des synonymes ou des serviteurs des dieux solaires, lumineux et fulgurants, même créateurs. Cette conception, si féconde en mythes, en rites et en symboles chez tous les peuples de l'Asie moyenne et antérieure et chez tous les méditerranéens, est tout aussi familière à la plupart des tribus des deux Amériques. C'est dans les temples du Soleil que les Natchez, les Muyscas, les Aztèques adoraient des feux qui ne devaient jamais s'éteindre, et qui brûlent encore dans quelques souterrains du Nouveau-Mexique, en attendant le retour du grand empereur Montezuma. Au Pérou, quand la religion d'*Inti*, le Soleil, est venu se superposer au culte des Eaux et de la Foudre, le feu, loin de déchoir, s'est élevé au rang suprême : tout un collège de Vestales, où l'Inca prenait soin de faire entrer, à son usage, toutes les filles de la noblesse, avait pour principal office l'entretien et le renouvellement du feu solstitial (notre feu de la Saint Jean), où chaque ville envoyait prendre une braise. Et voyez que de sens divers dans une seule cérémonie ! Souvenir traditionnel du foyer de la tribu, devenu foyer de la nation, emblème de la puissance impériale, de la vie répandue par l'empereur et par le Soleil son père dans tous les membres du corps social, enfin production par des mains humaines de la substance divine offerte au dieu souverain pour la rédemption et le bonheur des mortels. Tout cela est contenu dans un seul rite de la religion péruvienne.

Le feu consacré au dieu solaire Inti, l'était encore à Catequil, dieu de la foudre et de l'éclair, et, chez les Araucans, à Pillan autre dieu tonnant. Enfin dans une légende cosmogonique mexicaine, le feu donne l'intelligence aux ancêtres des hommes. Les dieux créateurs allument un vaste foyer et font passer à travers les flammes les ébauches imparfaites de l'humanité.

Nous pouvons maintenant suivre et nous allons retrouver dans l'ancien monde les divers stades de l'évolution religieuse du feu.

La Chine, à ce qu'il semble, n'a point créé de mythologie proprement dite : elle a passé directement de l'animisme diffus à une sorte de synthèse philosophique ; c'est à peine si elle a personnifié le Ciel et la Terre, principe actif et élément passif de la fécondité ; elle les appelle cependant le père et la mère

des dix mille êtres. Mais entre l'homme et ce couple primordial elle ne place que des génies et des mânes ; en dépit de sa conversion au bouddhisme et au mahométisme, son véritable et seul culte national est celui des esprits et, avant tout, des ancêtres, qui gardent, dans chaque maison, leur autel domestique, où l'on dépose des offrandes de riz et de fleurs, où l'on brûle des images ou des bandes de papier doré. Cette association du feu au culte des ancêtres témoigne assez d'une pyrolâtrie primitive.

L'Egypte au contraire a parcouru le cycle tout entier ; du culte direct de la flamme, elle a passé à la personnification du feu. Phtah, le grand dieu de Memphis, réside assurément, tout comme le Zo dahomien, dans le foyer sacré entretenu par ses prêtres ; et le nom même de l'Egypte *Ha Ka Ptah* (le pays de Phtah) atteste l'antiquité de cette pyrolâtrie. Mais le dieu s'est incarné en des formes humaines, et il a pris place dans le riche panthéon Egyptien à côté d'Osiris, de Hor et de Râ, les dieux solaires par excellence. Il « accomplit toutes choses avec art et vérité » ; Hapi est « sa seconde vie » ; allié à Shou, le soleil, il est Phtah-Sokar-Osiris. Il y a donc en lui assimilation complète du feu à la lumière céleste et à l'énergie vitale. Si, dans la religion funéraire, le feu ne paraît pas associé de si près au culte des ancêtres, c'est que la coutume d'embaumer les corps et l'attente de la résurrection avaient détourné la pensée égyptienne vers d'autres images. Cependant, il ne faut pas oublier que le mort était considéré comme un soleil couchant, un Osiris qui traverse la nuit pour renaître à l'aurore ; l'âme délivrée est vêtue d'un feu subtil, emblème de pureté, essence ignée et divine.

Chez les Sémites, nous savons que Moloch est le soleil dévorant, le feu purificateur, les femmes jettent leurs premiers nés dans ses bras chauffés à blanc ; les hommes se précipitent au travers des bûchers sacrés. La Bible nous a conservé les légendes du buisson ardent et du mont Sinaï. Dans le buisson, c'est-à-dire dans le foyer sacré, Jéhovah réside et prophétise. Sur le mont, le Très-Haut resplendissant, que Moïse lui-même ne pouvait voir face à face, s'enveloppe d'un nuage enflammé — d'où sortent les tables de pierre, qui ressemblent aux carreaux des anciens dieux de la foudre. Et lorsque Racine s'écrie : Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs, ces trompettes et ce tonnerre ? Nous pouvons lui répondre : parce que les pères des Hébreux ont assimilé le feu de la tribu, ou des volcans, ou encore des sources de naphte au soleil qui jaillit des montagnes, à la substance même de la foudre, des astres et de la divinité céleste.

Les races indo-européennes, auxquelles nous arrivons enfin, pour ne plus les quitter, ont donné à la mythologie du feu tous les développements dont elle est susceptible.

Tout ce que le principe igné a pu suggérer de reconnaissance, de terreur, d'analogies, de conceptions ingénieuses est venu s'y fondre et s'y combiner. Qu'il s'agisse du culte matériel, de la liturgie, de l'adoration animiste, du rôle familial, social, politique et idéal attribué au feu, les coutumes, les institutions, les légendes et les doctrines des Aryas vont nous apporter des renseignements, des témoignages dont la richesse seule nous embarrasse.

Aucun autre groupe humain n'a été plus frappé, plus séduit par la décou-

verte et la production du feu, par l'identité du feu terrestre avec la flamme des météores et la lumière du ciel. Si nous ne connaissions pas la variété extrême et la complexité des origines, si nous ne savions pas que la plupart des éléments mythiques, au moins ceux qui appartiennent au monde extérieur, animaux, plantes, eaux, pierres, météores, astres, ont contribué tous à la fois à la conception imaginaire du monde, sans qu'on puisse attribuer à aucun d'eux une priorité certaine, nous serions tenté, comme M. Fustel de Coulanges, de voir dans le feu, dans le premier tison, le centre et le pivot de tout le pseudo-organisme religieux chez les Indo-Européens. Et cette vue serait exacte, pourvu qu'on ne l'étendît pas au delà du domaine liturgique. Il est manifeste, en effet, que le sacrifice chez les Aryas est resté la commémoration persévérante de la découverte du feu ; il n'est pas moins évident que, dès avant la séparation des races et des idiômes, la mythologie du feu était achevée ; que le feu était considéré déjà comme la substance vitale universelle, comme l'intermédiaire, le lien, entre l'homme et les dieux. Il a été, par excellence, le dieu sacerdotal, celui qui assurait la puissance du prêtre, de l'Atharvan védique.

Avant la réforme trop vantée de Zoroastre, le feu, Atar, occupait chez les Iraniens cette haute fonction : et il l'a conservée sous le mazdéisme. Hérodote nous le dit, et toute l'antiquité l'a su, les Perses adoraient le feu. Les musulmans les ont connus adorateurs du feu, et les Mille et une Nuits ne les nomment jamais autrement. Atar, comme Açman, le ciel, comme Zem, la terre, Ap, l'eau, reste un de ces dieux élémentaires que n'ont pu supprimer toutes ces entités métaphysiques et morales groupées par Zoroastre autour de son Ahuramazdâ. Le culte public proprement dit, écrit Julien Vinson, consistait surtout en offrandes, en sacrifices et en prières faites devant le feu sacré soigneusement entretenu. L'haleine des hommes souillait ce feu, emblème de la pureté ; aussi les prêtres et les fidèles portaient-ils un voile devant les lèvres. Telle est encore la liturgie des modernes Parsis réfugiés sur la côte occidentale de l'Hindoustan.

M. Fustel de Coulanges a réuni tous les faits qui se rapportent au culte domestique et national du feu chez les Hellènes, les Latins, et les Aryas de l'Inde, en tant que lié à l'adoration des ancêtres et du héros éponyme. C'est tout le côté animiste de la question. Nous sommes trop heureux de rencontrer un guide aussi sûr et aussi bien informé.

La maison d'un Grec ou d'un Romain, nous dit-il, p. 21 et suiv., renfermait un autel, élevé sur une tombe — car dans les temps antiques, le mort était enterré dans sa maison. Sur cet autel, il devait toujours y avoir un peu de cendre et des charbons allumés. C'était une obligation sacrée pour le maître de chaque maison d'entretenir le feu jour et nuit. Chaque soir on couvrait les charbons de cendre pour les empêcher de se consumer entièrement ; au réveil, le premier soin était de raviver ce feu et de l'alimenter avec quelques branchages. Le feu ne cessait de briller sur l'autel que lorsque la famille avait péri tout entière ; foyer éteint, famille éteinte, expressions synonymes chez les anciens — et qui chez nous encore appartiennent à la langue courante.

Chaque année, en un certain jour, qui était chez les Romains le 1er mars, le feu de l'autel domestique devait être éteint et aussitôt rallumé. Cette formalité était assujettie à certains rites. Tout d'abord la percussion, l'usage du caillou et du fer étaient interdits. Il fallait, ou bien concentrer sur un point la chaleur des rayons solaires ou bien recourir au frottement de deux bâtons. Ovide, Macrobe, Festus, Julien sont d'accord sur ce point curieux. De plus, la nature du bois n'était pas indifférente. La religion désignait les espèces d'arbres qui pouvaient être employées soit pour alimenter soit pour renouveler le feu de l'autel.

Dans l'Inde, le brahmane obéit à des prescriptions analogues ; il a son foyer qu'il doit entretenir jour et nuit ; chaque matin et chaque soir il l'alimente avec le bois de certains arbres indiqués par la religion. Le brahmanisme à son déclin, tel que nous le font connaître les lois de Manou, garde encore les vestiges très visibles de la religion du foyer.

Ce feu, animal divin, recevait les libations et les offrandes, dans l'Inde le soma, le beurre, le riz, en Grèce et en Italie du vin, des fleurs, des fruits, des victimes. On lui adressait de ferventes prières pour obtenir de lui ces éternels objets du naïf désir, la santé, la richesse, la prospérité. « Rends-nous, lisons-nous dans un hymne orphique, rends-nous toujours florissants, toujours heureux, ô foyer ! O toi qui es éternel, beau, toujours jeune, toi qui es riche, reçois de bon cœur nos offrandes, et donne-nous en retour la santé qui est si douce. — Quand le palais de Priam est envahi, Virgile nous montre le vieux roi réfugié près du foyer : « Tes armes, lui dit Hécube, ne sauraient te défendre, mais cet autel nous protégera tous. »

En quels termes touchants Alceste invoque le foyer : « O divinité, maîtresse de cette maison, c'est la dernière fois que je m'incline devant toi, et que je t'adresse mes prières ; car je vais descendre où sont les morts. Veille sur mes enfants qui n'auront plus de mère ; donne à mon fils une tendre épouse, à ma fille un noble époux. Fais qu'ils ne meurent pas comme moi avant l'âge, mais que au sein du bonheur ils remplissent une longue existence. »

« Dans l'infortune, dit M. Fustel de Coulanges, l'homme s'en prenait à son foyer et lui adressait des reproches ; dans le bonheur il lui rendait grâces. Le soldat qui revenait de la guerre le remerciait de l'avoir fait échapper aux périls. » Eschyle nous représente Agamemnon à son retour de Troie. Ce n'est pas à Zeus, roi des dieux, ce n'est pas à un temple qu'il va témoigner sa reconnaissance ; non, « il offre le sacrifice d'actions de grâces au foyer qui est dans sa maison. » L'homme ne quitte jamais sa demeure sans honorer le foyer d'une prière ou d'un salut ; il ne doit pas embrasser sa femme et ses enfants avant de s'être incliné devant ce dieu tutélaire. L'étranger qui s'assied au foyer d'un ennemi, Thémistocle chez Pharnabaze, Coriolan chez le roi des Volsques, est sous une protection inviolable.

Parmi les hymnes si nombreux adressés, dans le Rig-Véda, à la divinité du feu, au puissant Agni, égal et compagnon d'Indra, de Varouna, de Mitra, beaucoup renferment des invocations au feu du foyer, Agni, en latin *Ignis*, en slave *Ohni*. « Fais que la terre soit toujours libérale pour nous ; que je

jouisse longtemps de la lumière et que j'arrive à la vieillesse comme le soleil à son couchant. O Agni, tu places dans la bonne voie l'homme qui s'égarait dans la mauvaise ; si nous avons commis une faute, si nous avons marché loin de toi, pardonne-nous. — O Agni, tu es la vie, tu es le protecteur. Pour prix de nos louanges, donne au père de famille qui t'implore la gloire et la richesse... O Agni, tu es un défenseur prudent et un père ; à toi nous devons la vie, nous sommes ta famille. »

Véritable civilisateur de la nourriture, créateur de la cuisine, il est juste que le feu participe au repas ; il y préside. N'est ce pas lui qui a cuit le pain et préparé les aliments ? dit Ovide. Aussi a-t-il droit à une invocation préalable et à un remerciement, qui font du repas un acte religieux ; Manou en décrit scrupuleusement tous les rites, commande d'offrir au foyer les prémices des aliments. « Le brahmane, dit la loi, ne peut goûter au riz de la nouvelle récolte avant d'en avoir offert au foyer. Car le feu sacré est avide de grain, et, quand il n'est pas honoré, il dévore l'existence du brahmane négligent. »

A Rome et en Grèce mêmes idées, mêmes pratiques. Avant de manger, on déposait sur l'autel la part du dieu, avant de boire on répandait la libation de vin. Le feu mangeait et buvait. Qui en eût douté ? Ne voyait-on pas sa flamme s'alimenter et grandir ; il avait dévoré les offrandes, le bois, l'huile, l'encens, le beurre clarifié, la graisse des victimes, et témoignant sa joie, il se dressait sur l'autel, illuminant son adorateur. Ainsi le repas était une cérémonie sainte, une sorte de communion entre l'homme et l'essence divine.

Déjà plusieurs expressions dans les fragments de prières ou d'hymnes que nous avons cités ont fait voir que feu n'est déjà plus — et je doute qu'il l'ait été longtemps — le bon animal récemment apprivoisé, mais fort capable de se défendre, à qui l'admiration vouait un culte respectueux. S'il était défendu d'attenter à sa pureté, d'y jeter des objets contaminés ; si aucune action coupable ou seulement indécente ne devait être commise en sa présence ; si, en Grèce comme dans l'Inde, un criminel ne pouvait se présenter devant lui avant d'avoir expié son forfait ; s'il était sévèrement interdit au brahmane, même de s'y chauffer les pieds, c'est que le foyer était une foule vivante et présente ; l'assemblée des ancêtres qui l'un après l'autre avaient alimenté le feu et propagé la famille. Le père en donnant la vie à son fils lui donnait son culte, ses formules, le droit exclusif d'entretenir le foyer. L'enfant apportait donc en naissant le droit d'adorer les dieux comme les esprits des ancêtres : ne devait-il pas, à son tour, divinisé par la mort, être compté parmi ces esprits et ces dieux ? Les Védas appellent le feu sacré la cause de la postérité masculine.

« Quitte cette place, dit Oreste à Electre, et pour entendre mes paroles, avance vers l'antique foyer de Pélops. » Enée a reçu d'Hector les dieux d'Ilion et le feu sacré qui ne doit jamais s'éteindre, le lare d'Assaracus. Par foyer, dit Servius, le commentateur de Virgile, les anciens entendaient les dieux lares, et l'on ne distinguait pas les lares, des pénates, des daimones, des génies, des mânes, des héros. Tous ces noms étaient synonymes. Nul doute

que pareillement, dans l'Inde (comme en Chine), chaque maison ne confondit les *pitris*, les ancêtres conviés au sacrifice, avec le foyer domestique.

Nous avons vu plus haut, par certaines coutumes des Damaras et des Australiens, que le feu a d'abord été le trésor de la horde, auquel participaient tous les membres de la tribu. Ce régime social n'a pas été inconnu aux Indo-Européens, mais c'est par une sorte d'atavisme qu'ils le rappellent encore. Chez eux chaque maison, chaque *génos*, chaque gens a son autel du feu ou des ancêtres, dressé dans un ἕρκος ou *herctum* que garde Zeus ἑρκεῖος ou Herculus chez les Latins, au centre de la demeure familiale. Ce *Bômos* ou *Hestia*, ce *focus* ou *ara* est le siège d'une religion particulière à la famille et que nul au monde n'a le droit de contrôler. Pareillement, chaque confédération de familles et d'enclos réservés a son foyer et son lare collectif situé à proximité de chaque groupe familial. La ville, ou plutôt la cité, qui investit des mêmes droits et astreint aux mêmes devoirs les confédérations de familles associées, possède son autel et son ancêtre, réel ou supposé, son héros éponyme. De la cité nous passons à la nation, qui a ses sacrifices communs à toutes les cités, à toutes les familles, à tous les individus. A Rome, par exemple, ce seront Romulus ou la déesse Roma, associés à Enée et à Vénus, et bientôt confondus dans le lare impérial ou génie de l'empereur, qui sont le foyer et l'autel domestiques d'une famille immense. Voici un fait assez singulier. Dès la fin du IIe siècle, lit-on dans Dion Cassius, on portait le feu sacré devant les augustes; et nous apprenons que cet usage paraissait emprunté aux Perses. Ammien Marcellin et Quinte Curce rapportent en effet que les rois de Perse croyaient posséder un feu tombé du ciel, qu'on entretenait avec soin et qu'ils faisaient porter devant eux sur un petit autel d'argent, au milieu de mages psalmodiants. Les empereurs n'avaient nul besoin d'emprunter un symbole, commun à tous les peuples indo-européens. Quant aux Perses, leur légende de feu tombé du ciel est un vague souvenir des temps où pour la première fois l'homme devina l'identité de l'éclair avec la flamme du foyer.

La double conception du feu, considéré en lui-même comme initiateur des industries, et du feu national ou domestique, substance des ancêtres, centre attrayant de la horde, de la maison, de la cité et de l'Etat, a joué un rôle important dans les coutumes et les institutions que nous nommons aujourd'hui civiles. Elle a créé une foule de délits absolument factices, de saintetés, de tabous, pour ainsi dire, qui n'ont pas été moins embarrassants pour des intelligences un peu dégrossies, qu'elles avaient pu être utiles à des sauvages, à des barbares uniquement touchés des faits et de symboles matériels.

C'est d'elle que procédait le cérémonial du mariage : le mariage transportait la jeune fille du foyer et du culte paternels au foyer et au culte du père de son mari. Or le feu ancestral et tutélaire d'une famille n'avait rien de commun avec le feu des autres familles. Le culte en demeurait secret et fermé à tout étranger ; et tout sacrifice aux *Pénates*, aux dieux intérieurs, était vicié, annulé par un regard indiscret. Par dérogation, le fiancé est

admis dans la chapelle de son futur beau-père, et celui-ci, après un sacrifice solennel, prononce la formule qui détache la jeune fille du culte paternel et l'abandonne aux dieux du jeune homme. Chez les Grecs, c'est l'Enguèsis ; chez les Romains, la *traditio*. La fiancée est ensuite menée en pompe (pompè), souvent sur un char, voilée, couronnée, vêtue de blanc, précédée du flambeau nuptial, entourée de compagnes qui chantent *Humèn, Huménaie*, et à Rome *Talassie*, est menée, disons-nous, à la maison du mari. A la porte on simule le rapt antique, cette première forme de l'union des sexes; l'époux emporte l'épouse, dont les pieds ne doivent pas toucher le seuil sacré. Ici quelques différences négligeables s'observent entre la cérémonie latine et la cérémonie grecque ; mais le troisième acte de cette tragicomédie est identique des deux parts : l'épouse est mise en présence du feu sacré, des pénates et des ancêtres rangés autour de l'atrium ou de la salle ; elle touche le feu, verse la libation, est arrosée d'eau lustrale. Après le sacrifice, les deux époux se partagent un gâteau de fleur de farine, *farreus*. Par cette *confarreatio* les deux époux ont communié ensemble et avec les dieux du mari. La femme est désormais étrangère au foyer paternel, elle n'a plus qu'un foyer, une famille, une religion, — le foyer, la famille et la religion de son époux.

Vous venez de voir comment, chez les deux grandes nations de l'antiquité, le feu présidait réellement aux mariages, comment il intervenait dans la vie privée et publique, dans quel emboîtement de minutieux devoirs il enfermait le membre d'une cité, d'une tribu, d'une famille.

Un exemple va nous le montrer coopérant à la fondation d'une cité nouvelle.

Rome, comme on sait, s'est élevée autour d'une première enceinte où n'était d'abord compris que le mont Palatin. C'est là que Romulus, ou quel que soit le nom du fondateur légendaire, a certainement accompli les rites solennels observés en pareil cas par les Hellènes et les Italiotes.

Laissons parler M. Fustel de Coulanges.

« Le premier soin du fondateur est de choisir l'emplacement de la ville nouvelle. Mais ce choix, chose grave et dont on croit que dépend la destinée du peuple, est toujours laissé à la décision des dieux. Si Romulus eût été grec, il aurait consulté l'oracle de Delphes ; Samnite, il eût suivi l'animal sacré, le loup ou le pivert. Latin, tout voisin des Etrusques, initié à la science augurale, il demande aux dieux de lui révéler leur volonté par le vol des oiseaux.

« Le jour venu, il offre d'abord un sacrifice. Ses compagnons, rangés autour de lui, allument un feu de broussailles — le buisson ardent — et chacun saute à travers la flamme légère. Il faut que le peuple soit pur, et, comme nous disons encore aujourd'hui, le feu purifie tout. Cette cérémonie préliminaire achevée, Romulus creuse une petite fosse circulaire. Il y jette une motte de terre apportée d'Albe, et chacun à son tour jette un peu de terre du pays d'où il vient. Pourquoi ? C'est que l'homme, attaché par la religion au sol où reposaient ses ancêtres divins, ne pouvait se déplacer sans impiété si, par une fiction, il n'emportait avec lui son foyer et ses aïeux ; il fallait qu'il pût dire, en montrant la place nouvelle qu'il avait adoptée : ceci est encore la

terre de mes pères, *terra patrum*, *patria*, la patrie ; car ici sont les mânes de ma famille ». Ce trou était appelé *mundus*, la région purifiée, le pays des morts, des âmes, réunis en ce lieu pour y recevoir un culte perpétuel et veiller sur leurs descendants. Romulus, à cette même place, posa un autel et y alluma du feu. Ce fut le foyer de la cité, autour duquel devait s'élever la ville, comme la maison s'élève autour du foyer domestique ; et dès que l'enceinte a été tracée avec un soc de cuivre, selon un rituel évidemment contemporain de l'époque de bronze, n'y eût-il pas une hutte, pas un toit, la cité est fondée, elle est sacrée, puisqu'elle a son foyer et ses pénates. L'esprit du fondateur ira rejoindre les lares de la cité, qu'il résumera en lui, et le feu de l'autel sera la substance impérissable du héros éponyme.

Quelle que soit l'obscurité qui plane sur les origines romaines, aucun doute ne peut atteindre la réalité de la cérémonie inaugurale, rappelée chaque année à la mémoire du peuple par une fête qu'on nommait le jour natal de Rome. Cette fête, dit M. Fustel, a été célébrée dans toute l'antiquité d'année en année : et le peuple romain la célèbre encore aujourd'hui à la même date qu'autrefois, le 21 avril.

Quant à supposer que de tels rites ont été inventés par le fondateur de Rome, les témoignages concordants des écrivains et des poètes, les coutumes constatées des peuples du Latium, des Etrusques, des Hellènes, prouvent bien l'inutilité d'une telle hypothèse. Sans recourir à Varron, à Caton, à Denys d'Halicarnasse, à Hérodote, à Thucydide, contentons-nous d'une indication tout aussi sérieuse, bien qu'empruntée au plus conservateur des poètes comiques. Lorsqu'Aristophane fonde en l'air, sur deux paniers, sa plaisante cité des *Oiseaux*, il ne manque pas de mettre en scène un prêtre qui allume sur l'autel le feu sacré. Athènes gardait dans le Prytanée son foyer natal ; Rome agrandie honorait le sien dans le temple de Vesta. Pas une ville, une colonie qui n'eût le sien auquel était attaché le souvenir et le culte du fondateur, légendaire ou historique, depuis Cécrops, Thésée ou Romulus, jusqu'à Miltiade en Thrace et Hiéron, le roi de Syracuse ; pas une peut-être qui ne possédât son poème ou son hymne sur l'acte sacré qui lui avait donné naissance. On entrevoit déjà comment l'apothéose des ancêtres a conduit à celle des vivants.

Mais l'histoire politique du feu, demi-animiste, demi-symbolique, ne doit pas nous faire oublier son entrée dans le personnel divin. Humanisé, pour ainsi dire, par son assimilation aux âmes et aux mânes des ancêtres, le feu n'en conservait pas moins son essence propre, ignée et cosmique, son double et son génie, particulier d'abord, puis générique, puis personnifié, doué par le langage et la métaphore de sexes variables et d'une existence mythique. Il n'en restait pas moins le patron de la famille et de la cité ; mais il prenait un ou plusieurs noms propres et donnait naissance à un ou plusieurs dieux.

Hestia, chez les Grecs, dans la langue commune, était bien le foyer et l'autel domestique ; mais, comme génie et déesse du feu, elle devenait Histia ou Hestia, la fille de Kronos et de Rhéa, la vierge austère et pure qui règle les mouvements divers des mondes, celle qu'on invoque avant tous les dieux, avant Athénée et Zeus lui-même.

Ainsi de la Vesta latine, dont le nom correspond lettre pour lettre (sauf une) à celui d'Hestia. Rappelons en passant que V initial latin représente toujours une aspiration douce ou rude dans la langue grecque. Vesta donc qu'Ovide appelle encore « la flamme vivante » et qu'Enée, dans Virgile, associe aux Pénates et aux Lares, se détache du groupe des feux ancestraux ; elle est une déesse, au même titre que Vulcain, Apollon ou Zeus sont des dieux lumineux ; c'est à elle, non plus au feu qu'on sacrifie dans ses temples et sur ses autels où brûle le feu sacré, impérissable. Les six Vestales primitives de Rome, deux pour chaque tribu, chargées de l'entretien du feu, comme les femmes australiennes, sont les prêtresses de Vesta. Les faisceaux du consul s'inclinent devant elles. Vierges et chastes comme leur déesse, elles ne pouvaient déchoir sans mourir. La coupable était enterrée vive. L'extinction du feu de Vesta et la destruction de son temple étaient des malheurs publics. C'est que Vesta, toute personnifiée qu'elle soit, représente encore le foyer primordial du peuple romain. Cette persistance du sentiment animiste est bien marquée dans une anecdote que rapporte Tite-Live.

Durant la seconde guerre Punique, le temple de Vesta faillit périr dans un incendie. Rome est en alarmes, le Sénat prescrit une enquête et, sans aucune preuve, le consul accuse quelques citoyens de Capoue ; et voici son raisonnement, que j'abrège : « Cet incendie qui devait arrêter nos destinées ne pouvait profiter qu'à nos plus cruels ennemis. En avons-nous de plus acharnés que les gens de Capoue, de cette ville qui aspire à notre hégémonie, qui est présentement l'alliée d'Annibal ? Ce sont donc ces hommes-là qui ont voulu détruire notre Vesta, notre foyer éternel, ce gage et ce garant de notre grandeur future. »

L'Hestia stérile des Grecs s'est effacée devant des divinités plus actives, Héphaïstos, Prométhée. Le génie prosaïque des Latins n'a pas dégagé pleinement Vesta du feu de l'autel. Mais dans l'Inde, Agni, qui a les mêmes origines et les mêmes attributions, dispute et souvent ravit le rang suprême à tous les dieux de l'atmosphère et du ciel.

Le voici, d'abord, dans le rôle de Vesta, de génie du feu sacré : « Avant tous les autres dieux, chante le poète védique, il faut invoquer Agni, nous prononcerons son nom vénérable avant celui de tous les autres immortels. O Agni, quel que soit le dieu que nous honorons par notre sacrifice, toujours à toi s'adresse l'holocauste. » Mais déjà il est l'intercesseur, « l'épervier qui apporte de loin l'offrande » : « O Agni, porte nos prières, et appelle de la terre et du ciel Mitra, Varouna, Indra, Aryaman, Vichnou ! Enfant de la force, tous les dieux sont en toi — parce que tu les convoques, tu les appelles, tu les nourris de soma et d'offrandes. » Cette idée revient à chage page des Védas.

Son mythe est constitué, il naît du frottement sacré, il s'élance et conquiert le ciel. « La jeune mère (l'Arani) porte l'enfant royal mystérieusement dans son sein ; les peuples ne voient plus la forme du dieu, qui semble mort et plongé dans la région des mânes. Enfin la reine enfante. J'ai vu ce dieu à l'aigrette d'or essayer ses traits, et moi j'ai répandu sur lui l'onction immortelle, le soma. Je l'ai vu sortir de son asile secret, et bientôt s'environ-

ner de rayons comme de son riche troupeau. Il monte sur son char, il lance ses flèches de lumière. Flamme des aurores, créateur des formes, Agni est le soleil, le médecin suprême, le dispensateur des richesses. »

Combien d'hymnes célèbrent ainsi l'ascension d'Agni. Ce faible enfant, d'abord nourri par le ciel et la terre, d'abord prêtre des autres dieux, est devenu leur semblable. Il tue Vritra, et précipite les eaux sur la terre, il partage l'air en trois mondes brillants, il est l'auteur et le maître de tous les êtres.

Tout ensemble et tour à tour, il est tous les dieux :

« Agni, tu es l'illustre Vichnou. Agni, tu es le royal Varouna, tu es Mitra, tu es Aryaman, le maître de la piété, un reflet, une forme : tu es Twachtar le forgeron céleste ; les prières sont tes épouses. Agni, tu es Roudra qui règne dans les airs, tu es la force des Marouts, tu es Pouchan, tu es Savitri ; roi des hommes, tu es Bhaga, la richesse, tu es les Adityas. Tu es le maître de tout. Les dieux ont pris ta bouche et ta langue pour dévorer l'offrande. »

La métaphysique achève la mythologie : « L'esprit diuin qui circule au ciel, on l'appelle Indra, Mitra, Varouna, Agni. » « C'est le feu, lit-on dans le Yadjour-Véda, « c'est le feu qui est la cause première ; c'est le soleil, c'est le vent, ce sont les eaux, c'est aussi le pur Brahma, le seigneur des créatures. C'est lui qui demeure dans tous les êtres sous les formes variées qu'il revêt. L'espace et l'orbe solaire ne sont que lui. En lui ce monde est absorbé ; c'est de lui qu'il est sorti. Il est entrelacé et tissu dans toutes les créatures. Le sage fixe ses yeux sur cet être mystérieux qui seul est devenu toutes choses, et dans lequel existe perpétuellement l'univers ! »

En vérité, ce cycle d'Agni, si complet, qui, du feu allumé entre deux bâtons par un pâtre émerveillé, du culte enfantin rendu à un génie du foyer, passant par la conception de l'identité substantielle des feux terrestres et célestes, factices et naturels, par l'assimilation du dieu igné à toutes les autres puissances cosmiques, aboutit enfin à un panthéisme ou plutôt à monisme grandiose ; ce cycle est l'une des plus belles créations de l'esprit humain, la seule que les religions expirantes puissent, non pas opposer, mais comparer avec orgueil aux conclusions de la science. Nulle part ailleurs que dans les vieux hymnes des Aryas de l'Inde, il ne présente une telle suite, une telle cohérence unie à une telle richesse. Hestia, Vesta, ces froides divinités, infécondes parce que, le langage leur ayant donné le sexe féminin, les prêtres ont cru devoir leur imposer la chasteté absolue, Hestia et Vesta répondent sans doute aux mêmes idées, résument le même travail intellectuel ; mais les Latins, surtout les Grecs, ont été entraînés vers d'autres fictions plus variées et plus brillantes, empruntées parfois à quelque métaphore oubliée, à quelque menu détail de la liturgie.

Le mythe, justement fameux, de Prométhée, est un de ces épisodes qui ont plu à la poésie, mais qui, sous des ornements étrangers, conservent encore des traces visibles de leur origine.

L'attention tout d'abord est éveillée par cette férule creuse, roseau, bâton, où Prométhée cache le feu dérobé à Zeus ; il y a là une allusion aux procé-

dés primitifs employés pour allumer le feu. Et l'on ne tarde pas à se convaincre que la fable et le nom de Prométhée sont nés d'une circonstance du sacrifice antique. Contons l'histoire, d'après Hésiode.

Prométhée est un titan, c'est-à-dire une force de la nature, un dieu probablement solaire, proche parent d'Hypérion, petit-fils d'Ouranos, fils de Japetos et de Clymène, l'illustre, la vénérable déesse. Japétos, qui semble une prononciation amollie de *Dyauspita*, est à coup sûr un doublet d'Ouranos, une figure du ciel dont son fils Atlas soutient la voûte. Dans la lutte de Zeus contre les dieux de l'abîme, Prométhée reste fidèle à la cause des Olympiens, ses très proches parents ; il est l'ami du roi des dieux, et c'est lui qui assiste Héphaïstos, le forgeron, le Twachtar grec, lorsque ce dernier, d'un coup de hache, fait jaillir Pallas-Athéné de la tête de Zeus. Mais déjà Prométhée, que Sophocle, dans son Œdipe à Colones, chante comme un des patrons de l'Attique, Prométhée est l'ami des hommes, leur intercesseur auprès des dieux ; il tient de près au sacerdoce, à la liturgie et tâche de rendre le sacrifice moins onéreux aux dévots. C'est une bien bizarre aventure, et qui remonte sans doute à un temps où le prêtre voulut cesser d'offrir aux dieux, de brûler en leur honneur, de succulents bestiaux dont il perdrait la meilleure part.

Donc, le fils ingénieux de Japet et de Clymène aux belles jambes voulut jouer au plus fin avec le superbe Zeus ; il tenta de le duper, à Mécone (près de Corinthe), alors que les dieux et les hommes disputaient entre eux sur les conditions d'une alliance. Ayant dépecé un taureau, il déposa dans la peau du ventre la majeure partie des chairs ; puis, ayant paré les os et les abats d'une couche de graisse appétissante, il donna aux dieux à choisir. Zeus y fut pris, et c'est depuis ce jour, remarque Hésiode, que sur les autels parfumés d'encens, les hommes brûlent des os en l'honneur des dieux. Le roi du ciel n'en était pas moins furieux ; dès qu'il vit sous la graisse les blancs ossements du bœuf et le succès de la ruse maudite : « Fils de Japetos, dit-il, le plus ingénieux de tous les êtres, ô mon ami, tu ne t'es donc pas encore défait de tes ruses perverses ? » Et depuis, gardant mémoire de cette fraude, « il refusa aux malheureux mortels le trésor du feu. » Mais, bon pour les hommes, le fils de Japet sut encore tromper Zeus ; il cacha dans un roseau creux l'éclat du feu qui se voit de loin ; il rendit le feu aux mortels.

D'autres légendes montrent un Prométhée créateur ; insufflant la flamme vitale à des corps d'argile. Mais suivons la fable la plus acceptée. « Fils de Japet, s'écria Zeus, mordu jusqu'au fond du cœur, tu te réjouis d'avoir ravi le feu, trompé ma volonté. Mal t'en prendra à toi et aux races futures. J'enverrai aux hommes un fléau vengeur, un fléau qui détruira leurs âmes et qu'ils embrasseront tous avec amour. » Il dit et se prit à rire, et il ordonna à Héphaïstos, — autre dieu du feu, notez ce point — de créer Pandore. » Jéhovah, vous le voyez, n'est pas le seul dieu qui ait mal pensé des femmes ; mais le dieu grec, au moins, sait rire ; le dieu biblique ne rit jamais.

Bientôt, avec de l'eau et du limon, Héphaïstos forma une statue pourvue de l'apparence humaine. Athéné la ceignit, la para d'un voile merveilleux,

de guirlandes où le désir s'exhalait des fleurs nouvelles ; la blonde Aphrodite versa sur elle la grâce, l'attrait, les brûlantes langueurs; dans sa poitrine, Hermès plaça les doux propos et la perfidie, puis il lui donna la voix. Lorsque fut achevé ce chef-d'œuvre où les maux se dérobaient sous la beauté, Héphaïstos l'amena dans l'assemblée des dieux, qui admirèrent un piège invisible aux humains. Le reste est assez connu.

Prométhée, — malgré son innocence, dit Hésiode — et tout habile qu'il fût, n'évita pas la colère de Zeus. Des fers indestructibles, commandés à Héphaïstos, attachèrent le Titan à une colonne, le livrant au bec insatiable d'un vautour aux vastes ailes, jusqu'au jour où l'oiseau fut tué par une flèche d'Héraclès, dieu solaire. Nous ne nous étendrons pas sur le célèbre drame d'Eschyle et sur ce protecteur des hommes en proie à la colère des dieux. Il suffit qu'on ait vu combien est riche et ingénieux le mythe de Prométhée, et combien sont dissimulés et déguisés les liens qui le rattachent au culte du feu.

Transportons-nous maintenant aux temps védiques, dans la patrie primitive des Aryas. Sur un âtre établi ou milieu d'un terrain nu, dans un cercle jonché de gazon sacré, un homme tient le vase de soma ou de beurre liquide, tandis qu'un autre fait tourner rapidement un bâton dans le trou d'où va jaillier la flamme. Cet appareil pyrogène constitue évidemment le bâton creux où se cache le feu, dans le mythe grec, et d'où s'élance Agni à l'aigrette d'or, Athéné aux armes éclatantes. L'hypothèse, si c'en est une, est immédiatement confirmée par le nom du personnage chargé d'allumer le feu védique : c'est le *Pramantha*. Or, selon toutes les lois phonétiques admises, le verbe grec *manthanò*, qui renferme l'élément significatif de *Pramantha*, est une forme de la racine math, mèth. Prométheus devient donc le calque du mot védique, mais en acquérant toutes les qualités impliquées par le radical grec. Ce qui voulait dire, dans le langage primitif, *tourner*, *allumer le feu*, a pris le sens de rouler des pensées, de méditer et de savoir. Ainsi le mot qui désignait l'humble agent du sacrifice, a franchi les âges et est venu s'incarner dans l'admirable figure de Prométhée, le prophétique, l'ingénieux, le bienfaiteur des hommes ; ainsi s'est perpétué, sous un nom mystique, le souvenir de l'inventeur oublié qui a fait aux hommes ce don sans prix.

Mais pourquoi et par qui la découverte du feu fut elle considérée comme un vol? Parce que les prêtres et les sages avaient, très anciennement, découvert que toute science leur est mauvaise, que tout progrès menace leur autorité. Ils enseignèrent donc, aussitôt qu'ils le purent, que toute conquête sur les fatalités extérieures, tout asservissement partiel des forces de la nature est une usurpation sur le domaine divin. L'usage du feu était donc la participation à un bien dont le dieu de la foudre devait être jaloux ; dès que le personnage de Prométhée se fut formé, il devint un subtil magicien qui, par la puissance de ses conjurations, avait ravi la flamme, à peu près comme on dit de Franklin : *Eripuit cœlo fulmen,* il a dérobé au ciel sa foudre.

Cédant au charme de ces hautes ou ingénieuses pensées, nous avons fort

abrégé l'espace que réclameraient les Germains et les Scandinaves, les Slaves et les Celtes. Mais n'en ayez pas regret; leurs mythologies, dans l'état où elles nous sont parvenues, ne nous offriraient rien de comparable aux mythes ignés du Pérou, de l'Inde et de la Grèce. Nul doute que le feu n'ait reçu chez eux des honneurs analogues, et n'ait suggéré des fictions ou des doctrines similaires; il a été partout l'élément principal du culte et le dieu de l'autel, partout il a été assimilé à l'âme des morts et à la substance solaire ou fulgurante. Deux ou trois faits, anciens et modernes, suffiront à le montrer dans ses divers offices.

Le caractère sacré du foyer domestique est bien marqué dans nos contes populaires; c'est dans l'âtre que se blotissent les lutins et la fée protectrice. C'est dans l'âtre qu'est déposé le talisman, le chanteau de pain, la bourse magique apportée par la fée, comme le présent imaginaire du bonhomme Noël. Une vertu inépuisable est cachée dans ces dons, à condition qu'ils ne soient pas partagés. Ainsi chez les Romains, chacun devait garder pour soi ses pénates et son foyer; c'était les profaner que d'en révéler le culte et les faveurs.

Le feu est encore associé à l'âme et au culte des morts. C'est ce que nous disent les cierges posés à côté du lit funèbre et du catafalque. Il y a quelques années, aux environs de Coulommiers, j'ai assisté dans la campagne à une cérémonie dont les acteurs ne comprenaient guère l'antique signification. Derrière un cercueil, marchaient les assistants en double file, portant en main des cierges allumés et bientôt soufflés d'ailleurs, au petit bénéfice du curé. C'étaient les âmes des morts, faisant cortège à leur descendant.

L'identité du feu du sacrifice avec les feux du soleil et du ciel est attestée par certaines cérémonies germaniques et gauloises. Du temps de Marius, les Teutons posaient au-dessus d'un feu sacré une vaste chaudière où leurs prêtresses faisaient couler le sang des captifs égorgés; c'est au soleil qu'ils offraient ces victimes. De même, le grand mannequin d'osier où les Druides brûlaient les prisonniers et les criminels, était une offrande à quelque dieu lumineux.

De même encore ce feu de Noël dont on conserve les tisons, ces feux de la Saint-Jean à travers lesquels sautaient les passants, et où l'on jetait des animaux vivants, n'ont jamais été que les feux allumés aux solstices en l'honneur du Soleil.

Le nom seul de l'oiseau fulgurant, chez les Slaves *Ohni-vak*, suffirait à prouver que les Aryas d'Europe reconnaissaient le feu dans l'éclair. *Ohni*, c'est Agni, c'est *ignis*. La dévotion chrétienne a recueilli sans y songer cette croyance générale. Nous en trouvons la preuve dans une singulière vertu attribuée à certains cierges. Une de nos jeunes amies, de la confrérie du rosaire, recevait tout dernièrement la circulaire suivante :

« Que faut-il penser du cierge bénit du rosaire? Nous répondons qu'il n'est pas nécessaire, mais qu'il est très avantageux. On peut considérer ce cierge comme une protection contre la foudre. Une famille agenouillée aux pieds du crucifix, le cierge allumé pendant l'orage, ne craint jamais les ef-

fets de la tempête..... Les prêtres qui ont le pouvoir de rosarier les chapelets peuvent également bénir les cierges du rosaire avec la formule du manuel. Le souverain pontife accorde une indulgence plénière à tous les associés qui, à l'heure de la mort, tiennent en main le cierge bénit du rosaire. »

Ajouterons-nous que les cierges piqués sur de petits pupitres en l'honneur des saints et des morts, et la lampe du sanctuaire, qui ne doit jamais s'éteindre, rappellent que le feu de Vesta est l'essence des âmes et de la divinité.

Enfin quand ces menues pratiques auront disparu, quand la désuétude aura effacé les traces du culte du feu, le langage conservera encore, résumée dans quelques expressions vulgaires, la vieille tradition qui a tenu tant de place dans la pensée humaine. Le foyer de la famille, le retour aux foyers, les feux du soleil et de l'orage, de l'inspiration, du génie, de l'amour, la flamme du patriotisme, autant de mots qui rendent hommage à l'antique élément.

Créateur de la famille, de la cité, des industries et des arts, lien de toutes les croyances, instrument de tous les cultes, initiateur des philosophies et des sciences, le feu nous apparaît comme le grand facteur de l'évolution, et ici, comme l'élément le plus actif des mythologies.

André Lefèvre.



LES MOIS ET L'IMAGERIE

V

MAI

Dans le livre des *Heures au Grand Possible*, l'image représente un seigneur à cheval, avec une dame en croupe ; au-dessous est ce quatrain :

Au moys de may ou tout est en vigueur
Autres six ans comparons par droicture,
Qui trente font : lors est l'homme en valeur
En sa fleur, force et beauté de nature.
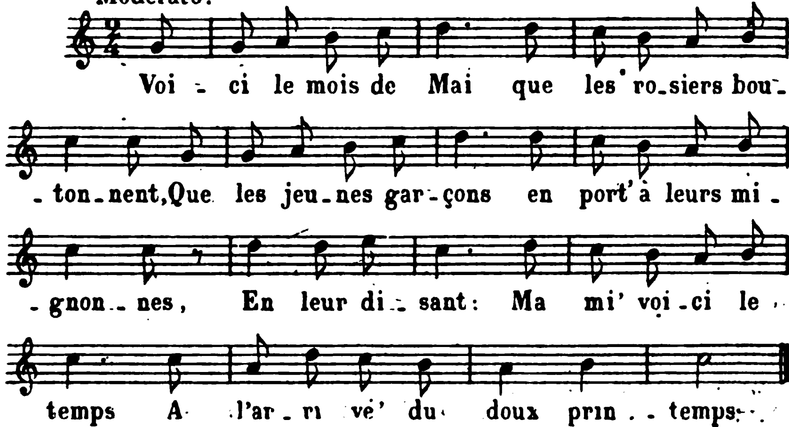
P. S.



CHANSONS DE MAI

III

HAUTE-BRETAGNE



Voici le mois de Mai,
Que les rosiers boutonnent,
Que les jeunes garçons
En port' à leurs mignonnes,
En leur disant: Ma mi' voici le temps
A l'arrivé' du doux printemps.

Entre vous, bonnes gens,
Qu'avez des bœufs, des vaches,
Lev'ous de grand matin,
M'nez les au pâturage.
I' vous donneront du beurre aussi du
A l'arrivée du mois Mai. [lait

Madame de ciant (céans),
Qui èt's maîtress' des filles,
Faites-les se lever
Promptement qu'ils s'habillent.
Nous leur pass'rons des anneaux d'or au
A l'arrivée du mois de Moua. [doigt

Entre vous, bonnes gens,
Qu'avez de la poulaille,
Mettez la main au nid,
N'apportez pas la paille;
Apportez d's œufs dix-sept o bien dix
Mais n'apportez pas de pourris. [huit,
Apportez-en seize o bien dix-sept,
Mais n'apportez pas de poulettes,

Si vous donnez des œufs,
Je prierons pour la poule. [las,
Je prierons l'bienheureux saint Nico-
Que la poule mangerait le renâ. (re-
Si vous donnez d' l'argent, [nard)
Je prierons pour la bourse,
Je prierons le bonhomme saint Mi-
Que la bourse se remplirait. [ché,

Si vous n'ez ren à nous donner,
Donnez nous la servante ;
Le portous de pannier
Est tout prêt de la prente.
I' n'en a pas, il la voudrait teni'
A la sortie du mois d'avri'.
I' n'en a pas, il en voudrait pourtant
A l'arrivé' du doux printemps.

(Environs de Moncontour).

PAUL SÉBILLOT et JULIEN TIERSOT.

IV

CHAMPAGNE

Modéré.

Voi - ci le mois de Mai. On a lu ti-re - li - re.

Voi - ci le mois de Mai, Que donn'rai-je à ma mi - e. Que

donn'rai-je à ma mi - e, Que donn'rai-je à ma mi - e?

Voici le mois de Mai,
On a lu tire-lire,
Voici le mois de Mai,
Que donn'rai-je à ma mie (*ter*)?

Nous lui plant'rons un mai
Devant sa port' jolie.

Tout en plantant le mai
Nous demand'rons la fille.

Nous demand'rons la jeune
Car c'est la plus jolie.

La vieill' qui monte en haut,
Qui pleure et qui soupire.

Son père qui l'entend :
« Que vous faut-il, ma fille?

— Ma sœur a des amants
Et moi je rest'rai fille.

— Consolez-vous, ma fille,
Nous vous marierons riche,

A un vendeur d'oignons
Et marchand de pomm' cuites,

Qui vous servira bien
Quand la viande s'ra cuite. »

« Chanté dans les environs de Sedan et dans une partie de l'arrondissement de Mézières. — Cette chanson m'a été donnée par l'instituteur de Boulancourt (arr. de Mézières) où on la chante encore aujourd'hui, ainsi que dans les environs de Sedan. Les jeunes gens la tiennent de leurs ancêtres, et les personnes les plus âgées de la localité n'en connaissent pas l'origine. — Dans plusieurs communes de l'arrondissement de Mézières, les jeunes gens, la nuit qui précède le premier jour de Mai, vont placer sur le toit ou devant la maison des particuliers qui ont des demoiselle à marier une énorme branche de feuillage entourée de rubans. C'est ce qu'on appellée *planter le Mai.* »

Extrait des *Poésies populaires de la France*, Ms. de la B. N. T. I, f° 294.

J. T.

USAGES ET SUPERSTITIONS DE MAI

II



E mois des fleurs, Mai, Mai, le joli mois de Mai, où s'épanouit le printemps ; Mai, chanté par tous les poètes, a été de tout temps célébré par des cérémonies mystiques et des coutumes populaires.

Plusieurs étymologistes ont émis l'avis que le troisième mois du calendrier de Romulus avait été nommé *Maïus* en l'honneur des vieillards ou des sénateurs qu'on appelait *majores* ; mais on est plus généralement d'accord pour reconnaître que Mai vient du nom de *Maïa*, la déesse de la terre, qui nourrit les hommes — de la racine sanscrite *mah*, croître, nourrir. Il est plus naturel, aussi, de supposer que le mois du renouveau devait être attribué à la jeunesse plutôt qu'à la vieillesse. Rappelons à ce sujet, la fable antique : Maïa, mère de Mercure par Jupiter, Maïa que, dans la mythologie Indoue, l'on croit être la nature divinisée, et la mère de tous les êtres, était fille d'Atlas et de Pléione ; elle fut, comme ses sœurs, métamorphosée en étoile et forma avec elles, dans le ciel, à titre d'aînée, la constellation des Pléiades. Comme Flore, elle présidait aux merveilles du printemps et le mois de mai lui était spécialement consacré.

Une autre preuve de la consécration du mois de Mai à la jeunesse, c'est que ce mois était aussi placé sous la protection d'Apollon et personnifié sous la figure d'un homme tout jeune, vêtu d'une robe ample, à grandes manches, qui portait une corbeille de fleurs sur la tête ; un paon, à ses pieds, étalait sa queue parée de belles et riantes couleurs.

Le premier jour du mois de Mai, des jeunes gens et des jeunes filles vêtus de blanc, parcouraient les campagnes en chantant des hymnes en l'honneur de Maïa, dont l'image était couronnée et devant laquelle on plantait des arbres verts ornés de fleurs. — On voit par là que l'origine des *Mais*, dont la plantation est encore en usage dans beaucoup de pays, notamment dans le midi de la France, remonte à la plus haute antiquité et que cette coutume populaire procède des cérémonies et des fêtes du paganisme.

Aux premiers siècles de notre ère, on planta des Mais, non plus pour honorer la divinité païennne, mais en signe d'allégresse, en l'honneur du printemps qui réveille la nature, et on arriva même à en planter devant la porte de certaines personnes auxquelles on voulait rendre hommage. Il y eut des contrées où, par la suite, cet usage devint une obligation féodale ; beaucoup de redevances se payaient à la même époque, et on les appelait dans la basse latinité *Maïagium*.

En France, le 1er Mai, qui, de même que dans les autres pays et dans l'antiquité, était jour férié, le maître des forêts recevait sur la table du roi, au bord de la forêt de Fontainebleau, les redevances qui consistaient en gâteaux, jambons, vins, etc.

C'était aussi l'usage au 1er Mai d'aller présenter le *Mai* ou, comme on disait alors, *esmayer*. Souvent, le *Mai* que l'on offrait ainsi était un défi.

Un chroniqueur du XVe siècle, Lefèvre de St-Rémy, parle de cette coutume à l'année 1414 : « Messire Hector, bâtard de Bourbon, manda à ceux de Compiègne, que le premier jour de Mai il les irait *esmayer*, laquelle chose il fit, monta à cheval, ayant en sa compagnie deux cents hommes d'armes des plus vaillants ; avec une belle compagnie de gens de pied, et tous ensemble chacun un *chapeau de mai* sur leur harnois de fête, allèrent à la porte de Compiègne et avec eux portaient une *grande branche de mai*, pour les *esmayer* ».

La corporation des orfèvres de Paris était dans l'usage de faire un présent tous les ans à l'Eglise de Notre-Dame, le 1er jour de Mai. En 1449 ils offraient un arbre vert qu'on nomma *le Mai verdoyant*. Dans la suite, ils élurent pour présenter le Mai deux d'entre eux qu'on appela *les princes de Mai*. En 1499, ils ajoutèrent au Mai une œuvre d'architecture en forme de tabernacle avec des sonnets, rondeaux et autres pièces de poésie.

Au XVIe siècle, les clercs de la bazoche élevaient en grande pompe un arbre enrubanné et fleuri dans la cour du palais, qui s'appelait la *Cour de Mai*. Le roi François 1er leur avait accordé, à cet effet, de couper dans ses bois l'arbre qui leur était nécessaire. C'était habituellement dans la forêt de Bondy, plus tard dans le bois de Vincennes, que les clercs exerçaient ce privilège. Au jour convenu, vingt-cinq d'entre eux, vêtus de riches costumes et accompagnés d'un nombreux cortège, se rendaient dans la forêt et y choisissaient trois chênes qu'ils

faisaient abattre. — L'un était planté dans la cour du Palais, les deux autres vendus et leur prix employé à payer les frais du repas de réjouissance.

En 1533, le tabernacle offert par les orfèvres à Notre-Dame fut orné de petits tableaux représentant l'histoire de *l'Ancien Testament.*

La coutume de planter un *Mai* dans les villes subsistait encore au XVII[e] siècle. En 1610, il y eut une fête brillante pour la plantation du Mai dans la cour du Palais.

En 1608, les orfèvres de Paris avaient offert à la Cathédrale, avec le tabernacle, trois tableaux : ils convertirent bientôt leurs présents de Mai en un tableau votif qui fut appelé *tableau de Mai* : le sujet était tiré ordinairement des actes des apôtres : Le tableau de Mai restait exposé devant le portail les premiers jours du mois, et pendant le reste de ce mois, il était suspendu dans la chapelle de la vierge. Piganiol de la Force a donné une description des *tableaux de Mai* dans sa *Description historique de Paris.*

De nos jours, encore, Mai est resté le mois des fêtes populaires du printemps.

A Rome, on célèbre le souvenir de la nymphe Égérie.

A Athènes, et dans toute la Grèce, les habitants tapissent d'herbes et de fleurs le seuil de leurs demeures, et les jeunes gens vont suspendre des couronnes à la porte de leurs fiancées.

A Londres, il y a peu d'années encore, le peuple promenait par les rues un mât orné de rubans et de bouquets, autour duquel une foule animée venait former, le soir, des rondes bruyantes.

En Espagne, en Italie et dans notre Provence, la fête prend un caractère plus poétique : Le dernier jour d'Avril, au crépuscule, des groupes de jeunes gens et d'enfants parcourent les rues et donnent des sérénades et des concerts aux personnes qu'ils veulent honorer. — En échange de ces chants et de cette musique, on leur offre des œufs, des gâteaux, du vin et quelquefois de l'argent. C'est avec ces divers produits de leurs talents que les chanteurs de Mai paient la fête du lendemain.

A l'aube du 1[er] Mai, on plante l'arbre ; puis on fait asseoir sur une estrade drapée de blanc, une petite fille, pour laquelle ses jeunes compagnes sollicitent les libéralités du passant. Cette petite fille, c'est la *Maye de Crée*, c'est *Maïa.* Les pauvres ont leur part de ces réjouissances ; ils s'asseyent au festin des familles ; on verse entre leurs mains le produit des collectes faites pendant la journée.

En Champagne, (1) le premier dimanche de mai, les jeunes filles des villages voisins se rendaient au chef-lieu du canton, vêtues de blanc en tête, la plus jolie, parmi les plus petites, tout enguirlandée de rubans et tenant en main un bouquet d'aubépine. Elles entraient dans chaque maison pour y recueillir quelque offrande, se disposaient en ovale, et celle qui portait le bouquet se promenait lentement au milieu d'elles, faisant la révérence à chaque fois que revenait le nom de Dieu ou celui de la Vierge, tandis que ses compagnons chantaient, sur un rhytme vif et langoureux à la fois, la chanson du *Joli mois de mai*.

En allant promener aux champs,
J'y ai trouvé les blés si grands,
Les aubépines florissant,
En vérité, (*bis*)
C'est le mois, le joli mois,
C'est le joli mois de mai.
. . . .
Dieu veuille garder les vins, les blés,
Les jeunes filles à marier,
Les jeun' garçons pour les aimer!
En vérité, (*bis*)
C'est le mois, le joli mois,
C'est le joli mois de mai.

En Provence, les chants que répètent les planteurs de *Mais* sont ordinairement composés pour la circonstance par les *félibres* de la langue d'Oc, espèces de troubadours qui ont gardé les principes de la vieille poésie provençale. Ces félibres, ou *faiseurs de livres*, suivant l'étymologie locale, forment une sorte d'association, et il n'est pas de village, assure-t-on, qui n'en possède au moins une. On les recherche, on leur fait fête, et c'est par des chansons qu'ils paient leur place au festin.

Voici une chanson de Mai, traduite de l'idiome provençal, que je dois à l'obligeance de la personne qui m'a donné ces détails sur son pays :

« *Plantons le mai :* voici que la terre s'éveille et que le soleil ragaillardi verse ses rayons caressants. Là-haut, sur les alpines roses, chante la calandre bavarde.— L'hirondelle rase les eaux de la mer. — *Plantons le mai.*

« Le petit ver prend des ailes dorées. — La violette secoue dans l'herbe ses pétales odorants. — La mousse est comme un écrin de velours, — Où scintillent les diamants de la rosée. — La terre a mis sa robe de mariage. — *Plantons le Mai.*

(1) Raconté par Fournel, né en 1829 près de Varennes, Haute-Marne.

« Là-bas, dans la plaine, au loin, bien loin, — On voit le blé se courber sous le vent, — Et, sur les sommets, la vigne en fête saluer son frère l'olivier. — Les taureaux, dans le pré salin, jouent avec les dogues du mas. — *Plantons le Mai.*

« Et soyons joyeux comme de braves hommes, — Car, par sa fenêtre de nuages, Dieu regarde et dit : Je suis content. — Ceux qui m'aiment et me servent, — Auront une riche saison, du vin plein leur cellier, — Du blé plein leur grenier et de l'huile à noyer le pressoir. — *Plantons le Mai.*

« Je leur donnerai à ces bonnes gens le soleil et la joie qui est un soleil aussi. — Ils savent que tout ceci vient de moi. — Ce sont les fermiers de ma terre. — Bénis soient-ils, eux, leurs femmes et leurs enfants ! — *Plantons le Mai*, voici que la terre s'éveille. — *Plantons le Mai.* »

Voici une autre chanson de Mai dont j'ai malheureusement oublié l'air, qui était très joli :

Voici le joli mois de mai,
Qui est si beau, qui est si gai !
Voici ce joli moi de Mai !
Que Dieu nous accompagne !
J'entends les doux anges chanter
Au-dessus des montagnes !...

Refrain

Venez, venez, venez sauter !
Vive la farandole !
La pimpignole (1) vole, vole !
Voici venir le mois de Mai !

Le mois de Mai est aussi celui de la fête des amours et beaucoup de jeunes gens le recherchent pour la célébration de leurs noces. Eh bien ! le croirait-on ? il y a des pays, le canton de Vaud, par exemple, où encore aujourd'hui le mois de Mai passe pour être fatal aux mariages. — Cette superstition est d'origine païenne : c'était dans ce mois, aux *Ides de Mai*, que les Romains célébraient leur fête dite des *Lémuries*, destinée à écarter la pernicieuse influence des *lémures* (larves qui sortent de terre, nom donné aussi aux âmes, aux mauvais génies, aux ombres errantes, qui, la nuit, venaient tourmenter les vivants) (2). On institua pour s'en défendre cette fête, qui consistait en certaines conjurations, pendant lesquelles on allumait aussi des feux, on jetait des fèves noires aux larves (lémures) et on frappait à grands coups

(1) Nom de la coccinelle (Bête à bon dieu).
(2) « Les âmes des hommes méchants, dit Platon, deviennent lorsqu'ils meurent, des larves ou des lémures. »

sur des vases d'airain pour les faire fuir. Au surplus, durant les fêtes noctures de Mai, les temples étaient fermés à Rome et *les mariages étaient suspendus.*

Nous ne croyons pas pouvoir terminer ces notes sans rappeler que le poétique mois de Mai a été consacré à la Vierge Marie par le Catholicisme. Pendant trente et un jours les autels sont couverts de fleurs et de branches de verdure qui sont aussi des *Mais*, pendant trente et un jours des milliers de jeunes filles, vêtues de blanc, chantent chaque soir le cantique :

C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau.
. . . .

Quand bien même, ce qui arrive souvent, la température d'Avril ou celle de Juin serait plus agréable que celle de Mai, quand bien même le mois de Mai serait froid et pluvieux, Mai sera toujours, comme par le passé, le mois chanté, le mois préféré.

A. Certeux.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XV

SUR LES COUTUMES DU 1er MAI (1).

Ballade.

Trop longtemps vous voy sommeillier,
Mon cueur, en dueil et desplaisir ;
Vueilliez-vous, ce jour, esveillier,
Alons au bois le May cueillir,
Pour la coutume maintenir.
Nous orrons des oiseaulx le glay (*bruit, chant*)
Dont ils font les bois retentir,
Ce premier jour du mois de May.

Le Dieu d'Amours est coustumier,
A ce jour, de feste tenir,
Pour amoureux cueurs festier
Qui désirent de le servir;
Pour ce, fait les arbres couvrir
De fleurs, et les champs de vert gay,
Pour la feste plus embellir,
Ce premier jour du mois de May.

Bien sçay, mon cueur, que faulx Dangier
Vous fait mainte paine souffrir;
Car il vous fait trop eslongner
Celle qui est vostre désir.
Pourtant vous fault esbat querir ;
Mieulx conseillier je ne vous sçay
Pour vostre douleur amendrir,
Ce premier jour du mois de May.

Envoi.

Ma Dame, mon seul souvenir,
En cent jours n'auvoye loisir
De vous raconter, tout au vray,
Le mal qui tient mon cueur martir,
Ce premier jour du mois de May.

(1). Voir à ce sujet le très substantiel article de M. Paul Sébillot, dans la *Revue* de mai 1888. — Cette fête du 1er mai a été fort populaire pendant tout le moyen-âge, et consacrée par mainte galante coutume, dont le souvenir s'est perpétué chez les poètes. Charles d'Orléans notamment y revient sans cesse dans ses vers amoureux, comme sur la St-Valentin, autre source d'usages piquants et d'inspiration non moins féconde.

Autre ballade

Le premier jour du mois de May,
Trouvé me suis en compaignie
Qui estoit, pour dire le vray,
De gracieuseté garnie ;
Et, pour oster mérencolie (*mélancolie*),
Fut ordonné qu'on choisiroit,
Comme fortune donneroit,
La fueille plaine de verture,
Ou la fleur pour toute l'année :
Si prins la fueille pour livrée,
Comme lors fut mon aventure.

Tantost après je m'avisay
Qu'à bon droit l'avoye choisie
Car, puisque par mort perdu ay
La fleur, de tous biens enrichie,
Qui estoit ma Dame, m'amie,
Et que de sa grâce m'amoit
Et pour son ami me tenoit,
Mon cueur d'autre fleur n'a plus cure ;
Adonc cogneus que ma pensée,
Acordoit à ma destinée,
Comme fut lors mon aventure.

Pour ce, la fueille porteray
Cest an, sans que point je l'oublie ;
Et à mon povoir me tendray
Entièrement de sa partie ;
Je n'ay de nulle fleur envie,
Porte la qui porter la doit ;
Car la fleur, que mon cueur amoit
Plus que nulle autre créature.
Est hors de ce monde passée,
Qui son amour m'avoit donnée,
Comme lors fut mon aventure.

Envoi

Il n'est fueille ne fleur qui dure
Que pour un temps, car espreuvée
J'ai la chose que j'ay contée
Comme lors fut mon aventure.

Rondeau

Quant j'ay ouy le tabourin
Sonner, pour s'en aller au May,
En mon lit n'en ay faict effray,
Ne levé mon chief du coissin ;

En disant : Il est trop matin,
Un peu je me rendormiray ;
Quant j'ay ouy le tabourin
Sonner, pour s'en aller au May.

Jeunes gens partent (*partagent*) leur butin ;
De Nonchaloir m'acointeray,
A luy je m'abutineray, (1)
Trouvé l'ay plus prouchain voisin,
Quant j'ay ouy le tabourin.

Autre rondeau

Le premier jour du mois de May
De tanné (*fauve*) et de vert perdu,
Las! j'ay trouvé mon cueur vestu.
Dieu scet en quel piteux array (*état, arrangement*) !

Tantost demandé je luy ay,
Dont estoit cest habit venu,
Le premier jour du mois de May,
De tanné et de vert perdu,

Il m'a respondu, bien le scay,
Mais par moy ne sera cogneu ;
Desplaisance m'en a pourveu,
Sa livrée je porteray,
Le premier jour du mois de May.

CHARLES D'ORLÉANS (2).

(1) *S'abutiner*, s'associer pour un profit.
(2) *Poésies complètes de Charles d'Orléans*. Edit. de Ch. d'Héricault. Paris. Lemerre, 1874, 2 vol. in-16, (t. I, p. 65 et 79; t. II, p. 122).

Nous devons communication de cette pièce et des notes qui l'accompagnent à M. ALEXANDRE TAUSSERAT.



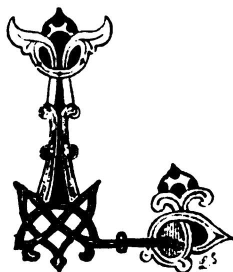
LES GATEAUX TRADITIONNELS (1)

III

GATEAUX ET FRIANDISES POPULAIRES RUSSES

« Quand tu n'as pas vu le gâteau ne dis pas que tu es satisfait. »

Proverbe russe.



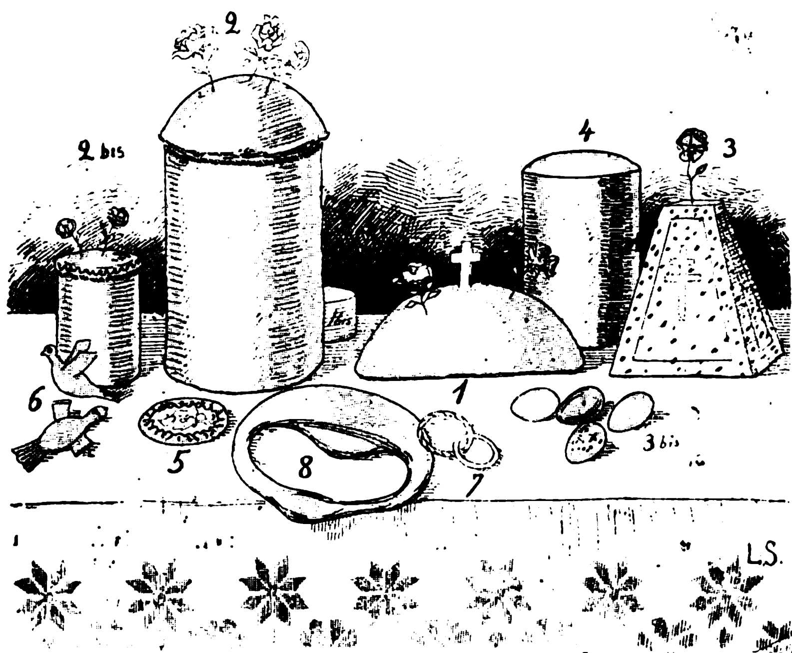
Les gâteaux jouent un grand rôle dans la vie familiale et hospitalière des Russes. « L'izba, dit un proverbe, n'est pas belle par ses recoins (ornés cependant d'outils de travail, d'objets de ménage, d'essuie-mains brodés, d'images enluminées, d'ikones reflétées par la lueur d'une veilleuse, etc.); l'izba est belle par ses gâteaux. » L'estomac, surtout celui des enfants, a aussi son idéal et l'on rencontre dans les contes « une petite izba sur des pattes de poule, ayant comme porte un gâteau et pour toiture une crêpe. » D'autres proverbes, qui reportent l'imagination bien loin dans les âges anciens, peut-être au temps de la vie nomade et des migrations, disent : « Le carquois est beau par ses flèches, — la rivière est belle par ses rives, — le repas est beau par ses gâteaux. » Et donc, selon un dicton russe : « Eparpillons-nous dans les maisons, et aux gâteaux! coupons le gâteau en travers. »

La table est définie ainsi dans une devinette russe : « Quatre sœurs sous le même voile d'épousée (la *fata*) ». Comme ce voile la nappe russe est généralement brodée ; c'est aux jours de fêtes surtout qu'on peut appliquer le dicton et que la table vous a un air solennel et coquet. Le jour de Pâques, à partir de la messe de minuit elle est toute chargée de victuailles. Parmi les gâteaux figurent au premier rang le *Koulitch*, la *Baba tulèvaïa* et la *Pascha*. Ce sont, avec d'autres mets et les œufs rouges ou coloriés, les gâteaux préparés pour se *décarêmer* — *rasgovliatsa*, — c'est-à-dire manger pour la première fois de la viande et du lait après le long carême qu'on a fait ou vu faire pendant quarante jours. C'est alors qu'on peut appliquer les proverbes russes : « Niais qui n'aime pas les gâteaux ; — que les gâteaux ne réjouissent pas : — même un niais est content d'un gâteau. » Le *koulitch* (dessin 1) a fort bonne mine avec sa forme d'hémisphère ou de cylindre bas et tronqué (1 bis) et sa croûte dorée et reluisante. Sa pâte est au lait et quelquefois au safran avec des raisins de Corinthe. Il est saupoudré d'amandes pilées et orné de roses en papier aux feuilles d'or. La *Baba tulevaia* (2 et 2 bis), toute aux jaunes d'œufs, a une pâte qui ressemble au biscuit (2). La Pâque, *Pascha* (3)

(1) Voir le tome IV. p. 25 et 88.

(2) Pâte très légère qui sous le couteau se troue et s'effiloche comme du tulle et qui a donné le nom au gâteau. *Baba* signifie femme, vieille femme, commère. On peut traduire *baba tulevaia* par : la vieille en (robe de) tulle.

n'est pas à proprement parler un gâteau, mais une sorte de fromage. Il est fait de caillebotte, de crème épaisse, de sucre, d'amandes pilées, de petits raisins, le tout bien frais, mêlé et mis sous presse dans une forme en quatre parties dont les creux représentent des croix, l'agneau pascal et autres objets symboliques. On porte la Pâque, le koulitch et les œufs rouges (3 bis) à la messe de minuit pour les faire bénir. Les porteurs sont rangés sur les



marches ou sur la place de l'église, leurs objets devant eux sur une nappe blanche et un cierge allumé à la main ou planté dans le koulitch. Quand le prêtre a passé dans les rangs et qu'on a chanté « le Christ est ressuscité » les assistants reviennent chez eux pour se *décarêmer*. On doit dire à celui qu'on rencontre : « Le Christ est ressuscité. » Il répond : « Oui vraiment » ; sur quoi on se donne le baiser de paix et on fait un échange d'œuf.

Au même genre que le koulitch appartient le *karavaï* (4), qui a la même pâte. On le sert en Petite-Russie dans les cérémonies nuptiales, au souper. Pour la circonstance il est orné de rubans multicolores. On le coupe en autant de morceaux que le fiancé et la fiancée ont de parents et on est tenu de le manger en entier, obligation qui serait cruelle pour la *koulebiaka* et le *rastegaï*, grands gâteaux plats, les gâteaux par excellence appelés *pirogi*, de forme carrée, cuits le plus souvent sur de grandes tôles aux bords recourbés. On bourre les pirogi de viande, poisson, légumes, choux, carottes ou œufs.

Pendant le carême on fait surtout des gâteaux au poisson : lavaret (*sig*), chabot (*sviatok*), sterlet, saumon, etc., le tout cuit à l'huile. On y met aussi du *kacha*, gruau cuit, gruau de sarrasin. La koulebiaka est un gâteau d'anniversaire. On le fait sur du levain, avec du lait, des œufs et de la farine. Quand il lève on le roule et on y met de la farce, du *viaziga* (sorte de colle ou de gelée des meilleurs poissons : sterlet, chair d'esturgeon) et du poisson. Le rastegaï (1) est un gâteau oblong qu'on sert avec le bouillon : c'est de la farce avec de la viande.

Les petits gâteaux s'appellent *pirochki*. Citons : les *vatrouchkis* (5) (sing. *vatrouchka*), un petit gâteau rond, aux bords recourbés avec de la caillebotte au milieu. On le cuit au four et on le sert pour le *borch*, soupe petite-russienne aux betteraves et à la crème ; les *varenniki* (sing. *varennik*) dont la pâte est de farine, de sel et d'œufs. On pétrit durement et on roule fin ; puis on lui donne la forme d'une demi-lune, comme à nos *chaussons* ; on le cuit à l'eau bouillante et on le remplit de caillebotte. C'est un mets petit-russien qui se sert avec du beurre fondu et de la crème. On mange aussi au beurre et à la crème — comme avec de l'*ikra* (*caviar* liquide) et du poisson — les *blinis*, les crêpes russes. Pâte au levain sur des poêles rondes, pâte liquide qu'on verse avec la cuillère et à laquelle on ajoute souvent des oignons, le *bline* est le mets de carnaval par excellence. Le carnaval s'appelle, du reste, *Maslianitsa*, semaine grasse, de *maslo* : beurre. Quelques vieilles en préparent la pâte avec de la neige, dans la cour, au lever de la lune, en prononçant cette incantation : « Lune, ô lune aux cornes d'or ! regarde par ma fenêtre, souffle sur ma pâte. » Dans quelques localités isolées, le premier bline, par une survivance païenne, est consacré aux parents morts et déposé sur le rebord de la fenêtre. On mange aussi les blinis aux dîners donnés en mémoire des défunts, ce qui a fait naître ce proverbe : « Les blinis vivent au repas des morts » où on les sert avant tout, tandis qu'on les sert à la fin du repas de noces. Les gâteaux ont aussi souvent leur destination particulière et leur symbolisme plus ou moins oubliés.

Le 9 et 10 mars, dans les premiers jours de soleil, on vend des oiseaux en pâte sucrée avec des yeux de raisins secs. On les appelle *javoroncki* (6), alouettes : oiseaux muets qui annoncent le printemps. On les prend avec du thé comme les craquelins de toutes sortes appelés *crenedeli*, les *boubliki* (7), anneaux de pâte roulée ordinaire, saupoudrés de cumin ou de pavot, et le *kalatsch* (8), gâteau en forme de cadenas. On dit : « Nous vous prions de venir manger le kalatsch et entendre des chansons. » On le fait avec de la pâte ordinaire, de la farine, de l'eau et du sel et on le mange tout chaud. C'est une réputation de Moscou comme la *saïka* est la renommée de Pétersbourg.

La saïka est de forme ovale, comme nos petits pains de gruau. On la cuit sur la paille, de telle façon que les côtés ne se prennent pas, mais seulement le dessus et le dessous. Elle se vend sur les marchés, dans les foires, aux abords des grands centres populeux. Il faut voir les marchands barbus près du Gostinnoï Dvor à Pétersbourg, rivaliser du gosier et de manières en

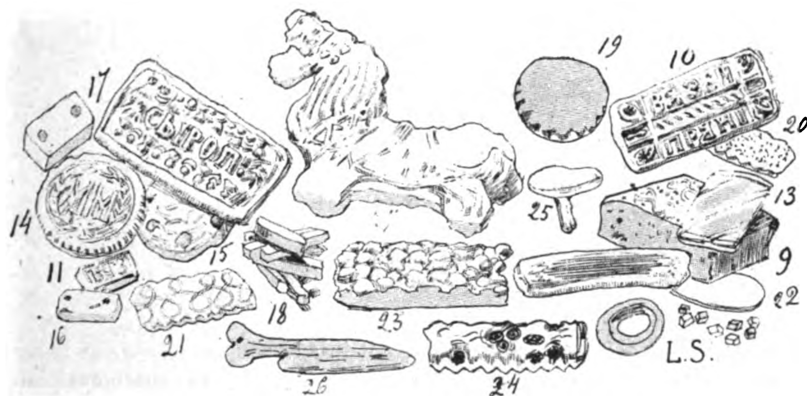
(1) Son nom signifie : « dégraffe », sous-entendu *ta ceinture*.

criant : « *Saïki, saïki, saïki svejia* : saïki toutes fraiches. » On vend aussi dans les foires des *aladis*, sortes de petites tartes, et de la *dratchiona*, bien que ce dernier soit un gâteau de famille.

La dratchiona est faite de blé de sarrasin, d'œufs et de beurre. Ce gâteau parait fort ancien et semble avoir été consacré à quelque divinité des champs car il a donné lieu à une danse et à une chanson : *na polé dratchiona*, la dratchiona aux champs. Au mois d'avril, quand la neige a fondu et laisse entrevoir le blé naissant, les jeunes filles du village s'assemblent dans les champs, forment le *chorovod* (1), la danse orbiculaire. Elles placent l'une d'elle couronnée de fleurs au milieu de la ronde ; à certain couplet de la chanson, chacune d'elles jette en l'air un morceau de son gâteau, faisant des vœux pour que son blé s'élève aussi haut et le laisse à l'endroit ou il est tombé.

Il y a une autre danse antique motivée par le gâteau *mak*, gateau de pavot et de miel, d'où elle prend le nom de *makovitsa*. On danse également en rond autour d'une jeune fille qui sème des graines de pavot. Chaque fois que dans la chanson revient le nom d'une des jeunes filles, elle élève le gâteau. Puis chacune d'elles mange son gâteau tout en chantant et marchant en cadence.

Le mak, tablette de pavot au miel, est une des friandises du peuple russe dans les fêtes, avec les graines de soleil, noix et noisettes, figues pressées et enfilées en chapelet, pains d'épices et bonbons caramelés.

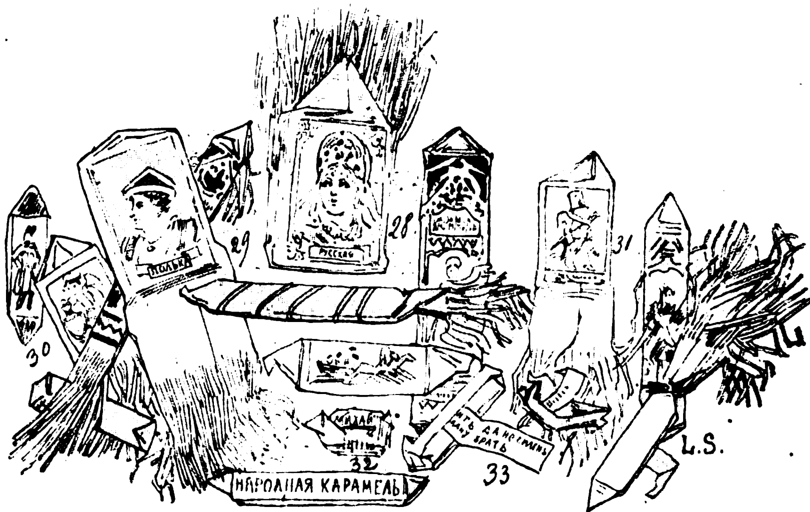


Le pain d'épice ordinaire s'appelle *kavrichka*. Il est souvent agrémenté d'ornements en sucre (9). Le plus renommé des pains d'épice est le *viazemsky* (10, 11) originaire de l'antique ville de Viazmea, du gouvernement de Smolensk. Il est tantôt mou tantôt dur. Il y a des pains d'épices au sirop (12); d'autres sont secs comme des biscuits de mer, carrés ou ronds (13, 14), et de couleur brune (15, 16, 17) ou blanche avec des raisins. Les petits en forme de buchettes (18), bruns, s'appelllent *rasjouvaniki*, pains d'épices *à mâcher*. Il faut avoir de bonnes dents pour cela. D'autres sont des gâteaux secs à pâte poreuse à la menthe, au cumin, bruns (19, 20), blancs ou roses, carrés avec des

tortils blancs (21), ou ovales (22) avec une couche de sucre. Ils ont la variété des ornements russes et affectent les formes les plus bizarres ; pains d'épices carrés dont la surface semble, en raccourci, un pavé de cailloux (23), un morceau de bois percé de trous (24); champignon rose ou blanc (25), poisson rose ou blanc, (26) aux écailles plus ou moins apparentes, aux contours plus ou moins rudimentaires, cheval (27) aux allures préhistoriques qui rappellent certains ornements trouvés dans les tombeaux scythes, les *kourganes*. Le rapprochement est bien grave pour des gâteaux. La faute en est à leur originalité.

Le même cachet particulier se retrouve dans les bonbons carrés de caramel, plus ou moins épais ou allongés, demi-cylindres dont l'enveloppe en papier blanc ou de couleur, est parfois repliée et frangée comme une serviette.

Avant de satisfaire la gourmandise, ces friandises plaisent aux yeux et même



à l'esprit. Elles ont quelquefois pour scellés de belles images en chromo représentant les différentes nations dans ce qu'elles ont de plus charmant : une Russe, (28) une Polonaise (29), une Française, etc., ou bien, entre deux ornements bleus et rouges, avec la suscription *caramel*, une bonne avec ces vers de mirliton : « ayant mis l'enfant au lit, la nourrice sort sur le parvis » ; un marchand de glace, son baquet à ses pieds, avec ces paroles : « De bonne glace, messieurs, venez goûter ici », etc. Celles-ci représentent des types russes et étrangers : un tcherkesse, un turc, une moissonneuse, etc. ; celles-là portent écrit « caramel de voyage » au-dessus d'un traîneau, d'un bateau à vapeur, d'une locomotive. Sur d'autres on lit : « caramel du tsar », « caramel populaire ». Voici une nouvelle série d'images : (30) un petit moujik avec des ailes (?) mettant une théière sur un samovar, avec cette inscription naïve,

qui rime par assonances : « boire du thé. ce n'est pas fendre du bois » (proverbe) ; un homme qui joue de la serinette, à côté un chien qui fait le beau, et au-dessous : « apprendre de la musique sert toujours » un peintre avec sa palette, un portrait-charge à la main, disant : « Binette, ma binette, tu ressembles au diable » ; un monsieur en tube (31), habit bleu, gilet jaune, pantalon blanc, des lunettes sur le nez, un parapluie sous le bras, une pipe à la main, avec cette épigramme : « Sprechen sie deutsch, Ivane Andreitche? »

Les plus populaires de tous les bonbons, peut-être parce qu'ils sont les moins chers, les plus anciens, sont ceux qui n'ont pas d'image (32), mais sont accompagnés de devises (33), pronostics de mariage ou autres, aimables propos, dictons et proverbes. La satire s'y exerce doucement. Sur la banderole qui dépasse dans le dessin (34) on lit : « Il est bien furieux, mais pas fort, — il est frère de la blatte. »

Tous ces bonbons sentent plus ou moins le pavot, l'épice, la mélasse, le cumin, le gingembre, le miel ; tout cela fleure la Russie. On trouvera chez les confiseurs allemands, français ou russes des grandes villes, des friandises plus raffinées, mais non point qui soient mangées avec plus de franche bonhomie et de belle humeur, et moins d'égoïsme. La pâte en est grossière, mais elles sont inoffensives : c'est une qualité.

LÉON SICHLER.

L'IMAGERIE POPULAIRE (2)

IV

L'IMAGERE POPULAIRE EN HAUTE-BRETAGNE *(suite)*.

Le dictionnaire Larousse, à l'article Charette, signale une image (genre Epinal), publiée chez la veuve Romé et Romé fils jeune, fabricants de cartes à jouer et de dominoterie, quai Cassard, à Nantes. Le chef vendéen y apparaît en grand costume de général, l'épée à la main, monté sur un cheval fougueux qui enjambe une pièce de canon et une pile de boulets ; au dessus on lit ces vers :

Pour sa religion, pour son roi, sa patrie,
Cent fois en cent combats, il prodigua sa vie.
Mais quand le sort trahit ces efforts généreux,
Ne pouvant les servir, il sut mourir pour eux.

P. S.

(1) V. le N° 4 de la Revue des Traditions. — Avril 1888.
(2) Voir le t. III, p. 305, 407 et le t. IV, p. 235.

COLLÉ-PORH-EN-DRO

LÉGENDES DE CARNAC (MORBIHAN).



UR la plage de Carnac il y avait jadis une grotte profonde ; c'est là que vivait, si l'on en croit la légende, le fameux Collé-Porh-en-Dro. Aujourd'hui sa grotte n'existe plus : l'Océan l'avait faite, l'Océan l'a détruite. Mais ses aventures sont encore dans toutes les mémoires, on parle toujours de lui ; et l'on a donné son nom à une roche, bien connue dans le pays sous le nom de *Karek Collé-Porh-en-Dro.* Toutes les fois qu'un vieux grand-père raconte à ses petits-enfants la merveilleuse histoire de Collé, l'on se serre et l'on tremble, tant on a peur de le voir paraître. Puis, à cette frayeur succède tout-à-coup de bruyants éclats de rire, car grand-père, dont la verve ne s'épuise jamais, vient encore de raconter un nouveau tour de Collé-Porh-en-Dro. Ce personnage est le génie malin du pays, c'est le héros de toutes les aventures, qui font tour à tour rire et trembler dans les veillées d'hiver. Je transcris quelques-uns de ces récits que j'ai entendu conter cette année même au village de Beaumer.

I

Ecoutez, mes enfants, l'histoire du Goémon ! — Une nuit d'automne, la tempête grondait ; le bruit des vagues qui déferlaient sur la plage se mêlait aux sifflements de l'orage. Cependant, au village de Légenesse, tout le monde dormait, et les bonnes gens se reposaient après une rude journée. Tout-à-coup, on entend une grosse voix crier : « Au Goémon ! au Goémon ! Il y a du goémon, plein la côte ! » Cette voix, ils la connaissent bien, c'est celle de Grégoire, qui a coutume de passer au bord de la mer une partie de ses nuits : on se lève donc à la hâte, et tous se dirigent à grands pas vers la falaise, la fourche à la main. La falaise était couverte de goémon ! Béni soit Dieu ! La mer donne enfin aux gens de la côte ce qu'ils attendaient depuis longtemps. Chacun se met à l'œuvre et la besogne est facile : on n'a qu'à ramasser. A mesure que le goémon est entassé (1) par les travailleurs, une grosse vague arrive avec une nouvelle charge.

Pendant trois quarts d'heure, tout alla à merveille ; et les laboureurs joyeux se félicitaient de faire pendant cette nuit des provisions de goémon pour toute l'année, quand soudain... tout disparut !

Frappés de stupeur, les laboureurs se regardent : quelle peut être la cause de ce prodige ?... A l'instant, ils entendent de formidables éclats de rire et des battements de main. Debout sur un rocher, au milieu des lames, un

(1) Galzet.

homme d'une taille gigantesque riait, et le bruit de ses mains frappées l'une contre l'autre dominait celui des flots.

C'est ainsi que Collé-Porh-en-Dro se fit connaître aux habitants de Légenesse !

II

Chez nous les jeunes gens, après les travaux du jour, aiment à se délasser en pêchant au filet. Plusieurs d'entre eux se trouvaient à onze heures du soir près d'un rocher, qu'on nomme la Roche-Bernard (*Karek-Vernarde*).

Tous les pêcheurs tirent en silence, car ils ont peur d'effrayer le poisson ! Pourtant ils sont inquiets, et ils ont peine à étouffer leurs jurons, car ils croient remarquer que le poisson leur échappe ; mais, sans perdre courage, ils tirent toujours. Bientôt ils éprouvent une forte résistance ; le filet ne cède plus à leurs bras ! Michel se détache du groupe et va examiner le filet : « Oh ! là, cria-t-il à ses compagnons, tirez dur (1), mes amis, si nous tenons ce morceau-ci (2), notre pêche est faite ! » Un énorme poisson se trouvait pris entre les mailles et il se débattait en vain (3) ; les jeunes gens redoublent d'ardeur, et bientôt ils purent voir le monstre qui se roulait sur le sable et qui soufflait avec force (4)... On décide qu'on l'emportera sur une civière, faite avec des filets repliés.

On se met en marche, mais on n'avançait pas sans peine, car la charge était lourde et le poisson gigotait encore ; on enfonçait dans le sable et les pantalons mouillés mordaient dans la peau (5).

Au bout d'une demi-heure, après avoir fait plusieurs haltes, ils atteignirent enfin le pont de Porh-en-Dro. Là, on avait une brouette, le poisson devenait désormais facile à transporter, car on était sur la grand'route. Aussi, ce fut avec un grand soupir de soulagement que les pêcheurs se déchargèrent de leur fardeau, qui devenait de plus en plus lourd.

Mais le poisson était encore bien vivant ; à peine l'avaient-ils déposé à terre qu'il leur échappa des mains et se mit à trotter sur le pont. Ce n'était plus un poisson, c'était un homme qui retournait en riant vers la côte.

« Collé-Porh-en-Dro ! » s'écrièrent alors les pêcheurs, et ils se débandèrent en courant. Une autre bande, ajouta la bonne femme, pêchait le même soir près de Kervor : ils entendirent sa voix et prétendent l'avoir vu courir à la surface de la mer ; ils se retirèrent aussitôt, quoique leur pêche ne fût pas faite, et ils s'empressèrent de rentrer chez eux.

III

A huit heures du soir, toutes les lumières sont déjà éteintes dans la caserne de Beaumer, et l'on entend plus que le bruit sourd des vagues. Pourtant tout le monde ne dort pas. Deux hommes s'avancent lentement là-bas !

(1) Hâlet sterd, pautred.
(2) En tam-men.
(3) Ion e dorimellé.
(4) Ion e ronclenné.
(5) Ind e grachenné.

Ce sont les douaniers de la caserne de Beaumer, qui, selon la règle, font leur ronde nocturne. Et leur présence sur nos côtes, très fâcheuse pour les fraudeurs, est souvent très utile : car un douanier (quoique ce nom soit quelquefois pris en mauvaise part) est toujours intrépide et prêt à rendre service, comme vous allez le voir.

Ils ont déjà traversé la falaise, qui est appelée *En Inisegueu*, et qui avoisine Beaumer ; maintenant ils marchent en causant sur la belle plage de sable qui s'étend de Beaumer à Porh-en-Dro, quand soudain un cri de détresse vient frapper leurs oreilles : « Noang ! Noang ! » criait la voix.

Un des douaniers s'appelait Noang. A cet appel, il jette bas ses armes et court vers la mer pour aller porter secours au malheureux, qui se noyait peut-être. Le douanier se serait précipité au milieu des flots, si son compagnon, plus prudent, ne l'avait retenu, le priant d'attendre que le naufragé eût jeté un second cri. La prudence de Michelet sauva son compagnon. A peine Noang avait-il eu le temps de reprendre ses armes qu'ils entendirent un homme marchant au milieu des flots et riant aux éclats.

« Tu vois, Noang, dit alors Michelet, un peu plus, tu devenais la victime de ce mauvais Collé-Porh-en-Dro ! Certainement il t'aurait tué ou noyé ! Je t'ai prévenu, car j'ai déjà plusieurs fois entendu parler de lui !.... » Ils s'empressèrent alors de rentrer à la caserne de Beaumer.

. . . .

— Cela est-il bien vrai, Mémé (1) ? demandai-je alors à ma conteuse ?

— Allez, vous pouvez bien y croire, car j'ai entendu raconter cela par mon grand-père, ici-même, au coin du feu ! Et mon grand-père avait connu Noang !

IV

Un soir tout le monde était dans la peine, dans la maison de Guennec ; on avait perdu la vache noire et nul ne savait ce qu'elle était devenue. Toutes les recherches avaient été vaines, et à neuf heures du soir la vache n'était pas encore retrouvée... Cependant Guennec parcourait encore la campagne, quand il aperçoit enfin une vache noire, c'était bien la sienne, qui broutait au carrefour des trois chemins.

Il regagna, avec sa belle vache noire, le village de Beaumer ; et après avoir attaché la coureuse dans l'écurie, Guennec s'en alla dormir content.

Hélas ! vers le milieu de la nuit, des meuglements horribles réveillent la famille en sursaut : on aurait dit que les vaches s'entretuaient ! Vite, Guennec saute à bas de son lit et court à l'étable. Mais dans l'étable il ne voit rien de nouveau, il n'entend rien ! les vaches sont paisiblement couchées sur la litière et semblent étonnées de voir leur maître paraître à une heure si avancée de la nuit.

Surpris, Guennec, avec sa chandelle de résine, (2) examine tous les coins, et il remarque que la place de la vache, qu'il avait perdue et retrouvée la veille, est encore vide.

(1) Grand-mère.
(2) (Guet hi houalehuen-brai).

Déconcerté, il ouvre la porte de l'écurie ; et, dès que ses yeux ont pu s'habituer aux ténèbres, il aperçoit une vache (c'était la sienne !) qui traversait le village. Il s'avance pour l'arrêter ; mais il n'avait pas fait trois pas que la vache devint un homme qui prit en courant et en riant le chemin de la côte : c'était encore Collé ! »

. . . .

— Mais, Marie Vincente, lui dis-je, croyez-vous que Collé-Porh-en-Dro pût se changer en vache et faire ainsi dans une écurie autant de bruit à lui seul que toutes les autres vaches ?

— Et pourquoi pas ? il avait tous les jours commerce avec le diable ! Croyez-moi, ajouta-t-elle d'un ton sentencieux, Monsieur l'habile homme qui ne voulez rien croire, avec la puissance du diable on peut faire ce que l'on veut !

— Vous avez peut-être vu le diable vous-même, Marie Vincente ? lui demandai-je alors !

— Non ; me dit-elle, moi, je ne l'ai pas vu ; mais mon père m'a raconté, quand j'avais dix ans, qu'il a passé un jour près de chez nous : il avait une tête de cheval, un corps d'homme et des pieds de bouc : ses yeux étaient de feu et tout autour de lui on ne voyait que du feu : c'est bien terrible à voir, je vous assure. Aussi je prie chaque jour le bon Dieu et St-Michel de l'écarter de moi... »

La conversation aurait pu continuer longtemps sur le diable, et quelques contes auraient certainement accompagné la conversation, mais je l'interrompis, et l'on revint à l'histoire du fameux Collé-Porh-en-Dro.

V

Dix heures venaient de sonner à l'horloge du bourg, et dans la grande lande couverte de menhirs une ombre se promenait encore, ce n'était pas un revenant de l'autre monde ; ce n'était pas un fantôme, mais bien Louis Rouzic qui courait encore la lande à la recherche de son cheval qu'il désespérait à la fin de retrouver.

Cependant voici qu'il aperçoit à quelques pas devant lui quelque chose de blanc qui s'avance le long d'une haie : n'est-ce pas un cheval ? Le Rouzic approche en se cachant derrière les menhirs : c'est bien son cheval !

Au comble de la joie, Rouzic prépare sa bride et appelle son cheval : « Béc'hic ! Béc'hic ! *cueu* ! *cueu* ! » La bête lève la tête, hume l'air, part au trot et va de nouveau se placer un peu plus loin le long d'une haie, dans un fossé assez profond, où il ralentit le pas et recommence à brouter en marchant.

Rouzic alors, toujours en se cachant, fait un grand détour et brusquement saute sur le dos de son cheval, qu'il enfourche avec vigueur.

Aussitôt le cheval, pris à l'improviste, part au triple galop (1) et s'élance sur la grand'route qui mène du Ménec à Porh-en-Dro. En vain le Rouzic voudrait arrêter son élan, il lui serre la bride, il l'appelle par son nom. Le

(1) D'er piar zroet.

cheval continue sa course vertigineuse : on dirait que ses pieds ne touchent point la terre.

Après quelques minutes, ils étaient à Porh-en-Dro. En arrivant là, le cheval, comme s'il était fatigué, ralentit son allure. Rouzic profite de ce moment pour sauter à terre, et conduire par la bride le fougueux animal. Mais la bête ne veut plus faire un pas et derechef, il faut que le cavalier remonte sur l'animal, qui part encore au triple galop et se dirige, cette fois, vers la mer. Le pauvre Rouzic n'en pouvait croire ses yeux !

« Au secours ! cria-t-il ». Mais sa voix se perdit dans l'espace et sa monture galopait toujours : on arrivait à la mer. Rouzic commença son acte de contrition, quand soudain, il sent que sa monture lui échappe des jambes, et, au bout de quelques instants, il se voit couché sur le sable.

Il se relève, il cherche vainement son cheval : il ne voit plus rien ; mais le fameux Collé-Porh-en Dro, assis sur le rocher auquel il a donné son nom, riait du mauvais tour, qu'il venait de jouer au pauvre paysan.

VI

Les cinq récits que je viens de transcrire avaient été racontés, et je ne comprenais pas encore pourquoi l'on donnait a ce personnage extraordinaire le nom de Collé-Porh-en-Dro (Collé. en langue bretonne, signifie taureau.) La bonne femme me tira d'embarras. Voyant que je n'avais rien répondu au récit précédent : — Peut-être, me dit-elle, que vous ne croyez pas encore ceci? — Oh ! Marie Vincente, je ne dis pas cela. Je me demande seulement ce qui a pu faire donner à ce diable-là le nom de Collé-Porh-en-Dro.

— Eh bien ! me répondit-elle, écoutez encore cette histoire.

C'était un dimanche soir ; les vêpres étaient finies et le père Noël s'en revenait lentement chez lui, appuyé sur un grand bâton, car le père Noël était bien vieux ! Et même je crois que c'était le plus vieux dans la paroisse : il passait quatre-vingts ans ! Eh bien, avec ses quatre-vingts ans, il allaitencore tous les dimanches à la messe, été comme hiver. Il s'en revenait donc un soir, assez content et gai, car, avant de partir, il avait pris deux sous de goutte. Or, au moment où il se détournait pour entrer dans le grand palus, qui s'étend entre Légenesse et Kerlois, il aperçut un taureau, un beau taureau, ma foi, qui broutait le long d'un mur. « Allons, se dit-il, on voit bien en quel temps nous vivons à présent ; tout va à la traîne ; et nos fils ont encore besoin de leurs vieux pères pour faire rentrer leurs animaux à l'écurie. Voilà un taureau qu'on a laissé dehors par imprévoyance ! Eh bien, je vais le ramener chez moi. » Le bonhomme marche vers le taureau. Au bruit que faisaient ses lourds sabots, le taureau releva la tête et regarda le père Noël avec ses deux gros yeux : celui-ci eut peur ! Car que ferait-il si le taureau s'avisait d'engager la lutte ? Il avait bien un *pen-bah*, mais l'autre avait ses cornes ! Pourtant il approcha en criant : « *heuh ! gueah !* », et en brandissant son bâton. Le taureau baissa la tête, mais ne bougea pas. Le vieillard hésitait de plus en plus. Enfin il s'enhardit, et de son gros bâton noueux, il frappa sur le dos du taureau.... Le bonhomme en faillit perdre connaissance (1) : au

(1) Vatein.

moment où son bâton toucha le dos du taureau, celui-ci disparut avec un grand éclat de rire. Quand le bonhomme Noël raconta son histoire, il dit d'abord qu'il avait rencontré le diable ; mais la suite apprit que c'était Collé-Porh-en-Dro !... »

(Ces légendes ont été racontées à la caserne de Beaumer (Carnac), le 19 août 1888, par Mme Vve Daniel, âgée de 85 ans, et recueillies par M. Alexandre Le Port).

J. Buléon.

PROVERBES MENTONNAIS

Ave-Maria sounaïia,
A bella fiia retiraïia.

Angelus sonné,
La belle fille retirée.

Aria roussa dé séra,
Ban temp aspera.

Air rouge du soir,
Attends du bon temps.

Aria roussa dé matin,
Vent et aïga per camin.

Air rouge du matin,
Pluie et vent en chemin.

Counseil dé vieil,
E fouarsa dé gioue.

Conseil de vieux,
Et force de jeune.

Cu noun pinsa per déman,
Fà marrì caramantran.

Qui ne pense pour demain,
Fait un mauvais carnaval.

Cu se courca a ou scù,
Se lèva senza lumé.

Qui se couche dans l'obscurité,
Se lève sans lumière.

Natalé a ou fuég,
E Pasca a ou juég.

Noël près du feu,
Et Pâques au jeu.

Cu seména de Mars,
Récolta d'Abrì.

Qui sème en Mars,
Récolte en Avril.

Cu s'amusa en giouventù,
Crepa de fame en viéiéssa.

Qui s'amuse dans la jeunesse,
Crève de faim dans la vieillesse.

Cu vivé da bestià,
Moué d'arimà.

Qui vit comme une bête,
Meurt comme un animal.

Ou caoud é ou fréi
Ou loub nou s'ou mangia,

Le loup ne mange point
Le chaud et le froid.

Cu cuenta avanch r'osté,
Paga doué voté.

Qui compte avant l'hôte,
Paie deux fois,

Cu nou patisché d'ou vin,
Noun sarà maï mesquin.

Qui ne pâtit point de vin,
Ne sera jamais malheureux.

Cu tardi sé leva,
De boun' oura se courca.

Qui se lève tard,
Se couche de bonne heure.

Omé dé vin,
Omé dé rin.

Homme de vin,
Homme de rien.

Vaï damé u bo e fari é spesé,

Va avec les bons et fais leur dépenses.

Vouar' sabè cu est ?
Gardéa damé cu var.

Veux tu savoir qui tu es ?
Regarde avec qui tu vas.

Cu va dé nuetch,
Trova ou pan cuetch.

Qui va de nuit,
Trouve le pain cuit.

Cu parla é non sa soc dì,
Ou qu'ez mat ou qu'ou va venì.

Qui parle et ne sait ce qu'il dit,
Ou est fou ou va le devenir.

Ou moundou ez una scara,
Cu mounta e cu cara.

Le monde est une échelle,
Qui monte ou qui descend.

Cu nou sa barcheggià,
A ou found s' en va.

Qui ne sait guider sa barque,
Au fond s'en va.

Cu noun sa parlà,
Ez pegiou qu' en mascarà.

Qui ne sait parler,
Est pire qu'un masque.

J.-B. ANDREWS.

LES POURQUOI

XXXII

POURQUOI LA QUEUE DES CHÈVRES EST TOURNÉE EN HAUT

Une tradition arabe, citée par Ah'med el Galyoubi (1) rapporte que lorsque Noé voulut faire entrer les animaux dans l'arche, la chèvre, d'un caractère capricieux s'y refusa. Le patriarche appela à son aide Gabriel qui empoigna la chèvre par la queue et la fit entrer de force. Il la saisit si énergiquement que la queue fut tordue et qu'elle restera tournée en haut jusqu'au jour du jugement dernier.

RENÉ BASSET.

(1) *Naouadir*, éd. de Boulaq, 1302 hég., in-8, hist. 216, p. 107.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

VI

LE PETIT HOMME ROUGE DES TUILERIES (2)



N sait que d'après une tradition ancienne, ce petit lutin se montrait chaque fois qu'une catastrophe menaçait le souverain. Nous trouvons dans l'excellent recueil *American Notes and Queries* une intéressante notice sur le petit homme rouge.

Lorsque les Tuileries eurent été construites par Catherine de Médicis, elle vint y demeurer; mais presque aussitôt, elle prit ce séjour en horreur et le quitta pour toujours. Elle déclara qu'un petit monstre rouge s'était établi dans le palais, apparaissant et disparaissant au gré de son caprice; que non-seulement elle l'avait vu, mais qu'il lui avait prédit qu'elle mourrait près de St-Germain. Les Tuileries étant trop près de St-Germain l'Auxerrois, elle quitta le palais pour aller demeurer à l'hôtel de Soissons; elle ne voulut jamais aller à Saint-Germain-en-Laye, ni visiter l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Toutefois elle ne put éviter sa destinée. Ayant demandé au confesseur qui l'assistait à son lit de mort, quel était son nom, il répondit qu'il se nommait Laurent de Saint-Germain, elle poussa un cri et expira.

Le petit homme rouge se montra pendant la nuit du 14 mai 1610, lorsque Henri IV tomba sous le couteau de Ravaillac. Une nouvelle apparition présagea les troubles de la Fronde durant la minorité de Louis XIV; le matin qui suivit le départ de Louis XVI pour Varennes, où il fut arrêté, on vit ce mystérieux petit lutin couché dans le lit du roi ; on le vit encore en 1793.

On dit qu'un soldat qui gardait les restes de Marat aux Tuileries mourut de peur en l'apercevant. On a aussi cru que Napoléon Ier recevait la visite d'un esprit familier, qui était, assure-t-on, identique au petit homme rouge. Il apparut pour la première fois, à ce qu'on dit, au petit caporal, au Caire, peu de jours après la bataille des Pyrami-

(1) Voir le t. III, p. 96, 137, 286, 289, 290, 647.
(2) Cf. sur les esprits qui apparaissent dans les demeures princières, le t. II, p. 281, 336 de la *Revue*.

des, et prédit au jeune général sa destinée future. M. de Segur, dans son *Histoire de la campagne de Russie*, dit que l'empereur reçut à minuit plusieurs avertissements mystérieux pendant l'hiver qui précéda la campagne de Russie. Les *Anecdotes de Napoléon et de sa cour* rapportent que le mois de janvier de cette année, le petit homme rouge apparut à une sentinelle placée dans l'escalier du château et lui demanda s'il pouvait parler à l'empereur. Le soldat lui ayant répondu que non, le lutin le poussa, et le laissant incapable de se mouvoir, s'élança sur les marches, et personne ne l'arrêtant, arriva au salon de la Paix et demanda à un chambellan s'il pouvait voir l'empereur. M. d'A... répondit que personne ne pouvait entrer sans permission. « Je n'en ai pas, répondit l'esprit ; mais allez lui dire qu'un homme vêtu de rouge, qu'il a connu en Egypte, désire l'entretenir. » Dès que Napoléon l'eut vu, il s'enferma avec lui dans son cabinet ; la conversation fut longue ; on en entendit quelques mots ; l'empereur semblait demander quelque faveur qu'on lui refusait. Enfin la porte s'ouvrit, l'homme rouge sortit et passa rapidement dans les corridors et disparut dans le grand escalier, par lequel on ne le vit pas descendre. Cette histoire, vraie ou non, courut tout Paris, et plus d'une personne fut arrêtée par la police pour l'avoir répétée.

Sous la Restauration, l'homme rouge se montra plusieurs jours avant l'assassinat du duc de Berry, et il apparut à Louis XVIII sur son lit de mort (*American Notes*, t. II, p. 110, d'après Fréchette).

Nous ne savons si la chanson de Béranger a été inspirée par un bruit populaire, d'après lequel le petit homme rouge se serait montré vers la fin du règne de Charles X. Peut-être quelqu'un de nos lecteurs pourrait nous renseigner à ce sujet. Il serait aussi intéressant de savoir si en 1830, en 1848, 1852, 1870, 1871, la rumeur populaire a mentionné de nouvelles apparitions. Lorsque je publiai en 1885, dans l'*Homme*, t. III, p. 524, une esquisse des *Légendes de Paris*, j'adressai ce petit travail à M. de Ronchaud, alors directeur des Musées nationaux, en le priant de demander aux vieux gardiens du Louvre et des Tuileries, si quelque souvenir du petit homme rouge subsistait encore, s'il avait déménagé après l'incendie, et si le Louvre avait aussi son démon familier. Il me répondit qu'on n'avait pu lui donner aucun renseignement.

Il est vraisemblable que d'autres palais ont eu aussi leur génie familier : peut-être le petit homme rouge venait-il du palais des Tour-



nelles ou de l'hôtel Saint-Paul, après avoir précédemment été attaché au palais de la Cité et au palais des Thermes. Il ne serait pas impossible de rencontrer des mentions analogues dans les anciens historiens. Le Palais-Royal, le Luxembourg, l'Hôtel-de-Ville, d'autres demeures parisiennes détruites, ou encore debout, on pu aussi avoir des génies familiers. Nous recommandons à nos lecteurs cette recherche intéressante.

Paul Sébillot.



Cette gravure est extraite de l'édition de Béranger publiée en 1834 par Perrotin.

Le dessinateur a suivi exactement la description du poète.

Bossu, louche et roux,
Un serpent lui sert de cravate,
Il a le nez crochu,
Il a le pied fourchu.

SUPERSTITIONS ET CROYANCES DE L'OCÉANIE CENTRALE.

I

Les Serpents.



ux îles Foutouna et Alofi existe une sorte de serpent boa, considéré comme un peu sacré, mais que l'on mange néanmoins à défaut d'anguilles en temps de famine.

On le regarde comme très intelligent.

Ainsi pour attirer les poules il chante comme un coq.

Pour attirer les ramiers il se love en cercle les jours de pluie. L'eau se ramasse entre ses spires et les oiseaux innocents prennent la bête rusée pour une fontaine.

Le serpent est rusé en tout pays : parfois même vertueux (Inde).

Aux Carolines, la grosse anguille de mer est tabouée (protégée par la loi), parce qu'elle est une ressource précieuse en temps de famine.

II

Rencontres de la nuit.

Aux îles Gilbert (Micronésie) il y a deux sortes de mauvaises rencontres à fuir la nuit : celle des Kien (démons) et celle des Tamnin (revenants).

De même qu'à Tahiti, les premiers prennent le plus souvent la forme humaine et les seconds apparaissent avec l'aspect qu'ils avaient de leur vivant. Comme à Tahiti aussi, ils voltigent les uns et les autres à une faible hauteur au-dessus du sol que leurs pieds ne touchent jamais. Ils maltraitent ou font mourir les passants.

En cas de pareilles rencontres, il faut fuir à toutes jambes ou s'il est trop tard garder au contraire une immobilité absolue. Devant cette attitude impassible souvent les mauvais esprits s'évanouissent.

III

Les Poissons.

Avant le départ pour la pêche des grands thons et des louites au

large, pêche très importante au point de vue des ressources alimentaires qu'elle procure, on procède à une sorte de divination.

On prend pour cela une branche de palmier dont on frappe brusquement les feuilles avec la paume de la main. Si elles se relèvent d'une façon satisfaisante, la pêche sera bonne. Si elles restent ployées : craignez naufrage ou mauvaise pêche. Aux îles de la Société, l'appareillage pour la pêche des grands poissons en pleine mer est accompagné d'une cérémonie plus compliquée. C'est : « La conjuration du mauvais sort par la contrition des péchés. » Les pêcheurs se font les uns devant les autres leur examen de conscience et confessent leurs torts réciproques.

On croit, aux Gilbert, que les requins (tacoa) n'attaquent les hommes que pour se venger d'injures faites à leurs semblables. Aussi recommande-t-on de les laisser en paix.

Il faut épargner aussi la viguerine, grande raie à aiguillon. Par reconnaissance cet animal bienfaisant sauve les pêcheurs naufragés sur son large dos. C'est un parallèle de la légende grecque du dauphin.

IV

Les fontaines sanglantes.

A Tahiti, quand on regarde l'eau de certaines sources on la voit se teindre de sang. C'est le signe qu'un de vos parents ou de vos amis va mourir. Il y a des fontaines de sang dans la vallée de Papena, et à Moorea dans la vallée de Peopeo.

Ce sont sans doute des conferves ou des algues microscopiques teignant l'eau en rouge qui ont donné naissance à ces croyances.

V

Un prêtre luttant avec un démon (1).

A Tahiti, la région des Eaux douceâtres (les « Pape Marou ») est un passage redouté. Le sentier resserré entre la falaise et des taillis sauvages est souvent obstrué par des démons de la pire espèce. Il faut éviter de se laisser surprendre par la nuit dans ces funestes parages.

Aux élections de 1886 pour le Conseil général, un pasteur en tournée électorale s'étant attardé à noircir devant ses ouailles les candidats de « l'infâme » parti papiste, chevauchait dans les Pape Marou fort après le coucher du soleil.

Un démon aux cent bras, à l'haleine puante, haut comme un coco-

(1) Ce récit est d'invention toute moderne.

tier, sort de la jungle et lui barre le chemin prenant la bride du cheval.

« Pied à terre, à l'instant, serviteur d'un Dieu qu'on dit si redoutable. Demande-lui qu'il te prête sa puissance, nous allons lutter corps à corps. »

Le pasteur mit pied à terre, jeta bas son habit, et engagea avec le monstre une lutte sans merci. Ils restèrent enlacés toute la nuit, sans avantage marqué de part ni d'autre. Mais quand l'aube vint blanchir les montagnes, le démon s'évanouit avec un cri terrible, sans laisser d'autres traces qu'une odeur infecte. Le pasteur resta maître du terrain et colporta dans tous les districts son histoire, ce qui n'empêcha pas au scrutin suivant le parti réformé d'être battu à plate couture.

VI

Génie bienfaisant du mont Diadème.

C'est un gnôme à tête énorme (on le nomme souvent Grosse-tête). Il hante les hautes vallées qui aboutissent au Diadème. Il remet en route les voyageurs perdus dans ces parages difficiles. Dernièrement, il a ramené à leurs parents dans le district de Ponnavia deux enfants égarés. La nuit, il brandit une torche. Ses pieds touchent le sol, ce qui le distingue de l'innombrable confrérie des démons, toupapous, varoua ino et autres. On l'appelle avec des coups frappés, par sept, et d'une certaine façon sur certaines roches plates. On prononce aussi des paroles incantatoires sans aucun sens appréciable, dont les guides de profession ont le secret. Pour les enfants le bon « touvarou » vient sans appel.

Mais il faut garder un silence absolu. Au moindre murmure la Grosse-tête s'évanouit pour ne plus revenir, laissant les voyageurs en plan. Il peut aussi perdre ou conduire à des gouffres les railleurs et les méchants.

Je ne sais quel est l'âge de cette légende. Il est certain qu'elle est aujourd'hui fortement enracinée dans le pays, et acceptée par les créoles et les métis comme par les indigènes.

J'ai vu dans les cols hantés par la Grosse-tête beaucoup de grandes pierres rondes, en équilibre sur des rochers qui de loin simulent des gnômes.

Ch. Hercouet.

LES CHARIVARIS (1)

III

LES CHARIVARIS EN POITOU



onsieur Léo Desaivre, Président de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres, a publié, dans un des derniers numéros de la Revue, la relation d'un gigantesque charivari qui, d'après un journal local, a eu pour théâtre la petite commune de Sainte-Eanne, canton de Saint-Maixent, Deux-Sèvres.

Le charivari est une coutume fort ancienne. En Poitou, on connaît trois sortes de charivaris : le charivari simple qui se pratique lorsqu'un veuf vient à se remarier avec une jeune fille, le charivari de second ordre qui a lieu lorsque les futurs époux, bien que célibataires, et d'âge à peu près assortis, ont eu l'un ou l'autre une conduite légère ; et, enfin, le grand charivari ou la promenade sur l'âne, qui a lieu lorsqu'un mari a été battu par sa femme.

Le charivari simple, qui a lieu pour le mariage d'un veuf avec une jeune fille et réciproquement, n'implique aucune idée injurieuse. C'est un tribut que doivent payer les futurs époux. Aussi, dès la première aubade, s'ils ont soin de donner une pièce en rapport avec leur situation de fortune, pour que l'on puisse boire à leur santé, on s'en tient là.

Mais, si au lieu de s'exécuter, ils font la sourde oreille, ou surtout s'ils répondent par des propos injurieux, le charivari passe du premier au second degré.

C'est alors que les exécutants, s'ils ne sont pas en assez grand nombre, s'empressent d'informer leurs amis de la mauvaise volonté des futurs époux : et, jusqu'au moment de la célébration du mariage, c'est, chaque soir, à la chute du jour, un bruit assourdissant de casseroles, marmites, pincettes, arrosoirs, mêlé au son de la corne ou trompette des moissonneurs.

Lorsque l'un des futurs époux a, par sa conduite, donné prise à

(1) Voir le t. III, p. 456 et 609.

la critique, le charivari prend toujours une forme injurieuse, et il n'y a jamais lieu de transiger.

Dans les formes que nous venons d'indiquer et pendant les neuf jours qui précèdent la célébration du mariage, il commence au coucher du soleil et se termine vers minuit à moins que l'ingérence indiscrète de la gendarmerie ne vienne troubler la fête.

Il arrive parfois que les exécutants poussent le cynisme jusqu'à suivre le cortège nuptial se rendant à la mairie ou à l'église.

Le grand charivari ou la promenade sur l'âne est une exhibition mimique des plus burlesques, qui a lieu lorsque l'époux n'a pas su conserver son autorité. Quand un mari a été battu par sa femme, grand émoi dans le village et les environs; et, on s'empresse aussitôt d'organiser la promenade sur l'âne. L'usage veut qu'à défaut du mari battu, qui n'est pas toujours disposé à se prêter à cette plaisanterie, il soit remplacé par son plus proche voisin.

Au préalable on procède à la toilette du principal acteur. On lui enduit la figure avec du miel, puis on la lui passe dans une corbeille pleine de plumes : on lui passe en outre la tête dans un palisson percé, sorte de panier en paille de forme ronde, où l'on met la pâte destinée au four, puis on lui met une quenouille au côté.

La toilette terminée on le fait monter sur un âne, la tête tournée vers la queue qu'il tient dans ses mains en guise de guides.

Alors commence une promenade burlesque précédée de tambours, violons, clarinettes et cornets à bouquins, et suivie d'une foule qui chante une série de chansons obscènes composées pour la circonstance.

On s'arrête sur les places et les carrefours, et, de temps en temps, le héros de la fête fait connaître le motif du charivari en poussant le cri : « Elle m'a battu ! »

Des quêteurs passent dans chaque maison, et, le plus souvent, le produit de la quête est assez fructueux en argent, volailles, beurre, œufs et fromage pour permettre de faire le soir dans un cabaret du village, un festin pantagruélique.

R. M. Lacuve.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DE PÊCHEURS (1)

III

HAUTE-BRETAGNE.

Le Maquereau bâtard et le Mulet.

Quand le ripon ou séchard (*Caranx trachurus*) est pris, ce poisson qu'on appelle aussi maquereau bâtard fait entendre une petite plainte et on dit qu'il répète :

J'ai été gourmand,
Mais je m'en repens.

Ou bien il dit encore encore en s'adressant au pêcheur :

Remets-moi à l'eau,
J'ai mal au dos,
Et si tu ne veux pas voir la mort,
Rejette-moi par dessus ton bord. (1)

Plusieurs pêcheurs assurent que le ripon ou séchard naît d'un maquereau et d'une brême.

Sur les côtes de la Manche la méduse, qui est regardée comme la crasse de la mer, passe aussi d'après certains pêcheurs pour être la mère des ripons. Cette croyance est partagée par beaucoup de marins qui assurent qu'il est rare de rencontrer une méduse sur mer sans qu'elle ne soit remplie de petits séchards.

Ils disent aussi que le mulet naît de l'accouplement d'un bar et d'une fritelle (c'est une sorte de grosse sardine).

Les poissons et le plomb.

Lorsque les pêcheurs jettent l'appât autour des bâteaux pour attirer les poissons, ils lancent à l'eau des lignes sur lesquelles ils mettent du plomb pour les faire couler. Quelques pêcheurs prétendent que pour prendre des gros poissons il faut avoir une plus grande longueur de ligne et une plus grande quantité de plomb que pour en prendre des petits ; car ils disent que le gros poisson est toujours plus enfoncé dans l'eau que le petit.

Jadis il y avait à Saint-Jacut de la mer un vieux poissonnier qui ajoutait foi entière à cette superstition. Un jour un homme de Saint-Cast lui ayant porté des maquereaux, lui en compta une cinquantaine qui se trouvaient à part dans un panier et comme ils étaient plus petits que les autres, le vieux Jaguen demanda :

« — A qui sont ceux-là ? ils sont tous petits.

— Ils sont au mousse, répondit le pêcheur.

— Ma fa mon fû, dit le Jaguen au pêcheur, dis li qu'y n'avait pas assez de

(1) Cf. sur d'autres formulettes, Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, II, p. 262.

plomb sur sa ligne et si tu veux me craire (croire) mon petit fù ; quand tu seras à pêcher et que tu prendras des petits paissons tu diras à ton mousse et à tes hommes de mettre du plomb sur leurs lignes, ils en prendront des gros. »

Le pêcheur rit beaucoup de la singulière idée du vieux Jaguen et depuis ce temps lorsque dans un bateau un pêcheur prend un petit poisson, il est d'usage que le patron dise :

File de la ligne et mets du plomb :
Tu prendras des gros poissons.

Cette coutume a pour but d'amuser les pêcheurs qui rient tous de bon cœur à la fin de la rime et ils se moquent entre eux des croyances superstitieuses qu'ont certains Jaguens.

La cause de la marée (1).

Au fond de la mer il existe un immense puits très profond. Dans ce puits est une énorme Trombe qui attire dans sa demeure une partie des eaux de la mer : c'est ce qui produit le reflux. Cette Trombe désirerait garder cette partie de la mer, mais le Dieu du vènt, ennemi de cette trombe et ami de la mer la fait sortir toutes les six heures. C'est ce qui produit le flux.

Quelques marins assurent que ce puits a été sondé à mer basse et qu'il contenait beaucoup plus d'eau qu'à mer haute. Ils disent aussi que le fond du puits monte comme la mer. Alors, aussitôt que la mer monte, la trombe se plaint et c'est ce qui produit le bruit des vagues, et quand la mer descend elle chante ; aussi on dit :

La mer chante quand elle descend ;
Mais elle brait (pleure) quand elle monte.

RAOUL BAYON.

UNE LÉGENDE RELIGIEUSE

DE LA LORRAINE ALLEMANDE



E village de Warize (Waibelskirchen) est situé sur la rivière de Nied-Allemande à 8 kilomètres de Boulay. L'histoire de ce village et de ses seigneurs serait intéressante ; les princes de Schwartzenberg (?) y ont eu des propriétés, et, avant la Révolution, des statues en pierre de chevaliers armés et debout tout autour du chœur de l'église passaient pour les représentations d'anciens guerriers de cette famille. Mon grand-père, le

(1) Sur les causes de la marée, cf. Sébillot, *Légendes de la mer*, t. I, p. 109 et suiv.

comte de Bony de Lavergne, de Boulay, les avait vues dans son enfance et, d'après lui, ces statues auraient été abattues et enfouies sur place pendant la Terreur. Le général Chevert y fut en cantonnement et y laissa son souvenir par l'enlèvement d'une jeune fille. Warize a eu la triste célébrité de fournir à l'échafaud une innocente victime, une femme, à l'époque de la Révolution.

Mais venons à notre légende.

Il est resté dans ce village, comme dans tous ceux de la Lorraine allemande, un grand nombre d'anciennes légendes, d'histoires d'apparitions, d'esprits, de revenants etc. En voici une qui m'a été contée dernièrement par Mme W..., originaire de Warize, et qui m'a paru intéressante à un double point de vue. D'abord elle marque bien cette tendance populaire, dans le monde entier, à faire passer, en religion, le mot ou la forme avant tout : un signe, une parole, une prière de telle sorte, une goutte d'eau, et le diable est en fuite et la grâce de Dieu descend toute entière à l'appel du talisman ; c'est cette idée, bien pardonnable d'ailleurs et assez consolante, que l'on retrouve dans la conclusion si nette de presque toutes les patenôtres blanches :

« Ceuss' qui n'la diront-me
Et que n'la sairont-me
Ne vront-me au Pérédis.
Ceuss' qui la diront soir et matin
Auront l' Pérédis è lé fin. »

Ensuite elle offre, chose assez rare dans ces légendes villageoises, une mise en scène émouvante, dramatique et faisant tableau ; l'inventeur y a aussi, avec une conception qui touche à l'art, fait coïncider l'intercession d'un enfant mort pour sa mère coupable avec l'heure et la nuit de la naissance d'un autre Enfant, Sauveur de l'humanité entière.

C'était longtemps avant la première Révolution. Une nuit de la Noël pendant que les cloches appelaient les fidèles à l'Eglise, le berger de Warize qui s'était absenté dans la journée, on ne sait pourquoi, rentrait à sa demeure par les vergers de la côte. Tout-à-coup il vit venir de son côté et avec vitesse une forme animée ; il se blottit derrière une haie et reconnut une grande et belle jeune fille du village qui s'arrêta près d'un pommier en poussant des sanglots étouffés et en donnant les signes d'un profond désespoir. Elle posa à terre un petit paquet de linge sur lequel le berger reconnut un enfant nouveau-né et se mit à creuser furieusement la terre avec ses ongles

au pied du pommier. Saisissant alors son enfant, elle l'embrassa, et recueillant sur ses doigts les larmes qui coulaient de ses yeux elle traça avec cette eau amère le signe de la rédemption sur le front du pauvre petit être en murmurant les paroles consacrées... « Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ». Puis frappant son enfant contre le sol et ne l'entendant plus crier, elle le coucha dans le trou qu'elle venait de creuser et le couvrit fiévreusement de la terre amoncelée. Au même moment apparut au-dessus de la fille-mère un ange éclatant de lumière, à la face irritée, et brandissant pour la frapper un glaive flamboyant; mais un petit enfant se montra en même temps entre l'ange vengeur et sa mère criminelle, montrant celle-ci d'une main et de l'autre repoussant le bras armé qui s'abaissait: sa voix faible mais claire se fit entendre disant : « Epargne-la, non pas parce qu'elle est ma mère, mais parce qu'elle est ma marraine ; non pas parce qu'elle m'a mis au monde, mais parce qu'elle m'a sauvé ». Tout disparut, ange et enfant, dans les profondeurs du ciel. La mère debout, la tête baissée, les yeux sur la place maudite et se tordant les mains n'avait rien vu. rien entendu. Le berger à moitié fou de terreur, et de la vue du meurtre et de celle de l'apparition fit un mouvement pour s'enfuir vers le village. La fille à ce bruit, poussa un cri terrible et se mit à courir dans le sens opposé ; on ne l'a jamais revue.

Le lendemain, jour de Noël, des gens qui venaient à la messe à Warize virent au milieu des champs un pommier tout en fleurs : ils contèrent le miracle, et, à la sortie de la messe, tous les habitants accoururent pour contempler le fait extraordinaire. Le berger remis, au grand jour, de son effroi, raconta ce dont il avait été témoin ; on s'expliqua alors la merveille : le sang du petit ange chrétien avait, pour l'arbre qu'il avait touché, converti le rude hiver en un doux printemps.

Chacun voulut prendre quelqu'une de ces branches miraculeuses ; des personnages importants vinrent de loin, dit la tradition, pour s'assurer de la chose et c'est encore un regret dans la famille de Mme W..., m'a-t-elle dit, que son grand, grand oncle ne pût donner à un de ces curieux la branche qu'il avait laissé dessécher et dont on offrait un louis pour chaque fleur s'il avait pu la présenter fleurie.

(Conté par Mme Vve W.... de Warize, Lorraine, le 26 septembre 1888).

AURICOSTE DE LAZARQUE.

HISTOIRES CONTEMPORAINES DE SORCELLERIE

EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE.



Volontiers on s'imagine aujourd'hui que les histoires de sorcellerie ont fait leur temps, que le peuple, éclairé par l'instruction, a cessé de croire à tout ce merveilleux. Rien n'est plus faux. Non seulement les paysans, mais les fermiers et les gros propriétaires campagnards continuent, comme dans les siècles passés, à attribuer aux sorcières et aux diables tous les événements quelque peu extraordinaires qui traversent leur monotone existence.

Nous allons, à l'appui de cette assertion, rapporter quelques histoires qui se seraient passées en notre siècle, que l'on se raconte encore, le soir, dans les veillées, et de la véracité desquelles nul ne se permettrait de douter. Nous les tenons d'un de nos confrères du barreau de Charleroi ; lui-même les a entendu raconter bien des fois, non point par des paysans illettrés, mais par de très riches propriétaires qui y croyaient aussi fermement qu'aux miracles mêmes des Evangiles.

I

Sous le premier Empire, au village de Grandrieu (1), chez le fermier Henry, tous les bestiaux périssaient. Le fermier s'en fut trouver le curé et lui confia sa peine.

— On a jeté un sort sur ta ferme, dit le curé. Rentre chez toi, va à ton étable et enlève la pierre du seuil. Sous la pierre, tu trouveras un nid. Dans ce nid, chaque nuit, une bête vient se coucher. C'est cette bête qui te porte malheur. Tue-la et tu seras délivré.

Henry retourna chez lui, enleva la pierre, trouva le nid et la nuit étant venue, tua la bête malfaisante. Le lendemain, de nouveau, il se rendit aux presbytère, remercia le curé, lui remit une offrande, puis, piqué par la curiosité, il le supplia de lui révéler le nom de son ennemi, promettant de ne faire aucun mal à celui-ci, quel qu'il fût.

— Allons nous promener ensemble, répliqua le curé ; la première personne que nous rencontrerons et qui nous saluera par ces mots : *Bonjour, M. le curé, Bonjour, M. Henry*, regarde-la bien, c'est ton ennemi.

Le prêtre et le fermier sortirent de compagnie. Ils n'avaient pas fait cent pas qu'une vieille femme de réputation douteuse les croisa sur le chemin et leur dit : *Bonjour, M. le curé, Bonjour, M. Henry.*

(1) Grandrieu, village de Belgique, à la frontière française.

II

Comme aux premières années du siècle, chez le fermier Henry de Grandrieu, de même, vingt cinq ans plus tard, à Eppe-Sauvage (1), chez le fermier Laurent, tous les chevaux mouraient, sans qu'on sût à quoi attribuer cette calamité. Les *artistes*, — ainsi que l'on appelait alors les vétérinaires, — les vieux cultivateurs, les bonnes femmes, tous les gens experts en l'art de guérir les animaux avaient été inutilement consultés. Les bêtes ne présentaient les symptômes d'aucune maladie; le soir, elles mangeaient mieux que de coutume; le lendemain matin, on les trouvait mortes dans l'écurie, et la crinière des chevaux était tressée si artistement qu'une main de diable ou de sorcière avaient seule pu faire un travail aussi parfait.

La désolation était grande à la ferme. Une après-midi, la vieille fermière se trouvant avec sa nièce dans la *salle* dont les fenêtres basses étaient défendues par d'épais barreaux :

— Voyez donc, ma tante, ce que le vieux mendiant fait aux barreaux de la fenêtre ! On dirait qu'il écrit.

La fermière et sa nièce se précipitèrent dans la cour. Le mendiant avait disparu ; mais sur l'un des barreaux, trois lignes avaient été dessinées avec de la mine de plomb. Le lendemain, trois chevaux étaient morts.

Le curé consulté expliqua que le mendiant était un sorcier, que les lignes qu'il traçait ainsi étaient un sort, que si l'on ne faisait pas immédiatement bénir la ferme, tous les animaux périraient, et après le bétail les varlets, après les varlets les fermiers.

On fit le jour même bénir de nouveau la ferme, et l'on mangea le pain et le sel ainsi qu'il est d'usage en semblable occurence. Le mendiant ne reparut plus jamais et le restant du bétail fut sauvé.

III

C'étaient, voilà une cinquantaine d'années, à Leugnies (2), sur la route, deux maisons contiguës : celle de la mère Guitte et celle de son fils.

Le fils était marié et habitait avec sa femme et ses enfants. Avec la mère demeurait sa fille, une jeune et jolie fille encore à marier.

Or la vieille Guitte était sorcière.

Toutes les semaines, le jeudi, jour du marché de Beaumont, elle se rendait dans cette ville pour y prendre le café avec le diable. Elle partait de Leugnies à l'heure où les autres femmes du village, leur marché fini, quittaient la ville pour s'en retourner chez elles. A toutes les commères qu'elle rencontrait sur la route elle disait : « Je vais à Beaumont prendre le café avec mon amoureux et voici mon sucre. » En même temps, elle tirait de sa poche une poignée de morceaux de sucre qu'elle ne manquait jamais d'emporter avec elle.

Quand, d'aventure, un jour de marché, elle ne s'était point trouvée au rendez-vous, le diable venait la battre dans sa maison. La malheureuse se roulait sur le pavement, se tordait de douleur, poussait des cris terribles. Af-

(1) Village de France à la frontière belge.
(2) Village de Belgique, à la frontière française.

folée, elle voulait se réfugier chez son fils, mais celui-ci qui n'avait nul souci de voir entrer le diable à la suite de sa mère laissait sa porte obstinément fermée, et la pauvre vieille demeurait toute la nuit sur la route à se plaindre et à crier, car le démon ne se fatiguait point de frapper.

Dégoûtée à la fin de toutes ces horreurs, la fille résolut de se marier. Guitte s'y opposa. La fille persistant, la mère la maudit au nom du diable et lui dit qu'elle serait punie dans sa postérité. En effet, les enfants qui naquirent d'elle étaient tous contrefaits et avaient une bouche de lièvre. Un seul, le dernier, se trouva beau et bien constitué. C'est qu'il avait été conçu après la mort de la hideuse sorcière.

IV

A la même époque et dans le même village de Leugnies, on venait de faire la *buée* chez le fermier et on avait mis le linge à la *remouille* sur la prairie pendant la nuit.

De crainte des voleurs, la fermière et sa fille, comme c'est la coutume, passaient la nuit dans le verger auprès des hardes étendues. Lasse des labeurs de la journée, la jeune fille s'était endormie. Le mère veillait seule.

Tout à coup, à minuit, une musique très douce, très harmonieuse, s'éleva lentement dans les airs, troublant délicieusement la grande paix calme de la nuit.

— Eveille-toi, ma fille, ne dis rien, écoute. C'est, dans les airs, le concert lointain des sorcières qui dansent au sabbat.

V

Il y a moins de dix ans, à la ferme du Rom-Bonnet, près de Beaumont (4), à tout moment du jour et de la nuit on entendait dans les caves les tonneaux, les cuvelles, les pots, les jarres danser ensemble une sarabande endiablée.

Le fermier, plus courageux que les autres, descendait à la cave. Tout se taisait. Tonneaux, cuvelles, pots, jarres étaient à leur place ordinaire, bien rangés et en bon ordre. A peine le fermier avait-il refermé la porte derrière lui que le tapage recommençait de plus belle, les tonneaux se cognant les uns les autres comme des hommes ivres, les pots et les jarres sonnant comme des cymbales.

On s'en fut demander au curé du village de venir rebénir la ferme. Il vint et pendant plusieurs heures, il demeura seul dans les caves. Quand il remonta, il était pâle, échevelé, couvert d'une sueur froide, les vêtements en désordre.

Il avait dû lutter avec les diables et les chasser l'un après l'autre de la ferme à force d'exorcismes, de signes de croix, d'eau bénite et de prières — et la besogne avait été rude.

(4) Petite ville de Belgique, non loin de la frontière française.

HENRY de NIMAL.

BIBLIOGRAPHIE

CHARLES PLOIX. — *La nature des dieux*, études de mythologie gréco-latine, 1 vol. in-8, pp. IV. 475, Paris, 1888. Bouillon et Vieweg, édit.

En attirant l'attention de nos collègues sur le très important et très remarquable ouvrage de notre président et ami, M. Charles Ploix, je ne puis que me féliciter de voir exposer à nouveau les doctrines que j'avais essayé de développer moi-même, il y a onze ans, relativement à l'interprétation mythologique. Il est vrai de dire que M. P. m'avait déjà précédé en publiant dès 1868 et 1870 divers articles de revues où étaient en quelque sorte la quintessence de ses vues, que je pourrais appeler nos idées communes, si tous deux nous ne devions remonter plus haut dans le passé et reconnaître que nous sommes partis de la démonstration faite par Auguste Comte de la succession des phases religieuses que l'humanité a traversées.

Une première phase, un premier état d'esprit: l'homme regarde les objets, les êtres ou les phénomènes comme susceptibles de volonté et d'action et en conséquence il les prie et les adore directement. M. P. dit très-justement que ce n'est pas là une observation, mais bien un faux raisonnement provenant de ce que l'homme primitif et ignorant tire des déductions et des inductions de faits mal ou légèrement observés. Originairement l'humanité entière se trouve dans ce cas, et bien des peuples sauvages y sont encore, sans parler des civilisés chez qui survivent maintes conceptions appartetenant encore à cet ordre d'idées. M. P. passe en revue assez rapidement les exemples de superstititions, de croyances et de culte fétichiques demeurés chez les Hellènes et les Italiotes, bien que ceux-ci fussent en pleine religion polythéiste.

Avec le progrès des connaissances, il s'est fait ensuite dans certains groupes humains comme un départ entre l'objet inorganique, le fétiche matériel et la force qu'il semblait avoir en lui, je dirais presque entre le corps et l'âme du susdit fétiche; — peut-être M. P. aurait-il bien fait d'insister un peu plus sur l'influence que le culte des morts et les idées que les primitifs se sont faites peu à peu des mânes ont exercée sur cette évolution. — Nous avons un spécimen de cet état intellectuel de transition chez les peuples du nord et de l'orient de l'Asie, où le culte des esprits règne presque exclusivement, dans les masses profondes des classes populaires de la Chine par exemple ; quoi qu'il en soit, M. P. formule une théorie très ingénieuse, que je n'hésite point pour ma part à adopter presque complètement, du passage du *naturalisme* ou *fétichisme* au polythéisme :

« La conception fétichique, dit-il, reposait sur deux bases: l'activité de la matière et la marche capricieuse des événements. Or les épreuves de la vie journalière devaient précisément contredire ces deux idées et en montrer la fausseté... Le caprice et la fantaisie ne régnaient donc pas en maîtres absolus sur la terre et les premières croyances de nos ancêtres se trouvaient ainsi ébranlées. D'une part, sauf des cas exceptionnels, la matière fut reconnue comme inerte; d'autre part, l'ordre régulier des phénomènes devint une idée familière à l'esprit. Mais combien s'écoula-t-il de temps avant que ces deux idées pussent être généralisées. Pendant de longs siècles le nombre des fétiches dut aller progressivement en diminuant, en même temps qu'ils perdaient de leur puissance, sans que la conception générale du monde fût sensiblement altérée... Le développement intellectuel se lie d'une manière intime avec le progrès général de la civilisation, et le fétichisme ne pouvait disparaître que chez des populations sédentaires, dans les contrées où se formèrent de grandes agglomérations. Là seulement la foi primitive fut, pour les classes supérieures, l'objet de réflexions qui la discréditèrent. En

core faut-il ajouter que certains fétiches résistèrent à cet examen. Tous les objets inorganiques qui pouvaient être facilement maniés et touchés, étaient facilement considérés comme inertes; l'erreur originaire sur la nature des animaux était assez faible pour que ceux-ci dussent reprendre promptement leur véritable rang dans la série des êtres; et quant aux végétaux, l'observation montrait que leur croissance dépendait surtout des phénomènes météorologiques. Ainsi tous les fétiches terrestres disparurent, mais les fétiches célestes subsistèrent. »

Ce sont ces fétiches célestes qui chez les Aryens auraient été considérés comme « lumineux. » selon M. P., et appelés pour ce motif les *dêvas* (en sanscrit) ou *dii* (en latin), d'un radical *DIV*, « briller, éclairer », qui seraient devenus les dieux du polythéisme indo-européen en général et gréco-latin en particulier. Peu à peu, ces fétiches se sont dépouillés de leur enveloppe matérielle, ils se sont en quelque sorte spiritualisés et ont été désormais les génies anthropomorphes, quoique invisibles, présidant aux phénomènes célestes. Il ne paraît pas contestable en effet que le caractère ou plutôt l'épithète de lumineux puisse être dénié aux *dêvas* ou *dii* : M. P. combat également d'une façon concluante à mon sens, la théorie par laquelle certains mythologues, comme M. Max Müller, réduisent tous ces êtres divins en autant de noms différents du soleil, de la lune et de quelques étoiles. Les *dêvas* sont surtout les génies ou les esprits de lumière régnant sur l'univers ; mais, je me permettrai de ne pas suivre M. P. jusqu'au bout dans l'application de son système : il ne me paraît pas aussi sûr qu'il le pense que ces *dêvas* soient les divers aspects du ciel, et que s'ils portent, en Italie notamment, des noms dans l'étymologie desquels on retrouve le sens de lumière et d'éclat, leur principale fonction soit celle d'éclairer et de briller ; j'imagine que dans bien des cas un esprit céleste n'a été appelé « dieu », c'est-à-dire « lumineux » que parce que cette épithète était la plus honorable qu'on pût lui donner, c'était comme si on l'eût nommé « bon », « grand », « puissant » ou « noble ».

Ce serait dépasser le cadre de cette notice que de suivre M. P. dans son examen approfondi de la nature de chacune des divinités du panthéon gréco-latin. Dans bien des cas ses appréciations paraissent irréfutables; sur d'autres, il y aurait de sérieuses réserves à faire. Tous les fétiches terrestres n'ont pas dû disparaître ; il en est certainement qui ont survécu, se sont transformés en génies et plus tard en dieux ou en déesses. Et puis est-il toujours certain que l'interprétation de ces natures divines tirée de l'étude linguistique de leurs noms soit toujours bien exacte ? ou bien les langues indo-européennes toutes seules donnent-elles toujours une explication qui soit la bonne ? Les Aryens, malgré leur prépondérance intellectuelle et morale immense, n'ont pas constitué exclusivement toute la population des régions où ils se sont établis, ils y ont au contraire rencontré d'autres peuples, d'autres races qu'ils ont absorbés mais qui ont réagi sur eux et qui ont à coup sûr introduit dans leurs mœurs et dans leurs croyances des éléments qui doivent avoir persisté. Enfin, rien que dans le bassin méditerranéen, les grandes civilisations de l'Egypte et de la Chaldée (celle-ci surtout par l'entremise des Phéniciens) ont exercé une influence profonde sur le monde helléno-italique dont on retrouve tous les jours les traces, à mesure que ces civilisations nous sont mieux connues. Ces observations faites, je n'en recommande pas moins le livre de M. P. à tous nos lecteurs ; c'est une œuvre solide, d'une grande et sûre érudition, où il y a beaucoup à apprendre et à retenir : j'en ai fait pour mon compte l'expérience personnelle et je tiens à en remercier M. P. ici-même, le plus franchement et le plus cordialement que je puis.

GIRARD DE RIALLE.

F. DALEAU. *Notes pour servir à l'etude des Traditions, Croyances et superstition de la Gironde*) (Extrait du Bull. de la société d'Anthropologie de Bordeaux). Bordeaux, imp. Bellier in-8, de pp. 114.

Sous le titre modeste que nous venons de transcrire, M. F. Daleau a donné l'une des meilleures contributions que l'on ait encore apportées aux traditions populaires du sud-ouest de la France, principalemeut à celles du Bordelais. Beaucoup de gros volumes renferment moins de matériaux de valeur et de bon aloi que ces 114 pages. L'ouvrage se divise en deux parties, l'Ethnographie traditionnelle, qui comprend la Météorologie (Ch. I.), l'Agriculture (Ch. II.), les Préjugés (Ch. III.), la Médecine populaire (Ch. IV.), Les Croyances, Mœurs, Usages (Ch. V). La deuxième partie comprend I. Les Noms dérivés, les Sobriquets et les Onomatopées. II. Les formulettes d'élimination au jeu, les formulettes diverses, les contes, les chansons et les rondes, (celles-ci sans musique). III. Les dictons, locutions et proverbes, les comparaisons, les coutumes (cette série est importante), les devinettes, les randonnées et les facéties. L'espace nous manque — et aussi le loisir — pour analyser cet ouvrage comme il le mérite; mais nous pouvons assurer à nos lecteurs que c'est un livre de « bonne foy » suivant l'expression de Michel Montaigne, compatriote de M. Daleau, et qu'ils trouveront à sa lecture à la fois profit et plaisir.

P. S.

HOFLER Dr M. — *Volks medicin und Aberglaube in Oberbayerns Gegenwart und Vergangenheit.* Mit einem Vorworte von FRIEDRICH VON HELLWALD. — Munich. Ernst Stahl Sen. 1888. IX et 243 p.

Voici un essai sérieux dans le domaine si compliqué et si peu exploré de la médecine populaire. Quoique s'occupant plus spécialement de la Haute-Bavière, cet ouvrage mérite d'être l'objet d'un examen attentif de la part des folkloristes en général, parce que l'auteur recherche l'*origine* des remèdes populaires. C'est donc moins un assemblage de matériaux entassés pêle-mêle, comme le sont trop souvent les ouvrages de folklore, qu'un essai de classification. L'auteur s'attache presque toujours à la raison sur laquelle se base le remède répandu parmi le peuple, et s'il n'épuise pas la matière, on ne saurait nier qu'il n'était fourni l'explication d'une foule de croyances relatives à la thérapeutique populaire. Quoique étant la base de la médecine scientifique, la médecine populaire a suivi ses voies de développement propres: Höfler a tenté d'en indiquer quelques-unes. Il remonte à la conception primitive; la maladie étant à l'origine considérée comme l'œuvre d'un méchant esprit, le remède consistait surtout en un sacrifice. Le sacrifice se réduisit peu à peu à un simulacre, au point de devenir méconnaissable. L'exemple le plus frappant se trouve dans le traitement des maladies nerveuses; le *sacrifice humain* se réduisit peu à peu au sacrifice d'un seul membre, d'un doigt par exemple, ou même d'un morceau de vêtement ayant appartenu à la victime primitive. Cette étude des vestiges des anciennes représentations, des *rudiments*, comme dit l'auteur, est la partie la plus saillante du livre; elle s'appuie du reste sur la marche générale de la civilisation. Les conceptions mythologiques, les personnages chrétiens, le culte des ancêtres étaient autant de sources de remèdes populaires; il suffisait même qu'une chose fût disparue de la vie ordinaire, qu'une autre fût plus ou moins rare ou d'un accès difficile (p. ex. les épices) pour que le peuple lui attribuât certaine vertu. Je regretterai, vu le sujet hautement intéressant, de ne pas trouver dans l'exposition de Höfler plus de clarté; la valeur de son livre eût été doublée. Il demanderait à être l'objet d'un travail, dans lequel on s'attacherait surtout à exposer les principes, et à coordonner les résultats auxquels Höfler est arrivé. Par son esprit, par sa méthode, cet ouvrage est une contribution savante à l'histoire de la civilisation. Je mentionnerai encore les indications nourries de faits, sur l'histoire de personnages et de choses, qui bien qu'appartenant aux siècles antérieurs, touchent plus ou moins à la thérapeutique populaire.

AUG. GITTÉE.

HAZELIUS. *Afbildmingar af Foremal i Vordiska Museet*, Stockholm, in-8. M. Hazelius, l'érudit conservateur du musée nordique de Stockholm, vient de publier sous ce titre un fort intéressant album de planches figurant l'ethnographie complète de la province suédoise de Smaland. Le costume, l'habitatirn, les ustensiles de ménage y sont représentés par de nombreuses gravures très curieuses. Signalons par exemple des plaques de bois pour cylindrer le linge, des empreintes pour gâteaux ornés de dessins géométriques et d'animaux de coupes enchantées », etc.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage est le passage relatif à la médecine populaire. Dans le Smaland comme dans beaucoup d'autres pays du reste, les habitants attribuent des vertus fébrifuges aux haches en pierre, et dans cette croyance ils en suspendent une au cou des enfants atteints de fièvre intermittente. Un indigène est-il frappé d'un mal subit, on fend une branche de saule, sur une certaine longueur, de manière à ce que les deux parties ainsi découpées puissent être écartées en forme de fourche, puis dans cet intervalle on place un petit morceau de même bois. Exerçant ensuite une pression, on le fait sauter par dessus le malade. On doit recommencer neuf fois l'opération pour guérir le malade. Dans les mêmes cas, on emploie encore neuf petits cerceaux de saule enfilés dans une baguette que l'on jette par dessus le malade en prononçant les paroles consacrées. On doit tenir d'une main la baguette et lancer de l'autre les cerceaux. Aucun individu ne doit se trouver devant celui qui les jette, sous peine de contracter à son tour la maladie.

CHARLES RABOT.

L. F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*. Maisonneuve et Ch. Leclerc pet. in-12 de pp. VII-416, prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. Sauvé pourrait jusqu'à un certain point être intitulé « l'Année légendaire (ou folklorique) dans les Hautes-Vosges ». La classification donnée par l'auteur à son livre est en effet systématiquement basée sur les jours de l'année et les coutumes et superstitions de tout ordre qui s'y rattachent. On peut faire quelques reproches à cette manière de ranger les matériaux très variés et — hâtons-nous de le dire — très précieux amassés par M. L. F. S. Il en est un certain nombre qui ne rentrent dans ce cadre qu'avec une certaine peine; plusieurs contes, plusieurs chansons sont placés arbitrairement dans tel ou tel mois, qui auraient pu être placés à une autre époque de l'année ou un endroit différent du livre. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le système assurément neuf, et à tout prendre ingénieux, de M. L. F. S., on est forcé de reconnaître qu'il a bien traité son sujet, et que son livre forme un tableau des plus intéressants et des plus complets du folklore des montagnards vorgiens. On y trouve de tout, de la littérature orale, chants, chansons, devinettes, dayemans ; des oraisons, conjurations et gardes ; de vieux usages ; des aperçus sur le monde fantastique, sur les sorciers ; un relevé des superstitions relatives au monde extérieur tout entier. Une table analytique très détaillée permet de se reporter assez facilement aux sujets très variés traités dans ce livre. C'est à tout prendre, un des meilleurs recueils de matériaux que l'on ait faits dans ces derniers temps ; dans cette encyclopédie du Folk-lore des Hautes-Vosges à peu près tous les sujets ont été abordés et l'on peut être assuré que quiconque prépare une monographie sur un sujet se rattachant à nos études, y trouvera beaucoup à glaner. Quant à la conscience et au soin que M. S. a apportés à son ouvrage, il suffira de dire que son livre actuel est d'aussi bon aloi que ceux qu'il a précédemment écrits sur la Bretagne.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Comte de Charencey. *Pensées et Maximes diverses.* Extrait des Annales de Bibliographie chrétienne, in-8 de pp. 28.

H. Finistère. *Auguste Brizeux et l'idée bretonne.* Rennes, imp. Caillien, in-12 de pp. 80.

P. Redonnel. *La mort du vieillard,* poésie. Brasseur jeune, in-12, de 14.

Stanislao Prato. *Le Novelle del Mambriano del cieco di Ferrara,* recensione critica. Leipzig Dörffel. (Extrait de Zeitschrift für Volkskunde in-8 de pp. 13.

Ollivier Beauregard. *Etudes Egyptiennes* : I. Une restitution au domaine de l'ancienne Egypte ; II. Le collier de mérite. Maisonneuve et Ch. Leclerc in-8, de pp. 37.

E. K. de Bom. *Donder en Bliksem in het Volksceloof.* (Le tonnerre et les éclairs dans les croyances populaires), in-18 de pp. 26. (Extrait de *Jaarboek van het Taalverbond*).

Philippe Salmon et le docteur Ficatier. L'Yonne préhistorique. Paris, Chaix, in 8, de pp. 48.

Gabriel Vicaire. *Marie Madeleine,* poème. Lemerre, in-12 de p. 27.

Lach Szyrma. *Newlyn and its Pier.* Penzance, in 12 de pp. 82.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American Notes and Queries, II, 23, Whence the phrase « Halcyon days » ? — Legend of St. Christopher.

Bulleti de la Associacio d'excursias catalana. XII. janv. fév. 1889. Lo Ball de la Port de Manlleu *D. Domingot Torrent.* Origen d'alguna costumes que encera s'conservan de frais procedentes d'antigua costumes. *D. Joseph Brunet y Bellet.*

Revue d'anthropologie. Supertitions du pays de Galles. *René de Maricourt.*

Bulletin de la Société d'Anthropologie, t. XI, 4. — Réponse alinéa par alinéa, par les Australiens de Herbert River au questionnaire de la Société. *Carl Lumholtz.* — Procession pagano chrétienne de la saint Jean *Arnaud.*

Revue Celtique. X. 1. Anciens noëls bretons. *H. de la Villemorqué.* — The Voyage of Mael Duin (2e article). *Stokes Whistley.*

Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou. I. 3. Usages populaires des Bretons. Les luttes de Basse-Bretagne au XVIe siècle. Dr *A. Mauricet.*

Revue de Bretagne et d'Anjou. 15 mars-1er avril. Les héros bretons dans les traditions populaires (suite et fin). *Paul Sébillot.*

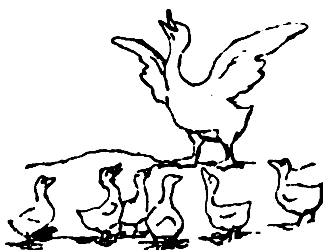
Revue d'Ethnographie. VII. 5. Les Habitants de Darien méridional. *Louis Castat.* — L'art capillaire dans l'Inde, à la Chine et au Japon. *Sp. Blondel.* — La Haute-Guyane. *H. Coudreau.*

Revue des Patois. II. 4. Chanson populaire en patois de Grezieu-le-Marche (Rhône). *Bruyère.* — Chanson en patois du Grand-Abergement (Ain). *A. Reydellet.* — Le Vaigneron, chanson en patois de la Côte-d'Or. *T. Durandeau.*

Romania. Janvier. — Les jours d'emprunt. *L. Shaineanu.*

Zeitschrift fur Volkskunde I 6. Kalevala-Studien. *J. Krohn* (Schluss). Die Religion, Sagen und Marchen der Aino. *D. Krauss.* — Sagen aus der Provinz Sachsen. IV, Mitgeteilt von Frau Adler sen. — Mythisches und Sagenhaftes aus Thomas Cantipratanus. *Alex. Kaufmann.* — Lithauische Marchen. *Fr. Richter.* Der Aberglaube. Aus der Provinz Sachsen. IV. Gesammelt von. *Edm. Veckenstedt.*

NOTES ET ENQUÊTES



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 48e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 30 mars au café Voltaire, sous la présidence de M. Hamy. Les autres convives étaient MM. Augustin Bernard, Raphaël Blanchard, prince Roland Bonaparte, A. Certeux, H. de Charencey, H. Cordier, Marillier, Félix Régamey, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, A. Tausserat, Julien Tiersot. Au dessert, des chansons ont été chantées par MM. Augustin Bernard, Julien Tiersot, et M. F. Régamey a donné lecture de curieuses légendes vendéennes qu'il a recueillies à Paris de la bouche d'une vieille femme de ménage.

∴ *Congrès des traditions populaires.* Le programme officiel est sous presse ainsi que les circulaires qui seront envoyées prochainement.

Le congrès s'ouvrira le 29 juillet.

Les adhésions et communications doivent être adressées à M. Paul Sébillot, secrétaire général du congrès, 41, rue de l'Odéon, et les cotisations (20 francs) à M. A. Certeux, trésorier du congrès, 24, rue Gay-Lussac, qui seuls ont qualité pour représenter officiellement la commission d'organisation.

Ce n'est que par un procédé incorrect, et sans l'autorisation de la commission, que d'autres désignations ont pu être faites : le règlement des congrès porte en effet que toutes les communications doivent être adressées aux secrétaires généraux des comités.

∴ *A propos des saints qui portent leur tête.* — L'origine de la légende est assez simple. Il était d'usage au moyen âge de représenter les saints en indiquant, par une attitude spéciale ou par un attribut particulier, l'acte principal de leur mission religieuse. Les martyrs notamment étaient représentés avec l'instrument de leur supplice : saint André avec sa croix, saint Laurent avec son gril, sainte Catherine avec sa roue, etc., Comme saint Denis avait été décapité on le représenta, afin de rappeler sa décapitation, avec sa tête à ses pieds, puis, pour plus de symétrie, dans ses mains. Le peuple qui, quoiqu'on en ait dit, entendait fort mal le symbolisme, s'imagina bientôt et conta qu'il l'avait en réalité portée. (V. Alfred Maury : *Essai sur les légendes pieuses du Moyen Age*).

Conclusion. 1° Tous les saints morts de la décollation ayant été représentés pareillement tenant leur tête, la même légende a dû se former sur eux tous.

2° L'antiquité, ignorant la décollation et ne représentant pas ses héros dans l'attitude de leur supplice, n'a pas pu avoir des légendes analogues.

(Com. de M. Raoul Rosières).

∴ *Les primevères et les fièvres.* — En Haute-Bretagne, on appelle les primevères blanches qui viennent dans les champs, des fièvres, l'on empêche les enfants d'en cueillir dans la crainte d'avoir la fièvre d'accès.

∴ *Un remède contre les hémorrhoïdes.* — Voici comment on les guérit dans la banlieue de Rouen : « Il faut prendre de la salive avec le troisième doigt, « faire une croix dessus en disant : Brrrt, va-t-en ! Dieu te maudit. Faire

« cela trois fois, tous les trois jours, pendant neuf jours. Après l'opération « dire un Pater et un Ave. »

(Com. de M. RENÉ STIÉBEL).

∴ *Les Justices.* — La potence des Justices, à Ciel (près Verdun-sur-Doubs, (Saône-et-Loire), a été élevée en 1580. Il existait trois piliers à ce gibet, qui de temps à autre perdait de sa solidité. Chaque fois qu'il était besoin de réparer, ou même de redresser les bois du lugubre monument, les habitants valides étaient tenus d'y prêter assistance. Il arrivait parfois que, pris de répugnance pour ce triste travail, ils refusaient leur concours.

Dans ce cas, ils étaient immédiatement saisis, emmenés sur le lieu des supplices, et là, devant les piliers qu'ils n'avaient point voulu aider à remettre en place, ils recevaient la bastonnade.

(Com. de M. F. FERTIAULT).

∴ *Concours de musiques pittoresques.* — Le texte du règlement de ces concours, que nous avons annoncé dans le dernier numéro, a été définitivement arrêté ainsi qu'il suit :

Article premier. — Des concours et auditions de musiques pittoresques des provinces de la France et de l'étranger auront lieu pendant l'Exposition universelle de 1889, conformément à l'arrêté ministériel du 28 février 1889.

Art. 2. — Les dates de ces concours seront ultérieurement fixées, entre le 20 juin et le 10 juillet 1889.

Art. 3. — Deux concours seront organisés :

1° Un concours entre les musiques pittoresques des provinces de la France ;

2° Un concours entre les musiques pittoresques de l'étranger.

Chacun de ces concours sera subdivisé en classes d'instruments similaires.

Art. 4.— Ne seront admis à ces concours et auditions que les joueurs d'instruments caractéristiques, tels que le tambourin, le galoubet, le biniou, la cornemuse, la vielle, la mandoline, la guitare, etc.

Art. 5. — Les Français qui désirent être admis à ces concours et auditions devront adresser leurs demandes à la Direction générale de l'exploitation, avenue de la Bourdonnais, 16.

Les étrangers devront adresser leurs demandes à la Direction générale de l'exploitation, à Paris, par l'intermédiaire des commissariats généraux ou des comités nationaux institués par leurs pays.

Les demandes ne seront reçues que jusqu'au 5 juin 1889.

Art. 6. — Ces demandes seront transmises à la Commission des musiques pittoresques qui se prononcera sur leur admission.

Art. 7. — Les instrumentistes admis (solistes ou groupes d'exécutants) devront soumettre à la Commission des musiques pittoresques la liste des morceaux qu'ils se proposeront d'exécuter. Ces programmes ne devront comprendre que des airs populaires de la région des exécutants ; tous arrangements, fantaisies ou mosaïques d'opéras, ou chansons de cafés-concerts, en seront rigoureusement exclus.

Art. 8. — La Commission pourra, s'il y a lieu, autoriser la restitution de danses locales et populaires.

Art. 9. — Les prix consisteront en médailles d'or, de vermeil et d'argent.

Le Gérant : A. CERTEUX.

LAVAL. — IMP. ET STÉR. É. JAMIN, 41 RUE DE LA PAIX.

REVUE

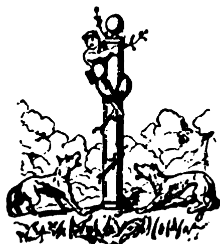
DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — N° 6. — Juin 1889.

COMMENT ANDRIANORO PRIT UNE FEMME VENUE DU CIEL

LÉGENDE MALGACHE



IL y avait une fois, dit-on, un homme appelé Andriambahoaka, seigneur du pays ; et cet homme, dit-on, avait trois enfants, un garçon et deux filles. Le garçon s'appelait Andrianoro et le nom des filles était Ramatoa et Rafaravavy. Andriambahoaka était très riche et avait de grands fiefs, mais de leur côté, ses enfants n'avaient ni épouse ni époux. Le garçon, appelé Andrianoro, dit à son père et à sa mère : O vous, papa et maman, donnez-moi une femme. Et on dit que le père et la mère consentirent à lui chercher une femme. Mais lorsqu'ils l'eurent trouvée, Andrianoro ne l'aimant pas ne voulut point l'épouser. Et alors le père d'Andrianoro lui dit ainsi : Nous ne te chercherons plus de femme du tout, tu prendras toi-même celle qui te plaira. Et longtemps après, dit-on, des gens dirent à Andrianoro : « Il y a là-bas un lac magnifique avec du beau sable et de l'eau limpide et bleue ; et nous avons vu nager dans ce lac limpide trois filles et nous n'en avons point vu encore de belles comme cela. » Telle fut la nouvelle que ces gens annoncèrent à Andrianoro. Et Andrianoro dit : « J'en prendrai une de ces trois pour ma femme ». Et Andrianoro demanda aux gens : « Où y a-t-il quelqu'un qui sache bien faire des charmes » ? Et les gens lui répondirent : « Allez chez Ranakombé, car lui sait très bien faire des charmes. »

Andrianoro alla chez Ranakombé; et lui parla ainsi : « Donnez-moi un sortilège (*sikidy*), Ranakombé, car dans ce lac là-bas il y a des filles que je voudrais épouser ; mais lorsqu'on s'approche du lac, elles s'envolent, car, dit-on, le ciel est leur demeure ; et je vous prie de m'indiquer un moyen pour les prendre. » — Ranakombé répondit : « Allez vers le lac ; changez-vous en trois citronniers touffus et plantez-vous à l'endroit où les filles ont l'habitude de jouer, et lorsque les trois sœurs vous approcheront vous redeviendrez homme ; saisissez-en une et celle que vous prendrez sera votre femme » Et lorsqu'il fut arrivé sur la plage où les trois sœurs avaient l'habitude de jouer, Andrianoro se changea en trois citronniers, selon les paroles de Ranakombé. Lorsque les trois filles vinrent et qu'elles virent les trois citronniers, elles furent très étonnées. « Allons prendre ces trois citronniers », dit la plus jeune des trois sœurs. Mais la sœur aînée et la sœur puînée lui répondirent: « N'allons pas chercher ces citronniers; ils doivent recéler un piège, car ils n'avaient jamais été là auparavant, ces citronniers. » Et s'étant, dit-on, envolées, elles remontèrent vers le ciel.

Les citronniers se métamorphosèrent alors en Andrianoro, et Andrianoro, étant parti, retourna chez Ranakombé pour lui demander un charme capable de lui faire prendre une des trois sœurs. Le sortilège (*sikidy*) de Ranakombé lui répondit, dit-on, par ces paroles : « Change-toi en eau limpide et bleue au milieu du lac; et lorsque les trois sœurs nageront là, tu les prendras. » Et Andrianoro partit de nouveau. Et lorsque les trois filles revinrent pour nager, elles n'osèrent se mettre à l'eau, et elles dirent : « Cette eau nous paraît recéler un piège comme celui que nous avons vu auprès des citronniers. »

Et après un certain temps, Andrianoro se plaça au bord de l'eau, changé en une graine de tout petit légume ; mais les trois sœurs s'aperçurent également de cette embûche. Andrianoro devint fort perplexe et ne savait plus comment faire pour épouser l'une ou l'autre des trois filles. C'est pourquoi il retourna encore chez Ranakombé pour lui demander un moyen vraiment efficace pour arriver à la réalisation de son désir. Et Ranakombé lui répondit : « Change-toi en fourmi, et va là-bas sur le sable. » Et étant redescendues du ciel, dit-on, les trois sœurs s'assirent sur le sable ; Andrianoro put les atteindre et en prit une : ce fut la jeune, Ifaravavy. Et Andrianoro lui dit : « Je veux vous épouser, ô Faravavy ; » Ifaravavy répondit, dit-

on : « Et moi je ne veux point, Andrianoro. » — Andrianoro répliqua : « Pourquoi donc ne consentez-vous pas à me prendre pour mari ? » — « Parce que vous trouverez en moi bien des choses qui vous ennuieront. » — « Quelles sont-elles ? » dit Andrianoro. Et Ifaravavy ajouta : « Mon père et ma mère ne restent point ici sur la terre, mais dans le ciel ; et vous, mortels, vous ne pouvez être admis à la demeure de mon père et de ma mère dans le ciel ; et lorsque mon père parle, le tonnerre gronde ; de plus, je ne bois point du *toaka* (1), car si cette liqueur effleurait seulement ma bouche, j'en mourrais. » Et Andrianoro dit : « J'accepte volontiers toutes ces choses pour l'amour que j'ai pour toi, ô partie de ma vie ! » Et Ifaravavy consentit, dit-on, à épouser Andrianoro. Lorsqu'Andrianoro revint à sa maison avec sa femme, grand était le nombre de ceux qui vinrent au-devant d'eux, et les gens de la tribu ainsi que son père et sa mère étaient dans la joie. Andrianoro construisit un grand château-fort, entouré, dit-on, de sept enceintes. Et Andrianoro fit demeurer avec eux sa sœur cadette également nommée Faravavy, qu'il aimait beaucoup. Après quelque temps, la femme d'Andrianoro lui dit : « Je voudrais jouer avec les cornes de la *Laloména* » (2). Andrianoro répondit : J'irai te les chercher, ô partie de ma vie, quel que soit l'endroit où elles se trouvent ; ne te mets pas en peine pour cela, ô mon amie. » Andrianoro annonça à son père et à sa mère qu'il allait partir pour chercher les choses que sa femme désirait. Et voici les paroles qu'Andrianoro adressa à son père et à sa mère : « Je vais partir, ô mon père et ma mère, pour chercher les cornes de la *Laloména* ; voici ma femme, prenez bien soin d'elle, si vous m'aimez ; et que ma sœur cadette Faravavy reste aussi avec elle jusqu'à mon retour ; et si je ne trouve pas les cornes de la *Lalomena*, je ne reviendrai pas. » (On dit qu'il les trouva). Le père et la mère consentirent à bien prendre soin de la femme et des enfants d'Andrianoro jusqu'à son retour. Et celui-ci ordonna à ses vassaux et à ses esclaves de préparer la provision de riz pour son départ. Et lorsque les préparatifs furent terminés il alla faire ses adieux à son père, à sa mère, à sa femme et à ses sœurs et leur dit ainsi : « Adieu et jusqu'à mon retour ! et ne vous mettez point trop en peine de moi ! » — « Oui », répondit sa femme. Et Andrianoro partit avec une suite très nombreuse pour aller chercher les cornes de la *Laloména*. Et comme Andrianoro était absent depuis long-

(1) Liqueur fermentée faite avec de la canne à sucre : rhum indigène.
(2) *Laloména* : animal fabuleux de la grandeur d'un bœuf, qui avait, dit-on, des cornes très rouges (*Malagasy Folk-Lore*, Dahle).

temps, son père et sa mère et sa sœur aînée se parlèrent ainsi : « Allons donc et faisons mourir cette femme, car c'est elle qui a fait partir Andrianoro pour un pays inconnu de lui. » — Le beau père de la femme d'Andrianoro leur demanda : « Comment ferons-nous pour la tuer ? » — La belle-mère et la belle-sœur aînée répondirent, dit-on : « Donnons-lui du *toaka* dans la corne, car c'est ce qu'elle dit à Andrianoro au moment où ils allaient se marier les deux. » — Ils allèrent acheter du *toaka* et le versèrent dans la corne. — Et la petite sœur Faravavy était là chez la femme d'Andrianoro lorsqu'elle apprit qu'on voulait tuer celle-ci. La femme d'Andrianoro fit à Faravavy la recommandation suivante : « Lorsque je serai morte, tu diras aux chefs de la tribu qu'on m'enterre sur la route par laquelle reviendra Andrianoro. » — « Oui, dit Faravavy, car je ne peux remédier à votre sort, ô mon amie, ajouta-t-elle, et, du reste, comment ferais je ? mais je parlerai secrètement aux chefs de la tribu. »

Toutes les deux fermèrent alors les portes des sept enceintes du château, tandis que, de leur côté, le père et la mère d'Andrianoro, sa sœur aînée et le mari de celle-ci apportaient du *toaka*. Et le père d'Andrianoro, étant arrivé à la porte, cria ainsi : « Ouvrez-moi la porte, ô mon enfant; ouvrez-moi la porte, ô mon enfant, car voici du *toaka* pour vous. » Et sa belle-fille répondit : « Je ne bois pas du *toaka*, ô mon père; je ne bois pas du *toaka*, ô mon père; car si j'en buvais, j'en mourrais, et surtout dans la corne blanche et surtout dans la corne noire. » Sa belle-mère et sa belle-sœur aînée insistèrent de même, mais la femme d'Andrianoro refusa encore comme elle avait déjà refusé. Alors tous les trois enfoncèrent la porte derrière laquelle étaient la femme d'Andrianoro et sa belle-sœur cadette Faravavy. Ils firent boire par force du *toaka* à la femme d'Andrianoro et elle mourut. Faravavy, la sœur cadette d'Andrianoro, alla dire aux chefs de la tribu : « Enterrez la femme d'Andrianoro sur la route par laquelle celui-ci reviendra, car elle m'en a bien fait la recommandation. »

Là, en effet, elle fut enterrée ; et on entendit une voix sortant du tombeau qui appela Andrianoro. Quelque temps après, Andrianoro dit aux gens qui l'accompagnaient : « Retournons-nous en vers la terre de nos ancêtres, car j'ai un vif désir de revoir ma femme, et je la vois toutes les nuits. » Et après avoir marché bien longtemps, il arriva dans sa maison ; et justement Faravavy était là pleurant de chagrin en deuil de la femme de son frère. Et lorsqu'elle eut cessé de pleurer elle

annonça à Andrianoro comment son père avaient fait mourir sa femme. Andrianoro étant longtemps resté évanoui revint ensuite à lui, et après avoir beaucoup pleuré, il dit : « Où avez-vous enseveli ma femme ? » — Et sa sœur lui répondit : « Dans le chemin par où vous êtes revenu, c'est là où nous l'avons enterrée. » Andrianoro fit réunir son peuple autour du tombeau, sépulture de sa femme. On apporta beaucoup de lambas en soie rouge pour exhumer son corps et on amena beaucoup de bœufs pour l'accompagner, et on ouvrit la tombe ; lorsqu'elle fut ouverte, que le lamba qui l'entourait fut retiré, voilà que la femme d'Andrianoro respirait encore ; son visage était de toute beauté et son teint frais comme le duvet d'une feuille de nénuphar. Lorsqu'il vit que sa femme vivait encore, Andrianoro s'évanouit de nouveau. Après qu'on lui eut soufflé sur le visage, Andrianoro, s'étant remis de son évanouissement, fit retourner ses gens vers la maison. Dans sa joie il fit tuer beaucoup de bœufs, et ce furent ceux qui avaient été sur le point d'être immolés aux mânes de son épouse, et ils furent partagés entre des gens. Et Andrianoro dit à son père et sa mère et à sa sœur aînée : « Allez-vous-en tous trois, car je ne permettrai pas que vous restiez ici ; et le peuple de la tribu ne vous aime pas non plus, car vous aviez fait mourir celle que j'aime et cherché ce qui devait faire mon malheur, et je vous chasse ; et si vous ne voulez pas vous en aller, je vous ferai tuer par le peuple, car le peuple ne vous aime pas et moi je vous hais. » Tous les trois étant partis ils s'en allèrent, errants et vagabonds, vers des terres inconnues. — Et après quelque temps la femme d'Andrianoro lui dit : « Permets-moi d'aller chez mon père et ma mère dans le ciel, puisque je t'ai attendu dans la tombe ; car si j'étais partie au moment où j'allais être tuée par ton père et ta mère, ils n'auraient pu me faire mourir ; mais pour l'amour que tu as pour moi et pour l'amour que j'ai pour toi, je t'ai attendu, bien que grand fût mon chagrin ici-bas. Laisse-moi donc maintenant aller visiter mon père et ma mère dans le ciel ! » — « Je me jette à tes pieds, ô mon épouse, dit Andrianoro, je te supplie de ne point partir. » — Sa femme répondit : « Qu'il me soit permis de partir, ô mon époux, car mon père et ma mère ont beaucoup de chagrin à cause de moi ; et en effet le tonnerre gronde et cela est un signe de deuil. » — Andrianoro répliqua : « Qu'il me soit alors permis d'aller avec toi, si tu ne peux rester. » Et sa femme lui dit : « Demeure ici, toi, ô mon époux, car mon père est cruel, et lorsqu'il parle la fou-

dre éclate. Ce n'est pas encore tout, car la demeure du ciel ne peut être habitée par toi, qui es mortel; et de plus, chez mon père il y a un terrain immense et une forêt énorme; et si tu ne peux travailler tout ce terrain et abattre toute la forêt, tu seras tué par mon père, car il ne te laissera pas vivre ; mais si tu peux accomplir ces œuvres, il y a mille bêches (1) plongées dans un grand lac riche en caïmans, et si tu ne peux les en retirer il te tuera aussi ; de plus, il y a mille vaches, et la mère et les veaux se ressemblent complètement, et si tu ne peux distinguer la mère des petits il te tuera encore. Et enfin mes trois sœurs et ma mère nous nous ressemblons absolument quant au visage, et si tu ne peux deviner laquelle est notre mère, mon père te tuera : mais si d'un autre côté, tu sais faire toutes ces choses, ô Andrianoro, mon père me donnera à toi pour ton épouse ; tu vivras et tu resteras exempt de la mort.

« Cependant, je t'en supplie, Andrianoro, ne viens pas, mais reste plutôt ; car ta sœur cadette sera malheureuse si elle est abandonnée par toi, ô mon époux ! » — Andrianoro répondit : « Je t'accompagnerai, ô ma vie ! » Il partit, en effet, et dit adieu à sa sœur. Et sa sœur, dit-on, pleura amèrement. Et au moment de partir, Andrianoro s'en alla dans les champs, il appela à lui tous les animaux et tous les oiseaux qui habitent la campagne, par ces paroles : « O animaux aux aisselles noires ! ô animaux aux aisselles noires ! Protégez-moi ! car bien difficile est le travail qui m'incombe ! » Et tous ces animaux et tous ces oiseaux vinrent à lui. Andrianoro tua ensuite un bœuf pour les faire manger. Il leur fit connaître les choses qu'il avait à entreprendre, c'est-à-dire ce qu'il devait faire dans le ciel et le signe de ces choses. Les animaux et les oiseaux donnèrent à Andrianoro l'assurance qu'il mènerait à bonne fin l'entreprise qui le préoccupait si fort. Andrianoro et sa femme étant partis, ils montèrent vers le ciel. Et lorsqu'il fut arrivé à la porte du ciel, Andrianoro se mit à pleurer de regret en pensant à sa jeune sœur et il s'écria ainsi : « O terre qui es à mes pieds ! ô terre magnifique, ô terre qui possèdes ma douce Faravavy ! » La jeune sœur pleura de son côté, dit-on, et répondit ainsi à la voix de son frère : « O Andrianoro, n'oublie pas ta sœur, ton amie ! » Et au moment d'ouvrir la porte du ciel, sa femme lui conseilla encore une fois de revenir sur ses pas, car le moment du danger était proche, « et, dit-elle, ta sœur a du chagrin à cause de toi, retourne donc sur la terre. » Le père, dans le ciel, ayant en-

(1) *Fangady* — sorte de bêche dont les Malgaches se servent pour travailler la terre.

tendu ces paroles, se mit à tonner, dit-on, très fort. Andrianoro n'ayant pas voulu retourner, voici le conseil que lui donna sa femme : « Quand tu seras arrivé chez mon père et chez ma mère, ne t'avance pas jusqu'à la place d'honneur; mais reste près de l'endroit où se trouve le bois à brûler, car autrement il te tuerait. » — « Oui », dit Andrianoro. — Lorsqu'il fut arrivé, le beau-père lui dit : « Avance ici, mon enfant. » Et la foudre, dit-on, éclata. — Andrianoro ne revint à lui qu'après que sa femme eut soufflé sur lui longtemps. — « Prends place sur le siège d'or », ajouta le beau-père; mais Andrianoro se tint dans le coin. — « Qu'on lui donne du riz dans mon assiette, » dit encore le beau-père. — Mais Andrianoro ne voulut point, et il mangea dans l'assiette des serfs. — Le beau-père fut très-surpris et il lui dit : « C'est toi qui es le mari de ma fille ? » — « Oui, » dit Andrianoro. Et le beau-père ajouta encore : « Si tu veux l'avoir pour véritable épouse, va et accomplis les travaux que je vais t'indiquer. Coupe cette forêt là-bas qui empêche les rayons du soleil, et retire du lac riche en caïmans les mille bêches qui sont au fond ; distingue qu'elle est la mère d'où sont sortis ces mille bœufs, malgré la grande ressemblance entre la vache et les veaux ; distingue encore parmi ces femmes, mon épouse et mes enfants, quelle est leur mère. Si tu ne peux pas accomplir toutes ces choses tu mourras vraiment, et n'espère point survivre à ton insuccès. Mais si, d'un autre côté, tu accomplis ces travaux, si tu coupes le bois, tu pourras prendre mon enfant pour ton épouse, et tu trouveras la vie. » — « Oui, Seigneur, » répondit Andrianoro. Celui-ci alla trouver les animaux et les oiseaux avec lesquels il avait fait alliance pour être protégés par eux, et il leur dit : « Protégez-moi, animaux et oiseaux ! » Il se mit à l'œuvre ; les animaux fouillèrent la terre avec leur museau et la terre fut ainsi travaillée ; les oiseaux déracinèrent la forêt tandis que les animaux creusaient la terre, et la forêt fut ainsi complètement abattue. Les mille bêches furent retirées du lac par les caïmans jusqu'à la dernière. — Le taon lui dit : « Cette vache qui sera piquée par moi sur le museau est la mère de ces mille bœufs. » — De son côté la mouche lui dit : « Celle sur le nez de laquelle je me placerai, c'est la mère des trois sœurs, mais fais bien attention ! » Andrianoro invita son beau-père à venir voir le travail qu'il avait fait, et ensuite il distingua la vache, mère des mille veaux, et la mère des trois sœurs qui se trouvaient toutes ensemble. Le beau-père fut très étonné et il donna son enfant à Andrianoro pour femme. Il fit présent

aux deux époux de beaucoup de bœufs, de beaucoup d'esclaves et de beaucoup d'argent. Andrianoro revint alors avec sa femme dans son pays et tous deux arrivèrent sains et saufs dans leur château ; mais la sœur d'Andrianoro, la bonne Faravavy, était morte de regret en les attendant.

Et voici la conclusion donnée par le conteur de cette légende. Ce n'est pas moi qui suis le menteur ; le menteur est celui qui l'a racontée avant moi. La chaleur du soleil de demain fera fendre les têtes chauves ; moi, je fends les crânes, c'est à vous à sucer (en retirer) ce qu'il y a dedans. »

Traduit sur le texte malgache publié dans le « Malagasy Folk-Lore » de M. Dahle, missionnaire norvégien.

P. LARROUY.

Le conte que l'on vient de lire a été envoyé de Madagascar pour la *Revue des traditions populaires*, qui le publie bien volontiers. Toutefois, il est juste de faire remarquer qu'il a déjà été traduit en anglais par M. James Sibree, et qu'il a paru dans le *Folk-lore Journal* (vol. I, p. 202 et suivantes) ; mais quelques variantes entre les deux traductions du même texte, recueilli et publié par M. Dahle, donnent quelque intérêt à la version française, sans compter le plaisir que pourront y trouver ceux de nos collègues qui n'ont pas la version anglaise sous la main.

Ceci dit, on nous permettra de présenter ici quelques observations sur ce spécimen de contes malgaches. Il n'est pas douteux qu'il n'appartienne au cycle traditionnel de la nymphe ou fée qui est forcée d'épouser un mortel, qui vit avec lui et qui pour une faute commise lui échappe et retourne chez les siens. Généralement la nymphe possède un vêtement qui lui donne l'aspect d'un oiseau, d'un cygne par exemple, et pendant que pour se baigner elle a laissé ce vêtement magique sur le rivage, un homme vient qui s'en saisit et par là contraint la nymphe à devenir sa femme ; celle-ci se soumet, mais très souvent sous une condition qui, lorsqu'elle vient à n'être plus observée, lui rend sa liberté ; parfois aussi, après de longues années, elle retrouve son vêtement de plumes et, en dépit de son affection pour son mari et ses enfants, elle ne peut résister au désir de retourner au pays de féerie, reprend sa forme d'oiseau, s'envole et disparaît. Tantôt alors elle revient de temps en temps embrasser ses enfants ou donner quelque témoignage de souvenir à celui qui fut son époux ; tantôt ce dernier, désespéré de la perte de sa bien-aimée et de l'imprudence qu'il a commise, soit en manquant à la condition imposée, soit en laissant reprendre le vêtement de plumes, part à la recherche de sa femme et ne parvient à se réunir à elle qu'après de longues et terribles épreuves.

Ce thème est un des plus anciens et des plus répandus dans le monde. La légende d'Urvasî l'Apsaras et du roi Purûravas, si elle ne remonte peut-être

pas à l'époque des plus anciens chants védiques, n'en a pas moins fourni le sujet d'un obscur dialogue qui se trouve dans le Rig-Véda (X, 95); reproduite plus tard dans bien des recueils et très populaire dans l'Inde, Kalidâsa en a tiré un drame célèbre. Max Müller, Kuhn, Roth, Liebrecht en ont cherché l'interprétation mythologique ; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter sur ce point : il nous suffira d'en comparer les traits principaux avec le conte malgache d' « Andrianoro qui prit une femme venue du ciel. »

Urvasî est une Apsaras, c'est-à-dire une nymphe (1), mais une nymphe du ciel, les eaux étant d'origine céleste ; un mortel, le roi Purûravas, la voit, en devient amoureux et elle de son côté ne reste pas insensible, mais elle ne consent à devenir l'épouse du roi qu'à la condition qu'elle ne le verra jamais nu. Après de longues années de bonheur, les Gandharvas ou musiciens célestes, qui dans le monde de féerie hindou sont au point de vue masculin ce que les Apsaras sont au point de vue féminin, les Gandharvas résolurent de faire revenir Urvasi parmi eux et s'ingénièrent à faire enfreindre par Purûravas la condition qui lui avait été imposée. Urvasî conservait toujours près d'elle un agneau qu'un Gandharva lui enleva pendant la nuit et le roi s'étant levé pour essayer d'arrêter le voleur, les génies malins firent pénétrer dans la chambre close la lueur d'un éclair qui montra à la nymphe son mari dépouillé de vêtements. Le pacte était rompu et elle dut quitter la terre, au profond désespoir de Purûravas. Celui-ci se mit à sa recherche et après bien des peines, il parvint à la retrouver ; elle lui promit de lui accorder une nuit par an et bientôt les Gandharvas, touchés de l'amour et de la constance de Purûravas, lui enseignèrent le moyen de devenir un des leurs et d'être ainsi uni à jamais avec sa bien-aimée.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les rapports de cette légende avec celle de Cupidon et de Psyché, bien que les rôles des personnages soient retournés dans la fable grecque si délicieusement « arrangée » par Apulée. C'est aussi le pendant de l'histoire de la fée Mélusine, comme le montre fort bien M. Baring-Gould (2).

Dans le conte d'Andrianoro, on remarquera que c'est par sortilège que le héros malgache s'empare de la fille céleste et non en lui enlevant son vêtement d'oiseau comme cela a lieu dans un grand nombre de contes d'Asie, d'Europe et même d'Afrique (3), dont la version la plus élégante et la plus raffinée est l'histoire de Hassan de Bassora dans les contes des *Mille et une nuits,* non traduits par Galland, mais recueillis par Hammer et publiés en France par Trébutien (4). En revanche, on retrouve ce trait dans les légendes galloises sur la fée de l'étang du Llyn y Fan dans le Carmarthenshire (5),

(1) Vraisemblablement de *âpa*, eau.
(2) *Curious Myths of the Middle Ages*, p. 487.
(3) Voir Benfey. *Pantchatantra*, I, p. 263 et suiv. — Baring Gould, *op. cit.*, p. 561 et suiv. — A. Lang, *Custom and Myth.*, t. II, p. 64 et suiv. — Clouston, *Popular Tales and Fictions*, t. I, p. 182 et suiv. — Cosquin, *Contes populaires lorrains*, annotations à la *Chatte blanche*. — Hartland, *The Physicians of Myddfai*, n°s 1, 2 et 3 de l'*Archeological Review*, 1888.
(4) Paris, 3 vol. in-8°, 1828 ; le conte de Hassan de Bassora est au tome II, p. 182 et suiv.
(5) Hartland, *The Physicians of Myddfai*, dans l'*Archeol. Rev.*, 1888, n° I, p. 27.

ce qui est une assez curieuse coïncidence, mais qui s'explique par le rôle considérale que jouaient et jouent encore les *sikidy* (sortilèges), chez les peuples de Madagascar. Dans les contes des fées-oiseaux, celle qui a été retenue sur la terre s'échappe généralement parce qu'elle a pu retrouver son vêtement magique. Rien de pareil naturellement dans le conte d'Andrianoro où cette particularité fait défaut ; toutefois, par la façon dont Ifaravavy retourne au ciel, ce même conte rentre dans la catégorie que MM. Lang et Hartland (1) ont très ingénieusement caractérisée du nom de contes à « tabou. » Ifaravavy quittera son époux et la terre si elle goûte du *toaka*, c'est-à-dire du rhum, dont les Malgaches sont trop enclins à faire abus. Pourquoi cette interdiction d'une liqueur si appréciée ? Nous sommes là en face de deux hypothèses : ou le rhum est une invention nouvelle et par conséquent insupportable à une fille de la race très conservatrice des génies et des dieux, comme dans le conte gallois de la fée du lac de Corwrion qui ne devait pas être frappée avec du fer (2) ; ou bien c'est un souvenir de la liqueur céleste, de la boisson d'immortalité qui, si la nymphe y touche, la contraint à remonter au ciel, comme la femme-castor ne peut éviter de reprendre son ancienne forme dès l'instant où son pied a touché l'eau (3). Quoiqu'il en soit, l'infraction au « tabou » convenu entre les deux consorts a lieu dans le conte malgache et porte les mêmes conséquences que dans les légendes classiques d'Urvasî, de Psyché et de Mélusine, et de même que dans les deux premières, l'époux qui a enfreint ou laissé enfreindre le pacte conclu est dans l'obligation, s'il veut ravoir sa femme, de subir de nombreuses et terribles épreuves.

Dans le conte malgache, Ifaravavy doit donc remonter au ciel, où son époux ne peut l'accompagner ou tout au moins y demeurer sans péril parce qu'il est mortel, parce que le père d'Ifaravavy est cruel et qu'il imposerait à Andrianoro des travaux impossibles à exécuter. Celui-ci insiste et part avec sa femme, mais non sans avoir sollicité l'aide de tous les animaux qu'il a préalablement régalés. Le conte ne dit pas cependant pourquoi les animaux sont si empressés à répondre à l'appel du héros malgache, mais il est vraisemblable qu'une particularité a été omise ou est sortie de la mémoire du narrateur, à savoir un service signalé rendu aux animaux qui s'en montrent reconnaissants.

En ce qui concerne les épreuves imposées à Andrianoro par le Seigneur du Ciel, M. Cosquin qui a publié un conte lorrain, *Chatte-Blanche*, assez semblable à notre légende malgache, indique les rapprochements que l'on peut faire sur ce point avec quatre récits asiatiques, c'est-à-dire l'un birman, un autre thibétain, un troisième du Bengale et le quatrième extrait du *Kathâ-Sarit-Sâgara* ; dans ce dernier, notamment, il s'agit de reconnaître une femme au milieu de ses semblables, de labourer et d'ensemencer en un jour un énorme espace de terrain, et enfin de ramasser presque instantanément une quantité considérable de grains. Si ce n'est pas à l'aide du taon, ou de la

(1) *Op. cit., passim.*
(2) Hartland, *op. cit.*, p. 113.
(3) Conte Odjibouai cité par A. Lang, *Custom and Myth*, t. II, p. 79.

mouche, que le héros hindou reconnait la femme, c'est avec le concours d'animaux qu'il accomplit ses autres travaux. Il y a là des analogies vraiment remarquables.

Ce qui ne l'est pas moins non plus, c'est le conseil donné par Ifaravavy à Andrianoro de ne pas s'asseoir sur le siège ni de manger dans l'assiette que lui offrira son père et qui rappelle tout-à-fait un passage de Chatte-Blanche où la fille du Diable recommande bien à Jean de n'accepter ni la chaise, ni l'assiette, ni le verre que le Diable lui présentera. Cet incident est rapproché par M. Cosquin d'un épisode semblable d'un conte suédois (Cavallius, n° 14, B) et d'un autre qui se rencontre dans un conte picard publié en 1877 dans la *Mélusine*. On retrouve la même particularité dans le mythe de Psyché lorsque celle-ci va aux Enfers et que la tour lui conseille de ne pas accepter les offres polies de Proserpine.

Enfin, on ne peut méconnaître le rapprochement qu'il y a entre l'ordre d'abattre et de défricher une forêt immense donné à Andrianoro par le père de Ifaravavy et la tâche imposée à Jean par le Diable du conte lorrain de couper aussi une forêt, d'en mettre le bois en corde et de le rentrer avant le soir, n'ayant pour outils qu'une hache de carton, une scie de bois et une serpe de caoutchouc. Or, M. Cosquin a retrouvé ce détail dans deux contes allemands du recueil de Grimm et dans un conte catalan, un conte basque, un conte transylvain ainsi que dans des contes picard, breton, grec moderne et tyrolien (1).

Quant à l'intervention des animaux en faveur d'Andrianoro, pour l'aider à surmonter les épreuves auxquelles le Seigneur du Ciel l'a soumis, elle se retrouve dans un grand nombre de contes. La plupart du temps, c'est un effet de la reconnaissance de ces animaux ; toutefois, dans le mythe de Psyché, tel que l'a rédigé Apulée, c'est par bienveillance et pitié que les fourmis trient les graines que Vénus a donné à démêler à la femme de son fils. Mais, comme l'a déjà fait observer M. Cosquin, il a pu y avoir là un détail oublié par Apulée, le service rendu à la fourmi par Psyché, de même que nous avons dit plus haut que le conteur malgache en avait fait probablement autant.

Nous négligerons ici les références occidentales, nous en tenant aux contes orientaux et surtout hindous. Or, il en est un qui nous paraît particulièrement curieux à ce point de vue.

Un homme, Djagatalapratâpa, ayant perdu ses femmes, qui étaient d'origine céleste, les cherchait par le monde. Dans ses courses errantes, il eut l'occasion de sauver le roi des fourmis qui se noyait, et le roi des grenouilles qui périssait de soif ; tous deux en reconnaissance lui promirent leur aide en cas de besoin. Enfin, le héros du conte retrouva ses femmes qui le conduisirent au ciel, dans le paradis d'Indra (2). Le dieu consent à permettre à Djagatalapratâpa de reprendre ses femmes, à la condition de retrou-

(1) Cosquin, *loc. cit.*
(2) Il est bon de noter qu'Indra est le dieu de l'orage et de la foudre dans l'Inde, et qu'à Madagascar le père céleste d'Ifaravavy fait gronder le tonnerre quand il parle.

ver sans en omettre une les graines de sésame répandues dans un vaste champ qui aura été labouré cent fois et de lui rapporter son anneau qu'il a jeté dans un puits habité par des serpents. Grâce au concours des rois des fourmis et des grenouilles et de leurs sujets, Djagatalapratâpa réussit dans ces deux entreprises et reçoit définitivement les filles d'Indra pour épouses (1).

Il nous paraît inutile d'insister beaucoup sur la similitude de ce conte dravidien avec la légende d'Andrianoro ; toutefois, et c'est par là que nous terminerons ce commentaire qu'on aura peut-être trouvé un peu long, cette similitude jette un jour singulier sur les sources du folk-lore des Hovas, puisqu'il s'agit ici d'un conte recueilli dans l'Imerina.

On sait que par la langue et en grande partie par la race, les populations de Madagascar appartiennent au vaste groupe ethnique malayo-polynésien ; on sait également que les Hovas, arrivés dans la grande île probablement entre le IXe et le XIe siècle de notre ère, c'est-à-dire les derniers venus de cette immigration, sont de véritables Malais, parents selon les uns des Tagals de Luçon, selon les autres des Battaks de Sumatra, selon d'autres encore des Sondanais de Java et de Madoura ; Frédéric Müller a remarqué dans le dialecte qu'ils parlent un certain nombre de mots d'origine sanscrite (2), ce qui indique qu'à un certain moment il y eut des rapports entre l'Inde et les ancêtres des Hovas ; d'autre part, la route vraisemblablement suivie par ceux-ci pour aller des îles malaises, leur berceau, jusqu'à Madagascar, passe par Ceylan, qui depuis tant de siècles fait partie du monde hindou au point de vue moral et intellectuel comme elle en est l'annexe naturelle au point de vue géographique, et la migration hova en y faisant étape a bien pu en emporter un certain nombre d'idées et de traditions ; et, si cette hypothèse n'était point la bonne, il en est une autre qui expliquerait encore mieux l'introduction de légendes asiatiques à physionomie hindoue à Madagascar : c'est la présence sur la grande terre. depuis un temps immémorial, de véritables colonies venues de l'Inde et particulièrement de la côte de Malabar, colonies tantôt exclusivement hindoues et tantôt arabo-hindoues, dans les derniers siècles notamment (3). Une légende sakalave recueillie par le P. de la Vaissière précise les relations amicales des anciens Hovas avec les Karany ou Hindous, et M. Grandidier a signalé chez les Malgaches l'existence de coutumes d'un caractère hindou très prononcé.

Il ressort donc de ces dernières considérations que le conte d'Andrianoro, en dépit de son aspect malgache très caractérisé dans les détails, peut être classé dans les deux cycles légendaires de la fée au vêtement d'oiseau et des animaux reconnaissants qui aident leur ami dans ses épreuves, cycles extrêmement vastes et qui s'étendent ainsi de l'occident de l'Europe aux profondeurs de l'Asie et à l'extrémité lointaine de l'Océan Indien.

GIRARD DE RIALLE.

(1) Ce conte tamoul, publié à Madras en 1886 par Pandit Natesa Sastri, est cité par M. Clouston, *op. cit.*, t. I, pp. 239-240.
(2) *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. II, 2e partie, p. 160.
(3) Cf. *Les peuplades de Madagascar*, par Max Leclerc, *passim*. Paris, 1887.

EBAUDE BRESSANE

Andantino.

Mi - e, ma dou - ce mi - e, Mi -
- e, mon tendre cœur, — Tu fais de l'endor - mi - e Sur ton
Pour le dernier Couplet.
blanc lit de fleurs. — A - vant qu'd'aller plus
loin, — A - vant qu'd'aller plus loin, — J'm'en
vais coucher-z-i - ci A la port' de ma mie. —

Mie, ma douce mie.
Mie, mon tendre cœur,
Tu fais de l'endormie
Sur ton blanc lit de fleurs.

Mie, ouvre-moi ta porte,
Charmante Louison.
Si ta chandelle est morte
Nous l'allumerons.

— Je n'ouvre pas ma porte,
Je n'ai point du feu.
— Ouvrez, ouvrez la belle,
J'en ai pour les deux.

Mie, ouvre-moi ta porte,
Me la refus' donc pas:
Si je prends mon sabre,
Je la mets en bas.

— Je n'ouvre pas porte,
Voilà minuit sonné.
Qu'est-c' que diront les gens
Dans notre quartier?

— Avant qu'd'aller plus loin,
Avant qu'd'aller plus loin,
J'm'en vais coucher-z-ici
A la port' de ma mie.

Cette *ébaude* (nous avons donné récemment l'explication de ce mot) (1) a ceci de particulier que, commencée sur un air qui se répète sur les cinq premiers couplets, elle se termine par une mélodie toute différente, quoique de même caractère. Ce cas est assez rare dans la chanson populaire, sans être cependant unique : nous en avons recueilli quelques autres exemples ; l'on en trouvera encore un dans la version nor-

(1) Voir le tome IV de la *Revue*, note de la p. 205.

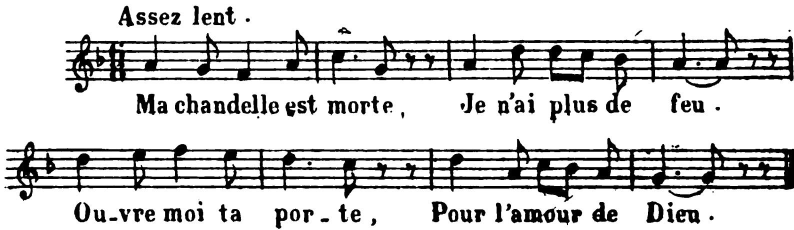
mande de *Jean Renaud*, publiée dans le deuxième numéro de la *Revue des Traditions populaires*, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. A propos de cette chanson, M. Quellien a écrit dans son recueil de *Chansons et danses des Bretons*, d'ailleurs si intéressant au point de vue documentaire : « Il est impossible que ce soit là une chanson populaire, et les *folk-loristes* ne se laissent pas prendre à ces sortes de compositions. » N'en déplaise à M. Quellien, le procédé consistant à terminer une chanson sur une forme mélodique différente de celle qui lui avait servi de point de départ se rattache au contraire aux plus pures traditions du moyen-âge. On en trouve de nombreux exemples dans les chants sacrés ou profanes de ce temps là. La plus ancienne formule de chant narratif qui nous soit connue, celle d'*Aucassin et Nicolette,* nous en fournit précisément un. En effet, chaque *laisse* est chantée sur une courte mélodie, répétée de deux en deux vers et formant ainsi une suite de couplets de deux vers ; mais, sur le vers final, une formule nouvelle, et toute différente, est introduite. Cet exemple nous paraît suffisant.

Au point de vue des paroles, notre ébaude nous fournit une autre observation curieuse. Nous y retrouvons des fragments parfaitement reconnaissables de la chanson *Au clair de la lune*. Ces vers : *Ouvre-moi ta porte*, et la réplique *Je n'ouvre pas ma porte, je n'ai point de feu*, etc. sont bien dans le caractère des ébaudes ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils aient été introduits dans ces sortes de chansons ; on les retrouve d'ailleurs dans d'autres poésies populaires du même pays : les voici, associés à une tout autre forme mélodique :

Assez vit.

Ou - vre moi ta por - te, Char - man-te Na - non!
Si ta chandelle est mor-te, Nous l'al-lu-me - rons.
Je n'ou - vre point ma por-te, Je n'ai point de feu.
Ou-vre, ou-vre la bel - le, J'en ai pour les deux.

Enfin, nous pouvons citer une troisième forme plus proche encore du type commun, du moins au point de vue des vers : c'est un simple fragment, qu'il nous a été impossible de compléter, mais qui suffit à appuyer ces observations :



L'on ne peut s'empêcher de remarquer l'étrange caractère des mélodies qui, dans la tradition populaire bressane, se sont substituées à l'air original d'*Au clair de la lune*. Elles sont, la dernière surtout, d'une rusticité, d'une mélancolie plaintive, non sans rudesse, qui ressortent d'une façon singulière par la comparaison avec l'autre air. Elles sont absolument caractéristiques de la province qui, ayant refusé de conserver aux vers le chant français primitif, se devait à elle-même de le remplacer par des mélodies parfaitement en rapport avec sa nature et son esprit.

Ces trois chansons ont été recueillies dans le département de l'Ain et dans l'arrondissement de Bourg : la première, en Bresse, à Attignat ; la seconde, dans le Revermont, à Journans, d'un chanteur qui avait longtemps vécu en Bresse, où il l'avait apprise ; la troisième, sur les bords de l'Ain, à Cize.

JULIEN TIERSOT.



LES SOCIÉTÉS DE TRADITIONS POPULAIRES (1).

I

FOLK-LORE SOCIETY.



OLK-LORE Society est la première en date des sociétés consacrées à l'étude des traditions populaires. Ce nom de Folk-lore, que la vingt-neuvième édition du *Dictionnaire français* de Spiers (1884) traduit par « légendes populaires » ne se trouve pas dans les dictionnaires antérieurs à 1860. C'est, à vrai dire, un ancien terme, jadis tombé en désuétude, qui signifie littéralement « savoir populaire », (de *folk*, peuple, et *lore*, science, savoir). Il fut employé pour la première fois dans l'*Athenæum* du 22 août 1846, par un auteur anonyme (on sait maintenant que cet auteur était M. W. Thoms); depuis il a eu une singulière fortune, grâce à sa brièveté et aussi au vague de sa signification.

Folk-lore Society fut fondée en 1878. L'initiative de la réunion dans laquelle sa fondation fut décidée est due à MM. William J. Thoms, Edward Solly, W. R. S. Ralston et G. Laurence Gomme, auxquels s'adjoignirent MM. Henry C. Coote, Henry Hill, Edward Clodd, W. G. Black, A. Lang, James Britten, E. B. Tylor, William Henderson, le comte de Verulam et le comte Beauchamp. La plupart de ces fondateurs sont bien connus, par leurs excellents travaux, de tous ceux qui se sont occupés de traditions populaires. Le règlement fut discuté vers la fin de 1877, et le 1er janvier 1878 le groupe fit paraître son programme, dans lequel il exposait le but de la société et sollicitait des adhésions. La première liste, en février 1878, comprenait 129 membres ; en décembre de la même année les adhérents étaient au nombre de 180. La première publication de la société fut *The Folk-lore Record*, dont le premier volume parut en décembre 1878 (1 in-8 de p. XVI-252).

Il contenait les mémoires suivants : Some West Sussex Superstitions lingering in 1868, *Mrs Charlotte Latham*; Notes on Folk-tales, *W. R. S. Ralston*; The Folk-lore of France, *A. Lang*; Some Japan Folk-tales, *C. Pfoundes*; A Folk-tale and various superstitions of the Hidatsa Indians, *E. B. Tylor*; Chaucer's nights spell, *William J. Thoms*; Plant-lore notes to Mrs Latham West Sussex Superstitions, *J. Britten*; Divination by the blade-bone, *W. J.*

La lettre F a été composée par M. Sébillot, d'après une marque d'imprimerie du XVIe siècle.

(1) Au moment où le Congrès des traditions populaires convie les folkloristes et les mythographes de toutes les nations à venir exposer l'état actuel de cette science nouvelle, il nous a paru intéressant de parler des diverses sociétés qui ont été fondées pour grouper ceux auxquels ces études sont chères. Nous prions nos lecteurs de l'étranger de vouloir bien nous adresser tous les renseignements qu'ils possèdent sur les divers essais faits dans ce but en divers pays.

Thoms; Index to the Folk-lore in the first series of the Hardwicke's Science Gossip, *James Britten*: Some italian Folk-Lore, *H. C. Coote*; Wart and wen cures, *James Hardy*, etc.

Le premier président fut M. le comte de Verulam, assisté d'un conseil de douze membres, dans lequel figurèrent les fondateurs (à l'exception du comte Beauchamp et de M. W. Henderson), et sir W. R. Drake (trésorier), le professeur Max Muller et M. E. Ouvry.

Avec les titres de « Director » et de « Honorary secretary », MM. W. J. Thoms et G. Laurence Gomme remplissaient les fonctions dévolues en France aux secrétaires généraux.

En 1879 parut le second volume (VIII-250 pp. in-8), avec une préface de A. Lang; le troisième volume, publié en deux parties, comprenait 318 pages. En 1881, le comte Beauchamp fut élu président en remplacement du comte Verulam.

En 1883, *Folk-lore Record*, qui comptait alors cinq volumes, fut remplacé par *Folk-lore Journal*, qui parut tous les trois mois, et continue sa publication.

A côté de ces ouvrages périodiques, la Société anglaise de Folk-lore a publié des ouvrages séparés. Ils forment une bibliothèque de Folk-lore à laquelle la collection des Littératures populaires de toutes les nations peut seule être comparée. Voici, année par année, la liste des publications de Folk-lore Society.

1878.

The Folk-Lore Record, Vol. I. 8vo. pp. xvi-252.

1879.

Notes on the Folk-Lore of the Northern Countries of England and the Borders, by William Henderson. A new edition, with many additionnal notes by the Author. 8vo pp. xvii-391. London. Satchell, Peyton.

The Folk-Lore Record, Vol. II. 8vo. pp. viii-250; Appendix, pp. 21.

1880.

John Aubrey's Remains of Gentilisme and Judaisme with the additions, 1686-87, by Dr. White Kennet. Edited by James Britten, F. L. S. 8vo. pp. vii-273.

The Folk-Lore Record, Vol. III. Part. I. 8vo. pp. 152.

The Folk-Lore Record, Vol. III. Part. II. 8vo. pp. 153-318; Appendix, pp. 20.

1881.

Notes on the Folk-Lore of the North-east of Scotland. By the Rev. Walter Gregor. 8vo. pp. xii-288. Published by Elliot Stock.

The Folk-Lore Record, Vol. IV, 8vo. pp. 239.

1882.

Researches respecting the Book of Sindibad. By Professor Domenico Comparetti. pp. viii-167. — *Portuguese Folk-Tales*, collected by Professor Z. Consiglieri Pedroso of Lisbon, translated by Miss H. Monteiro; with an introduction by W. R. S. Ralston, M. A. pp. ix-124. In one vol., 8vo. Published by Elliot Stock.

The Folk-Lore Record, Vol. V. 8vo. pp. 229.

1883.

Folk-Lore Journal, Vol. I. pp. iv-428. (Issued Monthly.)

. *Folk-Medicine.* By William George Black. 8vo. pp. ii-227. Published by Elliot Stock.

1884.

Magyar Folk-Tales. By the Rev. W. H. Jones and Lewis H. Kropf.

Folk-Lore Journal, Vol. II, pp. ix-448. (Issued monthly.)

Nursery tales, traditions and stories of thizulas, by the Rev. canon Callaway, pp. vii-375.

The Religious System of the Amazulu. By the Rev. canon Callaway, 1870. London. Trübner.

1885.

Folk-Lore Journal, Vol. III. (Issued quaterly.) pp. 412.

The Folk-Lore and Provincial Names of British Birds. By the Rev. C. Swainson. Published by Elliot Stock.

1886.

Folk-Lore Journal, Vol. IV.

1887.

Folk-Lore Journal, Vol. V. (Issued quaterly.)

The Hand-book of Folk-Lore. By G. L. Gomme.

1888.

The Folk-Lore Journal, Vol. VI. (Issued quaterly.)

Aino Folk-Tales. By Basil Hall Chamberlain, with Introduction by Edward B. Tylor (tirage à part à 200 exemplaires).

Studies in the Legend of the Holy Grail with especial reference to the Hypothesis of its Celtic origin. By Alfred Nutt.

1889.

The Folk-Lore Journal, Vol. VII.

The Exempla of Jacques de Vitry. With Introduction, Analysis, and Notes. Edited by Professor J. F. Crane (non encore paru).

A la mort de M. Thoms, arrivée il y a six ans, M. Gomme devint « Directeur » de Folk-Lore Society, et MM. Granger Hutt et J. J. Foster furent élus secrétaires honoraires.

En 1889, M. Andrew Lang a succédé comme président à M. le comte de Strafford.

A l'heure actuelle, Folk-lore Society compte 300 membres. Elle est en pleine voie de prospérité ; elle a rendu à la science les services les plus signalés, et la liste serait longue des travaux et des enquêtes qu'elle a provoqués. Nous nous bornerons à dire que la dernière assemblée de Folk-Lore Society a, sur la proposition de M. Gomme, formulé des questionnaires pour la classification des contes populaires, ou l'analyse des coutumes et des superstitions. Nous donnerons le résumé de ces propositions qui se recommandent à l'attention de toutes les Sociétés de Traditions populaires, et qui pourraient, amendées s'il y a lieu, par le Congrès des Traditions populaires,

servir pour classer sous des formules uniformes ces matériaux si importants pour l'histoire de l'humanité.

Le fleuron que nous reproduisons ci-dessous représente Puck, d'après une gravure de Fuseli ; c'était la figure dont M. Thoms s'était servi pour son édition des *Lays and Legends of all Nations.*



II

AFRICAN FOLK-LORE SOCIETY.

En 1879, M. G. Mac Theal fondait à Cape-Town une société de Folk-lore africain ; elle n'eut guère qu'une année d'existence. Sa seule publication est *South African Folk-lore Journal.*

PAUL SÉBILLOT.

LES GATEAUX TRADITIONNELS (1)

IV

DANS L'AVEYRON

Les *naines* sont une sorte de gâteau à l'anis fabriqué à Saint-Affrique (Aveyron) et qu'on fait le samedi veille des Rameaux.

On donne aux enfants des rameaux de laurier auxquels on a suspendu les naines en questions et diverses autres friandises.

Les autres gâteaux du pays sont les croustades (feuilletage avec viandes d'agneau), les flônes (tarte avec *recuite* mélangée d'œufs, de sucre et de parfum) le *satis*, (pâte de brioche mélangée avec une grande quantité de fromage de Cantal et en partie du Roquefort.) Ces derniers ne se fabriquent qu'en hiver.

ÉMILE CARTAILHAC.

(1) V. le t. IV, p. 25, 86, 270.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX (1)

III

LE SEIZIÈME CHAPITRE DU KALILAH ET DIMNAH



L y a quelque temps, j'ai eu l'occasion de signaler chez les Berbères du Maroc un des contes du Kalilah et Dimnah, soit qu'il fit partie d'une traduction ou d'une imitation de ce livre, soit qu'il y eût été apporté isolément (2). Le texte suivant, recueilli chez les Zouaouas et que je traduis du recueil publié récemment par M. Belkassem ben Sedira (3) est également emprunté à ce livre célèbre. On s'en convaincra en le comparant avec la version du texte arabe, que je donne plus loin d'après l'édition de Boulaq.

« Un jour un corbeau vit une perdrix qui piétait : cette allure lui plut, il voulut l'adopter. Alors il se mit à se dandiner pour marcher comme elle. N'y pouvant réussir, il y renonça et voulut reprendre sa démarche ordinaire ; mais cela lui fut impossible : ses pieds s'embrouillèrent et son allure devint un objet de risée pour les oiseaux.

« Moralité : Celui qui veut marcher comme la perdrix, ne réussit même point à marcher comme une poule. »

Cette fable qui développe une pensée exprimée par La Fontaine :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce,

se trouve dans le chapitre XVI du Kalilah et Dimnah (4).

« Le roi Dabchélim dit au philosophe Bidpaï : J'ai compris le sens de cet apologue : conte-moi à présent celui de l'homme qui abandonne ce qui lui convient et s'accorde avec son naturel, pour rechercher autre chose sans y réussir; il est alors tout désorienté et obligé d'y renoncer. Le philosophe commença ainsi :

« Il existait, dit-on, dans le pays d'El Karkh, un religieux plein de zèle, de piété et de dévotion. Un jour, un voyageur s'étant arrêté chez lui, il demanda des dattes pour les offrir à son hôte. Quand ils en eurent mangé tous deux : « Que ces fruits sont doux et agréables, dit l'étranger, il n'y en a pas dans le pays que j'habite, et plût à Dieu qu'il y en eût ! » — Puis

(1) V. le tome IV, p. 561.
(2) *Recueil de textes et de documents relatifs à la philologie berbère.* Alger, 1887, gr in-8, p. 64 : *Le Singe et le Charpentier*.
(3) *Cours de langue kabyle.* Alger, 1887, IV, pet. in-8, p. 3 : *Agarfiou tsekkourth.*
(4) Ed. de Boulaq, in-4 ; 1249 hég. p. 101-102 ; édit. de Sacy. Paris, 1816, in-4. p. 270-271 : *Le religieux et son hôte*; version persane de Nasr Allah (*Notices et extraits des manuscrits*, t. X).

il ajouta : « Je suis d'avis que tu m'aides à en prendre pour en planter chez nous, car je ne connais ni les fruits de votre pays ni les endroits où ils se trouvent. » — Le dévot reprit : « Cela te sera difficile, tu y perdras ton repos : votre sol n'est peut-être pas favorable aux dattiers ; en outre, vous qui avez des fruits en abondance, vous n'avez pas besoin de dattes ; d'ailleurs elles sont indigestes et malsaines au corps. — Celui-là, continua le dévot, n'est pas estimé sage, qui recherche ce qu'il n'a pas : tu seras heureux si tu sais te contenter de ce que tu possèdes et te passer de ce qui te manque (1). »

Ce religieux parlait l'hébreu ; l'étranger trouva cette langue de son goût, l'admira et s'efforça de l'apprendre : pendant quelques jours il y mit tous ses soins. Son hôte lui dit : « Toi qui renonces à ta langue pour te consacrer à l'hébreu, tu mériterais qu'il en fût de toi comme du corbeau. » — « Que lui arriva-t-il ? » — Le religieux commença :

« On raconte qu'un corbeau, voyant l'allure d'une perdrix, fut émerveillé et désira apprendre à marcher comme elle : il fit tous ses efforts sans pouvoir y arriver. Désespérant d'y réussir, il voulut reprendre sa démarche première, mais comme il confondait les deux manières et écartait les pattes, il devint par son allure le plus laid des oiseaux.

« Si je t'ai raconté cet apologue, c'est que je te vois abandonner la langue qui t'est familière pour te tourner vers l'hébreu qui ne te convient pas. Je crains que tu n'arrives pas à l'apprendre et qu'ayant oublié ta langue, tu ne reviennes vers les tiens en parlant plus mal qu'aucun d'eux. C'est, dit-on, se faire compter parmi les ignorants que de s'appliquer à des choses qui ne s'accordent pas avec notre naturel, qui ne sont pas de notre fait, enfin que nos pères et nos ancêtres n'ont pas apprises avant nous. »

Dans son introduction au Pantchatantra (2), Benfey, en constatant que ce chapitre manque dans la version sanscrite, déclare qu'il ne lui fait pas du tout l'effet d'être d'origine indienne. En ce cas, il faut admettre qu'il a été ajouté par le traducteur pehlevi ou syriaque (3), puisque nous le rencontrons dans les versions arabes (4), grecque (5), hébraïque (6), et dans la plu-

(1) « C'est posséder les biens que de savoir s'en passer. » (REGNARD).
(2) *Pantschatantra, fünf Bücher indischer Fabeln.* Leipzig, 1859, 2 v. in-8. t. I, § 230, p. 601-602.
(3) La version syriaque incomplète, publiée par Bickell, ne renferme pas ce chapitre.
(4) Outre celle d'Abd Allah b. El Moqaffa, dans celle qui nous est arrivée par une traduction espagnole : Cf. de Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV.* Madrid, 1859, gd in-8 (ch. XIII, p. 66).
(5) *Specimen sapientiæ Indorum veterum*, éd. Stark. Berlin, 1697, in-12.
(6) Dans celle attribuée au rabbin Joel, il est le XIIe chapitre : le pays d'El Karkh n'est pas nommé et c'est la démarche de la colombe qui séduit le corbeau (p. 237). « On raconte qu'un corbeau voyant une colombe se dandiner doucement, trouva cette démarche si bien à son goût qu'il fit des efforts et se donna beaucoup de peine pour arriver à marcher comme elle. Il abandonna sa marche habituelle. Mais lorsque le corbeau, au désespoir, reconnut qu'il ne pourrait jamais l'apprendre et voulut revenir à sa première habitude, cela lui fut impossible. » — Ce chapitre manque dans la version de R. Jacob ben Eleazar (J. Derenbourg. *Deux versions hébraïques du livre de Kalilah et Dimnah.* Paris, 1881, in-8). Le traducteur latin, Jean de Capoue, ajoute quelques détails à son modèle hébreu : « Dicitur quod corvus habebat transitum superbum et erectum, qui, cum videret columbam ambulan-

part de celles qui en sont dérivées. Dans le texte grec, ce chapitre est placé le dernier du livre.

« Le roi dit au philosophe : « J'ai compris cet apologue : à présent, donne-moi un dernier exemple pour prouver que l'homme ne doit pas rechercher ce qu'il ne peut atteindre, de peur de perdre ce qu'il possède. »

« Dans un certain endroit (1), dit le philosophe, il y avait un ermite pieux et craignant Dieu. Un étranger, assez peu raisonnable, descendit chez lui. L'ermite lui dressa une table et lui servit des pains, des dattes et de l'eau. En mangeant, l'étranger dit à son hôte : « Ces fruits me paraissent doux : il n'y a pas de palmiers dans notre pays ; mais nous avons d'autres fruits agréables, tels que des figues et des raisins dont nous nous contentons. Ces dattes me plaisent et je veux en acheter. — Tu parles bien, répliqua l'ermite, mais l'avidité rend l'homme insatiable : il n'est pas satisfait de ce qu'il possède, désire ce qu'ont les autres, se donne du mal pour acquérir ce qu'il n'a pas et souvent perd ce qu'il a. »

— « Je t'ai entendu te servir de mots chaldéens, reprit l'étranger et ils m'ont beaucoup plu. Apprends-moi cette langue, si tu veux ; je désire vivement la connaître et je pourrai la savoir bientôt. » — « Ne songe donc pas, dit l'ermite, à abandonner ce que tu possèdes pour rechercher ce que tu ne peux obtenir, sans quoi il t'arriverait comme au corbeau.

« On raconte qu'un corbeau, voyant l'allure d'une perdrix, voulut apprendre à marcher comme elle. Après s'y être exercé, non-seulement il n'y réussit pas, mais il oublia sa propre allure. Ainsi il se trouva privé de ce qu'il avait, sans avoir obtenu ce qu'il recherchait.

« Je te raconte ceci pour que tu renonces à apprendre une langue que tu ne peux savoir et pour que tu n'oublies pas la tienne. En effet, on regarde comme déraisonnable l'homme qui délaisse ce qu'il a pour poursuivre ce qui lui est étranger, s'efforçant d'acquérir ce qu'il ne peut atteindre, ce que n'a eu personne des siens, ni son père, ni son aïeul, enfin ce qui ne lui convient pas.

« L'homme ne doit pas rechercher ce qui est hors de sa portée, sous peine de perdre ce qu'il possède (2). »

Ce récit manque dans la version slavonne russe du Stefanit i Ikhnilat,

tem mansuete, placuit ei modus suæ ambulationis; et displicuit ei suus modus proprius, qui tamen pulcher erat; et nisus est addiscere modum columbæ, et affligebat personam suam ut ambularet ad modum columbæ et non potuit. Voluit iterum redire ad suum primum modum, et hoc non potuit, remansit confusus » (*Directorium humanæ vitæ*, éd. V. Puntoni. Pise, 1884, in-8, p. 230).

(1) On remarquera que de toutes les anciennes versions qui nous sont parvenues, le texte arabe seul nomme El Karkh comme la résidence de l'ermite. Ce nom n'est pas arabe, d'après les lexicographes qui le regardent comme nabatéen ; il signifie, d'après eux, amasser de l'eau dans un endroit. Ce mot entre dans la composition d'un certain nombre de noms propres de la région de la Mésopotamie : Karkh Badjadda. Karkh el Bosra, Karkh Baghdad, Karkh Djoddan, Karkh er Raqqa, Karkh Samarra, etc. (cf. Yaqout, *Mo'djem el Boldân*, éd. Wüstenfeld, t. IV. Leipzig, 1869, p. 252-257). Il y a peut-être là une indication sur la patrie du conte : on sait d'ailleurs que les palmiers de la région du Bas-Euphrate étaient renommés.

(2) *Specimen sapientiæ Indorum*, p. 482-486.

dérivée de la recension grecque et publiée par M. Bulgakov (1), mais il existe dans une ancienne traduction italienne, faite également sur le grec et intitulée *Del governo de' regni* (2).

La version ou plutôt l'imitation persane (3) de Hossain Vaez Kachefi, connue sous le nom d'*Anvar i Soheili* (les Lumières de Canope) (4) et le *Humayoun nameh*, traduction turque de ce livre faite par Ali-tchélébi (5), non-seulement renferment ce chapitre, mais même y ont inséré trois contes.

Le premier est la fable ésopique bien connue : L'aigle, le geai et le berger (6), qui manque dans les fabulistes latins et Babrios, mais qui a été conservée dans une paraphrase en prose de cet auteur (7) et dans les quatrains attribués à Gabrias (8). Elle a passé dans la rédaction grecque du Pseudo-Syntipas (9) et dans la version syriaque publiée par le Dr Landsberger (10). Nous la rencontrons aussi dans l'Anvari Soheili (*La Corneille et le Faucon*) et dans une recension des *Mille et une nuits* (11) :

« On raconte qu'un moineau, volant au-dessus d'un parc de moutons, vit un aigle s'abattre sur un des agneaux et l'enlever dans ses serres. A cette vue, le moineau déploya ses ailes et dit, en se glorifiant et en se comparant à quelqu'un de plus grand que lui : Je ferai comme il a fait. Il prit son vol et s'abattit sur un mouton gras, à l'épaisse toison et dont la laine était enchevêtrée par le fumier et la saleté, souillée comme un crachat. Quand le moineau se fut abattu sur son dos, il battit des ailes, mais ses pieds s'embarrassèrent dans la laine. Il voulut s'envoler, mais inutilement. Tout cela s'était passé sous les yeux du berger : il s'avança, prit le moineau, lui arracha les ailes, lui attacha un fil à la patte et le jeta à ses enfants. L'un d'eux demanda : Qu'est-ce que cela ? — C'est, dit-il, celui qui se compare à celui qui est plus grand et plus fort que lui. »

En Occident, après Corrozet (12) et Verdizotti (13), La Fontaine a traité le même sujet (14), repris après lui par Desbillons (15).

Le deuxième récit est la fable de l'homme et de ses deux maîtresses, qui

(1) *Stefanit i Ikhnilat*. St-Pétersbourg, 1877, gd in-8. Je n'ai pu vérifier si ce chapitre manque aussi dans une autre version slavonne publiée à Agram en 1870, sous le titre de *Indijske price prozvâne Stefanit i Ihnilat*.
(2) Bologne, 1872, pet. in-8, p. 147.
(3) La version persane de Nasr Allah, antérieure à celle de Hossein Vaez, contient aussi ce chapitre qui forme le XIII (cf. *Notices et extraits des manuscrits*, t. X, 1, 24). — De même la version latine de Raymond de Béziers (*Notices et extraits des manuscrits*, t. X, 2, 16).
(4) Ed. Ouseley. Hertford, 1851, in-4, p. 448.
(5) Ed. de Boulaq, 1251 hég. in-4. p. 418.
(6) *Fabulæ æsopicæ*, éd. Halm. Leipzig, 1872, in-12, n. 8.
(7) *Fabularum Babrianarum paraphrasis Bodleiana*. Vienne, 1877, in-12, n. 110.
(8) Ed. Laprade. Paris, 1853, in-12, n. 25.
(9) *Syntipæ philosophi persæ fabulæ*, éd. Matthœus. Leipzig, 1781, n. 9.
(10) *Die Fabeln des Sophos*. Posen, in-12, n. 9 : *Le Corbeau et le Berger*.
(11) Bel Kassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-8, n. 187 : *Le Moineau et l'Aigle*.
(12) *Les fables du très ancien Esope*. Rouen, 1857, in-18, f. 69.
(13) *Cento favole bellissime*. Venise, 1613, in-8, f. 67.
(14) L. II, f. 16 : *Le corbeau voulant imiter l'aigle*.
(15) *Fabulæ Æsopiæ*. Paris, in-12, 1778, L. I, f. 3 : *Aquila, corvus et pastor*.

existe déjà dans les Avadanas (1), dans les Recueils ésopiques (2), chez Babrios (3), dans la paraphrase d'Oxford (4) et les quatrains du faux Gabrias (5), dans les fables turques traduites par Decourdemanche (6). En Occident, ce sujet a été traité par Phèdre (7), Etienne de Bourbon d'après un sermon de Guillaume de Cordelles (8), Jacques de Vitry (9), Camerarius (10), Pantaleo Candidus (11), Le Noble (12), Burkhard Waldis (13), Steinhöwel (14), Hans Sachs (15), et enfin La Fontaine (16).

Le troisième conte est de ceux, si fréquents en Orient et en Occident, qui sont dirigés contre les femmes (17). Il a passé dans les *Mille et une Nuits*, et c'est d'après ce recueil que je le traduirai (18).

« On raconte que Khosrou Parviz (19) aimait le poisson. Un jour il était assis dans son belvédère avec Chirin, lorsqu'arriva un pêcheur portant un grand poisson dont il fit hommage au roi. Celui-ci émerveillé lui fit donner quatre mille dirhems. « Que tu as mal agi ! » dit Chirin à son mari. — « Comment cela ? » — « Quand désormais tu donneras cette somme à un de tes courtisans, elle lui paraîtra peu de choses et il se dira : Il me donne autant qu'à un pêcheur. Si tu lui donnes une somme moindre, il pensera : Il me méprise

(1) St-Julien : *Les Avadanas, contes et apologues traduits du chinois*. Paris, 1859, 3 v. in-12, t. II, 138 : *Le mari qui fait épiler sa barbe*. Cf. d'autres rapprochements ap. Liebrecht zur Volkskunde. Heilbronn, 1879, in 8, p. 119.

(2) Edition Halm, n°s 56 et 56 *b* : *L'homme d'âge moyen et les deux courtisanes*.

(3) Ed. Schneidewin. Leipzig, 1880, in-12, n. 22.

(4) *Fabularum Babrianarum paraphrasis*, n. 15.

(5) Ed. Laprade, n. 24 : *L'homme grisonnant et les deux courtisanes*.

(6) *Fables turques*. Paris, 1882, in-18, n. 135 : *L'homme et ses deux femmes*.

(7) Ed. Weise. Leipzig, 1868, in-16, L. II, f. 2 : *La vieille femme et la jeune fille qui aimaient un homme d'âge moyen*.

(8) *Anecdotes historiques, légendes et apologues*, éd. Lecoy de la Marche. Paris, 1877, in-8, n. 451 : *Le prêtre et les deux concubines*.

(9) Cité dans les notes de l'ouvrage précédent, p. 390, note 1.

(10) *Fabulæ æsopicæ*. Leipzig, 1544, pet. in-8, p. 175 : *Le vieillard et ses concubines*.

(11) *Deliciæ poetarum german*, t. II, p. 109 : *Le vieillard et les deux concubines*.

(12) L. II, f. 154 : *Du mari et de ses deux femmes*.

(13) *Esopus*, éd. Kurz, 2 v. in-8. Leipzig, 1862, t. I, L. III, f. 83 : *L'homme et ses deux femmes*.

(14) *La XVI° fable de Rimitius*, citée dans les notes de l'ouvrage précédent, t. II : *Anmerkungen*, p. 136.

(15) II, 4, 214 : *Origine des hommes glabres*, ibid.

(16) L. I, f. 17 : *L'homme entre deux âges et ses deux maîtresses*.

(17) Il a été analysé, d'après l'Anvari Soheili, dans le *Cabinet des Fées*, t. XVIII, p. 135.

(18) Il occupe la nuit 656 dans l'édition de Habicht, 891 dans celle de Boulaq (in-8, t. II) et dans celle de Calcutta (t. II). Le texte de Boulaq a été reproduit dans le *Cours d'arabe vulgaire* de Guorguos. Paris, 2 vol. in-18, t. II, n. 58, dans l'*Anthologie arabe* de Bresnier, Alger, 1876, in-18, p. 89, et dans le *Cours de littérature arabe* de Belkassem ben Sedira, n. 124.

(19) C'est ce Khosrou Parviz (Chosroès II des Grecs) contre lequel l'empereur Héraclius soutint une guerre d'abord malheureuse, mais dans laquelle il finit par triompher. Khosrou fut assassiné par son fils Chirouyeh (Siroès des Grecs). Les amours de ce prince et de sa favorite Chirin font le sujet d'un poème de Nizami. Ce poète s'était peut-être inspiré d'un roman persan mentionné par le *Kitâb el Fihrist* qui l'intitule *Livre de Chahrizâd et d'Ebarouiz* (Parviz). On remarquera la similitude du nom de la princesse dans ce dernier ouvrage, avec celui de la sultane des *Mille et une Nuits*.

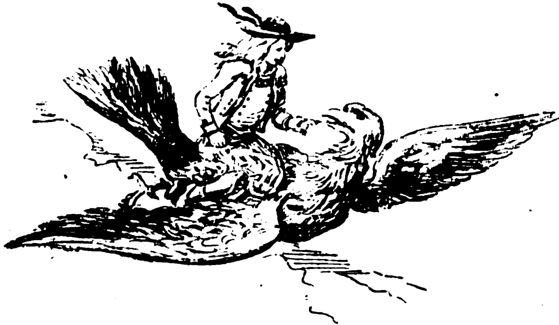
pour me faire un présent moins considérable qu'à un pêcheur. » — « Tu as raison, répondit Khosrou, mais il n'est pas convenable pour un roi de revenir sur ses générosités. C'est fait » — Elle reprit : « Rappelle le pêcheur et demande lui : Ce poisson est-il mâle ou femelle ? — S'il te dit : C'est une femelle, réponds lui : Je voulais un mâle. » On rappela le pêcheur qui était homme de sens et de finesse. — « Ce poisson est-il mâle ou femelle ? » demanda le roi. — L'homme baisa la terre devant lui et répondit : « C'est un hermaphrodite, il n'est ni mâle ni femelle. » — Khosrou se mit à rire de cette réponse et lui fit donner 4,000 autres dirhems.

Le pêcheur alla trouver le trésorier et reçut de lui 8,000 pièces d'argent ; il les mit dans un sac qu'il avait avec lui et le plaça sur son cou. Un dirhem vint à tomber, le pêcheur déposa son sac et se pencha jusqu'à terre pour ramasser cette pièce.

Cela se passait sous les yeux du roi et de Chirin ; celle-ci dit à son mari : « Prince, vois-tu l'avarice de cet homme ; il est tombé un dirhem de sa charge, et il n'a pu se résigner à le laisser prendre par un des serviteurs du palais ». Khosrou trouva qu'elle avait raison, puis il fit revenir le pêcheur et lui dit : « Homme de peu de sens, tu as déposé la somme que tu portais sur tes épaules pour une pièce d'argent que tu t'affligeais de laisser là. » Le pêcheur baisa la terre devant le roi et dit : « Que Dieu prolonge la vie du prince ! Je n'ai pas ramassé ce dirhem par avidité, mais parce qu'il porte d'un côté l'effigie royale, de l'autre le nom du roi et (si quelqu'un avait marché dessus), j'aurais été responsable de ce manque de respect.

Khosrou admira beaucoup cette réponse, accorda au pêcheur quatre mille autres dirhems et fit crier cette proclamation : Que personne ne prenne conseil des femmes, car celui qui suit leur avis perd son argent au double. »

René Basset.



PÈLERINS ET PÈLERINAGES (1)

V

UN PÈLERINAGE A PITIÉ EN 1637



ONSIEUR l'abbé Drochon, ex-desservant de l'Absie, canton de Moncoutant (Deux-Sèvres), localité assez voisine de la commune de la Chapelle-Saint-Laurent, sur le territoire de laquelle se trouve le village et la chapelle de Pitié, a publié à Poitiers, chez Oudin, en 1881, une *Notice historique sur Notre-Dame de Pitié*, beaucoup plus complète que le *Pèlerinage de Notre-Dame de Pitié* de l'abbé Albarel, qui a paru chez le même imprimeur en 1866.

On y voit que la paroisse de la Chapelle-Saint-Laurent subit, dans les derniers jours de l'année 1561, les outrages d'une bande huguenote commandée par le moine apostat Renye Champagnac, et encore que le 6 octobre 1579, Guillaume Rudurfard, écossais, sans doute huguenot lui-même, fut cité à comparaitre devant les *Grands Jours* de Poitiers « pour se veoir condamné à réédiffier et remettre la Chapelle fondée de Notre-Dame de Pitié en bon et suffisant estat et à restablir tous et chacuns les fruits et revenus de ladite Chapelle par luy prins et perçus depuis 18 ans ».

Il devient donc absolument certain que la chapelle de Pitié existait dès le XVI[e] siècle. Si l'on en croit la tradition, l'affluence des pèlerins, aurait pour origine une image miraculeuse de Notre-Dame trouvée dans des circonstances à peu près indentiques à celle de Sainte-Anne d'Auray et tant d'autres et qui revenant toujours à son ancienne place, nécessita la construction d'une nouvelle chapelle.

Un rocher naturel informe et peu élevé, situé sur le bord de l'ancienne route stratégique de Niort à Bressuire, à peu de distance au sud de la Chapelle-Saint-Laurent, reçoit aussi les hommages des dévots qui y vénèrent l'empreinte du *pas de la Vierge* au-dessous duquel se voient les traces des *griffes du Maudit*.

On raconte que Notre-Dame poursuivie par le Diable quitta en ce lieu la terre pour s'envoler au ciel, laissant en souvenir de son pas-

(1) V. le t. III, p. 105, 169, 278, et le t. IV, p. 161.

sage l'empreinte de son pied à la vénération des fidèles. Pour ce qui est de Satan qui voulait la saisir, le rocher s'amollit sous ses griffes et le retint prisonnier pendant que la Vierge montait vers les nues. (1)

Non loin de là, au moulin de l'étang d'Olivette, existe une autre légende. Le meunier, désespéré de voir l'eau manquer à son moulin par un temps de grande sécheresse, vend son âme au Diable à la condition de le faire tourner en tout temps. Le marché n'est pas plus tôt conclu qu'un grand bruit éclate dans la masure. Quatre grands diables, juchés dans la grande roue comme des écureuils dans leur manège, s'escriment à la faire tourner. Le meunier joyeux accourt avec un sac, mais, ô douleur ! maître Satan a encore fait des siennes ; la farine s'est envolée sur le lac et c'est du *charbon* qui tombe dans la *Met*.

Et depuis lors, à l'époque de l'année où le sacrilège s'est accompli, l'étang reprend cette couleur blanche que lui donna jadis la farine du pauvre meunier.

Après les guerres de religion, la chapelle fut restaurée, très sommairement, comme nous le verrons bientôt, et de nouveau consacrée par Geoffroy de Saint-Belin, évêque de Poitiers, le 29 novembre 1604.

Dès lors les pélerinages fleûrirent de nouveau, surtout à l'occasion de la fête patronale du 8 septembre. Ce pèlerinage eut même son *enseigne* dont nous ne connaissons pas de spécimens. Le moule seul en été retrouvé par M. C. Puichaud, avocat à Moncoutant, en 1887. C'est le seul que nous connaissions pour le Poitou. La face offre une *pieta* entre deux lampes, et le revers les instruments de la passion.

Le poète Julien Collardeau, procureur du roi à Fontenay-le-Comte, nous a laissé la description d'une *feste de village* qui n'est autre que celle du pèlerinage de Pitié. Le grave magistrat avait pour maison des champs la Touche du Breuil Barret, peu éloignée de Pitié, d'où il s'était souvent rendu au prévail de la fête patronale. C'est donc un témoin oculaire qui parle.

Ce document, assez peu édifiant du reste, a été négligé par les divers historiens du pèlerinage. Il n'en offre pas moins un tableau fidèle un peu plus de 30 ans après son rétablissement.

La *feste de village* se trouve dans les *tableaux des victoires du roy* (Louis

(1) Les griffes sont très peu apparentes, le pas de la Vierge, un peu mieux indiqué, mais sans profondeur, s'accommode à tous les pieds : c'est dire que les pèlerins ne manquent pas d'y appuyer leur chaussure.

XIII) et *autres poésies* publiés à Fontaine-le-Comte chez Pierre Petit-Jan en 1637. Ce volume est extrêmement rare; mais la *feste de village* a été l'objet, vers 1881, de la part de M. Ch. Dugast-Matifeux, d'une réédition à petit nombre, chez Robuchon, à Fontenay, dont on trouve encore quelques exemplaires. C'est l'un des plus anciens tableaux de fête rurale en Poitou qui nous soit parvenu. Il est à peu près contemporain des descriptions qu'un autre magistrat, Robert du Dorat, nous a laissé pour les paroisses à l'Est de la province.

Le poète constate tout d'abord la grande ancienneté du pèlerinage et décrit l'arrivée et le départ des paroisses voisines conduites processionnellement par leurs pasteurs.

Une coutume *fort antique*
En ce lieu saint, à certain jour,
De tous les quartiers d'alentour
Assemblait la troupe rustique.

Avant que l'aurore paroisse,
En ordre de procession,
Y viennent par dévotion,
Les curés (1) avec leurs paroisses.

Que Sainte Barbe est matinière !
Ois-tu ces clochettes en l'air ?
Vois comme le vent fait branler
Et souffle à plein cette bannière.

Voyez-vous point, en cette plaine,
Où zéphir carresse les blés,
Marcher à grands pas redoublés,
Un cordelier, tout hors d'haleine ?

Sans doute qu'il est de promesse
De faire au matin un sermon ;
Mais il manquera de poumon,
S'il presche à la première messe.

C'est en plein air que nous retrouvons un peu plus tard le moine zélé adressant vainement ses exhortations à la jeunesse tumultueuse :

Voyez un peu la patience
De ce bon père cordelier :
Il se rompt la tête à crier,
Et ne peut avoir audience.

Il fait signe que l'on se taise :
Le bruit croît plus fort que devant,
Et pour le garantir du vent,
Trois bannières couvrent sa chaise.

(1) Sans doute ceux de Neufvy, Terves, Moncoutant, Gourgé, Clessé, Trays, le Breuil-Bernard et Pugny, qui firent presque toujours cause commune avec les prêtres de la Chapelle-Saint-Laurent et Pitié dans leurs revendications diverses.

L'heure du retour arrive enfin et c'est dans le même ordre que les curés ramènent leurs fidèles.

Cependant le soleil s'apprête
D'aller faire un autre levant :
On voit les bannières au vent,
Les cloches sonnent la retraite.

Les curés forment leurs compagnies ;
Chacun a rassemblé les siens
Et déjà les plus anciens
Ont commencé les litanies.

La vieille Alix tance sa fille
De ce qu'elle se rend si tard ;
Chacun dessous son étendard,
Se retire dans sa famille.

Des processions passons à la chapelle :

Hors du village est une place,
De qui les bords sont ombragés
D'un nombre d'ormeaux arrangés
En ordre de pareil espace.

Leur teste d'égale mesure,
Se cache dans l'air bien avant ;
Leurs bras, du soleil et du vent,
Couvrent une vieille masure.

Sans le titre dont on l'appelle,
On lui pourrait bien reprocher,
Etant sans croix et sans clocher,
Qu'elle ne fut jamais chapelle.

Par un saint on la recommande
Que jamais connaître on n'a pu,
Et de qui le nom corrompu
Ne se retrouve dans la légende. (1)

On y voit encor l'apparence
De vieux images effacés,
A qui tous les siècles passés
On porté quelque révérence.

Mais par le temps (2) qui tout consomme,
La plupart sont estropiés.
Saint Denis a la tête aux piés,
Saint Laurent n'a plus forme d'homme.

Et par une injure pareille,
Saint Clément qui n'a qu'une main
Semble rire de Saint Germain,
Qui n'a plus de nez, ni d'oreille. (3)

(1) Quel était ce saint ?
(2) Ou les Huguenots.
(3) En 1643 une image (statue) de la Madeleine fut apportée de Niort. Abbé Drochon. L. C. 37.

Il est assez difficile de savoir pour quelles maladies on allait à Pitié. Le passage qui suit est cependant à remarquer.

Ces deux pauvres vieilles se tuent,
La bannière est déjà bien loin,
L'haleine leur faut au besoin,
C'est en vain qu'elles s'évertuent.

L'une se plaint de la gravelle,
L'autre d'une douleur de reins,
Et toutes deux à divers saints
Offrent leurs vœux et leur chandelle. (1)

La fête donnait lieu à toutes sortes de transactions sur la place du Minage :

En ce lieu se vend le fruitage,
Les aulx, les oignons, les naveaux ;
Ici les moutons et les veaux,
Là toute sorte de laitage.

Je vois là, sur des escabelles,
Des colporteurs et des merciers
Qui pipent les peuples grossiers
D'almanachs (2) et de vieux libelles.

Il y avait encore des tourniquets, des marionnettes, des acrobates, des montreurs d'escrime et des marchands de chansons.

L'un chante, avecque violence,
Un air d'allégresse rempli,
Sur le mariage accompli
Entre la Savoie et la France (3).

Un autre, de voix éclatante,
Raconte un accident nouveau
D'un enfant qui, dès le berceau,
Etrangla sa mère et sa tante.

Cet autre danse les sonnettes,
Voltigeant comme un papillon.
Vois-je pas, sous ce pavillon,
Un joueur de marionnettes ? (4)

(1) Cierges.

(2) Il s'agit de calendriers de cabinet ou *placards* dont les bois ont servi presque jusqu'à la Révolution. Nous ne connaissons pas d'almanach *broché* en Poitou antérieur à 1660. Poitiers, Pierre Amassard, par d'Argoli Romain gr. astrolog., conforme aux jugements de Devillon.

(3) Quelques-uues de ces chansons nous sont parvenues en petits cahiers comme celles que l'on débite encore aujourd'hui, et ces petits cahiers reliés avec des chansons manuscrites formant des collections fort recherchées.

(4) Les marionnettes importées d'Italie apparaissent à Poitiers dès le règne de Henri III. On lit dans la XVIII[e] séree de Guillaume du Bouchet, dont la 1[re] édition est de 1584 : « Et qu'on trouvoit toujours aux badineries, batelleries et *marionnettes*, Tabary, Jehan des vignes et Franc à tripe, toujours boiteux et le badin ès-farces de France bossu, faisant tous ces contrefaits quelque tour de Champicerie sur le théâtre. »

A quoi servent ces bagatelles ?
C'est quelque jeu de tourniquet,
Dans un cercle, autour d'un piquet,
Sont rubans, galons et dentelles.

Où tu vois que cette brigade
S'amasse avec tant de rumeur,
C'est pour ce qu'un jeune escrimeur
Y montre à faire un estocade.

Sous la tente les pèlerins sont venus au sortir de la messe manger l'anguille rôtie, l'oignon et la ciboulette, la morue, les pois et les féves, et même l'oie et le gigot de mouton ; les verres manquent, on boit à même le *terrin* « le vin brouillé par le charroi ». Pendant ce temps :

Un aveugle, au bout de la table,
Leur râcle sur son violon,
La *gavote* ou le *Pantalon*,
Ou quelque chanson délectable.

Il frise sur la chanterelle,
A chaque couplet un fredon.
Là, *Robinette* ou *guéridon* (1)
Passe pour chanson nouvelle.

Veut-on savoir quels présents échangent les bergers et les bergères :

Ici Colin, pour faire croire
A Margot qu'il en est épris,
D'un beau demi-ceint, (2) de haut pris,
Lui fait un présent pour sa foire.

L'agraffe avecque la bouclette
Reluisent d'un plomb argenté ;
L'épinglier (3) y pend d'un côté,
De l'autre la bourse violette.

Margot, la bergère, en revenche
Du riche présent de Colin,
Lui donne un ruban zinzolin(4)
Qu'elle attache autour de sa manche.

Bientôt la *bombarde à basse note* s'accorde avec le *hautbois* pour appeler la jeunesse à la danse, et les couples réunis exécutent le *passe pied* de Bretagne en présence des demoiselles de la ville qu'égaient fort leurs gambades.

Ailleurs les jeunes gens jouent au rampeau.

Et puis ce sont les scènes obligées de toutes les grandes foules, des mendiants exhibant de hideuses infirmités, un sergent qui fait une arrestation, un étalage dévalisé, un coupeur de bourses poursuivi, des

(1) Ces vieux timbres sont intéressants à noter.
(2) Tablier d'après M. C. D. M. nous croyons qu'il s'agit plutôt d'une ceinture.
(3) Pelotte.
(4) Rouge.

ivrognes, des couples égarés dans les bois, des gens l'épée à la main. La fête tourne au pardon de Bretagne ou si l'on veut à la Kermesse et le Diable reprend ses droits.

Décidemment « le chantre essoufflé des victoires du roi Louis XIII » (1) savait rire quelquefois.

Il n'est point étonnant qu'il ait retrouvé à Pitié, en plein pélerinage, les divertissements que Robert du Dorat signale dans la Basse Marche, à l'autre bout de la province, où l'on dansait jusque dans les cimetières et *même aux frais du curé* dans les granges, quand le temps était mauvais, lors de la nuit de Noël, entre la messe de minuit et celle du point du jour.

« A la sortie de la messe de minuit tous les jeunes laboureurs, bergers, jeunes femmes et bergères se mettent tous à danser le reste de la nuit au son des cornemuses et haultbois jusqu'à la messe du point du jour : que s'il fait beau la dite nuit, que le temps soit serein et qu'il fasse lune, ils dansent devant l'église *ou au cimetière* suivant que la commodité de la place est propre ; que s'il fait mauvais temps et pluie, il se retirent dans quelque grange prochaine et illec le curé leur fait fournir de la chandelle, ainsi que j'ai vu pratiquer en mes jeunes années tant en l'église parroissiale de Jussac que de Saint-Sornin de la Marche et autres. (2)

Cet amour effréné des Poitevins pour la danse datait de loin puisque dès le XII[e] siècle notre province passait pour fournir le *li melior sailléor* (3), elle leur valut d'égayer de leurs ébats le mélancolique roi Louis XI devant les fenêtres de Plessis-les-Tours et deux siècles plus tard de figurer la France dans le fameux ballet des nations du *Bourgeois gentilhomme*. Enfin, si nos fêtes balladoires tournèrent trop souvent à la kermesse et durent parfois être interdites, il ne faut pas oublier qu'elles entretinrent pendant longtemps l'amour de la musique chez les villageois et nous gratifièrent même d'une fabrique d'instruments champêtres recherchés bien au delà de la province.

LÉO DESAIVRE.

(1) B. Fillon, V. Poitou et Vendée, Fontenay. p. 70.
(2) Robert du Dorat. Manuscrits de Dom Fonteneau. Bibl. de la ville de Poitiers.
(3) Leroux de Lincy. Le livre des proverbes.

LES MOIS ET L'IMAGERIE

JUIN



En iuing les biens cõmencent a meurir,
Aussi fait l'homme quand a trente-six ans :
Pource en tel temps il doibt femme querir
Se lui vivant veut pourvoir ses enfants.

Ce quatrain est extrait des *Heures au grand possible*; l'image qui l'accompagne fait partie d'un encadrement de page des *Heures à lusaige de Amiēs* (Amiens) *faites pour Simon Vostre libraire demourant a Paris a la rue neuue nostre dame a lēseigne sainct Jehan leuangeliste*.

P. S.

CHANSONS DE MAI (1)

V

HAUTE-BRETAGNE

Oh! levez-vous, levez-vous, demoiselle,
Pour allumer du feu, de la chandelle;
Nous somm' venus de la part de l'Emp'reur,
Vous annoncer le joli mois des fleurs!

Le mois d'avril m'a été bien contraire,
M'a empêché d'aller voir ma maîtresse;
Oh! j'irai ou j'y enverrai,
A l'arrivée du joli mois de mai.

Cette chanson se chante à Quintin (Côtes-du-Nord), le 30 avril au soir, par des jeunes gens qui vont dans les cours en portant des mais, dont ils déposent une branche sur la fenêtre des jeunes filles.

FRANÇOIS MESLÉARD.

(1) V. le t. IV, p. 259.

LES CHATS ET LES RATS INCENDIAIRES.

LÉGENDE BRETONNE

Le moulin de Landrer venait d'être incendié.

Grande rumeur dans tout le Cap! on ne savait à quoi attribuer le sinistre. Maladresse, hasard, vengeance des Corriquets, causes surnaturelles, tout était dit, mais rien n'était prouvé.

Arriva un petit Potr-Saoud (gardeur de vaches) qui raconta ce qui suit:

« Un soir que je rentrais mes bêtes, je vis accourir, sur la lande,
« l'armée des chats et l'armée des rats, marchant l'une contre l'autre.

« Tremblant de peur, je me cachai derrière une grosse pierre.

« Le capitaine des chats, après avoir rangé son monde, s'adressa
« à l'armée des rats: — « Pourquoi, les rats, êtes-vous si maigres?
« Nos dents, à vous croquer, s'émoussent sur les os. Si vous n'engrais-
« sez, nous allons tous mourir de faim ».

« Le capitaine des rats répondit: — Hélas! C'est nous qui péri-
« rons les premiers. Le moulin de Landrer ne tourne plus! Depuis
« quatre ans il n'y est entré sac de blé. Ah! si au lieu d'un vieux
« moulin, nous avions un moulin neuf, bien sûr que nous y trouve-
« rions de la farine et nous ne tarderions pas à engraisser.

« — Plus de batailles entre nous, répliqua le capitaine des chats;
« le danger nous est commun. Unissons-nous et brûlons le moulin ».

« Sitôt dit, chats et rats d'entourer le moulin, frottant à qui mieux
« mieux, entre leurs pattes de devant, les éclats de cailloux ramassés
« dans les taupinières de la lande.

« Bientôt les étincelles jaillirent de tous les côtés et le moulin flamba ».

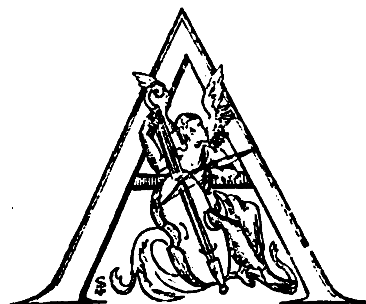
Seul le Potr-Saoud avait donné la vraie cause de l'incendie du moulin de Landrer.

(Conté par Jean-Yves Piriou, de Lescléden).

H. LE CARGUET.



VALEUR ESTHÉTIQUE DE LA CHANSON POPULAIRE



notre époque de civilisation compliquée, si éloignée de l'état de nature, nous sommes arrivés, par amour du contraste, à apprécier de plus en plus le simple, le naïf, les qualités innées, celles qui ne doivent rien à la science de l'homme ni à ses efforts.

C'est à ce motif que la chanson populaire, la chanson rustique doit sa vogue actuelle.

La France dans ce domaine du Folklore s'est, selon son habitude, laissée devancer par les autres nations. Les Anglais et les Allemands collectionnaient depuis longtemps les chants, les légendes, les contes populaires, et leurs littérateurs les plus renommés se passionnaient pour ce genre de recherches, que nous en étions encore aux contes de Perrault. Non pas que nous ne rendions justice à ces intéressantes traditions recueillies par le célèbre Académicien et écrites avec un charme si universellement goûté ; mais à côté de ces quelques contes publiés au dix-septième siècle par un ancêtre des Folkloristes, quels trésors de légende, de poésie et de musique rustiques restaient encore inconnus, inexplorés.

Il faut dire que notre éducation littéraire ne nous avait pas préparés à sentir le charme de ces œuvres naïves mais incorrectes, nées de l'imagination du peuple. L'ignorance de la prosodie, l'indigence des rimes empêchaient ces poésies d'être appréciées. La forme nuisait au fond. Et les Français pendant longtemps n'ont admis que les idées et les sentiments qui leur étaient habituels, et à condition qu'ils fussent exprimés selon les règles d'un art sévère et scrupuleux. Notre esprit national est essentiellement méthodique, logique, ordonné. C'est peut-être pour cette raison que nous ne brillons pas dans le poème lyrique. Il nous a fallu une révolution littéraire, le romantisme, pour intéresser les historiens, les littérateurs, les artistes, à ces documents de la tradition, à ces manifestations spontanées de l'intelligence du peuple.

Aujourd'hui la chanson populaire a conquis ses lettres de grande naturalisation. Sauf quelques retardataires récalcitrants, tout le monde s'intéresse à cet art charmant, et avec raison. Si les plantes rares cultivées dans les serres de nos horticulteurs ont droit à notre admiration, ces merveilleux produits de la sélection ne doivent pas nous faire mépriser la flore des prairies et des dessous de bois.

Cette flore aussi a sa beauté.

Jamais plus qu'aujourd'hui la grâce naïve qui s'ignore, l'esprit spontané, primesautier du peuple, n'ont été tenus en plus haute estime. Dans les beaux-arts, les premières manifestations de l'instinct de la forme et de la couleur, les re-

productions naïves et sincères de la nature exerçent sur nous un charme tel que l'art savant se retourne vers le passé et se met à l'imiter. Les primitifs sous toutes les formes ont repris faveur : les préraphaélites, les sculpteurs et les « ymaigiers » du Moyen-âge n'ont jamais été cotés à si haut prix.

En littérature plusieurs symptômes indiquent déjà qu'on est las de la préciosité, de la recherche des effets où apparaît trop le travail, des combinaisons longuement méditées, du clinquant et des oripeaux du style.

Après l'audition d'une symphonie moderne à tendances wagnériennes, ou après la lecture de certains recueils de vers où la pensée se quintessencie jusqu'à la volatilisation, avec quel plaisir n'écoutons-nous pas ces rondes que les enfants chantent dans la rue par un beau soir d'été ? En présence de cette inspiration d'une muse ingénue, nous sentons nos nerfs se détendre comme si nous entendions au fond des bois le « rossignolet sauvage », et nous sentons se calmer notre fièvre comme si nous buvions à longs traits l'eau des « claires fontaines ».

N'y a-t-il dans cette jouissance intellectuelle qu'un caprice, une fantaisie de blasé ? Nous ne le croyons pas. Nous estimons au contraire que ces œuvres simples ont une valeur artistique qu'on ne saurait méconnaître sans parti pris.

Dans le domaine de la littérature comme dans celui de la musique, la Beauté n'est pas le privilège exclusif des productions d'un art raffiné et savant. La Poésie et la Mélodie sont deux fées qui se penchent aussi bien sur le berceau d'un enfant des champs que d'un enfant des villes. Et si l'on devient versificateur ou harmoniste, on naît certainement mélodiste et poète.

Il en est de même du reste pour tous les arts. Il y faut des dispositions naturelles, innées ; qu'on les appelle la vocation ou la « bosse », le mot ne change rien à la vérité du fait. Voyez tous les grands artistes ! ne se révèlent-ils pas pour la plupart dès l'enfance ? Combien de petits pâtres ignorants qui n'ont jamais vu d'œuvres d'art que les images trop naïves du « Messager boiteux » vous étonnent par ce qu'ils peuvent faire, les uns avec un morceau de charbon, les autres avec un peu de terre glaise ou avec un couteau de deux sous. Mozart que les dilettanti ont divinisé de son vivant, Mozart n'était-il pas virtuose et compositeur à douze ans ?

Certes l'éducation perfectionnera le goût et les procédés de ces petits prodiges, mais jamais la science ne tiendra lieu de génie à celui qui n'a pas

« Reçu du ciel l'influence secrète ».

Donc on peut être un poète merveilleusement doué par l'astre dont a parlé Boileau et ne rien connaître des règles de la prosodie, ni des bizarreries de la grammaire.

L'incorrection du langage ne saurait détruire ce qui est l'essence même de la poésie, je veux dire la pensée conçue sous une forme concrète, vivante, synthétique. La poésie n'est pas en effet dans les mots, mais dans la façon dont le cerveau du poète moule pour ainsi dire ses idées.

Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que le but suprême de l'art est de revêtir la pensée d'une forme brillante, pure, harmonieuse ; néan-

moins il ne sera pas refusé à un poëte né de s'affirmer comme tel même en composant des vers aux pieds boiteux et aux rimes indigentes.

Peut-être ne serait-il pas paradoxal de soutenir que plus la forme est parfaite, recherchée, châtiée, impeccable, plus le vers est régulier, savamment mesuré, plus l'auteur a enrichi sa rime de consonnes d'appui, plus aussi par contre la pensée et les sentiments disparaissent et sont étouffés sous ce pédantesque vêtement. C'est quelque chose d'analogue à ces lourds et somptueux ornements dont les artistes bysantins recouvrent leurs Madones. « Mieux vaut, disent les Espagnols, une pincée de naturel que deux poignées de science » ; et nous sommes assez de cet avis. La correction n'est que trop souvent, hélas ! synonyme de froideur et l'on sait ce qu'il faut entendre par un style académique.

Certes nous ne voulons médire ni des grands poëtes ni des grands compositeurs qui sont la gloire des lettres et de la musique ; mais nous pensons, qu'à côté d'eux, au-dessous d'eux, si l'on veut, on peut rencontrer des sources de jouisssances dans un art naïf, simple, primitif, plus près en un mot de la nature.

C'est pourquoi certaines chansons qu'on entend aux veillées de village ou que le paysan chante à pleins poumons, en ramenant ses bêtes à l'étable, ces chansons qui ont souvent pour auteurs des illettrés, des voituriers, des bouviers, des cordonniers, ou des tailleurs de campagne, ces produits d'un art de primesaut et pour ainsi dire inconscient, peuvent plaire même à côté des œuvres émaillées par nos plus ingénieux sertisseurs de rimes riches et par nos musiciens les plus savamment compliqués. Le chantre en sabots, s'il est ému, peut faire partager son émotion à condition qu'il exprime fortement et simplement un sentiment vrai. S'agit-il d'une chanson ? si le style des paroles pèche par quelque endroit, la Musique, cette sœur jumelle de la Poésie, la Musique, la grande charmeuse, viendra à son aide, elle jettera son brillant manteau de mélodie sur la pauvreté des rimes et masquera l'insignifiance des idées.

C'est pour toutes ces raisons qu'en dépit des pédants, en dépit des puristes et des grammairiens réfractaires à la naïveté et qui ne veulent voir dans ces œuvres de l'enfance de l'art, que platitude et grossièreté, une foule d'éminents esprits affichent un goût prononcé pour les chansons rustiques. Ils trouvent à ces fleurs simples un parfum printanier qui les enchante.

L'opinion de Michel Montaigne à ce sujet a été bien souvent citée ; nous ne pouvons résister au plaisir de la citer encore. Ce puits d'érudition, ce latiniste qui aimait à faire parade de sa science, ce sceptique qu'on pourrait croire *a priori* insensible au charme de la simplicité rustique a dit quelque part dans son œuvre si touffue :

« La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et grâces, par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art ; comme il se voit ès villanelles de Gascongne et aux chansons qu'on nous apporte de nations qui n'ont connaissance d'aulcune science ni mêmes d'escripture. »

Ces grâces naïves de la poésie paysanne, Montaigne n'a pas été seul à les sentir : les plus grands de nos poëtes modernes, les plus précieux ciseleurs de strophes ont souvent demandé des inspirations à la Muse rustique et se

sont appliqués, comme devant d'admirables modèles, à reproduire ses élans libres, spontanés et ses beautés ingénues. Victor Hugo dans ses « ballades », dans ses « *Orientales* » surtout, a composé plusieurs pièces à l'imitation des chants populaires de l'Espagne. Les drames les plus émouvants, les plus profondément humains de Shakespeare ont habituellement pour fond une légende répandue dans le peuple. Le héros du drame philosophique de Gœthe, le docteur Faust, existe dans un conte très connu au delà du Rhin.

Nos musiciens, de leur côté, et je parle des plus en renom, ont puisé à pleines mains dans le trésor des mélodies rustiques, et plus d'un d'entre eux n'a dû le succès d'une œuvre savante et longuement travaillée qu'aux airs populaires qu'il y avait introduits.

La simplicité et la naïveté exerceront toujours sur les hommes un charme vainqueur. En civilisation, nous avons pris par nécessité l'habitude de cacher nos sentiments intimes, notre égoïsme et nos passions. La vie sociale exige cette hypocrisie. La mysanthropie est synonyme de solitude. Mais au fond de chaque Philinte il y a un Alceste épris malgré tout de sincérité et qui y applaudit toutes les fois qu'il la rencontre, sauf à en sourire. Or, quoi de plus sincère que les sentiments chantés par nos lyriques en blouse bleue ? Dans ces chansons les filles se montrent sans fausse pudeur naïvement impatientes d'être mariées, les soldats tombés au sort ne songent guère à la fanfaronade du patriotisme : ils se désolent et pleurent de vraies larmes à l'idée de partir pour la guerre.

Toutes nos sympathies sont pour ces artistes inconscients qui expriment ainsi les mouvements de leur cœur. Nous les aimons, comme nous aimons les enfants pour leur simplesse, pour leur sincérité. Ce même entraînement, nous le subissons du reste en présence de l'enfance de toutes choses. Cette pensée qui s'exprime sans apprêt, sans effort, sans maniéré, cette naïveté qui va droit au but, cette vérité toute nue, toutes ces qualités de primesaut nous ravissent ; nous y retrouvons la nature même dont la civilisation nous éloigne tous les jours.

CH. BEAUQUIER.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XVI

ESPOIR D'AIMER

(*La Belle au bois dormant.*)

Malgré notre ironie et la fièvre de voir,
Triste ou gai, laid ou beau, le vrai dessous du monde,
Nous n'avons pu tuer encore tout espoir
De quelque passion profonde.

Il n'est pas mort, l'espoir d'aimer et d'être aimé,
Cet espoir enfantin dont notre cœur se raille.
Et qui fleurit en nous, comme une fleur de Mai
Aux crevasses d'une muraille.

Notre Ame est le palais des légendes où dort
Une jeune princesse en robe nuptiale,
Immobile et si calme !... On dirait que la Mort
A touché son visage pâle.

Elle dort, elle rêve, et soupire en rêvant ;
Une larme a coulé lentement sur sa joue.
Elle se rêve errante en barque au gré du vent
Sur l'Océan qui gronde et joue.

Elle ne le voit pas, le beau Prince Charmant,
Qui chevauche parmi les plaines éloignées,
Et s'en vient éveiller sa Belle au bois dormant
De son sommeil de cent années,

Un manteau de velours aux agrafes d'argent
Flotte sur le jeune homme, et son cheval qui fume
Hâte vers le château son pas intelligent
Sous le soleil et dans la brume.

Mais elle, oh ! que ses yeux tendrement souriront,
Lorsque, se relevant sur sa couche embaumée,
Tout son sang virginal inondera son front
A s'entendre tout bas nommée !

Nous aussi, ce sera la fête dans nos cœurs,
Quant l'Amour, cavalier ailé que rien n'arrête,
Viendra nous réveiller du sommeil et des pleurs
En rouvrant la porte secrète.
Amour, Amour, le lierre enlace le château,
Les mousses ont rongé le blason qui s'efface,
Les cent ans vont finir ce soir oh ! viens bientôt,
Beau cavalier que rien ne lasse !...

PAUL BOURGET. (1)

(1) *Les aveux*. Paris, Lemerre. 1882, in-18 jésus.
Nous devons communication de cette pièce à M. ALEXANDRE TAUSSERAT.

LÉGENDES ET CONTES BASSOUTOS (1)

III

LE GARÇON-MÈRE



N jour un jeune garçon fut envoyé par sa mère chercher de la médecine chez son oncle maternel. Il y alla et son oncle lui donna la médecine demandée; mais au lieu de l'apporter à sa mère, le garçon la mangea lui-même. Cette médecine le rendit gros, ce garçon-là. Quand il arriva à la maison, il dit à sa mère : « Mon oncle te fait dire que sa médecine est finie, qu'il n'en a plus. » Plusieurs mois se passèrent; la grossesse du jeune garçon se développait. Quand il se sentit près du terme de sa grossesse, le jeune garçon dit à son petit frère, avec lequel il gardait les bestiaux : « Reste ici, pendant que je vais là-haut, sur la colline, visiter mes pièges à oiseaux. » Il accoucha là, tout seul, en secret; il accoucha d'un petit garçon. Alors il l'enveloppa d'une vieille peau de mouton et le cacha dans une grotte, puis il s'en retourna chez lui.

Le lendemain, il prit ses seaux à traire et alla traire ses vaches : il mit de côté un peu de lait dans une petite corne peur en nourrir son enfant. Lorsqu'il eut fini de traire, il conduisit son bétail au pâturage et le laissa de nouveau sous la garde de son petit frère, en disant : « Reste ici, pendant que j'irai visiter mes pièges ». Il monta sur la colline, et quand il fut arrivé sur la colline il se mit à chanter :

Pleure,pleure, que nous t'entendions, Nkolobé,
Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé,
Tu es comme quelqu'un qui n'aurait pas été enfanté par un homme, Nkolobé,
Tu es venu au monde avec les jeunes gnous des steppes, Nkolobé,
Tu es venu au monde ainsi que pousse l'herbe, Nkolobé.

Alors l'enfant se mit à crier: Ngué ngué! Le jeune garçon dit: « Que mon sein se remplisse de lait, afin que j'allaite Nkolobé! » Son sein se remplit de lait et Nkolobé se mit à téter. Quand il eut fini, le jeune garçon le reporta dans sa grotte, puis vers le soir il le quitta et retourna chez lui. Le lendemain il alla comme toujours traire ses vaches; il mit encore un peu de lait dans une petite corne. Puis il fit

(1) V. le t. IV, p. 495, 654.

sortir les bestiaux et les conduisit au pâturage. Il dit encore à son petit frère : « Reste ici, je vais-là-haut visiter mes pièges à oiseaux ». Quand il arriva près de la grotte il se mit à chanter.

Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Tu es comme quelqu'un qui n'aurait pas été enfanté par un homme, Nkolobé !
Tu es venu au monde avec les jeunes gnous des steppes, Nkolobé !
Tu es venu au monde ainsi que pousse l'herbe, Nkolobé !

Alors l'enfant se mit à crier : Ngué, ngué ! Le jeune garçon dit : « Que mon sein se remplisse de lait, afin que j'allaite Nkolobé. » Son sein se remplit de lait et Nkolodé se mit à têter. Vers le soir le jeune garçon retourna chez lui, comme à son ordinaire. Le lendemain, lorsqu'il eut trait, il garda de nouveau du lait dans sa petite corne et se rendit encore sur la montagne. Son frère s'en étonna et dit : « Pourquoi vas-tu visiter tes pièges chaque jour ? » Puis, quand son aîné se fut éloigné, il prit un chemin détourné et monta sur la montagne par un autre côté ; arrivé là, il se coucha derrière un rocher. Au bout d'un instant l'aîné arriva, lui aussi ; le cadet l'entendit chanter :

Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Tu es comme quelqu'un qui n'aurait pas été enfanté par un homme, Nkolobé !
Tu es venu au monde avec les jeunes gnous des steppes, Nkolobé !
Tu es venu au monde ainsi que pousse l'herbe, Nkolobé !

Puis il le vit prendre l'enfant et l'allaiter. Il se dit : « Ouais ! mon frère a un enfant. C'est donc là les pièges qu'il vient ainsi visiter chaque jour ! » Alors le cadet s'en alla sans avoir été vu, et retourna vers son bétail. Quand son aîné fut descendu de la montagne, le cadet lui dit : « J'ai mal à la tête. » Son frère lui répondit : « Tu peux t'en retourner à la maison ».

Lorsque le frère cadet fut de retour au village, il dit à sa mère : « Mère, mon frère a un enfant ». La mère lui répondit : « Un enfant ? comment serait-ce possible ? » Il répondit : « Il a certainement un petit garçon, là-bas, sur la montagne. » Alors la mère se prit à réfléchir et s'écria : « Est-ce que ce serait donc à cause de la médecine que je l'ai envoyé chercher chez son oncle maternel ? » Puis elle demanda à son fils : « Ne pourrais-tu pas nous faire voir cet enfant ? » — « Oui, ma mère, je puis te le montrer où il est. » Ils y allèrent pendant la nuit, accompagnés du père du jeune garçon. Quand ils furent arrivés devant la grotte, le frère cadet se mit à chanter, en imitant la voix de son aîné ;

Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Tu es comme quelqu'un qui n'aurait pas été enfanté par un homme, Nolobé !
Tu es venu au monde avec les jeunes gnous des steppes, Nkolobé !
Tu es venu au monde ainsi que pousse l'herbe, Nkolobé !

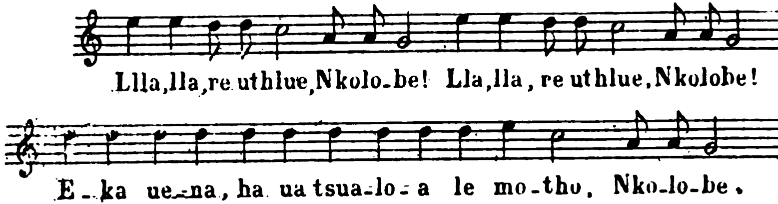
L'enfant se mit à crier : Ngué, ngué ! La mère du jeune garçon prit le petit enfant et lui donna le sein ; ils refermèrent soigneusement la porte avec de grosses pierres et retournèrent chez eux en emportant le petit enfant. Le lendemain le garçon, mère de l'enfant, se leva tout joyeux comme d'habitude, alla traire ses vaches et comme toujours mit de côté un peu de lait dans sa petite corne. Puis il fit sortir son bétail et le conduisit au pâturage ; mais cette fois-ci son petit frère n'alla pas avec lui, il resta à la maison. Le garçon monta sur la montagne comme tous les autres jours, et se mit à chanter :

Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Pleure, pleure, que nous t'entendions, Nkolobé !
Tu es comme quelqu'un qui n'aurait pas été enfanté par un homme, Nkolobé !
Tu es venu au monde avec les jeunes gnous des steppes, Nkolobé !
Tu es venu au monde ainsi que pousse l'herbe, Nkolobé !

Mais cette fois-ci aucune voix ne lui répondit ; il s'approcha de la grotte, mais il ne vit rien. Il enleva les pierres qui en fermaient l'entrée, et vit que son enfant n'était plus là. Il pleura, il pleura tout le jour. Vers le soir il retourna chez lui, mais il n'était plus joyeux comme d'habitude, et s'assit près du feu en fondant en larmes. Sa mère lui dit : « Pourquoi pleures-tu, mon enfant ? » Il répondit, « Je ne pleure pas, c'est la fumée qui me fait mal aux yeux. » Sa mère reprit : « Assieds toi à une autre place, pourquoi te tiens-tu si près du feu ? » Il se leva et entra en rampant dans la hutte, où il s'endormit le cœur gros. Le lendemain, toujours pleurant, il se rendit au pâturage avec son troupeau, et en revint le soir, plus triste que jamais. Sa mère lui demanda encore : « Pourquoi donc est-ce que tu pleures ainsi ? serait-ce parce que tu n'as plus ton enfant ? » Cette fois-ci il n'essaya plus de rien nier, et répondit : « Oui ! c'est pour cela. » Alors sa mère le fit entrer dans sa hutte à elle, et lui montra son petit enfant, en lui disant : « Le voilà, ton enfant ! comment donc as-tu pu mettre au monde un enfant, toi qui es garçon ? Cet enfant, d'où l'as-tu ? » Il répondit : « C'est à cause de la médecine que tu m'as envoyé chercher chez mon oncle maternel ; je l'ai mangée en route au lieu de te l'apporter ; c'est là la cause de ce qui m'est arrivé. »

Voici les paroles de la chanson que le garçon chante à son fils Nko-

lobé, avec la musique, telle qu'elle a été recueillie et notée par mon ami, M. Déter :



C'est à l'obligeance de Madame Déverleu, la femme d'un de mes collègues, que je dois ce curieux récit. Elle l'a écrit sous la dictée d'une vieille femme, aujourd'hui chrétienne, nommée Francina. Je l'ai traduit littéralement. Indépendamment de sa valeur intrinsèque, ce conte est fort intéressant, en ce qu'il nous montre jusqu'à quel point les indigènes du sud de l'Afrique croient à l'efficacité des charmes ou des médecines. Ils leur accordent une confiance absolument illimitée. Ainsi, il y a deux ans, j'ai entendu raconter à plus d'une reprise, *comme vraie*, l'histoire d'un jeune garçon qui aurait accouché d'un enfant à peu près dans les mêmes circonstances que dans le conte ci-dessus. Les plus intelligents sans doute n'y croyaient pas ou n'y croyaient qu'à demi, mais pour beaucoup la chose ne faisait aucun doute. Le merveilleux pour eux n'a pas besoin d'être vraisemblable ou simplement possible ; plus il est exagéré et insensé, et plus aussi il a de chances de se faire accepter. J'en ai eu maints exemples qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

E. JACOTTET.



MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

IX

GAVROCHE SE RAPPELLE LES GLADIATEURS

Je ne crois pas que, parmi les lecteurs de ces lignes, il y en ait un seul qui n'ait joué dans sa jeunesse à ce qu'on nomme *cache-cache* : c'est une série de poursuites dont le principe est toujours le même, quelques modifications de détail qu'on y apporte parfois. Or il arrive souvent dans ce jeu que, pour une raison ou pour une autre, par fatigue ou autrement, l'un des joueurs, celui qui se cache et se sauve, ou celui qui *fait* (suivant le terme consacré) éprouve le besoin d'obtenir un instant de répit, un moment de trêve. Il faut prévenir les autres de cette suspension d'armes. Du temps de mon enfance, et chez moi (je suis saintongeais) nous employions le terme *permission*, qui s'explique de soi, mais manque d'originalité. A Paris, il en est tout autrement. J'avais remarqué souvent avec surprise que le gamin parisien, en pareil cas, se contente de crier : *Pouce*, en levant le pouce, et je m'étais demandé d'où pouvait venir cette expression et ce mouvement ; quand je songeai brusquement aux gladiateurs romains. L'explication était trouvée.

En effet on se souvient (sans avoir besoin de consulter les épîtres d'Horace ou Juvénal) que, dans les combats de gladiateurs, quand un combattant était blessé, le peuple criait : « Hoc habet (Il en tient !) ». Le vaincu laissait tomber ses armes en signe de soumission et levait la main pour demander merci. Son sort dépendait alors des spectateurs, qui élevaient la main en tournant le pouce vers la terre s'ils voulaient lui faire grâce, et en tenant le pouce en l'air s'ils désiraient la mort. C'est à quoi fait allusion le mot d'Horace : « Pollice verso ». Quand donc le gladiateur demandait grâce, on peut dire qu'il *demandait le pouce*. C'est ce que fait de nos jours encore le gavroche parisien quand au jeu il demande une grâce momentanée ; et c'est ce que du reste confirme d'une manière certaine la formule qu'il emploie, puisque souvent il la complète en disant : *Je demande pouce* !

Vraiment le gamin de Paris ne se doute guère qu'il a gardé mémoire des combats de gladiateurs, et qu'il sait son Horace sur le bout... du pouce.

DANIEL BELLET.

LES PETITES VENGEANCES

DE MONSIEUR SAINT YVES

Légendes du pays d'Avessac.

En la paroisse de Guémené-Penfaö, sur le bord de l'ancien grand chemin, qui conduit de ce bourg à Massérac, existe encore une vieille chapelle dédiée au bienheureux Saint Yves, en grande vénération dans le pays. — Saint Yves est un puissant protecteur et, se souvenant sans doute de son ancien métier d'avocat, il plaide volontiers en Paradis la cause de tous ceux qui l'invoquent avec piété et confiance; mais, aussi digne que compatissant, il tient par contre à ce qu'on ne lui manque pas de respect. Telle est du moins l'opinion qu'ont de lui les habitants de Guémené-Penfaö, qui racontent à ce propos les trois légendes suivantes.

I. LE GEAI DE SAINT-YVES

« Il ne fait pas bon se moquer des saints. Il y a jà nombre d'années un homme du village de Pussac, situé, comme chacun sait, tout proche de la chapelle Saint-Yves, et que ses mombreux tours avaient fait surnommer : *le grand farçou* (le grand farceur) déblatérait sans cesse contre le saint patron de la frairie, au grand scandale de ses voisins, et ne manquait pas de dire souvent entre autres *museries* (plaisanteries) aux gens dévotieux que, si saint Yves avait besoin qu'on veille si souvent à sa chapelle pour l'amuser, il trouverait bien lui, quelque jour, un bon moyen de le distraire. Mais notre homme était un fanfaron et son essai ne lui réussit guère. A quelque temps de là en effet, ayant pris un jeune geai en revenant un soir de la foire de Fougeray, il n'eut rien de plus pressé, passant devant la chapelle, que d'y jeter, malgré ses cris, le malheureux oiseau en criant bien fort : « Tiens, saint Yves, toi qui n'a rien à faire, amuse te (*toi*) donc o (*avec*) cela ! » Mais à peine le *grand farçou* avait-il prononcé son blasphème, que ses jambes refusèrent de le mener plus loin. et que, saisi d'une fièvre ardente, il dut se faire porter chez lui par ses compagnons de route. Il ne fut guéri qu'en promettant réparation à saint Yves et lorsqu'il lui porta en pélerinage un oiseau de cire, qu'on vit encore longtemps depuis dans sa chapelle.

II. COMMENT LE DIABLE EMPORTA LA SERVANTE QUI AVAIT VOULU VOLER LA STATUE DU SAINT.

Au village de la Landezais, tout proche la chapelle de Monsieur saint Yves était une jeune chambrière (*servante*), la plus accorte (*dégourdie*) de tous les environs. Raffolant de la toilette et ne songeant qu'à paraître la plus belle aux assemblées d'alentours, sa maîtresse lui avait souvent dit qu'elle vendrait son âme pour un bout de ruban. A coup sûr, elle ne pensait point dire si vrai, car cela arriva comme elle l'avait prédit. Un soir de fileries (assemblée des

gens d'un village réunis pour filer le lin à la veillée d'hiver), un de ses prétendus lui ayant demandé si elle était peureuse, elle ne craignit pas de dire qu'assurément elle n'avait peur de rien et que si on voulait lui donner une davantière (*un tablier*) de soie pour la prochaine assemblée, elle promettait d'aller dès le soir, au coup de minuit, chercher toute seule, la statue de Saint Yves dans sa chapelle, distante d'un kilomètre environ, pour la rapporter au village de la Landezais. Plusieurs jeunes gens tinrent la gageure et lui promirent la davantière demandée, si elle voulait exécuter sa promesse. Hélas ! mal en prit à notre chambrière, elle partit au coup de minuit comme elle s'y était engagée, mais elle ne revint pas ; le diable l'avait emportée et son bourgeois (*son maître*), la cherchant le lendemain, ne trouva dans le chemin de la chapelle que sa chevelure pendue à un arbre et la statue du saint, qu'elle avait volée, entre ses deux sabots.

III. POURQUOI LES COUTURIERS SONT GÉNÉRALEMENT BOITEUX.

Un jour que Monsieur saint Yves revenait de Paris en Basse-Bretagne, il se perdit sur le tard (*le soir*) dans les grandes landes de Montnoël entre Guémené et Massérac. Le saint était fort ennuyé, car les chemins étaient mauvais et sa monture avait perdu un fer. Mais ayant entendu chanter, il reprit bon espoir et aperçut bientôt un tailleur de la Cavelais qui revenait de sa journée. Notre saint l'aborda aussitôt et le pria de le remettre dans son chemin en lui indiquant le bourg le plus voisin, pour qu'il puisse faire referrer sa bête. Mais au lieu d'obliger saint Yves, notre tailleur qui n'avait guère de religion, se mit à le railler et lui dit que « puisque les moines allaient *deschaux*, sa bête pouvait bien faire de même, car il était juste que le valet manquât de souliers du moment que le maître n'en portait point. » Mais saint Yves trouva la plaisanterie mauvaise, et voulant punir aussitôt ce gouailleur, il lui déclara qu'à l'avenir, lui et tous ses confrères qui n'auraient pas plus de religion que lui, auraient comme son cheval une jambe défectueuse. Et voilà pourquoi la plupart des tailleurs sont boiteux aujourd'hui.

Comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.



COUTUMES DE PAQUES

I

QUELQUES COUTUMES ALLEMANDES

« Prends une coupe
La veille de Pâque.
Va puiser l'eau,
Mais sois prudente. »



UOIQUE cette coutume d'aller puiser l'eau dans la nuit de Pâques soit très ancienne, elle s'est conservée jusqu'à nos jours, surtout en Saxe et en Silésie. Dans les bourgs et les villages où elle existe encore, elle donne lieu à bien des plaisanteries de la part des jeunes gens qui se cachent volontiers dans les environs de la rivière ou de la source pour faire causer la femme qui vient y puiser; car, pour conserver à l'eau toute sa force magique de guérir les blessures, de préserver des maladies et surtout de rendre belle et désirable, il faut qu'elle soit puisée en silence et sans qu'on soit aperçu : « Pour puiser l'eau, il faut te courber. Mais si tu parles, le charme est rompu! »

Les Allemands de la Bohème ne se contentent pas d'un peu d'eau apporté dans une coupe, ils se plongent tout le corps dans la rivière afin que cette ablution complète, à la veille de Pâques, les rende sains et forts pour toute l'année. En Thuringe et dans le Harz, on se contente de mener à l'abreuvoir tout son bétail, qu'on veut mettre ainsi à l'abri des maladies pernicieuses.

Un autre usage bien joli qui a lieu dans toutes les parties montagneuses de l'Allemagne depuis le Harz et la Thuringe jusqu'en Wesphalie, en Bavière et même en Tyrol, c'est d'allumer, la veille de Pâques, de grands feux de joie sur toutes les montagnes ; souvent les habitants font cercle tout autour et chantent de vieux cantiques ou des chants populaires.

En Silésie, on appelle ces feux les « bûchers de Judas », pour faire allusion à la punition qu'aurait méritée Judas Iscariote pour sa noire trahison.

Les feux de Pâques symbolisent le triomphe de la lumière sur les ténèbres. Les anciens Germains les allumaient en l'honneur de Thorn, qui leur ramenait le printemps; quand ils étaient éteints, leurs prêtres en recueillaient les cendres et les répandaient sur les champs afin de les rendre fertiles.

Pour les œufs, la coutume est non moins ancienne, mais, répandue dans tous les pays, elle n'offre guère de différence marquée; cependant l'idée de faire apporter ces œufs par le lièvre n'existe guère que dans les pays de Bade, de Wurtemberg et dans l'Alsace. Non contents de faire chercher les enfants dans les salons ou les jardins selon qu'il fasse beau ou mauvais temps, un jour, à Kalsruh, nous sommes allés porter nos œufs et nos cadeaux dans la forêt, creusant des nids dans la mousse et faisant durer le plaisir des enfants jusqu'à la fin du soir. Dans la Marche, les enfants prennent de jeunes rameaux de bouleau dont ils caressent la robe des parents, voire même des passants en

chantant : Stieb, stieb, bsterei. — Bitte um ein Kakelei. — Giebst du mir kein Kakelei. — Stieb ich dir den kock entzwei, — paroles qui ne peuvent guère se traduire et qui signifient à peu près : « Frappe, frappe, œuf de Pâques. Je te demande un petit œuf. Si tu ne me donnes pas de petit œuf, je déchire ton habit. »

HEDWIGE HEINECKE

(Extrait du *Journal de Halberstadt*. Emil Kœnig. Coutumes de Pâques.)

DICTONS ET PROVERBES MALAYS

— Savoir vanner sans perdre de grain.

Savoir choisir sans rien omettre.

— Pour gagner quelques gouttes s'exposer à tout répandre.

« L'avarice perd tout en voulant tout gagner. »

— Savoir presser la canne à sucre.

Savoir tirer bon parti d'une affaire.

— Vouloir faire de la farine sans riz.

Entreprendre sans moyen de réussir.

— Seau perdu la corde reste.

Occasion perdue regrets superflus.

Crainte des poux brûler ses habits.

« Souvent la peur d'un mal vous conduit dans un pire. »

— Embarrassé comme un homme surpris *cacans* (1) en place publique.

Se dit des personnages aux allures d'apparence austère pris en flagrant délit d'inconvenances.

— Soigné comme un tison sur l'eau.

C'est-à-dire : soigné comme un objet précieux très exposé à périr.

— Comme un rat tombé dans le riz.

C'est manger et dépenser sans discernement et sans compter.

— Mur sec.

Avare.

— Comme un chat sur un mur.

Etre indécis, chercher sa voie.

(1) Le Malay *Bèrak*, commande cette traduction.

— Qui suit ses sens court à sa perte ; qui suit son cœur va à la mort.

Passions et sentiments sont également dangereux.

— Le cocotier ne donne que la végétation du cocotier.

Ambition de gens de peu ne peut être que basse ambition.

— On donne à manger aux éléphants avec un épieu, et aux chiens dans une écuelle.

Traiter les gens selon leur rang et leur mérite.

— Vendre la farine et le gâteau.

Tirer deux profits d'une même affaire.

— Soufflet de main ornée d'anneaux et coup de pied bien chaussé sont seuls acceptables.

Il n'y a de réprimande acceptable que celle qui vient d'une personne honorable et de correction digne que celle que nous donne un homme de bien.

— A coussin perdu substituer la natte.

Après veuvage épouser une belle-sœur ou un beau-frère, suivant qu'on est veuf ou veuve.

— Un *tali*, trois *wang*.

Deux choses égales sous deux dénominations différentes. (Un *tali* vaut 30 unités de monnaie, dont le *wang* vaut seulement 10.)

— Qui danse mal accuse le sol d'être humide (les Malais dansent en plein air sur le sol nu).

Nous disons : les mauvais ouvriers ne trouvent pas de bons outils.

— Semer le grain sur l'eau d'un lac, c'est semence et peine perdue.

Faire du bien à qui n'en sait pas profiter, c'est perdre son temps et ses soins.

— Porté comme un vase plein d'huile.

Porté avec d'excessives précautions.

— Canard éperonné.

Bravache.

— Attendre est dangereux, agir peut tout perdre.

Le mal de l'indécision.

— Jadis étain, fer aujourd'hui.

Doux autrefois, maintenant brutal.

— Un verre d'eau douce ne dessale pas la mer.

Un peu d'instruction n'amende pas un méchant homme.

— Peut-on à la force du doigt empêcher la chute du ciel ?

Est-il possible aux petits et aux esclaves de se soustraire à la puissance des grands?

— On ne peut avec un van (à vanner) couvrir le cadavre d'un éléphant.

On ne peut dissimuler de grands projets par de petits prétextes.

— Homme qui plante ne récolte pas toujours.

Les accidents entravent souvent les projets les mieux conçus.

— Il ne sort pas d'eau trouble d'un puits à source claire.

Homme sage ne donne que bons conseils.

— Laissons le lapidaire juger des pierres précieuses.

A chacun son métier.

— Crabe qui exhorte ses enfants à marcher droit.

Ivrogne qui prêche la tempérance.

— A main malheureuse rien ne réussit.

Ne forçons pas la chance.

— Remettre la perle dans son écrin.

Réunir deux parties — gens ou choses — faites l'une pour l'autre.

— Diamant percé par une épine.

Chose introuvable.

— Enlèver le charbon dont on a le front noirci.

Venger une injure.

— Comme un lézard avale un insecte.

Manger gloutonnement.

— Copeau de bambou, fêtu de feuille, ont leur emploi.

Ne rien négliger.

— A monter sur un arbrisseau on peut tomber et se tuer.

Petite cause et grands effets.

— Berceau secoué affecte le marmot.

Querelle de ménage affecte la famille.

— Comme pierre précieuse et anneau.

Comme deux personnes qui se conviennent mutuellement.

— Frappez le serpent, ne le tuez pas ; ménagez vos moyens, évitez d'ensanglanter la terre.

Réprimandez doucement et gravement, la réprimande porte mieux et n'engendre pas la rancune.

Ollivier Beauregard.

LES CHANSONS ET DANSES DES BRETONS (1)

Le livre que vient de publier notre confrère M. Quellien est le résultat d'une mission dont il fut chargé en Bretagne par le ministre de l'Instruction publique, dans l'été de 1880; une partie des documents si intéressants fournis par cette enquête avait déjà paru dans les *Archives des Missions scientifiques* lorsque l'auteur, ayant complété par des voyages successifs la moisson commencée, songea définitivement à en faire part au grand public. Il n'a point perdu son temps ni sa peine, à en juger par le volume que nous avons sous les yeux; car c'est le premier ouvrage qui nous donne un tableau vraiment complet de la poésie armoricaine, — ou plus exactement de la chanson bretonne, — témoignage précieux de la survivance des anciennes races celtiques. Nous avions bien jusqu'à ce jour le *Barzaz-Breiz* (1839) de M. de la Villemarqué et les *Gwerziou Breiz-Izel* (1868-74) de M. Luzel (2) qui furent à trente ans de distance, des précurseurs dans le folklorisme breton, et dont les utiles recueils demeureront populaires; mais pour avoir ouvert la route aux chercheurs et livré maints textes aux discussions de la critique, ces deux maîtres n'en laissaient pas moins d'importantes lacunes à combler. Toutes les questions relatives aux origines mystérieuses de cette poésie, à la technique de son art, à ses manifestations diverses et à leur multiple diffusion demeuraient encore irrésolues; la récente publication de M. Quellien ne contribuera pas peu, croyons-nous, à hâter la solution du problème.

Les *Chansons et danses des Bretons* sont dédiées, sous la forme d'une charmante épître, à l'un de nos grands poètes contemporains, M. Maurice Bouchor, l'alerte rhythmeur des *Chansons joyeuses*, le penseur et le philosophe de l'*Aurore* et des *Symboles*; puis,— comme l'a dit fort justement le critique si autorisé du *Temps*, M. Weber — sous le titre trop modeste de *Notes de voyage*, M. Quellien nous met aussitôt au courant de ses patientes recherches et, dans une étude aussi attachante qu'approfondie, nous initie tour à tour aux productions des chanteurs et à leur poétique, aux légendes chrétiennes et aux cantiques pieux, à la chorégraphie populaire, aux représentations des mystères et des drames. Poète lui-même, et par conséquent plus capable que tout autre de penétrer le secret des dieux, c'est, suivant l'heureuse expression d'un de nos confrères, en quelque sorte l'âme du peuple breton qu'il s'est efforcé de surprendre ou de traduire.

Les difficultés sont grandes partout à recueillir les épaves de la muse populaire, et « même aujourd'hui », nous dit M. Quellien, « que la Bretagne est moins fermée aux « gens du dehors » et que la civilisation l'a percée d'outre en outre par ses voies ferrées, cela donne encore le plus grand mal d'arracher aux Bretons leurs contes ou leurs légendes. Pour la plupart, la ré-

(1) *Chansons et danses des Bretons*. Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc. 1889, gr. in-8 de III — 300 p., avec musique.

(2) Le folkloriste quimpérois corrige les épreuves d'un second recueil, les *Soniou Breiz-Izel*, qui doit voir incessamment le jour.

vélation de ces « secrets » est une manière de trahison domestique ; ils craignent des étrangers quelques duperies, ou le rire des lettrés peut-être ; et c'est, pour d'autres, une futilité qui n'en vaut pas la peine. » Tel est le cas de beaucoup de gens du peuple qui, s'étant frottés vaguement à notre moderne civilisation, rougissent de leurs naïves complaintes, et se passionnent pour d'absurdes chansons de café-concert. La meilleure introduction auprès du paysan est encore l'appui d'une personne autorisée, influente ; toutes les portes, notamment, s'ouvrent devant le maire et le recteur.

M. Quellien nous explique la genèse de ces chants et la transformation du *bardisme* en Basse-Bretagne, matière délicate et qui n'avait guère été traitée jusqu'à présent ; elle est exposée ici d'une façon très originale et de main de maître. Les *bardes* de ce temps — à quoi bon susciter à propos de cet innocent vocable une véritable querelle de mots ? — ne descendent plus de leurs ancêtres du même nom ; mais nos modernes bardes bretons, pour n'être plus constitués en caste, forment toutefois une classe assez nombreuse encore. Il y a d'abord les bardes mendiants ou chanteurs de profession, *baleer-bro* qui fréquentent les foires, errent de ferme en ferme, et se trouvent sur la grande route au passage des diligences ; ceux-là ne vendent guère que leurs propres élucubrations, imprimées sur des feuilles volantes, et généralement parmi eux la récolte est assez insignifiante. D'autres de ces bardes exercent un métier avoué : ainsi, il est incontestable, que les meuniers, les tisserands, les tailleurs et les chiffonniers ou *pillaouer* sont les plus sûrs dépositaires de la véritable poésie populaire. Comme ils ne riment pas pour vivre, mais « chantent pour rire », on trouve toujours quelque chose de bon à prendre dans ce qu'ils présentent ; avec un peu de persévérance, ou quelque habileté, on arrive à extraire de leur mémoire des œuvres impersonnelles. « La plupart des chansons populaires n'ont pas d'authenticité ; elles n'en sauraient avoir : l'auteur en est anonyme. Sortent-elles toujours du peuple ? Il est probable qu'elles proviennent, le plus souvent, d'un être moins collectif ; mais il appartient toujours au peuple de les transmettre ou de les vouer à l'oubli. »

Le temps s'écoule, mais les chanteurs succèdent aux chanteurs. « La poésie d'une race ne disparaît pas avant la langue qui l'a produite ; elle se transforme, selon les âges, avec la famille ethnique qui se sert de cet idiome.
La persistance du vieux fonds celtique constatée scientifiquement dans la chanson française, et même ailleurs, est un fait évidemment curieux sur lequel M. Quellien s'arrête avec complaisance. On trouverait sans doute les traces de cette influence initiale et occulte « n'importe où les Latins ont remplacé les Celtes et ont paru au bout de tant de siècles absorber les populations antérieures ».

Une mélancolie élégiaque, le plus souvent, caractérise les chants bretons ; et c'est bien encore, observe avec raison M. Quellien, ce qui atteste l'originalité de toute poésie populaire. Un air larmoyant, et qui émigre, laisse au pays natal sa tristesse, et prend une allure différente à l'étranger. En Bretagne, même un air de fête ne va pas joyeux jusqu'au bout, et souvent l'expression de la gaité se traduit voilée et rêveuse dans les chants des bardes primitifs. « C'est que tout peuple garde, au fond de l'âme, une mélancolie qui se

soulève au moindre effort. L'on ne se rend parfaitement compte du sentiment intime qui soutient et anime sa poésie, que du jour où l'on a bien entendu les pauvres gens du commun chanter eux-mêmes de leur voix dolente... »

La classification des chants populaires, si nombreux et si diversifiés, est une tâche peu aisée ; à mesure qu'on apprend du peuple ses chansons et ses récits, on est frappé de l'inépuisable fécondité des sources auxquelles il les puise : plus on a creusé, moins on s'aperçoit qu'on en ait touché le fond. Cependant l'on peut établir que le *gwerz* et le *sonn* sont les formes les plus usitées de la poésie bretonne, et que toutes se ramènent plus ou moins à ces deux types distincts. Le gwerz est le poëme historique, épopée ou complainte ; le sonn appartient au genre lyrique : hymne, élégie, chanson satirique ou joyeuse. Un troisième vocable est également employé, *kanaouen*, qui équivaut littéralement au mot *chanson*, et, par suite, est pris souvent pour synonyme de sonn. Le gwerz est dénué de refrain et se chante parfois sur une simple mélopée ; le refrain ou *diskan* accompagne au contraire toujours le sonn, dont la mélodie est beaucoup plus rhythmée et précise.

M. Quellien juge définitivement le débat tant controversé de l'harmonisation des chansons populaires. Il se prononce très catégoriquement pour la négative. « Au fond, il n'est pas plus permis d'harmoniser une mélodie populaire que de corriger les assonances dans une chanson et de les remplacer par des rimes riches. L'harmonisation n'offre même pas l'excuse d'être un mal nécessaire. Le musicien tâchera vainement de conserver à la mélodie son caractère tonal ou rhythmique ; elle n'en sera pas moins contrainte de s'assujettir à une mesure convenue et de rompre souvent avec sa cadence naturelle. » Telle est, du reste, également l'opinion de M. Weber. Libre au musicien, bien évidemment, de faire à son gré d'heureux emprunts aux inépuisables thèmes populaires, qui sont du domaine commun, et lui fourniront les moyens de régénérer peu à peu son art. On sait le parti prodigieux qu'ont tiré certains compositeurs français et étrangers de ces sources inappréciables; les noms de Bizet, de Berlioz, de Grieg, de Beethoven et de Wagner eux-mêmes, se présentent entre mille pour justifier un procédé si naturel. Mais un vrai folkloriste n'arrangera pas une mélodie populaire, si médiocre soit-elle : il la transcrira fidèlement telle qu'il l'a recueillie, avec sa simplicité brutale et sa native imperfection.

Viennent ensuite des pages très neuves et pleines d'intérêt sur l'hagiographie bretonne, et les cantiques innombrables spontanément éclos sur cette « terre des saints », pleine de sanctuaires et d'oratoires consacrés sous des vocables pour ainsi dire indigènes ou celtiques. « Partout où un monastère a été le berceau d'une ville, on retrouve la légende d'un saint ; l'histoire de chaque localité serait un récit de dévotion, aussi bien que l'histoire du pays même serait une longue chanson de gestes. La Bretagne est vouée à une religion comme une petite fille qui vient péniblement dans la vie est vouée par sa mère au bleu ou au blanc.... »

Nous abordons maintenant les airs de danse. Pour *sonner* une danse bretonne, deux instruments de musique sont nécessaires, le *biniou* et la *bom-*

barde ; le premier, bien connu de chacun, est une sorte de cornemuse percée de cinq trous ; la bombarde, assez comparable au hautbois, est percée de huit. Dans les Côtes-du-Nord, on y joint couramment un petit tambour qui sert uniquement à accentuer la mesure. Le vrai joueur de biniou se reconnait aux *petites notes* dont il a soin d'agrémenter son air *ad libitum*, nuançant chaque fois le même air d'une façon différente. Il ne faudrait pas croire que les motifs de danse, en Basse-Bretagne, soient variés à l'infini. Tout au plus peuvent-ils se monter à une centaine, dont M. Quellien a reproduit les vingt-cinq ou trente principaux ; ce sont des *rondes*, des *bals*, des *contre-danses* et des *passe-pied* ; on y peut ajouter la *dérobée*, venue du pays *gallo* (Haute-Bretagne), — quelque chose comme la farandole des Bretons. Dans la Cornouaille quimpéroise, la ronde et le bal sont remplacés par la *gavotte* et le *jabadao*. Toutes ces danses sont d'ailleurs interminables ; les airs se répètent ou se succèdent en de perpétuelles reprises sans autre loi ni règle que l'entrain de la foule : aussi les *sonneurs* alternent-ils la plupart du temps, faute de quoi, ils n'y résisteraient pas. Lorsque le musicien n'en peut plus, il arrête court par une note aiguë et discordante. Le *quadrille* entier, composé de quatre figures, dure au moins trois quarts d'heure. L'attraction exercée sur les foules par le ménétrier est telle, que suivant une formule devenue proverbiale et citée par M. Quellien, « les trépassés se lèveraient pour sauter eux mêmes, s'il allait à minuit jouer de la bombarde dans le cimetière ». Mais les thèmes anciens commencent, hélas ! à disparaître du répertoire des musiciens, pour être remplacés par de banales compositions modernes, et des arrangements maladroits de *virtuoses*.

Le peuple ne danse pas toujours au son des instruments ; à un pardon, pour l'inauguration d'une aire neuve, après le banquet de la moisson, l'envie peut venir de sauter une ronde ou une gavotte, sans qu'on ait pourtant un *sonneur* sous la main. Alors quelqu'un entonne une chanson, un sonn rhythmique : l'on chante et l'on danse tour à tour ou tout à la fois. Notre confrère étudie avec détail ce rôle particulier de la chanson dans la chorégraphie populaire, et c'est là encore une des grandes originalités de son volume. Il mentionne telles berceuses de nourrice, telles rondes d'enfants dans les salles d'asile, enfin telles chansons de métiers au mouvement tantôt allègre et vif, tantôt à la cadence molle et trainante, suivant les âges des danseurs, sur lesquelles grands et petits sautent et virent en de vertigineux branles.

En dernier lieu, il y a les pittoresques cérémonies de la *demande en mariage* — dont M. Lalo vient de tirer un parti assez heureux au troisième acte de son *Roi d'Is* — et de la *Soupe-au-lait*, dans certains cantons de la Cornouaille. Cela sert de prétexte à des dialogues rimés, soutenus par une espèce de psalmodie, sans parler des *devinailles* et des piquants fabliaux qui agrémentent volontiers la fin des repas, jusque dans la meilleure société.

M. Quellien termine ce tableau de la poésie populaire en Basse-Bretagne par de curieuses pages sur la représentation des mystères et des danses données, à certaines circonstances, sur une place publique ou dans quelque grange, par des artisans et des gens du peuple, derniers gardiens de la tradition. Bizarrement affublés de nippes disparates, juchés sur de hauts

tréteaux, ces braves *komediancher* débitent sur une mélopée assez monotone, plus ou moins correctement, les scènes des *Quatre fils Aymon* ou de *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, comme aux fêtes données en avril dernier au vieux théâtre de Morlaix, par les soins de M. Pierre Zaccone.

Toute cette littérature populaire armoricaine, dont on nous fournit, dans une seconde partie, de très divers spécimens enchâssés au milieu de précieux commentaires, ne remonte pas, sauf de rares exceptions, au delà de deux ou trois siècles. On rencontre, parmi les gwerz (1), de nombreuses complaintes composées pour perpétuer le souvenir d'événements tragiques dont la date précise ne s'est pas toujours effacée de toutes les mémoires. Duels, assassinats, vols, infanticides, défrayent la majeure partie de ces récits mis en vers, qui rappellent en bien des cas les dramatiques ballades de l'Angleterre et de l'Ecosse; le fameux recueil de l'évêque Percy et les autres collections similaires abondent en traits analogues, que nous pourrions aisément mettre en parallèle. Ce fait s'explique naturellement par une étroite communauté d'origines.

L'espace nous fait malheureusement défaut pour reproduire quelques fragments de ces naïves complaintes et des curieuses suggestions dont les éclaire le talent parfois un peu mystique du poète Quellien. Nous recommanderons au lecteur, entr'autres pièces, le gwerz du *Jeune Kloarek* et celui de *La mort de M. Le Caer*, épisode sanglant de la deuxième chouannerie (1815). Une particularité curieuse, qui ne sera par une nouveauté pour les hôtes familiers du *Diner Celtique* et de *Ma mère l'Oye*, est cette chanson trilingue du séminariste trécorrois écrite en vers assonancés, bretons, français et latins. Joignons-y les sonn satiriques du *Bonomic* (dont nous avons recueilli l'équivalent en Normandie) et du *Tailleur*, que scandent de grands aboiements de meute; une jolie chanson de chasse, au refrain sonore et vibrant comme un appel de cor (p. 156); des chansons de séries (*Vêpres des grenouilles*) et de mensonges (p. 204); des *formulettes* chantées (le *Digotin*, le *Pater noster dibi doub*, etc.) et la classique ronde nationale de la *Vieille* (*Ann hini goz*).

Le volume de M. Quellien ne vise nullement à constituer un répertoire bibliographique du folklore breton. L'analyse que nous en avons faite en démontre suffisamment le caractère original et la très intéressante portée. C'est donc bien à tort que certaines critiques — où de regrettables personnalités réduisent d'ailleurs singulièrement la discussiou des faits — ont voulu chercher dans ce livre autre chose que ce que l'auteur a jamais prétendu y mettre. En somme, ces reproches tendraient plutôt à prouver une entière méprise sur l'idée maitresse de l'œuvre, qui semble aveir été mieux analysée par des jugements non moins compétents. En ce qui concerne la partie philologique, nous n'avons qu'à souscrire au suffrage si autorisé de M. d'Arbois de Jubainville sur l'auteur d'*Annaïk* et de l'*Argot des nomades en Basse-*

(1) M. Luzel a employé les pluriels *gwerziou* et *soniou* dans son recueil, bien qu'il ne soit guère d'usage en français de conserver les formes étrangères du pluriel à des mots qui ne sont pas du langage courant. M. Quellien a d'autant mieux fait de franciser les gwerz et les sonn, que le pluriel de ces mots varie suivant les dialectes locaux.

Bretagne (1). Au point de vue musical, nous avons eu déjà l'occasion de mentionner les éloges décernés à deux reprises par M. Weber aux *Chansons et danses des Bretons* (2). On serait en droit d'exiger que cette dernière et décisive appréciation n'eût jamais été, dans les citations qu'on en a pu faire, interprétée autrement qu'avec une impartiale bonne foi.

Nous regrettons seulement que M. Quellien n'ait pas reproduit entièrement, pour ceux qui ne possèdent pas les volumes de MM. Luzel et de la Villemarqué, le texte breton des beaux gwerz de *Lézobré* et du *Roi Gradlon*, ce dernier si saisissant par l'ampleur majestueuse de sa mélodie, lente, grave et triste comme un chant d'église résonnant sous des nefs gothiques. Une division plus nette entre les gwerz et les sonn, dans la table des matières, était également désirable.

En résumé, cette savante publication nous donne le droit d'attendre du même écrivain un autre prochain volume sur la Bretagne.

A. TAUSSERAT.

P. S. — Au dernier moment, nous apprenons que le livre de M. Quellien vient d'être couronné par l'Académie française (*Prix Montyon*).

(1) *Revue celtique* (Avril 1889).
(2) *Temps* des 25 février et 1er avril 1889.



LES TRADITIONS POPULAIRES A L'EXPOSITION



u moment où paraîtra ce numéro, l'exposition particulière de la Société des Traditions populaires sera ouverte. Elle est située au premier étage du Pavillon des Arts libéraux, au-dessus de la reconstitution des habitations et des usages des peuplades primitives, si bien organisée par notre collègue le Dr E. T. Hamy.

Dans le no de juillet nous en donnerons une description détaillée. Les principaux exposants sont, outre la Société elle-même, MM. Ch. Ploix, Lionel Bonnemère, prince Roland Bonaparte, de Zmirgrowski, A. de Mortillet, Paul Sébillot, A. Certeux.

* *
*

Nous prions nos collègues de vouloir bien, au hasard de leurs visites, noter les objets se rattachant à nos études qui se présenteront à eux, parfois dans les parties les plus inattendues de l'Exposition.

C'est ainsi que dans l'exposition des moyens de transport, on rencontre une série, celle des ballons, qui montre combien, à la fin du siècle dernier, l'esprit public avait été frappé de cette découverte. On avait évidemment cru que l'homme avait conquis l'air, et que le ballon allait devenir, à son usage, un moyen de locomotion aussi commode que les ailes le sont pour les oiseaux. Il y eut un moment où tout était « au ballon ; » on l'employa à des formes architecturales, on en fit des pendules ; il y eut un jeu du ballon, toute une série de caricatures et d'imageries, et la céramique, même celle qui était destinée au peuple, en fit un des sujets favoris des assiettes, des saladiers et des vases à boire.

P. S.

LES POURQUOI

Les Pourquoi en Béarn.

XXXII

Pourquoi le houx a-t'il des piquants

Parce que Jésus-Christ ayant fait le laurier, le Diable voulut en créer un à son tour ; mais il ne réussit qu'à créer le houx.

XXXIII

Pourquoi le singe ressemble-t'il a l'homme

Parce que Jésus-Christ (c'est-à-dire Dieu) ayant créé l'homme, le Diable voulut l'imiter ; mais il ne réussit qu'à créer le singe.

XXXIV

POURQUOI L'OURS RESSEMBLE-T'IL A L'HOMME (c'est-à dire marche-t'il) COMME L'HOMME ?

Parce que Jésus-Christ rencontra un jour un homme caché derrière une *pachette* (barrière). Qui est-là ? dit-il.— Un ours, répliqua l'autre par manière de plaisanterie. — C'est bien, riposta Jésus : tu as dit ours, ours tu seras.

XXXV

POURQUOI LES JUIFS NE MANGENT-ILS PAS DE PORC ?

Parce que Jésus-Christ rencontra un jour un Juif caché dans un coffre à pain. Qui est là ? demanda-t-il. — Un porc, répliqua le mystificateur.— C'est bien ; tu as dit porc, porc tu seras.

DANIEL BOURCHENIN.

XXXVI

POURQUOI LES SINGES ONT ÉTÉ DES HOMMES

Les Arabes sont persuadés que les singes étaient jadis des hommes maudits de Dieu, et le Coran rapporte que Dieu et le prophète David changèrent en singes les Juifs qui n'observaient pas le sabbat. Dans la relation de son voyage d'exploration du Nil (1), M. Ferdinand de Lanoye, qui avait avec lui un singe apprivoisé, dit : « Mes domestiques étaient convaincus que mon singe avait été, dans une existence antérieure, un *gabir*, ou guide de caravanes d'esclaves ; car, dans le désert, il était toujours en tête de la troupe, sur le droit chemin, profitant de chaque roc et de chaque monticule pour observer le terrain autour de lui, jusqu'à ce que les oiseaux de proie l'obligeassent à chercher un refuge sur les chameaux, où il exhalait son cri plaintif : *Ohem ! Ohem !* comme lorsqu'il avait été battu par les domestiques dont il dérobait et buvait la boisson ». Toutefois, un bon musulman craint de maltraiter ou de tuer un singe : il pense que Dieu a été assez juste en refusant au Juif l'entrée du Paradis et en le renvoyant sur terre dans le corps d'un animal sans âme.

XXXVII

POURQUOI L'HOMME ET LA FEMME SE RECHERCHENT

Les Orientaux racontent qu'au premier jour Allah prit une pomme et la coupa en deux. Il en donna une moitié à Adam, l'autre moitié à Eve et leur ordonna, à chacun, de chercher la partie qui lui manquait. Depuis ce temps, une moitié de l'humanité cherche la moitié correspondante. Les deux moitiés se rencontrent souvent. Cette légende peut être rapprochée de celle que nous avons publiée dans le tome I, année 1886 de la Revue, p. 162-165.

A. CERTEUX.

(1) *Le Nil, son bassin, ses sources.* — Hachette, 1870.

LE FOLK-LORE DU PAYS DE LIÈGE (1)

I. — La médecine populaire (*Suite*)

Remèdes populaires. — Amulettes



ES paysans et le bas peuple des villes ont, comme vous le savez, une foule de remèdes empiriques empruntés surtout au règne végétal. Ils ont reconnu la propriété de certaines plantes, découvertes qui doivent remonter à une haute antiquité et qui, pour cela même, ont beaucoup d'attraits à nos yeux. Ces remèdes sont parfois étranges; quelques-uns ont peut-être un certain fondement, d'autres ne reposent que sur la superstition.

Le peuple emploie les feuilles de géranium et les toiles d'araignée pour arrêter le sang d'une coupure, l'oseille et le plantain contre les scrofules. Pour guérir les rhumatismes il faut dormir sur un lit de fougère. On peut aussi se frotter souvent avec de l'huile d'aspic mêlée au « baume tranquille. » Les phtisiques doivent se frotter la poitrine avec de la graisse de chien.

Contre la morsure des scorpions il faut porter suspendu au cou et entre les doigts du séneçon malaxé. La racine d'asperge appliquée sur une dent malade permet à celle-ci d'être arrachée sans douleur. Placer des marrons dans les poches du pantalon préserve des hémorrhoïdes. Des sachets de safran sur la poitrine sont merveilleux contre le *mal de mer*.

On guérit les sueurs nocturnes en suspendant au cou ou laissant tomber sur la poitrine de la racine de colchique. L'osier franc est souverain contre la dislocation des membres ; la racine de pivoine, le pyrèthre contre l'épilepsie des enfants. Pour guérir les maux de gorge, il suffit d'attacher une branche de prunier à la cheminée.

La peau d'animaux écorchés vivants guérit de la *phrénésie* celui qui se l'applique sur le corps. La peau prise sur la poitrine d'un jeune loup et portée sur le sein est infaillible pour les maux d'estomac. Le lait perdu des femmes peut revenir si l'on porte sur la mamelle un cœur de crapaud. Au cou de nos servantes suspendons un collier de liège pour arrêter la secrétion du lait. Les excréments de loup sont un excellent remède contre les coliques ; la tête de vipère contre l'esquinancie. Les dents d'un chien enragé. attachées dans un morceau de cuir, préviennent la rage. Contre la fièvre quarte il est très utile de porter un sachet de linge neuf renfermant du sel, de l'oignon, et une toile d'araignée. N'oubliez pas la toile d'araignée, c'est de la plus haute importance : toutes les toiles d'araignée sont souveraines : peu importe la qualité et la quantité.

Les pierres précieuses telles que l'émeraude, la turquoise, la calcédoine et le corail, portées de n'importe quelle manière, au doigt, au cou, en breloque

(1) Voir le numéro d'octobre 1888.

même, guérissent des cauchemars, de l'épilepsie, des chutes, des terreurs, et d'une foule d'autres maux.

Ce n'est pas tout. Voici quelques pratiques encore plus singulières :

C'est ainsi que l'on vous dira de donner au médecin un sou et un morceau de l'habit du malade pour que le patient guérisse. La guérison des loupes s'obtenait en les frottant avec l'habit d'un bourreau venant de faire une exécution. Contre la colique, on porte sous les reins un morceau de l'ourlet du suaire d'un mort. Je connais le cas d'une petite fille aux parents de laquelle on conseilla, pour faire disparaître les taches qu'elle avait sur la figure, de lui faire toucher la main d'un vieux curé mort. Pour guérir le mal de tête, il suffit de lier la partie malade avec un bout de corde de pendu. A ce propos, on recommande beaucoup cette variété de matière textile pour les personnes dont la bourse est trop souvent vide ; elle y fait rentrer les gros sous et en chasse le *diable*. Les clefs de l'église Sainte-Croix à Liège, chauffées et appliquées aux hommes et aux animaux, les préservent de la rage(1); et pour finir, les clous du crucifix de l'église sont un remède à l'épilepsie.

(*A suivre*). CH. J. COMHAIRE.

PROGRAMME DU CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES.

(Du 29 juillet au 1er août).

I
MYTHES ET CROYANCES

I. Les contes populaires dans les épopées, et les débris de l'épopée dans les traditions populaires.

II. Survivances des anciennes religions dans les traditions populaires (et *vice versa*).

II
LITTÉRATURE ORALE

I. Définition de la littérature orale : parties qui la composent.

II. Origine, formation et transmission des contes et des légendes. — Exposition et discussion des différents systèmes en présence.

III. Réduction à un certain nombre de types des contes populaires les plus répandus. — Classification de ces types ; dénominations à leur donner.

III
RHYTHMIQUE

I. Essai de classification par types des chansons populaires. Types mélodiques. Apporter des variantes de thèmes déjà connus.

II. Examiner comment une chanson littéraire à l'origine est devenue po-

(1) Cf. Gaidoz. La rage et saint Hubert.

pulaire, et quelles transformations elle a subies tant au point de vue de la poésie que de la musique. Inversement, étudier par quelle préparation une chanson d'origine populaire a pu prendre une forme littéraire et artistique. Citer des exemples.

III. Déterminer le caractère et le degré de popularité des chansons historiques.

IV. Déterminer, tant au point de vue poétique que musical, les caractères généraux de la chanson populaire suivant les pays et les races; — dans tel pays déterminé.

V. Des caractères de l'improvisation populaire. Quelles improvisations se rapportent à des coutumes traditionnelles.

VI. De l'influence réciproque, dans la chanson populaire, de la poésie sur la musique et de la musique sur la poésie.

VII. Influence des noms et des sonorités des instruments de musique populaires sur la forme des refrains, tant au point de vue des paroles qu'à celui de la musique.

VIII. Manière de recueillir les chansons populaires. Mode de notation.

IX. Projet d'une notation chorégraphique internationale.

IV

ETHNOGRAPHIE

(*Art populaire, costumes, coutumes, mobilier*).

Programme des recherches à faire pour constituer un musée de monuments et d'objets relatifs aux traditions populaires.

a. Objets religieux :

1° Divinités ;
2° Matériel des cultes ;
3° Fétiches et amulettes ;
4° Monuments ;
5° Menus objets et images.

b. Objets se rattachant à la vie politique et au droit :

1° Emblèmes de commandement ;
2° Emblèmes de servitude ;
3° Emblèmes de paix ou de guerre ;
4° Symboles juridiques.

c. Objets de la vie civile :

1° Costumes ;
2° Ornements ;
3° Jouets d'enfants ;
4° Imagerie populaire ;
5° Ustensiles folkloriques ;
6° Meubles.

V

ÉTUDES GÉNÉRALES. — BIBLIOGRAPHIE.

I. Bibliographie et philosophie des traditions populaires et de l'art.

II. Idées générales sur des sujets tels que :

La patrie dans les traditions populaires ;

L'amour dans les traditions populaires.

III. Influence des traditions populaires sur les lettres, les arts et les sciences, et influence des lettres, des arts et des sciences sur les traditions populaires.

Adresser les communications à M. Paul Sébillot, secrétaire général, 4, rue de l'Odéon, les bulletins de souscription à M. A. Certeux, 24, rue Gay-Lussac. Le Congrès s'ouvrira le 29 juillet.

BIBLIOGRAPHIE

RICHARD ANDREE. — *Die Anthropophagie. Eine ethnographische Studie.* — Leipzig. Veit et C[ie]. 1887, 105 p.

Cette brochure réunit, dans une forme condensée, tout ce qu'on sait à propos du sujet. L'auteur réunit les données connues jusqu'ici sur l'anthropophagie sur tous les points du globe, pour en tirer ensuite des conclusions dans un chapitre remarquable. L'anthropophagie est une étape dans l'évolution humaine. Bien que perdant toujours du terrain à notre époque, aucune partie du monde n'en a été exempte. Si elle disparaît à un certain degré de civilisation, elle appartient autant à l'histoire primitive de nos races européennes qu'à la condition actuelle des peuples appelés sauvages. On peut admettre son existence dans les temps préhistoriques, et si une assertion sur ce point a encore plus ou moins un caractère incertain, ce n'est qu'à cause du petit nombre de témoignages, ainsi que par suite des difficultés inhérentes aux recherches préhistoriques. Les contes de tous pays connaissent des êtres anthropophages, et peuvent être considérés comme rappelant un ancien état du genre humain.

A l'heure actuelle, l'anthropophagie paraît être surtout en vogue entre les tropiques, un fait dont la science ne donne pas l'explication. Andree s'occupe des raisons qui la firent naître. Dans quelques cas, relativement rares, c'est la *faim*, de grandes sécheresses ayant fait mourir tous les animaux pouvant servir de nourriture à l'homme; le fait se retrouve comme conséquence de circonstances semblables dans notre civilisation, et les chroniques du moyen âge rapportent des cas analogues dans les famines qui sévirent dans les siécles antérieurs.

La vraie raison qui fit naître l'anthropophagie doit être cherchée dans les conceptions du sauvage au sujet de l'*âme* et de l'*esprit*. Le sauvage, en absorbant le corps de quelqu'un, s'assimile son *âme*; il veut ainsi acquérir les *qualités* qui ont distingué la victime, le courage, la beauté, la fierté, etc. Par suite d'une localisation de ces qualités, il ne mange que le *cœur*, ou même *l'œil du côté du cœur*. Pour une raison semblable, il boit le sang de la victime. La femme mange la chair de l'homme pour s'acquérir la *force* de celui-ci. Dans d'autres cas, on porte en amulette certaines parties du corps du tué: on se fait des colliers ou des bracelets composé de dents, de doigts, d'oreilles ou d'autres parties humaines.

L'idée de l'assimilation de l'âme est tellement répandue, qu'il s'en trouve même des traces dans les idées religieuses de certaines peuplades, notamment en Polynésie; là, les dieux mangent les âmes des morts. D'autres peuplades, toujours dans une conception basée sur le même culte de l'esprit, mangent les cadavres, pour que *les esprits de ceux-ci ne viennent point tourmenter les vivants.*

A côté de cette raison essentielle, nous trouvons encore comme source de l'anthropophagie *le désir de vengeance* et enfin le *goût de la chair humaine.*

L'étude d'Andree est, en somme, une contribution savante à l'histoire primitive de l'évolution humaine.

AUG. GITTÉE.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

STANISLAO PRATO. *Il Compasso dell' eterno vel Monte nel. Milton.* (*Estratto della Biblioteca della Scuole italiane*). Torino, in-12 de pp. 8.

GABRIEL VICAIRE. *Marie Madeleine.* Paris. A. Lemerre. in-12 de pp. 28.

ANDRÉ LEFÈVRE. *Les Mythes et les Religions.* Leçon d'ouverture du cours d'ethnographie mythologique à l'école d'anthropologie. (Extrait de la Revue scientifique, in-8 de pp. 22.

ALLESSANDRO D'ANCONA. *La Canzone di donna Isabella.* (*Estratto dalla Strerma dei Rachitici.* VI. 1889), in-12 de pp. 15.

A. LANDES. *Contes tjames* traduits et annotés. Saïgon, imprimerie coloniale, in-8 de pp. 116.— *Waifs and strays of Celtic tradition.* I. Argyllshire *stories*, edited with notes on the war dress of the Celts by lord Archibald Campbell. London. D. Mutt. in-8 de pp. VI-98.

BERTRAND ROBIDOU. *Histoire du clergé pendant la révolution française* t. Ier. Calmann Lévy. in-8 de pp. 446.

L. C. LLOYD. *A short account of further Bushmen material collected.* London D. Hutt. in-4 de pp. 28.

C. MOISET. *Dictons et sobriquets populaires se rapportant à différents pays de l'Yonne.* Auxerre. G. Roullé, in-8 de pp. 28.

P. SÉNÉQUIER. *Notre Dame de l'Ormeau à Seillans,* (Var). Draguignan. (Extrait du Bull. de la soc. d'études de Draguignan) in-8 de pp. 13.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Folk-lore Journal. VII. 2. The belief and religious ceremonies of the Mordorn's. *John Abercrombie.* — The philosophy of Rumpelstiltskin. *Edward Clodd.* — John Glaick, ihe brave taylor. *Walter Gregor.* — The Clever apprentice *Walter Gregor.* A soulte african red riding-weod. *J. G. Frazer.* — Tabulation of-folk-tates, allosment of the work.

Journal of Gypsy lore Sociéty. T. 4. An italian gypsy song. *Ch. G. Leland.* Tale of a wise voung Jew and a golden. *Isidore Kopenicki.*

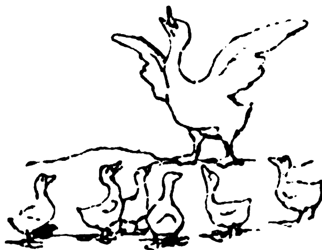
Revue Celtique. X. 2. La création du monde, mystère breton. (suite). *Eugène Bernard.* The adventure of nerd. *Huno Meyea.* — La religion gallo-romaine chez Jules César. *A. Réville.*

Revue de Bretagne et de Vendée. T. 2. La Pauvre Marion (dialecte de Vannes) avec musique : *Jean Kerhlen.* — 5. La légende de saint Isidore (dialecte de Vannes) *Jean Kerhlen.*

Revue de philologie française et provençale. T. III. 1. (ancienne revue des Patois). — Les dictons de Plittoncourt (Isère) I. Proclamation municipale. *Maurice Rivière.* (Variante des bourgeois de Falaise qui ont oublié d'allumer les lanternes).

Revue des patois gallo-romains. II. 8. — Deux contes de l'Argonne (L'œuf — Pouilleux).

NOTES ET ENQUÊTES



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 49e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 30 avril au café Voltaire, sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la société. Les autres convives étaient MM. Ch. Beauquier, prince Roland Bonaparte, Lionel Bonnemère, E. Cartailhac, A. Certeux, Arthur Chervin, H. Cordier, J. Deniker, A. Dozon, Girard de Rialle, E. T. Hamy, N. Quellien, A. Rhôné, Raoul Rosières, L. F. Sauvé, Paul Sébillot, Stop, A. Tausserat, docteur Thulié, Paul Topinard.

Comme d'habitude, on y a chanté des chansons populaires, causé d'ethnographie, de voyages et de l'exposition. A l'occasion du congrès, on réunira en un dîner spécial les étrangers qui viendront y assister.

∴ *Distinctions honorifiques.* — Notre collègue M. Charles Hercouët, médecin de la marine, dont la revue a publié plusieurs articles intéressants sur les traditions polynésiennes, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Léopold Cerf, éditeur de la *France Merveilleuse et légendaire*, a reçu les palmes d'officier d'académie.

∴ *Le pays des fées.* — On peut signaler, parmi les curiosités qui se sont groupées autour de l'Exposition universelle, le *Pays des Fées*, avenue Rapp. On y voit reproduites en cire les aventures de la Belle au Bois dormant, de la Belle et la Bête, etc. On peut entrer dans la caverne d'Ali-Baba et assister à des tours de prestidigitation et de magie.

∴ *Le carême en Poitou.* — Du mercredi des cendres au jeudi saint on « capiote ». Voici en quoi consiste ce jeu : deux enfants, ou deux jeunes gens, fille et garçon, décident de se capioter : le matin, le midi, et le soir, c'est à qui surprendra l'autre pour lui crier : Capiote! (*capio te*). Celui qui, à la fin du carême, a été pris le plus souvent, et a par conséquent le moins de capiotes, paie une « cornue » à l'autre. La cornue est un gateau très simple, à trois cornes, que l'on vend le jeudi saint aux portes de l'église au moment de la bénédiction des enfants.

Quelqu'un pourrait-il nous dire pourquoi, sur la couverture des traditionnels pâtés de Pâques, on met trois oiseaux en pâte : un coq, une perdrix et une tourterelle? (Com. de M. Léon Pineau).

∴ *Pourquoi les dentelles de Bruxelles et de Malines sont jaunes.* — En Flandre on assure dans le peuple que cette couleur est due à l'haleine des dentellières (Com. de M. Alfred Harou).

∴ *Rencontres du matin.* — Si c'est un *militaire* qu'on rencontre le matin en sortant de chez soi, la journée sera heureuse, c'est de bon augure pour la journée. Le contraire a lieu si la première personne qu'on rencontre est un *prêtre*, ou un *religieux*. (Hainaut et dans tout le pays).

(Com. de M. Alfred Harou).

∴ *Le respect du pain.* — Les Finnois regardent le pain d'orge ou de seigle comme sacré. C'est un péché par exemple de le tourner sur la table ou d'y mettre le couteau debout. (Com. de M. Karl Krohn).

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imp. et stér. E. Jamin, 41 rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 7. — Juillet 1889.

LA POMME EN BASSE-NORMANDIE



Le paysan bas-normand parle rarement de sa femme, quelquefois de ses enfants, souvent de ses bêtes, chaque jour de ses procès, à toute heure et à tout propos de ses pommes et de ses pommiers. Le pommier est à ses yeux le premier arbre du monde; il n'en connait point de plus beau, de meilleur, de plus utile. Bouquet en mai, trésor en septembre, il a tout pour lui, grâce, charme, parfum, fraîcheur, éclat. Que n'a-t-on dit et que ne peut-on dire du jus de la pomme! S'il est appelé dans tout le pays le *bère*, c'est-à-dire le boire, n'est-ce pas parce qu'il est vraiment le boire par excellence?

Ce n'est point assez faire l'éloge d'un tel arbre. La plupart de ses voisins n'ont de valeur que par leurs fruits : le pommier, alors même qu'il est mort, rend à l'homme d'inappréciables services. Les manches d'outil les plus aisés à manier, les meubles les plus élégants et les plus solides sont ceux que l'on tire de ses branches et de son tronc. Comme bois de chauffage il est préférable au hêtre et au chêne, et dispute à l'orme la première place. Dans la cheminée il donne un feu gai, pétillant, qui vous tient compagnie et vous *prêche* (parle) bellement, mieux souvent que ne le ferait une paire d'*amins* (amis). Le charbon de bois de pommier n'a point son égal, on n'en voit jamais la fin. Il n'est pas jusqu'aux cendres provenant de cet arbre de bénédiction qui ne fassent merveille : si vous voulez avoir de bonne lessive, essayez-en, et vous ne décrasserez pas seulement votre linge à fond, vous lui rendrez encore l'apparence du neuf.

Chacun sait combien peu le paysan bas-normand a l'admiration facile : cependant, il ne peut se défendre d'une émotion réelle, quand il passe près d'un pommier en fleurs : « *Tire ton capé* », se dit-il avec attendrissement en le contemplant. L'arbre, déclare-t-il, est *biau comme une mariée*, — *biau comme une chapelle*.

Au moment où les boutons commencent à s'entr'ouvrir, les pommiers sont *rouoges comme les jôes d'une petiote*, — *flieuris comme le bruchet* (la poitrine)

d'une femme. Quand les fleurs sont épanouies, elles sont *blianches comme un drap, — comme les lis.* Quand elles tombent, *il neige sous les pommiers.*

Tout ce qu'il y a de beau, de bon, de réjouissant pour le cœur ou les yeux, rappelle au Normand la pomme. Un homme bienveillant n'est pas bon comme du pain, mais *comme une pomme.* D'une jeune fille fraîche et appétissante il dit : *No la croquerait comme une pomme ; — olle a des jôes couleu(r) de passe-pomme, — des lèvres rouoges comme une pomme de saignette (*reinette rouge), etc... Par réciprocité, la pomme est quelquefois fraîche *comme la piau d'une belle fille, la langue en friole.*

Le Normand prétend reconnaître un compatriote à l'odeur : « Vous êtes de chez nous, vous sentez la pomme. »

Quand les pommiers sont chargés de fruits, *y a biau faire de pommes,* — il y en a une *venue,* — une *tapée,* — un *inmense,* — des *masses,* — des *flottes,* — des *abinmes* (abîmes), — une *bénédiction.* Il y en a aussi une *acrâse* (écrase), *les raînes moigent à même,* c'est-à-dire les grenouilles mangent à même, tant les branches, lourdement chargées, écrasées sous le poids des fruits, se rapprochent de terre. *Les pommiers sont haguiés de pommes,* — il y en a comme des *hagues* (cenelles). Un synonyme assez inattendu de « énormément » est « misérablement » : *Y a misérablement d'pommes c'te annaée.*

Ces façons de parler ne manquent ni de charme ni de couleur, mais c'est dans les suivantes que l'homme pratique se révèle : *Cha cabotera, — cha boissellera,* c'est-à-dire : Ça me donnera beaucoup de mesures de pommes, *de cabots* (25 litres), de *boisseaux* (50 litres). Il dit encore : *Y en éra-t-i des cotelles* (monceaux), — *des rances* (tas allongés) !

Le cri du cœur, le voilà.

⁂

Le Normand veut-il savoir s'il aura des pommes, les moyens d'information dont il dispose sont nombreux et variés.

Si le solei rit à la Ste-Eulalie (12 février),
Y éra cidre et pomme à la folie.

Il en sera de même si la pluie et les tempêtes sont fréquentes pendant l'hiver, si les vents qui dominent en mars sont les vents d'amont (E.) : *Le vent d'amont est la vie du pommier,* dit-on dans le Val-de-Saire.

Quand les présages sont défavorables, il est sage de ne pas se fier aux apparences qui les contredisent :

Bourgeon d'Avri
N'met pas de pommes au bari.

Crochet (bouton) *n'est pas flieu* (fleur), *flieu n'est pas pomme, pomme n'est pas bère.*

La pluie a du bon, au début du printemps, mais à la condition de ne pas être tenace :

Trop de pluie en avril laisse le tonneau vide.

On s'en passe volontiers à la fin de ce mois et au commencement du suivant :

Georget, Marquet et Vitalet (23, 25 et 27 avril),
S'i sont biaux, f'ront du bère parfait.

S'i plieut l'jouer Saint-Phelippe (1er mai),
N'faut ni tonniau ni pipe.

A cette époque, les orages sont favorables :

Tonnerre en avri
Emplit le bari.

Quand le pommier neige bien, c'est-à-dire quand les fleurs se détachent d'elles-mêmes et tombent, sans être ni flétries ni brûlées, — abondante récolte de pommes en tout lieu.

Annaée ventouse,
Annaée pommouse.

—

Annaée hannetonnouse,
Annaée pommouse.

—

Annaée de gliands
L'est pareillement.

—

Qui voit une pomme à la St-Jean,
En voit cent.

Si l'épine blanche est chargée de *hagues* (cenelles), — autant de hagues, autant de pommes.

Quand le caillou monte à l'arbre,
La canne est sur la table.

On interprète ainsi ce dicton : Quand il y a beaucoup de fruits à noyaux, il faut se résoudre à boire de l'eau prochainement et s'y habituer déjà : le cidre manquera. La *canne* est la cruche en terre dans laquelle on renferme l'eau.

Brouillards dans les Avents,
Beaucoup de pommes, Normands.

Quand il fait clair de lune à la messe de minuit, — abondance de pommes assurée.

∴

Le pommier compte de nombreux ennemis dans le monde végétal : les lichens, les mousses, les champignons, le *vi* (gui), le *glierjeu* (iris pseudo-acorus) appelé aussi *glajeu*, *gliai*, *glai*, etc... Les deux derniers sont les plus redoutables.

Le *vi*, c'est la ruine ; plus on l'arrache, plus il repousse, épuisant les pommiers, les suçant jusqu'à la moelle. Le *bère* que l'on retire des fruits d'un arbre envahi par le *vi* est malfaisant, *il entête et charge le cœu(r)*.

Le *glierjeu* ne vaut guère mieux ; s'il ne monte pas dans les pommiers, comme l'autre, il s'installe à leurs pieds, court le long de leurs racines et dévore toute la substance dont ils ont besoin pour vivre (1). Ce n'est pas du

(1) Au lieu de s'en prendre à cette plante qui n'en peut mais, le paysan normand ferait mieux de reconnaître que les terrains marécageux, tout particulièrement affectionnés par elle, sont ceux qui conviennent le moins au pommier.

bère que l'on fait avec les pommes que nous donnent chichement les arbres devenus sa proie, c'est de la piquette.

Le pommier a aussi de dangereux ennemis parmi les bêtes, et chacun a pu voir s'acharner contre lui les taupes, les mulots, les vers, les hannetons, sans oublier la *barbelotte* (1). La barbelotte est un tout petit insecte, remuant, infatigable, et armé pour malfaire des plus vilains outils du monde. Le paysan serait riche, s'il pouvait s'en débarrasser.

Le hérisson n'est pas, si l'on veut, l'ennemi du pommier, — le contraire même serait plus vrai, — mais sa présence dans un clos est une calamité. Le hérisson est un voleur (2). Quand les pommes commencent à tomber, il se roule dessus et en emporte des *montagnes* sur ses piquants, dans les trous, profonds comme des puits, où il emmagasine ses provisions.

Autrefois, il y avait, dit-on, des hommes savants qui, à l'aide d'oraisons, de paroles magiques, avaient le pouvoir de préserver leurs terres des bêtes et des herbes nuisibles : ce secret semble perdu. La procession des *coulines* (3), elle-même, qui passait pour un moyen puissant de conjurer les ravages des ennemis du pommier, est tombée en désuétude, et, si tout souvenir n'est pas éteint du chant curieux qui l'accompagnait (Voy. *Pluquet*, Essai sur Bayeux), on n'en retrouve plus guère, à quelques vers près, que d'informes lambeaux.

Dans le Bessin, le soir de la veille des Rois, les enfants promenaient encore, il y a une vingtaine d'années, des coulines sous les pommiers en chantant ce qui suit :

Taupes et mulots,
Si j'te prends dans mon clos,
J'te brûle la barbe et l's os.

Promenade et chansons n'étaient déjà plus à cette époque qu'un simple jeu : celui-ci, à son tour, a été abandonné.

La tradition s'est mieux conservée dans le Val de-Saire où, dans la soirée du samedi qui suit le premier jour de l'année, les jeunes gens brandissent toujours sous les pommiers, mais de préférence au milieu des carrefours, des torches étincelantes en criant à tue-tête :

Coulaines, coulaines, 'vau l'eau !
Taupes et mulots,
Si tu n'sors po de d'dans men clios,
J'te mets le feu sus l'dos.

A Créances aussi, mais seulement la veille de la *brave* (fête patronale), on promène des coulines à travers champs, en se renvoyant d'un groupe à l'autre la formule consacrée :

(1) Le nom de *barbelotte* est donné en Normandie, à divers insectes destructeurs du pommier, tels que charançons, pucerons lanigères, bombyx livées, carpocarpses, scolytes, yponomeutes, etc.
(2) Calomnie gratuite, mais tenace.
(3) Une *couline* est une torche composée d'une poignée de paille, que l'on assujettit, à l'aide d'une ligature, au bout d'une longue perche.

Taupes et mulots,
Sortâs de d'dans man clios,
Ou j'vous breûle la barbe et l's os.

Ici, nous commençons à nous éloigner des pommiers ; dans la Hague, il n'est plus même question des coulines préservatrices, mais quand le paysan constate avec colère quelques dégâts dans son champ, il n'oublie pas de dire ;

Taupes et mulots,
Sortez de d'dans men clios,
Ou j'vous casse les os.

Quelle que soit ou qu'ait pu être la vertu des conjurations magiques, mieux vaut, assurent les gens sages, placer sa confiance dans la protection céleste. On se ménage celle-ci de diverses manières.

Pendant la veillée qui précède la messe de minuit, il est d'usage de vider force pichets autour du *chouquet de Noué* (bûche de Noël). Le petit Jésus donne des pommes à qui bon lui semble, et un moyen certain de se le rendre favorable est de faire honneur, cette nuit-là, au *bère* de choix que l'on tient déjà de lui.

On assiste à la procession des Rogations et à celle de la St-Marc, pour obtenir la fécondité de la terre et une bonne fructification. Cette dernière procession passe même dans diverses localités, telles que Glatigny, St-Rémi, pour avoir été instituée dans le but d'appeler exclusivement la bénédiction des saints sur les pommiers.

Un saint qui exerce sur ces arbres une influence heureuse et généralement reconnue, c'est saint Jacques. Aussi convient-il de s'assurer ses bonnes grâces par des prières, des messes, des offrandes. On invoque aussi, pour avoir une bonne année de pommes, saint Gilles dans la Hague et le Val-de-Saire, — sainte Eulalie aux Pieux, — saint Ortaire et saint Nicolas dans le canton de Barneville.

La Normandie avait, autrefois, ses saints *pressouriers*, comme les pays à vin ont leurs saints *vendangeurs*. C'étaient d'ailleurs les mêmes, selon toute apparence. Mais tout s'altère, tout s'efface, et l'on ne connaît plus aujourd'hui, que deux pressouriers, le premier et le dernier, saint Georges et saint Urbain, qui sont aussi, comme on le sait, le premier et le dernier des saints vendangeurs.

⁂

Les pommes, suivant l'époque à laquelle elles mûrissent, se divisent en trois grandes catégories :

Les *avouribles*, — *avoribles*, — *aoribles*, — *aurives*, — *temprumes* (précoces), dites aussi *premières*, *tendres*, *molles* ;

Les *mitoyennes* ou de *mainquienne-saison*, — de *demin-saison*, — *secondes*, — *demi-tendres* ;

Les *tardives*, — *d'arrière-saison*, — *troisièmes*, — *dernières*, — *dures*.

La pomme qui *chet* (choit) avant maturité est appelée *chêtine*, — *quêtine*, — *quêtaine*.

Toute pomme de saveur acerbe est dite d'*étrangle-tchiin*.

Les pommes de garde que l'on conserve d'une année à l'autre, et que l'on cueille ordinairement à la St-Michel, empruntent à cette date leur nom de *Michaud*, — *Migeaud*, — *Migaud*, — *Amigaud*.

On les désigne aussi sous le nom de pommes de *muche* (cache), — *musse*, — *mussotte*, — parce qu'on les cache pour les mieux garder.

Faire sa *Migaud*, c'est, suivant le cas, ramasser les pommes de garde, — en acheter une provision, — les ranger dans le fruitier ou dans les armoires.

Nous n'entreprendrons point de dresser ici la liste des noms donnés aux pommes à cidre : un volume n'y suffirait pas. Mais quelques-uns de ces noms touchent de trop près au folk-lore, pour ne pas arrêter un moment notre attention. La pomme de *Ah ! mon Dieu !* nous fournit, pour commencer, un curieux exemple d'étymologie populaire. On assure, en effet, qu'elle est ainsi nommée, parce qu'elle est de si bon rapport que l'on ne peut voir les arbres qui en sont chargés sans s'écrier : Ah ! mon Dieu !

La pomme de *moque-vilain*, comme l'indique son appellation, est une véritable attrape : le fruit est superbe, tentant, mais le maraudeur, vilain ou non soit-il, ne peut y mettre la dent sans la retirer aussitôt avec une grimace et un juron. Les pommes de *trompe-valet*, — de *trompe-friand*, — de *trompe-goule*, sont étroitement apparentées à la précédente : elles, aussi, sont belles et de couleur engageante, mais d'une amertume affreusement désagréable.

*
* *

A la fin de l'été, quoi de plus propre à mettre l'eau à la bouche que la vue d'une pomme se balançant à la hauteur du bras ou des lèvres ! La cueillir, même quand l'arbre ne nous appartient pas, n'est pas faute bien grave, mais il faut connaître la mesure :

Une, ch'est riin,
Deux, ch'est l'mot,
Tras, ch'est trop,
Quatre, ch'est volô.
(Val-de-Saire).

Si l'on parvient en pelant une pomme à enlever la pelure d'une seule pièce, c'est de bon augure. A l'enfant qui réussit dans cette entreprise on dit : « Encore un habit neuf cette année ! » S'il s'agit d'une jeune fille, on lui promet un mari dans le même délai.

Dans certaines localités et notamment dans le Bessin, il ne suffit pas, pour que le pronostic se réalise, d'enlever la pelure de la pomme, il faut encore la faire tourner sept fois autour de sa tête sans la briser.

Un jeune homme veut-il connaître où demeure celle qui sera sa compagne un jour, il n'a qu'à prendre un pepin de pomme, à le faire glisser entre le pouce et l'index, et à dire en le lâchant :

Pepin d'amont (N.), *pepin d'ava* (S.),
Par où qu'ma bonne amin vienra ?

La direction prise par le pepin donnera la réponse.

Dans quelques villages de la Hague l'opération est plus compliquée : on prend trois pepins et on les agite longuement entre les deux mains placées

l'une sur l'autre, en disant :

Par où qu'mon pepin sera,
Ma bonne amin vienra.

Quand on se décide à retirer une main, on examine si les trois pepins restés dans l'autre ont la pointe tournée du même côté. S'ils ne l'ont pas, on recommence l'épreuve jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, et l'on peut être certain, alors, que dans la direction indiquée par les pepins demeure la fille ou la femme que l'on épousera.

Les enfants ont conservé plusieurs rondes dans lesquelles le nom de la pomme revient souvent :

Belle pomme d'or, à la révérence !
N'y a qu'un Dieu qui règne en France.
Belle pomme d'or,
Sortez dehors ;
Belle pomme d'argent,
Entrez dedans.
(Omonville-la-Rogue).

Une autre ronde presque aussi connue est la suivante :

A la dérondanche (danse en rond),
J'i des pommes à venre,
Des rouoges et des blianches ;
J'en donne quatre por un sou,
Belle demoëselle,en voul'ous ?
(Val-de-Saire).

Une formulette du même pays, mais que l'on trouve, comme les deux rondes précédentes, sans changements appréciables dans toute la France, parle à son tour de la pomme :

Quand l'petit Jésus
Allait à l'école,
I portait sa croué
Sus ses deux épaôles.
Quand i savait biin sa l'çon,
No li donnait du bonbon,
Une pomme douche
Por mett'e dans sa bouiche,
Un boquet d'flieus
Por mett'e sus son cœu.

S'il existe en Normandie des devinettes sur la pomme, elles sont rares et nous n'avons pu en découvrir une seule. Il en a été de même des chansons. Dans la patrie d'Olivier Basselin et de Jean le Houx, le fait mérite d'être noté. La pomme figure quelquefois dans les contes, mais n'y tient qu'une place effacée, si ce n'est peut-être dans le récit, partout répandu, où il est question de deux pommiers merveilleux, l'un produisant des pommes qui font à qui les mange pousser de longues cornes, l'autre portant des fruits grâce auxquels on

peut se débarrasser de ces excroissances désagréables. Du côté des légendes, une au moins est à citer, celle de la pomme d'Adam. Voici comment elle nous a été racontée, sur la route de Portbail à Barneville, par une vieille mendiante nomade du nom de Marie Lecouflet, en mai 1888.

« Ous avaez entendu prêchi p'tête biin du frut défendu qui s'trouait dans l'courtin d'nos premis parents ? L'boun Dieu leu z-avait dit : « Ous n'y touqueraez mèche. — Biin seûr que nan — qui z-avaient fait — que j'n'y mettrons ni le deigt ni la goule, pique ous n'le voulaez pais. » Chu frut défendu, ch'était comme qui dirait eune pomme de grisernette, grosse comme mon chabot. Et y en avait pais qu'eune à l'arbe, mais des chents et des chents, da !

« Vlà eun joû qu'la mère Eve s'met à les r'luqui, ches pommes : — « Mais qu'i sont don grosses, mais qu'i sont don belles » ! qu'o disait. Et pis le lendeman, o les r'luque enco, et tous les jous comme cha. Si biin qu'vlà l'serpent s'met à li dire : « Pour d'belles pommes, ch'est pour seûr et chertain qu'ch'est des belles pommes, mais i sont enco pus goûteues qu'i n'sont belles, et y en a taint, taint, que le boun Dieu li-même s'rait biin embarrassaé d'les comptaer.— Tiins ! qu'dit Eve, ch'est vrai tout d'même : eune pour mé, eune pour men homme, i n'y paraîtra brin. »

« Et quand cha fut sus l'midi, comme tout faisait mérionne dans l'gardin, olle en print deux. O print la pus belle pour lli et n'en fit qu'eune goulaée, pis o s'n allit portaer l'aôte à s'n homme.

— « Oh ! qu'i dit, d'où que ch'est qu'o viint ? je n'n ai jamais mougi d'si boune.

— Mouju-là vite et t'tais, qu'o dit tout bas, mouju-la vite, tu n'n eras pais souvent d'comme ch'te chin. »

« Not'grand-père Adam, à che coup-là, comprint la manigance, et il eut si grand poû, si grand poû, que l'râquillon qu'i s'depêchait d'sapaudaer, restit encrouaé dans s'n avaloux. Il y serait trejous si l'boun homme vivait enco. Mais i n'est pais perdu pour cha, il a passé d'la guerguiète d'Adam dans la cienne de tous ses descendaints mâles. Les femmes, ieux, n'l'ont pais, pasqu'o tiennent d'leu grand mère et que ch'te-là avait rongii le siin. »

La croyance que les femmes n'ont pas hérité de la pomme d'Adam est générale en Basse-Normandie. Elle s'explique par ce fait d'observation facile que la saillie du cou qui porte ce nom (1) est beaucoup moins prononcée chez elles que chez leurs seigneurs et maîtres. Dans la Hague, on assure pourtant qu'elles se flattent, quand elles prétendent n'en avoir point eu leur part. La cause de la méprise est celle-ci, c'est que, tandis que les hommes portent le *râquillon* par devant, les femmes l'ont dans la *fosse du cô* (à la nuque).

*
* *

Rien n'est comparable à la pomme pour bien commencer et mieux finir un repas : crue, elle ouvre un passage au pain, — cuite, il n'est pas de plus fin régal. La pomme *tapée*, que chacun connait, a son mérite, mais on lui

(1) C'est la saillie formée par le cartilage thyréoïde à la partie antérieure du cou de l'homme. On la nomme le plus souvent *râquillon* (trognon), — *réquillon*, — *râtillon*, — *rôtillon*, — *rôton*.

préfère avec raison la *roulette* ou *roulée*, pomme cuite au four sans préparation à la *retraite* du pain. C'est aussi avec des pommes cuites que se fabrique le *pommé* et le *mascapié*, ou *chirop* (sirop). Le *pommé* est une marmelade qui ressemble au raisiné ; le *mascapié* est une sorte de confiture que l'on obtient de quartiers de pommes maintenus au four, pendant trente-six heures au moins, dans un bain de cidre nouveau, en prenant soin d'entretenir celui-ci à hauteur voulue pour que les fruits y restent constamment noyés.

Parmi les autres friandises auxquelles la pomme sert de base, il convient de citer le *beignet*, le *bourdelot* et la *bourde*. Le *beignet* est connu partout et ne présente rien de particulier en Normandie. Le *bourdelot*, la joie des marmots, est une pomme entière enveloppée de pâte à pain et cuite doucement au four. La *bourde* est un chausson, c'est-à-dire une réunion de bourdelots, mais dans laquelle on ne fait entrer que des pommes pelées et épépinées. Pour qu'un bourdelot soit réussi, et à plus forte raison le chausson dont nous venons de parler, il est indispensable de pratiquer au sommet de chaque pomme un petit trou ou cheminée.

∴

Dans la médecine traditionnelle la pomme tient aussi une certaine place.

La dentition d'un enfant paraît-elle prochaine, il suffit de faire sucer au marmot un morceau de pomme pour que les premières dents poussent sans douleur.

Les pommes ne doivent être employés que bien mûres. Toute mère prudente recommande à ses enfants de ne pas manger des pommes vertes, s'ils ne veulent être à leur tour mangés par les poux.

Avez-vous mal aux yeux, prenez (dans une armoire, où elle doit être enfermée depuis quelque temps) une pomme mûre et, après l'avoir fait cuire sous les cendres, appliquez-la toute chaude, sous forme de cataplasme, sur les yeux malades. Si le mal ne cède pas au bout de quelque temps, il n'y a que les saints et le bon Dieu qui puissent le guérir. (Val-de Saire).

Les pommes mûres, cuites de la même façon et employées sous la même forme, sont des plus salutaires dans le traitement des furoncles, des abcès et des panaris.

En cas de brûlure, si l'on prend soin de recouvrir sur le champ la plaie de râpure de pomme, le feu de la brûlure s'éteint aussitôt.

Le cidre aussi guérit les plaies de même nature, soit que l'on procède par immersion ou par aspersion.

Pris en boisson, à chaud ou à froid, il chasse les humeurs, soutient les malades, rend des forces aux convalescents.

Les grands buveurs de cidre sont sujets au hoquet, mais si le cidre détermine quelquefois ce mouvement convulsif de l'estomac, il peut aussi l'arrêter net. A cette fin, on se bouche les oreilles, on ouvre la bouche et on y fait verser par un voisin autant de cidre qu'elle peut en contenir : le hoquet se tient coi tout aussitôt.

Dans le Val-de-Saire on obtient le même résultat en disant tout d'un trait, *sans haló sen vent* (sans reprendre haleine) :

J'i le hoquet,
Dieu le sait.
Je l'envie
A men bon amin
Où qu'i seit,
S'i m'aime,
Qu'i l' garde ;
S'i n' m'aime po,
Qu'i me l' renvie.

Dans la Hague la formule est un peu différente, et il faut la réciter sept fois lentement, sans respirer, tour de force dont peu de gens sont capables en dehors de ce pays :

J'ai le héquet,
Dieu le sait.
Oremus,
Je n' l'ai pus.

*
* *

Les pommiers sont comme leurs maîtres : après le travail ils se reposent ; ils ne donnent une belle récolte que tous les deux ans (1), Il est d'habitude pour avoir leurs fruits,de les *gauler* ou de les *lochie*(*r*)-(secouer). Cependant, au dire de certaines gens, avant de songer à ramasser les pommes, *il faut attendre que l'arbre nous les donne, — qu'elles refusent la branche,* c'est-à-dire qu'elles sé détachent et tombent toutes seules.

Lorsqu'un pommier produit pour la première fois, il est d'usage encore dans certains villages perdus de la Hague et du Val-de-Saire, de lui faire abandon de ses pommes, s'il en a peu, ou de n'en emporter qu'une partie,s'il en a beaucoup. C'est manière de l'engager à faire son devoir largement une autre année. Le mendiant qui vient *récler* (ramasser) les pommes oubliées dans les champs, respecte lui-même, au moins dans une certaine mesure, l'offrande faite à cette intention.

Rentrer des pommes, dans un grenier ou sous un hangar, est une grande faute : si on les renferme, elles moisissent, prennent mauvaise odeur, contractent un goût de *mucre* (moisi) insupportable. Il faut les laisser par petites *tombes* exposées au soleil, sans craindre que la pluie leur cause le moindre dommage. Plus elles seront mouillées, plus elles rendront de jus (2).

Le temps qui convient par excellence à la fabrication du cidre est le temps doux et humide, — *il fait pleurer les pommes.*

Pour obtenir du cidre de choix, il convient d'employer autant de pommes douces que de pommes amères, et d'attendre, suivant que les terrains d'où

(1) C'est vrai,mais il faut s'en prendre surtout au gaulage, opération sauvage, meurtrière, qui n'abat les pommes à l'aide d'une tige longue et flexible, qu'en brisant en même temps les pousses tendres, en détruisant les boutons à fleur.

(2) Plus aussi elles auront perdu de sucre, mais le Normand ne paraît pas s'en douter.

elles proviennent sont argileux ou calcaires, qu'il y en ait la moitié ou les deux tiers de pourries. Sans cette dernière précaution, le cidre est fade,aigrit de bonne heure et ne porte guère à la tête, en si grande quantité qu'on le boive (1).

Il est de toute nécessité d'ajouter de l'eau aux pommes que l'on écrase, *pour décider le jus à en sortir.* Divers *pommages* (crus ou espèces de pommes) exigent d'ailleurs une certaine quantité d'eau, sous peine de ne donner qu'un cidre d'une amertume désagréable. L'eau morte est celle qui *dégraisse* le mieux le marc. Il faut donner la préférence à l'eau de mare : plus elle est boueuse, épaisse, plus le cidre a de corps. Il n'y a point à se préoccuper des ordures que l'eau de mare peut contenir ; lorsque le cidre bout, il rejette en écumant toutes ses impuretés.

Quand une femme souffre de son infirmité mensuelle au moment de la pilaison, elle doit éviter de s'approcher des cuves sous peine de gâter le cidre qui les remplit. Oublie-t-elle cette recommandation, le cidre ne peut bouillir, prend une couleur verdâtre, aigrit de suite. C'est ce que l'on appelle du *bère cotillonné.*

Il faut enfûter dans le croissant : la fermentation devient plus active, plus complète ; le cidre durcit moins facilement. Le temps du décours est le plus mauvais que l'on puisse choisir pour cette opération.

On aide à la fermentation en introduisant dans les tonneaux pleins une branche d'églantier, de cassis, quelquefois de laurier. On assure la conservation du cidre en y jetant, au sortir du pressoir, du sel marin ou de l'alun.

Le cidre doit demeurer sur la lie : il ne faut pas *l'élier* (le décanter, le soutirer) ; ce serait lui enlever de sa force et de sa qualité (2).

*
* *

Le cidre brassé sans eau ou avec très peu d'eau est désigné sous le nom de *gros bère.* On l'appelle aussi *mère goutte, — pure goutte, — pure larme, — pur jus.*

Celui dans lequel il entre la moitié d'eau est le *bère mitoyen, — mintien, — minquien, — mintion.*

Celui dans lequel l'eau entre en quantité plus considérable est le *p'tit bère.* On l'appelle *remiage, — repilage. — retaillage, — relavage, — raraudage,* quand il est obtenu du marc du gros bère par le trempage et un pressurage nouveau. Le *petit bère* de qualité tout à fait inférieure est de la *pisque, — piscantine, — piscatine, biscotaine,* ou de la *piquette, —* de la *beuchon, —* de la *bette, —* du *bereau,* de la *clacasse, —* du *clapuce, —* de la *merelle. —* de la *cidraille. —*

(1) Les pommes, perdent leur sucre en pourrissant, encore plus qu'en restant sous la pluie, et pas de sucre, pas d'alcool. Il y a cependant quelque chose de vrai dans l'affirmation de ce fait, que le cidre fabriqué avec des pommes pourries porte à la tête ; la raison en est dans ce que, lors de l'écrasage, les pepins de pommes pourries sont mieux atteints que ceux des pommes saines par les engrenages, les meules ou les pilons, et que l'huile essentielle extraite de ces pepins constitue un véritable toxique qui facilite le développement de l'ivresse ou détermine des accidents qui ne sont pas sans analogie avec elle.

(2) Oui, mais seulement quand on procède au décantage sans précaution, en laissant le cidre exposé à l'air libre, pendant des heures entières, dans les récipients dont on fait usage.

Ch'est du bère à qui que l'coucou n'fera pas pliaisi (il sera aigre quand le coucou chantera).

Le *bère*, d'après sa couleur, est dit *sang d'bœu, flambant, poli, galant, louche.* (trouble). S'il se noircit vite dans le verre, *ch'est du bère qui se tue. No n'y trouerait pais u crapâ dedains* (l'œil ne découvrirait pas le crapaud qui s'y noierait).

D'après sa force alcoolique, il est *vaillant, cœuru, freux* (vigoureux). *Ch'est du coupe-la-goule : I coupe la goule à quinze pas* ; — *du fout-bas : I fout bas s'n homme* ; — *du monte-en-tête : I monte au caqueret* (sinciput). — *i tape sus l'baptême, sus la hue* (hure), *sus la boule. Ch'est du tue-tout : Nos y bérait crocs et bâtires* (on vendrait tout pour en boire). *nos y bérait ses fisiaux* (fuseaux). *I sèque la goule et la goge, cauffe l'estouma, ous catouille jusqu'au bout des pids* (pieds).

D'après son goût, il est *liqueuré* (sucré), *amertumé, vineux* (vif, piquant), *sû* (sûr), *saffre* (âpre), *paicre* (aigre), *sûrdoux* (aigre-doux). *Le bère sû fait hubi* (hausser) *l's épaòles. — Ch'est du pissot d'âne. — I ferait pisser les cats par la patte. — Un tchiin qu'en érait cinq, six dégoûts* (gouttes) *sous la coue ferait biin dix-sept lieues sans s'arrêtâ.* — Il faut s'en défier : *Si t'en beis biacoup, cha t'foutra la va-vite, tu perdras la clé de ten tchu.*

Le bère est *iauzieux. chrétien, baptisé, on a monté dessus*, quand il est faible, contient beaucoup d'eau. — Il a goût de *culotte*, quand il a goût de lie ; — de *grout* (sédiment vaseux), quand il rappelle l'eau de mare. — Il a un bon *debet*, un bon *relait*, quand il laisse un goût agréable dans la bouche après avoir été bu. Dans ce cas, *ch'est de l'ensâce* (ensauce) *peisson*, il ferait mieux dans une matelote que le meilleur beurre du pays. Il est *rappelant*, — il a goût de *revenez-y*. Toujours dans le même ordre d'idées, on dit qu'il est *biin entrant, — gouleyant, — passeyant, — grasseyant.* Il est *légitime*, quand il est pur de mélange, et surtout ne renferme pas d'eau ; — il est *justificatif*, quand il suffit de le goûter pour avoir la preuve de sa légitimité, — *gracieux*, quand il est moelleux, onctueux.

Le cidre de choix est du *bon bère*, — du *maître-bère*, — du *raide bon bère*, — du *sacré bon bère*, — du *sanctissime*, — du *bère du père Adam*, — du *pèle-la-dent*, — du *bère qui prêche à s'n homme*, — du *bère d'o qui nos en dirait la messe, si ch'était permins. — Ch'est du chenu : il a été tiré au trou de madame, au tonneau du coin à côté du mauvais.* Avec une *moque* de *bère* pareil et une croûte on vit longtemps. Une *moque* de bon *bère* vaut mieux qu'un pot de vin.

⁂

En matière de *beuverie*, nul ne pousse plus loin que le Normand le sentiment des nuances et des gradations.

Est-il invité à prendre un verre de cidre par quelque personne d'importance, par le propriétaire de sa ferme, par exemple : « *Mossieu not' maître, v's êtes biin honnaête, mais j'n'en prenrons rien qu'une idaée — une goutte, — une lerme, si ous pliait.* » Quelquefois, il se ravise : une *lerme*, c'est trop, il se contentera d'un *lermot*, moins encore, d'un *lermillon*.

C'est manière de parler, comme bien on le pense, pure formule de politesse, mais il y tient.

L'invitation lui vient-elle d'un égal : — « *Merci biin, mais pian l'u* (l'œuf) d'*une pie, alors.* » S'il dépasse la mesure, c'est qu'on lui fera violence assurément.

Chez lui, comme il n'a pas de façons à faire, il se versera une *languie por avalo ses miots* (miettes), une *gorgie* tout au plus, s'ils ne descendent pas assez vite, et, par exception une *lampaée*, si la ménagère n'a pas épargné le sel. Les jours de fête, entre camarades, c'est autre chose, on s'invite bravement à boire une *douvelle* (1), tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et, *de moque en moque, de trinquette en soupirette* (Basselin dit soupirance) (2), on arrive à trouver le fonds d'un nombre si considérable de pots qu'il serait difficile de les compter.

Mais on a beau avoir chez soi le meilleur cidre du monde, on ne boit bien et longuement qu'à l'auberge, appelée aussi *bouchon* du bouquet ou du rameau de verdure qui lui sert d'enseigne. Ce bouquet est, suivant les localités, de gui, de buis, de lierre (3), de houx, d'if ou même de laurier. Le voit-on décoré d'un chapelet de pommes, c'est signe dans le Cotentin que le débitant, à la porte duquel il est suspendu, a mis en perce un fût de cidre nouveau. Le nombre de pommes dont se compose le chapelet indique le nombre de sous que devra débourser le consommateur, pour s'offrir un pot ou double litre de *bère*.

Par plaisanterie, on donne aussi quelquefois le nom de chapelle à l'auberge ; c'est là que les buveurs vont faire leurs dévotions à saint *Chopin* ou à la bienheureuse sainte *Chopine*, sa sœur.

Au véritable connaisseur il ne faut pas parler de boire le cidre dans un verre, si agréable que soit la couleur de cette précieuse liqueur, à travers les minces parois du *piollet* ou du *rigolet* : c'est dans les vases en terre seulement que le bère montre ce qu'il vaut. Ces vases sont de diverses sortes, avec ou sans anses, oreilles, bec, ventre, etc. Les principaux sont l'*écuelle*, la *moque*, la *tasse*, le *bol*, le *pinton*, le *guichon*, le *démion*, le *godet*, la *choquette*, le *robin* et le *trassin*. On a l'embarras du choix. Les *pintons* de Vindefontaine et de Néhou, les *godets* de Sauxemesnil passent dans le Cotentin pour n'avoir pas leurs pareils au monde. Certains buveurs en ont un à leur usage exclusif, et ne permettent pas qu'on le lave. Plus il est *culotté*, plus le cidre y est bon.

Entre gens qui se respectent l'habitude est de trinquer et de porter force santés :

A vot'santa : de tout men cœu j'vos salue.
— Merci, à la vaóte.
(La Hague).

(1) On donne le nom de douvelles (petites douves) aux planches disposées en rond qui forment le corps du tonneau. C'est la partie prise pour le tout.

(2) J'ai bonne espérance
D'en boire une soupirance
Soir ou matin.
(Vaux-de-Vire, édit. de 1833, p. 171).

(3) Je ne voy si volontiers
Les boutiques des grossiers,
Comme j'aime en chaque rue
Les bouchons des taverniers.
Belle hierre, que je suis
Joyeux, quand ma veue
Regarde en tant de logis
Ta branche pendue !
(Id. p. 106).

A vot'santa, trelous.
(Id.)

A vot'santaé, enter tous.
(Bessin).

A vot'santaé : qu'nos efants s'entr'aiment !
(Barneville).

A vot'santaé, maître Gliamme, en passant par tcheu vous, sans oublier la compagnaie.
(Carentan).

Si un buveur se trouve seul au cabaret, qu'à cela ne tienne :

A ta santa, men guichon.
— Merci, mon godet.
(La Hague).

A ta santo, men godet :
Que j'sis aise quand j'te veis,
Enco pus quand j'beis.
(Val-de-Saire).

A ma santo, je m'remercie et j'n'en sais d'gro à personne.
(Id.)

A ta santa, Louis.
— Merci, Jean (si le buveur a pour prénoms Louis et Jean).

On accuse les habitants de certaines communes d'aimer à boire seuls, ou tout au plus à deux, en se cachant. Tels sont ceux de Pont-L'Abbé auxquels on applique ce dicton :

Beis et tais-té,
Verse et m'en donne ;
Rabats ton capé
Et n'guette personne.

Si, dans une bande joyeuse, le compagnon chargé de verser à boire est distrait et oublie son devoir, on le relève du péché de paresse :

« *Verse, beis et m'en donne.* »

« *Verse à bée à Baptisse :*
Tant qu'i beit, tant qu'i pisse. »

Si le réclamant a de la retenue, il se contente de dire :

« *A qui que ch'est de bère ?*
— Au cien qu'a sé. »

Joint-il à la retenue un grain de malice, il demande :

« *Qui qui versait à bère ès neuches de Cana ?*
— Ah ! ch'est le cien qu'avait l'pot. »

Le cidre est fait pour être bu jusqu'à la dernière goutte : si quelqu'un s'avise de vouloir répandre à terre le fond de sa tasse, les voisins s'écrient :

« *Ne l'jette po,*
T'en éas modéro (tu en auras modéré(ment), c'est-à-dire tu n'en auras pas toujours assez). »
(Val-de-Saire).

Quand une cruche est vide, et qu'on la passe à un domestique pour qu'il la remplisse, on lui dit : « *Porte ch'te bouteille-là au mâle et tâche qu'olle en retienne.* »

Qui beit en mangeant sa soupe, quand c'est qu'il est mort i ne veit goutte.
(Avranchin).

Cette plaisanterie se trouve dans Rabelais (livre II, ch. XII). qui la donne comme déjà vieille de son temps. Dans la Hague, il y a la variante : « *Tu n'y verras pais, pourmé qu'tu seis mort.* »

Bère sus lait
Rend l'cœu net.

Quand un buveur parle haut et empêche ses voisins de s'entendre, on lui dit sur le ton du conseil :

« *Beis et t'tais*
Et va-t'en à ten henmet (hameau). »

Si le tapageur fait la sourde oreille, on procède par voie de sommation, et celle-ci ne manque pas parfois d'imprévu.

Un jour, dans un cabaret du fond de la Hague où nous étions entré, des jeunes gens menaient grand bruit : « *Silence au barreau !* » s'écria un vieil ivrogne que le vacarme importunait, et le calme se rétablit... pour quelques instants.

Le buveur raisonnable, qui quitte la table le premier, prend congé de ses amis avec cette formule : « *Comme disait Dagobert à ses tchiins, n'y a si bouêne compagnaie qui n'se quitte.* »

Boire beaucoup, c'est *cidrailler, s'encidrailler, chopiner, pinter*, et, en fin de compte, se *pioter, s'ivrer, se cuiter, se cochonner, se mettre en bête.*

Pour être réputé bon buveur de cidre, *faut en bère quatre moques, le temps que no hale u pot*, c'est-à-dire en boire un pot (double litre) en aussi peu de temps qu'on met à le tirer du tonneau.

Le grand buveur boit comme un *coterie* (tailleur de pierre, dans la Hague), — comme un *sonnoû* (sonneur de cloche), — un *suisse*, — un *lansquenet*, — un *templier*. Il boit aussi comme un *trou*, — comme un *entonnoir*. — Il a une *éponge dans le ventre*. — *Ch'est comme si cha teumbait dans d'la câ* (chaux). S'il s'agit d'une femme, on dit qu'elle boit comme une *couleuve* (couleuvre), laquelle passe encore dans les campagnes pour téter les vaches et épuiser les meilleures laitières.

Les diverses étapes que parcourt le buveur, avant d'arriver à l'ivresse complète, sont caractérisées ainsi qu'il suit : *I commence une miette à s'en senti*, — *i se sent d'bère*, — *i s'en sent pus que de nobliesse*, — *il a une pointe*, — *il en tient*, — *il est touché*, — *il en a pus pris que je n'li en ai versé*, — *i s'est piqua le nas*, — *i'nn a dans l'nas*, — *il a l'nas sale*, — *l'nas li en teurque* (tord), — *il est allumé*,

— *lancé*, — *parti* (pour la gloire), — *gris*, — *il est en goguette*, — *en riolle*. — *en ribote*.

Il est dedans
Comme frère Laurent,

il est bu, — *surbu*, — *piot*, — *chaud d'bère*, — *ivre*, — *mort-ivre*.

On dit aussi : *Il a une branche*, — *une fameuse branche*, — *il a attrapé un bon coup de branche de pommier*.

Un homme en état d'ivresse est *rond*, — *raide*, — *pian* (plein), — *saò* (soûl).

Il est rond comme une *pomme*, — comme une *tonne*.

Il est raide comme la *justice*, — *raide pian*, — *il en a tout son raide*.

Il est *pian* comme une *loque* (loche, limace), — comme un *u* (œuf), — comme une *vaque* (vache). *Il en a jusqu'au nou* (nœud de la gorge). Les *quatriémeux* (employés de la régie) ne le marqueront pas en vidange : il n'en peut plus loger, la cave est remplie, le fût déborde et... *trop plian jette*.

Il est *sâo*, — *saò perdu*, — *rompu saò*, — *raboulé saô* (1), — *brûlé saò*, — *incendié saô*, — *saò à déconnaître les terres*, — *saò comme un vêtu de soie* (un cochon), — *comme la bourrique au diable*, — *comme la bourrique de Robespierre*, — *comme trente mille hommes*, — *comme un Anglais*, — *comme un Coutanchais* (habitant de Coutances).

Il a pris une *charge*, — il s'est flanqué une *cuite*, — une *culotte*, — une *soûlée*, — une *cuvée*, — une *corsée*, — une *pansée*, — une *jaquetée*, — une *tripée*, — une *culée*, — une *pétée*.

L'homme ivre veut-il parler, il *dépréche*. A chaque mot sorti de sa bouche, on sent, tant il s'embrouille, que *i a d's èognies* (araignées) *dans les coins*. — « *Tais-té*. lui répond le compagnon qu'il serre de trop près, — *tu baves et tu dis qu'i plieut* (qu'il pleut). »

Veut-il remuer, *i teumbe d'assis*. S'il avise de marcher, il va de travers *comme un tchiin qui r'vient d'vêpres*, ou bien *il a les pieds ronds* (il ne peut garder l'équilibre), — *i bourotte* (il fait comme les bourrots-canetons, il imite leurs déhanchements quand ils courent l'un après l'autre), jusqu'à ce que

Le foueroūs
Emporte le morroūs (le derrière emporte la tête).

Au bère no connaît l'amin et l'ennemin. Le buveur ne peut cacher longtemps ce qu'il est, ce qu'il vaut, ce qu'il pense.

Est-il menteur de nature, il se trahit pas ses protestations même de ne dire que la vérité : « *Si chenna n'est pas vrai, qu'su verre de bère me porte arcelin* (arseniç) ! »

Est-il simple d'esprit, il oublie de se taire et se montre d'autant plus sot qu'il s'applique davantage à prouver que *si no veut d'la fouère de niais, faut pas li penre une pouquette au tchu*. Après tout, *che n'est pas d'sa faôte, si les crapâs* (crapauds) *n'ont pas de coue* (queue).

L'orgueilleux *monte sur ses ergots*, — *i bat glorieux*, — *l'ré* (roi) *n'est pas son cousin*.

(1) Rabouler, c'est, au jeu de quilles, renvoyer la boule aux joueurs.

Le timide en se disant : « *Sot oisé qu'est prins deux feis à la même trappe,* » cherche *l'hu de derire* (l'huis, la porte de derrière) pour se sauver à la première alerte :

Le mait'e tcheu li
Pisse d'accroupi.

L'avare répète à tout propos : « *Faut faire vie qui dure et non pas vie qui druge* (dévore). »

Le dissipateur lui répond :

« *Vaut muus faire belle panche*
Que belle manche. »

Le libertin, *vicieux comme un tchiin d'probytère*, veut s'amuser à tout prix, sous le prétexte que *non sera pus longtemps couéchié que levé.*

Le batailleur cherche affaire à tout le monde, prêt à *se capuchier* (se prendre à la tête), à *se latter* (se battre) avec le premier venu : « *J'vas t'foute une jaffe que la tête va t'en déviaer* (dévirer) ; — *j'vas t'foute une jaffe que la parei* (muraille) *va t'en rende une aôte.* » — « *J'te leverai bien le tchu sans palan.* » — « *Je t'évraquerai* (je te pelerai) *comme une pomme.* »

Ils ne sont pas rares au pays normand *les gâs qui n'ont pas peu d'bère demain, quand i seraient saôs la veille.* Tous les hommes s'entendent à lever le coude, à se rougir le nez. Et les femmes leur tiennent tête au besoin.

Mon père beit biin,
Ma mère co muus :
Mon père à guichonnée,
Ma mère à caudronnée
Et mé à terrinée.

Quand le cidre est bon, les enfants disent à leur père : « *Dépêchons-nous de le boire, de crainte qu'il ne se gâte.* » Quand il est mauvais, les mêmes reprennent : « *Dépêchons-nous de le boire pour en avoir de meilleur.* »

Point de musique plus douce à l'oreille du bonhomme que le bruit des pots : *Il est comme les viaux, il a trejous seu, quand il entend sonneu l'anse du caudron.* Mais il y a cette différence : *No n'a pas besoin d'li donneu les deigts* (on n'a pas besoin de lui donner les doigts comme à ceux-ci pour le faire boire). *En a-t-i un avaloux ! Jamais i ne rebouque* (refuse). Si le *bère* est rappelant, *il en bérait autant comme un cochon d'laveures ; — il en bérait une douvelle d'une assise* (sans se lever de table). Et toujours prêt à recommencer : *I s'erfrotte à la bête qui l'a mordu hié. — Il a cauffé l'four hiè, l'icendie est enco biin allumâ.* Pour l'éteindre *i bérait la mé et les peissons. — Il en a por la neuvaine* (il en a pour neuf jours, ni plus ni moins).

Quand la femme se met à boire, elle est pire que l'homme : *olle n'a pas pus d'cœu que la jument à Rabot qui mougit* (mangea) *son poulain.*

Une ivrongnesse
De sen tchu n'est maîtresse.

Le type de l'ivrognesse est :

Margot Pinton
Qu'aime mieux sa pinte que son démion (le tout que la moitié).

Parmi les *overnoms* (surnoms) d'ivrognes, les plus communs sont ceux de *Grandgosier, Laltéré, Supetout, Lochepot* (secoueur de pots), *Légoutteux* (celui qui les égoutte pour ne rien perdre) ; mais le plus remarquable, sans contredit, est celui de *Garde-Champelure* (1).

« Que fait un tel ? — Il s'est engagé dans les garde-champelure. — Ah ! »

De nombreux dictons témoignent de la facilité avec laquelle se recrute ce régiment :

Les gâs de Liot (Leluot)
Ne s'quittent jamais sans bère un pot.
Les gens du Vrétot
A demi-morts i beivent enco.

Quatre-vingt-dix-neuf vêtus (sous-entendu de soie : cochons) *et un Créianchai* (habitant de Créances), *cha fait chent.*

Tout le monde connait les témoins de Cérences, — ils ont fait des élèves

« *Comme j'bérons,*
J'dirons. »

L. F. SAUVÉ.



Cette gravure du XVIe siècle, sans signature, représente Ève donnant à Adam la pomme, à l'instigation d'un serpent à tête de femme (Coll. SÉBILLOT).

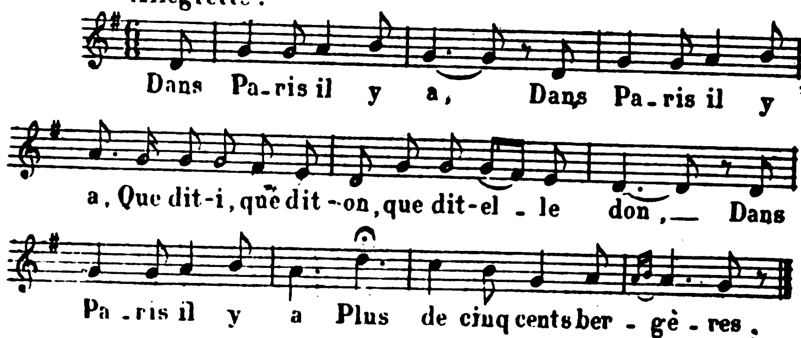
(1) Champlure (chantepleure), cannelle de tonneau.

LE ROI D'ANGLETERRE

RONDE A DANSER

I

Version de Paris



Dans Paris il y a (*bis*)
Que dit-i, que dit-on, que dit-elle don,
Dans Paris il y a
Plus de cinq cents bergères

Se sont allées baigner (*bis*)
Dans la claire fontaine.

Le premier qu'a passé (*bis*)
C'est le roi d'Angleterre

Toutes il les embrassit (*bis*)
Et laissa la plus belle.

Pourquoi me laisses-tu (*bis*)
Maudit roi d'Angleterre.

Prends ton épée en main (*bis*)
Et moi ma quenouillette.

Au premier coup porté (*bis*)
Le roi tomba par terre.

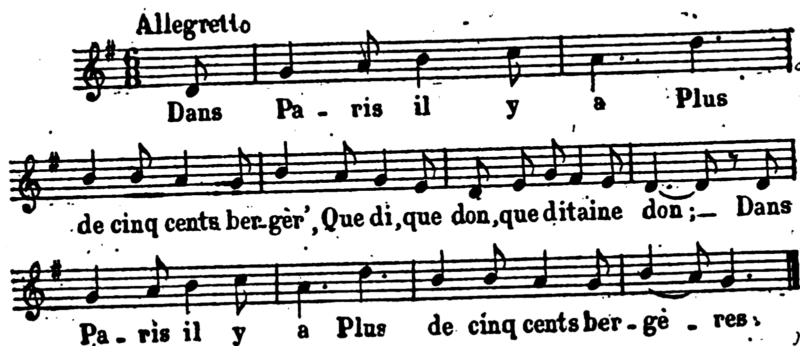
Le maudit roi est mort (*bis*)
Nous n'aurons plus de guerre.

FÉLIX RÉGAMEY

(1) Var. : On dit que dans Paris
Y a trente jolis bergères

II

Version de la Bresse



Dans Paris il y a
Plus de cinq cents bergères.
Que di, que don, que ditaine don.
Dans Paris il y a
Plus de cinq cents bergères.

Ell'vont s'y promener
Au bord de la rivière

Un jour vint à passer
Le beau roi d'Angleterre.

Il les salua toutes
et laissa la plus belle.

« Pourquoi m'y laisses-tu,
Maudit roi d'Angleterre ?

— Parc'que j'ai reconnu
Que tu m'es infidèle.

— A quoi l'as-tu r'connu,
Maudit roi d'Angleterre ?

— A tes beaux yeux brillants
Et à ta bouch' vermeille

— Ah ! si j'en étais roi,
Je t'y ferais la guerre.

— Quand mêm' tu n'es pas roi,
Tu peux bien me la faire.

— Si j'y prends mon épée !...
— Et moi ma baïonnette !...

Notre bon roi est mort
D'un coup de baïonnette.

« Non. non, j'n'en suis point mort
D'un coup de baïonnette.

— Alons, embrassons-nous,
Et que la paix soit faite. »

Recueilli à Frans (arrondissement de Trévoux, Ain).

JULIEN TIERSOT.

Comparez aux deux variantes ci-dessus celles de TARBÉ, *Romancero de Champagne*, III, 105 ; — DE PUYMAIGRE, *Ch. pop. du Pays Messin*, I, 226 ; — BLADÉ, *Ch. pop. de l'Armagnac et l'Agenais*, 78 ; BUJEAUD. *Ch. pop. des Provinces de l'Ouest*.

Voir aussi les *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*, XXVIII, 389, et le recueil de *Rondes et chansons populaires illustrées*, Paris, 1876, p. 107.

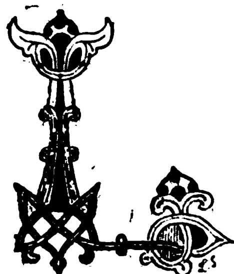
SOLAIMAN (SALOMON)

DANS LES LÉGENDES MUSULMANES

CHAPITRE IV

LES OBJETS MERVEILLEUX DE SALOMON.

2. — *Le trône.*



e trône de Salomon n'était pas moins précieux que sa table : suivant Ibn el Ouadhih al Ya'goubi, il était tout en or et orné de pierreries (1) ; d'après Zamakchari, cité par Ibn Ayas (2), il était fait d'or et d'argent ; autour de lui étaient rangés trois mille sièges également d'or et d'argent. Reinaud (3), d'après d'Herbelot (4), porte ce chiffre à vingt-quatre mille : lorsque Salomon sur son trône rendait la justice, douze mille patriarches et prophètes s'assayaient à sa droite sur des sièges d'or et à sa gauche se tenaient douze mille sages et docteurs de la loi sur des ailes d'argent. Au-dessus, voltigeaient continuellement des oiseaux dont les ailes formaient comme un dais contre les rayons du soleil. C'est sous ce trône, symbole de la puissance (5), que le roi avait enterré les livres de magie pour que les hommes ne fussent pas tentés de s'en servir.

Un jour, racontent les Persans, Salomon passant à la campagne, rencontra le roi des fourmis, le prit et le mit sur sa main. L'insecte cria à toute sa troupe : « Fourmis, retirez-vous, de peur que le trône du roi prophète ne vous écrase » Salomon ayant demandé à cette fourmi, après beaucoup d'autres questions si elle le reconnaissait pour plus grand qu'elle : « Non, répondit-elle ; je suis un plus grand que vous, puisque vous n'avez qu'un trône matériel et que votre main me sert de trône » (6).

La splendeur de ce trône devint proverbiale et son nom fut donné au siège sur lequel se tenait l'empereur byzantin lorsqu'il recevait les ambassadeurs. Il était orné de lions et d'oiseaux qu'un mécanisme ingénieux faisait rugir et

(1) *Compendium historiæ* ed. Houtsma, Leyde 1883, 2 vol. in-8, t. I, p. 163.
(2) *Bedaï ez zohour* éd. de Boulaq, 1302, h. p. 115.
(3) *Description des monuments du cabinet du duc de Blacas.* Paris, I. R. 1828, 2 v. in-8.
(4) *Bibliothèque orientale*, 4 v. in-4, La Haye, 1778, t. III, p. 336.
(5) Cf. un vers de Nasir eddin Khosrou cité dans la préface du *Sefer-Maerehm* éd. Schefer, Paris 1881, gr. in-8, p. XXIX.
« Il mourut à l'âge de 180 ans, abandonnant le trône, l'anneau royal et la couronne ».
(6) Chardin ap. Fabricius, *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti*. Hambourg, 1713, in-8, t. I, p. 1041-1042.

chanter, de façon à inspirer de l'effroi et de l'admiration aux barbares ad mis à contempler la majesté impériale (7).

La mention du trône dans la légende de Salomon révèle une fois de plus l'influence aryenne dans les principaux éléments qui composent cette légende. Déjà Wilfordt (*Asiatic Researches* IX, 119) avait comparé le trône de Salomon à celui de Vikramaditya dont les statues qui l'ornent, comme à Jérusalem les sièges des prophètes et des docteurs, sont les personnages du recueil de contes indiens, intitulé *Sinhâsanadvâtrinçika*, « les trente-deux contes du trône » (du roi Vikramaditya) (8). D'après les recherches de Cassel (9), cette légende judéo-musulmane serait d'origine iranienne. Weber, dans son mémoire sur le Sinhasanadvratrinçika (10) résume ainsi les points de ressemblance des deux légendes :

1° Le trône de Salomon était orné de figures douées de vie, comme celui de Vikramaditya.

2° Nabuchodonosor essaie vainement de s'y asseoir : il n'y peut réussir ; cet honneur est réservé à Cyrus (Korach). De même Bhodja, ou Ardj Bordji, est longtemps écarté du trône par chacune des statues qui lui raconte un trait de Vikramaditya.

On montrait au moyen-âge un autre siège appelé le trône de Salomon : c'était dans l'enceinte du Haram ou chérif, à Jérusalem, près d'un enclos

(7) Constantin Porphyrogénète, *De ceremoniis aulae byzantinæ*, L. II, ch. 15, p. 507-509 de l'édition de Bonn, t. I, 1829, in-8.

(8) Des extraits de la version sanscrite ont été traduits par Roth dans le *Journal asiatique*. 1845, t. II, p. 378. Ce recueil a passé dans plusieurs langues de l'Inde ; en indoustani : *Singhasun Butteesae or anecdotes of the celebrated Bikrmajet* Calcutta, 1805, in-4 ; en ourdou : *Singhasan Butteesi*, Agra, 1862, in-8 ; en hindi, *Singhasan Battisi*, Calcutta, 1839, in-8, nouvelle édition, revue par Lyad Abdoullah, Londres, 1869, gr. in 8. Des fragments ont été insérés par Garcin de Tassy dans son *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* Paris, 1839-47, 2 v. in-8, t. II, p. 273 et suivantes. La version bengalie imprimée à Serampour en 1818, avait été traduite en anglais par Chudam Chundor Das saunle : *The Buttries singhasun or the tales of the thirty tavvo images*. Calcutta, 1817, in-8, et l'a été récemment en français par M. Feer : *Contes indiens traduits du bengali*. Paris, 1884, in-18. La version persane a été traduite en français par Lescallier : *Le trône enchanté*, New-York, 1817, in-8. Il existe aussi une recension en moghol, dont le héros est Ardji Bardji Khân qui y remplace le roi Vikramaditya; elle a été traduite librement en russe par Galsan Gombaev : *Mongolskaia povireti*. St.-Petersbourg, 1858, in-8, reproduite en allemand par Banfay dans l'*Ausland*, 1858, n°s 34, 35, 36. Une traduction plus complète et plus exacte est due à Julg, à la suite des contes de Siddi-Kur : *Mongolische Märchensammlung* Innsbruck, 1868, gr. in-8. Cf. aussi Schlaginveit. *Die Märchen über de Thron des königs vikramaditya von Malva*, Glogau, 1866, p. 240-242, 273-276. On trouve en mogohl une autre collection intitulée *Histoire de Gasna* (ou kisana) *Khân* et dont le cadre est identique à celui du Sinhasanadvatrinçati : elle contient 32 doubles récits avec introduction et épilogue : le tout est divisé en trois parties. L'ouvrge se termine en mentionnant comme traducteur moghol Tarânatha, élève de Baha Pandita-Atchara.

Si l'on admet l'opinion suivant laquelle les contes de Sinhasanadvatrinçati ont été imaginés pour le roi Bhodja de Malava, c'est-à-dire au V° siècle après J.-C., on voit de quelle époque date la légende du trône de Salomon.

(9) *Der goldene Thron Salomo's, Wissenschaftliche Berichten der Erfurter Akademie* t. 56-183. Cf. aussi J. Perles. *Uber Thron und Cirur des königs Salomo's* op. Grutz. *Monatsichrift fur Gesch. und Wissensch. d. Judenthumes*, t. XXI, 1872, p. 122, et suivantes.

(10) *Ueber die Sinkasanadvratincika*. Indische Studien. t. XV, Leipzig, 1878, in-8, p. 218.

appelé le Mihrâb de David, une pierre haute de la taille d'un homme, et dont le sommet avait la largeur d'un tapis de prières. C'était là, dit-on, que s'asseyait Solaïman pendant qu'il surveillait la construction du temple (1).

RENÉ BASSET.

PROVERBES ET DICTONS DE MARINS (2)

I

HAUTE-BRETAGNE.

— Mer grosse et vent debout n'est pas le temps des mousses.

— Mer grosse et vent debout, mauvais temps pour les mousses.

— Marin, quand il fait calme plat,
Amène ta voile et ton mât.
— Marin, ne rame jamais quand il vente,
Car à ramer tu uses ta santé.
Mets plutôt voile au mât,
Car à ramer tu uses ton bois.

On donne au mousse le nom de cap et queue. Selon le temps qu'il fait on dit :

— Beau temps pour les caps et queue.
Mauvais temps pour les caps et queue.

On appelle aussi les mousses : Chiens de bateaux.

— Quand un homme est à l'aise et qu'il a de l'argent suffisamment, on dit : « Il est au vent de sa bouée. » Mais quand c'est le contraire, on dit « qu'il est sous le vent ».

— Quand un homme est ruiné, on dit « qu'il trouvera la marée debout. »

— Lutter contre le courant se dit d'un homme qui essaye de rattraper une fortune perdue.

— Quand un homme a de l'argent dans sa poche, on dit « qu'il s'en va grand largue » (mais lorsqu'il n'a pas le sou) on dit que « sa grand' voile est bordée plat ».

(11) *Sefer-Namah* de Nasir addin Khosrou, éd. Schefer, p. 32, du texte, 98 de la traduction.

(1) On trouvera plusieurs centaines de proverbes de marins de tous les pays dans les *Légendes, Croyances et Superstitions de la mer*, de M. Paul Sébillot (Paris, Charpentier, 2 in-18).

— On dit qu'un homme porte bien la voile lorsqu'il boit beaucoup sans se déranger.

— Quand un homme est saoûl et qu'il ne tombe pas, on dit « qu'il navigue plein la voile ou qu'il a le vent dedans, » mais s'il tombe, on dit « qu'il ne peut supporter la rafale et qu'il prend la mer par sous le vent. »

— Lorsqu'un homme dort étant assis, on dit qu'il fait comme un navire sur la mer, c'est-à-dire qu'il tangue.

— Quand un homme a de mauvais vêtements, on dit qu'il est mal appareillé, mal voilé.

— Quand un homme est obligé de se servir de béquilles pour marcher, on dit « qu'il rame », et quand il ne se sert que d'un bâton, on dit « qu'il godille ».

— Quand un homme ne peut plus marcher, on dit « qu'il a cassé son hélice, et qu' « il est gréé comme pour aller au plein ».

— Quand un homme marche vite, on dit qu'il « bondit bien sur la vague ».

— Lorsqu'il y a à bord d'un navire un matelot qui aime la chicane, on dit qu'il « est bon à mettre le feu aux étoupes ».

— La femme est rancuneuse comme le minard (pieuvre) qui, ayant reçu un coup de crochet d'un pêcheur, cherche toujours à le faire tember dans l'eau.

— Rusé comme l'encornet.

— Voleur comme l'encornet.

Cette comparaison s'applique aux gens voleurs et rusés. En effet, lorsque les pêcheurs pêchent à la ligne, l'encornet enlève l'amorce dont ils ont soin de recouvrir leurs hameçons, mais jamais il ne se fait prendre. Pour le pêcher, on se sert d'un instrument en plomb qu'on nomme turlutte et au bout duquel sont placés de nombreux crochets. On peint la turlutte en rouge et la peinture sert de boitte (d'appât), car l'encornet s'élance sur tout ce qui est de cette couleur.

PAUL BAYON.

LES MINES ET LES MINEURS (1)

V

LÉGENDES DE MINEURS

William de Waddington, dans son *Manuel des péchés*, composé dans la dernière moitié du XIII[e] siècle, raconte (hist. 47, vers 7,563) l'aventure d'un

(1) Voir les n[os] de février, septembre, octobre 1887, octobre 1888.

mineur enfoui par un éboulement « dans la terre de par de là » ét soutenant miraculeusement sa vie, grâce au pain et au « picher de bon vin » que sa femme offrait chaque jour en son nom à l'autel (2).

RENÉ BASSET.

VI

LE PUITS VERPILLEUX.

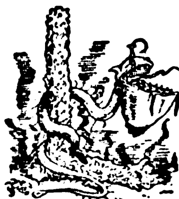
Lors de la récente catastrophe de Saint-Etienne, des mineurs disaient qu'on voyait apparaître dans la mine les spectres des ouvriers étouffés par le grisou; d'autres disaient qu'un accident se produisait toutes les fois qu'on pénétrait dans certains endroits de la mine.

AMÉDÉE DESCUBES.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS BÉARNAISES

I

SUPERSTITIONS CONCERNANT LE DIABLE ET CERTAINS ANIMAUX.



ES *signes* (singes) sont, pour beaucoup, ou des incarnations du Diable en personne, ou des animaux possédés par lui. Si vous posez cette objection : Mais si l'on tue un singe, on tue donc le diable ? — on répond que tous ne sont pas nécessairement endiablés, mais qu'il est plus prudent de l'admettre à priori. Un homme de Sauveterre, G..., m'a dit qu'il préférerait mourir que de coucher dans une maison habitée par un singe, et que s'il pouvait voir réunis dans une même grange tous les singes, *corveaux* et *pigues* (pies) de la terre, il y mettrait le feu avec joie. S'il voyait un singe, il le tuerait immédiatement.

Un de ses amis, le curé de Pont-de-Lanne (Landes), homme vénérable, avait été prié à dîner chez un de ses paroissiens avec d'autres convives. C'était au plus fort de l'été, par une splendide journée de chaleur de ciel bleu et l'atmosphère était absolument calme. Or l'amphitryon avait chez lui un singe, qu'il avait dressé à le servir à table. Mais quand le singe vit arriver le curé, il courut se cacher dans une pièce reculée : impossible de l'en tirer. Après dîner, le curé qui savait ce qu'il faisait, réclama en riant la présence du singe. On alla donc l'expulser de sa cachette et on le força à comparaître. Alors le curé prit son bréviaire et se mit à lire. A peine avait il commencé sa lecture, que l'animal partit comme un trait, se précipita par la fenêtre et disparut... pour ne plus revenir. En même temps dans le ciel serein un orage épouvantable éclata, avec foudre, éclairs et grêle. Tout un carreau de pois du jardin fut saccagé.

(2) Cf., *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, 1881, in-4, p. 205.

A Peyrehorade, un boulanger avait un *corveau* (corbeau) chez lui. Celui-ci lui dit un jour : Donne-toi à moi et tu seras le plus riche boulanger du pays. Notre homme, alléché, se laissa séduire. Il ne tarda pas à acquérir une fortune et un crédit considérables. Mais, quand le temps marqué fut venu, le corbeau prit son vol et disparut sans espoir de retour ; le jour même, le boulanger se pendit dans sa maison.

Dans la même ville, un jeune homme avait chez lui une *pigue* (pie). Or, il vivait avec une maîtresse qui était sorcière. Grâce aux sortilèges de cette fille et à la présence de la pie dans sa maison, il vit sa situation s'améliorer rapidement. Il se donna à la pie, et sa fortune fut faite. Mais *au temps marqué* il alla trouver le curé et lui dit : J'ai une pie chez moi. — Tue-la de suite, répliqua le saint homme : prends ton fusil à l'instant même. Le jeune homme obéit, et ajusta la pie. Il la frappa en effet : mais la pie disparut par la fenêtre, au lieu de tomber. En revanche, la fille qui était dans la maison, tomba roide morte sans avoir été touchée.

II

SORCELLERIE

La sorcellerie fait beaucoup de dupes dans la région. En Béarn, aller chez le sorcier s'appelle *faire un tour* : on sait ce que cela signifie. Le sorcier a beaucoup plus de crédit que le médecin qui trouve à grand peine une maigre clientèle, défiante toujours, malveillante souvent. Que le sorcier se trompe, c'est la faute du malade, qui n'a pas eu la foi ou qui a mal compris l'ordre donné. Que le médecin ne réussisse pas, c'est sa faute et il n'est qu'un ignare doublé d'un menteur. Le sorcier d'A. est le plus célèbre du département. Des landaus sont souvent arrêtés devant sa porte. On vient le consulter de fort loin, d'Auch, de Tarbes, etc. Il ne reçoit jamais de salaire : ce serait encourir des poursuites judiciaires. Mais on lui donne ce que l'on veut. Il guérit et explique ce que l'on désire.. Son gendre, ayant été initié à la magie du beau-père, devient de plus en plus son digne successeur. L'initiation se fait d'après un livre très ancien qui, dit on, a été *imprimé* avant Jésus-Christ (*sic*). Or, c'est tout simplement un ouvrage patristique des plus anodins qui n'a rien à voir dans la sorcellerie. Le sorcier évoque le Diable, emploie les formules cabalistiques et prodigue les signes.

L'industrie des tireuses de cartes est aussi très prospère. A Sauveterre, la F..... ne se borne pas à dire la bonne aventure ; elle sait indiquer où sont les trésors cachés, pourquoi les bêtes sont malades, qui jette les sorts, quels remèdes il faut employer dans tous les cas difficiles ou mystérieux. Ce sont surtout les Basques qui se montrent crédules et généreux envers elle. Les Béarnais préfèrent le sorcier.

III

ANCIENS USAGES

Au carnaval, à Sauveterre, les garçons, qui depuis le commencement de

l'hiver ont organisé des bals, se déguisent et vont de maison en maison demander de l'argent ou des victuailles. L'un d'eux, habillé en cuisinier, enfile sur une broche tous les morceaux de porc qu'on leur distribue. Pour avoir des sous, ils font des farces sous les fenêtres des habitants. Si la porte est ouverte, si elle n'est pas fermée à clef, ils entrent. S'ils rencontrent quelqu'un dans la rue ou au seuil d'une maison, ils le brossent et réclament leur salaire.

A Auteviclle, les gamins vont faire du bruit aux portes des habitants qui ont vu naître chez eux un enfant pendant l'année écoulée. On leur jette des sous. Si l'on se montre récalcitrant, ils enfoncent la porte, ou brisent les carreaux. Cela se passe le jour de Noël.

Une des formules le plus généralement adoptées sur les couvertures des livres est la suivante :

Ce livre est à moi
Comme l'ordre est au roi ;
Si je le perds, qu'on me le rende ;
C'est un devoir que Dieu commande.
Si par malheur on le gardait
Dans la flamme on brûlerait.
Si vous ne connaissez pas mon nom,
Regardez dans ce petit rond.

S'il s'agit de Bibles, les protestants ajoutent des versets de la Bible, pris au hasard, et des maximes banales, comme celle-ci :

« Lisons donc ce livre avec foi, confiance et attention, car si nous croyons en cette Bible nous serons sauvés, » etc.

Les prénoms locaux qui nous ont paru les plus originaux sont les suivants : Gracy, Gracieuse, Junie, Engrâce, Toutine, Mamourine Sourine, Josèphe, Engracy, Onzigne, Pascaline, Milca, Grace, la question des noms est d'ailleurs très enbrouillée en Béarn. Un chef de famille porte en général deux prénoms : l'un (le vrai) est celui qu'on a fait donner au baptême ; l'autre est celui que tout le monde connaît et qui désigne la personne pendant toute sa vie. Souvent le même prénom est donné à tous les enfants « sur les livres », et ce prénom n'est autre que celui du père ou de la mère, le plus souvent « Jean, Jean-Baptiste ou Pierre, » pour les garçons, « Jeanne ou Marie, » pour les filles.— Le chef de famille a également deux noms : l'un, celui de sa famille ; l'autre celui d'un ancien domaine de sa famille. Enfin il a un surnom, qui est le nom de sa maison actuelle : c'est de ses trois noms celui sous lequel il est le plus généralement appelé, le seul que tout le monde connaisse. Souvent aussi il a un sobriquet, qui lui est personnel, comme cela se voit ailleurs. Les Béarnais appellent *nom* le prénom, *pronom* le nom, *prénom* le nom de la maison, *surnom* le sobriquet. Du reste, les maisons aussi ont parfois plusieurs noms ou changent de nom.

DANIEL BOURCHENIN.

CONTES ET LÉGENDES BASSOUTOS (1)

IV

LEOBU



n raconte que jadis il y avait un roi ; son fils s'appelait Leobu (2). Le roi apprit que son peuple avait violé ses lois. Alors le roi appela son fils Leobu et lui dit : « Pars et va vers mon peuple pour lui dire : Vous mourrez, puis vous ressusciterez. » Un de ses serviteurs, nommé Khatoané (2), était présent et entendit les paroles du roi.

Leobu se mit en route, mais Khatoané s'était hâté de partir avant lui. Lorsque Khatoané arriva vers le peuple de son maître, il leur dit : « Le roi dit que vous ne mourrez et ne ressusciterez pas. » Il alla de village en village, disant la même chose. Peu après Leobu arriva, lui aussi. Il dit : « Mon père vous fait dire que vous mourrez, puis ressusciterez. » Mais on lui répondit : « Non, nous ne te croyons pas ; nous avons entendu le message qu'a apporté Khatoané ; le premier message est le vrai, le second n'est qu'un mensonge ».

La même fable est racontée d'une manière presqu'identique par les Zoulous. Dans le livre de Bleek, Trübner, 1864. *Reynard the Fox in S. Africa, or Hottentot Fables and Tales*, on trouve plusieurs variantes d'une fable hottentote tout à fait similaire ; c'est la lune qui fait savoir aux hommes que de même qu'elle meurt et renaît, eux aussi mourront et ressusciteront, et c'est le lièvre qui joue le rôle du messager infidèle et leur apporte un message tout à fait différent. Pour se venger, la lune lui donne un coup de bâton sur le nez ; c'est pourquoi le lièvre a le nez fendu. A son tour le lièvre se venge en égratignant la lune ; les taches que nous y voyons encore sont les cicatrices des égratignures qu'elle reçut à cette occasion (pp. 69-74). Voilà de quoi joindre à la série des « pourquoi » que publie la *Revue des Traditions populaires*. A la p. 67 on apprend également, d'après les Hottentots, pourquoi le chacal a une longue raie noire sur le dos.

(*A suivre*) E. Jacottet,

(1) Voir le tome III, p. 495, 654, 344, et le t. IV, p. 344.
Les lecteurs de la Revue apprendront avec plaisir que la collection des Littératures populaires (Maisonneuve, éditeur, va prochainement publier un important recueil de Contes Bassoutos, recueillis par M. E. Jacottet.
2. Leobu est le caméléon.
3. Khatoané est une espèce de gros lézard.

COMPLAINTE SUR LA CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier (1)

II

(Moncontour. Côtes-du-Nord).

Moderato.

Quand le roi par-tit de Fran-ce. Vi-ve le roi! — Les Es-pagnols ils l'ont pris. Vi-ve Louis — Les Es-pa gnols ils l'ont pris, les Es-pa-gnols ils l'ont pris. D.C.

Quand le roi sortit de France,
Vive le roi,
Les Espagnols, ils l'ont pris,
Vive Louis.
Les Espagnols, ils l'ont pris (*bis*).

2

— Rends-toi, beau roi de France,
Rends-toi, car tu est pris.

3

— Je ne suis point le roi de France,
Vous ne savez qui je suis.

4

Je suis un brave gentilhomme
Qui va de pays en pays.

5

Ils enlèvent sa casaque,
Ont aperçu trois fleurs de lys.

6

Sur le manche de son épée
Le roi de France était écrit.

7

Ils l'ont pris, ils l'emmènent
Dans le château de Madrid.

8

Ils l'ont mis dans une chambre
Où il fait presque toujours nuit.

9

Il n'y a qu'un' p'tit' fenêtre,
Qui était au chevet de son lit.

10

Il regarda par la fenêtre
Aperçut le courrier venir.

11

— Bon courrier porteur de lettres,
Que dit-on de Louis dans Paris ?

12

S'il est pris nous aurons guerre,
S'il est mort, sera encore pis.

13

Bon courrier, porteur de lettres,
Retourne-toi vite à Paris.

14

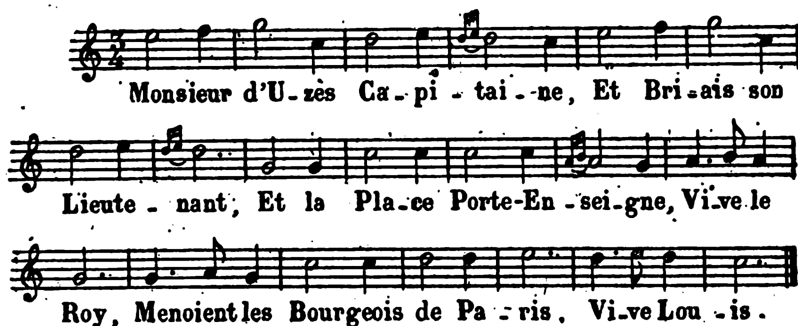
Recommande-moi à la Reine,
Et au Dauphin, mon petit-fils.

Les paroles et l'air de cette chanson me viennent d'un vieillard de 76 ans qui, dans sa jeunesse, a entendu sa mère chanter cette complainte.

J. Carlo.

(1) Voir dans le t. III, p. 420, la version de M. de la Villemarqué.

Voilà encore une variante de la chanson de *la Captivité de François Ier* qu'a publiée M. de la Villemarqué, d'après Chateaubriand. Nous avons recherché dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale la nouvelle variante qu'il en signalait, mais c'est une simple copie de celle du *Recueil de chants historiques français* de Leroux de Lincy, empruntée elle-même au manuscrit Maurepas, et appartenant par conséquent à la tradition du XVIIIe siècle. Par contre nous avons trouvé dans la *Clef des chansonniers* (Paris, Ballard, 1717) la mélodie : *Vive le Roi, Vive Paris*, qui, vu la similitude des refrains, devait être celle de la chanson en cause. Voici cette mélodie :



J. T.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

VIII

Il ne faut pas faire de croix avec les objets en les posant l'un sur l'autre : ça porte malheur, c'est signe de mort ; pour les mêmes raisons, ne jamais mettre le pain à l'envers sur la table.

Il ne faut jamais donner une épingle, une broche en cadeau, c'est une cause certaine de brouille, de rupture entre amis ou amants. Si cependant on tient à offrir pareil objet, la personne qui le reçoit doit donner en retour un ou deux sous pour les pauvres, racheter ainsi l'objet.

Une glace qui se brise présage *sept* ans de malheur ou une mort.

Quand on a une cage avec des oiseaux et que des petits vont éclore ou sont éclos, il faut mettre un ruban rouge à l'un des barreaux pour les préserver de la maladie ou de la mort. LÉON SICHLER.

(1) Voir le t. III, p. 96, 186, 236, 289, 290, 647.

LES FEMMFS CHINOISES



es Chinoises, que les étrangers considèrent généralement comme des êtres nuls, ou même comme des esclaves, exercent aussi bien que les autres membres du sexe faible leur empire sur les hommes. Cet empire est quelquefois bien plus grand qu'on ne le croirait ; car malgré leurs petits pieds, elles savent porter la culotte, à l'égal des plus autocrates de leurs sœurs d'Europe.

I

Dans un village éloigné de la province de Chen-Si, les femmes s'étaient rendues célèbres par leur puissance sur les hommes. C'était une sorte de petit « Royaume des femmes. » Les pauvres hommes vivaient dans une oppression telle, qu'ils ne rêvaient même pas de revendiquer leurs droits, contre le pouvoir exorbitant de leurs..... maîtresses; Mais, tout a une fin et ce régime tyrannique était condamné à périr. Ces messieurs finirent par redresser la tête. Quelques-uns d'entre eux, moins poltrons que les autres, prirent l'initiative d'organiser d'abord un petit comité de patronage, composé de dix membres, avec l'intention de constituer plus tard une vaste société secrète, pour fomenter une insurrection générale des hommes opprimés, contre la tyrannie des femmes.

Afin de ne pas se diviser par des divergences de vues, ou des opinions variées, ces dix membres se rendirent à un temple et se prosternèrent devant Dieu, pour se purifier de toute pensée égoïste, et se jurer fraternité et concentration.

Pendant ce temps, les femmes, qui avaient eu vent du complot organisé contre elles, sachant bien qu'il n'était que temps d'agir avec décision, pour empêcher la diffusion de théories funestes à la Société, arrivèrent au temple, où les hommes étaient encore à genoux.

L'un d'eux les ayant aperçues, poussa un cri de terreur, et donna à ses collègues le signal d'une fuite précipitée, par la porte de derrière du temple.

Une heure après, quand les conspirateurs furent arrivés en lieu sûr, ils constatèrent l'absence d'un des leurs. « Serait-il pris par ces dames ? Se demandèrent-ils avec anxiété. Peut-être à l'heure qu'il est, nos féroces souveraines lui font-elles expier dans les tortures le crime d'avoir voulu proclamer l'égalité de l'homme ! Il serait lâche, de notre part, de l'abandonner, seul martyr de notre cause. Allons au temple ! Nous tâcherons de

le délivrer. Mourons tous, s'il le faut, pour l'arracher à ces mains féminines ! »

On se dirigea vers l'édifice sacré, et, de loin, on aperçut celui qu'on cherchait, encore à genoux devant Dieu. Un hourrah poussé par neuf voix : « Quel courage ! Il n'a pas eu peur des femmes. Nous avions hésité sur le choix de notre président : le voilà tout trouvé ! c'est lui ! »

On s'approche : il restait toujours immobile ; on le touche, rien ; on le secoue : il était mort ! mort de frayeur !

II

Un riche bourgeois, qui menait une vie très large, avait maison domestiques, chevaux, chaises à porteurs : rien ne lui manquait. Il était aimé de tous ceux qui le connaissaient. Mais le malheur lui avait donné pour compagne une femme qui ne le laissait pas en repos ; ses actes, ses paroles, ses moindres gestes étaient critiqués. D'abord, ce ne furent que des querelles de ménage ; peu à peu, sa belle moitié se permit même de se livrer lâchement sur ce faible mari à des voies de fait. Il se laissa faire. Ses amis n'entendaient jamais une plainte, un cri de douleur sortir de sa bouche.

On n'attacha d'abord aucune importance à cette situation, puisqu'il se résignait lui-même à supporter ces mauvais traitements. Mais, au bout de quelque temps de ce régime, l'infortuné portait sur le visage non seulement l'expression de son malheureux sort, mais encore des dessins multiformes, représentant comme des feuilles de bambous, ou des doigts allongés.

Cette fois, on ne pouvait plus rester indifférent. On attira un jour la victime chez un ami, et on lui conseilla de prendre son courage à deux mains et, par un retour d'énergie, de montrer à sa femme qu'il était homme avant tout.

Il rentra chez lui, plein de résolutions.... héroïques ; mais sa femme trouvant qu'il était resté trop longtemps dehors, commença à le gronder, d'abord, et bientôt, à lever la main pour le frapper. Afin d'échapper à cette furie, il se réfugia sous le lit.

« Veux-tu sortir ? criait la femme. Autrement la punition sera encore plus forte ! »

— Non ! J'y suis, j'y reste !

— Décidément, alors, tu ne veux pas m'obéir.

— Jamais ! je ne sortirai pas ! Je suis homme, avant tout !

III

C'était un général, dont la bravoure ne comptait plus les campagnes, ni les blessures. Il n'avait qu'à se présenter à la tête de ses troupes devant l'ennemi : celui-ci, terrifié au seul nom du formidable guerrier, se soumettait sans coup férir. Partout, sur son passage, on l'acclamait, on s'inclinait, tant il était célèbre et par ses qualités personnelles son mérite militaire ; enfin c'était le brave des braves.

Plus sa renommée était éclatante en dehors, plus sa faiblesse était grande au dedans. Il craignait sa femme, comme la grenouille craint le serpent, ou l'agneau le tigre. Ce n'était point chose rare — au dire des gens de sa suite — de voir le général à tête blanche, agenouillé devant sa femme, qui de ses mains peu légères, lui tirait vigoureusement les oreilles.

Seule, elle dominait la maison du généralissime. Pendant que les ordres honorifiques se succédaient au quartier général, d'autres ordres, plus puissants encore, arrivant de la part de madame, faisaient trembler l'invincible. Enfin, il n'avait pas même de repos, pendant les heures de liberté que lui laissait le service : bien au contraire ! Jamais homme ne se sentit plus malheureux dans son ménage. Lui-même ne savait ni comment ni pourquoi, il avait été réduit à cette situation, de laquelle il ne voyait nul moyen de sortir.

Ceux de ses collègues, qui s'intéressaient à lui, eurent pitié de sa détresse, Un conseil de guerre se teint et, à l'unanimité, on décida qu'une mesure urgente devait être prise ; on lui prêterait la troupe, pour relever son prestige matrimonial ébranlé. Les ordres furent immédiatement donnés, pour procéder, le lendemain matin, à une grande revue, devant la maison du brave général, qui commanderait en personnes les trente mille hommes, aux yeux de sa femme. Peut-être le verrait elle si grand, si obéi, si énergique, qu'elle n'oserait plus le maltraiter. C'était l'espoir, bien raisonnable, que nourrissaient les membres de l'Etat-Major.

Le lendemain, à l'aube, les soldats, tambours et musique en tête, se rangeaient en bataille devant la maison désignée. Lorsque le général arriva, imposant, en grande tenue, sur son cheval, richement caparaçonné ; la porte s'ouvrit à deux battants et la générale apparut sur le seuil. D'une voix stridente : « Que venez vous faire ici, avec tout cet embarras ? cria-t-elle. »

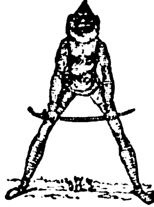
Le général, oubliant et les conseils de ses amis et la présence de ses hommes, sentit un frisson lui courir sur le dos. Il descendit vite de cheval, comme fasciné, se jeta aux pieds de sa redoutable moitié, dans la posture habituelle des corrections tant de fois subies, et balbutia, d'une voix très humble.

« Nous venons prier Madame la Générale de vouloir bien passer la revue ! »

Général TCHENG KI-TONG.



AMBROISE PARÉ ET LES LUTTES BBETONNES



yant eu l'occasion de parcourir les œuvres d'Ambroise Paré, notre attention fut particulièrement attirée par le récit qu'il nous a laissé d'un voyage fait par lui en Bretagne durant l'année 1543.

Voici d'abord quelle suite de circonstances l'amenèrent à visiter la vieille terre d'Armor.

Il se trouvait au camp de Marolles avec le titre de chirurgien et était attaché à la compagnie de Rohan, lorsque le roi François I fut averti qu'une flotte avait quitté les ports de l'Angleterre pour faire voile vers la Bretagne. Les chefs qui la commandaient voulaient tenter une descente sur ses côtes. Aussitôt l'ordre fut donné à Rohan et à Laval de se porter en toute hâte au secours de la province menacée avec un corps de troupes important que le créateur de la chirurgie accompagna.

L'ennemi parut bien en vue de notre littoral, mais il fut reçu par une si vive cannonade qu'il dut s'éloigner sans chercher à mettre à exécution ses desseins.

Les troupes qui étaient venues au secours de la Bretagne ne s'éloignèrent point cependant tout de suite. Il était possible, en effet, que les Anglais tentassent un retour offensif.

Elles campèrent donc dans le pays, et leurs chefs s'arrangèrent pour mener la vie la plus agréable possible.

Nous laisserons à présent la parole à Ambroise Paré lui-même.

« Monsieur d'Estampes, pour donner passe temps et plaisir à mes dits seigneurs de Rohan et de Laval et autres gentilhommes, faisait venir aux festes grandes quantité de filles villageoises pour chanter des chansons en Bas Breton, et leur armonie était de coaxer comme grenouilles, lorsqu'elles sont en amour. D'avantage leur faisait dancer le tricori de Bretagne ; ce n'étoit sans bien remuer les pieds et fesses. Il les faisait moult bon ouyr et voir.

Autrefois faisait venir les luitteurs des villes et villages, où il y avait prix ; le jeu n'était point achevé qu'il y eust quelqu'un qui eust un bras ou jambe rompue, ou l'espaule ou hanche démise. Il y eut un petit Bas-Breton bien quadraturé, fessu et matériel, qui tint longtemps le berlan et par son astuce et force en jetta cinq ou six par terre.

Il survint un grand Dativo, magister d'eschole qu'on disoit estre l'un des meilleurs luitteurs de toute la Bretaigne. Il entra en lice ayant osté sa longue jaquette, en chausses et en pourpoint, et estant près du petit homme, il sembloit que s'il eust été attaché à la ceinture il n'eût pas laissé de courir. Toutesfois quand ils prindrent collet à collet, ils furent longtemps sans rien faire, et pensoit-on qu'ils resteroient esgaux en force et en astuce. Mais le petit fessu se jeta en sursaut et d'amblée sous ce grand Dativo; le chargea sur son espaule et le jetta en terre sur les reins tout estendu comme une grenouille, et alors tout le monde commença à bien rire de la force et de l'astuce du petit

fessu. Ce grand Dativo eut grand dépit d'avoir esté ainsi jeté par terre par un si petit homme ; il se releva tout en cholere et voulut avoir sa revanche.

Ils se prindrent de rechef collet à collet, et furent encore un bien longtemps à leurs prises ne se pouvant mettre par terre. Enfin ce grand homme se laissa tomber sur le petit, et en tombant meist son coude au creux de l'estomach et lui creva le cœur, et le tua tout mort, Et sachant lui avoir donné coup de la mort repreint sa longue jaquette et s'en alla queue entre les jambes et s'esclypsa. Voyant que le cœur ne revenoit point au petit homme pour vin, vinaigre ny aultre chose qu'on luy présentast, je m'approchai de lui, tastay le poulx qui ne battoit nullement, alors dis qu'il estoit mort.

Adonc les Bretons qui assistaient à la luitte, dirent tout haut en leur baragouyn : Audraze meuraquet enes rac un bloa so abendeux henclep e barz an gouremort enel ma moa angoustum, c'est-à-dire cela n'est pas de jeu. Et quelqu'un dit que ce grand Dativo estait coutumier de ce faire, et qu'il n'y avait qu'un an qu'il avait fait le semblable à une luitte.., »

Ambroise Paré, que nous abrégeons ici, voulut se rendre compte de ce qui avait amené la mort du pauvre « petit fessu » Il procéda sur le champ à une autopsie qui, de son propre aveu, ne lui apprit pes grand'chose.

« Le pauvre petit luitteur fut enterré — poursuit-il. Je pris congé de Messieurs de Rohan, de Laval et d'Estampes. Monsieur de Rohan me feist présent de cinquante doubles ducats, et d'une haquenée, et Monsieur de Laval d'un courtaut pour mon homme, et Monsieur d'Estampes d'un diamant de valeur de trente escus et je m'en revins à ma maison à Paris. »

Nous avons pensé que cet extrait des œuvres du grand chirurgien serait de nature à intéresser les lecteurs de cette Revue et que c'était une véritable bonne fortune pour tous les Folkloristes d'avoir une pareille description des jeux populaires de la Bretagne à l'époque de la Rennaissance.

LIONEL BONNEMÈRE.



LE FOLK-LORE DE GUERNESEY (1)

IV



Nous avons parlé dans l'article précédent du dolmen appelé la Pierre Dehus, ou T'hus et des champs connus sous le nom de Dehusets et Fuzès, qui ont la réputation d'être hantés par des esprits malfaisants. Or, M. de la Villemarqué, dans son ouvrage si bien connu des folkloristes, le Barzas-Breiz, nous dit que les Bretons donnent aux lutins, qu'il appelle nains, « entre autres noms celui de *Duz,* diminutif *Duzik*, que portaient en Gaule ces mêmes génies du temps de saint Augustin (Dœmones quos Duscios Galli nuncupant. De Civit. Dei, c. 23; » et de plus « qu'on leur assigne pour demeure, comme aux Fées, les Dolmens. » C'est donc à ces esprits plutôt qu'aux fées que l'on devrait attribuer la position d'une des églises de Guernesey. La paroisse de N. D. du Castel a plus d'étendue qu'aucune autre des dix paroisses de l'île, mais son église est située sur les confins de celle deSt-André, dans une localité des plus mal choisies pour la commodité de la majorité des paroissiens. La tradition nous dit que l'édifice sacré occupe le site où était autrefois la place forte ou *castel* d'un de ces écumeurs de mer venus du nord qui ont précédé la grande invasion des Normands sous leur chef Rollo. La même tradition lui donne le nom du Grand Geoffroy, et aussi du Grand Sarrasin. A propos de l'église actuelle qui, d'après le style de son architecture, paraît dater du commencement du XIIIe siècle, on raconte que l'on avait choisi pour son emplacement un champ, dans une situation assez centrale, appelé *les Fuzés*; qu'on y avait apporté tous les matériaux nécessaires pour la construction; et qu'on était sur le point de poser la pierre fondamentale, lorsque dans une seule nuit tout disparut, et fut trouvé le lendemain sur le site de l'ancien castel du Sarrasin. On rapporta les matériaux enlevés à l'endroit d'où ils avaient été pris, mais c'était peines perdues, le matin suivant on les retrouva tous sur le champ du château. Ceci arriva par trois fois, et alors on renonça à l'idée de bâtir l'église dans le champ des Fuzés, et elle s'éleva sans plus d'empêchement à l'endroit où nous la voyons encore aujourd'hui. Les vieilles gens vous diront que l'enlèvement des pierres était l'ouvrage des fées qui affectionnaient particulièrement le champ des Fuzés, et qui ne voulaient pas qu'on les en chassât; et de plus qu'elles transportèrent le tout dans leurs *devantiaux* (tabliers), mais il y a d'autres qui affirment tout aussi positivement que les pierres furent transportées par les anges, et qu'ils travail-

(1) Voir le t. III p. 160, 422 et t. IV p. 104.

laient sous les ordres de la Sainte Vierge qui avait choisi ce lieu pour y établir son sanctuaire. (*Raconté par Rachel Duport, ancienne domestique.*)

On fait la même histoire à propos d'une autre de nos églises, celle de la Trinité de la Forêt. L'endroit que l'on avait choisi était déjà occupé par un dolmen ou pierre levée connu sous le nom de la *Roque ès fâies*, détruit au commencement de présent siècle par le percement d'une nouvelle route, et que l'on disait y avoir été érigé par les fées pour servir de borne lorsque ces petites gens s'amusaient à jouer à la balle. On voit encore dans les enclos des champs avoisinants de gros fragments de pierre provenant de la démolition de ce monument; et même aujourd'hui il y a des personnes qui n'aiment pas y passer après la nuit tombée, craignant d'y rencontrer des esprits malins, ou tout au moins d'y voir quelque chose de surnaturel. (*Raconté par Caroline Letullier, femme Murton*).

Le nom de *Pouqueläie*, ou Poquelée, donné dans les îles anglo-normandes et en quelques contrées de la Normandie à ces monuments préhistoriques communément appelés dolmens, paraît être composé de deux mots celtiques dont le dernier, en breton lec'h ou lèh, signifie une pierre plate. Le premier de ces mots, *pouque* ou *poque*, au dire de quelques étymologistes, est dérivé d'un mot celtique *pog*, signifiant *adorer* ou *baiser*; et ainsi pouquelaie serait la pierre qu'on adore; mais il est du moins tout aussi probable qu'il vient de *Puck*, le nom de l'esprit follet dont les gestes sont si bien décrits par les anciens poètes anglais, et surtout par Shakespeare dans son drame « Un songe d'une nuit d'été. » Les *Picksies*, ou fées des comtés quasi-celtiques de Cornwall et du Devonshire, et la *Phooka*, ou lutin des Irlandais sont évidemment de la même famille. Tous ces esprits follets se plaisent à jouer des tours aux humains qui approchent trop près des lieux où ils prennent leurs ébats la nuit, et surtout à les égarer de leur chemin. Ils prennent souvent à cet effet la forme d'un poulain qui se laisse monter par le voyageur attardé, puis l'emporte avec une vitesse extraordinaire par dessus monts et vaux, et finit par le plonger jusqu'aux oreilles en quelque mare d'eau. Rachel Duport, vieille domestique décédée il y a une vingtaine d'années à l'âge de 86 ans, racontait une aventure arrivée à son frère aîné lorsqu'elle était encore petite fille.

Quelques jeunes gens, dans la compagnie desquels se trouvait Jean Duport, s'étaient réunis, après le travail du jour fini, pour s'amuser. L'un d'entre eux proposa une excursion dans la commune avoisinante où ils espéraient trouver des compagnons joyeux aussi bien disposés à se divertir qu'ils l'étaient eux-mêmes. Un beau cheval blanc paissait dans une prairie près du lieu où ils étaient assemblées et un des garçons fit la proposition de s'en servir pour se rendre à leur destination. L'idée leur plut, le cheval fut attrapé, un des jeunes gens monta dessus et invita un de ses compagnons à se mettre en croupe. On trouva alors qu'il y avait de la place pour un troisième, le dos du coursier s'allongeant jusqu'à ce que toute la compagnie, au nombre d'une douzaine s'y trouvât bien assise. Aussitôt le cheval s'élance avec la vitesse d'un éclair par dessus les haies et fossés, à travers les ronces et épines, et finit par les déposer vers minuit dans un bourbier au milieu de la Grand'Mare. Au même

instant le cheval disparut en hennissant, sans qu'on eût jamais su ce qui en était devenu. (*Conté par Rachel Duport*).

Nous avons dit que les fées affectionnent particulièrement les monuments communément appelés druidiques, et que selon les idées populaires il y a du danger pour ceux qui osent les détruire ou même les endommager, ce qui malheureusement n'a pas empêché la ruine de plusieurs de ces restes intéressants d'une race disparue depuis bien des siècles. Témoin l'histoire que l'on raconte au sujet d'un des dolmens les plus considérables qui aient existé dans l'île. Ce monument était situé dans la paroisse de Saint-Michel-du Valle, et portait le nom de *la Roque qui sonne*, à cause, dit-on, que lorsqu'on frappait dessus elle émettait un son comme celui d'une cloche. Eh bien! vers le commencement du présent siécle, un nommé Hocart, propriétaire du champ où était situé ce dolmen, se faisait bâtir une nouvelle demeure, et ayant besoin de bonnes pierres pour les embrasures des portes et fenêtres de la maison, s'avisa d'ordonner à ses ouvriers de les tailler dans les dalles de la Roque qui sonne. Ses voisins tâchèrent de l'en détourner, alléguant le danger qu'il y avait d'endommager ces sortes de monuments; mais Hocart était un homme opiniâtre qui ne se laissait pas facilement décourager d'un projet qu'il avait formé, si peu même qu'un incident qui aurait ébranlé l'esprit de tout autre homme n'eut aucun effet sur lui. Dès le premier coup de marteau donné sur la pierre, le son en retentissait sous les voutes de l'église paroissiale située à un quart de lieue de distance, et tous les coups suivants y furent entendus aussi clairement, comme si l'on eût fait l'ouvrage dans le cimetière qui entoure l'édifice sacré. Sa maison fut enfin achevée, et Hocart avait fixé le jour que lui et sa famille en devait prendre possession. La veille de ce jour on envoya un valet de ferme et un jeune domestique pour y coucher, et voir si tout était prêt pour le lendemain; mais au point du jour le feu éclata dans la maison, on n'a jamais pu savoir comment, et les deux malheureux périrent dans les flammes. Lorsque ces évènements eurent lieu le commerce du granit de Guernesey, qui est d'une qualité supérieure pour les pavés et le macadam, venait de commencer. Une partie des décombres du dolmen fut embarquée à différentes fois dans deux navires qui faisaient voile pour l'Angleterre. Tous les deux firent naufrage. Hocart quitta Guernesey et alla demeurer dans l'île d'Aurigny, mais l'infortune l'y poursuivit, encore une fois le feu attaque sa demeure et l'en chasse. Il s'embarque pour retourner à Guernesey, et arrivé en vue de ses champs paternels, avant de pouvoir mettre pied à terre, un morceau de bois détaché du petit navire au bord duquel il faisait le trajet, lui fracasse l'os du crâne, et son cadavre reste étendu sur le pont. On attribue toute cette série de malheurs à la vengeance des fées ou autres esprits qui résidaient dans la Roque qui sonne.

La paroisse de Saint-Michel-du-Valle, où était situé le dolmen dont nous venons de raconter l'histoire, possédait autrefois beaucoup de ces monuments préhistoriques, auxquels on a donné au dernier siècle le nom d'autels druidiques, mais qui étaient, il n'y a plus de doute, des lieux de sépulture. Il en reste encore un très-considérable et fort bien conservé au sommet

d'une petite colline nommée *les Vardes*, située dans les terres communales de Lancresse et un autre plus petit et presque parfait sur la plaine, où l'on voit aussi les débris d'autres qui sont tombés sous la pioche des carriers de pierres. Au dire des vieillards, on y voyait autrefois le *Gibet des fées*, grosse pierre levée sur trois autres, où l'on raconte que la dernière fée, désolée d'être laissée toute seule, s'est pendue. Tout près était la *Fontaine des fées*, allée couverte faite de gros morceaux de roche ouvertè aux deux bouts où, dans les plus grandes sècheresses on ne manquait jamais de trouver de l'eau fraîche en abondance. Un puits vulgaire creusé par le propriètaire du terrain, en prend maintenant la place. Non loin de là se trouve la Hougue Patris, maintenant exploitée comme carrière, où l'on montrait sur le granit, des empreintes qui ressemblaient parfaitement à celles qu'auraient faites les sabots d'un bœuf en piétinant sur la terre molle. Naturellement ce n'était que le Prince des Enfers qui avait pu laisser ces marques en fuyant devant quelque saint dont on a oublié le nom. Peut-être était-ce saint Magloire, évêque de Dol, et Abbé d'une communauté de religieux dans l'île de Serk, à qui était dédiée une petite chapelle dans les environs. Les pêcheurs du Valle disent que l'on voit de semblables empreintes du pied fourchu du démon sur les rochers dits *les Brayes*, situés entre Guernesey et Aurigny. Dans le même voisinage on voit *la Roque Balan* où, au dernier siècle, les jeunes gens des alentours, au dire de notre savant antiquaire et philologue, M. Georges Métivier, se rendaient encore au solstice d'été pour danser. C'est une masse de rocher granitique tout-à-fait plat au sommet, qui s'élève au dessous de la lande. Le souvenir de ces danses ne survit que dans le refrain « J'irons tous à la Saint-Jean, danser sur la Roque Balan. » Il se pourrait bien qu'on y ait jadis allumé du feu à cette époque.

Le nom de *Lancresse* que l'on donne à cette contrée, vient, à ce qu'on dit, du fait que le Duc Robert de Normandie, surnommé le Magnifique et le Diable, père de Guillaume le Conquérent, se rendant en Angleterre avec une flotte pour assister ses cousins les princes saxons, Alfred et Edouard contre Canut, roi du Danemark, qui avait envahi l'Angleterre, fut obligé par des vents contraires de relâcher à Guernesey, et de jeter l'ancre dans la baie qui porte encore ce nom. Donc, selon l'idée populaire, *Lancresse* équivaudrait à *l'ancrage* ; mais le patois de l'île ne connaît que ce dernier mot pour désigner un lieu où l'on jette l'ancre ; et il paraît bien plus probable que l'on doit chercher la dérivation dans le celtique *Lan-tercise*, qui dans tous les dialectes de cette langue signifie *la lande du cercle*. Quelques antiquaires ont cru avoir trouvé des traces d'un pareil cercle de pierre brutes sur la plaine de Lancresse.

Il ne paraît pas exister de distinction bien marquée, entre les fées et les lutins ; on peut même dire qu'on ne connaît pas ce dernier mot à Guernesey, quoique les faits que l'on impute à ces esprits nocturnes démontrent qu'une différence a dû avoir existé dans l'origine entre les lutins et les fées ; les uns et les autres ne se font voir que de nuit, mais les premiers paraissent plus adonnés à jouer des tours malicieux aux humains, que ne font les derniers. C'est donc, peut-être, parmi les lutins qu'il convient de classer

le feu-follet ou farfadet, que l'on appelle en Guernesey *Faeu Bêlengier*, lequel, sous l'apparence d'une lanterne ou falot a souvent égaré le voyageur attardé qui, en suivant la lumière trompeuse, a fini par se trouver plongé jusqu'aux épaules dans quelque marécage. On croit aussi que la presence de ce météore indique un trésor caché, dont il est en quelque sorte le gardien. Quelques-uns disent que c'est l'âme d'un malfaiteur condamné pour ses crimes à errer sans repos jusqu'au jour du jugement, et qui cherche à se délivrer de sa peine en se suicidant ; et de plus que si l'on fiche en terre ou dans l'écorce d'un arbre un couteau, la lame debout, elle se débattra toute la nuit contre cette lame, et que le lendemain des taches de sang sur le métal attesteront l'opiniâtreté de cet esprit vagabond.

EDGAR MAC CULLOCH.

LE DIALOGUE DE L'ENFANT ET DU MOUTON

II

Il est curieux de retrouver cette formuletto en usage dans les Antilles où j'ai passé quelques années : les petits nègres ou les petites négresses, auxquels ce dialogue est enseigné par les nourrices, ne manquent jamais de dire quand ils voient un mouton.

— Mouton — bêh
Ou vas-tu ? beh
— A la boucherie — bêh —
— Quand reviendras-tu ?
Jamais — Bêh — Bêh —

Et la prolongation du bêlement se fait sur ce dernier mot *jamais*.

Ce n'est pas absolument la même formule que dans la Saône-et-Loire, mais n'est-il pas intéressant de retrouver, dans les bouches des petits nègres, cette oraison funèbre du mouton, très certainement importées par les colons ?

ALBERT MEYRAC.

(1) Voir le numéro d'août 1888.

LES POURQUOI

XXXVIII

POURQUOI LA FEMME EST MALICIEUSE.

Une tradition qui a cours chez les Arabes d'Algérie rapporte que lorsque Dieu voulut créer la femme, Satan s'efforça de faire manquer son entreprise. A cet effet il suscita un singe et lorsque Dieu posa à terre la côte qu'il avait enlevée au premier homme pendant son sommeil, l'animal s'en empara et prit la fuite. Le Créateur soupçonnant une ruse du diable et ne voulant pas paraître vaincu par lui en présence des anges qui assistaient à l'opération, envoya Gabriel à la poursuite du voleur. Il l'atteignit par la queue au moment où le fuyard disparaissait dans une fourré et tira de toutes ses forces. Le singe, cramponné à un arbre, résistait sans lâcher la côte, si bien qu'à un moment donné sa queue fut arrachée ; il disparut et Gabriel n'eut rien de mieux à faire que de rapporter son trophée à Dieu. Pour ne pas rester court, le Créateur anima cette queue, à défaut de la côte d'Adam; il en forma la femme qui a gardé les défauts de l'animal dont elle a été tirée; la malice, l'envie de nuire, le mensonge.

René Basset

XXXIX

POURQUOI LES ARABES NE MANGENT PAS DE PORC

Pour expliquer l'abstention de la chair de porc prescrite par la loi religieuse musulmane, les écrivains chrétiens du moyen-âge prétendirent que des Mohammed s'était écarté pour satisfaire un besoin naturel, fut assailli par une truie et des porcs qui le dévorèrent à moitié : d'autres récits disent qu'étant ivre, il se coucha sur un fumier et périt de cette façon ; d'où l'horreur des musulmans pour ces animaux (1)

« Per ce ne velt Juis de char de porc goster » René Basset

XL

POURQUOI LES NOYAUX DE DATTES SONT MARQUÉS D'UN O

D'après les Arabes, la Vierge Marie se retira dans le désert sous un dattier; surprise par les douleurs de l'enfantement, elle pleurait lorsque l'Ange du Seigneur lui dit : « Ne t'afflige pas, Marie, secoue l'arbre, mange le fruit, bois et lave tes yeux ». La superstition, d'accord avec le Coran, ajoute que Marie dans ses angoisses s'écriait : « Oh ! si je pouvais seulement avoir une datte! » Aussitôt l'exclamation de sa bouche virginale alla se graver dans l'intérieur des fruits : tous depuis lors portent une marque circulaire sem-

(1) cf. les textes rassemblés par M. d'Ancona, *La Leggenda di Maometto in occidente*, *Giornale storico della letteratura, italiana*, 1889 t. XIII. p. 199 et suiv.

blable à la lettre O, qui se voit, en effet, sur tous les noyaux de dattes. — (Cf. Jakson et l'*Univ. pitt.* Maroc, p. 294-5).

A. Certeux.

Nous ne rechercherons pas pourquoi une version arabe place la scène de la Nativité sous un palmier, mais nous nous demandons comment les Arabes peuvent expliquer la marque O qui est imprimée dans le noyau de datte. En Arabe, la lettre O n'existe pas : elle est remplacée par l'*ouaou* dont la valeur, suivant la prononciation française équivaut à *ou* qui correspond au *W* anglais. Quant à l'interjection, la prononciation arabe est *ia* pour le O ! et *ih* pour Oh ! D'autre part, la langue parlée de la Vierge Marie était l'hébreu où la voyelle *O* était inconnue et ne figurait pas par conséquent, dans l'alphabet écrit ; dans l'hébreu moderne l'exclamation Oh ! se prononce *hoi*. La marque O pour l'explication de la légende ne se rapporte bien qu'à la langue latine où les deux interjections O et Oh se traduisent par O. On peut donc supposer qu'une légende chrétienne, traduite du latin ou mieux un récit brodé de la fuite en Egypte par exemple, aura été mêlé au conte arabe.

A. C.

Les Pourquoi des Arbres.

XLI

POURQUOI L'OSIER N'A PAS DE FRUITS

Judas se pendit à un osier ; c'est pour cela que l'osier ne donne pas de fruits. (Leite de Vasconcellos, *Tradiçoes*, p. 106).

XLII

POURQUOI LA BAIE DU SUREAU EST AMÈRE

On raconte en Haute-Bretagne qu'autrefois le haut-bois (sureau) produisait des fruits excellents ; mais depuis que Judas s'y est pendu, ses baies sont devenues si amères qu'on ne peut les manger. Toutefois la fleur a conservé ses vertus médicinales, surtout si elle a été cueillie le jour de la saint Jean.

XLIII

POURQUOI LE FIGUIER N'A PAS DE FLEURS

Le Figuier donne des fruits sans avoir de fleurs depuis que Judas s'y est pendu. (Leite de Vasconcellos, p. 106.)

XLIV

POURQUOI LES RONCES ACCROCHENT

On raconte en Haute-Bretagne que jadis les ronces tenaient auberge : elles firent crédit à tant de monde qu'elles ne purent payer leurs créanciers et furent obligées d'aller chercher leur pain. Depuis ce temps elles accrochent les gens pour tâcher d'être payées. (SEBILLOT, *Traditions*, t. II, p. 322).

XLV

POURQUOI LES MURES SONT ROUGES

S'il en faut croire Ovide, les fruits du mûrier étaient jadis blancs ; ils ne devinrent d'un rouge tirant sur le noir qu'après avoir été arrosés du sang de Pyrame. (*Métamorphoses*, l. IV, f. 4.)

XLVI

POURQUOI LE JUS DE LA VIGNE ENIVRE

D'après une légende talmudique, lorsque Noé plantait sa vigne, le diable lui demanda quelle en était l'utilité.

— Le fruit en est bon et doux, répondit Noé, le vin qu'on en extrait réjouit le cœur de l'homme.

— Travaillons de moitié, dit le diable.

Il alla chercher un agneau, un lion, un porc et un singe, les égorgea sur place, et arrosa le sol de leur sang mélangé. C'est pourquoi, si l'homme mange du fruit de la vigne, il est doux et bon comme un agneau ; s'il boit le vin, il s'imagine être un lion et malheur lui arrive. S'il boit habituellement, il devient grossier comme un porc ; s'il s'enivre, il babille, se dandine et grimace comme un singe. (*Revue britannique*, 1868, t. III, p. 440.)

XLVII

POURQUOI LA MYRRHE DISTILLE DE LA GOMME

D'après Apollodore, Smyrna, enflammée d'une passion incestueuse pour son propre père, passa douze nuits auprès de lui sans qu'il sût que c'était sa fille. La reconnaissant enfin, il la poursuivit l'épée à la main. Smyrna, sur le point d'être atteinte, implora l'assistance des dieux qui la changèrent en l'arbre qui produit la myrrhe. (JACOBI. *Dict. mythol.*). Ovide, *Métamorphoses*, l. X. f. 2, l'appelle Myrrha, et dit que, quoique ayant perdu le sentiment, elle a gardé des remords de son crime, qui la font pleurer sans cesse. De ses larmes sort une gomme, qui porte son nom de myrrhe.

XLVIII

POURQUOI LE PERSIDIS A DES VERTUS CURATIVES

En Hermopolis, dans la Théboïde, il y a un arbre qu'on appelle persidis, qui guérit de beaucoup de maladies. Comme la Vierge Marie s'enfuyait en Egypte avec son fils, l'arbre s'inclina jusqu'à terre et il adora Jésus. (*Légende dorée*, t. I, p. 58.)

XLIX

POURQUOI L'ARBRE A PAIN EST ÉLEVÉ

A Tahiti, toutes les choses créées ont été mises au monde par des mères. L'arbre à pain était très petit quand il sortit du sein de sa mère ; mais un dieu voulut que cet arbre utile fût aussi le plus beau : il jeta sa ligne, pêcha l'arbre et le fit monter jusqu'au ciel. (AUBERTIN, dans *l'Illustration*, 1852, p. 154).

PAUL SÉBILLOT.

LES ROHAN ET LES FÉES



n très ancien village de la paroisse d'Avessac, situé sur les bords du Don, à la limite de cette paroisse et de celle de Guemené-Penfaö, en la frairie de Linsac, porte le nom de Rohouan, (en breton : *Roc'h hoanek*, la butte aux fées) qui est d'ordinaire prononcé *Rohan* par les habitants. A première vue cette dernière dénomination semblerait plus rationnelle, étant donné surtout qu'une grande partie des tenanciers de ce village relevaient jadis des seigneuries de la Violaye et de Cliczon, appartenant aux Rohans; mais une légende locale vient montrer au contraire que l'une comme l'autre ont été appliquées à ce village. On y raconte en effet, que des fées bienfaisantes, protectrices de la contrée, se réunissaient souvent jadis sur le *Tertre de Rohouan* qui domine le village pour y danser la nuit au clair de lune, mais comme elles *huchaient* (chantaient) fort en dansant, elles réveillaient souvent les habitants qui, fatigués d'être ainsi sans cesse dérangés de leur sommeil, résolurent de les chasser. Pour cela, ils allèrent en grand nombre détruire « *les maisons de pierre* » quelles habitaient sur les côteaux du voisinage le long du Don et de l'Ihel, son affluent. Mais ils en furent punis, car il survint aussitôt dans le pays une grande famine

qui dura de longues années et dont, selon la prédiction des Fées, ils ne furent délivrés qu'après être devenus les tenanciers des Rohan. « Vous avez tort de nous chasser, leur avaient dit en effet leurs protectrices, vous n'aurez d'aise que quand vous nous aurez retrouvées, et :

Sans Rohans à Rohouan.
Mouture et grains.
Défaudront (manqueront) tous l's ans.

Ce qui fut vrai, car les Rohan, qui étaient riches et *descendaient des Fées*, devenus possesseurs de ce territoire, protégèrent les pauvres gens, firent défricher les landes et pousser des moissons et bâtirent enfin sur les côteaux voisins un grand nombre de moulins à grain qui donnèrent depuis naissance au dicton :

Tant que les Rohan.
Rohanneront
Pour les petits.
Moulins moudront.

Comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

LE FOLK-LORE DU PAYS DE LIÈGE

II

LES SAINTS

Les saints sont fort en honneur à Liège pour la guérison des maladies de toute espèce, aussi bien des gens que des animaux. Ainsi les sourds font des offrandes à Sainte Bablenne ; pour les maux de ventre et la transpiration on va prier Saint Orémus à Herstal ; le même saint et Saint Remacle-au-Pont sont efficaces contre les convulsions. Pour les maux d'yeux on va à l'église Saint-Jacques à Liège prier Sainte Odile. Pour les coliques des chevaux on invoque Saint Eloi. On se rend en pèlerinage à Saint Maur près de Liège (15 janvier) pour la guérison des blessures et des accidents. Ceux qui élèvent des cochons font un pélérinage chaque année, le premier jour de mai à Saint Popon à Amay, où se trouve une Sainte Brixhe (Brigitte) qui est invoquée également pour les vaches et les cochons malades.

Les artilleurs ont pour patron Sainte Barbe. On prie Saint Antoine de Padoue pour les objets perdus. Tous les mardis à onze heures et demie du matin, en l'église Saint-Antoine à Liège se réunissent les femmes du peuple et des petits bourgeois, afin de prier et aussi de retrouver les objets perdus. On s'a-

dresse même au saint pour retrouver un amant, pour recouvrer la beauté, etc.

On ajoute aussi que certaines *jeunes personnes* mariées de la main gauche, s'y rendent volontiers, et qu'un grand nombre de fillettes qui ne pourraient concourir au titre rosières, ont pour ce saint une dévotion particulière. Ces mêmes payent le 17 janvier une messe spéciale dans le but de voir prospérer leur commerce.

On dit aussi que lorsque les « dames » qui tiennent certaines maisons suspectes voient diminuer leur « clientèle » elles vont à leur oratoire dire de ferventes prières à la lueur des neuf bougies qui entourent la Vierge.

On assure de même, que les « cabaretiers » et marchands de vin qui ne reçoivent pas assez de visiteurs, grâce à leur goût pour l'eau — non bénite — ajoutée à la consommation, allaient prier un Saint Druon.

Saint Vincent est le patron des jardiniers et des marchands de légumes (22 janvier); Sainte Dorothée (6 févr.), des jardiniers-fleuristes; Saint Joseph (19 mars), des charpentiers, des menuisiers et des ardoisiers et Saint Mathieu, des menuisiers, ébénistes, etc. Sainte Marie est patronne (15 août), des maçons et entrepreneurs, Saint Roch (16 avril), des plafonneurs et des blanchisseuses. Les imprimeurs, relieurs, lithographes, compositeurs typographes ont Saint Jean-Porte-Latran (6 mai) pour patron, les chasseurs et les bouchers, Saint Hubert (3 nov). On va aussi prier ce saint pour les morsures de bêtes enragées et pour les maladies des chiens.

Sainte Cécile est la patronne (22 nov.) des musiciens, organistes, etc. ; Sainte Catherine (25 nov.), des fabriquants de pipe et des meuniers; Sainte Madeleine (22 juillet), des gantiers ; Sainte Anne (26 juillet), des tailleurs, tailleuses, lingères, modistes, couturières et bonnetières. Le 8 septembre, jour de la Nativité de N.-D., c'est la fête des portefaix ; le 2 février, jour de la Purification de N.-D., celle des lavandières ; enfin le 15 juin, fête de Sainte-Crescentia et des nourrices.

Les peintres, vitriers, les sculpteurs ont leur fête le 18 octobre (Saint Luc) ; les teinturiers, le 25 septembre (Saint Maurice) ; les barbiers, coiffeurs, parfumeurs, le 25 août (Saint-Louis). Les avocats, notaires et avoués ont pour patron Saint Yves (19 juin) ; les brasseurs, Saint Arnould (18 juillet) ; les orfèvres, couteliers, serruriers, chaudronniers, plombiers, maréchaux, fondeurs, etc.. Saint Eloi (1er déc.). Sainte Véronique, dont la fête est le 13 janvier, est la patronne des ouvriers en lin ; Saint Paul (25 janvier) protège les cordiers ; Saint Crépin (25 octobre) est patron des cordonniers et des tanneurs ; Saint-François, des drapiers et matelassiers ; Saint Antoine des vanniers ; Saint Jean-Baptiste, des potiers en terre ; Saint Georges (23 avril), des maîtres d'armes. Sainte Barbe protège les mineurs, houilleurs, artilleurs ; Saint-Aubert, les pâtissiers et boulangers ; Saint Laurent (10 avril), les verriers, les tailleurs sur cristaux ; Saint Odon, les fripiers (18 nov.) ; enfin Saint Nicolas, le grand saint des bébés et des poupons, est le patron des bateliers et protège les petits garçons.

(*A suivre*).

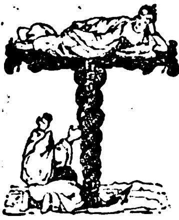
CH. J. COMHAIRE.

LES TRADITIONS POPULAIRES

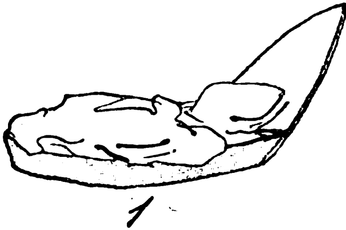
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

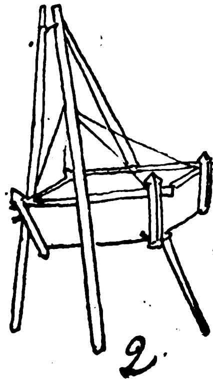
II

LA SECTION RUSSE.



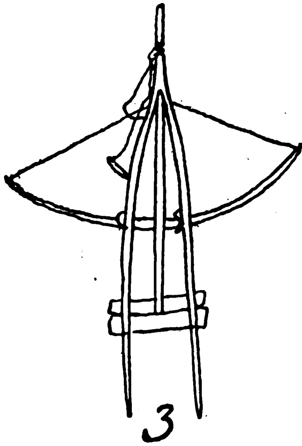
OUT le monde a pu admirer dans la principale section russe les belles fourrures, les objets et les tables de malachite, de lapis-lazzuli, de porphyre rose, les cloisonnés, porcelaines et faïences, les services en argent et or émaillé, les bijoux en ambre, les tabatières, coupe-papier, poignées, couverts en corne, les broderies, les cachemires et les satinettes (*sititz*, en russe), les bronzes de Chopin. Dans tout cela, la tradition a bien un peu sa part ; plus d'un objet est marqué au coin de sa province et du style national ni plus ni moins que bijoux de Bretagne et émaux de Bresse. Parmi les bronzes de Chopin, plusieurs plairont aux *folkloristes* par leur côté pittoresque et ethnographique, comme le fauconnier kalmouk, les adieux du kosak, la paysanne luttant contre un ours, les attelages à trois chevaux (troïka) avec *la telegue*, chariot d'été, ou le traineau. Dans une vitrine du milieu, il y a une robe en brocard et dentelle et des broderies très curieuses. Mais c'est surtout dans la section des Arts libéraux que les amateurs d'originalité et d'art populaire trouveront à glaner. Il y a au fond de la salle une exposition ethnographique très intéressante d'objets destinés à l'éducation de l'enfance faite par M. le Dr Pokrovsky, médecin en chef de l'hôpital des enfants à Moscou. M. d'Yarchy, représentant du docteur, en fait les honneurs d'une façon fort aimable. Il y a là toute une série de berceaux iakoutes, bachkirs, tcheremisses (*) et surtout ostiaques. Parmi ces derniers le berceau varie de grandeur et de forme avec le moindre développement de l'enfant depuis sa naissance. Très petit d'abord, sorte de nid rempli de duvet, il affecte ensuite la forme d'une nacelle, qui, lorsque l'enfant peut s'asseoir, est pourvue à l'arrière d'une sorte de dossier plus ou moins élevé selon sa taille (dessin n° 1). On peut admirer même sous cette appa-

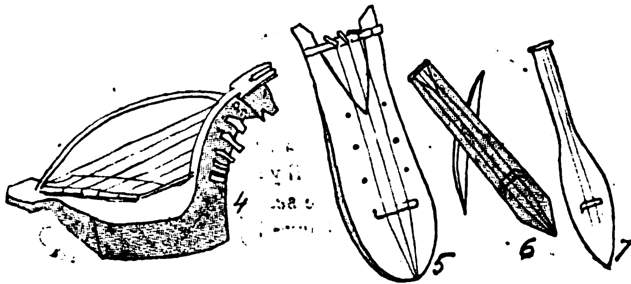




(*) M. Dozon va publier chez E. Leroux un intéressant travail d'après une publication de la Société orthodoxe des missions de Kazan (1887). *Cérémonies religieuses des Tcheremisses*, par Gabriel Iakovliev, curé du village d'*Ounza*.

rence primitive toute l'ingéniosité de l'amour maternel. Elle se manifeste également dans ce berceau carré du gouvernement de Tver (2), — qu'on peut dresser dans les champs pendant le travail, — et dans ceux que portent les femmes ostiaques et tcheremisses (représentées en mannequins), l'une en bandoulière comme une hotte et l'autre devant elle comme un étal. Selon les contrées et les mœurs, les berceaux sont en bois plein (comme ceux des Ostiaks), en osier ou en écorce de bois tressé, plats comme un van ou profonds et allongés comme une corbeille ; quelquefois les parois sont d'un seul morceau d'écorce. D'autres sont en feutre et affectent la forme d'un grand soulier. Toute cette collection doit venir enrichir notre Musée d'ethnographie au Trocadéro. Plusieurs autres objets la complètent : costumes et ustensiles du Caucase, jouets d'enfants en bois sculpté et en terre ; petites poupées représentant tous les costumes de la Russie, jouets et livres du magasin de Moscou : « L'éducation des enfants » ; cabane sous la neige formant un panorama qui représente la vie en Sibérie ; arbalètes (3) et instruments de musique ostiaques. Une tradition se rattache à la harpe ostiaque, joli petit instrument de forme nautique (4) avec cinq fines cordes en cuivre jaune. On en attribue l'origine à saint Michel, d'où lui vient le nom de *Michaïlovo lenpine*, harpe de Michel. Signalons encore le *tsimbalone* (5) et deux espèces de violon (6 et 7). Tous ces précieux documents





sont numérotés et le catalogue en paraîtra prochainement, ainsi que la traduction française résumée du remarquable ouvrage de M. Pakrovsky : *Education physique des enfants et de toutes sortes de peuples, particulièrement en Russie*.

Signalons les vitrines des différents *gouvernements* où, pour ne citer que quelques objets, l'espace nous manquant, l'on remarque des broderies en or et argent sur cuirs noirs, rouges ou bleus, des Tatares de Kazan ; des bottes de paysans en feutre gris appelées *valiki*, pour marcher dans la neige, des

broderies et tapis de Kharkof, des *lapti*, chaussures de paysan en toile tressée, des bijoux tcheremisses, des poupées en costume national, des objets du Caucase, des plateaux et boites en laque avec sujets peints tirés de la vie nationale, de l'argenterie de Toula. Dans un coin des photographies nous donnent la reproduction d'une très belle collection de broderies populaires et anciennes. Malheureusement, la couleur n'y est pas. Au milieu se dresse le curieux pavillon du style russe du grand éditeur Souvorine, les vitrines de l'éditeur d'imageries populaires et de chromos et de la maison I. D. Sytine et Cie de Moscou, éditeurs de livres et d'images populaires d'un bon marché extraordinaire. Il y a là dans une vitrine tournante, entre autres choses curieuses l'image représentant l'*Orgueil* sous la figure d'un gros boïar coiffé d'un haut bonnet. Les couleurs en sont amusantes, l'encadrement est de style bien russe, très fleuri, rappelant le style persan et au-dessous on lit ces vers devenus populaires d'Alexis Tolstoï :

Orgueil marche, tout gonflé, — et fait la roue à droite et à gauche. — Sa taille est d'une aune et demie, — son bonnet est haut d'une toise, — son bedon est tout couvert de perles, — par derrière il est doré partout. — Et *Orgueil* entrerait bien chez ses parents, — mais la porte d'entrée n'est pas ornée ; — et *Orgueil* ferait bien un bout de prière dans l'église, — mais le plancher n'est pas balayé. — *Orgueil*, en se promenant, aperçoit l'arc en-ciel ; — il change de chemin : — il n'est pas convenable de me baisser [se dit-il] (*).

Mentionnons, avant de quitter la section, un brave moujik du gouvernement de Vologda, très poli, habillé en costume national, venus pour vendre des objets en corne de sa fabrication.

Près de la section des Beaux-Arts, au milieu d'un fouillis d'arbres — où manquent des bouleaux — voici une *izba* (*) à un étage, aux volets ornés de fleurs ou d'oiseaux peints, au toit pointu couvert de chaume, dont les pendentifs en bois découpé s'ouvrent sur la façade comme deux bras hospitaliers. En entrant à gauche se trouve une belle collection d'antiquités russes. Au fond une femme et une jeune fille russes, en costumes, de vraies russes parlant très bien le français, vendant des objets qui proviennent surtout du bourg et du couvent de Troitza, près Moscou, parmi lesquels on peut remarquer des coqs et des cigognes en bois blanc très délicatement découpés. A droite, un jeune paysan de Troitza, Constantin Kroustatchef, sculpte ou grave dans du buis des sujets de piété. C'est un travail exquis de finesse, de patience et de goût. Ce talent est, paraît-il, traditionnel, car on peut admirer sur le mur de gauche un petit triptyque de son père. C'est un travail d'une grande délicatesse, qui décèle un véritable artiste par l'harmonie des lignes et la composition.

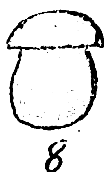
Au pied de la Tour Eiffel, se dresse une élégante maison russe du XVe siècle en bois jaune à toit vert avec son étage supérieur, le *terem*, orné de ri-

(*) Traduction donnée dans l'*Histoire de la littérature russe*, par Léon Sichler (Dupret, édit.), p. 295.

(*) C'est la maison de paysan de la Grande Russie. Celle de la Petite-Russie s'appelle *pata :* les murs en sont blanchis extérieurement à la chaud.

deaux à fleurs et son *kriltzo,* perron dont il est si souvent question dans les contes et dans l'histoire. N'est-ce pas du haut d'un perron que Vasilitsa l'Enchanteresse évoque ses mères-nourrices, mystérieuses habitantes d'un lac profond ? C'est du haut d'un perron que Ivan le terrible reçoit ses ambassadeurs. Il est regrettable qu'on n'ait pu reconstituer l'intérieur de cette habitation. L'étage supérieur est occupé par un marchand russe en costume, qui vend des objets marqués au coin national, de provenance populaire : meubles et bibelots — bols, calices, chandeliers — en bois verni rouge, noir et or ; boîtes en bois plein en forme de champignon peintes en rose, carmin, bleu et vernissées, œufs de Pâques, boîtes rondes (kouboks) en écorce sur fond de papier métallique rouge ou or, boîtes en laque noire avec sujets peints, jouets d'enfants ; types et animaux en bois sculptés à la hache par les paysans, le jouet primitif qui a fait les délices de tous les enfants russes : « le moujik, l'enclume et l'ours. » A l'étage inférieur et dans la maison on débite du thé russe et des boissons populaires ; le *kwas,* boisson de pain fermentée, le *kissli-stchi* (doux-aigres), sorte de cidre, le *klioukva,* boisson de canneberge, des boissons aux fruits. On vend aussi des *pastila,* pâtes aux fruits et des *prianiki* (*), pains d'épices. Voilà de quoi se régaler. Si on veut manger à la russe, on peut aller au restaurant russe. Sa façade brune et polychrome est en bois découpé et chargée d'arabesques et de chimères. Elle rappelle certain grand *tractir* populaire. Il y manque, pour compléter la ressemblance un grand orgue à remontoir, jouant des airs nationaux. Une partie du personnel est russe et porte le costume.





8

Pour terminer ce court aperçu des traditions populaires russes à l'Exposition, disons que le public y applaudira bientôt les joueurs de *balalaïka* (8), instrument de forme originale.

LÉON SICHLER.

IV

LA SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES.

L'Exposition de la Société des Traditions populaires est située dans la galerie des arts libéraux, classe de l'histoire du travail, au premier étage et

(*) Voir la Revue t. III, p. 270.

immédiatement au-dessus de l'anthropologie ; elle occupe un emplacement de dix mètres de longueur sur cinq mètres de largeur. C'est grâce au concours de MM. Girard de Rialle, le Dr Hamy, de Rosny et Dr Topinard, que la Société a pu être admise à exposer et avoir cet emplacement relativement considérable.

D'autre part, M. Cartailhac a bien voulu faire louer trois vitrines dont il fera don à la Société après l'Exposition. A défaut de surface murale, M. Smith a autorisé la Société à recouvrir d'imagerie deux dos d'armoires-vitrines où l'on a pu placer la collection de M. Sébillot et le remarquable travail de M. Zmigrodzki (1).

Un grand panneau double a été confectionné et placé au milieu de la galerie, et ses parois ont été recouvertes d'imagerie populaire.

C'est grâce à ces bonnes volontés que les organisateurs ont pu, sans dépasser le crédit qui leur avait été alloué par le comité central de la Société, présenter une exposition intéressante.

La Société expose la *Revue des Traditions populaires* depuis l'année 1886, trois annuaires et le questionnaire de M. Paul Sébillot ; dans une seconde vitrine se trouvent les ouvrages publiés par les membres de la Société des traditions populaires, les publications étrangères qui font l'échange avec la Société et quelques feuilles périodiques des départements s'occupant de nos études.

Dans une vitrine, on voit aussi les ouvrages des membres de la Société : dans l'importante collection des littératures populaires, publiée par Maisonneuve, 20 volumes sur 28 (M. J.-F. Bladé, 6 vol., MM. F.-M. Luzel, Paul Sébillot, chacun 5 volumes, MM. Maspero, J. Fleury, J. Vinson, L.-F. Sauvé, chacun un volume) sont dus à des membres de la Société. Dans la même vitrine se voient les trois séries des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, les deux séries des *Légendes de la Mer*, publiées par M. Paul Sébillot chez l'éditeur Charpentier, *La Nature des Dieux* de M. Charles Ploix (Vieweg, éditeur) ; un magnifique volume des *Contes russes* de M. Sichler ; l'album des *Rondes bressannes* de M. Julien Tiersot, auquel sera joint prochainement son ouvrage ; l'*Algérie traditionnelle* de M. Certeux (en collaboration avec M. Carnoy), etc., etc.

M. Lionel Bonnemère expose une importante série de bijoux anciens et populaires, de fibules, de cœurs, etc., dont il nous a promis la description avec dessins ; M. Adrien de Mortellet a réuni et classé systématiquement par provinces les médailles des différents pèlerinages de France ; M. A. Certeux montre à côté des bijoux algériens de curieuses marques à pain. M. Paul Sébillot a réuni des ustensiles d'enfants, des amulettes, des ornements destinés à des gâteaux ; sa série la plus curieuse est celle formée par des jouets du département d'Ille-et-Vilaine, simples morceaux d'arbres taillés au couteau avec une naïveté de procédé qui doit remonter traditionnellement jusqu'aux époques préhistoriques.

(1) L'organisation de l'Exposition, commencée par M. Lionel Bonnemère, a été continuée et achevée par M. A. Certeux, dont on ne saurait trop louer en cette occasion le zèle et l'activité (P. S.).

M. Michel de Zmirgrowski occupe presque tout un panneau, sur lequel il a réuni dans l'ordre chronologique ou etnographique plusieurs centaines de représentations de la Svastika. A l'imagerie, on remarque les images coloriées javanaises de M. le Dr Topinard, les images bretonnes, flamandes, etc., de M. Paul Sébillot, les imageries italiennes de M. A. de Mortillet,

A. CERTEUX.

LES HÉROS POPULAIRES (1)

LES SOUVENIRS DE ROLLAND AUX ENVIRONS DE REDON

Un des héros restés les plus populaires aux environs de Redon et notamment dans les très anciennes paroises d'Avessac, de Massérac et de Plessé (l'ancien *Plebs Seia* où se trouvait le *Castrum Seium*, ancien palais d'Alain le Grand et des premiers rois bretons) est sans contredit le fameux *Rolland*, le héros de Roncevaux, le valeureux compagnon de Charlemagne.

Dans les paroisses d'Avessac et de Massérac, son souvenir demeure profondément enraciné, et dans chacune d'elles, un village important situé également sur les bords de la rivière du Don, porte encore son nom.

Ancien préfet des Marches de Bretagne dont ce territoire faisait partie, sa mémoire est attachée à une foule de points. Ici, c'est la *Roche à Rolland*, dominant le confluent du Don dans le Lac de Murin ; un peu au dessous, c'est le *Port-Rolland* ; en amont, c'est le *Gué de Rolland*, large d'environ quatre mètres dans les plus basses eaux, mais que le preux chevalier, dit la légende, en l'assimilant peut-être un peu à Gargantua, franchissait sans se mouiller les pieds, en mettant une jambe sur les rochers de la Boëssière et l'autre sur la *Roche à Rolland*, quand il allait de Rennes à Redon. En Avessac, la frairie dite : de *Rolland*, se prétend la plus ancienne de la paroisse et se pose comme ayant droit de prééminences sur toutes les autres. Il en est de même en Massérac, où l'on dit : *Les hommes de Rolland* et *Les Valets de la Boëssière*, en parlant des habitants de ces deux villages voisins.

En Plessé, disent les anciens, le village très vieux de la *Chevallerie*, ne devrait son nom qu'à la halte qu'y faisaient d'ordinaire les chevaliers, compagnons du héros de Roncevaux, quand ils se rendaient avec lui chasser le sanglier dans la forêt de Redurin, située en la même paroisse.

Comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

(1) Voir la table des trois premières années.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

VI

LE SOU DU MORT.

Dans divers villages de la Côte-d'Or, les habitants des campagnes déposent encore religieusement dans la main des morts une pièce de monnaie. Mais ce qui est moins religieux, c'est le choix de la pièce. Ils prennent presque toujours une pièce n'ayant plus cours.

Cette habitude du sou des morts est un exemple des plus frappants de la persistance, de la survivance des vieilles traditions. Vainement le clergé catholique a cherché à dériver, à son profit, la vieille coutume en instituant l'offrande de l'absoute. Les vieux croyants, baisant la patène, ont mis en maugréant leur sou dans le plateau, mais cela ne les a pas empêchés de placer préalablement une pièce de monnaie dans la main du mort.

Il faut que la croyance soit bien vigoureuse pour avoir résisté à une série de siècles ! Et pourtant cela n'empêche pas le croyant de tromper le mort en lui donnant de la fausse monnaie ou tout au moins de la monnaie n'ayant plus cours. C'est une économie dont nous trouvons parfois l'équivalent dans les momies égyptiennes qui sont souvent à l'intérieur bourrées de vieux chiffons, déchirés et raccommodés, au lieu de n'être entourées que de bandelettes neuves.

Autre observation importante. Cette tendance à offrir au mort des pièces qui ne passent plus doit mettre en garde les archéologues qui seraient tentés de dater les sépultures par les monnaies qu'elles contiennent. Dans l'ensevelissement qui m'a révélé l'habitude bourguignonne, on avait placé un grand bronze romain dans la main du mort.

Si de la Bourgogne nous passons en Savoie, nous rencontrons une coutume analogue. Dans certains villages des montagnes, on avait encore, il y a quelques années, l'habitude de mettre dans la fosse une écuelle en poterie ordinaire contenant de l'huile. Les curés ont vainement lutté contre cette habitude. Ils ne sont arrivés qu'à faire remplacer l'huile par de l'eau bénite.

G. DE MORTILLET.

(1) Voir les numéros de janvier, février, avril, juillet et novembre 1888.

Dans le Morvan avalonnais, on met à la main du défunt une pièce de monnaie qui, dit-on, doit lui servir pour se présenter à l'offrande à son arrivée au ciel, c'est-à-dire pour payer à saint Pierre sa place dans le paradis (C. MOISET, *Usages, etc., de l'Yonne*, p. 60).

DEUX CONTES DU BAS-LIMOUSIN

I

LE POUSSIN PELÉ (POUGI PIOLA).



L y avait une fois un poussin pelé qui grattait sur un fumier dans l'espoir d'y trouver quelque vermisseau, lorsque, en grattant profondément, il découvrit une bourse de cent écus.

Le fils du roi, qui passait par là, apercevant le poussin pelé, lui dit : « Que fais-tu là, poussin pelé ? »

— Je grattais, répondit-il, dans ce fumier, lorsque j'ai trouvé cette bourse.

— Veux-tu me la prêter ?

— Non, tu ne me la rendrais pas.

— Je jure de te la rendre à la saison prochaine.

Poussin pelé, désirant rendre service au fils du prince qui régnait dans ces lieux, lui confia sa bourse en le prévenant qu'au jour et à l'heure convenus il viendrait la chercher.

. . . .

Le moment approchait où Poussin pelé devait aller réclamer sa bourse. Il se mit en route.

Chemin faisant, il rencontra le loup qui lui dit : « Où vas-tu, Poussin pelé ?

— Je vais chez le fils du roi lui réclamer une bourse de cent écus qu'il m'a empruntée. Veux-tu venir avec moi ?

— Oh ! non, répondit le loup, je ne pourrais pas marcher.

— Entre dans mon... ventre, je te porterai.

Et le loup entra dans le ventre de Poussin pelé.

Un peu plus loin, il rencontra compère le Renard qui lui posa la même question que le loup. Poussin pelé l'invita à le suivre, et comme il ne pouvait faire la route le fit entrer dans son ventre.

La Revue des Traditions populaires a publié dans les numéros 5 et 7 de cette année deux contes, l'un flamand, le *Demi-Coq*, l'autre alsacien, les *Sept Cabris*, qui présentent une grande analogie avec deux contes que les paysans du Bas-Limousin (Corrèze) se racontent, en patois, dans les longues veillées du soir. J'en donne ici une traduction aussi fidèle que possible.

Il arriva ensuite dans une grande forêt où des bûcherons avaient fait un grand feu. Le feu voyant passer Poussin pelé, lui dit : « Où vas-tu de ce pas ?

— Je vais chez le fils du roi lui réclamer une bourse de cent écus qu'il m'a empruntée.

— Me veux-tu ?

— Je veux bien. Entre dans mon ventre je te porterai.

Et le feu s'en fut tenir compagnie au loup et au renard (1).

En sortant de la forêt, Poussin pelé rencontra une grande nappe d'eau dormante. C'était un étang. L'eau questionna Poussin pelé sur son voyage et manifesta l'intention de le suivre. Poussin pelé la fit entrer dans son ventre.

Enfin il arriva devant le château du fils du roi, monta sur un perchoir et piaula trois fois.

Le fils du roi, à ce cri, se mit à la fenêtre et, apercevant l'oiseau déplumé, lui dit :

— Que veux-tu, Poussin pelé ?

— Rends-moi la bourse de cent écus que tu m'as empruntée.

— Veux-tu t'en aller, répliqua le jeune prince, ou je te fais saisir par mes gens.

Mais Poussin pelé insistait et demandait le remboursement de son argent.

Le fils du roi donna l'ordre alors à ses valets de s'emparer du Poussin et de le mettre dans le poulailler. A peine y était-il entré, qu'il fit sortir le renard, lequel mangea toutes les poules, coqs et poulets.

Le lendemain le fils du roi fut tout étonné d'entendre encore Poussin pelé réclamer sa bourse. Ayant appris que tout son poulailler avait été dévoré, il fit mettre l'incommode Poussin dans l'étable aux brebis. Mais Poussin pelé fit sortir le loup qui mangea les brebis.

Au jour, Poussin pelé, posé sur ses ergots, demanda de nouveau l'argent qui lui était dû.

— Qu'on le mette dans la grange, dit le maître, de plus en plus irrité contre son créancier.

Mais le feu sortit et brûla la grange.

Et Poussin pelé ne cessait de réclamer sa bourse.

(1) Cet épisode ne se trouve pas dans les versions nombreuses que nous connaissons.

Ne comprenant plus rien à tout ce qui lui arrivait, le fils du roi résolut de se débarrasser pour toujours de Poussin pelé. Il ordonna de faire un grand feu dans le four et d'y mettre le gênant volatif.

A peine Poussin pelé était-il entré dans la fournaise, que l'eau sortit de son ventre et éteignit le feu.

Épouvanté, le fils du roi fit mettre en liberté Poussin pelé et lui donna la bourse qu'il lui avait empruntée, avec les intérêts.

Poussin pelé sortit majestueusement du château, suivi du loup, du renard, de l'eau et du feu, qui lui réclamaient une rétribution pour prix de leur concours.

Poussin pelé leur proposa de vivre en commun. Ils acceptèrent et passèrent des jours heureux.

II

LA CHÈVRE ET SES CABRIS.

Il y avait une fois une chèvre qui avait trois petits. Ayant voulu passer un ruisseau sur une planche, celle-ci céda et la pauvre chèvre se cassa une jambe. Elle résolut d'aller à la foire prochaine pour se faire guérir. Mais avant de partir, elle recommanda à ses petits de refermer la porte de leur logis dans la crainte que le loup ou le renard vinssent les manger. « Lorsque je reviendrai, ajouta-t-elle, je vous dirai : Pauvres petits cabris, ouvrez à votre mère qui vient de Saint-Jacques faire guérir sa jambette, turlurette » (1).

— « Oui, petite maman, répondirent les cabris, nous n'ouvrirons pas à ces méchants de loup et de renard. »

La chèvre embrassa ses petits et partit.

Mais le renard écoutait derrière la porte et se promit de faire son profit de ce qu'il venait d'entendre. Il s'éloigna et rencontra dans la rue son compère le loup. Il le mit en deux mots au courant de ce qu'avait dit la chèvre : mais lui recommanda de ne pas aller chez les cabris sans lui, car avec sa grosse voix il se ferait aisément reconnaître.

(1) En Haute-Bretagne, le refrain d'un conte du même type est :

Je vais à Sainte-Nouvette
Faire remettre ma jambette
Que le Vilain m'a coupée
Sur son faucillon doré. SÉBILLOT, *Cont. pop.* II, n. 68.

Le loup, qui voyait un bon repas à faire, ne tint aucun compte de l'observation du renard et se rendit chez les cabris, et leur dit de sa grosse voix :

« Pauvres petits cabris, ouvrez à votre mère qui vient de St-Jacques faire guérir sa jambette, turlurette. »

Mais sa voix le trahit et les petits de la chèvre lui dirent :

« C'est toi, méchant loup. Nous ne t'ouvrirons pas ! »

Le loup, fort mécontent de sa déconvenue, s'en fut chez le renard lui conter sa mésaventure.

— « Je te le disais bien, lui fit-il remarquer ; tu viendras avec moi chez les cabris et tu verras que nous réussirons. »

Le lendemain, en effet, les deux amis se rendirent chez les cabris, et le renard, de sa voix fluette et doucereuse, leur dit : « Pauvres petits cabris, ouvrez à votre pauvre mère qui vient de St-Jacques faire guérir sa jambette, turlurette ! »

— « Ah ! c'est vous, pauvre maman, nous venons vous ouvrir. »

A peine la porte avait-elle roulé sur ses gonds, que le loup et le renard entrèrent dans la chambre.

A leur vue, les pauvres petits cabris, effarés, se réfugièrent qui sous le lit, qui dans la *mai* (1), qui derrière la porte.

Les deux voraces s'élancèrent sur leur proie, mais ne purent saisir que celui qui s'était caché derrière la porte et le dévorèrent. Ils prirent ensuite la fuite dans la crainte de rencontrer la chèvre.

Celle-ci, complètement guérie de sa blessure, ne tarda pas, en effet, à rentrer. En voyant la porte ouverte et le désordre qui régnait chez elle, elle eut le pressentiment qu'un malheur était arrivé. Elle appela ses petits. Ceux-ci, reconnaissant la voix de leur mère, sortirent de leur cachette et lui racontèrent en pleurant ce qui s'était passé.

La chèvre fut fort attristée du sort de son petit. Elle se promit de tirer une vengeance éclatante de la gloutonnerie du loup et du renard.

Quelques jours après cela, la chèvre rencontra le loup qui lui dit :

— « Tiens, te voilà guérie, chèvre ?

— Oui, dit-elle ; si tu veux venir dîner à la maison demain, en l'honneur de ma guérison, tu me feras plaisir. »

(1) Sorte de meuble ayant la forme d'un pétrin.

Le loup accepta.

Le lendemain, la chèvre fit un grand feu et plaça dans un chaudron de l'huile qu'elle fit bouillir.

A l'heure convenue, le loup arriva.

La chèvre lui dit alors : « Toi qui te connais en cuisine, goute donc un peu la sauce. »

Le loup, tout heureux de montrer qu'il avait le palais délicat, se disposait à tremper sa patte dans le liquide bouillant, lorsque la chèvre le prit par le cou et le derrière et le flanqua dans le chaudron.

— « Ah ! tu as mangé un de mes petits, dit-elle, et bien, cuis, cuis, loup.

— « Grâce, criait le loup.

Et la chèvre répondait : « Cuis, cuis, loup ! »

S'étant vengée du loup, la chèvre résolut d'en faire autant au renard. Elle le rencontra et l'invita aussi à dîner. Le renard, qui flairait un bon repas, accepta. Mal lui en prit, car la chèvre le précipita dans le chaudron et le fit cuire.

La chèvre et les cabris, tout en joie, dansèrent autour du foyer en criant : « Cuis, cuis, Renard ! »

La chèvre était bien vengée.

JOANNÈS PLANTADIS.

EXTRAITS ET LECTURES

LE FOLK-LORE BRETON-ANGEVIN

D'après *Rose Epoudry*. par Léon Séché
1 volume in-18, librairie académique Perrin.



ans le joli roman, tout imprégné des odeurs de son pays natal, qu'il vient de publier sous le titre de *Rose Epoudry*, M. Léon Séché apporte au Folk-lore son contingent de recherches et de souvenirs. Il s'agit de cette partie de la Loire qui est comprise entre Angers et Nantes et qu'il a baptisée du nom de Bretagne-angevine.

Nous n'analyserons pas le livre, il faut lire d'un bout à l'autre cette idylle de la vingtième année pour en savourer la poésie subtile et pénétrante. Nous nous contente-

rons de lui emprunter les traditions, légendes, proverbes et dictons qui ont une couleur locale particulière et par cela même intéressent le public de cette *Revue*.

Naissance des bâtards. — « Malheur aux filles qui mangent derrière les haies la pomme d'Adam avant qu'elle soit mûre! Quand elles vident leur tablier, le curé, pour pénitence, ne reçoit leurs poupons qu'à la brune et défend au sacristain de carillonner leurs baptêmes. »

Les noces. — « Pendant la messe, chacun regarde les cierges des mariés pour voir lequel des deux vivra le plus longtemps. Le cierge est ici l'emblême de la vie : plus il brûle vite, plus la vie est courte. »

« Dans les cadeaux que l'on fait à la mariée, il faut toujours qu'il y ait un vase de nuit, et il n'en manque jamais, car c'est dedans qu'on trempe, avec des biscuits, du sucre et du vin rouge, la soupe à la mariée dont tout le monde doit goûter à la même cuillière... »

« C'est la demoiselle d'honneur qui déshabille la mariée (il paraît que les épingles du voile nuptial empêchent les jeunes filles de coiffer sainte Catherine), mais c'est au mari que revient l'honneur de lui enlever sa couronne. »

Pour retrouver un noyé. — « On prend un sabot de travail au milieu duquel on plante un cierge bénit qu'on allume ; le sabot est déposé à la place même où la personne s'est noyée, et on le suit dans une barque jusqu'à ce qu'il s'arrête. Quelquefois il hésite, il tournoie, il s'enfonce comme le bouchon d'une ligne quand le poisson mord, on dirait que quelque chose l'attire, puis il repart et fait souvent une lieue tout d'une traite. Enfin il ne bouge plus. Le cierge a fini de brûler. C'est là. »

PROVERBES

— Un jour entre deux fêtes
N'enrichit ni compagnons ni maîtres.
— Temps caillebotté,
Femme fardée,
Sont de peu de durée.
— Trop parler nuit
Trot gratter cuit.
— Qui pignoche (qui est maladif)
Vivoche.
— Les conseilleurs
Ne sont pas les payeurs.
— Celui qui tient le sac ne vaut pas mieux
Que celui qui le remplit.
— Jeunesse qui veille
Vieillesse qui dort
Sont bien près de la mort.
— Où la chèvre est attachée, faut bien qu'elle broute.
— Ce qui vient au son de la flûte

S'en retourne au son du tambour
(Se dit du bien mal acquis).
— Barbe rouge et noirs cheveux
Défie-t'en si tu veux.
— Mon coq est lâché, ramassez vos poules.
— Il n'y a si petit fagot qui ne trouve son lien (se dit des filles à marier).
— Le mal de dents
Engendre enfants.
— Pour ranger le loup, faut le marier.

DICTONS

On dit d'une personne qui est noire de peau :
Elle est née le jour où le noir de cheminée était en fleur.
De quelqu'un qui n'a pas de chance :
La chance et lui ne sont pas nés le même jour.
Quand il pleut par le soleil, on dit :
C'est le diable qui bat sa femme
ou bien encore :
C'est la Vierge qni fait sa lessive.

REMARQUES SUR LE TEMPS.

Janvier.

Gelée blanche au croissant
Signe de frais et de beau temps ;
Gelée blanche au décours,
De la pluie sous trois jours.

Février.

Février remplit les fossés
Mars les *essare* (les sèche).

Mars.

Autant de brouillards en mars
Autant de gelées en mai.

Avril.

Gras avril et chaud mai
Amène le blé au balai.

Mai.

Quand le coucou chantera,
Ma bonne vache alors vivra ;
Quand chantera la tourterelle,
J'aurai du lait plein mon écuelle ;
Quand la grenouille chantera
Ma pauvre vache alors mourra.

Juin.

Quant il pleut à la saint Barnabé,
La vendange coule jusqu'au panier.

Juillet.

S'il pleut à la Madeleine
On voit pourrir noix et châtaignes.

Août.

Le soleil d'août
Rend fou,

Septembre.

A la Saint-Mathieu
Cueille tes fruits si tu veux.

Octobre.

Quand octobre perd sa fin
La Toussaint est au matin.

Novembre.

Telle Toussaint, telle Nô.

Décembre.

Les jours croissent à Nô
Du pas du jô (coq),
A la sainte-Luce
Du saut de la puce.
A la Chandeleur
De une heure.

RAOUL BAYON.

NECROLOGIE

MARCEL DEVIC

Marcel Devic était né à Peyrusse dans l'Aveyron en 1832 ; il étudia les langues orientales sous la direction de Caussin de Perceval, et leur connaissance lui permit de publier la traduction de plusieurs excellents ouvrages qui intéressent directement nos études : les *Aventures d'Andor*, les *Légendes et traditions historiques de l'Archipel indien*, et surtout les *Merveilles de l'Inde*, livre qui mérite de figurer dans toutes les bibliothèques de traditions populaires, tant à cause de son intérêt intrinsèque, que des notes dont Marcel Devic a accompagné sa traduction. Il fut un des collaborateurs assidus de la *Revue des langues romanes*, à laquelle il donna surtout des travaux de philologie.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

G. FINAMORE. *La legenda di S. Francesco d'Assisi* in-8, de 8 p. — G. PITRÈ. *Mirabili facolta di alcune famiglie di guarire certe malattie.* Palerme, in-8, de pp. 13. MATTIA DI MARTINO.— *Gli spiriti nelle credenze popolare siciliane*, in-8 de pp. 11. — GIOVANNI GIANNICI. *Novelli Luchessi*, in-18 de pp. 22. Lucca. t. p. Giusli.

Nous avons déjà parlé de la gracieuse coutume de mariage qui tend à s'établir parmi les traditionnistes italiens. Lorsque l'un d'eux se marie, ses amis et ses collègues composent en guise d'épithalamé une monographie qui se rapporte aux traditions populaires. Les trois premières des brochures dont nous avons écrit ci-dessus le titre ont été publiées à l'occasion du mariage de M. Salomone Marino, le directeur avec M. G. Pitrè de *l'Archivio per le tradizioni popalario*. M. G. Finamore a donné une version intéressante, recueillie dans les Abruzzes de la légende de Saint-François d'Assise, qui s'y est grossie de plusieurs traits anciens ; M. Pitrè a parlé de la faculté que prétendent posséder certaines familles de guérir les maladies; M. Mallia di Martino a donné de curieux détails sur les esprits qui causent encore de l'épouvante aux Siciliens. Les contes lucquois de M. G. Giannini ont été publiés à l'occasion du mariage de M. Albino Zenatti. Ils sont au nombre de quatre, et font partie d'une collection inédite, que l'auteur se propose de publier prochainement.

P. S.

OUVRAGES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

G. PITRÈ. *Usi e costumi credenze e pregiudizi*. Palerme, lib. S. Pedone-Lauriel di Carlo-Clausen, 4 in-18, (20 lires, 20 fr.).

MARIA SAVI-LOPEZ. *Leggende delle Alpi*, Torino Ermao Loeschen, in-18, (5 fr.)

A. LANDES. *Contes tjames*, traduits et annotés in-3 Saïgon, imprimerie coloniale.

C. LLOYD. *A short account of further Bushman materials collected.* Londres, D. Nutt, in-4.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American Notes and queries II. 26. What is the banshee ?

Archœological Review. 3. Are there totems-clan in the old testament. *Joseph Jacob.* — Notes ou two journeys into Siam. — The science of Folklore. *J. S. Stuart Glermie.* III. 1. Totemis in Britain. *G. F. Gomme.* — The legend of the Buddha's alms-dish and the legend of the holy Grail. *Alfred Nutt.* — Report the special commission for 1887 on British Guinenen.

Bulletin de la société d'anthropologie, L. XII. 1. — Les Amulettes arabes. *Pellari.* — La caricature il y a quatre mille ans. *O. Beauregard.* — Amulettes mulsumanes. *A. de Mortillet.* — Vœux à des arbres et à des buissons, étoffes et papiers votif. *A. de Mortillet.*

Journal of American Folklore Society, Vol. II, nº IV (Jan.-March 1889). Death and Funeral Customs among the Omahas *F. La Flesche.* — Current Superstitions. I. Omens of Death (*F. D. Bergen* and *W. W. Newell*). — Folklore of the Pensylvania Germans (*W. J. Hoffman*). — Louisiana Nursery Tales *A. Fortier.* — Voodoo Worship in Hayti and Louisiana (*Newell*). —

Popular Rhymes from Mexico (*Gatschel*). — Legends of the Cherokees (*Ten Kate*). — European Folk-lore in the United States (*Curtin*). — English Folk-tales in America II. — II. V.— Noqoilpi : A Navajo Myth. *Washington Matthews.* — Folk-Lore of the Carolina Mountains. *James Mooney.*— Current Superstitions. II. Omens of Death (continued) ; Beliefs and Customs of Children. *Fanny D. Bergen and W. W. Newell.*— Childrens's Rhymes and Incantations. *Charles G. Leland.*— Rhymes from Old Powder-Horns. *W. M. Beauchamp.* — Eskimo Tales and Songs. *H. Rink and F. Boas.*— Grateful Animals.— Teton Folk-lore Notes. *J. Owen Dorsey.*— Winnebago Folk-Lore Notes *J. Owen Dorsey.* — Tales of the Mississaguas. — I. *A. F. Chamberlain.* — Superstitions of Childhood on the Hudson River. *Mary H. Skeel.* — Japonica. *Hanns Oertel.* — Proverbs and Phrases. *W. W. Newell.*

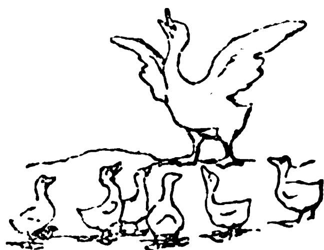
Revue d'Anthropologie IV. 1 Superstitions du pays de Galles. *René de Maricourt.*

Revue de Belgique avril. Le Conte populaire en Russie. *Aug. Gittée.* (Analyse du livre de L. Sichler avec des rapprochements.

Revue d'Ethnographie. VIII. 1. Caractères des inscriptions aztèques et mayas. *E. Seler.*

Variétés bibliographiques. I. 6. — Flore populaire. Renonculacées. *E. Rolland.* — Enigmes du XVIe siècle. — Les Vipères et le sifflet.

NOTES ET ENQUÊTES



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 50e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 31 mai au café Voltaire, sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la société. Les autres convives étaient MM. Emile Blémont, A. Certeux, H. Cordier, Dr Hamy, Eug. Müntz, Ch. Normand, N. Quellien, Ch. Rabot, Félix Régamey, Raoul Rosières, Charles Varat. En l'absence de M. Sébillot, retenu par ses fonctions administratives, M. Certeux a fait l'appel nominal au commencement du repas. On a beaucoup applaudi la rentrée de M. Ch. Varat qui revenait de son voyage autour du monde ; il a exploré particulièrement la Corée, pays presque inconnue jusqu'ici, et dans l'intérieur duquel il s'est avancé jusqu'à six cents lieues. M. Varat a visité le Canada, le Japon, la Chine, le royaume de Siam, les Indes et il rapporte de tous ces pays des collections curieuses et intéressantes. Une salle du Trocadero vient d'être mise à la disposition de l'Explorateur.

∴ *La bibliothèque Canel.* Tous ceux qui se sont occupés des sobriquets connaissent le *Blason populaire de la Normandie* de A. Canel. Avant de mourir ce savant avait légué à Pont-Audemer, sa ville natale, une bibliothèque composée de plusieurs milliers de volumes ayant trait principalement à l'histoire de la Normandie. Une section importante est consacrée aux Traditions populaires ; dans une autre il avait réuni tout ce qui a été écrit sur les îles de la Manche. Cette bibliothèque est actuellement confiée aux soins pieux de M. Verger, ami du défunt, qui s'occupe de la classer. Au cours de

l'un des voyages où il accompagne le ministre des travaux publics, M. Paul Sébillot a pu faire un pélérinage d'une heure à la bibliothèque de ce précurseur des traditions populaire. M. Verger lui a montré plusieurs manuscrits, et un exemplaire, avec des notes préparées pour une réimpression, du *Blason de la Normandie.*

∴ *La Société finno-ougrienne* fondée à Helsingsfors, il y a quelques années, et dont nous analyserons prochainement les travaux, a élu comme correspondant français M. Paul Sébillot, secrétaire général de la Société des Traditions populaires.

∴ *Société de géographie égyptienne.* M. Gaillardot Bey a présenté à cette société un ouvrage arabe intitulé El Kataïf-el-Lataïf ; c'est un recueil de contes, de légendes, de dictons, récemment publié par une dame indigène du Caire, Mme Rose Saheb.

∴ *Revue égyptienne.* Nous recevons le premier numéro de la *Revue égyptienne,* littéraire et scientifique, paraissant le 1er de chaque mois au Caire, et publiée en français sous la direction de MM. Albate et Cogniard,qui paraît s'intéresser aux traditions populaires de l'Egypte.

∴ *Le Folk-Lore au Sénat.* Extrait du compte-rendu de la dernière séance de la discussion de la loi sur l'armée : M. le général Robert...... Quand, dans nos campagnes, les moissons sont abondantes et que les granges sont pleines, s'il reste encore des gerbes de blé éparses sur les champs fertiles, nos laboureurs élèvent laborieusement ces monuments provisoires qu'on appelle en Normandie des « mulons » au haut desquels ils fabriquent une croix de paille et autour desquels ils écrivent : « Dieu y soit ! »

(Com. de M. Ch. Beauquier).

∴ *Nomination.* Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'instruction publique, M. Paul Sébillot a été nommé chevalier de la Légion d'honneur : le décret vise ses travaux d'érudition, et constate parmi ses titres exceptionnels celui de secrétaire général de la Société des Traditions populaires. Le ministre a voulu donner ainsi une preuve de sympathie au secrétaire général de la Société, et aux efforts faits par celle-ci pour propager en France les études de traditions populaires.

∴ *Les légendes de la Tour Eiffel.* — On est déjà persuadé dans le peuple que la Tour Eiffel a la propriété d'écarter les orages ; on pensait le contraire avant qu'elle ne fût achevée ; pour cette raison beaucoup de personnes affirmaient qu'elles n'y monteraient pas. Mais c'est surtout en raison des cures merveilleuses qu'elle doit accomplir que la tour Eiffel est appelée à devenir célèbre : toutes les maladies doivent y trouver leur guérison. La troisième plate-forme est particulièrement appelée à devenir célèbre. On prétend qu'en y montant tous les jours pendant un temps plus ou moins long, les personnes chauves verront repousser leurs cheveux.

(Com. de M. A. Certeux.).

Souscription pour le développement de la Société et de la Revue des Traditions populaires.

1889. — 1re liste.

Fertiault, 5 fr. — Harou (Belgique), 25 fr. — Zeno-Zanetti (Italie), 5 fr. — Zmirgrowski (Hongrie), 10 fr. — David Mac'Ritchie (Ecosse), 25 fr. — M.Y., 5 fr. — Certeux, 50 fr. — Katona (Hongrie), 10 fr. — Z.. 13. — Destriché, 3 fr. — Meyrac, 20 fr. — Raphaël Blanchard, 3 fr. — Kuhn, 15 fr. — Bernès, 5 fr. — Serrier, 13 fr. — Teofilo Rodriguez, 13 fr. — Total. 237 fr.

Rachats de cotisaton. — Destrée (Belgique), 150 fr. Paul Sébillot, 150 fr. (M. le docteur Raphaël Blanchard a racheté sa cotisation en 1888).

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 8-9. — Août-Septembre 1889.

LE FOLKLORE DES AVENTURES INDIENNES.

L'HISTOIRE DES SEPT PRINCES.



L était une fois un roi qui avait sept fils, tous très braves, beaux et bien élevés. Leur père les aimait passionnément. Ils étaient pareillement habillés, équipés, et recevaient les mêmes pensions; et quand ils eurent grandi, le roi leur donna divers palais qui étaient tous bâtis d'après le même plan. Les princes étaient très heureux, et s'aimaient tendrement.

Lorsqu'ils furent nubiles, le bon roi envoya des ambassadeurs dans tout l'univers pour leur chercher des princesses qui seraient toutes égales en beauté, en talents, et en haute naissance. Les messagers du roi parcoururent tout l'univers, virent beaucoup de princesses, mais ne trouvèrent point sept épouses semblables, également dignes des sept princes. Quand le roi apprit l'insuccès de ces courriers, il fut très vexé et très découragé. Le grand-vizir qui était très sage et très perspicace, voyant que son roi devenait mélancolique, et voulant le tirer de sa mélancolie, lui dit de ne pas se désespérer, mais de dire aux princes de choisir leurs épouses au hasard. Alors ils furent conduits sur la plus haute tour, on leur donna sept arcs et sept flèches, et on leur demanda de tirer dans quelque direction que ce fût; ils devaient épouser la fille de la maison sur laquelle la flèche tomberait, qu'elle fût la fille d'un ministre ou d'un boucher, de haute ou de basse naissance. Heureusement pour six des princes, leurs flèches tombèrent sur des maisons d'hommes respectables. Mais celle du

plus jeune perça la branche d'un arbre, sur lequel était assise un singe femelle.

Le roi fut très triste quand il sut que le plus jeune prince avait fait un si mauvais coup. Aussi lui et les courtisans conseillèrent de tenter une autre chance, car le jeune homme ne pouvait se marier avec une guenon; mais celui-ci refusa absolument de le faire disant qu'il ne se marierait jamais, mais qu'il élèverait le singe.

Les six princes se marièrent avec grand éclat. Mais le jeune prince restait mélancolique et triste. Il avait placé un collier de diamant autour du cou du singe. Il parlait à la pauvre créature comme si elle était une personne, et passait ses jours, négligé de tous à cause de son choix.

Son père, ses frères, et ses amis essayaient de guérir le jeune prince de son étrange affection pour le singe, mais en vain. Comme le temps passait, il semblait journellement être de plus en plus amoureux de son singe. La petite créature semblait aussi comprendre le prince, et montrait sa gratitude et son amour par chaque signe.

Enfin un jour le roi appela ses sept fils ensemble, et leur dit qu'il voulait voir leurs intérieurs. Alors il fut invité à dîner par ses fils et ses belles-filles tour à tour, et régalé royalement. Maintenant c'était le tour du plus jeune prince, le maître du singe. Le pauvre prince fut très vexé, car il n'aimait pas inviter son père dans une maison dont la maîtresse était un singe. Aussi lorsqu'il retourna chez lui, il alla à sa favorite, et, la saisissant dans ses bras, lui exposa ses plaintes. Mais quel fut son étonnement quand le singe lui dit de ne pas se chagriner ni être fâché, mais d'inviter ses frères et son père avec tous ses courtisans, son armée et ses domestiques. Le prince fit comme le singe lui avait dit, puis il s'assit de mauvaise humeur en pensant à ce qu'il ferait après. Il entendit un grattement, et, levant la tête, vit que le singe l'appelait par ses gestes muets. Le prince dit : — Eh bien, ma Shahzadi (il l'appelait plaisamment par ce nom-là) vous m'avez mis dans un joli pétrin ! Que faire ? Pourquoi ne parlez-vous pas une autre fois ? Avez-vous perdu la voix ? » Le singe ne lui répliqua pas, mais lui fit comprendre par ses gestes qu'il fallait prendre un tesson de faïence cassée. Le prince fut très étonné de voir sur le tesson ces mots : — « Allez à la place d'où vous m'avez amené, jetez ce morceau dans le tronc creux de l'arbre, et attendez la réponse. »

Le prince alla à l'arbre, jeta le tesson dans son tronc creux, et

quelques minutes après une très belle demoiselle, habillée de vert, en sortit et dit au prince de la suivre, car la reine des fées voulait le voir. Il la suivit, et fut introduit dans le palais impérial des fées. Dans le salon il vit une jeune fille d'une beauté incomparable assise sur un *musnad*. Le prince n'en revenait pas d'admiration pour la beauté de cette reine ; elle lui dit de ne pas s'inquiéter ; mais d'aller chez lui où il trouverait tout prêt pour le lendemain, pour recevoir son père.

Le lendemain quand le prince se réveilla, il vit les préparations particulières aux dieux et aux fées.

Quand son père et ses autres hôtes arrivèrent, le prince les conduisit au salon des Diamants qui était orné merveilleusement.

Le dîner fini, le roi exprima le désir de voir la compagne que le prince s'était choisie pour la vie, afin de la bénir. Le prince, s'inclinant, alla à la chambre intérieure à la recherché de son singe. En effet, le roi s'était avisé du stratagème de visiter ses fils, dans le but de guérir son fils cadet de son opiniâtreté.

Le prince alla à la chambre où sa Shahzadi était, et, ouvrant les portes, il fut ébloui par une flamme brillante : toute la chambre était un océan de lumière. Au milieu de ce flux éclatant était assise sur un trône la Péri qu'il avait vue lors de sa visite à l'arbre. Le prince chercha son singe dans tous les coins, mais il n'était nulle part. La fée, voyant l'étonnement du prince, dit : — Depuis que je vous ai vu la dernière fois dans la grotte, je suis amoureuse de vous. J'ai tué la Shahzadi et je vous offre ma main. L'acceptez-vous ? » Le prince fut très chagrin d'apprendre le sort de sa favorite, et refusa avec indignation la main de la cruelle demoiselle. Alors la Péri le pria de l'épouser par reconnaissance. Mais le prince refusa encore avec colère, et s'agenouillant lui demanda de lui redonner sa Shahzadi. Alors la Péri dit qu'elle était sa Shahzadi, qu'elle s'était transformée en singe pour mettre sa fidélité et sa sincérité à l'épreuve, et que sa peau de singe était dans le coin. Je vous laisse à penser le bonheur du prince !

Alors la Péri l'éleva sur son trône, et dit par trois fois, « Lève-toi, lève-toi, lève-toi, » et le trône s'éleva dans l'air et flotta jusqu'au salon des Diamants où les hôtes s'étaient assemblés. Le roi donna à sa nouvelle belle-fille plus de présents qu'à l'ordinaire, et tout le monde loua la fidélité du prince et la beauté de la Péri.

Ses six frères étant jaloux de son bonheur lui dirent un jour de détruire la peau du singe que la Péri avait prise auparavant, afin

qu'elle ne changeât plus. Le jeune prince, tombant dans le piège, prit la peau, et la jeta dans un fourneau allumé.

Tout à coup on entendit les cris perçants de « Je brûle, je brûle ; je suis rôtie, » et la Péri sortit du feu, et s'en alla criant comme auparavant. Le prince fut très effrayé quand, allant chez lui, il trouva que tout le palais féerique s'était évanoui avec la Péri.

Alors le prince fut vraiment inconsolable, et sortit de la ville à la recherche de sa Péri. Il alla à l'arbre où il l'avait trouvée ; il n'y avait plus d'arbre, mais un amas de cendres. Il voyagea plusieurs jours dans beaucoup de villes et de forêts, s'écriant « Shahzadi ! Shahzadi ! » mais en vain. Enfin, un jour il rencontra un homme debout sur une jambe et s'écriant : — « Je l'ai vue une fois. » Étonné de son apparence aussi bien que de ses paroles, le prince lui demanda de reconter son histoire. L'homme dit qu'il était le fils d'un roi, et qu'en chassant il avait vu une très belle dame qui était toute en flammes et criait, « Je brûle, je brûle ; je suis rôtie, je suis rôtie. » Et depuis cela il se tenait là debout dans cet état déplorable. Alors le prince dit qu'il était le malheureux qui avait brûlé cette dame-là qui était sa femme. Quand le prince s'éloigna, l'homme lui donna une verge de fer qui obéissait aux ordres de son possesseur, et qui lui serait très utile au moment du danger ; et il pria le prince de lui montrer la belle s'il la trouvait. Encore pendant plusieurs mois il voyagea, criant « Shahzadi ! Shahzadi ! » Pendant qu'il traversait un oasis, il entendit un jeune homme qui pinçait de la guitare. Il jouait si admirablement que tous les oiseaux et animaux se pressaient autour de lui et demeuraient comme extasiés. Tous étaient comme en catalepsie. Quand le jeune homme eut fini sa musique, il soupira hautement : « Je t'ai vue une fois, montre-toi une autre fois. » Le prince fut étonné de cette exclamation, et interrogea le musicien. Celui-ci répondit qu'il était le fils d'un négociant, et, comme il allait par ce chemin, il avait vu une dame charmante, d'une grande beauté, qui était tout en flammes et criait : — « Je brûle, je brûle ; je suis rôtie, je suis rôtie. » Et depuis lors il était là, c'est-à-dire depuis six mois. Alors le prince se découvrit au fils du négociant. Le musicien lui donna la guitare qui était utile pour charmer tous ceux qui l'entendaient ; et il pria le prince de lui montrer sa belle s'il la trouvait. Après avoir voyagé plusieurs mois, il vit une très haute montagne dont le sommet était couvert de neige, et qu'il lui fallait traverser. Quand il atteignit un très haut pic, il enten-

dit une voix plaintive : « Je t'ai vue une fois ; montre-toi une autre fois. » Le prince regardait par tout, mais il ne pouvait voir personne ; aussi s'écria-il : « Qui que tu sois, qui es là dans cet endroit, montre-toi à un frère qui est dans l'affliction. » A peine eut-il dit cela qu'il vit un jeune homme très pâle, à l'air hagard. Interrogé par le prince, il dit qu'il y a un an il avait vu une très belle dame toute en flammes qui criait : « Je brûle, je brûle ; je suis rôtie, je suis rôtie. » Depuis lors il était là, l'attendant. Le prince lui apprit qu'il était le malheureux qui l'avait brûlée, et qu'il la cherchait pour la guérir si elle vivait encore. L'homme de la montagne lui donna une casquette qui rendait invisible celui qui la portait.

Le prince monta plus haut et plus haut jusqu'à ce qu'il arrivât à un temple bâti avec de la neige. Dans le temple était un Yoghi qui lui dit que l'objet de sa recherche était la fille du roi des Péris, et qu'elle était très malade. Il donna au prince un pot de baume qui avait la qualité de guérir les plus dangereuses brûlures avec une seule application, et une paire de pantoufles en bois qui transportaient l'homme qui les mettait partout où il voulait aller. Le prince mit les pantoufles et fut tout de suite transporté au royaume des Péris. Il descendit hors de la ville et, mettant la casquette, entra dans la cité, invisible.

Puis il sortit de la ville, et, s'habillant comme un Yoghi, ôta sa casquette, et commença à pincer de la guitare. Toutes les Péris accoururent pour entendre cette suave harmonie. Quand le roi des Péris entendit le Yoghi jouer si admirablement de la guitare, il s'agenouilla et le pria de guérir sa fille. Le Yoghi refusa d'abord, mais enfin il consentit, et le roi promit de lui donner tout ce qu'il voudrait. Quand le prince entra dans la chambre de sa femme, elle dormait ; il donna donc le baume à sa femme de chambre pour l'appliquer aux brûlures. Aussitôt qu'on l'eût appliqué elle s'assit sur son lit parfaitement guérie.

Quand le roi sut que sa fille était guérie, sa joie et sa gratitude furent très grandes, et il dit au Yoghi de lui demander n'importe quel présent. Le prince lui demanda sa fille en mariage. Le roi fut très fâché, et dit à ses serviteurs de mettre le présomptueux en prison. Quand les serviteurs vinrent pour l'arrêter, le prince mit sa casquette et devint invisible ; en même temps il ordonna à son bâton de battre les gens des fées. Aussitôt le bâton obéissant s'envola et commença à les rosser. La consternation des fées fut très grande d'être battues

par une main invisible ; et enfin le roi demanda miséricorde. Alors le prince se fit visible, et demanda au roi de lui donner sa fille, avec trois des plus belles dames de son royaume pour la servir, et un charriot volant comme les Péris seules savent en faire. Alors lui et sa femme servie par les trois Péris s'assirent tous deux sur un trône splendide, et furent sur-le-champ transportés à travers les airs dans leur propre pays. Le prince s'arrêta sur le chemin pour voir le Yoghi et ses autres amis qui l'avaient aidé avec la casquette, la guitare et le bâton.

Tous furent contents de voir le prince revenir avec sa Péri. Tous, excepté le Yoghi, l'accompagnèrent à son royaume, où ils furent mariés aux trois Péris qui servaient la princesse.

Quand le roi, leur père apprit ce que ses six fils jaloux avaient fait, il fut très fâché et les déshérita tous ; il les aurait jetés dans un cachot, mais le plus jeune intercéda en leur faveur et obtint leur pardon.

Ainsi finit l'histoire des « Sept Princes » laissant au comble du bonheur le dernier prince, héros de notre conte.

Recueilli par Mlle Putlibaï Wadia (traduction de Mlle Jelubaï Tarachand).

LE FOLKLORE AUX INDES ORIENTALES

LES DEUX FRÈRES.

Il y avait une fois un grand roi, qui vivait très heureux avec sa femme et ses deux fils. Les deux garçons étaient très obéissants et très aimables, et leurs parents les aimaient passionnément. Mais malheureusement il arriva que lorsqu'ils avaient à peine sept ou huit ans, la reine leur mère commença à montrer des symptômes d'une maladie fatale. Le roi fit tout ce qui était en son pouvoir pour la guérir, mais en vain ; ses médecins lui conseillèrent enfin de la faire transporter à l'un des palais d'été qui était situé dans une partie éloignée de son empire, dans un climat salubre.

Les fenêtres de l'appartement de la reine donnaient sur le jardin, et chaque jour, comme elle reposait dans son lit, elle observait une

paire de moineaux gazouillant et chuchotant entre les feuilles d'un arbre où ils avaient leur nid, et portant des grains de blé à leurs petits. Cela rendait bien heureuse la pauvre malade de voir qu'on prenait tant de soin des jolies petites créatures, car ceci la faisait penser à ses fils, qu'elle aimait tant ; mais elle ne tarda pas à s'affliger pensant qu'un jour elle pourrait leur être enlevée, et qu'ils seraient laissés sans les soins affectueux et la main consolante de leur mère.

Cela continua pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'un jour la reine fut très agitée en voyant la femelle tomber malade, et mourir dans un buisson voisin, laissant le pauvre mâle dans la plus grande douleur, et les petits étonnés qu'elle ne vînt pas à eux depuis longtemps. La reine ressentit beaucoup de sympathie pour les petits, et répandit des graines de sa fenêtre pour que le moineau pût les ramasser pour sa couvée sans mère.

Il en fut ainsi pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'un jour un autre moineau femelle parut sur la scène, et commença de bâtir un autre nid tout près ; ensuite une saison cruelle commença pour les oiseaux encore au nid, car ce moineau femelle, qui semblait avoir pris la place de leur mère, devint si jaloux de l'amour que le moineau mâle leur prodiguait, qu'il ne lui permit pas même de leur procurer leur nourriture, saisissant toutes les occasions de les becqueter et de les bousculer. Peu à peu, le moineau mâle commença à les regarder avec défaveur, et se joignit à sa nouvelle femme pour les maltraiter de diverses manières. Une fois la jalousie de la femelle devint si furieuse que tous deux arrachèrent les plumes de ces pauvres oiseaux sans mère, et finalement, les chassèrent du nid et les firent tomber à terre. La reine, qui observait tout cela avec l'intérêt le plus vif, et la plus grande douleur, fondit en larmes à la pensée que ses propres fils partageraient un jour le même sort que ces petits oiseaux, si la mort la leur enlevait ; car, par la nature de sa maladie, elle savait qu'elle mourrait bientôt. Le roi, qui se trouvait par hasard tout près, s'informa de la cause de sa douleur ; sur quoi, elle lui raconta l'histoire de la famille emplumée, ajoutant qu'elle craignait que ses pauvres fils chéris ne rencontrassent un sort identique après sa mort. Le roi l'apaisa le mieux qu'il put, et exprima l'espoir qu'elle pourrait longtemps encore jouir de la compagnie de ses enfants ; mais la reine fut inconsolable et insista pour que le roi lui fît la promesse solennelle que, s'il épousait jamais une autre femme après sa mort, il ne lui permettrait

pas de maltraiter ses enfants. En vain le roi l'assura qu'il avait décidé de ne pas épouser une seconde femme, et de ne pas donner une belle-mère à ses enfants; mais la reine ne voulut pas le croire, disant qu'elle savait à quoi s'en tenir, et que sa position dans le monde exigeait qu'il eût une femme pour partager le trône avec lui. Elle le pria, pour cette raison, de choisir pour sa seconde femme, une femme de bonne humeur et de bon cœur et de rendre ses fils aussi indépendants d'elle que possible. Le roi promit de faire tout ce qu'elle désirait, et la pria par des mots bienveillants de prendre courage, et d'espérer une prompte guérison.

Bientôt après, la maladie de la reine prit une mauvaise tournure, et en peu de temps elle mourut, en présence de ses petits fils chéris qui versaient des larmes sur son sein.

Cette perte affligea profondément le roi, qui chercha par tous les moyens en son pouvoir à soulager ses pauvres enfants et à assurer leur bonheur. Il les retenait constamment à ses côtés, faisant tout ce qu'il pouvait pour les rendre contents de leur sort, et leur faire oublier la mort de leur mère.

Cependant, cette condition heureuse des choses ne dura pas longtemps ; car au bout de deux ans les courtisans commencèrent à faire comprendre au roi qu'il lui fallait absolument se remarier, de sorte qu'il se laissa enfin persuader de les écouter, et épousa la fille d'un roi voisin.

Aussitôt que la nouvelle reine fut installée dans le palais, elle commença à regarder avec peine l'influence que les jeunes princes avaient sur le cœur du roi, et son chagrin devint bientôt de la jalousie. Elle s'opposait si puissamment à ce que les fils fussent dans la compagnie du roi qu'il dut les prier de ne pas se montrer si souvent avec lui. Les garçons, qui étaient plus sages que leur âge, virent bientôt la position fâcheuse où leur père était placé, et firent de leur mieux pour se tenir éloignés du chemin de leur belle-mère autant que possible ; mais la méchante femme trouvait encore à redire, et ennuyait son mari avec mille plaintes au sujet de ses enfants, de sorte qu'il finit par croire qu'il les gâtait, et commença à maltraiter les pauvres petits princes.

Une fois que la reine était seule dans le jardin, jouissant de l'air frais et du paysage merveilleux, une balle garnie de diamants et de perles roula jusqu'à ses pieds. Elle vit l'aîné des jeunes princes sau

ter par la muraille dans le jardin, prendre la balle, et s'enfuir avec elle à la hâte ; sitôt qu'il eût tourné le dos, la reine commença à jeter des cri perçants, à verser des larmes et à se déchirer les cheveux et les vêtements. Elle dit à sa suite que son beau-fils aîné l'avait grossièrement insultée, rentra dans le palais, où elle dit au roi tant de mal de son fils, qu'il jura de ne jamais plus revoir les figures de ses deux enfants, et ordonna qu'on les chassât sur-le-champ du palais; mais la reine menaça de s'empoisonner si le roi ne condamnait pas à mort ses deux fils. Là-dessus le roi ordonna à son premier bourreau de mener les garçons dans une forêt épaisse, et de les y laisser, après avoir jeté leurs yeux aux bêtes féroces ; à l'instigation de la reine, il ordonna que leurs yeux lui fussent portés.

Le bourreau, qui était un vieillard, se dirigea vers la forêt avec les petits princes ; mais tout le long du chemin ils le prièrent si tendrement d'avoir pitié d'eux et de ne pas obéir à son père, que le cœur endurci du bourreau en fut touché, et il leur promit de ne pas toucher à un seul cheveu de leur tête. Les enfants remercièrent le vieillard de sa bienveillance : ils tuèrent deux faons sauvages, leur arrachèrent les yeux, et les lièrent dans un mouchoir. Le bourreau dit adieu aux princes et alla vers le palais avec le paquet d'yeux dans les mains. Les deux frères, épuisés de douleur et de lassitude s'endormirent sous un grand arbre. Lorsqu'ils se réveillèrent le matin, ils avaient grand' soif, mais il n'y avait pas d'eau tout près. Le fils aîné dit : Asseyez-vous, mon frère ; je vais vous apporter de l'eau à boire, et, si je puis, quelques fruits ou racines à manger, parce que nous n'avons déjeûnés depuis longtemps, et vous devez avoir grand' faim !

Le petit garçon s'assit sous l'arbre et attendit longtemps son frère, qui ne revenait pas. Il entendit des voix, et, levant la tête, il vit un « chakvâ » et une « chakvi » qui s'étaient perchés sur une des branches de l'arbre, et se parlaient comme des êtres humains.

« Vous pouvez vous énorgueillir tant que vous voudrez », disait le « chakvâ, » sur les propriétés médicinales de vos plumes ; mais celles des miennes sont plus efficaces que celles des vôtres. »

« Ah vraiment ? » répliqua la « chakvi », « et qu'y a-t-il de si merveilleux en vous ? Ne voulez-vous pas me le dire ? »

« Eh bien ! » dit le chakvâ, « je vous le dirai, si vous me promettez de ne le dire à personne.

« Je vous le promets, » répondit la « chakvi », et le « chakvâ » con-

tinua : « L'homme qui mangera ma tête sera couronné roi le lendemain, et celui qui mangera mon foie voyagera pendant douze ans ; mais il sera très heureux à la fin de cette période. »

Le prince tira une flèche sur lui, et le pauvre « chakvâ » tomba par terre, luttant contre la mort !

« Voilà ce qu'on gagne à être fanfaron », dit la « chakvi » en sa misère et elle s'envola. Le prince grilla le pauvre oiseau, et en mangea le foie et les autres parties, gardant le devant de la tête pour son frère, car il pensait que si les paroles de l'oiseau devenaient jamais vraies, il préférait que son frère devînt roi plutôt que lui-même.

Le prince aîné apporta de l'eau, et son frère lui donna à manger la tête et les épaules de l'oiseau ; puis il lui dit l'histoire du « chakvâ » et de la « chakvi. » Les deux frères se moquèrent beaucoup de cette aventure.

Le lendemain, ils avaient grand' faim. L'aîné alla chercher quelque chose à manger, parce que le plus jeune se sentait très faible. Il arriva aux portes d'une grande ville. Au lever du soleil on ouvrit les portes, mais aussitôt qu'il entra, des hommes armés le saisirent rudement par les bras et lui dirent que la reine leur avait ordonné de lui amener le premier homme qui entrerait le matin dans la ville. On le conduisit donc au palais de la reine. Le roi du pays était mort sans laisser d'héritier, et les astrologues de la cour avaient prophétisé que son héritier serait le premier qui entrerait par les portes le lendemain de la mort du roi, et que l'éléphant sacré jetterait une couronne de fleurs autour de son cou. La reine ordonna à tous les nobles de s'assembler dans la cour. On y amena l'éléphant sacré, et la reine mit une couronne de fleurs sur sa trompe, en lui disant : « Jette ceci autour du cou de celui qui est destiné par Isvara à occuper le trône vacant de mon mari. » L'éléphant s'avança vers l'endroit où était le prince et jeta la guirlande autour de son cou ; il fut élu roi, et installé sur le trône par le premier gurû de la cour. Il envoya chercher son frère, qu'il avait quitté demi-mort; mais on ne le trouva pas.

Le jeune prince, après le départ de son frère, erra pendant quelque temps, et par hasard il arriva à un petit ruisseau. Il but de l'eau fraîche et mangea les fruits qu'il y trouva. Il s'approcha d'un vieux potier, qui creusait pour trouver de la glaise près d'une argilière. Le prince pria le potier de l'employer à tirer de la glaise pour gagner son pain.

Il travaillait beaucoup et l'homme commençait à l'aimer. Il faisait des pots si beaux et si artistiques, que le bruit se répandit que ceux du vieux potier surpassaient tous les autres. Après quelque temps, le prince pria son maître de lui donner la permission d'aller chercher son frère : le vieux couple regretta beaucoup de se séparer de lui.

Pendant quelques années, il voyagea, mais ne trouva aucune trace de son frère. Un soir il s'assit fatigué et abattu sur le seuil de la cabane d'une pauvre vieille femme, et regarda attentivement un peu de pain de blé qu'elle cuisait au four. La femme eut pitié du voyageur, et l'invita à entrer et à partager son pain. La vieille versait des larmes et soupirant tristement. Il lui demanda la cause de son chagrin, elle dit qu'un ogre féroce infestait depuis longtemps le pays, et le désolait de tous côtés. Le roi qui était impuissant à lutter avec lui, lui payait tous les jours, lui-même, une charretée de pain de blé et deux boucs, mais son peuple devait donner les jeunes hommes; c'était ce soir le tour de la vieille femme, et son fils chéri allait être envoyé à ce monstre. Le prince l'apaisa en lui disant qu'il voulait aller à la place de son fils, et qu'il tuerait le monstre, le dieu Isvara l'aidant. Le fils qui était un homme brave, voulait y aller lui-même; mais le prince l'enferma dans une chambre, et s'en alla vers les gardes du roi. Ceux-ci lui lièrent les mains et les pieds, et quand ils arrivèrent au lieu accoutumé, ils détachèrent les bœufs, laissant le jeune homme avec le pain et les boucs. Bientôt il coupa les cordes, quitta la charrette et se coucha sous elle. Peu après le monstre vint, l'écume à la bouche ; le vaillant homme jeta du pain à ses pieds, et pendant qu'il le dévorait, le prince plongea un couteau dans son cœur. Après un combat sanglant, le monstre mourut. Le vainqueur lui coupa la langue, détacha la queue de son corps, et porta le tout avec lui chez la vieille femme.

Le lendemain, quand les charretiers vinrent, ils trouvèrent le monstre mort, les bœufs sains et saufs, et l'homme disparu.

Le roi avait auparavant proclamé qu'il donnerait la moitié de son royaume et sa fille en mariage à la personne qui tuerait le monstre. Ils décidèrent de dire au roi qu'ils l'avaient tué, et de demander la récompense promise. Ils attelèrent deux cents bœufs pour traîner le monstre au palais, et proclamèrent hautement qu'ils l'avaient tué par la seule force des armes. Le roi leur demanda de lui montrer les armes avec lesquelles ils l'avaient tué. Ils furent confondus, mais l'un

d'entre eux dit: « Je l'ai blessé avec mon couteau, pendant que mon ami l'assommait avec sa massue. » Le roi demanda à voir le couteau, et l'homme tira de sa ceinture un couteau rouillé à la vue duquel toute la cour se mit à rire. Le prince, qui était là, rit aux éclats, et le roi lui en demanda la raison. Le jeune homme conta toutes ses aventures. Sa Majesté voulut voir l'arme avec laquelle il avait tué le monstre, et, en regardant le couteau luisant, il en fut convaincu. Les charretiers firent semblant de ne pas croire le prince, qui pria le roi de les questionner au sujet de la langue et de la queue du monstre.

« Ah ! peut-être n'en avait-il pas, » s'écrièrent les hommes, « car lorsque nous le tuâmes nous n'en vîmes point. »

« Je vous les montrerai, » dit le prince, et tirant d'un paquet la langue et la queue, il les mit aux pieds du roi.

On donna au prince la moitié du royaume et l'on fit des préparatifs pour son mariage. Les astrologues fixèrent un jour pour cet événement et le vieux roi invita tous les rois voisins, parmi lesquels il y en avait un qui avait été élu roi par un éléphant de la cour ; le prince brûlait de le voir, parce qu'il croyait que si les paroles du « chakva » s'étaient vérifiées, ce roi devait être son frère.

Il reconnut en effet son frère, qu'il avait perdu depuis si longtemps, et les deux hommes s'embrassèrent ; l'aîné versa des larmes en entendant raconter les souffrances de son frère. Ils passèrent ensemble quelques jours heureux : puis, après les fêtes du mariage, ils préparèrent une grande armée pour aller rendre visite à leur père.

Au bout de plusieurs journées de marche, ils arrivèrent aux environs de la capitale de leur père, qui croyait que c'était un roi étranger qui venait pour le dépouiller de son trône. Dans l'intervalle, il avait reconnu le vrai caractère de sa femme, et regrettait beaucoup la perte de ses fils. Croyant mieux concilier les assaillants, il envoya son premier ministre, avec des cadeaux précieux pour les engager à le laisser tranquille. Les deux rois dirent qu'ils étaient venus pour lui rendre visite en amis, et le vieux roi vint lui-même les recevoir, les priant d'épargner ses sujets dans sa vieillesse, car ses deux vaillants enfants ne vivaient plus pour les défendre. Les frères tombèrent aux pieds de leur père, lui dirent qu'ils étaient ses fils perdus, et racontèrent leur histoire. Le vieux roi n'en pouvait croire ses yeux, tant il lui semblait étrange que les enfants qu'il avait pleurés comme morts fussent devant lui.

Ils interrogèrent leur belle-mère sur l'accusation méchante qu'elle avait portée sur eux. Elle tomba aux pieds des jeunes gens et avoua son crime.

Le roi, qui s'était aperçu de son erreur depuis longtemps, ordonna qu'on la chassât du royaume, et le père et ses deux fils entrèrent dans la ville avec beaucoup de pompe, et vécurent heureux pendant longtemps.

Recueilli par Mlle Putlibaï Wadia (Traduction de Mlle Hirabaï N. Patell).

FOLKLORE DE L'INDE OCCIDENTALE

LE PALAIS FLOTTANT, OU LES TROIS SAGES PRÉCEPTES

Il était une fois un négociant demeurant dans une ville avec son fils unique. Quand le fils atteignit sa majorité, son père, voulant mettre ses capacités professionnelles à l'épreuve, lui donna une grande somme d'argent pour établir une maison de commerce ; ajoutant que s'il faisait un bon usage de l'argent, il lui donnerait ses richesses immenses ; sinon, il le déshériterait.

Un vieillard, réputé sage, dit au fils du négociant de lui donner toute sa fortune ; que pour récompense il lui donnerait quelque chose qui valait mieux que cela. Quand le jeune homme eut abandonné au vieillard son argent, le sage lui donna en retour un morceau de papier qui contenait les sentences suivantes :

1. « Ne balance pas, mais marche hardiment. »

2. « Une sœur dans la prospérité (*littéralement*, l'abondance), un vrai ami dans l'adversité (*littéralement*, la disette). »

3. « Qui s'endort dans le palais d'un roi est perdu, tandis que celui qui est éveillé est sauvé. »

Le jeune homme acheta quelques marchandises, et s'inscrivit comme passager sur un vaisseau.

Après quelques mois le vaisseau entra dans l'embouchure d'une rivière, et jeta l'ancre près d'une ville magnifique située sur ses bords.

Au milieu de cette rivière il y avait un beau palais qui faisait l'admi-

ration de tous, car il ne semblait pas bâti sur la terre ferme, mais sur les eaux. Ala fenêtre du palais il y avait une belle demoiselle.

Comme notre héros allait entrer dans la ville pour vendre ses marchandises, le maître du beau palais l'invita à y venir. Le jeune homme ne savait comment s'approcher du palais, car il était environné d'eau de tous les côtés, lorsqu'il se rappela la première sentence écrite sur le morceau de papier du vieillard : « Ne balance pas, mais marche hardiment. » Il alla donc aussi près de l'eau qu'un bateau pouvait le faire et alors, pour se convaincre que c'était vraiment de l'eau qui environnait le palais, il fit tomber un morceau de fil imperceptible sur ce qui semblait être de l'eau. Mais quel ne fut pas son étonnement quand il vit que le fil était sec, parce que ce n'était pas de l'eau, mais un pavé de verre si habilement bâti qu'il ressemblait à de l'eau.

Le maître du palais, qui était méchant, l'avait bâti pour attirer les étrangers et les piller.

Le jeune homme demeura pendant quelques jours dans le palais où il s'amusa beaucoup avec son hôte et sa fille.

Il gagna une très petite somme en vendant ses marchandises ; aussi il ne savait que faire pour tenter encore la fortune.

Un jour, comme il se promenait dans les rues, il vit sa sœur unique qui était mariée dans une famille très riche, à la fenêtre d'une grande maison. Quand elle vit son frère marchant à pied, elle pensa qu'il était au-dessous de sa dignité de le reconnaître comme son frère, et tourna la tête.

Le pauvre homme en fut très chagrin, et, comme il marchait tristement, il rencontra un de ses camarades de jeu qui le salua de bon cœur. Quand son ami apprit l'histoire de notre héros et comment sa sœur l'avait désavoué, il en fut fâché pour lui, et il lui donna une petite somme d'argent qu'il avait épargnée. Tout à coup notre homme se rappela la seconde sentence du vieillard : — « Une sœur dans la prospérité, un vrai ami dans l'adversité. »

Le maître du palais flottant était un des ministres d'état, homme très dangereux. Le roi, son maître, avait une fille unique, laquelle souffrait d'une maladie incurable qui avait échappé à l'habileté des médecins, venus de pays très éloignés pour gagner la récompense promise : cette récompense était la main de la belle princesse et la moitié du royaume de son père ; on trouva tous les médecins qui l'avaient traitée morts dans sa chambre. Uu jour le rusé ministre dit au

roi qu'il y avait un homme demeurant avec lui qui était un très habile médecin ; mais, pour une raison quelconque, il prétendait n'être pas médecin. Alors le roi envoya des hommes armés au palais flottant pour saisir l'étranger et le mener en sa présence.

D'abord, le jeune homme refusa de guérir la princesse, disant qu'il n'était qu'un fils de négociant et non pas un médecin ; enfin le roi l'engagea à consentir à prendre soin de la princesse pendant un jour au moins.

Le médecin supposé fut laissé seul dans la chambre où se trouvait la princesse. Pendant quelque temps il la surveilla, vit que son ventre était enflé, et il entendit des gémissements de grande douleur s'échapper de sa bouche ; néanmoins sa très belle figure était calme et sereine, et elle semblait endormie. Elle était dans cet état depuis plusieurs mois ; le jeune homme en fut très désolé. Il ordonna à ses serviteurs de mettre des fleurs odoriférantes sur son lit, croyant que les fleurs lui feraient quelque bien. Peu à peu le sommeil commença à s'emparer de lui, et comme il allait s'endormir tout à coup, il se rappela ces paroles : « Qui s'endort dans le palais d'un roi est perdu, tandis que celui qui est éveillé est sauvé ». Alors il secoua son sommeil et s'assit près de la princesse. Vers minuit, il vit un serpent féroce sortir de la bouche de la pauvre demoiselle et se cacher parmi les fleurs ; le brave homme tua l'odieuse bête sur-le-champ.

Notre héros eut grand plaisir de voir la princesse tout-à-fait guérie.

Quand le roi apprit que sa fille chérie était guérie, il devint fou de joie.

Le jeune homme se sentit vraiment reconnaissant envers le vieillard qui lui avait donné les trois sages préceptes.

La renommée du jeune homme s'étendit au loin, et tout le monde en faisait mille éloges. Sa sœur, quand elle vit que son frère était riche et puissant, l'invita à demeurer avec elle ; mais il refusa avec indignation.

Les noces du jeune homme avec la belle princesse furent célébrées avec grand éclat, et on lui donna la moitié du royaume.

Notre héros, dans son grand bonheur, n'oublia pas le pauvre ami qui lui avait donné de l'argent dans sa pauvreté. Il lui rendit son argent avec l'intérêt, et l'anoblit pour son amitié désintéressée.

Recueilli par Mlle Putlibaï Wadia (traduction de Mlle Julibaï Vatcha).

PUTLIBAÏ WADIA.

Ces contes ont été recueillis par une jeune dame parsi, Mlle Putlibaï Wadia, d'abord en gujarati et en hindoustani. Ils ont été traduits expressément pour la Revue par des demoiselles de Bombay, élèves de notre collègue M. Pedraza, les trois traductrices sont également des parsis. Nous n'avons eu à faire que de très légères corrections. Nous avons conservé les titres donnés par Mlle Wadia à ses très intéressants récits. Prochainement nous publierons la traduction d'un certain nombre de contes qu'elle a fait paraître dans divers journaux de l'Inde.

P. S.

CHANSON POUR RAMER EN MESURE

que les matelots chantent lentement

HAUTE-BRETAGNE

Lorsque le vent ne gonfle pas la voile
Marins, marins, ayons recours aux rames,
Avec courage ramons,
Avec courage ramons,
Ramons dans l'eau, ramons dans l'eau,
Nous ferons avancer le bateau.

Autrefois sur la mer jamais les vents ne soufflaient,
Aussi pour avancer tous les marins ramaient
Imitons-les, ramons,
Imitons-les, ramons,
Ramons dans l'eau, ramons dans l'eau,
Nous ferons avancer le bateau.

Cependant en râmant ; marins, n'oublions pas
De siffler tous ensemble pour appeler Noroûas (1)
En l'attendant, ramons,
En l'attendant, ramons.
Ramons dans l'eau, ramons dans l'eau.

FRANÇOIS MARQUER.

La mélodie de cette chanson n'a pas été recueillie.

(1) Nord-ouest. On sait que les marins sifflent pour appeler le vent. Cf. Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. II, p. 22 et suiv.

LA MORT DE L'ANE

I

VERSION DE LA BRESSE

Assez lent. psal-modié, sans mesure.

Quand pe-tit Jean s'en vint du bois, — Il trouva la mâchoir' de son â-ne Que le loup a mangé dans le bois. — Pauv' — mâ-choi-re! Pauv' — mâ-choi-re! Toi qui man-geais si bien l'a-voi-ne;

Vif.

Et l'a-voine, aus-si le son, La bre, la bre, la bre-don-dai-ne, Et l'a-voine, aus-si le son, La bredon-dai-ne, la bre-don don.

Quant petit Jean s'en vint du bois,
Il trouva la mâchoir' de son âne
Que le loup a mangé dans le bois.
Pauvre machoire! (*bis*)
Toi qui mangeais si bien l'avoine,
Et l'avoine, aussi le son,
La bre, la bre, la bredondaine,
Et l'avoine, aussi le son,
La bredondaine la bredondon.

Quand petit Jean s'en vint du bois,
Il trouva l'échin' de son âne
Que le loup a mangé dans le bois.
Pauvre échine! (*bis*)
Toi qui portais si bien les sacques,
Du moulin à la maison, etc.

Quand petit Jean s'en vint du bois,
Il trouva la queue de son âne
Que le loup a mangé dans le bois.
Pauvre queue! (*bis*)
Toi qui chassais si bien les mouches
Tout à l'entour du troufignon, etc.

Quand petit Jean s'en vint du bois.
Il trouva le troufignon de son âne
Que le loup a mangé dans le bois.
Pauvre troufignon! (*bis*)
Toi qui faisais si bien les châtaignes,
Les châtaign' et les marrons, etc.

JULIEN TIERSOT

II

VERSION BOURGUIGONNE

Assez vif.

Mon âne est mort, On dit qu'il dort, Il

faut le ré-veil-ler, Ond' la tourlouri guet-te, Il

faut le ré-veil-ler, Ond' la tourlouri-gué!

PARLE: Hélas! tête, pauvre tête, tu ne chanteras donc plus la messe...

Et les ma tin' à quat' le-çons, La beur-don-

-dain', la beur-don-dai-ne, Et les ma-tin' à quat' le-

-çons, La beur don-dain', la beur don don

Mon âne est mort
On dit qu'il dort;
Il faut le réveiller,
Ond' la tourlouriguette!
Il faut le réveiller,
Ond' la tourlourigué!

Hélas! tête, pauvre tête; tu ne chanteras donc plus la messe,
Et les matin' à quat' leçons,
La beurdondaine (*bis*)
Et les matin' à quat' leçons;
La beurdondaine, la beurdondon!

Mon âne est mort, etc.
Hélas! peau, pauvre peau! Tu ne seras donc plus piquée des mouches.
Des mouches et des gros bourdons?
La beurdondaine (*bis*)
Des mouches et des gros bourdons
La beurdondaine, la beurdondon!

Mon âne est mort, etc.
Hélas, échine, pauvre échine! tu ne porteras donc plus de farine!
De la farine et puis du son
La beurdondaine (*bis*)
De la farine et puis du son
La beurdondaine, la beurdondon.

Mon âne est mort, etc.
Hélas! queue, pauvre queue, tu ne chasseras donc plus les mouches
Tout à l'entour du troufignon?
La beurdondaine (*bis*)
Tout à l'entour du troufignon
La beurdondaine, la beurdondon

Mon âne est mort, etc.

NOEL CLÉMENT-JANIN

Une variante de cette chanson a été publiée en patois de Til Chatel, dans les *Sobriquets des villes et des villages de la Côte-d'Or*, par Clément-Janin, article Meursault.

La chanson de la *Mort de l'âne* paraît se rattacher aux anciennes traditions de la Fête de l'Ane, populaire au moyen-âge. Elle est restée dans un grand nombre de nos provinces. Bujeaud (*Provinces de l'Ouest*, I, 63) en donne une version du Bas-Poitou, de l'Aunis et de l'Angoumois, version qui, pour les paroles, du moins, ne diffère pas notablement de la version bressane ci-dessus ; il y joint un *Catéchisme de la fête de l'âne*, populaire dans les mêmes provinces, et provenant évidemment de la même source. On en trouvera encore une version dans le *Romancero de Champagne* de Tarbé. Passant à Dijon il y a quelques années, j'ai noté, sous la dictée de M. Clément-Janin, le regretté écrivain bourguignon auquel on doit d'intéressantes études sur les traditions populaires de sa province, la mélodie de la version bourguigonne ci-dessus, dont son fils, M. Noël Clément-Janin, a bien voulu nous communiquer le texte complet.

JULIEN TIERSOT

III

VERSION DE L'ILLE-ET-VILAINE

C'était un petit bonhomme.
Qui s'en revenait du pré, (*bis*)
Trouva la tête de son âne
Que le loup avait laissé.

— Tête, pauvre tête qu'a tant de fois sonné les Vêpres (récitatif)

De Paris à Pontorson
La Berdi, la Berdidondaine.
De Paris à Pontorson,
La berdi, la berdi dondon.

C'était un petit bonhomme,
Qui s'en r'venait du pré :
Trouva l'oreille de son âne,
Que le loup avait mangé,

— Oreille pauvre oreille, qu'a tant de fois ouï de contes et d'histouères

De Paris à Pontorson.

Trouva l'échine de son âne
Que le loup avait mangé.

— Chine, pauvre chigne, qu'a tant porté de fardeaux et de sacs de farine,

Trouva la queue de son âne,
Que le loup avait mangé.

— Queue, pauv' queue, que t'as qué (tué) de mouches et de bourdons.

Trouva les pieds de son âne
Que le loup avait laissé.
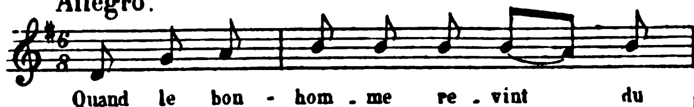
— Pieds pauv' pieds, qu'a été de fais si mal ferrés.
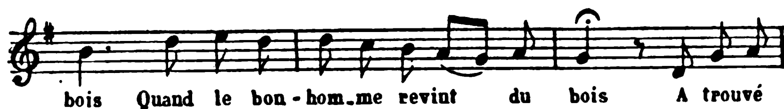
On l'a mené à Jean Simon.
La herdi, la berdi dondaine
La berdi, la berdi don don.
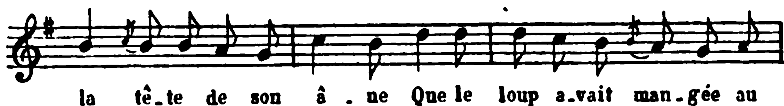
PAUL SÉBILLOT.
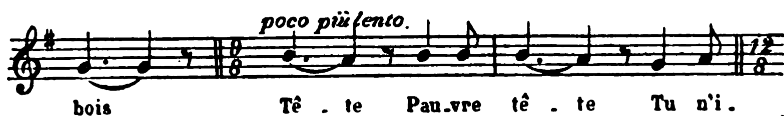
IV
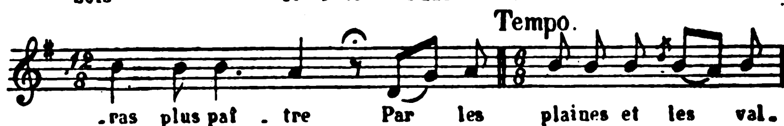
VERSION DE L'ANJOU
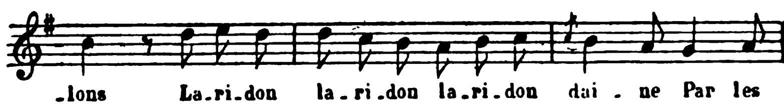














Quand le bonhomme revint du bois (*bis*)
A trouvé l'échine de son âne
Que le loup avait mangée au bois
Chine !
Pauvre Echine !
Tu n'porteras plus de farine
Et ni farine ni son
Laridon etc.

Quand le bonhomme revint du bois (*bis*)
A trouvé les pieds de son âne
Que le loup avait mangés au bois
Pieds !
Pauvres pieds
Vous ne serez plus ferrés
Par maître Jean-Jacques Simon,
Laridon etc

Quand le bonhomme revint du bois (*bis*)
A trouvé le cou de son âne
Que le loup avait mangé au bois
Cou !
Pauvre Cou !
Tu ne porteras plus de licou !
Ni sonnettes ni clairons
Laridon etc.

Quand le bonhomme revint du bois (*bis*)
A trouvé la queue de son âne
Que le loup avait mangé au bois
Queue !
Pauvre queue !
Tu n'serviras plus d'émouchu
Pour émoucher le trouflgnon
Laridon etc

CHARLES DE SIVRY.

V

VERSION DE LA COTE-D'OR (1)

J'ai r'trôvai lai gulledemon Ane(2) } *bis*
Que l' Lou n'aivo pa to mijée! }
O gule, ô mai pôre gule,
Toi qui m'jo si bén lé z-épeine, *lai beurdondeine*,
Lé z-épeine, et peu lé chadion, *lai beurdondon*.

J'ai r'trôvai l'écheigne de mon Ane } *bis*
Que l' Lou n'aivo pa to mijée! }
O écheigne, mai pôre écheigne,
Toi qui poutio si bén lé beurtelle, *lai beurdondeine*,
Lé beurtelle, et peu lé tripaillon, *lai beurdondon*.

J'ai r'trôvai lé paitte de mon Ane } *bis*
Que l' Lou n'aivo pa to mijée! }
O paitte, ô mé pôre paitte,
Vô qui poutein si bén lé z-écheigne, *lai beurdondeigne*,
Lé z-écheigne, et peu to l' anon, *lai beurdondon*.

J'ai r'trôvai lai couë de mon Ane } *bis*
Que l' Lou n'aivo pa to mijée! }
O couë, ô mai pôre couë,
Toi qui évairro (3) si bén le môche, *lai beurdondeine*,
Lé môche, et peu lé feurlon, *lai beurdondon*,

J'ai r'trôvai le cu de mon Ane } *bis*
Que l' Lou n'aivo pa to mijé! }
O c..., ô mon pôre c...,
Toi qui chio si bén dé chaitaigne, *lai beurdondeine*,
Dé chaitaigne, et peu dé marron, *lai beurdondon!*

VI

VERSION DU MORVAN

Voici maintenant la même chanson populaire en morvandiau (*patois de Château-Chinon*) :

L'aute zor revenan du bouë (4).
J'ai rancontrai lai gueule d'moune
Que l' Lou n'aivo pa mezée!... [Ane]
O gueule,pôre gueule,
Tu ne mezeré don pu lé repeune,
Lé repeune et lé sardon,
Lai beurdindenne, lai beurdindon.

L'aute zor revenân du bouë,
J'ai rancontrai l'échin' d'moune Ane
Que l' Lou n'aivo pa mezée...
O échine, pôre échine!
Te ne poteré pu lai fairenne
Du melin ai lai mâïon,
Lai beurdindenne, lai beurdindon.

(1) Nous avons recueilli cette chanson à Vitteaux (Côte-d'Or).
(2) On ne met pas d'accent circonflexe sur l'*a* du mot *ane*, en patois bourguignon; l'*a* ne se prononce pas seul, il fait corps avec l'*n* en sorte qu'on prononce *an-ne*. Cette remarque s'applique à *fan-ne* (femme) *Jean-ne* (Jeanne), *an-née*, etc.
(3) *Evairai* chasser, éloigner, mettre en fuite.
(4) L'autre jour revenant du bois.

L'aute zor revenan du bouë,
J'ai rancontrai lé quat pié d'moune
Que l' Lou n'aivo pa mezé... [Ane]
O pié, pôre pié,
Vo n'baitteré don pu l'paivé
Tot autôr de lai maïon,
Lai beurdindenne, lai beurdindon.

L'aute zor revenan du bouë,
J'ai rancontrai lai quouë d'moune
Que l' Lou n'aivo pa mezée... [Ane]
O quouë, pôre quouë
Te n'ézaderé don pu lé môche,
D'al l'antôr du trôfignon,
Lai beurdindenne, lai beurdindon.

L'aute zor, revenan du bouë,
J'ai rancontrai l'tuc d'moune Ane
Que l' Lou n'aivo pa mezé...
O tuc, pôre tuc,
Te n'feré don pu dé sâtigne,
Dé sâtigne et dé marron,
Lai beurdindenne, lai beurdindon.

J. DURANDEAU.

VII

RONDE DE L'ILE DE RÉ

Quand Bonhomme revint du pré (*bis*)
Trouva l'oreille de son âne
Que le Loup avait mangé...
— « *Ah ! oreille !*
Ah ! pauvre, oreille
Qui avait tant de fois entendu chanter la
La messe, aussi le sermon, [*messe !...*
La bredon, la bredon,
La bredondaine !
La messe, aussi le sermon,
La bredondaine,
La bredondon ! »

Quand Bonhomme revint du pré, (*bis*)
Trouva le dos de son âne
Que le Loup avait mangé...
— « *Ah ! dos !*
Ah ! pauvre dos,
Qui avait tant de fois porté de l'avoine !...
De l'avoine, aussi du son. La bredon, etc. »

Quand Bonhomme revint du pré (*bis*)
Trouva les pattes de son âne
Que le Loup avait mangé !...
— « *Ah ! pattes !*
Ah ! pauvres pattes !
Qui avaient tant de fois fait le chemin
Du moulin à la maison, — La bredon, etc. »

Quand Bonhomme revint du pré (*bis*)
Trouva la queue de son âne
Que le Loup avait mangé !...
— « *Ah ! queue !*
Ah ! pauvre queue !
Qui avait tant de fois chassé les mouches
Tout autour du trouflgnon, — La bredon, etc.

Cette variante n'a que quatre couplets.

Elle a cela de particulier que les 4e, 5e et 6e lignes de chaque couplet (lesquelles ne sont point des vers) ne se chantent pas, mais se déclament en se rhythmant sur une espèce de ton élégiaque des plus comiques. C'est l'analogue du *parlé* des chansonnettes.

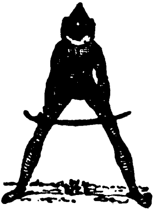
F. FERTIAULT

(*Réveil bourguignon*, 8 février 1889).

SOBRIQUETS ET SUPERSTITIONS MILITAIRES (1).

IX

LE SORT DES FLÈCHES (*suite*).



INSI qu'on l'a vu, t. II, p. 364, la divination par les flèches, ou Bélomancie, était en usage chez les anciens Arabes avant la venue de Mahomet ; la manière dont elles étaient lancées, leur direction vers le but, ou leur aberration servaient, dit J.-J. Marcel, de présages pour deviner l'avenir. Pourtant l'opinion la plus généralement admise est que ce genre de divination se faisait par des noms inscrits sur des flèches que l'on choisissait alors au hasard, à peu près comme dans notre divination enfantine de la courte paille. Quoi qu'il en soit, cette superstition est l'une de celles contre lesquelles Mahomet s'est déclaré avec le plus de force, et en cent passages du Koran, il voue à la malédiction de Dieu ceux qui s'y livrent. On lit entre autres au verset 99 de la sourate cinquième : « O vous, qui croyez en Dieu et en son prophète, n'oubliez pas que le vin, le jeu, l'idolâtrie et la divination par les flèches sont une abomination et l'œuvre de Satan. » (*Contes du cheik El Modhy*, t. I, p. 412 et p. 17).

Cette défense du prophète n'a pas empêché les Musulmans de conserver cet usage. Les Arabes ne l'avaient pas d'ailleurs inventé, et on le retrouve chez plusieurs peuples de l'antiquité et en particulier chez les Asiatiques. Nabuchodonosor se tint sur l'extrémité de deux routes différentes ; il fit apprêter deux flèches ; il consulta des images, il observa les soies des animaux, et ce qui répondit à sa droite le détermina pour Jérusalem, c'est-à-dire, selon Estius, que la route qui était à sa gauche conduisait à Rabbah, capital des Ammonites, et la route qu'il avait à sa droite menant à Jérusalem, il consulta les idoles et lés entrailles des animaux, il jeta des flèches en l'air, et parce qu'elles tombèrent à droite, il se détermina à marcher vers Jérusalem. Ce genre de divination était aussi en usage parmi les Scythes, les Alains, les Germains, les Africains et surtout les Algériens. La divination d'Elysée fut d'une autre espèce ; lorsqu'en tirant une flèche par une fenêtre située à l'Orient, il prédisait la ruine des Syriens, l'esprit de Dieu le conduisait ; et lorsque par les trois coups dont Joas frappa la terre avec une flèche, il prédisait le nombre de ses victoires (Brown, *Essai sur les erreurs l.* V, c. 23)

On trouve encore dans la Bible un autre usage des flèches. Jonathas pour avertir David de la disposition d'esprit dans laquelle Saül se trouve à son égard, convient avec lui qu'il tirera trois flèches près de la pierre, non loin

(1) Voir les numéros de février, mars, avril, juillet, août, septembre, octobre 1887 et janvier 1888.

de laquelle David se tiendra caché, et qu'il mènera un petit garçon pour les ramasser. S'il lui dit : « Les flèches sont en deçà de vous », il n'y aura rien à craindre pour David ; si au contraire les flèches sont au-delà, David devra se retirer (*Rois*, ch. XX).

Au XVIIe siècle en Angleterre, pour savoir si quelqu'un devait ou non revenir la nuit, ou prenait l'étui d'un couteau, et plus rarement une flèche : on plaçait à un bout les deux premiers doigts de la main, et on faisait passer successivement ces doigts l'un sur l'autre en disant alternativement : Il vient; il ne vient pas; le doigt qui arrivait à l'extrémité donnait la réponse. Aubrey dit que cette divination était très commune à la campagne de son temps (Aubrey, *Remains of Gentilisme and Judaïsme*, p. 25 et 929, t. L, R. v. 94).

En Amérique une légende a conservé le souvenir d'une sorte de sort des flèches. Les Karok, Indiens de l'Amérique du Nord, racontent que Kareya, leur dieu créateur, réunit tous les animaux pour décider ceux qui devaient servir à la nourriture les uns des autres, et ceux qui devaient servir à celle de l'homme ; l'homme devait venir au lever du soleil pour distribuer à chacun leur force et leur rang ; il lui ordonna de faire autant d'arcs et de flèches qu'il y avait d'animaux et de donner les plus longs à celui qui serait le plus puissant et le plus court à celui qui était destiné à être le plus faible (*Folk-lore Record*, t. V, p. 94).

Dans un conte finnois, intitulé *Cendrillon et sa fiancée la grenouille*, traduit par Beauvois, *Contes de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne*, p. 180, figurent trois fils de roi qui sont en âge de se marier : leur père leur dit de lancer chacun une flèche pour savoir avec qui ils se marieront.

Cet épisode se trouve aussi dans un conte grec, *Le Lac enchanté*, analysé dans *Folk-Lore Journal*, t. II, p. 239, qui ressemble beaucoup au conte finnois.

En Océanie, où les flèches sont presque partout inconnues, la divination par le bâton a remplacé celle par les flèches.

A la Nouvelle-Zélande, chaque chef avait un nom particulier pour son bâton ; lorsqu'il s'agissait de ce genre de divination qui s'appelait Nin, il faillait s'y prendre le matin avant jour, de manière à ce que personne n'eût pu détruire le pouvoir de la consultation. On prenait dans la main droite son propre bâton, dans la gauche, un autre représentant l'ennemi ; on en fichait un troisième sur le sol, puis mettant ensemble les deux bâtons l'un sur l'autre, le chef prononçait une karakia ou incantation ; il les jetait ensuite sur la tête du troisième et c'était d'après cette position que celui qui consultait de cette façon pouvait savoir s'il rencontrerait sur sa route des amis ou des ennemis, et si, en cas de combat, il serait vainqueur ou vaincu.

Si le bâton qui représentait la tribu tombait sur l'autre c'était un présage favorable, s'il était dessous, le présage était mauvais (Taylor, *New Zealand*, p. 205-6).

Martial Bayon.



RENDS-MOI MA JAMBE

CONTE DE LA BEAUCE



IL était une fois un homme qui avait trois filles, et qui aimait bien à boire un coup et à s'arrêter aux auberges.

Un jour, sa fille aînée lui dit qu'il devrait bien aller au marché pour chercher le pot-au-feu; elle lui donna de l'argent. Le bonhomme partit pour le marché ; mais en route il rencontra un ami. Il y avait longtemps qu'il ne l'avait vu, ils se mirent à boire ensemble ; en quittant celui-là, il en rencontra un deuxième et lui offrit aussi à boire.

Le pauvre homme se trouva tout à coup sans argent, car il avait tout dépensé avec ses camarades. Que faire pour acheter le pot-au-feu ?

En passant devant une boucherie, il aperçoit une jambe et un jambon accrochés, s'en empare et se sauve en courant, car il n'avait plus d'argent pour payer. Il remet la viande à sa fille qui s'empresse de la faire cuire.

Puis le père retourne au cabaret : il avait toujours soif.

La jeune fille, voulant voir son pot-au-feu, découvre la marmite : elle entend une voix qui lui disait : « Rends-moi ma jambe et mon jambon. »

Les trois jeunes filles avaient grand'peur ; l'une d'elles courut chercher son père, mais il était trop occupé à boire, et ne se dérangea pas. Lorsque le pot-au-feu fut cuit, la jeune fille retourna chercher son père.

Tout le monde se mit à table ; mais à chaque bouchée qu'ils mangeaient, ils entendaient : « Rends-moi ma jambe et mon jambon. »

Effrayés ils abandonnèrent leur repas et s'empressèrent de déménager.

Une fois installés dans une autre maison, l'on s'aperçut qu'il manquait une poèle.

Le père proposa à chacune de ses filles d'aller chercher la poèle,

et promit même une belle robe à celle qui se déciderait à le faire. Il n'y eut que la troisième qui eut ce courage.

En rentrant dans la maison, elle vit une vieille femme occupée à se chauffer.

La vieille pria la jeune fille de lui mettre ses bas, et la jeune fille accepta de lui rendre ce service.

Quand elle eut chaussé une jambe, elle s'aperçut qu'elle n'avait que celle-là.

— Mais vous n'avez qu'une jambe, ma bonne femme.

— Puisque tu m'as mangé l'autre, il ne m'en reste qu'une.

ANTOINETTE BON.

LES PRÉCURSEURS DE NOS ÉTUDES (1)

IV

ENQUÊTE PRESCRITE SOUS LA RESTAURATION



DANS le numéro de décembre 1887 de la Revue des Traditions populaires, M. Meyrac constatait qu'en 1819 une circulaire avait été adressée par le préfet des Ardennes aux maires de son département; j'ai retrouvé dans les papiers de mon grand-père, juge de paix du canton d'Avize, la pièce suivante, signée du baron de Jessaint, qui est postérieure de deux ans à la circulaire du préfet des Ardennes, et antérieure à celle adressée à ses administrés en 1837 par le préfet de ce même département :

Chaalons, le 19 janvier 1822.

Le préfet du département de la Marne, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie.

Monsieur, l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres a bien voulu se charger de réunir en corps d'ouvrages tous les documents qu'il serait possible d'obtenir sur les antiquités de la France.

Le ministre de l'intérieur a prescrit à MM. les préfets de recueillir, avec le plus grand soin, des renseignements particuliers sur les antiquités de leur département. J'ai à cet effet, formé auprès de moi une Commission qui s'occupe de ce travail; mais il est indispensable pour le succès que cette commission ait de nombreux coopérateurs.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je vous ai désigné pour correspondant

(1) Voir les nos de décembre 1887 et août 1888.

de la Commission. J'ai cru pouvoir dans cette circonstance, compter sur votre zèle et sur vos lumières. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien lui transmettre sans délai, un premier aperçu des antiquités qui peuvent exister dans l'étendue de la commune d'*Avise*, celles avoisinantes, et de *leurs* territoires, en vous attachant spécialement aux objets suivants :

Faire connaître s'il existe

1° Des monuments en pierres simplement posées ou superposées, connus sous les noms vulgaires de *Pierres aux fées*, de *Pierres levées*, etc ;

2° Des Eminences ou terres rapportées, connues sous le nom de *Tumule* s'il en est qui aient été fouillés, et les objets qu'on a trouvés dans ceux qui l'ont été ;

3° Des vestiges de *voies romaines* ; par quels lieux elles passaient ; les ponts autres constructions qui se trouvaient sur ces routes ; les bornes militaires antiques qui existent encore ont été trouvées autrefois ;

4° Des emplaments où l'on ait trouvé à différentes époques des médailles ou des antiquités quelconques ; les **Traditions vulgaires** relatives à ces lieux.

5° D'anciennes abbayes ou d'anciens châteaux ; des tombeaux et autres édifices remarquables, élevés depuis le commencement du dixième siècle jusqu'à nos jours ; quels ils sont, leur forme, l'époque de leurs construction, l'état de leurs ruines.

6° Des inscriptions ou fragments d'inscriptions ; bas-reliefs, sculptures, épitaphes, remarquables ou utiles à l'histoire.

7° Des titres, d'anciennes chartes, d'anciennes chroniques pouvant également servir à l'histoire, des lieux qui aient porté différents noms, soit en latin soit en français ancien ou dialecte vulgaire.

J'apprécie d'avance, Monsieur, les soins que ce travail exigera de vous... Les noms des coopérateurs seront cités et vous attacherez sans doute du prix à fournir quelques matériaux à l'histoire de votre pays.

Que sont devenus ces « matériaux », dont plusieurs étaient sans doute précieux ? Ont-ils été transmis à l'Académie des Inscriptions ? Les a-t-on utilisés, où sont-ils restés, ainsi que beaucoup d'autres enquêtes officielles, faites à toutes les époques, enfouis dans des cartons ? Ce sont la des questions que nous pouvons poser ; mais auxquelles pourraient répondre l'Archiviste de la Marne ou le Bibliothécaire de l'Institut.

HENRI LEBRUN.



Alber et Léon.

PAPAR LOLO ET LE BANQUET DU PAPIN



u'est-ce qu'un *papar*?

Qu'est-ce qu'un *papar lolo* ?

Nous trouvons dans deux dictionnaires les réponses suivantes à ces questions :

« **Papar.** Enfant ; (terme enfantin) nom par lequel on désigne à un enfant un autre enfant encore plus jeune. Se dit aussi d'un jeune homme ou d'une jeune fille qui fait des enfantillages, ou de ceux qui, frappés d'idiotisme, sont tombés en enfance : du latin *pupus*, enfant. (J. Corblet, *Glossaire du Patois Picard*)

« **Papart.** S. M. — Poupart. Se dit aussi d'un enfant qui n'est plus aux maillot, lorsqu'il a une grosse figure sans expression. Comme terme enfantin, *papart* s'applique aux poupées, aux marionnettes, ainsi qu'à toute figure représentée en image. (L. Vermesse, *Dictionnaire de la Flandre française ou Wallonne).*

« **Lolo.** S. M. Lait. Mot enfantin. *Papart lolo*, enfant à la mamelle (*Idem*). »

Ces auteurs auraient dû ajouter que *lolo* se joint au mot *papart* dans la plupart de ses acceptions, et qu'il s'y joint presque toujours lorsque cette expression s'adresse, par dérision, aux grandes personnes agissant comme des enfants, par exemple, à un jeune homme ou à une jeune fille qui s'asseoit sur les genoux de sa mère pour se faire câliner.

Et M. Vermesse aurait pu dire que le *papart* qui demande du *lolo*, ne fait pas de distinction entre le lait et la bouillie ou papin.

Ce qui précède nous amène à parler d'une singulière coutume audomaroise.

On sait qu'autrefois les corps municipaux ou échevinages avaient des vins en cave et qu'il donnaient de temps à autre de grands dîners.

Or à l'échevinage de Saint-Omer, suivant une délibération du 15 décembre 1593, un banquet dit du *Papin*, avait lieu chaque année, le vendredi des quatre-temps de Noël.

On l'appelait *Banquet du Papin*, parce que l'on y mangeait, en guise de potage, une soupe au lait ou de la bouillie dite papin.

Il est à supposer que, eu égard à ce que le vendredi des Quatre-temps est jour de vigile et de jeûne, le repas ne comprenait point de viande, puisque, en 1616, il fut remis au 23 décembre qui était jour gras.

En 1666, le corps des Brouetteurs osa, paraît-il, critiquer le *Banquet du Papin*, par l'organisation d'un cortège carnavalesque composé comme suit :

Tambours et trompettes.

Charette attelée d'un mulet couvert d'oripeaux et transportant deux personnages.

1° Un homme vêtu en *papar* (bébé) et criant continuellement : *Lolo !* maman ! *lolo ! lolo !* .

2° Une femme, vêtue en nourrice, tenant d'une main une casserole pleine de bouillie qu'elle faisait manger à l'aide d'une louche de bois, à *papar lolo*, pour tâcher de le faire taire.

Les brouetteurs ne pouvant pas, comme les échevins, mettre leur dépense au compte des habitants, se bornaient à faire une quête pendant la marche.

Les quêteurs déguisés en sauvage ou en ours, étaient tenus en laisse par des conducteurs diversement travestis.

Cette parade, *qui n'a pas cessé d'être exécutée*, chaque année, le jour du Mardi-Gras, depuis 1666, a mis fin, à partir de cette époque, au *Banquet du Pupin*.

Une chronique sur ce sujet a paru dans *l'Echo du nord* du 10 avril dernier sous ce titre : *Papa lolo* et sous la signature Jehan L'escholier. L'auteur, qui déclare avoir écrit son article d'après une étude d'un de ses confrères audomarois, reconnaît qu'au pays wallon les bébés étaient appelés *papars*.

Il nous revient d'autre part qu'à Saint-Omer le personnage principal de la vieille coutume qui nous occupe est désigné tantôt sous le nom de *Papar lolo* et tantôt sous celui de *Papa lolo*. Cette dernière expression nous paraît être évidemment une altération de *Papar lolo*. — *Papa lolo*, en effet, n'a aucune signification.

A. Desrousseaux
Chansonnier à Lille.

LES HÉROS POPULAIRES

LE ROI HUGON



La légende du roi Hugon, signalée par Cyrano de Bergerac dans le *Pédant joué*, et dont parlent de Thou et d'Aubigné, comme d'une tradition tourangelle, semble éteinte dans la mémoire des habitants de notre ville. Je n'ai pu, du moins, en trouver la moindre trace. Quant à son origine, aucun document n'a pu me l'expliquer. Voici les différentes opinions que j'ai entendu émettre à ce sujet par les personnes avec qui je m'en suis entretenu.

D'après quelques-uns, cette légende n'aurait rien de local ; le roi Hugon ne serait autre que le diable, et dans le Midi aussi l'on se servirait de ce nom pour faire peur aux enfants.

Cependant il y a bien eu à Tours, à l'est de la ville, sur le bord de la Loire, une tour, désignée sous le nom de « Tour feu Hugon » ; il n'y a pas très longtemps qu'elle n'existe plus. Cette tour serait un vestige des fortifications romaines, selon les uns ; selon d'autres, elle serait de construction plus récente et daterait de l'époque des incursions normandes : « ... deux ans après, le pape Adrien approuvait hautement les travaux, et encourageait le roi et le comte Hugues à les achever le plus promptement possible. L'une de ces nouvelles tours, située sur les bords de la Loire, devint le lieu de résidence du comte qui y établit sa juridiction. On le désigna sous le nom de « Tour du comte Hugues », et dans la suite des temps, sous le nom de « Tour feu Hugon ». (Giraudet, *Histoire de la ville de Tours*).

Si l'on admet qu'en effet c'est un comte Hugues, et le comte Hugues, dit le Grand, comte de Paris et de Tours, et duc de France, abbé de Marmoutier après son père, mort à Ording, au mois de juin 956 — qui a bâti cette tour, le nom qui lui fut donné par la suite s'expliquerait tout naturellement : La Tour feu Hugon, ce serait la tour du fief Hugon, de la résidence Hugon. *Feu* signifiait au moyen-âge, (*Chanson de Roland* ; Froissard) résidence, fief ; il est encore maintenant pris dans le sens de : ménage, famille.

Pourvu que ledit comte ait été un personnage tant soit peu cruel, bizarre, l'imagination populaire aura eu vite échafaudé sa légende.

Mais si la tour est de construction romaine, et si le comte Hugues n'a pas existé ?

Alors, voici comment se serait formée la légende. Cette tour se trouvait, paraît-il, au coin d'un cimetière ; dans ce cimetière, disparu aujourd'hui, on apercevait de nombreux feux follets. Or, *Hug* veut dire, en haut-allemand, esprit, feu follet. De là, la tour du feu follet, du feu Hugon.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces hypothèses ?

Je croirais volontiers que le comte Hugues a habité Tours, qu'il a eu sa résidence dans la tour, qui a conservé son nom, et, qu'ayant, à tort ou à raison, laissé un souvenir d'épouvante, le peuple, apercevant autour de son ancienne demeure de nombreux feux follets, aura vu dans ces feux l'âme du comte maudit, revenant sur la terre en expiation de ses crimes et de ses cruautés. Et de là toute cette légende.

Léon Pineau.

LES ROSEAUX QUI CHANTENT (1)

II

LE PETIT DOIGT QUI PARLE

Conte poitevin.

C'était un homme qui était allé à une foire, et puis, il avait promis d'apporter une petite rose à sa petite fille. Et puis, en se rendant il a perdu la rose, et, quand il a été rendu, il a dit à la petite fille et à son petit frère : Celui-là qui trouverait la rose aurait gagné un quartier de son royaume. Et puis ils ont passé par chacun un sentier et la petite fille avait trouvé la rose. Ils se demandaient de temps en temps:

— L'as-tu trouvée?

— Non.

— Moi tout (ni moi non plus).

Et puis après la petite fille l'avait trouvée, et son petit frère lui demandait toujours si elle l'avait trouvée ; il se méfiait qu'elle l'avait trouvée ; elle l'avait mise dans son bonnet. Apparemment qu'il s'en était aperçu, il l'a décoiffée ; et puis il a trouvé la rose et il a tué sa petite sœur.

Quand il a été rendu, il a apporté la rose et il a dit qu'il n'avait pas vu sa petite sœur.

Et puis, après, il y a été une bergère aux champs, garder des cochons ; et il y a un des cochons qui a trouvé le petit doigt de la petite fille, et puis le petit doigt que le cochon avait trouvé disait :

(*Chanté*) Cochon, mon p'tit cochon,
Prends-y donc haleine!
C'est mon frère qui m'a tuée
Dans la forêt de Maine,
Pour une rose de pimprenelle
Que j'avais trouvée,
Le royaume de mon père,
Je l'avais gagné !

Et puis la bergère a ôté le petit doigt à son cochon ; et puis après, a passé un meunier, et puis le meunier l'a pris, et il disait :

(1) Voir le t. II, p. 365 de la Revue.

Meunier, mon p'tit meunier,
Prends-y donc haleine!
C'est mon frère qui m'a tuée
Dans la forêt de Maine;
Pour une rose de pimprenelle
Que j'avais trouvée,
Le royaume de mon père,
Je l'avais gagné!

Ils l'ont emporté à la maison; son père l'a pris, et puis il lui disait :

Mon père, mon cher père,
Prends-y donc haleine!
C'est mon frère qui m'a tuée
Dans la forêt de Maine;
Pour une rose de pimprenelle
Que j'avais trouvée,
Le royaume de mon père,
Je l'avais gagné!

Et puis, après, ils l'ont donné à son frère :

Frère, mon p'tit frère,
Prends-y donc haleine!
C'est mon frère qui m'a tuée
Dans la forêt de Maine;
Pour une rose de pimprenelle
Que j'avais trouvée,
Le royaume de mon père,
Je l'avais gagné!

Alors ils ont mis le petit frère en prison et ils l'ont fait périr.

Recueilli à Lussac-les-Châteaux (Vienne).

LÉON PINEAU.

Dans plusieurs des versions européennes ou extra-européennes de ce conte, il est question d'un sifflet fabriqué avec un ossement de la victime. Ce détail n'est point de l'invention des conteurs; il dérive d'un usage qui a existé et qu'on trouve authentiquement constaté.

On sait que les Latins désignaient par le mot tibia l'os de la jambe et la flûte. Les grammairiens expliquaient le premier sens du mot en rapportant une tradition d'après laquelle les anciens se seraient servi de cet os, pris chez les animaux, pour en faire des flûtes (LAROUSSE, *Dict.*).

Il est permis de supposer qu'à l'époque antique très reculée, des os humains de la jambe avaient servi à cet usage. On le trouve authentiquement constaté chez des auteurs presque contemporains. Un ancien voyageur hindou rapporte que les habitants du Bhoutan transformaient les os de leurs ennemis en instruments de musique (LETOURNEAU, *Sociologie*, p. 202). Au XVIe siècle, Thevet, *Singularitez de la France antarctique*, ch. 40, rapportait que les sauvages brésiliens avaient des instruments de musique fabriqués avec les os de leurs enne-

mis. Léry, cité par Demeunier, *Esprit des usages*, t. II, p. 145, précisait et disait qu'ils gardaient ces ossements pour en faire des flûtes.

Dans Ovide, *Métamorphoses*, l. I, f. X et suiv., Syrinx poursuivie par Pan est changée en roseau. Le dieu, croyant presser le corps de la nymphe, ne presse que des ro- seaux ; il se plaint, il soupire, et ses soupirs animent le vide des roseaux qu'il embrasse ; il les remplit du vent de son haleine et entend une voix plaintive qui en sort. Ce son lui paraît si doux, qu'il joint ensemble avec de la cire quelques tuyaux du roseau.

Tout le monde sait que des roseaux ayant poussé à l'endroit où le barbier de Midas avait confié à la terre le secret des oreilles d'âne de son maître, il poussa des roseaux qui relevèrent le malheur de Midas. Nous avons rapporté t. I, p. 328, de la *Revue*, d'après Cambry, la légende bretonne du barbier du roi de Portmarc'h, qui avait des oreilles de cheval.

P. S.

SUPERSTITIONS ET LÉGENDES DU CAP-SIZUN.

I

AN DROUK-AVVIS. — LE MAUVAIS ŒIL.



Si, malgré vos soins, vos bêtes dépérissent, votre bien diminue, vos enfants sont chétifs ; si rien ne vous réussit ; et qu'à tout cela vous ne trouvez ni cause, ni remède, c'est que vous êtes *Drouk-avvised* : vous avez subi le mauvais œil.

Le mauvais œil, ou *Drouk-avvis* est un pouvoir qu'ont certaines gens de jeter des maléfices sur les hommes et sur les choses.

Deux sortes de personnes ont le *Drouk-avvis* : Celles nées après la mort de leur mère ; Celles qui ont séjourné sous le porche de l'Eglise, sans avoir reçu le baptême.

Les premières savent qu'elles ont ce pouvoir. Elles en usent à leur volonté ; jetant, des sorts de toutes espèces quand et sur qui elles veulent, le plus souvent par vengeance. Malheur à qui leur a déplu !

Les *Drouk-avvis* de ce genre sont heureusement fort rares. Actuellement il n'en existe aucun dans le Cap-Sizun. Cependant il y a cinquante ans, la commune de Plogoff possédait Délik-Kerlaër, dont les sortilèges avaient terrifié la population. Une nuit, pour s'en débarrasser, on mit le feu à sa masure, et la vieille y fut brûlée vive.

Mais la plus puissante des *Drouk-avvis* était la Kerzéas, enlevée par choléra d'Audierne, en 1885 : d'aucuns, disent, par le diable, avec qui elle

était au mieux, et qu'elle avait, un jour, sous la forme d'un mouton noir, porté dans son tablier.

Innombrables sont les sorts jetés par la Kerzéas :

Une femme avait, à la foire de Pont-Croix, acheté deux petits cochons. — « Qu'ils sont beaux pour le prix! » dit la Kerzéas, en les regardant fixement. Le soir même le plus fort des animaux refusait sa nourriture et se cachait sous la litière. Il était *Drouk-avvised* ensorcelé.

Une mère allaitait son enfant sur le seuil de sa porte. La Kerzéas vint et demanda l'aumône. « Après que mon enfant aura fini, » dit la femme. Aussitôt l'enfant cessa de téter et pendant trois jours, ne put reprendre le sein, jusqu'à ce que la vieille eût levé le sort qu'elle lui avait jeté.

Un bateau avait fait une belle pêche de congres. — « Donnez-m'en un, dit la Kerzéas. » Le patron refusa. — « Au lieu de *Kurzenned*, (congres), répliqua-t-elle, « vous ne prendrez que des *Spinegued*, (squales), Jusqu'à la fin de l'année, ce bateau ne prit que des *chiens de mer*.

On faisait un chargement de pains à bord du bateau-courrier de l'Ile-de-Sein. Le boulanger en refusa à la Kerzéas. — « Votre pain n'ira pas à l'Ile » — fit celle-ci. Une tempête surprit le navire au sortir d'Audierne ; les marins furent obligés de jeter le pain à la mer, pour alléger le navire, heureux encore de pouvoir gagner l'île, à vide; ce sont encore la les moindres méfaits de la Kerzéas.

Cette vieille rôdant toujours près des bateaux, faisait la terreur des marins. Ils tremblent encore à son souvenir, tant il y a eu, aux dernières années de son existence, mauvaises pêches, naufrages et maladies !

Les sorts mis par les *Drouk-avvis* de cette classe sont si puissants que, seuls, ceux qui les ont jetés peuvent les lever.

Les *Drouk-avvis* de l'autre genre ignorent le pouvoir qu'ils possédent. Ils jettent des sorts sans le savoir, inconsciemment et dans certains cas déterminés ; en *regardant* ; — en *admirant* ; — en *désirant ;* — après *un refus*.

Au contraire des autres jeteurs de sorts qui se distinguent par la fixité de leurs regards, ceux-ci ont les allures de tout le monde. Aussi, si un inconnu vous aborde en vous disant que vous êtes riche; que vous avez fait une bonne affaire ; que vos enfants sont beaux; bref, s'il vous prône, vous, les les vôtres ou vos biens, méfiez-vous ! donnez vite quelque chose, sinon bientôt peut-être vous serez *Drouk-avvis*.

Les *Drouk-avvis* de cette classe ne sont pas rares. Le Cap-Sizun en possède plusieurs : Primelin, une jeune fille ; Cléden, une vieille bonne-femme; Esquibien, deux mendiantes ; Audierne, une jeune fille et deux garçons jumeaux.

Les sorts, jetés par ces *Drouk-awis* sont moins puissants. Ils sont levés par les *Louzous* que donnent les *Diskonter*.

Toute personne, venue au monde les pieds en avant, est *Diskonter* dès sa naissance. Elle a le triple pouvoir de guérir les maladies au moyen de paroles, de signes et de pratiques, de connaître les plantes, et de faire des *Louzous*.

Il y a deux sortes de louzous du *Drouk-avvis* :

Le louzou complet est un sachet de toile neuve, lié par un fil de lin et renfermant : un sou, neuf grains de sel et neuf feuilles contuses de chacune de ces neuf plantes : lierre terrestre (en breton : *Izar*) ; géranium mollet, mouron des champs (*Kleïz*); Fumeterre(*Flemm-douar*); trèfle rampant à quatre feuilles (*Melchen*) ; paquerette (*Blêun-han*); Ficaire (*sklerik* Verveine, (*Barlen*;) Chélidonie (*skler*).

Le louzou ordinaire aussi efficace que le complet contient seulement neuf grains de sel et neuf feuilles de verveine. C'est le plus fréquemment employé, à cause de sa simplicité.

Peu importent l'époque et la façon de cueillir ces plantes ; le louzou agit par sa propre vertu. La seule condition à remplir, c'est de le faire porter, à leur insu par ceux qu'il doit préserver : aux hommes, on le coud dans la doublure des vêtements ; aux animaux on le suspend au cou.

Il est quelquefois possible d'éviter le *Drouk-avvis*.

A l'une des mendiantes d'Esquibien, il faut dire avant qu'elle vous parle : — « Doue o penigo ! » Dieu vous bénisse ! En allant aux foires de Pont-Croix, on donne, à l'un des mendiants échelonnés le long de la route, le sou qui éloigne les sorts, *Guennek an Drouk-avvis*.

En toutes circonstances, il est bon de porter sur soi le louzou, toujours sans le savoir. Celui qui vous en aurait mis, dans vos habits, vous aurait donné la preuve de la plus tendre sollicitude. Les femmes des marins le font souvent porter à leurs hommes. Cela les préserve du mauvais œil, et leur donne toutes sortes de bonnes chances, surtout à la pêche.

Pobet-Coz, un vieux marin d'Audierne, avait le louzou cousu dans la doublure de sa vareuse, et il prenait tant de poissons qu'on disait de lui :

« Muioc'h a pak Pobet gad tachou,
« Evit Goayannis gad higuennou !»

(Pobet, avec des clous, fait plus de captures que les Audiernais avec des hameçons.)

Cette chance dura tant que sa vareuse conserva le louzou. Un jour cependant, d'un trou de la doublure tomba le sachet. Le mousse, ignorant, le saisit et le jeta par-dessus bord. Dès ce moment, la chance disparut et Pobet ne fit pas meilleure pêche que les autres marins du Cap-Sizun.

Ce ne sont point là superstitions. Un vieux Recteur de Primelin avait voulu le dire en un sermon. Mal lui en prit ! car le jour même sa vache tomba malade. Rien ne put la guérir, si ce n'est le *Louzou* du *Drouk avvised*. Depuis ce temps, le Recteur en tous ses prêches ne manquait pas de donner ce conseil : « Prenez le *Louzou* du *Drouk-avvis*. J'ai vu combien il est bon »

J'ignore à quelle époque vivait ce bon recteur de Primelin. Mais son conseil a été bien suivi. Encore aujourd'hui un grand nombre de gens ont recours à ce louzou : deux Diskonter d'Audierne et d'Enquibien me l'ont dit en me donnant leurs sachets.

H. Le Carguet.

LE SOLDAT DE RENNES

I

VERSION DE LA HAUTE-BRETAGNE

A · Un peu lent.

J'ai tra-vail - lé pendant six ans Dans la vil-

B

- le de Ren - nes. Ma-man, j'y ai fait un a-

-mant Que mon cœur ai-me si ten - dre-ment, Comme vous

C

aimiez mon pè - re. Hé-las! ma fill', de quoi-z'y pensez

vous? C'est un sol - dat de guer - - re.

(Cette chanson étant de forme très irrégulière, l'on a fait précéder chaque couplet d'une lettre renvoyant à la période correspondante de la mélodie).

a

J'ai travaillé pendant six ans } *bis*
Dans la ville de Rennes }

b

Maman, j'y ai fait un amant }
Que mon cœur aime si tendrement } *bis*
Comme vous aimiez mon frère }

c

Hélas! ma fill, de quoi-z-y pensez-vous? } *bis*
C'est un soldat de guerre }

b

Nous qui n'avions que toi d'enfant, }
Nous t'aurions mariée richement } *bis*
Tu z-aurais été d'moiselle }

c

Hélas! maman, de tous ces biens-là } *bis*
Je ne m'en soucie guère }

b

J'y ai le cœur fort bien placé
Pour ces garçons grenadiers,
Quoiqu'ce soient soldats de guerre.

b

La guerre est déclarée partout.
Ma chère amie, partirons tous.
Adieu donc, ville de Rennes.

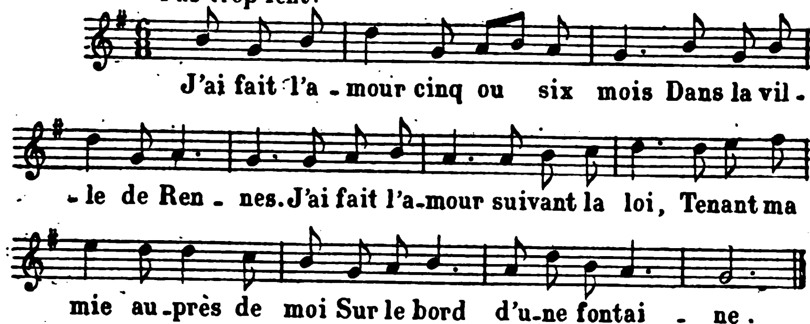
b

Nous partirons en garnison,
Soit dans la ville de Lyon.
Adieu donc, jolie maîtresse.

PAUL SÉBILLOT et JULIEN TIERSOT.

II

Version de la Bresse



J'ai fait l'amour cinq ou six mois
Dans la ville de Rennes.
J'ai fait l'amour suivant la loi,
Tenant ma mie auprès de moi
Sur le bord d'une fontaine } *bis*

La fille s'en va t'au devant,
Au devant de sa mère.
Ma mère, il m'y faut un amant:
Je l'aimerai si tendrement,
Comme vous aimez mon père. } *bis*

Oh ma fille! à quoi penses-tu?
A ton chasseur de guerre.
Comm' nous n'avons que toi d'enfant,
Nous te marierons richement,
Nous te donnerons nos richesses } *bis*

Oh! ma mère je m'en soucie
De toutes vos richesses.
J'aimerais mieux mon petit chasseur
Car il est gravé dans mon cœur,
Que toutes vos richesses } *bis*

Une lettre nous écrirons
Au commissaire de guerre.
Si le commissaire est content
Nous te marierons promptement
Avec ton chasseur de guerre. } *bis*

Le commissaire a répondu
Bien de tristes nouvelles:
La guerre est déclarée partout
Tous les chasseurs partiront tous
Adieu donc, pères et mères. } *bis*

O ma mère, n'entendez-vous pas
La trompette guerrière?
Mon petit chasseur s'en va devant
Et moi je vais en le suivant.
Adieu donc père et mère! } *bis*

Recueilli à Frans (arrondissement de Trévoux, Ain) par

JULIEN TIERSOT

Voilà un nouvel exemple que, grâce à nos explorations en Bretagne et en Bresse, nous pouvons donner de chansons recueillies dans ces deux provinces situées aux deux extrémités opposées de la France, et restées cependant presque semblables entre elles, non seulement par le sujet et le développemnnt pratique, mais encore par les formes

rythmiques et musicales. Dans les deux versions de la chanson ci-dessus, malgré des altérations évidentes, nous retrouvons d'une façon évidente le même type mélodique, caractérisé surtout par la cadence finale, dont la mesure, exactement modelé sur les vers, prend des deux parts les mêmes libertés à l'égard de la carrure. Si donc il est très vrai que souvent la même chanson se rencontre dans diverses provinces avec des airs différents (car la mélodie, plus vague et moins précise que la parole, est aussi beaucoup plus fugitive ; elle s'altère et s'oublie beaucoup plus aisément, en outre, elle est, bien plus que la poésie, susceptible de se pénétrer du caractère et de la couleur du pays où elle naît et vit), il ne faut pas non plus ériger cette observation en un principe absolu, car on trouve de même certaines mélodies répandues sur tout le territoire français, tantôt sur des poésies différentes, tantôt, comme dans le cas précédent, sur les mêmes paroles. La mélodie ne caractérise plus alors une province en particulier : c'est la mélodie française, et c'est en l'étudiant qu'on pourra le mieux observer le tempérament musical français. A en juger par l'exemple ci-dessus, en rapportant même la plupart de ceux qui ont été recueillis dans des conditions analogues, on peut reconnaître à cette mélodie les caractères suivants : une certaine grâce, un peu superficielle, mais très réelle ; des formes simples, assez grêles et parfois un peu raides, mais toujours naturelles, et surtout, même sous les apparences souriantes du majeur, un très grand fond de mélancolie.

JULIEN TIERSOT.



LES POURQUOI

Les pourquoi des Arbres

L

POURQUOI LE PEUPLIER OBÉIT AU VENT



N jour le Christ, environné des rayons de sa gloire, passait par les forêts sacrées des anciens Germains ; tous les arbres s'inclinèrent devant lui pour rendre hommage à sa divinité. Le peuplier seul, dans son superbe orgueil, resta debout et le Christ lui dit : « Puisque tu n'a pas voulu te courber devant moi, tu te courberas à jamais au vent du matin et à la brise du soir. » (X, MARMIER, *Lettres sur l'Islande*, p. 106).

LI

POURQUOI TREMBLE LE TREMBLE

Les feuilles du tremble sont constamment en mouvement parce que la croix a été faite avec son bois (W GREGOR, *Folk-lore of Scotland*, p. 148 et HENDERSON, *Folk-lore of Northern counties*, p. 58.)

En Haute-Bretagne on dit que le tremble ne cessera de trembler jusqu'au jugement dernier. En Forez on explique cette particularité par une punition infligée en raison du manque d'égard de cet arbre vis-à-vis de Saint-Pardoux.

Noutre patran en vouiâge
Passot pre le travars d'in boës.
Le-z-âbres su san passage
Se torsiant tous à la vais,
Quemme devint l'Evingile
Les chréquins se signent tous
Se tint raid tout seul, l'heb'cile,
Lou tremble de Saint-Pardoux.

Lou ban saint se prest à rire,
Et in dict : « Abre argueilleux ;
Y ves bien qu'y suis ch'ti sire :
Mais suis l'ami du ban Dieu
Devint iu, plie l'esquine ;
Devint me, dres, se te voux.
Et te cres-tu qu'y badine.
Vieux tremble de Saint-Pardoux.

Ah ! tu ne voux pas pincher la tête,
Ch'ti âbre que vaut pas in liard !
Pourtant y te crairèn pas si bête
D'abord que tu fais ton fiar,

Te-même t'uaras la fièvre,
Iquin, tujou et pretout ;
Te trembleras quemme in lièvre,
O tremble de Saint-Pardoux. »

(Noelas, *Légendes feréziennes*, p. 195)

LII

POURQUOI LE SAULE PLEUREUR S'INCLINE

En Portugal on raconte que, du temps que les plantes parlaient, le saule pleureur dit à Dieu qu'il avait peur de toucher au ciel. Le Seigneur lui répondit de ne pas avoir cette crainte ; parce que plus il croîtrait, plus ses branches s'inclineraient vers le sol. (Leite de Vasconcellos. *Tradiçoes* p. 105.)

Paul Sébillot.

GARGANTUA (1)

II

GARGANTUA EN BASSE-NORMANDIE.



ux environs de Saint-Sever, lorsque la butte de Grosmont est obscure, on dit en proverbe :

Le soleil ne rira pas aujourd'hui, car Gargantua a mis son capuchon.

Il y a une trentaine d'années, ma grand'mère me racontait que Gargantua, déjà âgé, était venu mourir dans le pays. Pour empêcher la peste de se déclarer, on résolut de l'enterrer. Il fallut des mois pour creuser sa fosse ; on y parvint enfin, on y coucha l'immense cadavre de Gargantua. On amoncela sur sa tête, sur ses jambes et sur son corps la terre qu'on avait tirée du trou. La butte de Grosmont correspond à sa tête ; la vallée de Malloué se trouve au-dessus du cou ; il y a même en cet endroit un gouffre qui reçoit les eaux de la Vire, et dans lequel on précipita en 1793 les cloches de l'église de Pont-Bellanger ; le corps et les pieds ont formé la côte des Landelles, longue d'au moins un kilomètre et demi ; les pieds, séparés par une

(1) Voir les t. I, p. 198, le t. II, p. 175, 186, et le tome III, p. 422.

vallée, forment les chaînes de la Gentière et de la Guérinière. Le corps du géant repose sous le territoire des communes de la Ferrière-Hareng, de Campeaux, de Malloué, des Landelles et de Coupigny.

VICTOR BRUNET.

Sur d'autres tombeaux de Gargantua, cf. Sébillot, *Gargantua dans les Traditions populaires*, p. 110, 120, 121, 152, 285, 321.
On trouve en Polynésie une légende exactement semblable ; le dieu géant Te-manara-roa est enterré à Rangimotia. La longueur de son dos est mesurée par une colline d'un mille ; sa tête est à Butoa, la dépression marquée dans l'intervalle est celle de son cou ; sa jambe droite est une ligne de collines quelque peu irrégulières qui s'étend vers le sud-ouest de sa tête ; sa jambe gauche est située vers le nord-ouest. (W. GILL. *Myths and songs from south Pacific*. p. 128).

III

GARGANTUA DANS LA VALLÉE DE L'OUANNE

Les habitants du petit village de Senan, sur le Tholou, ayant refusé de fournir à Gargantua les vins de son dîner, celui-ci résolut de les noyer. Il emplit sa hotte de terre et de cailloux et alla pour la verser dans la rivière, de façon à produire une inondation. Mais, en chemin, les bretelles de sa hotte se rompirent, et elle se renversa ; son contenu tomba à terre, et forma la haute colline qui depuis porte le nom de *Butte à Gargantua*. Ayant fait quelques pas, il enleva la boue qui s'était attachée à ses sabots ; il en résulta un petit monticule. Ce sont les *dépattures* de Gargantua.

(*Recueilli à Senan*, Yonne).

E. BEAUVILLARD.

Sur la route de Saint-Maurice-sur-Aveyron au Charme, on voit une excavation assez profonde en forme de coupe. on lui donne dans le pays le nom de *Tasse à Gargantua*.
Au Charme, dans les prés du hameau de la Renaude, se trouve une roche siliceuse sortant de terre ; c'est la *Chaise à Gargantua*. E. B.

IV

GARGANTIAN (1)

Conte contadin

Il y avait une fois, au pays de Provence, un géant qu'on nommait Gargantian.

(1) C'est le nom provençal de Gargantua. M. Paul Sébillot, dans son livre *Gargantua dans les traditions populaires*, Paris, Maisonneuve, 1883, a réuni une cinquantaine de récits dont Gargantua est le héros ; mais celui-ci, paru postérieurement, n'y figure pas.

Ce monstre effrayant était si grand qu'il traversait la France comme une marelle (2), sans faire deux pas dans le même département.

Quand il avait faim, il se jetait sur un troupeau de moutons ou de bœufs et en faisait un terrible massacre. Pour les faire cuire, il arrachait un peuplier, l'apointait comme une allumette, y embrochait mouton et bœuf et les faisait rôtir à la flamme du soleil. Puis il avalait tout cela.

Quand il avait soif, il posait un pied sur les Alpes et l'aufre sur le Ventoux, et humait la fontaine de Vaucluse. Après chaque aspiration, les moulins de la Sorgue étaient obligés de chômer, faute d'eau.

Quand il voulait allumer sa pipe, une vraie cuve, il décrochait une étoile, cemme si c'eût été une lanterne, et, la pipe bien allumée, remettait l'étoile en place.

Un jour qu'il passait près du Thor, il se sentit gêné par un gravier dans son soulier. Il défit le soulier et le secoua. Le gravier était la montagne de Thouron, près du Thor.

Un autre jour il crut voir un géant qui le suivait — ce n'était que sa propre ombre qui allait du Ventoux jusqu'au Rhône —. D'un pas il arriva au Luberon, arrache un rocher à l'endroit qu'on appelle *le trou du Baude*, et le jette à la tête du géant. C'est le fameux rocher qu'on voit encore à côté du cimetière de Pierrelatte, qui a donné son nom au village.

Quand Gargantian s'aperçut de son erreur, et qu'il s'était battu contre son ombre, il fit un tel saut que sa tête alla frapper contre la lune, et s'y cassa.

Qui pourrait dire quelle étendue de terrain fut couverte par son cadavre ? Les corbeaux du Ventoux et des Cévennes mirent, dit-on, plus de dix ans à en voir la fin.

JONVEAU.
(*Lou Brusc*, journal de Montpellier).

V

GARGANTUA EN AUVERGNE

Un jour Gargantua avait grand'soif; il mit un pied au Cantal, l'autre au Puy et but dans l'Allier ; il but si bien qu'il tarit cette rivière.

Il paraît que l'on voit encore les empreintes de ses pieds. Gargan-

(2) Jeu d'enfants. On trace des lignes sur le sable, et les gamins s'escriment à cloche pied. Il est défendu de faire deux sauts dans le même carré.

tua avait fait un long trajet ; il voyageait toujours à pied, et il était très fatigué, en passant près de la Margeride : il alla s'endormir au sommet de cette montagne, et on l'entendait ronfler de Vedrinet, bourg qui est au pied à plusieurs kilomètres. Il faisait alors grand vent ; un berger, ne trouvant point d'autre abri, se réfugia dans la bouche de Gargantua, derrière une dent. Gargantua, qui dormait toujours la bouche ouverte, s'étant réveillé un instant, ferma la bouche : le pauvre berger crut qu'il allait l'avaler, et se tint coi ; mais comme il ne bougea point, Gargantua ne l'ayant pas senti, se rendormit et dès qu'il eut rouvert la bouche, le berger se sauva bien vite.

Une autre fois, Gargantua passait près de la Truyère et il eut envie de boire. Au moment où il se désaltérait un homme passait sur le pont en planches avec ses bœufs et sa charrette de foin, les planches se cassèrent et tout tomba dans la Truyère : Gargantua engloutit le tout sans s'en apercevoir ; seulement cela le fit tousser, et il crut qu'il avait avalé de travers.

A Saint-Flour, assure-t-on, il mangea dix-huit pot-au-feu, quarante-six moutons, vingt poulets, dix cochons et disait qu'il avait encore faim.

ANTOINETTE BON.

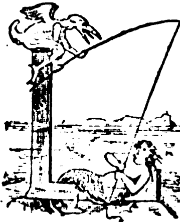


LES TRADITIONS POPULAIRES

Et les auteurs français (1).

II

CYRANO DE BERGERAC

ES superstitions que nous avons relevées dans Cyrano de Bergerac (t. II, p. 475) étaient pour la plupart empruntées à ses Lettres pour ou contre les sorciers ; ce ne sont pas les seules traces de folk-lore que l'on trouve dans les œuvres de cet étrange auteur,dont Boileau, avec assez de justesse, préférait la « burlesque audace » aux vers compassés d'écrivains plus corrects. Ainsi qu'on le verra, il y a beaucoup à glaner dans le *Pédant joué*, pièce incohérente, mais où brillent des traits comiques que plus tard Molière emprunta sans scrupule. Cyrano y a introduit un paysan, dont le nom, heureusement trouvé, est resté. Gareau s'exprime dans un patois souvent plein de naturel, et c'est surtout lui qui nous fournira la plupart de nos citations. Avec beaucoup de convenance, Cyrano a farci d'une assez grande quantité de proverbes le rôle de ce petit cousin de Sancho Pança.

C'est aussi Gareau qui accompagne le don d'une fressure de veau de cette phrase : « Tanquia, qu'odon, comme dit l'autre, vela une petite douceur que nostre Mère-Grand vous envoie (v. 9). C'est, avec sa forme sacramentelle, une allusion évidente à un conte très populaire. Elle ressemble même beaucoup, avec une transposition de personnes, à celle que Perrault a mise dans la bouche du Petit Chaperon Rouge. Si cette supposition était exacte, ce serait un nouvel exemple à ajouter aux traces, en France, des contes recueillis plus tard par Perrault et publiés par lui en 1693, près de cinquante ans après le *Pédant joué*.

Plusieurs dictons sont relatifs à des personnages populaires :

— Le pays des Bassins (Abyssinie), où le monde est noir comme des Antechrists (II, 1).

— Mieux damné que Caïf (I, 1).

— Je veux être fricassé comme Judas si je me soucie de vous (v. 7).

— Si je marche, c'est en Juif-Errant (I, 1).

— Il apportit itou de petits engingorniaux remplis de naissance... à celle fin, ce feset-il, de vivre autant que Maquieu Salé (II, 1). On sait que Maquieu Salé est une forme populaire de Mathusalem.

— C'est de la noblesse à Maquieu Furon : Va te coucher, tu souperas demain

(1) Voir le numéro de septembre 1888.

(II, 1). Mathieu Furon est aujourd'hui inconnu ; mais il existe plusieurs proverbes sur la pauvreté de la petite noblesse (cf. Leroux de Lincy, t. I, p. 314, 317). En voici deux dont l'un a un nom très voisin de celui cité par notre auteur, la phrase proverbiale est identique : — C'est de la noblesse à Martin Firon, va te coucher, tu souperas demain (F. Pluquet, *Contes populaires de Bayeux*, p. 39). — C'est un gentilhomme de Billiot, va te coucher, tu souperas demain (Canel, *Blason pop. de la Normandie*, t. I, p. 169).

— Ce n'est pas grand'chance, la reine de Nior, malheureuse en beauté (II, 1).

— Est-ce donc pelamor, qu'ous avez un engain de fer au côté qu'ous faites l'Olibrius et le Vespasian (II, 1).

— Si je cours c'est en Pacolet (I, 1). Le nom de cet écuyer des *Quatre fils Aymon* était passé en proverbe pour désigner un bon coureur.

— Tous les jours que Gieu fesoit, ce bagnoquier là me ravaudoit comme un Satan (II, 1).

Cyrano n'a point oublié les niais, ni les histoires naïves qu'on leur prête :

— Ce Jean qui de tout se mêle (II, 1).

— Hé ! là, ris, Jean, on te frit des œufs (II, 2).

— Ecoute, Jean, il ne faut point faire le bougre, il faut sauter (II, 2).

— C'était un bon Nicolas qui s'en alet tout devant ly, hurlu brelu (II, 1).

— N'avous point vu Niquedouille qui ne sçauroit rire sans montrer les dents (II, 1).

— J'ai vu les Bonshommes, Chaillot, Saint-Cloud, Vaugirard. — Et qu'y as-tu remarqué, Paquier ? — A la vérité, je ne les vis pas trop bien, pour ce que les murailles m'empêchoient (I, 4). Plus tard, un couplet populaire dira :

La hauteur des maisons
M'empêche de voir la ville.

— Ne courez point si vite : vous cherchez votre âne quand vous êtes dessus (III, 1).

Voici aussi quelques blasons populaires :

— La vegne de la Courtille, belle montre et peu de rapport ! (II, 1).

— Vela bian la musicle de Saint Innocent, la plus grande piqué du monde (II, 1).

— Ous equiain un vray Juy d'Avignon en ce temps-là (II, 1).

— La seconde objection que je fais est que vous êtes Normand : Normandie quasi venue du Nord pour mendier. Jadis le blason de cette province était trois faux, pour montrer les trois espèces de faux qu'engendre ce climat : faux Sauniers, faux Témoins, faux Monnayeurs (I, 1).

— Vraiment oui, c'est aux pèlerins de Saint-Michel qu'il faut apporter des coquilles (V. 2).

Gareau, le paysan de la pièce, qui s'exprime d'une façon si naturelle, et parfois si comique, nous fournit quelques dictons encore en usage à la campagne :

— Bonjour, monsieur s'tules (II, 1).

— Tout cela étet vrai, car oul étet moulé (II, 1).

Un peu plus loin, Gareau appuie cette foi encore existante du paysan dans les choses imprimées : « Hé, vardé, tous ces brinborions de contrats, ce n'est que de l'écriture qui n'est pas vraie, car ol n'est pas moulée. »

Le *Pédant joué* enregistre aussi quelques sobriquets des piliers de classes, Tire-gigots, Ciseaux de portions, Cuistres de collège, Exécuteur de justice latine (I. 6) ; les premiers faisaient la police des classes, les seconds tenaient par les jambes les écoliers qu'on mettait aux arrêts, et qui étaient fouettés par les exécuteurs de justice latine, les ciseaux de portion découpaient au réfectoire (Bibl. Jacob).

— Comment, frêlons de collège, rouille de mon pain, cangrène de ma substance (I, 7), s'écrie Granger, dans une phrase qui fait penser à « poussière de mes mains, ombre de mes moustaches », des contes populaires.

— Chien de grippe-manteau, chien de traîne-gibet (II, 10).

— Ce chiche-penard (III, 2).

A noter aussi cette jolie expression argotique pour désigner le soleil :

— Déjà le feu des gueux fait place à nos chandelles (V. 10).

Voici les saints qui président aux maladies :

— Mon fils est fou, mon cousin, le pauvre enfant doit une belle chandelle à saint Mathurin (I, 6).

— Vous arderez, s'il plaît à Dieu, du feu de saint Antoine (II, 9).

Le valet Paquier veut qu'on ne manque pas d'attacher à son jeune maître « de l'anis à la reine, car les médecins en ordonnent contre les vents » (I, 2).

Les personnages de la comédie, comme tous ceux de celles du XVII[e] siècle, ont un assez riche répertoire de jurons :

— Par ma fi, comme dit l'autre (II, 1).

— Il est vrai, Dieu me damne, que votre fille est folle de mon amour (I, 1).

— Mais cet autre mordiable ! (II, 1).

— Par la morguoi ! (II, 1).

— Jarnigué, je sis par un gniais (II, 1).

— Par le sangoi ; par le sangué. — Ventre !

— Si je le puis trouver, je promets à mon bon ange un cierge blanc de dix livres (II, 10).

— Les valets de la fête vous remercissont (II, 1).

— Vous n'avez qu'à chanter le *Salve* : le Patient est sur l'échelle (IV, 2),

— Qu'on leur donne les osselets (IV, 2).

— Si je joue, c'est au Roi dépouillé (IV, 3).

On trouve, en outre, dans la pièce un grand nombre de proverbes et de comparaisons :

— Vous parler ainsi, c'est écrire sur la mer, bâtir sur l'arène et fonder sur le vent I, 1).

— Dame aussi ol avet la voix, reverence parlé, aussi finement claire qu'eune eau de roche (II, 1).

— Si vous étet venu des cornes toutes les fois que les oreilles vous ont corné (II, 1).

— Vous avez bon courage, mais les jambes vous faillent (II, 1).

— Tout cela s'appelle dormir les yeux ouverts (II, 4).

— Vela de ces mangeux de petits enfants ! (II, 1).

— N'est-il pas brave curé qui n'a rien au ventre (II, 1).

— O n'a que faire de tant faire l'enhasée, ol n'a goute ne brin de biau (II, 1).

— Un mortel aura donc eu la témérité de se chauffer au même feu que moi (I, 1).

— L'en diset que monsieu le curé avet bien trempé son goupillon dans son benaiquié (II, 1). De nos jours, Béranger dira dans le même sens :

> Je parierais que notre grand vicaire
> Aura mis le doigt au bénitier.

— Ardé, bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée (II, 1).

— C'est un couteau qu'il vient d'émoudre pour s'égorger (I, 9).

— Le voici comme si Dieu nous le devoit (IV, 5).

— Vartigué, qu'ous êtes considérant : ous avez mangé de la soupe à neuf heures (v. 8).

— Qu'il est raisonnable, aujourd'hui, il a mangé de la soupe à neuf heures (II, 1).

— Du vent de mon chapeau, je submerge une armée navale (II, 1).

— Oul n'y a rian qui ressembe si bian à un chat qu'une chatte (v. 8).

— A quoi diable vous sert de tourner ainsi la Truie au foin (II, 9).

— Ous equiais trejous y à sauter comme un moron (II, 1).

— O se carroit comme un pou dans une rogne (II, 1).

— Je me reprends, un var se reprend bian (II, 1).

— Rognez, tranchez, taillez, faites-en comme des choux de votre jardin (III, 2).

— Ce n'est pas le tout que des choux, il faut de la graisse (II, 1).

— Dame, il ne faut point tant de beurre pour faire un quartron (II, 1).

Paul Sébillot.



FACÉTIES DES COPÈRES DE DINANT

I

LES FRÈRES GUINGUET ET LES COSAQUES



'ÉTAIT après la défaite de Waterloo. Les Alliés venaient d'envahir la France, poursuivant l'armée en déroute. Le 22 juin, vers midi, un homme, harassé, couvert de poussière, arrive à Dinant, annonçant à la population consternée qu'un corps de 2,000 Cosaques montait vers la ville, pour la châtier des secours accordés aux débris des troupes vaincues.

Ce fut une panique générale.

Sur les huit heures du soir, dans le grand silence de la ville apeurée, on entendit le bruit d'une patrouille qui passait.

Personne n'osait sortir, tout le monde se disait tout bas: C'est l'avant-garde, sans doute.

Cependant un brave mit le nez à la fenêtre et lança aussitôt un cri de soulagement qui se répercuta dans toute la ville : « Non, dit-il, ce sont les Guinguet. »

C'étaient en effet les trois frères Guinguet, les épiciers du faubourg, qui passaient et repassaient dans les rues, armés jusqu'aux dents.

— Où allez-vous ainsi, lui crièrent les Dinantais effrayés:

— Au rocher Bayard, arrêter les Cosaques! répondit Cyprien, l'aîné des Guinguet.

— Mais vous allez vous faire tuer sans profit aucun pour la ville.

— Ne craignez rien, les Guinguet ne connaissent rien que leur devoir.

Et tous trois,superbes,continuèrent leur route.

Arrivés au rocher Bayard, nos trois héros se firent apporter des chaises, allumèrent un grand feu et se mirent tranquillement à manger les provisions qu'ils avaient apportées avec eux, après quoi les deux cadets s'endormirent pendant que l'aîné faisait bonne garde.

L'aube parut. Tout à coup Cyprien voit pointer deux cavaliers sur la route qui vient de France par les hauteurs.

— Ce sont eux, cria l'aîné.

Les deux cadets, réveillés en sursaut, devinrent affreusement pâles, et contemplèrent avec effroi cette masse de cavaliers dont les lances scintillaient au soleil levant.

— Ce sera terrible, dit Cyprien.

Les autres ne soufflaient mot, mais cherchaient déjà dans leur esprit le moyen de se tirer de ce mauvais pas, sans provoquer les quolibets de leurs concitoyens.

— Ils sont bien deux mille ! estima Cyprien.

Jean, l'un des deux cadets, hasarda : Cyprien ! ils sont absolument trop nombreux ! Si nous nous en retournions ?

Mais Cyprien, en aîné bien appris, gourmanda en termes énergiques la pusillanimité de son frère et ajouta : « Non, mille fois non, suivez-moi. » Ils le suivirent et arrivés dans la gorge, Cyprien reprit : « C'est ici qu'il faut mourir. »

Enfin les Cosaques débusquaient en face, ils n'étaient qu'à vingt pas. L'officier qui commandait l'avant-garde, s'étonna de voir là trois hommes armés jusqu'aux dents, assis bien à l'aise sur des chaises, et fermant le passage.

A l'approche du Cosaque, Cyprien avait pris un air farouche, tandis que les deux cadets, placés derrière lui, présentaient les armes. En présence de cette attitude contradictoire, le cavalier ne sut que faire et rejoignit son détachement.

L'officier parlementa longtemps dans un groupe chamarré d'or, enfin un gros major moustachu s'en détacha et s'avança le sabre au poing vers les trois Dinantais, d'un air menaçant :

Ce fut alors le tour de Cyprien de dire à son frère :

— « Allons, vous autres, que faut-il faire ? faut-il les laisser passer.

— « Ah oui, s'écrièrent-ils aussitôt, et tous trois de présenter aussitôt les armes.

— Que veut dire ceci ! demanda le major en russe.

Les Guinguet, ignorant le slave, répondirent : Nous sommes les frères Guinguet.

Le major ne comprit pas et reprit :

— Vous êtes sans doute la députation envoyée par la ville ?.

— Demandez-lui s'il ne parle pas le wallon ? reprit Jacques l'un des frères.

Je ne sais ce que comprit le gros major, mais il salua Jacques, avec

l'air de remercier et fit signe à la troupe qu'elle pouvait avancer.

Cependant Dinant était averti que les trois frères Guinguet devaient défendre la roche à Bayard, et elle s'étonnait de ne pas entendre le bruit de la fusillade. Mais quelle ne fut pas la surprise des bons Dinantais de voir les Cosaques traverser la ville, conduits par les deux frères Guinguet, l'aîné, Cyprien, menant par la bride le cheval du commandant.

Le maire ayant entr'ouvert sa fenêtre dit :

— Cyprien, qu'est-ce qu'il y a? Ils se sont rendus?

— Ils se sont rendus si vous voulez, mais il vaut mieux ne pas le leur faire sentir.

— Et où allez-vous comme ça ?

— Les reconduire à la frontière, par l'autre côté de l'eau, c'est convenu.

Le major regardait le maire, qui baissa les yeux et ferma la fenêtre, pour ne point l'exciter.

Qui aurait dit ça des Guinguet ? fit-il avec une pointe d'envie.

Le soir sous les arcs de triomphe les trois frères Guinguet rentraient dans la ville pavoisée. Et voilà comment les frères Guinguet passèrent pour avoir sauvé Dinant et fait prisonniers 2.000 Cosaques.

(recueilli à Dinant).

II

LES ÉCUS CHANGÉS EN CROTTIN

Cinq copères, ayant fait quelques économies, résolurent d'aller les déposer chez le notaire d'un village voisin. Ils partirent donc de grand matin, emportant leur bourse, attachée au milieu d'une perche qu'ils portaient de travers. Mais, arrivés à une écluse, ils ne purent continuer leur chemin, car la perche était très longue. Une idée vint à l'un d'eux :

« *Tin*, dit-il, *si no plantin nos pièche vaici, el'bousse à l'copète, nos serin exim dol poirté jusqu'à là.* »

Tiens, si nous plantions notre perche ici, la bourse en haut, nous serions exempts de la porter.

Aussitôt fait que dit. La perche plantée en terre, nos copères allèrent trouver le notaire et lui exposèrent leur intention de lui confier leurs économies. Le notaire les reçut très bien et leur dit : « Mes amis, allez chercher votre argent quand vous voudrez. »

Nos Copères sortirent et allèrent à leur perche :

« *Tin,* dit l'un, *nos bousse é quo là, wéton si les caurs y sont co ossi.*

Tiens, notre bourse est encore là, voyons si l'argent y sont encore aussi.

Ils renversent aussitôt la perche, mais au lieu d'argent, ils trouvent du crottin de cheval.

« *Tin,* dit celui qui avait ouvert la bourse, *n'esti nin biesse à on chvau dé griper jusqu'à là pos aller chir ?* »

Tiens n'est-il pas bête à un cheval de grimper pour aller faire ses besoins ?

Nos copères ne se doutaient pas qu'un plus malin qu'eux avait pris l'argent et l'avait remplacé par du crottin de cheval.

III

LE DISTRAIT

Un copère s'acheminait vers Namur. Il faisait beaucoup de vent et le pauvre homme avait une envie folle de fumer ; mais il avait un guignon invraisemblable, il avait beau allumer des allumettes, le vent les éteignait. Enfin il a trouvé, il se tourne du côté d'où il est venu, qui était précisément le côté opposé au vent et allume sa pipe, et sans plus songer à rien, il continue son chemin. En vue des rochers de Dinant, le malin copère se dit : « *Tin, à Nameur, c'est les mêmes rochers qu'à Dinant*, et continue son chemin.

Mais peu après, il aperçoit sa ville natale et c'est seulement alors qu'il songe qu'il s'était retourné pour allumer sa pipe et qu'il n'avait pas pris la précaution de faire demi-tour.

IV

L'ŒUF DE POULAIN

Un copère mourait d'envie d'avoir un poulain. Ne sachant comment s'y prendre pour obtenir l'objet, si ardemment convoité, il va trouver son voisin et lui dit : *Commence qui vos avo fi pos awé vos polin ?* L'autre lui répondit : *Vos n'avos qu'à allé quwé dès cocons et lès fi beroulé alvalée dol roche. Quand i séront arrivés à l'valée, is casseront è il é sourtiré on polin.*

Comment avez-vous fait pour avoir votre poulain ? — Vous n'avez qu'à aller chercher des cocons et les faire rouler au pied du rocher. Quant ils seront arrivés au pied (de la vallée), ils se casseront et il en sortira un poulain.

Notre copère exécuta point en point ce que lui avait recommandé

son voisin. Il alla chercher des cocons et les fit rouler au bas de la montagne. Les cocons, en roulant au bas de la montagne, firent lever un lièvre qui broutait le serpolet. Dérangé dans son repas, le lièvre prit la fuite. Notre copère se mit à courir après le lièvre, mais le voisin se mit à rire et à lui crier : « *Arrête ! arrête ! copère, i court pu vite qui toi, ti n'avai qu'à iesse à l'valée, té l'aurè ieu.* »

« Arrête ! arrête ! copère, il court plus vite que toi; tu n'avais qu'à être au pied (de la vallée), tu l'aurais eu. »

V

LES COPÈRES ET NAPOLÉON

En 1815, Napoléon entra en Belgique par la roche à Bayard pour se rendre dans les plaines de Waterloo. Un copère, placé à l'entrée de cette roche, cria au chef de l'armée : Qui vive ! Napoléon répondit : L'armée française.

— Halte-là ! s'écrie le copère et s'adressant à la sentinelle qui gardait le passage : «Faut-y les léi passait torto » (faut-il les laisser passer tous).

VI

LES COPÈRES ET LA VIANDE DE BOUCHERIE

Deux copères se donnèrent un jour le luxe de vouloir manger de la viande. Ils entrent chez un boucher : *Qu'est qui c'est di ça* (Que c'est de cela), dit l'un d'eux : « Ah ! répondit le boucher, *c'est dol chau* (c'est de la viande). — *Qu'est-ce qu'on fait avou ça* (avec cela), reprit le copère. — *Eh bin !* (Eh bien !) reprit le boucher, on fait *totes soutes* (toutes sortes), *des biftecks* (beefsteacks), *des carbonates, des vitoulets* (fricadelles), *enfin to ci qui vos vlo. Mais po ies pu sur, gim vos va fi on billet* » (tout ce que vous voulez. Pour être plus certain, je vous vais faire un billet).

Mes hommes sortirent alors, emportant la viande et le billet et entrèrent dans un café voisin. Celui qui portait la viande la mit au-dessous d'un banc. Malheureusement, un gros chien entra et s'empara du paquet de viande.

Un des copères, ayant vu le méfait du chien, s'écria : *Wète don* (Regarde donc) *camarade, ci chen là, iva avou l'chau* (ce chien-là, s'en (va avec la viande). — *Ça n'fi rin* (Ça ne fait rien), reprit l'autre, *g'jai*

l'billet em'poche, in sait nin todi commin il faut l'areingé (j'ai le billet en poche, il ne sait pas toujours comment il faut l'arranger).

L'histoire ajoute qu'il ne fallut pas longtemps au chien pour apprendre comment il devait s'y prendre pour manger la viande. Nos deux copères s'en retournèrent donc gros Jean comme devant, jurant, mais un peu ard, qu'on ne les prendrait plus à manger de la viande.

VII

MANIÈRE DE DESCENDRE LES FAGOTS

Deux copères devaient porter des fagots au bas d'une montagne. Ils les descendirent un à un.

« *Tin* (Tiens), dit l'un d'eux, *si nos les avine fait roulé, nos aurine braumain ieu pu augie* (si nous les avions fait rouler, nous aurions beaucoup eu plus facile).

« *C'est vrai*, répondit l'autre, *mais qui v'lo ! si on les repoirté al' copète, qu'è pinso* ? (mais que voulez-vous ! si on les reportait au haut, qu'en pensez-vous ?)

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Nos copères s'emparent des fagots et les reportent au haut de la montagne et commencent à les faire rouler au bas. « *C'est bin pu augie* (C'est bien plus facile), disent-ils, *quand on a qu'à les rweti roulé* » (qu'à les regarder rouler).

C'était vrai, mais nos copères ne pensaient pas qu'en les descendant et en les remontant lls avaient fait un double ouvrage.

VIII

LE CHEVAL DU COPÈRE.

Un copère voulait aller à cheval à Namur; malheureusement il lui manquait un cheval. Que fait-il? Il place un manche à balais entre ses jambes et le voilà parti, trottinant jusqu'à Namur.

« *Tin* (Tiens), se dit-il en arrivant, *sinon po l'honneur d'vnu d chvau, gy véreufe à pie, e gy wache d'allé ossi vite* » (sinon pour l'honneur d'aller à cheval, j'y voudrais aller à pied et je parie d'aller aussi vite).

Le malin copère se figurait être réellement allé à cheval à Namur.

ALFRED HAROU.

SALOMON DANS LES LÉGENDES MUSULMANES (1)

VI

LA LÉGENDE D'ALEXANDRE-LE-GRAND DANS LE TALMUD.

ONSIEUR René Basset affirme dans le numéro de janvier 1889 de la revue, l'origine babylonienne ou persane des légendes arabes relatives à Salomon, roi des Juifs. Cela peut être vrai pour certains récits : mais tel n'est point le cas du fait particulier visé, cette fois, par l'auteur.

L'histoire du trésor — refusé à la fois par le vendeur et par l'acheteur du champ et attribué par le roi, comme dot au fils et à la fille des plaidants qu'on marie ensemble — cette histoire est en effet bien plus ancienne que El-Ibchihi et même que Chosroës le Grand. Le monarque sassanide régna de 531 à 570. Or, nous trouvons déjà tout le récit en question dans le *Talmud de Jérusalem*, dont la rédaction était achevée avant le dernier tiers du IVme siècle, soit environ 160 ans avant Chosroës.

Voici ce récit, traduit aussi littéralement que possible, d'après le Talmud de Jérusalem, traité de *Baba Metcia* chapitre II.

Alexandre Moukdon (2) monta chez le roi Katcia. Il vit là beaucoup d'or et beaucoup d'argent.

« Je ne désire ni ton or, ni ton argent, dit-il ; je ne suis venu que pour voir comment vous conduisez les procès, comment vous adjugez (le gain), comment vous jugez. »

Pendant qu'il était occupé avec le roi survint un homme, qui plaidait contre son voisin : il lui avait acheté un champ, (3) y avait creusé et avait trouvé un trésor de dinars. Celui qui avait acheté, disait : « Ce sont les ruines que j'ai achetées, mais le trésor, je ne l'ai pas acheté. » Celui qui avait vendu, disait : « J'ai vendu les ruines, avec tout ce qui s'y trouvait. »

Comme ils discutaient ainsi, le roi dit à l'un deux :

— As-tu un fils, en âge de se marier ?

— Oui, répondit-il.

— As-tu une fille nubile ? dit le roi à l'autre.

— Oui, fut la réponse.

— Eh bien ! dit le roi ; mariez-les ensemble et le trésor sera pour eux deux.

Alexandre se mit à rire.

— Pourquoi ris-tu ? dit le roi. N'ai-je pas bien jugé ? Si le procès avait eu lieu chez vous, comment donc l'eussiez-vous jugé ?

(1) Voir le t. III, p. 353, 503, 537 ; t. IV, p. 52 et 389.

(2) Μακεδων, le Macédonien. Alexandre-le-Grand joue un rôle considérable dans les légendes talmudiques.

(3) Le texte porte, ici, *champ*. Plus bas, il s'agit de *ruines*. Les deux mots se ressemblent en syriaque. Il y a eu confusion.

— On aurait, répondit Alexandre, tué celui-ci et celui-là, (les deux plaideurs) et le trésor serait allé au roi (1).

— Est-il donc possible que vous aimiez l'or à ce point dit le roi.

Il donna un déjeûner à son hôte et lui fit servir des viandes en or et des poulets en or.

— Est-ce queje mangerai de l'or ! dit Alexandre.

— Que l'âme de cet homme s'exhale ! Vous ne mangez pas d'or ! Alors, pourquoi aimez-vous autant l'or ? Le soleil luit-il sur vous ? ajouta-t-il.

— Oui.

— La pluie descend-elle sur vous ?

— Oui.

— Peut-être avez-vous du petit bétail ?

— Oui.

— Que l'âme de cet homme s'exhale ! Vous ne vivez que grâce au mérite de votre petit bétail ; car il est écrit : » Dieu, tu aides les hommes et les bêtes ! » (Proverbes XXXVI, 7).

Le *Beréchith Rabba*, commentaire de la Genèse, terminé au VI[me] siècle, mais composé, pour la plus grande partie, de documents très anciens, reproduit, avec quelques variantes, dans son chapitire XXXIII, la même légende, précédée d'une anecdote assez curieuse.

Rabbi Josué ben Lévi alla à Rome. Il vit là des statues, couvertes de tapis, pendant le froid, pour qu'elles ne gelassent pas ; et, pendant la chaleur, pour les empêcher de se fendiller. Et comme il allait par la rue, il vit un pauvre, qui s'enveloppait d'une natte ; d'autres disent, de la moitié d'une couverture d'âne.

Au sujet de ces statues, il s'écria : » Ta justice est comme les montagnes de Dieu » (Psaume, (XXXVI, 7) et expliqua ainsi ces paroles : « Celui auquel tu donnes tu lui donnes, même le superflu. ! »

Et, sur le pauvre, il s'écria : » Tes jugements (châtiments) sont comme le profond abîme! » (Psaumes, suite du même verset) ; et il expliqua ces mots de la manière suivante : « Celui que tu frappes, tu le châties terriblement ! »

Alexandre Moukdon alla chez le roi Katcia, dèrrière les Montagnes Noires (2). Il lui envoya des gens, et le roi vint à sa rencontre, portant des pains d'or, sur des tables d'or. Alexandre lui dit :

— Ai je besoin de ton mammon ?

— N'avais-tu rien à manger dans ton pays, répondit le roi, pour que tu sois venu ici ?

— Je ne suis venu, dit Alexandre, que pour savoir comment vous jugez.» Et il resta assis, tout un jour, à côté du roi.

Vint un homme, qui porta plainte contre son voisin Il dit :« Cet homme m'a-vendu une ruine et j'y ai trouvé un trésor. »

(1) Samuel Iaffé Achkenasi, rabbin à Constantinople, qui écrivit, il y a trois siècles, un commentaire du *Talmud* de Jerusalem, ajoute ici: « Telle est encore la loi, en Turquie. »

(1) *Derrière les Montagnes Noires* est en hébreu, le reste du récit étant écrit en syriaque. De plus, ces mots ne se trouvent pas dans la version du *Talmud* de Jérusalem. Il y a donc interpolation; d'autant plus sûrement que la scène se passe en Afrique, tandis que les *Montagnes Noires* désignent le Caucase.

L'acheteur disait : » C'est la ruine que j'ai acheté ! Le trésor, je ne l'ai pas acheté ! »

Et le vendeur disait : « C'est la ruine, avec ce qui était dedans, que j'ai vendue »

Le roi dit à l'un deux : « As tu un fils ?

— Oui, répondit-il.

— Le roi dit à l'autre : As-tu une fille ?

— Oui.

— Allez, dit le roi ; que ton fils se marie avec sa fille, et l'argent sera pour eux deux. »

Alexandre voyait cela et restait assis, étonné.

« Quoi donc ? dit le roi. N'ai-je pas bien jugé ?

— Oui, tu as bien jugé.

— Mais, si ce la était arrivé chez vous, comment auriez-vous jugé ?

— Nous aurions, dit Alexandre, tué celui-ci etcelui-là, et le roi aurait pris l'argent des deux (1)

— La pluie tombe-t-elle chez vous ? dit le roi

— Oui.

— Le soleil y luit-il ?

— Oui.

—Y a-t-il, chez vous, du petit bétail ?

— Oui.

— Que l'âme de cet homme s'éxhale ! cria le roi. Ce n'est pas pour vous, que tombe la pluie ! Ce n'estpas pour vous, que le soleil luit sur vous ! C'est pour le bétail ! Car il est écrit » Dieu, tu aides les bêtes et les hommes. » (Prov. XXXVI, 7) (2); ce qui veut dire : « Tu aides les hommes, par pitié pour le bétail ! »

Le *Vagikrah Rabba*, commentaire *Lévitique*, composé au milieu du VII siècle sur documents en grande partie très anciens, reproduit, au chap. XXVII, ce jugement, mais en plaçant la scène à Kartiguiné (Carthage). Le récit y est un mélange de ceux du *Talmud* de Jérusalem et du *Béréchith Rabba*, avec quelques variantes. Les habitants du pays vont au-devant d'Alexandre avec des pommes d'or, et du pain d'or. Le roi termine, en disant : « C'est à cause du menu bétail, que vous êtes sauvés ! »

Enfin, nous retrouvons le même conte dans le *Ialkout*, recueil méthodique de documents anciens, rédigé vers le milieu du XIIIe siècle, par Rabbi Simon Hadarchan de Francfort sur le Mein (*Ialkout Psaumes*, au psaume XXXVI).

Puisque nous parlons d'Alexandre, je crois de voir ajouter ici ce que le *Talmud de Babylone* raconte sur le conquérant macédonien (*Talmud de Babylone*,

(1) Le *Mathnath Cohana*. commentaire du *Béréchith Rabba*, — écrit, il y a 300 ans, par Rabbi Isachar Beer Ha Cohen, alias Beermann — ajoute ici : « Aujourd'hui, telle est encore la loi dans tous les pays chrétiens: tout trésor appartient au roi. »

(2) C'est la fin du verset cité plus haut. C'est par ce verset commun, que le conte se rattache à l'épisode de Rabbi Josué bien Lévi, qui est une satire de l'inhumanité romaine, comme l'histoire d'Alexandre est une critique de a barbarie des lois grecques.

traité *Tamid*, chapitre IV; page 33). La nouvelle légende se relie aux précédentes d'abord par des détail communs, ensuite par le ton général d'hostilité contre la politique d'Alexandre et des Grecs.

Alexandre Moukdon interrogea les vieillards (1) du Negheb (du Sud) et leur dit :

« Y a-t-il plus loin du ciel à la terre, ou de l'est à l'ouest ?

— De l'est à l'ouest, dirent-ils. Tu peux t'en assurer, d'ailleurs. Car, lorsque le soleil est à l'est, tout le monde peut le voir ; lorsqu'il est à l'ouest tout le monde peut le voir ; au contraire, lorsqu'il est au milieu du ciel, tout le monde ne peut pas le voir.

Mais la science (2), ajoute le Talmud, établit que les deux distances sont égales, car il est dit (Psaume CIII, 11, 12) : » Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant sa faveur est grande sur ceux qui le vénérent ; autant l'est est éloigné de l'ouest, autant il a éloigné de nous nos iniquités! » Donc il y a égalité. De plus, lorsque le soleil est à l'ouest ou à l'est, les montagnes peuvent le cacher, au bas du ciel ; mais, lorsqu'il est au haut du ciel, elles ne le peuvent pas.

Après cette parenthèse, la conversation reprend.

Il leur dit : » Est-ce le ciel qui a été créée plus tôt, ou bien est-ce la terre ?

— Le ciel, répondirent-ils, a été créé plus tôt ; car il est dit. (Genèse I, 1.) : Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

Il leur dit : » Est-ce la lumière qui a été créè plus tôt. ou sont-ce les ténèbres ?

— Cette question n'a pas de solution, répondirent-ils.

Et ils auraient pu lui dire, reprend le Talmud (3) : Les ténébres ont été créées d'abord, puisqu'il est écrit « Car la terre était informe et vide et les ténébres sur la face de l'abîme » (Genèse, I, 2) ; et, ensuite : Et Dieu dit : que la lumière soit ! et la lumière fut.» Genèse, I, 3). Mais ils craignirent qu'il ne leur demandât peut-être ce qu'il y a en haut (au-dessus du ciel) et en bas (au-dessous de la terre) ; ce qu'il il y avait avant (la création) et ce qu'il y aura après (la fin du monde). Mais, objectera-t-on, dans ce cas ils n'auraient pas dû, non plus, parler du ciel ! — C'est vrai ; mais, au commencement, il crurent qu'il ne leur avait posé cette question que par hasard ; lorsqu'ils le virent continuer à interroger ainsi, ils pensèrent : » Nous ne lui dirons plus rien, de crainte qu'il ne recommence et ne nous demande ce qu'il y a en haut et en bas, avant et après. » (4)

Cette nouvelle parenthèse close, la discussion se poursuit.

— Il leur dit : « qui est appelé sage ?

— Celui qui sait prévoir ce qui peut arriver.

— Qui est appelé héros?

(1) C'est-à-dire, les *sages*; *vieillards* est équivalent du *cheik* arabe.

(2) Mot à mot: *Les sages disent*. C'est la formule employé par le *Talmud*, pour exprimer qu'il s'agit d'un fait reconnu comme scientifiquement vrai.

(3) Tout ce passage attribue aux sages du Sud l'éloignement que les talmudistes professaient eux-mêmes, pour les discussions métaphysiques, surtout en public.

(4) Il est possible que les mots *avant*, *après* aient ici le même sens que *en haut*, *en bas*; que ce ne soit qu'une seule et même question, répétée sous une forme différente.

— Celui qui sait dompter ses passions.

— Qui est appelé riche ?

— Celui qui sait se contenter de ce qu'il a.

— Que doit faire un homme, qui veut vivre ?

— Qu'il tue son corps. (1)

— Que doit faire un homme qui veut mourir.

— Qu'il fasse vivre son corps.

— Que doit faire un homme pour être agréable aux humains ?

— Qu'il haïsse la royauté et la puissance !

— Mon avis, là-dessus, dit-il, est meilleur que le vôtre : qu'il aime bien la royauté et la puissance et qu'il fasse du bien aux fils des hommes !

Vaut-il mieux, poursuivit-il, habiter sur mer ou sur terre ?

— Sur terre. Car ceux qui s'enfoncent dans la mer, ne retrouvent jamais le calme de leur esprit que lorsqu'ils ont regagné la terre.

— Qui de vous est le plus sage ?

— Nous sommes tous égaux les uns aux autres, car, à tout ce que tu nous as demandé nous avons tous répondu comme un seul homme.

— Pour quelle cause vous êtes-vous armés contre moi ?

— Le diable a vaincu.

— Mais, je puis vous tuer, par la décision des rois.

— La puissance est dans la main du roi ; mais il n'est pas beau pour un roi, de mentir ! » (2)

Aussitôt, il les fit habiller de vêtements de pourpre et mit un collier d'or à leur cou. Puis, il leur dit :

« Je veux aller dans la province d'Afrique.

— Tu ne peux y aller, parce que les Montagnes Noires (3) interrompent (le chemin).

—Il ne se peut point que je n'y aille pas. C'est pour cela, que je vous demande comment je dois m'y prendre.

—Fais venir des ânes de Libye, qui peuvent marcher dans les ténèbres. Prends des cordes, comme celles qui servent de ceinture et attache une extrémité de ce côté. (4) Quand tu voudras revenir, suis les cordes, dans ton chemin et tu te retrouveras à cette place. »

Il fit ainsi et partit.

Il arriva à une province habitée exclusivement par des femmes (5). Il voulut leur faire la guerre. Elles lui dirent : « Si tu nous tues, on dira : *Il a tué des femmes !* Et, si nous te tuons, l'on dira : *Un roi que des femmes ont tué* ! »

Il leurs dit alors : « Apportez moi du pain. »

Elles lui apportèrent des pains d'or, sur des tables d'or.

« Des hommes, fit-il, mangent-ils du pain d'or ?

(1) Le mot *corps* ne doit être pris que dans le sens d'amour exagéré des plaisirs physiques. Le *Talmud*, en effet, est absolument hostile à l'ascétisme.

(2) Les commentaires disent qu'Alexandre leur avait promis la vie sauve.

(3) Nous retrouvons, ici, les *Montagnes Noires* du *Bérêchith Rabba*.

(4) Le fil d'Ariane.

(5) Les Amazones.

— N'y avait-il donc pas de pain chez toi, que tu puisses manger, pour que tu te sois remué jusqu'ici ! » (1)

Lorsqu'il partit, il écrivit sur la porte de la province :

« Moi, Alexandre Moukdon, j'étais un sot, jusqu'à mon arrivée dans la province d'Afrique des femmes ; et c'est des femmes que j'ai appris la sagesse ! »

Il remonta, marcha, s'assit auprès d'une source et mangea là du pain. Il avait des poissons salés : comme il les trempait dans l'eau (pour les dessaler) il s'y produisit une odeur délicieuse. Il dit : « Il faut conclure de ceci que cette source vient du jardin d'Eden. »

D'autres disent qu'il puisa de l'eau et se lava la figure ; d'autres, qu'il suivit le ruisseau, jusqu'à ce qu'il arrivât à la porte du jardin d'Eden. Alors, il éleva la voix :

« Ouvrez-moi la porte ! »

On lui répondit :

« C'est ici la porte de Dieu : les justes seuls y entrent. » (Psaumes, (CXVIII, 20).

—Mais je suis un roi, moi aussi ! Je suis estimé ! Donnez-moi, du moins, quelque chose ! »

Ils lui donnèrent un os, de l'orbite de l'œil. Il partit et mit dans une balance, d'une part, l'os ; de l'autre, il mit tout ce qu'il avait d'or et d'argent avec lui, sans pouvoir faire le poids.

« Qu'est-ce là ? dit-il aux sages rabbins.

— C'est l'orbite de l'œil d'un homme de chair et de sang, qui n'est jamais rassasié.

— D'où prend-on que c'est à cause de cela (que l'os pèse davantage) ?

Ils prirent un peu de terre, et couvrirent l'os ; aussitôt, le poids du métal l'emporta, comme il est écrit : « La fosse et le monde inférieur ne sont pas rassasiés, et les yeux de l'homme sont insatiables. » (Proverbes, XXVII, 20).

Si le jugement relatif au trésor n'est pas imité d'auteurs persans, en revanche l'entretien d'Alexandre avec les sages du Sud est évidemment une adaptation, arrangée selon le goût juif, de la conversation du roi de Macédoine et des sages indiens, rapportée par Plutarque (Alexandre, chapitres LXIV — LXV). Je reproduis ici le passage de l'écrivain grec, qu'il sera intéressant de comparer au texte talmudique. (2).

« Parmi les gymnosophistes qui avaient le plus contribué à la défection de Saba, et fait le plus de mal aux Macédoniens, il (Alexandre) en prit dix, très habiles à répondre et à expliquer brièvement les questions. Il leur proposa des questions embarrassantes et les menaça de tuer le premier qui ne répondrait pas bien à la question à lui posée, et les autres ensuite, selon leur ordre ; il chargea le plus âgé de rendre le jugement.

Le premier, à cette question : « S'il croyait qu'il existât plus de vivants que de morts ? » répondit : « Plus de vivants, car les morts n'existent plus. »

(1) Tous ces récits sont inspirés par une tendance commune : la haine des conquêtes et une protestation, qu'on retrouve à chaque page des livres juifs, contre l'avidité des Grecs, et, plus tard des Romains.

(2) Le *Méor Enaim*, d'Azariah de Rossi (1511-1578) publié en 1574, reproduit ce récit, traduit en hébreu, avec un remarquable commentaire.

Le second, à cette question : « Si c'était la mer ou la terre qui nourrissait les plus grands animaux ? » répondit : « La terre, car la mer en est une partie. »

Le troisième, à la question : « Quel est le plus rusé des animaux ? » répondit: « Celui qui n'est pas encore connu de l'homme. »

Le quatrième, à la question : « Pour quel motif il avait poussé Sabba à la défection ? » répondit : « Parce que je voulais qu'il sût vivre avec honneur, ou mourir avec honneur ! »

Le cinquième, comme on lui demandait s'il pensait que c'était le jour ou bien la nuit, qui avait existé d'abord, dit : « Le jour; il a existé d'un jour plus tôt. » Et, le roi s'étonnant de cette réponse, il ajouta : « A questions obscures, nécessairement réponses obscures. »

On demanda au sixième de quelle manière il fallait s'y prendre pour être le plus aimé : « Si, dit-il, tout en étant le plus puissant, on sait cependant ne pas se faire craindre. »

Le septième, interrogé sur ce point : « Comment un homme pouvait devenir dieu ? répondit : « En faisant quelque chose qu'il est impossible à l'homme de faire. »

On demanda au huitième, « Qui était le plus fort : la vie ou la mort. «La vie, dit-il, puisqu'elle supporte tant de maux ! »

Enfin, le neuvième, à cette question : « Jusqu'à quel moment il pensait qu'il fût bon pour l'homme de vivre, » répondit : Tant qu'il ne juge pas la mort préférable à la vie. »

Tourné, alors, vers le juge, le roi lui demanda de prononcer la sentence. Celui-ci dit que chacun d'eux avait répondu plus mal que l'autre.

« C'est donc à toi de mourir le premier, puisque tu juges ainsi ! » fit le roi.

— Non, dit-il, ô roi ! si ce n'est pas mensongèrement que tu as dit devoir tuer d'abord celui qui aurait répondu le plus mal ! »

Les deux récits offrent de nombreuses analogies ; mais, celui de Plutarque est, essentiellement, un déploiement de finesses sophistiques ; celui du Talmud renferme, avant tout, l'expression du vieux levain démocratique qui n'a jamai cessé de fermenter chez les juifs et qu'on retrouve dans toute leur littérature, depuis Samuel, jusqu'aux productions les plus récentes du genre talmudique.

Le Josippoun, ou Pseudo-Josèphe, écrit vers le Xe siècle, reproduit aussi au paragraphe 11, la conversation d'Alexandre et des sages. Après avoir raconté que le roi de Macédoine avait pénétré dans l'Inde et tué Porus, l'auteur pseudonyme continue ainsi :

Il arriva au pays des Oxydraques. Là, sont les brahmines ; ils sont nus, sans vêtements et vivent dans des cabanes et des cavernes de terre. Ils lui envoyèrent des sages, disant :

« Si tu viens nous combattre, tu n'y gagneras rien, car nous n'avons rien que tu puisses piller. Si tu viens pour notre sagesse, tu n'as besoin, ni de soldats, ni de force ; viens à nous, avec des chants et des mots doux. Nous ne voulons pas guerroyer avec toi, car la guerre et les disputes te conviennent à toi ; mais à nous, appartient la sagesse. »

Et Alexandre alla à eux, avec trois héros. Il les vit nus ; et leurs femmes et leurs enfants étaient dans les champs, comme des moutons.

Et il questiona l'un d'eux et lui dit :

« Avez-vous des tombes ? » Et, on lui répondit : « Nos corps sont nos tombes ; et, lorsque nos âmes se séparent de nos corps, nous devenons vivants. »

Il demanda à l'un d'eux : « Qui est plus nombreux : les vivants, ou les morts ?

— Chez vous, les morts ; mais nous, nous sommestous vivants. D'ailleurs, les pauvres et les morts, pour chaque génération, sont toujours plus nombreux que les riches et les vivants. »

Il demanda à un autre : « Qui est plus fin et plus sage, l'homme ou les animaux des champs ? » Il répondit : « L'homme. »

Il demanda : « Qui est-ce qui ne ment jamais ? »

Il répondit : « Le vrai Dieu, qui sait la vérité. »

Il demanda à un autre : « Quel est le côté de l'homme qui vaut mieux, le droit, ou le gauche ? »

Il répondit : « Chez nous, le gauche ; et, chez vous, le droit. Le gauche est aussi plus honoré, parce qu'il est le siége du cœur, racine de la vie humaine ; et la femme qui commence à nourrir son enfant, commence par le sein gauche ; et les rois portent le sceptre royal de la main gauche. »

Et, lorqu'il leur eut adressé beaucoup de questions, il leur dit : « Demandez-moi ce que je dois vous donner. » Et ils s'écrièrent tous, disant : « Donne-nous la vie éternelle. » Et il leur dit : « Je ne le peux ; plût à Dieu que je le puisse faire pour moi-même ! »

Ils lui dirent : « S'il en est ainsi, pourquoi, maintement, te donnes-tu de la peine pour combattre, voler et piller et humilier le monde entier sous toi ; et, tu ne sais même pas qui héritera de ta gloire, après ta mort ! »

Il leur dit : « Ainsi l'a résolu Dieu, glorifié soit-il ! que nous peinions pour d'autres, qui viendront après nous ; et pour ceux qui viendront après eux. Car, c'est pour cela que nous sommes créés. Et la mer et les arbres ne se meuvent pas sans vent ; de même, l'homme ne se repose, ne demeure tranquille, nin'est heureux, sans la permission du Très-Haut. Et, moi, je voudrais me reposer ; mais le maître de l'univers, dans les mains duquel est l'âme de tout être vivant, ne me le permet pas ! »

Après ces choses, Alexandre les salua, et prit congé d'eux et suivit son chemin.

Le récit que je viens de reproduire est traduit d'après l'édition imprimée à Cracovie. en 1589. Une impression plus ancienne, incunable sorti des presses d'Abraham Kount, d'Italie, donne plusieurs variantes. Je n'en citerai qu'une, d'une singulière audace, lorqu'on songe qu'elle fut écrite il y à mille ans, et que l'édition du XVIe siècle ne la contient plus, parce qu'il n'était pas prudent d'écrire, dans ce goût, à une époque où la censure ne laissait plus échapper une ligne.

Voici ce passage :

Il s'adressa à l'un d'eux et lui dit : « Qu'est-ce que la royauté ?

— Du vol et du brigandage ! » fut la réponse.

Puis, le recit continue, comme celui que nous avons donné.

B. Sax.

LES SOCIÉTÉS DE TRADITIONS POPULAIRES

III

SOCIÉTÉ ETHNOGRAPHIQUE DE LA HONGRIE



ous apprenons avec plaisir la naissance de la nouvelle Société, qui aura son siège à Budapest. Les statuts, élaborés le 27 janvier dernier, sont signés de MM. Paul Hunfalvy, président, et Antoine Hermann, secrétaire. Ce dernier est, comme nos lecteurs le savent, directeur des *Ethnologische Mitteilungen aus Ungarn.*

Nous croyons intéressant de reproduire quelques articles des statuts et du règlement (1).

La Société ethnographique de la Hongrie a pour objet l'étude des peuples de la Hongrie actuelle et historique. Outre ce programme purement scientifique, mais en réalisant ce programme même, la Société veut consolider la fraternité et la cohésion entre les peuples et peuplades de la patrie hongroise commune à tous, en propageant et favorisant la connaissance et l'amour mutuels des citoyens de ce pays polyglotte.

Les objets d'étude de la Société sont : l'origine, le développement et l'état présent des peuples de la Hongrie actuelle et historique ; leur caractère ethnique et anthropologique ; les émanations et manifestations de la « psyché ethnique » et de la vie populaire, telles que : manière de vivre, occupations, ustensiles, ornamentique (*sic*), musique et poésie, danses et jeux, mœurs et coutumes, proverbes et dictons, légendes et traditions, sorcellerie et superstitions, contes et devinettes, chansons, ballades et formulettes, etc.; et à côté de tout cela, la description physique (anthropologique) des habitants du pays.

La tâche de la Société sera donc : d'observer et de décrire (dessiner et noter) les objets précédents ; d'inaugurer et d'appuyer toutes sortes d'études se rattachant aux objets de la Société ; d'organiser des excursions et des expéditions ethnographiques ; d'exploiter scientifiquement les données obtenues par tous ces moyens ; de publier des périodiques et des ouvrages ethnologiques ; d'assembler les objets de l'ethnographie locale et traditionnelle et de les réunir dans un musée ethnographique ; de fonder une bibliothèque et de rédiger une bibliographie spéciale ; de servir d'intermédiaire par l'échange mutuel des recherches faites dans le pays et à l'étranger ; enfin, de concentrer, de propager, de soutenir et de populariser, par ses conférences, séances et Assemblées, les études et les connaissances anthropologiques et ethnologiques.

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient le programme détaillé, sont priés de s'adresser à M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon.

Pour donner à la Société un développement aussi profond et large que possible, des sections spéciales seront organisées :

a) Une pour l'étude de chacune des peuplades et des fractions ethniques du pays.

b) Une section pour l'étude des émanations de la « psyché ethnique » et de ce qu'on pourrait nommer la Littérature orale (Folklore, Ethnopsychologie).

c) Une pour les objets de l'Ethnographie locale et traditionnelle, c'est-à-dire pour les ustensiles de la vie populaire, pour l'architecture, l'ornamentique, l'industrie textile, les faïences, l'ameublement, les jouets, etc.

d) Une pour la reproduction graphique des objets et des scènes de la vie populaire.

e) Une pour la notation chorégraphique des danses et de la notation musicale des airs populaires.

Les membres de la Société sont des membres honoraires, fondateurs, ordinaires et correspondants.

a) Les membres fondateurs sont ceux qui se sont libérés de la cotisation, en versant dans la caisse de la Société 100 francs (50 florins) ; *b)* les membres ordinaires s'obligent à observer les statuts et le règlement de la Société et à payer la cotisation annuelle de 6 francs (3 florins). La cotisation est payable après la réception du billet d'adhésion, et dans la suite au cours du premier trimestre de l'année civile ; *c*) les membres honoraires : seront nommés tels des personnes qui se seront distinguées par leurs travaux et recherches ethnologiques ; *d*) les membres correspondants pourront être des étrangers, au même titre que les membres honoraires. Les membres honoraires et correspondants sont exempts de la cotisation.

La Société publiera une revue qui paraîtra sous la direction du prof. Antoine Hermann et du prof. Louis Katona ; elle fusionnera avec les *Ethnologische mitteilungen aus Ungarn*, et paraîtra, sous le titre de *Folklore*, à Budapest, au début, une fois par semaine ; elle aura, au commencement, une feuille par numéro, en attendant que son développement offre les moyens d'élargir le cadre modeste que nous nous sommes proposé. Le *prix d'abonnement* sera de 7 florins = 12 marks = *14 francs* par an. Les sociétaires de toutes les associations folkloriques (ethnologiques, etc.), pourront obtenir la revue au *prix réduit au quart* environ, du montant ci-dessus indiqué, de sorte qu'ils n'auront à payer (pour un courrier prompt et sûr, contenant 52 feuilles par an) que le prix vraiment minime de 2 florins = 3 marks = *4 francs*. (En dehors de l'Autriche-Hongrie, il y faudra ajouter les frais de l'expédition postale).

Pour donner à tous ceux dont la collaboration est souhaitable la possibilité de concourir à l'œuvre entreprise, les directeurs admettent, dans leur revue, des articles écrits *en français, en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en russe et en hongrois*. Il va sans dire que toutes les pièces justificatives de littérature populaire seront publiées en original, avec des traductions, s'il en est besoin.

P. S.

IV

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DE TRADITIONS POPULAIRES EN BELGIQUE

Grâce à l'initiative de MM. R. de Fontaine, H. de Nimal, J. Destrée et Aug. Gittée, nos collègues, une nouvelle Société de traditions populaires est en voie de se former dans les provinces wallonnes de la Belgique. Elle aura son siège à Charleroi dans les locaux du musée archéologique, dont M. de Nimal est le conservateur. Ce musée, remarquable surtout par ses belles collections préhistoriques, gallo-romaines et franques, est bien le lieu de réunion qui convient à des folkloristes. La nouvelle Société commencera ses travaux en octobre prochain. Nous publierons incessamment son programme.

P. S.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

DES TRADITIONS POPULAIRES



Le Congrès international des traditions populaires s'est ouvert à Paris le 29 juillet dernier. Constatons que c'est la France, qui, la première, a donné l'exemple. Il est juste toutefois d'ajouter que dès 1882, un Congrès paraissait désirable. Dans une lettre adressée à M. Paul Sébillot et qui fut lue au second dîner de « Ma mère l'Oye, » l'éminent traditionniste espagnol M. Machado y Alvarez émettait le vœu de la réunion à Paris d'un Congrès. Cette idée reprise l'année dernière par la société des traditions populaires, fut adoptée par le gouvernement qui nomma une commission d'organisation. Celle-ci publia un programme qu'on trouvera dans le numéro de la *Revue*, et s'adjoignit un comité de patronage où figurent les noms de savants étrangers, bien connu dans le monde folklorique, tels que MM. Alecsandri, d'Ancona, Alessandro, Th. Braga, V. Bogisic, F.-J. Child, J.-T. Crane, Adolpho Coelho, Domenico Comparetti, Jean Fleury, Aug. Gittée, Laurence Gomme, Anton. Hermann, Karlovicz, Reinhold Koehler, Dr Freidrich Krauss, S. Kurth, Andrew Lang, David Mac Ritchie, Antonio Machado y Alvarez, Maspons y Labros, Molke Moe, Alfred Nutt, Kr. Nyrop, Dr Pitrè, N. Politis, W. Ralston, Steinthal, le général Tcheng-Ki-Tong, C.-P. Tiele, Edward Tylor, Veckenstedt, Alexandre Wesselofsky, E. Windisch.

La première séance eut lieu le lundi, 29 juillet 1889, au Trocadéro, sous la présidence de M. Ploix, président du Comité d'organisation du Congrès, étaient présents : MM. Charles Ploix, Girard de Rialle, Dr Hamy, Paul Sébil-

lot, Emile Blémont, Raoul Rosières, A. Certeux, Prince Roland Bonaparte, Michel Dragomanov, Henry Carnoy, Kaarle Krohn, H. Cordier, J. Tiersot, Jean Fleury, Achille Millien, Stanislas Prato, Michel Zmirgrodzki, Charles Marelle, Charles Leland, J.-B. Andrews, Krzyvicks, C. Wellmann Parks, Mario Proth.

M. Charles Ploix prononça un discours d'ouverture fort applaudi, et qui sera publié dans le compte-rendu *in extenso*.

Le bureau d'organisation fut transformé en bureau définitif auquel on adjoignit des savants étrangers, et il se trouva composé comme suit: *Président*, M. Charles Ploix. *Vice-présidents*, MM. Loys Bruyère, Girard de Rialle, Leland, Dragomanov, Nutt, Prato, Nyrop, Tcheng-ki-Tong. *Secrétaire général*, Paul Sébillot. *Secrétaires-adjoints*, Emile Blémont, Raoul Rosières, Andrews, Krohn.

La seconde séance se tint à la mairie du VIe arrondissement, sous la présidence de M. Leland; dans l'assemblée on remarquait MM. de Quatrefages, Loys Brueyre, le comte de Puymaigre et plusieurs autres membres qui n'étaient pas présents à la première. M. Paul Sébillot, secrétaire général du Congrès, ne put assister, pour cause de maladie à cette séance, non plus qu'à celles qui suivirent. M. Charles Ploix lut un travail développé sur l'*Interprétation des Contes Mythiques* qui donna lieu à des observations présentées par MM. L. Brueyre, H. Cordier, Dragomanov et Leland. Après lui M. Carnoy lut une communication sur le *Recueil des Traditions esthoniennes de M. Hurt*, M. Krohn donna connaissance d'un travail sur la *Littérature orale en Finlande* et déposa sur le bureau les principaux ouvrages sur le folk-lore finnois, dont il a fait don à la sociétés des Traditions populaires. Nous publierons la liste de cet important cadeau.

La séance du mercredi, 31 juillet 1889, fut présidée par M. Zmirgrodzki.

La parole fut donnée à M. Certeux pour la lecture de son travail sur les *Musées des Traditions populaires*. MM. Hamy, L. Brueyre, Blémont et Ch. Ploix, présentèrent quelques observations à ce sujet. puis M. Dragomanov parla des *Origines boudhistes du dit de l'empereur Constant*.

M. Charles Leland fit une lecture sur les rapports des Tziganes de l'Europe avec les traditions populaires. M. Achille Millien lut un conte de la *Mangeuse de morts*, qui donna lieu à des observations de M. Brueyre.

La séance du jeudi 1er août 1889 s'ouvrit sous la présidence de M. Dragomanov, président d'honneur.

M. Charles Leland fit au Congrès une communication au nom de M. le docteur Anton Hermann de Budapest sur le folk-lore magyar.

M. Stanislas Prato lut son étude sur « quelques images poétiques des Chants populaires rapprochées de la littérature artistique », qui donna lieu à un échange d'observations entre MM. Ploix, Jean Fleury, Tiersot, Marelle.

M. Charles Marelle donna lecture du travail de M. Kaarle Krohn sur la méthode de M. Jules Krohn, M. Zmirgrodzi de celui de M. Karlovicz concernant les traditions populaires en Pologne, et de son propre travail sur l'Histoire des Suastika, et il mit sous les yeux des Congressistes les nombreuses illustrations qui confirment sa thése. M. Dragomanov présenta quelques observations sur la tradition en Pologne et sur les Suastika.

La séance du vendredi 2 août 1889 eut lieu sous la présidence de M. Stanislas Prato, M. Jean Fleury lut un travail sur le *Rôle de l'ancien paganisme slave dans les Chansons populaires de la Russie.*

M. Raoul Rozières rapprocha les usages énumérés dans le travail de M. Fleury des usages analogues existant en France au moyen-âge.

M. Emile Blémont parla du *Rôle des Traditions populaires dans les Sociétés démocratiques.* M. Dragomanov indiqua des pays où l'enseignement folklorique est devenu officiel ou a été un instrument d'émancipation.

M. Stanislas Prato lut un mémoire intitulé : Explication des deux questions sur un cri et un proverbe français proposées à résoudre dans le dîner de ma mère l'Oye du 31 janvier.

Le Congrès devait être terminé le 2 août, mais à la demande générale une séance supplémentaire eut lieu lendemain. Lecture y fut donnée des pièces qui n'avaient pu encore être présenter ce sont : H. Cordier. Les monstres cynocéphales dans la légende. — Paul Sébillot. La littérature orale en France (1789-1889). — Emmanuel Cosquin. Les théories de M. A. Lang. — W. Webster. L'improvisation populaire chez les Basques. — L. de la Sicotière. Bibliographie des traditions populaires de l'Orne. — C. de Varigny. Parallèles des mythes bibliques dans les traditions populaires d'Hawai.

Les Commissions ont ensuite rendu compte de leurs travaux.

La commission de classement général des *Traditions populaires* ne crut pas pouvoir présenter un projet en plus de classement.

Celle du classement des *Contes* a proposé un projet dû à l'initiative de M. Cordier.

La Commission du Musée devant laquelle était renvoyé le projet de M. Certeux, a émis le vœu suivant, adopté à l'unanimité : « La Commission constatant avec satisfaction l'existence actuelle de plusieurs Musées etnographiques où le Folk-lore se trouve spécialement representé : notamment à Stockolm, Helsingfors, Christiania, La Haye, Moscou, Paris, exprime le vœu que l'institution des Musées d'Art populaire se propage et se généralise dans tous les pays ; que des relations internationales s'établissent à cet effet entre les Sociétés traditionnistes et que des catalogues soient rédigés pour être échangés comparés et centralisés aux divers centres de la culture des *Traditions populaires.* »

M. Ploix émit le vœu que des Congrès internationaux de traditions populaires se succèdent tous les deux ou trois ans dans les différents pays et que le prochain Congrès ait lieu à Londres. Ce vœu fut adopté à l'unanimité. M. Leland, président de Gypsy Lore Society fut chargé de transmettre le vœu en Angleterre à Folk-Lore Society.

Telle a été l'œuvre du premier Congrès des traditions populaires. En dépit de quelques mauvaises volontés déclarées ou latentes, on peut dire qu'il a réussi et il est permis d'espérer que la science des Traditions populaires y trouvera le point de départ d'intéressantes enquêtes, de classifications utiles.

*
* *

Pour rendre le séjour de Paris agréable aux étrangers qui avaient bien voulu

répondre à son appel, le bureau du Congrès avait décidé l'organisation d'un Concert et d'un dîner. Le concert eut lieu le 1er août, à l'Hôtel des Sociétés savantes ; Il fut organisé par M. Julien Tiersot, avec le concours de Mme Montaigu-Montibert, Mlles Mélodia, Sally Pispanen, Alice Gruner, MM. Hettich, Viterbo, etc. Il se composait de trois parties : citons, parmi les morceaux les plus applaudis : *Le mois de Mai*, chant de quête de la Champagne, recueilli et harmonisé par M. J. Tiersot; *Sylvestrik*, sonn breton, recueilli et harmonisé par M. Bourgault-Ducoudray, traduit par M. François Coppée ; *Rossignolet du bois joli*, version de la Bresse, recueilli et harmonisé par M. Tiersot; *La Chanson des Métamorphoses*, version du Morvan, recueillie et harmonisée par M. J. Tiersot ; *Le Pauvre Laboureur*, chanson de la Bresse, recueillie et harmonisée par M. J. Tiersot, *Le Chant des Livrées*, chanson de noces du Berry, recueilli par Mme P. Viardot, harmonisé par M. J. Tiersot ; *Trois chansons finnoises, Trois chansons grecques*, recueillies et harmonisées par M. Bourgault-Ducoudray ; *The Minstrel-Boy*, chanson irlandaise, *Once i lov'd a maiden fair*, ballade anglaise, harmonisées par M. Weckerlin, traduites par M. Louis Gallet (*Échos d'Angleterre*) ; *Pernette*, version de la Franche-Comté, recueillie par M. Ch. Beauquier, harmonisée par M. J. Tiersot ; *En passant par la Lorraine*, ronde lorraine, recueillie par M. le comte de Puymaigre, harmonisée par M. J. Tiersot ; *La mort du Mari*, chanson normande, recueillie par M. J. Fleury, harmonisée par M. J. Tiersot ; *Suites de Rondes à danser de la Haute-Bretagne*, recueillies par MM. Paul Sébillot et J. Tiersot.

Le dîner de Ma Mère l'Oye, qui devait avoir lieu à la fin de juillet, avait été retardé et l'on avait décidé que, par exception, il se confondrait avec celui du Congrès. Il eut lieu le vendredi, au café Corazza et la plupart des Congressistes y assistèrent. On y chanta des chansons en toutes les langues et de chaleureux toast furent portés aux traditionnistes français par les étrangers, aux traditionnistes étrangers par les Français.

Une croix en brillants devait être offerte à M. Paul Sébillot par ses amis de la Société des Traditions populaires. Le secrétaire général du Congrès, retenu malheureusement au lit par une indisposition, n'ayant pu assister au banquet, MM. Charles Ploix, président et A. Certeux, trésorier, furent chargés de la lui porter et de lui exprimer les vœux faits pour son prompt rétablissement et le regret que le Congrès n'ait pu profiter de l'expérience et de la bonne volonté de celui qui, depuis le commencement, avait été chargé de l'organiser.

Après la clôture du Congrès, la commission d'organisation s'est réunie sous la présidence de M. Charles Ploix et elle a décidé que, en outre du résumé analytique publié dans les *Annales* du Congrès, on ferait paraître *in extenso* les communications qui y auraient été lues. M. Paul Sébillot a été chargé d'étudier les voies et moyens d'arriver à former le premier volume des Congrès des Traditions populaires.

A. Certeux.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Bulletin de la Société d'Anthropologie, t. XII. 2. — Caricature préco lombienne de Cevritos. M. *Marcano*. — Les débuts de l'immigration des Tsiganes dans l'Europe occidentale. *Paul Bataillard*. — Le clan primitif. *Letourneau*.

Folk-lore journal, VII. 3. — Death's Messengers. *Dr. Richard Morris*. — Cairene Folklore. *A. H. Sayce*. — Bread. *Walter Gregor*. — Kelpie Stories. *Walter Gregor*. — Dorsetshire Children's Games, etc. *By J. S. Udal*. — Tabulation of folktales, allotment of the Work. — Tabulation of folktales.

Journal of Gypsy lore Society, I. 5. The Gypsies of Asia Minor. *A. Elysseefs*. — The lithuanian gypsies and their language. *Dowojno Sylvestrowicz* — O Minaris, a slovak gypsy tale. *R. von Sorva*. — The immigration of the Gypsy. *Paul Bataillard*. — The gitanos of to-day *Marguis Colocci*. — Gypsy songs of mournings : Prisoner's lament *Auton Herman*. — Lament for the death. *H. von Wlislocki*.

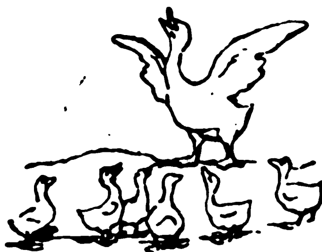
Le Ménestral. Promenades musicales à l'Exposition, par Julien Tiersot. — Sous ce titre, notre collaborateur étudie les diverses manifestations musicales, tant populaires et exotiques qu'artistiques, qui se sont produites à Paris à l'occasion de l'Exposition. Voir notamment les articles sur la musique du théâtre annamite (16 et 23 juin ; airs notés); le concours des musiques pittoresques (7 juillet); les danses javanaises(14 et 1 8juillet; musique notée). Cette étude sera continuée.

Revue d'Ethnographie, VII. 6. — Le temple royal confucéen de Hanoï. *G. Dumoutier*. — Les Papouas de la mer d'Entrecarteau. *E. T. Hamy*. — Matériaux pour servir à l'étude de l'éducation physique chez les différents peuples de l'empire Russe. *Dr. Pokrowski*.

Le Temps, 6, 14, 18 août. — Chanson populaire de l'ancienne France. *Anatole France*.

Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwifsenschaft (Revue de psychologie ethnique et de linguistique) publiée par les professeurs Lazarus et Steinthal. Leipzig 1889. XIXe volume. 2e et 3e fascicules. — Le caractère distinctif de la poésie populaire, *Franz Krejci*. — La parole (ratio λὸγος *Karl Schulz*. — Eloge de G. T. Fechner, *T. Achelis*. — Le langage des Tsiganes de Westphalie, *R. von Sowa*. — Une danse de l'épée allemande en Hongrie, *Arnold Meyer*. — Calendrier des jours fastes et néfastes en Haute-Bavière (étude de médecine populaire), *M. Hœfler*. — Comparaison et métaphores du Rig-Veda, *Arnold Hirzel*. — Comptes rendus : Langage sans paroles de Rodolph de Kleinpaul ; sur l'apperception de Karl-Lange ; l'Agnimitra et Mâlavikâ de Kâlidâra de Victor Henry : Histoire et système de la conception de l'Univers au moyen-âge, d'*Heinrich von Eicken*.—Le nouveau musée des costumes populaires et des métiers domestiqnes à Berlin par *Ulrich Jahn*. — La Société d'Ethnographie Hongroise, par *Ulrich Jahn*.

NOTES ET ENQUÊTES



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 51e dîner a eu lieu le 30 juin, au café Voltaire, sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la société. Les autres convives étaient MM. H. Cordier, E. Lamy, Loison, de La Sicotière, N. Quellien, Félix Régamey, A. Tausserat, J. Tiersot. On y a comme d'habitude chanté des chansons et échangé de joyeux propos.

∴ *Concours de musiques pittoresques.* — Le jeudi 4 juillet, a eu lieu au Trocadéro, sous la présidence de notre collègue Paladhile, le concours des musiques pittoresques que nous avons annoncé en son temps. L'on y a entendu d'abord des cornemuses et musettes du Bourbonnais, de l'Auvergne et de la Marche; des vielles auvergnates ou bourbonnaises; puis les bombardes ou binious bretons, les tambourins et galoubets provençaux, enfin une estudiantina provençale. Parmi les instruments populaires étrangers, il faut signaler surtout les guitares et mandolines italiennes, et la *macheti*, instrument de même nature, en usage dans l'île de Madère; le *czymbalins* hongrois; le *naiou* roumain (flûte de Pan); enfin les orchestres des tziganes hongrois, des Coutars roumains et des Serbes. Au point de vue de nos études, une pareille séance ne présente assurément qu'un intérêt très superficiel; mais elle n'en est pas moins digne d'être signalée comme preuve du goût que prend le public aux manifestations de l'art populaire de notre pays assi bien que des pays étrangers.

∴ *Mission musicale.* — M. Charles Bordes, dont nous avons annoncé récemment les premiers travaux concernant les mélodies populaires du Pays basque, est de retour d'une mission qui lui a été confiée par le Ministère de l'Instruction publique, en vue de recueillir les chansons de cette province. Nous espérons pouvoir jouir prochainement du produit de cette enquête, qui ne saurait manquer de présenter un vif intérêt.

∴ *Nominations.* — Lé roi de Suède vient de conférer l'ordre de l'Etoile du Nord et le gradede commandeur à M. Gaston Paris, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et directeur de l'Ecole des hautes études. M. Gaston Paris est un des savants qui ont le plus contribué à restaurer les études romanes, et c'est à la demande d'un groupe de romanistes suédois que le roi Oscar l'a honoré de cette haute distinction, dont il n'est pas prodigue. Le docteur C. Wahlund qui représentait l'université d'Upsal à l'inauguration de la Sorbonne. a été chargé par la légation suédoise de remettre au nouveau commandeur les insignes de l'ordre le jour de son 50e anniversaire.

Nos collègues MM. Julien Tiersot et Constant Pierre ont été récemment nommés officiers d'Académie.

∴ *Les traditions populaires et l'Université.* Notre collègue, M. Léon Pineau, professeur d'allemand au Lycée de Tours, appelé à faire le discours d'usage, a pris pour sujet « Les traditions populaires » et il a montré que les contes ne sont pas aussi futiles que d'aucun le prétendent:

«Produits de l'expérience des peuples, les contes cachent sous leurs dehors enfantins des trésors de sagesse. Il ne cessent surtout de vous dire: Soyez bons; bons pour tous les déshérités qui vous entourent; pour la luciole mutilée qui s'agite en gémissant dans l'herbe; soyez bons pour les fourmis dont le feu va éteindre le nid; pour la mouche qui se débat et va expirer dans une toile d'arraignée. Et, confiants en vous-mêmes, allez droit votre chemin. Comme le plus jeune des trois fils du roi, partis à la recherche du merle blanc qui doit rendre la jeunesse à leur père, grâce à ceux que vous aurez secourus, vous vaincrez tous les obstacles; et si, de retour à la maison, vos frères envieux vous volent l'oiseau merveilleux et vous jettent dans quelque puits profond, soyez sans crainte: un bon génie ira vous tendre la main, et vous offrirez l'oiseau de nuit au vieux monarque qui ne manquera pas de vous en récompenser d'un quartier de son royaume.»

DONS A LA BIBLIOTHÉQUE

VIII

PAR D. ANTONIO MACHADO Y ALVAREZ.

1° à 11° Bibliotheca de las tradiciones españolas.

Vol. I. — Introduccion, por *Machado y Alvarez* (Antonio). Fiestas y costumbres populares andaluzas, por *Montoto y Rautenstrauch* (Luis). Cuentos populares españoles, por *Machado y Alvarez*. Supersticiones populares comparadas con las portuguesas, por *Guichot y Sierra* (Alejandro).

Vol. II. — Folk-Lore de Madrid, por *Olavarria y Huarte* (Eugenio). Juegos infantiles de Extremadura, por *Hernandez de Soto* (Sergio). De los maleficios y los demonios, obra escrita en el siglo XV, por Fr. Juan Nyder y traducida del latin por *Montoto y Vigil* (D. José Maria).

Vol III. — El mito del basilisco, por *Guichot y Sierra*. Juegos infantiles de Extremadura (conclusión). De los maleficios y los demonios (continuación).

Vol. IV. — Folk-Lore Gallego, por *Pardo Bazan* (Emilia) y varios escritores de Galicia. De los maleficios y los demonios (conclusión). Fiestas y costumbres populares andaluzas (continuación).

Vol. V. — Estudios sobre literatura popular. Primera parte, por *Machado y Alvarez*.

Vol. VI. — Apuntes para el mapa topografico tradicional de Burguillos, por *Matias R. Martinez*. — Apéndices. — Tradiciones referentes à algunos sitios de Extremadura, por doña C. A. D.

Vol. VII. — Tomo I del Cancionero popular gallego, por don José Pérez Ballesteros, con un prólogo del Exemo. Sr. don *Theophilo Braga* y un apéndice del Sr. D. *Antonio Machado y Alvarez*.

Vol. VIII. — A Rosa na Vida dos Povos, por *Cecilia Schmidt Branco*. — Contribución al Folk-Lore de Asturias : Folk-Lore de Praaza, notas y apuntes recogidos y ordenados por L. *Giner Arivau*.

Vol. IX. — Tomo II del Cancionero popular gallego.

Vol. X. — Cuestionario del Folk-Lore gallego establecido en la Coruña. — Cuentos populares recogidos en Extremadura, por D. *Sergio Hernandez de Soto*.

Vol. XI. — Tomo III del Cancionera popular gallego.

Le Gérant : A. CERTEUX.

LAVAL. — IMP. ET STÉR. E. JAMIN, 41, RUE DE LA PAIX.

REVUE

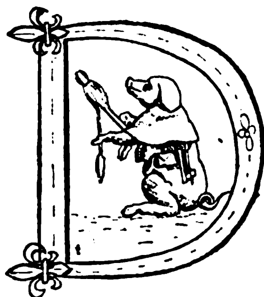
DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 10. — Octobre 1889.

L'INVENTAIRE DES CONTES

I



ANS le numéro de son journal qui a paru en janvier dernier, la société anglaise de Folklore dit que le moment est venu de tirer parti des nombreux matériaux accumulés par les collectionneurs des traditions populaires. Pour faciliter le travail, elle a pensé qu'il était nécessaire de procéder à un arrangement systématique de ces matériaux. Elle a notamment proposé un mode particulier d'analyse des contes.

Ce sera un de nos premiers devoirs, disait le rapport présenté à cette société en décembre 1888, de communiquer notre programme aux sociétés étrangères afin d'établir à ce sujet une entente commune, et d'atteindre le plus promptement possible, grâce à l'uniformité de la méthode, le but que poursuit la science folklorique (1).

Les folkloristes français crurent devoir profiter de l'exposition organisée à Paris pour convier leurs collègues étrangers à un congrès international. L'occasion était excellente pour étudier ensemble et discuter les projets de la société anglaise. Malheureusement nous sommes forcés de constater que les auteurs du programme à suivre ne sont pas venus assister à notre réunion et un échange utile de vues n'a pu avoir lieu sur ce point. Il en a sans doute été question, le congrès a même cru pouvoir formuler un vœu ; mais ce vœu n'a pu avoir une forme assez précise et la question n'est pas définitivement résolue.

Je voudrais présenter ici quelques observations au sujet de ce que la société anglaise appelle la *tabulation* des contes, ce que nous pouvons appeler en français (je crois inutile de créer un mot nouveau) l'inventaire ou la table analytique. C'est un véritable inventaire, car il s'agit de classer tous les incidents et tous les personnages des récits. Cette *tabulation* a déjà reçu en Angleterre un commencement d'exécution, avant aucune entente préalable. Elle méritait cependant d'être sérieusement discutée ; le mode à suivre dans son exécution peut va-

(1) *Folklore journal* t. VII. p. 3.

riersuivant l'usage postérieur que l'on veut en faire et je ne trouve pasde renseignements précis à cet égard ; le plan adopté peut convenir à certaines études et être tout à fait insuffisant pour d'autres. Il faut avant tout se demander à quels besoins doit satisfaire un pareil travail.

Voyons d'abord quelle est la *tabulation* proposée. La tabulation de chaque conte comprend huit articles :

1. Le titre du conte,
2. Les personnages,
3. Une analyse succincte du récit,
4. Une liste alphabétique des incidents,
5. Des indications bibliographiques sur l'ouvrage auquel le récit est emprunté,
6. Des renseignements sur la manière dont le conte a été recueilli,
7. Les notes de l'éditeur sur ce conte,
8. Les notes de la personne qui a fait la *tabulation*.

Tout ceci est certainement fort intéressant, mais qu'en résultera-t-il ? Une édition nouvelle, abrégée et résumée, de tous les volumes de contes qui existent déjà, avec les notes en plus de la personne qui aura préparé chaque publication. L'utilité de ces nouvelles éditions est-elle en rapport avec le travail qu'elles exigeront ?

Les articles 5 et 6 devraient être joints au titre du conte et se confondre dans l'article 1. La publication à nouveau des notes de l'éditeur semble peu nécessaire et j'en trouverai une preuve dans une des *tabulations* publiées par la *Folklore Society* (1) où l'auteur se contente de renvoyer au volume dont il fait la table.

Quant aux notes personnelles de ce dernier, on peut se demander si elles sont bien à leur place. Ces notes semblent consister dans l'indication des récits qui présentent de l'analogie avec chacun des contes que l'on résume. J'aurais au contraire pensé que le but des tables était précisément de nous permettre de déterminer postérieurement les analogies ou les similitudes qui peuvent exister entre les contes des différents pays ou entre ceux d'une même contrée. Il semble donc naturel d'attendre que toutes les tables soient terminées pour procéder aux comparaisons ; nous dresserons alors une fois pour toutes la liste des récits ou des fragments de récits identiques, sans avoir besoin de la répéter à propos de chacun des contes ou des incidents qu'ils rapportent.

Le vrai travail d'analyse du conte se trouve dans les articles 2, 3 et 4 ; 2 et 4 constituent seuls la table. Le résumé (2) est utile, en ce sens qu'il sert de préparation pour fournir la série abrégée des faits ou des personnages qui devront être classés alphabétiquement, mais sa publication est-elle bien nécessaire ? On doit retrouver dans la table tous les éléments qui le composent et il sera toujours préférable de recourir au texte même d'un conte si l'on veut déduire quelques conséquences des incidents qui s'y rencontrent.

En adoptant le mode sus-indiqué, les folkloristes anglais se sont peut-être placés à un point de vue spécial qui le justifie ; mais ce point de vue m'échappe. Je le répète, je ne comprends ces tables que comme un moyen de rapprocher les histoires ou les détails similaires. Ces rapprochements nous intéressent tous,

(2) t. VII. p. 15 de la table.



quelle que soit notre opinion sur l'origine des contes. Ceux qui les regardent comme les résultats de fantaisies individuelles y chercheront quelles sont les idées qui surgissent le plus naturellement dans le cerveau humain. Ceux qui attribuent aux récits identiques une source commune y puiseront les éléments pour tracer la route qu'ils ont parcourue. Enfin ceux qui croient devoir remonter à une interprétation des événements ou des personnages verront leurs recherches facilitées lorsqu'ils trouveront sous une même rubrique l'indication de tous les textes relatifs à un même sujet. Les folkloristes anglais n'ont pas renoncé à l'explication des traits singuliers que l'on rencontre dans les contes et M. Edward Clodd (1) a interprété d'une façon fort ingénieuse et fort judicieuse le dénouement de l'histoire bien connue de Rumpelstitstkin.

Le point important est de dresser la table alphabétique des évènements et des personnages. Les listes préparées pour chaque conte ne sauraient demeurer isolées ; il serait fort long de recourir à tous les résumés séparés lorsqu'on veut étudier un objet spécial. Il faut arriver à une table alphabétique plus étendue; il y a cependant une limite évidente à cette extension.

Je ne suppose pas que personne songe à réunir les inventaires de tous les contes de toutes les nations. Cette œuvre ne serait jamais définitive, tant qu'on n'aurait pas épuisé complètement tout ce que l'humanité a pu produire dans ce genre. D'ailleurs il conviendra toujours de séparer tout ce qui appartient à des populations essentiellement différentes ; ce sera le seul moyen de comparer les produits de leurs facultés intellectuelles.

En ce qui concerne les races qui parlent une langue aryenne, il serait certainement avantageux de condenser tous leurs récits dans une même table alphabétique, car nous savons que ces récits sont tous les mêmes et doivent avoir une origine commune. Mais cette tâche offrirait d'assez grandes difficultés ; les collections déjà publiées sont assez considérables pour que son achèvement nécessitât un temps très long ; tout le dépouillement devrait se faire dans une seule langue pour qu'on pût arriver à un classement alphabétique. Je crois donc qu'il convient de s'en tenir à la table générale de chaque collection considérée séparément. Mais il n'importe pas moins que toutes ces tables soient conçues dans le même esprit et exécutées suivant un plan identique.

Reste donc à savoir comment on devra procéder à ce travail. La *tabulation* anglaise me paraît insuffisante. J'ai dû étudier avec beaucoup de soin, en vue d'une étude que je publierai ultérieurement et dont j'ai lu une partie au congrès des traditions populaires, la collection des contes germaniques recueillis par les frères Grimm ; à cette occasion, je m'étais fait une table de ces contes par ordre de matières. Je poursuivais un but précis et déterminé, je n'ai pas la prétention de regarder ma méthode comme la meilleure.Quelle qu'en soit la valeur, je crois utile de la faire connaître. Elle pourra être consultée avec fruit par ceux qui voudront discuter le modèle définitif que l'on devra suivre.

Les contes se divisent en trois catégories bien distinctes, 1. les fables ou apologues, 2. les facéties, 3. les contes mythiques où l'on trouve des faits surnaturels. Je m'occuperai seulement de ces derniers. Chaque catégorie me paraît d'ailleurs comporter une table séparée.

(1) *Folklore journal*, t. VII. p. 131.

Dans tout conte mythique, il y a un personnage principal, ce qu'on appelle le héros, ou une héroïne, et quelquefois les deux. Il y a d'autres personnages, qui parfois contrarient ou au contraire favorisent les entreprises du héros. Les aventures de celui-ci sont le sujet de la narration ; il court généralement des dangers, accomplit des exploits ; tous ces actes ainsi que les moyens dont il dispose pour les accomplir méritent d'attirer l'attention. Il en est de même des lieux qui sont le théâtre du mythe. Tous ces détails doivent entrer dans le dictionnaire des contes. Celui qui prépare ce dictionnaire doit faire de chaque conte, pour en découvrir les éléments, une analyse raisonnée. Le résumé simple est insuffisant.

Pour montrer comment je comprends cette analyse, j'en ferai l'application au premier des contes de Grimm.

LE PRINCE GRENOUILLE

Personnages.

Un prince qui a été métamorphosé en grenouille — héros du conte.
Une princesse, la plus jeune des filles d'un roi — héroïne.
Un roi, père de l'héroïne.
Un serviteur du prince (le fidèle Henry).
Une sorcière qui a métamorphosé le prince.

Evènements.

Métamorphose d'un prince par une sorcière.
Perte de sa balle d'or par la princesse.
La balle d'or trouvée et rendue par le prince grenouille.
Ce prince va manger à la table de la princesse et passer la nuit dans chambre.
Après la nuit passée, il reprend sa forme première.
Mariage du prince et de la princesse.
Le serviteur du prince s'est entouré le cœur de bandes de fer qui se rompent quand le prince a repris sa forme.

Choses

Une balle d'or.
Vaisselle d'or et objets en or de la princesse.
Bandes de fer qui entourent le cœur.

Lieux.

Une grande forêt sombre.
Un puits près d'un tilleul.
Un château royal.

Heure.

Le prince reprend sa forme au moment où le soleil se lève.

Cette analyse est un travail préliminaire qui n'a pas besoin d'être publié (1) ; elle a pour but de mettre en évidence toutes les particularités du conte qui doivent entrer dans la table. Il reste ensuite à les ranger alphabétiquement, en déterminant soigneusement pour chaque détail le mot qui dominera dans cette classification. Voici comment je conçois cette liste, mais on comprendra qu'on

(1) Cette publication serait pourtant utile, si elle donnait dans une langue différente de l'original le resumé de traditions publiées dans une langue peu connue.

peut en introduire directement les éléments dans la table générale eu indiquant par un numéro d'ordre le récit auquel ils se rapportent.

Personnages

Grenouille (forme métamorphique d'un *prince*).
Prince.
Princesse (la plus jeune).
Serviteur du héros (le fidèle Henry). (1)
Sorcière.

Événements

Désenchantement du *prince.*
Mariage du *prince* et de la *princesse.*
Métamorphose du *prince* en grenouille.
Nuit passée dans la chambre de la *princesse* (moyen de désenchantement).
Perte d'une balle d'or.
Trouvaille d'une balle d'or perdue.

Choses

Balle d'or.
Cœur enveloppé de bandes de fer.
Fer (bandes de) qui enveloppent le cœur.
Or (vaisselle d') et objets en or de la *princesse.*

Lieux

Château royal.
Forêt (grande) sombre.
Puits dans la forêt, où la *princesse* perd sa balle.
Tilleul (*princesse* sous un).

Heure

Lever du soleil, moment du désenchantement du *prince.*

J'ai distingué les personnages, les lieux, les événements, parce que je crois qu'il est intéressant de pouvoir les étudier séparément et qu'on facilitera ainsi le travail de ceux qui voudront faire la comparaison des traditions. L'inventaire des contes devrait être divisé en plusieurs chapitres. Je n'ai pas la prétention d'en fixer le nombre ; plus il y en aura, plus les recherches seront aisées. Il est vrai qu'un même fait pourra entrer ainsi plusieurs fois dans la table, sous des rubriques diverses, et que la table sera par suite allongée, mais cela me parait indispensable. Ainsi, dans le conte analysé ci-dessus, la perte de la balle se trouvera classée à la fois à l'article : balle et à l'article : perte d'objet. Le premier indiquera tous les contes où il est question d'une balle ; le second, où il y a des objets perdus et retrouvés.

Je mettrais à part les personnages, en y comprenant les animaux qui jouent un rôle comme acteurs. Le héros ou l'héroïne doivent être soigueusement notés. Il faut sans doute les indiquer par la nature de leur condition sociale, mais on pourrait, par exexple, imprimer en italique cette condition toutes les fois qu'elle

(1) Le personnage du conte aryen étant généralement anonyme, il conviendra généralement de le faire entrer dans la table par le caractère de son rôle plutôt que par son nom.

s'applique au héros. Si celui-ci est métamorphosé, la forme temporaire ne doit venir qu'en seconde ligne et peut-être devrait-on faire un paragraphe spécial des formes métamorphiques. — On semble s'être jusqu'à présent peu occupé des lieux, ils méritent d'entrer dans la table et d'y former une division séparée. — Il est inutile d'insister sur les évènements ; on noterait utilement si l'action a été faite par le héros. — Quant à ce qne j'ai intitulé les « choses » tout le monde comprendra ce que j'entends par là. Les plantes en feront partie à moins qu'on ne veuille aussi les distinguer.

Les observations précédentes sont le résultat de mon expérience personnelle. D'autres folkloristes ont du se faire des tables ou réfléchir à la manière dont elles devraient être faites. Il serait intéressant qu'ils voulussent bien faire connaître leur opinion ; la discussion pourrait alors s'engager utilement sur ce sujet et conduire à l'adoption d'un modèle uniforme.

CHARLES PLOIX.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

VIII

Il ne faut pas faire de croix avec les objets en les posant l'un sur l'autre : ça porte malheur, c'est signe de mort ; pour les mêmes raisons, ne jamais mettre le pain à l'envers sur la table.

Il ne faut jamais donner une épingle, une broche en cadeau, c'est une cause certaine de brouille, de rupture entre amis ou amants. Si cependant on tient à offrir pareil objet, la personne qui le reçoit doit donner en retour un ou deux sous pour les pauvres, et racheter ainsi l'objet.

Une glace qui se brise présage *sept* ans de malheur ou une mort.

Quand on a une cage avec des oiseaux et que des petits vont éclore ou sont éclos, il faut mettre un ruban rouge à l'un des barreaux pour les préserver de la maladie ou de la mort.

LÉON SICHLER.

(1) Voir le t. III, p. 96, 136, 236, 289, 290, 647



Le dessin du bas de la page est un fragment d'un encadrement des Heures de Simon Vostre.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES (1)

VII

ANJOU

Dans certaines communes de l'Anjou, limitrophes de la Bretagne, il existe une coutume mortuaire assez curieuse. Sitôt qu'un moribond *entre en agonie*, la garde-malade ou la domestique de la maison prend une bougie, l'allume et la tient devant les yeux du mourant : comme je demandais le pourquoi de cet usage on me répondit que cela se faisait pour aider la personne à mourir et pour éloigner le malin d'elle.

Sur le parcours de la maison du défunt à l'église et de l'église au cimetière le convoi mortuaire s'arrête à chaque fois qu'il trouve une croix, alors un des assistants qui a fabriqué de toutes petites croix en dépose une au pied de la grande en récitant un *Ave maria*. Il y a quelquefois 3 ou 4 arrêts du funèbre cortège : cette coutume est plutôt vendéenne qu'angevine.

G. DE LAUNAY.

L'ENFER ET LE DIABLE DANS L'ICONOGRAPHIE (2)

II

DEUX IMAGES DU XVIe SIÈCLE



ERS le commencement du XVIe siècle, on imprima à Rouen un volume petit in-8o carré, intitulé *Vigilie mortuorum*, (*sic*) qui contient plusieurs images intéressant nos études. L'une d'elles, fo LXXVI, représente l'intérieur d'une église au milieu de laquelle est un cercueil : de la bouche d'un prêtre agenouillé auprès part une banderolle sur laquelle sont écrits ces mots : « *Responde michi* » (*sic*). Dans le haut, on voit un homme emporté par deux diables. Un quatrain placé au bas de l'image donne l'explication de l'image :

Un chanoine mort de Paris
Ainsi qu'on faisoit son service :
Respondit au chœur par ces dicts :
Que damné estoit pour son vice.

C'est la légende qu'un siècle et demi plus tard Lesueur peindra dans la vie de

(1) Cf. t. III, p. 45, 81, 88, 365, 599 et t. IV, p. 421.
(2) Voir le t, IV, p. 129, cf. aussi les figures du t. III, p. 411, 645, 646.

saint Bruno. Les deux diables ne présentent pas grand intérêt au point de vue de l'iconographie, et ils n'ont pas d'attributs bien caractérisés. Les deux images que nous reproduisons sont beaucoup plus intéressantes. Dans la première (f° LXXXIIII), le démon a des cornes, une sorte de crête de coq, des ailes de chauve-souris, et une queue dentelée et retournée qui ressemble à une tentacule de poulpe ; ses bras velus sont terminés, non par des mains, mais par de véritables griffes. Ce diable, d'un aspect peu engageant, semble se concerter avec un personnage bien habillé qu'une banderolle partant de la ceinture appelle « *Mundus* ». C'est lui qui, avec une femme luxueusement vêtue au-dessus de laquelle est l'inscription « *Caro* » s'efforcera sans doute de séduire l'enfant tout nu que l'on voit au bas de la gravure.



Au dessous est l'inscription suivante :

Lenfant ieune au monde venât
Cognoissant les maux qui y sont,
Sa vie regrette en gemissant
Ainsi que les malheureux font.

La deuxième image représente une personne sur son lit de mort, à laquelle un prêtre vient administrer les derniers sacrements ; par une fenêtre entr'ouverte, on aperçoit un homme en train de creuser une tombe. Au pied du lit un démon semble terrassé, un autre, à face hideuse et fantastique, sort de dessous le lit et paraît prêt à prendre la fuite (f° LXXXII).



Vigilii mortuorum

L'image est expliquée par ce quatrain.

Quâd lhôme a vescu aage êtier
En cette vallee miserable :
En esperant sans destourbier
Dobtenir la vie perdurable.

PAUL SÉBILLOT.



DEVINETTES DU NIVERNAIS

I

Qui est-ce qui boit son sang et mange ses tripes ?

— Une lampe.

Qu'est-ce qui porte ses tétines sur son dos ?

— Un fromage mou sortant de la *fercielle,* (vase criblé de trous).

Un petit sac de mouture ;
Qui n'a ni gueule ni couture.

— Un œuf.

Qui est-ce qui pousse du nez et racine du cul ?

— Une aiguille enfilée.

Qu'est-ce qui a père et mère, femme et enfants et n'engendra jamais.

— Un cimetière.

Je l'ai vu naître, je l'ai vu mourir, après sa mort je l'ai vu courir.

— Une feuille.

Qui est-ce qui boit par la queue ?

— Un étang.

Je musse de musse en musse et partout où je musse je laisse un bout de ma queue.

— Uue aiguille enfilée.

Haut comme un petit buisson ;
Pisse comme un petit garçon.

— Une cruche.

Qui est-ce qui prend peur quand on entre ?

— Le chanteau de pain.

Quatre petites demoiselles, toujours courant les unes après les autres sans pouvoir s'attraper ?

— Un dévidet.

Qu'est-ce qu'on jette à cent lieues ;
Et qu'on tient toujours par la queue ?

— L'œil.

Qui est-ce qui est aussi méchant mort qu'en vie ?
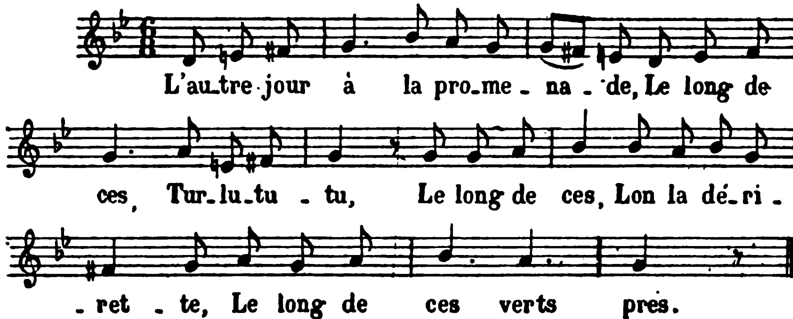
— La ronce.

Ach. Millien.

L'AUTRE JOUR A LA PROMENADE

I

VERSIONS DE SAINT-BRIEUC



L'autre jour à la promenade,
Le long de ces ... turlututu,
Le long de ces ... lon la dérirette,
Le long de ces verts prés.

Dans mon chemin j'ai fait rencontre
D'une jeune ... beauté.

Là je me suis approché d'elle
Pour lui vouloir ... parler.

— Retire-toi, car, me dit-elle,
Tu n'es pas mon ... berger.

Car mon berger porte une épée
Pendant à son ... côté.

Puis mon berger porte une flûte
Pour me faire ... danser.

EMILE DURAND

II

L'autre jour en me promenant
Le long de ces bois charmants
J'ai rencontré une fillette
Qui faisait son ... lon, la, ridette
Qui faisait son bouquet.

Je lui ai dit : — Ma mie Jeannette,
Prête-moi ton ... turlututu,
Prête-moi ton ... lon, la, ridette,
Prête-moi ton bouquet.

— Oh ! non, je n'oserais
Crainte de mon ... turlututu,
Crainte de mon ... lon, la, ridette,
Crainte de mon berger.

— Ton berger n'a point d'épaulettes
Ni d'épée au ... turlututu,
Ni d'épée lon, la, ridette.
Ni d'épée au côté.

Dansez, dansez, jeunes fillettes,
Puisqu' vous êt's en ... turlututu.
Puisqu' vous êt's en lon, la, ridette,
Puisqu' vous êt's en gaîté.

Un jour viendra, pauvre fillettess
Où vous n' pourrez plus ... turlututu
Où vous n' pourrez plus lon, la, ridette,
Où vous ne pourrez plus danser.

LE MAOUT

III

VERSION DE LA FORÊT DE BERSAY (SARTHE)

Un soir soir en m' promenant
Le long de ces ... tirliguedines,
Le long de ces, lon là liguedine
Le long de ces verts prés.

J'y fis une rencontre,
D'une bergère, à ... tirliguedine,
D'une bergère, à lon là liguedine
D'une bergère à mon gré !

Elle avait sa houlette,
C'était pour m'y ... tirliguedine
C'était pour m'y, lon là liguedine
C'était pour m'y frapper.

— N'y frappez pas, la belle,
Car je suis votre ... tirliguedine,
Car je suis votre, lon là liguedine.
Car je suis votre berger.

— Mon berger n' porte pas
Les habits qu' vous ... tirliguedine,
Les habits qu' vous, lon la liguedine,
Les habits que vous portez.

Un grand sarreau de toile,
Des gros sabots ... tirliguedine,
Des gros sabots, lon la liguedine,
Des gros sabots ferrés.

La pris par sa main blanche,
Dans le bois j' l'ai ... tirliguedine,
Dans le bois j' l'ai, lon la liguedine,
Dans le bois j' l'ai menée.

Quand elle fut dans le bois,
Elle s'est mise, à ... tirliguedine,
Elle s'est mise à lon la liguedine,
Elle s'est mise à pleurer.

— Ah ! qu'avez-vous la belle ?
Qu'avez-vous à ... tirliguedine,
Qu'avez-vous à, lon la liguedine,
Qu'avez-vous à pleurer ?

— Je pleure mon cœur volage,
Que vous m'avez ... tirliguedine,
Que vous m'avez, lon la liguedine,
Que vous m'avez volé.

Le garçon qu'était sage
Il la laissa ... tirliguedine,
Il la laissa, lon la liguedine,
Il la laissa aller.

Quand elle fut hors du bois,
Elle s'est mise à ... tiriguedine,
Elle s'est mise à, lon la liguedine,
Elle s'est mise à chanter.

— Ah ! qu'avez-vous, la belle,
Qu'avez-vous à ... tiriguedine,
Qu'avez-vous à, lon la liguedine,
Qu'avez-vous à chanter ?

— Je chante mon cœur volage,
Que vous m'avez ... tirliguedine.
Que vous m'avez lon la liguedine,
Que vous m'avez laissé.

— Revenez donc, la belle,
Cent écus j' vous ... tiriguedine,
Cent écus j' vous, lon la diguedine,
Cent écus j' vous donnerai.

— Ni pour cent, ni pour mille,
Jamais vous n' m'y ... tirliguedine,
Jamais vous n' m'y, lon la liguedine,
Jamais vous n' m'y r'prendrez.

Mme DESTRICHÉ



LES FÉES CHRÉTIENNES



Les esprits dont la croyance populaire a peuplé les lieux remarquables par leur disposition singulière, les vieux édifices, les cavernes et même les maisons, ne sont pas tous vus du même œil par les gens de la campagne. S'ils craignent les maléfices des démons, les espiègleries des lutins et des animaux fantastiques, les fées leur semblent mériter des égards particuliers. Dans les légendes, elles jouent presque toujours un rôle bienfaisant : ce sont elles qui douent les enfants, qui protègent contre l'ogre ou l'homme fort, le petit garçon faible, mais courageux, qui grâce à leur aide finit par triompher ; ce sont elles qui font aux pauvres gens des présents bien précieux : du pain qui ne diminue pas, des vêtements, ce qu'il faut pour les mettre à l'abri du besoin.

Les paysans leur sont reconnaissants : on les entend rarement les traiter de sorcières, de maudites. Ils emploient au contraire des expressions qui témoignent de la sympathie qu'ils leur gardent. Ils les nomment les bonnes dames, nos bonnes mères les fées, et semblent regretter qu'elles aient disparu au commencement de ce siècle. Plusieurs — en Haute-Bretagne du moins — espèrent que leur départ n'est pas définitif, et qu'on les reverra le siècle prochain.

Une des preuves les plus convaincantes de la sympathie que leur garde le peuple est la manière dont il envisage les fées au point de vue de la religion. Il lui répugnerait de savoir païennes et damnées les dames bienfaisantes des cavernes et des bois. Cependant il est dangereux pour elles de devenir chrétiennes ; car pour les tuer il suffit de leur mettre du sel dans la bouche. C'est de cette manière que, d'après les conteurs, les fées de Plévenon ont cessé d'être immortelles (cf. La Mort des fées. *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 2e série, nº XX), et comme le sel est un des ingrédients usités dans la cérémonie du baptême, il est presque impossible qu'elles soient baptisées. Cependant elles peuvent entrer dans les églises, être marraines et assister à des mariages. Elles ne sont ni tout à fait chrétiennes ni tout à fait païennes. Ce sont, d'après une croyance assez répandue en

Haute-Bretagne, des esprits, des espèces d'anges condamnés à une pénitence qui doit être accomplie sur terre, et au bout de laquelle ils reprendront leur rang dans le paradis.

Le peuple va parfois plus loin : il leur fait construire des églises, et ainsi qu'on le verra plus loin, ériger des croix. Par là sans doute elles font œuvre chrétienne et leur pénitence est abrégée.

Les petites légendes qui suivent montrent des fées — ce sont toujours les fées auxquelles on assigne une résidence dans le pays et non les fées innommées des contes — qui touchent de près au christianisme ; parfois même elles font des actes chrétiens. Faut-il y voir un souvenir lointain de l'époque où les prêtresses gauloises devinrent chrétiennes, ou ce rôle leur est-il attribué uniquement par sympathie ? C'est une question qu'on peut poser, mais non résoudre, surtout en présence du très petit nombre de documents qui montrent cette incarnation des fées. Ces légendes ne sont pas sans doute particulières à la Bretagne, au Forez, à la Bourgogne et à la Bresse, seuls pays où on les ait jusqu'ici constatées, — à ma connaissance du moins. En réunissant ce petit dossier, je serais très heureux de provoquer une enquête sur ce sujet.

I

LES FÉES ET LES ÉGLISES

La Chapelle de Hirel en Ruca (Côtes-du-Nord) a été bâtie par les fées en une seule nuit. Elles avaient l'intention de la faire plus grande et de la joindre à l'église de Ruca. La nuit suivante, elles allèrent au Port-à-la-Duc chercher les pierres qu'il leur fallait pour cela. L'une d'elles revenant avec un fardeau de pierres rencontra sur le chemin une pie morte. Elle ne savait pas ce que c'était, et elle s'adressa à une bonne femme qui passait sur la route.

— Qu'est-ce que cet oiseau qui ne bouge point ?

— 'Est eune pie morte, répondit la bonne femme.

La fée surprise demanda :

— Mais est-ce que nous mourrons tous ainsi ?

— Vère, ben sûr.

Quand la fée entendit cela, elle dénoua son tablier et jeta sa « devantelée » de pierres, puis elle courut bien vite dire à ses compagnes de ne pas continuer, parce qu'elles mourraient toutes, comme la pie.

Les énormes pierres qui sont auprès du moulin de Saint-Gilles sont celles que la fée laissa tomber de sa devantière.

(Recueilli par M. Charles Sébillot).

Dans une commune voisine se trouve la chapelle de Saint-Jacques-le-Majeur, dont les fées ont par enchantement construit le beau portail (Habasque, *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III, n. 170).

Les habitants de Châtel-Montagne racontent que leur église doit son existence au pouvoir des fées. Jadis il y avait dans le pays trois fées dont une seule était bonne et était favorable aux chrétiens. Elle ordonna aux piliers malins,palets de Gargantua,pierres que vire,maisons de loup-garous, aux chênes, etc., de former l'église. Il ne resta à poser que la pierre des lutins, parce que l'*Angelus* sonna au moment où on allait la placer (Noelas, *Légendes et traditions foréziennes*, p. 219). Une seconde légende du même auteur parle d'autres fées qui amènent de loin des pierres pour construire une église que Saint-Martin voulait bâtir.

En Bourgogne ce sont aussi des fées qui ont construit en une nuit le clocher de Saint-Philibert, et l'église de Saint-Sauveur ; à une église bâtie par elles il manque aussi une pierre,parce que le jour les surprit (Clément-Janin, *Traditions de la Côte-d'Or*, p. 33 et 49).

II

LA CROIX DES FÉES

Il y a en Nazareth, près de Plancoët (Côtes-du-Nord), une croix qui, à ce qu'on assure, a été plantée par les fées ; il y a dessous trois barriques d'argent. Si quelqu'un allait à minuit juste à cet endroit le jour d'une grande fête, il pourrait facilement avoir cet argent ; car à minuit cette croix se lève de terre d'un côté, et est penchée tout d'un bord, et l'on pourrait voir et prendre l'argent ; mais après minuit, elle revient à sa place.

III

LA MESSE DES FÉES

Il y avait une fois un homme qui se plaisait à se moquer des fées et qui ne parlait d'elles qu'avec mépris. Un de ses voisins lui dit que tel jour,à telle heure,les fées disaient leur messe. L'homme se moqua de lui, déclara qu'il n'existait pas de fées, et que s'il y en avait il se moquerait bien d'elles en face.

En ce temps-là les fées ne disaient point leur messe le jour, mais la nuit; l'homme se rendit, un peu avant minuit, à leur église qui existe encore et qu'on appelle l'Eglise des Margot (1). En s'approchant, il entendit des voix et vit des dames à genoux qui priaient. Comme il n'avait point peur d'elles, il voulut se placer à côté des femmes agenouillées. Alors la fée qui était de garde lui dit de se retirer ou qu'il lui arriverait malheur. L'homme, au lieu de lui obéir, se mit à jurer et à traiter les fées de la manière la plus injurieuse, leur donnant tous les noms par lesquels on désigne les personnes de mauvaise vie.

Les fées furent troublées et irritées, et celle qui disait la messe s'interrompit et le transforma en cochon. Tous les jours, on le voyait courir dans les villages voisins de Crokélien. Il entrait dans les maisons et dévorait toutes sortes d'animaux ; comme il était plus grand qu'un cochon ordinaire, on avait peur de lui, et on ne savait comment s'en défaire.

Un jour qu'il vaguait dans le village de la Ville Doualan, un homme, plus fin que les autres, laissa ouverte la porte de sa maison. Il avait dans sa cheminée des saucisses, des andouilles et des boudins, et il pensa que le cochon irait les manger. Cela ne manqua pas : il se leva sur ses pieds de derrière et parvint à prendre un bout de saucisse. Mais l'homme, qui le guettait, l'assomma d'un coup de pierre et on enfouit le cochon dans la terre.

Cependant sa femme mourait de faim, car c'était le travail de son mari qui la faisait vivre, elle et ses enfants. Elle finit par apprendre que c'étaient les fées qui l'avaient changé en cochon. Elle alla se plaindre à elles de sa misère. Elles en eurent pitié, et elles lui donnaient du pain et des vêtements. Ses enfants allaient garder le jour les bestiaux des fées et revenaient tous les soirs coucher chez leur mère.

(Conté en 1883 par Jean Soulabail, du Gouray (Côtes-du-Nord), âgé de 60 ans).

Dans un autre récit, peu intéressant par ailleurs, les Margot la Fée font périr les bestiaux d'un homme qui se moquait d'elles, et en récompensent un autre qui les défendait.

On peut voir dans cette légende un souvenir lointain et presque effacé des cérémonies que les druidesses accomplissaient autrefois. Crokélien, l'endroit où le narrateur place la scène, est une haute colline, couverte d'énormes blocs de pierres, dont plusieurs ont des

(1) On appelle Eglise des fées une pierre posée sur une autre qui en haut a la forme d'un commencement d'arcade.

cupules ; quelques-unes ont été érigées de main d'homme ; il est possible que les prêtresses gauloises y aient autrefois accompli des rites qui, après la substitution du christianisme à l'ancienne religion, ont été assimilés à une messe.

Dans l'Ain des fées, devenues chrétiennes, allaient à la messe ; l'endroit par où elles passaient était plus jaunâtre que le reste du pré, comme l'herbe qui croît sur un sentier battu (D. Monnier et A. Vingtrinier, *Traditions de la Franche-Comté*, p. 395).

Paul Sébillot.

ADIEU MA BELLE

V

Version de Vannes (1)

Voici le temps et la saison (*bis*)
Où tous les jeunes gens s'en vont (*bis*)
Ils s'en vont faire un tour à Nantes,
Puisque la loi le leur command(t) e.

— « A Nant', à Nant' si vous allez (*bis*)
Un beau corset vous m'apport'rez (*bis*)
Un beau corset pour les dimanges,
Qui s'ra garni de roses blanges.

A Nant', à Nant' il est allé, (*bis*)
Au beau corset n'a point pensé (*bis*)
Il n'a pensé qu'à la débauge,
Au cabaret comme les aut'es !

— « Ah ! que dira ma mie de moi ? (*bis*)
— Tu lui diras, tu mentiras, (*bis*)
Qu'il n'y a pas de corset-z-à Nantes,
De la façon qu'elle demande.

N'y a pas de mer-e sans poisson, (*bis*)
Pas de montagne sans vallons, (*bis*)
Pas de printemps sans violette !
Adieu, ma charmante Henriette.

Félix Frank
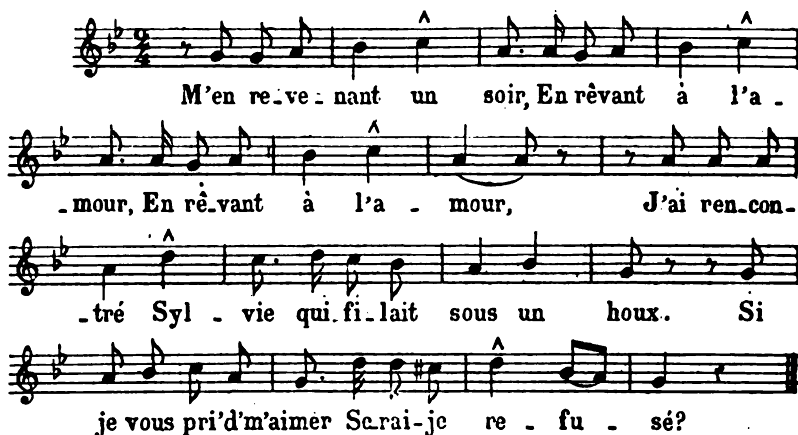
Recueillie par Mme Regnault de Prémarest, sœur de M. Félix Frank, de la bouche de Louise Caradec, servante originaire des environs de Vannes, en 1870.

(1) Cf. le t. III p. 77. et t. IV p. 12 et suiv.



SYLVIE

CHANSON DE LORIENT



M'en revenant un soir,
En rêvant à l'amour (*bis*)
J'ai rencontré Sylvie
Qui filait sous un houx.

Si je vous prie d' maimer
Serai-je refusé ?

J'ai rencontré Sylvie
Qui filait sous un houx,(*bis*)
Me suis approché d'elle
Et lui dis d'un air doux :

Si je vous prie (etc.)

Me suis approché d'elle
Et lui dis d'un air doux: (*bis*)
— Bell' ceux que vos yeux blessent
Dit', les guérissez-vous ?

Si je vous...

Bell', ceux que vos yeux blessent
Dit', les guérissez-vous ? (*bis*)
— J'aurais trop à faire,
Monsieur, retirez-vous.

Si je vous...

J'aurais trop à faire,
Monsieur, retirez-vous, (*bis*)
J'entends venir ma mère,
Ah ! craignez son courroux

Si je vous...

J'entends venir ma mère
Ah ! craignez son courroux (*bis*)
— Ah ! ma fille, ah ! que vois-je
Un homme à vos genoux

Si je vous...

Ah ! ma fille, ah ! que vois-je
Un homme à vos genoux ! (*bis*)
— A notre âge, ma mère,
Vous faisiez comme nous,

Si je vous...

A notre âge, ma mère
Vous faisiez comme nous (*bis*)
— A votre âge, ma fille,
Je les renvoyais tous.

Si je vous dis...

A votre âge, ma fille,
Je les renvoyais tous (*bis*)
— Mais alors à mon père,
Ma mèr', que dites-vous ?

Si je le prie d'm'aimer
Pourquoi tant me gronder ?

M. SÉREC.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

I (*suite*)

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LES SOUVENIRS POPULAIRES (1)

En Lorraine



n souvenir de la Révolution resté vivace dans les campagnes de la Lorraine, est celui de la vente des biens nationaux. On cite encore avec défaveur ceux qui en ont acheté et on attribue à cette possession tous les malheurs, accidents, désastres qui sont arrivés ou arrivent encore dans les familles enrichies de cette façon.

On a la croyance erronée que les seigneurs possédaient toutes les terres ou y avaient droit; qu'ils pouvaient imposer toutes sortes de corvées à leur avantage. Quand entre eux des hommes — et ce qu'il y a de singulier — des jeunes gens d'une vingtaine d'années parlent d'un retour possible de la royauté en France, ils ne manquent pas d'ajouter « les riches (2) le voudraient bien, car ce serait alors comme avant la Révolution, ils nous commanderaient. » La même idée existe, et peut-être plus fortement, à propos des dîmes du clergé, que l'on craint, dit-on, de voir revenir en même temps qu'un roi. Ce n'est que par hasard et il n'y a pas bien longtemps que j'ai appris ces particularités : « On se gardera bien de parler de cela devant vous, me dit quelqu'un de mon village qui me les rapportait, car on sait que vous êtes encore *de la branche* » (*sic*). Expression singulière qui semble devoir appeler le compliment : « du vieil arbre. » Je n'en découvre pas l'origine dans le pays.

La Révolution a été faite, dit-on, pour détruire ces abus vrais ou prétendus et surtout le fameux droit de jambage : les femmes attribuent la cause de la Révolution à ce prétendu droit qu'elle est venue, pense-t-on, détruire. Une bonne femme du village m'a un jour conté un entretien qu'elle avait surpris derrière une haie entre deux jeunes filles dont l'une devait se marier le lendemain. Je le donne — en patois, — tel qu'on me l'a rapporté, car il est typique.

— Te sais, si s'éveut étu les aut's vayes, avant la Révolution, t'éreus couché d'abord eva lo mônsieur.

— Oï, j'sais beun.

(1) Voir le t. IV, p. 65, 207.

(2) Les paysans sous ce rapport confondent volontiers tous ceux qui possèdent une certaine fortune avec les hommes d'affaires, avec les anciens privilégiés. Pourtant dans d'autres cas ils savent fort bien en faire la différence, et ils savent fort bien dire avec éloge : c'était encore un ancien noble.

— Ç'ateut en lè : ma çolé feyeut enfoch'ner les hommes ; ç'at po ç'lè qu'on z' on fa eune Révolution. »

— « Ces b...... d'hommes, i vouri'nt tojo awouèr torto por zous. »

La bonne femme qui me l'a redite et à qui je parlai alors de la crainte du retour des corvées et des dîmes, ajoutait, avec raison : pourquoi l'instituteur n'apprend-il pas à ces jeunes gens que toutes ces choses ne sont pas vraies, on le croirait, lui.

Une vieille plaisanterie, qui semble tirée de quelque ressouvenir des gauloiseries des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles, passe encore pour une bonne plaisanterie dans quelques villages. Si *un monsieur* porte des sabots un jour de boue et qu'entrant chez quelqu'un il les laisse à la porte, quelque bel esprit de campagne ne manque pas de lui dire : « Ah ! si c'était avant la Révolution on saurait ce que cela veut dire ; quand les moines des couvents allaient cajoler les femmes, ils laissaient leurs sabots à la porte, et tant qu'ils y restaient, le mari, ni d'autres n'avaient le droit d'entrer. »

Ces bizarres souvenirs me rappellent ces violences des paysans dans les Charentes, je crois, il y a quelques années, détruisant dans des églises des sculptures représentant des attributs de l'Eglise, le raisin et le blé, qu'ils croyaient ou qu'on leur avait fait croire représenter le droit des dîmes.

La Révolution apparaît — l'esprit des peuples est rempli de contradictions — à nos paysans, comme une époque de troubles, de violences et de crimes « alors, dit-on, on guillotinait tous les honnêtes gens. »

L'emplacement où se trouvait la *potence* signe de la justice — et qui a donné son nom aux lieux dits au cadastre « à la Potence » est confondu par quelques-uns avec un lieu où aurait été une guillotine pendant la Révolution — mais ce n'est là, je crois, qu'une idée particulière, restreinte et nullement générale.

« Avant la Révolution » indique une date éloignée, quelquefois assez vague, une époque où rien ne ressemblait à ce qui existe à présent.

Un nom qui est resté dans l'esprit des populations est celui de Robespierre. On dit : « Ç'at in Rôbespierre. » « Ç'at comme au temps d'Rôbespierre », Pour indiquer un homme mauvais, cruel, scélérat — une époque troublée, dangereuse, où l'on n'est sûr de rien, où les gens honnêtes ont tout à craindre.

Les autres personnages de l'époque, le Roi, la Reine, le Dauphin, sont complètement oubliés.

Quelques gens âgés autrefois se servaient du nom d'*aristocrate* comme terme d'injure ou de mépris ; dans un récit ils disaient de celui qui n'avait pas leur estime, sans attacher, je pense, un caractère bien particulier, à la signification du mot : c'était un aristocrate.

E. AURICOSTE DE LAZARQUE.

V

Dans les Alpes-Maritimes

Nous avons parlé, t. IV p. 207 du rôle joué par les arbres pendant la pé-

riode révolutionnaire. Une brochure, publiée récemment, nous en fournit un nouvel exemple. A Grasse, dit M. Sénéquier (1) le club des Sans-Culottes tint secrètement ses premières séances à l'ombre d'un figuier (encore debout). De là les « Patriotes du figuier, les Membres de la figuière, le Sacré figuier, la Fête du figuier, » et autres allusions à cet arbre vénéré, près duquel fut planté solennellement un arbre de la liberté, le 11 pluviôse an II. Lorsque l'église des Oratoriens devint le temple de la Liberté, il fut orné du tableau représentant le sacré figuier autour duquel les patriotes s'étaient groupés. A une séance un membre proposa de planter un figuier en nature, en face de la tribune ; on modifia cette motion, et l'assemblée voulut bien se contenter d'un figuier en peinture ; sur le tronc devait être inscrit le nom du fondateur de la société, et sur chaque feuille le nom d'un des membres qui avaient coopéré à l'établissement de la société. Sur une feuille jaune et détachée devait être inscrit le nom d'un membre qui avait trahi la société.

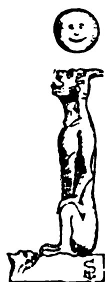
A la séance du 22 pluviôse on célébra l'anniversaire du tiran (*sic*). Il fut décidé que le mannequin du tyran monté sur une bourrique, devait être conduit au supplice.

P. S.

COUTUMES DE MOISSON (2)

V

LES MAIS D'AOUT (3)



L est d'usage dans les communes de Wissous, Rungis, Fresnes, sur la limite du département de la Seine, de fêter la fin de la moisson par un mai planté sur la charrette qui contient les dernières gerbes que l'on rentre en grange.

As-tu rentré ton mai ? signifie : As-tu fini la moisson ?

Presque tous les cultivateurs suivent cette coutume. Il y a des mais ordinaires qui ne sont qu'un simple feuillage, comme il y a des mais fleuris. La différence dépend des moissonneurs qui le font et du profit qu'ils espèrent en avoir.

Voilà comment j'ai vu, le mois dernier, la rentrée d'un mai à Fresnes :

(1) *La Terreur à Grasse*, p. 7-9.
(2) Cf. le t. II, p. 484, et le t. III, p. 533, 598.
(3) Cf. sur les Mais le t. II, p. 200, 187, 263, t. III, p. 246.

Sur la charrette traînée par trois chevaux garnis de fleurs et de rubans, était un mai fleuri en forme d'éventail. A chaque branche un drapeau et des rubans, au milieu une couronne de fleurs ; dans la couronne se voyaient attachés une oie vivante, un pain et une bouteille de vin.

Autour de la charrette marchaient les moissonneurs sauf un qui, monté à côté du mai, était la risée de tous. Des fenêtres on lui jetait de l'eau et, pour éviter ce baptême souvent répété, il n'avait qu'une gerbe pour se garantir. Les enfants suivaient derrière en criant : Au mai d'Août ! Au mai d'Août !

Je n'ai pu savoir pourquoi on jetait de l'eau à celui qui est sur la voiture. En tous cas, il faut qu'il soit bien vif, sans quoi, il est trempé jusqu'aux os lorsque le mai a traversé le village. Naturellement on ne passe pas devant un marchand de vins sans entrer boire, c'est aux frais du maître. Pendant ce temps, la maîtresse prépare le repas du soir où tous seront réunis à la même table.

La journée se termine par un bon dîner : on boit, on mange de la galette et on chante. Ce jour-là, les commis chantent et les maîtres dansent, voulant dire que tous les frais sont supportés par le cultivateur.

G. Fouju.



CONTES ARABES ET ORIENTAUX



III

LES CONTES DE MISS PUTLIBAI VADIA.



ANS ces dernières années il a été publié plusieurs collections de contes populaires des diverses parties de la grande péninsule de l'Hindoustan et la moisson est loin d'être terminée. Tous les folkloristes connaissent, pour ne citer que les principales, celles qui sont réunies en volume telles que : « *Old Deccan Days* » de miss Frere, « *Indian Fairy Tales* » de Miss Maive Stokes, dont l'éminent Ralston a écrit la substantielle préface, « *Wide Awake Stories* » (contes du Pendjab et de Kachemire) par Steel et le capitaine Temple, mais les contes parus isolément dans des Revues indiennes qui ont en France de rares lecteurs passent inaperçus et c'est souvent grand dommage. Le fécond et infatigable folkloriste, le capitaine Temple a eu la bonne idée de grouper dans « *Wide Awake Stories* » quarante-trois contes qui avaient déjà été publiés dans la « Calcutta Review » dans « Indian Antiquary » et dans les légendes du Pendjab. Nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* trouveraient quelque intérêt à connaître quelques contes qu'une jeune fille de dix-neuf ans, parsi d'origine, miss Putlibai Wadia a fait paraître dans « The Indian Magazine » et dans « The Indian Antiquary » et qui ont été recueillis chez des peuples musulmans de l'ouest de l'Inde. Pour ménager la place qui nous est réservée ici, en même temps d'ailleurs que pour alléger la narration qui en est parfois un peu longue, nous donnons une traduction abrégée de ces contes. Ceux qui ont paru *in extenso* dans le précédent numéro de la Revue, et qui étaient inédits, donnent bien le caractère de cette narration.

LOYS BRUEYRE.

I

LA LEÇON DU ROI

Jadis vivait un roi avare, sans pitié pour les pauvres. Son ministre, homme franc et humain lui dit un jour :

— Vous croyez que les gens charitables ne sont pas récompensés ; je veux vous prouver le contraire. Parcourez le monde non en roi, mais comme un simple particulier et réfléchissez aux faits qui se dérouleront devant vous.

Le roi consentit à cette épreuve et faisant préparer un vaisseau, il donna l'orpre de le laisser errer au gré du vent. Le vaisseau aborda près d'une vaste cité dont le souverain était un homme dur aux pauvres.

Le roi arriva dans une hutte où habitait un vacher avec sa femme et il y reçut l'hospitalité. Il apprit que ses pauvres hôtes portaient au palais du lait qu'on leur payait d'une poignée de riz et d'un peu de sucre.

Ce soir-là, quand la femme alla porter son lait au palais, son mari lui dit : « Demande qu'on ajoute une poignée de riz en faveur de notre hôte ». Quand elle fit sa demande, les serviteurs la rudoyèrent et la reine accourant au bruit de l'altercation devint furieuse et elle ordonna qu'on diminuât encore la portion de la pauvre laitière.

Celle-ci sans se plaindre retourna chez elle, fit cuire le riz et le partagea entre son mari, l'étranger et elle. Quand le roi fut sur le point de se coucher, le vacher lui dit : « Ecoutez la prédiction que je vais vous faire. Avant le point du jour, le palais sera en flammes. N'y prenez garde, les destins sont immuables. Mais courez aux étables et détachez les liens des bestiaux. Quand vous reviendrez ici, vous nous trouverez ma femme et moi morts dans nos lits. Ouvrez la boîte qui est dans le coin, prenez l'argent que j'y ai placé et allez au bazar acheter tout ce qui est nécessaire à nos obsèques. Quand nos corps auront été brûlés et que vous aurez tout payé, il vous restera deux pièces d'or. Vous rencontrerez ensuite un boueux faisant une scène à sa femme de lui avoir donné deux jumeaux lorsqu'ils n'ont pas assez de pain pour eux-mêmes, lorsque vous entendrez le boueux menacer de jeter les enfants à l'eau, offrez-lui ces deux pièces afin qu'il garde les pauvres petits, ajoutant que le Dieu Iswar en aura soin. Le boueux retournera alors chez lui avec les bébés qui ne sont autres que les méchants roi et reine du pays brûlés dans leur palais et dont les âmes ont passé dans le corps des jumeaux.

Vous reviendrez ensuite à la ville qui saluera de grandes réjouissances, la naissance d'un fils et d'une fille que les deux principaux ministres de l'Etat viennent d'avoir. Sachez qu'Iswar les a ainsi récompensés de leur piété. Les deux femmes ont fait vœu de fiancer aussitôt les deux enfants. Pourtant, l'une d'elles est désolée parce qu'un des nouveaux nés refuse de prendre le sein. Le garçon ce sera moi, la fille c'est ma femme. Vous offrirez alors d'entrer dans la maison de mon père et dès que je vous verrai, je tèterai ma mère et je vous parlerai ».

Le roi exécuta de point en point les instructions de ses hôtes. Dès que le palais fût en cendres, il fit enterrer le vacher et sa femme, donna les deux pièces d'or au boueux pour qu'il gardât ses jumeaux, enfin se rendant à la ville qui était en grande liesse, il déclara qu'il possédait un talisman capable de décider le nouveau né à prendre le sein de sa mère. En effet, dès qu'il eût pénétré dans la chambre où était l'enfant, celui-ci lui dit aussitôt : « Mes paroles ne se sont-elles pas vérifiées ? comprenez-vous la leçon que vous étiez venu chercher ? ».

A peine le roi eut-il répondu oui, que l'enfant se mît à têter sa mère. Le roi s'éloigna ensuite et regagna son pays natal. Il raconta à son ministre, toutes ses aventures et lui affirma qu'il était maintenant bien convaincu qu'en ce monde rien ne vaut la charité et la bienveillance. De ce jour, il se consacra au honbeur de ses sujets et quand il mourut, il fut regretté pour ses vertus.

II

LES DEUX VOLEURS ET LE TISSERAND.

Il était deux voleurs qui ne trouvant plus à exploiter le pays où depuis de longues années ils opéraient se décidèrent à chercher fortune ailleurs. Après avoir longtemps erré, ils parvinrent près d'une ville où ils rencontrèrent un pauvre tisserand. « Frère, lui dirent-ils, nous voulons vous faire quitter cette misérable demeure et vous loger dans une belle maison de la ville ! Suivez-nous et obéissez-nous en tous points ».

Le tisserand accepta leur proposition.

Ils le vêtirent alors d'habits et de joyaux superbes, le couchèrent dans une litière, lui ordonnant de feindre d'être malade et de ne pas prononcer un mot sans leur permission. Chemin faisant, ils recrutèrent autant de serviteurs et de chevaux qu'ils en purent trouver. Le cortège arriva près du palais du souverain et d'un ton impératif les voleurs donnèrent l'ordre au portier de les introduire près du roi. « Quoi, dirent-ils, croyez-vous que Raja Sahib peut attendre votre bon plaisir ! allons, serviteurs, repoussez cet insolent et brisez les portes ». Le portier effrayé leur donna accès aussitôt. Au bruit qu'ils faisaient, le roi envoya son ministre s'enquérir des nouveaux venus et du grand prince qui visitait ses Etats.

Les voleurs refusèrent de recevoir le ministre. « Non, non, dirent-ils, notre Raja ne peut vous admettre en sa présence, car il est malade et a besoin de repos. Notre prince est le fils d'un grand monarque qui lève tribut sur votre maître ; il vient ici pour changer d'air afin de rétablir sa santé. Il ne saurait être dérangé par vous ni par votre maître ».

Le ministre courut rendre compte de sa mission au roi. Le roi attribua cette conduite à ce qu'il n'avait pas envoyé au prince des présents dignes de lui. Il lui fit donc porter cinq plateaux remplis de pièces d'or, et chargea le vizir de lui offrir la main de sa fille. Quand les voleurs virent ces riches présents, ils se dirent qu'ils pourraient obtenir bien davantage de ce roi crédule.

Ils dirent alors au tisserand : « Quand viendra le vizir, ne répondez à aucune de ses questions et refusez ses présents. S'il insiste, criez-lui : retirez-vous, vous me fatiguez, je veux dormir ». Le faux prince obéit à la lettre, et à la fin simulant l'impatience, il cria au ministre « Retirez-vous ! » aussitôt les deux voleurs accoururent et chassèrent le ministre et les porteurs de présents.

Lorsque le roi apprit que ses présents n'étaient pas acceptés, il envoya son vizir avec des présents encore plus considérables. Les voleurs dirent alors au faux prince : « Faites comme l'autre jour et quand le ministre insistera pour que vous acceptiez les présents, répondez simplement, j'accepte, mais éloignez-vous ». Dès qu'obéissant à leurs conseils la tisserand eut prononcé ces mots les voleurs ordonnèrent aux porteurs de mettre les riches présents aux pieds de leur prince et de se retirer. Le vizir s'inclina profondément et il sortit avec un des voleurs, tandis que l'autre balançait son éventail sur la tête du faux Rajah. « Votre maître, demanda le ministre au voleur, consentirait-il à honorer mon roi en épousant sa fille et en acceptant un domaine considérable ? » Après s'être fait prier, le voleur consentit à transmettre cette proposition au tisserand. Quel-

ques jours après le roi apprit avec plaisir que le tisserand daignait agréer la main de sa fille et qu'il désirait que les noces fussent faites promptement. Le roi mit un palais à la disposition de son gendre et l'on célébra en grande pompe le mariage.

Une fois le tisserand installé au palais, les voleurs, craignant les suites de l'aventure, quittèrent la ville, non sans avoir eu soin d'emporter les riches présents offerts par le roi au prince.

Peu de temps après, il arriva que la princesse témoigna le désir de voir de son balcon jouer au champur ; c'est un jeu qui consiste à simuler un échiquier où les pièces sont des hommes qui se déplacent suivant l'ordre qu'on leur donne. Le tisserand qui n'avait jamais entendu parler de ce jeu s'écria : « Sotte femme, au lieu de ce jeu, je préférerais tisser du ruban ».

La pauvre femme, resta muette à ces mots qui lui révélaient ce qu'était son mari. Elle se retira aussitôt et refusa d'avoir désormais aucune relation avec lui. Le séjour du palais devint insupportable au tisserand au point qu'il s'échappa une nuit et retourna dans sa jungle où il reprit son ancienne profession.

Quelques années après les deux voleurs, curieux de savoir ce qu'étaient devenu le tisserand, revinrent à l'endroit où ils l'avaient laissé. A leur grande surprise ils le trouvèrent occupé à tisser comme jadis. Il leur raconta son aventure. « Prenez patience, lui dirent les voleurs ; bientôt vous rentrerez dans votre palais ». Puis le quittant, l'un d'eux s'enduisit le corps de beurre et de sucre et se coucha dans une litière. L'autre se déguisa en femme et se couvrit de joyaux. La litière fut portée devant le palais sous les fenêtres de la princesse. Celle-ci fut fort étonnée de voir une belle femme, richement vêtue chassant les mouches qu'attirait l'enduit sucré dont l'homme dans la litière était couvert. Elle demanda ce que cela voulait dire. La fausse femme lui répondit qu'elle soignait son mari atteint de lèpre. « Quoi, ce lépreux est votre mari et vous prenez soin de lui ! » La fausse femme lui répondit : « Une femme ne doit chercher le bonheur que dans son mari, son seigneur et son maître. Je voyage de pays en pays, espérant vainement que le changement de climat guérira sa maladie ».

En entendant ces paroles la princesse fit un retour sur sa conduite envers son mari et repentante, elle envoya des cavaliers chercher le tisserand qu'ils trouvèrent occupé à compter les grains de son chapelet. Le tisserand et sa femme vécurent ensuite dans la paix et le bonheur. Les voleurs reçurent de grandes récompenses et devinrent ensuite de fort honnêtes gens.

III

L'HOMME A LA TÊTE NOIRE

Il y avait une fois un jeune lion, très fort et très vaillant, redouté de tous. Sa mère lui dit un jour. « Vous êtes il est vrai, seigneur de la forêt et de tous ses habitants, mais il est un être dans le monde dont vous devez vous défier : il s'appelle l'homme à la tête noire. Prenez garde à ses ruses, si vous tenez à la vie. » — « Soit, dit le jeune lion, je veux aller à sa recherche ». Il partit et un matin dans une forêt il avisa un charpentier, la tête couverte d'un turban blanc et portant sur l'épaule son sac d'outils. Le lion enchanté s'écria : « Voici mon

homme ». Pourtant à la vue du turban blanc, il crut s'être trompé; il alla néanmoins vers lui et lui demanda s'il pouvait lui indiquer où se trouvait l'homme à la tête noire afin qu'il pût lutter avec lui. Le pauvre charpentier d'abord tremblant, reprit courage et lui répondit : « Venez avec moi, je vous le montrerai ». Ils parvinrent près d'un grand arbre. Le charpentier prit ses outils, tailla un grand trou dans le tronc de l'arbre. Puis il fabriqua une planche et la fixa au haut du tronc de sorte qu'elle pût glisser comme une trappe de souricière. Quand tout fût prêt il pria le lion de mettre sa tête dans le trou et de regarder droit devant lui jusqu'à ce qu'il aperçut l'homme à la tête noire. Le lion obéit. Aussitôt le charpentier qui avait grimpé sur l'arbre laissa retomber la trappe sur le cou du lion et le pressa si fort qu'il l'étrangla presque. Alors descendant, il découvrit sa tête et la montra au lion mourant en lui disant : « Votre serviteur l'homme à la tête noire est devant vous, que voulez-vous de lui »? Le pauvre lion resta sans répondre et le charpentier, remettant ses outils sur l'épaule regagna sa demeure, enchanté d'avoir par sa ruse, échappé aux griffes de cette bête sauvage.

IV

VÉMAI ET LES VOLEURS

Une nuit une troupe de voleurs vinrent à rencontrer la déesse Vémai (1) qui se hâtait un plateau sur la tête. La prenant pour un être humain, ils vinrent à elle et virent que le plateau était d'or et contenait du riz, une poudre rouge et autres objets de bon présage avec une paire de dés sertis de diamants et perles. Ils se disposaient à s'emparer de ce riche butin quand Vémai leur cria : « Mes amis, je suis la déesse Vémai et je vais au palais du roi, afin d'inscrire la destinée d'un enfant qui vient de naître ». — « Volontiers, disent-ils, à condition que vous nous direz quel sera le destin du fils du roi ». — « Je regrette, répartit la déesse, de ne pouvoir vous satisfaire en ce moment ; je ne saurai le secret du destin qu'après avoir jeté ces dés ». « Soit ! dirent les voleurs, dites-le nous quand le secret vous sera révélé. »

Au retour du palais, Vémai rencontra les voleurs et leur dit : « j'ai le regret de vous annoncer que le jeune prince perdra ses parents quand il aura douze ans et qu'il sera détrôné par un usurpateur qui le condamnera à être enfermé toute la vie dans un château. Pourtant, il brisera ses liens et se réfugiera dans une jungle où il passera son existence misérablement et vivra en chassant du petit gibier. »

Les voleurs aimaient le roi qui était bon et pieux et ils furent consternés de cette prédiction. Douze ans après le roi et la reine moururent, laissant l'orphelin à la garde de son oncle qui usurpa la couronne et emprisonna son neveu. Les voleurs délivrèrent le prince et le cachèrent dans la jungle ; ils lui donnèrent un

(1) Vemai est la déesse qui fixe la destinée de chaque homme. Elle passe pour assister invisible à la naissance des enfants et y écrire leur sort. Aussi place-t-on la sixième nuit après la naissance de l'enfant une feuille de papier avec encre, plume près du berceau ; on y adjoint une noix de coco pleine de poudre rouge destinée à faire des marques sur le front du bébé.

arc et des flèches. Les lapins, les daims d'eux-mêmes venaient au-devant de lui, mais les voleurs l'empêchaient de lancer contre eux ses traits, ils le forcèrent au contraire à tirer ses flèches sur les éléphants et autres grands gibiers. Comme la forêt était pleine d'éléphants et de rhinocéros le jeune prince en faisait grand carnage et la vente des cuirs et de l'ivoire produisait de grosses sommes. C'est ainsi qu'au moins sur ce point, les voleurs trompèrent le destin et grâce à cet argent ils sauvèrent le prince des privations auxquelles il eût été condamné s'il n'avait tiré que du menu gibier.

V

LE MARCHAND MALHEUREUX

Il était un marchand que de grandes pertes avaient réduit à la misère. Sa femme lui conseilla d'aller implorer le roi qui le connaissait depuis longtemps. Il se rendit donc à l'audience publique ; le roi le reconnut et voulant ne pas blesser sa dignité devant tous, lui fit présent d'un melon d'eau qu'il avait rempli d'or. « Portez ce fruit à votre famille, cela leur fera plaisir. »

Le marchand remercia le roi, bien qu'étonné de ce piètre présent. En chemin, il rencontra deux voyageurs qui lui demandèrent à boire et il leur donna son melon. Au bout de quelques mois sa femme lui persuada de retourner vers le roi. Celui-ci fut bien surpris de revoir si vite le marchand, néanmoins il lui donne encore un melon plein d'or. Le marchand tout désappointé revenait chez lui quand il fit rencontre d'un mendiant ; comme il était bon et qu'il n'avait pas d'argent il lui donna le melon.

Rentré chez lui, sa femme fut navrée de voir que le roi qui passait pour charitable se fût borné pour les secourir à leur donner des melons. Comme pourtant elle était tenace, elle insista pour que son mari retournât chez le roi. Cette fois, le roi lui demanda de lui expliquer ce qu'il avait fait des deux melons. Le marchand lui répondit qu'il avait donné le premier à des voyageurs, le second à un mendiant. Le roi rit beaucoup et remit un troisième melon au marchand. Joyeux le marchand s'éloigna. Mais en traversant une rivière son pied glissa, le melon tomba dans l'eau et le marchand en pleurs et maudissant sa destinée rentra chez lui. Convaincu que la volonté d'Iswar était qu'il restât pauvre, il se soumit à sa destinée et résolut de ne plus implorer de secours jusqu'au jour ou Iswan lui enverrait de meilleurs jours.

VI

SUMABA JAI

Il y avait une fois un riche marchand nommé Douta Seth qui avait sept fils mais pas de fille. Sa femme et lui prièrent tant le dieu Iswara qu'à la fin il les exauça et leur donna une fille qui fut nommée Sumaba Jai. A cette occasion ils firent de grandes réjouissances, distribuèrent de grandes aumônes et ensuite chaque matin la mère agitait sur la tête de l'enfant un collier de perles qu'on donnait ensuite aux pauvres. (1)

(1) Pour conjurer le sort, on balance ainsi sur la tête des enfants du riz, des noix de coco ou de bétel qu'on jette ensuite.

Tout le jour les femmes de ses sept frères balançaient Sumaba dans un hamac d'or. Quand elle eut sept ans Sumabâ Jai perdit ses parents. La conduite de ses belles-sœurs changea aussitôt envers elle. Un jour les sept frères équipèrent un vaisseau pour aller faire du commerce. Avant de partir ils recommandèrent à leurs femmes d'avoir bien soin de leur petite sœur ; mais dès qu'ils eurent tourné le dos, elles rendirent à l'enfant la vie insupportable.

Une fois l'une d'elles lui ordonna d'aller dans la jungle chercher du bois sec et refusa de lui donner une corde pour l'attacher. La pauvre petite ramassa tout le bois qu'elle pût trouver, mais ne pouvant le lier elle s'assit par terre et se mit à pleurer. Alors un serpent se présente à elle et lui dit : « Pourquoi pleurez vous ? » La petite lui répondit : » « Danta Seth a eu sept fils ; ensuite est venue Sumaba Jai, sur la tête de laquelle on balançait chaque matin un collier de perles ; maintenant les sept frères sont partis dans un vaisseau et l'ont laissée seule, et les sept belles sœurs maltraitent Sumaba Jai ». Le serpent ému de pitié dit : « Rassure-toi, bonne Sumaba, je vais te tirer d'ennui. Je vais m'étendre de toute ma longueur par terre ; tu mettras sur moi tous tes bâtons et je m'enroulerai autour comme une corde et ainsi tu pourras rapporter ton fardeau chez toi. Quand Sumaba jeta dans la cour le fagot, les sept sœurs furent étonnées qu'elle eut apporté cette quantité de bois sans lien pour l'attacher, car le serpent avait disparu.

Elles lui imposèrent une autre épreuve et lui ordonnèrent d'aller nettoyer dans la mer une grande couverture qu'elles avaient tachée d'huile et de glu. La pauvre Sumabâ traîna la couverture sur le rivage et s'assit en pleurant sur une pierre. Près de là des grues qui la voyaient se lamenter s'approchèrent et lui dirent : « Séchez vos larmes, » et battant de leurs ailes la couverture qu'elles plongeaient dans la mer, elles la rendirent bientôt aussi blanche que leur plumage. Les sœurs furent dépitées quand Sumabâ rapporta sa couverture et elles jurèrent de lui imposer une tâche encore plus difficile. Elles mêlèrent ensemble des quantités de riz et d'autres graines et lui ordonnèrent d'en faire le triage. La pauvre fille se lamentait quand des moineaux vinrent à son secours et picotant par ci, par là firent deux monceaux des grains mêlés ensemble. Joyeuse, Sumabai les porta dans la maison séparément. Les belles-sœurs n'en pouvaient croire leurs yeux.

Après cela, plus jalouses que jamais, les sœurs cherchèrent un moyen de se débarrasser de l'enfant ; elles l'envoyèrent dans la jungle traire du lait de tigresse. Sumaba partit et quand elle vit la tigresse, elle lui conta son histoire. La tigresse en eût pitié et lui donna de son lait. Les sept sœurs comprirent au retour de Sumabai que le destin la protégeait et que vaines seraient leurs tentatives de la faire mourir. Pourtant elles lui ordonnèrent encore de rapporter dans un drap l'écume de l'Océan. La petite alla sur le rivage et tout le jour à genoux elle essaya sans succès de ramasser l'écume. Elle se mit à pleurer. Tout à coup elle aperçut un vaisseau, qui bientôt aborda ; du vaisseau descendirent ses frères. Sumabai alla se jeter dans leurs bras ; elle leur raconta ses malheurs. Les frères résolurent de punir leurs femmes. L'un d'eux s'ouvrit la cuisse avec son couteau et enferma sa sœur dans la plaie qu'il recouvrit. Puis tous revinrent à la maison et dès leur entrée, ils s'informèrent de leur sœur. Les méchantes femmes

répondirent qu'elle s'était mal comportée tout le temps et que ce matin même, elle était sortie sans permission, mais qu'elle allait rentrer. — « Très bien, dirent les frères, donnez-nous à déjeuner, mais si Sumabai n'est pas rentrée tantôt, vous en répondrez sur votre vie ».

Les sept femmes se mirent à trembler. Cependant l'une d'elles remarqua que l'un des frères pendant le déjeuner plaçait sur sa cuisse un peu de nourriture qui disparaissait aussitôt. Le soir, Sumabai n'ayant pas reparu, les frères menacèrent leurs femmes ; celles-ci avouèrent leurs fautes et exprimèrent leurs craintes que Sumabai n'eût été noyée; alors le frère ouvrit la plaie de sa cuisse et Sumabai parût brillante de santé. Les méchantes femmes lui demandèrent pardon à genoux, mais tout fut vain ; on les rasa, on leur coupa le nez et montées sur des ânes, elles furent renvoyées chez leurs parents.

VII

LALPARI ET KEVRAPARI

Il y avait une fois un puissant Raja qui demeurait avec sa femme et son fils dans une forteresse. Etant un jour avec son Vizir, ils s'arrêtèrent dans une épaisse forêt sur le bord d'un puits magnifique. Pendant qu'ils l'admiraient, le Vizir lut cette inscription gravée sur le bord : « Si le Vizir perd l'occasion de tuer le Raja, le Raja tuera le Vizir dans douze ans; mais il n'aperçut pas une autre inscription qui disait : « Si le Vizir tue aujourd'hui le Raja, le Raja reviendra à la vie dans douze ans pour tuer le Vizir ». Le méchant Vizir jeta un nœud coulant autour du cou de son souverain et l'étrangla, puis il mit le corps dans un paquet près du puits et suivi d'une bande de partisans il marcha sur le palais du roi. La reine le voyant revenir seul comprit que le Vizir avait tué son maître et elle s'enfuit avec son fils. Le Vizir les poursuivit et il était sur le point de les atteindre quand la reine au désespoir se jeta dans la mer. Le Vizir vit à sa grande surprise les flots se séparer et la reine marcher au milieu d'eux sans en être incommodée. Il voulut la poursuivre, mais les eaux se refermèrent et il pût à grand peine se sauver.

Pendant que la reine fuyait, son fils sur le dos, l'enfant s'amusait à recueillir des objets rouges et brillants qui flottaient à sa portée. La mère vit que c'était des rubis superbes. Elle aborda près d'un village et y vécut avec son fils. Un jour que l'enfant jouait avec ses camarades, il se servit de ses rubis comme de billes ; le fils d'un charpentier lui en vola deux qu'il porta à son père. Celui-ci les vendit au roi qui en fit présent à sa fille unique. Elle les attacha aussitôt à son cou et joyeuse elle dit à son perroquet. Ne suis-je pas une belle princesse? Et l'oiseau répondit : « Quoi? deux rubis seulement ! c'est le collier tout entier qu'il vous faudrait pour ressembler à une reine. Allez trouver votre père et dites-lui que vous ne boirez ni ne mangerez qu'il ne vous donne un collier de rubis semblables. » Alors le Raja qui ne refusait rien à sa fille, envoya quérir le charpentier avec l'enfant dont son fils avait eu les rubis. Quand parut le jeune prince, le Raja lui demanda comment il possédait ses rubis ; l'enfant le lui ayant raconté, le Raja lui ordonna d'aller lui en chercher d'autres dans la mer.

L'enfant se rendit sur le rivage, et entra dans l'eau. Un sentier s'ouvrit sous

ses pas et il entra dans un palais merveilleux où une belle jeune fille était couchée sur un lit d'or. Mais la tête était séparée du corps et placée sur un coussin. Chaque goutte du sang qui avait coulé de sa gorge s'était changée en un beau rubis qui flottait dans la mer. Tout a coup une voix formidable se fit entendre ; le jeune prince se cacha sous un tas de foin. Arrive un géant farouche qui reniflant autour de lui s'écria: « Je sens la chair humaine ».

Puis plaçant la tête de la princesse près de son cou, il la toucha trois fois avec son épée ; la princesse se dressa hors du lit. Le géant lui ordonna de dire s'il était venu quelqu'un en son absence. « Personne ! » répondit-elle. Le géant se calma et le matin avant de partir, il coupa le cou de la princesse. Dès que le géant fût sorti, le prince sortit de sa cachette et mettant le cou de la princesse près de la tête, il la toucha trois fois de l'épée du géant et la princesse revint à la vie. Elle n'avait jamais vu d'être humain et fût ravie de tout ce que le jeune homme lui conta. Mais la nuit arrivant, elle prit peur et pria le prince de séparer sa tête de son corps. Auparavant, elle lui donna deux poudres, une noire et une blanche. En respirant la première, il se changerait en mouche, la deuxième lui rendrait sa forme. Comme le géant arrivait le prince respira la poudre noire, se changea en mouche et se posa sur le lit d'or. Quand le géant entra, il questionna encore la princesse qui lui répondit que personne n'était entré dans le palais. Alors le géant s'endormit. Le lendemain matin, le géant coupa encore le cou à la princesse et sortit. Aussitôt le prince respira la poudre blanche et reprit sa forme, puis il rendit la vie à la princesse et il la décida à s'enfuir avec lui. Dans leur hâte, ils oublièrent d'emporter les rubis qui étaient éparpillés par terre; il n'y pensa que quand ils furent près de la côte. Alors la princesse lui conseilla de lui couper la tête et de recueillir les gouttes de sang qui se changeraient en rubis. Quand le prince en eût ramassé autant qu'il en pouvait porter, il rendit la vie à la princesse. Après un long voyage ils arrivèrent à la demeure du jeune prince. La reine fut très heureuse de le revoir. Ensuite les jeunes gens se marièrent. Quelque temps après le prince porta les rubis au Raja et réclama sa récompense. La fille du roi fût si contente des rubis qu'elle déclara qu'elle épouserait celui qui les avait apportés. Le roi y consentit, leur donna un grand palais et le prince y habita avec ses deux femmes et sa mère.

Un jour la fille du roi, son collier de rubis au cou, se plaça devant la cage de son perroquel et lui dit: « N'ai-je pas ainsi l'air d'une reine ? »

Et l'oiseau répondit : « Pour une princesse telle que vous, qu'est-ce qu'un collier? vous devriez oïndre votre chevelure avec la fleur Kevra dont le parfum embaume à cent milles à la ronde. Demandez-la à votre père, il ne vous la refusera pas, si vous le menacez de cesser de boire et de manger. »

Quand le Rajah vit sa fille chérie si malheureuse, il fit proclamer que quiconque apporterait la fleur Kevra recevrait pour récompense une part du royaume.

A cette nouvelle, Laiparï pria son mari d'aller délivrer sa sœur qu'elle n'avait pas vue depuis plusieurs années et qui, quoique fée, avait été enfermée dans une petite boite placée dans l'oreille d'un éléphant des jungles. « Dirigez-vous au sud, dit Laiparī, jusqu'à ce que vous trouviez un arbre extraordinairement grand; sous son ombre est couché un monstrueux éléphant. Grimpez sur l'arbre et restez-y caché. Vous verrez alors l'éléphant secouer ses oreilles et une boite

tombera par terre. De la boite sortira une fée qui fera la toilette à ce monstre. Aussitôt jetez cette lettre dans son giron ; et dès que l'éléphant s'endormira, ma sœur Kevrapari s'enfuira avec vous. »

Le prince après un long voyage parvint à l'arbre sous lequel était couché l'éléphant, il y grimpa et dès que Kevrapari sortit de sa boite, il lui jeta la lettre. Quand le monstre s'endormit, elle pria le prince de l'emmener. Il la remit dans sa boîte et s'enfuit. Il rentra ensuite dans son palais.

Le lendemain, la belle Kevrapari en rinçant sa bouche laissa tomber la fleur Kevra, et tous les gens à cent milles à la ronde en furent embaumés. Le prince s'empressa alors de porter la fleur à la fille du roi qui fut ravie. Il épousa ensuite Kevrapari qui devint sa troisième femme.

Douze ans pendant ce temps avaient passé sur la tête de la reine veuve. Un jour le prince chassant par la forêt arriva près du puits où son père avait été massacré et il aperçut les deux inscriptions. A ce moment, un vieillard s'avança qui lui dit qu'il était son pere et qu'il venait d'être rappelé à la vie. Le prince joyeux le fit monter sur son cheval et le ramena au palais. On fit de grandes réjouissances, puis le prince avec son père et sa mère partirent chasser l'usurpateur. Le vieux Rajah fut replacé sur le trône et le prince vécut heureux avec ses trois femmes.

VIII

RANI JAJHANI

Il était un riche marchand qui avait sept fils; les six aînés étaient mariés, le dernier encore célibataire, passait son temps à tourmenter ses belles-sœurs. L'une d'elles s'écria un jour : « Plût à Dieu qu'il fût marié, il nous laisserait en repos, mais il a refusé toutes les filles qu'on lui a offertes, sans doute il veut épouser la belle fée Rani Jajhani. » — « Certes, dit le garçon, » et il courut avertir son père qu'il partait à la recherche de cette fée dont il était amoureux. Un jour donc, il dit adieu à tout le monde et partit. Il voyagea sans s'arrêter, jusqu'à ce que son cheval tomba mort de fatigue. Il continua la route à pied et atteignit une fraiche rivière sur les bords de laquelle il aperçut un vieillard vénérable. Le garçon tomba à genoux et supplia le saint homme de le bénir et de lui indiquer le lieu ou habitait la fée. — « Ce que vous tentez est impossible, répondit le vieillard, la fée que vous voulez épouser habite dans un palais qui est gardé par des géants aussi hauts que les montagnes que vous voyez là-bas à l'horizon. Croyez-moi, retournez chez vos parents. » — Le jeune homme était brave, il répondit qu'il combattrait les géants. Alors le vieillard le conduisit

(1) Plusieurs contes indiens renferment l'épisode de la Belle au Bois Dormant. Ainsi dans les *Folk-tales of Bengal*, pp. 21 et ss., 81 et ss., 251 et ss. dans *Indian Folk-Tales*. pp.54 et ss., 180 et ss. ; dans *Wide Awake Stories*, p. 85 et vol. I, p. 116, elle demeure dans un palais sous-marin au pouvoir d'un géant ou d'un ogre comme dans le conte ci-dessus. L'origine des rubis indiquée dans notre conte se retrouve dans *Wide Awake Stories*, p. 56 et *Folk-tales of Bengal*, p. 224. La dernière partie du récit sur Kevrapari appartient à la classe: « le héros de l'œuf; » voir *Folk-tales of Bengal*, pp. 73-76; *Indian Folk-tales* pp. 11, 81, 143-146 ; *Wide Awake Stories* pp. 79-85, 169, 303 ; *Old Deccan Days*, pp. 95-101. On trouve enfin le récit exact de la Belle au Bois-Dormant dans *Bidasari*, poème malais très curieux, traduit par Louis de Backer. — Paris, Plon, 1875.

jusqu'à une gorge étroite au bout de laquelle était couché l'un des gardiens géants, puis il s'éloigna. — Le héros trouva le géant endormi ; alors il tua un cheval, le bourra d'épices délicieux, et le fit rôtir. Quand le géant s'éveilla, comme il était fixé au sol par ses ongles et ses cheveux qui avaient poussé en terre par suite de son grand âge, il ne put manger ce mets succulent ; alors le héros lui offrit de le délivrer et avec un couteau et des ciseaux il rendit au géant ses mouvements. Pour remercier le jeune homme, le géant lui donna un anneau avec un sceau. « Sur votre route vous trouverez six autres géants comme moi ; présentez-leur l'anneau, ils vous laisseront passer. » Le héros délivra l'un après l'autre les six géants qui au vu de l'anneau s'inclinèrent. Le dernier pour le remercier lui donna une fleur en lui disant, « si vous la respirez toute droite, vous serez changé en perroquet, si vous la vespirez de côté, vous reprendrez votre forme. » Aussitôt le jeune homme se mua en perroquet, et alla se percher sur le palais de la Rani. Par une fente il aperçut la fée qui était avec son père, le roi des géants. Aussitôt celui-ci toucha doucement sa fille avec une baguette et elle s'endormit.

Le géant parti, le perroquet vola près de la princesse et respirant la fleur reprit sa forme. Il l'éveilla en la touchant avec la baguette. Elle parut enchantée de voir un homme jeune et beau et tout le jour se passa en entretiens délicieux. Le soir, la fée pria le jeune homme de la rendormir, car son père allait venir, il lui demanda à savoir comment son père pouvait être tué.

Le géant entra, réveilla sa fille, et pendant le repas, celle-ci lui demanda s'il était mortel. Le géant lui dit : « personne ne pourra me tuer tant que vivra le perroquet qui tient la clef de ma vie. » — « Et où est ce perroquet ? » dit la princesse. « Il habite dans une île lointaine et il est dans une cage d'or très élevée. Celui qui lui tordra le cou me tuera. D'ailleurs tout être humain qui aborde dans l'île est changé en pierre et pierre il restera jusqu'à ce qu'on l'ait aspergé de l'eau d'un certain puits. »

Le jeune homme au point du jour s'enfuit à tire d'ailes et après un long voyage arriva dans l'île ; il vola à la cage d'or et saisit le perroquet par le cou. Au même moment, le géant sent une angoisse et se précipite vers la mer. Mais à peine aborde-t-il que le jeune homme tord le cou à l'oiseau et le géant tombe mort. Alors le jeune homme reprend sa forme et puisant de l'eau d'un puits voisin il la répand sur les pierres aux alentours et tous redeviennent des êtres humains.

Le héros ensuite vola chez la Rani, qui pleurait son père. Au bout de peu de jours il sut la consoler et se changeant tous deux en perroquets ils arrivèrent bientôt à la demeure du vieux marchand père du jeune homme et reprirent leurs formes. Le jeune homme acheta un cheval pour lui, un magnifique palanquin pour la Rani et de nombreux serviteurs pour les accompagner, puis laissant seul la Rani sous un manguier, il alla seul chez son père.

Quand il fût parti, la Rani vit s'approcher d'elle une pauvre potière qui voyant les joyaux dont elle était chargée résolut de s'en emparer. La potière décida la Rani à se baigner avec elle dans un puits voisin et en sortant à changer leurs costumes par amusement. Dès que la potière eut les vêtements de la Rani, elle jeta celle-ci dans le puits et se glissa dans le palanquin.

Quel chagrin pour le jeune homme quand à son retour, suivi de musiciens, il

trouva dans le palanquin au lieu de la belle fée, une affreuse créature, borgne et qui à cause de cela avait été surnommée Kani Kobai. Elle lui dit qu'en son absence un méchant magicien l'avait transformée ainsi de belle fée qu'elle était. Le jeune homme crut qu'elle était bien sa fiancée, pourtant il contremanda les grands préparatifs qu'il avait faits et consigna Kani Kobai dans un lieu retiré de sa maison. Chacun de se moquer de lui d'avoir une princesse si laide et surtout ses belles-sœurs. Un jour regardant dans le puits il aperçut un bouquet de belles fleurs flottant a la surface. Il les prit et les posa près de son lit. Le lendemain les fleurs avaient le même éclat et il se plaisait à leur fraîche odeur. — Une fois qu'il était sorti Kani Kobai vit les fleurs et les brisant, elle les jeta au loin. Le jeune homme fût désolé, mais voilà que sous sa fenêtre il trouva les pétales des fleurs. Bientôt une herbe odorante naquit de ces pétales et chaque jour il venait s'enivrer de leur parfum. Kani Kobai jalouse, arracha l'herbe et la fit bouillir. Puis elle versa l'eau dans un trou du jardin.

Quelque temps après un manguier poussa dans le jardin et il était si beau que le jeune homme ne pouvait quitter son ombrage. Le manguier porta ensuite un régime de fruits délicieux ; tout le monde en mangea avec délices, le prince prit la dernière mangue qui était la plus belle et en fit présent au jardinier. Quand la femme du jardinier voulut couper la mangue, une voix d'enfant en sortit et cria : « Maman, ne me faites pas de mal ! » — La femme effrayée jeta la mangue, mais son mari l'ouvrit avec grand soin et une jolie petite fille en sortit. Le jardinier qui n'avait pas d'enfants bénit Iswar de lui en envoyer une. La fille grandit si rapidement qu'en peu de mois elle devint femme.

Or, depuis le jour où le fils du marchand avait donné la mangue au jardinier, il était attiré malgré lui vers la maison de cet homme ; aussi un jour il aperçut une jeune dame dont les traits étaient ceux de Rani Jajhani. Il questionna le jardinier qui finit par lui avouer qu'il avait trouvé l'enfant dans une mangue. Le jeune homme quand il fut en présence de la dame s'écria : « Jajhani, c'est vous ! pourquoi m'avoir délaissé ? » Alors elle lui conta tout. Le jeune homme devint furieux et courant chez lui il saisit Kani Kabai par les cheveux et la traîna devant sa fiancée. Elle avoua tout et fut chassée honteusement.

Bientôt après l'heureux amant épousa sa fiancée ; le mariage ent lieu en grande cérémonie et ils vécurent après dans le bonheur. Le jardinier et sa femme reçurent de grandes récompenses.

IX

PRINCE SABAR

Il était une fois un sultan puissant qui avait sept filles. La plus jeune était sa favorite et dès lors ses sœurs étaient jalouses d'elle. — Un jour le sultan demanda à ses filles : dites-moi, à qui devez-vous votre bonheur, à votre destinée ou à moi ? — A vous répondirent-elles toutes, sauf la plus jeune qui dit : chacun a son destin marqué. Ma bonne étoile m'a fait naître votre fille et princesse. — Eh bien, dit le sultan, vous êtes une ingrate ; voyons ce que votre destin fera de vous plus tard. Gardes, chassez-là de mon palais. — Quelque temps après le sultan s'embarqua pour un pays lointain et avant de partir, il demanda à ses

six filles ce qu'elles désiraient qu'il leur apportât. Au jour dit, le sultan monte à bord avec ses officiers ; on lève l'ancre, on déploie les voiles, mais ô surprise le vaisseau ne bouge pas. Le sultan mande ses astrologues qui déclarent que le sultan a oublié de demander à sa septième fille ce qu'elle voulait. Il dépêche donc un messager vers elle ; après de longues recherches, elle est trouvée dans la jungle en prière à l'ombrage d'un arbre, vivant en ascite dévouée à Allah. La princesse n'ayant pas terminé sa prière, elle répond au messager qui lui demande ce qu'elle désire de son père par le mot : Sabar (Patience). Le messager revient et dit à son maître que sa fille a demandé l'objet qu'on nomme Sabar. Soit, dit le sultan, elle aura ce qu'elle désire. — Aussitôt le vaisseau se mit en marche. Le sultan arriva ensuite à la ville où il allait et avant de s'en retourner il acheta les objets précieux demandés par ses six filles aînées ; il ne pût trouver l'objet Sabar. Il alla donc s'embarquer, mais de rechef le vaisseau resta immobile. Le Sultan envoya tous ses serviteurs acheter du Sabar. Tout le monde riait d'eux. Pourtant à la fin une vieille leur dit : j'ai dans ma cour une pierre qui est là depuis ma naissance ; on la nomme la pierre de Sabar. Les serviteurs la lui payèrent au poids de l'or. Dès que la pierre fut sur le vaisseau, il vogua et en peu de temps le sultan fut rentré chez lui.

Aussitôt il envoya dans la jungle le messager porter la pierre à sa fille. Elle fut triste en voyant le présent que lui faisait son père, quand ses sœurs avaient au contraire reçu des diamants et des rubis. Tout le jour elle pleura et elle roula la pierre dans un coin et s'en servit pour y brosser ses vêtements ; mais elle remarqua bientôt que la pierre diminuait de grosseur, tant qu'à la fin elle s'ouvrit sous sa main et que, surprise, elle trouva un bel éventail. Elle l'agita et alors apparut un prince jeune, beau et enjoué, qui l'embrassa, sécha ses larmes et lui dit qu'il était le prince Sabar et que lorsqu'elle voudrait le voir, elle n'avait qu'à agiter son éventail et lorsqu'elle voudrait le renvoyer, il lui suffisait de tourner son éventail dans un autre sens. Sabar construisit alors un palais où il vécurent au comble du bonheur. Un jour, il s'absenta pour aller voir ses parents.

Or, le sultan et ses filles ayant appris ce changement de fortune en furent dépités. Les six sœurs, sans consulter le sultan, se rendirent un jour chez leur cadette. Elles les reçut bien et elles promirent de revenir bientôt.

Dès leur départ, le prince Sabar conseilla à la princesse d'être sur ses gardes avec ses sœurs. Mais elle négligea cet avis. Une fois que le prince était absent, les sœurs revinrent voir leur cadette qui les accueillit avec joie. Pendant que les aînées causaient avec elles, les plus jeunes se glissèrent dans la pièce où était le lit du prince Sabar et y jetèrent à pleines mains du verre pilé avec un poison violent.

Dès qu'elles furent parties, la princesse agita son éventail et son bien aimé apparut. Le prince s'alla jeter sur son lit et tout à coup cria : « Au secours, je suis blessé, c'est un tour de vos méchantes sœurs. Vite, agitez l'éventail, que je puisse retourner chez mes parents.

La princesse, désolée de son départ, voulut ensuite le revoir, mais elle avait beau agiter son éventail, le bien-aimé ne paraissait pas. Après une nuit sans repos, elle se déguisa en marchande de drogues et elle alla par les jungles recueillir

des racines et des herbes. Puis elle partit à la recherche de l'amant perdu. Longtemps elle erra par les jungles ; un jour qu'elle était sur le bord d'un grand fleuve, elle entendit des oiseaux qui, perchés sur un arbre, causaient entre eux. L'un d'eux disait : pour guérir le pauvre prince Sabar, il suffit de prendre ma fiente et de l'appliquer sur son corps. Le poison en sortira aussitôt. L'autre oiseau répliqua c'est bien, mais comment parvenir jusqu'au prince ? Oh ! reprit le premier, il suffit d'arracher l'écorce de l'arbre sur lequel nous sommes perchés et d'en fabriquer des sandales enchantées qui permettront de franchir la rivière qui sépare d'ici le palais du prince.

La princesse reprit courage et elle ramassa toute la fiente qui était sous l'arbre et fabriqua des sandales d'écorce, puis elle s'aventura sur le fleuve mugissant. Elle se sentit glisser doucement et bientôt arriva sur l'autre rive.

Dans son déguisement de médecin errant, elle attira la foule autour d'elle et elle apprit que le prince Sabar était toujours malade et que les médecins ne pouvaient rien contre son mal. Sur quoi la princesse se rendit au palais et déclara qu'elle pouvait seule guérir le malade. Quand elle fut introduite auprès de son fiancé, elle le trouva si maigre, si abattu, que ses larmes coulèrent. Mais revenant à elle, elle l'enveloppa dans une blanche chemise pleine de fiente de l'oiseau. Le prince s'endormit aussitôt. Quand il se réveilla, son visage était calme et reposé. La princesse enleva la chemise et chacun put voir le verre pilé et le poison qui étaient sortis par la vertu du remède. Le père du prince Sabar offrit au faux médecin autant d'or qu'elle voudrait ; elle consentit seulement à à accepter l'anneau qui était au doigt du prince, sa bague et le mouchoir de soie qu'il tenait. Puis elle s'éloigna et avec ses merveilleuses sandales, elle traversa la rivière et revint à son palais. Alors elle ôta son déguisement et revêtant un costume gracieux, elle agita l'éventail. Le prince parut. La princesse lui dit : dites moi ce qui vous est arrivé depuis que vous m'avez quittée. J'ai été bien malheureuse pendant votre absence, car je n'ai plus voulu voir mes sœurs après leur cruauté. Le prince lui conta sa maladie et sa miraculeuse guérison. Celle qui m'a guéri, dit-il, n'a voulu accepter que mon anneau, ma bague et mon gant. — Les voilà, lui dit la princesse. Alors le prince la reconnut ; elle lui narra ses aventures et le prince fut bien heureux de lui devoir la santé. Peu après, il l'emmena dans son pays, la présenta à ses parents. Ensuite le mariage eut lieu et on invita tous les rois voisins et parmi eux le père de la princesse. Il fut bien surpris quand, dans la mariée qui se jeta à ses pieds, il retrouva sa fille. Il l'embrassa et reconnut qu'en effet elle avait raison quand elle lui disait que chacun ne doit ce qui lui arrive en bien ou en mal qu'à sa destinée (1).

PUTLIBAÏ WADIA.

(1) Ce récit est une variante du conte : « *Histoire du prince Sabar,* » dans « *Folk-lore of Bengal* » de Lal Behari, p. 124 et s.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES (1)

VI.

PÈLERINAGES EN BELGIQUE



HAQUE année une foule considérable venant de Bruxelles et des environs, se rend en pèlerinage à Anderlecht (Brabant) pour y honorer saint Guidon, le pauvre berger d'Anderlecht, mort en 1012. Ce saint y est l'objet d'un culte particulier; on l'invoque contre la dyssenterie et principalement contre les maladies des chevaux et du bétail. Le jour de la fête du saint,les chevaux montés par leurs cavaliers font le tour de l'église et viennent ensuite s'arrêter devant le porche. Là, les cavaliers descendent de leur monture et vont s'agenouiller devant la statue de saint Guidon, placée dans l'église, après avoir au préalable embrassé les *deux compagnons* du saint, un cheval et une vache.

La statue du saint est accompagnée de ces deux animaux, l'un est placé à sa droite, l'autre à sa gauche.

On y vend des images, généralement coloriées, qui représentent l'épisode de la vie de ce saint, où un ange vient labourer à sa place (2).



L'image est triangulaire, parce qu'elle est adaptée suivant son petit côté à une sorte de hampe (petite baguette) et qu'elle forme ainsi une oriflamme qu'on place au *frontal de la bride de chevaux*, au chapeau des cavaliers, ou qu'on porte à la main.

L'image de Montaigu est également adaptée à une sorte de petite hampe, on la tient ordinairement à la main, on la fixe aussi sur les voitures, aux brides des chevaux, etc., qui conduisent les pèlerins.

ALFRED HAROU.

(1) Voir le t III, p. 105, 169, 278, et le t. IV, p. 161, 330.

(2) L'image de saint Guidon, que nous reproduisons est réduite au quart environ.

LE FOLK-LORE AU SALON. (1)

IV



Les sujets folk-loriques semblent avoir subi dans les derniers Salons une progression constante et assez rapide. A l'exposition de 1886, une dizaine d'artistes seulement, seize en 1887, trente en 1888 s'étaient inspirés de motifs de ce genre ; nous n'en avons pas compté moins d'une cinquantaine au Salon de cette année. Il est vrai que parmi ces divers thèmes s'en retrouvent quelques-uns bien rebattus, tels que les Andromèdes (2 exemplaires) et les Circés (2 ex.), pour la mythologie antique, les Tentations de Saint-Antoine (3 ex.) et les Madeleines au désert (7 ex.), pour la légende chrétienne. Un certain nombre de mythes et de légendes sont ainsi perpétuellement recherchés des peintres et des sculpteurs, parce qu'ils servent de prétexte commode à l'étude académique, à la confection plus ou moins heureuse d'un morceau de nu ; rarement ces messieurs se donnent la peine de compliquer le motif principal par la recherche de détails nouveaux : un tel effort d'intelligence leur semblerait superflu, dépasserait le but ordinaire qu'ils se proposent.

Tel est précisément encore le cas de nos exposants. L'*Andromède* de M. Barré, un excellent élève de Cabanel, consiste uniquement en un beau corps de femme nue, enchaînée à une roche marine. L'auteur a pris texte d'un passage d'Ovide, en ses *Métamorphoses* : « Persée l'aperçut, les bras attachés sur un écueil ; sans le vent qui faisait flotter ses cheveux et les pleurs qu'elle répandait, il l'aurait prise pour une statue de marbre... » M. Chantron, disciple de l'archiclassique Picot, ne s'est pas mis davantage en frais, naturellement, pour traiter le même épisode. Cependant la composition est bonne, et c'est bien, comme l'a poétiquement fait valoir M. Armand Silvestre, l'attente impatiente de la délivrance qu'indique cette Andromède, le corps projeté en avant, « interrogeant du regard l'étendue ; solitaire parmi ces hautes pierres dont la mer vient lécher les pieds luisants. Il semble que le libérateur soit loin encore, et c'est l'Océan seul qui clame autour de l'abandonnée. »

Après Andromède, ce sont quelques-unes des phases du joli mythe de *Psyché* que nous retrouvons ici décrites tant par les sculpteurs que par les peintres. M. Eugène Thirion et l'*impeccable* Bouguereau nous présentent simultanément l'*Amour enlevant Psyché* dans les nuées. M. Capellaro représente à son tour le couple amoureux dans un élégant bas-relief ; puis c'est Mme Bertaux qui nous montre, en une gracieuse statue de marbre blanc, *Psyché sous l'empire du mystère*, ayant encore aux mains sa lampe éteinte, à la chaîne brisée ; inquiète et confuse a la fois du charme rompu, du prestige évanoui. Enfin M. Picou, de Nantes, dans un tableautin dont

(1) V. les t. I, II et III de la *Revue*.

nous ne trouvons pas grand'chose à dire, a fait comparaître la tremblante *Psyché devant Vénus* irritée,qui la fait cruellement fouetter de verges ; M. Picou est un pompéien classique dont la formule retarde au moins de cinquante ans.

Il n'entre point dans notre cadre de parler des innombrables Dianes qui figuraient au Palais de l'Industrie, bien que plusieurs aient conquis nos suffrages, comme la délicieuse toile de Mme Marie Cazin, aux tons de pâle tapisserie ; mais nous ne pouvons résister au plaisir de signaler, d'autant que son caractère particulièrement mythique nous y autorise, la Diane de M. Foubert souriant au sommeil du beau pâtre *Endymion*. Celui-ci, couché sur la dure, le torse enveloppé dans son manteau, n'a rien de la pose voluptueuse que lui prête le célèbre tableau de Girodet. Il repose paisiblement, de ce sommeil *entassé* dont parle Bossuet quelque part, et qui suit d'habitude l'accomplissement des lourdes tâches journalières. Autour de lui, ses moutons se groupent, étonnés,

Sous la pâle clarté qui tombe des étoiles.

Cependant la déesse, abandonnant son char immobile dans l'espace, est descendue auprès du dormeur, et le contemple dans le silence du ravissement. Le coloris est frais et délicat, l'impression sereine et pénétrante.

M. Emile Lévy s'est efforcé de rajeunir tant soit peu l'arrangement de sa *Circé*. Assise sur un trône, dans un palais somptueux qui s'ouvre par de larges baies sur un lumineux paysage, la magicienne se tient droite, le regard impénétrable et fatal. Son pied s'appuie impérieusement sur le front chauve d'un vieillard humblement prosterné, patricien que ses charmes pervers ont ensorcelé, subjugué, perdu pour jamais. Pareillement elle dédaigne, indifférente, gloire et richesse : le triomphateur qui lui offre ses sanglants lauriers, le fastueux oriental qui tend vers elle ses cassettes débordantes, le tendre et timide poëte qui, du seuil du séjour enchanté, lui dédie les sons les plus harmonieux de sa lyre ; caché dans l'ombre du trône hautain, à terre, parmi les fleurs aux sucs empoisonnés, aux mortels parfums, se dévoile à nos yeux le symbole suprême : un crâne hideux, desséché et vide. Infiniment plus simple, et plus banal aussi, est le petit panneau de M. Némoz. Debout au sommet des degrés de son palais, l'enchanteresse dirige sa baguette vers les infortunés, déjà transformés en pourceaux et rangés docilement au bas des marches; dans un coin, se lève encore une main, implorant vainement la pitié.

Orphée a ses interprètes fidèles, aujourd'hui, en MM. Peinte et Ruel. Le premier l'a figuré, dans une statuette de bronze, endormant Cerbère ; le second a peint les Ménades, enveloppées dans un vague brouillard, et regardant flotter sur les eaux la pâle tête de leur victime. Nous voyons reparaître Diane, majestueuse et douce, enlevant dans ses bras le corps virginal, chastement voilé d'Iphigénie, en un groupe charmant de grâce et d'élégance dû à l'habile ciseau de M. Soulès. Ce plâtre, acquis par l'État, lui

a valu d'ailleurs une seconde médaille, une bourse de voyage, et la commande du marbre pour l'un des prochains Salons.

Il nous reste, pour en avoir terminé avec les sujets antiques, à mentionner le tableau de M. Mathews : *Les lis de Midas*. Le fameux roi de Lydie est assis, vieillard à barbe blanche, vêtu de riches étoffes tissues d'or, sur un lit d'or, dans une salle dont tous les objets sont uniformément faits de ce précieux et banal métal. Pour tromper l'ennui du prince, sur lequel pèse le cruel arrêt d'Apollon, de jeunes musiciens lui font entendre le concert de divers instruments, tandis qu'un enfant lui présente, inutile expérience, une tige de lis dont sa main va dessécher la fraicheur candide et parfumée.

Au premier rang des légendes chrétiennes se place le beau tryptique de M. Uhde, le maitre munichois dont nous reverrons au Champ-de-Mars la *Cène*, exposée en 1887, et qui produisit une si vive sensation. Le sujet de cette année, *la Nuit sainte*, c'est tout simplement, on le conçoit de reste, la nuit de Noël ; mais cette nativité, M. Uhde l'a exprimée avec le mélange de réalisme populaire et de naïve mysticité qui fait le fond de sa théorie. Il excelle, en effet, à grouper dans un milieu évangélique des types pris dans le courant de la vie moderne et, pour ainsi dire, au milieu de nous ; disciple en cela de Rembrandt dont il affectionne les clair obscurs, compliqués ici d'une coloration sourde et vaguement fuligineuse. Le panneau central est consacré à la naissance de Jésus : dans l'intérieur de la pauvre maisonnette, éclairé à peine par une lanterne accrochée au mur, la jeune Vierge s'absorbe en contemplation devant l'enfant divin ; Joseph, au fond de la pièce, rêve ou prie. Dans le volet de gauche, on voit arriver les bergers munis de falots : figures rustiques, aux cheveux en désordre, à la barbe embroussaillée, pauvrement vêtus ; tels des rustres saxons ou bavarois, détournés un moment de leur charrue ou de leurs aumailles. Le dernier volet est rempli par de délicieux chœurs d'angelots, juchés sur les solives du toit de la crèche, comme de douces hirondelles. Leurs adorables têtes bouclées sont éclairées par le reflet de la lanterne, venant d'en bas ; attentifs, ils chantent à la louange du Messie un joyeux Noël dont les pages se déroulent entre leurs doigts et dont les notes égrenées s'envolent dans le grand ciel bleu, vers les étoiles radieuses.

Dans l'aquarelle de M. Bonnefoy, les trois rois Mages, Melchior, Gaspard et Balthasar, s'acheminent à leur tour, guidés par l'Astre dans la nuit sereine, vers l'étable de Bethléem : le plus vieux, au milieu, monté sur un chameau ; les deux autres sur un cheval et sur une mule. Ils arrivent enfin dans le bas-relief en cire exposé par Mlle Casella, et se prosternent devant l'humble berceau pour adorer le nouveau-né.

Nous ne nous arrêterons pas aux diverses *Madeleines* dans le désert qui ne coûtent à l'artiste que l'établissement d'un beau modèle nu dans un cadre de convention : toutes ces peintures, signées de MM. Courtat, Girardiu, Mège, de Maulmont, Tony Robert-Fleury, Vasselon, sans en excepter *la Prière* de Henner, nous offrent les mêmes chairs de femme couchée au seuil de sa grotte, dans une pose plus ou moins corrégienne ; il y faut joindre

une statue en plâtre de M. Valentin. Après ces belles repenties, nous n'insisterons pas davantage sur les sempiternelles *Tentations de saint Antoine*, qui ne témoignent guère chez leurs auteurs d'un plus grand souci de renouveler le sujet vieilli. Cette critique s'adresse à M. Saënz ainsi qu'à M. Deully qui, par pitié pour le malheureux solitaire dont on s'obstine à vouloir décrire, après Callot et *tutti quanti*, les diaboliques tourments, s'est imaginé d'appliquer le même procédé à saint Jérôme, son fameux émule et voisin de la Thébaïde. M. Lemoine s'est borné à graver sur bois la composition, du reste assez banale, de M. Ruel, qui figurait au Salon de 1886. Quant à M. Quost, il a eu la velléité de faire du neuf en transportant sa scène dans un paysage moderne, frais et printanier. En un pré fleuri, bordé de jeunes peupliers, une troupe de fillettes en jupes claires, de nuances tendres, en corsages légers, qui semblent des grisettes en rupture de comptoirs parisiens, s'ébattent, cueillant parmi les herbes d'énormes bouquets, et chantant à pleine voix de joyeux refrains, — cependant que descendu de sa cabane, perchée là haut sur la colline au pied d'une croix, un jeune ermite en froc brun, appuyé contre un saule du ruisseau, sa cruche à ses pieds, se voile la face.

Il nous suffira d'indiquer, dans un ordre d'idées analogue, la *Vision de sainte Catherine de Sienne*, épisode tiré de sa vie par les Bollandistes. M. Chicotot a représenté la célèbre mystique dans un enclos fleuri de pavots, de tournesols et de roses trémières, au moment où le Christ lui apparaît, et, pour la récompenser de sa charité envers les malades, lui permet d'appliquer sa bouche sur la plaie de son côté. Voici maintenant, de M. Pierre Lagarde, la *Vision de saint Jean de la Croix* aux yeux de qui, sur les bords du Guadalquivir, aux eaux couleur de sang, en un site rocheux et planté de pins tragiques, Jésus se manifeste étendu sur sa croix. M. Cabuchet nous montre à son tour, dans une statue de marbre, saint Antoine de Padoue recevant de l'Enfant Jésus le don de la parole. Enfin M. Vollet, nous ramenant à la peinture, exhibe un saint peu connu, du nom de Sisoës, pieux anachorète qui succéda, vers 355, à saint Antoine dans sa solitude d'Egypte, ressuscitant l'enfant d'un vieux pâtre qui était venu lui demander sa bénédiction.

M. Cadel emprunte aux *Fioretti* de saint François d'Assise le trait du bon religieux prêchant humblement les pourceaux, après avoir encouru la disgrâce du pape ; assis sous un vieil olivier, dans la campagne, il parle à ces animaux tandis qu'un jeune berger, curieux, s'avance en rampant derrière l'arbre pour mieux observer la scène.

— Une autre série de compositions s'inspire d'un ensemble de croyances populaires et de pratiques religieuses dès longtemps répandues dans les différents pays de la chrétienté. Telle est, décrite par M. José de Brito, peintre portugais de talent, la cérémonie du *Dimanche de Pâques*, dans les villages de la région du Minho : le prêtre, revêtu de l'aube courte et de l'étole, fait baiser aux paysans le crucifix, et asperge d'eau bénite l'intérieur des maisons dont les planchers sont semés de fleurs. Telles encore la *Procession des Rogations*, dans les campagnes de France, par M. Damour ;

celle du *Vœu de Louis XIII*, par M. de Dramard ; la *Bénédiction du bétail, en Berri*, par M. Gumery ; et la dévote coutume des *Relevailles*, interprétée avec un rare bonheur, par Mlle Jeanne Rongier, de Mâcon. C'est dans une pauvre église de hameau, devant l'autel de la Vierge, par une douce matinée de printemps. La convalescente, pâle et défaillante encore, est assise enveloppée dans sa grande cape noire à capuchon, sur un banc rangé contre la muraille, assistée d'une vieille paysanne en coiffe noire et blanche ; d'une main, elle s'affermit à l'appui du banc, de l'autre elle tient un cierge allumé. Dans l'embrasure de la fenêtre, envahie par un rayon de jeune soleil, se tient le bon curé, debout, lisant la prière consacrée, tandis qu'à la balustrade du chœur, attentifs et émus, deux enfants en soutanelle rouge écoutent, l'aspersoir et le vase d'eau bénite à la main.

La religieuse Bretagne a nécessairement sa part dans ces intéressantes manifestations. Elle est représentée notamment dans le *Pardon de Notre-Dame de Kervénec*, de M. Théophile Deyrolle, qui groupe la foule des paysans, debout et agenouillés, pendant la messe, au seuil de la chapelle granitique, insuffisante à les contenir ; les marchandes de victuailles et de confiseries attendent, avec leur étalages en plein vent, la clôture du service divin, qui dispersera tout à l'heure dans les clos d'alentour cette multitude maintenant si recueillie. L'impression est forte, l'interprétation sobre et discrète, la coloration juste et délicate ; aussi applaudissons-nous de tout cœur à la seconde médaille qui a été décernée à M. Deyrolle par le jury. La coutume de suspendre aux tombes des ex-votos : bras, jambes, figurines et autres amulettes de même sorte, à laquelle fait allusion M. Mendez,ne nous était pas connue jusqu'à ce jour.Nous mentionnerons encore : *Le matin d'une noce en Bretagne*, de M. Herland. La mariée, revêtue de ses plus beaux habits de fête, est entourée de ses compagnes qui achèvent les derniers préparatifs de sa toilette, pendant qu'au seuil du logis la mère parlemente avec les garçons, suivant la fameuse coutume populaire. Mais l'inconsciente mysticité de la race est surtout admirablement personnifiée dans la toile de M. Dagnan-Bouveret, *Bretonnes au pardon*, si légitimement récompensée par la médaille d'honneur. Sept femmes en costume national, coiffes blanches, corsages noirs à bandes de velours, sont assises en cercle sur le gazon, non loin de l'église, dont la haute flèche grisâtre se profile dans un ciel voilé ; derrière elles, debout, deux paysans, également en habits de fête. Au deuxième plan, proches du sanctuaire vénéré, d'autres groupes semblables, implorés tour à tour par un mendiant, boiteux, le chapeau à la main. La plus jeune des Bretonnes, à l'expression douce et placide, semble absorbée en la contemplation d'images pieuses ; les autres rêvent ou prient vaguement, jusqu'à la reprise de l'office du soir. Toutes ces figures, indéfinissablement empreintes de la même gravité triste, forment un ensemble d'une intensité suggestive comparable au moins à certaines pages de *Mon frère Yves*. L'originalité profonde de l'antique race celtique y revit avec une sincérité et une puissance bien faites pour dérouter, d'ailleurs, le philistinisme des indifférents et des profanes. Cette toile, que nous qualifierions volontiers de chef-d'œuvre, a toute la saveur et la portée d'un document historique.

A la suite de la Bretagne, c'est l'Italie qui nous apporte sa contribution au folklore avec l'*Enterrement à Venise,* de M. Saint-Germier. Sur le quai désert, par une pluie torrentielle qui embrume les dômes et le campanile de Saint-Marc, de l'autre côté du canal qui charrie lourdement ses eaux jaunâtres, le convoi se hâte : des vols de mouettes s'enlèvent dans les nuées. En tête marche le bedeau, maintenant à grand'peine contre la rafale sa croix surmontée du buste du *Dieu de pitié*, au milieu de quatre cierges ; puis le vieux prêtre, précédé de thuriféraires ; la bière voilée de rouge (couleur du deuil vénitien), soutenue par des porteurs en hauts bonnets, en longues robes écarlates,escortée de flambeaux et de massives lanternes dorées. Un deuxième tableau du même peintre représente l'intérieur de l'Eglise de ces *Frari* ou membres de la confrérie de la bonne mort : au mur sont appendus les chandeliers et les lanternes, accessoires des cortéges funèbres ; au fond, un immense christ de bois peint agonise dans le demi-jour ; des vieilles en capes noires ou rouges vont et viennent ; des lampes brûlent devant l'autel.

Voici, traitée aujourd'hui par M. Lematte, une agréable variante du thème légendaire du *Fil de la Vierge*, si joliment interprété l'an dernier par M. Lucas. Dans les pâleurs embrumées de l'aube s'estompent le clocher et les chaumières d'un village ; au premier plan, au-dessus d'un buisson d'églantines, près d'une charrue abandonnée la veille dans le sillon commencé, plane radieusement la Vierge Marie filant sa quenouille, dont la blanche laine, en filaments légers, s'éparsème à travers l'espace. Pour épigraphe, ce vers tiré d'une légende du Nord :

Et la Vierge passait en filant dans les brumes...

La Madone des flots, poétique et délicate conception de M. Maillart, est une autre figure de Vierge inspirée évidemment des adorables modèles de Sanzio, assise à l'avant d'une barque échouée sur le rivage, et recevant la fervente prière d'un vieux marin agenouillé.

— Faisons maintenant place aux conteurs, et pénétrons, à la suite de M. Wallander, dans une auberge suédoise où sont attablés de joyeux matelots, en *suroit* de toile cirée. L'un de ces gais compagnons chante à plein gosier *Une amusante chanson* que rythment les sons de l'accordéon, instrument populaire par excellence des régions septentrionales. Après M. Wallander, M. Lobrichon peint, selon Perrault, la nombreuse famille du *Petit Poucet* s'enfonçant dans la forêt, sous les hêtres et les bouleaux : le père en tête, sa cognée de bûcheron sur le dos, la mère et les enfants échelonnés derrière lui ; l'avant-dernier se retourne, dans l'étroit sentier, pour héler, de ses menottes réunies en porte-voix, l'infortuné Poucet encore à la lisière du bois, et qui court pour les rejoindre. Le dessin et la tonalité rappellent un peu le faire de Doré, ou plutôt encore celui de Yan Dargent. En sculpture, M. Pigalio, séduit aussi par le charmant conteur du dix-septième siècle, évoque,sans une aimable statue de plâtre, le *Petit Chaperon rouge*, son panier de galette et de pot de crême au bras, prenant

pour se rendre chez sa mère-grand le chemin des écoliers, et s'arrêtant à cueillir les papillons dans le bocage.

M. Voisin-Delacroix nous donne plus loin l'effigie du *Juif-Errant* ; puis M. Vallgren, statuaire finlandais, fidèle aux magnifiques traditions de sa patrie, puise dans la primitive épopée du Kalevala le sujet de la jeune *Aïno* fuyant, éperdue, l'amour du vieux dieu Waïnemoïnen, et regardant, assise au bord de la mer, les ondes où dans un instant elle va se jeter et périr.

— M. Van Hove, de Bruges, est encore un louable récidiviste. Son triptyque de l'an passé était un fort curieux et intéressant pastiche de l'ancien art flamand ; dans celui de cette année, la *Sorcière,* il semble qu'avec moins de perfection peut-être il ait dégagé davantage sa personnalité d'artiste moderne. Dans le premier panneau, un amoureux lutine dans les bois une fillette qui se refuse, pendant que la vieille s'entrevoit parmi le feuillage, cueillant les herbes de ses conjurations ; dans le second, le couple est uni dans la forêt et la sorcière épie en un coin le succès de ses charmes ; enfin, au centre, la jeune fille nue accomplit les rites magiques qui lui rendront l'amour qu'elle a perdu : elle laisse tomber des ingrédients divers dans l'infernal brouet. Un chat noir, un hibou perché dans l'ombre, des plantes séchées accrochées aux parois de la pièce en complètent le mobilier inquiétant.

— La note ethnographique nous est fournie, pour clore cette liste déjà longue, par un bon plâtre de l'artiste américain M. Bartlett, *Indien Peau-Rouge dansant,* une longue plume d'aigle fichée dans sa chevelure.

A. Tausserat.

NÉCROLOGIE

MAURICE SAND

Maurice Sand, né à Paris le 30 juin 1823, est mort à Nohant au mois d'août dernier. Il était fils de l'illustre Georges Sand qui contribua tant à répandre en France le goût des scènes rustiques et des traditions populaires. Maurice Sand aima aussi les conceptions fantastiques du peuple, et il les traduisit par le crayon avec une incontestable originalité. Il composa plusieurs dessins pour les *Légendes rustiques* dont sa mère écrivit le texte, et dont l'édition illustrée est devenue aujourd'hui assez rare. Au salon de 1857, il exposa un tableau intitulé le *Loup-Garou,* et un dessin représentant le *grand Bissetre*; au salon de 1859, le *Meneu de loups,* dessin ; il resta ensuite longtemps sans exposer, et après une longue interruption, il envoya au Salon de 1876 un tableau intitulé la *Sorcière des Landes.* Nous reviendrons sur l'œuvre peint et dessiné de cet artiste qui présente un intérêt très particulier au point de vue de la conception du fantastique et nous donnerons plusieurs de ses dessins. Maurice Sand devint membre de la Société des Traditions populaires presque dès sa fondation et s'il ne collabora pas assidûment à la Revue, il y donna plusieurs articles, et un dessin, t. III, p. 209 (octobre).

P. S.

EXTRAITS ET LECTURES

I

LES FÉES DE L'AVEYRON A SAUCLIÈRES

Non loin du Roc del Fodat (Aveyron) les habitants montrent une petite pièce de terre terminée par un mur de soutènement, c'est le camp de las Gaïnos ; là les Gaïnos (sorcières) venaient laver leur linge dans un ruisseau, et montées sur le roc del Fodat, elles surveillaient la lessive étendue au soleil. Les Gaïnos ou fadarelles savaient prédire le temps... elles savaient faire des raccommodages qu'on leur payait en nature... Les Fadarelles hommes étaient rarement vus ; ils restaient dans le bois et le peuple détestait toute cette engeance...Un garçon du pays se maria avec l'une d'elle à la condition de jamais ne l'appeler Fadarelle. Un jour qu'un orage approchait ; elle dit à son mari de couper le blé vert ; il refusa de la croire ; mais elle le coupa en se faisant aider. Le mari lui dit alors qu'elle était fadarella et elle disparut ; mais elle revenait invisible à la maison pour habiller les enfants et faire d'autres ouvrages.

M. Virenque a recueilli à Roquefort une autre légende : on fit un soulier bariolé, la fée se baissa pour le ramasser ; on l'entoure et on la conduit au village où elle reste deux ans dans une chambre bien fermée, et elle se marie, à condition que jamais son mari ne lui dira *fado*. Il oublie, la fée disparait, mais revient néanmoins soigner ses enfants.

(*Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, t. VIII. p. 117-118).

A. CERTEUX.

II

MOYEN D'EMPÊCHER LE BAVARDAGE DES FEMMES

Dans *l'Histoire des choses mémorables advenues aux Indes*, publiée à Bordeaux en 1614 par le P. du Jaric, il est question de femmes conservant dans la bouche une certaine quantité d'eau, ce qui les empêchait de perdre leur temps en bavardages. (Troisième partie, p. 365).

Davity, dans sa description de l'Afrique. (Paris, 1660, p. 410) parle de l'existence de cette coutume singulière chez les noirs Bissagos qui occupent les îles africaines à l'ouest du territoire des Nalous.

« Les femmes, dit-il, pour s'accoutumer à n'être point causeuses, ni gourmandes, prennent de bon matin un peu d'eau, qu'elles tiennent dans la bouche tandis qu'elles s'occupent au service nécessaire du logis jusqu'au déjeuner ou dîner, et pour ne la jeter hors elles ne parlent ni mangent de tout ce temps-là ».

N'ayant pas eu entre les mains le livre du P. du Jaric, j'ignore à quelle population il attribue ce singulier usage.

ABEL HOVELACQUE.

BIBLIOGRAPHIE

CUNISSET-CARNOT. *Vocables dijonnais*, Paris Kolb, et Dijon Armand, petit in-18 de pp. 204.

Dans la préface du coquet petit volume dont nous venons de transcrire le titre, M. Cunisset-Carnot donne en termes excellents l'analyse de son travail. « J'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant de grouper en un recueil les expressions particulières à notre ville et à ses environs... un vocabulaire de nos provincialismes peut avoir une utilité assez grande pour l'histoire générale du langage, surtout au moment où le nivellement de la langue française s'achève avec rapidité... beaucoup de nos vocables spéciaux sont d'un usage de plus en plus restreint. La classe lettrée ne s'en sert plus du tout, la bourgeoisie s'en défie, et l'on ne retrouve plus guère intacts que dans les faubourgs, les vrais mots bourguignons. Encore est-il certain que beaucoup vieillissent et seront promptement tombés en désuétude. Il est des pages de mon modeste volume qui ressemblent à un herbier, elles renferment des fleurs à demi desséchées ». En parcourant le vocabulaire de M. C. on lui saura gré d'avoir recueilli bon nombre de mots bien faits, exemple : *achatir*, allécher par les mêmes procédés dont on se servirait pour un chat, ou devenir très friand ; *courandier*, qui ne peut tenir à la maison ; *doguin*, de mauvais caractère, *envermé*, objet où les vers se sont mis ; *garguillot*, gosier, etc.

On trouvera aussi dans le livre de M. C. un certain nombre de proverbes: Te voilà pris, grillot, qui fait allusion au conte populaire bien connu du sorcier qui doit deviner plusieurs choses. Le conte localisé en Bourgogne, est raconté p. 120 et suiv.; Enrhumé comme un loup, se rattache à une croyance assez répandue en France et ailleurs. Quand un enfant demande de l'argent à ses parents, ceux-ci lui répondent : Est-ce que tu crois que j'ai la fortune de M. de Tavannes ? par allusion à la richesse de la famille Saulx-Tavannes. Les amateurs de cuisine locale liront avec plaisir les recettes aux mots cancoillotte, meurette, etc.; M. C. a relevé aussi plusieurs blasons populaires, et un certain nombre de coutumes.

P. S.

GABRIEL MARC. *Les beaux-arts en Auvergne et à Paris*, 1868-1889, Paris, Lemerre, in-18 de pp. 324 (3 fr. 50).

L'auteur des *Poèmes d'Auvergne* et de *Liaudette* est un « localiste » bien connu par son amour pour sa province natale, qu'il a célébrée en vers et en prose. Pendant vingt ans, il a suivi le mouvement artistique de l'Auvergne, et le présent livre est la réimpression de ses articles. On y trouvera bien des choses intéressantes. Au point de vue des traditions populaires, nous ne pouvons que constater que dans la nombreuse nomenclature des œuvres inspirées par ce pays si pittoresque et si bien conservé, une douzaine tout au plus sont inspirées par des scènes ou des coutumes populaires.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

PAUL SÉNÉQUIER. *La Terreur à Grasse*, Grasse. E. Imbert, in-18 de pp. 43.

GÉNÉRAL TCHENG-KI-TONG. *Contes chinois*, Calman-Lévy, in-18 de pp. VIII-340. (Prix 3 fr. 50).

W. S. LACH SZYRMA. *M. Sebillot's system as applied to cornish folklore*. (Extrait de Transactions of Penzance antiquarian Society 1881-2), in-8 de pp. 20. (Application au folk-lore comique des classifications esquissées par M. S. dans son essai de questionnaire publié en 1880).

W. WEBSTER. *Le mot « République » dans les Pyrénées-Occidentales* Bayonne. A. Lamaignière in-8 de pp. 51.

JOHN O' NEILL. *Li Roys des Ribaus*, étude historique. La Rochelle, Noël Texier. (Extrait du Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, in-8 de pp. 22).

ALEXANDRE BERTRAND. *Archéologie celtique et gauloise*; *Mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale*. Paris, E. Leroux, in-8° de pp. XXXII, 464 (10 fr.)

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archæological review III, 5, 6. — Totemism in Britain (suite). C. *L. Gomme*. — Notes from parliamentary papers. 8. Report on New Guinea. — IV, 2. — The Finn-Men of Britain. DAVID MAC RITCHIE. — New views ou the Kalevala. ALFRED NUTT. — Notes from parliamentary papers. 9 New Guinea. 10. Gold Coast — Quasi totemistic Personal names in Wales. A. N. PALMER.

Journal of American Folklore, II. 6. — Notes on the Cosmogony and Theogony of the Mojave Indians of the Rio Colorado, Arizona, *John G. Bourke*. Omaha Folk-Lore Notes. *J. Owen Dorsey*. — Folk-Lore of the Pensylvania Germans. III. Tales and Proverbs. *W. J. Hoffman*. — Current Superstitions. III. Weather-Lore. *Fanny D. Bergen and W. W. Newell*. — The House that Jack Built, *H. Pomeroy Brewster*. — English Folk-Tales in America. — Leaves from my Omaha Note-Book, *Alice C. Fletcher*. — Arab Legend of a buried Monastery. *H. C. Bolton*. — A. Mohawk Legend of Adam and Eve. *A. F. Chamberlain*.

Revista lusitana, I. 4. —Da origem de um symbolo popular na festa di S. Murtinho. *D. Cecilia Schmidt Branco*. — Etymlogias portuguezas. *D. Carolina de Vasconcellos*. — Estudo de um rifão. *Leite de Vasconcelles*. — Notas e parallelos folkloricos. *Adolpho Coelho*. — Vida de Santo Aleixo. Formulas e perlengas diversas. *A. Thomaz Pires*. — Nomes de deuses lusitanicos. *Adolpho Coelho*.

Revue celtique X, 3. — Taranous et Thor (2° partie) : Taranous et Thor, adversaires des fléaux. *J. F. Cerquand* (Mémoire posthume de notre collègue, — Anciens Noëls bretons, *H. de la Villemarqué*).

Revue de Bretagne et d'Anjou, v. 20. Les traditions de la baie du Mont-Saint-Michel. *Léon Séché*.

Revue de philologie française, III, 2. — Chanson en patois de Beaufort (Drôme). *A. Bregnat*. — Petits contes en patois de Grepèn-le-Marché (Lyonnais). *Bruyère*.

Revue d'Ethnographie, VIII, 2. — Les Ostiaques, les Samoyèdes et les Ziriènes d'après les travaux de M. Sommer. CH. RABOT. — Choix de légendes historiques de l'Annam et du Tonkin. G. DUMOUTIER (coll. de huit légendes).

Revue égyptienne I, 3. — Légende arabe : De la création du premier homme. *Saidi Ammon*.

Saturday review, 21 septembre. — Mother goose in Paris, (Compte-rendu humoristique du Congrès des Traditions populaires. L'auteur anglais constate qu'à Paris la science du folk-lore est aimable et gaie, ce qui ne l'empêche pas d'être sérieuse).

Variétés bibliographiques, I, 8. — Flore populaire (suite). E. ROLLAND. — Supplément à la Faune populaire, le Hérisson. E. ROLLAND. Une lettre en proverbes. — Proverbes sur les femmes. — Le Jars.

NOTES ET ENQUÊTES

Musique populaire russe. — Un cercle d'amateurs russes,dirigés par un jeune compositeur pétersbourgeois de talent, M. Basile Andrèieff, a donné, le 13 septembre à la salle Kriegelstein (4, rue Charras), un intéressant concert composé de thèmes populaires russes et bohémiens exécutés sur la *balalaïka* (sorte de guitare triangulaire à trois cordes) et l'accordéon à cinq notes. Ces artistes se proposent de faire particulièrement connaître aux parisiens, dans une série d'auditions, le premier de ces instruments, essentiellement national et populaire en Russie. Un excellent baryton, M. Billich, a prêté son concours à ce concert en interprétant fort heureusement des mélodies de Dargomijsky et de Capri.

D'autre part, la célèbre Chapelle russe, fondée et dirigée par M. Dmitri « Slaviansky » d'Agréneff, dans le but de faire connaître les admirables mélodies populaires des pays Slaves, qui avait déjà donné à Paris, il y a trois ans, plusieurs séries d'auditions, a fait entendre les 12, 15, 18 et 21 septembre, dans la salle du Trocadéro, quatre grands concerts, qui ont été très suivis et très applaudis. Nous nous proposons d'y revenir dans un prochain article, à propos des diverses musiques pittoresques, françaises et étrangères, qui ont été entendues pendant la durée de l'Exposition.

(*Comm. de* M. ALEXANDRE TAUSSERAT.)

∵ *Le Roman de Renart.* — Notre collaborateur, M. L. Sudre vient de terminer une monographie consacrée aux gestes du renard dans tous les pays et au roman si célèbre pendant le moyen-âge. C'est une étude très serrée et dans laquelle on trouvera, à côté d'analyses de ce qui a été publié, d'assez nombreux documents inédits ou traduits pour la première fois.

∴ *Le nœud au mouchoir.*—D'après une relation de voyage de M. du Varigny aux îles Fidji — voyage accompli il y a trente ans — les indigènes avaient coutume de noter les évènements les plus importants de leur vie au moyen de nœuds de formes différentes sur une ficelle de lianes qui s'attachait autour de la taille et qui servait d'état-civil et de vêtement unique.

Il faut croire que cette méthode a du bon, car les peuples civilisés qui sont habillés des pieds à la tête, comme nous autres Français, par exemple, ne se contentent pas d'avoir à leur disposition tout ce qu'il faut pour noter leurs souvenirs, puisque beaucoup de personnes font encore souvent un nœud à leur mouchoir pour se rappeler quelque chose. — (Communication de M. ALPHONSE CERTEUX).

∴ *Coutumes de mariage* (bords de Meuse). — A Marre, près de Verdun, et à Mouzay, près de Stenay, la veille des mariages, les garçons et demoiselles d'honneur font le tour du village en offrant des paquets d'épingles *gros* pour les jeunes filles, *moyens* pour les fillettes et *petits* pour les femmes. On offre aux jeunes gens des paquets en tenant une allumette et une épingle. Cela correspond à nos billets de faire part et sert d'invitation à la messe, au repas, et à ce qu'on appelle dans le pays « les honneurs du lendemain », c'est-à-dire goûter, bal, etc.

(Comm. de M. RENÉ STIÉBEL).

Le Gérant : A. CERTEUX.

LAVAL. — IMP. ET STÉR. E. JAMIN, 41, RUE DE LA PAIX.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 11. — Novembre 1889.

MYTHOLOGIE DU MONDE MINÉRAL (1)



HEZ les peuples les plus séparés par la distance, par la race, par la culture, au Pérou comme en Arabie, en Italie ou en Grèce comme au Mexique, chez les Assyriens et les Gaulois comme dans les glaces de la Sibérie, en Judée aussi bien qu'en Océanie ou en Afrique, dans toutes les régions de la terre et dès la plus haute antiquité, le monde minéral a été mêlé à toutes les croyances et à toutes les liturgies. Il a fourni des ornements et des amulettes à l'homme quaternaire, des armes aux démons de la foudre, des demeures et des formes aux esprits et aux dieux, des emblèmes aux sexes, aux astres, des jalons à la mémoire. La plupart des groupes humains, à des dates inconnues et diverses, ont traversé une période où le culte des pierres — cailloux, rochers, cavernes, montagnes, volcans, minerais, métaux, — a, pour ainsi dire, tenu le premier rang ; et le plus souvent, toutes les idées quelconques auxquelles la pierre a servi d'expression se trouvent tellement amalgamées, enchevêtrées, qu'on ne peut les diviser, à moins de détruire la physionomie et la substance même du mythe où elles sont entrées. Il importe cependant de les analyser, d'en concevoir nettement la formation parallèle ou successive, et les combinaisons très variables. C'est à quoi nous allons procéder avant de retracer l'histoire ethnographique des religions et des fables minérales.

Certes, aux yeux de quelques milliers d'êtres qui forment l'élite des sociétés civilisées, rien ne paraît plus déraisonnable que ces divagations. Les animaux vivent, du moins ; et leurs actes manifestent leur intelligence. Les végétaux croissent, remuent, bruissent. Le monde minéral est insensible et immuable, — — avant la chimie, bien entendu.

Il n'en est pas moins certain que le culte des pierres a répondu et répond encore à des sentiments qui ne nous sont pas étrangers. Quel enfant n'a été attiré et séduit par la forme ou la couleur d'un caillou? Qui n'a ramassé et con-

(1) Leçon professée par M. André Lefèvre à l'Ecole d'Anthropologie.

servé plus ou moins longtemps une pierre bizarre ou polie? L'impression du sauvage a été plus vive, mais du même genre.

Qui de nous, buttant contre une pierre, froissé par une roche aigüe, n'a pas maudit, comme s'ils pouvaient l'entendre, le silex ou le granit malveillant? Le sauvage n'a pas seulement maudit, il a redouté ; c'est là toute la différence.

Qui, enfin, dans le crépuscule, n'a pris certain rocher suspect pour un voleur embusqué au tournant du chemin? L'homme primitif n'a pas senti autrement.

Mais ce qui est chez nous illusion passagère de la peur, accès d'anthropisme inconscient, fut pour nos aïeux l'occasion d'erreurs durables, bientôt confirmées par l'animisme.

En effet, dès que le dédoublement de la personne humaine dans le rêve eut suggéré la croyance aux ombres et aux esprits, les pierres, au même titre que les autres formes ou aspects de la nature, se trouvèrent investies de ce capricieux pouvoir, qui semblait expliquer les évènements. Leur mutisme ajoutait même à leur prestige. Qui pouvait savoir leurs pensées? Quelle bonne fortune annonçaient ces gemmes brillantes, émeraudes, saphirs, corindons que l'on voyait scintiller dans leur gangue brisée, ce fragment d'obsidienne, de porphyre, d'or ou d'argent natifs, tout à coup rencontrés parmi des roches plus communes? Quelle malice méditaient ce caillou tranchant, cette pierre en dents de scie? Que se disaient entre elles les stalactites assemblées dans les cavernes? Quels secrets, quelles colères couvaient ces grès et ces basaltes aux singuliers contours, groupés deux à deux, trois à trois, en triangle, en cercle, en bataillons, sur les pentes des coteaux? et ces pics neigeux ou flamboyants empanachés de nuages ou de fumées? ces mamelons d'où s'élançaient le soleil ou la lune?

Ne donnaient-ils point asile aux esprits inquiets des morts et à ces autres fantômes invisibles, qui attendent la nuit pour tourmenter les vivants? Ne recélaient-ils pas des hommes, des femmes, métamorphosés par les enchantements? N'allait-il pas en sortir des guerriers, des héros, des nymphes et des fées?

Les uns, à n'en pas douter, manifestent des volontés malfaisantes : l'écueil, qui guette les barques de pêche; le rocher près duquel un homme du clan a reçu cette flèche mortelle, ou qui l'a fait trébucher sous la griffe du tigre, sous la lance de l'ennemi.

D'autres sont propices, puisque leur présence a coïncidé avec quelque succès à la chasse ou à la guerre, avec la cessation de quelque fièvre maligne. Il est donc prudent de fléchir le courroux de ceux-là, d'adresser à ceux-ci des actions de grâces. Telles étaient les réflexions naïves des pauvres hommes, fortement appuyées tout d'abord par les sorciers illuminés ou malins.

Songez aussi que la pierre était l'objet constant de leurs pensées ; durant des milliers et des milliers d'années, ils en ont tiré leurs outils et leurs armes. La hache d'un chef, d'un ancêtre, avait gardé quelque chose de leur vaillance et de leur renommée; une pointe sans défaut et d'une matière fine était un véritable trésor; c'est elle qui portait les coups les plus dangereux, qui brisait les crânes, qui fendait et coupait les bois durs.

La pierre étant l'arme par excellence, on en vint à penser que toute blessure, toute commotion violente, était causée par une pierre ; que la foudre,

par exemple, et les éclairs, étaient des pierres lancées du ciel par un génie ou par un dieu; plus tard les métaux, le cuivre et le fer, prirent place à leur tour dans l'arsenal des cieux. Nos expressions vulgaires « traits et carreaux de la foudre » attestent la persistance de ces idées. Quand l'usage des armes de pierre fut oublié, on continua de révérer les haches de silex sous le nom de pierres de tonnerre.

Les météorites, rencontrées en grand nombre, et que l'observation ou l'imagination associèrent tout d'abord aux chutes d'étoiles filantes, ne pouvaient que confirmer de telles inductions. De plus, elles attestaient la nature minérale des astres. L'étendue était pleine de pierres enflammées, mobiles et immobiles. Rendre un culte à certaines pierres, détachées du firmament, c'était adorer le ciel et les étoiles.

Mais déjà le langage, (qui personnifie toutes choses), et cette nécessité pour l'homme de tout concevoir à son image, avaient donné aux pierres les passions et les sexes de leurs adorateurs. Les circonstances les plus futiles, les rapprochements les plus dénués de sens, vinrent en aide à la crédulité. Il y eut, parmi les roches, des mâles et des femelles, amants ou époux, couples, triades, quatrains de frères, de sœurs, ennemis ou alliés. Il arriva que des tribus — américaines ou helléniques, — virent dans une montagne, dans un champ de cailloux, leurs ancêtres et leurs héros éponymes.

Le culte brutal de la génération et la religion de la fécondité trouvèrent dans le caractère sexuel des pierres dressées, ou creusées, ou marquées de certaines stries fortuites, toute une mine de comparaisons ou de pratiques grossières. Nombre de roches naturelles, ou taillées de main d'homme, figurèrent des divinités propices à la génération ; et filles et femmes allèrent leur demander des maris et des enfants. Le pouvoir mâle attribué au ciel,aux dieux de la foudre et de l'atmosphère, par dessus tout au soleil, s'est fixé dans les pierres debout, ou équarries, ou plantées, comme les menhirs et les obélisques, soit sur des tombeaux, soit à l'entrée des temples. L'énergie féminine de la Terre, de la Lune, de la Mer a passé de même à certains blocs coniques ou arrondis. Souvent des sculptures significatives réunissent les deux sexes sur un même cippe.

D'autres superstitions s'attachent aux rochers qui pleurent, aux pierres branlantes, à celles qui présentent une apparence de tête ou un profil humain, aux montants de la porte, à la dalle du foyer, du seuil, de la sépulture, de l'autel, à la pierre, monument d'une victoire ou témoin d'un serment, à la borne du champ. Puis ce sont les métaux, représentants des astres et des planètes, or, argent, bronze, fer, plomb, mercure, qui entrent dans les opérations magiques. Enfin le symbolisme s'empare de toutes ces données et vient encore compliquer les mythes en les interprétant : de sorte que, dans les fables minérales, il en est bien peu qu'on puisse rattacher à un seul thème, à un seul motif ; la plupart sont composites. Munis des indications précédentes, vous ferez dans chacune la part de la curiosité, de la crainte, des instincts génésiques, des analogies avec la foudre, les astres et le ciel.

Certains tombeaux anciens renferment des pierres qui n'appartiennent pas au pays, des morceaux d'ambre, des haches. Ces cas qui semblent les plus simples de tous, impliquent déjà la croyance à la vie future et aux besoins des morts en

leur voyage funéraire. Les galets bleus et blancs des Hébrides et des côtes malaises de Djohore ne sont pas seulement admirés pour leur forme et leur couleur, ils sont redoutés comme des génies ombrageux. Nul ne peut les toucher sans risquer un naufrage immédiat.

Puisque nous sommes dans les régions Océaniennes, commençons par là notre voyage.

Sur le continent Australien, près du lac Maquarie et dans le district Paterson, des cercles de moyennes pierres passent pour avoir été apportés par le faucon-aigle (la foudre, sans doute); les indigènes en défendent l'accès et n'aiment pas à s'expliquer sur le sens qu'ils y attachent. La Polynésie abonde en superstitions analogues. Citons seulement, à Tahiti, le dieu secondaire Tepapa, et certains blocs madréporiques habillés; dans l'île de Paques, les grandes pierres fiches grossièrement sculptées en bustes. Dans l'archipel Fidji, on offrait des aliments à une grosse pierre brute de l'île Vuna, à un récif près de Naloa; dans la grande île Viti-Levou, une sorte de meule noire (météorite, sans doute) était ornée d'une ceinture et adorée sous le nom de *Lové Kavéka*. Ailleurs, une pierre sacrée écarte les moustiques; ce Bel Zébub polynésien est mâle et a pour femmes deux autres grosses pierres voisines. A Vanoua Levou, on adore une grosse pierre tombée sur une petite, fétiches nationaux de deux villages ennemis. Le dieu serpent des Fidjiens, Ndengeï, au corps de pierre, était sans doute quelque stalactite ou autre jeu de la nature. Aux Moluques, à Célèbes, Timor, Java, Sumatra, à Madagascar chez les Hovas, on rencontre des pierres fichées en terre. Près de l'île d'Aur, sur la côte malaise, on vénère certains rochers dangereux épars dans la mer. Toutes les populations anaryennes de l'Inde, proches voisines ou parentes des Malais, peignent, habillent et adorent des pierres, *Bhuma-Devam*, dieu de la terre, *Butas*, pénates et dieux termes. Des pierres rangées en avenues, diversement groupées, peintes en rouge, figurent les âmes des morts. Chaque village Khond a pour patron une pierre « Nadzou-Pennu, » placée sous un grand cotonnier. Ajoutez à ce panthéon minéral une foule de tombes, d'enceintes, de montagnes et de volcans, protégés par une interdiction religieuse qu'on nomme *tabou*, et que nul n'enfreint sans encourir l'excommunication et la mort. Il est un volcan, aux iles Sandwich, qui a engendré toute une mythologie. Cinq déesses l'habitent : la farouche Pélé ; Ma-Koré-Wawai-Waa aux yeux étincelants ; Noï-ta-pori-a-Pélé, celle qui baise le sein de Pélé ; Tabouena-ena, la montagne enflammée ; enfin Opio, la plus jeune des sœurs. Pélé est la grande divinité nationale ; on raconte sa lutte furieuse avec un effroyable monstre ou dieu-cochon, Tama-Pouaa, sa course dévastatrice lorsqu'elle faillit atteindre de sa langue de feu le héros Kahavari, enfin le secours qu'elle apporta au roi Taméhaméha, le Napoléon hawaïen, dans une bataille décisive.

Nulle part mieux qu'en Amérique on ne suit l'évolution complète de la litholâtrie, ou culte de la pierre. Au nord, chez les Onéidas, les Iroquois, les Monitarris, les pierres sacrées abondent. Les Dakotas adorent une pierre ronde, peinte, soigneusement posée sur un terrain dépouillé de gazon ; chez les Natchez, la pierre est conique, enveloppée de cent peaux de chevreuils ; toutes, avant les expéditions de guerre ou de chasse, reçoivent des offrandes, des liba-

tions, accompagnées de danses et de prières. Les Hurons demandent aux rochers des rapides le succès de leurs voyages; ils y déposent du tabac. Dans la vallée du Mississipi, on rencontre d'énormes pierres dressées, qui ont une signification génésique. Aux Antilles, trois pierres président aux moissons, à l'accouchement, à la température.

Au Mexique, la pierre de Cholula représente le bloc céleste (la foudre) Citlatonax, jadis brisé dans sa chute en seize cents fragments qui se changèrent en guerriers. Son fils, Tecpatl, le couteau de silex, précipité du ciel par ses frères, tombe en un lieu nommé les Sept Cavernes, et s'y brise également en mille six cents morceaux qui deviennent dieux. Tohil, autre dieu tonnerre, chez les Quichés, avec ses compagnons, la foudre et l'éclair, est encore un couteau de pierre ou une météorite. Camaxtli, dieu chichimèque, la trombe des tropiques, est dit carreau ou pierre de foudre. Quetzalcoatl, la grande divinité des Toltèques, fut d'abord une pierre noire; aussi l'obsidienne est sacrée, les femmes s'en mettent un morceau dans la bouche pour ne pas accoucher d'une souris. La légende du dieu nous le montre dardant des pierres dans le tronc et les branches d'un grand arbre. Tandis qu'il médite sur un rocher, à Temacpalco, la trace de ses pleurs, de son corps et de ses mains se grave dans la pierre. Ailleurs, il dresse sur sa pointe une énorme roche branlante. Son ennemi Tezcatlipoca, autre grand dieu mexicain, n'est pas moins prompt à lancer des pierres, dont il assomme les habitants de Tulla; celui-ci est pourtant un dieu solaire plutôt qu'un dieu fulgurant; mais le rayon, comme l'éclair, est une flèche, un carreau de silex ou d'or. Enfin les vents sont aussi figurés par des croix de pierre, qui indiquent les quatre points cardinaux. Les Espagnols, abordant aux Antilles et dans l'Yucatan, furent tout étonnés de rencontrer partout cet emblème qu'ils croyaient particulier au christianisme. De pareils faits, de telles images attestent la longue durée de l'âge de la pierre en Amérique.

Tous les peuples de l'Amérique centrale adorent, non seulement le couteau du sacrifice, les météorites, volontiers consultées par les amoureux, mais encore les pépites métalliques et les gemmes éclatantes. Dans le Chiapas, le grand dieu Votan, ou Odon, est une émeraude de la grosseur d'un œuf.

Au Pérou, la religion solaire apportée par les Incas a été impuissante contre les pierres-pénates des pâturages, des villages, des maisons, nommés Guacas, Willcas, Conapas, monolithes conservés dans les temples. Les Péruviens, dit Acosta, « vénéraient dans la nature tout ce qui leur paraissait différent des autres choses : les animaux, les plantes, les pierres, le feu, la foudre, » avant tout, les volontés et les esprits que l'anthropisme et l'animisme logeaient dans ces corps. Les pierres étaient si bien vivantes qu'elles avaient des sexes et des relations de famille : ici, trois rochers passaient pour la mère et ses deux fils; là, huit pierres étaient quatre frères et quatre sœurs. Un dieu ou un réformateur, ennemi de la litholâtrie, s'avisa de renverser une pierre sacrée; il en sortit un perroquet, c'est-à dire un génie, qui se réfugia immédiatement dans une pierre voisine. Les serpents de pierre, les hommes de pierre, les dieux émeraudes, les guacas bleus, portatifs ou sédentaires, reviennent sans cesse dans les fables tolérées encore par les Incas; tous ces objets avaient leurs cavernes, leurs temples et leurs clergés honorés et payés par l'Etat. Si national était le

culte de ces fétiches qu'à Cuzco même, le grand prêtre du soleil avait conservé le nom de Huacapvillao, « qui parle avec les Guacas » ou « qui les fait parler. »

Viracocha, dieu suprême des Aymaras, façonne des statues de pierre au fond des cavernes et leur donne la vie.

Dans les gorges des Andes règne un dieu du tonnerre, Catéquil, armé de la fronde et de la massue, dieu cruel et bienfaisant, friand de victimes humaines et protecteur de la génération. Son culte, très primitif, est tout naturellement associé à l'adoration des pierres, surtout des météorites. Il était lui-même un des trois rochers cités plus haut, qu'on vénérait sur la montagne. Il avait pour frère et compagnon inséparable, Piguerao, l'oiseau brillant, l'éclair qui déchire la nue et, d'un trait d'or, féconde la terre. La pelle d'or de Catéquil, qui laboure le champ et en fait jaillir les hommes, est une variante du même mythe. De même les trois œufs, d'or, d'argent, de cuivre qui, tombant du ciel après un déluge, donnèrent naissance aux princes, aux nobles et au peuple.

Nous avons fait allusion à huit pierres cosmogoniques. Elles font partie du cycle, confus et curieux, des Guacas ou Guachemines.

Ces êtres, que nous avons vus représentés par des pierres, Titans et ancêtres mystérieux, avaient habité jadis les cavernes, les anfractuosités — *Paracinas* — considérées par les Collas (à l'est de Cuzco), comme le berceau de leur race. De l'une de ces grottes, — Pacari-Tambo, — sortirent un jour quatre couples de frères et sœurs époux, « dont la voix faisait trembler la terre, et dont les seize bras lançaient des pierres aux quatre horizons. » Ces personnages mythiques, dont le nombre varie d'ailleurs, civilisèrent les sauvages et leur enseignèrent l'agriculture. Leur légende ne nous est pas parvenue pure de toute interpolation ; elle a sans doute été retouchée par les théologiens de Cuzco après l'admission de Viracocha dans le panthéon officiel. Nous la résumons d'après Girard de Rialle. Le frère aîné dispose, pour prendre possession du pays, quatre pierres aux quatre points cardinaux. Ayar-Uchu-Topa, le plus jeune et le plus rusé des frères, mura cet aîné dans une caverne où il l'avait envoyé prier, précipita le cadet dans un abîme, se défit du troisième à l'aide d'un enchanteur et, désormais époux des quatre sœurs et souverain du monde, fonda Cuzco et une foule d'autres villes ; puis, comme ses frères, il fut métamorphosé en rocher. Dans cette histoire obscure, où s'associent le culte des pierres, des ancêtres, des génies terrestres, de la foudre, peut-être celui des vents, et quelques vagues traditions nationales, on sent comme un effort discret pour la rattacher aux mythes solaires. La caverne, en effet, est située à l'Orient, et *Pacari-Tambo* se traduit tantôt par « demeure de subsistance, » tantôt par « lieu de naissance » et « demeure de l'aurore. » Une origine et des aventures analogues furent attribuées au fabuleux Roca, premier ou cinquième successeur de ce Manco-Capac dont la verge d'or s'était d'elle-même fichée en terre à l'endroit marqué pour l'emplacement de Cuzco. Roca est le fils d'Ayar-Manco — l'aîné des frères de Pacari-Tambo ; il sort, lui aussi, d'une caverne — *Chingano* — voisine de Cuzco, tout resplendissant d'or et de pierreries. Proclamé fils du soleil par sa mère Mama Cibaco dans le temple même de son divin père, il ramène le peuple égaré aux institutions et aux vertus antiques ; pour donner l'exemple de la vie pure, lui-même se marie aussitôt avec sa sœur Mama-Cora, comme Manco l'a

fait avec sa sœur Oello, Inti avec sa sœur Mama Quilla. La caverne où il s'est caché quatre jours, sa robe éclatante, sa filiation, tout révèle en lui le soleil sortant de la nuit. Son histoire achève la fusion du mythe de Pacari-Tambo avec la religion dominante d'Inti, le soleil père des Incas.

Deux mots en passant sur le nombre *quatre*, tout aussi sacré chez les Péruviens, et pour des raisons tout aussi négligeables, que le nombre trois chez les Egyptiens, les Néo-Platoniciens et les chrétiens, ou que le nombre dix-neuf chez les Babistes de la Perse: quatre parties du monde, quatre régions du Pérou, quatre quartiers dans toutes les villes, quatre rues en croix, quatre vents, quatre castes (Incas, Curacas, nobles, peuple), quatre peuples (Antis, Cuntis, Chinchas, Collas), quatre grandes fêtes dans l'année, et à chaque nouvelle lune une fête de quatre jours! Evidemment la découverte du nombre quatre a paru une merveille à ceux qui n'avaient su compter que jusqu'à trois, et un respect superstitieux s'est attaché au chiffre nouveau.

Autre remarque : parmi les faits innombrables qui attestent la variabilité de la morale, il faut noter le mariage entre frères et sœurs, que nous appelons aujourd'hui inceste et que nous condamnons avec juste raison ; c'était une institution fort régulière et légale chez les Egyptiens, les Perses anciens et, vous venez de le voir, chez les Péruviens, trois peuples très cultivés et très soucieux de la vertu.

Nous ne retrouvons pas en Afrique cette mythologie minérale, très développée dans les deux Amériques. Ce n'est pas que la litholâtrie n'y soit des plus communes, mais elle en est restée à la phase rudimentaire. La race des nègres africains est civilisable ; mais par elle-même elle n'arrive pas à dépasser la capacité intellectuelle d'un enfant de huit à dix ans. Même en Abyssinie et dans le Sennaar, où ont pénétré des éléments sémitiques ou barbares, les idées et les croyances sont sommaires. On noue des fils autour des rochers, on oint de beurre et de graisse, on décore de péritoines et d'entrailles sanguinolentes les pierres rondes ou pointues ; on a peur de certaines cavernes où sont réfugiés les esprits des morts ; mais on ne pense pas davantage.

Pour rencontrer une litholâtrie aussi fruste, il faut se transporter en Sibérie, dans le pays du chamanisme.

Petites pierres fétiches de la Sibérie orientale, rochers de l'Altaï adorés par les Yakoutes, les Bouriates, les Mongols, Tatars et Kirghises, pierres où les Finnois voient les sièges des dieux et des géants, blocs où les Khalkhas dressent leurs perches sacrées, qu'ils nomment Obbos, rochers entre lesquels les Lapons, au dire de Regnard, établissent des liens de famille, et ces deux fétiches samoyèdes, l'un idole à tête de pierre, l'autre simple pierre noire, tous deux vêtus de robes vertes à ornements rouges, tous deux arrosés du sang des victimes ; autant de variantes des superstitions communes à tous les peuples, et qui vivent encore dans les bas-fonds de la civilisation moderne.

Nous avons décrit une sorte de cercle irrégulier autour des régions, que l'on peut appeler classiques, où se sont développés diversement les Sémites et les Aryas ou Indo-européens ; ces privilégiés de l'humanité ont dépassé de bien loin la plupart des autres familles ethniques, si toutefois on excepte les peuples de l'Amérique centrale et du Pérou, violemment arrêtés en plein essor par la

conquête espagnole ; mais, partout, l'intelligence a suivi des routes parallèles, partout les stades primitifs coïncident ; et de même que l'âge de la pierre a été universel, de même la litholâtrie a laissé des vestiges nombreux et significatifs dans les croyances des Araméens, des Juifs, des Arabes, aussi bien que des Grecs, des Germains ou des Gaulois.

Chez les Egyptiens, l'antiquité de la sculpture a dû abréger la carrière de la litholâtrie. Nous savons cependant qu'une pierre sacrée était adorée à Abydos ; elle passait pour le tombeau d'Osiris ; Quinte-Cuce décrit Ammon, le dieu dont Alexandre se disait le fils, comme une simple pierre brute. Les pyramides, d'ailleurs, peuvent être considérées comme une image ennoblie des montagnes; et les obélisques, à n'en pas douter, n'ont fait que substituer leur forme élégante à la rusticité des pierres dressées. Ils en ont gardé la vertu génésique et solaire. Ils sont restés les emblèmes du principe masculin, auquel tant de villes égyptiennes rendaient sans vergogne un culte aussi enthousiaste qu'indécent à nos yeux.

Les inductions légitimes que nous pourrions tirer des milliers de pierres talismaniques exhumées tous les jours du sol de Babylone et de Ninive, et plu encore du caractère génésique et astrolâtrique des religions assyro-chaldéennes, sont démontrées jusqu'à l'évidence par les coutumes des nations qui reconnaissent, bon gré mal gré, la Chaldée pour institutrice. Jacob, ayant eu un songe mystérieux, consacra la pierre qui lui avait servi de chevet pendant la nuit, en arrosa d'huile le sommet et l'appela Beith-El, c'est-à-dire maison de dieu. De Brosses, à ce sujet, écrit fort judicieusement : « On a dit que c'était de cette consécration que les pierres Baityles avaient tiré leur nom. Mais combien n'est-il pas plus probable que le nom est antérieur à Jacob, puisque l'usage est certainement plus ancien que lui et que, d'après Sanchoniathon, Uranus et le dieu phénicien Ousôos avaient avant lui fabriqué de ces Beith-El ou pierres graissées ? » Lorsque Dieu apparut à Jacob dans un autre songe, il lui dit : « Je suis le dieu de Béthel, où tu as graissé la pierre. » Cette pierre et ses pareilles étaient honorées en Judée avant l'établissement définitif des Hébreux. Loin que les Juifs en aient inventé le culte, ils l'ont condamné et combattu, comme on en peut juger par ce passage du Lévitique : « Vous briserez les pierres dressées et vous exterminerez tous les habitants de ce pays-là ; vous ne dresserez point de colonnes ; vous n'érigerez point dans votre terre de pierre remarquable pour l'adorer.» Les prophètes ont vainement traité ces *beith-el* de *beith-aven*, demeures du mensonge, la tradition a persisté ; les femmes ont continué de sacrifier leurs enfants sur les pierres de Hinnon ; les pierres éparses sur le mont Liban ; le mont Garizim des Samaritains, le Sinaï, l'Horeb, enfin tous les Hauts-lieux d'Israël et de Juda n'ont pas cessé d'attirer les adorateurs. Les deux colonnes accouplées de Tyr, celles du temple de Salomon, — qu'on retrouve à Gadès sous le nom de colonnes d'Hercule, et même à Rome comme figure de Castor et Pollux, étaient des simulacres également vénérés dans la zône moyenne du monde sémitique. Mais c'est à l'ouest, — du nord de la Syrie aux pays helléniques — et au midi, — en Arabie, — que la litholâtrie a pris une extension tout à fait extraordinaire.

Les Arabes anciens adoraient surtout les astres, le soleil, la lune, les pla-

nètes. Dénués de toute faculté esthétique, incapables de donner à leurs dieux la figure humaine, ils ont divinisé des météorites ou fabriqué eux-mêmes des pierres carrées ou coniques ; ils leur offraient des libations et les prenaient à témoin de leurs traités.

« Entre ceux qui veulent se donner des gages, raconte Hérodote, un homme — le prêtre — se place avec une pierre aiguisée ; il leur fait à chacun une incision, à la paume de la main, entre les grands doigts et le pouce ; prenant ensuite du duvet de leurs manteaux, il l'humecte du sang, dont il teint sept pierres disposées à cette place. » Ces sept pierres, les planètes sans doute, rappellent les sept pierres noires du temple d'Erech en Chaldée.

« Au reste, dit M. Girard de Rialle, dans les temps antéislamiques, l'adoration des pierres levées, en forme de cippes rectangulaires, noirs ou blancs, était générale dans toute l'Arabie. Les auteurs anciens signalent le fait et les écrivains musulmans le confirment. Sur ces pierres on égorgait des victimes, on les arrosait de leur sang... Porphyre accuse les Arabes de Duma, ou d'Idumée, de faire chaque année à leur pierre fétiche le sacrifice d'un enfant qu'ils enterraient au pied — comme le faisaient les Hébreux — au dire d'Isaïe. » Ce dieu minéral Iduméen s'appelait Kozé ; les musulmans le regardent comme un démon armé de l'arc-en-ciel ; c'était en effet un dieu céleste, que les Latins ont connu sous le nom de Jupiter Casius, Jupiter-lapis. Diodore cite, chez les Nabatéens, un bloc quadrangulaire revêtu de caractères inconnus, à la fois dieu et autel. Tels étaient le Dusarès de Pétra, cippe de quatre pieds de haut sur deux de large, Alilat dans le Hedjaz, El-Sât ou Al-Ouzza, des Tagyf, Hobal, des Kinâna, Manah, Orotal, et toutes les divinités réunies dans le haram, ou enceinte sacrée, de la Mecque. Il y en avait trois cent soixante.

La plus fameuse de ces pierres est la Kaaba, que Mahomet lui-même n'a pas osé enlever de son temple. Il ne l'aurait pas détrônée sans danger ; aussi fut-il heureux de la trouver sanctionnée par la tradition et associée aux plus anciens souvenirs de la race. Il adopta la légende qui la présente comme le marche-pied apporté à Abraham, lorsque ce patriarche, visitant son fils Ismaël, éleva au dieu unique le temple de la Mecque. Non loin est le Makàm Ibrahim, autre siège d'Abraham, et le puits Zem-Zem, source miraculeuse que l'ange Gabriel découvrit à Ismaël altéré.

La pierre de la Kaaba, placée à environ cinq pieds du sol, est, sous sa robe de soie noire et sa ceinture de vermeil, « un aérolithe ordinaire, couvert d'un enduit épais et inégal, luisant et couleur de poix. » On suppose qu'elle est d'un blanc grisâtre, brillant et métallique, « résultant d'un mélange de nickel et de fer. » Certaines stries où les dévots ont vu tantôt la marque du sexe féminin, tantôt l'ébauche d'un visage, ont aidé à sa transfiguration en déesse sidérale, la Lune, ou la planète Vénus. Elle était, de temps immémorial, le palladium des Koréischites, de la propre tribu de Mahomet. On la voit, du deuxième au troisième siècle de notre ère, enlevée et restituée par les Karamites, visitée par un pieux tobba de l'Yémen, et baisée et frottée avec un zèle que le monothéisme n'a point ralenti, certes ; et le vieux fétiche demeure pour le moins autant dieu que son ancien confrère Allah.

Allah — le dieu unique — est le El des Hébreux et des Phéniciens, le Ilou

des Babyloniens (*Bab-ilou*, porte de El), qui est allé, sous le nom d'*Ilus*, figurer dans l'histoire fabuleuse des Achéens et des Troyens. C'était un dieu solaire et atmosphérique.

La Syrie et l'Asie-Mineure abondaient, comme nous l'avons fait pressentir, en divinités mâles et femelles de cette espèce. La déesse syrienne de Lucien, sans doute Istar ou Aschéra, était une pierre conique ; et elle n'est pas plus seule dans son temple que la Kaaba dans son enceinte. Abd-Adir, dont le nom contient le fameux dieu assyro-babylonien Adar, n'était qu'un caillou, comme celui que décrit Nicolas de Damas : « une pierre ronde, polie, blanchâtre, à peu près d'un empan de diamètre. » Les pierres de ce genre, qu'on voyait rangées en grand nombre sur le mont Liban, avaient été autrefois les grandes divinités du pays. Il y en avait entre Byblos et Héliopolis, qui faisaient des miracles par milliers. A Emèse, une pierre conique était nommée Agli-Bel ou Elagabal ; c'était la grande divinité solaire de la région. Héliogabale, le cruel efféminé, qui déshonora le trône des Césars, en était le grand prêtre, il la fit porter à Rome. Plusieurs siècles auparavant, Rome avait reçu avec pompe une autre pierre, noire et à angles irréguliers, que l'on disait tombée du ciel à Pessinunte ; c'était la grande Cybèle de Phrygie, la *Mater Idæa*, sous sa forme première. L'Artémis d'Éphèse, la Vénus de Paphos, et généralement tous les dieux ou déesses de l'Asie-Mineure, avant d'être transfigurés par l'art grec, étaient des blocs ou des météorites ; et leurs figures anciennes continuaient à siéger dans leurs temples, à côté de leurs statues.

Venus après les Sémites, les Indo-Européens héritèrent de leurs superstitions. Mais aux croyances qu'ils trouvèrent établies, ils ajoutèrent les souvenirs d'une période litholatrique par laquelle ils avaient passé, comme leurs devanciers. Le culte des pierres, des Béthyles, néanmoins, ne faisait pas partie intégrante de leurs mythologies, lorsqu'ils commencèrent leur exode. Leurs dieux, quoique non encore représentés, étaient déjà anthropomorphes ; ni la foudre, ni les astres, ni le soleil, ni le ciel, n'étaient conçus par les chantres védiques comme des pierres tombées de l'étendue ou voyageant dans les airs. Ils connaissaient seulement des dieux forgerons, des dieux architectes, employant le métal et la pierre, Twachtar, Açman. Le nom de ce dernier peut cependant être cité comme un vestige litholatrique ; il paraît signifier enclume de pierre ou de bronze ; et sous la forme Akmôn, il reparaît en Phrygie, avec ce sens primitif, avec la qualité de bloc, d'aérolithe. Dans la mythologie grecque, c'est un marteau lancé du ciel par Jupiter, véritable carreau de foudre qui tombe sur la terre en neuf jours et neuf nuits. Quoiqu'il en soit, chez les peuples de culture aryenne, la litholâtrie affecte le plus souvent un caractère épisodique et surtout régressif ; les Aryas de l'Indus l'avaient presque oubliée, lorsqu'ils l'ont retrouvée aux sources du Gange ; le Méru, la montagne sainte, la mère du grand fleuve fournit alors au brahmanisme de riches éléments mythiques. Les prêtres poètes du Rig, — du moins les plus anciens, — se contentaient d'invocations générales aux montagnes et aux collines couronnées d'arbres. Seul ou à peu près, le mont Méru fut considéré comme un Olympe, un Ida, siège des dieux et du paradis.

Les pierres paraissent avoir occupé une moindre place encore dans la religion déjà métaphysique et morale des Iraniens. On rencontre pourtant, dans un re-

cueil de rédaction moderne, dans les *Mille et une Nuits*, de très nombreuses histoires d'hommes et de peuples entiers changés en pierres ; il ne faut pas dédaigner ces récits traditionnels qui nous ont gardé bien souvent le témoignage précieux des plus antiques rêveries de l'homme. Les *Mille et une Nuits*, d'origine indienne et persane, sont à la fois un des plus charmants livres de toutes les littératures et une mine de documents antérieurs à l'Islamisme et même à la réforme de Zoroastre. Permettez donc à la mythologie de prendre son bien où elle le trouve et de revendiquer la légende des deux frères et de la princesse Parisade.

Parisade, c'est Parysatis, une princesse persane, dont le nom, bien connu, a été porté par la femme de Darius Codoman, qui fut la prisonnière et l'épouse d'Alexandre. Nul indice plus certain d'une antique origine. Dérobés à leur mère par des sœurs jalouses, Parisade et ses deux frères, enfants du roi de Perse,ont été sauvés par l'intendant des jardins royaux. Le destin, qui médite de leur rendre le rang auquels ils ont droit, envoie à Parisade une vieille femme, une magicienne ; et celle-ci inspire à la princesse le désir de posséder l'oiseau qui parle, l'arbre qui chante et l'eau d'or. L'un après l'autre, les deux frères tentent l'aventure ; il s'agit de gravir sans se retourner une montagne couverte de pierres noires, d'où sortent des bruits menaçants. Les deux princes, pour combattre les ennemis dont ils se croient assaillis, se retournent et sont changés en pierres. Parisade, plus ferme et plus ingénieuse, se bouche les oreilles avec du coton et parvient au sommet de la montagne.Elle verse l'eau d'or sur les pierres enchantées, toutes reprennent la forme humaine et font cortège à leur libératrice. N'y a-t-il pas là quelque analogie lointaine avec le mythe péruvien de Pacari-Tambo et en tout cas le vestige d'un stade mental commun aux peuples de l'Amérique centrale et de la Perse, ou, pour mieux dire, à toutes les races humaines ?

La litholâtrie était dans toute sa force, elle régnait en Europe comme en Asie, lorsque les Grecs, les Latins, les Germains et les Gaulois vinrent se fixer dans leurs nouvelles patries. L'adoration soit directe, soit animiste des pierres, des rochers et des montagnes était notamment répandue le long de la chaîne du Pinde, en Thessalie, en Béotie, en Épire, en Arcadie et jusqu'au Taygète et à l'Eurotas. L'esprit souple des Hellènes, si habiles et si prompts à s'assimiler tout le travail antérieur des peuples qui les avaient précédés, l'adapta immédiatement à ses propres conceptions. Il s'en servit pour localiser les mythes importés de la Bactriane et pour figurer ses dieux. Parmi tous les faits que De Brosses a recueillis dans Hérodote, Strabon, Diodore, Pausanias et tant d'autres, il n'en cite qu'un seul qui se réfère au culte direct des minéraux. Le voici : Plutarque, *de Fluviis* (Sur les fleuves), « mentionne certains cailloux divins, que les habitants de Lacédémone tiraient du fleuve Eurotas et qui, s'il faut les en croire, s'élevaient d'eux-mêmes au son d'une trompette, du fond de la rivière à la surface de l'eau. » Le cas est curieux, puisqu'il à son similaire dans les îles du Pacifique. De Brosses a donc raison de l'alléguer à l'appui de son système ; mais il prend soin lui même de le réduire à sa juste valeur, en l'attribuant aux fabuleux Pélasges, premiers occupants du sol hellénique. Il admet que les Grecs, les « colonies étrangères » pour faire agréer leurs dieux adoptèrent ceux du pays,

surtout « les béthyles, dont sans doute, écrit-il, il y avait déjà bon nombre » dans l'Hellade.

Il y avait en Thessalie des terrains volcaniques, les Champs phlégréens, tout parsemés de grosses pierres, peut-être des traînées de moraines, car une tradition diluvienne s'était répandue en cette contrée, comme en beaucoup d'autres. La mythologie, s'emparant de ces données, les fit entrer dans la légende des Titans ; elle installa des dieux fils d'Ouranos sur l'Olympe, sur le Pélion et l'Ossa, ici les aînés, enfants de la terre et du ciel, les Titans, là les plus jeunes, les Kronides, Zeus et son cortège. Les deux groupes rivaux se bombardèrent pendant dix années à coups d'énormes pierres. Zeus, enfin victorieux, foudroya les Titans et les enchaîna dans les abîmes, les coucha sous les volcans et les montagnes. Les vaincus s'agitent encore, leur fureur s'exhale en fumées et en flammes par les cratères de l'Etna et du Stromboli, et leurs soubresauts causent les tremblements de terre ; d'autres Titanides, alliés des Olympiens, furent envoyés dans les cavernes et chargés de fabriquer la foudre sous la direction d'Héphaïstos, que les Latins nomment Vulcain, le volcan, dieu du Feu. Ce sont les Cyclopes, dont l'œil unique semble attester l'origine solaire : le soleil est appelé plus d'une fois l'œil des cieux. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à démêler encore ce mythe si complexe; il nous suffit d'avoir montré quel parti le génie grec a su tirer des pierres, éparses dans les Champs phlégréens; il les a de même associées à la tradition du déluge. Deucalion et Pyrrha, réfugiés sur une cîme, ont seuls échappé à l'inondation, toute la race des hommes a péri. Le couple fortuné ramasse les pierres de la région maudite ; l'homme et la femme les lancent derrière eux, sans se retourner, et le monde se trouve repeuplé en un clin d'œil, comme par les dents du serpent de Cadmus. Niobé changée en pierre avec ses enfants par les dieux lumineux Apollon et Artémis, les ennemis pétrifiés par la tête de Méduse, emblème du Soleil, sont des variations sur les mêmes motifs. Les pierres sacrées n'abondaient pas seulement en Thessalie ; le reste de la Grèce et des îles en était encombré. Aux unes, les Hellènes donnèrent le nom de leurs dieux, ils enchassèrent les autres dans le mythe de Kronos et de Zeus, que nous retraçons ici d'après la Théogonie d'Hésiode.

Le sixième couple d'Ouranides ou Titans, et le plus important de la mythologie grecque, se compose de Kronos et Rhéa (le Ciel créateur et la Terre humide) ; nombreuse fut leur postérité : Istia, Dèméter, Héra à la chevelure d'or, le puissant Aïdès, qui habite une demeure souterraine, le retentissant Ennosigaios, dieu des mers ; le prudent Zeus, père des dieux et des hommes, dont le tonnerre secoue la terre immense.

« Or, dit Hésiode, le grand Kronos les dévorait, à mesure qu'ils descendaient des flancs sacrés aux genoux de leur mère ; cet artifice devait le préserver du complot de son fils et de l'usurpation de Zeus, prédits par Ouranos et Gaïa. Rhéa « en proie à la douleur » et sur le point d'enfanter Zeus, alla demander à Gaïa et Ouranos, le moyen de cacher l'enfant et d'arracher les autres à la fureur paternelle... Zeus, né à Lyktos, en Crète, fut reçu par Gaïa et confié comme on sait, aux Corybantes ou Daktyles, habitants d'une caverne sacrée. Une grande pierre *emmaillotée* fut offerte à sa place au grand chef Ouranide, premier roi des dieux. « Kronos, la saisissant, l'engloutit dans son ventre, le

malheureux ! » sans se douter de la substitution. Bientôt, circonvenu par les conseils astucieux de Gaïa, il dut rendre la liberté à ses enfants. Quant à la pierre, il l'avait vomie, « et Zeus la fixa dans la terre au large sein, à Pytho la divine (Delphes), sous les cavernes du Parnasse, pour être un signe à l'avenir et une merveille aux yeux des mortels. » Cette fiction nous paraît bien grossière, et cependant, — telle est la différence entre les périodes intellectuelles, — elle a plu aux Hellènes, à ce point qu'ils ont essayé de l'appliquer à la naissance d'Athéné, fille de Métis et de Zeus. Au moment où Métis allait enfanter, Zeus, sur les conseils de Gaïa et d'Ouranos, l'enferma dans son ventre ; ainsi la déesse captive, l'informerait plus sûrement du bien et du mal ; pour lui, il éviterait d'être détrôné par ses enfants. Mais qu'est devenue, dans cette variante, la pierre habillée de Delphes, avec les cavernes sacrées du Parnasse et de Crète, enfin les raisons d'être du mythe ? Les Hellènes ont peu à peu éliminé ces restes d'une mythologie périmée.

Venons aux dieux grecs représentés par des pierres : l'Apollon de Delphes, tout naturellement, — puis la Junon d'Argos, Héra au sein blanc, le Bacchus de Thèbes, l'Hermès d'Athènes. La Vénus de Paphos, figurée sur une médaille de Caracalla, était une borne ou pyramide blanche. « Le simulacre d'Héraclès dans son temple d'Hyette en Béotie, dit Pausanias, n'est point une figure taillée, mais une pierre grossière à l'antique. Le dieu Éros des Thespiens dont l'image est extrêmement ancienne, n'est aussi qu'une pierre brute : de même, dans un très ancien temple des Charites (les Grâces) à Orchomène, on n'adore que des pierres qu'on dit tombées du ciel au temps du roi Etéocle. » Il dit avoir vu, vers Corinthe, près de l'autel de Poseidôn isthmien, deux représentations fort grossières et sans art, l'une de Zeus bienfaisant — qui est une pyramide, — l'autre d'Artémis Patroa, qui est une colonne taillée. Et Pausanias ajoute : « chez nos premiers ancêtres les pierres recevaient des honneurs divins » ; mais il ne s'est pas douté que ces ancêtres, ou plutôt prédécesseurs, appartenaient à une race différente, à un autre régime mental. Au reste, l'art, malgré l'extrême facilité esthétique des Hellènes, mit assez de temps à embellir et humaniser les dieux, pour que leur forme pélasgique — météorite, cippe, souche de vigne ou tronc d'orme, — demeurât définitivement consacrée. Pausanias en fait la remarque : « Quoi qu'on eût érigé des statues aux dieux, les pierres brutes qui en portaient les noms ne restèrent pas moins en possession du vieux respect dû à leur antiquité ; tellement, dit-il, que les plus grossières sont les plus respectables, comme étant les plus anciennes. »

Enfin le nombre de ces pierres sacrées étant, paraît-il, inépuisable, les Hellènes n'ayant plus de fables où les utiliser, de dieux à leur incorporer, employèrent les restes à loger, à abriter soit des êtres énigmatiques comme le Sphinx ou les Gorgones, soit d'innocentes nymphes des montagnes et des grottes, les Oréades.

Les peuples anciens de l'Italie ont connu les mêmes superstitions, mais les Latins n'y ont guère ajouté d'ornements ; les pierres de foudre ont été chez eux fort redoutées ; et l'on cite de nombreuses pierres larges et rondes dont les rides et les dépressions donnaient à penser à ces esprits positifs très bornés ; On les encastrait dans les murs des temples, et pour peu qu'il y eût, à peu près

en leur milieu, une apparence de bouche, certains pontifes se donnaient la peine — aisée et fructueuse — de les faire parler. L'une de ces meules, croit-on, est restée dans la façade de Ste Marie Egyptienne à Rome et a donné son nom à la place *Bocca della Verità* (Bouche de la vérité).

Nous manquons de documents très anciens sur les croyances des Germains; mais il est hors de doute que le culte des pierres y avait trouvé place, soit comme mythe local, soit comme suppléant à la sculpture absente. Tacite mentionne des colonnes élevées en Frise par Hercule, et dont le César Drusus aurait entendu parler. Etait-ce un autel phénicien ? C'est assez probable. Mais il est possible aussi que les antiques Lapons et Finnois, qui occupaient ces rivages avant les émigrants germaniques, eussent pratiqué le culte des pierres fiches ou levées de main d'homme. Nous y verrions alors un souvenir, anciennement constaté, de l'époque mégalithique. Au reste l'*Irminsul* national était une colonne grossière ou un tronc d'arbre.

Un mythe cosmogonique de l'Edda peut être ici rapporté ; la pierre y joue un rôle important : « Un froid glacial, une chaleur dévorante régnaient des deux côtés de l'abîme. Tout à coup, du nord, du pays des brouillards, s'épancha vers le gouffre une source vénéneuse, bientôt congelée en un bloc énorme. Le sud lança alors ses rayons ardents, et la glace amollie forma le corps gigantesque d'Ymer. Le géant dort et, durant son sommeil, naissent de lui Hrymur, père du froid, et Surtur, génie de la flamme. Une certaine vache Audumbla dont le lait nourrit Ymer, lèche et anime un rocher, Bur (sans doute une pierre levée), d'où procède Bor, lequel, uni à la géante Belsta, engendre les trois grands dieux Odin, Vil ou Hénir, et Vè ou Loder.» Ainsi parle sans y chercher malice Sæmund Sigfussen ; et la foi naïve du narrateur, jointe au voisinage de l'arbre Ygdrasill et des serpents qui le gardent, nous garantit l'antiquité de cette étrange cosmogonie, accommodée au climat glacé et à la sombre imagination du nord.

Après avoir fait le tour du monde, nous rentrons enfin dans notre vieille Gaule, où le culte des pierres fut si intimement associé à la religion des druides. Nul pays ne pouvait donner plus ample carrière à la litholâtrie. Les montagnes n'y étaient pas moins divines que les forêts. Sur les sommets et dans les cols des Vosges, du Jura, des Alpes, des Cévennes et des Pyrénées, dans le voisinage des rochers d'où jaillissent les sources thermales, les conquérants romains ont signalé des autels et des sanctuaires. Les vieux cratères, les moraines éparses déposées par la retraite des glaciers, les pierres debout, les roches branlantes, les grottes, les anciens abris sous roches des contemporains de la pierre polie, les haches en silex, les pierres de foudre, dont notre sol paraît être une mine inépuisable, toutes les formes et tous les accidents du monde minéral ont donné lieu à des superstitions et à des légendes locales, ont servi d'asile à des Korrigans et à des fées — qui sont les sylvains et les oréades de la Gaule. Suivant leurs dispositions et leurs attitudes, les pierres ont été regardées comme des massues, des jouets, même des coprolithes de certaines divinités, comme des héros pétrifiés, à temps ou pour toujours. Telle roche a été lancée par Gargantua, comme Pytho par Kronos ; telle autre laisse voir encore l'empreinte du pied de ce géant solaire immortalisé par Rabelais. Plusieurs ont gardé une vertu fécondante encore invoquée par les filles de la Bretagne et des Pyrénées.

Aux éléments fournis par la nature et la tradition s'étaient ajoutés les monuments d'une ancienne industrie. Quand les Celtes bruns et trapus, quand les Gaulois grands et blonds, à des époques différentes, et difficiles à déterminer, vinrent se fixer à l'extrême occident de l'Europe, ils trouvèrent le pays semé de pierres isolées ou assemblées en enceintes, groupées en chambres et en allées couvertes, amoncelées en tertres grands et petits, dont les similaires se rencontrent en Amérique, en Asie-mineure, en Italie, dans l'Afrique septentrionale, le Danemark, la Scandinavie, autant dire dans le monde entier. Ce sont les menhirs, les dolmens, les tables, les alignements, les cromlechs,etc., monuments attribués jadis aux druides et que réclame aujourd'hui la science préhistorique. Ces témoins d'une période qui va de la pierre polie au bronze commençant, ont suggéré l'hypothèse d'une race des dolmens, d'un peuple migrateur portant son industrie de proche en proche à travers le monde. Mais leur présence simultanée sur des terres séparées par des océans et des distances infranchissables ne saurait s'expliquer ainsi. Les monuments qu'on nomme aujourd'hui mégalithiques marquent seulement un instant moral, pour ainsi dire, de l'évolution. Un même état intellectuel a partout comporté les mêmes idées. La pierre de Jacob, le menhir et l'obélisque procèdent de la même pensée animiste ; il faut y voir tantôt des simulacres et des demeures de génies et d'ancêtres, des signes d'un évènement quelconque, et souvent des emblèmes sexuels. Les dolmens sont des tombeaux, des chambres sépulcrales jadis couvertes de tertres rapportés. Les cromlechs signalaient la tombe d'un chef. L'habitude de jeter une pierre en passant sur une sépulture subsiste encore en de nombreux pays. Les prêtres gaulois ont pris possession de ces piliers frustes et de ces constructions rudimentaires, ils en ont sans doute élevé à leur tour, ils en ont varié les formes et les usages. Des alignements de Carnac,des enceintes de Stonehenge (en Angleterre), des allées couvertes de Gavrinnis, de Fontenay-le-Marmion,etc. ils ont fait des temples ; des dolmens, ils ont fait des autels ; sur les tables, ils ont figuré des hommes étendus, des cuvettes, des rigoles où coulait le sang humain ; sur les pavois ils ont incisé de vagues contours d'œufs et de serpents, qui ont exercé l'imagination des celtomanes. Et à ce titre, on peut conserver aux monuments mégalithiques le nom de druidiques. Ce n'est pas ici le lieu de décrire ces richesses nationales, dont le soin est aujourd'hui confié à un comité officiel, il nous suffit d'en avoir indiqué l'origine et d'avoir défini leur rôle dans le développement de la litholâtrie gauloise. Instruments du culte druidique, ils ont partagé les hommages rendus aux diverses roches naturelles. Plusieurs conciles ont condamné les superstitions qui s'y rattachent. Le roi Chilpéric Ier prononça les peines les plus graves contre quiconque ne détruirait pas les pierres sacrées. Plus tard on tourna la difficulté en consacrant au culte chrétien les menhirs et les dolmens. Plus d'un fut surmonté d'une croix ou orné de symboles pieux. Mais certaines pratiques tenaces témoignent encore de la foi populaire. L'autel chrétien, comme le dolmen, est un tombeau ; il couvre ou est censé couvrir des reliques, les os d'un saint. Dans les *Rapports* (analogues aux pardons de la Bretagne,) des processions d'hommes et d'animaux passent encore soit sous des châsses soit sous un autel célèbre par ses vertus curatives. Ainsi quelques souvenirs, chaque jour plus nombreux, du paganisme gaulois, s'insinuent dans les croyances et les cérémonies chrétiennes.

Mais il est temps de conclure. Les pierres ont vivement préoccupé l'imagination de l'homme primitif. Douées tout d'abord d'intentions malveillantes ou propices, pourvues par l'animisme d'esprits et de génies, rattachées par des analogies singulières à des phénomènes atmosphériques et à des corps célestes divinisés, considérées comme des emblèmes génésiques, employées à représenter des dieux que l'art ne savait pas encore figurer, elles ont eu des temples et des prêtres. Déchues peu à peu de ce haut rang, elles conservent cependant, même dans les pays civilisés, leurs attributions les plus antiques. L'animisme pur et simple survit aux mythologies savantes ou rationnelles.

André Lefèvre.

Notre collègue, André Lefèvre, reprend cette année, le mardi 12 novembre, et continuera les mardis suivants, à 4 heures, à l'Ecole d'Anthropologie, 15, rue de l'Ecole de Médecine, son cours de mythologie ethnographique. Il traitera notamment des mythes et divinités atmosphériques, sidérales et célestes, chez tous les peuples. Les cosmogonies, les rites, et un aperçu des divers systèmes religieux, polythéisme, trithéisme, dualisme, monothéisme, etc. complèteront l'exposé des *Principes de Mythologie.*

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES (1)

ILLUMINATION DES TOMBES

VIII

J'ai sous les yeux une grande gravure portant comme signature: *Dessiné par B. Picart en* 1710, *rectifié en* 1730 ; elle est intitulée : La commémoration des morts chez les arméniens ; elle représente un vaste cimetière rempli d'hommes et surtout de femmes en deuil. Il fait nuit, et toutes les tombes riches et pauvres, sont éclairées, soit par des feux que les femmes entretiennent, soit par des lumières placées en plus ou moins grand nombre sur les tombes. Un usage tout à fait analogue existe dans le département de la Haute-Saône. A Vesoul et dans les environs, le jour des Morts on va visiter les cimetières le soir et l'on place des lumières sur les tombes. Les cimetières se trouvent ainsi illuminés et marqués de feu dans tout le pays.

G. de Mortillet.

(1) Cf. t. III, p. 45, 81, 365, 599 et t. IV, p. 421, 508. La gravure ci-dessous est un fragment réduit d'une lettre de faire-part du siècle dernier (Coll. *Luzel*).



LA FILLE DE FRANCE

I

VERSION DU PAYS DE CAUX

Assez lent

C'é-tait la fille au Roi Fran-çais : La veut mari-
-er à un An-glais. Oh! des An-glais, je n'en veux pas, Tu le sais
bien ; J'aimerais mieux un jeun' ma - rin Qui n'aurait rien.

I.

C'était la fille au roi Français
La veut marier à un anglais.
— Oh ! des Anglais je n'en veux pas,
Tu le sais bien ;
J'aimerais mieux un jeun' marin
Qui n'aurait rien.

II.

Comm' c'est venu pour l'embarquer :
Le jeun' Anglais voulut l'envoiler :
— Oh ! dévoile-moi, maudit Anglais,
Et laisse-moi :
Puisque sur la mer je dois passer
Je veux la voir.

III.

Comm' c'est venu dans le Palais :
Trompett' et musiq' la saluaient.
— Oh ! relevez-vous, tromp' musiq',
Et cachez-vous;
Y a pas ici assez de qualité
Pour vous.

IV.

Comm' c'est venu pour la marier :
Les dam' d'honneur l'ont accompagnée.
— Retirez-vous, dames d'honneur,
Et laissez-moi ;
Y a des valets de chez mon père
Si j'en voulais.

V.

Comm' c'est venu pour le souper :
La bell' ne voulut boir' ni manger.
— Oh ! retire-toi et laisse-moi,
Maudit Anglais;
Je veux boir' le vin, manger le pain
Du roi Français.

VI.

Comm' c'est venu pour se coucher :
Le jeun' Anglais veut la débiller.
— Oh ! retire-toi et laisse-moi,
Maudit Anglais;
Jamais homme n'y touchera
S'il n'est Français.

VII.

Comm' c'est venu sur les minuit :
La jeun' mariée eut un repenti'.
— Oh ! retourne-toi mon p'tot Anglais,
Embrasse-moi;
Et puisque mon pèr' m'a mariée
Je dois t'aimer.

(Chantée par Adèle Lefrançois, dite Flelle à St-Valery-en-Caux).

Les paroles d'une variante ont été publiées par Mlle A. Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 503 et par M. Ch. de Beaurepaire. *Chansons de l'Avranchin*. Tous deux disent en avoir reçu communication de M. Thinon, avocat de St-Valery-en-Caux, mort il y a environ vingt-cinq ans. La chanson publiée par eux a deux graves défauts: elle paraît avoir été retouchée et rendue plus littéraire, et elle ne donne point la musique, qui croyons-nous, n'a été publiée nulle part. Cf. aussi Rolland, V. p. 65. (M. Orain ne donne pas non plus la musique).

AUGUSTIN BERNARD.

II

VERSION DE LA HAUTE-BRETAGNE

Ce sont les filles du pais français
Que n'en marie t'o iùn Anglais (*bis*)
C'est pour du bien avoir.
J'aimerais mieux un beau Français
Que mille Anglais.

Et quand ce fut pour épouser,
Failli t'habit l'y ont présenté (*bis*)
— Ramasse va tes faillis habits
Anglais, maudit Anglais,
J'aimerais mieux les beaux habits
D'mon pais français.

Quand ce fut pour y danser
Failli tambour i' ont attiré (*bis*)
— Ramasse va tes faillis tambours
Anglais, maudit Anglais.
Où sont-ils donc les beaux sonnous [d'haubois
D'mon pais français.

Quand ce fut pour l'emmener,
Faillis chevaux li ont présenté (*bis*)
— Ramasse va tes faillis chevaux
Anglais, maudit Anglais ;
Où sont-ils don' les beaux chevaux
D'mon pais français.

Quand ce fut pour y manger,
Failli nappe li ont attiré (*bis*)
— Ramasse va don' ta failli nappe
Anglais, maudit Anglais,
Où sont i' don' les nappes de soie
D'mon pais français.

Quand ce fut pour s'y coucher
Anglais voulait la déchausser (*bis*).
— Non tu ne m'y déchausseras pas,
Anglais, maudit Anglais !
Je coucherai dans mes habits
Pour cette nuit.

Mme PAUL SÉBILLOT.

Cette chanson très altérée, m'a été chantée en 1883, par l'une de mes fermières, originaire de Penguily (Côtes-du-Nord). Je n'ai pas recueilli la mélodie. C'était une sorte de récitatif.



CONTES DU BAS-LANGUEDOC (1).

MOS DE MISÈRE.



Il y avait une fois une vieille, vieille femme appelée *Goullamàs* (2), que les *grands* de nos *vieux* ne se rappelaient point avoir vue jeune. Elle était du *païs de Caucagna* (3). D'aucuns soutenaient, pour l'avoir ouï dire, — que sa mère, pour la mettre au monde, avait été obligée d'en sortir ; d'autres assuraient que c'était le père, au contraire, qui, n'ayant pu venir à bout de lui inculquer les principes d'ordre et d'économie, était mort de douleur.

Aussi, *ma grand* (4) qui nous contait ce conte, nous affirmait-elle que jamais Goullamas n'avait trouvé à se marier ; mais, je crois bien que c'était en manière de parenthèse, car il était *du su* de tout le monde que Goullamas *avait pris*, au déclin de l'âge, un bonhomme *Debagaïé* (5), lequel avait alors toutes les infirmités adhérentes à la condition humaine.

Et tout cela avec d'autres choses nous faisait bien rire, nous petites filles qui étions bouche bée à tout ce que nous disait *ma grand*.

La preuve que Goullamas s'était mariée, c'est qu'elle avait eu un enfant, que cet enfant vivait, qu'on l'appelait Misère et que son père était ce même Débagaïé. On raconte aussi qu'en donnant son âme à Dieu et son corps à la terre, son père envoya sa femme au diable, ce que celle-ci n'avait pas tardé à faire, mais que le diable n'en avait pas voulu ; de sorte qu'elle dut revenir en ce monde où elle demeure au détriment de ceux qui lui donnent l'hospitalité. Misère était un enfant malingre et mièvre. Il avait commencé par ne pas agir comme tous les nouveaux-nés, étant venu *sans derrière*, et la *levandière* dut lui en faire un avec un poireau. Il était si chétif du reste qu'il n'avait *seulement* pas la force de pleurer, et geignait ou ahanait. Et sa mère l'abandonna. Il vécut cependant, grâce aux soins de *Charité* et *Consolation*, deux sœurs grandes dames, venues toutes les deux et bien les plus riches de l'univers, lesquelles se trouvèrent là, non par hasard

(1) Cf. la *Revue des T. P.*, t. III, p. 610.
(2) Personne malpropre, souillon.
(3) L'équivalent en français de ce mot n'est pas tout à fait, *cocagne* : l'expression bas-languedocienne *caucagna* voulant dire parfois le contraire du français.
(4) Mère-grand.
(5) Prodigue (en mauvaise part).

mais pour ce qu'elles se plaisaient à vivre avec les honnêtes gens et qu'il y en avait beaucoup dans le pays dont je vous parle.

Misère grandit. et dame Charité et dame Consolation s'en allèrent porter leurs bons soins ailleurs, après avoir toutefois recommandé à tous les voisins et voisines, Misère dont le père venait de mourir et que sa mère avait abandonné.

Chacun le reçut tour à tour, lui donna à manger, le gardant le plus longtemps que ses ressources pouvaient lui permettre et finalement, les uns recommandant aux autres, Misère se trouva avoir fait plusieurs fois le tour du monde, non sans laisser, en guise de reconnaissance, le plus pénible souvenir à ceux qui l'avaient reçu.

Comme les troubadours qui payaient d'une chanson ou d'un récit guerrier, l'hospitalité à eux accordée par les seigneurs féodaux, Misère donnait des conseils qui sont, pour la plupart devenus des proverbes ; et voilà la raison qui fait qu'il y a plus de dictons sur le malheur que sur le bonheur, et pourquoi aussi les proverbes ont tant de points de ressemblance entre eux bien qu'ils proviennent de nations différentes.

***

Après avoir donc parcouru le monde entier, à bout de forces, *Mos de Misère* (1) se reconnut un jour devant la maison natale, et il y rentra pour y mourir ; mais le maître de céans ayant trop entendu parler de lui, le repoussa très brutalement, si durement même que Misère alla buter contre une borne près de laquelle il *s'affala*, mourant.

Or, il était vieux, si vieux, qu'on ne le reconnaissait plus que par ouï dire. Il allait donc rendre le dernier soupir si une mendiante n'avait eu pitié de lui. Cette femme l'amena chez elle, lui donna à manger, lui céda son grabat et mourut le lendemain en le faisant héritier de tout son avoir, lequel consistait en une baraque de maison construite avec des ais vermoulus et geignant au vent, et un jardinet petit, petit, où il y avait un grand, grand pommier. Les outils rouillés dans un coin pleuraient tous leur moitié perdue. Misère bénit néanmoins Désespoir, sa donatrice, puis remercia Dieu de pareille aubaine. Son deuil fini, il se décida, ragaillardi par un *rais* de soleil, à venir admirer son arbre qu'il trouva magnifique et se promit bien de faire ample provision de pommes pour toute l'année.

Quau conta sans l'oste, conta dos fes ; il comptait surtout sans de mauvais garnements qui venaient tous les ans dépouiller l'arbre au moment que les pommes étaient mûres et n'en laissaient seulement pas la queue d'une pour la soif. C'est en ce temps là que deux disciples de

(1) *Terme respectueux : Monsieur de Misère.*

Christ rôdaient aux environs de Caucagna pour la plus grande gloire de Dieu. La lumière de Misère, laquelle se voyait de très loin dans les champs, mit dans le bon chemin les apôtres qui s'étaient égarés. Aussi vinrent-ils frapper à la porte du bonhomme qui leur ouvrit de bien male humeur et leur dit tout de suite qu'il donnerait le gîte mais que, pour le manger, il dansait devant l'*armasi* (c). Comme ils voyaient que Misère disait cela plus de colère que par mauvais cœur, ils entrèrent quand même ; et la pitié reprenant le-dessus, Mos de Misère descendit à la rivière pêcher quelque menue friture pour le dîner. Les deux saints hommes mangèrent assez bien, mais le bonhomme mangea à peine. Ce voyant, ses hôtes ramassés lui demandèrent la cause de son chagrin, à quoi il répondit qu'il voudrait bien mourir.

— Nous prierons Dieu pour vous, lui dirent-ils. Et en effet ils passèrent la nuit en prière. Le lendemain, en les reconduisant, Mos de Misères vit son pommier ravagé, et sanglota de plus belle, ce qui attrista les disciples, qui avant de le quitter lui apprirent que Dieu ayant entendu ses humbles serviteurs, le premier souhait qu'il ferait serait exaucé.

Ce qu'il avait désiré, Misère ! c'est que tous ceux qui monteraient sur le pommier, n'en descendraient que lorsqu'il le voudrait, lui, Mos de Misère, — mais il avait oublié et son souhait et ses hôtes d'antan, quand il entendit l'année d'après pousser des cris épouvantables. Le pommier s'était chargé des fruits en quantité — les mêmes vauriens étaient revenus, mais n'avaient eu garde de descendre de l'arbre *pour cause*.

— Ah ! canaille, fripouille ! cria le bonhomme en trottinant dans le jardin, ah ! *graina de liech* ! tu resteras là-dessus jusqu'à ce que les feuilles jaunies tombent pour la dernière fois.

— Pardonnez-moi pour cette fois, gémit le vaurien ballant des bras comme un oiseau pris à la glu trémousse de l'aile.

— Que nenni, mauvais larron ! voleur de pauvres gens !

Et comme il pensa alors qu'après son souhait accompli, il ne tarderait pas à mourir, il rentra chez lui.

Deux paysans attirés par les cris, s'approchaient sur ces entrefaites et après avoir nargué et tancé vertement le galopin, se mirent en devoir de le délivrer. Mais autant eût valu lui arracher les membres que de l'en faire bouger d'une ligne.

— Tant pis pour toi ! ma foi, lui dirent-ils ! fallait pas y monter.

Mais à leur tour il leur fut impossible de descendre.

(1) Danser devant l'*armasi*, c'est n'avoir rien à manger.

— Ehou ! Misère ! éhou ! criaient-ils ! — et Misère accourut.

— Il paraît que mes pommes sont bonnes ! dit-il tremblant de fureur et d'indignation ! se mettre à trois pour voler un pauvre hère comme moi ! c'est grand'honte à vous.

— Mais, Misère ! nous n'avons pas voulu te voler, répliquaient les derniers venus.

— Tè ! eh ! pourquoi êtes-vous là-dessus ? disait Misère, vous cueillez peut-être les pommes pour me les apporter, pas vrai ?

— C'est pour secourir l'enfant ! nous le jurons !

— *Si c'est vérité,* descendez ! cria Misère.

Les paysans dévalèrent de l'arbre, hormis le mauvais sujet, pour qui ils implorèrent tant qu'enfin Misère consentit à le délivrer.

*
* *

Comme il rentrait chez lui la Mort frappait.

— Entrez, lui cria-t-il.

— Tu m'attendais donc, lui dit la Mort surprise.

— Je t'attends sans cesse, mais pas plus aujourd'hui qu'hier et hier que les jours précédents.

— Malgré ton raisonnement, dit la Mort, tu prononces cela d'un accent trop triste pour que ma venue ne t'ennuie pas un tantinet.

— Cela est vrai, car je regrette mon pommier dont ç'eût été la première fois que j'aurais mangé les pommes. Si vous m'aviez oublié de quelques douzaines d'heures....... Après tout, tant pis... je suis prêt !

— Allons ! j'ai compassion de toi ! dit la Mort, et ton peu de vigueur, d'ailleurs, me forcera à repasser bientôt.

— *Siéu mai piéu-piéu que gara-gara* (1), madame la Mort, dit Mos de Misère outré — et mes membres sont encore assez agiles pour amasser mon *cent de pommes* aussi vite que personne.

— Oh ! oh ! aussi vite que personne ! grogna la Mort. Tiens ! je te porte un défi, reprit-elle. Nous allons descendre au jardin ; tu compteras jusqu'à dix, et je cueillerai des pommes ; au nombre dix je descendrai de l'arbre, et tu feras la cueillette à ton tour pendant que je compterai jusqu'à dix. Si les pommes cueillies par moi ne dépassent pas de moitié les tiennes, je t'accorderai un an d'existence, sinon tu mourras tout de suite.

— Tope-là ! madame la Mort.

Et l'un suivant l'autre, ils se rendirent au pied de l'arbre.

L'oie (2) monta la première ; mais à peine son pied avait-il quitté le sol que Mos de misère l'interpella.

(1) L'homme *maigre* vit davantage que l'homme gras.
(2) Sobriquet de la Mort — qui a son origine dans un conte populaire, *auca*, que nous conterons une autre fois.

— En y réfléchissant bien, les chances ne sont pas égales, objecta Mos de Misère en roulant son chapeau dans ses doigts, attendu que vous allez cueillir celles qui seront le plus à portée de la main et que moi je serai obligé de gagner le haut ou l'extrémité des petites branches...

La remarque était trop juste et la Mort de bonne composition voulut descendre ; mais bernique ! elle était aussi engluée que le commun des mortels.

— *De qu'es aco* ? râla-t-elle ; je ne puis donc pas descendre de cet arbre ? Il n'y a rien pourtant d'*emmasqué* pour moi !

— Ce qu'il y a, dit l'autre vieux en riant, il y a une chose que vous ne savez pas et que je sais moi, *à vous dire* que vous ne dévalerez que si je le veux et quand je le voudrai.

— Mais, malheureux, dit à bout d'efforts la *vieille-en-treillis*, et Dieu qui attend les âmes que je dois lui envoyer ! C'est bien ma faute aussi, ajouta-t-elle, pour une fois que j'ai une complaisance. Pense, reprit-elle tout haut, que tu encours la colère divine.

— Oh ! que nenni, ma bonne femme, puisque je tiens mon pouvoir de Dieu. Dieu ne peut pas m'en vouloir de ce qui arrive par sa volonté.

— Mais, si ce que tu dis est vrai, dit la Mort abasourdie, que veux-tu de moi ? Parle et parle vite ! A quoi t'aura servi ton maléfice, tu y passeras comme tous les autres !

— A prolonger de quelques heures la vie des malheureux qui, comme moi, ne vous demandaient rien, madame la Mort.

— Tu peux tout de même te vanter de m'avoir vaincu, je devais aussi me méfier de cet arbre du mal, se dit-elle. Ne savais-je pas qu'il est maudit de Dieu depuis l'Eden ? C'est le Ciel qui l'ordonne, bonhomme, cria-t-elle à Misère, je ne reviendrai qu'au jugement dernier, et maintenant dépêche-toi !

— Si tu dis vrai, tu peux descendre ! mais si tu dis vrai seulement !

Et la Mort penaude s'envola aux quatre coins de l'univers, laissant là, Mos de Misère, pensant aux deux hôtes qu'il avait hébergés l'année antérieure.

Voilà pourquoi Misère vit encore, vivra toujours tant que monde sera monde et que sur terre il y aura des êtres vivants.

(*Conté par Mad. R.....*).

P. Redonnel.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XVII

JEAN RENAUD

Quand Jean Renaud revint de guerre,
Pâle, il arriva dans la nuit,
Et dit, en embrassant sa mère :
« Mère, ne faites pas de bruit,

— Mon fils ! ta femme est accouchée
D'un petit, viens voir la nichée.
— Silence, mère, allez devant ;
Faites-moi dresser un lit blanc
Tout doucement, et parlons bas,
Que ma femme n'entende pas. »

Le vent soufflait comme en décembre,
On fit un grand feu dans sa chambre ;
Mais Jean Renaud, dans le blanc lit,
Vers la minuit rendit l'esprit.

« Dites-moi, ma mère et ma mie,
Pourquoi j'entends pleurer ici ?
— Chère fille, presque endormie,
C'est le grand vent qui pleure ainsi.

— Dites-moi, ma mie et ma mère,
Pourquoi j'entends clouer, marcher ?
— Ce sont les charpentiers, ma chère,
Qui raccommodent le plancher,

— Dites-moi, ma mie et ma mère,
Pourquoi j'entends une oraison ?
— C'est la procession, ma chère,
Qui fait le tour de la maison.

— Dites-moi, ma mie et ma mère,
Pourquoi donc pleurez-vous si fort ?
— Je ne puis plus feindre, ma chère,
Ton mari Jean Renaud est mort !

— Dites aux fossoyeurs, ma mère,
Que deux vont le rejoindre en terre,
Et qu'ils creusent un trou plus grand
Pour placer la mère et l'enfant! »

AUGUSTE DE CHATILLON (1).

(1) *Les poésies d'Auguste de Châtillon*, 3e édit. très augmentée. Paris. Librairie du Petit Journal. 1866, in-12, Cf. avec les variantes de la chanson populaire publiée dans la *Revue*, t. I. p. 33, II, 24 III. 195 et suiv.
Nous devons communication de cette pièce à M. FRÉDÉRICK SERRIER.



COUTUMES SCOLAIRES

I

LES PHYSICIENS ET LES LOGICIENS DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.



ARMI toutes les mauvaises coutumes qui régnaient parmi les élèves en philosophie à l'Université de Louvain, il n'y en eut aucune de plus difficile à déraciner que celle qui, depuis le commencement du XVIIIe siècle, était connue sous le nom de *physication*. Par *physication*, on entendait la supériorité que les étudiants du cours de physique s'arrogeaient sur les logiciens et les philosophes, en général sur les humanistes. Des philosophes, par exemple, entraient-ils dans des lieux publics ou privés où se trouvaient des humanistes, ils enjoignaient à ceux-ci de sortir, ou s'ils voulaient bien les y tolérer, ils leur parlaient en maitres, leur commandaient de leur donner du tabac, ou toute autre chose qu'il leur prenait fantaisie d'avoir, de leur mettre le menton sur les épaules, etc. S'ils se rencontraient dans les rues, ils les contraignaient de se découvrir. Les « humanistes » qui ne se conformaient pas à ces injonctions étaient maltraités, battus.

Les philosophes appelaient les humanistes leur *gibier* : *aller à la chasse* signifiait, dans leur langage, chercher ceux-ci, et les expulser des endroits où ils les rencontraient.

En 1761 des rixes graves éclatèrent entre les logiciens et les physiciens, à l'occasion de jarretières rouges que les derniers portaient sous le genou, en nœud, à la mode d'Espagne,et dont ils ne voulaient pas que leurs condisciples pussent se parer comme eux.

II

LES POULES ET LES COQS A HOEYLAERT.

A Hoeylaert, commune voisine de Bruxelles, entourée de bois et que cet isolement rendu longtemps réfractaires aux idées de civilisation, on trouve encore beaucoup de vieilles coutumes et d'anciens usages inconnus dans le reste du pays. En voici un entre mille, encore vivace dans cette localité et qui lui est particulier, semble-t-il.

Quelques jours avant l'époque fixée pour la distribution des prix, les garçons du cours supérieur se livrent à un concours qui n'a rien de littéraire. L'administration communale lâche un coq dans le bois où les garçonnets se lancent à sa poursuite.Une poule est également lâchée dans une autre partie du bois, et les filles du cours supérieur courent aussi après elle. Le garçon qui s'est emparé du coq et la fille qui est parvenue à saisir la poule se rendent ensemble, en portant leur conquête chez les fermiers de la commune qui s'empressent de leur remettre des œufs. Lorsque la récolte est jugée suffisante, les vainqueurs rentrent chez eux et le coq et la poule servent à faire le pot-au-feu des parents. ALFRED HAROU.

III

LES BÉJAUNES

Dans les colléges de Paris il y avoit jadis un droit établi sur les nouveaux-venus, qu'on appeloit béjaunes, ainsi que ce droit de bien-venue. Un statut de la nation de France en 1336, fait mention du béiaune que payoient tous ceux qui commençoient à régenter. Les étudians étoient également soumis à ce droit. L'intendance en étoit commise, dans les écoles de théologie, à un particulier qu'on appeloit l'abbé des béjaunes. Le jour des Innocens, il conduisoit par la ville les béjaunes, monté sur un âne, et l'après-dîné, il les aspergeoit d'eau. En 1476, cet homme n'ayant pas rempli son office, il intervint sentence qui le condamna à huit sols d'amende. Les clercs de la Bazoche de Paris appellent, dit-on, encore lettre de Béjaune celles qu'on leur donne pour attestation du service qu'ils ont fait chez les procureurs, quand ils veulent être reçus à pareilles charges (abbé TUET. *Matinées senonnoises*, p. 133-4).

RAOUL BAYON.

AMULETTES ET TALISMANS (1)

IV

AMULETTES POUR LES CONVULSIONS ET LA DENTITION DES ENFANTS.

Dans le département de la Seine, à Orly, près de Choisy-le-Roi, quelques familles font usage d'amulettes dont la vertu est de préserver les enfants des convulsions et de la douleur causée par le percement des dents. Ces amulettes, sont : ou trois pattes de taupe, ou une tête de vipère que l'on renferme dans un petit sachet cousu et que l'on suspend par un cordon au cou de l'enfant. Les pattes de taupe sont les plus employées par la raison que l'animal est facile à se procurer, mais il faut avoir soin de les couper sur un animal mâle vivant, et de prendre toujours les deux du devant avec une du derrière. La tête de vipère est plus rare, la vipère n'étant pas commune dans le pays, aussi la tête atteint un prix qui varie de 4 à 5 francs. Si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal, m'a dit la brave femme qui m'a appris cette pratique, conservée jusqu'à nos jours, à la porte de Paris, grâce à l'amour maternel.

G. FOUJU.

V

AMULETTES PARISIENS (2)

Ainsi que l'a constaté M. L. Bonnemère dans un précédent article, il est un certain nombre d'amulettes parisiens qui sont d'origine étrangère. A la

(1) Cf. t. III, p. 331, 359, 504, 528.
(2) Sur le folk-lore parisien, cf. t.III, p.96, 137, 236, 289, 200, 525 et t.IV, p.398.

liste qu'il a donnée, il convient d'ajouter les bracelets mendiants ; il se compose d'un anneau d'argent, dans lequel sont enfilés, suspendus par de petits anneaux, d'abord une petite figurine en argent représentant un mendiant, puis des médailles, des croix, des cœurs, des pièces de monnaie sur lesquelles sont gravées les initiales de la personne qui les offre, des animaux, des breloques, etc.

C'est un moyen de collectionner tous les souvenirs qu'on a reçus : cette mode qui commence à pénétrer à Paris, nous vient de la Belgique, de l'Alsace, du Grand-Duché de Luxembourg. C'est surtout en ce pays qu'elle est très en usage.

MARIA ASCHMAN.

LES POURQUOI

LIII.

POURQUOI ON NE TUE PAS LES ARAIGNÉES.

Dans la Cornouaille anglaise, on épargne souvent les araignées parce que l'une d'elle fila sa toile sur le Christ, alors qu'il était dans la crèche, et le préserva de la fureur d'Hérode (MISS COURTNEY, *Folk-lore Journal*, t. V. p. 89).

L'araignée est un insecte respecté jusqu'à la vénération par les musulmans. Un jour Mahomet, serré de près par des ennemis qui en voulaient à sa vie, fut se réfugier dans une grotte. Aussitôt une araignée tend sa toile à l'entrée : arrivés devant la grotte et voyant la toile de l'araignée intacte, les poursuivants passèrent outre, pensant que le prophète ne s'y trouvait point. On conçoit aisément quels sentiments de respectueuse reconnaissance cet incident a inspiré aux musulmans pour cet industrieux animal. Aussi nul n'attente à sa vie : quand l'araignée paraît dans un appartement ou sur une table on considère sa présence comme un bon signe.

LIV.

POURQUOI LE PORC-ÉPIC A DES DARDS

Au temps passé, le porc-épic était un homme. Il emprunta un peigne à quelqu'un. Lorsque celui-ci vint lui réclamer son bien, le porc-épic nia le dépôt. Le propriétaire lui dit : Jure-moi. — Il lui jura. Dieu le métamorphosa en porc-épic, et les dents du peigne lui sortirent sur la peau.

On ne commet pas impunément un abus de confiance.

(Extrait du *Cours de langue Kabyle*, de M. Belkassem ben Sedira, professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger).

A. CERTEUX.



DEVINETTES DU NIVERNAIS

II

Corps sans tripes,
Cul sans trou,
Tête sans cervelle ?

— Le coq du clocher.

Qui est-ce qui mange la viande le jour et lèche les murs la nuit ?

— Un aiguillon.

Qui est-ce qui a une tête, deux dents, pas de cheveux ?

— Un tire-fiente (crochet à tirer le fumier).

Monté haut ; court habillé ; goulu le cherche ?

— Le gland de chêne que le cochon cherche.

Qui est-ce qui mange sous son ventre et ch... par-dessus son corps ?

— Une varlope.

Devine ce qu'il y a dans une fenêtre :
Ce n'est ni un chat ni une autre bête ?

— Une chatte.

Je suis en vie ; je porte les en vie; les en vie vivent sous moi ?

— Un chêne renversé qui sert de planche sur une rivière.

Dites-moi où je vous ai vu ; où vous n'êtes jamais allé ?

— Une glace.

Aimes-tu mieux
La grisette sous le pont ;
Que la rougette dans les buissons ?

— La grisette est un serpent, la rougette une fraise.

V'eum'rim-ti (aimeriez-vous) mieux in plein guernier (grenier) de poux qu'in plein guernier d'aguilons ?

— Les poux — tas de blé ; les aiguillons — serpents.

V'eumez-ti mieux le pendelé (pendu), que le siété (assis) ?

— Le pendu — un cochon tué, l'assis — un crapaud.

Aimez-vous mieux un saute-trace, qu'un perce-trace, ou qu'un allonge-trace (trace-haie) ?

— Un saute-trace — un chevreuil ; un perce-trace — un sanglier ; un allonge-trace — un serpent.

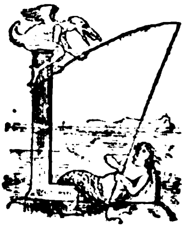
ACHILLE MILLIEN.



L'ICONOGRAPHIE FANTASTIQUE

I

LE CRÉPUSCULE ET LA NUIT



Lorsque les conteurs populaires parlent des fées, et que dans le récit ils sont amenés à les décrire, ils les représentent comme de belles dames ; si par exception elles sont laides ou difformes, presque toujours, à la fin du conte, elles redeviennent jeunes et jolies. Pour les paysans, les fées, surtout celles qui sont indigènes, se font voir en plein jour, vêtues de blanc, baignées de lumière, ou dans la clarté ambrée qui précède le coucher du soleil. C'est aussi au soleil que les dames de la mer et les sirènes viennent peigner sur les rochers leur chevelure d'or d'où ruissellent les perles. Le peuple a pensé instinctivement que l'éclat du jour convenait aux créatures gracieuses et généralement bienfaisantes, qu'il croit avoir eu jadis leur résidence dans certains endroits remarquables par leur grandeur ou leur étrangeté, où, d'après des croyances qui ne sont pas partout éteintes, elles peuvent encore se montrer. Mais il a réservé la nuit aux apparitions de fantômes, aux lutins malfaisants ou espiègles, à tous les êtres bizarres dont, en chaque province, la liste est assez longue.

On peut dire qu'en opérant ce partage, l'imagination populaire a fait preuve de beaucoup de logique, bien que ce terme semble jurer avec des choses sujectives au premier chef. Elle n'a pas, en effet, créé de toutes pièces l'image des êtres extra humains qui, par leurs formes, inspirent l'admiration, la terreur ou le dégoût : La fée, c'est une belle dame entrevue au milieu des bois ou des rochers, dans un lieu solitaire, à laquelle parfois les paysans donnent, par une association d'idées très explicable, les vêtements et l'attitude des statues des Vierges. L'apparition de Lourdes, si l'on accepte le récit de ceux qui la mettent en doute, nous en fournit un exemple contemporain des plus frappants. D'après une version qui a eu cours dans le pays, la dame apparue à la bergère aurait été une personne en chair et en os, très peu céleste, qui un jour se serait montrée vêtue de blanc dans une grotte déjà connue dans la légende locale ; cette circonstance aurait fait dire à la bergère que la dame était comme une bonne Vierge, puis ensuite que c'était la Vierge elle-même.

On peut aussi remarquer que souvent le peuple, lorsqu'il dépeint les fées, leur donne une forme moins matérielle, moins écrite, que celle des femmes ordinaires : elles sont environnées de lumière, *enveloppées,* comme on dit dons le langage des peintres. Si Corot avait voulu les placer dans

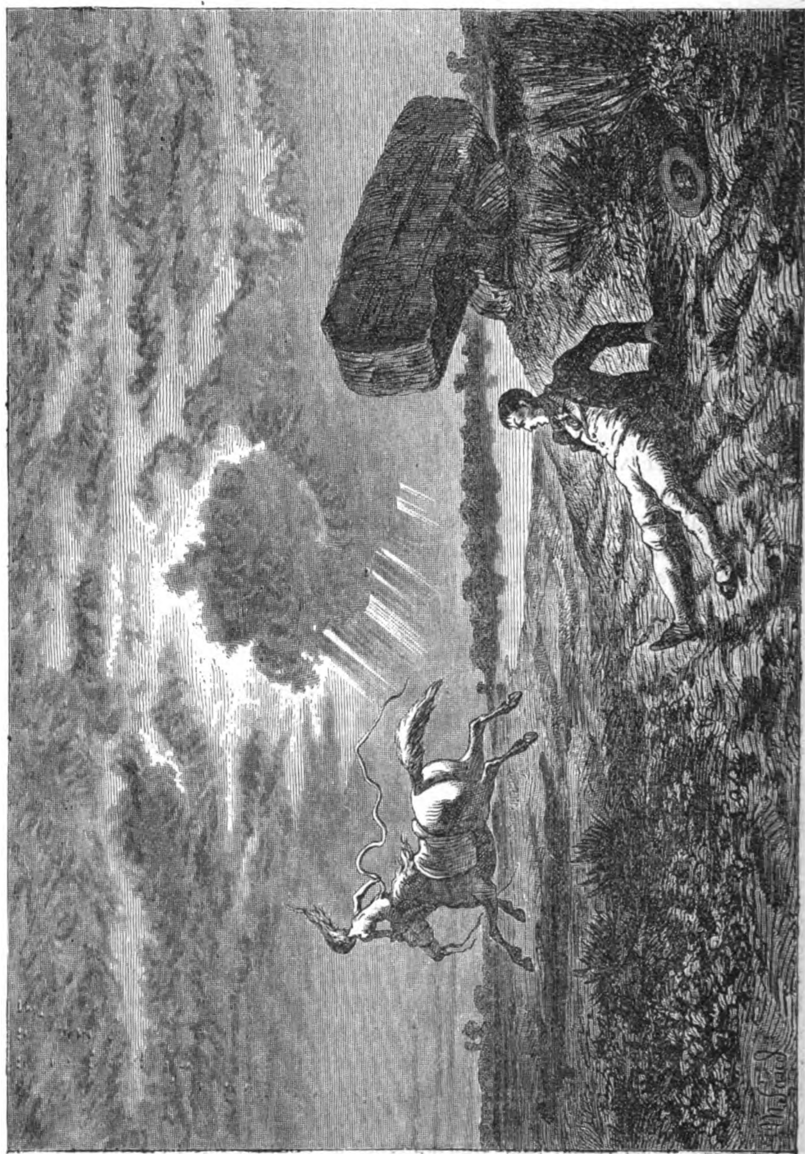


Figure 1

les paysages du matin où il a fait parfois danser les nymphes, il les aurait sans doute encore baignées davantage dans l'atmosphère que les divinités court-vêtues qui figurent dans l'un de ses tableaux du Louvre. La danse des fées sur l'herbe imprégnée de rosée est un sujet aussi gracieux et plus près de nous que les nymphes, et l'on peut se montrer assez surpris en constatant que les charmantes fantaisies populaires interviennent si rarement dans les tableaux et dans les décorations murales, où elles remplaceraient si bien les divinités du paganisme, si souvent rabattues, et qui appartiennent à un passé auquel depuis longtemps on a cessé de croire. On voit en effet bien peu de tableaux dans lesquels les dames des bois, des eaux ou de la mer soient représentées comme personnages principaux ou comme figures animant le paysage. L'école romantique elle-même n'a guère connu que le fantastique qu'avaient décrit, souvent de seconde main, les poètes, surtout ceux d'Angleterre et d'Allemagne : les ondines de l'étang, Lorely, etc., Mais l'inspiration puisée à la source populaire n'y apparaît presque jamais. Les fées peintes à cette époque sont des dames en costume du XVe ou du XVIe siècle, que sans l'indication du sujet on pourrait tout aussi bien prendre pour des princesses. Ce sont, à vrai dire, des fées de théâtre, avec les effets changeants de lumière en moins.

Le monde des lutins, des feux follets, les apparitions de la nuit ont plus souvent exercé le pinceau ou le crayon des artistes, et ceux-ci se sont parfois assez rapprochés de la conception populaire des êtres fantastiques ; si éloignée de la nature qu'ils paraissent, on peut assez aisément reconstituer les éléments naturels qui leur ont donné naissance et dont la combinaison a déterminé leur forme. Dans un de ses dessins, Grandville avait indiqué par quelles transitions successives un champignon devenait un ballon, un char attelé, etc. Un travail d'imagination inconscient, mais assez analogue à la transformation un peu alambiquée dessinée par l'auteur des *Animaux peints par eux-mêmes*, a dû produire les apparitions de la nuit : un fait réel, transformé par la peur, quelquefois par l'ivresse et par le ressouvenir des contes de la veillée, peut bien devenir le point de départ de la forme concrète donnée à des êtres surnaturels. Un animal domestique égaré au milieu d'une lande ou rencontré dans un chemin creux, épeuré, s'obstine à suivre un paysan attardé dans lequel il croit trouver un protecteur ; celui-ci, qui est resté un peu à l'auberge, ne tarde pas à métamorphoser un mouton inoffensif, un petit veau, un petit poulain, en des bêtes épouvantables, qui prennent peu à peu une dimension invraisemblable, dont les cornes s'allongent démesurément, à mesure qu'augmente la peur de celui qui l'a aperçu. Les animaux lutins dont parlent si souvent les récits populaires, que tant de personnes déclarent avoir vus, ont vraisemblablement cette origine. De même, l'imagination aidant, le paysan qui a été désarçonné par le cheval errant qu'il a voulu monter, voit dans ses crins qui flottent au vent, les cheveux d'un lutin dont la bride forme la queue (Voir le *Follet d'Epnell* de Maurice Sand. fig. 1.)

L'homme peu cultivé, s'il se trouve la nuit seul au milieu du grand som-



Figure 2.

meil de toutes choses dans la campagne, arrive à penser aux récits qu'il a entendus dans son enfance, il attribue des significations terribles ou lugubres au cri de bêtes inoffensives : le coassement d'un petit crapaud devient le grincement de l'essieu du char sur lequel se promène, sa faux à la main, drapé dans un linceul comme dans un manteau, le squelette de la Mort, qui va tuer les vivants. Le bruit lointain des oiseaux sauvages qui en grandes bandes, passent très-haut dans le ciel est pris pour les aboiements furieux de la meute qui conduit la chasse infernale.

La nature du paysage, la façon dont il est éclairé, influe aussi sur la création du fantastique. Les chênes noueux ou les saules trapus que l'on étête périodiquement pour en faire des fagots,prennent au crépuscule du soir, au clair de la lune, ou sous « l'obscure clarté qui tombe des étoiles », des formes quasi humaines, qui sont surtout accusées, lorsque placés sur le haut des talus, ils profilent sur le ciel leur silhouette agrandie, ou lorsqu'ils se reflètent dans les mares. Les esprits les plus dégagés de préjugés ont pu maintes fois constater dans les campagnes de la Bretagne ou du Berry, où est usitée cette façon d'émonder les arbres, qu'il fallait un très petit effort pour y voir des apparences d'hommes ou d'animaux. Le haut du tronc devient une sorte de tête. les nœuds des hanches, certaines grosses branches des bras ; vienne un rayon de lune, et l'on aura un homme d'une dimension exagérée, et d'une forme étrange, un revenant, un esprit de la nuit ; l'imagination aidant, on peut concevoir que de petites branches éclairées par la lune se transforment en des côtes de squelette si elles se détachent en clair sur le tronc, et que les jeunes pousses au bout d'une grosse branche soient les mains décharnées d'un mort.

Les artistes qui ont essayé de traiter le fantastique, non en suivant les errements des lettrés ni les conventions théâtrales, ont été amenés sans doute à des réflexions sensiblement analogues à celles exposées ci-dessus ; et ils ont dû se demander comment un croyant à ces apparitions se les figurerait, et comment il essayerait de les rendre s'il savait dessiner ou peindre. Ils sont partis de ce principe que la nature fournissait aux yeux des éléments indiqués seulement par masses, et que l'esprit prévenu des gens achevait de dessiner, tout en leur laissant une certaine indécision, en ne leur donnant pas tout à fait la consistance d'êtres en chair et en os. C'est ainsi qu'ont raisonné vraisemblablement quelques artistes français contemporains qui ont essayé de concevoir comme le peuple les sujets fantastiques.

Une lithographie de Rodolphe Bresdin, intitulée la *Comédie de la mort*, dont nous reproduisons un fragment, représente un moribond, auquel tous les objets environnants apparaissent transformés suivant un mode lut gubre ; des branches partent des mains décharnées, des squelettes semblent attachés au sommet des troncs, et tout près du malheureux qui agonise, les feuilles des fougères prennent l'apparence des côtes mises à nu par la putréfaction qui a achevé son œuvre. (Figure 2)

J'ai pu une fois dans ma vie, me rendre compte par les yeux et par le toucher, du fait physique qui a donné naissance à la superstition, très-ré-



Figure 3.

pandue dans l'ouest, des châsses (bières) couvertes d'un drap mortuaire et posées sur les échaliers. Je passais une nuit près d'un endroit connu pour être le théâtre de cette d'apparition. A une centaine de mètres, il me parut qu'en effet, on voyait une bière recouverte d'un drap blanc, posée sur un gros morceau de schiste qui formait un échalier, et que j'avais maintes fois enjambé dans le jour... Je me dirigeai de ce côté, et quand je fus tout auprès, il n'y avait plus rien ; je m'éloignai, voulant savoir si mon imagination m'avait montré, excitée par les récits, l'objet des craintes des paysans, ou si quelque illusion d'optique pouvait justifier la légende ; à la distance où j'avais d'abord vu la bière, elle me parut comme la première fois, et lorsque de nouveau je m'approchais elle disparaissait. En essayant de décomposer les éléments qui pouvaient produire ce singulier effet, je m'aperçus que des branches formaient le dôme et les côtés de la châsse, et que l'ombre des arbres au clair de lune sur la pierre plate et grise, produisait à distance quelque chose qui ressemblait en effet beaucoup à une bière recouverte d'un linceul. En ce cas, comme en plusieurs autres, l'explication est des plus simples, pour ceux qui veulent bien remonter aux causes premières.

La lune joue en effet un rôle considérable dans les visions de la nuit : sa pâle clarté, filtrant à travers le feuillage, faisant de grands partis-pris d'ombre compacte et de lumière enveloppée, peut produire des silhouettes quasi-humaines ou quasi-animales dont l'imagination ne tarde pas à compléter le dessin. Elle a sans doute aidé à la création des dames blanches ; celles-ci sont aussi filles des brouillards, parfois déchirés, qui aux deux crépuscules viennent envahir les endroits marécageux. Il est aussi aisé de comprendre que les feux-follets deviennent facilement des tisons portés par des êtres fantastiques, ou s'ils sont un peu grands, qu'on y voie des formes humaines, enveloppées de feu.

Lorsque le breton Yan Dargent voulut peindre les *Lavandières de la nuit*, qu'il exposa au Salon de 1861, et qu'on a pu revoir l'an dernier à l'exposition bretonne-angevine de la salle Petit, il s'inspira à la fois du récit de Souvestre et des souvenirs personnels de son enfance ; comme Bresdin, il vit dans l'arbre éclairé de la lumière lunaire une sorte de personnage qui, par une transition insensible, se transformait en fantôme. Les arbres qui parlent dans la légende, dit avec justesse M. Hanciau (1), Yan Dargent les rendit bien plus parlants encore, et, dans ces troncs noueux, l'œil trouve nous ne savons quels êtres que l'on croit voir dans une vision au crépuscule, dans les prairies. Les lavandières, blanches comme des péris, mènent un branle diabolique, et enlèvent dans leurs bras le pauvre ivrogne de la ballade ».

Dans ses *Lutins de la Mer* que nous reproduisons à la fin de cet article, c'est aussi la clarté de la lune qui découpe les silhouettes. De ces personnages et les fait paraitre grands.

D'apès une légende qui a été racontée à Yan Dargent, à Portzall, à

(1) *Yan Dargent*. Paris, 1889, in-8, p. 9.

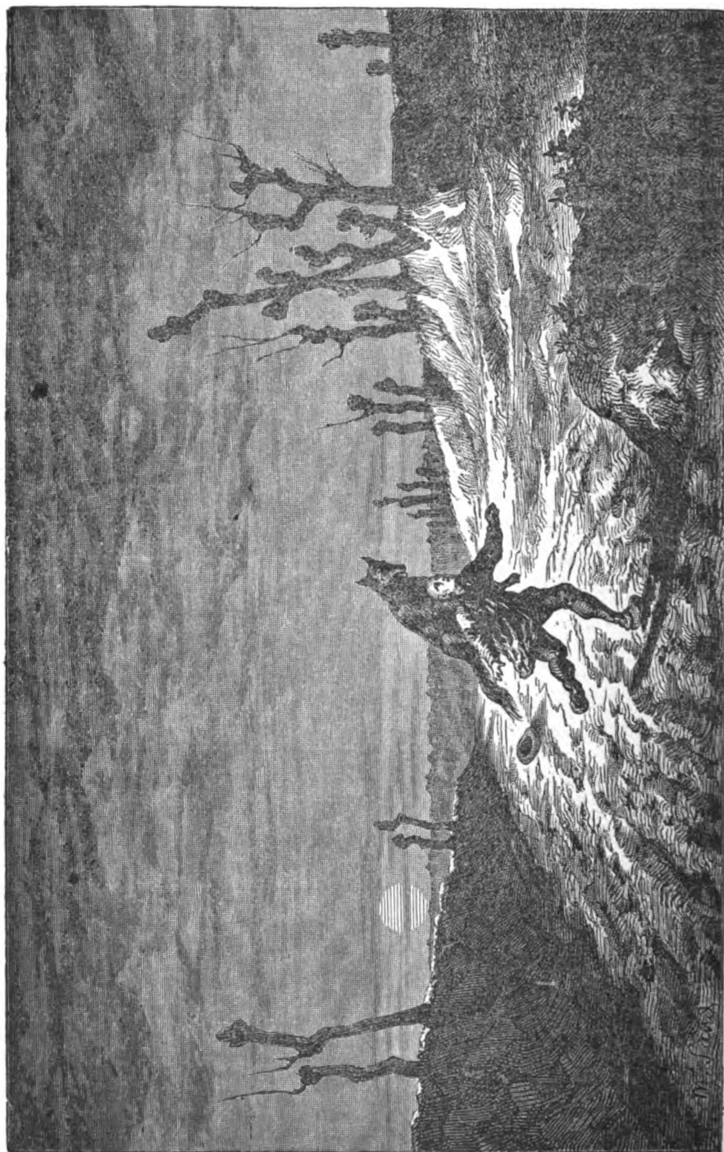


Figure 4.

Plouarzel et à Landunnevez (côte nord du Finistère), et que celui-ci me communique, ces gnomes sortis de la mer poursuivent les gens qui ont à se reprocher quelque méfait. Ils ont une sorte de costume marin avec de longs bras et de longues jambes (Fig. 5). Les habitants de la contrée où l'on parle de ces apparitions sont voisins du château de Trémazan, qui est aussi le sujet de plusieurs traditions ; l'industrie de beaucoup d'entre eux est la récolte du varech qu'ils brûlent ensuite pour en faire de la soude. Des ramasseurs de varech, vus la nuit, ont pu être pris pour des êtres surnaturels : les grands fucus sortant du paquet qu'ils portaient ont été facilement transformés en bras et en jambes de dimensions demesurées.

Le passage de l'arbre à l'animalité se trouve aussi très-bien marqué dans une composition faite par Frédéric Régamey pour illustrer *Le chat de Jean Rouault*, nouvelle fondée sur des croyances populaires que j'ai publiée dans le livre des *Têtes de bois*, 1883 (in-8, Charpentier). Les chats très-distincts au premier plan, deviennent confus quand ils se rapprochent des arbres, et ceux qui sont grimpés dessus ont l'air de se confondre avec les nodosités des chênes émondés. (Fig. 3).

Maurice Sand se garda bien d'oublier cette particularité de l'arbre dont l'imagination complète, anime et fait mouvoir les formes lorsqu'à distance, elles suggèrent des idées antropomorphes ; dans le *Loup-garou* exposé au Salon de 1857, le fond du paysage est formé par des troncs noueux derrière lesquels vient de se lever la lune à moitié voilée par les nuages ; la couleur et l'effet général relèvent d'une conception analogue à celle des lavandières de Yan Dargent (Fig. 4). Ils jouent aussi un rôle dans le dessin de la Poule noire qui illustre les *Légendes rustiques* de Georges Sand.

Le Lupeux qui égare les gens et les fait se noyer dans les mares est, ainsi qu'on peut le voir dans le dessin de *l'Illustration* (1), un être fantastique perché sur une branche d'arbre, et qui regarde sa victime. Le corps, qui est celui d'une sorte de nain aux membres noueux, se termine par la tête d'un étrange animal, qui semble, de même que la silhouette générale, emprunter beaucoup aux vieux saules voisins. Dans le dessin original, la lumière est rougeâtre comme le reflet d'un feu ; une bande de lueurs jointe à celle du croissant, agrandit l'homme nu, qui assis sur la bonde d'un étang, a les pieds dans l'eau, et donne une apparence sculpturale à cette personnification du Grand bissêtre. Ce bissêtre préside aux événements qui ont lieu les années bissextiles, court les champs, les étangs, les marécages, dont il fait sortir les pestilences et les mauvaises fièvres.

Maurice Sand a traité de la même façon le Casseu de bois, sorte d'apparition qui a pour point de départ la phosphorescence des branches. Lorsqu'on regarde le dessin original, on aperçoit sur une branche qui va se casser une lueur rouge qui ne rappelle que d'assez loin la forme

(1) L'*Illustration*, 1885, p. 109. On doit remarquer que quel qu'ait été le talent du graveur, la reproduction ne donne pas une idée bien nette du fantastique de l'original, la gravure étant obligée de préciser, alors que la peinture permet de laisser bien des choses dans un certain vague.

humaine. Ce n'est qu'en regardant avec plus d'attention que l'on distingue au milieu de cette lueur, comme une chrysalide dans son enveloppe de soie, une figure humaine nue, aux longs cheveux, à travers une sorte de météore rougeâtre.

PAUL SÉBILLOT.



Les deux gravures de Maurice Sand nous ont été gracieusement données par M. Best, directeur du *Magasin pittoresque*, cet excellent recueil fondé par notre collègue M. Edouard Charton. Le dessin des Lutins de la Mer nous a été communiqué par M. G. Hanciau.

LES SOCIÉTÉS DE TRADITIONS POPULAIRES

V.

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE TRADITIONS POPULAIRES (1)



E folk-lore vient de faire un grand pas au pays de Liège. Depuis quel- quelques jours s'est constituée une *Société* dont l'action s'étendra sur toute la partie wallonne de la Belgique; elle possède en effet des correspondants à Herve, Verviers, Jellay, St-Hubert, Marche, Namur, Dinant, Couvin, Jodoigne, Charleroi et en aura bientôt à Spa, la Roche, Arlon, etc.

A la première séance de l'association, la présidence a été offerte au modeste et patient chercheur, bien connu à l'étranger maintenant, M. Auguste Hock, auteur des *Croyances et remèdes au pays de Liège.* (trois éditions), de *la famille Mathot*, et de six ou sept ouvrages semblables.

Les organisateurs sont à Liège: MM. Maurice Wilmotte, le jeune professeur de langue romane à l'Ecole normale des Humanités de Liège, directeur du *Moyen-Age* de Paris; Eugène Monseur, professeur de sanscrit à l'Université de Bruxelles, qui a débuté dans les travaux mythologiques par une traduction des maximes de *Canakya* et par des articles nombreux dans la *Revue de Belgique* et la *Revue de l'Histoire des Religions*; A. Doutrepont, professeur agrégé, auteur d'un recueil de *Noëls Wallons* dans la *Revue des patois gallo-romains* de MM. Rousselot et Gilliéron; Joseph Defrècheux, adjoint à la bibliothèque de l'Université de Liège, auteur de la *Faune populaire wallonne*, des *Enfantines*, etc.; O. Colson, habile folkloriste, dont de nombreux articles sur les contes, les jeux d'enfants, etc., ont été insérés dans le *Journal Franklin* de Liège, etc.

CH. J. C.

(1) Nous constatons certes, avec plaisir, que de tous côtés on fonde des sociétés de Traditions populaires. La Belgique va en avoir trois. Il est à craindre qu'avec ce fractionnnement on n'arrive à former des sociétés peu viables, comme comme celles qui sont écloses en Espagne et qui ont assez promptement disparu. Alors que dans un grand pays comme la France, la Société des Traditions podulaires a mis quatre années à réunir 300 membres, n'est-il pas à craindre que les sociétés belges ne trouvent pas un public suffisant pour assurer l'avenir de leurs publications ? Le mieux serait une fusion entre la société wallonne, celle de Liège, et les inspirateurs de *Volkskunde*. Pour cette dernière revue, comme elle est systématiquement écrite en flamand, il y a un gros obstacle. Ses éditeurs auraient été mieux inspirés en adoptant la langue française pour tout ce qui n'est pas texte, puisque cette langue est connue en Belgique de presque tous ceux qui ont une instruction passable.

P. S.

CHANTS INDIGÈNES DU CANADA NORD-OUEST

I

CHANT DU OUIN-OYOUARK

ou Grande Médecine des Esquimaux des Bouches du Mackenzie.

Andantino staccato.

A - ya - yan! a - ya - yan! a - ya -
- yan! an! an! an! an! an! an! hè! a-yayan! a ya - yan! a yayan a - ya-
- yan! a - ya - yan! a - ya - yan! an! an! an! an!
hè! an! an! an! an! hè! a - ya - yan! a-ya-yan! a - ya-
- yan! an! an! a - ya - yan! an! an! an! an
hè! a - ya - yan! an - han! an! an! an - hè
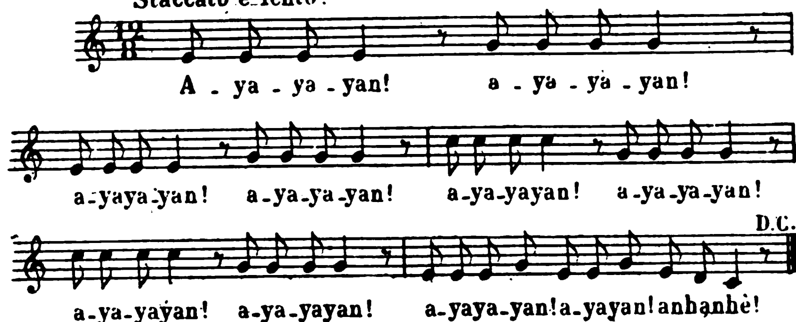
Cet air est celui usité lors de la grande jonglerie pour les morts, espèce de service funèbre que les Esquimaux Tchiglet célèbrent annuellement. Ce chant est pour ainsi dire officiel et est accompagné de danses qui ont beaucoup de caractère. D'ordinaire les femmes n'y prennent part que comme spectatrices et chanteuses.

(1) Les airs 1 et 2 ont été recueillis pendant l'été de 1868 au fort Mac Pherson, sous le cercle polaire, au bord du fleuve Peel; le troisième a été recueilli en octobre 1873 au fort Pitt.

II
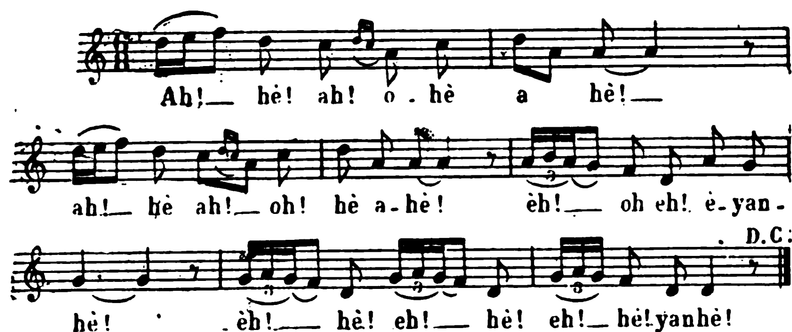
CHANT D'AMOUR DES FEMMES ESQUIMAUDES DE LA MER GLACIALE

(Bouches du Mackenzie).



III

CHANT DE JEU DE MAINS DES CRIS OU « AYIS-IYINIWOK » DE LA SASKATCHEWAV



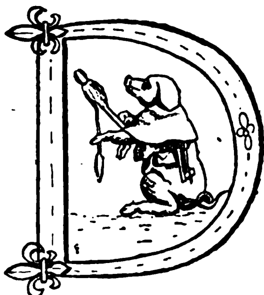
Ce chant accompagne ordinairement un jeu de mains, une espèce de mourra. Lorsque je le notai, il n'y eut pas de jeu de mains ; il servit, avec d'autres, à la danse des Cris, qui à ce moment, passent en revue tous les airs qu'ils connaissent, même ceux qui ne sont pas consacrés à la danse.

EMILE PETITOT

SALOMON DANS LES LÉGENDES MUSULMANES (1)

VI

LA LÉGENDE D'ALEXANDRE LE GRAND DANS LE TALMUD (*Suite*)



DÉTERMINER d'une manière catégorique l'origine de certains contes orientaux appliqués à divers personnages dans diverses littératures et en affirmer la provenance avec certitude est excessivement difficile, surtout lorsque l'on songe à l'importance qu'il faut attribuer à la transmission orale. Nombre de récits qui ont Salomon pour héros dans les légendes musulmanes sont dans ce cas et il serait aussi téméraire parfois de décider en faveur de l'origine juive, grecque ou persane que de la nier. C'est ce qui se présente précisément pour l'histoire du jugement attribué à Salomon et que j'ai reproduite dans le numéro de janvier 1889 de la *Revue de la Société des Traditions populaires*, en indiquant comme provenance de l'emprunt arabe une tradition persane.

Dans un remarquable mémoire sur la *Légende d'Alexandre dans le Talmud et le Midrasch* (3) M. Israël Lévi a réuni un certain nombre de textes où l'on trouve le jugement attribué au roi de Cassia, qui confond par là l'avidité du héros macédonien. Un trésor, trouvé par l'acheteur d'une maison et refusé par le vendeur, finit par être adjugé comme dot du fils et de la fille des deux parties. Mais le plus ancien texte hébreu qui rapporte cette histoire (Bereschit Rabba ch. XXIII) le joint à un trait emprunté à la légende de Midas : l'avidité punie par l'impossibilité de se nourrir d'or. Le texte du Midrasch a été imité par le Talmud de Jérusalem (Baba Maçia, 8, C.) et ces deux ouvrages sont certainement antérieurs à l'existence de Khosrou Anouchirvân auquel El Ibchibi rapporte l'aventure. (4)

Nous nous trouvons en présence d'un ensemble d'anecdotes, parmi lesquels M. Israel Lévi a signalé des emprunts au Pseudo-Callisthènes et même à un récit qu'on retrouve chez Plutarque. Il est donc permis d'admettre que les

(1) Voir le t. III p. 353, 503, 537, et t. IV p. 52, 389, 486.

(2) Extrait du t. VII de la *Revue des études juives*, Paris, s. d. in-8, Quelques-uns de ces récits tirés du Pseudo-Josèphe, de Samuel Aben Tibbon. du Talmud, etc., ont été antérieurement traduits par Weisman. *Alexander, Gedicht des zwœlfen Jahrhunderts*, Francfort, sur-le-Main, 1850, 2 vol. in 12, ch. X, t. II, p. 491-522.

(3) J'aurai occasion dans la suite de ces études sur Salomon, de montrer un autre point de contact avec la tradition phrygienne (et bien aryenne) de Midas, celle d'Apollonios de Tyane (également de source phrygienne), enfin celle de Numa Pompilius.

(4) Il faut y joindre aussi Ahmed el Qalyoubi, *Naouadir*, éd. de Boulaq 1302 hég. in-8, hist. n° 34, p. 16. C'est encore Khosrou Anouchirwân qui est le héros de l'aventure.

rédacteurs des traités juifs qui viennent d'être cités ont recueilli des contes qui couraient depuis longtemps à leur époque et les ont appropriés à leurs enseignements : c'est le procédé bien connu des missionnaires bouddhistes et des sermonnaires du moyen-âge.

Quant à la transmission directe aux Arabes, la question est moins obscure: si l'on réfléchit que pour eux les modèles de justice étaient Khosrou et Salomon, on admettra de préférence l'emprunt fait aux Persans. Cette hypothèse se confirme encore par le fait suivant : Mohammed ben Ishaq dit formellement: (1) « Les premiers qui composèrent des contes furent les anciens Persans : puis les rois des Achganiens (les Parthes) s'y adonnèrent avec passion ; ils forment la troisième série des rois de Perse ; le goût se développa et s'étendit chez les Sassanides. (2) *Les Arabes en traduisirent ensuite dans leur langue.* » Et plus loin, parmi les livres composés par les Perses, l'auteur nomme le *Karnamâdj sur la vie d'Anouchirwân*, un *autre ouvrage sur Anouchirwân*, le roman de Bahrâm et de Narsès, le livre de Roustem et d'Isfendiar, un des plus célèbres entre tous. Ce livre se nommait *Kitâb el Benkech* (3) et traitait, entre autres, des exploits d'Isfendiar qui fit la guerre dans le Caucase, fonda le château des Alains et prit la ville de Cuivre. (4) Ce livre fut traduit en Arabe par Abd Allah El Mokaffa, le traducteur du Kalilah et Dimnah. Masoudi dit encore ailleurs (5) que « les légendes relatives aux monuments authentiques de Djour, Kouar et Chiraz ont été recueillies dans les divans de la Perse ».

Il serait trop long de donner ici la liste de ces récits telle que nous l'ont conservée par fragments les écrivains arabes : je crois que l'on reconnaîtra que la probabilité est en faveur d'un emprunt fait aux Persans d'une anecdote dont le héros réel, mais non historique, n'est sans doute pas plus Salomon que Khosrou ou Alexandre. (6)

Les lecteurs de la *Revue* ne s'étonneront pas que j'aie cité uniquement le mémoire de M. Israel Lévi et non l'article de M. Sax, paru dans le numéro d'août-septembre, quand ils sauront que toutes les citations relatives à l'histoire du jugement, se retrouvent dans le mémoire en question, antérieur à à l'article où il n'est d'ailleurs pas mentionné. Pour leur édification, voici au reste la comparaison des passages communs.

(1) *Kitâb el Fihrist* éd. Flügel, t. I, p. 304.
(5) On sait que dans le cadre des *Mille et une Nuits*, des rois sassanides, imaginaires d'ailleurs, sont mis en scène.
(6) Il portait aussi le nom de *Sekiserân* (Masoudi, *Prairies d'or*, tr. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, t.II, ch. XXI, p. 118, Paris, 1863, in-8).
(7) Masoudi, *op. laud*, t. II, ch. XXI, p. 109-110. C'est ce livre qui, d'après Hadji Khalfa (*Lexicon bibliographicum* éd. Flügel, t. II, n° 2207 p, 138) a servi de base au *Châhnameh*.
(8) *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, t. VII, Paris, 1873, in-8, ch. XVIII, p. 79.
(9) Sur la conformité des légendes de Salomon avec celles de Djemchid, un autre héros iranien, cf. Roth, *Die Sage von Dschemschid, Zeitschrift der deutschen morgenl Geslischaft*, t. IV, 1850, p. 424.

	Sax.	I. Lévi.
Talmud de Jérusalem, Baba Meçia (Alexandre chez le roi de Cassia)	p. 486.	p. 14.
Berechith Rabba (id)	p, 487.	p. 10.
Yalqout sur Jonas (le trésor)	p. 488.	p. 17.
Tamid (Talmud de Babylone) Les deux questions.	p. 489.	p. 1.
Citation de Plutarque (Vie d'Alexandre)	p. 491.	p. 4.

L'extrait du Pseudo-Josèphe appartient à M. Sax, ainsi que les diverses réfléxions qui encadrent les extraits. Faut-il ajouter que si j'ai parlé dans mon article des emprunts faits aux Persans, je n'ai nulle part dit un mot des *origines babyloniennes* de certains traits de la légende de Salomon, la captivité de Babylone n'ayant aucun rapport avec l'emploi de sources assyriennes ou babyloniennes dans le sujet qui nous occupe.

RENÉ BASSET.

LE FOLK-LORE DU PAYS DE LIÈGE (1)

IV

PROVERBES ET SENTENCES POPULAIRES

— Qwand in' aut vint a fer in' biestreie
Ni t'contint' nin de l'blamer ;
Songe ossu à t'mander
Si ti n'a mâie rin fait d'pareie.

(Quand un autre fait une sottise ne te contente pas de le blâmer ; songe aussi à te demander si tu n'as encore rien fait de pareil).

— Jâse à propos
Et hout' baicôp ;
Song' bin qui tot parole
Est in' siminc' qui vole.

(Parle à propos et écoute beaucoup ; songe bien que toute parole et une semence qui vole,

— C'n'est nin po rin qu'on chante (Ce n'est pas pour rien que l'on chante).

— Le bois a des oreilles et le champ a des yeux.

— C'est l'môde qui l'coq chante d'vans l'poie (C'est la mode que le coq chante devant la poule).

— Comme on l'bresse on l'beût (Comme on le brasse on le boit).

— Po nin ess' biess' c'est pô d'avu d'l'esprit,
I fât eco savu s'ennès siervi.

(1) Voir le t. III (octobre) et le t. IV p. 363, 413.

(Pour ne point être bête, c'est peu d'avoir de l'esprit, il faut encore savoir s'en servir).

— L'plume fait l'oiseau et les poèche fiset l'biesse (Les plumes font l'oiseau et les poils la bête).

— Li ci qu'vout touer s'chin dit qu'il est arègi (Celui qui veut tuer son chien dit qu'il est enragé).

— C'est l'ci qu'à l'pus d'raison
Qui s' mâvell' todi l'mon.

(C'est celui qui a le plus de raison qui se trompe toujours le moins).

— Les vuds baches fet grogni les pourçais (Les baquets vides font grogner les cochons).

— Qui fait un pot fait bien une poële.

— Ni v'fez mâie aidi qwand v'polez fer tot seu (Ne vous faites pas aider quand vous pouvez faire tout seul).

— I fàt taper des peus d'vant les colons (Il faut jeter des pois devant les pigeons).

— L'homme prev'nou 'nnès vât deux (L'homme prévenu en vaut deux).

— Chaskeun' si compte, li dial n'ôret rin (Chacun son compte, le diable n'aura rien).

— Qui compte so les soles d'on moirt, courre risse di roter long timps (Celui qui compte sur les souliers d'un mort, court risque de courir longtemps.)

— I n'fât jamâie compter so l'où ès cou d'è l'poie (Il ne faut jamais compter sur l'œuf dans le derrière de la poule).

— Qui s'lév' matin,
Gagn' des skelins ;
Qui s'lev' tard,
Gagn' des patards.

(Qui se lève matin, gagne des skelins (1) ; qui se lève tard, gagne des patards (1).

— I n'fât nin ach'ter on chet d'vin on sèche (Il ne faut pas acheter un chat dans un sac).

— Sins bonnes rames on n'sareut fer des bons ramons (Sans bonnes broussailles on ne pourrait faire de bons balais).

— C'est assez d'in ouïe po l'vindeu,
C'est co pô des deux po l'achteu.

(C'est assez d'un œil pour le marchand, ce n'est pas assez de deux pour l'acheteur.

— On n'raïe nin tos les pâs qu'on k'hosse (On ne compte pas tous les pas que l'on fait).

— Douze métiers, treize malheurs.

— C'n'est nin l'vache qui brait l'pus foirt qui donne li pus (Ce n'est pas la vache qui crie le plus fort qui donne le plus).

(1) Monnaies liégeoises.

— On n'deut jamâie compter, so' n'où qui n'est nin co pouné (On ne doit jamais compter sur un œuf qui n'est pas pondu).

— Li meyeu marchî est l'pus chir (Le meilleur marché est le plus cher).

— Qui n'vout nin brouler furêt l'feu (Qui ne veut rien brûler évite le feu).

— Qui vat trop reud, li bon Diu l'arrête (Qui va trop droit, le bon Dieu l'arrête).

— In' fât s'fii âs gins
Qui comme on s'feïe â timp.

(Il ne faut se fier aux gens que comme on se fie au temps).

— Vôt mi s'adressi â bon Diu qu'à ses saints (Il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints).

— Les neures chins coret ossi vite qui les blancs (Les chiens noirs courent aussi vite que les blancs).

— Ès c'mond' cial nos semons,
Es l'aut' nos rascôrons.

(Dans ce monde-ci nous semons, dans l'autre nous recueillons).

— Ane qui dispute contre âne.

— Vos n'vis marihrez nin
Qwand vos n'comptrez so rin.

(Vous ne vous marierez pas quand vous ne compterez sur rien).

— I n'y a si bon messegî qu'lu-même (Il n'y a de si bon messager que soi-même).

— I n'fât nin jugi l'âbe à l'pelotte (Il ne faut pas juger l'arbre à l'écorce).

— N'a saint Pire qu'a les clé (Il n'y a que saint Pierre qui aie les clefs).

— Cochon souillé de fange veut salir les autres.

— I n'a nin si laid ouhe qui n'trouve todi s'maka (Il n'est pas si laid oiseau qui ne trouve toujours sa cage).

— Les consieux n'sont nin les payeux (Les débiteurs ne sont pas les payeurs).

— Le bois tordu fait le feu droit.

— Si l'crâ toumêve don, qui tote les âlouettes sereût prises ! (Si le ciel tombait, comme toutes les alouettes seraient prises !)

— I n'fôt nin cover so ses oûs (Il ne faut pas couver sur ses œufs).

— I n'y a nin grain
Qui n'aîe nin s'train.

(Il n'y a pas de grain qui n'aie sa paille.

— C'n'est nin les belles mains qui mettet l'pan ès l'armâ (Ce ne sont pas les belles mains qui mettent le pain dans l'armoire).

— Wâtt' de l'riknohance
A qui t'a fait de bin ;
Piett' seulmin sovnance
Des siervic qui ti rind.

(Garde de la reconnaissance à qui tu as fait du bien : prends seulement souvenance des services qu'on te rend).

— Grett po viquer
Min n'viqu' nin po gretter.

(Travaille pour vivre et ne vis pas pour travailler).

— On n'sareût hachi sins fer des estalles (On ne saurait hacher sans faire de copeaux).

— Patiince et corège
Valet pus qu'héritège.

(Patience et courage valent plus qu'héritage).

— Qwand deux pauves s'aidet, l'bon Diu n'e raye (Quand deux pauvres s'aident, le bon Dieu en rit).

— Tot fait farenne â bon molin (Tout fait farine au bon moulin).

— I n'fât nin s'fer boigne po rinde in' aute aveûle (Il ne faut pas se faire borgne pour rendre un autre aveugle).

— I vât mi di gretter qui di briber (Il vaut mieux de travailler que de mendier).

— On n'fait nin on 'ovri so on jou (On ne fait un ouvrage en un jour).

— L'ci qui tint l'hâle fait ottant qui l'ci qui happe (Celui qui tient l'échelle fait autant que celui qui la pose).

— Sovin li r'mède est pi qui l'mâ (Souvent le remède est pire que le mal).

— Qui rind siervic' deut l'rouvi,
Et qui l'riçut s'ès sovni.

(Qui rend service doit l'oublier, et qui le reçoit, s'en souvenir).

— Il a minti
Li ci qui v'dit
Qu'on pout russit
Sins s'fer de l'ponne.
Est-cé tot doirmant
Ou tot trimant
Qui l'paysant
Fait crêh' l'avonne ?

(Il a menti celui qui vous dit qu'on peut réussir sans se faire de la peine. Est-ce en dormant ou en travaillant que le paysan fait grandir l'avoine) ?

— Li ci qui vout des jônes chin, î n'a qu'à 'n n'a clèver (Celui qui veut des jeunes chiens n'a qu'à les élever).

— Si t'a por ti l'bon dreut,
Ni seuie jamaîe honteus
De nin esse li pus foîrt ;
Lais l'honte à ci qu'a toirt.

(Si tu as pour toi le bon droit, ne sois jamais honteux de n'être point le plus fort ; laisse la honte à celui qui a tort).

— N'aîe keur di çou qu'on dit d'ti :
Seulmin vik d'in' tell manire
Qui maîe noll' limo' ni pou dire
De mâ so t'compt' sin minti.

(Ne t'occupe de ce qu'on dit de toi : vis seulement de telle manière que jamais on puisse dire du mal sur ton compte sans mentir).

— Allez les jambes à haut, vos n'pierdrez nin vos châsse (Marchez les jambes en l'air, vous ne perdrez pas vos bas).

— Cachî souk' vo volez wardé (Cachez ce que vous voulez garder).

— Li belle gaioule ni nourrih' nin l'oûhai (Une jolie cage ne nourrit pas l'oiseau).

— Jà n'seul boc et deux oreilles ;
C'est prouv' qui j'deus jazer pô
Et qui fât houter baicôp
Si ji n'vou dir' noll' loignière.

(Je n'ai qu'une bouche et deux oreilles ; cela prouve que je dois parler peu et que je dois beaucoup écouter si je ne veux dire quelque bêtise).

— I n'fât maïe dire dank si on n'la (Il ne faut dire merci avant d'avoir).

— Il n'est maïe trop tard po bin fer (Il n'est jamais trop tard pour bien faire).

— On patâr (1) raspâigni
Vô deux patâr gangni.

(Un patar épargné en vaut deux gagnés).

— Vât mi des pèces qui des trôs (Il vaut mieux des pièces que des trous).

— C'est âx dépense qu'on rik'nohe les richâ (C'est aux dépenses qu'on reconnaît les riches).

— Aid'-tu et Dieu t'aidret (Aide-toi et Dieu t'aidera).

— On pout viker d'ses dettes, comme on vike dî ses rinte (On peut vivre de ses dettes, comme on vit de ses rentes).

— On trouve vite on baston qwand on vout batte on chin (On trouve vite un bâton quand on veut battre un chien).

— Qui vout batte on chin a vite on bordon,
Et qui vout mâ fer trouv' vite on' raison.

(Qui veut battre un chien a vite un bâton, et qui veut faire mal trouve vite une raison).

— Li ci qui court trop reu, risquêie d'i s'trèbouhi (Celui qui court trop droit, risque de trébucher).

— I n'faut jamaîe linwter (Il ne faut jamais imiter).

— Avou *si* on mette Paris divins' n'botaie (Avec *si* on mettrait Paris dans une bouteille).

— On mârticot est todi n'biesse (Un singe est toujours une bête).

— On n'jâse jamaîe de leup sins qu'on ès veusse li cowe (On ne parle jamais du loup sans en voir la queue).

— Li qu'est colin si mésfeie dit tot l'monde (Celui qui est méchant se méfie de tout le monde).

— Vous s' fer comme î fât l'âmonne ?
Qui t'hinch' main nô sèp nin
Çou qu'l'aut donne à ci qu'â ponne.

(1) Monnaie liégeoise.

(Veux-tu faire l'aumône comme il faut ? Que ta main gauche ne sache pas ce que l'autre donne à celui qui a de la peine).

— Cou qui vint dè l'flûte ennè r'va à tabeur (Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour).

— Wisse qui fait frehe, i fait vit mouyï (Où il fait humide, il fait vite mouillé).

— Pus long sont les nâle et pus riche sont les maisse (Plus longs sont les rubans et plus riches sont les maîtres).

— Çou qui hosse tint todi (Ce qui plie tient toujours).

— Ni riez nin d'on mâ chôssi,
Vo solés polet s'kihyî.

(Ne riez pas d'un mal chaussé, vos souliers peuvent se déchirer).

— C'est todi l'crama qui nomm' li chaudronneur cou (C'est toujours le crama (1) qui salit la casserole).

— Ci n'est nin à gretter s'mâ qu'on s'riwerih' (Ce n'est pas à gratter la blessure qu'on la guérit).

— D'vins l'pays des aveûle, les boigne sont roi (Dans le pays des aveugles, les borgnes sont rois).

— Qui n'avance nin rote en' eri (Qui n'avance pas, marche en arrière).

Ch.-J. Comhaire.

DE LA SURVIVANCE DU DRAME

Chez le bas peuple en Angleterre.

CHAPITRE I.



'action (le mouvement) appartient essentiellement au drame, le vrai drame, à ce qu'il paraît, étant le résultat du désir inhérent à l'homme d'exprimer ses sentiments de joie ou de tristesse.

La forme primitive du drame se trouve probablement aujourd'hui parmi les Hindous, car les Mahométans l'ignoraient quand ils vinrent de l'Asie Centrale.

Le drame indien est pour nous fort intéressant et fort précieux, il nous sert comme de point d'appui pour tracer l'origine et le progrès de notre drame d'aujourd'hui, qui a subi successivement l'influence grecque, romaine et bien d'autres.

Très souvent une représentation théâtrale Hindoue commence par une prière en sanscrit, le dialogue qui suit est en Hindostani. Le drame des Indiens avait une origine religieuse : leurs deux célèbres poèmes épiques, le Mahabarata et le Ramayana traitent d'évènements censés être arrivés dans la vie de leurs dieux.

Dans les Indes Orientales les rôles de femme sont toujours tenus par des garçons ou des adolescents, fréquemment la récitation d'un de ces poèmes où drames se prolonge plusieurs jours de suite, avec des intervalles nécessaires pour le repas et le sommeil.

· Leur littérature dramatique s'est en grande partie transmise oralement; elle se partage en trois périodes : du premier au onzième siècle, du onzième jusqu'au quatorzième; leurs pièces de théâtre les plus modernes remontent au commencement du siècle actuel.

Le drame indien n'est pas national, il se borne à la classe littéraire; apparemment on n'a pas établi une distinction entre la comédie et la tragédie.

Chez les Grecs,le drame avait aussi une origine religieuse : au commencement il était intimement lié avec la religion nationale. Chez les Romains et les Grecs des spectacles dramatiques avaient lieu à l'occasion de leurs fêtes rurales ou populaires, les Romains les introduisaient dans les fêtes particulières et publiques ; bientôt ils y ajoutèrent la danse et des représentations avec le chant, le discours, et le dialogue, tel qu'on voit maintenant très souvent en Italie.

Vers 364 avant J.-C. des acteurs Etrusques venaient à Rome; leur langue étant inintelligible aux Romains, ces étrangers devinrent danseurs et pantomimes seulement; ils étaient les avant-coureurs de joueurs et de saltimbanques qu'on appelait Mimi ou Mimes, reconnus comme acteurs comiques dans la période de l'Empire Romain. Le drame orthodoxe romain (si je puis m'exprimer ainsi) était d'origine étrangère ou grecque; il date de l'an 240 avant J.-C.

La comédie romaine était de deux genres différents, les acteurs se nommèrent *palliati* et *togati*, selon la forme de leur vêtement. Les premiers adoptaient des sujets grecques ; les *togati* exécutaient des spectacles d'origine indigène. Le drame Romain et classique s'éteignit peu à peu dès qu'on en enleva la danse et le chant. Les tragédies se représentèrent toujours, mais en présence de peu de monde, car la pantomime était seule goûtée. En 65, A. D., un seul acteur masqué attira des foules par ses gesticulations et ses mouvements; même des femmes prenaient ce rôle; par conséquent ces divertissements devenaient des spectacles d'immoralité flagrante. Une de ces danseuses obtint une célébrité qui la plaça sur le trône impérial. Le goût des spectacles de l'amphithéâtre hâta la chute du drame; la crise arriva sous le règne de l'Empereur Constantin-le-Grand, 306-337 A. D.

L'autorité de l'Église Chrétienne s'opposa au théâtre,et défendit toute représentatation dramatique. Aux acteurs et aux actrices on refusa les sacrements, et l'Église excommunia ceux qui assistaient à de tels spectacles les dimanches ou les jours de fête.

Les mimes cependant survécurent, ils devinrent une fraternité ambulante; de cette manière les traditions du drame antique ne se sont jamais perdues. L'Église en conserva l'élément littéraire ; au cinquième siècle déjà, elle employa des tableaux vivants à illustrer l'adoration des bergers, la Passion, etc. avec l'accompagnement de la musique, dans l'intention d'attirer le peuple

aux offices divins. Ainsi se développèrent successivement les trois formes de drame appelés : *mystères*, *spectacles de miracles*, (1) et les *moralités*.

Il va sans dire que les mystères furent des drames monastiques ; de nos jours nous en avons encore un exemple dans le spectacle de la Passion qui a lieu de temps en temps à Ober-Ammergau en Suisse. Les « Miracle Plays » représentèrent des événements empruntés à la vie des Saints de l'Église. (2)

Les moralités, ou spectacles moraux, avaient pour but d'indiquer une morale quelconque au moyen de la mise en scène de quelque événement ou de quelque personnage. Sous la forme d'allégories, on représenta des vertus ou des vices personnifiés. Les moralités devaient leur origine à l'effort qu'on faisait pour affranchir le drame du contrôle de l'Église ; on y introduisit un élément populaire spécial, c'est-à-dire, le *Diable* ou *Belzébuth* avec son compagnon ou domestique nommé le Vice, habillé en bouffon ; le rôle de ce dernier était de tourner en ridicule toute parole de sagesse ou de justice, de folâtrer enfin.

Le Vice avait plusieurs noms : *Trouveur d'expédients*, *Ambidextre*, *le Péché*, *la Fraude*, *l'Iniquité*, etc. ; son occupation ordinaire était de tourmenter et de chicaner le Diable, son maître, pour amuser l'auditoire ; avec le temps ce rôle se confondit, ou plutôt se mélangea avec celui du bouffon, individu attaché à la maison des princes et de la noblesse. Ce rôle se trouve aussi dans le drame proprement dit, datant de la période où l'on introduisit les personnages historiques dans les moralités.

Un spectacle (apparemment un reste des *Miracle-plays* dont nous venons de parler) a lieu de temps en temps dans la ville de Salisbury, dans le Wiltshire, sud-ouest de l'Angleterre, et une représentation de chant et dialogue, survivance probable des vieilles *Moralités*, s'exécute annuellement en plusieurs villages du Nottinghamshire, de nos jours même, le second lundi du mois de janvier.

Cet avant-propos m'était nécessaire pour essayer de montrer dans quelle catégorie on devrait probablement placer ces usages singuliers — restes du moyen-âge.

CHAPITRE II.

Il est fort possible que très peu de personnes en Angleterre même, à l'exception de celles qui habitent la ville de Salisbury et ses alentours, aient entendu parler du Saint-Christophe, nommé ordinairement le Géant de Salisbury, et du Hobby-Horse ou Hob-Nob (le cheval de bois) qui l'accompagne toutes les fois qu'il sort pour faire le tour des rues de la dite ville. Une statue de pierre de Saint-Christophe, portant le Christ enfant sur son épaule, a la place d'honneur en dehors de la grande porte de la Cathédrale.

(1) Miracle Plays.

(2) On dit que le premier morceau de ce genre était de la main de Saint-Grégoire de Nazianze aidé par une religieuse nommée Roswitha.

(1) Dans l'orthographe anglaise du moyen-âge : « Chylde, thou hast put me in great peryll, I might bere no greater burden. » — To which the Child replied : « Marvel Thou nothing, for thou hast borne all the world upon thee, and its sins likewise. »

L'histoire légendaire dit que ce saint naquit à Lycia dans l'Asie-Mineure, qu'il était d'une grandeur gigantesque, et que désirant employer ses forces pour le bien d'autrui, il avait l'habitude de transporter les passagers à travers le fleuve qui se trouvait tout près de sa demeure ; qu'une nuit, il s'éveilla, entendant quelqu'un qui l'appelait, et qu'étant sorti, il vit un enfant qui voulait être transporté de l'autre côté. La tradition raconte que d'abord il trouva son fardeau fort léger, mais qu'il devint de plus en plus lourd, et qu'il succomba presque. Quand lui et l'enfant arrivèrent à l'autre rive, le géant dit : « Enfant, tu m'as mis en grand péril, je ne pourrais pas porter un fardeau plus pesant. »

L'enfant lui répliqua : « Ne t'émerveille de rien, car tu as porté le poids du monde entier, et ses péchés aussi. » (1).

La signification de cette légende se trouve facilement: le nom de Christophe signifie « le porteur du Christ ».

Anciennement un Saint-Christophe se voyait dans toutes les fêtes publiques en Angleterre et sur le continent de l'Europe. (2)

Avant de quitter la partie traditionnelle de notre sujet et de discuter l'aspect qu'il présente de nos jours dans cette ancienne ville, il faut rappeler à nos lecteurs qu'une légende semblable existe aussi dans les Indes-Orientales, parmi les adorateurs de Vishnou. Cette secte s'éleva au dixième ou onzième siècle de notre ère.

Ses partisans croient que Vishnou a déjà eu neuf Avatârs ou Incarnations sur notre globe. Il avait été, prétendent-ils, prédit à Khamsudu, roi de Mathura (le Muttra d'aujourd'hui) qu'il périrait par la main du huitième enfant de sa sœur Devi-ki-Devi.

Cet enfant fut Krishna, ou la huitième incarnation de Vishnou. Alors, le roi ordonna à la sage-femme qui devait soigner sa sœur de lui faire savoir aussitôt que l'enfant viendrait au monde, pour qu'il le tuât. Mais avant qu'il pût le faire, Vasudeva, le père de l'enfant, le porta au delà du fleuve Jumna, le laissant près d'une femme nommée Yésoda, laquelle devint sa nourrice. Peu de temps auparavant il était né à Yésoda une fille, ou plutôt un être spirituel, nommé Maya-Sakti. Vasudeva changea les enfants : laissant Krishna chez Yésoda, il emporta Maya-Sakti chez lui. Puis une géante, et la fée Pactana allèrent toutes les deux chez Yesoda, dans l'intention de tuer Krishna, mais il les étrangla par son pouvoir divin. Le roi Khamsudu, furieux que Krishna lui ait échappé, ordonne à ses guerriers d'aller à la recherche de tous les petits enfants de son royaume de l'âge de deux ans et au-dessous, et de tuer tout enfant mâle qu'ils pourraient trouver.

Nous avons ici un mélange singulier de la narration de la fuite en Egypte

(1) Saint-Christophe fut martyrisé sous l'Empereur Decius circa, 300.A.D.
(2) Puttenham, dans son ouvrage intitulé « Arte of Englishe poesie » (1589) parle de « fêtes populaires de Saint Jean à Londres, où, pour étonner le peuple on expose des géants grands et hideux qu'ils font marcher comme s'ils étaient vivants, et armés de pied en cap, mais en dedans, ces soi-disant géants sont bourrés de gros papier et d'étoupe. Les petits gamins les voyant, s'en amusent beaucoup. »

de la Sainte Famille, du meurtre des Innocents par Hérode, et de la légende de saint Christophe qui appartient au moyen-âge.

Un jouet Indien de la forme suivante illustre la légende de ce Saint. Dans une coupe de laiton, se trouve un syphon, et la petite statue d'un homme tenant un enfant sur le bras gauche ou sur l'épaule. Si on verse de l'eau dans la coupe, pas une goutte ne s'échappe par le trou du fond jusqu'à ce que le liquide touche aux pieds de l'enfant — mais alors immédiatement, l'eau commence à s'écouler par un jet continuel. De cette manière — ainsi conte la légende — les eaux du Jumna se retirèrent quand Vasudeva traversa ce fleuve avec son précieux fardeau.

Retournons maintenant à notre géant le Saint-Christophe de Salisbury. Anciennement cette ville fut le grand centre du commerce des laines de l'Ouest de l'Angleterre, et par conséquent, la corporation des maîtres tailleurs y tenait le premier rang. — Saint-Jean-Baptiste, le précurseur du Christ, était leur Saint Patronal, l'Agnus Dei (l'Agneau de Dieu) son symbole. Une statue colossale de saint Christophe faite en clayonnage était apportée devant les membres de cette fraternité dans toutes les occasions publiques, aussi bien que le Hob-Nob ou cheval de bois; des danseurs de la Moresque les précédaient. Cette statue, et son compagnon inséparable le Hob-Nob ont été déposés récemment dans le Musée de Salisbury, par la courtoisie des quelques membres de la corporation des maîtres tailleurs qui existe encore. Le saint a quatorze pieds de hauteur à peu près, il porte une longue robe rouge descendant jusqu'à terre, d'énormes boutons blancs la ferment par devant, un tour de cou et des manchettes blanches ornent ses poignets et son cou, son chapeau, à larges bords, est relevé d'un côté, sur lequel se trouve une rosette monstrueuse de rubans de plusieurs couleurs.

Toutes les fois que le géant marche en procession autour de la ville, sa masse, et son épée, (de grandeurs colossales) sont portées devant lui. Le Hob-Nob est un spécimen parfait du cheval de bois, sa tête et sa queue sont celles d'un cheval, son corps est une carcasse très légère en bois, l'écuyer est à la fois cavalier et animal; il se place dans cette carcasse, de laquelle descendent les ornements du harnais qui lui cachent les jambes, sa tête est enveloppée d'un filet garni de clochettes, et il voit parfaitement tout ce qui se passe, mais personne ne peut le reconnaître. Au moyen d'une ficelle, la bouche du Hobby Horse s'ouvre et se ferme à volonté; de nos jours, le cavalier fait le bouffon, et plaisantant avec les spectateurs, il court çà et là parmi la foule.

Le Géant et le Hob-Nob ont été portés en procession par la ville de Salisbury en diverses occasions.

Durant le dix-huitième siècle ils figuraient en 1761 au temps du couronnement de Georges III. En 1784, à l'action de grâce après la guerre avec l'Amérique. En 1789, à l'action de grâce pour le rétablissement de la santé du Roi.

Dans le siècle actuel, ils n'ont pas paru jusqu'à présent moins de dix fois en procession. On les voit en 1809 au jubilé de Georges III. 1814. A la célébration de la paix. 1832. Quand le Parlement passa l'acte de la Réforme. 1838. Au couronnement de Sa Majesté la Reine Victoria. 1840. Au mariage de

la Reine. 1842. Au baptême du prince de Galles. 1856. A la fête de la paix après la guerre en Crimée. 1863. Au mariage de S. A. R. le prince de Galles. 1872. Après les manœuvres militaires à Salisbury ; et dernièrement en 1887 pour célébrer le Jubilé de la Reine Victoria. Voici l'ordre de la procession :

Un prévôt de police.
Un joueur de trompette.
Les étendards.
M. le Présidents et les Secrétaires des Comités avec leurs bâtons d'officiers.
La musique du corps des *Yeomans*.
Les membres du corps des *Yeomans* sur quatre de front.
Les danseurs moresques.
Un officier de police...... Un officier de police.
Le Géant et le Hob-Nob.
Police...... Police.
Les membres des Sociétés de Bienfaisance nº I.
La pompe à incendie de Wilton.
La Musique.
Les membres des Sociétés de Bienfaisance nº II.
Prévôt nº II et un joueur de cor de chasse.
Un char, dans lequel était assise une jeune fille représentant La Britannia.
La Musique.
La pompe à incendie appartenant à la compagnie du Chemin de fer (London and South Western).
Agents et employés de la dite Compagnie.
La Brigade à Feu de la Ville.
Les employés de la Poste aux Lettres.
La Brigade à Feu composée de Volontaires.
La musique des premiers carabiniers volontaires du Wiltshire.
Deux compagnies de ce régiment.
Le Constable en chef de la Police.
M. le Maire et son conseil Municipal.
Les Magistrats.
Les Messieurs de la Presse.
Les joueurs de fifres et de tambours.

Anciennement, le cheval de bois était une partie essentielle des danses Moresques.

Strutt (1) cite un passage de la pièce de théâtre nommée « La Variété » 1649, dans laquelle on parle de la danse Moresque, et Douce à la fin de son second volume sur Shakespeare démontre non-seulement la légitimité du terme *Morris*, mais il dit aussi que la vraie danse Moresque se trouvait en Espagne.

Selon Callcot (1), en l'Espagne on donnait le nom *Morescocs* aux Mau-

(1) Sports and pastimes of the people of England.
(1) History of Spain. Vol. II, p. 408.

res qui avaient reçus le baptême, aussi bien qu'à ceux qui gardaeint encore le Mahométisme. Les prêtres accusaient les premiers de mélanger les coutumes et les cérémonies de leur ancienne religion, avec celles qu'on les avaient obligés d'accepter. Là-dessus, le Roi (Philippe II) publia un édit défendant aux Maures sous peine de mort, de porter leur costume national, de pratiquer leurs cérémonies, et de parler leur propre langue. Leurs salles de bain, accessoire indispensable au culte Musulman, devaient être détruites — il n'était plus permis à leurs femmes de se voiler dans les rues, et à nul Maure il n'était permis de porter des armes, ni même de les posséder.

CHAPITRE III

Plough Monday (ou le Lundi de la charrue) se célèbre encore dans les comtés de Nottingham, Lincoln, et Northhampton avec des variantes; ces comtés forment une partie du district appelé « *The Midlands.* »

Plough Monday est une fête mobile : elle a lieu le premier lundi après le jour des Rois ; ce jour-là on recommence à travailler après les vacances de Noël. A cette saison, dans le moyen-âge, les laboureurs avaient l'usage de mettre des cierges allumés dans les églises devant certaines images ; avant cela ils allaient en procession de maison en maison quêter de l'argent pour leurs lampes à l'occasion des fêtes de la charrue, prenant avec eux une charrue décorée de rubans et d'autres choses. Trente ou quarante gros paysans avec leur sarreaux par dessus leurs vêtements, traînaient la charrue et un homme déguisé en vieille femme, auquel on donnait le nom de Bessy, les précédait ; il était muni d'une tire-lire.

La mise en scène ci-jointe n'a jamais été décrite, ce n'est qu'avec beaucoup de peine, qu'on est parvenu à l'obtenir. A ce qu'il paraît, — jusqu'à présent, — les paroles ont été transmises oralement de génération en génération. Comme on peut s'imaginer, ce récit est plein de provincialismes qui ne se laissent pas facilement exprimer dans une autre langue.

PERSONNAGES

N° 1. *Thomas le Hardi.* Cet acteur porte, par dessus son habillement ordinaire, une chemise d'homme couverte de dessins bizarres et de rubans.

N° 2. *Un Sergent* de l'armée régulière en uniforme.

N° 3. *Un Ribbenor* (1) (Une recrue) un nœud de ruban à sa casquette.

N° 4. *La Dame.* Un homme travesti en femme.

N° 5. *The Threshing Blade* (Le batteur en grange).

N° 6. *Hopper Joe* (Celui qui sème les champs).

Ces deux hommes portent des sarreaux bourrés de foin, afin de se donner beaucoup d'embonpoint.

N° 7. *Un laboureur de ferme.*

N° 8. *Dame Jane* (Madame Jeanne). Un homme déguisé en vieille femme.

(1) *Ribbenor* terme provincial pour indiquer un homme qui vient se faire recrue, en acceptant une cocarde de ruban de la main d'un sergent, comme signe qu'il s'engage dans l'armée.

N° 9. *Belzebuth.* Est habillé de la même façon que Thomas-le-Hardi.

N° 10. *Le médecin.* Des livres sous le bras, un fouet à la main.

Thomas le Hardi. « Me voici, Thomas le Hardi, un jeune galant éveillé et animé, je suis venu goûter votre meilleur bœuf et votre bière, on m'a dit que votre *ale* est mûre. Bonsoir, Messieurs et Mesdames — c'est aujourd'hui Plough Monday, ce qui donne à Tom le courage de venir chez vous, mais ne faites pas attention à tout mon habit, plusieurs gaillards et fillettes sont en chemin ici : il y en a qui peuvent danser, il y en a qui peuvent chanter, avec votre permission, ils entreront.— Oaking, Poking (1), la France, et l'Espagne, le Sergent des Recrues tout de même. »

Le Sergent. Me voici, moi, le sergent des recrues, je viens d'arriver ici, j'ai reçu la commande de part de la Reine d'enrôler tout gai camarade qui suit cheval, charrette ou charrue, drouineur ou tailleur, colporteur ou cloutier, je suis prêt à engager tout le monde, plus j'entends jouer le violon, mieux je danse.

Thomas. Ma foi ! Tu sais danser ! je danse moi aussi, je chante, et je jase, commence à danser seulement et bientôt je ferai de même.

Le Ribbenor. Me voici, moi, qui viens de perdre mon amante, des larmes coulent tout doucement le long de mon visage ; aie pitié de ma condition, une femme perfide m'a mis au désespoir.

La Dame entre en chantant : « Regardez la dame brillante, gaie, et charmante, dédaigneusement on m'a enlevé des bras de mon bien-aimé. Il jure, que, si je ne l'épouse pas (ce que vous comprendrez sans doute) il se fera soldat, et partira pour l'étranger. »

Le Sergent chante : « Venez à moi, chaque jeune homme qui désire s'enrôler, et n'ayez pas peur, vous aurez toutes espèces de liqueurs et vous embrasserez la jolie fille aussi. » (Puis setournant vers *Ribbenor* il lui dit) : « Si vous êtes sans souci, et de bonne volonté, j'épinglerai ce ruban sur votre chapeau, et je placerai ce schelling dans votre main (comme arrhes).

Le Ribbenor. Merci bien, aimable Sergent, de votre complaisance ; si je reste ici plus longtemps, il pourra m'arriver de pires malheurs, le diable m'emporte ! (2) si je veux plus m'inquiéter à propos de cette insolente et arrogante jeune fille !

La Dame (en chantant). Puisque mon amant s'est fait militaire, je ne veux ni soupirer pour lui, ni répandre une larme.

Thomas. Est-ce que tu m'aimes, ma belle, pour sûr ?

La Dame. Mais oui, Thomas, à mon grand chagrin.

Thomas. Quel sera le jour de nos noces ?

La Dame. Demain, Thomas, mon bien aimé. (Ici tous font la ronde, et la Dame chante.) Ils se prennent la main, nous nous serrons la main, Thomas, mon cher, souviens-toi de demain.

Le batteur en grange. Me voilà, moi, le vieux batteur en grange, tous les gens de bien doivent savoir que mon vieux père m'a appris ce métier il y a juste-

(1) Hocus-Pocus ? (Jonglerie).
(2) Littéralement « Dash my old wig » (detruisez ma vieille perruque!)

ment quatre-vingt-dix ans ; j'ai battu le grain dans ce voisinage, et dans beaucoup d'autres. Je te battrai aussi, Thomas, avant de m'en aller, voici comment cela se fait.

Le laboureur qui sème les champs. Me voici, moi, vieux semeur des champs, je suis bon à labourer, à faucher, et à moissonner, j'espère que le patron, selon ses moyens, jettera de l'argent dans notre semoir ! — Je suis de plus le vieux *Sanky Benny*, dans ma poche je tiens trois ou quatre mètres de ruban en coton blanc et noir, je vous vendrai le tout pour deux sous.

Thomas. Sank ! mon ami, qu'avez-vous en fait de quincaillerie ? Donnez m'en quoi que ce soit, excepté du savon mou, et de la mélasse.

Sank lui répond : Ce sont principalement les deux choses qu'il me faut, c'est justement ce que je n'ai pas. Je passerai chez vous de mardi dernier en huit. (1)

Thomas. Merci bien, vieux tas de chiffons.

Un laboureur de ferme. Me voilà, moi, le laboureur de ferme, ne me voyez-vous pas, mon bonnet à la main ? Je laboure les champs de mon maître, je tourne le sol sens dessus dessous, comme je vais tout droit ! d'un bout du champ à l'autre, rarement je fais un sillon de travers, je soigne bien mes chevaux quand ils marchent et tournent au bout ! Gee ! Wo ! (2)

Madame Jeanne. Me voilà, moi, la vieille Madame Jeanne, avec un cou aussi long que celui d'une grue, dib, dab, par la prairie ! Autrefois j'étais une fleurissante vieille fille, et maintenant je suis devenue une véritable vieille veuve. *A Thomas* : Depuis longtemps je t'ai cherché, maintenant je t'ai attrapé, Thomas, prends l'enfant.

Thomas. Madame Jeanne, il ne m'appartient point ; qui vous a dit de l'apporter ici ?

Madame Jeanne. Le surveillant des pauvres m'a dit de donner cet enfant au plus grand imbécile de ma connaissance, et je pense que c'est vous ; ses yeux, son nez, ses joues, et son menton vous ressemblent comme un pois à l'autre.

Thomas. Est-ce que c'est un garçon ou une fille ?

Madame Jeanne. C'est une fille.

Thomas. Mes enfants sont tous des garçons, reprenez-le — donnez cet enfant à la pompe du village — vieux sac de chiffons.

Belzébuth. Me voilà, moi, Belzébuth ; sur mon épaule je porte ma massue, et dans une main une poêle à frire de cuir mouillé, ne suis-je pas un vieux drôle ? Y a-t-il une vieille femme qui puisse se comparer avec moi ?

Madame Jeanne. Je crois pouvoir le faire, moi, ma tête est de fer, mon corps d'acier, mes mains et mes pieds sont des articulations osseuses, personne ne peut me rien faire sentir.

Belzébuth. Même si vous aviez la tête de fer, le corps en acier, et les mains et les pieds avec des phalanges osseuses, je gagerais de vous faire sentir, vieille fille.

(1) Dans l'original « I'll (I will) call on you a week last Thursday. »
(2) Expressions d'encouragement qu'on adresse aux chevaux.

Thomas. Renversez la vieille, Belzébuth ; Beelzey, oh ! Beelzey, qu'as-tu fait ? tu viens de tuer cette femme, et *limted* (1) son fils cinq livres sterling pour le médecin, dix livres pour s'éloigner, et quinze pour entrer.

Le médecin. Halte-là ! mon garçon ; prends la bride de mon âne, et aie soin que l'animal ne te donne pas une ruade. Je m'appelle Comes, le docteur, c'est moi.

Thomas. Vous ! le médecin !

Le médecin. Oui, je suis le médecin.

Thomas. Comment est-il arrivé que vous soyez devenu médecin ?

Le médecin. A cause de mes voyages.

Thomas. Dans quelle partie du monde avez-vous voyagé ?

Le médecin. En Angleterre, en Irlande, en Ecosse, et dans le pays de Galles. — A côté du feu, à côté du lit, près de ma vieille grand'mère, près de l'armoire d'où j'ai tiré beaucoup de morceaux de pâté de porc ; voilà comment je suis devenu aussi beau et grand garçon que vous, Thomas.

Thomas. Sont-ce là tous vos voyages ?

Le médecin. Mais non, quand j'étais en Yorkshire, ma vieille grand'-mère tomba en montant l'escalier, ayant à la main une théière vide pleine de farine ; elle s'est effleurée l'os de la jambe (le tibia) et son bas était couvert de sang, mais je l'ai guéri.

Thomas. Quelles maladies pouvez-vous guérir ?

Le médecin. Le hipecy, pipsy, polsy, les douleurs intérieures et extérieures, je sais aussi tirer une jambe, remboîter une dent, et presque ressusciter les morts.

Thomas. Vous êtes un très habile jeune homme, à ce qu'il me paraît, vous ferez bien d'exercer votre talent ici.

Le médecin. Merci bien ; mon bon Monsieur, je vous montrerai quelque chose de rare dès que j'aurai mis mes lunettes — Premièrement je tâterai le pouls à cette vieille dame. Son pouls bat dix-neuf fois pour chaque tac de ma montre. La pauvre vieille est très abattue, elle ne saurait être plus faible si on ne lui creuse point un grand trou exprès. Elle vient d'essayer le nouveau régime, elle s'est nourrie entièrement pendant deux semaines, moins quinze jours — de tiges vertes de pommes de terre, sans prendre de l'eau. Elle a avalé un âne et une charette aussi, et elle ne peut pas en digérer les roues. — Tiens — ma bonne, laissons voir la langue — toussez un peu. Je tiens une petite goutte de *Snick Snarle* (?) dans mon habit-gilet-pantalon-poche doublure, secouez la bouteille avant de la prendre ; une goutte le matin, deux le soir, et avalez la bouteille au dîner. J'ai aussi une boîte de mes *fatmetical* (1) pilules ; prenez en une de grand matin, deux le soir, et la boîte à l'heure du thé, ce qui vous aidera à digérer les roues, purifiera votre sang et vous fera du bien. Messieurs et Mesdames, cette vieille fille n'est pas véritablement défunte, elle est dans un état de catalepsie, aidez-la à se lever et à danser, si elle ne peut pas danser, nous chanterons... levons-la — et com-

(1) (Sic) un provincialisme qui m'est inconnu : possiblement *limiter* — *mulcter* ?

(1) Pharmaceutiques ?

mençons.... (Tous chantent ensemble). Bon maître et bonne maîtresse, en vous asseyant près du feu, souvenez-vous de nous, pauvres laboureurs de ferme, qui passons la charrue sur la terre, par la boue et par la fange ; la fange a été tellement profonde, nous sommes venus de près et de loin, nous vous remercierons pour nos étrennes, et pour une cruche de votre plus forte bière......

Avant de partir nous vous remercions encore de votre gentillesse, et de ce que vous nous avez donné, et nous vous souhaitons tous la bonne nuit, et une heureuse année.

CHAPITRE IV.

Plough Monday, ou le lundi de la Charrue, se célèbre en Lincolnshire de la manière suivante : Les hommes s'attellent à la charrue avec des cordes, chacun se met un sarreau propre ce jour-là.

Bien qu'il n'y ait que sept au lieu de dix acteurs, les danseurs sont illimités : en tête de la procession marche un homme travesti en vieille femme qu'on appelle Bessy, qui danse avec tout le monde. *Thomas le Hardi* devient Tom le Bouffon, et Esem Esquesem est le représentant du Belzébuth de du Nottinghamshire. Autrefois, Bessy portait une queue de vache sous sa robe, qu'elle tenait toujours à la main en dansant, mais depuis quelque temps cela ne se fait plus.

Si le propriétaire d'une maison ne leur donne pas d'argent, dans un clin d'œil on passe la charrue à travers le gazon ou le jardin devant sa demeure, et cette espace devient un champ arable.

PERSONNAGES DU DRAME.

1. *Tom le Bouffon.*
2. *Le sergent.*
3. *Le Ribbenor.*
4. *Madame Jeanne.*
5. *La dame.*
6. *Esem Esquesem* (le diable).
7. *Le médecin.*

Le spectacle commence avec l'entrée de :

Tom le Bouffon. Me voilà, moi. pour la première fois ; beaucoup d'acteurs sont à la porte, il y en a qui dansent, et il y en a qui chantent, avec votre permission ils entreront.

Le sergent. Me voici, moi, un brave sergent, je viens d'arriver ici il y a un instant ; j'ai reçu la commande de la Reine d'enrôler tout homme qui suit charette, cheval, ou charrue, drouineurs, tailleurs, colporteurs, cloutiers, je fais des avances à tout le monde, plus j'entends jouer le violon, mieux je danse.

Le Bouffon. Vous dansez ! vous !

Le sergent. Mais oui, Tom, je suis capable de danser, chanter et de réciter.

Le Bouffon. Vous dansez, chantez, et récitez ! — Je m'éloignerai au plus vite.

Le sergent. Venez, mes garçons, c'est maintenant qu'il faut vous enrôler. Enrôlez-vous, et n'ayez aucune crainte ; vous aurez toutes sortes de liqueurs et vous embrasserez aussi la jolie fillette.

Ribbenor. Me voici, moi, qui viens de perdre ma fiancée, des larmes coulent tout le long de mon visage, — aie pitié de mon état. Une demoiselle trompeuse m'a réduit au désespoir.

Le Bouffon. Ranime-toi, — mon vieux, tu n'en mourras pas, bientôt peut-être, la dame entrera.

La dame. Voici la dame, gaie et spirituelle des malheurs et des enchantements, depuis qu'on a enlevé mon bien-aimé des bras de son amante.

Le sergent. N'as-tu pas envie de t'enrôler, jeune homme? — Oui. — Sans souci et de bonne volonté? — Oui. — Prenez ce brillant schelling.

La dame. Puisque mon amant s'est enrôlé et s'est fait Vollentur (*sic*) je ne soupirerai plus. Je ne verserai pas une larme, à propos de lui. Je n'ai jamais eu l'intention de devenir sa femme, je le fais savoir, — je trouverai un autre amant, et j'irai avec lui.

Le Bouffon. M'aimes-tu, ma belle?

La dame. Mais oui, Tommy, hélas! je t'aime à mon grand regret. Quel sera notre jour de noce?

Le Bouffon. Demain, ma chère.

Tous les quatre répètent. « Tit-a rue a laddy O! tu te marieras demain, Tommy! »

Le Bouffon. Je suis venu vous inviter tous, *stick jacks* (bénêts, nigauds), à nos fiançailles demain, ce que vous préférez (en fait de provisions) apportez-le avec vous; je sais ce que nous préférons, moi et cette dame, — et nous l'aurons, — une cuisse d'alouette, un pou à rôtir, un pain de deux sous, et de quoi boire à la santé de tous, — retournez sur vos pas, — mes garçons, à demain les noces.

Madame Jeanne. Me voilà, moi. — Dame Jeanne, avec un cou aussi long que celui d'une grue, dib-dab, à travers la prairie. Autrefois je fus une florissante jeune fille, maintenant je suis une véritable vieille veuve. Allow (1)! Tommy, mon garçon, je t'ai cherché pendant longtemps, et maintenant je t'ai attrapé, comme tu as épuisé tous les plaisirs de la vie; Tommy, mon garçon, prends ton enfant.

Thomas le Bouffon. Il ne m'appartient pas.

Madame Jeanne. Regarde donc ses yeux, son nez, et son menton, il te ressemble comme un pois à l'autre.

Le Bouffon. Qui t'a dit de l'apporter ici?

Madame Jeanne. Le surveillant des pauvres m'a dit de donner cet enfant au plus grand imbécile de ma connaissance, et je pensais que tu l'étais.

Le Bouffon. Donnez-le à la pompe du village, vieille insolente.

Madame Jeanne. Il n'y a pas de quoi vous remercier, vieux déguenillé.

Esem Esquesem. Me voilà, moi, vieux Esem Esquesem; sur mon dos, je porte mon balai, dans la main une poêle à frire de cuir blanc; ne vous paraît-il pas que je suis un vieux drôle, il me semble. Mon métier est celui de faiseur de balais, si vous ne me croyez pas, regardez mon échantillon.

(1) Exclamation, — devrait être Hullo!

Ribbenor. Ma tête est de fer, mon corps d'acier, mes mains et mes os de la jambe sont des articulations, personne ne peut me faire souffrir (1).

Sergent. Personne ne peut te faire souffrir?

Ribbenor. Je ferai volte-face plusieurs fois de suite et nous verrons si quelqu'un ose me regarder face à face.

Sergent. Je te couperai en petits morceaux, je t'écraserai, et j'enverrai ces morceaux à la Jammacia (2) pour faire du hachis (3).

Esem Esquesem. Je ferai le troisième.

Sergent. Cinq livres sterling pour un médecin.

Le Bouffon. Dix livres pour qu'il ne vienne pas.

Sergent. Quinze pour qu'il vienne et qu'il vienne vite.

Le médecin. Voici le médecin.

Le Bouffon. Vous! le médecin!

Le médecin. Mais oui, moi, un médecin.

Le Bouffon. Comment est-il arrivé que vous soyez devenu médecin?

Le médecin. J'ai voyagé dans ce but.

Le Bouffon. Où avez-vous voyagé?

Le médecin. J'ai voyagé à côté du feu, du feu près du lit, du lit jusqu'à l'ancienne armoire dans un coin chez ma grand'-mère; d'où j'ai tiré plusieurs morceaux de pâté froid, c'est cela qui m'a rendu si beau garçon.

Le Bouffon. Quelles douleurs guérissez-vous, M. le médecin?

Le médecin. Je guéris le hipsy, pipsy, polsy, et les grandes douleurs à l'extérieur et à l'intérieur, je puis aussi tirer une jambe, remboîter une dent, et presque ressusciter cet homme mort. — Oui, je tiens dans la poche de mon gilet des échasses pour les nains (1), des béquilles pour les sauterelles, des lunettes de bois pour les bourdons aveugles, et des anneaux pour les singes à queue rayée.

Le Bouffon. Vous êtes très habile, M. le médecin, vous ferez bien d'exercer votre talent ici.

Le médecin. Vous avez raison, Thomas, je le ferai.

Le Bouffon. Je tâterai le pouls à ce vieillard, — son pouls est-il dans cet endroit?

Le médecin. Oui, je crois que c'est l'endroit le plus régulier que possède ce vieillard.

Le Bouffon. Je ne l'aurais pas cru, moi!

Le médecin. Tiens, je ne l'aurais pas cru d'un bouffon comme toi; ce vieillard n'est pas mort, il est dans un état de catalepsie.

Le Bouffon. Qu'est-ce que c'est que cela? — Il s'est nourri pendant trois semaines moins une quinzaine, de tiges de pommes de terre crues; ce n'est pas tout, bouffon, il vient d'essayer à avaler le vieux brancard, et il ne peut pas en digérer les roues.

(1) Articulations, en anglais, — Knuckle bones (ainsi appelés par le bas peuple).
(2) La Jamaïque.
(3) Mince pies, ou pâtés de Noël...
(1) Dans l'original, — *shrimps* — *crevettes* — on appelle ainsi un enfant qui est très petit de son âge.

Le Bouffon. O ! le pauvre vieux imbécile !

Le médecin. Justement, c'est mon avis, mais on se moquait de moi, le vieux n'est pas mort, il est tombé en catalepsie, s'il peut danser, nous pouvons chanter, — allons, mon vieux — commençons.

CHANSON

« Bon maître et bonne maîtresse, quand vous vous asseyez près du feu, pensez tant soit peu à nous autres, pauvres valets de charrue, qui labourons par la boue et par la fange ; la fange est si profonde, l'eau coule si claire, nous vous remercions pour des étrennes et une cruche de votre plus forte bière.

« Bon maître et bonne maîtresse, vous voyez que notre bouffon vient de partir, c'est notre devoir de le suivre, nous vous remercions de votre amabilité et de ce que vous nous avez donné ici. Nous vous souhaitons un Noël plein d'allégresse et une heureuse année. »

Madame H. G. M. Murray-Aynsley.

NOMS, FORMES ET GESTES DES LUTINS

I

Haute-Bretagne (1)



J'avais dressé, il y a plus d'un an, l'espèce de table ci-jointe pour être mise à la suite d'un article sur le mot lutin, qui nous avait été promis par notre collègue, M. Gaston Paris, et que la préparation de ses livres sur le Moyen-âge ne lui a pas encore permis de nous donner. Au lieu de servir de prologue à cet essai de classification, l'article attendu en sera vraisemblablement l'épilogue.

Nous prions nos collègues des différentes provinces de France de dresser, chacun en ce qui concerne son pays, une table analogue, avec l'indication des sources où l'on peut trouver les plus amples renseignements sur les détails des récits populaires sur les lutins.

(1) Abréviations : I.-V. (Ille-et-Vilaine) ; C.-N. (Côtes-du-Nord) ; M. (Morbihan) ; Sébillot. *Trad.* (*Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*) ; *Contes* (*Contes populaires de la Haute-Bretagne*) ; Bézier. *Inv.* (*Inventaire des monuments mégalithiques de l'Ille-et-Vilaine*) ; Fouquet (*Légendes du Morbihan*) de Cerny (*Saint Suliac et ses légendes*) ; Guillotin de Corson : *Lég.* (*Légendes de la Haute-Bretagne*).

NOMS	FORMES	GESTES	PAYS	SOURCES
La Bête blanche	animal blanc ou gris	monte sur le dos ; attaque les femmes	I.-V.	SÉBILLOT. *Trad.* I, 157.
La Bête de Brielles	mouton, chien, cheval	lutte avec les gens	I.-V.	*Mélusine.* III, 470.
La Bête de la Loyère	chien, mouton blanc	montesurledos	I.-V.	GUILLOTIN DE CORSON. *Lég.* 161.
La Bête de Beré	mêmes formes	lutte	L.-I.	GOUDÉ, *Châteaubriant*, 35.
Birette, Bihériou	mêmes formes	et gestes que la bête de Brielles	I.-V.	
La Buette (l'Etincelle)	feu follet	égare et fait prendre des bains forcés	M.	SÉBILLOT, I, 150.
Le Cabino	cheval qui s'allonge	jette à l'eau	M.	SÉBILLOT, II, 67.
Le Cheval Pacoret	id.	id.	C.-N.	SÉBILLOT, II, 67, 68.
Le Cheval blanc	id.	id.	C.-N. I.-V.	
L'Eclairous (L'Eclaireur)	feu follet	égare, fait prendre des bains forcés	C.-N. I-V.	SÉBILLOT, I, 150.
Esprits follets	(terme générique)		M. C.-N.	SÉBILLOT, I, 127. FOUQUET.
Le Failleux	feu follet		C.-N.	SÉBILLOT, I, 150.
Le Faudoux (le Faudeur)	vert, formes variées	foule	C.-N.	SÉBILLOT, I, 144.
La Fausserole	chien ou veau	heurte les gens	C.-N.	SÉBILLOT, I, 170.
Les Feins	forme humaine indécise	apparitions	I.-V.	BEZIER, *Inv.* 26.
Le Fersé	cheval	offre son dos	C.-N.	SÉBILLOT, *Contes*, II, 289.
Les Flons	forme humaine, très petits	vivent avec les fées	I.-V. C.-N.	SÉBILLOT, *Contes*.
Les Follets	(terme générique)		C.-N. M. I.-V.	FOUQUET. *Lég.* 51, 53, 48 ; SÉBILLOT, I, 127.
Le Fouloux ou Fouleur	forme indécise	se couche sur les garçons	I.-V. C.-N.	SÉBILLOT, I, 145.
Le Gobino	cheval blanc. parfois forme humaine	jette à l'eau ; parfois cauchemar	C.-N.	Mme DE CERNY.
La Guenne	bête blanche	hante les châteaux	C.-N.	SÉBILLOT, I, 158.
Les Hommes nés (noirs)	nains noirs	se cachent dans des trous	I.-V.	SÉBILLOT, 103.
Jeannot	forme indécise	lutine les chevaux	I.-V.	SÉBILLOT, I, 141.

NOMS	FORMES	GESTES	PAYS	SOURCES
Les J'tins ou j'tuns	forme humaine, très petits	espiègle, mais pas méchant; habite des grottes au bord de la Rance	I.-V.	Com. de M. DECOMBE.
Levrette blanche	levrette	lutte avec les passants	I.-V.	ORAIN, *Curiosités*, 11.
Lièvre errant	lièvre	espiègle	I.-V.	SÉBILLOT, II, 102.
Lièvre à Campion	lièvre qui grandit	lutte	I.-V.	Mme DE CERNY.
Lutins	(nom générique)		I.-V. C.-N.	FOUQUET, SÉBILLOT.
Lutin de Coetbo	forme humaine	monte en croupe	M.	FOUQUET, 88.
Lutin des écuries	f. variées; parfois jambes de bouc	lutine les chevaux	I.-V. C.-N.	SÉBILLOT, I, 141.
Les Mait'Jean	(nom générique)		I.-V.	SÉBILLOT, I, 127.
Le Mait'Jean	homme de petite taille	lutine les chevaux	I.-V.	SÉBILLOT, I, 141.
Mourioche	cochon, mouton, veau, bête blanche	égare, se laisse monter	C.-N. I.-V.	SÉBILLOT, I, 162.
Mouton errant	mouton	se fait porter	C.-N.	SÉBILLOT, II, 14.
Mule d'égarement	mule	égare	C.-N. I.-V.	
Nicole	poisson	coupe les amarres des bateaux	I.-V. C.-N.	SÉBILLOT, I, 125.
Ourse blanche	ours	voir Bête blanche	I.-V.	SÉBILLOT, I, 157.
Petit-Jean	forme humaine		I.-V. C.-N.	SÉBILLOT, I, 116.
Le petit Mineur	invisible	joue des tours aux mineurs	I.-V.	ORAIN, *Curiosités*, 8.
La Piphardière	ours, chat, cheval	égare, pousse dans les mares	M.	FOUQUET, 89.
Les Ronjous	chien	ronge les os	C.-N.	SÉBILLOT, I, 157.
Le Faux Singe	forme quasi-humaine		I.-V.	SÉBILLOT, I, 127.
Le Veau Blanc	veau	attaque les femmes	I.-V.	SÉBILLOT, I, 157.

PAUL SÉBILLOT.



L'EMIGRANT

III

Version Poitevine

Ma mie i m'en vat à la guiar_re, Veux-tu ve-
ni a_vec-que ma? I nin i nin, sot, li dit el-le, I n'i-rai
jà; Tous les gar-çons qui vont en guiarre, N'en revint jà..

— Ma mie I m'en vat à la guiâre,
Veux-tu venir avec mâ ?
I nin I nin se, li dit-elle,
I n'irai-jà.
Tous les garçons qui vont en guiâre
N'en revint jà.

— Quand tu sera là hâ sus quiés fron-
A moi tu ne pensera pas, [tières,
Tu verras l'ine, tu verras l'aôtre
Tu m'oublieras,
Tu me lairras chi toute seule
Dans l'embarras.

— Quand I serai là hâ sus quiés fron-
Mé I ne t'oublierai pas, [tières,
I te ferai faire dos lettres,
Souvent I t'écrirai
Pour savoir des nouvelles
De toutes nos amitiés.

I ferai faire un bel image,
Tout à la ressemblance de tâ.
I le mettrai dans ma pochette,
Le regarderai,
Plus de cent fois dans la journée,
I l'embrasserai.

— Que diront-ails, tes camarades,
De te ver embrasser quio papé ?
— Ol est le portrait de ma maîtresse
Qui ai tant aimé.
Quand I reviendrai de la guerre
I l'empouserai.

Chanté par Clémentine Déguisé, cuisinière, âgée de 30, ans 1886. (St-Laurs, Cne de Coulonges-sur-l'Autise, Deux-Sèvres)

Léo Désaivre

Je pense que cette chanson est l'œuvre de quelque lettré qui s'est amusé à mettre en patois un thème populaire analogue à ceux publiés par la *Revue des Traditions populaires*; je ne la crois pas très ancienne. Quoi qu'il en soit, elle est populaire aujourd'hui. (L..D)

(1) Cf. t. IV, p. 10, 11.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

IX

Le premier vendredi du mois, dans plusieurs pensions de Paris, toutes jeunes filles disaient autrefois, en mettant leur pied sur la table de nuit, trèsbasse à cette époque et peut-être encore dans certains établissements :

Je met mon pied sur ce petit antibois,
Le premier vendredi du mois,
En priant le grand saint Eloi
De me faire voir en dormant
Celui que je dois épouser de mon vivant.

Cette invocation était suivi d'un *Ave* et d'un *Pater*,

HEDWIGE HEINECKE.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX

IV

LE MYTHE D'ORION ET UNE FABLE DE FLORIAN



EPUIS plusieurs années quelques érudits, et tout particulièrement M. Clermont Ganneau, se sont attachés à mettre en lumière l'influence exercée sur la création des mythes par des interprétations d'images dont le sujet n'était pas compris (2). Les Phéniciens, qui répandaient chez les Barbares de la Méditerranée les produits de leur industrie, contribuèrent pour une grande part à la formation de ces légendes. Je voudrais montrer, par l'exemple suivant, que ce principe d'interprétation exista longtemps en Grèce, et trouver dans un des plus anciens mythes et sa représentation figurée, l'origine d'une des plus jolies fables de Florian.

Une légende grecque rapporte que le géant Orion ayant fait violence à Méropè, fille d'OEnopion, celui-ci l'enivra, l'aveugla pendant son sommeil et l'abandonna sur le rivage de la mer. Orion, arrivé à une forge, prit un enfant, le plaça

(1) Voir le t. III, p. 96, 136, 236, 289, 290, 647, et le t. IV, p. 508.
(2) Cf. Clermont Ganneau, *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*, Paris, 1880, in-8°.

sur ses épaules et se fit guider par lui vers l'Orient où il devait recouvrer la vue (1).

Cette scène fut représentée plusieurs fois par la peinture et probablement par la sculpture; Lucien (2) cite, dans la description d'une galerie, un tableau représentant Orion aveugle, guidé vers la lumière par l'enfant Kédalion qu'il porte sur ses épaules.

Mais la signification primitive de cette image paraît s'être perdue de bonne heure, et, oubliant Orion, Kedalion et Œnopion (Lucien l'appelle déjà « une ancienne fable ») on interpréta, par le récit d'une assistance mutuelle, le groupe qu'on avait devant les yeux.

« Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature », et le guide de l'aveugle, dont on ne s'expliquait pas autrement la présence, finit naturellement par devenir un boiteux, puis un paralytique, mettant ses yeux au service d'un aveugle, son compagnon d'infortune qui lui prête ses jambes.

Cette dérivation du thème primitif se rencontre déjà dans une épigramme de Platon le jeune (IVᵉ siècle avant J.-C.).

« Un boiteux était porté sur le dos d'un aveugle; profitant de ses pieds et lui prêtant ses yeux: tous deux estropiés et vagabonds: à l'un manquaient des yeux, à l'autre des pieds, mais ils s'aidaient l'un l'autre, car l'aveugle, portant sur ses épaules le boiteux, marchait droit grâce au secours d'yeux étrangers. A eux deux, ils faisaient un tout, car ils s'empruntaient mutuellement ce qui leur manquait à chacun » (3).

Cette épigramme fut imitée par Léonidas de Tarente (IIIᵉ siècle av. J.-C.), caractérisé, dans la Couronne de Méléagre, par le lierre en fleurs, et qui, d'après un passage de Pline l'Ancien, excellait dans la description des tableaux (4).

« Un mendiant aveugle chargea sur son dos un boiteux, se servant, en échange, des yeux d'autrui: tous deux, incomplets, formèrent un tout exact en se prêtant mutuellement ce qui leur manquait » (5).

Les uns attribuent à Philippe de Thessalonique (Iᵉʳ siècle après J.-C.), d'autres à un certain Isidore d'Argées, d'époque inconnue, une autre imitation de la pièce de Platon:

« L'un manquait de jambes, l'autre d'yeux, tous deux se prêtèrent ce que la fortune leur avait enlevé. L'aveugle portant sur ses épaules le boiteux, marchait droit, sur les indications de celui-ci. La nécessité dure et ingénieuse, leur enseigna à se répartir l'un à l'autre ce qui leur manquait pour former un tout (6).

La littérature latine nous offre deux imitations de ces épigrammes, toutes deux dues à Ausone (IVᵉ siècle ap. J.-C.).

(1) Apollodore, *Bibliothèque*, Coll. Tauchnitz. Leipzig, 1832, in-16. L. I, ch. IV, § 3.
(2) *Sur un appartement*, § 28.
(3) *Anthologie grecque*, coll. Tauchnitz. Leipzig, 1884, 3 v. in-16, t. II. L IX. *Epigrammes descriptives*, nᵒ 13.
(4) *Histoire naturelle*, éd. Littré, Paris, 1865, 2 v. grand in-8ᵒ, t. II. L. XXXVI, ch. 35, § 28: il s'agit de la Vénus Anadyomène d'Apelles.
(5) *Anthologie grecque*, t. II. L. IX. Ep. 12.
(6) *Anthologie grecque*, t. II. L. IX. Ep. 11.

« Un boiteux des deux pieds marche porté par un aveugle : chacun emprunte à l'autre ce qui lui manque : l'aveugle prête au boiteux des pieds pour marcher, tandis que le boiteux prête ses yeux à l'aveugle en échange de ses pieds. »

« Un homme privé de ses deux pieds chemine porté par un aveugle et leur infirmité s'aide mutuellement, car l'aveugle aide de ses pieds le boiteux ; celui-ci, à son tour, donne des yeux à l'aveugle en échange de ses pieds » (1).

Dans la littérature arabe, cette description d'un tableau est devenue un récit où les divers personnages parlent et agissent. La version conservée par l'Espagnol Et Tortouchi se rapproche des recensions occidentales :

« On raconte qu'un aveugle et un cul-de-jatte vivaient dans une ville, pauvres et misérables : il n'y avait personne pour conduire l'aveugle, personne pour porter l'infirme. Dans cet endroit habitait un homme qui leur fournissait chaque jour à boire et à manger. Ils vécurent tranquillement jusqu'à ce que leur bienfaiteur mourût. Quelques jours se passèrent après sa mort, puis ils furent pressés par la faim et en proie à la plus profonde misère. Ils convinrent que l'aveugle porterait l'infirme, et que celui-ci le guiderait sur la route : le premier hisserait le cul-de-jatte sur ses épaules et ils circuleraient dans la ville en demandant à manger. Ils exécutèrent ce projet ; la chose réussit et s'ils n'avaient pas agi ainsi, ils seraient morts » (2).

Celles des rédactions des *Mille et Une Nuits* qui comprennent le cycle de Gal'ad et Chimas renferment aussi ce conte, mais profondément modifié au point de vue parénétique.

La présence de ce récit est une nouvelle preuve ajoutée à celles réunies par M. Zotenberg (3) pour démontrer que le roman de Gal'ad « serait parvenu aux musulmans par une rédaction grecque. » Tout en admettant comme indiscutable l'influence bouddhiste sur la rédaction et peut-être l'origine du livre, on doit remarquer qu'il a subi de nombreuses modifications et interpolations. L'existence de la fable de l'Aveugle et du Paralytique dans les littératures grecque et latine et sa dérivation probable d'une représentation du mythe d'Orion, prouvent, une fois de plus, que le rédacteur de la version grecque du livre de Gal'ad a fait œuvre de traducteur oriental en modifiant l'original, quel qu'il soit, qu'il avait sous les yeux. L'assistance mutuelle des deux malheureux, dans la version dont je donne ci-après la traduction, est devenue une complicité coupable, comparée à celle du corps et de l'âme.

« Le corps et l'âme sont associés dans les actes comme dans les récompenses et les châtiments. Ils ressemblent à l'aveugle et au cul-de-jatte qu'avait recueil-

(1) Ausone, *Œuvres*, édit. H. Corpet. Paris, 1842, 2 v. in-8°, t. I. Ep. 132 et 133.

(2) *Siradj el Molouk*. Boulaq, 1289 hég., ch. LXII, p. 314-315. Et Tortouchi, né en 451 hég. (1059-1060 de J.-C.) et mort le samedi 27 de djoumada I. 520, h. (juin 1126), avait beaucoup voyagé en Orient d'où il avait peut-être rapporté ce conte. On remarquera cependant combien cette recension diffère de celle des *Mille et Une Nuits*.

(3) *L'histoire de Gal'ad et Schîmas*, *Journal Asiatique*, 1886, t. I, p. 97-123. Le *Kitâb el Fihrist* nomme d'ailleurs expressément ce livre parmi ceux qui furent traduits du grec en arabe.

lis le propriétaire d'un verger où ils les avait fait entrer en leur recommandant de n'y causer ni dégât ni dommage. Comme les fruits du verger étaient exquis, l'infirme dit à son compagnon : « Quel dommage ! je vois d'excellents fruits dont j'ai envie et je ne puis me dresser pour en manger. Lève-toi, puisque tu as de bonnes jambes et apporte m'en. » — « Quel malheur ! répondit l'aveugle, que tu m'aies parlé de ces fruits auxquels je ne songeais pas, car je n'y puis atteindre, puisque je ne les vois pas : il n'y a pas moyen d'y arriver. » Tandis qu'ils parlaient ainsi, survint le gardien du verger : c'était un homme sage. Le paralytique lui dit : « Nous voudrions bien quelques-uns de ces fruits, mais, comme tu le vois, je suis infirme et mon compagnon, que voici, privé de la vue : comment faire ? » — « Quoi ! répondit le gardien, ne vous souvient-il pas de ce que vous a fait promettre le maître de ce jardin, de vous abstenir d'y causer du dommage ? Renoncez donc à votre dessein. » — « Il faut absolument, répliquèrent-ils, que nous goûtions de ces fruits ; dis nous quel moyen tu connais. » Comme ils persistaient dans leur volonté, il dit au cul-de-jatte : « Il faut que l'aveugle se lève, te porte sur son dos et t'approche de l'arbre dont les fruits te plaisent : alors tu cueilleras ceux auxquels tu pourras atteindre. » L'aveugle se leva, prit son compagnon qui le guida jusqu'à ce qu'il arriva près de l'arbre (1) ; l'autre se mit à cueillir tous les fruits qu'il voulut, et ils continuèrent jusqu'à ce qu'ils eurent dévasté le verger. Sur ces entrefaites, le maître du jardin arriva et leur dit : « Misérables, qu'avez-vous fait ! ne m'aviez-vous pas promis de ne commettre aucun dégât ? » — « Tu sais bien, reprirent-ils, que nous ne pouvons faire quoique ce soit ; l'un de nous est cul-de jatte et incapable de se tenir debout ; l'autre est aveugle et ne peut voir devant lui. Quelle faute avons-nous commise ? » — Le maître répondit : « Peut-être pensez-vous que je ne sais pas comment vous vous êtes pris pour dévaster mon verger ? Toi, l'aveugle, tu as porté sur ton dos ton compagnon qui t'a guidé jusqu'à ce que tu sois arrivé près des arbres. » Ensuite il les saisit tous les deux, les châtia durement et les chassa du verger » (2).

En Occident, le même conte, dérivé sans doute des imitations de l'Anthologie grecque par Ausone, fut inséré dans un grand nombre de recueils (3), en parti-

(1) Cf. dans le récit du quatrième voyage de Sindbad le marin, l'épisode du vieillard de la mer (nuit 551 de l'édition des *Mille et Une Nuits*, Boulaq, 4 vol. in-8°, 1302, h., t. III, p. 18). Cet épisode se retrouve dans le roman hindoustani des *Aventures de Kamrup*, trad. par Garcin de Tassy, *Journal asiatique*, mai 1835, p. 456-457.

(2) *Mille et Une Nuits*, éd. de Boulaq, n° 910, t. IV, p. 153-154. Dans l'édition de Breslau (nuit 716-717. t. VIII, p. 66-69) le texte est identique quoiqu'un peu plus développé.

(3) Dans son édition des *Gesta Romanorum*, Berlin, 1872, in-8, M. Œsterley a donné une liste des imitations de cette fable. Je la reproduis ici telle qu'elle a été publiée ; on verra que les principales versions (*Anthologie grecque*, Ausone, *Mille et Une Nuits*, Florian) n'y sont pas indiquées : p. 729, col. 2, Stephan, de Borbone, Hubertus, 48 (manque dans l'édition d'Etienne de Bourbon, donnée en 1877 par M. Lecoy de la Marche). Bromyard, A, 21, 27 ; C. 2, 9. — Vincent Bellovac. Spec. mor. 3, 2, 19, s. 971. — Scala cœli, 23b, 74b. — Pelbartus æstival, 4, C. — Mart. Polon. Ex. 6 K. — Gritsch, 5, G. — Manlius, 362. — Th. Morus, de duob. mendicant. — Melander, 3, 16. — Lus.

culer le *Gesta Romanorum*, source de beaucoup d'autres, en conservant un caractère de moralisation :

« Il était un roi qui avait fait un grand festin : il envoya des hérauts proclamer dans tout son royaume que chaque personne de toute condition vînt au banquet : on aurait non seulement un bon repas, mais des richesses infinies. Alors que les crieurs du roi parcouraient les provinces en proclamant l'ordre royal, il y avait dans une cité deux hommes, l'un fort et robuste, mais aveugle, l'autre, boîteux et faible, mais ayant une bonne vue. Le second dit au premier : « Mon cher, quel malheur pour nous ! on avertit par tout le royaume que tel jour le roi donnera un festin et que chacun non seulement y mangera à sa volonté, mais encore recevra de grandes richesses. Tu es boîteux et moi aveugle : nous ne pourrons donc assister à ce banquet. » — « Si tu suis mon conseil, dit l'autre, nous irons tous deux et nous aurons comme les autres, des mets et de l'argent. » — « Je suis prêt à faire ce qui peut être utile. » — « Tu es fort et robuste, reprit le boîteux ; moi je suis faible et infirme : tu me porteras sur ton dos, je te guiderai car j'y vois clair, et de la sorte, nous irons au banquet et nous aurons une récompense comme les autres. » — « En vérité, dit l'aveugle, ton conseil est bon ; monte tout de suite sur mon dos. » — Ainsi fut fait ; le boîteux lui indiqua la route et le porta : tous deux allèrent au festin et reçurent des richesses comme les autres (1).

Au XVe siècle, André de la Vigne, secrétaire du duc de Savoie, puis de la reine Anne de Bretagne, s'empara de la donnée de cette fable et en fit le sujet de la *Moralité de l'Aveugle et du Boîteux* qui fait suite au *Mystère de St Martin* représenté à Seurre en Bourgogne le lundi 10 octobre 1496 (2). Un boîteux et un aveugle s'entr'aident en associant leur commune infortune :

L'AVEUGLE
Puisque je te tiens, mon beau maistre,
Or ça, veuille-toy sur moy mectre
Je croy que bien te porteray.
LE BOITEUX
A cela me fault entremectre,
Puis après je te conduyray.
L'AVEUGLE
Es-tu bien ?
LE BOITEUX
Ouy, pour tout vray.
Garde bien de me laisser choir.

cinius, 165. — Moralité de l'aveugle et du boîteux, A. de la Vigne, Paris, 1831. — Gringore 10, l. 2b. — Geiler Arbore hum., 108, s. 6. — Boner, Zürich, 1759, app. 7. — Waldis, 4, 61. — Wendunmuth, 5, 124. — Breintinger, Dichtk. 1, 232. — Zachariä, 86. — Gellert I, s. 39. » (*sic*).

(1) *Gesta Romanorum*, ch. LXXI, éd, Œsterley, p. 385, *De remuneracione eterne patrie*. A la liste citée dans la note précédente il faut ajouter : *Violier des histoires romaines*, éd. Brunet, Paris, 1858, net. in-8°. chap. LXIX. *De la rémunération d'éternelle vie ;* Alciat, *Emblemata* 160, dans les 5e et 6e volume de l'édition de Bâle, 1571, in-f°.

(2) P. L. Jacob, *Recueil de farces, soties et moralités*, Paris, 1859, in-12, p. 211-232.

L'AVEUGLE
Quant en ce point je le feray
Je pry Dieu qu'il me puist meschoir,
Mais conduys moi bien.
LE BOITEUX
Tout pour voir
A cela j'ay le serement.
Tiens cecy, je feray debvoir
De te conduyre seurement.

Mais ils rencontrent le corps de St Martin : un miracle s'opère et les deux compagnons se trouvent, bien malgré eux, guéris de leurs infirmités dont ils se faisaient un gagne-pain.

C'est sans doute à la version des *Gesta Romanorum* que Burckhard Waldis a emprunté la donnée de la fable qu'il a insérée dans son *Esopus* (1).

« Je voyais un jour un pauvre aveugle, qui seul, ne pouvait trouver son chemin et n'avait personne pour le conduire. Il alla pendant quelque temps s'asseoir devant la porte d'une église, demandant l'aumône aux gens. Il arriva qu'un jour il rencontra un estropié, infirme des deux jambes qui s'étaient recroquevillées et avaient poussé en ne formant qu'une masse. « Cher frère, dit-il à l'aveugle, sois mon bateau je serai ton gouvernail : si tu voulais te baisser devant moi et me porter sur ton dos, nous pourrions voyager ensemble et nous secourir l'un l'autre. Cela plut à l'aveugle et leur fut utile à tous deux. »

A son tour, la fable de Waldis a été reprise par Gellert (2) qui a suivi son modèle pas à pas.

Est-ce à Desbillons (3) ou à d'Ardenne (4), que Florian a emprunté le sujet de l'Aveugle et du Paralytique (5) ? Les vers du début sembleraient indiquer une source orientale :

Aidons-nous mutuellement
La charge des malheurs en sera plus légère ;
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.
Confucius l'a dit : suivons tous sa doctrine.
Pour la persuader aux peuples de la Chine
Il leur contait le trait suivant.

Mais tout en admettant que Florian a pu trouver dans les traductions du chinois faites au XVIII[e] siècle par les missionnaires une version de cette fable, il me semble difficile de croire qu'il n'ait pas connu quelqu'une des recensions anciennes ou modernes (Desbillons, d'Ardenne). Peut-être même n'a-t-il invoqué Confucius pour autorité que pour donner plus d'originalité à son sujet (6).

René Basset.

(1) Ed. Kurz, Leipzig, 1862, 2 v. in-12, L. IV, f. 61.
(2) *Fabeln und Erzählungen*, Leipzig. s., in-18, t. I, p. 21.
(3) *Fabulæ æsopicæ*, Paris, 1778, in-12. L. XI, f. 19.
(4) *Recueil de fables nouvelles*, Paris, 1747, in-12, f. 23.
(5) L. I, f. 20.
(6) Cette admiration pour Confucius et les Chinois était générale chez les philosophes du XVIII[e] siècle : Cf. Voltaire *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Introduction, § 41 et ch. I et II (*Œuvres complètes*, t. X. Paris. 1866, in-12) : *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXIX (*Œuvres complètes*, t. XII, Paris, 1873, in-12) ; *Dictionnaire philosophique de la Chine* (*Œuvres complètes*, t. XVII, Paris, 1866, p. 98-105).

PRIÈRES POPULAIRES DU POITOU

I

Eau bénite, je te prends.
Si la mort me surprend
Tu me serviras de reliques
Et de St-Sacrement.

Couche-toi mon corps dans ton lit comme dans ton tombeau, abrie-toi de ta couverte comme de ton drap noir, ce sera peut-être, souviens-toi que le sommeil est le portrait de la mort : en t'éveillant, tu te trouveras peut-être en l'autre monde. Courage, mon âme,le temps se passe l'Eternité s'approche, que Dieu m'accorde une bonne heure et surtout à l'heure de ma mort une meilleure.

Ave Maria, ma bonne dame,
Prenez mon corps, sauvez moun' âme
Mettez-lou en si haute voie
Que l'ennemi ne puisse l'avoir,
Saint Luc, saint Marc et saint Mathieu
Evangélistes dau bon Dieu,
Gardez les quatre coins de mon lit
Pendant toute cette nuit.
— Ainsi soit-il.

II

Où est Jésus ? — Il est dans mon cœur,
Qui l'a mis ? — C'est la grâce,
Qui l'a ôté ? — C'est le péché.
Maudit péché d'avoir ôté mon bon Jésus de mon cœur...
Venez mon bon Jésus dans mon cœur. Je ne pécherai plus.

Je vois la lune belle et grande. Notre-Dame et ses petits enfants qui jouent à la pelotte d'une petite poume verdelote.

Beauté, crainté
Paradis soit donné

A mon père, à ma mère, à mes frères, à mes sœurs, à mes parents, à mes amis et à moi aussi.

Domini patri. Ainsi soit-il.

III

La Varvadieu qui est si claire et si bolle
S'est mise un jour en trois cartelles :
Ine au ciel,

L'autre en terre,
Et l'autre dans le champ fleuri.
Vour les gens finirant si ne sont j'à core finis.

Notre Seigneur est sur l'autel qui dit : « Pécheurs et pécheresses venez voir la douleur que je souffre ; c'est pas pour un, c'est pas pour deux, c'est pour tout le monde.

A vous autres tretous en feriez-vous bien autant pour moi coume j'en ai fait pour un seul d'entre vous. »

Dans l'air dau temps il y a une petite planche qui tremble comme la feuille d'un tremble : ceux qui saront la petite prière de Dieu passeront, ceux qui la sauront pas passeront pas.

Ils diront trois fois : Omnipotens, Omnipotens,

Qu'ai-zi donc fait dans mon jeune temps qui ai pas appris thielle petite Varvadieu.

O n'est pu temps pauvre âme de s'en repenti'
Quand l'âme dau corps est sortie;
Thié qui mourrant dans la confession
Tout drest dans le Paradis iront (1).

(Recueillies à St-Mars-la-Lande, Deux-Sèvres),

R. M. Lacuve.



NÉCROLOGIE

W. R. S. Ralston (2).

M. William Ralston Shedden Ralston, qui vient de mourir, était né en 1828. Il fut attaché au département des imprimés du British Museum de 1854 à 1875. Encouragé par Panizzi, alors directeur de la bibliothèque, il entreprit l'étude de la langue russe, qui était alors peu cultivée par ses compatriotes et elle lui devint très familière. C'est à lui qu'on doit la première révélation en Angleterre, de la littérature populaire de la Russie. Son premier livre, *Kriloff and his Fables*, remonte à 1869, et a eu plusieurs éditions. C'est celui de ses ouvrages qui a obteu le plus de succès au-delà du détroit. Il publia ensuite *Songs of the Russian People* (1872) ; *Russian Folk-Tales* (1873). Ce recueil est le mieux connu en France, grâce à la traduction que

(1) Cf. avec les nombreuses versions poitevines de cette prière publiées par M. Léo Desaivre dans ses *Prières du Poitou*, 1883, in-8° (Extrait des Bull. de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres).

(2) Beaucoup de ces détails sont empruntés aux revues *Academy* et *Athenæum*.

M. Loys Brueyre fit paraître en 1874 (Hachette in-18). Il a aussi donné de nombreux articles à l'*Athenæum*, à *Pall-Mall Gazette*, à *Saturday review* et à *Folk-lore Journal*. Il contribua à la fondation de Folk-lore Society, dont il fut vice-président.

M. Ralston a fait en Angleterre de nombreuses conférences dans lesquelles il racontait avec un grand charme des contes populaires. Ses biographes anglais rendent hommage à la droiture de son caractère, à sa générosité, à son bon cœur. Cet éloge paraitra mérité à ceux des Français qui ont été en relation avec lui. M. Ralston s'intéressait, en effet, beaucoup à nos études, et il se fit inscrire à la Société des Traditions populaires presque dès son début. En 1887, il présida l'un des dîners de « Ma Mère l'Oye, » et il y prononça une allocution (février), dans laquelle il parlait du rôle du folk-lore dans la fraternité des peuples. Cf. t. II, p. 144. Cette année, il accepta avec grand cœur de faire partie du comité de patronage du premier congrès des traditions populaires. Le nom de M. W. R.-S. Ralston restera attaché aux tentatives faites en vue de créer la science des Traditions populaires. Ses amis tiendront sans doute à réunir les articles si nourris, si pleins d'aperçus ingénieux qu'il a dispersés dans les revues. Ce sera le meilleur hommage à rendre à un écrivain qui a honoré sa profession, et qui a grandement contribué à la fondation d'une science nouvelle.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

JOSEPH DAYMARD. *Vieux chants populaires recueillis en Quercy, profanes et religieux, en français et en patois*, avec traduction, notes et références. Cahors, S. Girma, petit in-8, de pp. XXXIV, 348 (prix 6 fr.).

Ce volume se divise ainsi : I. Chants du premier âge. II. Chants d'amour et autres. III. Ballades et complaintes. IV. Chants de soldats. V. Chants de danses. VI. Chants de circonstance. — *Chants religieux :* I. Oraisons. II. Noëls. III. Passions. Les pièces, recueillies par M. J. D. sont en assez grand nombre ; beaucoup sont curieuses, surtout dans la série des ballades, dans celle des chants de soldat et dans les oraisons. L'auteur les a accompagnées de notes qui expliquent les circonstances dans lesquelles elles sont récitées ou chantées, des remarques et de références. C'est une très bonne contribution à l'étude des chants populaires. Il est seulement regrettable que M J. D. n'ait pu donner les mélodies de ses chansons, qui sans doute sont intéressantes.

P. S.

La Société, l'École et le laboratoire d'Anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889. Paris, imprimeries réunies, in-8, de pp. 360. Ce catalogue, très détaillé, intéresse par certaines parties les traditions populaires. C'est ainsi que le chapitre IV : Histoire des religions (p. 308-340) nous fournit non seulement la nomenclature, mais la description de nombreuses amulettes, ainsi que la manière dont elles sont employées par les croyants des diverses religions.

P. S.

Dr G. BAYAN. *Choix de proverbes et dictons arméniens traduits en français*. Venise, imprimerie arménienne, petit in-8, de pp. 62.

Ces proverbes sont précédés du texte arménien; ils sont au nombre de 300 environ. A nsi que le constate l'auteur dans sa préface beaucoup se trouvent en même temps chez tous les peuples; mais chacun leur donne une tournure qui en fait la grâce et la saveur. C'est ce tour d'esprit que le Dr B..., a essayé de faire passer en français. Ce recueil contient aussi un certain nombre de blasons populaires. P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Dr FRIEDRICH S. KRAUSS. *Orlovic der burggraf von Raab.* Ein mohammedanisch slavisches guslarenlied aus der Hercegovina. Freiburg im Breisgau, in-18. de pp. 128 (prix 1 mark 60).

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American notes and queries, III, 5.—Whence the name of Mother Carey chickens ? — French leave : s'en aller à l'anglaise. — The legend of Childe the hunter. — 13. What legend and history tell of the building of the Cathedral of Cologne.— Was Aladdin one of the original Arabian night. — 12. The story of Whittington and his cat and the historical truth it contains.

Journal de la Société finno-ougrienne, V. — Les restes de la Mythologie Mordvine. *W. Mainof.* (Cet important mémoire, écrit en français, occupe tout le journal).

Journal of Gypsy Lore Society, I, 6. — Origin of hungarian music. *Emil Thewrewk de Ponor.* — The Paris congress of popular tra. ditions. *Charles G. Leland.* — The immigration of the gypsies into western Europe in the fifteenh century (*Continued*). *Paul Bataillard.* — The red king and the witch : A Roumanian Gypsy folk-tale. Translated from the Romani of Dr Barbu Constantinescu. by *Francis Hindes Groome.* — A Transylvanian-Gypsy ballad. Dr *Heinrich von Wlislocki.* — Irish tinkers and their language. *David Mac Ritchie.*— Venetian edicts relating to the gypsies of the sixteenth, seveteenth, and eighteenth centuries. — Slovak. gypsy vocabulary : *G-J. Rudolf von Sowa.*

Le Poitou médical. IV. 8, 9. Les superstitions du Poitou. Dr *Louradour-Ponteil.*

Revue de Bretagne et d'Anjou, II. 2. — La chanson du tailleur. *Laouennanig.* — La femme mal mariée, chanson. *Yan Kerhlen,* — 3. Légendes bretonnes. Héro et Léandre dans la Rance. *Jean de Kermalo.* — La jeune danseuse, chanson populaire bretonne, dialecte de Vannes (avec musique), *Yan Kerhlen.*

The Open Court, III, 20. — Superstition in American life. *L. J. Vance.*

Variétés bibliographiques. I, 7. Supplément à la Faune populaire : La taupe. *E. Rolland.* — Flore populaire. Renonculacées. *E. Rolland.* — Glanures lexicographiques : noms de la culbute.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Traditionniste.* — A notre connaissance, ce mot se trouve écrit pour la première fois dans la traduction des Prairies d'or de Maçoudi, Ch. XIV. « *trad. Pavet de Courteille et Barbier de Meynard.* Paris 1861-1874, in-8, t. I.

A propos de diverses légendes orientales relatives à l'existence des serpents de mer, le texte dit : « Ce récit et d'autres plus merveilleux encore encore inventés après coup, sont dûs à l'imagination des *traditionnistes.* »

En 1883, il fut proposé à l'une des réunions hebdomadaires des folk-loristes au café Voltaire, par M. Roger, qui ignorait vraisemblablement l'exemple ci-dessus Dans un article intitulé le Folk-lore. (*Revue d'Anthropologie*, 15 avril 1886), M. Paul Sébillot le donnait parmi les termes qu'on pouvait employer pour désigner les études de folk-lore. C'est, croyons-nous' sa première apparition dans un recueil savant.

∴ *Musique populaire russe.* A la suite des quatre superbes auditions qu'il a données au Trocadéro, pendant la seconde quinzaine de septembre, M. Dmitri Slaviansky d'Agreneff a reçu de M. Laurent de Rillé, président de la Commission des fêtes musicales, la lettre que voici :

« J'ai le plaisir de vous faire remettre la grande médaille des auditions musicales, destinée à perpétuer dans votre famille le souvenir de votre visite à l'Exposition universelle de Paris, et à honorer le talent avec lequel vous aites tromphier la noble cause que vous avez entrepris de défendre.

« Grâce à vous, l'Europe et l'Amérique connaissent et admirent la musique populaire russe.

« Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion d'applaudir ces mélodies slaves si profondément originales, si merveilleusement interprètées par votre chapelle, et nous sommes heureux, dans ce concert unanime d'éloges, de pouvoir associer à votre nom celui de Mme d'Agreneff, votre savante et dévoué collaboratrice. »

Avant de quitter définitivement Paris, M. d'Agreneff a donné deux nouveaux concerts : le 5 octobre, au palais de l'Elysée, en présence de M. le Président de la République, et le 7 octobre à l'Hôtel Continental, au profit des membres indigents de la colonie russe .Inutile d'ajouter que les admirables chants de cette Chapelle ont été, partout et toujours, très chaleureusement acclamés.

∴ *Distinctions et Nominations.* La Société des compositeurs de musique avait mis au concours en 1888, l'*Histoire de la composition de l'orchestre de l'Opéra depuis Cambert jusqu'à nos jours* ; le jury a décerné le prix unique à notre collègue M. Constant Pierre, commis principal du Conservatoire national de musique.

Nos collègues MM. Charles Beauquier et Yves Guyot ont été réélus députés, le premier du Doubs, le second du 1er arrondissement de Paris. Notre collègue M. François Deloncle a été élu député de Castellane, M. Abel Hovelaque, député de Paris.

∴ *La société des Traditions.* Nos collègues apprendront avec plaisir que le nombre des sociétaires dépasse 300. Nous pouvons espérer que le mouvement ne s'arrêtera pas, et que, dans un avenir prochain, nous arriverons au quatrième cent.

DEMANDES ET OFFRES

M. Émile Blémont, 16, rue d'Offémont, demande à acheter le numéro 4 de la *Revue des traditions populaires*, Année 1886, épuisé ; l'Année 1886 ne se vend plus qu'en volume, dont il reste un petit nombre d'exemplaires.

M. A. Certeux, 24, rue Gay-Lussac, cherche sans succès depuis dix ans, le numéro 6 de la *Revue Africaine*, année 1857 et serait reconnaissant à la personne qui pourrait lui procurer ce fascicule.

Le Gérant : A. CERTEUX.

LAVAL. — IMP. ET STÉR. E. JAMIN, 41, RUE DE LA PAIX.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

4e Année. — Tome IV. — No 12. — Décembre 1889.

L'HISTOIRE DE LA CHANSON POPULAIRE EN FRANCE.

DE M. JULIEN TIERSOT (1).



UR ce sujet de concours : *Des mélodies populaires et de la chanson en France, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième*, notre collègue, M. Julien Tiersot, rédigeait, en 1885, un mémoire que l'Académie des Beaux-Arts couronnait à l'unanimité. Depuis lors, toujours cherchant et méditant, il a élargi son œuvre au point d'en faire l'*Histoire de la chanson populaire en France* qu'il nous offre aujourd'hui. Partant d'un public plus nombreux et s'adressant à une œuvre plus vaste, les applaudissements ne peuvent, cette fois, que redoubler.

La meilleure manière de louer un livre qui, comme celui-ci, explore presque à fond une région de notre histoire encore à peu près vierge, serait d'en faire une analyse circonstanciée, mettant en évidence les découvertes dont il abonde et les mille petites contributions précieuses qu'il apporte à l'histoire littéraire aussi bien qu'à l'histoire musicale. Mais tout un numéro de la *Revue des Traditions* y passerait. A quoi bon d'ailleurs ? Ceux que l'ouvrage intéresse, folkloristes, érudits, historiens, musiciens, poëtes, l'ont déjà lu ou le liront bientôt. Bornons-nous seulement, pour stimuler les retardataires, à mentionner qu'il se divise en trois parties : la première traite de la classification par genres des diverses chansons, la deuxième étudie leur structure poétique et musicale, et la troisième suit l'histoire de l'inspiration populaire dans la haute littérature et dans la haute musique depuis les temps celtiques jusqu'à nos jours.

En matière musicale l'érudition de l'auteur est aussi profonde qu'ingénieuse. Il n'est recueil de chansons, publié depuis trois siècles, qu'il n'ait lu note par

(1) Plon, un vol.

note, et la musique savante, elle-même, lui est si familière qn'il sait surprendre dans les opéras et les oratorios la moindre mélodie populaire qui s'y réfugie. C'est plaisir de le voir pourchasser de textes en textes la phrase qu'il a entendu chanter à quelque paysan jusqu'à son point d'origine, au moyen âge, et même bien au delà s'il est nécessaire. Peut-être lorsqu'il aborde l'histoire littéraire, émet-il certaines assertions qu'il y aurait lieu de corriger et omet-il divers faits qu'il importerait de connaître ; toutefois ces quelques retouches à faire n'altéreraient aucunement l'ensemble de son tableau. Félicitons-le plutôt de s'être livré sans réserve à l'enquête de la diversité des milieux et des antécédents, et d'avoir ainsi, l'un des premiers, en une portion si modeste qu'elle soit de notre histoire intellectuelle, cherché l'apport du génie de chaque province dans la constitution du génie national. Ah ! si les professeurs de rhétorique qui écrivent nos *histoires littéraires* avaient conscience d'une telle méthode, comme nous connaîtrions mieux notre littérature aujourd'hui !

Maintenant, mon cher confrère, puisque me voilà érigé en critique, il faut bien, pour maintenir mon prestige, que je vous cherche une chicane quelconque. Rassurez-vous celle-ci sera légère. Asseyez-vous sans peur sur la sellette et écoutez-moi.

Vous avez trois chapitres excellents entre tous : le neuvième, le dixième et le onzième de la première partie, ceux où vous démontrez, textes en mains, que les chansons à boire, les vaudevilles et les noëls recueillis dans nos campagnes ne relèvent généralement pas de l'inspiration populaire et ont presque toujours pour auteurs des lettrés de la ville ou même de la cour. Eh bien, j'aurais désiré vous voir faire, autant que possible, les mêmes recherches dans tous les autres genres de chansons. Car, et c'est là mon grief. je suis persuadé que vous croyez à beaucoup plus de chansons populaires qu'il n'y en a réellement.

Voici, par exemple, le recueil des *Chansons françaises du XVe siècle*, publié par M. Gaston Paris. Estimez-vous franchement qu'elles sont populaires ? Evidemment non, Je ne trouve, pour ma part,rien qui ressemble à la forme fruste de nos chansons campagnardes dans ces couplets aux rythmes très réguliers et aux rimes très nettes. J'y vois apparaître (p. p. 87, 106) certains personnages allégoriques, Malebouche, Mellencolye, Bon Espoir,qui appartiennent à une littérature tellement raffinée que Villon, Coquillart, et autres se sont déjà détournés d'eux. J'y rencontre à maint endroit (p. 45, 49, 60, 74) des allusions au *Roman de la Rose*, poëme que les paysans n'ont certainement jamais lu. J'y découvre même un vers entier emprunté à Christine de Pisan (p. 104). Ce n'est pas là assurément le cahier d'un chanteur de campagne. J'imagine plutôt un bon bourgeois recueillant des vaudevilles qu'il a entendu chanter chez des amis pour les chanter à son tour le soir, à table. Rabelais cite beaucoup de ces chansons, m'objecterez-vous. Sans doute, mais peut-être les a-t-il simplement ouïes chez des citadins, à peu près comme nous pourrions encore entendre du Béranger ou du Pierre Dupont dans nos familles. Vous même, vous avouez (p. 373) que dans ce recueil « les chansons non populaires sont en majorité ». Fort bien, mais alors pourquoi vous en être si constamment servi pendant tout le cours de votre travail ?

Où vous vous trompez bien plus certainement encore, c'est quand vous ad-

mettez l'influence de l'inspiration populaire dans les chansons populaires des trouvères du treizième siècle. Je m'étonne d'autant plus de cette erreur que vous avez très justement apprécié le caractère non-populaire de la poésie provençale, montrant, au risque d'ameuter contre vous tous les félibres du monde, que cette poésie, la moins sincère, la plus plate et la plus artificielle qui fut jamais, n'était, à tout prendre, que le dernier balbutiement de la poésie latine épuisée. Comment n'avez-vous donc pas vu que la poésie des trouvères du treizième siècle est plus artificielle encore, puisqu'elle n'est que l'imitation servile de celle-là ?

Il y a deux époques, en effet, dans la poésie des trouvères. Au douzième siècle ils en sont encore à l'inspiration autochtone, quasi populaire si vous voulez, et restent originaux : c'est l'heure des premières romances publiées par Bartsch, des jolis récits d'Audefroy le Bastard, des chansons de Quesnes de Béthume, etc. Jusqu'alors le lieu commun est très rare. Mais vers la fin du douzième siècle, les relations politiques ont amené les seigneurs du Nord à connaître la poésie des troubadours, la croisade contre les albigeois achève de la leur révéler, ils s'en éprennent, lui empruntent ses formes rythmiques, ses sujets préférés, ses expressions habituelles, ses lieux communs, et, renonçant à penser par eux-mêmes, ne cherchent plus qu'à jacasser comme leurs confrères du Midi. Bien plus, le peuple n'est pour rien dans ce travail de rhétorique : c'cst dans les châteaux seulement qu'on s'y livre et presque tous ceux qui s'y emploient sont des nobles ou des courtisans.

Et c'est faute d'avoir bien saisi cet asservissement des trouvères du treizième siècle à la poétique des troubadours que vous avez commis, chemin faisant, quelques petites erreurs très regrettables. Par exemple vous avez remarqué que chez les trouvères du treizième siècle beaucoup de chansons commençaient par deux ou trois vers à la louange du printemps qui ramène les beaux jours et fait fleurir les arbres ; vous avez même cité en note (p. 417), le début de quelques-unes de ces chansons. Aussitôt vous vous écriez (p. 63). « Pour la première fois la langue nouvelle traduisit des sensations jadis inconnues d'elle et la chanson put dès lors exprimer ce que le cœur seul lui dictait : l'espérance, le désir, le regret, et non seulement cela, mais encore les impressions évoquées par les beautés de la nature, à peine remarquées jusque là et devenues éléments inséparables de la chanson nouvelle : les fleurs, le chant du rossignol, et le printemps ». Oh, cher confrère comme nous voilà loin de compte ! Laissez-moi vous esquisser l'histoire de ce « doux printemps » et vous allez voir, que loin d'en faire honneur à l'imagination populaire, il faut plutôt maudire en lui une des plus tenaces traditions savantes qui aient jamais empesté une poésie.

Tout d'abord constatez avec moi qu'il occupe dans l'œuvre des trouvères du treizième siècle une place plus large encore que vous ne semblez le supposer. Sur les 46 chansons de Gasse Brulé que contient le Mss 884 (f. fr. Bibl. Nat.), vous pouvez en compter 15 au moins qui débutent de la sorte, et vous en trouverez 10 sur 24 dans le livre du sire de Coucy. Cela reconnu, il est évident qu'une pensée répétée aussi fréquemment n'est pas spontanée, et que nous sommes là en présence d'une redite de pédants. D'où vient-elle donc ?

Remontons aux auteurs latins du siècle d'Auguste. Ecoutons Horace (*od.* I,4) :

« Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni... »

ou (*od.* IV, 7) :

« Diffugere nives : redeunt jam gramina campis,
Arboribusque comæ... »

ou encore (*od.* IV, 12) :

« Jam veris comites, quæ mare temperant,
Impellunt animæ lintea Thraciæ :
Jam nec prata rigent, nec fluvii strepunt
Hiberna nive turgidi ».

écoutons Ovide (*Trist.* III, 12) :

« Frigora jam Zephyri minuunt ».

écoutons Catulle (XLVI) :

« Jam ver egelidos refert tepores,
Jam cœli furor æquinoctialis
Jucundis zephyri silescit auris ».

écoutons Martial (*epig.* X, 51) :

« Sidera jam Tyrius Phryxei respicit agni
Taurus, et alternum Castora fugit hiems ».

En voilà assez, ce me semble, pour vous convaincre que les Romains usaient déjà volontiers de ce début de poëme et que le peuple du treizième siècle n'a pas du tout découvert le printemps.

Mais, dans la poésie latine elle-même, ce qui n'était d'abord qu'un procédé de rhétorique devint bien vite un lien commun, à mesure que, la pensée latine s'épuisant, il fallut substituer aux pensées absentes des phrases toutes faites. Sautons brusquement jusqu'à un poëte latin du sixième siècle. Fortunatus, avec lui la louange du printemps devient presque le début obligé d'un morceau de vers qui se respecte :

« Tempora florigero rutilant distincta sereno,
Et majore poli lumine porta patet... ».
(III, 9).

« Vere novo, tellus fuerit dum exuta pruinis,
Se picturato gramine vestit ager... »
(VI, 1).

« Hic ver purpureum viridantia gramina gignit,
Et paradisiacas spargit odore rosas... »
(VI, 6).

« Æstifer ignitas cum Julius urit harenas,
Siccaque pulvereo margine terra sitit... »
(VII, 8).

« Tempore vernali, dominus quo Tartara vicit,
Surgit aperta suis lætior herba comis... »
(VIII, 7).

« Post tempestates et turbida nubila cœli,
Flamine seu rapidi rura gravante noti,
Succedunt iterum vernalia tempora mundo,
Grataque post glaciem provocat aura diem.
(IX, 3).

Et maintenant, puisque, commme vous l'avez très bien dit, la poésie proven-

çale est la dégénérescence naturelle de la poésie latine, allons voir chez les poëtes de la Provence aux onzième et douzième siècles, si cette image déjà usée n'a pas fait meilleure fortune encore. Hélas, comme une mauvaise herbe dans un terrain qui n'est plus apte à en faire pousser une bonne, elle empoisonne le champ poétique tout entier. Un troubadour rougirait de commencer autrement une chanson ou une sirvente. Ouvrez seulement un volume quelconque du *choix des poésies des troubadours* de Raynouard, le tome III si vous voulez : aux pages 26, 29, 39, 49, 51, 53, 65, 77, 95, 99, 101, 109, 122, 144, 192, 209, 210, 282, 336, 384, 416, 430, 452..., vous trouverez des morceaux commençant ainsi.

Passez maintenant dans le nord. Au douzième siècle, chez les premiers trouvères, l'insupportable formule n'a pas encore paru, mais laissez l'influence provençale se manifester, elle ne manquera pas de s'introduire avec elle, et c'est pourquoi nous la voyons foisonner à ce point dans l'œuvre des trouvères du treizième siècle.

Cela démontré, cher confrère je dépose avec joie la férule, et souhaite à votre solide et excellent livre tout le succès dont il est digne.

RAOUL ROSIÈRES.

DEVINETTES BEAUCERONNES

Qu'est-ce qui a tant de petits yeux, tant de petits yeux et qui n'en voit pas plus clair ?

— Un dé à coudre.

Qu'est-ce qui jette son son à travers champs?

— Les cloches.

Qu'est-ce qui est noir le jour et blanc la nuit?

— M. le curé. Dans le jour, il a sa soutane, la nuit, il est en chemise.

Qu'est-ce qui va de sillon en sillon, la tête en bas, la queue l'vée ?

— Une charrue.

Qu'est-ce qui est en vie des deux bouts et mort au milieu?

— Une charrue : les chevaux sont en avant le charretier en arrière.

Qu'est-ce qui s'en va en dansant et revient en pleurant?

— Un seau que l'on va emplir au puits.

Pourquoi a-t-on mis un coq sur le clocher au lieu d'une poule?

— Pour que ses œufs ne se cassent pas.

Qu'est-ce qui dira toujours comme toi?

— L'écho.

Environs de Viabon (Eure-et-Loir).

G. FOUJU.

L'AMANT ATTENDU

I

PAYS DE CAUX

Modéré.

J'ai fait un a - mant, N'y a pas long - temps. Il s'est en - ga - gé Au grand banc pour un an. Ah! j'l'at - tends j'l'attends j'l'attends; Ah! je l'attendrai longtemps.

Il m'avait promis
Qu'il m'écrirait souvent,
Ah ! j'l'attends etc.

Il m'a zoubliée
Ah ! c'est un inconstant.
Ah ! j'l'attends etc.

La parol' des hommes
Change comme le vent.
Ah ! je l'attends etc.

Mais celle des filles
Va toujours disant :
Ah ! j'l'attends etc.

Quand l'navir' entrera
J'aurai le cœur content,
Ah ! j'l'attends etc.

J'irai sur la j'tée
Pour revoir mon amant,
Ah ! j'l'attends etc.

Quand donc viendra cette heure
Et cet heureux moment.
Ah ! j'l'attends etc.

Où nous recevrons
Le divin sacrement :
Ah ! j'l'attends etc.

Où nous coucherons
Avec not' cher amant.
Ah ! j'l'attends, etc.

(*Chantée par la femme Papin*)

AUGUSTIN BERNARD.

II

HAUTE-BRETAGNE

Mon amant est allé
A Paris pour un an ; (*bis*)
Il m'avait promis
Qu'il m'écrirait souvent
Ah, j'attends, j'attends, ma mère,
Attendrai-je encor longtemps !

Il m'avait promis
Qu'il m'écrirait souvent : (*bis*)
Il ne l'a pas fait,
Oui, c'est un inconstant.
Ah, j'attends...

Il ne l'a pas fait,
Oui, c'est un inconstant. (*bis*)
La tête des hommes
Tourne comme le vent;
Ah, j'attends...

La tête des hommes
Tourne comme le vent, (*bis*)
La tête des femmes
Va toujours branlant;
Ah, j'attends...

La tête des femmes
Va toujours branlant; (*bis*)
La tête des filles
Va toujours disant
Ah! j'attends...

La tête des filles
Va toujours disant; (*bis*)
Quand viendra ce jour
Et cet heureux moment,
Ah, j'attends,...

Quand viendra ce jour,
Et cet heureux moment, (*bis*)
Où nous recevrons
L'auguste sacrement.
Ah, j'attends...

Où nous recevrons
L'auguste sacrement (*bis*)
Et que nous aurons
Bagues et beaux diamants.
Ah, j'attends...

ALFRED BRIEND.

III

LORIENT

J'a-vais un a - mant Fi - dèle et cons - tant, Il est à Pa - ris, A Paris d'puis longtemps. Et j'l'at - tends, j'l'attends, j'l'attends! L'atten-drai - je encor longtemps?

J'avais un amant
Fidèle et constant. (*bis*)
Il est à Paris,
A Paris d'puis longtemps,
Et j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends.
L'attendrai-je encore longtemps

Il est à Paris,
A Paris d'puis longtemps (*bis*)
Il m'avait promis
Qu'il m'écrirait souvent.
Et j'l'attends, etc.

Il m'avait promis
Qu'il m'écrirait souvent (*bis*)
Il n'en a rien fait,
Ah! c'est un inconstant.
Et je l'attends, etc.

Il n'en a rien fait
Ah! c'est un inconstant. (*bis*)
La tête des hommes
Va comme le vent.
Et je l'attends, etc.

La tête des hommes
Va comme le vent (*bis*)
La tête des femmes
Va toujours grondant.
Et je l'attends, etc.

La tête des femmes
Va toujours grondant (*ibs*)
La tête des filles
Va toujours disant:
Ah! j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends,
L'attendrai-je encore longtemps?

M. SEREC.

LES CALENDRIERS DES ILLETTRÉS

I



vant l'invention de l'imprimerie, on se servait dans les pays scandinaves et dans une partie de l'Allemagne du nord, de calendriers muraux, qui consistaient en une planche de bois gravée, ornementée de sculptures et suspendue au milieu de la chambre. L'usage de ces calendriers de parois s'est conservé jusqu'au commencement du présent siècle, dans plusieurs pays et notamment en Suède.

« Les calendriers de parois, dit le rédacteur de l'*Histoire du messager boiteux de Berne et de Vevey*, ne paraissent pas avoir été beaucoup en usage en Suisse, aussi celui qui fut trouvé à Brigues dans le Valais en 1856, est-il une véritable curiosité, tant par son ingéniosité que par la rareté de l'espèce. »

C'est le fac-simile de ce calendrier dont nous donnons ici les dessins, grâce à l'obligeance de M. Lœrtscher, qui a bien voulu nous prêter ses clichés. L'excellent éditeur du *Messager boiteux* (1) explique lui-même que c'est à M. Staub, sous-bibliothécaire de la ville de Zurich, qu'il doit les images et les descriptions du dit calendrier, établies d'après les communications de la société des antiquaires zurichois.

Voici la courte description de ce calendrier qui, certes, fait honneur à l'ingéniosité et à l'imagination de son auteur inconnu.

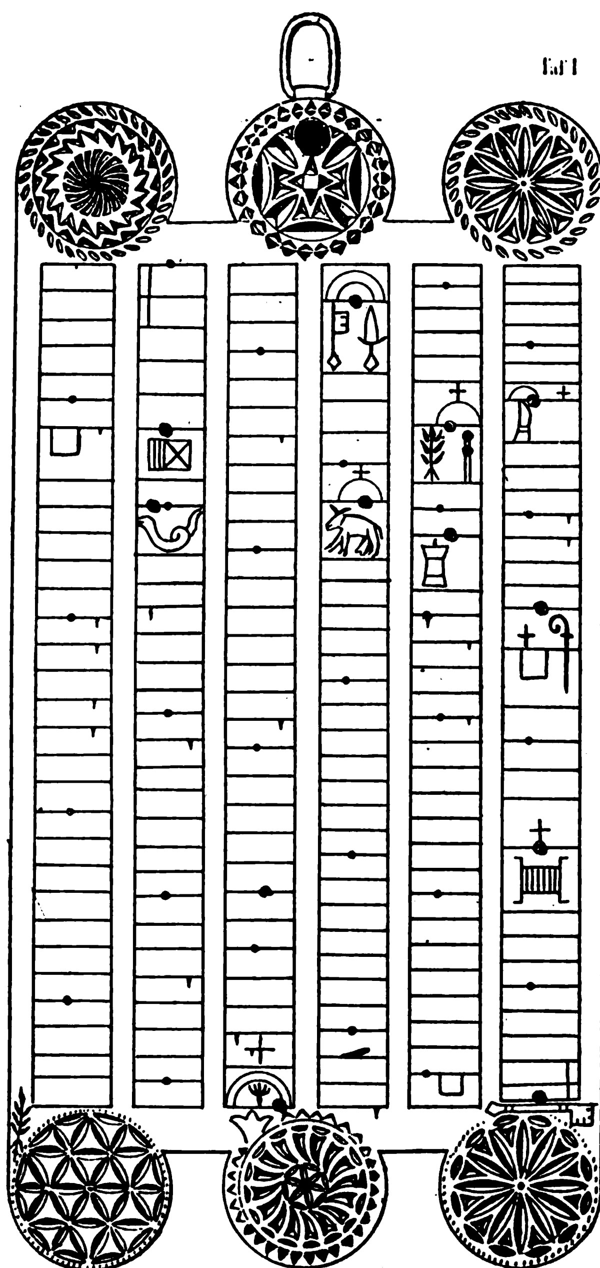
« Les mois sont représentés par les grandes lignes verticales jointes par une série de lignes horizontales indiquant les jours.

« Le commencement du mois est *au bas* de la planche. Les plus petits points noirs ronds indiquent les dimanches ; dans l'original ce sont des trous. Les plus gros points noirs ronds sont des clous à tête jaune : ils marquaient la date d'une fête.

« A la planche nº 2, au bas de l'avant-dernier mois, on remarque un assez gros point, ou plutôt deux anneaux ; c'est le signe correspondant au 1er janvier et le nombre des lignes transversales limité à 28 dans le mois à sa droite, indique clairement que ce dernier mois est février.

« Le fait d'avoir ces deux mois placés à droite plutôt que d'être à la gauche, ferait supposer qu'à l'époque où ce calendrier fut creusé dans cette planche on commençait l'année le 1er mars. Cela semble d'autant plus probable que mars occupe la 1re colonne au bord de gauche de la planche nº 1. En outre, divers indices et certains renseignements concordent encore avec cette manière de voir, en ce sens qu'il paraîtrait que dans le diocèse de Sion l'année commençait alors

(1) *Histoire du messager boiteux* de Berne et de Vevey, Loerstcher et fils, imprimeurs-éditeurs, 1885.



à cette date. De plus, si l'on se reporte à l'ère mondaine ou de Constantinople adoptée dès l'an 727 sur les conciles, on peut en inférer que l'auteur de ce calendrier a combiné dans son œuvre les deux ères.

« Ajoutons encore que le commencement de l'année au 1er janvier ne fut établi par Charles IX, roi de France, qu'en 1564, soit plus d'un siècle après la confection de ce calendrier et que dans le pays de Vaud, d'après Ruchat, on fixa le commencement de l'année au 1er janvier en l'an 1544 (1).

« Au bas de la planche no 1, à gauche, on peut voir une branche avec huit feuilles et deux racines ; au bas de la planche no 2, aussi à gauche, soit au commencement de septembre, se trouve également un fruit avec trois feuilles. Ces deux emblêmes seraient là pour indiquer en mars le renouvellement de la nature, et en septembre, la récolte de ses fruits.

« Voici la signification de quelques figures intercalées entre les lignes transversales.

« En janvier, soit l'avant dernier mois sur la planche no 2, nous trouvons au sixième trait la trace du clou jaune. Ce clou indique le jour de l'Epiphanie et au-dessous l'étoile à six branches signifie l'étoile des mages ou le jour des trois rois.

« Au treizième trait, le clou dénote la fête d'un saint et le bonnet d'évêque intercalé entre les lignes veut dire que c'est la fête de saint Hilaire de Poitiers, lequel est un saint fêté en Suisse.

« Au 17 janvier, le clou et la coche sont en l'honneur de saint Antoine, patron des animaux domestiques. Au lieu de graver le cochon qui est le fidèle compagnon de ce saint, l'auteur y a mis une cloche, voulant indiquer par cela la fête du patron du bétail, bétail auquel on attache une cloche afin qu'il ne s'égare pas dans la montagne. Dans un pays essentiellement agricole et voué à l'élevage des bestiaux comme l'est la vallée du Valais, cet emblême a plus sa raison d'être que la truie accompagnant le saint.

« Le 20, au-dessous du clou, une flèche ou un dard, annonce la fête de saint Sébastien, martyrisé à coup de flèches sous Dioclétien en 287.

« Deux jours plus haut, un simulacre de rôtissoire rappelle que saint Vincent fut couché sur un lit de fer rempli de pointes et placé ainsi sur des charbons ardents, cela en l'an 304.

« Au 25 janvier, le clou manque, mais, par contre, une épée indique ce jour comme jour de la conversion de saint Paul.

« Le 28, le clou annonce la saint Charlemagne et la couronne aux trois fleurons, placée au-dessous, est une preuve incontestable à l'appui. Du reste, le grand empereur est resté populaire en Valais à cause des riches dotations qu'il fit à l'abbaye de saint Maurice.

« En février, le 2, nous trouvons un carré ; ce carré doit représenter un autel. En tout cas, il est là pour marquer une fête en l'honneur de la Vierge Marie, et chaque fois qu'on le retrouve dans ces deux planches, c'est pour le même but. Voyez, au surplus, au 25 mars, la *Vierge de Mars ;* au 2 juillet, la *Visitation*;

(1) *Étrennes helvétiennes*, 1820.



au 15 août, l'*Assomption;* au 8 septembre, la *Nativité de Notre-Dame*, et au 8 décembre, l'*Immaculée Conception.*

« Nous sautons, en ce mois, diverses allégories, comme la quenouille de sainte Agathe, au 5, la clef de saint Pierre, au 22, pour arriver au 24, où nous trouvons le clou surmonté d'un demi-cercle ou auréole entourant une croix. Partout où cette auréole se retrouve, c'est la fête d'un apôtre; ici c'est la fête de saint Mathias. Indépendamment des trous indiquant le dimanche et des clous annonçant les jours fériés, on remarque une quantité de petites échancrures semblables à des virgules, qui se répartissent inégalement entre les jours. »

Dans l'opinion de l'auteur de la description de ce calendrier, ces signes indiqueraient les jours mauvais et néfastes.

On remarquera, en outre, dit M. Jules Capré, le rédacteur de l'*Histoire du Messager boiteux*, que trois lignes verticales unissent entre eux les 28 et 30 avril, les 1er et 3 août et les 29 et 31 décembre.

L'auteur, déjà cité, ne saurait, paraît-il, donner d'autres explications à ces incisions que de dire qu'elles servaient au propriétaire du calendrier à marquer les jours d'assemblée d'un Conseil quelconque. Quant à la date de ce curieux exemplaire de calendrier, elle se placerait entre 1441 et 1471.

A. Certeux.

LES MOIS ET L'IMAGERIE (1)

Les biens de terre cōmence lon ceuillir
En aoust aussi quand a lan quarāte huict
Lhomme approche, il doibt biens acquerir
Pour soustenir viellesse qui le suit.

Avoir grās biēs ne faut que lhōme cuide
Sil ne les ha a cinquante quatre ans :
Non plus que quand il a sa grange vuyde
En septembre plus de lan naura riens. (2)

Au moys d'octobre figurāt soixante ans
Se lhomme est riche | cela est a bōne heure,
Des biens quil a nourrit femme et enfans | (3)
Plus na besoin quil travaille ou labeure.

Quand l'hōme a soixante et six ans vient

(1) Voir le t. IV, p. 57, 76, 134, 135, 203, 258, 357.
(2) L'image représente un mendiant après lequel un chien aboie.
(3) Un repas avec des enfants autour de la table.

Representez par le moys de novembre :
Vieil et caduc et maladif devient
Lors de bien faire est tēps quil se remēbre.



Lan par decembre prēd fin et se termine
Ainsi faict l'hōme aux ans soixante et douze :
Le plus souvent car vieillesse la mine
L'heure est venue que pour partir se house. (1)

P. S.

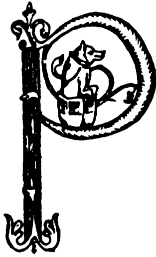
(1) Cette image de décembre est extraite des *Heures au grand possible* (XVIe siècle).



SAINT NICOLAS ET LES ENFANTS (1)

III

EN ALLEMAGNE



PRESQUE tous les Saints de l'Allemagne sont d'origine païenne; du moins en chassant les dieux païens qu'on avait adorés jusque-là, on leur attribua leurs bonnes ou mauvaises qualités, et ils ont ainsi pris un certain dualisme qu'on ne leur trouve guère dans les autres pays. C'est ainsi que saint Nicolas partage encore aujourd'hui sa popularité avec le « Knecht Ruprecht » qui est, sinon Wodan lui-même, du moins son fidèle serviteur ou « valet» comme l'indique le mot «Knecht». Comme tel nous le trouvons aussi à la suite de Berchta, la mère de la terre, l'accompagnant dans la tournée bienfaisante qu'elle faisait à la fin de l'année, et distribuant selon ses ordres les récompenses ou les punitions qu'avaient méritées les hommes.

Nous-même, originaire du Nord protestant, nous n'avons guère connu saint Nicolas, mais le bon Knecht Ruprecht ou Rupert, comme nous l'appelions, et nous avons souvent reçu sa visite au commencement de l'Avent. C'était d'abord sous les traits de notre père, puis sous ceux d'une jeune bonne, fort gaie et amie des enfants, qui connaissait un tas de légendes. Il portait la longue pelisse et le bonnet fourré dont notre père s'enveloppait pour faire ses tournées fiscales, ou bien un large et long vêtement gris, retenu par une ceinture, une grande barbe et de longs cheveux gris ; tout en tenant une énorme verge sous le bras gauche, il tirait de son sac, pendu à ses côtés, une abondante pluie de pommes et de noix dorées qu'il jetait au milieu de la chambre, et de préférence sous la table et le canapé, afin que notre ardeur à les ramasser nous empêchât de reconnaître son visage. C'était surtout le soir, entre chien et loup, qu'il aimait à venir et il nous remplissait toujours de ce délicieux trouble, mêlé de joie et de crainte que l'on n'éprouve guère que tout jeune, lorsque le souvenir du bien et du mal qu'on a fait remplit encore l'âme de toute sa vivacité !

Bientôt Saint Nicolas
Portera aux enfants

(1) Sur saint Nicolas, cf. t. II, p. 609; t. III, p. 651 ; t. IV, p. 88.

Gâteaux et frais bonbons ;
Mais pour les méchants gars
Qui ne prient ni travaillent
Il portera une verge.

Le bon saint Nicolas des pays catholiques s'unit fraternellement ici au sévère Knecht Ruprecht qui arrive avec sa verge et son sac, où il fourre impitoyablement tous les mauvais drôles qui ne veulent pas obéir ; on le représente du reste fort semblable au Knecht Ruprecht,le Hans Trapp des Alsaciens, comme un bon vieillard aux cheveux longs et blancs. Quelquefois il porte son riche costume d'évêque, la mitre sur la tête, la crosse à la main, et il dit :

Je suis le bon Jésus
Aimé des petits enfants
Qui se font débarbouiller,
Qui se lèvent tôt eu priant,
Je leur apporte des cadeaux,
Mais ceux qui sont méchants,
Qui frappent leurs petites sœurs
Je les mets dans mon sac.

Knecht Ruprecht chevauche volontiers sur un cheval blanc, le Sleipi nir « de Wodan auquel on offre du foin ou de l'avoine sur le plat qu doit recevoir ses cadeaux, il parle avec plus de rudesse :

Je suis le grand Croquemitaine
Qui mange les enfants méchants,
Moi, Ruperchit, je viens vous dire
Ce que m'a ordonné le Saint Esprit ;
Il est dehors avec ses anges
Pour vous bénir si vous êtes sages.

Le saint Nicolas chrétien a le rang d'évêque, Knecht Ruprecht monte plus haut encore, il est d'origine divine. Son ancêtre n'est rien moins que le dieu Wodan lui même, et son vrai nom Hruodperaht signifie resplendissant de gloire, de même que Nicolaus signifie en grec le glorieux, le vainqueur. Tous les deux sont donc le même personnage, et, selon l'influence de la doctrine catholique ou protestante, élevé au rang de Saint ou abaissé à celui de démon. L'église a pris au dieu païen toutes ses bonnes qualités pour les donner à saint Nicolas, elle a laissé à Ruprecht sa nature rude et sévère, de sorte que l'un devint l'ami des enfants, l'autre leur épouvantail.

Mais tout en conservant ainsi ses fonctions et ses attributions païennes, le dieu sévère a trouvé sa légende chrétienne où il occupe le rang de prêtre, et dont on raconte l'histoire suivante :

Une nuit de Noël, Rupertus, en lisant sa messe, fut troublé par les

cris d'une bande joyeuse qui, pour le contrarier, s'était mise à danser et à chanter dans le cimetière qui environnait son église. Rupertus leur envoya le bedeau pour les exhorter au silence, et comme ils ne voulurent l'écouter, il se fâcha et cria : « Eh bien, vous danserez toute l'année ! »

La malédiction s'accomplit : sans éprouver ni faim ni soif, ni fatigue, ni chaleur, ni froid, la troupe dansa nuit et jour, et quand le fils du prêtre voulut délivrer sa sœur qui en faisait partie, et qu'il la prit par le bras, celui-ci se détacha du corps, et elle continua à danser sans pousser un cri, sans que le sang jaillit de sa blessure.

Les malheureux furent délivrés enfin par l'évêque Heribert de Cologne, mais la légende allemande a conservé leur souvenir en les incorporant dans l'armée sauvage de Wodan « das wilde Heer » qui chevauche la nuit à travers les airs qu'elle remplit du bruit de ses armes, de ses clameurs et de ses gémissements. (*Journal de Halberstadt*).



Les deux gâteaux que nous reproduisons représentent : l'un saint Nicolas, évêque ; l'autre Burder Klaus, frère Nicolas, ermite ; ils ont été fabriqués à Lucerne. Le pâtissier les a faits à l'aide d'un joli moule en bois.

HEDWIGE HEINECKE.



LES GATEAUX TRADITIONNELS (1)

IV

EN SUISSE



ERNE est, pour les gâteaux traditionnels, la ville par excellence. En flânant sous les arcades proéminantes (à Berne, les maisons avancent leurs bases, dans les autres villes elles les rentrent) où s'abritent les magasins de la capitale suisse, on ne peut s'empêcher d'admirer ces variétés infinies que l'imagination du confiseur a inventées pour la joie des grands et des petits enfants.

L'imagination, du reste, joue à Berne un rôle bien plus marqué qu'en toute autre ville de la Suisse. On dirait que les ours, leurs armes vivantes, leur fournissent un sujet éternel de malice qu'ils n'ont qu'à copier sur nature pour avoir de l'esprit et de l'entrain. Rien de plus drôle que ces ours dans leur fosse au bout de la ville, se roulant par terre, mendiant une friandise ou bien assis sur leur derrière, les pattes dans celles du devant comme un enfant qui joue avec ses pieds. C'est cette position qu'ils affectionnent particulièrement pour recevoir les fruits, les carottes ou le pain qu'on leur jette d'en haut, et l'adresse avec laquelle ils se penchent à droite ou à gauche pour attraper sans se déranger l'objet lancé, est vraiment surprenante. Ou bien, ils se dressent debout, les bras tendus, effrayants et redoutables dans leur force autant que bons et drôles dans leurs mouvements et il faudrait être bien maladroit pour ne pas avoir le plaisir de les voir avaler debout la friandise jetée.

Eh bien, ces variétés de poses que leur enseignent leurs armes vivantes, les Bernois les ont non-seulement copiées pour leurs sculptures en bois connues de tous les voyageurs, mais aussi pour leurs confiseries. Leurs ours en chocolat sont gros et gras comme le modèle vivant et dans toutes ses poses les plus excentriques.

Leurs pains d'épices ordinaires sont ronds, carrés ou ovales, grands ou petits, avec un ours brun en relief ou tracé en sucre blanc, pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Puis viennent des tablettes plus chères en pâte molle, en macaron ou en Leckerle (pain d'épice fin, surtout renommé à Bâle) où l'ours est peint en sucre blanc et teinté de noir, ce qui est d'un très joli effet. Ces tablettes aussi ont toutes les dimensions depuis dix centimètres, et pour les plus grandes l'exécution est vrai-

(1) Cf. le t. IV p. 88, 90, 270, 328.

ment artistique. Nous en avons vu qui représentaient l'hôtel de Ville avec son bel escalier couvert à double rampe, d'autres avec le Palais Fédéral, avec la vieille tour de Zähringen et une corne d'abondance, faite sur commande sans doute, ornée d'Edelweifz et portant la devise : « with remenbrances from Switzerland » (avec les souvenirs de la Suisse.)

Mais les ours surtout nous révèlent l'imagination populaire.

C'était un couple amoureux, se promenant bras dessus-dessous, un commissionnaire, la casquette bordée de rouge avec l'étiquette de son emploi et portant les bagages d'un voyageur, des ours courriers à vélocipèdes, voir même un superbe palais des ours au milieu de la forêt avec une infinité d'oursons jouant sous les ombrages, entrant, sortant ou prenant leur repas, et comme pendant, deux sapins majestueux chargés de neige, avec des ours perchés dans les branches, blottis sous le feuillage ou jouant près de là. Dans les Leckerle à dimensions modestes, l'image est reproduite un peu en relief, puis recouverte de sucre blanc, les contours et les ombres sont teintés de noir d'un très joli effet. Ce gâteau est d'un prix très modéré.

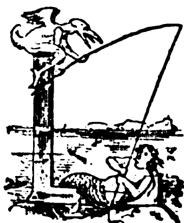


A Lucerne, l'industrie des gâteaux à images n'est cultivée que pendant les mois de novembre et de décembre, à partir de la Saint-Nicolas. Ce n'est que sur l'Emmembrücke, près de Lucerne que nous avons pu découvrir quelques gâteaux grossiers ornés de sucre rose, où, pour plus de clarté, on avait collé en papier de couleur le personnage qu'ils représentaient ; tel un tyrolien, un bébé en maillots ; les coqs et les cochons étant suffisamment clairs avaient la figure et la queue peintes en sucre rose et pas d'image. Après bien des recherches nous avons trouvé à Lucerne un boulanger complaisant qui a bien voulu nous chercher dans son vieux fond d'inventaire quelques formes en fer blanc dont il ne se servait plus et dont voici quelques échantillons. Il s'est excusé de ne pas avoir mieux réussi, la pâte ayant coulé et lui-même ne sachant pas peindre pour leur donner plus d'apparence ; il paraît qu'on engage exprès des ouvriers qui s'y entendent, et le fait est qu'il faut l'adresse et de l'habitude pour tracer vite et en sucre de couleur les traits du visage et les vêtements ; mais enfin, tels qu'ils sont, ces gâteaux offrent encore de l'intérêt, surtout le cavalier, roi ou Saint Nicolas, nous ne saurions le dire.



HEDWIGE HEINECKE.

ICONOGRAPHIE DE LA LÉGENDE DE MISÈRE



'APPARITION de *l'Histoire du Bonhomme Misère* dans les livres imprimés à l'usage du peuple ne paraît pas fort ancienne. M. Champfleury qui a recherché avec soin les éditions de la Bibliothèque bleue et de ses divers concurrents, qui se rapportent à ce héros populaire dont il a fait la monographie (1), ne connaît pas d'approbation de censeur antérieure au 1er juillet 1709 ; mais il présume qu'avant l'année 1700 le *Bonhomme Misère* faisait partie de la collection du libraire Nicolas Oudot. Il pense que Misère, qui conserve comme un reflet des danses macabres, est un conte du milieu du XVIe siècle.



Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage cité plus haut, dans lequel il trouvera les raisons qui ont amené l'auteur de *l'Imagerie populaire* à cette conclusion que nous nous contentons de constater, notre but n'étant pas de traiter l'origine de la légende. Nous nous contenterons de dire qu'à notre avis, le rédacteur anonyme du livret de la Bibliothèque bleue qui a eu tant d'éditions, a puisé à la source populaire, sans toutefois en avoir de preuves positives, les versions assez nombreuses qui ont été recueillies en France était toutes postérieures au commencement de ce siècle ; si quelques-unes d'entre elles semblent avoir emprunté des traits à l'histoire souvent reproduite par les imprimeries, il y avait très probablement un canevas populaire préexistant. (2)

(1) *Histoire de l'imagerie populaire* p. 95 et suiv.
(2) CH. DEULIN. *Contes d'un buveur de bière :* le Poirier de Misère p. 279 ; Du

A notre connaissance l'iconographie du Bonhomme Misère est assez pauvre.



Nous ne connaissons aucune représentation de la Mort et de Misère, soit en

MÉRIL. Le Bonhomme Misère. légende normande, dans Champfleury, l. c. p. 137. FOUQUET. *Légendes du Morbihan*, Le Pommier de Misère. PAUL SÉBILLOT. *Litt. orale de la Haute-Bretagne*. Misère p. 115. *Contes des paysans et des pêcheurs* : Misère, n° LII. F. ARNAUDIN. *Contes de la Grande Lande* : le forgeron Misère p. 17. H. CARNOY. Contes français : *La mort jouée* (Artois), p. 161; *Litt. orale de la Picardie*. Le Bonhomme Misère et son chien Pauvreté p. 78; LUZEL. *Légendes chrétiennes*. Sans souci, t. II, p. 311; J. F. BLADÉ *Contes pop. de la Gascogne*. Le diable et le forgeron. t. II p. 225. *Revue des trad. pop*, t. IV, p. 569.

Les clichés tirés de l'*Histoire de l'imagerie* nous ont été gracieusement prêtés par la librairie Dentu.

bas-relief, soit en vitrail, soit en céramique. Au début des éditions populaires, l'illustration est aussi absente. La première image gravée qui ait été relevée dans les nombreuses plaquettes dont Champfleury donne la bibliographie, est celle qui orne le frontispice de l'*Histoire nouvelle et divertissante du Bonhomme Misère*, in-12 de 24 pp., Falaise, Letellier; c'est un médaillon d'homme maigre et hérissé, d'une barbarie extrême de dessin. Champfleury l'a reproduit p. 163. Une édition moderne, publiée à Épinal, chez Pellerin, a sur la couvertur une image qui représente le mauvais garçon sur le poirier d'où il ne peut plus descendre. Elle paraît remonter à la fin du siècle dernier. C'est celle que nous donnons à la page 645.



Deux artistes contemporains se sont inspirés de la légende du Bonhomme Misère. M. Alphonse Legros a publié à Londres en 1877 une suite d'eaux-fortes. Son interprétation grave et sévère s'éloigne peut-être un peu de la simplicité philosophique du récit ; il convient de la regarder, dit avec raison Champfleury, telle que l'a conçue l'artiste.

Vers 1868, Léonce Petit, qui venait de faire connaissance avec Champfleury, dont il fut toujours l'admirateur, avait longuement causé avec lui, et leur conversation les avait amenés à parler de l'imagerie populaire. Champfleury pen-

sait, — et avec raison, — qu'on pouvait faire des images coloriées et à bon marché, qui auraient une véritable valeur artistique. C'est peu de temps après que Léonce Petit exécuta à la plume le bonhomme Misère ; toute la légende devait être traitée au trait et coloriée à teintes plates. Je crois que Léonce Petit ne fit qu'une de ces compositions, c'est celle qui est reproduite ici, réduite d'un tiers, et que j'ai dessinée d'après l'original qui est en ma possession.

PAUL SÉBILLOT.

LA PANTHÈRE, LE CHIEN ET LA TORTUE.

(*Nsheho M'Boa ni Ekaga*)

CONTE DU BAS-OGOUOÉ.



La Panthère, la Tortue et le Chien avaient fait un village en commun, mais la disette régnait dans le pays. D'ailleurs, le chien courant la brousse pendant toute la journée et la Tortue dormant du lever au coucher du soleil, l'on n'avait pas fait de plantations.

Cependant le Chien et ses petits criaient la faim, tandis que la Tortue et les siens prospéraient. Il advint qu'un jeune Chien vit une petite Tortue qui mangeait un mangot sauvage. Celle-ci, interrogée sur la provenance de ce fruit, raconta que la Tortue sa mère prenait toutes les nuits un grand sac, et un peu avant le jour le rapportait plein de ces fruits délicieux et nourissants.

Le Chien, instruit de ce fait par son petit, et connaissant le mauvais caractère de la Tortue se garde bien de lui demander son secret. Il profite du sommeil de la Tortue pour attacher derrière elle un sac rempli de cendre auquel il a fait un trou. Et le lendemain il suit sa trace. Il arrive à un grand arbre et la surprend comme elle remplissait son sac.

— Malheureux ! que fais-tu ici, lui dit-elle, dès qu'elle l'aperçut ; cet arbre appartient au chef du village que tu peux voir d'ici, et s'il te surprenait, il te tuerait. Puisque tu connais mon secret, ne le révèle à personne, nous partagerons. Mais observe le plus profond silence ; de crainte que le méchant chef ou l'un de ses enfants ne s'aperçoive de notre présence en ces lieux.

Le Chien promet de ne pas aboyer. Mais voici qu'un coup de vent

secoue les branches du manguier et qu'un énorme mangot tombe droit sur le nez du Chien qui pousse un hurlement plaintif.

— Nous sommes perdus, dit-il, en détalant.

La Tortue le sait bien, elle fait tous ses efforts pour s'éloigner de l'arbre fatal. Hélas ! il est trop tard. Les hommes du village accourent et s'en emparent.

— Voici donc notre voleur, dit le chef, qu'on l'emmène au village, demain on lui coupera la tête et on donnera sa viande aux femmes pour la faire cuire.

L'ordre est aussitôt exécuté, et la Tortue est enfermée dans un coffre solide en attendant le lendemain. Le chef et ses hommes retournent sous la garde.

Un enfant du chef entre dans la maison et entend des gémissements plaintifs que pousse la Tortue.

— J'étouffe, j'étouffe, crie-t-elle à l'enfant. Pourquoi m'enfermer ainsi ? je puis à peine respirer, et si je meurs pendant la nuit, ma viande sera mauvaise. Va, je ne cherche pas à me sauver, et si tu es bon, enferme-moi dans ce vieux panier que j'ai vu en entrant. »

L'enfant, qui ne connaît pas la malice de la Tortue, fait ce qu'elle demande.

A peine est-il sorti de la case, que la Tortue commence à ronger le panier et en quelques instants elle a conquis sa liberté.

Elle se sauve et le jour la surprend en pleine brousse. Depuis la veille elle n'a ni bu, ni mangé. Fatiguée, elle s'arrête au pied d'un palmier au haut duquel la Panthère avait placé une gourde pour récolter du vin de palme.

La Tortue roulait en sa tête mille plans pour s'emparer de la précieuse gourde ; mais tous étaient irréalisables.

L'Antilope rôdait aux environs, la Tortue l'appelle : « Je voudrais bien boire de ce vin de palme, mais je ne puis monter à cet arbre, place-moi sur tes cornes et monte là-haut. Nous boirons ensemble ce que contient la gourde. L'arbre appartient à la Panthère qui pendant le jour reste dans sa case et y dort. »

L'Antilope grimpe au faite du palmier portant la Tortue sur sa tête et toutes les deux se mettent en devoir de vider le contenu de la gourde.

Malheureusement la Panthère avait décidé le matin qu'elle se griserait ce jour-là, et venait visiter son arbre.

— Tiens, dit-elle, en voyant l'Antilope, j'ai travaillé, je crois, pour les autres. Mais il faudra que tu descendes et je te mangerai.

— Pourquoi toute cette colère ? répond l'Antilope, je suis ton humble esclave et te voyant venir j'ai grimpé à l'arbre pour t'en éviter la peine ; regarde-moi en face, tu verras bien que je ne mens pas.

La Panthère lève la tête et reçoit la Tortue que l'Antilope a laissé tomber. La Panthère a le nez aplati et deux dents cassées ; l'Antilope profite de son ahurissement pour fuir, tandis que la Tortue gît étourdie au pied de l'arbre.

— Ah! ma mère, dit la Panthère furieuse, les voleurs étaient deux. j'en tiens un qui paiera pour lui et pour l'autre.

Elle confie la Tortue à ses enfants pour la donner aux femmes qui en feront un bouillon excellent pour les dents.

Sur le chemin du village, la Tortue dit aux enfants :

— Attendez-moi un instant, je vais entrer dans ce taillis, car j'éprouve un pressant besoin.

Les petits de la Panthère s'asseyent sur le bord du chemin pour l'attendre. La Tortue, libre de nouveau, va droit au village et dit aux femmes de la Panthère :

— Je viens de rencontrer votre mari qui allait assister à un grand palabre, il m'a dit de lui apporter le chapeau et le beau pagne que les blancs de la côte lui ont envoyés. Il veut aussi un œil de chacune de vous pour faire son fétiche afin que le palabre lui soit favorable.

Les femmes tremblantes lui donnent le chapeau et le pagne ; mais se sauvent dans la brousse pour garder leurs deux yeux. C'est ce que voulait la rusée Tortue, qui met à profit leur absence pour s'emparer d'une grosse défense d'éléphant, que la Panthère comptait envoyer prochainement à la côte.

La Tortue, affublée du chapeau et du magnifique pagne de la Panthère, part pour les factories de la côte avec ses femmes et ses petits portant la dent.

En échange de celle-ci, les blancs de la factorie lui donnent force marchandises et elle va vivre heureuse dans un autre pays où règne l'abondance et où l'on mange beaucoup de viande.

La Panthère, apprenant à son arrivée au village combien elle a été jouée par la Tortue et devenue la risée des enfants des villages voisins, mourut de rage en trois jours léguant à ses petits le soin de la de la venger.

Si vous trouvez dans la forêt le squelette blanc d'une antilope ou la carapace vide d'une tortue, c'est que la veangeance de la Panthère n'est pas encore satisfaite et que la vendetta dure toujours.

Recueilli dans le pays des Bateké de l'Alima (exploration du Congo français. décembre 1881).

L. MIZON.

La Tortue dont il est ici question est celle qui vit dans les bois, c'est l'ekaga du Bas-Ogooué. La tortue de mer est dite m'kounou, celles des rivières sguembé.

LES PRONOSTICS POUR LES MOIS DE L'ANNÉE



C'EST d'après les « calènnuli » de Noël, qu'en Sicile on présage le temps qu'il fera pendant chacun des douze mois de l'année suivante. De là vient le proverbe : *Di li carènnuli si canusci l'annata*, et l'on appelle *carènnuli* les douze jours qui précèdent la nuit de Noël. A chacun de ces jours, les paysans donnent le nom et la signification de l'un des mois, en commençant par le 13 décembre qui correspond à janvier pour finir au 24 qui figure décembre. Le temps beau, médiocre ou mauvais qui aura lieu pendant chacun de ces jours représentera tous les mois beaux, médiocres ou mauvais de l'année suivante. Ainsi, si le 13, premier jour des *carènnuli*, est beau, le mois de janvier sera beau ; si le 14 est pluvieux, février le sera également ; on saura le 16 le temps de mars, et ainsi de suite. Un adage très commun dans la bouche des paysans dit : *Li dudici misi di l'annu novu si canuscinu di li dudici jorna prima di Natali*. Les douze mois de l'année se connaissent d'après les douze journées qui précèdent Noël (1).

Le paysan calabrais tire des présages sur le temps de l'année à venir, d'après la manière dont l'atmosphère se comporte du jour de sainte Lucie au jour de Noël ; ce sont les douze jours que l'on appelle *Calènnule* (Calendae) ou *Juorni cuntati*, et pour eux chacun de ces jours correspond à chacun des mois de l'année qui va venir. Ainsi il arrive que l'action du jour fatidique latin se renouvelle sur le nom de sainte Lucie, qui se trouve ainsi liée aux phénomènes mythiques du soleil d'hiver (1).

On croit généralement en Danemarck que les premiers douze jours après Noël — le 25 n'est pas compté — indique le temps qu'il fera l'année suivante. Pour avoir une indication exacte du temps, les paysans se servent des Juletyn (signe de Noël) ; ils font sur une poutre douze signes, dont chacun es entouré d'un cercle de craie ; si le second jour après Noël est clair, ils effacent le cercle du premier signe, et ils croient que le mois de janvier sera serein ; si le jour est nébuleux, le cercle reste ; s'il est en grande partie et qu'au commencement du soir il devienne nébuleux, la plus grande pa.tie du cercle est effacée ; dans le cas contraire, ils opèrent de la manière opposée. On opère de la sorte pour les onze autres mois de l'année (1).

En Normandie, les douze jours après Noël indiquent le temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année.

En Haute-Bretagne et dans les Landes, ce sont les douze premiers jours de l'année (1).

(1) G. PITRÈ, *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo siciliano*, vol. III, p. 102-103.

(1) DORSA, *La tradizione greco-latina negli usi e nelle credenze popolari della Calabria* cit. p. 68. Cosenza, 1884.

(1) O. DE REINSBERG-DURINGSFELD. *La festa del Natale in Danimarca*, versione di M. di Martino. Firenze, 1875, p. 14.

(1) *Mélusine*, t. I, c. 14. — PAUL SÉBILLOT, *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 172 ; *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 240.

Les croyances rapportées ci-dessus et qui sont empruntées à des pays très variés montrent qu'à la fin de l'année ou au commencement, le peuple est porté à chercher à pronostiquer les conditions météorologiques de chacun des douze mois de l'année. En Sicile et en Calabre, les jours ainsi observés commencent le 13 décembre pour finir la veille de Noël; en Danemarck et en Normandie, ils commencent le 26 décembre, c'est-à-dire immédiatement après Noël. Dans la Chalosse Landaise et en Haute-Bretagne, les pronostics partent du premier jour de l'année. D'autres variantes que l'on pourrait citer montreraient d'autres observations; mais toutes démontrent le besoin et l'impatience qu'a le peuple des campagnes de savoir le temps qu'il fera pendant l'année qui va commencer.

GIUSEPPE PITRÈ.

L'INVENTAIRE DES CONTES (1).

II

LE FILLEUL DU ROI D'ANGLETERRE

Conte mentonnais.



UNE fois il y avait un homme et sa femme qui habitaient la campagne; ils étaient pauvres. Ils eurent un enfant, et ils ne connaissaient personne pour le tenir sur les fonts baptismaux. Alors ils se sont décidés à aller dans le pays le plus proche pour le baptême, et comme on ne les connaissait pas ils ne pouvaient trouver personne pour parrain et pour marraine. Alors ils ont rencontré un vieillard à la porte de l'église, et ils lui dirent : « Brave homme, pourriez-vous me faire le plaisir de servir de parrain à cet enfant, et nous prendrons l'église pour marraine? » et ce vieux a répondu : «Volontiers ». Alors ils ont baptisé l'enfant. Après ils sont sortis, et sont allés dans une auberge pour manger. Alors ce vieux a fait une lettre, et a dit au père qu'il fallait élever l'enfant, lui donner de l'éducation, et que quand il pourrait lire cette lettre, on la lui donnerait, et qu'après l'avoir lue, il viendrait le trouver. Quand il eut dit cela au père, le vieux s'en est allé. Alors son père et sa mère ont élevé l'enfant et l'ont mis à l'école. Bien! Quand il a eu quinze ans, ils lui ont donné cette lettre, dans cette lettre était écrit qu'il fallait aller chercher son parrain qui était le roi d'Angleterre, et que dans le voyage qu'il ferait il de-

(1) Le conte mentonnais est à dessein suivi d'une analyse, d'après un système différent de celui dont parle M. Charles Ploix. Je n'ai pas eu le temps de bien considérer toutes les observations de M. Ploix dans son très intéressant travail paru dans le numéro d'octobre. Mais il est bon de dire dès à présent que le système anglais n'a pas de parti-pris. Ce serait nuire à l'avenir de la science. Rendons tous les faits faciles à connaître avant de nous aventurer dans les théories.

vait bien prendre garde à un bossu, à un boiteux et à un teigneux. Alors cè garçon après avoir lu la lettre, a dit : « Je pars, et je vais trouver mon parrain. » Et son père lui a dit d'aller, et lui a donné de l'argent et un cheval.

Il fit trois ou quatre journées de chemin et trouva un homme qui lui parla: « Dites, beau garçon, où allez-vous? — Je vais en Angleterre.—Et moi aussi ; nous nous tiendrons compagnie.» Quand ils ont fait un peu de chemin, il s'est aperçu que de temps en temps l'autre le guignait. Alors le jeune, qui était à cheval, a laissé l'autre qui était un méchant. Il part, et deux ou trois jours de chemin passent, et il trouve un autre homme qui lui dit la même chose que l'autre,mais il s'est aperçu qu'il était boiteux,et il le laissa comme le premier.Dans le chemin il trouve encore un autre voyageur qui était le teigneux, mais il avait une perruque si bien arrangée, qu'il ne pouvait pas le connaître. Ils sont arrivés le soir dans une auberge, ils ont mangé et bu, et puis ils ont demandé à loger ensemble.Ils sont allés dormir,mais le garçon à qui était le cheval a donné tout son argent au maître, disant: « Demain matin vous me le rendrez. » Et la nuit le teigneux s'est levé, est allé au maître et lui a dit : « Mon maître veut que vous me donniez sa bourse et le cheval », et il est parti avec. Le jeune homme s'est levé le matin et il va chez la maîtresse pour se faire donner l'argent et le cheval.La maîtresse de l'auberge lui dit : « Cette nuit votre garçon est venu et il a pris tout.» Et le jeune homme s'est mis à pleurer en disant : « Le teigneux m'a trompé. » Il est parti à pied. En cheminant il voit son cheval attaché à un arbre. Il allait pour le prendre, quand le teigneux survint avec un énorme pistolet : « Il faut que tu fasses, mon garçon, que tu fasses comme je veux, sinon je te tue, et tu ne pourras me découvrir que trois jours après ta mort » (1). Et ils partent, le maître à pied et le teigneux à cheval, et ils arrivent en Angleterre. Le teigneux s'est fait passer pour le filleul et l'autre pour son domestique. Le garçon trouva une place dans l'écurie. Après que le roi a vu son filleul, il a fait une grande fête.

Laissons aller celui-là, pendant qu'il s'amuse ; prenons le garçon qui était resté dans l'écurie avec son cheval, et ne faisait que pleurer du matin au soir. Et son cheval était un sorcier, qui lui dit : « Prends courage, je te sortirai d'ici. Tu viendras à l'aube, quand tu entendras une conversation avec le teigneux ». Le roi dit à celui-ci : « J'ai une fille innocente là-bas sur une île, et s'il y avait quelqu'un qui irait la délivrer je la lui donnerais pour épouse ». Alors le teigneux lui dit : « Ce serait mon garçon qui serait capable de la sauver ». Alors le roi l'a envoyé appeler de suite, l'a fait monter dans la maison et lui a dit : « Seriez-vous disposé à aller délivrer ma fille ? » Il répondit : « Je ne sais pas où est votre fille pour aller la sauver ». Le roi répondit : « Il vous faut le faire, je vous donne trois jours de temps, et si vous ne consentez pas, je vous ferai tuer ». Alors il est allé dans l'écurie, et s'est mis à pleurer, et il pleurait sans cesse. Son cheval lui dit : « Qu'est-ce que tu as, que tu pleures ? » Et il répondit : « Voici pourquoi ; le roi, m'a dit : il faut que tu ailles sauver ma fille, sinon je te tue. Et moi, où irai-je chercher sa fille ? » Le cheval lui dit : « Aie courage, dis que tu veux bien, et qu'il te fasse un ba-

(1) L'incident n'est pas suivi.

teau avec trois compartiments ». Il est allé parler au roi, qui lui a fait faire le bateau, et dès qu'il fut prêt il l'envoya chercher et lui dit : « Le bateau est fait, et tu peux partir ». Il répondit : « Attendez un peu et je vous donnerai réponse ». Il est allé à l'écurie, et il a dit au cheval : « Tout est prêt et il faut partir, il faut que tu me dises ce qu'on doit mettre sur la barque ». Le cheval lui répondit : « Dis-lui qu'il charge le premier compartiment avec des noix, qu'il remplisse le second de blé, et l'autre de quenouilles. » Ainsi il fit faire, ils chargèrent tout et le roi lui dit : « Demain matin il faut partir, et sur la plage seront tous mes matelots, vous choisirez tous ceux qui vous feront plaisir ». Alors il est allé à l'écurie, le cheval lui dit : « Demain matin avant de partir, le roi te dira : prenez les hommes que vous voudrez, et tu verras un vieux à côté, et tu diras : je prends celui-là seul pour me tenir compagnie. Cet homme, ce sera moi ». Ainsi ils ont fait, et le lendemain ils sont partis ; ils ont voyagé trois mois, ont vu une lumière, se sont approchés de la terre, et quand ils sont arrivés dans le port on leur a dit : « Quelle marchandise apportez-vous ? — Des noix ». Et de la terre ils répondirent : « Bonne marchandise pour nous. » En ce lieu il n'y avait que des rats, ils dirent : « De l'argent pour vous payer, nous n'en avons pas, mais quand vous aurez besoin de nous, vous n'aurez qu'à dire : rats, beaux rats ; nous viendrons tous à votre secours ».

De là ils sont partis, ils ont cheminé encore autant, un soir ils voient encore une lumière, et ils s'approchent de la terre. On leur demande : « Que portez-vous ? — Du blé, répondent-ils. — Bonne marchandise pour nous, dirent les autres, il n'y a ici que des fourmis. » En déchargeant ils dirent la même chose que les rats.

De là ils sont partis ; ils ont cheminé encore autant. Un matin ils ont vu une île, et le vieux dit : « Vois cette maison sur cette montagne, eh bien ! c'est là où est la fille du roi ; il te faut aller là-haut, tu frapperas à la porte, et diras : Je suis venu pour sauver la fille du roi d'Angleterre et tu verras ce qu'ils te diront. » Et ainsi il a fait : il est allé en haut, il a vu une grande dame. Elle lui a dit : « Si tu ne veux que cela, il te faut détruire cette montagne qui est devant ma maison, depuis ce soir jusqu'à six heures demain matin. » Il est allé là-haut, il a appelé tous les rats, et au matin le travail était fait. Alors cette femme l'a mené dans une chambre qui était pleine de blé mélangé de riz, et lui a dit : « Demain matin à six heures il faut que tout cela soit séparé, le blé d'une part et le riz de l'autre ». Il a appelé toutes les fourmis à son secours, et au matin tout était séparé. Cette dame l'a mené dans un autre magasin qui était plein de chanvre et lui a dit que le matin il fallait que tout fût filé. Il est allé au bateau prendre toutes les quenouilles, et le vieux lui dit : « Tu prendras celle-ci, et quand tu seras là-haut, tu diras : quenouille, belle quenouille, je veux que toutes les autres quenouilles se mettent à filer ». Et le matin tout le chanvre était filé. Alors cette dame l'a mené dans une chambre où était la fille du roi, et lui a dit : « Voilà, elle est délivrée et vous pouvez l'emmener ».

Ils sont partis pour s'en aller en Angleterre.

Laissons-les naviguer, eux, et prenons le roi. Il y avait deux ans qu'ils

étaient partis, et il ne les voyait pas revenir. Mais un beau jour les gens du roi virent arriver un bateau avec un drapeau anglais; ils ont reconnu que c'était celui qui portait la princesse. Quand il est entré dans le port et que le père a vu sa fille, ils se sont embrassés, et il l'a donnée pour épouse à celui qui l'avait sauvée.

Et puis il est venu à savoir que celui qui avait sauvé sa fille était son filleul, et que l'autre était le teigneux. Et ils l'ont fait prendre, l'ont mené sur la place, ont mis dix barriques de goudron, et l'ont brûlé en face de tout le monde.

Et les autres ont fait un grand diner, un divertissement, et s'en sont allés en paix et en amour. S'ils ne sont pas morts, ils sont encore heureux.

Hissez le loquet, la fable est dite.

(*Raconté en patois à Menton, en janvier 1889,* (1) *par une femme illettrée dite la Mora*).

J. B. ANDREWS.

Comparer *Ferdinand le Fidèle* de Grimm ; le *Filleul du roi d'Angleterre* et *La Belle aux cheveux dorés* dans les Contes de Lorraine de Cosquin, t. II, p. 290 ; *La Cavadu 'nfatutu* dans Pitrè, Fiabe, t. I, p. 298. *La Belle aux Cheveux d'or* et *Petit-Jean*, Sébillot, 3e série, p. 130 et 143. *L'Homme sans barbe*, Legrand ; contes pop.: grecs, p. 51 ; *Petit-Louis*, Luzel : Veillées bretonnes, p. 148; comparez aussi *Dravidian Nights Entertainments* de Nateza Sastri, p. 89. Grundtvig, Dänische Volksmärchen, vol. I, p. 204 ; Basset : Contes Berbères pp. 56, 163. Nadloff : Proben der Volkslitteratur der Türkischen Stämme Süd-Sibiriens, vol. I, p. 295 et vol. IV, p. 26; Knowles : Folktales of Kashmir : p. 42 ; Sauvé : Folklore des Hautes-Vosges, p. 322 ; Maspons y Labros : Cuentos pop. catalans p. 76 etc.

ANALYSE DU CONTE

Classification. — Groupe des épreuves.

Titre. — Le filleul du roi d'Angleterre (titre donné par l'éditeur).

Personnages.

Roi d'Angleterre	Un bossu
Princesse, sa fille	Un boiteux
Sa surveillante	Un teigneux
Parents du héros	Cheval magique
Héros	Rats
Aubergiste et sa femme	Fourmis
	Quenouille.

Episodes du conte. — [1] De pauvres vieux ont un enfant. [2] Le roi d'Angleterre devient son parrain, et laisse lettre [3] pour l'enfant quand il aura grandi, l'invitant à le rejoindre, en se gardant [4] en route d'un bossu, d'un boiteux et d'un teigneux. Il part à cheval, [5] échappe aux deux premiers, mais le teigneux le trompe, [6] et la nuit dans une auberge [7] vole son argent et son cheval, puis se

(1) Pour ce récit comme pour beaucoup d'autres, M. Bellando m'a beaucoup aidé.

présente à sa place[8] en Angleterre au roi avec le héros comme domestique [9]. Le teigneux recommande le héros au roi pour délivrer sa fille emprisonnée sur une île, le roi l'oblige d'aller sous peine de mort. Conseillé par son cheval il s'embarque[10] seul avec lui transformé en homme sur un navire[11] fait pour lui et chargé de noix, de blé et de quenouilles. Ils abordent au pays des rats[12] et leur donne les noix [13], au pays des fourmis [14] et leur donne le blé. Arrivés à l'île [15] en accomplissant les épreuves ordonnées par la surveillante de la princesse, il est aidé [16] par les rats pour détruire une montagne[17], par les fourmis pour séparer du blé et du riz [18] et par les quenouilles [19] pour filer seules une quantité énorme de chanvre. Ainsi délivrant [20] la princesse, il retourne avec elle, le roi le reconnaît comme son vrai filleul[21], lui fait épouser sa fille [22] et brûle le teigneux [23].

Liste alphabétique d'incidents

(*Les numéros se rapportent à l'analyse*)

Angleterre (roi d') parrain [2], scène des évènements [8],
Animaux aidant héros, rats [17], fourmis [18].
Auberge, nuit malheureuse avec le teigneux [7].
Blé séparé du riz par les fourmis [18].
Cheval magique porte secours et conseil [10].
Délivrance de la princesse de l'île sa prison [20].
Domestique, service imposé au héros [9].
Epreuves du héros [4],[16].
Etres inanimés aidant (quenouilles) [19].
Filage du chanvre par quenouilles seules [19].
Fourmis secourues par le blé du héros dans leur pays [14].
Héros enfant pauvre [1].
Lettre d'instructions laissée par parrain [3].
Mariage du héros avec la princesse [22].
Montagne aplanie par les rats [17].
Naissance pauvre du héros [1].
Navire fait pour le héros et chargé de noix, blé et quenouilles [11].
Noix apportées aux rats dans leur pays [13].
Parrains fortuits, roi d'Angleterre (inconnu) [2] et l'église [3].
Pays : Angleterre [8] ; des rats ; [12] des fourmis ; [14] île (sans nom) [15].
Punition du teigneux qui est brûlé [23].
Rencontres malheureuses (un bossu, un boiteux et un teigneux) prévues [4].
Substitution par le teigneux de lui-même à la place du héros [8].
Triomphe du héros [21].
Tromperie par le teigneux [6].
Voyages par mer, pour sauver la princesse [10] ; par terre [5] pour chercher parrain.

J. B. A.

LE DÉPART DE CHAMBÉRY

CHANSON DE LA FRONTIERE DES ALPES

Modéré.

Plou - rez, plou-rez, no - bles - se, Plou -
-rez bourgeois aus - si! Qu'ous qu'il n'y a personn' qu'a
n'ploure Da par-tir dal Çambé - ry, La li - re, li-re-la
lire et la, La li - re, li-re la lire et là.—

En ar - rivant al Mon' Ce - nis, Guar d'a bas le Pié-
-mont qu'il est tant zou - li!— Guar-da, guarda Brou -
- net-te, guar-da quel beau Pié-mont! Qu'ous qui n'a pas vou Brou-
- net - te N'a pas vou rien dal tout! La li - re, li-re-la
lire et la, La li - re li-re la lire et la!—

En ar - ri-vant à Mont - mé - lian — Tout-
-ti les trip's et tampirs bat - tants — Les
tam-pirs et les pif - fres, Et les dra-peaux vou-
-lants; Et la granda mousique à la tes - ta, Qui mar-
-cha tranquouil-la - ment, La li - re, li - re la
lire et la, La li - re, li - re la lire et la —

Qual qu'a com - po-sé la çan - son? — C'est
trois ças - seurs de la gar-ni-son Ils l'ont faite, ils l'ont çan-
-té - e Tou-zours tampirs bat-tants, Et tout en bouvant bou-
-teil-le, En l'hon-nour dal rez-zi-ment, La li - re, li-re la
lire et la, La li - re li-re la lire et la —

Cette chanson m'a été chantée par un de mes amis, M. Ducombe, qui habitait le

village de Léa, non loin du Fort l'Ecluse, sur la frontière suisse. Je ne sais où il l'avait apprise.

Elle doit se chanter en imitant le zézaiement du Piémontais qui parle français, dont l'auteur anonyme de cette chanson a évidemment voulu se moquer, et en observant la cadence régulière des soldats qui chantent en marchant.

Tripe's veut dire trompettes; il y a lieu aussi de lire à la seconde ligne de musique *bourzeois* au lieu de bourgeois.

STOP (MOREL-RETZ),

COUTUMES DE PÊCHEURS (1)

I

EN ÉCOSSE (2)

(*Suite*).



Dans le nord-est de l'Ecosse le mauvais pied (ill fitt) ou le pied malchanceux (unlucky fit) est l'objet d'une grande crainte. Dans tous les districts, dans presque tous les villages, des hommes et des femmes possédaient ce funeste privilège. Il y avait des gens qui à leur approche se hâtaient de se détourner de leur route pour ne pas les rencontrer.

L'entrée d'une personne au « mauvais pied » dans une maison où l'on amorçait les lignes de pêche était particulièrement redoutée. A Collieston, un pêcheur avait coutume dans cette circonstance de faire passer la ligne qu'il était en train de « boitter » du panier ou de l'écuelle où elle se trouvait dans un nouveau récipient. Cette action, qui avait pour but de détourner la mauvaise chance, n'était pas aisée, parce qu'il fallait pour cela prendre les hameçons un à un, et chaque ligne en avait ordinairement vingt et un.

Il y a quelques années un pêcheur de Rosehearty était en train de terminer un filet à harengs lorsqu'entra un homme qui avait la réputation d'avoir « le mauvais pied » : en le voyant il devint presque furieux, jura, et s'écria qu'il n'avait plus qu'à brûler le filet. Il allait le jeter au feu lorsqu'un voisin lui demanda de le prendre. La permission lui fut accordée et le filet servit plusieurs années à John Buchan, de qui je tiens ce récit.

En général les pêcheurs redoutent, en ce qui regarde leurs bateaux, et leurs filets, la présence des ministres. Il y a peu d'années un pêcheur de Collieston venait d'amener dans ce port un joli bateau de pêche tout neuf ; le prêtre de la paroisse vint le voir et monta même à bord. On dit dans le village que le propriétaire de ce bateau n'avait pas besoin d'aller pêcher le

(1) Voir le t. II, p. 463.

hareng, car il était destiné à ne pas avoir de chance ; prédiction qui d'ailleurs ne se vérifia pas.

En 1888, un pêcheur de Rosehearty m'invita à entrer dans sa maison où il était occupé à faire une ligne, mais il n'était pas bien rassuré sur la chance qu'il aurait la première fois qu'il la jetterait à la mer. Un ministre ayant été rencontré un matin par un pêcheur, celui-ci lui adressa ces paroles peu polies : « *I wid raither hae met the deevil.* J'aurais mieux aimé rencontrer le diable ».

Suivant les villages, il y a des animaux différents qui sont regardés comme funestes, et dont on ne doit pas prononcer le nom, surtout quand on amorce des lignes. Parmi eux sont le lièvre et le porc. A Whinnyfold, paroisse de Cruden, la même prévention existe à l'égard du phoque commun. Un pêcheur m'a dit qu'un jour qu'il était à pêcher en mer, un phoque vint à la surface de l'eau, juste dans les eaux du bateau ; aussitôt l'homme qui était à la barre prit dans le panier où étaient les lignes une poignée d'herbes et la jeta à l'animal en disant : « Thats a strae t'pick yir teeth Jockie ». Mais il n'avait pas prononcé le nom du phoque.

Lorsqu'un bateau chavire en mer ou est jeté sur le rivage, et que l'équipage ou une partie des hommes sont noyés, ordinairement les gens du village ne veulent plus s'en servir. Ils le vendent à ceux d'un havre voisin. Il y a quelques années un bateau de Collieston fut jeté sur le rivage, avec peu d'avaries ; mais ceux qui le montaient se noyèrent, leurs amis ne voulurent plus monter ce bateau et refusèrent de le vendre. Ils craignaient de toucher l'argent du bateau qui les avait privé de leurs voisins.

Il y a aussi des gens qui ont le pied chanceux « lucky fit », ou la main heureuse « lucky hand » ; leur rencontre assure le succès. Au village de Collieston vivait il y a peu d'années une femme qui, lorsqu'elle allait vendre du poisson, s'arrangeait de manière à rencontrer un ami réputé pour avoir un pied chanceux.

J'ai eu connaissance d'une personne qui faisant une quête de charité pour un pauvre, commençait toujours par demander à une personne ayant la main heureuse de lui faire le « hansel » c'est-à-dire le premier don, dans la persuasion qu'ensuite la quête serait productive.

Willam Watt « Wilzie » du village de Crovie sur la côte du Banffshire venait de commencer un filet à harengs lorsqu'entra un homme regardé comme ayant un pied particulièrement mauvais : Il acheva son filet, en disant tout le temps qu'il ne vaudrait pas grand chose. Il prit peu de poisson à sa première sortie. On consulta un sorcier de grande réputation dans tout le pays, qui ordonna de mettre trois fois le filet autour du bâton. Cette opération ne donna pas plus de succès au filet. Le sorcier consulté de nouveau, dit qu'il était alors temps de le brûler, ce qui fut fait.

Le fils de cet homme s'est marié à une femme du village de Pennan. Depuis il n'eut plus de chance à la pêche ; cet insuccès fut attribué au « mauvais pied » de la femme, et il la traita si mal qu'elle fut obligée de retourner dans son village.

Il y a environ quarante ans, les bateaux de Rosehearty, au retour de la pê-

che du hareng, étaient échoués dans le petit port, qui assèche à marée basse, et les hommes étaient occupés dans les bateaux à se préparer pour aller en mer lorsque monterait le flot ; un pêcheur du nom de Sim « Loggie » s'approcha du bateau dans lequel travaillait mon conteur, âgé alors de seize ans environ, l'examina de très près et fit quelques remarques au patron qui ne lui répondit pas. Alors « Loggie » fit trois fois le tour du bateau, et le patron déclara à ses hommes qu'ils ne prendraient plus de poisson de toute la saison. Il arriva en effet que le bateau ne fit que de médiocres pêches. Cet homme était craint de tout le monde, et on faisait en sorte qu'il ne mît pas le pied dans les bateaux.

Quelquefois celui qui avait le mauvais pied le savait. Il y a plusieurs années vivait à Rosehearty une pêcheuse du nom de Jeanie Ritchie « Cosie » qui savait posséder ce funeste don, et se détournait de sa route lorsqu'elle voyait un pêcheur qui allait à la mer ou faisait quelque ouvrage.

En raison de ce que dans le même village, il y a beaucoup de gens portant le même nom, presque tous les pêcheurs ont un *tee name*, ou sobriquet, et lorsqu'il a été une fois donné, c'est toujours ainsi qu'on le nomme. Le nom peut avoir été donné par la mère ; il est aussi inspiré par quelque difformité corporelle, par quelque particularité dans les manières, le langage ou par la partie du village où il demeure.

Mais quelquefois le simple nom ne suffit pas ; supposons par exemple que le « tee name » d'un pêcheur qui s'appelle Sam, soit Jam, et qu'il ait un fils surnommé Sim, appelé John, celui-ci sera appelé « Jam's Jock » et non John Sim ; si le fils de John s'appelle William, il ne sera pas connu sous le nom de William Sim, mais sous celui de « Jam's Jock's Willie », et la femme de William sera désignée, non par le nom de mistress William, mais par celui de « Jam's Jock's Willie's wife » ou simplement par son nom de fille.

Dans la conversation ordinaire le « tee name » est employé au lieu du nom vrai. Un homme du nom de Georges Ritchie sera appelé « Geordie Wastie » par exemple, ce dernier venu de West, nom de sa mère, Wastie en étant le diminutif, avec *A* au lieu de *E*, changement usité dans le Nord.

Dans un village voisin de Fraserburg, Whyte (qu'on prononce Fite ; dans toute cette partie de l'Ecosse West remplacé par F) est très commun. Un jour, dit-on, un étranger vint dans ce village et demanda à un pêcheur où demeurait Sannie Fite (Alexandre Whyte). Le pêcheur répondit : Filk Sannie Fite (quel Alexandre White), le long ou le gros ? — Lang Sammie (le long), répondit l'étranger. — Bit filk lang Sannie Fite (mais quel Alexandre Whyte le long ?), répliqua le pêcheur. — Lang glyte (celui qui n'a qu'un œil). — Iu didna ye ca' im that at fust ? (Pourquoi ne l'appeliez-vous pas ainsi tout d'abord ? s'écria le pêcheur (1).

(1) Il y a en Haute-Bretagne plusieurs villages de pêcheurs où semblable aventure pourrait arriver.

A Saint-Jacut-de-la-Mer, par exemple, le pays au sujet duquel on raconte sur tout le littoral les « Joyeuses histoires de Jaguens », on trouve des noms qui sont portés par plus de cent personnes, si bien que le percepteur a été obligé de dresser une liste des sobriquets.

Il y a quelques semaines, un banquier eut à s'adresser à un pêcheur de Rosehearty. Il connaissait le nom de sa rue et le numéro de la maison. Il eut quelque difficulté à trouver la maison au milieu des rues qui se croisent. Voyant un pêcheur près de la maison où il pensait avoir affaire, il lui demanda s'il savait où demeurait John Ritchie ; celui-ci répondit qu'il ne connaissait pas cet homme.

Après un bout de conversation, le surnom de Ritchie fut prononcé, et le pêcheur lui indiqua la maison. Ils étaient voisins, et pourtant, il ne connaissait pas son véritable nom.

Un pêcheur de Pittulie, nommé Sim, mort il y a quelques années était regardé comme ayant le « mauvais pied ». Un jour un pêcheur de Broadsea, village voisin de Fraserburgh, le vit, à ce qu'il croyait, en train de compter ses filets à harengs ; venant d'un pareil homme, cet acte ne pouvait que causer du malheur. Le seul remède c'était de lui tirer du sang, à la poitrine ou près des yeux. Sim n'y manqua pas, le frappa au front et en fit couler du sang.

Il y a quelques années, vivait à Pittulie une vieille femme presque courbée en deux par les rhumatismes, qui passait pour avoir le « mauvais pied ». Un jour un pêcheur nommé Trail était à fabriquer une ligne de pêche dont l'un des bouts était en travers du sentier lorsque la vieille s'en approcha. Le pêcheur éleva la voix, et lui déclara qu'il lui casserait les os si elle osait enjamber sa ligne.

Un homme de Pittulie était occupé après ses filets à harengs, lorsque la fille de son frère entra. Il entra en colère, et ordonna à sa nièce de quitter sur le champ la maison. Il était persuadé que les personnes de sa famille dont les cheveux étaient rouges avaient le « mauvais pied ».

Les coutumes et les croyances qui suivent m'ont été rapportées par un pêcheur de plus de quatre-vingts ans, par son fils et sa bru. Elles étaient courantes à Broadsea pendant l'enfance et l'âge mûr du vieillard, et elles n'ont pas encore disparu. Ce village est entièrement composé de pêcheurs, et il avoisine Fraserburgh, un des principaux ports du nord-est de l'Ecosse, pour la pêche au hareng.

Pendant qu'on était à la mer et lorsqu'on amorçait les lignes, on ne devait pas prononcer le nom de certains animaux : le cheval, la vache, le chien, le cochon, le lièvre, le rat. S'il fallait absolument le désigner on employait une périphrase, telle que « la bête à quatre pieds » pour signifier le cheval.

Dans une maison voisine de celle du vieillard, il y avait un rat qui avait causé de grands dégâts. On avait vainement essayé tous les moyens pour le prendre ; on finit pourtant par y réussir, et l'un des habitants de la maison vint le montrer au vieillard pendant qu'il était à amorcer ses lignes. Il se mit en colère, jura et s'écria que jamais il ne reverrait un hameçon de ses

Joseph Carré est un nom porté par huit ou dix; pour désigner un de ces Carré Joseph, on dit Joseph Carré dit le Pingouin, fils de Joseph dit le Renard ; dans la conversation habituelle on appelle ce Joseph Carré, Joseph Pingouin, ou mieux : José Penhouin.

P.-S.

lignes. Le lendemain, il alla à la mer et les tendit ; une brise violente s'éleva et força le bateau à regagner en toute hâte le port, de sorte que la ligne fut perdue. Dans d'autres occasions, on ne se fait aucun scrupule de prononcer le nom de ces animaux.

Sur la plus grande partie de la côte, le saumon est regardé comme funeste, et chaque village lui donne un nom.

Lorsque quelqu'un entre dans une maison où l'on amorce des lignes, celui qui est occupé à cette besogne se lève de son siège, et y fait asseoir celui qui entre et qui doit « boitter » quelques lignes. Quand il se lève, on prononce quelques mots pour souhaiter le succès de la pêche. Cet acte correspond à un autre que j'ai vu pratiquer dans les fermes. Lorsque quelqu'un entrait au moment où l'on était à baratter le beurre, celui qui entrait,homme ou femme, sans parler, venait à la baratte, et se mettait à prendre le pilon, qu'il faisait mouvoir plusieurs fois ; il prononçait ensuite quelques mots en souhaitant que la mauvaise chance fût détournée.

A Boddam, village voisin de Peterhead, lorsqu'on amorce les lignes pour la première fois après le mariage, on met la « boitte » sur un seul hameçon, puis on retourne le panier qui contient l'appât,et on laisse traîner la ligne sur le plancher. Lorsque cela a été fait, on remet tout en ordre, et l'on achève d'amorcer comme à l'ordinaire. Beaucoup des vieux pêcheurs de ce port aiment à voir le porc, ou les œufs portés à bord comme nourriture.

Les femmes des pêcheurs se rendent habituellement sur le port à l'arrivée des bateaux de pêche pour emporter les lignes et le poisson ; mais une règle générale leur défend d'entrer à ce moment dans les bateaux ; si une femme mettait le pied à bord, on croit qu'il arriverait quelque malheur.

Personne ne donne volontiers à autrui un charbon enflammé pour allumer son feu ; c'est enlever la chance de la maison. S'il est impossible de refuser, on jette dans le feu une poignée de sel au moment où le voisin sort.

W. Gregor.

NOMS, FORMES ET GESTES DES LUTINS
DANS LES ARDENNES

Ainsi que nous y engageait M. Sébillot (*Revue des traditions*,novembre 1889), j'ai relevé les noms, formes et gestes des Lutins dans les Ardennes. Ce relevé étant fait sur mon ouvrage actuellement en préparation « *Traditions contes et légendes des Ardennes* » (1), je n'ai eu à donner pour indication de pays que le *seul* département des Ardennes auquel mon ouvrage est *exclusivement* consacré,et comme sources ledit ouvrage. Je n'ai pas cru devoir comprendre dans les noms génériques des lutins, les crapauds se cachant sous une pierre dans les écuries pour ensorceler les chevaux, les fantômes ou revenants, les femmes et mêmes les hommes métamorphosés en chats.

(1) Cet ouvrage paraîtra en mai 1890.

NOMS (génériques)	FORMES	GESTES
Hallequin.	Feux follets.	Dansent devant les voyageurs attardés pour les égarer ou les noyer.
Erlequins ou Arnéquins.	«	Sont rencontrés parfois faisant de plantureux repas.
Lutins.	«	Dansent devant les voyageurs attardes, mais sans intention méchante.
Lumerettes, farfadets ou diablotins.	«	Vous persécutent, vous tourmentent, jusqu'à ce que vous ayez livré votre secret.
«	«	Se tiennent à l'affût des voyageurs en état de péché mortel pour les entraîner en enfer.
«	«	Ame des pêcheurs revenant sur terre pour expier leurs pêchés.
«	Nains.	Se perchent visibles ou invisibles sur le dos des garçons et des filles pour leur servir d'intermédiaires amoureux.
«	Mouton ailé.	Se jette sur les voyageurs, les harcèle jusqu'à ce qu'ils aient gravi la côte.
«	Lièvres.	Se dressent devant le chasseur et l'interroge.
«	Forme indéterminée.	Dansent dans les airs aux sons d'une musique mystérieuse.
«	Roquets, petits chiens blancs et noirs,	Aboient la nuit, soit sur terre, soit dans les airs en poursuivant un gibier fantastique.
«	Pigeons.	Roucoulent sur les arbres, voltigent sur les talus, et lorsqu'on veut les prendre s'envolent en se moquant (avec une voix humaine) de ceux qui ont cru pouvoir les saisir.
«	Invisible.	Batteurs de fléaux dans les granges.
«	Mouton blanc, chèvre blanche, agneau blanc, cheval blanc.	Accompagnent les voyageurs rencontrés sur la route et disparaissent quand on veut les toucher.

NOMS (génériques).	FORMES	GESTES
«	Invisible.	Portent des galettes aux laboureurs.
«	Poule.	Attirent dans un précipice ceux qui veulent les prendre.
NOMS (particuliers)		
«	Chien blanc	Indique la route aux voyageurs.
Point parle.	Vêtu de noir.	Accompagne les voyageurs sans dire un mot et disparaît lorsqu'on l'interroge.
Hutscheux.	Invisibles.	Crient la nuit : « Hop !, Hop ! Huh ! oh ! »
Pie-pie van-van.	Feux follets.	Cherchent à noyer les voyageurs.
Couzietti.	Nains grimaçants, nus, invisibles.	Se tiennent au bord des ruisseaux. des rivières et volent le linge.
Nutons.	»	Raccomodent les chaussures qu'on place lorsqu'arrive la nuit devant le trou qui leur sert de refuge.
Houzier.	Nain invisible ou visible à volonté.	Lutin facétieux qui se tient au bord des ruisseax pour éclabousser les passants.

ALBERT MEYRAC.

POÉSIE SUR DES THÈMES POPULAIRES

XVIII

RONDE-BALLADE

(LE PLONGEUR)

La belle à la rivière
Laissa tomber son anneau d'or,
Et le batelier Pierre,
La voyant pleurer sur le bord,
Lui dit : « Mademoiselle,
Pourquoi pleurer ainsi ?
— Mon anneau d'or, dit-elle,
Vient de tomber ici.

— Ne pleurez pas la belle :
Je vous aime et le trouverai.
Pour cela répond-elle,
Oh ! que je vous embrasserai ! »

Alors jetant sa veste,
Sa veste sur le bord,
Il plonge et longtemps reste
A chercher l'anneau d'or,

Quand il revint sur l'onde,
Il dit : « Ne désespérez pas ;
La rivière est profonde,
Et votre bague un peu plus bas. »
Pierre, au pied d'une roche,
Ayant trouvé l'anneau,
A des algues l'accroche,
En remontant sur l'eau.

L'anneau retombe... Et Pierre,
Le cœur plein d'espoir, dit encor,
A la belle en prière :
« Vous aurez votre bague d'or. »

Il refouille l'abîme,
Mais, efforts superflus !
De son amour victime,
Pierre ne revint plus.

AUGUSTE DE CHATILLON. (1)

BIBLIOGRAPHIE

G. Dumoutier. — *Légendes historiques de l'Annam et du Tonkin*, traduites du chinois et accompagnées de notes et de commentaires. Hanoï. F. H. Schneider, in-8, de pp.98.

Les vingt-huit légendes qui composent ce recueil ont trait, pour la plupart à des explications données par le peuple des phénomènes naturels, des particularités du sol et des animaux, et de certains événements historiques. Beaucoup pourraient rentrer dans la série des « Pourquoi » dont nous avons donné dans la Revue d'assez nombreux exemples. On jugera de l'intérêt qu'elles présentent par le simple énoncé des incidents que contient la première. « Le génie du Mont Tan-Vien » : Une femme enfante un sac rempli de cent œufs qui s'ouvrent et produisent chacun un garçon ; — l'un d'eux devient le génie du Mont ; — un génie des eaux et un génie des montagnes veulent éprouver la fille d'un roi — celui-ci leur impose des épreuves ; le génie de la montagne la montre du doigt et elle s'écroule ; celui des eaux fit sortir de sa bouche des eaux qui se métamorphosent en vapeur et en nuages — Le roi embarrassé donne sa fille à celui qui apporte le plus de présents ; — son rival pour se venger fait alliance avec les fleuves et les lacs et assiège le roi et le génie de la montagne ; les monstres aquatiques arrêtés par des remparts de bambous, sont percés de flèches ; — il revient l'année suivante et tous les ans (allusion aux inondations périodiques du fleuve rouge). — Les habitants élèvent une pagode au génie de la montagne qui était bienfaisant. — Quand elle a besoin de réparation, il enlève des charpentiers dans les villages pour la réparer — Tous les trois ans on lui offre des *haches de pierre et de bronze*, dont le génie se sert pour frapper les mortels pendant les orages ; les traits lancés s'enfoncent dans la terre ; ils reviennent à chaque coup de tonnerre à la surface du sol, où on les recueille avec soin ; ils constituent un précieux talisman contre la foudre. — Le génie n'a qu'un œil et il est habillé de vert. — Un général chinois à l'aide de magie anime un cadavre et provoque le génie, qui se contente de souffler sur ses artifices ; le général chinois se regarde comme vaincu et adore le génie... Le traducteur a accompagné ces légendes de notes qui expliquent les particularités du récit, qui seraient difficiles à comprendre sans elles. Ce livre est une bonne contribution au folk-lore de l'Indo-Chine, qui doit déjà à M. G. D. de très intéressants travaux.

P. S.

Lucy C. Lloyd. *A short account of further Bushman material collected* ; third report concerning Bushman researches, presented to both houses of the Parliament of the cape of Good Hope by command of his E. the Governor. London. David Nutt, in-4 de pp.28.

Cet ouvrage est un catalogue des principales matières du folk-lore des Bushmen ou Boschimans. Voici la table de ses divisions et subdivisions ;

(1) *Les poésies d'Auguste de Châtillon*. Paris, 1866. in-12. Nous devons communication de cette pièce à M. *Alexandre Tausserat*.

chacun des articles est brièvement analysé avec des renvois à la source originale imprimée ou manuscrite..

A. *Mythologie, fables, légendes et poésies*. I Le Mantis. II. La lune. III. Les étoiles,le vent,etc. IV. Fables d'animaux. V. Légendes. VI. Poésie B. *Histoire* (naturelle et personnelle). VII. Les animaux et leurs habitudes — Aventures en relation avec eux; la chasse. — VIII. Histoire de personnes. IX. Coutumes et superstitions. (C'est la partie la plus développée,elle forme près du quart du catalogue). X. Paroles, sentences,etc.

P. S.

Le véritable messager boiteux de Berne et de Vevey. 1890. Vevey Lœrstcher, p. in-8,2 col. illustré. (80 centimes).

Ce vénérable almanach, qui est arrivé à sa 183e année, contient un intéressant article de notre collègue Alfred Ceresole, sur la fête des Vignerons célébrée à Vevey du 5 au 10 août 1889; il est accompagné d'une gravure montrant le défilé du cortège.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archœological Review. IV 3. — British dwarfs. *David Mac Ritchie*. — The borrowing theory. *J. S. Stuart Glennie*. — Finn-Men of Britain. *Alfred Nutt*. — 4. Surnames of english villages. *F. W. Maitland*. — Notes on primitive residences. *G,L. Gomme*. — Clouston's eastern romances (bibliographie). — M. Tylor's views on the couvade. *R. C. Seaton*.

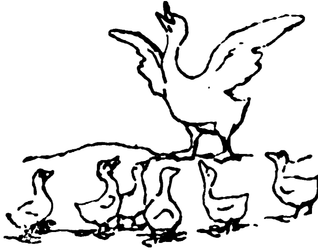
Journal of the Anthropological Society of Bombay. I. 6. — On Anthropology in India. *H. Risley*. — On the Pitars or Tanks. *K. Baghunathjee*. — On popular superstitions in Bengal. *Kedarnath Basu*. — On the Gondhalis, a class of Maratha bards. *Purshotam Balkrishna Joshi*. — On amulets. *Gerson da Cunah*. — 7. — On the ceremonies observed among Hindus during Pregnancy and Parturition. *K. R. Kirtikar*. — Notes on the Bhonde Koomars. *E. S. Gunthorpe*. — A descriptive alphabetical list of twenty occult sciences of the Muslims. *E. Rehatsek*. — A new Hindu sect of the Moras Vokaligaru of the Mysore province. *Fred. Fawcett*.

Folk-lore Journal. VII. 4. — The congress of folklorists at Paris. — The witch. *Walter Gregor*. — Devil stories. *Walter Gregor*. — Derbyshire sayings. *Chartotte S. Burne*. — Coorg folklore. *G. L. Gomme*. — Indo-burmese folklore. *R. F. St. Andrew St. John*. — Tabulation of folktales, allotment of the Work. — Tabulation of folktales.

Journal officiel 11 no. 39. La Musique exotique : concerts d'instruments populaires. — L'art musical des Orientaux et des Asiatiques. — L'orchestre de danse des Arabes. — La musique des gitanes de Grenade ; la lyre du Soudan ; Le gamelan javanais. *Léon Pillaut*.



NOTES ET ENQUÊTES



⁂ *Dîner de Ma Mère l'Oye*. Le 53e dîner a eu lieu le 31 octobre au café Voltaire, sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la société. Les autres convives étaient MM. Ed. Bailly, le prince Roland Bonaparte, A. Certeux, H. Cordier, J. Deniker, Dr E.-T. Hamy, Eugène Müntz, Napoléon Ney, Charles Normand, Stanislas Prato, N. Quellien, Raoul Rosières, L.-F. Sauvé, Paul Sébillot, Julien Tiersot, Paul Topinard.

Au dessert, M. Ploix, président, a félicité, au nom de la Société, M. E. T. Hamy et Paul Topinard, élevés récemment à la dignité d'officiers de la Légion d'honneur, MM. Hugues Krafft et Emile Cartailhac, promus chevaliers ; les convives présents ont aussi applaudi à la décoration de M. B. Valentin Smith, l'un des organisateurs de la section ethnographique, qui s'est montré si obligeant pour l'exposition des Traditions populaires. M. A. Certeux a ensuite chanté une version nantaise du Prisonnier de Nantes, M. J. Tiersot un Briolage berrichon, M. E.-T. Hamy, plusieurs chansons humoristiques. Notre collègue a aussi parlé du véritable Cadet-Roussel, au sujet duquel nous recevrons prochainement des détails très curieux.

M. Sébillot, secrétaire-général a pu annoncer que le nombre des sociétaires dépassait 300. Il a montré aux convives les photographies de MM. Daniel Bourchenin, Charles Beauquier, Kaarle Krohn, Lionel Bonnemère, H. F. Feilberg, Paulus Cassel, E. Kuhn, A. Certeux, Alfred Harou, Stop (Morel-Retz), Zeno Zanetti, Michel de Zmirgrowski, Lach Szyrma, destinées à l'album de Société.

⁂ *L'icone et les reliques portées par les souverains*. — Dans le t. IV, p. 64 de la *Revue*, il a été publié un extrait de la *Pall Mall Gazette*, où il est fait allusion à l'icone de Troitza. Cette icone est portée à la suite de l'armée russe. Un usage analogue existait sous l'ancienne monarchie française, comme l'atteste la note suivante de M. Maurice Prou dans son édition *de Ordine Palatii* (Bibliothèque de l'Ecole des hautes études, 1884) : « Le nom de chapelle, *capella*, vient de la chape de saint Martin, la relique la plus précieuse qu'on y gardât. Les chapelains tirent originairement leur nom de la chape de saint Martin que les rois de France avaient coutume de porter avec eux à la guerre, pour aider à la victoire ; les clercs chargés de la porter et de la garder avec les autres reliques sacrées, en prirent le nom de chapelains » (Traduit de Walafrid Strabon, *De exord. eccles.*, ch. 33)... La coutume d'emporter des reliques à la guerre durait encore au temps de Charlemagne (cf. *Miracula sancti Dionysii*, l. I, ch. 20, et Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, sæc. III, t. II, p. 350).

Comm. de Léon Dorez.

⁂ *Nominations*. Parmi les promotions faites dans la Légion d'honneur nous enregistrons avec un sensible plaisir celles de plusieurs de nos collègues. M. E. T. Hamy el Paul Topinard, membres du Comité central, M. Ch. Delagrave, ont été nommés officiers; M. Hugues Krafft a été nommé chevalier; le prince Georges Bibesco, organisateur de l'Exposition roumaine, a été promu grand officier. Notre collègue, le Dr Raphaël Blanchard a été nommé chevalier du Mérite agricole.

⁂ *Souscriptions pour le développement de la Revue*. — Sixième liste : MM. Karl Hanotaux, 5 fr. annuellement. — Oscar Havard, 15 fr. — David Fitzgerald, 30 fr. — Total des six premières listes, 725 fr. 25.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

MYTHOLOGIE

FOLK-LORE

ORIGINES. — LE MONDE PHYSIQUE

SUPERSTITION ET SORCELLERIE

MOEURS ET USAGES

FOLK-LORE MILITAIRE

FOLK-LORE DE LA MER ET DES EAUX

FOLK-LORE PARISIEN

CONTES ET LÉGENDES

CHANSONS ET MUSIQUE

MUSIQUE POPULAIRE ET DANSES

JEUX, PROVERBES, FORMULETTES

HÉROS POPULAIRES

ICONOGRAPHIE

MUSÉES ET EXPOSITIONS

POÉSIE POPULAIRE

THÉATRE POPULAIRE

VARIÉTÉS

NÉCROLOGIE

BIBLIOGRAPHIE



ILLUSTRATIONS

Imagerie populaire, sculpteurs, etc.

Objets sculptés, céramique, gâteaux.

Scènes de mœurs

Lettres ornées, culs-de-lampe

Compositions

Portraits



TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE (1)

(1) Cette table a été dressée par M. A. Tausserat, secrétaire-adjoint de la société des Traditions populaires.



Le Gérant : A. CERTEUX.

LAVAL. — IMP. ET STÉR. E. JAMIN, 41, RUE DE LA PAIX.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03662 7647

